
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 624 680 5





Histoire de la Langue

et de la

Littérature française

des Origines à 1900

COULOMMIERS
Imprimerie Paul Brodard.

Histoire de la Langue

et de la

Littérature française

des Origines à 1900

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

L. PETIT DE JULLEVILLE

Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

TOME VI

Dix-huitième siècle



Armand Colin & Cie, Éditeurs

Paris, 5, rue de Mézières

1898

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

CHAPITRE I

LES PRÉCURSEURS[1]

Fontenelle, La Motte, Bayle, l'abbé de Saint-Pierre.

Avant d'en arriver à Voltaire et à Montesquieu, il est indispensable d'étudier le rôle et les idées de ces quatre écrivains, que l'on peut regarder comme formant la transition d'un siècle à l'autre. Quoique nés en plein XVIIe siècle, ils portent en eux quelques-unes des idées du siècle suivant. Par eux est ébranlé le principe d'autorité sur lequel reposait le siècle de Louis XIV; par eux vont être discutées, avec une audace ironique ou tranquille, des questions redoutables dont se détournaient en général, par prudence, leurs prédécesseurs; par eux le domaine de la littérature va s'agrandir de provinces nouvelles : science, politique, économie politique; par eux enfin l'esprit critique, à la fois instrument de destruction et de progrès, va se perfectionner.

I. — Fontenelle[2].

Il y a deux Fontenelle : un littérateur attardé et un philosophe précurseur du XVIIIe siècle. Tous les deux ont le même

1. Par M. Pierre Robert, docteur ès lettres, professeur au lycée Condorcet.
2. Bernard Le Bovier de Fontenelle naquit à Rouen le 11 février 1657 et mourut à Paris le 9 janvier 1757. Neveu des Corneille, il écrit dans *le Mercure*, dont son oncle Thomas était un des principaux collaborateurs; fait représenter

esprit, le même caractère, le même tempérament. Cependant le premier ne paraît avoir que des défauts, le second que des qualités. Suivant les sujets auxquels elles s'appliquent, les mêmes facultés peuvent produire des œuvres médiocres ou excellentes.

L'homme. — Fontenelle passe pour avoir été dans sa longue vie indifférent, froid, égoïste. Bien des témoignages et des aveux semblent nous le montrer ainsi. « C'est de la cervelle que vous avez là », lui avait dit un jour Mme de Tencin en lui mettant la main sur le cœur. Lui-même a laissé échapper des paroles compromettantes. « Il y a quatre-vingts ans que j'ai relégué le sentiment dans l'églogue. — Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. » Il voulait vivre tranquille, et il y a réussi. Il ne se faisait pas d'illusion sur la nature humaine. « Les hommes sont sots et méchants; mais, tels qu'ils sont, j'ai à vivre avec eux, et je me le suis dit de bonne heure. » Il était prudent et avisé, ne tenait pas à se faire d'ennemis. Il répétait souvent « Tout est possible », ce qui coupait court à la discussion; il a dû à ce merveilleux équilibre de vivre cent ans (du 11 février 1657 au 9 janvier 1757). Cependant je crois qu'on a beaucoup exagéré son indifférence et son égoïsme. « Son amitié était vraie et même active », écrit Concordet. Nous connaissons de lui des traits charmants et délicats, même des traits de courage, si, comme on le prétend, lui seul refusa de voter à l'Académie française l'exclusion de l'abbé de Saint-Pierre. Ce n'était certes pas un passionné; mais que de gens qui n'ont, pour ainsi dire, que les gestes de la passion! Les critiques sont impitoyables. Ils en veulent aux fanatiques d'être des violents, et aux modérés de ne pas être des fanatiques. Fontenelle a laissé un petit traité sur *le Bonheur* qui le montre tel qu'il est. « *Les gens accoutumés aux mouvements violents des passions trouveront sans doute fort insipide tout le bonheur que peuvent produire*

entre autres tragédies *Aspar* (1680), des opéras : *Psyché* (1678), *Bellérophon* (1679), *Thetis et Pélée* (1689), *Enée et Lavinie* (1690). Il publie des *Poésies pastorales* (1688), les *Lettres du chevalier d'Her****. Ses meilleurs ouvrages sont : les *Dialogues des morts* (1683), les *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686), les *Histoires des Oracles* (1687), la *Digression sur les anciens et les modernes* (1688), l'*Histoire de l'Académie des sciences*, les *Éloges* des Académiciens. Il entre en 1691 à l'Académie française, en 1697 à l'Académie des sciences, dont il devient en 1699 le secrétaire perpétuel; il fit aussi partie de l'Académie des Inscriptions.

les plaisirs simples. Ce qu'ils appellent insipidité je l'appelle tranquillité... Mais quelle idée a-t-on de la condition humaine, quand on se plaint de n'être que tranquille? Le plus grand secret du bonheur est d'être bien avec soi. » Mais, dit-on, il manque d'enthousiasme, il n'a pas la foi. C'est une erreur. Il croit au progrès, il croit à la science. Et il a plus fait pour la science et le progrès que beaucoup de déclamateurs. Par une discrétion de galant homme il semble se contenir. Il comprend, il sent même la beauté des lois de la nature plus qu'il ne veut l'avouer. « Un peu de faiblesse pour ce qui est beau, voilà mon mal », dit-il avec une certaine coquetterie. Les *Entretiens sur la pluralité des mondes* ne sont pas d'un auteur froid et indifférent en présence du spectacle de l'univers.

Si l'on peut discuter sur son caractère, tout le monde est d'accord pour rendre justice à la netteté de son intelligence et à la vivacité de son esprit. Il lui en fallait beaucoup pour soutenir certaines thèses, défendre certaines opinions sans se compromettre ni trop s'avancer. Il décoche si gentiment et si tranquillement un trait de satire qu'on en est à peine effleuré. Sans doute il y a trop souvent chez lui du faux goût, de la manière et de la galanterie. Cet esprit a été d'abord surtout du bel esprit : c'est ce bel esprit qui nous choque dans les œuvres purement littéraires de Fontenelle.

Le littérateur. — Le littérateur est médiocre; il est même détestable quand il écrit en vers. L'intelligence des idées et la curiosité scientifique ne suffisent pas pour faire une tragédie ou une pastorale. Il manquait à Fontenelle l'imagination, la sensibilité et le sentiment de l'art. Comme tous les hommes de lettres qui n'ont pas de vocation déterminée, il se crut, et on le crut universel. Fils d'un avocat, il voulut plaider; mais il perdit sa première cause et s'en tint là. Malheureusement il fut plus persévérant en poésie. Neveu des Corneille par sa mère, il devait faire des vers et du théâtre, non peut-être par vocation, mais par intérêt et par esprit de famille. Il inséra quelques pièces de vers dans le *Mercure*, dont son oncle Thomas était un des principaux rédacteurs; il fit représenter la tragédie d'*Aspar* (7 déc. 1680), dont la chute fut complète et provoqua la mordante épigramme de Racine sur l'origine des sifflets. L'auteur

jeta au feu son manuscrit, mais hélas! ne renonça pas au théâtre. Laissons dormir ses tragédies et ses comédies. Constatons seulement qu'il réussit mieux dans l'opéra : *Psyché* (1678), *Bellérophon* (1679), *Thétis et Pélée* (1689), *Énée et Lavinie* (1690). Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce goût de Fontenelle pour le théâtre persista. Je trouve dans ses œuvres six comédies, qui n'ont jamais été représentées, mais que l'auteur s'est amusé à écrire dans un temps où on le croyait tout à fait raisonnable (après 1720). En 1688 il publia des *Poésies pastorales* qui manquent de sentiment, de naturel et de poésie. « Il avait donné à ses bergers le ton de la bonne compagnie et leur avait appris à soupirer avec finesse. » Je me hâte d'ajouter que c'est un éloge qu'on a prétendu faire de ses *Églogues* : on pourrait s'y tromper. Du même temps sont les *Lettres du chevalier d'Her****, lettres galantes, un peu moins mauvaises que les *Églogues*, parce qu'elles sont en prose et que Fontenelle a toujours été plus à l'aise dans la prose que dans la poésie. En 1691 il entra à l'Académie française. Son élection fut laborieuse; il essuya quatre refus. C'est qu'il avait contre lui le parti des anciens, les Racine, les Boileau, les La Bruyère, qui trouvaient ce bel esprit insupportable et ne comprenaient pas sa valeur. Il avait cependant publié à cette époque les *Dialogues des morts* (1683), les *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686), l'*Histoire des oracles* (1687). Les anciens ne voyaient en lui que le rédacteur du *Mercure*, l'ami de Perrault, le détracteur de l'antiquité. Rappelez-vous le portrait de *Cydias* par La Bruyère : satire injuste, même au moment où elle fut écrite.

Le critique. — Les opinions littéraires de Fontenelle sont plus intéressantes que ses œuvres galantes ou poétiques. Elles nous expliqueront ses poésies et nous feront connaître quelque chose du vrai Fontenelle. Nous verrons qu'il n'est pas du tout artiste, qu'il ne comprend ni la beauté de la grande poésie ni la vérité du détail simple; que c'est en partie pour cela qu'il a été si médiocre poète, que c'est surtout pour cela qu'il n'a pas compris l'antiquité.

Dans son *Discours sur la nature de l'églogue* il nous expose ainsi sa théorie. « Entre la grossièreté ordinaire des bergers de Théocrite et le trop d'esprit de la plupart de nos bergers

modernes il y a un milieu à tenir. Il faut que les bergers aient de l'esprit, et de l'esprit fin et galant; ils ne plairaient pas sans cela. Il faut qu'ils n'en aient que jusqu'à un certain point; autrement ce ne seraient plus des bergers. » Nous sommes avertis; *il faut qu'ils aient de l'esprit, et de l'esprit fin et galant.* L'amour doit être leur seule préoccupation. Ne faut-il pas qu'ils *plaisent*? Nous pouvons nous croire au début du règne de Louis XIII, quand l'*Astrée* était le code de la galanterie précieuse. Il ne comprend donc rien au naturel de l'églogue. Ce qui est plus grave, il ne comprend rien à la nature de la poésie.

Dans ses *Réflexions sur la poétique*, il établit toute une hiérarchie d'images, assez curieuse et très caractéristique. Il s'élève avec vivacité contre les images fabuleuses de la mythologie. « Aux images *fabuleuses* sont opposées les images purement *réelles* d'une tempête, d'une bataille, etc., sans l'intervention d'aucune divinité. » Au-dessus des images *réelles* ou *matérielles* il place « les images *spirituelles* » ou pensées, qui s'adressent uniquement à l'esprit. Or « le champ de la pensée est sans comparaison plus vaste que celui de la vue. Les spirituelles peuvent nous instruire utilement. » Il y en a d'autres plus élevées encore qu'il appelle « *métaphysiques* ou *intellectuelles* ». Il est attiré par « cette poésie purement philosophique ». Il en donne comme modèle son ami La Motte. Il avait en effet une vive admiration pour ce poète « si peu frivole, si fort de choses ». Voilà un poète qui n'était pas saisi par « un enthousiasme involontaire ». Son inspiration « c'était seulement une volonté de faire des vers qu'il exécutait parce qu'il avait beaucoup d'esprit ». Ne croyez pas qu'il dise cela en passant, par occasion : c'est une théorie qui lui est chère. Bien au-dessus du *talent*, disposition naturelle ou instinct, il met l'*esprit*, c'est-à-dire « la raison éclairée qui examine les objets, les compare, fait des choix à son gré. L'esprit, ajoute-t-il, peut absolument se passer du talent et le talent ne peut pas également se passer de l'esprit. » En somme « aux ornements » il préfère « le fond des choses ». Il est impossible d'être moins artiste que lui.

Cependant, par un reste de préjugé d'éducation ou d'hérédité,

il ne va pas, comme La Motte, jusqu'à demander qu'on écrive en prose. Mais il est le premier à ne voir dans la poésie que le *mérite de la difficulté vaincue*, opinion absurbe qui sera celle de tout le XVIIIe siècle. « La seule idée de la difficulté donne de l'agrément aux rimes qui naturellement n'en ont aucun. » Les rimes et les mesures deviennent « une beauté par le seul caprice de l'art et par la seule raison qu'elles gèneront le poète et que l'on sera bien aise de voir comment il s'en tirera ». Voilà la rime et le rythme bien défendus! Franchement j'aime mieux la solution radicale présentée par La Motte. Fontenelle est bien loin de cette solution, lui qui demande au contraire qu'on soit sévère pour la rime. « Si la contrainte lui est nécessaire (à la poésie) pour la distinguer de la prose et lui donner droit de s'élever au-dessus d'elle, n'est-ce pas la dégrader que de la rapprocher de ce qu'elle méprisait? » Sans doute Fontenelle ne voulait pas avoir écrit pour rien tant de tragédies, d'opéras et de pastorales.

L'adversaire des anciens. — Le mépris de l'antiquité est comme l'idée maîtresse de notre auteur en littérature; il apparaît dans tous ses ouvrages. Mais ce mépris n'est pas chez lui stérile : il conduit à l'idée du progrès et à l'idée de la stabilité des lois de la nature, à moins qu'il ne provienne lui-même de ces deux idées.

La grosse erreur de Perrault, dans la querelle des anciens et des modernes, avait été de confondre les sciences, qui ont besoin du temps pour se perfectionner, et les arts, qui peuvent, presque au début, arriver à la perfection. Mais il avait entrevu l'idée du progrès de l'esprit humain, considéré comme un seul esprit, et l'idée de la fixité des lois de la nature. Fontenelle verra plus clairement la portée philosophique de la question.

C'est surtout au XVIIIe siècle que l'idée de progrès sera chère aux philosophes : c'est avec le XVIIe qu'elle commence à apparaître. « C'est, dit Bacon dans le *Novum Organum*, à la vieillesse du monde et à son âge mûr qu'il faut attacher ce nom d'antiquité. Or la vieillesse du monde c'est le temps où nous vivons et non celui des anciens qui était sa jeunesse. » Tous les travaux de Descartes supposent cette foi au progrès. Pascal donne

à cette idée une précision remarquable dans son *Fragment d'un traité du vide*[1]. Fontenelle reprendra l'image de Pascal.

Suivant son habitude il ne commence pas par attaquer de front l'autorité des anciens ; il se contente de l'affaiblir. Dès 1683 dans ses *Dialogues* il ne manque pas une occasion de la tourner en ridicule et de la montrer moins vénérable qu'elle ne le paraît à ses admirateurs. « L'antiquité est un objet d'une espèce particulière : l'éloignement le grossit. Ce qui fait d'ordinaire qu'on est si prévenu pour l'antiquité, c'est qu'on a du chagrin contre son siècle ; et l'antiquité en profite. On met les anciens bien haut pour abaisser ses contemporains. *L'ordre de la nature a l'air bien constant.* (*Dialogue* entre Socrate et Montaigne.) — *Les anciens étaient jeunes auprès de nous.* (*Entretiens*, 5e soir.) — Tout ce qu'ont dit les anciens soit bon, soit mauvais est sujet à être bien répété ; et ce qu'ils n'ont pu eux-mêmes prouver par des raisons suffisantes se prouve à présent par leur autorité seule. *S'ils ont prévu cela, ils ont bien fait de ne pas se donner la peine de raisonner si exactement.* (*Histoire des oracles*, 1re dissertation, au début.)

C'est surtout dans sa *Digression sur les anciens et sur les modernes* (1688) que le vrai Fontenelle apparaît ; c'est nettement et directement qu'il affirme la fixité des lois de la nature et sa croyance au progrès. « Toute la question de la prééminence entre les anciens et les modernes étant une fois bien entendue se réduit à savoir si les arbres qui étaient autrefois dans nos campagnes étaient plus grands que ceux d'aujourd'hui... La nature a entre les mains une certaine pâte qui est toujours la même. » On pourrait lui objecter que les arbres ne se développent pas tous également dans tous les climats. Il le sait bien. « Si les arbres de tous les siècles sont également grands, les arbres de tous les pays ne le sont pas. » Oui, mais il ne croit pas à l'influence du climat sur l'esprit humain. « La différence des climats ne doit être comptée pour rien, pourvu que les esprits soient d'ailleurs également cultivés... Nous voilà donc tous parfaitement égaux, anciens et modernes. » Qu'on ne

1. Publié pour la première fois en 1779 par Bossut sous le titre *De l'autorité en matière de philosophie*. Fontenelle n'a donc pas pu le connaître, à moins qu'il n'ait lu le passage en manuscrit, — ce qui ne me paraît pas vraisemblable.

réclame pas pour les anciens le mérite de l'invention. « C'est qu'ils étaient avant nous. » Mais Fontenelle voit fort bien qu'il faut faire une distinction entre les sciences et les lettres. « Afin que les modernes puissent toujours renchérir sur les anciens, *il faut que les choses soient d'une espèce à le permettre*. Pour l'éloquence et la poésie, qui sont le sujet de la principale contestation entre les anciens et les modernes, quoiqu'elles ne soient pas en elles-mêmes fort importantes, *je crois que les anciens en ont pu atteindre la perfection*. » Là où ils ont atteint la perfection, « contentons-nous de dire qu'ils ne peuvent être surpassés, mais *ne disons pas qu'ils ne peuvent être égalés* ». Ces idées étaient hardies pour l'époque : cela ne les empêche pas d'être parfaitement justes. Je laisse de côté les détails qui pourraient offrir matière à discussion : ainsi notre auteur préfère l'éloquence des anciens à leur poésie, met les Latins au-dessus des Grecs, sauf pour la tragédie. Que nous importe? Ce qui est certain, c'est qu'il se dégage de la confusion où s'embarrassent la plupart des modernes, et qu'il affirme avec une vigueur surprenante la loi du progrès intellectuel. « Un bon esprit est pour ainsi dire composé de tous les esprits des siècles précédents; ce n'est qu'un même esprit qui s'est cultivé pendant tout ce temps-là. Il est maintenant dans l'âge de virilité où il raisonne avec plus de forces et plus de lumières que jamais. Cet homme-là n'aura point de vieillesse : les hommes ne dégénéreront jamais, et les vues saines de tous les bons esprits qui se succéderont, s'ajouteront toujours les unes aux autres. Nous pouvons espérer qu'on nous admirera avec excès dans les siècles à venir pour nous payer du peu de cas que l'on fait aujourd'hui de nous dans le nôtre. » Dira-t-on qu'il y a un peu d'illusion dans ce rêve de maturité éternelle? L'auteur cependant ne déroule pas devant nous, comme plus tard Condorcet, les perspectives indéfinies d'un progrès sans limites dans toutes les branches des connaissances humaines. Il nous dit en effet que l'éloquence et la poésie — il aurait pu dire les lettres et les arts — ont pu atteindre la perfection chez les Grecs et les Romains; que nous surpasserons les anciens dans les choses « qui sont d'une espèce à le permettre ». Le progrès des sciences depuis 1688 donne raison à Fontenelle.



PORTRAIT DE FONTENELLE

GRAVÉ PAR M. DOSSIER D'APRÈS H. RIGAUD

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

Le philosophe. — Cette querelle des anciens et des modernes nous a permis de voir la portée de l'esprit de Fontenelle. Ce n'est pas simplement un homme de lettres et un bel esprit; c'est un philosophe dans le sens consacré par le XVIIIe siècle. Voyons cet esprit philosophique à l'œuvre ; essayons d'en démêler les différents traits et d'en marquer le principal caractère.

Fontenelle est un *sceptique* qui ne respecte aucune autorité et qui tout doucement les ébranle ou les renverse toutes ; mais *c'est un sceptique qui croit à la raison*. A ce point de vue il est bien le précurseur du XVIIIe siècle et de Voltaire. Dans tous les ordres de connaissances il a essayé de faire triompher la vérité; mais il l'a fait avec son tempérament et son tour d'esprit, c'est-à-dire sans emportement, sans même avoir l'air de livrer bataille ; il se contente d'une raillerie fine et d'une ironie souvent à peine perceptible. Tel il est déjà dès 1683 dans ses *Dialogues des morts*. S'il croit à la raison et à ses progrès, il ne croit certes pas que tous les hommes soient raisonnables. « Qui veut peindre pour l'immortalité doit peindre des sots. » (Molière et Paracelse.) « Les hommes veulent bien que les dieux soient aussi fous qu'eux, mais ils ne veulent pas que les bêtes soient aussi sages. » (Homère et Esope.) « C'est une plaisante condition que celle de l'homme. Il est né pour aspirer à tout et pour ne jouir de rien, pour marcher toujours et pour n'arriver nulle part. » (Anselme et Jeanne de Naples.) Tous les sceptiques, nous le savons, se plaisent à étaler la sottise humaine. Fontenelle va plus loin : il se moque même de la philosophie. « Il se découvre de temps en temps quelques petites vérités peu importantes, mais qui amusent. Pour ce qui regarde le fond de la philosophie, j'avoue que cela n'avance guère. Je crois aussi que l'on trouve quelquefois la vérité sur des articles considérables ; mais le malheur est qu'on ne sait pas qu'on l'ait trouvée. » (Descartes et le faux Démétrius.) Gardons-nous de prendre trop à la lettre cet ingénieux badinage : c'est sa manière à lui de protester contre les affirmations absolues des dogmatiques et des sectaires.

Quand il touche à la métaphysique ou à la religion, c'est avec une discrétion ironique. « L'Académie des sciences, dit-il dans l'éloge de Malebranche, passerait témérairement ses bornes en touchant le moins du monde à la théologie et s'abstient totale-

ment de métaphysique, *parce qu'elle est trop incertaine et trop contentieuse ou du moins d'une utilité trop peu sensible.* » Il ne se permettra pas de critiquer directement la religion; mais il montrera que de tout temps l'esprit humain a été enclin à se tromper, à mêler le faux et le vrai, les préjugés les plus ridicules et les sentiments les plus respectables. « Ne cherchons autre chose dans les fables que l'*histoire des erreurs de l'esprit humain.* » (*De l'origine des fables.*) Il s'agit bien entendu des fables du paganisme. Mais dans l'*Introduction* de l'*Histoire des oracles* il n'est plus question des païens. « Ces préjugés qui entrent dans la vraie religion trouvent pour ainsi dire le moyen de se confondre avec elle et de s'attirer un respect qui n'est dû qu'à elle seule. On n'ose les attaquer de peur d'attaquer en même temps quelque chose de sacré... On ne peut disconvenir qu'il *ne soit plus raisonnable de démêler l'erreur d'avec la vérité que de respecter l'erreur mêlée avec la vérité.* » Ce n'est plus le sceptique qui s'amuse à inquiéter les convictions trop absolues; c'est le philosophe qui trouve raisonnable et qui croit possible de démêler l'erreur d'avec la vérité. Mais pour cela il faut croire à la vérité et à la raison. « L'*autorité* a cessé d'avoir plus de poids que la *raison* », disait-il dans la *Préface* de l'*Histoire de l'Académie des sciences*. Dans une lettre du 16 octobre 1732 il écrivait : « Nous sommes dans un siècle où *la raison commence à prendre plus d'empire* qu'elle n'en avait eu, du moins depuis longtemps. » Voilà bien le sentiment de Fontenelle sur son siècle. On lui a reproché plus d'une fois l'absence d'opinions arrêtées; c'est ce qui arrive souvent à ceux qui recherchent sincèrement la vérité. En tout cas il n'avait ni préjugés ni entêtement. « Tout l'avantage que je puis avoir, disait-il, et qui ne laisse pourtant pas que d'être assez rare, *c'est que je ne suis prévenu pour aucun système*, et que je ne rejetterai aucune opinion pour être contraire à la mienne. » Je ne connais pas de maxime qui soit plus digne d'un philosophe. On voit que, si Fontenelle est sceptique, il l'est surtout quand il s'agit d'ébranler les erreurs ou les préjugés; mais il croit avec une fermeté tranquille à la vérité et à la raison.

Le vulgarisateur scientifique. — Fontenelle doit sa gloire la plus solide et la plus durable à ses travaux de vulga-

risation scientifique. Oui, ce bel esprit tant décrié eut de bonne heure le goût de la science; il était en relations avec un groupe dont faisaient partie l'abbé de Saint-Pierre et le mathématicien Varignon : ce n'était pas tous des savants, c'étaient tous des esprits qu'attirait la science; on causait, on travaillait, on se tenait au courant. Il ne faut donc pas s'étonner que l'auteur d'*Aspar* ait écrit en 1686 les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, livre agréable et instructif, premier et parfait modèle de littérature scientifique. Ici il fut servi par ses qualités et même par ses défauts. Il y a encore du bel esprit et du galant, mais il y a de l'esprit et de la clarté. Il intéresse, il amuse, il instruit. Il se rendait parfaitement compte de la nouveauté de son entreprise et de la hardiesse de quelques-unes de ses idées. « Je suis, disait-il dans la *Préface*, dans le même cas où se trouva Cicéron lorsqu'il entreprit de mettre en sa langue des matières de philosophie qui, jusque-là, n'avaient été traitées qu'en grec... J'ai voulu traiter la philosophie d'une manière qui ne fût point philosophique; j'ai tâché de l'amener à un point où elle ne fût ni trop sèche pour les gens du monde, ni trop badine pour les savants... J'avertis ceux à qui ces matières sont nouvelles que j'ai cru pouvoir les instruire et les divertir tout ensemble. » Il y a pleinement réussi.

Il fut assez estimé du monde savant pour entrer en 1697 à l'Académie des sciences, dont il devint en 1699 le secrétaire perpétuel, fonctions qu'il exerça pendant quarante ans. Le voilà sur son véritable terrain. Sans faire lui-même des travaux bien personnels, il est au courant de tout : nulle science ne lui est fermée, nulle découverte ne lui échappe. Il connaît toutes les questions scientifiques; il en rend compte dans les *Analyses* des travaux de l'Académie. Il publie une *Histoire de l'Académie des sciences* (de 1666 à 1699), et surtout les *Éloges* des académiciens. Les *Analyses* sont inaccessibles au public; l'*Histoire* est un peu abstraite; les *Éloges* au contraire sont d'une lecture en général facile et intéressante; un lettré peut s'y plaire. Ce que nous voyons c'est plutôt le savant dans sa vie privée que la science dans son aridité. Là encore il avait innové fort heureusement. Peu d'ouvrages renferment autant de pensées fines ou profondes; c'est là que cet écrivain ingénieux est devenu un excellent écri-

vain : clarté, finesse, élégance, esprit, toutes ces qualités rares en font un chef-d'œuvre d'éloquence tempérée. Il est à remarquer que Fontenelle n'a pas eu de décadence : au contraire il est toujours en progrès. Jeune, il est médiocre ou même franchement mauvais; à mesure qu'il vieillit, son goût devient meilleur, son esprit s'élève ; son style arrive presque à la perfection. Avec l'âge en effet l'imagination se refroidit, la sensibilité s'émousse : de ce côté Fontenelle n'avait rien à perdre; avec l'âge, au contraire, la raison ne peut que s'affermir.

S'il n'a pas fait par lui-même de grandes découvertes, il a parfaitement compris et montré l'importance des sciences et l'utilité que présentent les spéculations de géométrie pure ou d'algèbre [1]. Il a des vues non seulement ingénieuses, mais profondes. « *Jusqu'à présent l'Académie ne prend la nature que par petites parcelles. Le temps viendra peut-être que l'on joindra en un corps régulier ces membres épars, et, s'ils sont tels que l'on le souhaite, ils s'assembleront en quelque sorte eux-mêmes.* » Ne peut-on pas voir dans cette espérance de Fontenelle l'idée de la solidarité des sciences [2]? Voilà le vrai Fontenelle : et j'avoue que celui-là me paraît presque grand.

Conclusion. — Aujourd'hui les lettrés dédaignent son œuvre littéraire; les philosophes n'apprécient guère sa philosophie, et les savants ne trouvent pas une seule découverte précise à mettre à son compte. On ne le jugeait pas ainsi au XVIII[e] siècle [3]. Si ses poésies ont cessé bientôt d'être estimées, l'influence du savant et du philosophe a été considérable. A ce moment il fallait surtout donner le goût de la science et secouer le joug de l'autorité. Fontenelle y réussit pleinement. La foi, qu'il n'attaqua jamais directement, comprit cependant qu'elle avait en lui un adversaire. A propos de son *Histoire des oracles*, le P. Pelletier, confesseur de Louis XIV, le peignit au roi comme un athée; et le P. Baltier, jésuite, attaqua vivement son

1. Il ne l'a jamais fait plus nettement que dans une *Préface sur l'utilité des mathématiques et de la physique et sur les travaux de l'Académie.*

2. « C'est à cette idée de la solidarité des sciences qu'il semble que le nom de Fontenelle doive surtout demeurer attaché. » Brunetière, *Ét. crit. sur l'hist. de la litt. fran.*, cinquième série, p. 241.

3. Pour connaitre l'opinion du XVIII[e] siècle sur Fontenelle, voir Voltaire, *Temple du goût*, surtout *Catalogue des écrivains français du Siècle de Louis XIV*; Vauvenargues, *Œuvres posthumes.*

ouvrage en 1707. Le prudent Fontenelle se garda bien de répondre. Il ne voulut pas s'engager dans une querelle théologique dont il prévoyait tous les dangers.

Voici, semble-t-il, le jugement que l'équitable postérité doit porter sur lui.

Il est un de ceux qui se séparent le plus nettement du XVIIe siècle et qui préparent le siècle suivant. Il n'a ni sensibilité, ni imagination; il n'a pas le sentiment de l'art, il ne comprend pas la grande poésie, il méprise l'antiquité : il n'a pas le goût sûr.

Mais il est intelligent et curieux. Ses défauts littéraires deviennent presque des qualités scientifiques. Il n'est pas pour la tradition, mais il est pour le progrès; il n'est pas pour la foi, mais pour la science; il n'est pas pour l'autorité, mais pour la raison. Par là il est éminemment philosophe. Il n'a pas de préjugés. Il pose ironiquement des questions embarrassantes et fait discrètement des réflexions troublantes. En métaphysique, en théologie, il est aussi sceptique qu'en littérature. Mais il ne l'est pas en tout : il croit à la raison, à la science, au progrès. Ayant dans sa longue carrière un peu touché à tout, il a déjà cet esprit encyclopédique qui fut la marque du XVIIIe siècle. « C'est l'esprit le plus universel que le siècle de Louis XIV ait produit. » (Voltaire.) Pour nous il nous apparaît surtout comme un intermédiaire aimable et spirituel entre les obscurités de la science et l'ignorance du public; il a une place à part, mais bien à lui, entre le monde, les lettres et les sciences. Il rend la science populaire en la mettant à la portée de tous; il en fait comprendre la grandeur et l'utilité, en même temps que par ses *Éloges* il fait estimer et parfois même aimer les savants. Enfin il ne s'est pas contenté de vulgariser et de faire apprécier la science; il a fait lui-même œuvre de savant et de philosophe lorsqu'il a, je ne dis pas découvert, mais fait entrer dans la science l'idée de la *stabilité des lois de la nature* et celle de la *solidarité des sciences*.

II. — Houdar de La Motte[1].

L'homme et l'écrivain. — La Motte est inséparable de Fontenelle : c'est un Fontenelle réduit à des proportions de littérateur, malgré des prétentions philosophiques encouragées par l'estime qu'en faisaient ses contemporains. Il eut en tant qu'écrivain cette universalité un peu banale qu'on rencontre parfois chez des hommes de génie comme Voltaire, et souvent chez des hommes sans génie comme La Motte. Il a laissé des odes, des poésies légères, des fables, des poésies pastorales, des comédies, des opéras, des tragédies, des comédies-ballets, une traduction de l'*Iliade*. S'il n'a pas de génie, il ne manque pas de talent : il en faut toujours un peu pour faire illusion à son époque. Il a eu du succès dans ses opéras et ses tragédies ; on a fort apprécié ses fables et ses pastorales ; on a presque admiré ses odes. Quoiqu'il ait écrit des milliers de vers, il n'est pas poète : nous aurons plus d'une fois l'occasion de nous en convaincre. Il me paraît cependant à ce point de vue supérieur à Fontenelle. Quoiqu'il s'agisse d'un homme si fertile en paradoxes, je ne voudrais pas à mon tour en soutenir un. Ayons le courage de l'avouer : il y a quelques strophes de lui qui ne sont vraiment pas mauvaises, et l'on trouverait dans ses odes sur l'*Émulation*, sur l'*Amour-propre* ou sur la *Sagesse du roi*, des passages qu'on croirait, j'en suis convaincu, s'ils n'étaient pas signés, d'un plus grand poète que lui. Ses comédies sont médiocres ; ses opéras n'appartiennent pour ainsi dire pas à la littérature ; mais nous ne devons pas oublier qu'une de ses tragédies, *Inès de Castro*, jouée en 1723, obtint un immense succès.

1. Antoine Houdar de La Motte naquit à Paris le 17 janvier 1672 et mourut le 26 décembre 1731. Il fait représenter en 1693 aux Italiens une comédie, *les Originaux*, qui est si mal reçue que l'auteur découragé court s'enfermer à la Trappe. Il n'y reste pas longtemps et de nouveau travaille pour le théâtre. Il donne des opéras (*Amadis*, *Marthésie*, *Omphale*, etc.) ; des ballets (*le Triomphe des arts*, *le Carnaval et la Folie*, etc.) ; des comédies (*la Matrone d'Éphèse*, *le Talisman*, *Richard Minutolo*, *le Magnifique*, *l'Amant difficile*) ; des tragédies (*les Macchabées*, *Romulus*, *Œdipe*, *Inès de Castro*, qui obtient un immense succès, 1723). Il écrit aussi des *Fables*, des *Odes*, un abrégé de l'*Iliade* (1714), et de nombreux *Discours* ou *Réflexions* sur la poésie, l'ode, la tragédie, la fable, l'églogue, la critique. Il est reçu à l'Académie en 1710. A quarante ans il devient aveugle ; il était aussi perclus de tous ses membres : infirmités qui n'altérèrent en rien la douceur de son caractère.

La pièce est en effet intéressante et touchante; les situations sont dramatiques; le style malheureusement en est bien faible : l'auteur de *Zaïre* est un très grand poète à côté de La Motte. Sa prose en revanche est excellente : elle a de la finesse, de la grâce et de l'esprit, qualités naturelles qu'il apportait dans sa conversation, qualités qui lui firent tant d'amis et désarmèrent plus d'une fois ses adversaires. Car il était, malgré tout son esprit, d'une douceur charmante et d'une irréprochable courtoisie. S'il appartient à notre sujet, s'il peut être placé parmi les précurseurs du XVIIIe siècle, c'est à cause de la guerre qu'il fit à l'antiquité, et du dédain qu'il afficha, quoique poète, pour la poésie.

La Motte semble avoir été poussé, sinon par une vocation irrésistible, au moins par un goût très vif vers le théâtre et la poésie, puisque, né en 1672, il fit représenter en 1693 sa première comédie. Les succès qu'il obtint et la réputation qu'il acquit de bonne heure, n'auraient pas dû faire de lui en littérature un mécontent et un révolté. Pourquoi donc allons-nous bientôt le trouver à la tête du parti des modernes? Il faut naturellement en chercher la raison dans son tour d'esprit, dans son médiocre sens artistique, dans son ignorance et par suite dans son inintelligence de l'antiquité, mais aussi dans le temps et le milieu où il vécut. Il avait quinze ans quand Perrault lut à l'Académie son poème sur le *Siècle de Louis le Grand*. Toute son adolescence fut bercée par le bruit de cette lutte, et, sans qu'il s'en doutât peut-être, les arguments de Fontenelle et de Perrault entraient dans son esprit. Non pas qu'il ait été tout de suite un moderne bien déterminé. Nous le voyons au début de sa carrière lire des vers à Boileau, qui accueille bien ce jeune homme si poli, comme nous le verrons plus tard échanger des lettres avec Fénelon, qui est non seulement désarmé, mais charmé par sa courtoisie. Pendant ce temps, autour de lui les attaques contre les anciens continuaient; de nouvelles théories littéraires étaient hardiment soutenues ou discrètement insinuées; le beau et le vrai ne paraissaient plus suffisants ni même nécessaires; on défendait la théorie du *vrai embelli* ou du *vrai orné*; on cherchait le nouveau, on avait du goût pour le *pensé*. En somme c'était à la fin du siècle un retour à cet esprit *pré-*

cieux, que Molière et Boileau avaient combattu et vainement essayé de détruire. Les plus grands esprits, comme La Bruyère, en étaient touchés; les plus fins critiques, comme le P. Bouhours, n'en étaient pas exempts. De plus, tout en travaillant pour le théâtre, La Motte se liait avec Fontenelle, entrait en relations avec Mme de Lambert et la duchesse du Maine. Dans le salon de Mme de Lambert on se réunissait pour causer littérature, science et morale; on y était philosophe; on y était surtout bel esprit et précieux. Quant à la duchesse du Maine, elle avait installé à Sceaux en 1700 une véritable cour où venaient les dégoûtés de Versailles; des femmes spirituelles s'y rencontraient avec des lettrés galants. C'étaient des fêtes continuelles, des divertissements littéraires dirigés par Malezieu, des représentations théâtrales où elle-même jouait un rôle. On peut dire que tout était petit et menu dans cette cour, depuis la taille de la duchesse, « une poupée du sang », jusqu'au goût des invités. La Motte fut un des poètes des soirées de Sceaux; il fut même autorisé à parler dans ses œuvres de la passion toute platonique qu'il ressentait pour la duchesse, — ce dont il s'acquitta délicatement. En 1710, il entra à l'Académie : le détracteur des anciens n'y était pas déplacé. Avant de raconter sa lutte avec Mme Dacier, passons en revue ses idées littéraires : elles nous expliqueront le peu de goût qu'il avait pour Homère.

Ses idées littéraires. — La Motte a laissé un grand nombre de *discours* où il expose ses théories. Ce sont de très curieuses pages de critique, fines, spirituelles, souvent justes et profondes, parfois fausses et superficielles. C'est même la seule partie de son œuvre que l'on puisse lire aujourd'hui avec intérêt[1]. Comme il est universel en poésie, il a à peu près touché à toutes les questions. Passer en revue les idées de La Motte sur la poésie, ce n'est pas seulement connaître les idées d'un bel esprit célèbre au début du XVIIIe siècle, c'est connaître les idées de la plupart des hommes de lettres de cette époque, puisque, sauf peut-être sur un point (la versification), presque aucun ne l'a sérieusement combattu et réfuté. Du reste il y a chez lui,

1. Si l'on ne veut pas aller les chercher dans ses œuvres complètes où elles sont dispersées, on peut les trouver dans le recueil fait par M. Jullien, sous ce titre : *Paradoxes littéraires de La Motte*, Hachette, 1859.

excepté quand il critique Homère ou la versification française, plus d'idées justes, sinon neuves, que de paradoxes proprement dits. Je ne relèverai que ce qui me paraîtra significatif.

Dans son *Discours sur l'Églogue* il disserte agréablement sur l'amour dans l'antiquité et dans les temps modernes ; il défend certains poètes bucoliques (Fontenelle et lui-même) accusés d'avoir mis « trop d'esprit » dans leurs pastorales.

Dans son *Discours sur la fable* il se fait un mérite de l'*invention* des sujets. Il définit l'apologue « une *philosophie déguisée* qui ne badine que pour instruire et qui instruit toujours d'autant mieux qu'elle amuse ».

Dans son *Discours préliminaire sur la tragédie* et dans quatre autres *Discours* à l'occasion des *Macchabées*, de *Romulus*, d'*Inès de Castro* et d'*Œdipe*, il s'en prend à la constitution même de la tragédie française; il attaque unités, expositions, récits, confidents, monologues, versification. « Dans le premier, dit-il, je m'arrête aux choix de l'action, à *l'amour qu'on trouve trop dominant dans nos tragédies*, aux bornes de l'invention, aux grandes règles des unités, *qu'il me semble qu'on a jugées jusqu'ici trop fondamentales*... Dans le quatrième j'établis que la versification n'est pas nécessaire à la tragédie. » Je laisse de côté cette dernière question. Sur tous les autres points les opinions de La Motte sont parfaitement raisonnables, et bien des fois depuis on a essayé de débarrasser la tragédie de certaines règles plutôt gênantes que fondamentales. N'était-il pas dans le vrai lorsqu'il disait à propos de *Romulus* : « Je désirerais qu'on tendît à donner à la tragédie une beauté qui semble de son essence et que pourtant elle n'a guère parmi nous : je veux dire *ces actions frappantes qui demandent de l'appareil et du spectacle. La plupart de nos pièces ne sont que des dialogues et des récits*. Les Anglais ont un goût tout opposé; on dit qu'ils le portent à l'excès : cela pourrait bien être. » — « Je ne serais pas étonné, dit-il à propos des *Macchabées*, qu'un peuple sensé, *moins ami des règles*, s'accommodât de voir l'histoire de Coriolan distribuée en plusieurs actes. » (Nous dirions aujourd'hui en plusieurs journées.) Je ne me plains pas que Corneille et Racine (le premier, du reste, malgré lui) aient fait autrement. Mais songez que dans une durée de trois siècles, de Jodelle à Ponsard, ils sont les seuls qui aient

réalisé l'idéal de la tragédie classique; songez aux froides et pâles imitations d'un Campistron ou d'un Brifaut; songez que Voltaire lui-même a voulu renouveler la tragédie par « ces actions frappantes qui demandent de l'appareil et du spectacle » : et vous conclurez que La Motte n'avait pas tout à fait tort dans ses critiques. Son tort fut d'être hardi seulement en théorie. Dans la pratique il conserve pieusement le vieux moule de la tragédie. Il respecte les unités; il donne à Misaël, le plus jeune des Macchabées, un amour ridicule pour Antigone, la favorite d'Antiochus; son *Romulus* est aussi froid et moins bien écrit qu'une tragédie de Robert Garnier; il est tout « en dialogues et en récits ». S'il obtient du succès avec *Inès de Castro*, c'est à cause du pathétique répandu dans une pièce parfaitement conforme d'un bout à l'autre aux règles de la tragédie.

Dans son *Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier*, cet écrivain, si peu poète et si peu lyrique lui-même, juge mieux qu'on n'aurait pu s'y attendre Malherbe, Horace et Pindare ; montre nettement la différence entre les poètes lyriques, épiques et dramatiques; raisonne presque comme Aristote sur la poésie « dont le but n'a été que de plaire par imitation ». Voici où le paradoxe apparaît : « *Le but du discours n'étant que de se faire entendre, il ne paraît pas raisonnable de s'imposer une contrainte qui nuit souvent à ce dessein.* » Toujours cette idée de contrainte et de difficulté vaincue sans aucune utilité pour la pensée! « *La fiction est encore un détour qu'on pourrait croire inutile. Pour les figures, ceux qui ne cherchent que la vérité ne leur sont pas favorables.* » Voilà qui va diminuer beaucoup le bagage des poètes. « Je crois que le *sublime* n'est autre chose que le *vrai* et le *nouveau* réunis dans une grande idée exprimée avec élégance et précision. » Le seul ornement qu'il recommande et approuve c'est « une épithète bien choisie ».

Telles sont les conclusions auxquelles arrive notre auteur : Le poète doit être un philosophe amoureux de la vérité et de la nouveauté ; il doit rechercher l'esprit, fuir la fiction et les images ; se contenter d'écrire avec élégance et précision ; semer dans son œuvre des épithètes bien choisies ; ne poursuivre qu'un but, la clarté de la pensée. C'est la théorie d'un homme d'esprit qui se pique de philosophie, mais qui n'a pas le sentiment de l'art et

de la poésie. Il ne restait plus qu'un pas à faire, et ce pas La Motte le franchit, — la suppression pure et simple du vers.

Sa théorie de la versification. — A quoi bon le travail pénible de la versification si une clarté élégante et précise est tout ce qu'on peut demander à un écrivain? La versification n'est qu'une entrave. Cette idée ne fut pas seulement celle de Trublet et de Terrasson, mais aussi celle de Montesquieu et, au fond, celle de Fénelon. La Motte eut la franchise de dire tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas. Fénelon en effet soutient dans sa correspondance la même thèse que dans sa *Lettre à l'Académie*. Il écrit à la Motte (26 janv. 1614) : « La rime gêne plus qu'elle n'orne le vers; elle rend souvent la diction forcée et pleine d'une vaine parure. En allongeant les discours, elle les affaiblit... Les grands vers sont presque toujours ou languissants ou raboteux. » Il va si loin que La Motte lui-même prend la défense de notre versification. Mais notez que nous sommes en 1714. « Je défère absolument à tout ce que vous alléguez contre la versification française. Le malheur est qu'il n'y a point de remède, et qu'il ne nous reste plus *qu'à vaincre à force de travail l'obstacle que la sévérité de nos règles met à la justesse et à la précision*. Il me semble cependant que *de cette difficulté même, quand elle est surmontée, naît un plaisir très sensible pour le lecteur.* » (Lettre du 15 février.) Voilà tout ce qu'il trouve dans son enthousiasme modéré pour défendre notre versification : le mérite de la difficulté vaincue, argument ridicule que nous retrouverons, hélas! d'autres fois sous la plume des partisans les plus déterminés de notre versification. La Motte allait, quelques années plus tard, se montrer plus sévère pour la rime et pousser la théorie de Fénelon jusqu'à ses consé quences extrêmes.

Il fit représenter en 1726 un *Œdipe* en vers qui n'eut aucun succès. En le publiant, il le fit suivre d'un *Œdipe* en prose. Naturellement il écrivit un *Discours* à l'occasion de cette tragédie. Il prétendait établir les principes suivants : « La versification n'est pas nécessaire à la tragédie; il y aurait à gagner pour le public d'en dispenser ceux qui, avec une belle imagination, n'auraient ni l'habitude, ni le talent des vers ». Voici son raisonnement : « Il serait raisonnable de faire des tragé-

dies en prose. On y trouverait de vrais avantages. Premièrement l'avantage de la *vraisemblance* qui est absolument violée par la versification. Par le *langage ordinaire* les personnages et les sentiments n'en paraîtraient-ils pas plus *réels*, et par cela même l'action n'en deviendrait-elle pas plus *vraie*? Rompez la mesure des vers de Racine ; vous n'y perdrez que cet *agencement étudié* qui vous distrait de l'acteur pour admirer le poète. On en aurait plus de facilité à *perfectionner les choses*. Jamais on ne serait forcé d'adopter *un mot impropre*. On pourrait toujours donner à un *raisonnement* sa gradation et sa force. La correction serait infiniment aisée... Si M. de Fénelon ne s'était mis au-dessus du *préjugé qui veut que les poèmes soient en vers*, nous n'aurions pas le *Télémaque*. » Ainsi donc, au nom de la vraisemblance, de la vérité, de la réalité, de la correction, abandonnons ce préjugé de la versification ; préférons les choses à cet agencement étudié qui est pour La Motte toute la poésie. Pour prouver la force de son argumentation, il met en prose la première scène de *Mithridate*, et il compare, avec une tranquillité qui désarme, la prose de La Motte et la poésie de Racine. Il en prend occasion pour présenter *quelques réflexions sur les vers*. « Nous n'estimons pas assez ce qui est réellement estimable », c'est-à-dire la justesse des pensées liées entre elles par le meilleur arrangement, la convenance des tours, le choix des expressions; « et nous estimons excessivement ce qui ne l'est guère, pour ne pas dire qui ne l'est pas du tout », c'est-à-dire la versification. Ce n'est pas autre chose que « le vain mérite de la difficulté. Les poètes pensent d'ordinaire en vers et c'est alors que la raison a beaucoup à souffrir. Le hasard des rimes détermine une grande partie des sens que nous employons. » Boileau, qui fit si bon accueil au jeune La Motte, aurait été indigné d'une pareille affirmation.

Si la théorie de La Motte est absurde, on peut néanmoins admettre le *drame en prose*. Mais une *ode en prose* ! La Motte a été jusque-là. Il a écrit en prose une ode intitulée *la Libre éloquence*, pour répondre à des gens qui « prétendaient que la prose ne pouvait s'élever aux expressions et aux idées poétiques ». Son ami La Faye ayant protesté en vers contre ses théories, il répond en mettant en prose l'ode de La Faye. A

cette occasion il essaie de préciser ses théories. « J'ai dit que la rime et la mesure n'étaient point la poésie. La rime et la mesure peuvent subsister avec les idées les plus triviales et le langage le plus populaire; et la poésie qui n'est autre chose que *la hardiesse des pensées, la vivacité des images et l'énergie de l'expression*, demeurera toujours ce qu'elle est, *indépendamment de toute mesure.* » Ainsi donc pour La Motte la forme poétique n'est rien par elle-même : elle n'est qu'une entrave. Il n'est pas étonnant qu'il demande à en être débarrassé.

C'est Voltaire qui répondit à La Motte. Oui, Voltaire aujourd'hui si durement traité par les poètes, défendit avec vivacité la cause de la poésie. Il n'a certes pas tout dit; et quelques-uns de ses arguments nous paraissent bien faibles; il n'est pas assez artiste dans cette défense de l'art; peut-être même son respect pour la poésie vient-il surtout de l'admiration qu'il professe pour le siècle de Louis XIV. N'importe : il a maintenu par son exemple et son autorité au XVIIIe siècle le goût de la poésie, ou tout au moins de la versification. Dans la *Préface* de son *Œdipe* (édition de 1730) il s'exprime ainsi : « Ce ne sont point seulement des dactyles et des spondées qui plaisent dans Homère et Virgile : ce qui enchante toute la terre c'est *l'harmonie charmante qui naît de cette mesure difficile.* Quiconque se borne à vaincre une difficulté pour le plaisir seul de la vaincre est un fou; mais celui qui tire du fond de ces obstacles mêmes des beautés qui plaisent à tout le monde est un homme très sage et presque unique. » J'approuve fort cette *harmonie qui naît de la mesure*; mais pourquoi ajouter : *de cette mesure difficile.* Toujours, même dans Voltaire, cette idée de la difficulté vaincue [1]. La Motte répondit à Voltaire en déclarant « qu'il ne voulait pas proscrire les vers »; qu'il demandait seulement « *la liberté des styles*, afin de contenter tous les goûts ». Il en fait donc une simple question de convenance personnelle. La thèse est moins absolue; mais il reste bien convaincu que l'on peut faire des odes en prose. Il ne proscrit plus les vers, d'accord, mais il continue à manquer de sens artistique et de sentiment

1. Voltaire revient sur cette question en particulier dans une lettre à M. de Cideville du 13 août 1731. Comme on lui opposait toujours les théories et l'exemple de Fénelon, il prend vivement à partie l'auteur du *Télémaque*.

poétique. Faut-il s'étonner après cela qu'il n'ait rien compris à l'antiquité grecque?

Le contempteur d'Homère. — Mme Dacier avait publié en 1699 une traduction de l'*Iliade*. La Motte, qui ne savait pas le grec, en donna une autre en vers, en 1714. Cette traduction, faite d'après celle de Mme Dacier, était d'autant plus ridicule que La Motte avait voulu corriger Homère en l'abrégeant. L'*Iliade* était réduite à douze chants. « J'ai suivi de l'*Iliade* ce qui m'a paru devoir en être conservé, et *j'ai pris la liberté de changer ce que j'y ai cru désagréable*. Je suis traducteur en beaucoup d'endroits et original en beaucoup d'autres... J'ai retranché des livres entiers, j'ai changé la disposition des choses, j'ai osé même inventer. » La querelle des anciens et des modernes renaissait plus vive que jamais autour du nom d'Homère. La Motte, devenu le chef des modernes, se multipliait : *Discours sur Homère*, ode intitulée *l'Ombre d'Homère*. Mme Dacier défendit très mal la cause des anciens. Son ouvrage sur les *Causes de la corruption du goût* (1714) était un mélange d'érudition pédantesque et d'invectives grossières. Fénelon, sollicité de prendre parti, ne voulut blesser ni les uns ni les autres. Quoique partisan convaincu des anciens, il ne donna en apparence raison ni aux anciens, ni aux modernes. Toute sa *Lettre à l'Académie*, écrite au plus fort de la querelle entre juin et octobre 1714, est une apologie enthousiaste de l'antiquité; dans le dernier chapitre, l'auteur, au moment de conclure, se dérobe. Même diplomatie dans ses lettres à La Motte. Il loue les anciens, tout en faisant certaines réserves; il donne à La Motte des éloges compromettants et des conseils inutiles. Malgré tout son esprit La Motte accepte avec reconnaissance les paroles trop flatteuses de son correspondant. « On vous reproche, lui écrivait Fénelon après avoir reçu son *Iliade*, d'avoir trop d'esprit; on dit qu'Homère en montrait beau coup moins; on vous accuse de briller sans cesse par des traits vifs et ingénieux : voilà un défaut qu'un grand nombre d'auteurs vous envient : ne l'a pas qui veut. Votre parti conclut de cette accusation que vous avez surpassé le poète grec. On dit que vous avez corrigé les endroits où il sommeille, etc. » (Lettre du 26 janvier 1714.) La Motte crut avoir pour lui

l'autorité de Fénelon. Du reste il mit dans sa réponse à Mme Dacier une grâce, une politesse, une urbanité, qui font de ses *Réflexions sur la critique* (1716) un vrai chef-d'œuvre de discussion courtoise et spirituelle.

Dans le *Discours* et dans les *Réflexions* de La Motte sur Homère il y a trois choses à distinguer : 1° une inintelligence absolue de l'antiquité grecque et de la poésie d'Homère; 2° l'idée de la perfectibilité humaine, idée qui ne lui appartient pas en propre et dont il ne tire pas des conséquences nouvelles; 3° enfin une revendication très légitime, faite en d'excellents termes, de la liberté de la critique.

1° Dans son *Discours sur Homère* il établit les principes suivants, dont le premier seul nous paraît raisonnable. « Ne pas admirer le poète grec outre mesure; choisir dans l'*Iliade* ce qu'il y a de bien et rejeter le reste; l'abréger assez pour ne pas ennuyer; ôter à ses dieux et héros les vices qui les rendent odieux; abréger ou supprimer plusieurs de ses harangues; écarter le merveilleux inutile ou déplaisant... C'est rendre un mauvais service à Homère que de présenter aux lecteurs du XVIIIe siècle son *Iliade* telle qu'il l'a composée, « infectée de tous les défauts du temps ». Voilà donc comment un bel esprit jugeait Homère à cette époque! voilà comme il comprenait « l'aimable simplicité du monde naissant »! En tête de sa traduction de l'*Iliade* il publiait une ode, *l'Ombre d'Homère*, où ces mêmes idées sont encore plus naïvement exprimées : c'est Homère lui-même qui parle ainsi au poète — je veux dire à La Motte :

« Homme j'eus l'humaine faiblesse ;
Un encens superstitieux,
Au lieu de m'honorer, me blesse :
Choisis, tout n'est pas précieux.
A quelque prix que ce puisse être,
Sauve-moi l'affront d'ennuyer. »
Homère m'a laissé sa Muse,
Et si mon orgueil ne m'abuse,
Je vais faire ce qu'il eût fait.

Les quelques rares critiques qui ont eu le courage de lire son *Iliade* trouvent que dans cette circonstance « son orgueil l'a abusé ».

2° Dans ses *Réflexions sur la critique* il reprend une idée que d'autres avaient développée avant lui. « Ne pouvons-nous pas soutenir modestement que les hommes de siècle en siècle ont acquis de nouvelles connaissances, que les richesses amassées par nos aïeux ont été accrues par nos pères, et qu'ayant hérité de leurs lumières et de leurs travaux nous serions en état, même avec un génie inférieur au leur, de faire mieux qu'ils n'ont fait? » C'est dans cette question du progrès, qui est posée ici, la confusion souvent signalée entre les lettres et les sciences.

3° J'arrive enfin à la partie la plus originale de ces *Réflexions*, celle où il réclame pour la critique avec beaucoup de force et de raison la liberté du jugement. Il faut en effet reconnaître que dans cette fameuse querelle, si les modernes se servaient souvent de pitoyables arguments, les anciens montraient dans leurs répliques plus d'enthousiasme que de goût. La Motte proteste contre une admiration qui, tout en étant sincère, avait l'air d'un parti pris et d'un préjugé. Il veut que l'on puisse, sans être traité de fat ou d'imbécile, discuter les titres même des plus illustres parmi les anciens. « Tous les égards sont dus à ceux avec qui nous vivons, et *nous ne devons rien aux autres que la vérité... Notre jugement est libre;* et si la raison ne nous a pas été donnée en vain, elle doit nous servir à *chercher le vrai* en toutes choses, à nous débarrasser des *préjugés* qui nous le cachent, et à nous y soumettre avec plaisir dès qu'il nous éclaire. » Il soutient ces mêmes idées dans plusieurs de ses odes :

Dépouillons ces respects serviles
Que l'on rend aux siècles passés. (*L'Émulation.*)
C'est le beau seul que je respecte,
Et non l'autorité suspecte
Ni des grands noms ni des vieux temps. (*La Nouveauté.*)

Je ne prétends pas que La Motte ait toujours fait de son jugement un usage bien éclairé; mais il était bon que la liberté de la critique fût nettement posée comme un principe indiscutable.

Conclusion. — Tel fut La Motte : médiocre poète, malgré ses nombreux volumes de poésie et le succès d'*Inès de Castro*; médiocre philosophe, malgré ses prétentions et le jugement de

ses contemporains[1]; mais bon écrivain en prose, comme son ami Fontenelle, dont il n'a pas la valeur scientifique. Car il fut uniquement un littérateur, ayant le désir de la nouveauté, plus épris de la vérité et de l'*utile beau* que de la véritable beauté. S'il est un des précurseurs du XVIIIe siècle, c'est par son peu de goût pour l'art et la poésie, par son inintelligence complète de l'antiquité. A une époque où l'on fait la guerre à tous les préjugés, il se charge, lui, de secouer les préjugés littéraires. Il fut comme l'enfant terrible de son parti. Son tort fut, en jugeant les anciens, de trop se placer au point de vue moderne, philosophique, qui ne pouvait pas être celui d'Homère; de ne rien comprendre à la valeur de la forme poétique prise en elle-même; de ne voir dans une œuvre d'art que ce qui n'échappe pas à l'exacte raison. Son mérite fut d'oser dire avec franchise ce qu'il pensait et ce que beaucoup pensaient avec lui; de combattre l'opinion générale quand elle lui paraissait fausse; de lutter contre les préjugés les plus enracinés; d'apporter dans sa critique non seulement plus d'une fois du bon sens et de la finesse, mais toujours de la loyauté, de l'urbanité et de la courtoisie; en un mot d'avoir appliqué le libre examen aux théories littéraires, comme d'autres l'avaient appliqué ou allaient l'appliquer aux théories historiques, philosophiques ou religieuses. C'est par là qu'il est, si l'on veut, vraiment philosophe.

III. — Bayle.

L'homme. — Voici le véritable précurseur du XVIIIe siècle. L'homme est sympathique, l'œuvre est colossale, si l'on songe qu'elle contient en germe tout le siècle suivant et que ce contemporain de Bossuet a déjà les idées de Voltaire.

Pierre Bayle naquit en 1647 au Carlat, d'un ministre calviniste; en 1669, à Toulouse, il est converti au catholicisme par les jésuites; dix-sept mois après, le 21 août 1670, il redevient pro-

1. Voir Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII, et le *Catalogue*; Mme de Lambert; Trublet; Fontenelle, dans le discours prononcé en recevant l'évêque de Luçon. Voltaire l'appelle « philosophe et poète »; Mme de Lambert, « philosophe profond »; Trublet, « *esprit universel, esprit de premier ordre* »; pour Fontenelle, « on n'eût pas facilement découvert de quoi il était incapable ».

testant. Banni comme relaps d'après les Déclarations de 1663 et 1665, il quitte la France à l'âge de vingt-trois ans. Nous le trouvons à Coppet, précepteur des enfants du comte de Dhona, en 1674 à Rouen, en 1675 à Sedan comme professeur de philosophie. L'académie de Sedan étant supprimée en 1681, il va à Rotterdam, où l'on crée pour lui une chaire de philosophie et d'histoire. C'est là qu'il séjournera jusqu'à sa mort (1706) ; c'est là qu'il écrira tous ses ouvrages[1]. Il est hors de France ; il est en pays protestant ; il est libre, ou tout au moins plus libre qu'en pays catholique. Cependant là même il eut des démêlés avec le ministre protestant Jurieu. Il s'était permis de le railler pour avoir gravement prédit pour 1689 la fin des persécutions religieuses[2]. Jurieu le dénonça aux magistrats qui le destituèrent (1693) et lui enlevèrent même le droit de donner des leçons particulières. Un autre aurait été désespéré : Bayle redoubla d'ardeur pour le travail.

C'est que c'était un vrai sage, un vrai philosophe, modeste, honnête, sans vanité, sans passion, complètement désintéressé, amoureux de l'étude, prudent dans sa conduite, modéré en tout, conservateur en politique, ne cherchant pas le bruit, ne visant pas à mener le monde ni à exercer une influence immédiate. Il nous dit lui-même de quelle façon il a vécu : « Divertissements, parties de plaisir, jeux, collations, voyages à la campagne, visites et telles autres récréations, nécessaires à quantité de gens d'étude, ne sont pas mon fait ; je n'y perds point de temps. Je n'en perds point aux soins domestiques, ni à briguer quoi que ce soit, ni à des sollicitations, ni à telles autres affaires. J'ai été heureusement délivré de plusieurs occupations qui ne m'étaient guère agréables[3], et j'ai eu le plus grand et le plus charmant loisir qu'un homme de lettres puisse souhaiter. Avec cela un homme de lettres va loin en peu d'an-

1. 1682, *Pensées sur les comètes.* — 1682, *Critique générale de l'hist. du calvinis. du P. Maimbourg.* — 1685, *Nouvelles lettres critiques.* — 1684-1687, *Nouvelles de la république des lettres.* — 1685, *France toute catholique sous Louis le Grand.* — 1686, *Commentaire philosophique sur le « Compelle intrare ».* — 1690, *Avis aux réfugiés.* (Bayle a déclaré ne pas en être l'auteur.) — 1696-1697, *Dictionnaire historique et critique.* — 1704, *Réponse aux questions d'un provincial.*

2. Y a-t-il des raisons plus intimes à cette inimitié? Sainte-Beuve a écrit dans une note : « Bayle a-t-il été l'amant de Mme Jurieu, comme l'ont dit les malins? Grande question sur laquelle les avis sont partagés. »

3. Voilà comment il se plaint de sa destitution.

nées; son ouvrage peut croître notablement de jour en jour, sans qu'on s'y comporte négligemment[1]. » Ce sage était à la fois érudit, humaniste, philosophe, controversiste, historien. Ce philosophe était très hardi dans ses pensées : il est presque le père de la *libre pensée*, dans le sens le plus élevé du mot; il a combattu le *dogmatisme* et l'*intolérance*; il a défendu la seule chose peut-être qui vaille la peine d'être défendue en ce monde, la *liberté de conscience*.

L'érudit et l'homme de lettres. — Il y a deux hommes dans Bayle : l'érudit du XVIe siècle et le polémiste du XVIIIe. Bayle se serait peut-être contenté d'être un érudit, si les circonstances n'avaient éveillé en lui le polémiste et n'en avaient fait le défenseur d'une grande cause.

Si quelqu'un n'appartient pas au XVIIe siècle (son siècle cependant), c'est bien lui : il ne lui appartient ni par la forme ni par les idées. Il a au contraire, du XVIe siècle, l'abondance, le désordre, les digressions sans fin, l'abus de l'érudition, le goût des anecdotes et des futilités historiques. Il se soucie fort peu de l'ordre, de l'harmonie et de la beauté. Il s'occupe peu de littérature et d'art. Sur ces questions il n'aime pas à se prononcer; il emploie fréquemment les formules *on dit*, *plusieurs personnes assurent*. Entre les contempteurs et les admirateurs d'Homère il hésite : « Je me garderai bien de dire qui sont ceux qui ont le goût dépravé. » Il ne croit pas qu'il y ait une beauté une et absolue. « La beauté n'est qu'un jeu de notre imagination qui change selon les pays et selon les siècles. » Entre Pradon et Racine il ne se prononce pas. L'*Hippolyte* de Racine et celui de Pradon lui paraissent « deux tragédies très achevées ». — « Je ne voyais dans les livres, dit-il quelque part, que ce qui pouvait les faire valoir : leurs défauts m'échappaient. » Aussi lui-même manque-t-il d'art dans la composition de ses ouvrages et dans son style. On trouve tout dans son *Dictionnaire*, excepté quelquefois ce qu'on y cherche. Son style est, quoi qu'on en ait dit, médiocre; il manque d'éclat et de mouvement; il est lent, lourd, embarrassé. Il le reconnaît lui-même. Son style, dit-il, « est assez négligé; il n'est pas exempt de termes impropres et qui vieillis-

1. *Préface* de la 1re édition de son *Dictionnaire*.

sent, ni peut-être même de barbarismes; je l'avoue, je suis là-dessus presque sans scrupules. Mais je suis scrupuleux jusqu'à la superstition sur d'autres choses plus fatigantes. » Et il ajoute en note : « Comme d'éviter les équivoques, les vers et l'emploi dans la même période d'un *on*, d'un *il*, de *pour*, de *dans*, etc., avec différents rapports... » Ces scrupules ne rendent pas son style plus léger ni plus aimable. C'est qu'en effet Bayle n'est pas un écrivain, c'est avant tout un érudit.

Sainte-Beuve, préoccupé de se chercher un ancêtre — et certes il n'en avait pas besoin, — a étrangement diminué Bayle, en laissant de côté son importance philosophique, en faisant de l'auteur du *Dictionnaire* le type du génie critique tel qu'il le comprend « dans son empressement discursif, dans sa curiosité affamée, dans sa sagacité pénétrante, dans sa versatilité perpétuelle et son appropriation à chaque chose : ce génie, selon nous, ajoute-t-il, domine même son rôle philosophique et cette mission morale qu'il a remplie. Une des conditions du génie critique dans la plénitude où Bayle nous le représente, c'est de n'avoir pas d'art à soi, de style. Voltaire avait de plus son fanatisme philosophique, sa passion qui faussait sa critique. Le bon Bayle n'avait rien de semblable. De passion aucune : l'équilibre même; une parfaite idée de la profonde bizarrerie du cœur et de l'esprit humain, et que tout est possible et que rien n'est sûr. » Sainte-Beuve se retrouvait avec plaisir dans le critique qui voulait « connaître jusqu'aux moindres particularités des grands hommes » ; qui aimait « à faire des courses sur toutes sortes d'auteurs ». Ce portrait n'est pas faux, mais il est incomplet : et pour nous le vrai Bayle n'est pas dans le prédécesseur de Sainte-Beuve.

Scepticisme et esprit critique. — A ses premières études et aussi à son tour d'esprit, Bayle dut son goût prononcé pour la dialectique; à son érudition et à sa probité naturelle, il dut son peu de respect pour la tradition et les préjugés, son absence de parti pris, son impartialité, son esprit critique, ce qu'on appelle quelquefois son scepticisme. Ces qualités suffisent pour faire un érudit, un historien et, sinon un philosophe, du moins un historien de la philosophie. A la fin de sa vie (en nov.-1706) il se déclare « dégoûté de ce qui n'est pas matière de raisonne-

ment ». C'est qu'en effet il a toujours excellé dans la dialectique : mais il n'a jamais été le sectateur d'une philosophie particulière. « Je suis, disait-il, un philosophe sans entêtement et qui regarde Aristote, Épicure, Descartes comme des inventeurs de conjectures, que l'on suit ou que l'on quitte, selon que l'on veut chercher plutôt un tel qu'un tel *amusement d'esprit.* » De plus il ne détestait pas le paradoxe et avait le goût de la contradiction. « Le vrai moyen de faire écrire utilement M. Bayle, disait malignement Leibnitz, ce serait de l'attaquer lorsqu'il dit des choses bonnes et vraies; car ce serait le moyen de le piquer pour continuer. Au lieu qu'il ne faudrait pas l'attaquer quand il en dit de mauvaises; car cela l'engagerait à en dire d'autres aussi mauvaises pour soutenir les premières. » On pourrait facilement faire de lui le type du sceptique. Il n'a pas en effet de système arrêté; il s'efforce de séparer la foi de la raison; il semble ne nous laisser le choix qu'entre le catholicisme le plus étroit et le scepticisme absolu; il montre alternativement le faible de la théologie et le faible de la raison; il semble douter non seulement de la théologie et de la religion, mais même de la philosophie et de l'histoire. Il ne croit pas non plus à la bonté de l'homme. « L'homme est un animal incorrigible; il est aujourd'hui aussi méchant qu'aux premiers siècles. » Aux prétendues lois historiques, Providence ou Fatalité, il répond : « Il tient à peu de chose que les plus grands événements ne soient changés. » D'autre part il écrit à un ami le billet suivant : « Je meurs en *philosophe chrétien* persuadé et pénétré de la miséricorde divine. » Ne voyons pas dans ces opinions différentes le désir de s'amuser, d'étonner, de contredire : voyons-y surtout son horreur du dogmatisme et son amour de la vérité.

Car Bayle a aimé la vérité, et non pas seulement la dialectique. Il l'a aimée dans le domaine de l'histoire. Un des premiers il a fait un principe de l'impartialité historique. Il est défiant, il respecte peu la tradition, nullement les préjugés. Il a la haine du mensonge et de l'injustice. Lui, un protestant, il exprime des doutes sur la part des Jésuites à l'assassinat de Henri IV. Car, dit-il, « *il n'y a point de documents à alléguer; aussi un historien n'a rien à dire; car il doit prouver ce qu'il avance* ». Ce n'est pas là de l'indifférence ou du scepticisme : c'est de la pro-

bité; c'est le véritable esprit critique, supérieur, ce qui est presque héroïque, aux rancunes religieuses. La vérité il l'a aimée dans le domaine philosophique et religieux. S'il ne l'atteint pas (et qui peut se vanter de l'atteindre?), il fait preuve au moins d'impartialité. Dans les livres qui touchent à la religion il promet de faire « plutôt le métier de rapporteur que celui de juge ». Il déclare à plusieurs reprises qu'il n'examinera pas, pour faire l'éloge de quelqu'un, à quelle religion il appartient.

Il y a bien, il est vrai, dans sa méthode une certaine prudence pleine d'adresse et de sous-entendus. Il n'attaque pas les hommes ni même les idées avec une franchise brutale. Il aime mieux procéder par allusion. Il expose le pour et le contre, ce qui convient fort bien à son érudition et à son tempérament; il laisse le lecteur juge de la question; il n'essaie pas de lui faire violence et de le séduire par son esprit ou de l'entraîner par son éloquence; mais il le laisse dans un état d'esprit plus enclin au doute qu'à la croyance. « Le lecteur saura, s'il lui plaît, qu'en rapportant ou les raisons ou les sentiments de M. Van Dale [1], *je n'ai pas prétendu déclarer que j'en étais persuadé*. J'agis en historien et non pas en homme qui adopte les sentiments des auteurs dont il parle. » A propos des païens, il n'hésite pas cependant à faire allusion à ce qui se passe chez les chrétiens. « Je m'étonne que M. Van Dale n'ait point parlé de certains fanatiques d'Angleterre que l'on assure écumer, rouler des yeux, trembler, et faire mille postures violentes, *lorsqu'ils s'imaginent ou veulent qu'on s'imagine que l'esprit de Dieu descend sur eux.* » En attaquant la tradition il a même l'air de prendre les intérêts de l'Église. « Il serait indigne du nom chrétien d'appuyer la plus sainte et la plus auguste de toutes les vérités sur une tradition erronée. Cela serait aussi d'une dangereuse conséquence... Ainsi *c'est rendre plus de service qu'on ne pense à la religion* que de réfuter les faussetés qui semblent la favoriser. Les Pères de l'ancienne Église n'ont pas été assez délicats sur le choix des preuves... C'est à nous qui vivons dans un siècle plus éclairé à séparer le bon grain d'avec la paille, je veux dire à renoncer aux fausses raisons pour ne nous attacher qu'aux preuves solides

1. *Deux dissertations sur les oracles des païens.* (*Nouvelles de la République des lettres*, 1er numéro, mars 1684.)

de la religion chrétienne que nous avons en abondance. » Et il a peut-être raison : mais je crois bien que la religion se passerait de pareils défenseurs. N'oublions pas cependant que dans ce même article Bayle a dit excellemment : « *Il n'y a point de prescription contre la vérité : les erreurs pour être vieilles n'en sont pas meilleures.* » Ce ne sont pas là paroles d'un sceptique, mais d'un esprit honnête et libre, qui recherche avant tout la vérité, qui est conduit au doute par l'érudition et non par l'ignorance, et qui sera tout prêt à attaquer le dogmatisme, quand le dogmatisme se fera persécuteur.

Tel est le scepticisme de Bayle ; telles sont, pour ainsi dire, les origines *psychologiques* de sa libre pensée, ou, comme on disait alors, de son libertinage ; nous allons en rechercher les origines *historiques*.

Origines historiques du libertinage de Bayle. — Bayle n'est pas, comme le disait Joseph de Maistre, « le père de l'incrédulité moderne ». Il l'a plutôt recueillie des mains de ses prédécesseurs et transmise aux philosophes du XVIIIe siècle. L'incrédulité en effet ou la libre pensée apparaît dans les temps modernes avec la Renaissance, en Italie au XIVe siècle, en France à la fin du XVe ; elle se développe au XVIe et n'est pas étouffée le moins du monde par le despotisme théologique du XVIIe. Est-il besoin de citer les noms de tous ces libertins, athées ou déistes, qui vont de Vanini et Théophile à la société du Temple? Des Yveteaux, Naudé, Guy Patin, La Motte le Vayer, Bussy-Rabutin, Cyrano, Gassendi, Chapelle, Bernier sont les plus connus. Le Grand Condé, Anne de Gonzague, Saint-Evremond, de Retz, La Rochefoucauld furent atteints eux aussi par le libertinage. Molière et La Fontaine en ont été fortement soupçonnés. Certains sont appelés libertins uniquement à cause de leurs mœurs relâchées : je les laisse de côté. D'autres avec des apparences de foi ont favorisé par leurs écrits les progrès du libertinage. Montaigne fait profession de foi catholique, et ses *Essais* deviennent cependant le *livre cabalistique* des libertins. Charron a des tendances épicuriennes et naturalistes ; Gassendi est à la fois prêtre chrétien et apologiste d'Épicure. Les libertins du XVIIe siècle admirent en général Montaigne et Épicure ; leur philosophie est une espèce de naturalisme. Ils sont une minorité sans doute ; néanmoins

leur nombre paraît redoutable aux prédicateurs [1] qui en sont alarmés, aux théologiens qui essaient de combattre et de renverser leurs théories. Le P. Garasse écrit en 1623 *la Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels, contenant plusieurs maximes pernicieuses à l'État, à la religion et aux bonnes mœurs, combattue et renversée*; le P. Mersenne, d'après lequel il y avait à Paris trente mille athées, faisait paraître l'année suivante l'*Impiété des déistes, athées et libertins de ce temps combattue et renversée de point en point par raisons tirées de la philosophie et de la théologie.*

On voit que les philosophes du XVIIIe siècle ont des ancêtres non seulement au XVIe, mais plus près d'eux au XVIIe; qu'il n'y a pas à proprement parler de solution de continuité entre l'incrédulité du XVIe siècle et celle du XVIIIe. Peut-être « les libertins ont-ils accompli une œuvre dont ils n'avaient pas conscience [2] ». Néanmoins « la tâche du XVIIIe siècle eût été impossible si toute une série d'esprits, libres à des degrés divers, n'eussent, durant tout le XVIIe siècle, perpétué en le modifiant le génie du XVIe [3] ».

Bayle novateur et précurseur du XVIIIe siècle. — Voici maintenant ce qui fait la grandeur de Bayle, ou tout au moins de l'œuvre accomplie par lui. Il ne doute pas uniquement pour le plaisir de douter; il poursuit un but très noble et très élevé : *la liberté de conscience*. Ses arguments, dit-on, peuvent mener à l'impiété, à l'athéisme; ce n'est pas sûr; mais il est sûr qu'ils nous éloignent du *dogmatisme persécuteur* et nous rapprochent de la *tolérance*.

Pourquoi en effet « ce fâcheux questionneur », comme il s'appelle lui-même, montre-t-il les dissidences des théologiens et des papes? Pourquoi soutient-il [4] que beaucoup d'athées ont été de fort honnêtes gens; qu'une « société d'athées pourrait vivre moralement »; que « l'idolâtrie est pour le moins aussi abominable que l'athéisme »; « que l'athéisme ne conduit pas nécessairement à la corruption des mœurs »; que « la religion n'est pas un frein

1. Bossuet, *Sermon pour le 2e dimanche de l'Avent*, 6 déc. 1665. *Oraison funèbre de la Princesse Palatine* (1685). — Fénelon, *Sermon pour l'Épiphanie* (6 janv. 1685).
2. Perrens, *Les libertins au XVIIe siècle*, p. 394.
3. *Id.*, p. 395.
4. *Pensées diverses sur les comètes* (1682).

capable de retenir nos passions » ; qu'on peut être à la fois très dévot et très scélérat ; qu'il n'y a de certitude absolue sur aucun point ; que la morale doit être séparée de la philosophie et de la théologie ? Pour combattre le dogmatisme, le fanatisme, l'intolérance. Il a peut-être tort, au point de vue métaphysique, de vouloir rendre la morale indépendante de la philosophie et du dogme religieux ; au point de vue moral, de ne pas voir les bienfaits de la religion[1]. Songez seulement qu'il écrivait la veille ou le lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes ! Mais il a certainement raison de défendre la liberté de penser, la liberté de conscience pour tous, hérétiques, musulmans, juifs, païens, athées, même de revendiquer le droit à l'erreur.

Pouvons-nous aller plus loin et soutenir que Bayle en est arrivé à l'athéisme ? Je ne le crois pas. Son éloge des athées, ses attaques contre la religion, sont autant d'arguments en faveur de la grande cause qu'il défend. Cependant il affirme l'immutabilité des lois de la nature[2], — ce qui est incompatible avec l'idée de la Providence chrétienne ; et par là il se rapproche du XVIIIe siècle.

Son influence. — Son influence a été immense ; et certes ni lui ni ses contemporains ne se doutaient que, de tous les écrivains du XVIIe siècle, c'était l'auteur des *Pensées sur la comète* qui annonçait et préparait l'avenir[3]. Voltaire, Diderot, d'Alembert, La Mettrie, Helvétius, d'Holbach s'inspirent de lui. Voltaire en parle avec enthousiasme[4]. Il lui doit beaucoup en effet et ne se montre pas ingrat. L'*Encyclopédie* n'est pas autre chose qu'une édition revue et augmentée du *Dictionnaire* de Bayle. Ce fameux *Dictionnaire* est l'arsenal où tous les philosophes du siècle viennent chercher leurs armes de combat. On y puise le scepticisme, le déisme, l'athéisme même, l'esprit

1. Dans la *France toute catholique sous le règne de Louis XIV* (1686) il écrit : « Les moines et les prêtres sont une gangrène qui ronge toujours et qui chasse du fond de l'âme toute sorte d'équité et d'honnêteté naturelle pour y introduire à la place la mauvaise foi et la cruauté ». Il soutient que les religions positives sont chose pernicieuse.

2. « *Il n'y a rien de plus digne de la grandeur de Dieu que de maintenir les lois générales.* » (*Pensées diverses sur les comètes.*)

3. C'est bien un précurseur : son premier ouvrage est de 1682, antérieur d'un an aux *Lettres sur la Tolérance* de Locke.

4. *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII : *Catalogue des écrivains français* ; *Lettre* au P. Tournemine, 1735, où il dit de Bayle : « *C'était une âme divine* ».

critique et l'horreur du fanatisme religieux. On continue, avec plus de violence et de passion, la guerre qu'il avait engagée contre le principe d'autorité et en faveur de la liberté de conscience. Il n'y a pas jusqu'à certains défauts de Bayle, comme un goût fâcheux pour le cynisme de l'expression et pour l'obscénité, qui ne se rencontrent au XVIIIe siècle.

Cependant on se sépare de lui sur certaines questions très importantes qu'il est nécessaire d'indiquer. Bayle n'acceptait aucune autorité, pas même celle de la raison; il ne croyait ni au progrès ni à la bonté originelle de l'homme[1]; il avait fort peu de connaissances scientifiques. Or le XVIIIe siècle fera de la raison une idole, ne doutera ni du progrès, ni de la bonté de l'homme, remplacera la foi religieuse par la foi scientifique. Bayle, si modeste, si pacifique, si ennemi du bruit et de la réclame, ne se serait certainement pas reconnu chez ces philosophes superbes et passionnés, qui croyaient à l'infaillibilité de la raison et remplaçaient le dogmatisme théologique par le dogmatisme scientifique.

Quoi qu'il en soit, il a fait en son temps son œuvre, et une œuvre que je crois bonne. On ne le lit plus guère aujourd'hui. Il ne faut pas s'en plaindre : toutes ses idées ont été reprises par d'autres qui les ont défendues avec plus d'éclat; toutes celles qui étaient justes sont entrées grâce à eux dans la conscience universelle. Il ne faut pas s'en étonner : Bayle n'était pas un bon écrivain; « sa manière d'écrire est trop souvent diffuse, lâche, incorrecte et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse[2] »; et la beauté de la forme fait plus pour l'immortalité d'un écrivain que l'originalité des idées. Buffon a dit vrai; et son observation explique pourquoi on se contente de feuilleter Bayle, pourquoi on ne prend même plus la peine de parcourir les nombreux mémoires de l'abbé de Saint-Pierre.

1. « Cette proposition : « *L'homme est incomparablement plus porté au mal qu'au bien...* », est aussi certaine qu'aucun principe métaphysique. » (*Nouvelles lettres critiques sur l'Hist. du calvinisme*, édit. de 1727. p. 248.) — « *N'a-t-il pas fallu que les lois divines et humaines refrénassent la nature? Et que serait devenu sans cela le genre humain? La nature est un état de maladie.* » (*Réponse aux questions d'un provincial*, éd. de 1727, p. 714.) Citations faites par M. Brunetière dans son article sur Bayle. Nous voilà plus près de Pascal que de Rousseau. C'est que Bayle a gardé, malgré la hardiesse de ses pensées, une forte empreinte de calvinisme.

2. Voltaire, *Catalogue des écrivains français*.

IV. — L'abbé de Saint-Pierre[1].

Sa vie et son caractère. — L'abbé de Saint-Pierre est une des physionomies les plus originales et les plus sympathiques du XVIII[e] siècle, figure de doux entêté qui passe sa vie à faire des rêves, oui, mais « des rêves d'un homme de bien », comme disait Dubois.

Né en 1658 d'une famille noble de basse Normandie, destiné de bonne heure à l'Église, élevé à Caen chez les Jésuites, il montre peu de goût pour les lettres, mais au contraire une grande ardeur pour la philosophie de Descartes. Dès 1678 sa vocation non pas de prêtre, mais d'apôtre, le pousse à commencer un *Projet pour diminuer le nombre des procès.* Les sciences l'attirent plus que la théologie. « L'habitude que j'avais prise de raisonner sur des idées claires ne me permit pas de raisonner longtemps sur la théologie. » C'est assez irrévérencieux : mais de tout temps notre abbé a été le plus sincère, le plus naïf des hommes. Riche à la mort de son père de dix-huit cents livres de rente, il part pour Paris (1686), emmène avec lui son ami Varignon, plus tard célèbre géomètre, à qui il cède trois cents livres de rente pour l'avoir près de lui. « Il avait ainsi un disputeur de profession à ses gages. » Avide de sciences, il suit des cours d'anatomie, de physique. « Je me plaisais à cette étude, nous raconte-t-il ; mais une pensée de Pascal me fit estimer davantage l'étude de la morale, et ensuite la comparaison de l'utilité des bons livres de morale avec l'utilité des bons règlements et des bons établissements me fit préférer l'étude de la science du gouvernement. » Remarquez la marche de sa pensée : ce rêveur s'éloigne de la spéculation pour travailler au bien public. Il délaisse la théologie pour les sciences, les sciences pour la morale, la morale elle-même pour l'étude de la politique.

1. Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre, né le 18 février 1658 à Saint-Pierre-Église en Normandie, part pour Paris (1686), fréquente chez M[me] de La Fayette, puis chez la marquise de Lambert, entre à l'Académie en 1695, devient en 1702 aumônier de Madame, mère du futur Régent, et par elle abbé de Tiron, publie son *Projet de paix perpétuelle* (1713-1717), le *Discours sur la Polysynodie* (1718), qui le fait expulser de l'Académie, devient membre du club de l'*Entre-Sol* (1724) qui est fermé en 1731. Il meurt le 29 avril 1743.

Pendant ce temps « il court après les hommes célèbres », se lie avec Fontenelle, est présenté par Segrais chez Mme de La Fayette, cultive Nicole, va consulter Malebranche, fréquente le salon de Mme de Lambert, « qui a fait, disait d'Argenson, la moitié de nos académiciens actuels ». Aussi entre-t-il à l'Académie en 1695, quoiqu'il n'eût encore rien publié. Nous verrons qu'on l'en fera sortir, quand il aura publié quelque chose. Vers cette même année il devient aumônier de Madame, mère du futur Régent. « En prenant une charge à la cour, je n'ai fait qu'acheter une petite loge pour voir de plus près ces acteurs qui jouent souvent sans le savoir sur le théâtre du monde des rôles très importants au reste des sujets. Je vois jouer tout à mon aise les premiers rôles et je les vois d'autant mieux que je n'en joue aucun, que je vais partout et que l'on ne me remarque nulle part. » (Lettre à Mme de Lambert du 4 janvier 1697.) Il ne se déplaît pas à Versailles : il observe et réfléchit. De ces réflexions sortiront la plupart de ses *Projets*. Rappelons-nous qu'il a vécu à la cour à la fin du règne de Louis XIV, qu'il a accompagné l'abbé de Polignac au congrès d'Utrecht : et nous ne nous étonnerons pas qu'il ait cherché les moyens d'assurer une paix perpétuelle et de perfectionner le gouvernement. De là son *Projet de paix perpétuelle* (1713-1717), qui fut le plus beau de ses rêves, et le *Discours sur la Polysynodie* (1718), qui le fit expulser de l'Académie française, non parce qu'il démontrait « que la pluralité des conseils était la forme de ministère la plus avantageuse pour un roi et pour son royaume », mais parce qu'il se permettait de juger sévèrement Louis XIV, envers qui déjà il s'était montré peu respectueux dans un précédent traité [1]. Il refusait d'appeler Louis le Grand le roi qui, d'après lui, méritait seulement le surnom de Louis le Puissant ou le Redoutable. L'abbé ne se rendait pas compte de l'énormité de son crime : avec un courage digne d'éloge il persista dans son opinion ; aussi, après un violent réquisitoire du cardinal de Polignac, fut-il exclu de l'Académie; il n'eut qu'une voix pour lui, celle de Fontenelle. Heureusement vers cette époque (1720) s'ouvrait le club de l'*Entre-Sol* [2], sorte d'Académie politique dont

1. *Sur l'établissement d'une taille proportionnelle.*
2. Fondé par un certain abbé Alary, dans un entre-sol de l'hôtel du président

il fut le membre le plus actif. On s'y réunissait pour discuter ou pour écouter des Mémoires. Toutes ces discussions politiques ne plaisaient pas à l'autorité. L'abbé de Saint-Pierre compromettait l'*Entre-Sol*, comme il avait failli compromettre l'Académie française. Il était traité par Fleury de « politique triste et désastreux ». Le club fut fermé en 1731.

Il ne faut pas croire que ce politique « triste et désastreux » ait passé dans la tristesse les dernières années de sa vie. Loin de là : il continua à écrire des mémoires, à rédiger des annales politiques, à défendre ses innombrables projets; mais en même temps il était très répandu dans le monde, quoiqu'il ne fût pas un causeur bien spirituel. Mme Dupin l'attirait chez elle. « Elle était, écrit Rousseau dans ses *Confessions*, une des trois ou quatre jolies femmes de Paris dont le vieil abbé de Saint-Pierre avait été l'enfant gâté. Elle conservait pour la mémoire du bonhomme un respect et une affection qui faisaient honneur à tous deux [1]. » Ce sage mourut en 1743, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Le dernier mot qu'il prononça fut : « Espérance ». Il avait vécu parfaitement heureux, ne rêvant, ne désirant, ne poursuivant que le bien de l'humanité.

Religion, philosophie, morale. — Cet abbé, le meilleur des hommes, n'est pas précisément très orthodoxe. Sa fin calme et stoïque ne fut pas, dit-on, celle d'un croyant. Non seulement il n'a pas l'esprit ecclésiastique, mais il n'a pas l'esprit religieux; il n'a pas du tout le sens du merveilleux. On n'a pour s'en assurer qu'à lire son *Discours contre le mahométisme*. Avec une audace tranquille, il regarde la naissance d'une religion nouvelle comme un phénomène naturel, dont il analyse avec pénétration les causes purement naturelles. L'auteur a-t-il songé que ces mêmes arguments pourraient servir contre la religion chrétienne? Voltaire en est persuadé; il regarde ce *Discours* comme une *allégorie*. Ce procédé de l'allégorie ou de l'allusion est cher à l'auteur de *Mahomet* : il n'est pas dans les habitudes

Hénault, place Vendôme; on s'y réunissait le samedi de cinq heures à huit heures.

1. Rousseau, chargé de retoucher et de populariser les œuvres de l'abbé de Saint-Pierre, y renonça. Il se contenta d'abréger le *Traité de la Paix perpétuelle* et *la Polysynodie*. « Après quelque essai de ce travail, dit-il, je vis qu'il ne m'était pas propre et que je n'y réussirais pas. »

de l'abbé, le plus franc et le plus maladroit des publicistes. Quoi qu'il en soit, il ne croit pas plus que Voltaire aux miracles et aux prodiges. C'est ce qu'il nous montre encore dans l'*Explication physique d'une apparition*. Avouons-le : même quand il parle du christianisme, il n'a pas l'air d'en considérer la *vérité*, mais seulement l'*utilité*. Les prêtres devraient s'occuper non du dogme, mais de la morale ; les missionnaires devraient s'abstenir de prêcher les mystères, ils feraient plus sagement de s'en tenir à la religion naturelle. Nous avons plutôt affaire à un philosophe qu'à un prêtre. Ce philosophe est un cartésien. Il admire Descartes, parce qu'il nous a appris à raisonner. Il ne se pique pas d'être un profond métaphysicien. Il admet Dieu et ses attributs sans discussion. Il apprécie fort le dogme de l'immortalité de l'âme « *parce qu'il lui paraît de tous le plus utile* » « Il est bon d'avoir le sentiment agréable que produit la grande espérance d'un grand bonheur futur et peu éloigné. » Il faut être « un espérant passionné ». Nous avons déjà vu plusieurs fois le mot d'utilité. C'est qu'en effet la philosophie de notre abbé est la philosophie utilitaire. « Il a aperçu et exposé avant Bentham, dit un économiste [1], cette grande vérité qui sert de base à la *morale utilitaire*, savoir que chacun doit pratiquer la justice, parce que c'est non seulement son devoir, mais son intérêt. » Cette théorie, peut-être juste, mais en tout cas froide et brutale, ne lui suffit pas. Aussi à la *justice* joint-il la *bienfaisance*. « Ne faites point contre un autre ce que vous ne voudriez pas qu'il fît contre vous. Faites pour un autre ce que vous voudriez qu'il fît pour vous. Voilà le conseil de la bienfaisance religieuse, de la religion naturelle et raisonnable et de la religion chrétienne. » Le bon abbé est enchanté lorsqu'il peut joindre justice, intérêt et bienfaisance, lorsqu'il peut appuyer ses préceptes à la fois sur la religion naturelle et sur la religion chrétienne.

Un seul but : l'utilité publique. — Il est très facile de ramener à l'unité les très nombreux projets de l'abbé : car ils sont tous inspirés uniquement par le principe de l'utilité. C'est de là que viennent les plus généreuses de ses idées et aussi les plus chimériques de ses rêves. La plupart des idées qu'il déve-

1. De Molinari, *L'abbé de Saint-Pierre*, p. 247.

loppe sont justes; elles étaient même originales il y a cent cinquante ans; si elles nous paraissent banales aujourd'hui, c'est qu'elles ont été réalisées. Du reste le titre seul de ses projets ou mémoires est le plus souvent une indication suffisante du but poursuivi par l'auteur[1]. Avant de nous occuper de son *Projet de paix perpétuelle* et de son *Discours sur la Polysynodie*, examinons ses idées sur l'histoire, l'éducation, la littérature et les beaux-arts. Nous verrons que quelques-unes sont fort originales, mais que toutes sont inspirées par l'utilité publique.

1° **Histoire.** — L'abbé s'est beaucoup occupé d'histoire. Lui-même a écrit entre autres ouvrages des *Annales politiques*, où il range par ordre chronologique les faits et surtout ses observations sur les faits de chaque année depuis 1658 jusqu'en 1739. C'est le plus intéressant, le plus facile à lire de ses ouvrages, à la fois critique très vive du gouvernement de Louis XIV et résumé de la plupart des idées développées dans ses mémoires ou projets. Il ne pouvait qu'être très dur pour Louis XIV, lui qui était partisan du bien public, de la paix, de l'économie. Il est impitoyable pour les fauteurs de guerres civiles, qu'ils s'appellent Condé ou Turenne; en revanche il prodigue les éloges à Colbert. L'ouvrage se termine par le mot souvent cité : *Paradis aux bienfaisants*.

Mais ce qu'il y a de plus piquant et de plus paradoxal dans son œuvre historique, c'est la classification des grands hommes suivant son principe utilitaire. Pour être *un grand homme* il faut être ou *un génie spéculatif*, appliqué soit à découvrir soit à démontrer des vérités utiles aux hommes, ou *un génie pratique* occupé du bonheur du genre humain. En dehors de ceux-là il n'y a que de faux grands hommes, des hommes simplement illustres. Alexandre n'est qu'illustre; César est un scélérat illustre. Henri IV est « un grand roi »; car il a mis fin aux guerres, aux persécutions, et a eu l'idée d'une diète européenne pour assurer la paix. Ces réflexions historiques ne sont certes

1. *Projet pour perfectionner le commerce en France. Projet pour rendre les chemins praticables en hiver. Mémoire pour l'établissement d'une taille proportionnelle ou taille tarifée. Projet pour rendre les titres honorables plus utiles au service du roi et de l'État. Projet pour perfectionner la médecine. Projet pour rendre les établissements des religieux plus parfaits. Observations politiques sur le célibat des prêtres. Projet pour faire cesser les disputes séditieuses des théologiens. Projet pour perfectionner l'éducation.*

pas un modèle pour les historiens, mais elles contiennent plus d'une fois d'excellentes leçons.

2° Éducation. — L'abbé est partisan de l'éducation publique, *la seule bonne*; il veut la donner même au Dauphin. Le but de l'éducation doit être de former le caractère, de faire acquérir les vertus qui doivent procurer le bonheur de la vie et les sciences qui peuvent être utiles; il faut donc laisser de côté les langues anciennes. L'éducation doit être une institution d'État avec un *bureau perpétuel de l'éducation*. Un des premiers il songe à développer l'instruction primaire et il comprend l'importance de l'éducation des filles.

Beaucoup de ces idées étaient non seulement neuves, mais excellentes; ce qui ne veut pas dire que tout nous plaise dans ces projets : trop de règlements minutieux, les lettres sacrifiées aux sciences, les langues mortes supprimées ou à peu près, comme inutiles; autant d'erreurs que nous ne nous attarderons pas à discuter, mais erreurs qui sont la conséquence nécessaire du principe posé par l'abbé. Ce principe nous paraît excellent dans tout ce qui touche à l'administration et à la politique, contestable dans l'éducation, presque ridicule dans les questions d'art et de littérature.

3° Littérature et beaux-arts. — Pas plus que le surnaturel le beau n'existe pour notre abbé. Il voit chez les écrivains et les artistes des forces perdues qu'il faut utiliser. Il faut demander aux œuvres *la plus grande utilité publique*. Voilà la vraie mesure de leur valeur, voilà le vrai *bibliomètre*. L'Académie, pour être plus utile à l'État, devrait écrire des biographies morales comme Plutarque, mieux que Plutarque. Ai-je besoin d'ajouter qu'il a le plus complet mépris pour la spéculation, l'érudition, les livres frivoles, comme romans, poésies, pièces de théâtre? A quoi tout cela sert-il? Nos auteurs dramatiques ne lui plaisent guère; il voudrait les perfectionner, « les raccommoder ».

Quant au style, il n'y a pour lui que deux catégories d'écrivains : les *discoureurs*, ceux qui parlent beaucoup pour ne rien prouver, et les *démontreurs*, ceux qui ne parlent jamais sans prouver. « Les hommes à imagination forte persuadent les ignorants par des *galimatias bien arrangés*. » Voilà pour l'élo-

quence. Il est naturellement parmi les *démontreurs*. Il fuit toute espèce d'ornements. Il s'en tient « à la sorte d'éloquence qui est propre aux géomètres ». Aussi a-t-il la réputation d'un détestable écrivain : ce qui n'est pas tout à fait exact. On pourrait en effet extraire du *Discours contre le mahométisme* ou des *Annales politiques* bon nombre de pages qui étonneraient par leur précision et leur netteté. Mais en général il est sec et plat ; surtout il est fatigant par sa prolixité, ses répétitions continuelles, ses divisions et subdivisions qui n'ajoutent pas toujours à la clarté de la pensée.

Il est encore plus dur pour les beaux-arts que pour la littérature : car le moyen d'utiliser tableaux et statues? Ce sont des « bagatelles coûteuses comme les pyramides d'Égypte ». A quoi bon « dépenser tant d'esprit pour des ouvrages si peu utiles au bonheur de la société »? Le développement des beaux-arts ne prouve qu'une chose, « le nombre des fainéants, leur goût pour la fainéantise, qui suffit à entretenir et à nourrir d'autres espèces de fainéants ». Il serait cruel d'insister.

« Projet de paix perpétuelle » et « Discours sur la Polysynodie ». — Voici les deux plus célèbres écrits de l'abbé de Saint-Pierre; le premier surtout a fait sa réputation. La guerre étant pour l'humanité le plus grand des fléaux, il cherche les moyens de la supprimer. Avec une obstination invincible il édifia son *Projet de paix perpétuelle*. Pour qu'il eût plus de crédit auprès des princes et des rois, il le mit sous le patronage de Henri IV. Deux volumes manuscrits avaient été communiqués au duc de Bourgogne; et l'élève de Fénelon avait approuvé le projet. Ils furent publiés en 1713. Un troisième volume parut en 1717[1]. Voici le titre complet de l'ouvrage : « Projet de traité pour rendre la paix perpétuelle entre les souverains chrétiens, pour maintenir toujours le commerce libre entre les nations, pour affermir beaucoup davantage les maisons souveraines sur le trône; *proposé* autrefois par Henri le Grand, roi de France, agréé par la reine Élisabeth, par Jacques Ier, roi d'Angleterre, son successeur, et par la plupart des autres potentats d'Europe: *éclairci* par M. l'abbé de

1. L'auteur fit lui-même en 1729 un abrégé de son grand ouvrage resserré en un volume.

Saint-Pierre. » Quels sont les moyens que l'abbé nous propose pour établir cet « arbitrage permanent » dont il considère l'invention comme « très salutaire », et pour remédier à ce qu'il appelle « l'état d'impolice et de non-arbitrage »? Ces moyens sont renfermés dans cinq articles fondamentaux dont voici les principales clauses : « Il y aura désormais entre les souverains d'Europe qui auront signé les cinq articles une alliance perpétuelle : 1° pour se procurer mutuellement durant tous les siècles à venir sûreté entière contre les grands malheurs des guerres étrangères; 2° contre les grands malheurs des guerres civiles. Or, pour faciliter la formation de cette alliance, ils sont convenus de prendre pour point fondamental la possession actuelle et l'exécution des derniers traités. » L'Europe ne sera plus qu'une grande confédération. Les confédérés renoncent pour jamais à la voie des armes. Des plénipotentiaires envoyés par chaque État termineront les différends.

Après ce Projet, celui auquel l'abbé tenait le plus était le projet pour perfectionner le gouvernement par la pluralité des conseils ou *polysynodie*. Il était bon d'après lui (et beaucoup de ses contemporains étaient de son avis) qu'un monarque fît discuter dans des assemblées les affaires de l'État et formât autant de conseils qu'il y avait d'affaires à traiter [1]. Comment former ces conseils? C'est ici qu'apparaît l'esprit original ou chimérique de notre auteur. Il faut établir une *Académie politique* de quarante membres qui se recrutent dans trois compagnies « d'étudiants politiques », composées à leur tour de trente membres chacune. Ces compagnies désignent chacune au pouvoir un candidat, et le pouvoir est tenu de prendre un des trois. Les conseils se recrutent dans cette académie. Le bon abbé était très fier de ce *scrutin perfectionné*, qu'il voulait appliquer à toutes les fonctions. C'était, d'après lui, « un excellent anthropomètre ». Je ne suis pas aussi sûr que lui que « ce système amènerait l'âge d'or »; mais on comprend qu'un esprit libre comme le sien, dégagé de tout préjugé, passionné pour le bien public, ait puisé dans le règne de Louis XIV l'horreur de la guerre et du despotisme [2].

1. Cette forme de ministère est à peu près celle que le Régent avait établie.
2. Et il n'est pas le seul! Ce qui donne d'autant plus de poids aux critiques

Conclusion. — Si l'on jugeait les écrivains uniquement sur leurs intentions l'abbé de Saint-Pierre mériterait d'occuper le premier rang. Nul ne fut plus honnête, plus désintéressé ; nul ne rechercha plus obstinément le bonheur de l'humanité. Jamais il n'écrivit une ligne dans un intérêt personnel. Son but unique était de faire triompher le bien et la justice, et d'améliorer la condition humaine. Par sa doctrine utilitaire il est l'ancêtre des économistes modernes, et comme eux il est disposé à s'occuper surtout du progrès matériel. N'a-t-il pas une excuse (à supposer qu'il en ait besoin) dans les effroyables misères de son temps? Nous avons vu et signalé des lacunes dans son esprit ; nous n'avons pu en trouver dans son cœur. C'est de lui, plutôt encore que de Bayle, qu'on aurait pu dire : « C'est une âme divine ». S'il ne fut pas toujours très orthodoxe, nul n'eut jamais une âme plus chrétienne. Il avait horreur de l'intolérance et des persécutions religieuses ; il souhaitait le paradis aux bienfaisants ; il inventait le beau mot de *bienfaisance*. « Depuis que j'ai vu, disait-il, que parmi les chrétiens on abusait du terme de charité dans la persécution que l'on faisait à ses ennemis,... j'ai cherché un terme qui ne fût point encore devenu équivoque parmi les hommes ; or j'espère que d'ici à longtemps on n'osera dire que c'est pour pratiquer la *bienfaisance* que l'on fait tout le mal que l'on peut à ceux qui ont le malheur d'être dans des opinions opposées aux nôtres. J'ai cherché un terme qui nous rappelât précisément l'idée de faire du bien aux autres, et je n'en ai point trouvé de plus propre pour me faire entendre que le terme de *bienfaisance* ; s'en servira qui voudra ; mais enfin il me

de notre abbé, c'est que nous les retrouvons chez beaucoup de ses contemporains. Je ne puis que signaler ici, l'espace me manquant pour apporter des preuves : Saint-Simon (*Mémoires*) ; Fénelon (*Télémaque*, *Dialogues des morts*, *Plans de gouvernement*, *Examen de la conscience d'un roi*, *Tables de Chaulnes*) ; Boisguillebert (*le Détail de la France sous le règne de Louis XIV*, 1695) ; Vauban (*Projet d'une dime royale*, 1707) ; Boulainvilliers (*État de la France*, 1727, *Abrégé chronologique*, 1733) ; Duguet (*l'Institution d'un prince*, 1739). Tous ces écrivains cherchent des moyens pour détruire la centralisation gouvernementale et administrative ; s'élèvent avec vivacité contre la lourdeur des impôts, le gaspillage de la cour, la longueur des guerres ; tous demandent plus de liberté, de justice et d'humanité. Il est possible que leurs plans de réforme fussent irréalisables ; mais ils sont l'indice d'un malaise profond, d'un mécontentement général. On voit que, si l'abbé de Saint-Pierre est un rêveur, il est en bonne et nombreuse compagnie. (Voir sur cette question J. Denis, *Politique de Fénelon*, Caen, 1868 ; *Politiques* (Fleuri, Saint-Simon, Boulainvilliers et Duguet), Caen, 1871 ; *Littérature politique de la Fronde*, Caen, 1892.)

fait entendre et n'est pas encore équivoque. » (*Projet pour rendre les sermons plus utiles.*)

Bienfaisance et progrès! Ces deux mots peuvent résumer la vie, les œuvres, les intentions et les projets de l'abbé de Saint-Pierre. Il n'appartenait en rien au XVIIe siècle: il en répudie les idées littéraires, politiques, religieuses. Il ne se contente pas d'annoncer le XVIIIe siècle; il le contient presque tout entier dans ce qu'il a de plus noble et de plus généreux. Il le dépasse même : et l'auteur du *Projet de la paix perpétuelle* se trouve être le précurseur même du XXe siècle.

BIBLIOGRAPHIE

Éditions. — **Fontenelle**, *Œuvres*, 11 vol., Paris, 1758-1766. — **La Motte**, *Œuvres*, 10 vol. en 11 tomes, Paris, Prault, 1754; *Paradoxes littéraires de La Motte*, éd. Jullien, Paris, 1859. — **Bayle**, *Œuvres diverses*, 4 vol. in-fol., La Haye, 1727-1731; *Dictionnaire historique et critique*, 5 vol. in-fol., Amsterdam, 1734; *Choix de la correspondance inédite de Bayle*, publ. par Gigas, Copenhague et Paris, 1890. — Abbé de **Saint-Pierre**, *Œuvres de morale et de politique*, 14 vol., Amsterdam, 1738-1740 [1]; *Annales politiques*, 1re éd., 1757, Londres, 1 vol. en 2 tomes.

Ouvrages à consulter. — SUR FONTENELLE : **Villemain**, *Tableau de la litt. franç. au XVIIIe siècle*, XIIIe leçon. — **Vinet**, *Hist. de la litt. franç. au XVIIIe siècle*, 2 vol., 1853. — **P. Albert**, *La litt. franç. au XVIIIe siècle*, 1874. — **Faguet**, *Dix-huitième siècle*, 1890. — **Brunetière**. *Études critiques*, 5e série (la Formation de l'idée de progrès), 1893.

SUR LA MOTTE : **Villemain**, ouv. cité, 2e leçon. — **Vinet**, ouv. cité. — **Rigault**, *Hist. de la querelle des anciens et des modernes*. 1859. — **P. Albert**, ouv. cité.

SUR BAYLE : **Sainte-Beuve**, *Portraits littéraires*, I, p. 364-388 (article daté de 1835). — **Lenient**, *Étude sur Bayle*, thèse, 1855. — **J. Denis**. *Sceptiques ou libertins de la première moitié du XVIIe siècle*, Caen, 1884; *Bayle et Jurieu*, Caen, 1886. — **Faguet**, ouv. cité. — **Picavet**, article BAYLE dans la *Grande Encyclopédie*. — **Brunetière**, *Études critiques*, 5e série (la Critique de Bayle). — **Perrens**, *Les libertins en France au XVIIe siècle*, 1896.

SUR L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE : **Villemain**, ouv. cité, XVe leçon. — **Molinari**, *L'abbé de Saint-Pierre*, 1857. — **Goumy**, *Étude sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Pierre*, 1859. — **P. Janet**, *Hist. de la ph. morale et politique dans l'antiquité et les temps modernes*, 2 vol., 1858. — **J. Barni**, *Hist. des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle*, 1865-1867, leçons IV-VI. — **P. Albert**, *Litt. franç. au XVIIIe siècle*. 1874.

1. Cette collection de projets, mémoires ou observations n'est pas cependant tout à fait complète : voir Quérard, *La France littéraire*.

CHAPITRE II

DAGUESSEAU, ROLLIN ET VAUVENARGUES[1]

Daguesseau, Rollin et Vauvenargues, c'est la vertu au parlement, dans l'université et à l'armée. Ces trois hommes, très différents par le genre de leurs travaux, ont cela de commun qu'ils honorent infiniment leur siècle par la pureté de leurs mœurs et la beauté de leur vie. Le XVIIIe siècle, en effet, si inférieur moralement au XVIIe, compte peu de caractères aussi droits que Daguesseau, aussi ingénus que Rollin, aussi fiers que Vauvenargues. Des trois, le premier, Daguesseau, est le plus rapproché du XVIIe siècle, non seulement par la date de sa naissance, mais par son idéal, à la fois littéraire et moral, obstinément tourné vers le passé; tandis que Vauvenargues, par la hardiesse de certaines maximes, annonce déjà le siècle de Voltaire : il est donc naturel de commencer cette étude par le magistrat, de la continuer par le professeur et de la finir par le moraliste.

I. — Daguesseau [2].

Sa famille et ses débuts dans la magistrature. — Daguesseau (c'est ainsi qu'il signait lui-même, bien que l'exer-

1. Par M. Louis Ducros, doyen de la Faculté des lettres d'Aix.
2. Daguesseau, né à Limoges en 1668, est nommé, à vingt-deux ans, avocat général au Parlement (1690), puis procureur général (1710). Il compose de 1698 à

cice de la magistrature lui eût conféré un titre de noblesse) était né en 1668 à Limoges. Il appartenait à une famille de parlementaires : son grand-père avait été président du Grand Conseil et premier président au parlement de Bordeaux; son père, Henri Aguesseau, conseiller au parlement de Metz, puis maître des requêtes au Conseil du Roi et enfin intendant du Limousin. Élève de Port-Royal, Henri Aguesseau avait puisé dans cette maison une piété profonde et une solide instruction qu'il transmit à son fils; ce savant et ce sage était d'ailleurs le plus modeste des hommes : « Tandis que les magistrats, dit Valincour, se faisaient un faux honneur de surpasser les financiers par le luxe de leurs équipages et par le nombre de leurs valets, il venait à Versailles avec un seul laquais et dans un petit carrosse gris, traîné par deux chevaux qui souvent avaient assez de peine à se traîner eux-mêmes. » Il convient d'ajouter à ce trait, et pour mieux comprendre le fils, le beau portrait que Saint-Simon nous a laissé de l'intendant Aguesseau : « Ce modèle de vertu, de piété, d'intégrité, d'exactitude dans toutes les grandes commissions de son état par où il avait passé, de douceur et de modestie qui allait jusqu'à l'humilité, représentait au naturel ces vénérables et savants magistrats de l'ancienne roche qui sont disparus avec lui... Sa femme était de la même trempe, avec beaucoup d'esprit. Il n'avait aucune pédanterie : la bonté et la justice semblaient sortir de son front. Son esprit était si juste et si précis que les lettres qu'il écrivait des lieux de ses différents emplois disaient tout sans qu'on ait jamais pu faire d'extraits de pas une. »

Dans cette noble famille de magistrats aimables et éclairés, il y eut, du grand-père au petit-fils, comme une tradition d'honnêteté et de piété filiale, et l'on peut dire, suivant une jolie expression de Gueneau de Mussy, dans sa « Vie de Rollin », que le jeune Daguesseau trouva à son berceau « l'instruction, les bons exemples et ces discours de la maison paternelle qui disposent l'enfant aux sentiments vertueux et lui mettent sur les lèvres un sourire qui ne s'efface plus ». Il s'instruisit en

1717 ses célèbres mercuriales. Chancelier en 1717, puis en 1720, il se retourne contre le Parlement. Retiré à Fresnes, il compose ses Instructions sur les études propres à former un magistrat; il meurt au milieu du XVIIIe siècle (1751), dont il a combattu les idées révolutionnaires.

causant avec son père et même en voyageant dans ce modeste carrosse que nous a dépeint Valincour : « Après la prière des voyageurs, par laquelle ma mère commençait toujours la marche, nous expliquions les auteurs grecs et latins. » On expliqua plus tard les auteurs italiens, espagnols, portugais, hébreux même, on expliqua tout : la physique, les mathématiques et naturellement, au premier rang, la science qui était héréditaire dans la famille, la jurisprudence : Daguesseau sera un des plus savants hommes de son temps. On sait le mot de Fontenelle à cette dame qui lui demandait pour son fils un précepteur qui fût une encyclopédie vivante : « Madame, il n'y a que le chancelier Daguesseau qui soit capable d'être le précepteur de votre fils. » De savoir tant de choses l'empêcha peut-être d'être un esprit original et il est certain qu'il laissera le mérite des idées neuves aux « penseurs » qui vont venir. Il se contentera, quant à lui, d'être un magistrat éloquent, au sens du moins où l'on entendait alors l'éloquence judiciaire.

Il fut nommé à vingt-deux ans avocat général au Parlement et, dès son premier discours, fut salué comme un maître : « Je voudrais finir, s'écria le président Denis Talon, comme ce jeune homme commence ». Comme avocat général en 1690 et comme procureur général à partir de 1710, il fut, par son caractère aussi bien que par son talent, l'honneur de la magistrature française : « Il avait, dit Saint-Simon, beaucoup d'esprit, de pénétration, de savoir en tous genres, de gravité de magistrature, d'équité, de piété, d'innocence de mœurs, qui firent le fond de son caractère. Avec cela, il fut doux, bon, humain, d'un accès facile et agréable dans le particulier, avec de la gaieté et de la plaisanterie salée, mais sans blesser personne, extrêmement sobre, poli, sans orgueil et noble sans la moindre avarice. »

Certains traits étonnent au premier abord dans ce jugement de Saint-Simon et ne semblent guère convenir à la gravité continue qui règne dans toutes les œuvres de Daguesseau. S'il avait de l'esprit et parfois même la plaisanterie salée, c'était sans doute comme il avait de l'enjouement et de la gaieté, « dans le particulier » ; et, en effet, on rapporte de lui des mots plaisants et même spirituels, tels que celui-ci à un ami qui faisait de la métaphysique la veille de son mariage : « Vous êtes peut-être le

premier homme qui, à la veille de se marier, n'ait été occupé que de la spiritualité de l'âme. »

Les Mercuriales. — La plume à la main ou discourant au palais, Daguesseau était un tout autre homme : il s'était fait du style oratoire un idéal très noble, un peu limité, qu'il a réalisé à souhait et qu'il nous faut caractériser. Comme orateur, il est surtout célèbre par ses Mercuriales; mais qu'était-ce d'abord qu'une mercuriale? Pendant longtemps, dit Pasquier, « le premier avocat du Roy ne prit la parole, à la séance d'ouverture de la cour, que pour signaler aux magistrats quelque faute commise et lorsqu'il avait remontré sommairement tout ce qu'il pensait être à ce sujet, le premier président se levait, prenait l'avis de la cour »... et l'on plaidait comme à l'ordinaire. Mais, au milieu du XVIe siècle, l'avocat du roi, du Mesnil, ajouta le premier « de la façon » à ces remontrances qu'on appela *mercuriales* parce qu'elles étaient prononcées le mercredi, jour qui, dit Ménage, « dans les cours du Parlement, n'était pas un jour ordinaire de plaidoirie, mais le jour du conseil. C'est dans ce jour que le procureur général devait prendre la parole sur les abus et contraventions aux ordonnances. »

Dans les dix-neuf mercuriales qu'il a prononcées, et qui vont de 1698 à 1715, Daguesseau a dit à grands traits ce que doit être celui qui est investi du terrible pouvoir de juger; il a écrit, avec toute l'autorité que lui donnaient et sa haute situation et le nom qu'il portait si dignement, le *De Officiis* de l'ancienne magistrature. Nul ne se faisait une plus haute idée que lui des devoirs du magistrat, de « ses mœurs, de sa dignité, de sa science et du respect qu'il doit avoir de lui-même, de sa grandeur d'âme enfin », toutes choses qui font tour à tour l'objet de ses mercuriales. Même chez lui, dans sa vie privée, ce n'est pas assez qu'un juge soit honnête homme et que « la conduite du père de famille ne démente jamais en lui celle du magistrat » [1]. Il faut qu'il se choisisse des amis « dont les mœurs sont la preuve des siennes », car « c'est à la sagesse des mœurs qu'il est réservé de répandre sur toute la personne du magistrat ce charme secret et imperceptible qui se sent, mais ne peut s'exprimer [2] ».

1. *Xe Mercuriale.*
2. *VIe Mercuriale.*

Telle est l'idée que se faisait du vrai magistrat celui qui ne craignait pas d'appliquer à ses confrères les paroles mêmes de l'Écriture : « Juges de la terre, vous êtes des dieux... ; vous êtes les prêtres de la justice. » Et si haut placé que soit cet idéal, celui qui le traçait d'une main si ferme avait le droit de le prêcher aux autres, car il l'avait réalisé lui-même dans sa vie tout entière, dans sa vie privée aussi bien que dans sa vie publique; dans les recommandations et mercuriales qu'il adressait à ses confrères il avait d'abord, selon le mot de Molière, mis le poids d'une vie exemplaire. S'il ne saurait plus être aujourd'hui, nous allons dire pourquoi, un précepteur d'éloquence, même judiciaire, Daguesseau est resté le modèle du juge intègre et éclairé et, quand il essaie de montrer ce que doit être « la dignité du magistrat », il semble faire son propre portrait : « Accoutumé à porter de bonne heure le joug de la vertu, élevé dès son enfance dans les mœurs rigides de ses ancêtres, le magistrat comprend bientôt que la simplicité doit être non seulement la compagne inséparable, mais l'âme de sa dignité. Une égalité parfaite, une heureuse uniformité sera le fruit de la simplicité dont il fait profession... ; chaque jour ajoute un nouvel éclat à sa dignité; on la voit croître avec ses années ; elle l'a fait estimer dans sa jeunesse, respecter dans un âge plus avancé, elle le rend vénérable dans sa vieillesse. »

Éloquence de Daguesseau. — En même temps que son caractère et sa vie, les paroles que nous venons de citer nous peignent le style de Daguesseau : ce style est trop solennel; il est majestueux peut-être comme la loi, mais il rappelle trop le mot de Pascal que « l'éloquence continue ennuie ». Tout cela est très correct, très digne, comme doit l'être l'attitude du magistrat sur son siège; mais cela manque de souplesse et de vie, on ne sent pas assez battre le cœur de l'homme sous la robe de l'avocat : c'est poli... et froid comme la table de marbre du Palais de justice. Il y a, dans ces mercuriales, plus de mots que d'idées et même, osons le dire, plus d'emphase et de rhétorique apprise que de véritable et naturelle éloquence. Le parlement est pour Daguesseau « le Sénat » ; et il « gémit sur les désordres qui font rougir le front de la justice ». Il y a là comme un nouveau genre du précieux et des plus fatigants à la lecture : le

précieux solennel. L'une de ses mercuriales débute ainsi : « A la vue de cet auguste Sénat, au milieu de ce temple sacré où le premier ordre de la magistrature s'assemble en ce jour pour exercer sur lui, non le jugement de l'homme, mais la censure de Dieu même... », et les périodes sonores se déroulent alternant avec les magnifiques et froides prosopopées déclamées, comme auraient dit ses chers Latins, *ore rotundo*. C'est toujours et partout, comme l'a appelé Saint-Simon, « l'aigle du parlement » qui plane sur les sommets; malheureusement il y plane seul, car il ne sait pas nous y entraîner avec lui, comme le fait, avec quelques paroles seulement, celui qu'on a appelé de même l'aigle de Meaux. L'emphase lui est si naturelle qu'il ne peut s'en défaire complètement, même dans l'Éloge, si touchant par endroits et si délicat, qu'il a fait de la vie et de la mort de M. d'Aguesseau, son père.

Quelque grande figure que fasse, et à bon droit, Daguesseau dans notre histoire judiciaire, nous n'avons pas cru devoir dissimuler les défauts de ses discours que son père lui-même trouvait « trop beaux et trop travaillés ». De nos jours, on les loue plus qu'on ne les lit : il nous faudrait, à nous autres modernes, pour être en état de les admirer, pouvoir remonter au delà de deux siècles, oublier Voltaire et sa phrase légère, oublier même La Fontaine et Molière et leur parfait naturel, assister surtout à une de ces rentrées solennelles de nos vieux parlements et là, dans la grande salle du palais, au milieu des robes rouges et des hermines des « gens du Roy », entendre la voix grave et convaincue de celui qui, s'il fût toujours resté dans la magistrature, serait devenu, suivant un mot de Saint-Simon, « un prémier Président sublime ».

Sainte-Beuve a marqué, avec une rare finesse, le mérite littéraire et moral de Daguesseau en ses meilleurs endroits : « Daguesseau nous offre, avec plus de distinction et d'élégance, ce qu'a Rollin : un style d'honnête homme, d'homme de bien et qui, si on ne se laisse pas rebuter par quelque lieu commun apparent (?), par quelque lenteur de pensée et de phrase, vous paie à la longue de votre patience par un certain effort moral auquel on n'était pas accoutumé. On y voit paraître et reluire, après quelques pages de lecture continue, l'image de la vie privée, des

vertus domestiques, de la piété et de la pudeur de l'écrivain, ce qu'une de ses petites-filles a si excellemment appelé ses charmes intérieurs. »

Et enfin, pour lui rendre pleine justice, il faudrait le comparer à ses prédécesseurs dans l'éloquence judiciaire et l'on constaterait d'eux à lui un progrès certain que Voltaire avait déjà noté : « Il fut le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois; avant lui, on faisait des phrases ». Et chez lui aussi, on trouve encore « des phrases », nous l'avons vu : seulement ce sont des phrases bien faites, trop bien même et, ce qui n'était pas toujours le cas chez ses prédécesseurs, des phrases françaises.

Daguesseau chancelier. — Après avoir été un magistrat éminent, Daguesseau fut un homme d'État médiocre; chancelier à deux reprises, en 1717 et en 1720, il se montra hésitant et fut même assez faible pour souscrire à l'exil de ce parlement dont il avait été naguère le plus ferme appui : n'avait-il pas refusé, en effet, en 1715, étant procureur général, de s'incliner devant le grand roi lui-même et, plutôt que d'enregistrer la bulle *Unigenitus*, n'avait-il pas bravé la Bastille? Et maintenant ce parlementaire intraitable, devenu garde des sceaux, non content d'avoir approuvé la translation du parlement à Pontoise pour sa résistance dans cette même affaire de la bulle, faisait son entrée dans ce parlement exilé, à côté du Régent escorté des ducs et maréchaux, et demandait impérieusement l'enregistrement de ce « corps de doctrine » que l'infâme Dubois venait de rédiger pour plaire à la cour de Rome et acheter le chapeau de cardinal! Un conseiller ayant parlé contre Daguesseau : « Où donc, lui demande celui-ci, avez-vous pris ces principes? — Dans les plaidoyers de feu M. le chancelier Daguesseau », lui réplique le conseiller, et pendant ce temps on fait, à Paris, des chansons et des libelles contre le chancelier qui peut lire à la porte de son hôtel ces mots à son adresse : *Et homo factus est.*

Il est vraisemblable cependant que, pour des raisons qu'il appartient à l'historien de démêler, l'honnête homme que Daguesseau n'avait pas cessé d'être, avait cru, en agissant comme il venait de le faire, servir les intérêts de l'État et nullement son ambition personnelle; car il n'avait pas sollicité les sceaux et il les remit sans regret quand il dut se retirer.

Au dire de Saint-Simon, qui paraît ici l'avoir bien jugé, il eut le tort de porter dans la politique les habitudes d'esprit du magistrat qui pèse le pour et le contre et « qui étale si bien cette espèce de bilan que personne ne peut augurer de quel avis sera l'avocat général avant qu'il ait commencé à conclure ». Très consciencieux de nature et, par devoir professionnel, raisonneur et même, comme il s'est appelé lui-même, difficultueux (Saint-Simon l'appelait le père des difficultés), Daguesseau fut un ministre irrésolu et, conséquemment, obligé de suivre ceux qui, comme Dubois, avaient plus de résolution et surtout moins de scrupules que lui.

Un exil de sept ans à Fresnes, en l'affranchissant des affaires d'État et aussi de collègues au milieu desquels il était dépaysé, lui permit de se livrer tout entier à ses goûts favoris : la vie de famille, l'étude et l'éducation de ses enfants. C'est dans cette tranquille retraite qu'il écrivit, pour son fils aîné, ses graves et aimables « Instructions sur les études propres à former un magistrat ». Quand son fils aura terminé ses humanités et sa philosophie, il faut qu'il se dise que « toutes ces études précédentes n'ont servi qu'à le rendre capable d'étudier » ; et il devra alors s'appliquer à l'étude successive de la religion, de la jurisprudence, de l'histoire et des belles-lettres. Sur toutes ces études Daguesseau a des pages pleines d'agrément et de candeur : par exemple, contre l'idéalisme dédaigneux de métaphysiciens tels que Malebranche, Daguesseau, qui a été mêlé aux affaires publiques, défend l'histoire en termes charmants : « Fuyez, mon cher fils, comme le chant des sirènes, les discours séducteurs de ces philosophes abstraits et souvent encore plus oisifs qui, sensibles au bonheur de leur indépendance et sourds à la voix de la société, vous diront que l'homme raisonnable ne doit s'occuper que du vrai considéré en lui-même, qui peut seul perfectionner notre intelligence et qui suffit seul pour la remplir,... et qu'enfin il y a plus de vérité dans un seul principe de métaphysique ou de morale, bien médité et bien approfondi, que dans tous les livres historiques ». Ce n'est pas à dire qu'il faille dédaigner les principes rationnels du droit, il faut même s'attacher « à la métaphysique de la jurisprudence et à ces lois immuables » dont a parlé si éloquemment Cicéron. Daguesseau,

chrétien fervent, était aussi un lecteur assidu des anciens, de Cicéron, son modèle pour l'éloquence, de Platon, dont il admirait « la sublime *République* ». Il tenait aussi pour Descartes « qui a inventé l'art de faire usage de la raison ». Seulement cette raison, dont les écrivains du XVIII[e] siècle avaient fait, suivant la juste expression de l'un d'eux, « l'instrument universel », Daguesseau ne l'admettait pas à discuter les choses de la religion et de la politique : il resta jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'au moment même où Montesquieu publie l'*Esprit des Lois*, Buffon, l'*Histoire naturelle*, Diderot et D'Alembert, l'*Encyclopédie*, absolument fermé et hostile aux nouveautés qui agitaient tous les esprits autour de lui. Dans ses Instructions, il tient son fils en garde contre « la corruption du siècle présent et le torrent du libertinage ».

Redevenu chancelier en 1727 et ayant, comme tel, la haute main sur la librairie, il fut, pour les philosophes novateurs et même pour les romanciers licencieux, un censeur très gênant, Voltaire disait « un vrai tyran ». Ce fut lui pourtant qui, en 1746, signa le privilège pour l'*Encyclopédie* et, sans s'en douter, travailla, comme on a dit, à introduire le cheval funeste dans les murs de Troie. A en croire Rœderer, M. de Malesherbes aurait persuadé au chancelier Daguesseau « que l'*Encyclopédie* aiderait les Jansénistes à écraser les Jésuites, que Daguesseau n'aimait pas ». La vérité est que Malesherbes présenta effectivement Diderot à Daguesseau, que « celui-ci fut enchanté de quelques traits de génie qui éclatèrent dans la conversation ; il affectionnait particulièrement cet ouvrage dont il avait prévu toute l'utilité [1] » ; entendez, par là, l'utilité exclusivement scientifique, car la polémique tenait très peu de place et se dissimulait même très soigneusement dans les premiers volumes de l'*Encyclopédie*. Daguesseau s'intéressa à l'œuvre de Diderot comme il avait encouragé Lelong à entreprendre sa *Bibliothèque historique*, comme il trouva des éditeurs à Pothier pour ses *Pandectæ justinianæ* et à Terrasson pour son *Histoire de la jurisprudence romaine*. C'est à protéger les vrais savants qu'il employa en partie sa grande autorité de chancelier, comme il avait employé

1. Malesherbes, *Mémoire sur la liberté de la presse*, Paris, 1827, p. 89.

ses loisirs, dans sa solitude de Fresnes, à cultiver les sciences et plus particulièrement, ainsi qu'on les appelait alors, les belles-lettres, pour lesquelles il se reprochait, avec une ingénuité charmante, « d'avoir eu toujours trop de passion ». Quand, dans ses Instructions à son fils, après avoir passé en revue les principales sciences, il arrive au chapitre de la littérature, il lui semble qu' « après avoir parcouru avec lui divers pays très curieux, il rentre enfin dans sa patrie, dans cette république des lettres où il a passé les plus belles années de sa vie ».

C'est dans cette retraite studieuse de Fresnes qu'on aime à se le représenter, loin, comme il le dit lui-même dans sa Mercuriale sur les *Mœurs du magistrat*, « du séjour tumultueux des passions humaines, entouré d'amis choisis avec discernement, qu'il préfère à lui-même, non à la justice », au milieu des livres les plus divers : sa bibliothèque comptait 5 000 volumes. Dans ce petit village de Fresnes, situé à trois heures de Paris, le château des Daguesseau, entouré d'un grand parc planté d'ormes et de peupliers, réunissait les fidèles amis du chancelier pendant ses disgrâces. C'est là que Louis Racine avait achevé ses poèmes *De la Grâce* et *De la Religion* et il le rappelait avec reconnaissance dans ses vers à Valincour :

O Fresnes! lieu charmant, cher à mon souvenir!

On connaît les vers de Boileau à son jardinier auquel il explique la difficulté de faire un ouvrage irréprochable,

Un ouvrage, en un mot, qui, juste en tous ses termes,
Sut plaire à Daguesseau, sut satisfaire Termes.

Il semble, en effet, que Daguesseau ait été, comme on disait alors, un Aristarque très redouté, parce qu'il était savant en toutes choses et ne ménageait guère ses critiques, comme il ressort de ce gentil passage à Racine, qui lui avait envoyé son poème *sur la Religion* : « L'application que vous me faites de ce que Virgile disait à Mécènes est trop flatteuse; mais s'il ne faut que des critiques pour vous donner du courage, jamais poète n'aura plus de courage que vous : vous savez que je ne suis pas avare de critiques et comme je lirai en votre absence et sans être sur le bord du canal (où ils se promenaient en causant), je

serai plus hardi que je ne l'étais à Fresnes, où je ne pouvais faire aucune remarque qu'au péril de ma vie ».

Ce que Fléchier disait d'un autre grand magistrat, de Lamoignon, convient admirablement à l'honnête et studieux Daguesseau : « C'est là [à Fresnes] qu'il se déchargeait du poids de sa dignité et jouissait d'un noble repos. Vous l'auriez vu tantôt élevant son esprit aux choses invisibles de Dieu, tantôt méditant ces éloquents et graves discours qui enseignaient et inspiraient tous les ans la justice et dans lesquels, formant l'idée d'un homme de bien, il se décrivait lui-même sans y penser. » Et n'est-ce pas lui, en effet, qu'il a peint dans toutes ces harangues où il fait le portrait idéal du magistrat, n'est-ce pas à lui que s'applique, par exemple, ce mot de sa mercuriale sur la *Censure publique* : « Jaloux de sa réputation, attentif à conserver sa dignité, il a rendu encore plus d'honneur à la magistrature qu'il n'en a reçu d'elle ».

II. — Rollin[1].

Sa vie. — Quand parut le *Traité des Études*, Daguesseau écrivit à Rollin : « J'envie à ceux qui étudient à présent un bonheur qui nous a manqué : je veux dire l'avantage d'être conduit dans les belles-lettres par un guide dont le goût est si sûr, si propre à faire sentir le vrai et le beau dans tous les ouvrages anciens et modernes ». Daguesseau avait esquissé, dans ses Instructions à son fils, un plan d'études supérieures ; c'est le programme de l'enseignement secondaire qu'a tracé Rollin dans son *Traité des Études*. Mais ce traité, justement célèbre, Rollin l'a, pour ainsi dire, vécu avant de le rédiger, car c'est le résumé d'une vie tout entière consacrée à l'enseignement ; et, de même que Daguesseau, dans ses discours, Rollin s'est peint lui-même, et sans y songer, dans son livre : il y a peint une âme exquise ; et, après le parfait magistrat que nous venons d'étudier,

1. Charles Rollin est né à Paris en 1661 ; il remplace son professeur au collège des Dix-Huit, puis au collège Royal où il professe l'éloquence ; il est nommé deux fois de suite recteur, puis en 1699 principal du collège de Beauvais ; il publie en 1726 et 1728 son *Traité des études*, commence à soixante-seize ans sa volumineuse *Histoire ancienne*, et meurt en 1741.

nous voici en présence du professeur accompli. Sa vie, très simple, va nous expliquer son œuvre qui en est inséparable; car, du maître ou de l'écrivain, il serait difficile de dire quel est le plus intéressant à connaître et quel aussi a été le plus utile à la société.

Il naquit à Paris en 1661 et il était destiné à succéder à son père, qui était maître coutelier, quand un bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il allait entendre ou servir la messe dans le voisinage, remarqua en lui des dispositions pour apprendre; il lui fit avoir une bourse au collège des Dix-Huit, dont les élèves suivaient les cours publics du collège du Plessis, et dès lors la carrière de Rollin fut décidée : il fut le modèle des élèves comme il sera plus tard le modèle des maîtres. L'Université est désormais sa vraie famille et c'est à elle qu'il devra les premières comme les dernières joies de sa vie laborieuse. Toujours le premier de sa classe, on dut bientôt lui faire violence pour qu'il consentît à remplacer son professeur, M. Hersan; encore ne voulut-il pas lui succéder directement en rhétorique avant d'avoir professé quelques années en seconde. Il le remplacera de même en 1688 au Collège Royal, dans la chaire d'Éloquence qu'il occupera pendant quarante-huit ans. Il faut lire, dans le *Traité des Études*, le touchant témoignage et si mérité que la reconnaissance de Rollin a rendu à son ancien maître et qui commence ainsi : « A la qualité de maître il avait joint à mon égard celle de père, m'ayant toujours aimé comme son enfant [1] ».

Quel professeur, et aussi quel éducateur fut Rollin, car il ne séparait pas ces deux choses, c'est ce que nous montrera l'examen de la dernière partie de son traité, où il ne dit et conseille aux autres que ce qu'il a pratiqué lui-même. Disons dès maintenant qu'il avait, et au plus haut degré, la première qualité d'un bon maître, l'amour de son métier : « Je ne sais s'il y a, pour un homme de lettres, une joie plus pure que celle d'avoir contribué par ses soins à former des jeunes gens qui, dans la suite, deviennent d'habiles professeurs et par leurs rares talents font honneur à l'Université. » Après avoir, pendant dix ans,

1. *Traité des Études* (*l. cit.*), chap. III, § 9.



Armand Colin & Cie, Editeurs, Paris

PORTRAIT DE ROLLIN

GRAVÉ PAR S. E. RAVENET D'APRÈS COYPEL

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

formé lui-même quantité de gens de lettres et de professeurs, donné à toutes les conditions de la société des gens de mérite, Rollin, voulant goûter un repos bien gagné, quitta le collège du Plessis et ne garda que ses fonctions de professeur au Collège Royal, fonctions qu'il n'exerça d'ailleurs pendant longtemps qu'à titre de survivance et sans aucun émolument; mais il était riche ou se croyait tel : n'avait-il pas jusqu'à 700 livres de rente! Nommé Recteur deux fois de suite, ce qui était alors une grande distinction, il sut défendre contre de puissants personnages les privilèges de l'Université; et, par exemple, lui, si modeste et si doux, il ne souffrait pas qu'à une thèse de droit l'archevêque de Sens prît le pas sur le recteur. En 1699, et après avoir longtemps reculé devant une tâche pour laquelle il ne se croyait point fait, il fut nommé principal du collège de Beauvais : il se fit pendant treize ans adorer de ses élèves, dont quelques-uns étaient, comme on disait alors, « nourris » à ses frais; tel ce Crevier, qui continuera son Histoire romaine inachevée et lui rendra ce même touchant témoignage que Rollin avait rendu à son ancien maître, Hersan. Son temps et son argent, Rollin les donnait libéralement à l'Université, recueillant chez lui des enfants pauvres et leur expliquant les auteurs difficiles en dehors des classes réglementaires. Si l'on excepte certaines tracasseries qu'il s'attira sous le ministère Fleury par ses opinions jansénistes et par ses « assiduités » au cimetière Saint-Médard, Rollin mena jusqu'à plus de quatre-vingts ans (il mourut en 1741) une vie tranquille et honorée. Il avait acquis, dans une des rues les plus ignorées de Paris, la rue Neuve-Saint-Étienne, une petite maison avec jardin d'où il écrivait au ministre Le Peletier ces lignes charmantes : « Je commence à sentir et à aimer plus que jamais la douceur de la vie rustique, depuis que j'ai un petit jardin qui me tient lieu de maison de campagne : un petit espalier, couvert de cinq abricotiers et de dix pêchers, fait tout mon fruitier. Je n'ai point de ruches à miel, mais j'ai le plaisir tous les jours de voir les abeilles voltiger sur les fleurs de mes arbres et, attachées à leur proie, s'enrichir du suc qu'elles en tirent sans me faire aucun tort. » C'est dans cette paisible retraite qu'il termina ses *Histoires*, écartant, écrivait-il fièrement au cardinal Fleury, « tout ce qui pouvait l'en distraire.

Vous le savez, Monseigneur, il n'y a point de place, quelque lucrative ou honorable qu'elle puisse être, qui soit capable de me tenter; il n'est pas nécessaire qu'on m'en ferme la porte, je m'en exclus moi-même pour vaquer sans partage à un travail qu'il semble que la Providence m'a imposé. »

Le « Traité des Études ». — De même qu'il n'avait recherché ni le rectorat ni le principalat du collège de Beauvais, de même il ne devint auteur que pour obéir aux sollicitations de ses collègues, désireux de lui voir développer par écrit des vues sur l'enseignement qu'il avait esquissées lorsqu'il s'occupait, comme recteur, de reviser les statuts de l'Université. En 1726 il publia les deux premiers volumes, en 1728 les deux derniers de son *Traité des Études*, dont le premier titre, plus significatif, avait été : « Traité de la manière d'étudier et d'enseigner les Belles-Lettres ». Rollin y passe successivement en revue, en des chapitres divers et de longueur très inégale, l'intelligence des langues, la poésie, la rhétorique, l'éloquence, l'histoire, la philosophie, le gouvernement intérieur des classes et des collèges. Ce qu'il ne faut pas demander à tous ces chapitres, c'est une réorganisation des études ou même une profondeur de pensée dont Rollin ne se piquait nullement. Il a prétendu uniquement, et comme il le dit dans sa dédicace latine au Recteur de l'Université, « mettre par écrit et fixer la méthode d'enseigner depuis longtemps usitée, laquelle n'était connue que par la tradition orale ». Seulement cette méthode d'enseigner, qu'il a apprise de ses maîtres et qu'à son tour il transmet aux autres, il l'expose d'une manière qui n'est qu'à lui seul et c'est là l'originalité de son œuvre. Ce n'est pas ici ou là, par telle vue philosophique ou telle nouveauté de détail, que se manifeste cette originalité ; c'est partout, dans le ton général, dans l'accent personnel que l'auteur sait donner non seulemet à ce qu'il pense, mais, chose singulière ! à ce qu'ont pensé les autres et qu'il ne fait que traduire. Ce qui aussi était nouveau pour le temps, c'est la langue même dans laquelle est écrit le traité, j'entends la langue française, car jusque-là la pédagogie n'avait su que parler latin. Si Rollin a le premier, et d'ailleurs après bien des hésitations, parlé en français des choses de l'enseignement, c'est pour une raison qui l'a déterminé ici, comme dans presque tout ce qu'il

a fait, c'est pour être plus utile : il a voulu que les gens eux-mêmes qui ne savaient pas ou ne savaient plus le latin fussent tous capables de s'intéresser à son livre et d'en faire profiter leurs enfants ou leurs élèves. Il s'excuse très sincèrement de n'avoir point fait, en cela, comme ses prédécesseurs, comme l'illustre P. Jouvency, par exemple, dont il admire profondément l'ouvrage, qu'il ne se flatte pas d'égaler, *De Ratione discendi et docendi*. En réalité, il y avait de sa part plus d'audace qu'il ne semble à écrire son livre en français; car non seulement il rompait avec une tradition vénérable, et cela à une époque et dans un corps où l'on respectait les traditions; mais lui-même il rompait avec ses anciennes habitudes d'écrire, puisque c'était pour la première fois, et il avait soixante ans, qu'il écrivait en français. Peut-être l'ouvrage serait-il meilleur, pense-t-il, s'il était composé en latin, c'est-à-dire dans une langue « à l'étude de laquelle il a employé une partie de sa vie et dont il a beaucoup plus d'usage que de la langue française ». Le latin était devenu, en effet, la langue usuelle des Universitaires, de ceux qui vivaient dans ce qu'on appelait si justement alors le pays latin : aussi Daguesseau manifeste-t-il son étonnement de voir Rollin parler le français « comme si c'était, dit-il, sa langue maternelle ». Mais, langue et pensée, tout est naturel chez Rollin et semble couler de source et c'est là le plus grand charme de son livre : il a beau ne parler que des Grecs et des Latins, il n'en parle jamais en pédant, à peine en professeur; car, ce qu'il dit, il l'insinue plus encore qu'il ne l'enseigne et c'est pour cela que, suivant le mot célèbre de Voltaire, quoique en robe, il se fait écouter.

Sainte-Beuve a dit avec raison que Port-Royal avait pénétré dans l'Université par Rollin. On sait l'admiration que Rollin professait pour le grand Arnauld, pour ce qu'il appelait, avec une naïve exagération, « le génie sublime de ce grand homme ». Or il s'est inspiré, dans son *Traité*, non seulement de la *Grammaire générale* d'Arnauld et de la fameuse *Logique* de Port-Royal, mais encore de l'esprit plus *moderne* qui règne dans tout l'enseignement de ces « Messieurs ». Ce que voulaient les fondateurs des Petites Écoles, c'était, avant tout, « rendre l'étude même, s'il est possible, plus agréable que le jeu et les divertis-

sements » ; conduire les enfants par des chemins riants et lumineux, tandis que jusqu'alors « tout leur déplaisait dans Despautère », lequel écrivait ses livres d'étude dans la langue même qu'il s'agissait d'apprendre : « Toutes ses règles leur étaient comme une noire et épineuse forêt où, durant cinq ou six années, ils n'allaient qu'à tâtons, ne sachant quand et où ces routes finiraient, heurtant, se piquant et chopant contre tout ce qu'ils rencontraient, sans espérer de jouir jamais de la lumière du jour ». Au lieu du latin, que le maître prenne le français même, comme langue d'enseignement, qu'il s'adresse par-dessus tout au bon sens de son élève, qu'il l'intéresse et l'associe à la leçon par des interrogations intelligentes et par des devoirs sagement gradués, car « il faut en tout suivre le génie des écoliers ».

Tout cela, c'est la méthode même, si sensée et surtout si vivante, de notre Rollin : « Il y a, dit-il, une manière d'interroger qui contribue beaucoup à faire paraître le répondant et d'où l'on peut dire que dépend tout le succès d'un exercice. Il ne s'agit pas pour lors d'instruire l'écolier, encore moins de l'embarrasser par des questions recherchées et difficiles, mais de lui donner lieu de produire au dehors ce qu'il sait. Il faut sonder son esprit et ses forces, ne lui rien proposer qui soit au delà de sa portée et à quoi l'on ne doive raisonnablement présumer qu'il pourra répondre; choisir les beaux endroits d'un auteur sur lesquels on peut être sûr qu'il est mieux préparé que sur tous les autres; quand il fait un récit, ne l'interrompre point mal à propos, mais le lui laisser continuer de suite jusqu'à ce qu'il soit achevé; proposer alors ses difficultés avec tant de netteté et tant d'art que l'écolier, s'il a un peu d'esprit, y découvre la solution qu'il en doit donner; avoir pour règle de parler peu, mais de faire parler beaucoup le répondant; enfin songer uniquement à le faire paraître en s'oubliant soi-même. »

A coup sûr, si l'on excepte la dernière partie, dont nous parlerons plus loin, son livre a vieilli, comme il fallait s'y attendre, depuis que la société s'est transformée et, avec elle, l'enseignement de cette société cultivée à laquelle s'adressait Rollin. Mais si l'on ne peut plus l'étudier et le prendre pour guide dans son

ensemble, on a encore grand plaisir à le feuilleter : on y glane çà et là des vérités d'expérience et de fines remarques littéraires ou pédagogiques, dont professeurs et élèves peuvent encore faire leur profit. On ne peut d'ailleurs imaginer, si on ne l'a lu, comme il sait rendre intéressantes, amusantes même les leçons, d'ordinaire si arides, de la pédagogie ; et cela, qu'on veuille bien le remarquer, non en supprimant dans ses leçons à lui les détails techniques, mais au contraire en faisant de ceux-ci l'objet de certains chapitres aussi utiles à méditer qu'agréables à lire. S'il explique comment il faut s'y prendre pour montrer aux enfants les beautés d'un auteur, il les montre en faisant, pour ainsi dire, la classe lui-même la plume à la main, comme dans ses ingénieux commentaires sur *le Loup et la Grue*, de Phèdre.

Ailleurs il se demande s'il est permis aux poètes chrétiens d'employer, dans leurs poésies, le nom des divinités païennes : c'est là, dit-il, une coutume très ancienne, suivie par des gens de talent et des hommes pieux, mais « il peut y avoir des erreurs fort anciennes qui pour cela n'en sont pas plus recevables... Or, les plus simples lumières du bon sens nous apprennent que celui qui parle doit avoir une idée nette de ce qu'il veut dire et se servir de termes qui portent dans l'esprit des auditeurs une notion distincte de ce qui se passe dans son âme... Les païens, en s'adressant à Neptune et à Éole dans une tempête, entendaient par ces noms des êtres véritables, attentifs aux cris des malheureux, assez puissants pour dissiper l'orage... Mais le poète chrétien qui, dans une tempête, invoque ces prétendus dieux de la mer et des vents, croit-il parler à quelqu'un? Qui ne s'aperçoit qu'il n'y a rien de plus absurde et de plus badin que d'apostropher d'un ton pathétique des noms sans vertu et même sans réalité? Et d'ailleurs toutes les professions, tous les arts et toutes les sciences se soumettent à la règle générale de n'employer, pour s'énoncer, que des termes significatifs ; pourquoi la poésie serait-elle la seule qui s'en dispenserait et qui se glorifierait aujourd'hui du privilège singulier et nouveau de parler sans savoir ce qu'elle dit? » De telles paroles ne dénotent pas seulement un ferme bon sens, mais encore une assez grande liberté d'esprit si l'on veut bien songer que tout cela était écrit en 1726

et par l'ami et le correspondant assidu de celui-là même qui, proclamé le plus grand poète lyrique du siècle, Jean-Baptiste Rousseau, commençait une de ses odes les plus célèbres par ces mots :

> Tel que le vieux pasteur des troupeaux de Neptune,
> Protée...

Mais les poètes païens eux-mêmes, en permettra-t-on la lecture à des jeunes gens chrétiens, et, dans ce cas, comment faudra-t-il les lire? Le pieux Rollin cite scrupuleusement ici les Pères de l'Église qui condamnent et ceux qui autorisent une telle lecture, et, comme il est de l'avis de ces derniers, il conclut en reproduisant et en faisant sienne, comme toujours, une gracieuse image de saint Basile : « comme donc les abeilles savent tirer leur miel des fleurs qui ne semblent propres qu'à flatter la vue et l'odorat, ainsi nous trouverons de quoi nourrir nos âmes dans ces livres profanes où les autres ne cherchent que le plaisir et l'agrément. Mais, ajoute ce Père, les abeilles ne s'arrêtent pas à toutes sortes de fleurs, et, dans celles mêmes où elles s'attachent, elles n'en tirent que ce qui leur convient pour la composition de leur précieuse liqueur. » Dans ces lignes se reflète ingénument la double inspiration du Traité : celui qui l'a écrit est à la fois un esprit antique et une âme chrétienne et, comme il se propose « de former et l'esprit et le cœur de ses élèves », il puisera dans l'antiquité, non seulement des règles de goût, mais des exemples de courage et de grandeur d'âme qu'il mettra à leur portée et proposera à leur émulation. Que s'il rencontre chez eux un homme cupide, fût-il un grand homme, fût-il, c'est tout dire, un classique, il lui fera hardiment son procès et n'hésitera pas à dire que Sénèque s'est déshonoré par son honteux attachement aux richesses. Non moins sévère, d'ailleurs, pour les auteurs chrétiens, il regrettera qu'Amyot « ait terni sa gloire par cette rouille de l'avarice ». On le voit, rien n'est plus juste que le mot de Montesquieu sur Rollin : « C'est le cœur qui parle au cœur; on sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu ».

Le pédagogue. — Mais le cœur de Rollin ne se révèle nulle part aussi bien et ne parle aussi joliment au cœur de

ceux qui le lisent que dans le dernier livre de son Traité, où il nous apprend comment il faut faire une classe. Ici, en effet, c'est lui-même, c'est sa vieille expérience qui parle aux jeunes maîtres et, pour nous servir d'une image qui convient à cet adorateur d'Homère, des lèvres de Nestor tombent en abondance les conseils et les leçons, un peu lentes parfois, mais douces comme le miel. Il sait que, dans l'éducation d'un jeune esprit ou, comme il le dit lui-même, « de ces jeunes âmes que la divine Providence a confiées à ses soins », les détails les plus mesquins et les plus vulgaires en apparence peuvent avoir une importance capitale; et d'ailleurs il sait jeter sur tous ces détails, non des fleurs de rhétorique, mais un agrément naturel qui les relève et que lui inspire seul l'amour des élèves. Voici, par exemple, l'entrée du nouveau maître dans sa classe : « Le premier souci d'un écolier qui a un nouveau maître, c'est de l'étudier et de le sonder. Il n'y a rien qu'il n'essaye, point d'industrie et d'artifice qu'il n'emploie pour prendre, s'il se peut, le dessus. Quand il voit toutes ses peines et toutes ses ruses inutiles,... cette espèce de petite guerre, ou plutôt d'escarmouche, où, de part et d'autre, on a tâté ses forces, se termine heureusement par une paix et une bonne intelligence qui répandent la douceur dans le reste du temps qu'on a à vivre ensemble. » Le professeur une fois maître de sa classe, il s'agit pour lui de la connaître, c'est-à-dire de savoir quel est le caractère des enfants qu'il a à élever; or, si l'éducation est, de toutes les sciences, au dire de Rollin qui s'y connaissait, la plus difficile et la plus rare, c'est parce qu'elle est « l'art de manier et de façonner les esprits » et que les esprits des enfants sont très divers et que c'est sur la connaissance de ces esprits et de ces caractères que le maître doit régler sa conduite. Certains enfants « se relâchent et languissent, si on ne les presse; d'autres ne peuvent souffrir qu'on les traite avec hauteur. Vouloir les mettre tous de niveau, et les assujettir à une même règle, c'est vouloir forcer la nature. » Mais, quelque différents que soient les élèves d'une classe, il y a quelque chose qui doit régner dans la classe entière et, pour ainsi dire, incliner doucement toutes ces jeunes têtes : c'est l'autorité du maître. Or Rollin a dit, avec une justesse admirable, ce que doit être cette

autorité : « J'appelle autorité un certain air et un certain ascendant qui imprime le respect et se fait obéir. Ce n'est ni l'âge, ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces, qui donnent cette autorité : mais un caractère d'esprit égal, ferme, modéré, qui se possède toujours, qui n'a pour guide que la raison, et qui n'agit jamais par caprice ni par emportement. »

Et quand Rollin intervient lui-même et parle en son nom, il le fait toujours avec une modestie, nous allions dire avec une pudeur charmante : « Je prie le lecteur de vouloir bien me pardonner si quelquefois je prends la liberté de citer en exemple ce que j'ai pratiqué moi-même pendant que j'étais chargé de la conduite de la jeunesse. Ce n'est point, ce me semble, par un motif de vanité que je le fais, mais pour mieux faire sentir l'utilité des avis que je donne. » Après cela, on ne s'étonnera pas qu'il ait réussi dans un des points les plus importants, à son gré, et les plus difficiles de l'éducation, à savoir : rendre l'étude aimable. Un de ses secrets pour y parvenir c'est, après sa douceur naturelle, l'art qu'il a dans son livre, et qu'il devait pratiquer avec plus de succès encore dans ses leçons, de citer à propos, et, pour ainsi dire, de coudre à ses préceptes les paroles des anciens qui lui venaient tout naturellement aux lèvres : « La douceur d'un maître ôte au commandement ce qu'il a de dur et d'austère et en émousse la pointe; *hebetat aciem imperii*; c'est une belle pensée de Sénèque ».

Cet excellent maître, qui savait louer à propos (car, de tous les motifs propres à toucher une âme, il n'y en a point, dit-il, de plus puissant que l'honneur), savait aussi punir à propos et à proportion des fautes commises et ce qu'il punissait le plus sévèrement et avait le plus en horreur, c'était la dissimulation et le mensonge : « Il faut qu'un enfant sache qu'on lui pardonnera plutôt vingt fautes qu'un simple déguisement de la vérité ». Il n'aimait pas seulement, il respectait l'enfant à qui il ne voulait pas qu'on mentît jamais, même sous prétexte d'agir dans son intérêt. On le voit, c'est bien le cœur tout autant que l'esprit que s'applique à « former » le bon Rollin; nul n'a mieux compris et mieux dit que lui tout ce que peut l'éducation et combien redoutable et sacrée est la tâche de l'éduca-

teur. « L'éducation est une maîtresse douce, insinuante, qui s'applique à faire goûter ses instructions, en parlant toujours raison et vérité et qui ne tend qu'à rendre la vertu plus facile en la rendant plus aimable. Les leçons, qui commencent presque avec la naissance de l'enfant, jettent avec le temps de profondes racines, passent de la mémoire dans l'esprit et dans le cœur, deviennent pour lui une seconde nature et font, auprès de lui. dans toute la suite de la vie, la fonction d'un législateur toujours présent qui, dans chaque occasion, lui montre son devoir et le lui fait pratiquer. » Cet instituteur idéal, qui montre à l'élève et lui fait aimer le beau et le bien, qui lui inculque pour la vie entière les règles du bon goût et les bonnes mœurs, c'est exactement l'instituteur que fut Rollin pour tous ceux, et ils furent très nombreux, à qui il donna tout son temps et tout son cœur.

L'historien. — Dans le chapitre de son Traité qui est consacré à l'étude de l'histoire, Rollin avait dit que « l'histoire est une école de morale et de vertu ». Pour le montrer, il écrivit, à soixante-sept ans, une *Histoire ancienne* qui devait compter onze volumes in-folio; puis, il commença, à soixante-seize ans, une *Histoire romaine*, dont il composa de sa main sept gros volumes, laissant à son élève Crevier le soin de mettre la dernière main aux septième et huitième volumes qu'il avait fort avancés. Après avoir enseigné les belles-lettres à plusieurs générations, continuant, pour ainsi dire, sa classe par écrit et à distance, comme il avait fait déjà par son traité, il se mettait, sur la fin de sa vie, à enseigner l'histoire à ses contemporains dont beaucoup le remercièrent de ses « éloquentes leçons ».

Avant d'apprécier les œuvres historiques de Rollin, il convient de rappeler leur éclatant succès et les très grands services qu'elles ont rendus à plusieurs générations d'étudiants : ces œuvres, en effet, n'ont pas été lues seulement en France ; elles ont encore propagé le goût de l'histoire dans tous les pays qui, au XVIIe siècle et au XVIIIe, lisaient les œuvres françaises, c'est-à-dire dans l'Europe civilisée.

« Il est hors de doute que les œuvres de Rollin ont inspiré aux jeunes gens de toutes les nations le goût de l'histoire en même temps qu'elles leur ont donné un tableau animé

des différentes époques et de la vie des différents peuples [1]. »

Il serait absurde aujourd'hui de discuter la valeur scientifique de ces Histoires et d'abuser contre Rollin des conquêtes de la critique moderne. Il ne serait pas moins injuste de reprocher à l'auteur de n'être ni très original, ni très érudit, car il ne s'est jamais donné pour savant et n'a même pas prétendu au titre d'historien. Voltaire, qui lui rendit plus tard justice dans son *Siècle de Louis XIV*, ne l'aurait pas étonné ni blessé le moins du monde en l'appelant, comme il faisait dans sa correspondance, un compilateur. Avec une parfaite sincérité et une candeur touchante Rollin disait hautement : « Je n'ai point dissimulé que je faisais beaucoup d'usage du travail des autres. Je ne me suis jamais cru savant et je ne cherche point à le paraître. J'ai même quelquefois déclaré que je n'ambitionne pas le titre d'auteur. Mon ambition est de me rendre utile au public, si je puis. » Ses Histoires sont le fruit de ses lectures et il a pour collaborateurs, qu'il cite d'ailleurs et loue sans cesse, tous les historiens de l'antiquité. Déjà, du temps où il était principal à Beauvais, il faisait ses délices de Xénophon et de Tite-Live et les rares loisirs que lui laissaient ses multiples occupations, il les employait à lire, non sans remords — ne devait-il pas tout son temps au collège! — un Plutarque qu'il emportait furtivement dans ses promenades. Nourri de l'antiquité, Rollin va donc redire en français ce qu'ont déjà dit en latin ou en grec Hérodote, Tite-Live ou Plutarque ; seulement en passant par sa bouche, leurs récits n'auront plus du tout l'air d'être traduits, à moins qu'il ne les mette entre guillemets; et, même alors, il saura si bien les fondre dans sa narration que son livre, fait de pièces et de morceaux, conservera pourtant une réelle unité qu'il devra à la fois au style très reconnaissable de l'auteur et à l'inspiration soutenue qui anime tout. Le trait saillant de ce style, c'est une aimable naïveté qui est on ne peut plus persuasive et même captivante malgré la lenteur de certaines pages.

Quant à ce qui l'inspire partout, c'est l'ambition manifeste d'enseigner aux jeunes gens comment on devient un bon citoyen ou un grand patriote, un héros même, si l'on peut, mais, dans

1. Dr Völcker. *Rollin als Pädagoge, Ein Beitrag zur Geschichte der Pädadogik*, Leipzig.

tous les cas, un honnête homme. Parfois il s'interrompt pour dire : « Voici un trait auquel je prie les jeunes gens de faire beaucoup d'attention ». Et souvent le trait est si beau, l'auteur en a été si vivement saisi lui-même en le racontant, qu'il oublie que le héros était un païen, que les païens n'ont jamais droit qu'à des demi-vertus et partant à des demi-éloges, et le bon Rollin loue sans réserve tous les grands hommes de l'antiquité, lesquels ont pourtant le tort d'être nés avant Jésus-Christ. Il a beau s'avertir lui-même, dans sa préface, que « tous ces grands hommes, si vantés dans l'Histoire profane, ont eu le malheur d'ignorer le vrai Dieu et de lui déplaire ; il faut être sobre et circonspect dans les louanges qu'on leur donne ». Ces louanges, il les pousse trop loin au gré de certains critiques qui lui en ont fait un reproche et auxquels il répond de son mieux en rappelant « qu'il a inséré dans ses volumes plusieurs correctifs » et qu'il a en outre déclaré en différents endroits de son ouvrage, et avec saint Augustin, que « sans le culte du vrai Dieu, il n'y a point de véritable vertu ». Mais tout cela ne l'empêchera pas d'admirer tellement Socrate qu'il reprochera sa mort aux Athéniens en ces termes : « Ce jugement couvrira dans tous les siècles Athènes d'une honte et d'une infamie que tout l'éclat des belles actions qui l'ont rendue d'ailleurs si fameuse ne pourra jamais effacer ». Hâtons-nous d'ajouter que, dans maint passage, tout en admirant sincèrement les grandes actions des héros de l'antiquité, Rollin sait les commenter en chrétien éclairé, c'est-à-dire en y joignant ce qui manque souvent aux anciens, une pointe d'humilité ou un accent de tendresse, un mouvement de pitié ou de charité. Il rappelle le courage des mères spartiates à qui la mort de leurs enfants tués dans la bataille causait une joie patriotique et, après avoir regretté que « l'amour de la patrie étouffât les sentiments de tendresse maternelle », aux mots fameux des femmes spartiates il préfère cette parole d'un général moderne qui, dans l'ardeur du combat, ayant appris que son fils venait d'être tué : « Songeons maintenant, dit-il, à vaincre l'ennemi ; demain je pleurerai mon fils ». Mais ce n'est pas uniquement le chrétien, c'est très souvent et tout simplement l'homme sensé qu'était Rollin qui blâme la conduite de tel personnage ou contredit tel his-

torien, s'appelât-il Tite-Live; par exemple, dans une page très judicieuse il réfute très bien ce qu'a dit cet historien des suites funestes qu'aurait eues pour l'armée d'Annibal le séjour à Capoue.

En voilà assez pour montrer que Rollin est plus et mieux que ce qu'il avouait trop modestement vouloir être, un simple compilateur. C'est un narrateur aimable et un esprit réfléchi : en le lisant on réfléchit après lui, on admire avec lui les belles actions qu'on aimerait avoir faites soi-même, et c'est précisément ce double but que se proposait l'auteur; mais, de plus, et ce dernier but, il l'a atteint sans le poursuivre : on l'aime lui-même d'avoir pris si au sérieux et si à cœur le plus noble et le plus absorbant des métiers, celui d'éducateur de la jeunesse, et de n'avoir pas voulu d'autre récompense de son infatigable labeur que la satisfaction de servir, pendant toute sa vie, cette Université qu'il aimait et qui peut être fière de lui.

III. — Vauvenargues [1].

Sa vie. — Pour bien comprendre et goûter pleinement Vauvenargues, il ne faut pas se contenter de rechercher, comme on le fait pour tout moraliste, si ses maximes sont profondes et neuves; ou bien si, à défaut de profondeur et d'originalité, il a su dire, avec finesse et esprit, ce que d'autres avaient dit avant lui : il faut encore, derrière toutes ses œuvres et presque derrière chacune de ses maximes, découvrir l'auteur lui-même qui se cache sous la forme générale dont il enveloppe ses pensées et se trahit en même temps par l'accent personnel qu'on reconnaît bien vite pour peu qu'on l'ait pratiqué et qu'on sache comme il a vécu. Un jeune moraliste (et Vauvenargues est mort à trente-deux ans, alors que La Bruyère donna ses *Caractères* à quarante-trois ans et La Rochefoucauld ses *Maximes* à cinquante-deux) se peint forcément plus qu'un autre dans ses

1. Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, est né à Aix en Provence en 1715. En 1733 il accompagne le maréchal de Villars en Lombardie; puis, dans la guerre de la succession d'Autriche, il fait la campagne de Bohême; rentré en France en 1743, il renonce au métier des armes et vient vivre à Paris, où il publie en 1746 une *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, suivie de *Réflexions et Maximes*. Après de cruelles souffrances, il meurt en 1747.

œuvres, parce qu'il a eu, moins qu'un autre, le temps de généraliser ses expériences et le don de s'en détacher et de se déprendre de lui-même. Vauvenargues nous dira donc ce qu'il a peut-être très bien vu et très finement senti, puisqu'il est né sérieux et moraliste, mais ce qu'il a vu et senti avec ses yeux et son cœur de jeune homme : ses œuvres seront, en même temps que le portrait de ses contemporains et de l'humanité même, la confession d'une grande âme, et beaucoup de ses maximes auront pour nous le double mérite de s'appliquer à la généralité des hommes, qu'il veut dépeindre, et à lui-même qu'il dépeint encore mieux, sans le vouloir; ainsi, selon la maxime si connue, les grandes pensées, chez Vauvenargues, viennent du cœur. Il est donc utile, pour mieux apprécier ces pensées, de montrer ce que furent le cœur et la vie de Vauvenargues.

Il était né à Aix en Provence en 1715. Son père, Joseph de Clapiers, marquis de Vauvenargues, étant premier consul à Aix, avait fait preuve de courage en restant à son poste lors d'une épidémie qui avait fait fuir de la ville tous les autres magistrats. Le jeune Vauvenargues fit des études très irrégulières au collège d'Aix, et au nombre des choses qu'il devait toujours ignorer, il faut citer le latin et le grec; en revanche il apprit l'héroïsme dans une traduction de *Plutarque* qui le « fit pleurer de joie ». Sous-lieutenant au régiment du roi, il suivit le vieux et encore brillant maréchal de Villars dans son expédition contre les Impériaux en Lombardie (1733). Après avoir pris part aux batailles de Parme et de Guastalla et, avec son régiment, passé bravement le Mincio, Vauvenargues, la guerre terminée, fut envoyé dans les places de Bourgogne et de Franche-Comté et, pour tromper les mornes ennuis de la vie de garnison en province, il commença à se recueillir et à méditer, habitudes qu'il gardera même dans la vie des camps qu'il va reprendre. Dans la guerre de la succession d'Autriche qui venait d'éclater, Vauvenargues fit la campagne de Bohême sous le maréchal de Belle-Isle qui, après quelques brillants succès, dut abandonner Prague et la Bohême : « dans la nuit du 16 au 17 décembre 1742, par un froid terrible, 15 000 hommes sortirent de Prague ; à travers un brouillard intense, sur une route obstruée de neige et glissante de verglas, on fit huit lieues d'une traite pour échapper à la

cavalerie de Lobkowitz, qui tenait la campagne. Le troisième jour on arriva devant une chaîne escarpée et boisée qui contournait la route d'Egra. Il fallut s'ouvrir un chemin à la hache; on se mettait en mouvement bien avant l'aube, au lever de la lune, et l'on marchait jusqu'au soir; ceux qui tombaient ne se relevaient plus. Quand on atteignit Egra, le 26 décembre, près de la moitié de l'effectif était resté en route, enseveli dans les neiges; mais l'honneur était sauf. Vauvenargues avait eu les deux jambes gelées[1]. » A peine remis de sa maladie, il rejoignit son régiment et assista à la glorieuse défaite de Dettingen. Rentré en France en 1743, il alla tenir garnison à Arras : sa carrière militaire était terminée. Toutes ces fatigantes campagnes avaient achevé de ruiner sa santé; mais son esprit s'y était élargi et assoupli par le commerce des hommes, le spectacle de leurs intrigues et son âme singulièrement agrandie et retrempée par les cruelles épreuves qu'il avait eues à traverser et dont il gardera d'ailleurs un souvenir plein de regrets : « Celui qui ne risque rien, à qui rien ne manque... au sein du repos est inquiet, il cherche les lieux solitaires,... la pensée de ce qui se passe en Moravie occupe ses jours et, pendant la nuit, il rêve des combats et des batailles qu'on donne sans lui. »

Résistant aux pressantes sollicitations de son ami le marquis de Mirabeau, le bizarre auteur de l'*Ami des hommes*, qui le conjurait de ne plus enfouir son talent et son génie et d'embrasser la carrière des lettres, Vauvenargues, qui se croyait né pour l'action et rêvait la gloire politique à défaut de la gloire militaire, sollicita un emploi dans la diplomatie; mais, à la veille de l'obtenir par la protection de Voltaire, il dut y renoncer : « la petite vérole venait de ruiner à jamais sa santé, déjà si délicate. Défiguré par les traces de la maladie, souffrant de la poitrine, presque privé de la vue, tout le corps perclus et épuisé[2] », il surmonta les préjugés nobiliaires de sa famille et probablement les siens propres qui interdisaient à un gentilhomme de se faire auteur, et aimant mieux, après tout, « déroger à sa qualité qu'à son génie », il vint à Paris où l'appelait l'amitié de Voltaire : il y publia, en 1746, et sans nom d'au-

1. *Vauvenargues*, par Michel Paléologue, Hachette, 1890, p. 41.
2. *Ibid.*, p. 67.

teur, son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, avec quelques autres opuscules. Seul Voltaire s'occupa de l'ouvrage et les sincères éloges qu'il prodigua à cette âme « si éloquente et si vraie » adoucirent à celle-ci l'amertume de ce premier échec. Vauvenargues, retiré et vivant en sage dans sa petite chambre de l'hôtel de Tours, dans la rue du Paon, ne voyait que quelques amis, tels que Marmontel et Voltaire, qui le trouvait toujours « le plus infortuné des hommes et le plus tranquille »; persuadé que « le désespoir est la plus grande de nos erreurs », il donnait à ses hôtes, « tandis que son corps tombait en dissolution », suivant le mot de Marmontel, le spectacle d'un jeune stoïcien qui se sent mourir et qui, sans doute, regrette la vie, mais bien moins pour la vie elle-même que pour la gloire que la vie aurait pu et, c'était bien sa fière conviction, qu'elle aurait dû lui donner : « Clazomène, dit-il, a fait l'expérience de toutes les misères humaines. Les maladies l'ont assiégé dès son enfance et l'ont sevré, dans son printemps, de tous les plaisirs de la jeunesse.... Quand la fortune a paru se lasser de le poursuivre,... la mort s'est offerte à sa vue;... si l'on cherche la raison d'une destinée si cruelle, on aura, je crois, de la peine à en trouver. Faut-il demander la raison pourquoi l'on voit des années qui n'ont ni printemps ni automne, où les fruits de l'année sèchent dans leur fleur? Toutefois qu'on ne pense pas que Clazomène eût voulu changer sa misère pour la prospérité des hommes faibles : la fortune peut se jouer de la sagesse des gens courageux, mais il ne lui appartient pas de faire fléchir leur courage. » Vauvenargues mourut en 1747, laissant, avec l'ouvrage dont nous avons parlé, des notes nombreuses qui ne devaient être publiées que plus tard et par fragments successifs.

Voltaire lui a fait, en quelques nobles paroles parties du cœur, une touchante oraison funèbre : « Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes jours. Accablé de souffrances au dedans et au dehors, privé de la vue, perdant chaque jour une partie de toi-même, ce n'était que par un excès de vertu que tu n'étais point malheureux et que cette vertu ne te coûtait point d'effort... Par quel prodige avais-tu, à l'âge de vingt-cinq ans, la vraie philosophie et la vraie éloquence, sans autre étude que le secours de quelques bons livres? Comment

avais-tu pris un essor si haut dans le siècle des petitesses? Et comment la simplicité d'un enfant timide couvrait-elle cette profondeur et cette force de génie? Je sentirai longtemps avec amertume le prix de ton amitié; à peine en ai-je goûté les charmes[1]. »

Ses œuvres. — Si on essaie d'aller au fond de la pensée de Vauvenargues, on trouve qu'il aurait pu inscrire, en tête de ses œuvres, les mots mêmes par lesquels La Bruyère avait commencé ses *Caractères* : « Tout est dit ». Seulement, tandis que La Bruyère en concluait qu'il ne lui restait plus qu'à glaner quelques pensées oubliées ou dédaignées par les Anciens et les habiles Modernes, ou, mieux encore, qu'à renouveler, par les inventions du style, ce que tant d'autres avaient pensé avant lui, Vauvenargues, plus philosophe, assignait au moraliste tard venu une tâche plus difficile et plus haute : concilier et, si possible, systématiser les vérités différentes et les maximes contradictoires entre lesquelles se partageaient les esprits. C'est si bien là ce qu'il aurait voulu faire et le but élevé qu'il eut sans cesse devant les yeux, que ses deux œuvres les plus importantes, l'*Introduction* et les *Réflexions et Maximes*, trahissent, dès le début, cette préoccupation dominante : « Les maximes courantes, dit-il dès les premières lignes de l'Introduction, n'étant pas l'ouvrage d'un seul homme, mais d'une infinité d'hommes différents qui envisageaient les choses par divers côtés, peu de gens ont l'esprit assez profond pour concilier tant de vérités;... ils sont trop faibles pour rapprocher ces maximes éparses et pour en former un système raisonnable. » Et la première idée qu'il exprime dans ses *Réflexions et Maximes* est une idée analogue : le difficile, c'est de « concilier les choses qui ont été dites et de les réunir sous un point de vue ». Montrer que les contrariétés qu'on remarque entre des maximes également vraies, mais particulières, se ramènent à des différences fondamentales entre les esprits divers qui les ont pensées et, par conséquent, classer les différentes familles d'esprits suivant la qualité essentielle qui les distingue, tel est l'objet de son premier travail, l'*Introduction*, où il « parcourt, comme il dit, toutes les qualités de l'esprit humain ». Malheureusement ici Vauvenargues, comme

1. *Éloge des officiers morts dans la campagne de Bohême.*

d'ailleurs dans tout ce qu'il a entrepris ou rêvé, n'a pu se satisfaire lui-même et, soit qu'il ait été empêché, comme il nous l'apprend par « des infirmités continuelles », soit qu'un tel ouvrage demandât plus de maturité d'esprit qu'on n'en a d'ornaire à trente ans, il n'a posé, il l'avoue dans son *Discours préliminaire*, que les fondements d'un si long travail. De fait, l'*Introduction* est moins un ouvrage achevé qu'une intéressante ébauche et nous avons là plutôt la promesse d'un talent qu'un talent vraiment formé et sûr de lui. L'inexpérience de l'auteur s'y trahit par l'abus des divisions et le vague des définitions et aussi par une manière de dire trop abstraite et, comme le lui reproche Voltaire, parfois un peu confuse. Vauvenargues n'est pas encore maître de sa pensée ni de son style. Deux auteurs manifestement le préoccupent, ce sont ses deux illustres prédécesseurs dans le genre qu'il a choisi : La Rochefoucauld, qu'il s'essaie à contredire, et La Bruyère, dont il s'inspire parfois heureusement, comme dans ce développement pittoresque : « Vous voyez l'âme d'un pêcheur qui se détache en quelque sorte de son corps pour suivre un poisson sous les eaux et le pousser au piège que sa main lui tend ». D'autres passages montrent qu'il sait déjà démêler et peindre les caractères (*Du sérieux*, *De la présence d'esprit*). Ce qu'il sait dès maintenant aussi et ce qu'il développera plus tard avec plus de pénétration, c'est la part du sentiment, des passions, de l'âme enfin dans les jugements de l'esprit : n'écrit-il pas déjà « qu'il faut avoir de l'âme pour avoir du goût » ? Il est certain qu'il faut avoir de l'âme pour le goûter lui-même, car c'est son âme tout entière que nous allons lire dans ces œuvres fragmentaires que nous devons faire connaître en essayant de les résumer.

Son caractère. — Deux nobles passions remplirent la vie trop courte de Vauvenargues : la gloire et la vertu. C'est par la vertu, et il entendait surtout, par là, la grandeur d'âme, qu'il aurait voulu aller à la gloire ; et c'est encore grâce à la mâle vertu qui était en lui que, n'ayant pu conquérir cette gloire si ardemment désirée, il se contenta de l'avoir méritée. « Les feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la *gloire*. » Il faut l'aimer parce qu'elle « nous excite au travail et à la *vertu* ».

Vauvenargues est donc ambitieux et il le proclame haute-

ment; mais il n'est pas vaniteux, la vanité n'étant que « le sceau de la médiocrité ». Pourquoi faut-il que la destinée ait été si amère à celui qu'elle avait doué d'une âme si haute et d'un si beau génie? Pauvre, malade et seul dans sa petite chambre d'hôtel, Vauvenargues se disait avec amertume que, « dans les conditions éminentes, la fortune au moins nous dispense de fléchir devant ses idoles... Mais de même qu'on ne peut jouir d'une grande fortune avec une âme basse et un petit génie, on ne saurait jouir d'un grand génie, ni d'une grande âme avec une fortune médiocre. » Et ailleurs, se comparant à de plus heureux que lui, il exhalait et voilait à la fois sa plainte dans cette pensée générale : « Pendant que des hommes de génie épuisent leur santé et leur jeunesse pour élever leur fortune, languissent dans la pauvreté et traînent parmi les affronts une existence obscure, des gens sans aucun mérite s'enrichissent en peu d'années par l'invention d'un papier vert ou d'une nouvelle recette pour conserver la fraîcheur du teint ». Mais de tels accents sont rares chez lui et, bien loin de se laisser abattre par les maux qui l'assaillent et les déceptions qui lui sont venues en foule, il a à peine écrit la phrase attristée qu'on vient de lire qu'aussitôt après il relève la tête et se console de tout par le sentiment qu'il valait mieux que sa destinée : « La vertu est plus chère aux grandes âmes que ce que l'on honore du nom de bonheur. Sentir, sans céder, la rigueur de ses destinées,... garder, dans l'adversité, un esprit inflexible qui brave la prospérité des hommes faibles, défier la fortune et mépriser le vice heureux : voilà, non les fleurs du plaisir, non l'enchantement du bonheur, mais un sort plus noble, que l'inconstante bizarrerie des événements ne peut ravir aux hommes qui sont nés avec quelque courage. » Ainsi sa vertu à lui est faite avant tout de courage, d'indépendance et de fierté; les hommes dont il fait le plus de cas sont les hommes d'action et ses héros préférés, il le dit sans ambages, sont César et Richelieu. De l'audace! s'écrierait-il lui aussi volontiers, car « les espérances les plus hardies et les plus ridicules n'ont-elles pas été parfois la cause des succès extraordinaires? » Hardiesse, générosité, grandeur d'âme, voilà les mots qui viennent le plus souvent sous sa plume; il aime tant la grandeur qu'il la loue même chez les

conquérants et qu'il n'est pas éloigné de pardonner à Catilina en faveur de son courage. Les gens, en effet, qu'il méprise le plus, c'est moins encore les vicieux, s'ils rachètent leurs vices par quelques belles qualités, telles que la libéralité ou la vaillance, que les hommes sans caractère et sans « passions fortes », ces pusillanimes qui, « par crainte de se découvrir et de tomber, rasent timidement la terre, ne font rien, n'osent rien donner au hasard », n'ayant pas plus de force pour le mal que pour le bien : « gens qu'on mesure d'un regard et qui fournissent aussi peu à la satire qu'au panégyrique ». Il est beau d'entendre ce jeune stoïcien donner d'une voix ferme des *Conseils à un jeune homme* qui avait à peu près son âge et lui souffler son enthousiasme pour les vertus qu'il estimait le plus : « Vivez, lui dit-il en substance, non pour vous, mais pour et chez les autres; cachez-vous d'ailleurs des esprits timides qui se plaisent dans la médiocrité et au besoin sachez prendre des résolutions extrêmes; mais alors ne comptez que sur vous-même et, en toute occurrence, préférez la vertu à tout : elle vaut mieux même que la gloire. Si vous avez quelque passion qui élève vos sentiments et vous rende plus généreux, qu'elle vous soit chère. Mais surtout osez, ayez de grands desseins. Vous échouerez? eh bien! qu'importe! le malheur même n'a-t-il pas ses charmes dans les grandes extrémités? » Et ces exhortations viriles, qu'il adresse avec une si ardente éloquence à un jeune homme, il voudrait qu'on s'en inspirât même dans l'éducation des enfants qu'on instruit trop « à craindre et à obéir;... la timidité des pères leur enseigne l'économie, la soumission. Que ne songe-t-on à les rendre originaux, hardis et indépendants! »

Au reste, s'il aime par-dessus tout, étant de la même famille, les stoïques et les vaillants, Vauvenargues n'est nullement pour cela un esprit dur ou une âme hautaine. Sa vertu, au contraire, est aimable, indulgente aux faiblesses humaines qu'il a connues, dont il est loin de se prétendre affranchi, car « c'est un orgueil misérable de se croire sans vices ». Aussi a-t-il « la sévérité en horreur »; et il s'emporte à dire que, s'il fallait opter, il préférerait le vice à la rigidité. Il est, quant à lui, ou plutôt il veut être, vertueux, non pas réformateur ni censeur, et ce qui déplaisait le plus à cette âme pourtant si antique par tant de côtés,

c'est qu'on lui prêtât l'austérité farouche d'un Caton. Dans une lettre à son ami, le marquis de Mirabeau, il se peint au naturel par l'espèce de haine qu'il ressent pour les orgueilleux et les pédants de vertu : « Nul esprit n'est si corrompu, dit-il hardiment, que je ne le préfère avec beaucoup de joie au mérite dur et rigide ». Puis, énumérant les différents caractères des hommes, il leur trouve des excuses à tous, même aux violents et aux sots : « Mais l'homme dur et rigide, l'homme tout d'une pièce, plein de maximes sévères, enivré de sa vertu,... je le fuis et je le déteste : c'est l'espèce la plus partiale, la plus aveugle et la plus odieuse que l'on trouve sous le soleil ».

Si nous nous efforçons de faire connaître Vauvenargues en le citant le plus souvent possible, c'est parce que, et c'est encore lui qui l'a dit : « les maximes des hommes décèlent leur cœur » ; et si, dans Vauvenargues, c'est le cœur et le caractère que nous avons considérés tout d'abord, c'est parce qu'il fait lui-même bien plus de cas, chez les autres, du caractère que du talent et place les qualités de l'âme infiniment au-dessus des qualités de l'esprit : « Il sert peu d'avoir de l'esprit lorsqu'on n'a point d'âme. On nous vante en vain les lumières d'une belle imagination ; je ne puis ni estimer, ni aimer, ni haïr, ni craindre ceux qui n'ont que de l'esprit. » Il en faut cependant, et du plus pénétrant, pour être un moraliste ; car, en dépit de sa fameuse maxime (« les grandes pensées viennent du cœur »), qu'il ne faut, pas plus que ne faisait l'auteur, prendre au pied de la lettre, le plus grand cœur du monde, si l'esprit ne lui suggère rien, ne trouvera pas, par lui-même, la plus petite pensée. Vauvenargues ne l'ignorait pas, car après avoir annoncé que, pour avoir du goût, il faut avoir de l'âme, il se hâte d'ajouter : « Il faut avoir aussi de la pénétration », et « ce que l'esprit ne pénètre qu'avec peine ne va pas souvent jusqu'au cœur ».

Son esprit à lui (si l'on essaie de résumer d'un mot l'impression qui se dégage de ses œuvres) est essentiellement sérieux. La frivolité l'exaspère, étant la nullité et le pur néant ; car « qu'on ne dise pas que c'est être quelque chose que d'être frivole : c'est n'être ni pour la vertu, ni pour la gloire, ni pour la raison, ni pour les plaisirs passionnés ». Très jeune, il abonde en réflexions judicieuses et sages pensées qui ne viennent d'ordi-

naire qu'avec la maturité de l'âge; par là l'on s'explique l'ascendant qu'il exerçait déjà sur ses compagnons d'armes qui l'appelaient avec un sincère respect « le Père », et sur Voltaire lui-même qui, avec son tact merveilleux pour discerner tout de suite quel ton il faut prendre avec chacun, lui écrit des lettres graves, comme il ferait à un correspondant plus âgé et plus sage que lui.

Son genre d'esprit. — Sérieux et élevé, tel est l'esprit de Vauvenargues : ne pouvant accomplir les grandes actions qu'il avait rêvées, il se rejette vers les grandes pensées, dont il se nourrit et s'entretient sans cesse dans sa solitude. Les plus grands sujets et les plus difficiles problèmes l'attirent et font travailler sa pensée soucieuse d'aller au fond des choses (sur l'*Économie de l'Univers*, sur la *Justice*, sur le *Bien* et le *Mal moral*, *Traité sur le Libre arbitre*, ce dernier vraiment philosophique). Mais ce qui l'intéresse par-dessus tout, c'est l'homme et la société humaine : d'abord parce qu'il est né moraliste, ensuite parce qu'il a remarqué, dès le discours préliminaire de son premier ouvrage, que tout se ramène en définitive à la société, « la morale n'étant que les devoirs des hommes en société et... tout ce qu'il nous importe de connaître consistant dans les rapports que nous avons avec les autres hommes, lesquels sont l'unique fin de nos actions et de notre vie. » Et enfin, dernière et très importante raison pour Vauvenargues : l'art de connaître les hommes, c'est aussi l'art de les gouverner; et Vauvenargues, écarté de la scène politique où il aurait tant aimé jouer un rôle, s'en revanchait, pour ainsi dire, en se prouvant à lui-même, et en montrant aux autres, qu'il connaissait bien les hommes et qu'il eût été, par conséquent, capable d'agir sur eux et de les conduire : voyez ses portraits, sans cesse repris, du diplomate et du fin politique, et cet aveu que, de toutes les sciences, celle qu'il aime le mieux c'est « la politique qui, par le commerce des hommes, apprend le secret d'aller à ses fins ».

Comme moraliste, on peut dire que, dans sa façon d'observer et de peindre, avant tout il voit juste et il dit juste : la justesse est sa qualité maîtresse et celle qu'il prise le plus chez les autres; il la préfère de beaucoup à la vivacité d'esprit : « On ne demande pas à une pendule d'aller vite, mais d'être réglée ». Il se méfie, tout ingénieux d'ailleurs qu'il se montre lui-même

dans certaines maximes, des pensées brillantes, qui ne sont le plus souvent que de captieuses erreurs. La meilleure preuve peut-être qu'il ait donnée de la parfaite mesure de son jugement est la suivante : le mot de *grand*, on l'a déjà remarqué, revient sans cesse et presque à chaque page qu'ait écrite ce noble esprit et pourtant il est assez maître de sa pensée et de sa plume pour ne jamais donner dans l'emphase, qu'il réprouve du reste aussi bien dans les actions que dans le style. Il faut être grand, énergique, vertueux, répète-t-il sans cesse, mais il faut, avec cela, rester simple; il faut même, le mot se trouve souvent sous sa plume, savoir être « familier ». Et lui, l'apologiste des passions fortes et des actions héroïques, quand il établit un parallèle entre Corneille et Racine, c'est, chose curieuse! à Racine qu'il assigne, un peu trop délibérément même, le premier rang, et ce qu'il reproche à Corneille, c'est de manquer de simplicité et « de se guinder souvent pour élever ses personnages ». La grandeur simple, voilà l'idéal qu'il avait rêvé de réaliser par des actions d'éclat et dont il s'inspira du moins dans ses œuvres. S'il s'en est écarté quelquefois, car on rencontre chez lui quelques maximes banales, d'autres obscures et qui n'ont pas trouvé leur expression définitive, il faut lui tenir compte, en le jugeant, et de sa jeunesse et de la noblesse de sa tentative.

Telle est, semble-t-il, dans ses traits essentiels, la physionomie de Vauvenargues. Si l'on essaie maintenant de marquer sa place et de le situer dans l'histoire littéraire, on trouvera qu'il tient à la fois du XVIIe et du XVIIIe siècle.

La pierre de touche pour classer les écrivains de son époque étant ce qu'ils pensent de la religion, la tiédeur religieuse[1], pour ne pas dire plus, de Vauvenargues montre assez que tout en admirant passionnément Bossuet, il eût, s'il avait vécu plus longtemps, marché, comme on dit, avec le siècle, et après avoir été l'ami, il fût vraisemblablement devenu le disciple de Voltaire. Ce qui l'eût, il est vrai, préservé des excès des Encyclopédistes, c'est le peu d'estime où il tient la raison, sachant bien que ce n'est pas elle, mais la passion, qui mène le monde : « Qui prime chez les jeunes gens, chez les femmes, chez les

1. Voir, par exemple, *Œuvres* de Vauvenargues, édition Gilbert, II, 146.

hommes de tous les états? qui nous gouverne nous-mêmes? est-ce l'esprit ou le cœur? »

Et ailleurs ce trait qu'il semble lancer par avance aux adorateurs de la raison qui, en ce moment même, préparent l'*Encyclopédie* : « Quand je vois l'homme engoué de la raison, je parie aussitôt qu'il n'est pas raisonnable ». Il met enfin dans ses pensées et dans sa vie, et jusque dans ses passions, plus de sérieux que n'en ont eu généralement les hommes de son temps. Il goûte peu « le frivole esprit de ce siècle » et cette « maladie qui consiste à vouloir badiner de tout ». Il est, dans le siècle de la galanterie, pour l'amour vrai et ingénu et quand ses amis le raillent de « cette passion qui le dévore et des belles idées qu'il a sur l'amour », il les plaint « d'avoir vieilli avant le temps, et d'avoir cherché, hors du sentiment, ce que ni l'esprit, ni la science ne peuvent donner »[1].

Mais, d'autre part, à la fois par l'insatiable curiosité de son esprit et par ses sentiments profondément humains, Vauvenargues est bien de son temps; et lui, qui avait, on l'a vu, l'ambition de concilier les vérités contraires, il semble que, rien qu'en s'abandonnant à ses généreux instincts, il ait réuni en lui ces deux siècles si opposés, le XVIIe siècle et le XVIIIe, en leur prenant à chacun ce qu'ils avaient de meilleur et de plus élevé. Après avoir été un bon esprit, comme on disait au XVIIe siècle, plutôt qu'un homme d'esprit, comme on sera au XVIIIe, Vauvenargues a écrit sur la vertu qui sera le plus en honneur au siècle de Voltaire, l'humanité, non pas des tirades sentimentales, comme il en retentit alors de toutes parts, mais des mots touchants qui partaient du cœur. Considérant l'extrême faiblesse des hommes, leurs malheurs, toujours plus grands que leurs vices, et leurs vertus, toujours moindres que leurs devoirs, il en conclut qu'il n'y a de juste que la loi de l'humanité et le tempérament de l'indulgence. Et qu'on lise cette phrase, empreinte d'une si mélancolique pitié qu'on la croirait écrite de nos jours : « La vue d'un animal malade, le gémissement d'un cerf poursuivi dans les bois par les chasseurs, la pâleur d'une fleur qui tombe et se flétrit, enfin toutes les

1. *Aceste ou l'amour ingénu.*

images des malheurs des hommes contristent le cœur et plongent l'esprit dans une rêverie attendrissante »[1].

Sa place parmi nos grands moralistes. — Comparé à ses deux prédécesseurs du grand siècle, La Rochefoucauld et La Bruyère, Vauvenargues n'a pas la finesse pénétrante et l'élégante concision du premier, ni tout le pittoresque et l'imagination dans le style du second. Il a dessiné pourtant, à l'imitation de La Bruyère, de jolis portraits, celui-ci, par exemple, dont nous citerons quelques traits, pour montrer à la fois sa façon de peindre et combien la fausse singularité (tout autant que la fausse grandeur) choquait sa droite raison : Phocas est un de ces hommes qui prennent pour de l'originalité une singularité fausse et à la portée de tout le monde. Si vous lui parlez d'éloquence, ne lui nommez pas Cicéron, il vous ferait l'éloge d'Abutaleb : « Il évite de se rencontrer avec qui que ce soit et dédaigne de parler juste, pourvu qu'il parle autrement que les autres; il se fait aussi une étude puérile de n'être point suivi dans ses discours comme un homme qui ne pense et ne parle que par soudaines inspirations et par saillies; ses discours, ses manières, son ton, son silence même, tout vous avertit que vous n'avez rien à dire qui ne soit usé pour un homme qui pense et qui sent comme lui ». Il trace volontiers des portraits antithétiques, qu'il fait ressortir en les opposant les uns aux autres ou encore des portraits qui sont les types généraux de telle qualité ou de tel défaut : *Erox ou le Fat*, *Varus ou la Libéralité*.

Quant à Pascal, Vauvenargues hésita longtemps à se mesurer avec lui : il se borne d'abord à « l'expliquer », puis il le défend contre Voltaire qui ne comprend pas et a ses raisons pour ne pas comprendre « l'homme de la terre qui savait mettre la vérité dans son plus beau jour » ; il l'admire, malgré ce dernier, pour « sa profondeur incroyable et son raisonnement invincible » et il exprime d'un mot juste son enthousiasme, très différent, pour Bossuet et Pascal en disant qu'il voudrait écrire comme le premier et penser comme le second. Mais peu à peu il s'enhardit et sous couleur de « l'imiter », il jette hardiment, à sa façon, des questions embarrassantes pour les théologiens

1. *De la compassion.*

et se préoccupe moins de les résoudre que de les bien formuler. Enfin il fait un pas de plus et le combat, sans le nommer d'abord, puis il le prend directement à partie : aux contradictions sans nombre où se complaît et se joue l'éloquente ironie de Pascal, il oppose l'harmonie de l'univers, attestée par les lois de la nature, dont la première est l'action; refusant ensuite de confondre l'action avec cette inquiétude sans but et ce « divertissement » qui est à la fois, selon Pascal, le besoin et la honte de l'homme, il affirme qu'il n'y a pas ici-bas de noble et pure jouissance sans action, car « notre âme ne se possède véritablement que lorsqu'elle s'exerce tout entière ». Et pour s'exercer utilement, l'âme ne manque pas de bons et solides principes d'action, car les premiers principes, quoi qu'en ait dit l'auteur des *Pensées*, « sont l'évidence même; ils portent la marque de la certitude la plus invincible ». Mais si nous allions prendre pour des principes premiers et naturels des principes acquis par l'expérience et fortifiés par l'habitude? car ce que nous prenons pour la nature, Pascal l'a dit avec force, n'est souvent qu'une première coutume. A quoi Vauvenargues réplique, non sans finesse, que, avant qu'il eût aucune coutume, notre âme existait et avait déjà ses inclinations qui fondaient sa nature.

Mais beaucoup plus que contre Pascal, dont la profondeur semble l'effrayer, c'est contre La Rochefoucauld que Vauvenargues part en guerre et bataille avec acharnement : c'est qu'il a rencontré, dans l'auteur des *Maximes*, le plus redoutable ennemi de sa foi en la vertu et de son enthousiasme pour les grandes et belles actions. Vauvenargues a fait de nobles efforts pour venger l'humanité du plus ingénieux de ses détracteurs, de La Rochefoucauld, et, comme il l'a dit lui-même, pour « lui estituer ses vertus ».

En face et au-dessus des réflexions et des habiletés que La Rochefoucauld suggère à l'amour-propre, il met très habilement les instincts irréfléchis, les impulsions naturelles et « la vigueur de l'âme ». Le mérite de Vauvenargues, c'est, après avoir très bien vu et même approfondi, puisqu'il est moraliste, les défauts et les vices de l'homme, d'avoir quand même cru à la bonté humaine, de s'être évertué et d'avoir peut-être réussi à la démontrer. Par exemple, il compare spirituellement entre eux

le corps, l'esprit et l'âme et il se demande pourquoi, « alors que le corps a ses grâces et l'esprit ses talents, le cœur n'aurait, lui, que des vices? » et sentant en lui-même autre chose que les calculs de l'égoïsme, il s'écrie (et ce cri parti du cœur est presque déjà une preuve) : « Nous sommes capables d'amitié, de compassion, d'humanité. O mes amis! qu'est-ce donc que la vertu? » Pourquoi d'ailleurs ne jugerait-on pas celle-ci comme tant d'autres choses, par ses effets? « Parce que je me plais dans l'usage de ma vertu, en est-elle moins *profitable*, moins précieuse à tout l'univers ou moins différente du vice, qui est la ruine du genre humain? »

Mais il suit La Rochefoucauld jusque dans son dernier retranchement : non content d'avoir montré que c'est « par le cœur, par ses *instincts*, qu'on se relève des petitesses de l'amour propre », il fait voir l'amour-propre s'immolant lui-même et disparaissant enfin dans le dévouement à un objet aimé. La Rochefoucauld a beau prétendre, en effet, qu'on s'approprie même ce qu'on aime, qu'on n'y cherche que son plaisir et sa propre satisfaction, qu'on se met soi-même avant tout, jusque-là qu'il nie que celui qui donne sa vie pour un autre le préfère à soi. La Rochefoucauld ici a passé le but; car, dit très finement Vauvenargues, « si l'objet de notre amour nous est plus cher sans l'être que l'être sans l'objet de notre amour, il paraît que c'est notre amour qui est notre passion dominante et non notre individu propre, puisque tout nous échappe avec la vie, le bien que nous nous étions approprié par notre amour, comme notre être véritable. Ils répondent que la passion nous fait confondre dans ce sacrifice notre vie et celle de l'objet aimé; que nous croyons n'abandonner qu'une partie de nous-mêmes pour conserver l'autre : au moins ils ne peuvent nier que celle que nous conservons nous paraît plus considérable que celle que nous abandonnons. Or, dès que nous nous regardons comme la moindre partie dans le tout, c'est une préférence manifeste de l'objet aimé. » En lisant cette page d'une psychologie si pénétrante, Voltaire écrivait en note : « fin, juste et profond ». Sans trancher ici le débat entre ces deux moralistes d'humeur et de vie si différentes, on ne peut s'empêcher de remarquer que le grand seigneur qui a sans doute, lui aussi, ses infirmités et qui

a eu ses déceptions, mais qui vit riche, honoré de tous, gâté et choyé par de délicates amitiés, est précisément celui qui prend plaisir à rabaisser et même, par son outrance, à calomnier l'humanité; tandis que c'est le philosophe pauvre, obscur et mourant, qui croit quand même, et de quelle ardente foi! à l'héroïsme et à la vertu. Cette vertu, il l'a glorifiée par toutes les belles pages qu'il a écrites sur elle et plus encore par son vaillant optimisme : en sorte que, si La Rochefoucauld peut être réfuté, c'est un peu par les vives critiques, mais c'est, bien plus sûrement encore, par la vie même et par l'héroïsme souriant de Vauvenargues.

BIBLIOGRAPHIE

Daguesseau. — Éditions : *Œuvres de M. le chancelier* **d'Aguesseau** (13 vol. in-4), commencée en 1759 par son fils aîné, terminée en 1789. — *Œuvres complètes* (édit. Pardessus), 1819, 16 vol. — *Lettres inédites* (édit. Rives, 1823).

Ouvrages relatifs a Daguesseau. — **Thomas**, *Éloge de Daguesseau*. — **Boullée**, *Histoire de la vie et des ouvrages du chancelier Daguesseau*, 1849, in-12. — **Oscar de Vallée**, *Le duc d'Orléans et le chancelier Daguesseau*, 1860, in-8. — **Francis Monnier**, *Le chancelier d'Aguesseau, sa conduite et ses idées politiques*, 1860, 1 vol. in-8. — **Falconnet**, *Notice* dans l'édition des Œuvres de d'Aguesseau, 1865, 2 vol. — **Sainte-Beuve**, *Causeries du Lundi*, III.

Rollin. — Éditions : *Traité des Études* (1re partie publiée en 1726, 2e partie en 1728); *Histoire ancienne* (1730-38, 12 vol.); *Histoire romaine* (1738, 9 vol.); *Œuvres complètes* (édit. Guizot, 1827, 30 vol., édit. Letronne, id.).

Ouvrages relatifs a Rollin. — **De Boze**, *Éloge de Rollin*, 1741. — **Guéneau de Mussy**, *Notice sur Rollin*, 1805. — **Saint-Alban Berville**, *Éloge de Rollin*, 1818. — **Patin**, *Éloge de Rollin* (dans *Mélanges de littér.*, 1840). — **Sainte-Beuve**, *Causeries du Lundi*, VI. — **Dr Völcker**, *Rollin als Pädagog*, Leipzig, 1880. — **J. Parmentier**, *L'éducation en Angleterre*, 1896 (chap. sur Locke et Rollin). — **G. Compayré**, *Hist. critique de l'éducation en France*, 1879, t. I, liv. iv, chap. ii). — **Buisson**, *Dictionnaire de pédagogie* (art. Rollin).

Vauvenargues. — *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, suivie de : *Réflexions sur divers sujets*, *Conseils à un jeune homme*, *Réflexions critiques sur quelques poètes*, etc., Paris, 1746 (sans nom d'auteur). — *Œuvres* de **Vauvenargues**, édition Fortia, Paris, 2 vol. in-12, 1797; édition Suard, 1806, 2 vol. in-8; édition Brière, 1821, 3 vol. in-8, et l'édition définitive de Gilbert, Paris, 1857, 2 vol. in-8.

Ouvrages relatifs a Vauvenargues. — *Notices* de **Suard**, **Gilbert**, dans leurs éditions. — **Sainte-Beuve**, *Causeries du Lundi*, III et XIV. — **Villemain**, *Tableau de la Littérature française au XVIIIe siècle*. — **Vinet**, *Littérature française au XVIIIe siècle*. — **Prévost-Paradol**, *Les Moralistes français*. — **M. Paléologue**, *Vauvenargues*, 1890, in-12.

CHAPITRE III

VOLTAIRE [1]

I. — La jeunesse de Voltaire (1694-1726).

L'œuvre de Voltaire est étroitement mêlée à l'histoire de sa vie ; tous ses écrits sont des actes, qu'il faut d'abord replacer dans les circonstances qui les ont produits. Le cadre biographique est donc celui qui convient le mieux pour étudier dans son ensemble une telle œuvre, si vaste et si variée. On trouvera dans la suite de ce volume d'autres recherches sur divers écrits particuliers de Voltaire [2].

Origine, éducation de Voltaire. — François-Marie Arouet, qui s'est forgé à lui-même le nom de *Voltaire*, naquit vraisemblablement à Paris, le 20 ou le 21 novembre 1694, sur la paroisse de Saint-André-des-Arts [3]. Ni le lieu ni le jour de sa naissance ne sont bien certains. Condorcet [4] le dit né à Châtenay, près de Sceaux ; mais il n'en subsiste aucun témoignage authentique [5]. Voltaire lui-même, quand il parle de la date et du lieu

1. Par M. L. Crouslé, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.
2. Sur les relations de Voltaire avec l'Encyclopédie, voir chap. VII. Sur Voltaire romancier, voir chap. IX. Sur Voltaire historien, voir chap. X. Sur Voltaire auteur dramatique, voir chap. XI. Sur Voltaire poète, voir chap. XII.
3. Voir G. Desnoiresterres, *la Jeunesse de Voltaire* (Paris, Libr. acad. Didier, 2e édit., 1871).
4. *Vie de Voltaire*.
5. Nous nous en sommes assuré en vérifiant à Châtenay le registre de l'état civil pour l'année 1694.

précis de sa naissance, varie souvent, et paraît avoir tout autre souci, plutôt que celui de l'exactitude.

Son père, François Arouet, issu d'une famille honorable du Poitou, devint notaire au Châtelet en 1675. Sa mère, Marguerite d'Aumard, descendue aussi d'une famille noble du Poitou, fut une femme des plus agréables, assez courtisée (sinon trop)[1] par des gens de lettres, entre lesquels il faut nommer en première ligne l'abbé de Châteauneuf, qui fut le parrain de François Arouet. Cette femme, de mœurs peut-être un peu légères, eut assurément de l'esprit, de la grâce et des moyens de plaire. C'est d'elle apparemment que son fils hérita les dons qui l'ont rendu le plus séduisant des hommes et des écrivains; mais elle ne lui apprit pas plus à régler ses désirs qu'à respecter autrui.

Son parrain, l'abbé de Châteauneuf, ne négligea pas de faire son éducation à sa manière. C'était une sorte de poète libertin, fort répandu dans les sociétés épicuriennes. Il présenta son filleul, dès l'âge de treize ans, à la fameuse Ninon de Lenclos, dont cet abbé fut le dernier adorateur[2]. La belle était âgée d'environ quatre-vingt-cinq ans lorsque cet enfant lui fut présenté. « Sa maison, écrit Voltaire, était une espèce de petit hôtel de Rambouillet, où l'on parlait plus naturellement, et où il y avait un peu plus de philosophie que dans l'autre. Les mères envoyaient soigneusement à son école les jeunes gens qui voulaient entrer avec agrément dans le monde. Elle se plaisait à les former... On lui donna le nom de la moderne Léontium... Sa philosophie était véritable, ferme, invariable, au-dessus des préjugés et des vaines recherches... Elle mérita les quatre vers que Saint-Evremond mit au bas de son portrait :

L'indulgente et sage nature
A formé l'âme de Ninon
De la volupté d'Épicure
Et de la vertu de Caton. »

C'est donc à l'école de Ninon que Voltaire adolescent se forma à la philosophie et à la vertu. Nous ne serons pas surpris, si

1. Desnoiresterres, p. 11.
2. Voir Voltaire, *Sur Mlle de Lenclos*. 1771.

nous ne trouvons pas, dans la suite, sa philosophie très austère ni sa vertu très rigide.

A dix ans, son père le fit entrer au collège Louis-le-Grand, comptant que les Jésuites, si renommés pour l'éducation, sauraient bien réformer son caractère en même temps que développer les facultés d'esprit extraordinaires qui éclataient déjà dans cet enfant. Il gagna ses maîtres par tout ce qu'il y avait en lui de gracieux et de séduisant, et les émerveilla par ses talents précoces. On a fait une légende sur ses années de collège : il est bon de n'en retenir que le sens général. La vivacité de ses réparties et la hardiesse de ses propos scandalisèrent probablement parfois les bons pères, qui ne s'en émurent pas outre mesure, mais qui purent bien conjecturer qu'il ne serait jamais une des colonnes de leur ordre. En revanche, il profita singulièrement de l'habileté qu'il leur attribue pour l'enseignement des lettres classiques; et ses essais dans la poésie française devancèrent l'âge. Il a, sans aucun doute, aimé sincèrement ses maîtres, notamment le P. Porée, son professeur de rhétorique, dont il fait un très bel éloge; le P. Tournemine, à qui il soumit plus tard différentes questions de théologie et de philosophie, puis sa tragédie de *Mérope*; le P. Brumoy, qu'il considéra d'abord comme un oracle sur le théâtre antique; le P. Thoulié (plus tard l'abbé d'Olivet), qu'il cultiva toujours en tant que membre de l'Académie française, quoiqu'il fût un des chefs du parti opposé au parti philosophique.

Il a écrit, en 1746, au P. de La Tour, une très belle lettre à la louange de la Compagnie de Jésus, où il rend un plein hommage aux vertus ainsi qu'au savoir de ses anciens professeurs. Condorcet lui reproche cette lettre comme un acte de faiblesse, à peine excusé par l'intérêt d'une candidature académique. On aimerait mieux croire que c'est le cœur seul qui parle dans ce témoignage rendu à une compagnie que Voltaire n'a pas toujours traitée si favorablement; mais Voltaire, dans tout le bien et le mal qu'il dit des gens, écoute surtout son intérêt ou sa passion du moment. Quant aux services que les Jésuites ont rendus à son talent, il faut distinguer. Ils lui ont sans doute inspiré le goût de la littérature classique; mais peut-être sont-ils responsables d'une certaine rhétorique un peu

banale dont il ne s'est jamais dépris dans la haute poésie. Ce sont eux sans doute qui lui ont fait aimer une sorte d'élégance et de gentillesse scolaire, facile à transmettre, mais qui sent toujours son collège. Ses meilleurs écrits sont ceux où l'on ne trouve aucune trace de leur éducation : ce qui a vieilli chez lui est ce qu'il leur doit, c'est-à-dire une prétendue noblesse de style qui dénature trop souvent la pensée en lui communiquant une élégance superficielle, ce qu'on a, en un mot, appelé le style jésuite, qui paraît assez joli, tant qu'on ne le compare pas au style simple et naturel. Ce que Voltaire a de neuf et d'intéressant, il ne le tient que de son génie; ce qu'il a de suranné est l'enveloppe dont ses maîtres ont affublé ce génie si original.

Le jeune Arouet acquit au collège Louis-le-Grand des amitiés précieuses, dont il a su tirer le plus grand profit. Parmi les jeunes gens de grande famille qui furent élevés là en même temps que lui, on remarque d'abord les deux fils du chancelier Marc-René d'Argenson, qui devinrent tous deux secrétaires d'État, l'un des affaires étrangères, ce fut le marquis; l'autre de la guerre, ce fut le comte d'Argenson. Ce n'est pas au collège qu'il lia connaissance avec le futur maréchal duc de Richelieu, quoique Condorcet dise qu'ils furent amis dès l'enfance. Mais de bons rapports unissaient la famille Arouet avec la maison de Richelieu, puisque le duc, père du maréchal, tint sur les fonts baptismaux le frère aîné du poète. Ce fut une étrange amitié que celle de ces deux illustres représentants du XVIIIe siècle, dont l'un résume en soi le génie, et l'autre la corruption. Nés à deux années de distance, et paraissant à peine nés viables, ils ont poussé leur vie, l'un jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, l'autre, de quatre-vingt-douze; et ils ont rempli presque tout le siècle du bruit qu'ils y ont fait, l'un par ses écrits, l'autre par ses actions. Richelieu fut (si l'on excepte un étranger, le maréchal de Saxe) presque le seul homme de guerre qui ait honoré les armes françaises sous le règne lamentable de Louis XV; il parut un héros dans cet âge de mollesse, tout en donnant l'exemple de toutes les licences possibles : revêtu de toutes les dignités, maréchal de France, gouverneur et presque satrape de la grande province de Guyenne, membre de l'Académie française, premier gentilhomme de la chambre, favori du

roi, ministre en quelque sorte reconnu de ses plaisirs; il fut en position de gouverner tout ce qu'il est possible de régenter, même le théâtre et les lettres. Voltaire lui fit une cour assidue pour les services qu'il avait toujours à demander, mais aussi par une véritable affection et une sorte d'idolâtrie. Dans ce personnage sans scrupules, sans mœurs, sans pudeur, mais plein de feu, d'énergie, d'audace, et même de talents, il vit l'idéal de perfection qu'il a rêvé toute sa vie : un autre Alcibiade, un homme capable d'associer les plaisirs avec la gloire, la licence effrontée avec les grands exploits, le mépris pour l'opinion des hommes avec l'aptitude à les éblouir et à les dominer. Richelieu fut *son héros*. Mais que fut Voltaire pour ce grand seigneur? Probablement rien de plus qu'un adorateur d'élite, un protégé amusant. Mais à tout prendre, devant la postérité, c'est Richelieu qui demeure l'obligé et, s'il est permis de le dire, la créature de Voltaire, pour le soin que celui-ci a pris de sa renommée.

Dans la maison du notaire Arouet fréquentaient également des gens de lettres et des personnages d'une plus haute condition. Parmi les premiers, il faut citer des poètes voués pour la plupart au genre badin ou épicurien, les Chaulieu, les La Fare, les Courtin. Nous y ajouterons, quoique moins avant dans la familiarité, un poète d'un autre genre, Jean-Baptiste Rousseau, dont le père, dit orgueilleusement Voltaire [1], était cordonnier du sien : c'est un genre de renseignements qu'il n'omet jamais, pour relever sa propre naissance. Parmi les seconds, nous mentionnerons M. de Caumartin, autrefois intendant des finances, homme fort instruit des faits et mœurs du règne de Louis XIV; l'abbé Servien, fils de l'illustre négociateur des traités de Westphalie; le chevalier de Sully, neveu de Servien : en somme une petite société fort choisie d'hommes d'esprit et d'épicuriens. Le centre des poètes et des gens du monde de cette secte était l'hôtel du Temple, où le grand prieur de Malte, M. de Vendôme, tenait une cour de libertins, présidée en son absence par l'abbé de Chaulieu.

Le jeune Arouet fut introduit de très bonne heure dans cette société brillante et licencieuse, sans doute par son parrain.

1. *Vie de Mr J.-B. Rousseau*, 1738.

C'était vers 1706. « Son père, écrit-il [1], le crut perdu parce qu'il voyait bonne compagnie et qu'il faisait des vers. » Le jeune homme s'accoutumait à se considérer un peu comme un homme de qualité, parce qu'il ne cherchait son plaisir qu'avec des gens titrés. Au milieu de ces dissipations, il prenait de plus en plus le goût de la poésie. Son père voulait lui faire étudier le droit. Mais il fut, dit-il, « si choqué de la manière dont on enseignait la jurisprudence dans les écoles de droit, que cela seul le tourna entièrement du côté des belles-lettres ».

En 1712, l'Académie française proposa, pour sujet de concours poétique, l'achèvement du chœur de Notre-Dame de Paris. Le jeune Arouet se hâta de composer une *Ode*. Le prix fut donné à l'abbé Du Jarry, par l'influence de La Motte, à qui Voltaire en a gardé quelque rancune. Sa déconvenue lui inspira sa première satire (*le Bourbier*), suivie d'une *Ode sur les malheurs du temps* (1713). Cette fois le philosophe naissant avait imité presque mot pour mot l'ode VI du livre III d'Horace, en déclamant contre les mœurs de son temps, qu'il trouvait, au fond de son cœur, d'autant meilleures qu'elles étaient plus relâchées.

Voltaire en Hollande. — Voltaire avait alors dix-neuf ans. Son père, peu charmé de ses essais poétiques, voulut, en le dépaysant, l'occuper plus sérieusement. Il le fit attacher, en qualité de page, au marquis de Châteauneuf, envoyé auprès des États-Généraux. Nous le voyons donc arriver à la Haye en septembre 1713. C'était un lieu à souhait pour s'instruire dans la diplomatie. Car la Hollande était, à cette époque, le centre de toutes les négociations relatives à la paix européenne. Le jeune homme s'intéressa probablement beaucoup plus à la guerre d'écrits, qui s'y faisait aussi contre Louis XIV et l'influence française. C'était, au fond, une grande révolution religieuse et morale qui se préparait sous forme d'articles de journaux et de brochures. Tout ce qui tenait à la monarchie et à la France, et surtout le catholicisme, était l'objet d'une critique savante et implacable. Le souvenir de Pierre Bayle était encore tout récent : il était mort en 1709. Son grand *Dictionnaire his-*

1. *Commentaire historique sur les Œuvres de l'auteur de la Henriade*, 1776.

torique et critique renfermait tout un arsenal d'objections érudites et malignes, où l'on pouvait puiser un scepticisme qui ne laissait pas subsister beaucoup des opinions établies. Bayle fit apparemment dès ce temps-là une profonde impression sur le jeune philosophe, qui l'a depuis vanté sans réserve, et lui a fréquemment emprunté sa méthode, ses arguments et son érudition; de telle sorte qu'on peut se demander si Voltaire, sans Bayle, serait devenu ce qu'il a été, l'antagoniste le plus redoutable qu'aient jamais rencontré les croyances religieuses.

Mais François Arouet, à l'âge de dix-neuf ans, avait encore en tête autre chose qu'une grande révolution morale à préparer. Il tomba tout simplement amoureux d'une jeune fille, Olympe Dunoyer, dite *Pimpette*, dont la mère tenait à la Haye une agence de nouvelles. Il y eut là un petit roman d'amour, avec travestissements, projets d'enlèvement, et complications de diverses sortes. Mais l'ambassadeur renvoya son page; M. Arouet le père parla de lettre de cachet; Pimpette se consola vite, et accepta pour galant un autre homme de lettres français. François Arouet pardonna très aisément, et devint clerc de procureur. Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette aventure, est que nous lui devons la seule correspondance d'amour que nous ayons de ce merveilleux écrivain. Il en avait déjà fini avec la passion sincère; et peu d'années après, au milieu de ses lettres de galanterie, nous lisons qu'il ne se croit pas « fait pour l'amour, et qu'il trouverait ridicule une femme qui l'aimerait ». Il ne voudra plus jamais que du plaisir sans gêne, et des commerces agréables sans aucun attachement qui pourrait nuire à son travail, à sa bonne humeur et à sa liberté. Il lui restera toujours le don de la séduction et l'art de déconcerter la vertu, quand, par hasard, il peut la rencontrer.

Au retour de son escapade, François Arouet se vit obligé d'entrer comme clerc chez maître Alain, procureur au Châtelet. Là, il apprit au moins assez de chicane pour se rendre, dans la suite, fort redoutable à quiconque eut le malheur de se trouver en procès avec lui; ce qui advint à plus d'un qui n'y pensait guère. D'autre part, il tenait apparemment de son père une rare aptitude à tout ce qu'on appelle des affaires; et peut-être jamais un autre poète ne se trouva aussi capable des calculs et combi-

naisons nécessaires à l'acquisition et à la conservation d'une grosse fortune. Il n'était pas le poète dont parle Horace : *Versus amat, hoc studet unum.*

Cependant, au milieu des écritures d'une étude de procureur, sa première tragédie (*Œdipe*) était achevée, au moins dans sa première forme; les comédiens refusèrent de la jouer, parce que la pièce ne contenait pas d'intrigue d'amour.

Il lança la satire du *Bourbier*, qui lui fit beaucoup d'ennemis parmi les gens de lettres, entre autres La Motte, qui s'y trouvait nommé, et Jean-Baptiste Rousseau, qui put s'y croire indiqué. Il fit paraître encore un conte licencieux, l'*Anti-Giton*, adressé à Mlle Le Couvreur (1714). D'autres peccadilles contribuaient à lui assurer une mauvaise réputation, en attendant qu'il en pût conquérir une bonne. Son père ne savait encore que faire de ce garçon charmant et incommode, lorsque M. de Caumartin demanda à l'emmener à Saint-Ange, où il possédait un fort beau domaine, non loin de Fontainebleau. On a tout lieu de croire que c'est ce vieillard instruit et aimable qui lui suggéra l'idée du *Siècle de Louis XIV* (pour lequel il le munit de renseignements originaux), et aussi la pensée de choisir, pour sujet d'un poème épique, la victoire de Henri IV sur la Ligue.

Œdipe. La Henriade. — Le règne de Louis XIV venait de prendre fin (1er septembre 1715). Le gouvernement du Régent, tout favorable à la licence des mœurs comme au relâchement de l'autorité, profita sans retard au grand prieur de Vendôme, qui revint de l'exil pour présider à la société du Temple. On put dès lors afficher la débauche avec honneur. C'est l'expression même du jeune Arouet : « J'eus l'honneur, écrit-il, de prendre part à ces orgies » ; c'est-à-dire qu'il eut la joie de vivre familièrement avec des grands seigneurs libertins et gens de goût, par conséquent les meilleurs juges, à son sens, de la poésie. Non moins utiles, à l'entendre, furent les avis de l'aréopage de Sceaux, où présidait la duchesse du Maine. Celle-ci et les gens de lettres de sa cour, le cardinal de Polignac, M. de Malezieu, avaient blâmé l'emploi de l'amour dans le sujet d'*Œdipe*; mais, en revanche, ils approuvaient la « Scène de Sophocle ». Car Voltaire était convaincu qu'il avait reproduit exactement une partie essentielle de la tragédie athénienne. Fort de la décision de ce tri-

bunal suprême, il risqua *Œdipe*, tel quel, malgré les comédiens, qui voulaient à tout prix des rôles d'amoureux.

La pièce fut enfin représentée le 18 novembre 1718, avec un succès éclatant. En un moment, le jeune Arouet devint illustre. La Motte lui-même le salua comme le successeur et l'émule de Corneille et de Racine. Le poète n'était âgé que de vingt-quatre ans. Malheureusement ce brillant début fut traversé par une méchante affaire, due à la mauvaise réputation que l'auteur s'était déjà faite.

Les mœurs du Régent Philippe d'Orléans sont connues. La satire n'épargna pas un prince qui semblait la défier et ne daignait pas la réprimer. Deux pièces aussi injurieuses que licencieuses coururent sur le Régent et sa fille la duchesse de Berry. Elles furent au hasard attribuées au jeune Arouet, qui ne les a jamais avouées; et elles lui attirèrent un ordre d'exil. Il fut relégué à Tulle, puis, par grâce, à Sully-sur-Loire, où son père avait des parents qui devaient, selon l'ordre du Régent, « corriger son imprudence et réprimer sa vivacité ». Il préféra l'hospitalité du duc de Sully, qui l'accueillit dans son magnifique domaine, où il aurait trouvé « délicieux de rester, s'il lui eût été permis d'en sortir ».

C'était, pour lui, jouer de malheur que de se faire mal venir du Régent, qui était tout à fait le prince selon son cœur, par son humanité, par la licence de ses mœurs et par son incrédulité affichée. Il se hâta de regagner la faveur du prince, en lui adressant une *Épître* pleine de louanges, où il le comparait magnifiquement à son aïeul Henri IV. Le Régent se fit présenter le poète. Mais Voltaire, que sa funeste espièglerie rendait toujours suspect, ne tarda pas à être accusé d'une autre pièce dont il était également innocent. C'était une satire connue sous ce titre : *les J'ai vu*, satire générale du règne de Louis XIV, terminée par ce vers :

J'ai vu ces maux et je n'ai pas vingt ans.

L'auteur fut connu plus tard; c'était un certain Le Brun, lequel en fit l'aveu. Mais Arouet se vit un matin enlevé chez lui, et conduit à la Bastille (16 mai 1717). Cette captivité imméritée lui inspira une des plus jolies satires qu'il ait écrites, *la Bas-*

tille : on croirait lire un des meilleurs morceaux de Marot. Innocent du fait dont il était accusé, il ne l'était pas sur d'autres. Il eut l'imprudence, dans un accès de folle colère, de se vanter d'avoir écrit quelque chose contre le Régent et sa fille, et il fit cette sottise en présence d'un espion [1]. Aussi fut-il traité sévèrement à la Bastille, où il y avait des régimes fort inégaux. Il profita de sa captivité de onze mois pour écrire une partie de son poème de *la Ligue* ou *la Henriade*. Enfin sa prison fut convertie en exil : il dut se confiner dans la propriété de son père à Châtenay; puis on lui permit de venir de temps en temps à Paris. C'est ainsi qu'il put assister à la première représentation d'*Œdipe*, et jouir de sa gloire.

Mais il trouvait qu'il avait été assez malheureux sous le nom de son père : il changea ce nom, comme pour conjurer un mauvais sort. En retournant les lettres (AROVET L (*e*) J. (*eune*), il en fit VOLTAIRE, qui sonnait mieux.

L'année suivante, Voltaire, un moment soupçonné d'être l'auteur du pamphlet de La Grange-Chancel contre le duc d'Orléans, les *Philippiques*, se retira par prudence à Sully-sur-Loire. Puis nous le voyons, pendant quelques mois, voyager de château en château, toujours travaillant à sa *Henriade* et à une nouvelle tragédie d'*Artémire*, qui fut jouée le 15 février 1720. Le même jour le poète, mal content du public, et peut-être aussi de sa pièce, la retira du théâtre; il n'en garda que des fragments, qu'il a introduits plus tard dans *Mariamne*.

Il alla jouir, au célèbre château de Richelieu, en Touraine, de l'amitié de ce seigneur, modèle des libertins, qu'il ne craint pas d'élever fort au-dessus de son grand-oncle le cardinal, comme étant plus *aimable* que lui [2]. Nous le verrons plus d'une fois prononcer des jugements de ce genre, comme s'il se faisait une loi de n'apprécier les hommes qu'avec l'esprit d'une femme galante. Il est toujours le disciple de Ninon de Lenclos. Le jeune duc n'était encore connu que par ses bonnes fortunes invraisemblables, par des offenses répétées au Régent, et par un projet de trahison dans la conspiration de Cellamare. Mais quelque délicieuse que son amitié parût à Voltaire, sa personne

1. Desnoiresterres, *la Jeunesse de Voltaire*, p. 127-129.
2. Épître à M. le duc de Richelieu, 1756.

et son château princier ne retinrent pas longtemps le jeune poète, passionnément appliqué à sa grande œuvre de la *Henriade* (1720). Il communiquait à ses hôtes les parties déjà écrites, ou les faisait lire dans toutes les sociétés qui se piquaient de goût pour la poésie. La réputation de son poème grandissait avec l'œuvre elle-même, et déjà l'on répétait ce qui avait été dit de l'*Énéide* naissante :

Nescio quid majus nascitur Iliade.

En ce temps mourut Chaulieu (27 juin 1720), déjà remplacé avec avantage dans la poésie badine par le jeune Voltaire, qui sut unir, sans en être embarrassé, ce genre de mérite, très goûté des petits maîtres et des femmes légères, avec les ambitions d'un philosophe qui prétendait réformer l'esprit humain par la philosophie. D'ailleurs, la philosophie et la vie de plaisir étaient-elles pour lui deux choses séparées? Son premier maître dans ce genre de sagesse qu'il a professé toute sa vie, fut, après Bayle, le fameux lord Bolingbroke (Henri Saint-John). Cet homme d'État, que les crises politiques d'Angleterre avaient porté très jeune au pouvoir, puis réduit à l'exil, se plaisait à passer le temps de ses disgrâces en France, où il finit par s'arranger une résidence favorite en Anjou, au château de la Source.

On a lieu de croire que Voltaire y fut présenté par la famille de la fameuse Mme de Tencin, dont un neveu, le comte d'Argental, demeura toute sa vie l'ami le plus dévoué et le plus considéré du poète. Cette famille très spirituelle, très lettrée, et affranchie de toutes croyances, convenait à merveille à l'esprit de Voltaire, comme à celui de Bolingbroke.

Le poème de la *Ligue* avançait. L'auteur en concevait les plus légitimes espérances, et en préparait d'avance le succès avec une industrie incomparable. Il faisait sa cour à tous les arbitres de la renommée. Il se garda bien de négliger le seul poète éminent qu'il y eût encore dans la langue française, Jean-Baptiste Rousseau, alors en exil. Il lui adressa en Belgique la lettre la plus flatteuse, la plus humble, la plus obséquieuse [1], lui soumettant le plan de son poème, lui demandant ses avis, et

1. Lettre du 23 janvier 1722.

promettant d'aller lui-même « consulter son oracle. On allait autrefois, ajoute-t-il, de plus loin au temple d'Apollon, et sûrement on n'en revenait point si content que je le serai de votre commerce. » Il faisait recommander, par J.-B. Rousseau, son poème à l'attention du prince Eugène, regardé alors comme le plus grand homme de l'Europe; mais pour ne point rendre jaloux son autre protecteur, le maréchal de Villars, il associait ingénieusement ces deux noms dans un éloge inséré en son poème. On n'a jamais reproché à un poète épique de glorifier les grands hommes de son temps; mais Voltaire ne devrait pas traiter aussi durement qu'il le fait Horace et Virgile, pour avoir glorifié l'empereur Auguste, et Boileau pour avoir loué Louis XIV. Surtout, il n'eût pas dû, dans une *Épître* à Dubois, mettre bien au-dessus du cardinal de Richelieu celui qu'il appelle ailleurs (dans l'*Histoire du Parlement de Paris*, chap. LXII) « l'abbé Friponneau ».

Il songea d'abord à dédier la *Henriade* à lord Bolingbroke; puis il pensa au roi Louis XV en personne. Il rédigea dans cette intention une épître qui ne fut pas imprimée [1], où il faisait au jeune roi la leçon « avec la fermeté d'un citoyen », disent ses panégyristes; en réalité, avec la maladresse d'un étourdi, qui met, sans nécessité, le doigt sur des plaies vives [2]. Il finit par transporter son hommage au roi et à la reine d'Angleterre. Faut-il s'étonner si Louis XV ne goûta jamais un esprit qui se mêlait de tout, et trouvait moyen de blesser partout?

On voit presque toujours Voltaire, à cette époque, plus ou moins en ménage avec quelque dame, dont on ne saurait dire de quel titre elle pouvait l'appeler. En 1722, il conduit, ou suit, en Hollande, Mme de Rupelmonde, fille d'un maréchal de France. Chemin faisant, on causait de philosophie : le poète apprenait à sa belle compagne à douter de toute croyance religieuse. De ces conversations est sortie la fameuse *Épître à Julie* (ou à *Uranie*), ou *le Pour et le Contre*. « Cette pièce fut, dit Condorcet, le premier monument de sa liberté de penser, comme de son talent pour traiter en vers et rendre populaires les questions de méta-

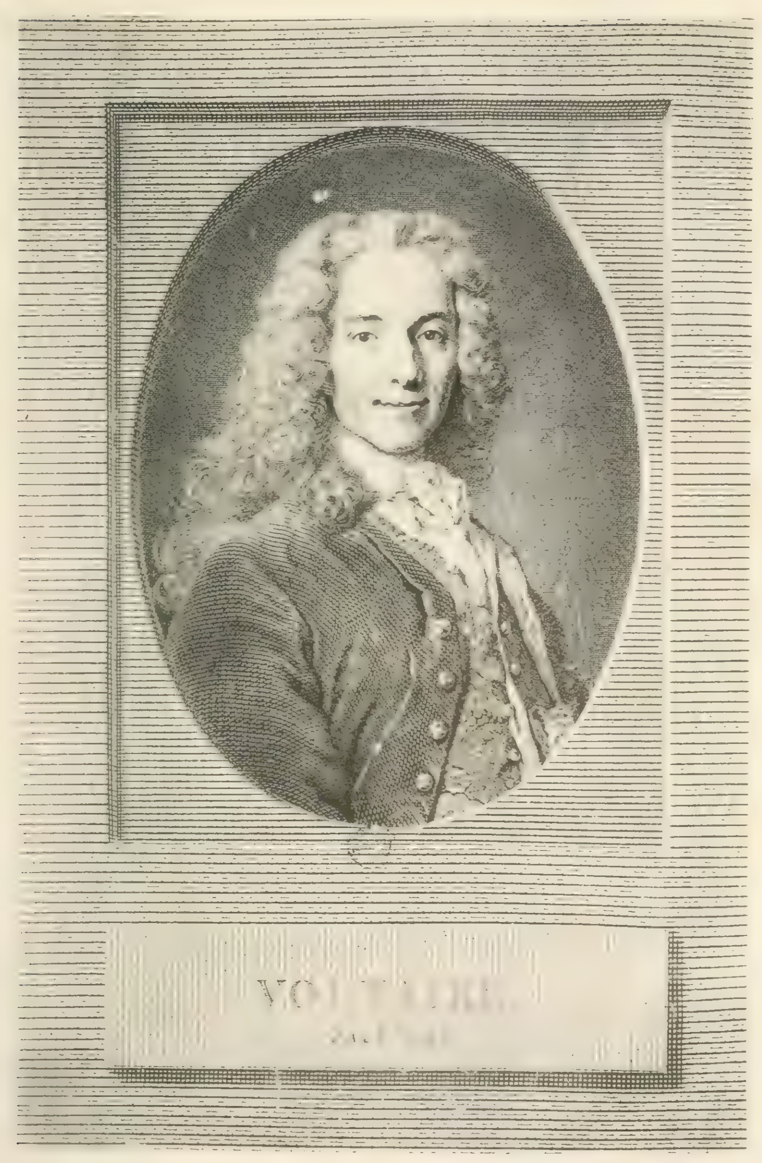
1. Elle se trouve dans Desnoiresterres, *la Jeunesse de Voltaire*, p. 253.
2. Il y faisait une allusion peu obligeante aux démêlés du roi avec le Parlement à propos de la bulle *Unigenitus*.

physique et de morale. » Ce fut, en effet, sa première déclaration de guerre à toute religion positive. Sous couleur d'examiner le *pour* et le *contre*, il détruit, par une argumentation tranchante et rapide, toutes les croyances fondées sur la révélation, et conclut en s'adressant à son Dieu, le Dieu de sa religion naturelle :

Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux.

Voilà le déisme hautement annoncé, et jamais Voltaire n'a rien écrit de plus net ni de plus vigoureux. Mais, pour publier cet audacieux manifeste, il attendit nombre d'années, et alors il le donna comme un ouvrage posthume de Chaulieu, qui n'avait plus rien à craindre de personne. Ce fut son premier chef-d'œuvre de polémique et aussi sa première imposture intéressée.

Il avait annoncé à J.-B. Rousseau sa visite à Bruxelles. En s'y rencontrant, les deux poètes se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, mais un peu précipitamment : car de la première rencontre jaillirent des étincelles; et voilà la guerre allumée. Rousseau, sincèrement ou non (ce que nous n'avons pas à juger), avait fait une conversion éclatante. Les philosophes du siècle, qui n'hésitent jamais sur ce point, et Voltaire en tête, ne voient là que de l'hypocrisie : c'est affaire à eux de connaître le fond des consciences. L'irréligion affectée de son jeune confrère dut choquer Rousseau, comme la piété de Rousseau scandalisa le nouveau philosophe. Tous deux se communiquèrent leurs derniers écrits, et se critiquèrent mutuellement, peut-être avec un peu d'aigreur. Lequel des deux eut les premiers torts ou les plus graves? Cela paraît difficile à démêler : car on ne peut s'en rapporter aveuglément au témoignage ni de l'un ni de l'autre. Condorcet, qui écrit l'histoire du chef de la secte des philosophes comme un moine écrit celle du saint fondateur de son ordre, fait honneur de tout à Voltaire. Il affirme que celui-ci ne répondit à Rousseau qu' « après quinze ans de patience ». En faisant, par dates, le relevé des écrits qu'il a publiés contre son adversaire, nous ne trouvons pas le compte juste. Il est certain qu'il l'attaqua au moins dès 1732, dans le *Temple du Goût*; et, après l'avoir déchiré et flétri à toute occasion, il le poursuivit encore plus de vingt ans après sa mort, dans l'*Éloge de Crébillon*



PORTRAIT DE VOLTAIRE

GRAVE PAR P.-A. TARDIEU D'APRÈS N. DE LARGILIÈRE

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

(1762). Voltaire n'a jamais pardonné à aucun de ses ennemis.

De Bruxelles, il gagna La Haye, où il goûta fort les plaisirs du luxe et de la société; puis Amsterdam, où il admira l'activité, la simplicité, le sérieux d'une ville de cinq cent mille âmes, où il ne vit « pas un oisif, pas un pauvre, pas un petit maître, pas un insolent », mais partout le spectacle de l'égalité républicaine. Il s'imagina qu'il était fait pour vivre au milieu d'une nation plus grave et plus modeste que la sienne, ne songeant pas qu'il y serait mort d'ennui parmi tant de gens flegmatiques; la frivolité française, qu'il se croyait en droit de mépriser, était le seul élément où il pût respirer à son aise. C'est Alcibiade s'imaginant qu'il ne pourrait vivre qu'à Sparte.

De retour en France, à la fin de l'année 1722, il s'occupa presque exclusivement de la publication de son poème. Il s'était flatté de l'espoir de le faire paraître en France avec privilège, lorsqu'il apprit que le privilège lui serait refusé. Mais aussitôt il prit ses mesures pour faire imprimer l'ouvrage à Rouen, en secret, avec la connivence de plusieurs magistrats du parlement; et ensuite pour l'introduire subrepticement à Paris. C'est ainsi que cette épopée, qui fut considérée comme le chef-d'œuvre du siècle, ne vit le jour que par une sorte de complot, et en dépit de la mauvaise volonté du gouvernement (juin 1723).

Le succès de la *Henriade* dépassa toute espérance. Ce fut de l'ivresse : la France avait donc enfin son poème épique, son Homère, son Virgile! Voilà ce qu'on disait partout, en lisant ce poème presque interdit; et l'on ne se doutait pas que cette épopée, loin de devenir jamais un vrai poème national, tomberait dans le discrédit, presque dans l'oubli, moins de cent ans après avoir été saluée comme une merveille de l'esprit humain.

L'envie l'attaquait déjà par tous les côtés. Le ton de la critique, dans les journaux littéraires, la laissait percer. Le théâtre de la Foire la faisait paraître à découvert. La tragédie d'*Artémire*, abandonnée par l'auteur, était parodiée dans la farce de Piron, *Arlequin-Deucalion*, qui fit assez grand bruit. Voltaire en fut très piqué, bien qu'il affectât de mépriser ces « trivelinades[1] ». La vérité est qu'il n'a jamais pu supporter la moindre

1. Lettre à Thiériot, 3 janvier 1723.

piqûre au sujet de ses œuvres, et pas même une critique mesurée. Il essaya d'écraser Piron dans une rencontre chez la marquise de Mimeure, leur commune amie : ce fut la première joute d'esprit entre ces deux maîtres moqueurs; mais le poète bourguignon gardait son sang-froid et sa bonne humeur dans ce genre d'escrime, et Voltaire n'a jamais réussi à le désarmer.

Les succès comme les échecs ne faisaient que stimuler la prodigieuse fécondité du génie de Voltaire. La tragédie de *Mariamne*, construite en partie des débris d'*Artémire*, fut jouée à la Comédie-Française le 6 mars 1724. Quoique cette pièce fût vraiment tragique, elle tomba sur un mauvais jeu de mots d'un plaisant du parterre, qui cria : « La reine boit », au moment où Mariamne est obligée de prendre le poison que lui fait présenter son époux Hérode. L'auteur a toujours gardé rancune au public de cette aventure. Mais il mit sa tragédie en réserve pour la faire reparaître plus tard.

Ses lettres en ce temps sont remplies de plaintes sur sa mauvaise fortune et sur sa mauvaise santé. Ni l'une ni l'autre n'était si mauvaise. Il prolongea sa débilité jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. Pour la fortune, elle lui fut toujours complaisante; en 1724, il prétend qu' « après avoir vécu pour travailler, il va se trouver obligé de travailler pour vivre ». Or, de compte fait, il n'en était pas réduit à gagner son pain par son travail. Son père était mort le 1er janvier 1722, avantageant, par son testament, son fils aîné Armand. Voltaire attaqua ce testament : ce fut matière à des procès qui durèrent au moins trois ans, et dont il fut mal content. En somme, il a déclaré plus tard qu'il eut « quatre mille deux cent cinquante livres de rente pour patrimoine ». Après sa sortie de la Bastille, le Régent lui avait accordé une pension de douze cents francs; et quelques jours après la mort de son père, le roi, à la recommandation du même prince, lui en accorda une de deux mille livres. Ce n'était pas l'opulence, mais il sut toujours profiter des occasions de s'enrichir. Il sut éviter les mauvaises affaires et saisir les bonnes. Il ne fut pas dupe du fameux *Système* de Law[1]. Éclairé

1. Lire dans le *Précis du Siècle de Louis XV*, chap. II, une très remarquable exposition des illusions du financier écossais. Voltaire, surtout dans une note, traite en homme du métier la matière du papier-monnaie.

par les frères Paris, adversaires de l'Écossais, il se moqua de l'engouement qui portait tout le monde vers les valeurs imaginaires, et s'attacha au solide. En revanche, il ne manqua pas les occasions de spéculations avantageuses. Il obtint du Régent un privilège pour constituer une compagnie financière, où il y avait gros à gagner. Il fit un beau coup de bourse en Lorraine, au moyen d'une petite supercherie, que la rudesse de langage de notre temps appellerait une escroquerie; et il tripla sa mise en peu de jours. Rassurons-nous donc sur ses moyens d'existence, comme sur sa longévité, et ne nous laissons pas trop émouvoir par ses plaintes. Il eut toujours bonne tête, gouverna bien ses affaires, et se mit en état de mener enfin une vie opulente, tout en répandant beaucoup de bienfaits, qui furent le plus souvent fort bien placés, disons-le hautement à son honneur.

Il avait des amis, c'est un bien qu'il apprécia toujours à son véritable prix. Rien n'est plus agréable que sa correspondance avec MM. de Cideville et de Formont, jeunes magistrats rouennais, fort amoureux de la poésie, qui lui rendirent de grands services pour l'impression clandestine de la *Henriade*. Le jeune Génonville était encore un des favoris, une des idoles de la société charmante dont Voltaire faisait ses délices. La mort de cet ami frappa cruellement l'auteur de la *Henriade*, et lui inspira, dans son épître aux *Mânes de M. de Génonville* (1729), deux vers dont on ne trouverait pas aisément l'équivalent dans toute son œuvre poétique :

Malheureux dont le cœur ne sait pas comme on aime,
Et qui n'ont pas connu la douceur de pleurer.

Quoiqu'il affectât de dédaigner la cour, il fut très flatté de pouvoir assister, à Fontainebleau, aux fêtes du mariage du roi (sept. 1725), grâce aux avances gracieuses de Mme de Prie, qui lui offrit son appartement. Tout en se donnant des airs d'indépendance frondeuse, il fit sa cour à la jeune reine, qui l'appela « son pauvre Voltaire », et lui donna, sur sa cassette, une pension de quinze cents livres. On jouait en sa présence *Œdipe*, *Mariamne* et une comédie nouvelle de Voltaire, l'*Indiscret*, pièce sans fond sérieux, mais pleine de vivacité et de traits plaisants. Il avait

encore composé, pour Mme de Prie, la *Fête de Belébat*, petit divertissement digne de la Foire, d'un style plus que leste, mais relevé par la condition des acteurs qui le jouèrent, à savoir des princes du sang, et par l'honneur d'être destiné à l'amusement de la favorite du Premier ministre.

Voltaire revenait de la cour, assez content, lorsqu'en décembre 1725, il se rencontra, à l'Opéra, avec le chevalier de Rohan. Ses airs avantageux déplurent à ce très indigne héritier d'un grand nom. Le chevalier lui demanda son nom en des termes et sur un ton très offensant. Voltaire lui répondit sur-le-champ quelque chose comme ceci : « Mon nom? je le commence, et vous finissez le vôtre. » La scène se renouvela, dit-on, à la Comédie-Française, dans la loge de Mlle Le Couvreur. Quelques jours après, Voltaire étant à dîner chez le duc de Sully, on vint le demander pour parler à quelqu'un qui l'attendait dans la rue. A peine sorti, il fut assailli par des gens qui le bâtonnèrent : le chevalier de Rohan présidait à l'exécution. Le duc de Sully refusa de prendre fait et cause pour son hôte, victime d'un guet-apens qu'il n'avait peut-être pas ignoré. Voltaire le punit en retranchant de la *Henriade* le nom historique de Sully, auquel il substitua celui de Duplessis-Mornay. Voilà comment le glorieux compagnon et serviteur du Béarnais ne figure pas dans le poème de la *Ligue*. C'était une assez pauvre vengeance, mais une vengeance de poète.

Il ne fut pas aussi aisé d'atteindre le chevalier de Rohan. Voltaire eut beau faire ce qu'il put pour le rencontrer. La puissante famille du coupable se remua ; et ce fut la victime que l'on mit à la Bastille, par mesure de prudence. Exaspéré d'un tel excès d'injustice, Voltaire conçut aussitôt le dessein de renoncer à sa patrie. Après douze jours de détention, le gouvernement lui donna satisfaction en le faisant transporter à Calais, où il fut embarqué pour l'Angleterre (mai 1726).

A peine débarqué, il revint à Paris, non sans péril, pour chercher son ennemi, mais inutilement. « Voilà qui est fait, écrivit-il à Thiériot [1]; il y a apparence que je ne vous reverrai de ma vie... Je n'ai plus que deux choses à faire dans ma vie : l'une,

1. 12 août 1726.

de la hasarder avec honneur dès que je le pourrai; et l'autre, de la finir dans l'obscurité d'une retraite qui convient à ma façon de penser, à mes malheurs et à la connaissance que j'ai des hommes. » Voltaire abandonna ses pensions du roi et de la reine : il voulait montrer qu'il se considérait comme proscri et qu'il répudiait sa patrie.

II. — Séjour en Angleterre et retour en France (1726-1733).

Voltaire et les Anglais. — Montesquieu et Buffon devaient visiter l'Angleterre après Voltaire. Le premier en rapporta la science de la politique; le second de nouvelles théories dans la physique. Voltaire y puisa non seulement des idées de tout genre, mais l'esprit même qui fait les hommes libres, à savoir le sentiment des droits naturels de l'homme et la volonté inflexible de les faire valoir.

Il a résumé ses études sur l'Angleterre dans ses *Lettres anglaises* ou *Lettres philosophiques*, ouvrage où l'on a pu voir avec raison une satire indirecte de la France, sous forme d'éloge de la nation rivale; mais qui, pour des lecteurs équitables, est un de ses écrits les mieux inspirés, les plus profitables et les plus sages, en dépit du grain de malice qui s'y trouve mêlé. Si le gouvernement français n'en a tiré aucune leçon utile, c'est qu'il était condamné à l impuissance de se réformer.

La vie de Voltaire, en Angleterre, fut, comme partout, laborieuse et féconde, sans être jamais pénible. Il y jouit des plaisirs de la société, qui ne lui étaient pas moins nécessaires que ceux de l'étude. Le comte de Bolingbroke l'accueillit à bras ouverts, l'hébergea dans son domaine de Dawley (Middlesex), et le mit en relation avec les plus beaux esprits de la Grande-Bretagne, Swift, Pope et Gay. Il se trouva bientôt comme chez lui dans la maison de Pope à Twickenham. Il se lia d'une amitié durable avec un riche marchand de Londres, Falkener, qui devint par la suite un personnage important; il demeura longtemps son hôte à Wandsworth. Tout ce qu'il y avait de plus considérable en

Angleterre par le rang ou par l'esprit lui fit le meilleur accueil. Le roi même voulut l'indemniser d'une perte d'argent, et lui envoya une somme de cent guinées. On reconnaît à ces traits la généreuse hospitalité dont l'Angleterre se pique à l'égard des étrangers éminents par leur mérite.

Voltaire se vit là beaucoup plus considéré et plus heureux qu'en France, et d'autant qu'il s'y sentait à tous égards plus libre. Avec Bolingbroke, il s'exerça dans l'incrédulité historique et sarcastique ; avec Pope, dans la philosophie religieuse et morale. Il y apprit à estimer Locke comme le philosophe par excellence. La doctrine à la fois sceptique et modeste de l'auteur de l'*Essai sur l'Entendement* le ravit. Il fut enchanté de lire un philosophe qui doutait beaucoup, et qui faisait sortir toute connaissance de la sensation. Cela lui parut la vérité et la raison même. Il eut pourtant de grands entretiens avec Samuel Clarke, le disciple de Newton ; mais la métaphysique rebuta bientôt son esprit clair et superficiel; et il la rejeta pour toujours. Il aurait bien voulu pouvoir s'entretenir avec le grand réformateur de la physique, l'auteur du nouveau système du monde, le sublime Newton. Mais il ne put le voir : l'année suivante, il assista aux funérailles royales que l'Angleterre fit à son grand homme : nouveau sujet de comparaison défavorable pour la France. Ce que Voltaire tira d'abord de l'étude de la philosophie anglaise fut une vive et passionnée aversion pour Descartes, en qui, dorénavant, il ne voulut plus voir qu'un auteur de romans métaphysiques et autres. Il conçut probablement dès lors l'ambition de réformer en France la philosophie, qui embrassait encore à cette époque toutes les sciences de la nature avec les sciences morales.

Son imagination s'agrandissait avec son goût. Le génie de la liberté, qui est celui de la nation anglaise, s'étend à tout, même aux œuvres des muses. Il ne subit pas le joug des conventions et des habitudes, et ne connaît point la timidité de notre goût. Voltaire connut le théâtre de Shakespeare, et l'admira, sauf de nombreuses réserves [1]. Il ne lui pardonna pas toutes les libertés qu'il prend, et releva tout de suite avec une extrême hauteur

1. *Lettres philosophiques*, l. XVIII.

les défauts qui le choquaient dans « ces farces monstrueuses qu'on appelle tragédies ». Mais s'il ne trouva pas, dans les chefs-d'œuvre de Shakespeare, « la moindre étincelle de bon goût », ni « la moindre connaissance des règles », il lui envia une puissance tragique et une hardiesse à traiter les grands intérêts d'État, qu'il se promit de transporter en France, autant que pouvait le permettre le goût de notre nation, qu'il juge infiniment plus sûr que le goût anglais. Il entrevit donc, assez vaguement d'ailleurs, l'idée d'un nouveau genre de tragédie, où la politesse de cour serait remplacée par une franchise héroïque, et les intrigues d'amour par les plus hautes affaires politiques. Et tout d'abord il songea à faire un *Brutus*, où le patriotisme républicain devait s'exprimer avec la mâle énergie des anciens Romains. Il oubliait que déjà Corneille avait fait quelque chose en ce genre dans *Horace*, dans *Cinna*, dans *Sertorius*, etc.; mais les réformateurs croient toujours tout inventer.

Voltaire était parvenu à se servir de la langue anglaise comme de la sienne, au point d'écrire dans cette langue sa correspondance, et jusqu'à des madrigaux. Il composa ainsi son *Essai sur la poésie épique*, qu'il dut ensuite traduire en français. Il ne perdait cependant pas de vue sa *Henriade*. Il en donna une édition remaniée et corrigée, imprimée avec luxe, et fit appel aux souscriptions. Le roi et la reine d'Angleterre s'inscrivirent en tête : tout le monde voulut suivre; le succès fut prodigieux. Le poète reconnaissant dédia son poème à la reine, en lui adressant une Épître très glorieuse pour les souverains de l'Angleterre, dont l'éloge paraissait facile à retourner en épigrammes contre la nation française et son roi.

Toutefois Voltaire n'était pas résolu à devenir citoyen anglais. Il se vengeait de son pays, mais il songeait à y rentrer. Au mois de mars 1729, il fut libre de revenir en France, à condition de demeurer d'abord à quelque distance de Paris. L'autorité n'avait rien gagné à cet exil; mais l'exilé s'était rendu plus redoutable par sa hardiesse accrue, et par la gloire dorénavant attachée à son nom. Il était devenu une puissance, il le sentait, et il allait éprouver ses forces.

Brutus, Charles XII, Zaïre. — Voltaire rapportait d'Angleterre une *Histoire de Charles XII* et sa tragédie de *Brutus*.

Il s'agissait de faire un sort à ces deux derniers enfants de son génie. *Brutus* (11 décembre 1730) fut représenté avec un grand succès le premier jour, et tomba presque le lendemain. Il n'y eut pas de cabale, mais le public sentit la froideur de cette tragédie si pompeusement annoncée. Il ne se passionnait pas encore pour des questions politiques. Voltaire comprit que le républicanisme ne pouvait pas tenir lieu d'intérêt dramatique, et il attendit que l'éducation du public français fût plus avancée et que ce genre de passions fût éveillé. Il a depuis tâté maintes fois le public sur ce point, et n'a jamais trouvé dans cette voie les triomphes qu'il avait espérés. Personne ne rêvait encore le renversement de la monarchie, et pas même Voltaire.

L'*Histoire de Charles XII* révéla le génie de l'auteur sous un jour nouveau. Qui se serait attendu à ce que ce poète épique et dramatique, ce philosophe audacieux ou ce jeune badin, fût né pour réformer l'histoire? Et d'autre part, qui pouvait prévoir les sévérités du gouvernement à l'égard d'un livre si sérieusement préparé, si consciencieux au fond, en même temps qu'écrit d'une main si légère et si vive? Évidemment on se défiait de lui, plus qu'on n'examinait ses ouvrages. On venait de prohiber l'édition anglaise de la *Henriade*. On refusa la permission d'imprimer *Charles XII*, après avoir laissé passer le premier volume. Les prétextes allégués semblent bien ridicules : l'historien fut accusé de n'avoir pas assez ménagé la réputation de l'électeur de Saxe, détrôné par Charles XII. Voltaire prit son parti avec sa résolution et son adresse ordinaires. Il se transporta de sa personne avec son manuscrit à Rouen, et y fit imprimer *Charles XII* secrètement, par la connivence du premier président, M. de Pontcarré. C'est ainsi qu'on pouvait déjouer les rigueurs du gouvernement en s'entendant avec quelque puissance locale, qui ne consultait pas les volontés de la police ministérielle. L'*Histoire de Charles XII* entra ensuite dans Paris sous le couvert du duc de Richelieu, qui prêta sa livrée pour introduire cette marchandise de contrebande.

La tragédie d'*Ériphyle*, maintes fois remaniée, parut enfin sur la scène le 7 mars 1732. Les traits satiriques contre les grands, les princes et la superstition firent le succès des premiers actes; mais à la fin de la pièce, l'apparition de l'ombre d'Am-

phiaraüs étonna le public et ne lui plut pas. L'auteur attachait à cette innovation une grande importance : il mit donc en réserve l'ombre d'Amphiaraüs, pour la faire reparaître plus tard, dans *Sémiramis*, sous le nom d'ombre de Ninus.

Pour se « donner le temps » de corriger les défauts qu'il reconnaissait dans sa tragédie d'*Ériphyle*, il en avait vite commencé une autre. C'était *Zaïre*. Avoir commencé une tragédie pour lui, c'était déjà presque l'avoir terminée. Celle-ci, dit-il, fut achevée en vingt-deux jours. Nous ne comptons pas le temps qu'il mit ensuite à la retoucher. Telle était sa manière de travailler. Il a exécuté telle tragédie en six jours, et ensuite il l'a refaite pendant des mois et des années. Quand il s'agissait de corriger ses pièces, aucune application ne lui coûtait; mais d'abord elles étaient nées comme dans un éclair.

Le poète ne s'était pas trompé en se promettant un grand succès de cette tragédie. C'était une œuvre d'un genre tout nouveau. Le sujet était pris dans le monde moderne; les noms des personnages étaient tirés de notre histoire. On y parlait « de la Seine et du Jourdain, de Paris et de Jérusalem », des religions chrétienne et musulmane. Enfin, et l'intérêt tragique se trouvait surtout là, l'auteur était revenu au principe de Racine et de Boileau :

De l'amour la sensible peinture
Est pour aller au cœur la route la plus sûre.

« *Zaïre*, dit-il, est la première pièce de théâtre dans laquelle j'aie osé m'abandonner à toute la sensibilité de mon cœur; c'est la seule tragédie tendre que j'aie faite. »

Il se trouva bien de ce retour à la pratique de Racine. La première représentation de *Zaïre* eut lieu le 13 août 1732. « Je voudrais, écrit-il à ses amis Cideville et Formont, que vous pussiez être témoins du succès de *Zaïre*... Je vous souhaitais bien là : vous auriez vu que le public ne hait pas votre ami... Il est doux de n'être pas honni dans son pays. »

Cette tragédie servit donc à le réconcilier avec ses compatriotes. Elle le grandit même à ses propres yeux. C'était un succès qui ne lui laissait plus rien à envier. « *Zaïre*, dit-il, ne s'éloigne pas du succès d'*Inès de Castro*. » Il trouve d'autant

plus nécessaire de « retravailler sa pièce, comme si elle était tombée » ; ce qui ne l'empêche pas de refondre *Ériphyle* et la *Mort de César*, de répondre à de méchantes critiques de La Motraye sur l'*Histoire de Charles XII*, d'achever ses *Lettres anglaises* : « après quoi, dit-il, il faudra bien revenir au théâtre, et finir enfin par l'histoire du *Siècle de Louis XIV*[1] ».

La malignité des critiques ne s'endormit pas après le succès éclatant de *Zaïre*; elle était encore exaspérée par les traits malicieux dont beaucoup de gens de lettres avaient été piqués dans le *Temple du goût*, qui venait de paraître. Dans cet écrit mêlé de prose et de vers, l'un des plus agréables qui soient sortis de sa plume, il partage les auteurs, et même tous les hommes en deux peuples, dont l'un est celui des esprits délicats, fins connaisseurs en tout genre de mérite, et l'autre qui n'est que la foule des sots, incapables de discerner le bon goût du mauvais. Il assigne les places avec une autorité tranchante, nomme les écrivains et les caractérise en termes rapides, mais si heureux et si plaisants, qu'ils deviennent inoubliables. Mais d'après quels principes prononce-t-il ces jugements qui vouent les uns à la gloire, les autres au ridicule? D'après les décisions du dieu du goût; or, ce dieu, c'est Voltaire lui-même : on n'en peut pas douter. C'est donc son goût qui doit servir de règle à toutes les appréciations sur le mérite des gens de lettres, des artistes et même des gens du monde. Mais après tout, quel titre a donc Voltaire pour se constituer le juge de tous ses confrères et le Minos de toute la littérature? Qu'on cherche où il a lu lui-même le code du goût. On trouvera que, dans son pèlerinage au temple du dieu du goût, il s'est donné pour guides le cardinal de Polignac et l'abbé de Rothelin, deux courtisans de la duchesse du Maine : il n'est donc lui-même qu'un flatteur de la cour de Sceaux; et c'est là que siège l'aréopage des gens de lettres. Qu'on y joigne encore, si l'on veut, les épicuriens, anciens habitués du Temple : on voit bien auprès de qui Voltaire a formé son goût : ce n'est pas à coup sûr dans les écoles des pédants, mais seulement chez les gens de plaisir. Ceux-là savent sans doute reconnaître ce qui leur plaît; mais ne sont-ce

1. Lettre à Formont, septembre 1732.

pas aussi des esprits trop raffinés, trop dédaigneux à force de délicatesse, en somme des juges entichés des préjugés de leur coterie, et plus difficiles qu'équitables à l'égard des génies indépendants? Tel est en effet le goût que Voltaire s'est formé, très complaisant pour tout ce qui porte l'enseigne de la volupté, sévère jusqu'à l'injustice à l'égard de Corneille et de Shakespeare; délicat à l'excès sur la pureté du langage, mais intolérant sur tous les élans de l'imagination; et ne pouvant pardonner, dans le style, le défaut de *noblesse*, de quelques qualités qu'il soit racheté.

Depuis son retour d'Angleterre, il avait élu domicile à Paris, chez la comtesse de Fontaine-Martel, « la déesse de l'hospitalité ». Elle l'hébergea dans son appartement voisin du Palais-Royal, et lui fournit jusqu'à un théâtre domestique, où Voltaire jouait *Ériphyle* avec ses amis. Elle mourut. Voltaire aida, força même un peu cette philosophe à mourir très catholiquement, par crainte de mauvaise aventure. Il la pleura à sa façon. « J'ai perdu, dit-il, une bonne maison dont j'étais le maître et quarante mille livres de rentes qu'on dépensait à me divertir [1]. » Il alla s'établir dans une laide maison de la très laide rue du Long-Pont, et vécut là quelque temps retiré. Mais sa solitude laborieuse fut quelquefois interrompue par des visiteurs du grand monde. Les dames de ce temps-là ne s'interdisaient aucune curiosité. C'est ainsi qu'il fut surpris chez lui, entre autres aventures, par la personne qui allait devenir son associée d'études et la compagne de sa vie pendant quinze années.

III. — Voltaire et la marquise du Châtelet (1733-1749).

Voltaire à Cirey. Alzire. Le Mondain. — Gabrielle-Émilie, fille du baron de Breteuil, née le 17 décembre 1706, épouse du marquis du Châtelet, n'en était pas à sa première galanterie lorsqu'elle vint surprendre Voltaire dans son domicile de reclus, rue du Long-Pont, en 1733. Elle comptait déjà parmi

1. Lettre à Mme la duchesse de Saint-Pierre, 1733.

les innombrables conquêtes du célèbre duc de Richelieu. C'était une personne fort instruite et néanmoins d'un naturel passionné, qui prenait tout à fait au sérieux les passions qu'elle cherchait à inspirer : car elle n'était pas plus désintéressée des succès de son sexe que des autres, et elle aurait fait volontiers de l'amour le fond de sa vie, si les mathématiques n'étaient venues la partager. Mais, par une activité infatigable, elle trouvait du temps pour tout. Voici en quels termes, six semaines après sa mort, Voltaire lui-même esquissait son caractère : « Une femme qui a traduit et éclairci Newton, et qui avait fait une traduction de Virgile, sans laisser soupçonner dans sa conversation qu'elle avait fait ces prodiges ; une femme qui n'a jamais proféré un mensonge ; une amie attentive et courageuse dans l'amitié ; en un mot, un très grand homme, que les femmes ordinaires ne connaissaient que par ses diamants et le cavagnole[1] ; voilà ce que vous ne m'empêcherez pas de pleurer toute ma vie[2] ».

Que l'amitié et un deuil récent revendiquent leur part dans cet éloge, soit ; que l'expression *un très grand homme* ait quelque chose de démesuré, nous l'accordons ; mais certainement Mme du Châtelet fut une de ces femmes qui donnent un démenti éclatant aux détracteurs des capacités de leur sexe. Elle était née pour offrir à Voltaire tout ce qu'il pouvait désirer dans une compagne de sa vie, à la fidélité près, dont il ne faisait pas plus de cas que les gens du monde de son temps. Sa liaison avec Voltaire demeura d'abord à peu près secrète, autant que pouvait l'être une chose dont personne ne daignait se cacher, et dont personne n'était scandalisé dans ce temps-là.

Un concours d'aventures fâcheuses força bientôt Voltaire de s'éloigner. La tragédie d'*Adélaïde Du Guesclin* venait de tomber brusquement (18 janvier 1734). On parodiait le *Temple du goût* aux marionnettes et sur le Théâtre-Italien. Enfin, chose plus grave, les *Lettres anglaises* étaient brûlées par la main du bourreau au pied du grand escalier du Palais de Justice ; et on informait contre l'auteur. Il s'éloigna prudemment, traversa le camp devant Philipsbourg, où toute la noblesse de France lui fit accueil ; et de là gagna Cirey, en Champagne ; il résolut de

1. Jeu de hasard fort à la mode alors dans le grand monde.
2. Lettre à d'Arnaud, 14 octobre 1749.

s'installer pour longtemps dans le château de M[me] du Châtelet. On le voit donner des ordres pour la réparation de cette maison délabrée, agir presque en propriétaire. Pendant ce temps, la marquise fait des démarches pour lui à Paris. Voltaire obtint la permission de revenir dans la capitale, à condition de ne plus donner de sujet de plainte. La mercuriale du lieutenant de police, où cette grâce était enveloppée (2 mars 1735), trouva le poète occupé d'une œuvre qui n'était pas de nature à lui faire une réputation de maturité digne de son âge (il avait en effet dépassé quarante ans). Il s'agit du poème de la *Pucelle*, dont il avait écrit déjà huit chants. Voltaire se proposait apparemment, après avoir doté son pays d'une épopée héroïque, de l'enrichir d'une épopée comique, afin d'être appelé à la fois le Virgile et l'Arioste de la France. Il a prétendu que l'idée de ce poème badin était née d'une sorte de provocation ou de gageure, dans un souper chez le duc de Richelieu, vers 1730. C'est ainsi que Jeanne d'Arc, cette admirable fille, si digne d'inspirer un grand poème national, est devenue l'objet des railleries indécentes d'un poète et d'un siècle sans pudeur. Voltaire n'a, pour ainsi dire, jamais cessé de travailler à ce poème favori, lequel ainsi est devenu un cadre élastique où il a inséré successivement toutes ses fantaisies bouffonnes, licencieuses, satiriques, au gré de ses inspirations et de ses ressentiments de chaque jour. L'auteur aurait voulu que ce poème demeurât secret, mais il l'avait communiqué à tant d'amis avides de ce divertissement grivois, que le secret devint celui de tout le monde. Le public même, au moins celui des gens de lettres, se servit quelquefois de ce poème comme d'une sorte de corbeille où chacun pouvait jeter ses petits papiers. Tant de plumes, en fait de méchancetés et d'impertinences, ont collaboré avec Voltaire, qu'il s'est vu souvent en danger de payer autant pour les sottises des autres que pour les siennes. Au moins c'est ce qu'il prétend.

Il était de retour à Paris le 30 mars 1735. Mais il n'y put pas tenir longtemps. Soit que la *Pucelle* fît parler d'elle, soit par quelque autre raison, il crut bon d'aller prendre à Lunéville l'air de la cour de Lorraine, où n'était pas encore établi le roi déchu de Pologne, Stanislas Leczinski, père de la reine de France. Il s'y occupa de travaux de physique. Cette science commençait à

être à la mode : de grandes dames, entre autres la nouvelle duchesse de Richelieu, qui le traitait en ami, se piquaient de soutenir en conversation des thèses sur la *Philosophie* de Newton[1]. La marquise du Châtelet tenait la tête dans ce chœur d'adoratrices du grand Anglais. Elle s'était constituée l'élève de Maupertuis et de Clairaut; elle étudiait la géométrie et la physique avec ces deux savants illustres, et, dans un commerce assidu avec le premier, elle devenait, ainsi que Voltaire, un néophyte fervent du newtonianisme. Bientôt les deux amants rivalisèrent de zèle pour l'attraction, et contre les tourbillons de Descartes. Quand ils se trouvèrent réunis, et comme en ménage, à Cirey, le château fut en partie transformé en laboratoire de physique, et chacun des deux associés se mit de son côté à écrire sur cette matière.

Voltaire en fut un peu distrait par sa tragédie de la *Mort de César*, et par les polémiques où elle l'engagea. N'ayant pu plier les comédiens à ses idées sur la manière large et libre de Shakespeare, qu'il se flattait d'avoir imité dans cette tragédie, il obtint du proviseur du collège d'Harcourt qu'elle fût jouée par les élèves à la distribution des prix, le 11 août 1735. Il fut enchanté de ces jeunes acteurs, et il eut un auditoire à souhait, même de gens du monde et de la cour.

L'auteur avait en même temps une autre tragédie toute prête : c'était *Alzire*, laquelle, représentée le 27 janvier 1736, obtint le plus grand et le plus légitime succès. Elle fut même jouée deux fois à la cour. La même année, on jouait la comédie de l'*Enfant prodigue* (10 octobre 1736). Voltaire, cependant, se présentait sans succès à l'Académie française. Un procès scandaleux avec son libraire, des démêlés bruyants et injurieux entre lui et l'abbé Desfontaines, personnage suspect, que Voltaire prétendait avoir autrefois sauvé du bourreau, et qu'il traînait alors dans la boue pour punir son ingratitude; tout ce bruit, tout cet éclat déconsidérait le poète, et effrayait l'Académie.

Retiré à Cirey, Voltaire se vantait d'y vivre heureux. Il en avait fait avec son amie une résidence enchantée, sur laquelle même des fables commençaient à courir le monde. La publica-

1. Lettre au duc de Richelieu, 30 sept. 1734.

tion de la petite pièce du *Mondain* troubla ce bonheur. L'auteur y soutenait, comme par badinage, une morale qui était bien le fond de la sienne. Il justifie le luxe contre les moralistes sévères, comme l'origine des arts utiles à la prospérité publique, et la source des plaisirs pour les particuliers. Cette pièce scandalisa les dévots par certaines railleries irrévérencieuses, et par des attaques personnelles. Il aggrava son tort par une *Défense du Mondain*, satire plus âcre que la précédente, mais publiée sous l'anonyme. On cria à l'irréligion, et le pouvoir crut devoir prendre la défense des mœurs publiques. Le *Mondain* fut déféré au garde des sceaux, M. de Chauvelin. L'auteur fut averti qu'il avait tout à craindre. A Cirey, on décida qu'il devait s'enfuir.

Premières relations avec Frédéric II. Mahomet. Mérope. — Le prince royal de Prusse, Frédéric, lui offrit un asile près de lui. Ce fut sa première tentative pour s'emparer de ce brillant esprit, dont il était, à la lettre, amoureux. Mais Mme du Châtelet craignit les dangers de la cour de Prusse, où le jeune prince lui-même n'était guère en sûreté sous les yeux de son terrible père, le roi Frédéric-Guillaume, fort ennemi des sentiments qui formaient le lien entre son fils et l'auteur du *Mondain*. D'autre part, on préparait à Amsterdam une édition complète des œuvres de Voltaire. Il avait à y surveiller l'impression de son *Essai sur la philosophie de Newton*, fruit de sa retraite studieuse auprès de Mme du Châtelet. On décida qu'il irait chercher sa sûreté en Hollande. « Je fais, écrit-il à Thiériot, par une nécessité cruelle, ce que Descartes faisait par goût et par raison; je fuis les hommes parce qu'ils sont méchants. »

Mais il revint bientôt, ne pouvant plus se passer de Cirey, où d'ailleurs les distractions affluaient, avec les visites; on hébergeait Mme de Graffigny, l'auteur de *Cénie*; des savants comme Bernouilli, Maupertuis, Clairaut. On avait un théâtre; on y jouait les pièces de Voltaire. Le poète et Mme du Châtelet concouraient séparément à l'Académie des Sciences par un mémoire *sur la propagation du feu*, et manquaient le prix l'un et l'autre. Voltaire entretenait une correspondance assidue avec le prince royal de Prusse, et corrigeait patiemment ses vers français. Devenu roi enfin (31 mai 1740), Frédéric II se hâtait d'écrire à Voltaire :

« Mon cher ami, mon sort est changé... Ne voyez en moi, je vous prie, qu'un citoyen zélé, un philosophe un peu sceptique, mais un ami véritablement fidèle. Pour Dieu, ne m'écrivez qu'en homme, et méprisez avec moi les titres, les noms et tout l'éclat extérieur. »

On peut deviner le ravissement de Voltaire. Le roi lui assigna un rendez-vous dans ses États de Clèves, et c'est là que se rencontrèrent, le 11 septembre 1740, les deux plus grands hommes du XVIIIe siècle, dans toute l'ardeur quelque peu comique de leurs sentiments réciproques. L'entrevue fut courte, et inspira aux deux parties le désir de contracter une plus durable union. Ils se revirent en effet deux mois plus tard, à Rheinsberg, pendant six jours. Voltaire caressait un grand dessein : celui de négocier une étroite amitié entre Louis XV et Frédéric. Mais celui-ci demeura impénétrable; et l'entrevue se passa toute en fêtes et en compliments.

A son retour, Voltaire fit jouer *Mahomet*. Il annonçait depuis longtemps à ses amis cette tragédie, déjà conçue dans le temps où l'acteur La Noue jouissait du succès de son *Mahomet II*. « Que diriez-vous, écrit Voltaire à son confident d'Argental [1], si je vous envoyais bientôt *Mahomet Ier*? »

Cette tragédie eut d'abord pour titre *le Fanatisme* : elle devait inspirer l'horreur de cette épouvantable passion, et surtout donner à entendre qu'un fondateur de religion, fût-il même un grand homme, n'en est pas moins, pour l'ordinaire, un fourbe, un hypocrite, un scélérat de sang-froid. Ce fut là le premier grand manifeste de Voltaire contre le fanatisme, qu'il savait fort bien distinguer de la religion, quand il le voulait, mais qu'il se plaisait davantage à confondre avec elle. La longue lettre adressée au roi de Prusse (décembre 1740), en vue de justifier le dessein de sa pièce, montre bien sur ce point son adresse et sa mauvaise foi. Mais l'achèvement de *Mahomet* fut long. Enfin cette pièce ayant été terminée à Bruxelles, où Voltaire avait rejoint Mme du Châtelet (6 janvier 1741), le couple se transporta à Lille, pour y voir la nièce du poète, Mme Denis, qui faisait, dans cette ville, assez grande figure avec son mari, commissaire-

1. 2 avril 1739.

ordonnateur des guerres. Là se trouvait l'auteur de *Mahomet II*, La Noue, avec une bonne troupe dont Voltaire avait voulu assurer les services au roi de Prusse, qui n'en voulut pas faire les frais. Mécontent des acteurs de la Comédie-Française, Voltaire s'avisa de confier sa tragédie à La Noue, dût-il, à son tour, « passer pour un auteur de province ». Les « deux Mahomet s'embrassèrent », et l'affaire fut conclue. Jamais Voltaire ne fut plus content de ses acteurs, ni de son public. Il y eut une représentation exprès chez l'intendant « en faveur du clergé, qui a voulu, dit-il, absolument voir un fondateur de religion ». Mon sort, ajoute-t-il, « a toujours été d'être persécuté à Paris, et de trouver ailleurs plus de justice ». Dans un entr'acte, l'auteur reçut une lettre du roi de Prusse, qui lui faisait part de sa victoire de Molwitz : il en donna lecture à l'assemblée, qui se mit à battre des mains avec frénésie. Ces applaudissements s'adressaient-ils à l'ami de Frédéric, ou à Frédéric lui-même? Quoi qu'il en soit, le nom du roi de Prusse commençait à devenir étrangement populaire en France, et certainement Voltaire y était pour beaucoup. Pendant bien des années, les Français se firent un singulier plaisir d'exalter cet ennemi de leur pays, pour blesser leur propre gouvernement : c'était, nous voulons le croire, le roi philosophe qu'on se plaisait à opposer au roi Louis XV ; mais quel sot plaisir! Cela prouve que Voltaire menait déjà l'esprit du public.

Au mois d'août de l'année suivante (1742), *Mahomet* parut sur la scène parisienne, en présence « des premiers magistrats de la ville, de ministres même » ; et tous jugèrent, après le cardinal de Fleury, « que la pièce était écrite avec toute la circonspection convenable, et qu'on ne pouvait éviter plus sagement les écueils du sujet ». Néanmoins bien des gens trouvèrent là « des traits hardis contre la religion, le gouvernement et la morale établie ». Le procureur général, Joli de Fleuri, écrivit même que, pour avoir composé une pareille pièce, il fallait « être un scélérat à faire brûler ». Le premier ministre, intimidé par la clameur publique, se ravisa, et Voltaire fut invité à retirer sa tragédie. « Puisque me voilà, dit-il[1], la victime des jansénistes,

1. Lettre du 22 août 1742, à d'Argental

je dédierai *Mahomet* au pape, et je compte être évêque *in partibus infidelium*, attendu que c'est là mon véritable diocèse ». En effet, il adressa cette tragédie au pape Benoît XIV, qui l'accueillit avec la courtoisie ordinaire de la cour de Rome. Ainsi Voltaire savait se jouer de tout le monde, et mettre, au moins en apparence, le pape même dans son jeu.

Le cardinal Fleury mourut (29 janvier 1743). Voltaire, qui se vantait à tous (plus ou moins sincèrement) d'avoir été son protégé, voulut devenir son successeur à l'Académie. L'occasion était favorable. Le 20 février, les comédiens français représentèrent *Mérope*, cette tragédie sans amour que Voltaire, depuis longtemps, rêvait de composer. Ce fut un triomphe sans égal, et dont lui-même ne peut parler sans une sorte d'enivrement. Il n'en échoua pas moins à l'Académie le mois suivant, par la coalition du haut clergé avec le ministre Maurepas. Vainement il avait protesté de ses sentiments religieux dans une lettre à l'Académie, et renié les *Lettres philosophiques* dans une lettre à Boyer, ancien évêque de Mirepoix, très influent à la cour et dans l'Académie. Personne ne l'en avait cru.

Pour calmer son dépit, le comte d'Argenson et le duc de Richelieu, d'accord avec la favorite Mme de Châteauroux, le firent charger d'une sorte de mission diplomatique auprès de Frédéric. Le 30 août 1743, il arrivait à Berlin. Le Roi l'accueillit à merveille, l'emmena chez sa sœur, la margrave de Baireuth, Wilhelmine, qui fut bientôt « sœur Guillemette » pour le poète. Elle traita Voltaire comme un membre de sa famille, ou plutôt de sa confrérie : car la princesse était philosophe. Les petits princes d'Allemagne commencèrent alors à devenir les admirateurs de Voltaire ou plutôt ses courtisans. Il jouissait délicieusement de cet encens.

Voltaire à la Cour et à l'Académie. — Rentrer en France, au sortir de l'Allemagne, c'était pour lui retomber de bien haut. Accoutumé, pendant quelques semaines, à traiter de pair avec des têtes couronnées, il se voyait réduit à faire sa cour à des ministres. Il voulut donc avoir des titres honorifiques, qui le missent hors de la condition des gens de lettres. Mais il fallait pour cela trouver moyen de plaire au monarque. Le duc de Richelieu lui en fournit l'occasion en le chargeant de composer

un divertissement pour les fêtes du mariage de l'infante d'Espagne avec le Dauphin. Voltaire travailla dix mois à la *Princesse de Navarre*. « J'aurais mieux aimé, écrit-il[1], faire une tragédie qu'un ouvrage dans le goût de celui-ci. » Mais il fallait une pièce où tous les arts eussent l'occasion de s'exercer pour le plaisir de la future Dauphine. Voilà pourquoi le poète philosophe ne dédaigna point de composer un opéra-comédie-ballet. La *Princesse de Navarre* fut représentée aux fêtes du mariage à Versailles, sur un théâtre construit exprès, le 23 février 1745; et une seconde fois deux jours après.

Deux mois ne s'étaient pas écoulés, que le roi accordait au poète, verbalement, la première charge vacante de gentilhomme ordinaire de sa chambre, et par brevet du 1er avril 1745, celle d'historiographe de France, avec 2 000 livres d'appointements annuels. Louis XV ayant gagné, à quelques semaines de là, en personne, la bataille de Fontenoi, l'historiographe en vers devance tous ses concurrents pour lancer, presque au lendemain de la victoire, son *Poème de Fontenoy*. En quinze jours, il s'en fait dix éditions; et nuit et jour, l'auteur travaille, sur les renseignements qui lui arrivent, à compléter l'énumération des personnages qui ont joué un rôle dans cette grande journée; il faut bien que tout le monde soit content. Le duc de Richelieu reçoit presque tout l'honneur de la victoire, aux dépens du maréchal de Saxe, ainsi que le remarque Grimm[2]: et le poème est dédié, comme il convient, au Roi : « C'est, lui dit l'auteur, une peinture fidèle d'une partie de la journée la plus glorieuse depuis la bataille de Bouvines ».

L'année suivante, l'établissement de Mme de Pompadour à la cour mit le comble à la bonne fortune de Voltaire. Il avait été de ses amis bien avant qu'elle devînt la maîtresse du Roi, et elle n'était point oublieuse. Elle aimait les philosophes, les artistes, les gens de mérite en tout genre. Voltaire célébra son avènement avec enthousiasme, et s'en réjouit très haut « comme citoyen ». Il devenait enfin un sujet académique, aussitôt qu'on sut qu'il était bien vu de la maîtresse du Roi.

Il fut élu à l'Académie française en remplacement du pré-

1. Lettre au duc de Richelieu, 1744.
2. *Correspondance littéraire*, année 1745.

sident Bouhier (25 avril 1746). Ce ne fut pas sans démarches de sa part, quoiqu'il eût affecté de n'y point tenir. C'est même à cette occasion qu'il écrivit au P. de la Tour, principal du collège Louis-le-Grand, cette fameuse lettre en l'honneur des Jésuites, que Condorcet lui reproche comme une faiblesse. Les Jésuites étaient en effet une puissance qu'il était bon de ménager. Voltaire, pour assurer son élection, se para de la lettre du pape, qu'il avait reçue à propos de *Mahomet*, de l'estime de plusieurs cardinaux et de la faveur du roi; il renia de nouveau les *Lettres philosophiques*, et se montra prêt à porter la guerre dans le camp des jansénistes. Ce qui prouva que ces démarches n'avaient pas été superflues, c'est que son élection fut vivement attaquée, comme si c'eût été un scandale que l'auteur de la *Henriade* et de *Zaïre* fût de l'Académie.

Le discours de réception de Voltaire à l'Académie (9 mai 1746) est du nombre de ceux qui comptent dans l'histoire des lettres. Il y chercha les titres de la langue française pour s'imposer aux nations étrangères. Il en esquissa rapidement l'histoire et mit en lumière les qualités de notre langue et de nos principaux écrivains. C'était un discours pour les étrangers plus que pour les Français. Il avait des raisons personnelles pour rechercher l'approbation des étrangers plus que celle de ses compatriotes; mais il faut reconnaître que si la langue française est devenue en ce temps-là, pour ainsi dire, universelle, c'est un éclatant service dont nous lui devons tous une reconnaissance inoubliable.

Dans ce remarquable discours, il n'oublia pas l'éloge de ses contemporains. Sans nous arrêter à ceux qu'il fit de certains membres présents, tels que Crébillon, qu'il traite comme « son maître » dans l'art de la tragédie; l'abbé d'Olivet, qui fut toujours son ami; le président Hénault, dont il loue l'*Abrégé chronologique* en termes des plus flatteurs; son *héros*, le duc de Richelieu, dont il associe très naturellement la gloire à celle du roi; sans nous arrêter, dis-je, à tous ces compliments qu'il distribue avec autant de grâce que de libéralité, nous devons signaler la mention habilement introduite qu'il fait d'un jeune ami, d'un écrivain encore inconnu, dont il admire le caractère autant que le talent, et qu'une mort prématurée allait faire disparaître avant qu'il eût joui de la gloire qu'il avait toujours

recherchée en vain. L'amitié, l'estime de Voltaire pour Vauvenargues fait honneur à l'un et à l'autre.

La grande faveur de Voltaire en cour ne devait pas durer longtemps. Il blessa le Roi par un madrigal impertinent adressé à la marquise de Pompadour. Il se blessa lui-même de la bienveillance que Louis XV et la marquise témoignaient hautement à Crébillon, son rival. La première représentation de *Sémiramis* avait été donnée à la Comédie-Française le 29 août 1748.

Sémiramis occupe une place importante dans le théâtre de Voltaire et dans l'histoire de la tragédie. L'auteur y faisait reparaître l'ombre mal accueillie jadis dans *Ériphyle*. Il voulait introduire sur la scène française des spectacles nouveaux et une variété de mouvements dont il avait vu l'exemple dans le théâtre de Shakespeare. Mais il fallait changer d'abord les habitudes et la décoration de notre théâtre; il fallait chasser du plancher de la scène les spectateurs qui l'encombraient. Cette réforme fut commencée par la libéralité du roi, et achevée dix ans plus tard par des constructions nouvelles que fit exécuter le comte de Lauraguais. Ainsi, nous devons à la ténacité de Voltaire et à son initiative la suppression d'un abus qui nuisait singulièrement aux progrès de la poésie dramatique.

La représentation de *Sémiramis* ne se passa d'ailleurs pas sans orages. Crébillon était l'auteur d'une tragédie de même nom (1717). Les partisans du vieux poète formèrent une cabale pour faire tomber la pièce de son jeune rival : ils acquirent en cette journée le surnom de « soldats de Corbulon ». Mais Voltaire opposa cabale à cabale, et la sienne obtint une victoire fort disputée. Voltaire, qui ne voyait dans Crébillon qu'un écrivain « gothique et barbare », résolut d'ensevelir cette renommée usurpée, en refaisant une à une toutes les tragédies de son rival, et d'abord son *Catilina*, qu'il avait lui-même qualifié de divin en écrivant à l'auteur.

Pendant qu'il défendait à Paris *Sémiramis*, M[me] du Châtelet, alors à Plombières, et à bout de constance, lui donnait un successeur dans la personne de Saint-Lambert, jeune officier poète qu'elle avait rencontré à la cour de Lorraine. Voltaire se fâcha d'abord, voulut se séparer. Mais la dame lui expliqua les choses si franchement et par de si bonnes raisons, qu'il se

radoucit vite, demanda pardon à son heureux rival, et s'arrangea d'un ménage à trois. Il recommanda même les poésies de Saint-Lambert à Frédéric II, et il écrivit des vers où il associait de la façon la plus galante les noms des deux nouveaux amants.

Mais à la suite de sa liaison avec Saint-Lambert, Mme du Châtelet était devenue enceinte. Le bon roi Stanislas lui céda, au château de Lunéville, l'ancien appartement de la reine, pour y faire ses couches plus à l'aise. C'est là qu'elle fut surprise le 4 septembre 1749, tandis qu'elle travaillait à un grand ouvrage qu'elle avait hâte d'achever, sur les *Principes mathématiques de la philosophie naturelle.* Voltaire annonça gaiement sa délivrance à tous ses amis. Peu de jours après, elle était morte, par les suites d'une imprudence (10 septembre 1749). Le désespoir de Voltaire fut d'abord aussi grand que s'il n'avait pas eu à se plaindre d'elle. « Souffrez, écrit-il à Mme du Deffand, que j'aie la consolation de pleurer à vos pieds une femme qui, avec ses faiblesses, avait une âme respectable. » Mais il avait sur le métier son *Catilina*, et son naturel n'était pas fait pour succomber au chagrin. Mme du Châtelet ne fut pas longtemps pleurée : les femmes ne l'aimaient guère, et personne, en France, ne s'aperçut qu'on eût perdu « un très grand homme ».

IV. — Voltaire et Frédéric II.

Voltaire à Potsdam. — La mort de Mme du Châtelet devait livrer la personne de Voltaire a un créancier opiniâtre, qui la réclamait depuis longtemps. Frédéric II paraissait autorisé par le philosophe lui-même à le considérer comme sa propriété, après les protestations de tendresse que celui-ci lui avait tant de fois prodiguées.

Voltaire s'était cependant installé à Paris, comme s'il ne songeait nullement à quitter cette ville. Préoccupé d'effacer la gloire de Crébillon, après avoir ébauché en huit jours un nouveau *Catilina ou Rome sauvée*, il se mit à composer un *Oreste*, pour l'opposer à l'*Électre* de son rival. *Oreste* n'obtint pas un succès éclatant à la première représentation (12 janvier 1750).

L'auteur ne s'épargna pas pour faire réussir sa tragédie. Non content des applaudissements qui partaient de la salle, il se leva dans sa loge, et cria au parterre : « Courage, braves Athéniens, c'est du Sophocle! » Il se démena même si bien qu'il fit scandale, et fut obligé de s'esquiver de la salle. Il mit sa pièce sous le patronage de la duchesse du Maine, qu'il conjura de défendre, avec cet ouvrage, la véritable simplicité dont les Athéniens avaient donné le modèle. Se faisait-il lui-même assez illusion pour croire ce qu'il disait? Du moins il attaquait fort bien les intrigues romanesques de Crébillon et des autres tragiques français. Il donnait aussi d'excellents conseils sur la déclamation à Mlle Clairon, qu'il appelait la « divine Électre ». Mais il était en général fort mal satisfait du personnel de la Comédie-Française, et cherchait toujours à le remplacer par des acteurs de sa façon. C'est ainsi qu'il fit jouer chez lui, par ses amis, *Mahomet* et *Rome sauvée*. Dans cette dernière pièce, il crut avoir vengé la mémoire de Cicéron, outrageusement défigurée dans le *Catilina* de Crébillon.

Frédéric II, las des retards que Voltaire apportait à l'accomplissement de ses désirs, voulut sans doute le piquer, en appelant près de lui le jeune d'Arnaud, qui lui avait été déjà recommandé par Voltaire lui-même. Le roi se donna le malin plaisir d'adresser à ce jeune poète une épître où il le louait sans mesure aux dépens de l'auteur de *Zaïre* et de *Mahomet*. Cette pièce fut colportée, et mit Voltaire en fureur. Il se résolut aussitôt à partir pour Berlin. Il demanda, dit-il, « au plus grand roi du Midi la permission d'aller se mettre aux pieds du plus grand roi du Nord ». Louis XV, avec sécheresse, lui répondit « qu'il pouvait partir quand il voudrait », et lui tourna le dos. Mme de Pompadour le chargea de ses humbles compliments pour le roi de Prusse. Le 18 juin 1750, il partait pour le royaume de Frédéric II, et le 10 juillet il était à Potsdam.

Qu'allait-il faire en Prusse? Il ne le savait pas bien lui-même. Il ne voulait pas sans doute échanger la servitude de la cour de France pour celle d'une cour étrangère. Mais il se promettait de ne s'attacher qu'autant qu'il lui plairait. Frédéric ne s'expliquait pas clairement sur ses desseins. Il promettait la plus grande liberté, sans autre office que de corriger ses vers ;

et il donnait une pension annuelle de 20 000 livres, le cordon de l'ordre du roi, et la clef de chambellan. Voltaire avait su bien faire ses conditions.

Néanmoins, quand il quitta ses amis, son cœur se serra, et ceux-ci lui remontraient son imprudence. Mais quoi? Ne trouverait-il pas, auprès du roi philosophe, l'amitié la plus délicieuse et la liberté de donner cours à toutes ses hardiesses de parole ou de plume? Il aurait bien voulu encore emmener sa nièce Mme Denis et lui faire assurer une bonne pension. Mais Frédéric répondit qu'il « ne demandait pas Mme Denis ».

La manière dont il fut reçu en Prusse dissipa d'abord toutes ses inquiétudes, et le remplit même d'enthousiasme. Il fut accueilli par des fêtes, et nous savons si ce philosophe était insensible aux plaisirs et à l'éclat extérieur.

« Cent cinquante mille soldats victorieux, point de procureurs, opéra, comédie, philosophie, un héros philosophe et poète, grandeur et grâces, grenadiers et muses, trompettes et violons, repas de Platon, société et liberté! qui le croirait? tout cela est pourtant très vrai[1]... »

Une des choses qui le frappèrent le plus vivement fut un carrousel, « digne en tout de celui de Louis XIV ». Cette magnificence l'émeut plus qu'on ne le supposerait. « Qui aurait dit, il y a vingt ans, que Berlin deviendrait l'asile des arts, de la magnificence et du goût[2]? »

Mais ce qui le charme le plus, ce sont ces « banquets de Platon », où l'on peut dire tout ce qu'on veut, même quelquefois, paraît-il, des choses sérieuses. Entouré de gens d'un esprit vif et hardi, la plupart Français, dont il avait voulu se faire un cercle d'amis, Frédéric, digne de présider à ce cénacle, encourageait la gaieté et stimulait l'incrédulité. Malheureusement une société de gens de lettres ne vit pas longtemps sans querelles, surtout quand ils en viennent à exercer leur esprit aux dépens les uns des autres. Si quelqu'un pouvait égaler Voltaire en malice, c'était Frédéric. L'esprit dut pétiller dans ce cercle, mais l'amitié n'y pouvait pas durer longtemps. Le roi ne ménageait pas toujours ses convives, et le poète sentait

1. Lettre à d'Argental, 24 juillet 1750.
2. Lettre au marquis de Thibouville, 1er août.

qu'il n'est pas prudent d'avoir plus d'esprit qu'un adversaire « qui commande à cent cinquante mille hommes ». Pendant les premiers temps, et durant la lune de miel de leur union, Voltaire ne le trouva qu'aimable. Mais cela devait infailliblement se brouiller.

Frédéric logea tout d'abord Voltaire dans son palais, où il lui assigna l'appartement du maréchal de Saxe. « On avait voulu, dit celui-ci, mettre l'historien dans la chambre du héros. » Les commodités, pour le commerce entre les deux amis, étaient extrêmes. Voltaire n'avait qu'à passer de son appartement dans celui du roi, et Frédéric avait banni de chez lui tous les offices et tous les usages de cour. Le poète avait à lui tout son temps, hormis les moments employés à redresser les fautes de versification ou de langue française que le prince ne pouvait guère éviter dans ses vers improvisés au milieu de tant d'affaires. Son cœur et son esprit débordaient de joie. Il avait en Prusse ce que ni lui ni personne n'aurait jamais pu trouver en France. Mais tout bonheur est exposé à se gâter. Les caractères ne se trouvent pas toujours compatibles autant qu'on l'avait cru d'abord. Frédéric voulait qu'on le traitât en *homme*, mais il se retrouvait bien vite *roi*. Voltaire lui disait *Votre Humanité*, au lieu de *Votre Majesté*; mais en jouant avec lui étourdiment, il dut sentir quelquefois la griffe du lion. Lui-même, Voltaire était doué de l'esprit le plus gracieux du monde; mais il ne supportait aucune résistance à ses désirs, et voulait toujours demeurer le maître, ainsi que Frédéric. Il était impossible que ces deux caractères ne se heurtassent pas un jour ou l'autre.

Les gens d'esprit rassemblés autour de la table du roi avaient aussi leurs prétentions et leurs jalousies. La faveur éclatante que le roi témoignait, justement d'ailleurs, au dernier arrivé, ne pouvait manquer de piquer quelques-uns des anciens. Maupertuis, comme président de l'Académie de Berlin, se donnait certains airs d'importance, et passait pour quelque peu despote. Dans ce cercle, il y avait peu de sages, quoique tous fissent profession d'être philosophes. Le plus fou de tous était La Mettrie, matérialiste affecté, qui réjouissait la société par ses bouffonneries d'une impiété extravagante. « Ses idées, écrit Voltaire[1],

1. A Mme Denis, 6 novembre 1750.

sont un feu d'artifice toujours en fusées volantes. Ce fracas amuse un demi-quart d'heure, et fatigue mortellement à la longue. » L'émulation d'esprit brouilla Voltaire avec Maupertuis, et les bavardages de La Mettrie le brouillèrent avec le roi lui-même. Mais il n'était guère possible qu'il n'arrivât pas quelque chose de ce genre.

Frédéric adressa au roi de France une demande en forme pour garder Voltaire. Louis répondit qu'il « en était fort aise », et dit à ses courtisans que « c'était un fou de plus à la cour du roi de Prusse et un fou de moins à la sienne ». Voltaire fut très piqué d'avoir été cédé si facilement. C'est alors qu'il contracta ce qu'il appelle plaisamment son mariage avec le roi de Prusse : « Je n'ai pas pu m'empêcher de dire *oui*. Il fallait bien finir par ce mariage, après des coquetteries de tant d'années. Le cœur m'a palpité à l'autel[1]. » Dans une longue lettre au duc de Richelieu, il essaie de prouver qu'il avait été trop malheureux dans sa patrie[2]. Mais sera-t-il heureux dans sa nouvelle union? Il n'en sait rien. Il se croit sûr au moins du caractère du roi de Prusse. Mais il ne se défie pas assez du sien.

Il jouit d'abord d'une importance et d'un crédit dont il était très flatté. Mais comme il ne pouvait jamais s'en tenir à ce qu'il avait, il voulut s'enrichir par un coup de bourse et se mit en relation avec un banquier juif, nommé Abraham Hirsch (ou Hirschell), qui dut acheter pour lui des titres dépréciés, afin de se les faire rembourser au pair. L'opération sur ces titres était interdite. Voltaire brava les défenses, mais ne put réaliser son opération : le Juif lui fit défaut. Un procès survint entre eux. Ils s'accusèrent mutuellement de friponnerie. Voltaire traduisit son adversaire en justice ; et il ne paraît pas que les juges aient jamais vu bien clair dans cette affaire très embrouillée. Le juif fut condamné aux frais du procès, mais Voltaire ne fut loué de personne et resta compromis dans une affaire assez louche, qui excita un moment contre lui l'indignation du Roi.

Voltaire commençait peut-être à sentir que, pour un homme de son caractère, la paix n'était pas plus assurée en Prusse qu'en France. Une confidence d'un fou le mit dans une agitation

1. Lettre à Mme Denis, 13 octobre 1750.
2. Lettre à Richelieu, août 1750.

nouvelle. La Mettrie qui, à titre de bouffon, jouissait de la familiarité du roi, rapporta au philosophe que, dans un entretien avec ce prince sur Voltaire lui-même, il avait entendu de sa bouche cette parole : « J'aurai besoin de lui encore un an au plus; on presse l'orange et on en jette l'écorce. » Ce mot fit sur Voltaire l'effet d'un coup de foudre; il se le fit répéter plusieurs fois. Quoi? c'était là toute l'amitié de ce prince qu'il adorait? Et son Marc-Aurèle n'était, comme un homme ordinaire, qu'un trompeur? Il ne s'en était jamais douté : quelle naïveté de la part d'un si grand sceptique! Dans son bouleversement, il communiqua son chagrin à sa nièce, qui lui envoya le conseil de partir de Berlin au plus vite. Mais il était retenu [1] par deux éditions en train, l'une de ses *Œuvres*, que le libraire Welther publia à Dresde en 1752; l'autre, de son *Siècle de Louis XIV*, qu'il faisait imprimer à Berlin, ne croyant pas qu'on souffrirait en France une histoire « vraie » du plus grand roi de la France [2]. Il était toujours inquiet au sujet de sa *Pucelle*, qu'il n'avait pu refuser aux instances du prince Henri, et qui par suite courait le monde. Il pensait, comme beaucoup de personnes, que cet ouvrage ne s'accordait guère avec « ses cheveux gris et son *Siècle de Louis XIV* ». Il se croyait donc obligé de rester encore quelques mois où il était.

Cependant la société des amis du roi de Prusse s'éclaircissait à vue d'œil. La Mettrie disparut le premier, victime de sa gloutonnerie et de ses bravades en médecine. Voltaire ne le regretta pas; mais il fut (qui l'aurait cru?) un peu choqué de l'éloge public que le roi fit de ce matérialiste déclaré, qui, en mourant d'indigestion, demanda qu'on l'enterrât dans le jardin de la maison où il se trouvait à ce moment. Frédéric, se plaisant à braver l'opinion publique, composa lui-même l'oraison funèbre de son bouffon, et la fit lire à son académie par son secrétaire, Darget. « Tous ceux qui sont attachés à ce maître, dit Voltaire, en gémissent. Il semble que la folie de La Mettrie soit une maladie épidémique qui se soit communiquée [3]. »

Un autre Français, le chevalier de Chazot, insulté publiquement

1. Lettre à Mme Denis, 2 septembre 1751.
2. Lettre au maréchal de Richelieu, 31 août 1751.
3. Lettre au maréchal de Richelieu, 27 janvier 1752.

par Frédéric, fit le malade pour obtenir la permission d'aller à Paris, et ne revint plus. Voltaire songeait à se dérober de la même façon. Tout en cachant au roi sa pensée, il comptait les vides qui se faisaient autour de lui. Lord Tyrconnel, chez qui La Mettrie était mort, ne lui survécut pas longtemps. Le comte de Rothembourg, intime confident de Frédéric, et redouté de ses amis, mourut à son tour. Le secrétaire du roi, Darget, dont Voltaire avait souvent employé les bons offices auprès de ce Marc-Aurèle qu'il commençait à craindre, s'évada sous prétexte de maladie, s'en alla à Paris, et ne reparut pas.

Résolu à se libérer, Voltaire évita d'autant moins les querelles. Il n'en était plus aux caresses avec Maupertuis, dont il avait déclaré « les ressorts peu liants », et dont il prétendait n'avoir pu « apprivoiser la férocité ». Le président de l'Académie de Berlin se donna un soir le tort de montrer plus d'esprit que lui, et d'en laisser paraître sa joie. Voltaire trouva l'occasion de sa vengeance dans une querelle académique. Maupertuis avait fait entrer à l'Académie Kœnig, qu'il avait autrefois donné pour répétiteur de physique à Mme du Châtelet. Mais Kœnig publia une prétendue lettre inédite de Leibniz, qui, si elle était authentique, enlevait à Maupertuis la gloire de la découverte de son fameux principe de « la moindre quantité d'action ». Le président déféra Kœnig au jugement de son Académie, qui déclara la lettre de Leibniz falsifiée. La sentence parut trop précipitée, et la procédure incorrecte. Au milieu de la guerre d'écrits auxquels cette affaire donna lieu dans le monde savant, Voltaire crut devoir prendre parti pour Kœnig contre le président. Mais un redoutable antagoniste se mêla alors au débat : ce n'était pas moins que le roi de Prusse, qui lança lui-même dans le monde un factum, sous le titre de *Réponse d'un académicien de Berlin*, non signé, mais revêtu des armes du roi. Voltaire s'y trouva fort maltraité. Puisque le monarque se mêlait de faire la guerre littéraire, l'homme de lettres ne se crut pas obligé au silence. Mais ce fut le président de l'Académie qui paya pour son trop puissant défenseur. La fameuse *Diatribe du docteur Akakia, médecin du pape*, chef-d'œuvre sans égal de malice et de gaieté, a rendu pour toujours Maupertuis ridicule, à bon droit ou à tort.

Voltaire n'ignorait pas qu'en poursuivant le président et l'Académie, il bravait et offensait directement le roi. Celui-ci interdit en effet l'impression de la satire d'*Akakia*. Mais Voltaire espéra le jouer au moyen d'un de ses tours d'adresse; et Frédéric vit avec indignation l'ouvrage paraître à Berlin, malgré ses défenses. Alors il eut recours à un genre de châtiment qui, n'étant pas en usage dans ses États, parut d'autant plus infamant. Tous les exemplaires qu'on put saisir furent brûlés publiquement, par la main du bourreau, sous les yeux de l'auteur. Celui-ci, à son tour, s'indigna de cet affront, comme s'il n'avait point eu de torts. Il ne croyait jamais en avoir aucun.

Le poète offensé alla voir le roi et, « pour ses étrennes » (1er janvier 1753), lui remit sa clef de chambellan, son cordon de l'ordre, et sa renonciation aux trimestres arriérés de sa pension. Sur l'enveloppe du paquet qui contenait ces « brimborions », il avait écrit ces vers :

Je les reçus avec tendresse,
Je vous les rends avec douleur;
C'est ainsi qu'un amant, dans son extrême ardeur,
Rend le portrait de sa maîtresse.

A cette brouillerie d'amoureux il ne manquait qu'un raccommodement. Frédéric en fit les frais. Il renvoya à Voltaire les insignes de ses dignités de cour, l'invita à souper, et promit qu'il « réparerait tout ». Il ne pouvait évidemment se passer de ce brillant esprit, et de plus il commençait à le craindre; car une telle plume faisait l'opinion dans l'Europe, et les cent cinquante mille soldats de Frédéric ne pouvaient prévenir ses blessures.

Voltaire, de son côté, fit quelque chose. Il protesta publiquement qu'il « n'avait jamais fait de libelle diffamatoire contre M. de Maupertuis ». Mais il se crut ou feignit de se croire en danger, et alla se mettre sous la protection de l'envoyé de France. D'autre part, il se fit dire par un médecin que sa santé exigeait les eaux de Plombières, et demanda congé au roi sous ce prétexte. Frédéric lui répondit par une lettre assez rude, où il montrait clairement qu'il n'était pas dupe. Le 26 mars 1753, le roi étant à la parade, on lui dit que M. de Voltaire venait recevoir ses ordres. Le monarque dit seulement au poète :

« Vous voulez donc absolument partir? » Sur sa réponse affirmative, accompagnée d'excuses, « Monsieur, je vous souhaite un bon voyage », lui dit Frédéric.

C'était un congé à peu près semblable à celui qu'il avait reçu de Louis XV, trois ans auparavant. Il ne se le fit pas répéter, craignant sans doute un revirement, sur lequel il se faisait encore illusion. C'est ainsi que le Salomon du Nord et l'Apollon de la France se séparèrent sans se dire au revoir.

Retour en France. Projets d'établissement. — Voltaire se hâta de quitter les terres du roi de Prusse. Il ne s'arrêta qu'à Leipzig. De là, il lança un complément de la diatribe d'*Akakia*. Maupertuis en fut tellement exaspéré qu'il répondit à l'auteur par des menaces qui le rendirent encore plus ridicule, s'il était possible; car le poète ne manqua pas de les publier et de se mettre avec ostentation sous la protection du magistrat de Leipzig. Il n'osa même pas passer chez son adoratrice la margrave Wilhelmine, craignant avec raison qu'elle n'eût des commissions de son frère. On voulait, en effet, lui faire restituer le volume des poésies du roi, dont Voltaire n'avait garde de se dessaisir. Il a fait l'innocent à cet égard, mais l'opiniâtreté qu'il a mise à garder ce gage prouve bien qu'il comptait s'en servir pour rendre ridicule et peut-être odieux aux yeux de toute l'Europe son ancien disciple. Il en faisait en effet des gorges chaudes à toute occasion.

De Leipzig, il se rendit à Gotha, où il fut invité par le duc et la duchesse à prendre domicile au château (18 avril 1753). Il y demeura trente-trois jours, charmé des adorations qu'il y recevait, et lisant sa *Pucelle* en nombreuse compagnie. Il dédia à la duchesse son poème de *la Loi naturelle*, offert d'abord à Frédéric, et s'engagea à écrire pour la même princesse un abrégé de l'histoire de l'empire d'Allemagne, qui fut en effet publié sous le titre d'*Annales de l'empire*.

En s'acheminant vers Strasbourg, il passa par Cassel, où il fut très bien reçu par le landgrave et sa famille. Mais il reçut des nouvelles qui l'inquiétèrent. Pollnitz, confident du roi de Prusse, l'y avait devancé : Voltaire comprit que ce prince envoyait à ses trousses. A peine était-il arrivé à Francfort (31 mai 1753), qu'il se vit arrêté au *Lion d'or* par un sieur

Freytag, agent du roi de Prusse dans cette ville. Ce personnage lui réclamait divers objets appartenant au roi, et tout particulièrement le volume des poésies. On a beaucoup ri et l'on rira longtemps de l'*Œuvre de poeshie* « du roi son maître », que ce grossier personnage redemandait furieusement avec sa prononciation tudesque. Voltaire a merveilleusement raconté cet épisode burlesque, mais non sans variations, ni probablement sans invention. Toujours est-il que, pendant cinq semaines, Voltaire fut retenu captif par un brutal, ainsi que sa nièce et son secrétaire, par une odieuse violation du droit des gens; qu'il fut rudoyé par des soldats, peut-être pillé et détroussé, sans que les magistrats de Francfort osassent le défendre contre la justice du roi de Prusse. Celui-ci ne voulut jamais désavouer son agent, ni faire aucune réparation à sa victime. Voltaire a pris le ciel et la terre à témoin de l'injure qu'il avait subie. Mais nous savons aussi pourquoi il voulait garder les *poésies* du roi, et Frédéric avait quelque raison de se défier de ses artifices. Voltaire affecta toujours d'être surtout blessé des offenses faites à sa nièce; mais il a tant parlé là-dessus qu'on se défie un peu de son génie inventif; et Frédéric n'avait peut-être pas tort de rire de ses plaintes éternelles au sujet de Mme Denis. Songeons à l'étrange caractère de ce philosophe et de ce prince, qui se ressemblaient tant pour la malice : il n'est pas impossible que tous deux se soient divertis à se faire une guerre de *niches*. Au reste, ils étaient si bien faits l'un pour l'autre, qu'après une longue bouderie, leur penchant mutuel l'emporta sur les rancunes, et que, sans oublier tout à fait leurs ressentiments, ils renouèrent ensemble la correspondance, comme de vieux amis. Il n'y a que le XVIIIe siècle qui ait pu mettre en vis-à-vis deux pareils personnages : ce sont deux figures de la même famille : en les plaçant en pendants, on a l'expression la plus complète de la malice humaine, avec une nuance particulière de brutalité chez le prince et de finesse chez le poète.

En dépit du zèle sauvage des agents du roi de Prusse, Voltaire put enfin quitter Francfort le 7 juillet 1753. Le soir même, il arriva à Mayence, où il retrouva l'accueil enthousiaste auquel l'avaient accoutumé les villes capitales de l'Allemagne. De là il se rendit à Mannheim, où l'électeur palatin, Charles-Théodore,

l'attendait. La réception qui lui fut faite au château de Schwetzingen compte parmi les plus brillantes dont il ait joui dans sa vie. Enfin, le 16 août, il arrivait à Strasbourg, et se revoyait en France.

V. — Voltaire en Alsace, en Suisse et à Ferney.

Il y trouva un secours précieux pour rédiger ses *Annales de l'Empire*, auprès du savant professeur Schœpflin, historien de l'Alsace. Il travaillait en même temps à sa tragédie de l'*Orphelin de la Chine*. A propos de cette pièce, il écrivait à d'Argental[1] : « Tout mourant que je suis, je me suis mis à dessiner le plan d'une pièce nouvelle, toute pleine d'amour. J'en suis honteux ; c'est la rêverie d'un vieux fou. » Mais il se trompait : l'intérêt de l'*Orphelin* n'est pas du tout dans une intrigue d'amour : il réside dans des sentiments plus élevés, ceux de deux époux qui sacrifient leurs personnes et jusqu'à leur enfant au salut d'une dynastie et à l'avenir d'un empire. C'est un des sujets les plus tragiques qu'il ait jamais traités : on s'étonne qu'il ne le sente pas ou ne veuille pas le dire. L'*Orphelin de la Chine* fut joué à Paris, avec un grand succès, le 20 août 1755. Mlle Clairon s'y surpassa.

Voltaire était rentré en France, mais il n'osait reparaître à Paris, où ses ennemis étaient nombreux, et la cour peu favorable. Il cherchait un établissement convenable à son plaisir et à sa sûreté. L'Alsace l'attira d'abord ; puis il songea à la Suisse ; il arriva à Genève le 11 décembre 1754, jour de la commémoration de l'*Escalade*. Il était attendu : car les portes restèrent ouvertes pour le recevoir au delà de l'heure régulière de la clôture. Il dut cette marque de courtoisie au conseiller d'État Tronchin; et tout de suite on le voit souper, avec Mme Denis, chez le médecin Tronchin, cousin du conseiller. Il alla le lendemain prendre son domicile au château de Prangins, que l'hospitalité du propriétaire avait mis à sa disposition.

Voltaire trouva qu'il y était trop solitaire, avec sa nièce et son

1. 19 août 1753.

secrétaire. « Je cherche, écrit-il à M. de Brenles [1], des philosophes plutôt que la vue du lac de Lausanne, et je préfère votre société à toutes vos grosses truites. » Il avait hâte de se trouver chez lui, de pouvoir bâtir, planter, aménager tout à sa convenance. Pendant quelques semaines, on débat encore des propositions. Enfin, il se décide pour Monrion, entre la ville de Lausanne et le lac. Mais cette habitation ne sera bonne que pour l'hiver. Pour l'été, il lui faut la belle propriété de Saint-Jean, aux portes de Genève. Il y a là de magnifiques jardins : quand il y sera établi, il nommera ce domaine les *Délices*.

L'acquisition de Saint-Jean ne se passa pas sans quelques difficultés. La cité de Calvin souffrirait-elle qu'un *papiste* tel que Voltaire, comme il dit, s'établît à demeure sur son territoire? Tout fut arrangé par l'entremise du conseiller Tronchin, cousin du célèbre Théodore Tronchin, qui allait devenir le médecin et l'ami de Voltaire. L'achat des *Délices* fut conclu le 11 février 1755. L'année suivante, Voltaire se défit de « son ermitage » de Monrion, pour acheter une maison (Monrepos) près de Lausanne. C'est là qu'il écrivit son *Épître au lac de Genève*. Enfin au mois de novembre 1758, il achetait la terre de Fernex (ou Ferney), voisine de Genève, mais dans le pays de Gex, en France. Il résolut aussitôt de « s'y créer un chez-soi digne d'un roi et où les rois ne l'iraient pas troubler ». Il y ajouta le comté de Tournay, que le président de Brosses, du parlement de Dijon, lui céda par bail emphytéotique, « comté à faire rire », dit Voltaire lui-même, mais dont il sut relever les droits, et dont il fut bien aise de prendre le titre, pour signer « comte de Tournay », même dans une lettre à Frédéric II, lequel se moqua rudement de cette prétention à la noblesse. Ces railleries royales le refroidirent un peu; mais il trouvait bon de faire croire à son ancien ami qu'il ne pouvait passer pour un homme de rien, étant décoré des titres de gentilhomme ordinaire du roi et de comte. Désormais il jouera son rôle de seigneur en homme né pour l'être, et qui prend ses titres fort au sérieux; qui aime la magnificence, qui pratique largement l'hospitalité, et (ce qui

1. 14 décembre 1754.

vaut beaucoup mieux encore) comble de bienfaits une population rustique et pauvre, et répand autour de lui l'aisance et la sécurité. Il ne tarit pas de louanges sur ses acquisitions : « Je me suis fait un assez joli royaume dans une république [1]. » Toujours préoccupé de fuir la persécution, il se compare à un renard qui a plusieurs issues à son terrier. « J'ai quatre pattes au lieu de deux; un pied à Lausanne, dans une très belle maison d'hiver; un pied aux Délices, près de Genève, où la bonne compagnie vient me voir : voilà pour les pieds de devant. Ceux de derrière sont à Ferney et dans le comté de Tournay [2]. »

Voltaire et les Genevois. — Voltaire était prudent, quand il se ménageait ainsi plusieurs asiles. Car il se préparait à soulever contre lui des inimitiés nouvelles. Il voulait à toute force introduire le théâtre chez ses voisins les Genevois. Beaucoup étaient complices de ce dessein. Mais la discipline de Calvin, chancelante, mais non abolie, s'y opposait. Voltaire appela Le Kain aux *Délices*, et fit jouer *Zaïre* devant presque tout le Conseil de Genève. « Je n'ai jamais vu verser plus de larmes, écrit-il; jamais les calvinistes n'ont été aussi tendres. » Les pasteurs se plaignirent. Voltaire s'obstina, fit jouer la comédie à Monrepos par des amateurs, dressés par lui-même. La meilleure société de Lausanne affluait chez lui. Voltaire triomphait. A ce moment d'Alembert se fit son second dans cette campagne contre les vieilles mœurs genevoises; il fit paraître l'article *Genève* dans l'*Encyclopédie*.

Voltaire et d'Alembert étaient intimement liés depuis le commencement de cette grande entreprise. Le premier, sans diriger l'œuvre en chef, n'avait cessé de l'encourager, et s'intéressait passionnément au succès. Tout lui plaisait chez d'Alembert, philosophe plus intrépide peut-être, et plus conséquent qu'il n'était lui-même; à la fois grand géomètre et très élégant écrivain. D'Alembert n'eut pas moins de malice que Voltaire, ni moins d'adresse pour porter, sans s'exposer, des coups mortels aux doctrines et aux partis ennemis. Voltaire a plus de feu et de gaieté. D'Alembert blesse froidement, mais sûrement : si l'on

1. Lettre à d'Argental, 19 décembre 1758.
2. Lettre à Thiériot, 24 décembre 1758.

peut s'exprimer ainsi, le premier est plus ferrailleur, et le second plus spadassin : l'un s'emporte, l'autre enfonce le fer à la place choisie, et à la profondeur voulue. Aussi plaît-il moins que son rival, et paraît-il plus méchant. Dans leur correspondance intime, ils apparaissent comme deux associés qui complotent entre eux de bons coups à faire : ils se comparent eux-mêmes à deux héros de La Fontaine, Bertrand et Raton, « l'un singe et l'autre chat » : et ils se délectent entre eux à soutenir ces rôles (le premier signalant les coups à faire, et l'autre les exécutant avec une gaieté qui ne s'épuise jamais), comme deux compagnons et rivaux en espièglerie ; ce qui ne les empêche pas de s'indigner en gens de bien persécutés, dès qu'on ne les favorise pas. Leur confiance dans leurs opinions est telle qu'ils s'imaginent que l'État leur devrait une profonde reconnaissance pour l'œuvre qu'ils accomplissent : car ils ne balancent pas un moment à croire qu'ils sont les ministres de la *Raison*, et que la parole et toute liberté devraient être retranchées à quiconque s'élève contre eux. Jamais théologiens n'ont été plus intolérants ni plus arrogants dans leur orthodoxie.

Les Encyclopédistes avaient adopté entre eux, comme mot d'ordre, *Écrasons l'infâme*; mais on a bien de la peine à dire brièvement ce qu'ils appellent l'*infâme* : en somme, ce sont les opinions de la plupart des hommes; et quelle que soit la supériorité de leur esprit, il paraît un peu dur d'accorder que, hors leur secte, tout le genre humain n'est qu'un amas de superstitieux imbéciles et féroces. Voltaire prétend quelque part que le mot d'*infâme* ne désigne que le *jansénisme*, mais c'est lorsqu'il cherche à donner le change.

Voltaire et d'Alembert. — L'entente parfaite s'établit entre d'Alembert et Voltaire aux Délices. C'est sans doute là que les deux philosophes firent ensemble leur plan de campagne contre l'*Infâme*, et, pour commencer, arrêtèrent le dessein de l'article *Genève*, que d'Alembert devait insérer dans le tome VII de l'*Encyclopédie*, lequel parut à la fin de novembre 1757.

Cet article célèbre offre deux points principaux. Le premier est l'éloge des ministres protestants de Genève, le second a pour objet de recommander l'établissement d'un théâtre perma-

nent dans la cité. On ne peut douter que, sur ces deux points, d'Alembert ne soit l'organe de Voltaire.

Pour le premier point, il loue la tolérance des ministres genevois, afin de l'opposer malicieusement à l'esprit contraire qui règne dans les pays catholiques, notamment en France. Mais l'explication qu'il en donne est à noter. La tolérance des ministres a pour cause leur incrédulité en fait de dogmes. Ils ne persécutent pas pour leurs croyances, parce qu'ils n'en ont presque pas. En un mot, d'Alembert les a trouvés à peu près sociniens (il le dit en propres termes).

Sur le second point, il entreprend de prouver que la cité de Calvin n'aurait rien à redouter pour ses mœurs de l'établissement d'un théâtre, attendu qu'il serait aisé au gouvernement d'assujettir les comédiens à des règlements qui préviendraient tout désordre dans leur conduite. Après cela, l'auteur n'a plus qu'à vanter les bienfaits des représentations dramatiques.

Voltaire et J.-J. Rousseau. — On sait la riposte éloquente et paradoxale que fit Jean-Jacques Rousseau à l'écrit de d'Alembert. Rousseau n'aimait ni Voltaire ni d'Alembert, et il en était haï et méprisé. Trois ans auparavant, il avait adressé à Voltaire son discours sur l'*Origine de l'inégalité*. Voltaire avait répondu avec autant de grâce que de malice : « J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain... On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes; il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage. » Plus loin Voltaire l'invitait « à venir rétablir sa santé dans l'air natal, jouir de la liberté, boire du lait de ses vaches et brouter ses herbes ». Rousseau se garda bien de rentrer dans sa patrie, où un homme qu'il craignait, et qu'il n'aimait point, voulait régner et régnait déjà.

Le premier ouvrage que publia Voltaire, dans ce séjour où il se trouvait si heureux, fut le roman de *Candide*, écrit en grande partie à Schwetzingen, chez l'électeur palatin (juillet 1758). Cette merveille de bonne humeur désespérante formait avec les poèmes de la *Loi naturelle* et du *Désastre de Lisbonne* une trilogie dont le dessein n'était pas apparemment de rendre les hommes contents de leur condition et du gouvernement de la

Providence, ni même de leur inspirer du respect et du goût pour leurs semblables. Jean-Jacques Rousseau se souvint alors que Voltaire lui avait reproché d'avoir composé, dans son *Discours sur l'inégalité*, un livre « contre le genre humain ». Il écrivit[1] à l'auteur des deux poèmes une lettre éloquente où il s'étonnait du pessimisme de Voltaire :

« Rassasié de gloire, et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme; et si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami : vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. »

Que dut penser Rousseau, lorsqu'il lut cet effrayant badinage de *Candide*? Mais déjà Voltaire lui avait répondu assez aigrement[2] : « Votre lettre est très belle; mais j'ai chez moi une de mes nièces qui, depuis trois semaines, est dans un assez grand danger : je suis garde-malade, et très malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux, et que ma nièce soit guérie, pour penser avec vous. »

Voltaire avait pris la précaution de publier ce chef-d'œuvre de malice comme « traduit de l'allemand du Dr Ralph, mort à Minden, l'an de grâce 1759 ». Tout en le répandant à profusion, il affectait de ne le pas connaître. Mais tout le monde le lut, et personne ne s'y trompa. Le 2 mars 1759, *Candide* fut dénoncé au Conseil de Genève par la Vénérable compagnie, et aussitôt il fut arrêté que le livre serait brûlé par la main du bourreau[3]. L'auteur se vengea de cette exécution en inondant la ville de pamphlets irréligieux, mal déguisés sous des titres édifiants. Ce fut bientôt entre lui et le gouvernement de Genève une petite guerre de tous les jours.

Voltaire avait dit ironiquement qu'il ne voulait plus faire de tragédies, « après ce que le grand Jean-Jacques avait écrit sur les spectacles »; mais, enchanté de la réforme accomplie à la Comédie Française par le comte de Lauraguais (23 avril 1759),

1. 18 août 1756.
2. 12 septembre 1756.
3. *La Vie intime de Voltaire*, etc. (1754-1778), par Lucien Perez et Gaston Maugras, p. 244 (Calmann Lévy, 1885).

il conçut le projet d'une tragédie qui devait, dans sa pensée, renouveler les émotions de *Zaïre*, et offrir aux spectateurs la surprise d'un tableau des temps de la chevalerie[1]. Cette pièce s'appelait *Tancrède* : l'auteur, charmé tout le premier de ce qu'elle renfermait de nouveauté, la dédia à la marquise de Pompadour, en lui faisant modestement sentir l'heureuse révolution dont cet ouvrage était le commencement[2].

Il terminait sa tragédie, lorsqu'il reçut aux Délices la visite de Marmontel, le plus fervent de ses admirateurs. Il lui fit entendre *Tancrède*, et il jouit du plaisir de le voir pleurer. Mais c'était une satisfaction que ses amis ne lui refusaient jamais, surtout Mme Denis, qui avait toujours des larmes prêtes pour les tragédies de son oncle. Marmontel garda pour la postérité[3] ses remarques sur la « décadence du style de Voltaire » et sur les vers « lâches et diffus » de sa tragédie. En revanche, il fut émerveillé de la manière dont le poète lisait les vers badins : car il le régala de quelques parties nouvelles de la *Pucelle*.

Pompignan et Fréron. — Si le poète tragique commençait à vieillir, jamais sa verve, en prose et dans la polémique, n'avait paru plus entraînante. Le Franc de Pompignan en fit, en ce temps-là (1760), l'épreuve à ses dépens. Le malheureux marquis avait eu la témérité de s'attaquer aux Encyclopédistes dans son *Discours de réception* à l'Académie française; et, le lendemain, s'étant vanté avec jactance de l'accueil qu'il avait reçu du roi en lui présentant ce discours, Voltaire s'empara de lui et fit de ce vaniteux personnage un jouet sur lequel il exerça longtemps tout ce qu'il avait de plaisante et d'impitoyable malice. Il venait de se faire la main aux dépens des rédacteurs du *Journal de Trévoux*, le jésuite Berthier et le frère Garasse. Pompignan s'étant jeté si mal à propos dans le jeu, le terrible justicier voulut faire un exemple pour apprendre aux gens à ne point toucher à la secte sacro-sainte des philosophes.

L'exécution commença par une brochure intitulée *Les Quand*.

1. « *Tancrède* a été fait, comme *Zaïre*, en trois semaines », écrit-il au comte d'Argental, 18 juin 1759.

2. Lettre au comte d'Argental, 23 juin 1759.

3. Voir ses *Mémoires*, l. XII.

C'était une sorte de persécution consistant en une série de phrases malignes, dont chacune commençait par *quand*. Bientôt tous les philosophes se mirent de la partie et, comme une bande d'espiègles, s'acharnèrent après la victime en faisant chacun leur série. Pompignan « passa par toutes les particules », comme un soldat fustigé passait par les baguettes de tout le bataillon. Ce furent des *si*, des *mais*, des *pourquoi*, etc., à étourdir la victime la plus endurcie. Le pauvre marquis ne savait plus où se cacher. Mais Voltaire ne le lâcha pas, et lui associa même son frère, l'évêque du Puy, que le directeur de l'Académie avait malencontreusement uni avec lui dans l'éloge du récipiendaire, appelant l'un *Moïse* et l'autre *Aaron*. Les deux frères se virent, pendant plusieurs années, raillés, insultés, déchirés dans une nuée d'écrits satiriques, et outrageusement logés même dans des pièces qui n'étaient pas faites pour eux seuls. Nous mentionnerons seulement la satire de la *Vanité*, le *Pauvre Diable* (1758), le *Russe à Paris* (1760). Des notes ajoutées à ces pièces aggravaient encore la méchanceté du texte, qui était ordinairement d'une force merveilleuse. Voltaire ne se lassa jamais de persécuter ces deux malheureux frères. Ses rancunes étaient immortelles ; elles poursuivirent Maupertuis au delà du tombeau. Il prêchait la tolérance à autrui, mais jamais ne parut songer à la pratiquer lui-même.

Entre les divers personnages qu'on a nommés « les ennemis de Voltaire », mais qu'il serait peut-être plus juste d'appeler ses victimes, celui qu'il poursuivit le plus âprement fut Fréron. Il s'appliquait à le couvrir non seulement de ridicule, mais d'infamie, selon ses procédés habituels : car la calomnie ne lui répugnait pas, et il se répétait même sans pudeur dans ses accusations souvent gratuites [1]. La guerre entre les gens de lettres prenait de jour en jour un caractère plus personnel et plus odieux. Le théâtre même commençait à imiter les allures de l'ancienne comédie d'Athènes, et se donnait des libertés aristophanesques. Le 2 mai 1760, Palissot fit représenter par les comédiens français sa comédie des *Philosophes*, satire burlesque et grossière, où quelques-uns des encyclopédistes étaient mis en

1. Voir ce qu'il écrit de Fréron dans le *Pauvre Diable*.

scène nominativement, ou à peu près, et jouaient des rôles ridicules ou honteux. Voltaire se montra assez clément envers lui, soit parce qu'il le voyait ouvertement protégé par de grands personnages et surtout par le duc de Choiseul; soit parce qu'il était bien aise des plates bouffonneries dirigées contre l'objet de sa haine, J.-J. Rousseau. Mais il profita de l'exemple; et le 26 juillet 1760, il faisait représenter une comédie intitulée l'*Écossaise*, contre Fréron. Il avait eu soin de bien préparer le public pour la représentation de cet ouvrage, qu'il donnait comme traduit d'un auteur anglais, M. Hume. Il avait lancé par avance une adresse *à messieurs les Parisiens*, par *Jérôme Carré*, prétendu traducteur de la pièce anglaise; en un mot, tout le monde savait qui serait immolé à la haine publique sous le pseudonyme de *Wasp*, traduction anglaise de *Frelon*, premier nom qu'il avait donné au personnage.

La représentation de l'*Écossaise* fut un jour de grande bataille entre le parti des *philosophes* et celui des *dévots*. Cette soirée a été racontée à deux points de vue opposés par Fréron lui-même, dans son *Année littéraire* [1], et par Voltaire, dans l'*Avertissement* qu'il fit imprimer en tête de l'*Écossaise*. Les philosophes demeurèrent vainqueurs par leur savante organisation et par la force des poumons. Fréron subit en personne les dernières insultes. Voltaire put se flatter d'avoir écrasé son ennemi; mais il avait dégradé la comédie.

Voltaire et Corneille. — Il était cependant capable d'être tenté par une bonne action : car il avait le cœur naturellement généreux. Tandis qu'il remaniait sa tragédie de *Tancrède*, représentée le 3 septembre 1760, il reçut un appel adressé à sa générosité par le poète Lebrun en faveur d'une jeune personne qui portait le nom de Corneille; son imagination en fit tout d'abord la petite-fille de l'auteur du *Cid*, quoiqu'elle fût seulement l'arrière-petite-fille d'un de ses oncles, et par conséquent sa parente à un degré déjà éloigné. Mais Voltaire ne se gêne guère pour plier les faits à sa fantaisie.

Quoi qu'il en soit, cette jeune fille, âgée d'environ seize ans, portait un nom qui intéressa beaucoup de personnes à son sort :

1. 27 juillet 1760. — Voir Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 488; — et Ch. Nisard, *les Ennemis de Voltaire*, p. 226.

car son père n'était qu'un très chétif employé de la petite poste de Paris. Fréron fut un des premiers qui se mirent en campagne pour venir en aide à la parente du grand Corneille. Enfin Lebrun s'avisa d'adresser à l'auteur de *Tancrède* une ode à laquelle celui-ci répondit sans retard[1] : « Il convient assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite-fille de son général... »

Il fit venir chez lui, à Ferney (décembre 1760), cette héritière d'un grand nom, et fit connaître au monde entier qu'il voulait lui servir de père, tandis que Mme Denis lui tiendrait lieu de mère. Les personnes sujettes à des scrupules religieux ne pensèrent pas que l'éducation que pouvaient donner l'oncle et la nièce fût la plus souhaitable pour une enfant qui sortait du couvent, et Fréron se fit malicieusement l'écho de ces inquiétudes passablement fondées. Jamais les remarques du critique ne mirent le poète dans une plus grande fureur. « Il est bien honteux, écrit-il[2], qu'on laisse aboyer ce chien. Il me semble qu'en bonne police on devrait étouffer ceux qui sont attaqués de la rage. » Il essaya d'intéresser, au nom de Mlle Corneille, toutes les puissances à châtier Fréron. Mais le ministère était las de ses éternelles récriminations. Le lieutenant de police lava la tête au journaliste, et ce fut tout. Voltaire eut recours à sa redoutable plume, et il lança ses *Anecdotes sur Fréron* (1761), recueil de toutes les infamies qu'il put ramasser contre lui, avec l'aide du bon D'Alembert. Cependant il n'osa prendre la responsabilité de cet abominable libelle, et l'attribua à La Harpe, jeune auteur encore inconnu[3].

Le 10 avril 1761, il écrivait au philosophe Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie, au sujet d'une proposition qui avait été faite de publier « un recueil de nos auteurs classiques, avec des notes qui fixeront la langue et le goût... » : « Il me semble que Mlle Corneille aurait droit de me bouder, si je ne retenais pas le grand Corneille pour ma part. » Personne ne lui disputa cette part, et il se mit, avec sa promptitude ordinaire, à rédiger ce fameux *Commentaire sur Corneille*, qui fut regardé dans ce

1. 7 novembre 1760.
2. Lettre à M. Dumolard, 15 janvier 1761.
3. Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 37.

temps-là comme un grand monument, et qui ne paraît plus aujourd'hui qu'une chaîne de galérien que le texte de Corneille traîne à ses pieds, dans les éditions où l'on a eu le malheur de le reproduire[1].

Voltaire a-t-il écrit ce commentaire pour ou contre Corneille? C'est ce qu'on se demande toujours. « Je traite, dit-il lui-même[2], Corneille tantôt comme un dieu, tantôt comme un cheval de carrosse. » Nous aimons à croire qu'il n'a fait qu'obéir à son instinct de puriste, qui ne connaissait d'autre langue française que la sienne, ni d'autre goût que le sien, et qui voulait imposer l'un et l'autre aux étrangers d'abord, et ensuite à tous les Français, s'imaginant très naïvement que, hors de Voltaire, il ne peut y avoir de salut pour ceux qui écrivent, et que tout ce qui est en dehors de sa mode est entaché de barbarie. C'est ce préjugé qui a fait de lui, à l'égard de Corneille, un critique si intolérant qu'on ne peut plus le supporter.

Une édition magnifique des œuvres de Corneille, accompagnées du célèbre Commentaire, édition à laquelle souscrivirent plusieurs souverains, produisit une dot pour Mlle Corneille. Son père adoptif la maria très honorablement à un officier du nom de Dupuits.

En relisant le théâtre de Corneille pour le commenter, le poète fut ressaisi du démon tragique. Avec *Tancrède*, il avait remporté sa dernière victoire sur une scène publique ; mais il ne le croyait pas ainsi ; car sa muse était plus alerte que jamais. Il écrivit un drame de *Socrate*, qui ne fut jamais joué : c'était encore une satire personnelle, où ses ennemis Berthier, Chaumeix et autres, étaient mis en scène sous leurs noms à peine déguisés, comme dénonciateurs du philosophe athénien et complices d'Anytus. Bientôt il mit sur pied une nouvelle tragédie de *Don Pèdre*, qui ne fut pas jouée non plus, mais qui fournit l'occasion d'une *Épître dédicatoire* à d'Alembert, où l'auteur inséra l'éloge de chacun des académiciens qu'il voulait attacher à son parti. Puis vint une *Olympie*, qu'il acheva en « six jours ».

1. « Je ne comprends même pas que dans les éditions de Corneille on condamne le vieux poète à traîner à son pied, pour ainsi dire, le *Commentaire* de Voltaire tout entier. » (Ern. Havet, *Pensées de Pascal*, Intr., p. XLI, note.)
2. Lettre à d'Argental, 31 aug. 1761.

Il ne se préoccupait plus guère que de donner cours à ses passions, et d'*écraser l'infâme*; à quoi d'Alembert l'aiguillonnait sans relâche. Quant à l'intérêt de la poésie et de l'art, il s'évanouissait dans cette préoccupation philosophique. Une tragédie ou une comédie ne se présente plus à l'esprit de Voltaire que comme une satire en action et en dialogues contre la foi religieuse en général, qu'il a entrepris de rendre odieuse par tous les moyens. Aussi écrit-il un ouvrage de ce genre aussi rapidement qu'un pamphlet, et d'autant plus qu'il a toujours des plans et des personnages tout prêts, et comme en provision. Le principal personnage est toujours un grand prètre d'une religion quelconque, lequel est un monstre de fourberie et de cruauté, sans autre caractère. Ce monstre est appuyé d'une bande hurlante de prêtres qui sans cesse réclament du sang et des supplices. Telle est l'idée que Voltaire s'applique à donner de la religion; tel est l'usage auquel le théâtre lui paraît éminemment propre : il y accommode toute sa poétique dramatique, en recherchant de plus, pour frapper les sens, des effets de spectacle nouveaux. Ainsi, dans *Olympie*, un bûcher allumé sur la scène tient lieu de caractères et de poésie.

Voltaire et Calas. — Son bon destin le releva, en lui fournissant l'occasion d'accomplir une œuvre mémorable et glorieuse, qui se trouva d'accord avec ses passions du moment : car il s'agissait à la fois de défendre des innocents, de combattre le fanatisme et de déconsidérer la justice des parlements. Un drame affreux s'accomplit à Toulouse en 1761. Une honorable famille protestante, exerçant le négoce, se vit accusée du meurtre d'un fils, dont la mort ne pouvait paraître naturelle. Marc-Antoine Calas, âgé de vingt-huit ans, fut trouvé mort chez ses parents le soir du 13 octobre 1761. Selon toutes les apparences, il s'était pendu. Mais l'opinion de la foule fut qu'il avait été étranglé par ses parents, mus par le fanatisme religieux. Car on prétendait, dans le grossier public, que c'était une prescription imposée à toutes les familles protestantes, de faire périr ceux de leurs enfants qui voudraient passer au catholicisme. Le capitoul David de Beaudrigues, sans enquête, sans réflexion, fit tout d'abord emprisonner toute la famille de l'homme mort. L'affaire parut claire comme le jour au zélé capitoul, inspiré par la mul-

titude : toute la famille s'était réunie pour étrangler ce malheureux jeune homme qui, au dire de quelqu'un, s'apprêtait à embrasser la religion catholique. Le tribunal des capitouls n'en demanda pas plus, et le 18 novembre un arrêt émané d'eux décida que le père de famille, sa femme et son fils Pierre subiraient la torture. Le 9 mars 1762, le Parlement confirma, à peu de chose près, la sentence des capitouls, et l'exécution eut lieu en conséquence le 10 mars. Jean Calas, après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire, et tous les supplices usités en pareil cas, expira sur la roue, sans avoir eu un moment de faiblesse ni d'emportement, et en protestant toujours de son innocence. Le fils fut condamné au bannissement à perpétuité, les autres accusés furent mis hors de cour[1].

Voltaire fut vite informé de ce qui s'était passé à Toulouse : il avait des relations en tous lieux. Par la tournure de son esprit, il crut d'abord au parricide de Jean Calas, et ne se refusa pas à plaisanter sur ce « bon huguenot qui avait immolé son fils à Dieu pour imiter le sacrifice d'Abraham ». Mais bientôt il entrevit l'affreuse vérité. Dès lors il ne songea plus qu'à la réparation de cette iniquité monstrueuse, et se constitua résolument l'avocat d'une famille innocente, contre ses juges, quels qu'ils fussent. Il y voua toutes ses forces, tout son génie, toutes les influences dont il disposait; et par une activité merveilleuse, qui se soutint durant plus de trois ans, il réussit à vaincre des obstacles qui paraissaient insurmontables, et à faire rendre justice à des opprimés. Si son zèle ne fut pas d'abord très pur, étant inspiré surtout par ses haines, il est demeuré enfin au-dessus de tous les éloges [2].

La lutte « contre l'infâme ». — Enhardi par cette victoire qui lui fit justement honneur, Voltaire ne garda plus cette réserve prudente sous laquelle il déguisait auparavant (assez mal) ses malicieuses intentions contre le christianisme. Il l'attaqua

1. Toute cette horrible affaire est parfaitement analysée par Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 155-200, 397-425. — Athanase Coquerel fils, *Jean Calas et sa famille*, Paris, 1858.

2. Une autre fois Voltaire, avec la plus honorable persévérance, s'attacha à démontrer l'innocence d'un autre protestant, Pierre Sirven, accusé faussement du meurtre de sa fille Élisabeth. Pierre Sirven avait pu fuir et gagner Lausanne. Grâce à Voltaire, qui prit en main sa cause, après neuf ans d'efforts et de démarches, Sirven fut réhabilité (25 nov. 1771). Voir *Sirven*, par Camille Rabaud; Paris, Fishbacher, 1891, in-12.

dorénavant en face, et ne dissimula plus rien. Nous sommes arrivés au moment des luttes décisives entre les deux esprits qui se disputent la société du XVIIIe siècle. L'autorité et les pouvoirs qui la maintiennent sont depuis longtemps minés, ébranlés, compromis de toutes façons. Les parlements, inspirés en général de l'esprit janséniste, se discréditent eux-mêmes par des affaires telles que celle des Calas, et persécutent à la fois les philosophes, les protestants et les jésuites. Les premiers vengent tout le reste, et la complicité qu'ils trouvent dans certains membres des parlements entraîne tout le corps à des actes qui le perdront. Il ne restera enfin debout que les philosophes, à savoir les ennemis plus ou moins déclarés de la religion.

C'est une question de savoir si le Parlement de Paris ne contribua pas, sans y prendre garde, à la ruine de la royauté par la dissolution de la Société de Jésus, décrétée le 6 août 1762.

Voltaire feint de n'en être qu'à moitié content. Il savait bien qu'il y avait auparavant, pour les philosophes, des avantages à tirer de la lutte constante des loups (jansénistes) et des renards (jésuites). « Que me servirait, dit-il, d'être délivré des renards, si on me livrait aux loups [1] ? » Cependant il est certain qu'à partir de cette victoire, remportée par leur influence, les philosophes respirèrent.

Voltaire se hâta de mettre à profit les circonstances favorables à ses desseins. Tandis que Jean-Jacques, dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, tout en s'affranchissant de l'autorité ecclésiastique, saluait encore l'Évangile et Jésus-Christ avec respect et avec une sorte d'amour, Voltaire affecta d'estimer beaucoup le *vicaire savoyard* [2] ; mais il lui opposa le *curé Meslier*, qui, en mourant, « a demandé pardon à Dieu d'avoir été chrétien ». Il répandit dans le public (janvier 1762) un *Extrait des sentiments de Jean Meslier*, expression de l'incrédulité la plus dure, rédigée par Meslier, et corrigée (pour le style seulement) par Voltaire. Il avait déjà publié, avant le *Testament de Meslier*, le *Sermon des cinquante*, dont il n'est, bien entendu, pas l'auteur [3]. « C'est apparemment le sermon de quelque jésuite, qui

1. Lettre à M. de la Chalotais, 2 novembre 1762.
2. Lettre au marquis d'Argence de Dirac, 23 avril 1763.
3. Lettre de Mme de Fontaine, 11 juin 1761.

n'aura eu que cinquante auditeurs... Si quelque fripon osait me l'imputer, je demanderais justice au pape, tout net. Je n'entends point raillerie sur cet article... et je ne souffrirai jamais que la pureté de ma foi soit attaquée. »

Le *Sermon des cinquante* est une époque dans l'histoire des opinions humaines. C'est le manifeste ou l'évangile de la religion nouvelle, celle de Voltaire, qu'il appelle « religion naturelle », quoiqu'elle consiste surtout dans la négation des religions positives. C'est comme si l'on appelait le zéro le nombre « naturel ». Si l'on retranche de ce manifeste les reproches d'hypocrisie contre les prêtres en général, et les accusations violentes et arbitraires contre la foi et les mœurs des chrétiens, que reste-t-il? L'affirmation d'un Dieu unique, dont on ne définit point les attributs; et l'éloge d'un culte « sage et simple, tel qu'on nous dit qu'Abraham et Noé le professaient, tel que tous les sages de l'antiquité l'ont professé, tel qu'il est reçu à la Chine par tous les lettrés ». Si l'on acceptait une bonne fois ce culte, « on offrirait à Dieu, en paix, les prémices de ses travaux (toujours comme à la Chine); « il y aurait certainement plus de probité sur la terre; tous les hommes, se reconnaissant pour frères, comme nés de ce père commun, seraient bons et justes ». Car Dieu « étant bon et juste, doit récompenser les vertus et punir les crimes ».

Voilà toute la religion de Voltaire : elle n'est pas mauvaise, elle n'est que vide. Il est bien vrai que si tous les hommes adoptaient d'un commun accord cette religion, ils ne se querelleraient plus pour des questions de dogmes. Mais est-on bien sûr qu'ils ne s'entre-détruiraient plus pour la possession de la terre, de ses fruits, de l'argent, pour des questions de puissance ou de vanité, pour des rivalités d'amour, pour des dissentiments d'opinions? Voltaire écrivait ces belles choses pendant que la guerre de Sept Ans durait encore. Était-ce pour des questions de dogmes que Frédéric II et ses adversaires inondaient l'Europe de sang? Mais rien ne peut vaincre l'obstination de ce vieillard infatué. Il faut que tous les maux dont le genre humain a souffert depuis des siècles soient l'effet des controverses théologiques et de la fureur de persécution éveillée par la foi chrétienne. C'est là son dernier mot : ôtez de la terre la foi des chrétiens, et l'on ne

verra plus dans le monde que de bons frères. Prenez exemple sur les Chinois, qui sont, comme on sait, les meilleures gens de l'univers. Voltaire ne tarira jamais d'éloges sur les Chinois et sur le sage Confucius, qui n'a pas enseigné une religion, mais une morale.

Pourquoi Voltaire oubliait-il ses principes sur la tolérance religieuse aussitôt que ses préventions et ses haines s'en trouvaient incommodées? Lorsque Jean-Jacques-Rousseau, menacé en France, dut s'exiler (après la publication de l'*Émile*), sa ville natale, Genève, s'unit à ses persécuteurs. On y brûla son livre; on l'y décréta de prise de corps. Mais Rousseau avait aussi ses partisans dans Genève; et une petite « guerre civile » s'y déchaîna bientôt entre les amis et les ennemis de Jean-Jacques. Voltaire, sans se montrer, prêta son appui aux ennemis; il écrivit le *Sentiment des citoyens* (1764), libelle atroce où Rousseau était dépeint comme un fou, un scélérat, un vil séditieux « qui méritait la peine capitale ». L'année suivante (1766), il redoublait ses coups dans la *Guerre civile de Genève*[1], poème héroï-comique où Jean-Jacques était vilipendé. Peu de temps après, Voltaire se brouilla tout à fait avec Genève en prenant parti pour les *natifs* (ou fils d'étrangers nés à Genève) qui réclamaient d'y jouir des droits politiques. Voltaire attira les mécontents à Ferney, et enrichit son village, en y installant, aux dépens de Genève, un grand nombre d'artisans habiles et laborieux.

L'horlogerie surtout y fut florissante. Aussi habile au commerce qu'à tout le reste, Voltaire sut placer ses montres en bon lieu, et mit le ministère et les agents diplomatiques en demeure de favoriser l'écoulement de ses produits. Il en imposa presque l'achat au roi, à la cour, à toutes les cours. Moustapha lui-même dut lire l'heure aux cadrans de Ferney. Aux fabriques d'horlogerie, Voltaire en voulut joindre une de soieries : il mit lui-même la main à l'œuvre et tissa une paire de bas pour la duchesse de Choiseul.

Il se plaisait de plus en plus à ce rôle de seigneur bienfaisant; et il s'en acquittait fort bien en rendant prospère un canton

1. L'ouvrage ne devint public qu'en 1768, par l'indiscrétion de La Harpe, que Voltaire irrité chassa de Ferney, avec Mme Denis et le ménage Dupuits, complices de cette infidélité.

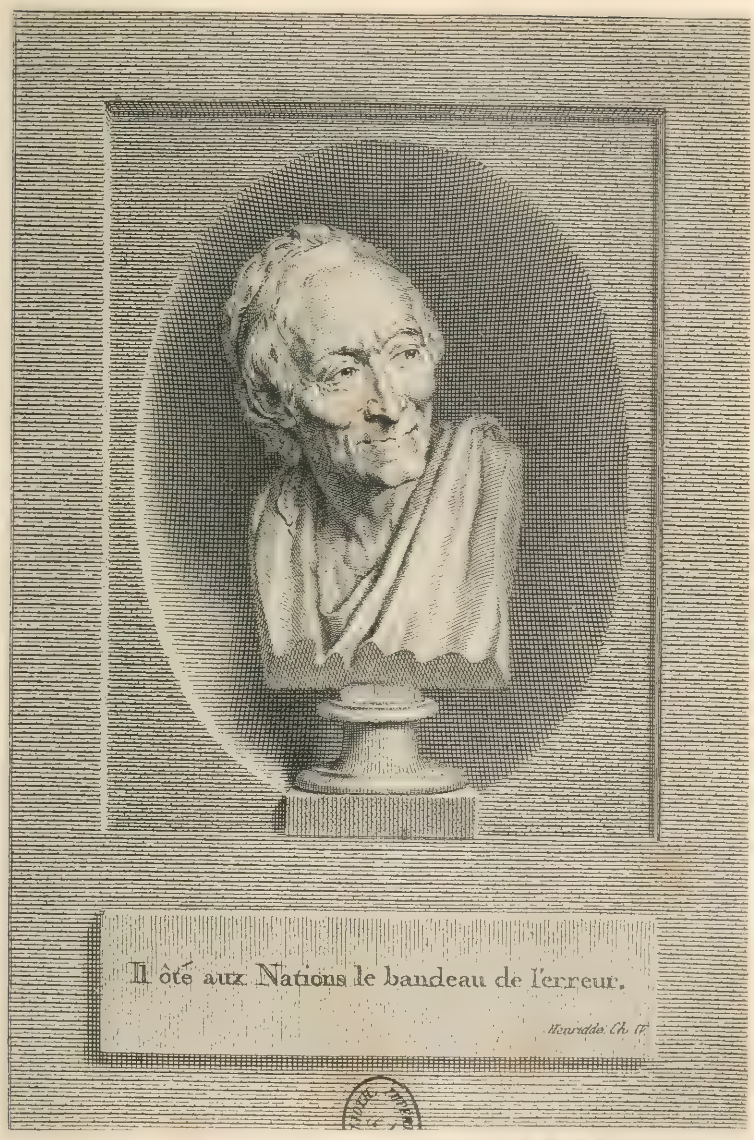
jusque-là très misérable. Il fut moins sage en revendiquant le droit de présider, sur ses terres, à l'exercice du culte. Il avait fait bâtir une église avec cette inscription : *Deo erexit Voltaire.* Il voulait que tout lui appartînt, même le curé. Comme seigneur de paroisse, il prêcha même un jour, dans son église, à ses paysans, un beau sermon contre le vol, et trouva mauvais que l'évêque d'Annecy eût blâmé cet excès de zèle. Il fit plus : en 1768 et 1769, il afficha son zèle à recevoir à sa paroisse la communion pascale. Mais ces simagrées n'obtinrent pas le succès qu'il en attendait. Les catholiques n'y virent qu'un sacrilège, et les philosophes qu'une « capucinade ».

Le récent supplice du chevalier de La Barre avait fort ému Voltaire. Des jeunes gens, à Abbeville, avaient outragé odieusement un crucifix. Le châtiment fut atroce. Le principal coupable fut décapité, son corps consumé dans les flammes. Avec lui fut brûlé le *Dictionnaire philosophique portatif* trouvé parmi ses livres. Voltaire se crut menacé, parla de se réfugier hors de France. Mais il était désormais trop puissant pour avoir sérieusement à craindre.

L'idée du *Dictionnaire* avait été conçue par Voltaire dès le temps où il était encore auprès de Frédéric. Il voulait y mettre ce qu'il appelle la *raison* en alphabet, c'est-à-dire ramasser toutes ses railleries sur toutes sortes de sujets, et surtout contre les croyances religieuses, en articles courts, et qui produisissent plus d'effet que les gros volumes de l'*Encyclopédie.* C'était une sorte de satire en mitraille, dont il attendait merveille. Ce dessein exigeait de vastes études. Il mit à contribution tout ce qu'il put consulter d'hommes instruits en diverses matières; et enfin il présenta son *Portatif* comme un recueil d'articles composés par une multitude de savants, entre lesquels il ne craint pas de désigner, à juste titre ou autrement, des pasteurs des églises protestantes de Suisse[1]. Cet ouvrage parut en 1765, avec la mention de *cinquième édition.* Mais il s'était déjà répandu clandestinement. Plus tard, on y a inséré un grand nombre d'articles qui avaient paru ailleurs.

Voltaire et Catherine II. — Cependant Voltaire, un peu en délicatesse avec le roi de Prusse, était dans les meilleurs termes

1. Voir, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article *Messie*, attribué à Polier de Bottens.



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris

VOLTAIRE

DESSIN DE J. M. MOREAU LE JEUNE D'APRES HOUDON

GRAVÉ PAR P. A. TARDIEU

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N° 2

avec la cour de Russie. Il s'était pris d'enthousiasme pour l'impératrice Élisabeth, qui, de son côté, multipliait les cajoleries et les cadeaux. Elle lui envoya (1759) le comte Schouwalof, son chambellan, qui lui communiqua des documents authentiques sur Pierre le Grand. Voltaire flatté commença aussitôt d'écrire l'*Histoire de la Russie*, pendant qu'il remaniait sans cesse son *Histoire générale*, qui est devenue l'*Essai sur les mœurs*. Élisabeth mourut (9 janvier 1762). Voltaire fut vraiment touché de sa mort, mais bientôt Catherine II la lui remplaça. On sait, ou du moins l'on croit savoir, comment Catherine s'éleva au pouvoir absolu et s'y maintint. Mais Voltaire n'en voulut rien savoir; ces « affaires de famille » ne le regardaient point. « Assurément son vilain mari n'aurait pas fait les grandes choses que ma Catherine fait tous les jours. » Il la salue du nom de Sémiramis du Nord; il se hâte de lui dédier la *Philosophie de l'histoire* (écrite d'abord pour la marquise du Châtelet, et publiée en 1765 sous le pseudonyme de l'*abbé Bazin*). Il lui propose sa nouvelle tragédie les *Lois de Minos*, pour la faire jouer dans un pensionnat de jeunes filles que l'impératrice voulait fonder. Cette prétendue tragédie n'était qu'une déclamation rimée en faveur du pouvoir royal contre l'autorité des prêtres; Voltaire y avait semé des allusions aux événements contemporains. Mais surtout il applaudit quand Catherine envoie quarante mille hommes en Pologne pour imposer la tolérance aux catholiques; il applaudit encore plus fort quand elle envahit la Turquie. A la fin Frédéric fut jaloux de cette intimité de Voltaire avec Catherine. Il reprit la correspondance et envoya les compliments les plus flatteurs à Voltaire, qui eut alors quatre rois dans son jeu, et put écrire : « J'ai brelan de rois quatrième[1]. » Rassuré dès lors contre toute mésaventure, sa gaîté devint étincelante. De son fort de Ferney, il lance à tous moments « des fusées qui vont éclater sur la tête des sots ». Il avait des correspondants, tels que Mme du Deffand, les Choiseul, qui attendaient de lui seul tout leur amusement. Il les servait libéralement, comme si le dernier emploi auquel il voulût se consacrer fût celui de bouffon de la bonne société. Mais quel bouffon! Vingt hommes du génie

1. Lettre à Mme du Deffand, 18 mai 1767.

le plus plaisant et le plus fertile ne suffiraient pas à ces feux d'artifice qu'il entretient sans cesse. C'est dans ce genre d'écrits qu'il atteint à la perfection et demeure sans rival. Il sait marier le bon goût avec la folie; et l'on ne pourrait dire si c'est la folie qui fait passer la philosophie avec elle, ou si c'est le contraire.

Cependant tout le monde ne rit pas encore avec ce nouveau Démocrite. L'*Homme aux quarante écus* (1768), roman philosophique, économique, et qui traite de tout, fut condamné au feu (quoiqu'il n'offrît rien de scandaleux), peut-être parce que l'auteur affectait trop de faire la leçon à tout le monde. C'était en effet son faible, Voltaire considérant le genre humain comme partagé en deux classes, les philosophes et les imbéciles, se constitue le précepteur universel, et donne partout de sa férule, en homme qui possède à peu près seul toutes les lumières. Sa présomption pouvait offenser bien des gens, là où ses opinions ne scandalisaient pas. Mais la variété de ses pamplets étonne toujours. Ce sont de petits romans, des épîtres et des satires en vers, des lettres sarcastiques : il montre au moins autant de génie dans l'invention des titres que dans le fond des idées. Nous ne pouvons tout mentionner. Citons du moins *le Marseillais et le Lion*, *Les Trois empereurs en Sorbonne*, parmi les contes en vers; et parmi les romans appelés *philosophiques*, la *Princesse de Babylone*, les *Lettres d'Amabed*, etc., écrits peu agressifs, si ce n'est contre les ordres religieux, et par occasion contre toute espèce de personnes à qui l'auteur gardait quelque rancune [1].

Mais Voltaire ne pouvait demeurer longtemps sans revenir au théâtre, et improviser quelque tragédie. Le 26 mars 1767, les *Scythes* avaient été mal accueillis à Paris : dans cette pièce (œuvre de dix jours) il avait opposé la peinture des mœurs agrestes au faste des cours orientales; c'était l'éloge des pâtres suisses et la satire de Versailles. Les *Guèbres* furent une tragédie du même genre. La prétention de peindre les mœurs d'une nation, personnage collectif, le dispensait d'étudier les carac-

1. Voltaire avait besoin de querelles pour entretenir sa bonne humeur. Il s'en fit une avec son vendeur, le président de Brosses, pour quatorze *moules* de bois, valant 281 livres, qu'il s'obstina à ne point payer. Il n'eut pas l'avantage contre le président, dans la correspondance; M. de Brosses était homme à lui tenir tête. Mais Voltaire se vengea en empêchant ce savant écrivain d'entrer à l'Académie.

tères et les passions individuelles, qui sont beaucoup plus difficiles à particulariser. L'intention de la pièce était nettement anti-chrétienne. Depuis longtemps Voltaire faisait à toute occasion l'éloge des Guèbres, de ces anciens adorateurs du feu, dont il mettait la religion presque de pair avec celle des Chinois; c'est-à-dire infiniment au-dessus du christianisme[1]. Il parsema cette tragédie d'allusions aux Polonais, aux Suédois, à l'archevêque de Paris, aux Parlements, etc. Cette pièce ne fut jamais jouée, et ne pouvait l'être. Mais la *Préface* tint lieu d'une représentation. L'auteur y exprimait ses idées sur l'unité du pouvoir, sur le devoir imposé aux princes de réprimer les entreprises du clergé et de régler la religion selon les intérêts de leur politique. Le sous-titre était la *Tolérance* : c'était donc encore un acte de la guerre contre l'*infâme*.

VI. — Dernières années de Voltaire. (1770-1778).

Derniers écrits. — La chute du ministère Choiseul amena par contre-coup celle du Parlement, et la réforme judiciaire du chancelier Maupeou. Quoique ami des Choiseul, Voltaire applaudit à la réforme, et défendit le chancelier, en lutte à une nuée de libelles satiriques. Dès l'année précédente il avait attaqué violemment l'ancienne compagnie dans l'*Histoire du Parlement de Paris* (1769). Il espérait que sa nouvelle tragédie des *Lois de Minos*, où il se flattait qu'on verrait l'apologie du nouveau régime, lui ouvrirait l'accès de Paris. Mais Richelieu, inutilement flatté dans la dédicace, n'en fit pas moins la sourde oreille. Comme pour consoler Voltaire, M[me] Necker, avec les Encyclopédistes, venait de provoquer une souscription pour lui faire faire une statue par le grand artiste Pigalle (avril 1770). Cette souscription fut pour Voltaire l'occasion d'un nouvel affront à Jean-Jacques Rousseau, dont il refusa outrageusement la cotisation.

Pigalle vint à Ferney, quoique le modèle eût écrit à M[me] Necker :

1. Voir, dans son *Dictionnaire philosophique*, l'article *Philosophie*, sect. I.

« ... Mais, madame, il faudrait que j'eusse un visage; on en devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avais est parti... »

Le grand sculpteur sut tirer de tout cela un chef-d'œuvre, grâce à ces yeux dont les contemporains ont célébré à la fois le feu et la douceur. Malheureusement il eut la faiblesse de céder à l'avis de Diderot, qui voulait une statue selon le goût antique, et il fit la statue d'un squelette, qui donna matière à des épigrammes trop bien fondées.

La guerre contre l'*infâme* paraissait terminée : les philosophes n'étaient plus persécutés, mais plutôt persécuteurs. Joyeux de ses victoires, Voltaire crut que la cause de la raison était définitivement gagnée. Il célébra le triomphe de cette divinité nouvelle dans une sorte de roman philosophique, intitulé *Éloge historique de la Raison* (1774). Il fait prononcer par sa déesse cette conclusion : « Dites-moi quel temps vous auriez choisi ou préféré au temps où nous sommes pour vous habituer en France. » Et cet éloge de la Raison renferme naturellement celui de Voltaire, bien désigné sans être nommé.

Il se tourne alors vers les questions d'administration et de législation : car il faut qu'il réforme tous les genres d'abus. Il avait écrit déjà, à propos des procès de ses clients, les Calas, les Sirven et autres, des manifestes pleins d'intérêt, éblouissants de raison, contre les vices des lois et de la procédure qui ont fait tant de victimes. Ce fut une bonne fortune pour lui que l'apparition du traité *Des délits et des peines*, de Beccaria, publié à Milan (1764) et traduit en français (1766) par l'abbé Morellet sur les instances de Lamoignon de Malesherbes, l'excellent magistrat et jurisconsulte. Voltaire avait déjà donné un *Commentaire* (très sévère d'ailleurs) de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu. Il y en ajouta un plus bienveillant, et utile, sur le livre *Des délits et des peines* (1766). On y lit avec admiration l'indication de la plupart des réformes que la raison demandait, au nom de la justice et de l'humanité, dans l'administration de la justice, et qu'a réalisées pour la plupart la législation moderne. Le premier honneur, en ces matières, appartient à Beccaria. Mais Voltaire y a mis son style et sa merveilleuse

puissance de propagande : il a présenté à nos législateurs ces réformes déjà toutes rédigées et autorisées par l'opinion publique. Pour l'administration générale, les finances, l'économie politique et privée, il est au courant ou en avance des théories les plus louables énoncées par des écrivains spécialistes. Nous n'oublions pas qu'il est le contemporain et le disciple des Malesherbes, des Turgot, des Trudaine; mais il a sans doute contribué plus qu'eux à la propagation des idées qu'il leur a empruntées : car on trouve chez lui le plaisir en cherchant l'instruction.

Le nouveau règne, c'est-à-dire les premières années de Louis XVI, est le moment béni où les beaux rêves commencent à prendre corps et semblent sur le point de devenir des réalités. Voltaire est dans l'enchantement : sa voix, qui fut si longtemps railleuse, ne fait plus entendre que des hymnes à la louange du monarque réformateur, de ses ministres et d'un siècle qui s'annonce si heureusement.

Il jouissait à Ferney de la gloire acquise par tant de travaux. Les visites les plus flatteuses et les plus agréables s'y succédaient : princes, hommes célèbres, grandes dames voulaient voir celui qui remplissait l'Europe de son nom, et jouir de l'hospitalité princière qu'il donnait dans son château avec toutes les grâces de l'ancienne société française, assaisonnées d'un esprit auquel rien ne pouvait être comparé.

Ces dernières années de Voltaire ne furent pas stériles pour les lettres. Peut-être même n'a-t-il jamais écrit avec plus de naturel et de grâce, au moins dans le genre de la poésie morale, ou dans les bagatelles. Dès l'année 1769, il s'était avisé de rimer son *Testament*, sous le titre d'*Épître à Boileau*. Le grand satirique du XVIIe siècle n'y échappe pas lui-même à la satire. Mais ce que Voltaire lui reproche est surtout son humeur sévère. Pour lui, il demeure un épicurien tout à fait impénitent, qui se promet d'aller retrouver dans l'autre monde les convives de sa jeunesse :

A table avec Vendôme et Chapelle et Chaulieu,...
J'adoucirais les traits de ton humeur austère.

Il y continuera ce qu'il a fait dans ce monde :

Tandis que j'ai vécu, l'on m'a vu hautement
Aux badauds effarés dire mon sentiment;
Je veux le dire encor dans les royaumes sombres :
S'ils ont des préjugés, j'en guérirai les ombres.

L'*Épître à Horace* (1772) est peut-être le plus parfait ouvrage de Voltaire dans ce genre de causerie familière, œuvre tout à fait digne du poète latin à qui elle est adressée. Jamais l'auteur n'a écrit (et c'est beaucoup dire) d'un style plus naturel et plus enchanteur. Il se trouvait en veine d'*épîtres*. Il en adressa au roi de la Chine, au roi de Danemark (janvier 1771); à l'impératrice de Russie, au roi de Suède Gustave III (1771 et 1772). Il y en eut aussi pour les philosophes simples gens de lettres, pour D'Alembert (1771), pour Marmontel (1773). Il y en eut une encore pour le ministre disgracié de Louis XVI, Turgot, avec ce titre fort significatif : *A un homme* (1776).

Le poète qui réglait ainsi ses comptes de sympathie avait-il oublié la tragédie? Non certes. Mais qui se souvient aujourd'hui que Voltaire a écrit une *Sophonisbe* (imprimée en 1769), et qu'il a voulu ainsi se mettre en comparaison avec le Trissin, Mairet, Corneille et Lagrange-Chancel dans un des plus beaux sujets qu'il y ait au théâtre? Qui se souvient encore qu'il a composé une tragédie des *Pélopides*, pour soutenir le parallèle avec l'*Atrée et Thyeste* de Crébillon : rivalité malheureuse, car les *Pélopides* sont bien plus oubliés que la tragédie de Crébillon.

Il avait encore sur le chantier deux autres tragédies, dont l'une, *Agathocle*, ne fut représentée qu'après sa mort (31 mai 1779); et l'autre, *Irène*, fut l'occasion de son dernier triomphe, ou pour mieux dire de son apothéose.

L'âge ne paraissait avoir aucune prise sur ce génie toujours jeune. Cependant il ne cessait, à la manière des vieillards, de déplorer la décadence des beaux-arts et du goût. Il éprouva une étrange colère en apprenant que le théâtre de Shakespeare, grâce à la traduction nouvelle de Le Tourneur (1776), commençait à jouir en France d'une faveur qui lui parut monstrueuse. Voltaire en était toujours au jugement qu'il avait porté dans sa jeunesse, lorsqu'il fit connaître à ses compatriotes le grand tragique de l'Angleterre. Il ne voyait toujours en lui qu'un histrion barbare, qui avait eu des éclairs de génie, au milieu

de bouffonneries indécentes et grossières. Faire de ce farceur *le dieu du théâtre*, selon l'expression de Le Tourneur, immoler à sa gloire Corneille et Racine, c'était à ses yeux le comble de la démence : il n'y avait pas assez de camouflets, de bonnets d'âne, etc., pour saluer *Pierrot* Le Tourneur et son idole *Gilles* Shakespeare [1]. Dans sa bouillante colère, il écrivit *à l'Académie française* une *lettre* où il protestait contre cette nouvelle idolâtrie. La lettre, lue en séance par le secrétaire perpétuel D'Alembert, qui mit dans cette lecture toute sa malice (25 août 1776), obtint le plus vif succès et fut presque un événement public. Une vive polémique s'engagea dans le monde lettré au sujet de Shakespeare. Voltaire répondit aux partisans de l'auteur d'*Hamlet* dans sa préface d'*Irène* (1778), adressée encore à l'Académie française. Il ne s'aperçut pas qu'il ne jugeait ce génie extraordinaire que par les petits côtés, et ne semblait avoir remarqué dans ses œuvres que certaines bouffonneries qui peuvent en effet choquer. Son goût si fin, mais plein de prévention, ne s'élevait guère au-dessus d'une critique de salon, qui sacrifierait tout un poème à cause d'un mot malséant. Une « familiarité basse » était devenue pour lui le plus inexcusable des péchés; quant au génie de Shakespeare, il n'a jamais daigné le comprendre, il n'y a saisi que des morceaux brillants. Et cela révèle bien sa manière d'entendre le théâtre. Le détail lui cache presque toujours l'ensemble.

Voltaire à Paris. Sa mort. — Rien ne pouvait faire perdre à Voltaire le désir de revoir Paris. Il n'en avait pas été exilé, disait-il toujours; mais il ne put jamais obtenir l'autorisation d'y rentrer.

Enfin sa tragédie d'*Irène* lui parut présenter une occasion favorable d'essayer ce qu'il pourrait faire à la faveur du nouveau règne. La pièce fut acceptée par les comédiens le 2 janvier 1778 : l'auteur en concevait les plus belles espérances. « C'est, écrit-il à ses *anges* [2], ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous. » Et en réalité, nous ne voyons pas que cette tragédie soit plus faible que la plupart des précédentes. Mais le grand tragédien Lekain avait refusé de se charger du

1. Lettre à d'Argental, 19 juillet 1776.
2. Lettre à d'Argental, 25 octobre 1777.

rôle de Léonce, plus déplaisant, il faut l'avouer, que tragique. Ce fut pour le poète un cruel mécompte. Il se persuada donc que sa présence à Paris était indispensable. Plusieurs de ses amis lui conseillaient ce voyage; d'autres l'en dissuadaient en raison de son âge. Il était bien plus près « de faire le petit voyage de l'éternité », écrit-il le 2 février 1778. Deux jours après, il était en route pour Paris, après avoir promis qu'il serait de retour à Ferney dans six semaines au plus. Il est évident qu'à force de parler de sa fin prochaine, il avait cessé d'y croire. Le 10 février, il entrait à Paris sans rencontrer d'obstacle. Il descendit à l'hôtel de la rue de Beaune, où il avait autrefois habité avec Mme de Bernières, et qui était devenu la propriété du marquis de Villette, auquel il avait fait faire à Ferney un heureux mariage. Presque aussitôt il s'en allait à pied rendre visite à son « ange gardien », le comte d'Argental, au quai d'Orsay. La première nouvelle qu'il apprit fut celle de la mort de Lekain, dont il fut très affligé. Mais il s'occupa d'arranger la distribution des rôles d'*Irène*, tout en remaniant et polissant son ouvrage. Il rencontra là des embarras. Tout le reste ne fut qu'enchantement.

La nouvelle de son arrivée se répandit vite, comme celle d'un événement qui faisait oublier tous les autres. Tout le monde voulut voir le grand homme, le véritable roi du jour. L'hôtel de Villette ne désemplissait pas. L'Académie, la Comédie, la Loge des francs-maçons s'ingénièrent à inventer des honneurs qui n'eussent jamais été rendus à personne. L'enivrement était universel. Cet homme de quatre-vingt-quatre ans, si débile, à l'en croire, n'en faisait pas moins face à tout, et recevait tout le monde avec une aisance et une grâce inimaginables. Cependant il s'excéda de fatigues et d'émotions jusques à épuiser ce qui lui restait de forces vitales. Le médecin Tronchin, établi à Paris depuis plusieurs années, vint le voir, et ne lui dissimula pas à quels dangers il s'exposait en vivant ainsi sur son « capital » au lieu de vivre sur son « revenu ». Mais il n'était guère possible de résister à l'entraînement général. On vit alors de quoi Paris est capable, lorsque l'ivresse de l'enthousiasme monte au cerveau de tout son peuple.

L'Académie française, menée par les amis et les disciples du

patriarche de la philosophie, les D'Alembert, les La Harpe, les Marmontel, lui envoya d'abord une députation à son domicile; puis, quand il vint lui rendre sa visite, elle sortit tout entière au-devant de lui; elle le nomma directeur par acclamation, se plaça sous son autorité, et s'engagea, séance tenante, sur ses instances irrésistibles, à entreprendre un nouveau dictionnaire, un dictionnaire historique de la langue française; elle se partagea aussitôt le travail, Voltaire prit pour lui la première lettre.

L'ordre maçonnique lui envoya une députation de ses principaux membres. Quand il rendit visite à la loge des *Neuf-Sœurs*, il y fut proclamé maçon sans avoir subi les épreuves, et reçut une couronne de laurier.

A la Comédie-Française, où il se rendit le 30 mars, pour la sixième représentation d'*Irène*, ce fut un véritable délire. Au milieu des transports d'un public frénétique d'enthousiasme, l'acteur Brizard lui posa sur la tête une couronne de lauriers : « Vous voulez donc me faire mourir à force de gloire », dit l'heureux vieillard suffoqué par les larmes. On le força de garder sa couronne, qu'il voulait déposer. La représentation d'*Irène* eut lieu au fracas des applaudissements, sans qu'on pût en entendre un mot. Elle fut suivie de celle de *Nanine*, qui fut écoutée et applaudie de même. Les acteurs lui firent une apothéose sur la scène; et au dehors la foule lui prodigua d'égales marques d'idolâtrie : on aurait pu lui appliquer ce vers de son *Jules César* :

Et maintenant cet homme est un dieu parmi nous!

Il aurait bien voulu porter sa gloire à la cour. Mais cette cour un peu délaissée, et qui entendait de loin les acclamations de Paris, ne pouvait décemment s'exposer à une comparaison peu flatteuse pour elle, en recevant un sujet qui l'éclipsait à ce point et paraissait bien triompher à ses dépens.

Cependant, même à la cour, tout le monde ne lui était pas hostile. La jeune reine Marie-Antoinette serait allée le soir à la représentation d'*Irène*, si un ordre du roi ne l'avait arrêtée en chemin. Le comte d'Artois assista à cette représentation et applaudit fort au couronnement du poète. Le duc d'Orléans, suspect de sympathie pour les philosophes, reçut Voltaire chez

Mme de Montesson, qui avait son théâtre domestique, et lui fit l'accueil le plus gracieux.

Le public fut très frappé de la rencontre du philosophe français avec l'illustre Franklin, qui venait de faire signer à la France un traité d'alliance avec les *insurgents* d'Amérique. Celui-ci, venu à l'hôtel de Villette, présenta à Voltaire son petit-fils, que le philosophe bénit en prononçant ces mots : *God and Liberty* (Dieu et Liberté). Les deux vieillards s'embrassèrent; les témoins fondirent en larmes : on vit là un embrassement de l'Ancien et du Nouveau Monde dans la personne de leurs plus glorieux représentants. Ils se rencontrèrent une seconde fois à l'Académie des sciences, et la scène pathétique se renouvela.

Nous voudrions pouvoir terminer sur ce noble spectacle le récit de la vie de Voltaire. Mais il lui restait à subir la dernière épreuve, celle qui, pour chaque homme, tire son caractère de l'ensemble de la vie et des convictions qui nous ont préparés à ce tragique moment.

Un premier avertissement se fit sentir. La terrible question de la manière de mourir se présenta au philosophe sous la figure d'un prêtre, l'abbé Gaultier, qui vint de lui-même (20 février) offrir ses services à l'illustre malade avec autant de respect que de zèle charitable. Voltaire avait toujours été hanté de la peur d'être, après sa mort, « jeté à la voirie », comme autrefois Adrienne Lecouvreur. Il crut donc prudent d'accueillir l'abbé Gaultier avec politesse, et à titre d'ami. Il rusa un peu avec lui, et ils se séparèrent assez contents l'un de l'autre.

Mais le retour des forces du malade interrompit ces relations commencées. Voltaire se crut si bien en sûreté qu'il s'occupa très activement de l'acquisition d'un hôtel à Paris, comme s'il n'avait plus songé qu'à s'y bien installer.

Cependant, le 11 mai, comme il comptait se rendre à l'Académie, pour presser la distribution du travail du nouveau dictionnaire, il se sentit trop faible pour sortir, prit la fièvre, et se mit au lit pour la dernière fois.

Le malade ne donnait plus, depuis plusieurs jours, aucun signe de sensibilité, lorsqu'on apporta la nouvelle que le conseil du roi venait d'ordonner la revision du procès du général Lally, exécuté quinze ans auparavant. On sait que ce procès était du

nombre de ceux que Voltaire avait entrepris de faire corriger, dans l'intérêt du comte de Lally-Tollendal, fils de la victime. A cette nouvelle le malade se réveille, et dicte aussitôt ces mots à l'adresse du fils du général : « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle; il embrasse bien tendrement M. de Lally; il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content. » (26 mai 1778.)

Tel est le dernier mot de Voltaire qui mérite d'être recueilli. Quatre jours après, il expirait, le 30 mai 1778, vers onze heures du soir. Ses derniers moments ont été racontés et appréciés diversement. Les philosophes, ses amis, prétendent qu'il mourut dans le plus grand calme. Des écrivains inspirés, sans aucun doute, par les ressentiments du clergé, ont dit et imprimé qu'il éprouva des terreurs de damné, et que, possédé d'une sorte de frénésie, il donna les spectacles les plus hideux et les plus rebutants. Ce qui paraît bien établi par le témoignage de Tronchin, qu'on ne peut soupçonner d'imposture, est qu'il fut agité jusqu'au dernier moment par l'effroi de la mort, quoiqu'il eût conservé toute la lucidité de son esprit. Au reste il expira sans secours religieux. Le jour même, il avait reçu l'abbé Gaultier, introduit par l'abbé Mignot, neveu du moribond. Le premier voulut lui faire signer une rétractation préparée d'avance et plus explicite que la précédente, déjà signée dans le premier accès de sa maladie. Le curé de Saint-Sulpice, mandé exprès, vint pour appuyer l'abbé Gaultier. Mais le malade se trouva hors d'état de s'entretenir avec les deux ecclésiastiques, et les écarta en disant : « Laissez-moi mourir en paix ». On lui attribue d'autres propos qui ne sont pas bien constatés, mais d'une signification injurieuse pour la religion chrétienne. Laissons aux gens passionnés les disputes sur un sujet pénible, et où il est impossible d'atteindre à la certitude. La seule vérité hors de doute est que le clergé ne put se féliciter de lui avoir arraché une déclaration ni un acte qui démentît nettement sa vie; et que les philosophes, d'autre part, n'ont pas pu affirmer qu'il ait soutenu jusqu'au dernier moment le caractère qu'il s'était donné par ses écrits anti-religieux. Mais s'il ne mourut pas en incrédule déclaré et hautain, il n'avait pourtant pas satisfait aux exigences de l'Église, et la question de la sépulture ecclésias-

tique, dont il avait été si fort préoccupé, ne se trouvait pas résolue en sa faveur.

En dépit des démarches que firent les deux neveux de Voltaire, le curé de Saint-Sulpice, conformément aux instructions de l'archevêché, refusa la sépulture. Il pouvait s'ensuivre un grand scandale et des mouvements redoutables dans Paris. La famille adopta sur-le-champ un expédient qui réussit. Le corps, hâtivement embaumé dans la nuit, fut transporté le lendemain (31 mai), dans un carrosse à l'abbaye de Scellières en Champagne, dont l'abbé Mignot était commendataire. Là il reçut une sépulture provisoire, en attendant qu'il fût transporté dans le caveau préparé à Ferney, ce qui n'eut jamais lieu.

Treize ans après la mort de Voltaire (1791), en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, ses restes furent ramenés à Paris pour y être déposés à l'église Sainte-Geneviève, lieu de sépulture offert *aux grands hommes* par *la patrie reconnaissante*. Le cortège entra à Paris le 10 juillet 1791. Louis XVI, en ce moment, venait d'être ramené de Varennes; il se trouvait aux Tuileries, gardé à vue, et bien près d'assister à l'abolition de la royauté, dont Voltaire paraissait triompher une seconde fois.

La cérémonie du 11 juillet 1791 eut le caractère d'une grande fête nationale. Toutes les pompes officielles qu'on put imaginer y furent déployées. Après une promenade triomphale dans tout Paris, la dépouille de Voltaire fut descendue dans les caveaux du Panthéon, où elle devait reposer sous la protection d'une nation idolâtre de son grand homme.

On raconta plus tard et tout le monde crut, sans preuves, que, sous la Restauration, le tombeau avait été violé, les restes de Voltaire dispersés, ou enfouis ailleurs obscurément. Cette légende a été démentie par une vérification solennelle. Les ossements de Voltaire sont, paraît-il, toujours au Panthéon.

VII. — L'œuvre de Voltaire.

Ce qui survit de l'œuvre. — Après qu'on a vu, pour ainsi dire, paraître à leur date, les innombrables ouvrages de Voltaire, on est porté à se demander ce qui survit aujourd'hui

de cette œuvre colossale qui, par sa variété seule, est une des merveilles de la littérature.

Les passions que Voltaire a remuées sont assez vivaces pour que son nom soit encore prononcé à tout moment, même par des personnes très peu familières avec ses écrits. Pour les uns, cet homme est un libérateur à jamais admirable de l'esprit humain; pour les autres, c'est un odieux destructeur des vérités saintes et un détestable corrupteur de la morale. Une renommée ainsi ballottée entre les partis n'est pas près de se perdre dans l'oubli.

Mais si l'on cherche quelles sont les œuvres de ce prodigieux écrivain qui sont encore lues, étudiées, goûtées, sinon par la multitude, au moins par les lettrés, on se trouve d'abord dans l'embarras, et bientôt l'on tombe dans l'étonnement. Le silence, un silence mortel, s'est fait sur tant de poèmes, d'ouvrages d'histoire, de manifestes philosophiques. Quelques pièces surnagent, parce qu'elles sont prescrites aux études de la première jeunesse; mais celle-ci s'acquitte de sa tâche sans enthousiasme, et s'en débarrasse sans regret.

Du théâtre de Voltaire, que reste-t-il? Combien de fois par an le public est-il convié à le voir se ranimer à la clarté des lustres? On sait en général qu'il existe une *Zaïre*, une *Mérope*, un *Mahomet*, une *Alzire*. Mais combien rencontre-t-on de personnes qui connaissent seulement les titres des autres tragédies? Combien qui, dans ce petit nombre de chefs-d'œuvre de Voltaire, aient assez présents les personnages, les combinaisons dramatiques, les vers enfin, pour en faire des objets de comparaison avec d'autres œuvres du même genre? Le meilleur de ces chefs-d'œuvre (et certes il s'y rencontre du bon et de l'excellent) est effacé dans la mémoire même des gens de lettres et des critiques de profession. Que dira-t-on du public? Tout le théâtre de Voltaire n'est-il pas pour lui à peu près comme s'il n'avait jamais existé, et plus négligé même que celui de Sophocle ou d'Eschyle?

Ses poèmes épiques sont-ils plus populaires, ou seulement plus connus? Récite-t-on quelque part en France les vers de la *Henriade*, comme en Italie ceux de la *Jérusalem délivrée*? Qu'est devenu le temps où quelques professeurs de belles-lettres chargeaient encore leur mémoire ou leurs cahiers de fragments de ce poème, pour orner leurs enseignements de morceaux bril-

lants? Combien voit-on même de personnes actuellement vivantes qui puissent dire qu'elles ont lu cette *Henriade*, qui valut à son auteur le titre d'Homère et de Virgile français?

Voltaire a voulu encore être l'Arioste et même le Tassoni de la France. Il a écrit une épopée héroï-comique *contre* la libératrice d'Orléans (admirable choix!); et un odieux poème burlesque contre Jean-Jacques Rousseau. La *Guerre civile de Genève* est à peu près oubliée. La *Pucelle* n'est que trop connue : c'est le régal des imaginations libertines, qui se cachent pour savourer ce scandaleux badinage, où les grâces se rencontrent trop souvent en mauvaise société.

On emploierait sans doute mieux son temps à lire les poèmes moraux de Voltaire, le *Désastre de Lisbonne*, la *Loi naturelle*, les *Discours* en vers *sur l'Homme*, si l'on était encore friand d'une excellente prose facilement enfermée dans des vers très corrects. Mais nos poètes du XIXe siècle nous ont fait voir qu'on peut philosopher très poétiquement en vers; et leurs pensées sur des sujets de même genre sont plus neuves et plus émouvantes que celles du philosophe du XVIIIe siècle.

Voltaire ayant recherché et trouvé le secret de parler absolument la même langue en vers qu'en prose, il a pu exposer sa philosophie dans des *Épîtres*, et même dans des *Odes*, avec autant d'exactitude qu'il l'aurait fait dans des écrits non versifiés. Quand il écrit simplement selon l'inspiration de son génie très peu poétique, c'est la raison, le naturel, l'esprit, le goût le plus sûr, qui font l'intérêt de ses vers : alors il peut défier toute comparaison; et la critique ne trouve aucune prise sur ce qu'il a véritablement achevé. Nous y pouvons comprendre en général ses *Épîtres*, *Odes*, *Stances*, *Contes* en vers; une multitude de pièces qu'on pourrait appeler *fugitives*, des compliments, des madrigaux en nombre infini, qu'il distribuait sans compter, aux objets de ses attachements d'un moment, comme un homme riche et galant prodigue les pierreries et les perles.

En regard de ces libéralités d'opulent financier ou de grand seigneur, il faudrait placer des satires personnelles ou collectives, présentées sous mille formes diverses, comme le *Mondain*, le *Pauvre Diable*, *le Marseillais et le Lion*, la *Vanité*, etc., dont la méchanceté paraîtrait souvent atroce, si l'on ne se sen-

tait plus saisi de la nouveauté des idées bouffonnes, de la vivacité du tour, de la légèreté des traits, que des blessures sanglantes, des coups de fouet tranchants sous lesquels les victimes ont dû crier et hurler.

Toutes les fois que Voltaire cajole, et toutes les fois qu'il satisfait ses ressentiments; en un mot, toutes les fois qu'il s'amuse, il est exquis, ravissant : tout en lui n'est que grâce, bonne humeur, originalité. Ces œuvres légères sont assurées de l'immortalité, parce qu'il n'y aura vraisemblablement jamais un autre Voltaire.

Le voltairianisme. — Est-ce donc là le seul fruit durable d'une vie si laborieuse, si militante, passée tout entière sous les enseignes de la philosophie?

En parlant de l'œuvre poétique de Voltaire, nous ne nous sommes pas éloignés de sa philosophie. Ces œuvres légères, dont nous admirons le tour heureux, ce sont pour lui en grande partie des œuvres philosophiques. Car elles sont, en général, la récompense, le salaire ou le mot d'ordre destiné aux recrues de son armée de philosophes, hommes et femmes; et l'on y peut apprendre à peu près toute sa doctrine.

Commençons par sa morale : car la morale d'un homme, c'est lui-même. Qu'enseigne-t-elle? Qu'il faut chercher, de préférence à tout, le plaisir :

Le plaisir est l'objet, le devoir et le but
De tous les êtres raisonnables [1].

Mais souviens-toi que la solide affaire,
La seule ici qu'on doive approfondir,
C'est d'être heureux et d'avoir du plaisir [2].

Toute la philosophie de Voltaire est sortie des principes de Ninon de Lenclos. Si quelqu'un a l'esprit assez morose pour voir dans la doctrine de la célèbre courtisane un acheminement à la corruption des mœurs, Voltaire répliquera : « Ces mœurs, que vous appelez corrompues, sont les bonnes mœurs ». Pour lui, il s'est donné la mission de rendre, s'il le peut, tous les hommes voluptueux et toutes les femmes faciles. Ennemi par instinct de quiconque professe des maximes sévères, ou porte

1. Épître à Mme de G***, 1716.
2. *La Prude*, acte V, sc. II.

un air de gravité, il est le séducteur, le tentateur par excellence. Ses pièges sont les agréments de l'esprit : il attire par la flatterie la plus ingénieuse, par le rire le plus fin et le plus malin; il entraîne par l'appât de la liberté et des jouissances les plus exquises. Enfin, il trouve moyen de persuader à ses disciples que, par le chemin des plaisirs, ils vont à la vertu.

Ce beau mot de vertu se rencontre souvent chez lui; mais quand on voit quelles sont les personnes qu'il appelle vertueuses, on ne sait d'abord ce qu'on doit entendre par là. Vertueux, philosophe, aimable, pour lui c'est tout un : c'est la qualité d'une personne qui n'a point de préjugés, qui pense en toute liberté, agit de même, et enfin se rend très agréable dans le commerce de la vie. C'est, en un mot, le contraire du jansénisme, qui signifie pour lui tout ce qui lui est odieux, l'austérité de la vie, la rigidité des croyances, la dureté à l'égard des adversaires de la foi religieuse et de la morale chrétienne. On ne reprocherait pas à Voltaire de condamner la dureté, s'il ne qualifiait ainsi tout ce qui résiste à ses entreprises pour dissoudre les croyances et les mœurs. La vertu qu'il goûte n'est peut-être bien qu'un entier relâchement, qui lui laisse une liberté illimitée. Au reste, il se garde bien de la définir, tant elle lui paraît quelque chose de rare. Mais, par moments, on peut croire que cette vertu, qu'il rend quelque peu mystérieuse, est la même chose qu'il appelle ailleurs l'humanité.

Ce serait alors une certaine douceur d'esprit, qui porte à l'indulgence à l'égard de tous les hommes. Elle tiendrait de la tolérance et de la charité. Mais la tolérance n'est que la patience à l'égard de ce qui ne nous agrée pas. La charité est un zèle pour le bien d'autrui, qui surmonte toutes les répugnances de la nature : aussi la regarde-t-on comme une vertu surnaturelle. Il ne faut pas parler à Voltaire de perfections surnaturelles : on s'exposerait à son mépris. Ainsi la charité, qui vient de Dieu, ne fait pas son affaire, et il se contente de moins que cela. Il dit cependant en maint endroit que les hommes devraient s'aimer comme frères, et il croit en avoir trouvé le moyen : c'est de supprimer tous les dogmes religieux. Mais on ne voit pas que, dans la pratique, ni lui ni ses disciples aient jamais beaucoup enseigné par l'exemple un amour fraternel entre les hommes,

si ce n'est dans certaines ligues de partis contre partis, qui n'ont pas pour objet la fraternité universelle, mais le triomphe d'un parti sur un autre. Ce n'est pas ce que nous appelons de la charité.

Quant à une bienveillance générale à l'égard des hommes, et au désir de leur rendre la vie douce et heureuse, on ne peut douter que ce genre d'humanité ne se soit trouvé au fond du cœur de Voltaire, et n'ait inspiré un grand nombre de ses écrits et de ses actes les plus importants. Cet homme avait réellement des instincts généreux et humains, avec beaucoup d'autres.

Mais si l'on veut remonter à la vraie source de la charité parfaite, qui n'est qu'en Dieu, il faut reconnaître que Voltaire en était bien éloigné. Il est vrai qu'il s'est mis en opposition avec beaucoup de philosophes de son temps, en justifiant avec persévérance la croyance en l'existence de Dieu. Mais quelle idée sèche (on peut dire stérile) il a donnée de cette puissance suprême! Il réclame un Dieu rémunérateur et vengeur, c'est-à-dire qu'il a besoin d'une justice infaillible, d'une police impeccable, qui le rassure contre les mauvais desseins de ses ennemis et des malfaiteurs. Après cela, il n'a plus que faire de Dieu. Quant au commerce intérieur de l'âme avec son créateur, quant à la recherche de la perfection morale, quant à l'amour mutuel des hommes en Dieu, ce sont des idées et des intérêts qu'il abandonne volontiers aux théologiens.

Nous ne parlons même pas d'une espérance de vie future : il n'est pas assuré de l'existence réelle de l'âme [1] ; comment se demanderait-il si elle est immortelle?

De même qu'en morale il n'est point allé au delà de Ninon de Lenclos, en métaphysique il n'a pas dépassé Locke; il a même reculé un peu sur lui, ou plutôt il a poussé l'incrédulité encore plus loin que l'auteur de la doctrine de la sensation; il ne croit guère que ce qu'il peut toucher, ou à peu près. Il exprime ses doutes avec un air de modestie, qui paraît souvent la marque d'un vrai philosophe, mais où trop souvent aussi l'on sent percer la raillerie, sous une affectation de réserve. En somme,

1 Voir *Dict. phil.*, art. Ame.

il nous donne à entendre très clairement que, pour croire ce que Voltaire n'a pas cru, il faut être un sot. Le résumé de son enseignement philosophique peut être contenu en deux mots : incertitude et dérision.

Sa vraie philosophie ne réside pas dans ses méditations trop souvent superficielles sur les grands problèmes agités par la raison : elle est dans la guerre implacable qu'il a conduite avec un art infini contre les croyances religieuses. C'est dans ce duel étrange (*inexpiabile bellum*), soutenu contre la religion chrétienne tout entière, qu'on est obligé de voir en lui un génie extraordinaire, un des maîtres de l'esprit humain; car il a façonné des millions d'intelligences à son image. Il est l'Adam d'une race innombrable d'incrédules; il a laissé après lui une œuvre qui ne s'effacera pas de sitôt, le voltairianisme, étrange composé de raison tranchante, d'érudition vraie et fausse, d'incrédulité préconçue et de critique profonde (souvent empruntée); d'impertinence, et d'indépendance d'esprit naturelle et légitime.

Il s'est rendu ce témoignage :

J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin [1];

et il a dit vrai, s'il faut entendre par là qu'il n'a pas seulement, comme ces deux grands chefs de sectes, enlevé à l'Église de Rome des nations entières, mais qu'il a détaché de toute religion positive une grande partie du monde moderne, sous couleur de faire adorer Dieu seul [2].

Est-ce un bienfait pour le genre humain? Poser cette question, c'est réveiller des controverses interminables, c'est ranimer des passions éternellement inconciliables, c'est par conséquent faire sentir ce qu'il y a d'équivoque dans l'œuvre capitale de Voltaire, et dire en d'autres termes que sa renommée sera toujours discutée, même entre les esprits les plus éclairés des générations à venir.

D'autres philosophes, d'autres savants, d'autres célèbres écrivains ont attaqué les mêmes croyances que Voltaire. Pourquoi leurs noms n'éveillent-ils pas les mêmes passions, et surtout les mêmes ressentiments? Ce n'est pas seulement parce

1. Épître à l'auteur du livre des *Trois Imposteurs*, 1771.

2. J'ai fait adorer Dieu, quand j'ai vaincu le diable. *Ibid.*)

qu'ils ont obtenu de moindres succès que lui; c'est sans doute parce qu'ils n'ont pas, comme lui, offensé les hommes sous prétexte de les éclairer; c'est qu'ils n'ont pas, comme lui, fait des sentiments les plus sérieux et les plus profonds de leurs semblables, un objet perpétuel de sarcasme et de dérision. Voltaire, il est vrai, est prodigieusement plaisant, gai, ingénieux : cependant à la longue il blesse même les lecteurs impartiaux par le tour insultant qu'il donne à sa pensée. On se lasse de l'esprit d'un homme qui ne paraît jamais prendre la plume que pour humilier quelqu'un qu'on ne voit pas. Serait-ce donc qu'il ne se trouve pas un grain de bon sens chez ceux qui ne pensent pas de tout point comme Voltaire? L'abus de la raillerie dans les matières les plus graves inspire enfin l'envie de se redresser contre l'arrogance de ce philosophe; de lui demander compte de sa science et de l'usage qu'il a fait de sa raison personnelle; enfin d'entreprendre la réfutation du voltairianisme.

De puissants écrivains, Joseph de Maistre, le vicomte de Bonald, Lamennais, ont déclaré hautement la guerre à l'influence de Voltaire. D'autre part, la critique savante de notre siècle a pris un autre ton, une autre méthode que lui. Ainsi son autorité ne s'affermit pas par l'effet du temps. Il demeure seulement le prince, le héros, l'Hercule de la satire anti-religieuse.

Mais nous cherchons quels sont ceux de ses ouvrages qu'on aimerait à rassembler pour en composer un monument indestructible. Ordinairement, l'écrivain de génie, et surtout le poète, laisse après lui des œuvres qui paraissent toujours jeunes, en dépit du temps et de l'évolution des idées, comme ces marbres et ces bronzes antiques dont on ne connaît pas même l'auteur, et dont le sujet peut demeurer incertain, mais que l'art a consacrés et rendus immortels. Combien Voltaire, qui a tant écrit, a-t-il laissé d'œuvres de ce genre?

Sa facilité inconcevable n'a-t-elle pas été le fléau de son génie? N'a-t-il pas sacrifié au plaisir d'éblouir ses contemporains par sa fécondité, la gloire plus solide de faire œuvre durable? N'a-t-il pas été l'homme du moment, de l'effet immédiat, l'homme d'action et de lutte quotidienne, plutôt que le génie puissant qui mûrit un dessein en le gardant enfermé dans l'intimité de ses méditations, jusqu'à ce qu'il en sorte un organisme achevé de

tout point? Pouvait-il même songer à cette lente élaboration d'un chef-d'œuvre? La nature ne donne pas tous les avantages au même homme. En dotant celui-ci d'une promptitude de vue sans pareille, elle lui a refusé l'aptitude à voir plus par un second regard que par le premier. Il voit soudainement l'idée d'un sujet se former devant lui, comme un peintre aperçoit d'abord le croquis d'un tableau; il se met aussitôt à l'exécution; mais il ne verra jamais plus avant; il ajoutera sans doute à côté, mais point au fond : sa première pensée ne se fécondera pas. Aussi demeure-t-il toujours superficiel, quoi qu'il fasse, dans les maximes, dans les caractères, dans les mœurs, dans les combinaisons d'événements. Il est né pour enchanter les intelligences vives, qui se plaisent aux idées nettes, obtenues sans application, sans efforts ni tâtonnements. Véritable oracle des gens du monde, il leur apprend à juger de tout avec un air de supériorité, à mépriser les esprits lents et les intelligences profondes, à regarder le ton tranchant comme la marque d'une capacité transcendante. Ses œuvres ont donné aux mondains des plaisirs qui ont contribué à les gâter : satisfactions d'esprit d'un moment, connaissances illusoires, témérité de jugement, arrogance dans l'incrédulité, habitudes de raillerie qui effarouchent la bonne foi : en un mot tout ce qui a fait si souvent une mauvaise réputation à l'esprit français chez les étrangers, jaloux et offensés de ces manières brillantes qu'ils ne pouvaient imiter. Ce qu'on a pu nommer l'impertinence française est bien son œuvre.

Mais aussi la passion de plaire à ces esprits raffinés de la société contemporaine a-t-elle développé en lui des dons singulièrement heureux, qui le mettent hors de pair, non pas entre les grands hommes, mais entre les génies séduisants. C'est quand il se tient dans son naturel qu'il doit servir à jamais de modèle. Nous l'avons déjà dit pour ses poésies. Il y faudrait joindre, pour la prose, qui vaut beaucoup plus chez lui que les vers, une multitude d'écrits qui paraissent tout d'une venue, quoique parfois très travaillés, où l'on ne trouve que plaisir et sujets d'admiration.

Tels sont la plupart de ses *romans philosophiques*, des ouvrages d'histoire pleins d'un enthousiasme habilement ménagé, comme *Charles XII*, le *Siècle de Louis XIV*, une partie de celui de

Louis XV; un très grand nombre de pamphlets exquis, de discussions philosophiques ou littéraires, d'articles du *Dictionnaire philosophique*, de petits traités sur la législation, sur l'administration, où il développe avec la chaleur d'un néophyte, sinon des idées absolument personnelles, au moins les vues les plus spécieuses des réformateurs contemporains. Le zèle pour la justice et pour le bonheur des hommes, peut-être aussi le plaisir de discréditer des puissances dont le caractère l'importune, sont pour lui des passions aussi vives et plus durables que les mouvements mêmes de ses affections personnelles. En y obéissant, il n'est gouverné que par son instinct; en leur donnant cours, il ne fait pas d'effort pour s'élever au-dessus de lui-même, comme il lui arrive quand l'ambition poétique le possède. On pourrait donc dire que la haute poésie fut le tyran de son génie, et que moins il cherche à être poète, plus il est lui-même.

Par cela même que son génie n'est pas propre à s'aliéner de soi en quelque sorte, et à créer des êtres en dehors du sien, son œuvre maîtresse, celle qui survivra sans doute à tous ses autres écrits, est celle où il s'est présenté lui-même tout entier, sans vouloir s'exposer aux regards du public : c'est l'énorme recueil de sa correspondance, part considérable du trop volumineux assemblage de ses œuvres complètes.

La correspondance de Voltaire. — Si l'on avait la prétention d'assigner des rangs aux auteurs des correspondances qui jouissent d'un grand renom dans la littérature, on ne trouverait que Cicéron et M[me] de Sévigné qui pussent disputer la première place à Voltaire. Nous ne débattons contre personne les raisons d'un choix qui ne nous paraît pas obligatoire; mais nous avouons que, pour le plaisir de la lecture, notre préférence appartient au recueil des lettres du philosophe français.

S'agit-il de l'attrait de l'intimité avec l'auteur d'une correspondance? Nul n'a jamais écrit des lettres plus vraies que Voltaire, c'est-à-dire qui exprimassent plus fidèlement, j'ose dire plus naïvement (si ce terme peut s'accorder avec son nom) ses idées et ses sentiments de l'instant où il écrit. C'est bien lui-même qu'on voit, sinon toujours tel qu'il est dans son fond multiple et mobile, du moins tel qu'il se sent à ce moment-là. Voltaire n'est peut-être pas toujours de très bonne foi

envers lui-même : on s'en aperçoit bien en comparant ses lettres entre elles; mais l'ensemble compose, sans qu'il y vise, sa physionomie réelle. Il s'ouvre sans déguisement avec ses amis, et ne cherche point à se donner un caractère d'emprunt : il n'hésite même pas, dans certains endroits, à plaisanter sur sa « candeur ordinaire », c'est-à-dire sur ce qu'il y a de plus raffiné dans les déguisements qu'il prend lorsqu'il veut tromper. Ainsi ses vrais confidents peuvent le pénétrer, aussi bien qu'il se pénètre lui-même; et le lecteur, qui a toutes ses lettres entre les mains, se trouve admis au nombre de ces confidents. Jamais d'ailleurs, dans de telles improvisations, il ne fait œuvre d'auteur, quoiqu'il parle à toute heure de ses propres ouvrages et de ceux de ses contemporains. Il en dit tout ce qu'il en pense, le bien comme le mal, de la façon la plus nette, la plus rapide et la plus simple. On peut donc recueillir, dans ses lettres, une multitude de jugements ou de renseignements précieux; mais ce ne sont pas des exercices de plume : ce sont de pures et vives conversations, bien souvent de franches confidences, qu'il se serait gardé de livrer au papier s'il avait prévu que ses lettres dussent circuler dans le public. Il lui arrive quelquefois d'écrire des choses qu'il veut faire répéter pour égarer l'opinion; mais en pareil cas c'est une convention faite avec le correspondant. Pour celui-ci, Voltaire ne le trompe pas. Il est d'ailleurs assez effronté, ou assez content de sa conduite et de ses principes, pour ne pas viser à paraître autre qu'il n'est. Ainsi à toute heure, sa vie, ses actes, ses pensées paraissent dans sa correspondance à peu près tels qu'on pourrait les voir, s'il existait des miroirs qui reproduisissent l'intérieur d'un homme et d'un esprit. Quant à l'intérêt que peut offrir ce caractère de Voltaire, si riche, si varié, si souple, on en peut juger par la connaissance des actes de sa vie et par l'ensemble de ses écrits. C'est, nous l'avons déjà dit, la nature humaine au complet, avec tout son mélange de bien et de mal, et toutes ses contradictions, sans parler d'un génie dont l'étendue et les ressources confondent l'imagination.

Si, dans un recueil de lettres, on cherche des lumières sur l'esprit, les mœurs d'une époque et de quelques personnages qui se détachent du fond du tableau, qu'on songe que Voltaire

s'est trouvé en relation avec la plupart des hommes et des femmes qui ont le plus marqué dans le XVIIIe siècle; courtisan de tout ce qui fut puissant, flatteur de tout ce qui fut aimable; écrivant aux uns et aux autres avec une liberté, une familiarité élégante et ingénieuse qui n'appartient qu'à lui, il les met tous en lumière. Ses lettres sont comme une galerie de tableaux de cette époque brillante et licencieuse qui, comparée à la vie moderne, ressemble à une sorte de carnaval de gens de bonne condition et d'élite. Veut-on de la galanterie spirituelle, de la licence tempérée par le bon goût : on a les lettres de Voltaire aux dames émancipées qui lui faisaient la cour plus qu'il ne la leur faisait. Veut-on voir une amitié paradoxale entre deux grands hommes d'inégale condition? Qu'y a-t-il de plus surprenant, de plus extravagant même que les échanges de tendresses entre ces deux philosophes, Voltaire et Frédéric II? Si l'on est curieux d'observer dans le fond de leurs desseins les deux meneurs du parti de l'*Encyclopédie*, les deux plus ardents ennemis des derniers défenseurs de la religion et de l'Église, qu'on voie D'Alembert et Voltaire ourdir leurs complots sous les masques de Bertrand et de Raton.

Ce qui fait en définitive l'attrait principal d'une correspondance, comme de toute œuvre littéraire, c'est le style de l'écrivain, sa personnalité marquée par un genre d'expression qui se présente de lui-même, par le tour naturel de son esprit. Que Voltaire est charmant, lorsqu'il écrit comme sans doute il parlait quand il conversait avec des personnes dignes de lui faire vis-à-vis! Que sa plume est leste, rapide et gaie! Que de façons de parler piquantes, neuves et délicates! Et aussi que de variété dans les compliments, dans les assurances d'amitié, dans les épanchements d'un cœur qui paraît le plus sensible du monde au mérite, à l'affection, aux anciens souvenirs! Nul n'est plus attaché que lui à ses amis, plus incapable de se passer des absents, quoique en réalité il change aisément de séjour et qu'il écrive à chaque personne qu'elle est la seule loin de qui il ne peut vivre. Des amis tels que les d'Argental croyaient-ils tout ce qu'il leur écrivait? Il faut supposer qu'ils n'en croyaient qu'une partie; mais c'était toujours délicieux à lire. En passant en revue tant de protestations de tendresse d'un homme qui sut

toujours se passer de tout, excepté de l'indépendance et de l'opulence, on ne peut s'empêcher de penser que lui et ses amis ont admirablement joué et soutenu la comédie de l'amitié. Mais quelle école d'élégance et de grâce dans les rapports de la société, et, pourvu qu'on mette le sérieux à part, quels modèles d'urbanité! Si l'on ne devait juger des gens que par leurs paroles, le plus aimable des hommes aurait assurément été Voltaire; et il a façonné à son image l'élite de ses contemporains. Combien les générations suivantes pourraient gagner à se former sur ses exemples! Quelle société serait celle qui saurait lui emprunter ses moyens de séduction, en lui laissant une bonne partie de son humeur satirique; et que la vie, même sans confiance absolue, serait enchantée par de telles causeries!

La postérité ne voit plus Voltaire, dans ses images, qu'avec son expression sarcastique. Ce masque de railleur est le symbole le plus vrai de son œuvre littéraire; mais il est juste de se rappeler, en lisant sa correspondance, que l'homme lui-même fut la courtoisie et la grâce incarnée. Qu'on ne s'y fie pas trop cependant : ce charmant homme renfermait en lui le démon de la séduction et du libertinage. Homme plus redoutable encore que charmant, et plus fait pour égarer l'esprit de la jeunesse que pour l'éclairer : car son plus grand plaisir fut toujours de la détourner des voies où peut l'engager une vaillante et sévère éducation. Ce n'est pas à lui qu'une mère courageuse eût confié un fils dont elle aurait voulu faire un homme digne de ce titre; que dirions-nous d'une fille?

En morale, Voltaire n'a jamais visé haut : il se contente d'écarter les vices dégradants et qui rendent un sujet insociable; il fait bon accueil à ceux que le monde tolère ou goûte. Les passions lui paraissent données à l'homme pour inspirer sa conduite : il se garderait donc bien de leur résister. Quant au bien absolu, qu'il faut préférer à tout, ce n'est pour lui qu'une idée chimérique, une invention de métaphysiciens, dont il ne fait pas plus de cas que de la métaphysique en général. Ses sens ne lui en parlent jamais.

Il apprécie de la même façon les œuvres de l'esprit. Il ne parle du beau absolu que pour s'en moquer comme d'une rêverie platonicienne. Pour ses propres œuvres, il se contenterait bien

du succès du moment, qui est l'objet de tous ses calculs, s'il ne craignait d'assister le lendemain à un revirement de l'opinion publique, dont la terreur l'oblige à retravailler ses ouvrages : il corrige, polit, ôte, ajoute, afin de prévenir la malice du lecteur, qu'il connaît mieux que personne, ayant toute sa vie exercé la critique de chicane sur les œuvres des autres. N'était cette crainte salutaire, il se contenterait de surprendre et d'enlever chaque fois les applaudissements par quelque audace nouvelle, par des combinaisons prestigieuses, par une rapidité de mouvement étourdissante. Il n'a pas cette sorte de désintéressement qui fait le grand artiste ou le grand poète, ainsi que l'homme vraiment vertueux, qui consiste à rechercher la perfection pour elle-même.

C'est ainsi que Voltaire a ravi, étonné son siècle, peu enclin aux méditations profondes; c'est ainsi qu'il charme encore les esprits qui s'abandonnent docilement à son audace, à son assurance, à sa vivacité irrésistible. Mais quand on vit longtemps avec lui, qu'on le discute, qu'on le mesure en le comparant avec les véritables grands hommes dans les lettres et dans les arts, on finit par se détacher d'un génie qui n'excelle qu'en malice, mais à qui manquent la conscience, la gravité et l'élévation. On peut revenir à lui de temps en temps pour se divertir, mais non pas pour s'instruire et pour savourer la moelle des chefs-d'œuvre, encore moins pour élever son âme : il la rabaisserait plutôt et la stériliserait par la sécheresse de sa raison tranchante et par son inépuisable moquerie.

Il n'y a d'irréprochable en lui que la pureté du style. Encore ne faudrait-il pas, comme lui, vouloir réduire toute la langue à l'usage qu'il en fait : on en ferait bientôt une langue morte. En fait de doctrine poétique, comme en fait de vocabulaire et de grammaire, Voltaire est l'intolérance même. Il a fondé, sur ces deux points, une orthodoxie nouvelle. Pour rétablir, contre son école, la liberté légitime des écrivains, il a fallu faire une révolution littéraire, celle du romantisme ; celle-ci a définitivement emporté l'autorité usurpée de Voltaire, en replaçant le génie des écrivains en face de la nature, qui se moque de certain dogmatisme, et de cette discipline sous laquelle Voltaire faillit éteindre la poésie française. On s'est habitué enfin à juger Voltaire aussi librement qu'il a jugé tout le monde, et l'on a secoué la tyrannie de son goût.

BIBLIOGRAPHIE

Les meilleures éditions des œuvres de Voltaire sont celle de Beuchot (Paris, 1828 et suiv., 70 vol. in-8) et celle de Moland (Paris, 1877-1883, 52 vol. in-8).

L'ouvrage de **Bengesco**, *Bibliographie des œuvres de Voltaire*, Paris, 1882-1890, 4 vol. in-8, est à consulter avant tout autre. Parmi d'innombrables écrits dont Voltaire a été l'objet, nous signalerons seulement les plus importants :

Condorcet, *Vie de Voltaire*, Genève, 1787, in-8. — **Villemain**, *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, et **D. Nisard**, *Histoire de la littérature française*, t. IV. — **Ch. Nisard**, *Les ennemis de Voltaire*, Paris, 1853. — **Maynard**, *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1867, 2 vol. in-8. — **Sainte-Beuve**, *Causeries du Lundi*, t. II et XIII. — **G. Desnoireterres**, *Voltaire et la société française au XVIIIe siècle*, 2e éd., Paris, 1871-1876, 8 vol. in-12. — **John Morley**, *Voltaire*, Londres, 1874, in-8. — **J.-F. Strauss**, *Voltaire*, trad. de l'allemand, Paris, 1876, in-8. — **G. Maugras**, *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1886, in-8. — **Vernier**, *Voltaire grammairien*, Paris, 1889, in-8. — **Brunetière**, *Études critiques* (t. I, III, IV) et *Manuel de l'histoire de la littérature française*, pp. 294, 316 et 345. — **E. Faguet**, *Voltaire*, dans *Le XVIIIe siècle*. *Id.* dans la *Collect. des classiq. populaires*. — **E. Campardon**, *Documents inédits sur Voltaire*, Paris, 1893, in-4. — **H. Lion**, *Les Tragédies de Voltaire*, Paris, 1896, in-8. — **Edme Champion**, *Voltaire, études critiques*, Paris, 1897.

CHAPITRE IV

MONTESQUIEU [1]

I. — Vie de Montesquieu.

La jeunesse de Montesquieu. — Montesquieu écrit ces mots (dans les *Pensées diverses*) : « Quoique mon nom ne soit ni bon ni mauvais, n'ayant guère que deux cent cinquante ans de noblesse prouvée, cependant j'y suis attaché; et je serais homme à faire des substitutions. » Il en fit une, en effet, en faveur de son fils aîné. Le nom était « assez bon », il en parlait trop modestement. Jean de Secondat, maître d'hôtel du roi de Navarre, acquit en 1561 la terre de Montesquieu; son fils, Jacob, fut fait baron par Henri IV; son petit-fils, Jean-Gaston, président à mortier au parlement de Bordeaux, est le grand-père de Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu, né à La Brède, près Bordeaux, le 18 janvier 1689. Ces petits faits sont à recueillir; ils expliquent comment Montesquieu, malgré la hardiesse de quelques-unes de ses opinions, fut toujours très loin de vouloir faire table rase des institutions existantes, et ne crut pas que ce soit un bonheur pour une société, non plus que pour un homme, d'être sans passé, sans traditions, sans racines.

Il fut élevé à Juilly, chez les Oratoriens. Son père était d'épée :

1. Par M. Petit de Julleville, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

il préféra la robe; fut conseiller au Parlement de Bordeaux le 24 février 1714; président à mortier le 20 juillet 1716, à vingt-sept ans. Magistrat médiocre, de son propre aveu, il n'entendait rien à la procédure, et « ce qui l'en dégoûtait le plus, c'est qu'il voyait à des bêtes le même talent qui le fuyait ». (*Pensées diverses.*) Il s'appliqua, sans succès, patienta douze ans, et finit par vendre sa charge (en 1726).

Une curiosité d'esprit très vive l'avait porté d'abord vers des études bien différentes : nous possédons six discours prononcés par Montesquieu dans l'Académie de Bordeaux sur des matières scientifiques (de 1717 à 1721). En 1719, il méditait d'écrire une histoire physique de la terre ancienne et moderne, et faisait appel aux savants du monde entier pour se faire envoyer des observations. Deux ans plus tard, le prodigieux succès des *Lettres persanes*, qu'il avait faites en se jouant, le détourna d'une voie où il allait s'égarer peut-être. Car Montesquieu avait bien assez d'esprit pour faire un physicien passable, mais avait-il bien le genre d'esprit qui fait un grand physicien? On en peut douter.

Paris, l'Académie. — L'accueil fait aux *Lettres persanes* ouvrit Paris à Montesquieu; jamais une société ne se trouva si ravie d'être jouée, ou plutôt fustigée. Il est vrai que le président à mortier n'avouait pas, ne pouvait avouer ces lettres irrévérencieuses; mais il ne les désavouait pas non plus, et souriait aux compliments, sans dire oui ni non; plus normand cette fois que gascon. De même il n'avoua ni ne désavoua jamais le *Temple de Gnide*, publié en 1725, pour l'amusement de cette société frivole et libertine; et surtout de la petite cour voluptueuse où régnait la sœur du duc de Bourbon, premier ministre, mademoiselle de Clermont. Jusqu'à quel point Montesquieu prit-il au sérieux ce petit roman sensuel et fade? J'ai peine à dire qu'il en était fort content. Ce n'est pas seulement par façon de raillerie qu'il écrivait dans la *préface* (jointe à l'édition de 1742) : « Je prie les savants de laisser les jeunes gens juger d'un livre qui a certainement été fait pour eux... Il n'y a que les têtes bien frisées et bien poudrées qui connaissent tout le mérite du *Temple de Gnide.* »

En écrivant les *Lettres persanes*, Montesquieu ne songeait pas

encore à l'Académie; car il s'y moquait très haut « du corps à quarante têtes, qui jasent sans cesse et débitent des panégyriques ». L'Académie se vengea en le faisant académicien. Le cardinal Fleury s'y opposait, inquiet des audaces qu'on lui fit lire dans les *Lettres persanes*. Montesquieu vit le cardinal, et réussit à faire lever le *veto* mis sur son nom. Voltaire prétend qu'il avait fait imprimer en quelques jours une édition expurgée des *Lettres*; qu'il la présenta au ministre, et se justifia par ce stratagème. L'anecdote est invraisemblable; elle suppose Fleury plus naïf et Montesquieu plus astucieux qu'ils n'étaient. Cette fameuse édition expurgée ne s'est jamais retrouvée. La vérité doit être plus simple : aucune édition n'étant signée, Montesquieu, sans désavouer l'ouvrage, dut désavouer les imprimeurs étrangers et, sans entrer dans les détails, mettre en gros sur leur compte tout ce qui avait pu déplaire au cardinal. Celui-ci, qui ne demandait peut-être qu'à se laisser désarmer, feignit d'entrer dans ces explications plus ou moins confuses, se fit promettre par Montesquieu plus de réserve pour l'avenir, lui enjoignit de ne jamais signer le livre suspect, et le 20 décembre 1727 Montesquieu fut de l'Académie française. Les *Registres* récemment publiés nous ont permis de constater qu'il ne fut jamais très assidu aux séances.

Les voyages. — Fêté, admiré partout, le nouvel académicien ne s'endormit pas dans ces faciles succès. Mais résolu à consacrer sa vie au grand ouvrage dont le plan s'agitait déjà confusément dans son esprit, Montesquieu comprit que pour écrire sur les lois le livre, non d'un juriste, mais d'un politique et d'un historien, il fallait d'abord avoir vu les hommes et comparé les sociétés. Il quitta la France au printemps de 1728 [1], et voyagea trois années durant.

Il se rendit à Vienne, y vit le prince Eugène, vieilli, se reposant dans son immense renommée. « Ce grand homme lui fit passer des moments délicieux [2]. » Il visita la Hongrie, où subsistaient encore beaucoup de restes de ce régime féodal qu'il devait étudier plus tard avec tant de profondeur. De là il gagna Venise,

1. Le 5 avril, avec lord Waldegrave, ambassadeur de George II auprès de l'Empereur.
2. Lettre à Guasco, 7 octobre 1752.

où Law vivait obscurément. Montesquieu lui demanda pourquoi il n'avait pas acheté, comme on eût essayé de faire en Angleterre, les parlements qui faisaient opposition au fameux *système*. « Ils sont, répondit Law, moins ardents, moins dangereux que mes compatriotes, mais beaucoup plus incorruptibles. » Cette réponse dut frapper Montesquieu; il s'en souvenait peut-être quand, à la surprise générale, il défendit contre tant d'attaques l'organisation judiciaire de la France, et soutint que la vénalité des charges est favorable à l'incorruptibilité des juges. Ne le pressez pas : il la soutiendrait jusque dans l'Église. Il reproche à Innocent XII de l'avoir retranchée pour donner les places « aux plus dignes ». De la sorte on n'a plus pourvu que des cuistres. Jadis on achetait très cher, parmi les grandes familles d'Italie, les charges vénales qui menaient au cardinalat « et, comme c'était un gros argent, on n'avait garde de le mettre sur la tête d'un jeune homme qui ne promît pas beaucoup ». Je ne juge pas ces singulières idées. Mais il était nécessaire de les rapporter ici [1].

Il vit ausi le fameux comte de Bonneval, très noble aventurier qui, après avoir combattu vingt ans contre l'Autriche au service de la France, avait passé vingt autres années au service de l'Autriche, en combattant contre la France et les Turcs : l'année suivante (1729), il devait s'enfuir en Turquie, où il se fit musulman, et mourut, pacha à deux queues, sous le nom d'Achmet-Pacha [2].

Après Venise, Montesquieu vit Milan [3], Turin; il séjourna longtemps à Florence, charmé des arts parce qu'il était très intelligent, sans être d'ailleurs, à vrai dire, en aucune façon, artiste; charmé aussi, très sincèrement, de la simplicité des mœurs; plus longtemps à Rome, où le cardinal de Polignac, ambassadeur de France, lui ouvrit sa maison. Partout il noua

1. Voir t. I, *Des Voyages*.

2. Montesquieu paraît n'avoir connu lord Chesterfield que l'année suivante, en Hollande. On a lu partout que Chesterfield en lui faisant peur des inquisiteurs d'État, avait poussé Montesquieu à détruire ses notes sur Venise. L'anecdote paraît controuvée, et les *Notes* sur Venise ne furent pas détruites; elles ont même été récemment publiées.

3. Il était en septembre à Milan, en octobre à Turin, il passa décembre et janvier (1729) à Florence; février, mars à Rome; avril à Naples; il revint à Rome; en juillet il se rendit en Allemagne. Le 31 octobre, il passa de Hollande en Angleterre dans le yacht de ord Chesterfield.

des amitiés qui lui furent fidèles, comme l'atteste sa correspondance. Il vit Naples; puis revint sur ses pas, traversa l'Italie du nord et le Tyrol; médiocrement sensible aux grandes beautés naturelles, il cherchait les hommes plus que les glaciers. Il suivit les bords du Rhin, visita les Pays-Bas, enfin gagna l'Angleterre, où il devait séjourner deux ans, sans presque quitter Londres, captivé par ce spectacle, nouveau pour lui, de la vie politique d'un pays libre. Ce fut lord Chesterfield qui l'amena dans son yacht d'Amsterdam à Londres.

Au premier aspect, il ressentit plutôt de la stupeur que de l'admiration. Il ne pouvait se figurer qu'un régime attaqué si violemment pût résister; qu'une autorité qu'on discute sans cesse pût être obéie longtemps. « Les choses ne peuvent pas rester comme cela », écrit-il. Et il attend la république en Angleterre: il s'inquiète même de ce voisinage pour la France monarchique. Ce jour-là, il fut médiocre prophète. A d'autres heures, il observe plus froidement, il comprend, il se rassure, il admire. Il écrit : « L'Angleterre est à présent le plus libre pays qui soit au monde, je n'en excepte aucune république; parce que le prince n'a le pouvoir de faire aucun tort imaginable à qui que ce soit. Quand un homme en Angleterre aurait autant d'ennemis qu'il a de cheveux sur la tête, il ne lui en arriverait rien; *c'est beaucoup.* » A la fin, il a tout vu, tout percé; il sait le fort et le faible du système : « Un ministre ne songe qu'à triompher de son adversaire dans la chambre basse, et pourvu qu'il en vienne à bout, il vendrait l'Angleterre et toutes les puissances du monde. »

Montesquieu avait écrit le journal très complet des observations recueillies par lui durant ses voyages [1]. Il voulait le publier quand la mort le surprit. On mit au jour (en 1818) quelques notes éparses qu'il avait écrites pendant son séjour en Angleterre. Récemment le baron Albert de Montesquieu a publié le reste des notes de voyage de son illustre ancêtre. La publication n'a pas déçu les espérances des admirateurs de Montesquieu : cette partie de son œuvre méritait assurément de voir le jour. Toutefois elle n'ajoute rien à la gloire de l'écrivain, et, déci-

1. Lettre à Guasco, 15 décembre 1754.

dément, les *Notes* ne valent pas l'*Esprit des Lois*, quoique Sainte-Beuve se déclarât prêt à sacrifier l'*Esprit des Lois*, s'il le fallait, pour acquérir les *Notes*. « Je l'avouerai, dit-il, en toute humilité, dussé-je faire tort à mon sentiment de l'idéal. Si l'on pouvait avoir dans toute sa suite ce journal de voyage de Montesquieu, ces *Notes* toutes simples, toutes naturelles, dans leur jet sincère et primitif, je les aimerais mieux lire que l'*Esprit des Lois* lui-même, *et je les croirais plus utiles*. » Il y a là un peu de paradoxe et d'exagération ; et j'ajouterai : gardons-nous de cette tendance aujourd'hui si répandue, qui nous porte à préférer dans l'œuvre des grands écrivains ce qu'eux-mêmes ont le moins estimé.

Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait dans ce *journal*, très inégal et décousu, parmi un peu de fatras et bien des choses qui n'avaient d'intérêt que pour celui qui les avait notées, afin de fixer ses souvenirs, nombre de remarques fines et souvent des vues très profondes. Ayant beaucoup regardé, beaucoup écouté, beaucoup interrogé, durant ces trois ans qu'il passa dans la fréquentation assidue de tant d'hommes considérables, il revint bien informé des choses d'Europe, et tout à fait dégagé de plus d'un préjugé provincial ou national. A cette époque, il semblait qu'il fût assez bien préparé pour servir le pays utilement dans la politique ou la diplomatie ; il y songea, puis, par dédain, négligence ou timidité, il y renonça, sans avoir rien demandé. Il le regretta ; plus tard il écrivait[1] : « Je me repentirai toujours de n'avoir pas sollicité après le retour de mes voyages quelque place dans les affaires étrangères. Il est sûr que pensant comme je pensais, j'aurais croisé les projets de ce fou de Belle-Isle, et j'aurais rendu par là le plus grand service qu'un citoyen pût rendre à sa patrie. » En effet à une époque où toute la France se jetait dans les bras, ou même aux genoux de Frédéric, Montesquieu presque seul inclinait vers l'alliance autrichienne. Prévoyait-il l'avenir? Nous verrons que cela lui est arrivé quelquefois. A la même date, il écrivait ironiquement du roi de Sardaigne[2] : « Encore un coup de collier ; nous le rendrons maître de l'Italie, et il sera notre égal. » Le *coup de collier* a été donné.

1. *Pensées manuscrites*, citées dans *Voyages*, p. XXXVII.
2. *Voyages*, p. XXXVII.

Montesquieu à La Brède et à Paris. — Revenu d'Angleterre, en 1731, Montesquieu passa trois années de suite au château de La Brède; le fruit de cette studieuse retraite fut le livre des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734). Il aimait La Brède, sa maison natale; il écrivait à un ami[1] : « Je me fais une fête de vous mener à ma campagne, où vous trouverez un château, gothique à la vérité, mais orné de dehors charmants dont j'ai pris l'idée en Angleterre. » Il aimait sincèrement la vie champêtre, et il la mena le plus longtemps qu'il put; il l'aimait, non comme un poète ou comme un artiste; mais en bon propriétaire foncier, en vrai seigneur de village. Il améliora ses domaines; défricha des landes, sema des prairies; planta des vignes, et, grâce à la renommée de ses livres, vendit à bon prix son vin aux Anglais. Félicitons-nous que La Brède ait tant plu à son maître, car c'est là que Montesquieu travailla. S'il eût vécu à Paris, il eût dispersé sa vie dans la conversation des gens du monde, et dans quelques ouvrages légers; il n'avait que trop de penchant à ce genre d'écrits, et n'était pas de ceux qui travaillent sérieusement au milieu des gens frivoles. Car il aimait Paris et les salons mondains, tout en chérissant La Brède. Il disait à Maupertuis : « Mon âme se prend à tout. Je me trouvais heureux dans mes terres, où je ne voyais que des arbres, et je me trouve heureux à Paris, au milieu de ce nombre d'hommes qui égalent les sables de la mer : je ne demande autre chose à la terre que de continuer de tourner sur son centre. » Il vint à Paris dix fois de 1731, date de son retour, à 1755, date où il mourut; il y séjourna souvent plusieurs mois de suite, mais ne parut jamais songer à s'y établir définitivement.

Il fut un jour présenté au roi, mais hanta peu la cour et les courtisans; on y fit peu de cas de ses talents; il rendit dédains pour dédains, résigné (non sans un peu d'amertume cachée) à philosopher toute sa vie sur la politique, sans jamais toucher aux affaires. Il vit surtout à Paris les gens de lettres et les gens de naissance attachés aux gens de lettres. Il aimait la conversation, mais il n'aimait pas la peine. Il a écrit quelques *pensées* qui le font bien voir au milieu du monde :

1. A Guasco, 1er août 1744.

« J'aime les maisons où je puis me tirer d'affaire avec mon esprit de tous les jours... Je n'ai pas été fâché de passer pour distrait : cela m'a fait hasarder bien des négligences qui m'auraient embarrassé. » Il écoutait beaucoup : Mme de Chaulnes disait de lui « qu'il venait faire son livre dans la société;... il ne parlait qu'aux étrangers dont il croyait tirer quelque chose ». Il écoutait pour s'instruire; il écoutait aussi pour s'amuser : car « il n'y a rien de si amusant qu'un homme ridicule ».

D'Argenson fait un joli portrait de Montesquieu à Paris : « M. de Montesquieu ne se tourmente pour personne. Il n'a point pour lui-même d'ambition. Il lit, il voyage, il amasse des connaissances; il écrit enfin, et le tout uniquement pour son plaisir. Comme il a infiniment d'esprit, il fait un usage charmant de ce qu'il sait; mais il met plus d'esprit dans ses livres que dans sa conversation, parce qu'il ne cherche pas à briller et ne s'en donne pas la peine. Il a conservé l'accent gascon qu'il tient de son pays, et trouve en quelque façon au-dessous de lui de s'en corriger. »

Tel nous le voyons chez Mme de Tencin (que la vieillesse avait faite respectable), chez Mme Geoffrin, qui hérita du salon de Mme de Tencin; chez Mme du Deffand, où il connut Hénault et d'Alembert. Tous les gens de lettres en renom furent ses amis, hors un seul, Voltaire, qui haïssait Montesquieu, et que Montesquieu n'aimait guère. Voltaire enviait à Montesquieu une certaine considération que lui-même ne put jamais acquérir qu'à la fin de sa longue vie, à la faveur des cheveux blancs. Montesquieu admirait chez Voltaire l'éclat prestigieux du talent; mais il ne prenait pas sa science au sérieux; il disait : « Voltaire n'écrira jamais une bonne histoire. Il est comme les moines qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour son couvent. »

Quoi qu'en ait dit Mme de Chaulnes, Montesquieu ne fit pas ses livres dans les salons de Paris; il les fit à La Brède, par une réflexion solitaire, nourrie de studieuses lectures. L'amitié de Mme de Tencin, de Mme Geoffrin, de Mme du Deffand servit, tout juste, à divertir son esprit, et peut-être à le rafraîchir après la fatigue d'un labeur trop prolongé. Mais aucun de ses contem-

porains n'a eu d'influence sur ses idées. Montesquieu est le seul auteur de ses ouvrages.

Paris le délassa, l'amusa; mais c'est à La Brède qu'il vécut vraiment. C'est là qu'il pensa et qu'il travailla, non pas sans effort, mais toujours dans un heureux état d'équilibre. Il écrit dans ses *pensées* : « Je m'éveille le matin avec une joie secrète de voir la lumière... et tout le reste du jour je suis content. Je passe la nuit sans m'éveiller; et le soir quand je vais au lit, une espèce d'engourdissement m'empêche de faire des réflexions. »

Publication de « l'Esprit des Lois ». — L'*Esprit des Lois* parut en 1748. La première idée de ce livre avait dû naître pendant le voyage d'Angleterre, vers 1729. Montesquieu écrivait à M. de Solar, le 7 mars 1749 : « Il est vrai que le sujet est beau et grand... je puis dire que j'y ai travaillé toute ma vie... Il y vingt ans que je découvris mes principes; ils sont très simples. » Pendant ces vingt années ce livre l'occupa seul. Que sont en effet les *Considérations*, sinon un fragment, développé à part, de l'*Esprit des Lois*, conçu selon la même méthode, écrit dans le même style; et que Montesquieu, sans doute, aurait fondu dans son grand ouvrage, si cet essai, offert d'abord au public, n'avait excité bientôt une admiration qui fit souhaiter à tous que le livre vécût sous son titre propre, et conservât une gloire distincte?

On a peine à croire que les premiers confidents à qui Montesquieu communiqua son manuscrit aient jugé l'*Esprit des Lois* bien au-dessous de ce qu'ils attendaient. D'Argenson se plaint d'y trouver « plus de chapitres agréables à lire, plus d'idées ingénieuses et séduisantes que de véritables et utiles instructions sur la façon dont on devrait rédiger les lois ». Comme si Montesquieu était homme à mettre en pages des rêveries et des utopies sur la Loi idéale! Mais le jeune Helvétius (il avait trente-deux ans) se montra beaucoup plus sévère. Celui-là croyait le monde si malade, qu'on ne pouvait, selon lui, le guérir qu'en jetant à bas l'édifice social tout entier. Oubliant qu'il était fermier général, c'est-à-dire un abus vivant, il appelait le fer et le feu de « la conquête » à raser tous les abus. Montesquieu n'était pas son homme; il le lui écrivit à lui-même, et l'écrivit à Saurin, leur ami commun; il disait à l'un : « De ce fatras de

lois barbares, quel profit pensez-vous tirer pour l'instruction et le bonheur des hommes? » Il disait à Saurin : « Que diable veut-il nous apprendre par son traité des fiefs? Est-ce une matière que devrait chercher à débrouiller un esprit sage et raisonnable? »

Heureusement Montesquieu n'en crut pas ce jeune et intempérant philosophe. L'*Esprit des Lois*, imprimé à Genève, par les soins du pasteur Vernet, parut en 1748, en deux volumes in-4° formant trente et un livres. Le succès en fut merveilleux; vingt mois après, Montesquieu écrivait au marquis de Stainville que l'*Esprit des Lois* comptait déjà vingt-deux éditions, et qu'il était traduit dans toutes les langues. Heureux de ce succès, il était fier surtout de n'avoir eu ni maître ni modèles : *Prolem sine matre creatam* [1], lisait-on en épigraphe à la première page du livre : enfant né sans mère. Mais si les admirateurs étaient de beaucoup les plus nombreux, les adversaires, toutefois, n'avaient pas désarmé, ni les critiques; Montesquieu en rencontrait quelques-uns, même parmi ses amis. Le mot de Mme du Deffand est célèbre : « C'est de l'esprit sur les lois »; la boutade est jolie, et porte assez bien sur certain défaut dont Montesquieu ne put jamais se guérir entièrement; je veux dire le désir de plaire par un ton sémillant, pris quelquefois hors de propos. Au reste nous pensons, avec La Harpe, que Mme du Deffand, toute femme d'esprit qu'elle fût, était parfaitement incapable de lire l'*Esprit des Lois* posément et de le juger avec compétence. Une attaque plus dangereuse parut dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, feuille janséniste qui, quoique publiée d'une façon clandestine, jouissait d'une assez grande notoriété. Montesquieu pouvait craindre que, dénoncé ainsi par la secte persécutée, il ne devînt suspect au pouvoir, qui, en le désavouant, voudrait affirmer son orthodoxie. Il écrivit, en réponse à l'auteur anonyme (l'abbé Fontaine de La Roche), la *Défense de l'Esprit des Lois* [2], un chef-d'œuvre de polémique; la troisième partie (*Réflexions sur la manière dont on l'a critiqué*) renferme des pages qui sont

1. On a voulu donner plusieurs interprétations bizarres de cette épigraphe; celle-ci, la plus simple, doit être la seule vraie.
2. A Genève, chez Barillot et fils, 1750, in-12.

parmi les plus belles qu'il ait écrites; en un sens, il n'a rien écrit de plus beau. Ailleurs il a l'esprit, la clarté, la justesse, le trait, l'imagination; rarement l'émotion. Plaidant pour sa propre cause, défendant l'œuvre de toute sa vie, il est ému, cette fois; vivement, profondément ému; et il devient très éloquent, en même temps qu'il est très habile.

L'*Esprit des Lois* avait été dénoncé à Rome. Montesquieu voulut désarmer l'Index par son adroite franchise : il écrivit aussitôt (le 2 juin 1750) au Cardinal Passionéi, demandant avec instances de n'être pas condamné sans avoir été entendu; affirmant qu'il ne devait pas être hétérodoxe, puisqu'il ne voulait pas l'être. Les concessions, les précautions sont d'accord avec tout son caractère; il croyait qu'entre honnêtes gens on doit d'abord s'expliquer, que peut-être il y aura moyen de s'entendre. Qu'un tel Montesquieu ressemble peu à celui qu'ébauche Michelet, avec de grosses couleurs : à ce Montesquieu « qui fait, en riant, voler, briller le glaive... Jamais main plus légère. L'Orient lui apprit à jouer du damas. En badinant, il décapite un monde... il accomplit la radicale exécution, l'extermination du passé [1]. »

La Sorbonne aussi, saisie de l'examen du livre, parut le vouloir condamner, et enfin ne condamna rien. L'Assemblée du clergé, à qui Languet de Gergy, archevêque de Sens et confrère de Montesquieu à l'Académie française, avait dénoncé l'*Esprit des Lois*, écarta la dénonciation. Les financiers, maltraités dans le livre, essayèrent de le réfuter. Claude Dupin, fermier général, gendre de Samuel Bernard (et bisaïeul de George Sand), écrivit deux gros volumes, avec la collaboration de sa femme, pour montrer que Montesquieu n'entendait rien au commerce et à la finance. L'ouvrage, tiré pour quelques amis à un nombre infime d'exemplaires, passa presque inaperçu.

Les dernières années de Montesquieu furent aussi heureuses que toute sa vie l'avait été. Les attaques dirigées contre son livre ne troublaient pas longtemps sa sérénité. Sa renommée était immense; il en jouissait, sans vertige; il recevait de toute

1. L'*Esprit des Lois* fut définitivement censuré le 2 mars 1752; mais la censure ne reçut aucune publicité, et demeura comme non avenue. Le pape Benoît XIV était nettement favorable à l'auteur.

l'Europe les témoignages les plus honorables de l'estime qu'on faisait en tous lieux de sa personne et de ses livres. Son temps se partageait assez également entre Paris et La Brède; il se plaisait à l'un comme à l'autre; il goûtait à Paris le plaisir de la gloire et le commerce de ses amis; à La Brède, il jouissait de son jardin, de ses bois, de ses vignes et se trouvait heureux partout. Sa vue avait beaucoup baissé; le travail lui devenait difficile; mais sa santé était restée bonne. Elle le trahit brusquement, pendant un séjour à Paris, au mois de janvier 1755. Il fut saisi d'une fièvre maligne, qui tout d'abord ne laissa pas d'espoir. Sa famille était loin; mais ses amis accoururent : la duchesse d'Aiguillon, Mme Dupré de Saint-Maur, le chevalier de Jaucourt; ils ne le quittèrent plus. Il mourut le treizième jour de sa maladie, le 10 février 1755; il venait d'achever sa soixante-sixième année.

Ne lui reprochons pas d'avoir été heureux, et d'en avoir convenu : il écrit (dans les *Pensés diverses*) : « L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. » C'est que ses chagrins furent légers; c'est que la vie lui fut clémente. Mais les chagrins des autres ne pouvaient-ils suffire à troubler cette quiétude? Il dit de lui-même : « Je n'ai jamais vu couler de larmes sans être attendri. » Et les témoignages abondent qui confirment qu'il était, en effet, serviable, obligeant et même charitable. Mais cet homme qui aimait à faire du bien, discrètement, ne pouvait souffrir qu'on lui témoignât de la reconnaissance avec un peu trop d'effusion. Ces traits qui, pour ainsi dire, s'entre-croisent et se contredisent, lui composent une physionomie à part : vive, originale, attrayante, quoique difficile à pénétrer.

II. — *Les Lettres persanes.*

Le roman. La satire. — On ne raconte pas les *Lettres persanes*; mais on peut distinguer les éléments très divers dont le livre est composé. Il renferme à la fois un roman persan, ou prétendu tel; une satire des mœurs françaises sous la Régence

et force digressions très graves sur toutes sortes de questions politiques et religieuses. La partie romanesque a beaucoup vieilli; les soupçons, les craintes, les tortures, la fureur d'Usbek jaloux et trompé laissent très froid le lecteur moderne. En 1721, ces « turqueries » parurent charmantes. « Rien n'a plu davantage dans les *Lettres persanes*, écrit Montesquieu (dans la *préface* de l'édition de 1754), que d'y trouver sans y penser une espèce de roman. » Il faut l'en croire; et d'ailleurs ce goût de son temps fut le sien : il aimait ce cadre voluptueux où il avait enfermé les portraits satiriques, et les réflexions profondes. Montesquieu a écrit le *Temple de Gnide*, et jusqu'à la fin s'est complu dans cette œuvre sensuelle et légèrement libertine. Par ce côté, il est bien de son temps, qu'il dépasse par tant d'autres.

La peinture satirique des mœurs françaises, ou plutôt parisiennes, entre 1712 et 1720, à la fin du règne de Louis XIV, et pendant la Régence, est ce qui nous semble aujourd'hui le plus vif et le plus amusant dans les *Lettres* : il n'est presque pas une seule de ces pages malicieuses qui ait perdu de sa saveur; toutefois ce n'est pas un portrait, c'est une satire, et souvent une caricature; mais toujours spirituelle, alerte, et pleine de verve; l'image est fort grossie, mais le trait reste fin. Mais que ces Persans sont sévères pour les Français! Louis XIV (à qui Montesquieu n'a jamais rendu justice) n'est pas le moins durement traité : « Il préfère un homme qui le déshabille ou qui lui donne la serviette lorsqu'il se met à table, à un autre qui lui prend des villes ou lui gagne des batailles ». Les trois états privilégiés : « l'Église, l'épée, la robe », se méprisent l'un l'autre à l'envi; mais tel « qu'on devrait mépriser parce qu'il est un sot » n'est en butte aux dédains des nobles « que parce qu'il est homme de robe ». Le grand seigneur « qui caresse ses chiens, d'une manière si offensante pour les hommes », a peut-être le prix de la morgue et de l'insolence. Mais l'Église et surtout les moines sont-ils plus ménagés? Le supérieur du « Grand Couvent » que Rica interroge sur sa bibliothèque lui répond gravement : « Monsieur, j'entends l'heure du réfectoire qui sonne; ceux qui, comme moi, sont à la tête d'une communauté, doivent être les premiers à tous les exercices ». Au reste l'ignorance est de mise partout; tel parlementaire a bien vendu ses livres pour acheter

sa charge. « Nous autres juges ne nous enflons point d'une vaine science. » La nation n'est plus attachée qu'à une seule prééminence ; elle veut « que les perruquiers français décident en législateurs sur la forme des perruques étrangères ». Elle cède aux étrangers tout le reste. Un étranger est venu (Law) qui a retourné la France « comme un fripier retourne un habit », mis « dessus ce qui était dessous » et l'écume à la surface. Aussi « le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs; c'est un séminaire de grands seigneurs ». Les laquais anoblis remplacent « les grands malheureux, les magistrats ruinés ».

Ainsi le fond est amer; mais le style a une grâce et une légèreté merveilleuse qui atténue cette amertume; si l'auteur enfonçait un peu plus le trait, la blessure deviendrait cruelle; il relève à temps la plume; on ne se sent qu'égratigné. La Bruyère en frappant moins fort, nous suggère plus souvent des réflexions douloureuses; Montesquieu, dans les *Lettres*, du moins dans la partie satirique des *Lettres*, content de nous amuser, nous fait rarement réfléchir; peut-être à dessein; le *conte* porterait trop loin, s'il y joignait encore la *morale*. Au reste il a visiblement étudié, imité La Bruyère ; et il lui doit beaucoup; c'est là qu'il a trouvé le modèle de cette phrase courte, sans être hachée, vive, agile, si propre à l'œuvre hardie qu'il voulait faire. Mais faut-il le louer, faut-il le blâmer de donner prise lui-même à quelques-uns des reproches qu'il adresse à ses contemporains? « Le badinage, dit-il, semble être parvenu à former le caractère général de la nation : on badine au conseil, on badine à la tête d'une armée, on badine avec un ambassadeur. » Mais lui-même, dans les *Lettres*, badine quelquefois hors de propos. Quand il félicite ironiquement Louis XIV à son déclin d'avoir encore vaincu l'Europe coalisée grâce à l'inépuisable vanité de ses sujets, dont il a tiré à lui tout l'argent, en leur vendant des titres en échange, Montesquieu, qui fait ainsi parler son Persan, au lendemain de Denain, oublie un peu trop que la France fut sauvée par d'autres ressources que la vanité des Français ; par la fermeté presque héroïque du vieux Roi, par les talents de Villars, par le courage de l'armée, par le dévouement de la nation [1].

1. Opposons Montesquieu à lui-même : il a écrit dans les *Considérations* : « Je ne sache rien de si magnanime que la résolution que prit un monarque qui a

Philosophie des Lettres persanes. — Il y a autre chose dans les *Lettres persanes* qu'un roman pseudo-oriental, peu décent et très ennuyeux; autre chose aussi qu'une satire mordante, excessive, mais spirituelle, des mœurs du temps. Il y a dans les *Lettres* des pages d'histoire et de philosophie, de politique et d'économie sociale, pensées très profondément, écrites avec gravité, quelquefois avec éloquence, sur des matières en grande partie neuves à la date où parut l'ouvrage. L'*Esprit des Lois*, les *Considérations* sont en germe dans les *Lettres*. Rica et Usbek ont signé ces pages comme les autres; mais ici l'anachronisme s'accuse encore plus vivement que dans les portraits satiriques. Partout c'est bien Montesquieu qui parle à nous directement. Le voile est si léger, qu'il se déchire : « J'ai parlé à des *mollaks*, dit un des Persans (lisez des *prêtres*), qui me désespèrent avec leurs passages de l'Alcoran (lisez de la *Bible*); car je ne leur parle pas comme vrai croyant (lisez comme *chrétien*), mais comme homme, comme citoyen, comme père de famille ». Jamais sentiment ne fut plus étranger à l'esprit de l'Islam que cette distinction toute moderne et tout *occidentale* de l'homme, du citoyen, du croyant. Au reste, sur les choses religieuses, Montesquieu reste léger dans les *Lettres*, même quand il veut parler sérieusement. L'âge, l'étude, la réflexion, lui inspireront un autre ton au sujet du christianisme. Sur ce point, le XXIVe livre de l'*Esprit des Lois* sera comme la réfutation des témérités des *Lettres*.

En revanche, il a parlé dignement, dans les *Lettres*, et presque majestueusement, de la société humaine, du respect qu'elle mérite, malgré ses défauts; de l'imprudence de ceux qui l'ébranlent, au lieu de l'améliorer. C'est dans les *Lettres* qu'on trouve ces lignes, qu'on chercherait plutôt dans l'*Esprit des Lois* :

« Il est quelquefois nécessaire de changer certaines lois. Mais le cas est rare : et lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que d'une main tremblante : on y doit observer tant de solennités et apporter tant de précautions, que le peuple en conclue naturellement que les lois sont bien saintes, puisqu'il faut tant de formalités pour les abroger. Quelles que soient les lois, il faut

régné de nos jours (Louis XIV) de s'ensevelir plutôt sous les débris du trône que d'accepter des propositions qu'un roi ne doit pas entendre. »

toujours les suivre; et les regarder comme la conscience publique, à laquelle celle des particuliers doit se conformer toujours. » Même solidité de prudence, même respect des faits et des choses existantes, même défiance d'une logique abstraite, dont les réalités n'ont point affaire, dans ces lignes, qui réfutaient Rousseau trente ans d'avance : « Je n'ai jamais ouï parler du droit public qu'on n'ait commencé par rechercher soigneusement quelle est l'origine des sociétés; ce qui me paraît ridicule. Si les hommes n'en formaient point, s'ils se quittaient et se fuyaient les uns les autres, il faudrait en demander la raison et chercher pourquoi ils se tiennent séparés; mais ils naissent tous liés les uns aux autres; un fils est né auprès de son père, et il s'y tient; voilà la société, et la cause de la société. » Ce n'est pas qu'il soit insensible aux abus réels, ni persuadé aveuglément que les remèdes sont toujours pires que les maux. Quarante ans avant Beccaria il réclame l'adoucissement des peines, en se fondant sur cette observation profonde que l'âme humaine n'est capable que d'un certain degré de crainte, et qu'elle peut attacher cette crainte à une peine légère aussi bien qu'à un châtiment terrible : « L'imagination se plie d'elle-même aux mœurs du pays où l'on est : huit jours de prison ou une légère amende frappent autant l'esprit d'un Européen que la perte d'un bras intimide un Asiatique[1]. » C'est que l'absolu n'existe pas dans les choses humaines. Le gouvernement le plus parfait n'est pas celui qui est le plus logiquement construit; c'est celui « qui va à son but à moins de frais; celui qui conduit les hommes de la manière qui convient le plus à leur penchant et à leur inclination ». Ainsi le gouvernement est fait pour les gouvernés; au lieu que d'autres veulent ajuster de force les gouvernés aux catégories d'un gouvernement idéal, bâti *à priori*.

Dans le détail, il y a plusieurs erreurs historiques ou économiques semées à travers les *Lettres*. Irrité par l'échec de Law, l'auteur médit un peu trop du crédit et de la colonisation. Il explique longuement, par des raisons peu solides, une prétendue dépopulation de la terre, qui est un fait controuvé. Ces erreurs

1. L'idée est déjà dans Thucydide, III, 45-46.

n'empêchent pas l'auteur de laisser deviner, dès 1721, son goût dominant, qui deviendra plus tard exclusif, pour l'histoire politique : en visitant la bibliothèque du couvent des Dervis, Rica se plaît à railler tour à tour les ouvrages qui sont étalés sous ses yeux; les écrits des théologiens, des ascètes et des casuistes; ceux des grammairiens, des glossateurs, des commentateurs; ceux des orateurs, des géomètres, des métaphysiciens et des physiciens; les livres de médecine, d'anatomie et de chimie; ceux de sciences occultes et d'astrologie judiciaire ; et les ouvrages des poètes que le XVIIIe siècle commence dès lors à rabaisser, comme s'il eût prévu que les grands poètes devaient lui manquer. Comme Montesquieu aimait le théâtre, il témoigne de quelque indulgence pour les poètes dramatiques ; mais il traite les lyriques d'*extravagants*. Le plus grand esprit a ses limites. Dans cette revue dédaigneuse, une seule œuvre est épargnée, celle des historiens qui ont traité des institutions et des lois : « Là ce sont ceux qui ont écrit de la décadence du formidable empire romain... Ce sont ici les historiens d'Angleterre où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition; le prince toujours chancelant sur un trône inébranlable; une nation impatiente, sage dans sa fureur même. » Ainsi s'ébauchaient, ou du moins s'annonçaient déjà, dans les *Lettres persanes*, les *Considérations* et plus d'une partie de l'*Esprit des Lois*, comme ce chapitre fameux sur la constitution d'Angleterre.

Le 4 octobre 1752, Montesquieu, âgé de soixante-trois ans, en pleine possession de sa gloire et de son génie, écrivait à l'abbé de Guasco : « Huart (c'est le nom de son éditeur) veut faire une nouvelle édition des *Lettres persanes*; mais il y a quelques *juvenilia* que je voudrais retrancher. » C'est encore honorer un grand écrivain que d'approuver les réserves qu'il fait lui-même sur ses propres ouvrages. Disons donc sans scrupule que Montesquieu jugeait bien de son coup d'essai; mais si le charme des *Lettres* nous semble légèrement diminué par ces *juvenilia*, où perce un peu d'impertinence et de présomption, quelles qualités brillantes pour compenser ce défaut ! Quel style neuf, étincelant; que d'esprit; que de bon sens même; et çà et là, que de sagesse!

III. — *Les Considérations.*

Ce petit livre, publié à Amsterdam [1] en 1734, n'eut pas d'abord un succès brillant. On n'y retrouvait rien des hardiesses qui avaient fait la renommée rapide des *Lettres*. Mais bientôt l'estime s'attacha aux *Considérations*; relues à loisir, elles semblèrent plus importantes et plus neuves qu'on n'avait cru d'abord ; à la fin le livre fut mis à son rang; il devint classique, et il l'est resté.

Le choix du sujet était habile ; voulant appliquer sa méthode à la fortune particulière d'un empire, Montesquieu ne pouvait mieux choisir qu'en prenant les Romains; de tous les peuples celui dont la puissance s'est formée et déformée le plus logiquement, celui qui se prête le mieux à nous faire croire ou nous laisser croire que les lois de l'histoire existent vraiment, et que nous pouvons espérer de les pénétrer.

Dans cette étude, il avait eu des prédécesseurs et des modèles. Chez les anciens, Polybe; chez les modernes, Machiavel, Saint-Evremond, Bossuet. Mais Machiavel cherche moins dans les faits du passé, les lois de l'histoire, qu'une leçon pratique, applicable au présent et à l'avenir. Montesquieu lui doit peut-être le germe de quelques observations profondes (sur l'indépendance laissée aux généraux romains, sur la souplesse de la constitution, sur l'habileté dont usaient les Romains à diviser leurs ennemis).

Saint-Evremond avait écrit en 1663 des *Réflexions sur les divers génies du peuple romain* ; opuscule incomplet, inégal ; sans proportions ; toutefois parmi beaucoup de fadaises, il s'y trouve quelques traits justes et forts, que Montesquieu a pu recueillir. Mais il doit surtout beaucoup à Bossuet, quoique le rapprochement de ces deux noms étonne d'abord : Bossuet ne rapporte-t-il pas tous les événements à une cause providentielle, tandis que Montesquieu, sans nier la Providence, déclare ignorer ses desseins, et s'efforce d'expliquer les faits, sans l'y

1. Du moins sous la rubrique *Amsterdam*. Réellement à Paris, chez Desbordes, in-12, 1734. Le titre est : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.*

faire intervenir. Mais on oublie que, dans la IIIe partie du *Discours sur l'histoire universelle*, Bossuet, laissant de côté les causes providentielles (jusqu'à ne pas prononcer le nom de Dieu dans cette partie du livre), y explique toute la succession des empires par les causes qu'il nomme *particulières*, et qui sont les causes purement humaines. Dans cette troisième partie se trouvent les deux chapitres sur Rome (le VIe et le VIIe). Montesquieu les a beaucoup étudiés, et certainement leur doit beaucoup.

Mais Bossuet n'a guère étudié que la grandeur de Rome; au lieu que Montesquieu développe au moins autant l'histoire de la décadence. Ni Montesquieu, ni Bossuet n'avaient douté de l'authenticité de l'histoire des premiers siècles de Rome, quoique Tite-Live lui-même avoue qu'elle est remplie de fables. Quatre ans après les *Considérations*, un modeste érudit français qui vivait en Hollande, Louis de Beaufort, allait faire paraître sa *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de Rome*; mais les doutes de Beaufort n'avaient pas même effleuré Montesquieu. L'érudition sans génie s'arrêtait à des scrupules que le génie impatient ne voulait pas même envisager, comme s'il eût craint de voir s'écrouler tout le bel édifice qu'il venait de construire sur une base ruineuse.

Montesquieu laisse à Bossuet l'honneur d'avoir tracé le plus beau portrait du Romain idéal, du Romain *en soi*, et presque abstrait : mais il démêle avec plus de soin les causes de l'étonnante fortune que fit à travers les siècles cet homme, ce soldat, ce citoyen; les causes politiques sont surtout discernées avec une perspicacité admirable; Bossuet avait vu plutôt les causes morales. Une seule lacune nous choque dans Montesquieu : il n'ose pas parler de la religion qui fut assurément l'un des grands ressorts de la conduite des Romains. Ce fâcheux « respect humain » est une concession aux préjugés du siècle. Dix-huit années auparavant, il avait lu devant l'Académie de Bordeaux (en 1716) une *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*, où il présentait la religion romaine comme une pure invention politique de la caste patricienne. Dès 1734, Montesquieu devait sentir l'insuffisance de cette explication; mais l'époque était si peu favorable à une intelligence moins super-

ticielle du vrai génie des forces religieuses, que Montesquieu n'osa ni retirer ni affirmer à nouveau les opinions émises dans la *Dissertation*; il s'abstint. C'est à peine s'il touche en passant à cette chose si importante, la religion romaine, dans les *Considérations*.

C'est peut-être une des causes pour lesquelles on peut regarder la seconde partie du livre comme supérieure à la première; au moins plus originale, et plus profondément étudiée. Bossuet, dont le principal objet n'était pas d'expliquer la décadence de Rome, mais sa grandeur, avait rapidement présenté la chute de l'immense empire comme le résultat suprême des divisions intérieures dont Rome offrit le spectacle dès les premiers temps de la République. Sur ce point, Montesquieu contredit nettement Bossuet; il distingue admirablement les luttes des partis, nécessaires dans un pays libre et même fécondes; des guerres civiles, toujours funestes, souvent mortelles, mais qui ne furent pas à Rome le résultat des luttes des partis. La guerre civile éclata quand l'élément militaire devint dominant; il domina par l'effet naturel des conquêtes poussées trop loin. Rome grandit par la conquête; et, par l'excès des conquêtes, Rome se perdit elle-même : voilà ce que Montesquieu a démêlé à merveille. « Les gens de guerre perdirent peu à peu l'esprit de citoyens; les généraux qui disposèrent des armées et des royaumes sentirent leur force et ne purent plus obéir. Les soldats commencèrent donc à ne reconnaître que leur général, à fonder sur lui toutes leurs espérances, et à voir de plus loin la ville. »

Montesquieu est le premier historien qui ait su, dans la multiplicité des faits, dégager les lois qui les dominent et expliquer, sinon avec certitude au moins avec une grande vraisemblance, l'enchaînement nécessaire des choses. Ces vues supérieures, d'où sortira l'*Esprit des Lois*, sont affirmées déjà dans les *Considérations* avec une autorité vraiment magistrale. Une page comme celle-ci peut s'appeler une profession de foi historique : « Ce n'est pas la fortune qui domine le monde : on peut le demander aux Romains, qui eurent une suite continuelle de prospérités quand ils gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers, lorsqu'ils se conduisirent sur un autre. Il y a des causes générales, soit morales,

soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent; tous les accidents sont soumis à ces causes; et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille : en un mot l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers. »

Le monde est peut-être bien jeune, et notre science bien courte, pour qu'il nous soit possible de discerner et d'affirmer les lois de l'histoire; mais s'il est un historien capable de convaincre notre esprit que tout ce que nous croyons savoir de ces lois n'est pas une pure illusion, Montesquieu est cet historien. Ne lui a-t-il pas été donné d'être quelquefois prophète? Il écrivait dans les *Considérations* : « L'empire des Turcs est à présent à peu près dans le même degré de faiblesse où était autrefois celui des Grecs (l'empire Byzantin); mais il subsistera longtemps; car si quelque prince que ce fût mettait cet empire en péril en poursuivant ses conquêtes, les trois puissances commerçantes de l'Europe connaissent trop leurs affaires pour n'en pas prendre la défense sur-le-champ ». Il jetait en passant ces lignes (1730) dans ses notes sur l'Angleterre : « Je ne sais pas ce qui arrivera de tant d'habitants que l'on envoie d'Europe et d'Afrique dans les Indes Occidentales; mais je crois que si quelque nation est abandonnée de ses colonies, cela commencera par la nation anglaise ».

IV. — L'Esprit des Lois.

Objet du livre. — L'idée du livre est parfaitement indiquée par le titre, qui est fort clair. Mme du Deffand n'a pas réussi à le compromettre par ce bon mot fameux : « de l'esprit sur les lois ». Et pourquoi non, d'ailleurs, si esprit signifie aussi des vues, des idées, des réflexions; et quelquefois même des saillies? Jamais Montesquieu ne prétendit à n'avoir pas d'esprit; il aurait perdu sa peine.

L'esprit des lois, c'est-à-dire leur sens caché, leur origine et

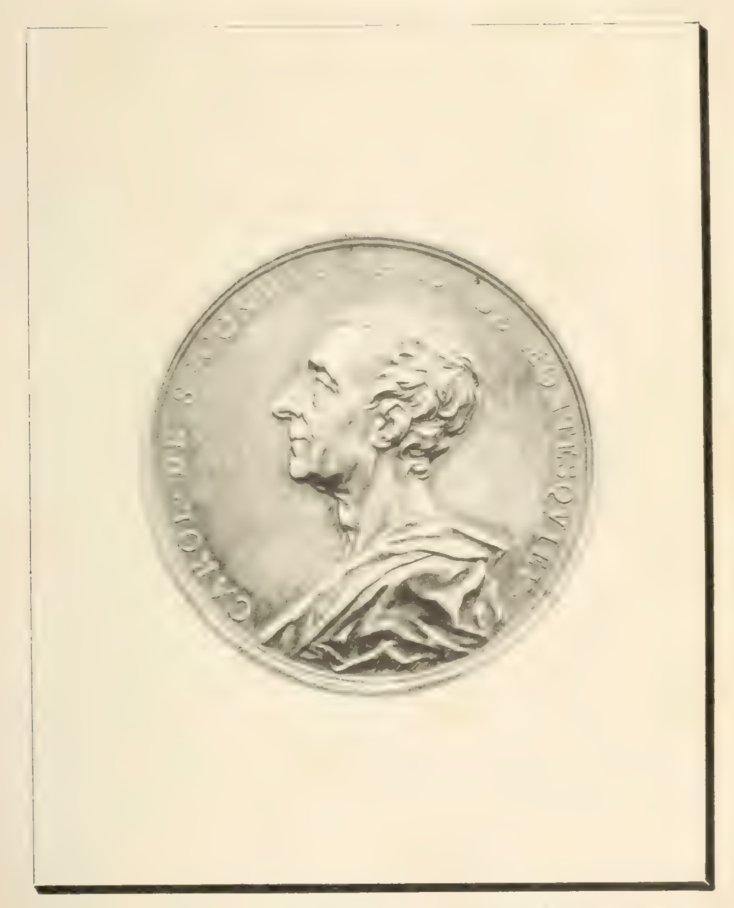
leur cause; leur portée, directe ou indirecte; leurs conséquences prochaines ou éloignées. Le caractère et la volonté du législateur font-ils seuls la loi? N'est-elle pas en rapport nécessaire avec les *conditions* du peuple qui la subit? Au delà de ce qu'elle édicte, n'a-t-elle pas souvent une efficacité imprévue, lointaine et presque indéfinie?

Mais écoutons l'auteur lui-même. La *préface* explique le livre : « J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que dans cette infinie diversité de lois et de mœurs ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies. J'ai posé les principes, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes; les histoires de toutes les nations n'en être que les suites; et chaque loi particulière liée avec une autre loi, ou dépendre d'une autre plus générale. Je n'ai pas tiré mes principes de mes préjugés, mais de la nature des choses. »

Ainsi Montesquieu chassait le hasard hors de l'histoire; il n'y substituait pas un aveugle déterminisme; il croyait que l'homme est libre, libre d'agir ainsi, ou autrement; mais non pas libre de faire que tels actes n'aient pas telles conséquences nécessaires. La volonté humaine peut choisir sa conduite, mais non les effets de la conduite choisie. Car il y a des lois de l'histoire.

Remarquez que la méthode reste vraie, même si le principe fondamental demeure douteux; les observations, les raisonnements et les inductions de Montesquieu ne sont pas moins bien établis, même s'il n'existe pas de « lois de l'histoire », ou plutôt, s'il ne nous est pas possible de connaître ces lois [1]. Elles peuvent nous être inaccessibles; mais il n'en est pas moins certain que Rome s'est élevée par telles vertus et s'est perdue par tels vices. Sans doute, le monde est trop jeune et notre expérience trop courte, pour que nous puissions reconnaître dans les faits humains des lois fixes comme celles du monde physique; mais, toutefois, nous pouvons observer, comparer, rapprocher les faits semblables; coordonner les conséquences analogues; enfin raisonner sur l'histoire avec mesure et vraisemblance. Montesquieu fait-il autre chose?

1. Y a-t-il des lois de l'histoire? Oui et non. Théoriquement les mêmes causes doivent produire les mêmes effets. Mais telle est la complication des causes que, dans l'incertitude où nous sommes de pouvoir les connaître toutes, nous ne sommes jamais sûrs de pouvoir prédire les effets.



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris.

MONTESQUIEU

D'APRÈS LA MÉDAILLE EXÉCUTÉE EN 1743 PAR DASSIER FILS

Bibl. Nat., Département des Médailles

On a dit : Est-ce bien neuf? et l'idée de réfléchir et de raisonner sur les lois est-elle assez originale pour justifier l'épigraphe audacieuse *prolem sine matre creatam*? Sans doute, avant Montesquieu, l'étude des législations comparées avait occupé plus d'un philosophe; et Montesquieu lui-même savait bien tout ce qu'il doit à Aristote. Il doit bien davantage encore à Bodin, auteur de la *République*, et même, comme il l'a beaucoup lu et mis à profit, nous pourrions lui reprocher justement de ne l'avoir pas nommé. On a excusé finement Montesquieu [1] en disant « qu'il a rendu à Bodin le meilleur des témoignages en lui empruntant la plupart de ses idées et jusqu'à ses exemples ». Mais quoi qu'il doive à ses prédécesseurs, et dût-on même contester l'originalité de l'idée première du livre, il reste à Montesquieu l'honneur d'avoir rempli cette idée avec une suite, une ampleur, une profondeur, une autorité qui ne se trouvent pas ailleurs; ce qui était en fragments, épars chez autrui, est devenu chez lui monument. Il a fait un livre, où tout se tient, se suit, se coordonne et s'enchaîne. Il y a un plan suivi et rigoureux dans l'*Esprit des Lois*; ceux qui l'ont nié n'ont pas examiné d'assez près la contexture de l'œuvre. Ils se sont laissé tromper par le décousu des derniers chapitres, et l'absence de conclusions. En fait, l'*Esprit des Lois* se termine (sans conclure) avec le livre XXVI; les cinq livres suivants sont des traités isolés, sans suite, et que l'auteur devait laisser en appendice. Et c'est à tort qu'il s'écrie, à la dernière ligne : *Italiam*, *Italiam*... Car il n'aborde à aucun rivage.

Idées fondamentales. — Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. *De l'esprit des lois*, c'est-à-dire de leur raison d'être, des causes dont elles dérivent, et des effets qui dérivent d'elles. Quoiqu'il y ait encore un peu trop de métaphysique (pour le dessein de Montesquieu) dans ces premières pages du livre, louons-le toutefois de n'avoir consacré que deux pages sur mille à examiner l'état de l'homme avant la société. Cette sobriété lui fait honneur. Tout le siècle fut moins prudent, et divagua longuement sur cet état hypothétique de l'humanité primitive.

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 576.

Lui se hâte vers les réalités et les faits perceptibles : il donne en une page le plan de son livre : « La loi est la raison humaine en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre ; et les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine. Elles doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites, que c'est un grand hasard si celles d'une nation peuvent convenir à une autre. Il faut qu'elles se rapportent à la nature et au principe du gouvernement... Elles doivent être relatives au physique du pays, au climat, glacé, brûlant ou tempéré ; à la qualité du terrain ; à sa situation, à sa grandeur ; au genre de vie des peuples, laboureurs, chasseurs ou pasteurs ; elles doivent se rapporter au degré de liberté que la constitution peut souffrir, à la religion des habitants, à leurs inclinations, à leurs richesses, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manières [1]. Enfin elles ont des rapports entre elles ; elles en ont avec leur origine, avec l'objet du législateur, avec l'ordre des choses sur lesquelles elles sont établies. C'est dans toutes ces vues qu'il faut les considérer. C'est ce que j'entreprends de faire dans cet ouvrage. J'examinerai tous ces rapports : ils forment tous ensemble ce qu'on appelle l'*esprit des lois.* »

Il était bon de citer cette page ; on a tant dit : « L'*Esprit des Lois* n'a pas de plan ». Ce plan, qu'on se plaint de n'y pas trouver, le voilà. Mais il est vrai qu'il n'a pas été partout également bien suivi. A la fin du livre surtout, l'auteur, devenu presque aveugle, laissa un peu vaciller sa plume ; un travail général de revision du livre et d'adaptation des parties au plan général était nécessaire et ne fut pas fait.

On sait que Montesquieu distingue trois *natures* de gouvernement, et dans chaque *nature*, un *principe* dominant : le gouvernement républicain, le monarchique et le despotique. Ne nous exagérons pas l'étendue de ses connaissances, et des comparaisons qu'il pouvait faire ; en parlant du républicain, il pense surtout à Rome, et aux cités grecques ; du monarchique, tempéré par les mœurs et les traditions, il pense surtout à la France ; du despotique enfin, il pense d'abord à la Turquie.

1. Entre tous ces éléments dont se forme une nation, il est à remarquer que Montesquieu ne nomme pas la *race*, dont ses successeurs ont peut-être trop parlé.

Or il convient d'avouer franchement l'étroitesse du terrain où Montesquieu va bâtir son monument. Il y a bien des sortes de république, et de monarchie, et d'absolutisme. Nous sommes en république, aussi bien que les anciens Romains; mais notre république n'a presque aucune ressemblance avec celle des Scipions. L'Angleterre est une monarchie; mais la monarchie de la reine Victoria n'a rien de commun que le nom avec la monarchie de Louis XIV; et l'on pourrait soutenir sans paradoxe que cette prétendue monarchie ressemble plus à la république romaine qu'à l'État français du XVII[e] siècle. Enfin la Turquie et la Russie, puissances voisines, sont l'une et l'autre soumises à un pouvoir absolu. Mais, de l'une à l'autre, quel rapport y a-t-il? le principe même de l'un et l'autre despotisme est absolument différent.

Allons plus loin. Avouons que Montesquieu, qui s'est piqué d'être un pur historien et un observateur des faits plutôt qu'un philosophe, et qui nous a enseignés à ne pas confondre la métaphysique avec la politique pratique, et la théorie des idées abstraites avec les réalités du gouvernement des peuples. Montesquieu, sans le vouloir et sans le savoir, est trop souvent tombé dans le défaut de raisonnement qu'il a le plus combattu. Il dit : « Je n'ai pas tiré mes principes de mes préjugés, mais de la nature des choses ». Mais c'est mépriser les faits que de négliger les dates; et combien souvent pour lui la chronologie n'existe pas! Combien de fois s'est-il appuyé indifféremment sur la légende de Romulus ou sur l'histoire de Scipion pour composer la figure abstraite du Romain! Ainsi, d'une part, il confond souvent les époques dans l'image qu'il veut tracer des gouvernements qu'il étudie; de l'autre, il établit des lois trop absolues sur un trop petit nombre de types[1].

1. En revanche, je ne voudrais pas reprocher, avec Auguste Comte (*Opuscules*, p. 139), à Montesquieu d'avoir posé d'abord un principe très solide (en affirmant l'existence de lois qui régissent tous les ordres de phénomènes, les phénomènes politiques et sociaux aussi bien que les phénomènes physiques), pour aboutir enfin misérablement à une conséquence tout à fait étroite et particulière, qui est l'apologie de la constitution anglaise. En effet, Montesquieu ne présente pas cette constitution comme excellente en tous temps et en tous lieux; mais croit (à tort ou à raison) qu'en vertu même « des rapports naturels existants », cette constitution est la meilleure possible pour l'Angleterre en 1750 et peut-être pour la France à la même époque, sans rien préjuger pour d'autres pays, ni même pour la France et l'Angleterre de l'an 2000 ou 3000. Il n'y a là nulle contradiction.

De sa conception restreinte des trois *natures* de gouvernement naît une conception plus restreinte encore des *principes* qui les animent; c'est la *vertu* dans la république; l'*honneur* dans la monarchie : la *crainte* dans le despotisme. On a fort attaqué ces idées, faute de bien comprendre les mots. La *vertu* (Montesquieu lui-même a pris soin de la définir) c'est ici, dans une république, « l'amour de la république ». L'*honneur* implique aussi les honneurs, les titres, les dignités. Et qui contestera que la *crainte* est le grand ressort de tout dans le despotisme? Quel peuple d'Orient s'est avisé d'aimer son despote? Un Xerxès n'a nul besoin d'être aimé; il lui suffit d'être craint pour être obéi.

Assigner à la monarchie, pour principe, l'*honneur*, c'était affirmer la nécessité, dans une monarchie, de pouvoirs intermédiaires; Montesquieu l'affirma, au grand scandale des philosophes qui, méditant déjà la Constitution de 1791, voulaient maintenir un roi isolé au-dessus d'un peuple d'égaux. L'avenir justifia Montesquieu; le jour où les pouvoirs intermédiaires eurent totalement disparu, la monarchie démantelée tint seulement dix mois jusqu'à sa propre chute.

Analyse de l'Esprit des Lois. — Les huit premiers livres sont consacrés à étudier les lois en général et dans leur rapport avec la nature et le principe des gouvernements. Dans les suivants il étudie les rapports des lois avec la force militaire, la constitution politique et l'état civil, les impôts, le climat, les mœurs. Les livres XX à XXVI traitent du commerce, de la monnaie, de la population, enfin de la religion [1]. C'est assez dire que la religion, dans cet ouvrage, n'est pas à la place où elle devait être, et n'obtient pas l'attention qu'un philosophe, moins prévenu des préjugés de son temps, n'eût pas manqué de lui accorder. Dans notre siècle, des historiens, mieux informés, nous ont expliqué l'antiquité tout entière par l'idée religieuse. De telles vues auraient bien surpris Montesquieu. Non pas qu'il fût précisément irréligieux; il a toujours parlé du christianisme avec un respect qui semble sincère; il était lui-même plutôt tiède qu'incroyant; et il mourut chrétiennement, non par

1. Les derniers livres, XXVII à XXXI, traitent des lois romaines concernant les successions, des lois civiles françaises et des lois féodales. Ils sont hors du plan général.

respect humain, mais pour finir, comme il avait dit souvent, « du côté de l'espérance » et satisfaire un reste de foi. Mais enfin, sans nier la religion par rapport au ciel et à l'autre vie, jamais il n'en comprit l'importance actuelle et terrestre; malgré la fameuse phrase dont Chateaubriand s'est emparée habilement pour en faire l'épigraphe du *Génie du Christianisme*[1].

En revanche, il a devancé notre temps dans une conception singulièrement nette du gouvernement que nous appelons parlementaire; et du principe essentiel, sur lequel ce gouvernement repose, qui est l'équilibre et la pondération des pouvoirs. Ces idées, aujourd'hui banales, étaient tout à fait neuves au milieu du XVIIIe siècle, et si l'on ne peut pas dire que Montesquieu les inventa tout à fait, c'est lui du moins qui les révéla à l'Europe. On a dit qu'il avait expliqué aux Anglais leur constitution qu'eux-mêmes ne comprenaient pas. Il serait plus juste de dire qu'il a deviné, dès 1730, le sens que cette constitution devait prendre, et qu'elle n'avait pas encore; le tableau qu'il trace du régime anglais fut surtout exact, cent années plus tard.

Même en dehors du régime parlementaire, Montesquieu refuse au roi la plus petite parcelle de pouvoir judiciaire. S'il poursuit au nom de la société, dit-il, peut-il encore juger, peut-il condamner? Distinction neuve et hardie à une époque où l'idée poétique du *roi justicier* trouvait encore beaucoup d'admirateurs. En même temps il prêche hautement l'adoucissement des peines; reprenant une idée, qui était déjà en germe dans les *Lettres persanes*, il montre que la même crainte peut être attachée à un châtiment léger comme à un châtiment barbare; ce qui est dangereux, « c'est l'impunité des crimes, non pas la modération des peines ». Il ose, le premier, mettre en doute l'utilité de la torture. Tout le livre fameux de Beccaria (*Trattato dei delitti e delle pene*), publié seize ans plus tard, en 1764, est inspiré de ce chapitre; et Beccaria lui-même a déclaré ingénument tout ce qu'il doit à Montesquieu.

1. « Chose admirable! La religion chrétienne qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. » Cette réflexion ne semble pas sortir très naturellement de l'*Esprit des Lois*. Toutefois il faut avouer que Montesquieu, parmi les grands écrivains du XVIIIe siècle, est à peu près le seul qui ait, en partie du moins, compris le christianisme, et qui en ait parlé avec respect, quelquefois avec sympathie.

Avec la même décision, avec la même hardiesse, Montesquieu a osé combattre l'esclavage, encore admis universellement, à son époque, sinon comme une chose juste, au moins comme une injustice nécessaire. Bodin, dans sa *République*, avait donné l'exemple et vivement protesté contre l'esclavage renaissant, avec les premiers établissements faits en Amérique. Depuis deux siècles, il s'était beaucoup développé; tout notre système colonial reposait sur cette base; et combien de grandes fortunes en France n'avaient pas eu d'autre instrument que le travail des noirs ou même la traite! Il y avait donc un vrai courage à attaquer, comme il fit, de front, une institution que soutenaient tant d'intérêts coalisés; il fit plus que de la combattre; il la déshonora par une satire, plus forte que tous les raisonnements, pleine d'esprit, de verve et d'indignation.

Le livre XIV (des lois dans le rapport qu'elles ont avec la nature du climat) est peut-être dans tout l'ouvrage ce qui fut le plus attaqué. On accusa l'auteur d'annuler toute liberté humaine en accordant au climat une si grande influence. Rien n'était plus loin de sa pensée; Montesquieu est bien éloigné du déterminisme. Mais il faut avouer qu'il a manqué quelquefois de modération dans les termes en écrivant ce livre. C'est le défaut général de l'*Esprit des Lois*, que les parties sont trop composées une à une; de sorte que l'auteur semble, dans chacune, accorder une importance exclusive aux considérations particulières qu'il y expose. Chaque face de la question paraît ainsi, tour à tour, la question tout entière. Mais si Montesquieu avait voulu expliquer par les climats toute l'histoire de l'humanité, ce n'est pas au XIVe livre qu'il eût parlé des climats, c'est au premier, pour y subordonner tout le reste. Il a eu aussi le tort de présenter comme nouvelles des idées qui étaient déjà, au moins en germe, dans Hippocrate et dans Platon, dans Aristote et dans Polybe. S'il eût nommé ses initiateurs dans la théorie de l'influence des climats, il eût moins vivement surpris et choqué ses contemporains. D'ailleurs Montesquieu sait, aussi bien que nous, et lui-même dit expressément que si le climat peut beaucoup sur l'homme, l'homme aussi peut beaucoup contre le climat. Tel pays, prospère et peuplé jadis, est aujourd'hui un désert; telle plaine, qui fut un marais au temps de César, est

devenue une province florissante, sans que le climat ait changé. Si le climat avait mis jadis le centre du commerce du monde à Tyr, pourquoi est-il à Londres aujourd'hui? Donc, ce livre, étudié à part, est en grande partie ou faux ou exagéré : mais il faut le juger de plus haut, et lui attribuer seulement l'importance restreinte qu'il a dans l'ouvrage. Au reste ce chapitre est un de ceux où Montesquieu doit le plus à Bodin, comme on l'a bien montré dans une autre partie de cette histoire[1].

C'est surtout à propos de ce chapitre qu'on a souvent reproché à Montesquieu l'importance capitale qu'il affecte d'attribuer à des faits lointains, mal connus, mal étudiés. Le défaut est réel. Montesquieu lisait beaucoup, un peu rapidement, et surtout sans critique. Il excellait à tirer parti des textes, mais non à démêler leur valeur. Trop souvent il prend au sérieux des historiens sans crédit, des relations de voyages plus ou moins fabuleuses.

Il faut aussi tenir compte d'un trait qui est de l'homme et du temps; le XVIIIe siècle était ravi de trouver dans les livres les plus graves quelque chose de clandestin et de déguisé qui semblât prévenir les lecteurs que l'auteur en savait et qu'il en pensait plus qu'il n'en disait; mais qu'il avait compté sur leur finesse. Montesquieu avait au plus haut point ce goût de l'allusion dissimulée. Combien de fois arrive-t-il qu'en alléguant un peu au hasard l'empereur de Chine ou le Grand Mogol, Montesquieu pense réellement à la France et dissimule sous le voile léger d'une sorte d'allégorie fort claire pour ses contemporains, des intentions très modernes, des allusions à des choses du jour : « Ce qui perdit les dynasties de Tsin et de Souï, dit un auteur chinois, c'est qu'au lieu de se borner, comme les anciens, à une inspection générale, seule digne du souverain, les princes voulurent gouverner tout immédiatement par eux-mêmes ». Doutez-vous que Tsin et Souï veulent dire ici : Louis XIV? L'auteur ajoute, avec un accent passionné que le sort de la Chine, assurément, ne lui aurait pas inspiré : « La monarchie se perd lorsque le prince, rapportant tout uniquement à lui, appelle l'état à sa capitale, la capitale à sa cour et sa cour à sa seule

1. Voir t. V, p. 576.

personne. Le principe de la monarchie se corrompt lorsque les premières dignités sont la marque de la première servitude; lorsqu'on ôte aux grands le respect des peuples, et qu'on les rend de vils instruments du pouvoir arbitraire. » Aujourd'hui nous sommes tentés de sourire d'une telle indignation à propos de Souï et de Tsin. Mais prenons garde. Si nous sourions, nous n'avons pas compris; il nous faut deviner que l'auteur ne se soucie pas plus que nous de la Chine; mais qu'il est gentilhomme, et qu'il n'a jamais pardonné à Richelieu ni à Louis XIV d'avoir avili l'aristocratie française [1].

L'*Esprit des Lois*, œuvre d'un esprit très fin, demande un peu de finesse pour être bien compris; la clarté, quelquefois, n'y est qu'apparente. D'autres écrivains pèchent par l'absence de toute division; ici les divisions ne sont que trop nombreuses, les chapitres trop multipliés; le développement qui leur est donné est, jusqu'à l'affectation, inégal : tel chapitre n'a que trois lignes; tel autre n'en a que deux. Légère bizarrerie, dont Buffon s'est montré trop vivement choqué, quand il dit (dans son discours de réception à l'Académie) : « Le grand nombre de divisions, loin de rendre un ouvrage plus solide en détruit l'assemblage; le livre paraît plus clair aux yeux, mais le dessein de l'auteur demeure obscur. » Obscur, non, s'il s'agit ici de Montesquieu; son dessein est fort clair; mais l'exécution a quelque chose d'un peu scintillant, ce qui est un moindre défaut, mais ce qui est toujours un défaut, surtout dans un livre grave. De même, il faut, si fort qu'on l'admire, oser reprocher à Montesquieu ces *saillies*, dont il a beau se défendre dans la *Préface* de l'*Esprit des Lois*; elles abondent dans toutes les parties du livre. Nous avouons ne pas goûter vivement ces gentillesses d'un génie qui se divertit; et trop souvent le jeu nous a paru froid. Mais cette affectation de légèreté n'est que l'excès d'une qualité qui fit en partie l'originalité du livre et son succès. Avant Montesquieu, les auteurs qui traitaient de ces matières étaient secs, décharnés, diffus, techniques, incolores. Lui le premier a fait entrer les choses de la politique dans le domaine agrandi de la littérature. Il a fait pour la science sociale une œuvre analogue à celle que Descartes

1. Dans les *Pensées diverses*, Montesquieu nomme Richelieu, Louvois et Maurepas comme les pires citoyens que la France ait produits.

avait accomplie au siècle précédent pour la philosophie; Pascal pour la théologie et la morale. Il a convié tous les « honnêtes gens » à pénétrer dans le sanctuaire des lois, jusque-là fermé aux profanes. Mais il ne suffisait pas d'appeler la foule; il fallait la retenir et l'intéresser. De là ce désir constant de plaire et de charmer; et, dans cette recherche, un peu d'excès; mais qui peut-être a servi à l'œuvre plus qu'il n'y a nui. Ceux qui ont écrit sur les mêmes sujets après Montesquieu, sans joindre une âme au corps énorme de leurs recherches, contents d'ajouter les faits aux faits et les règles aux règles, comme le géomètre met bout à bout ses théorèmes, n'ont rien vu du vrai procédé qui convient dans les sciences morales et qui n'est pas du tout celui des mathématiques. Montesquieu, plus habile, a bien senti qu'il faut apporter le mouvement dans l'exposé historique; et qu'on ne parle pas bien des choses humaines et vivantes dans un style mort.

V. — Montesquieu écrivain. Montesquieu et la postérité.

De la langue et du style de Montesquieu. — Montesquieu est le premier des écrivains du second ordre. Pour s'élever au rang des plus grands, il lui a manqué seulement un peu plus de naturel et de simplicité. Pascal aurait dit qu'on trouve toujours chez lui « l'auteur », d'ailleurs excellent. Il semble quelquefois écrire comme un étranger, qui saurait admirablement le français, mais pour l'avoir appris à l'école, non chez sa nourrice. Il a plus de talent que d'aisance. Il se pare de la langue, au lieu de s'en revêtir. Montesquieu n'adressait qu'un seul reproche à Tite-Live, son modèle; or, par une rencontre piquante le défaut qu'il reprend dans Tite-Live est peut-être le plus marqué qu'on puisse relever chez Montesquieu lui-même. Il dit : « J'ai du regret de voir Tite-Live jeter ses fleurs sur ces énormes colosses de l'antiquité ». Lui aussi jette un peu trop de fleurs dans des pages où un style plus nu siérait mieux. Quand il écrit, par exemple : « Tel est l'état nécessaire d'une monarchie conquérante : un luxe affreux dans la capitale; la

misère dans les provinces qui s'en éloignent; l'abondance aux extrémités. Il en est comme de notre planète : le feu est au centre; la verdure à la surface; une terre aride, froide et stérile entre les deux. » Quoi de plus froid qu'une telle comparaison, qui veut être pittoresque et qui embrouille l'idée au lieu de la rendre sensible? Ce défaut est inné chez Montesquieu; il y eut toujours en lui, derrière le penseur, le politique et le philosophe, un mondain, frivole à ses heures, et qui gardait une tendresse incorrigible aux gentillesses du *Temple de Gnide*[1].

Mais par quelles admirables qualités ne rachète-t-il pas ce léger défaut? Il excelle à donner du trait et de la clarté à des pensées profondes; il a la brièveté, la finesse, la précision, l'élégance. Il pense beaucoup, et il fait penser, non seulement par l'abondance des idées, mais par la plénitude d'un style qui suggère plus de choses encore qu'il n'en exprime. « Il ne faut pas, disait-il, tellement épuiser un sujet qu'on ne laisse rien à faire au lecteur. Il ne s'agit pas de faire lire, mais de faire penser. » Sa langue est celle du XVIIe siècle, dans sa seconde période; avec quelque chose de moins, mais aussi quelque chose de plus. S'il n'a plus tout à fait « l'atticisme » des grands maîtres, on serait bien injuste en lui refusant la gloire d'avoir, en revanche, exprimé beaucoup d'idées et de nuances d'idées que le XVIIe siècle n'avait point pensées, et d'avoir trouvé, pour dire ces choses neuves, d'heureuses nouveautés de langue. Il les puise aux meilleures sources; mais surtout à la source étymologique. Il abonde en latinismes; mais les sens nouveaux qu'il donne aux mots n'ont rien qui répugne à la langue; elle les reconnaît d'abord, les adopte et les fait siens : « La Grèce, *étonnée* par le premier Philippe mais non subjuguée. — Pendant que les armées *consternaient* tout, le Sénat tenait à terre ceux qu'il trouvait abattus. — Les rois n'osaient jeter des regards *fixes* sur le peuple romain. — Les soldats commencèrent à ne reconnaître que leur général, à voir de plus loin *la ville*. — La Suède était comme *répandue* (*diffusa*) dans les déserts de la Pologne. » Tous ces traits, pris dans le vif de la phrase latine, sont trans-

1. D'Argenson, très médiocre écrivain, mais critique assez clairvoyant, disait de Montesquieu : « Son style est bien plus spirituel et quelquefois même nerveux qu'il n'est pur. »

plantés heureusement[1]; la langue française y reconnaît, avec joie, des valeurs qu'elle possédait virtuellement, sans en user. Par de tels procédés, qui enrichissent l'idiome, sans ajouter un seul mot au vocabulaire; qui, au lieu d'élargir le domaine hors de ses frontières, se contentent de fouiller plus profondément le vieux sol, pour le rendre plus fructueux et rajeunir les fruits. Montesquieu est l'héritier le plus direct des traditions et des exemples de Bossuet, de Racine et de La Bruyère.

Mais si grand qu'il soit par la forme et par le style, sa vraie gloire est ailleurs; elle est dans l'influence qu'il n'a cessé d'exercer depuis un siècle et demi, sur les esprits en France et dans toute l'Europe. Si quelque chose aujourd'hui fait encore contre-poids à la force grandissante de la démocratie pure et de la logique à outrance, ce sont les idées de Montesquieu. Et ces idées se résument dans ce grand principe : que la science de gouverner repose sur l'observation des faits, non sur des théories absolues, formulées *a priori*[2]. D'autres assimilent la tâche de diriger l'État à celle de résoudre un problème de géométrie : elle relève, pour eux, de la raison pure. Montesquieu y voit un problème tout différent, que l'histoire et l'expérience nous apprennent à résoudre, non par « l'esprit de géométrie », mais par « l'esprit de finesse ». Suivant que la direction des affaires passe, en Europe, aux mains des « historiens » ou à celles des « logiciens », le crédit de Montesquieu augmente ou diminue.

Toutefois, si son influence efficace a subi de fréquentes éclipses, le respect attaché à son œuvre et à son génie est demeuré toujours éclatant. Son nom est du petit nombre de ceux dont toutes les opinions aiment à se couvrir, et même celles qui contredisent parfois son esprit. Une épigraphe de Montesquieu à la première page d'un livre, c'est comme une promesse que fait l'auteur d'écrire sérieusement. L'auteur de l'*Esprit des Lois* avait vivement souhaité cette forme distinguée

1. Il passe quelquefois la mesure : mettre une nation *sous un meilleur génie* (*Esprit*, liv. X, chap. IV).

2. Autant que ses contradicteurs, Montesquieu croit à la justice absolue : « Dire qu'il n'y rien de juste ni d'injuste, que ce qu'ordonnent ou défendent les lois positives, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé des cercles, tous les rayons n'étaient pas égaux ». Mais cette justice absolue, l'homme ne peut toujours la voir, encore moins l'appliquer.

de la réputation, qui s'appelle la considération; il écrivait : « Un honnête homme qui est considéré dans le monde est dans l'état le plus heureux où l'on puisse être. La considération contribue bien plus à notre bonheur que la naissance, les richesses, les emplois, les honneurs... La considération est le résultat de toute une vie; au lieu qu'il ne faut souvent qu'une sottise pour nous donner de la réputation [1]. » Montesquieu, vivant et mort, a joui de cette considération, la fleur de la renommée.

Il n'a guère été attaqué de son vivant que par des ennemis obscurs ou cachés derrière l'anonyme, et qui risquaient peu de chose, n'ayant rien à perdre, ni réputation, ni crédit. Voltaire le louait en face et ne le dénigrait que sourdement, avec toutes sortes de précautions. Quand Montesquieu fut mort, il le maltraita violemment dans les dialogues A B C, mais, en ayant soin, selon sa tactique ordinaire, de désavouer son propre ouvrage [2]. Jean-Jacques Rousseau, qu'un abîme séparait de Montesquieu, ne l'a nommé qu'avec respect, dans le *Contrat social* et ailleurs. A la veille de la Révolution, tous les futurs Constituants se vantaient d'être ses disciples; la plupart se trompaient, mais de bonne foi. L'Assemblée nationale lui décerna une statue et le Panthéon. Il est vrai que ces deux décrets ne furent pas exécutés plus que bien d'autres. Mais, sous le Consulat, nos Codes furent rédigés par des hommes imbus de son esprit. L'Empire ne pouvait être favorable à l'écrivain qui, sous Louis XV, roi pacifique, au lendemain d'une paix modérée, écrivait ces mots singuliers : « La France périra par les gens de guerre [3] ». La passion des conquêtes et la fausse gloire qu'elle

1. *Discours sur la différence entre la considération et la réputation*, prononcé devant l'Académie de Bordeaux (25 août 1725).

2. Au lendemain de la mort de Montesquieu (27 février 1755), Voltaire écrivait à Thiériot : « M[me] la duchesse d'Aiguillon aurait bien dû fournir à l'auteur de l'*Esprit des Lois* de la méthode et des citations justes... Je suis un peu partisan de la méthode et je tiens que sans elle aucun grand ouvrage ne passe à la postérité. »

3. Ailleurs il écrit cette page. Puisse-t-elle n'être pas prophétique!

« Que peut-on dire de cette maladie de notre siècle qui fait qu'on entretient partout un nombre désordonné de troupes?... si tôt qu'un État augmente ce qu'il appelle ses forces, les autres, soudain, augmentent les leurs, de façon qu'on ne gagne rien par là que la ruine commune. Chaque monarque tient sur pied toutes les armées qu'il pourrait avoir si les peuples étaient en danger d'être exterminés, et on nomme paix cet état d'efforts de tous contre tous. Aussi l'Europe est-elle si ruinée que trois particuliers qui seraient dans la situation où sont les trois puissances de cette partie du monde les plus opulentes n'au-

apporte étaient aussi froidement condamnées dans l'*Esprit des Lois*, non par des raisons de sentiment, mais au nom de l'expérience historique. Napoléon tint Montesquieu en suspicion, et presque en exil. La Restauration remit l'homme et l'œuvre en lumière et en honneur; déjà Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme*, l'avait appelé : le véritable grand homme du XVIIIe siècle. Les débats parlementaires, conduits par des hommes comme le comte de Serre et Royer-Collard, furent souvent un éclatant commentaire de l'*Esprit des Lois*. Les études historiques s'inspirèrent de sa méthode. Guizot, dans son admirable *Histoire de la Civilisation*, est un disciple de Montesquieu. Augustin Thierry disait : « Avant M. Guizot, Montesquieu seul excepté, il n'y avait eu que des systèmes ». Mais il exceptait Montesquieu. Aujourd'hui encore, après dix révolutions, et l'expérience nouvelle qu'elles ont dû nous apporter, l'*Esprit des Lois* reste debout; il conserve un autre intérêt que l'intérêt purement historique; c'est plus qu'un document, c'est un enseignement. A le lire, on apprend peu; parce qu'il abonde en faits inexacts; mais, à le méditer, on apprend beaucoup, par tout ce qu'il suggère. Montesquieu reste le maître préféré des esprits réfléchis, qui ont, comme lui-même, le goût de la modération joint au goût du progrès; l'amour du bien public et l'aversion de toute injustice, même particulière; la haine des abus et le respect des droits acquis; l'horreur du désordre et la passion de la liberté.

BIBLIOGRAPHIE

Les premières éditions des *Lettres persanes* parurent (anonymes) en 1721, avec la rubrique : Amsterdam (Brunel), et Cologne (P. Marteau), 2 vol. in-12. — *Le Temple de Gnide* parut (anonyme) en 1725, Paris (Simart), in-12. — Les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* parurent à Paris (sous la rubrique Amsterdam) chez Desbordes, in-12, 1734. — Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* fut joint aux *Considérations* dans l'édition de 1748. — Le livre *De l'Esprit des Lois, ou du rapport que les lois doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, mœurs, climat,*

raient pas de quoi vivre... Il n'est pas inouï de voir des états hypothéquer leurs fonds pendant la paix même, et employer pour se ruiner des moyens extraordinaires, et qui le sont si fort que le fils de famille le plus dérangé aurait de la peine à les imaginer pour lui. » (*Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, dans *Deux opuscules de Montesquieu*, Bordeaux, 1891, p. 40.)

religion, commerce, etc., parut sans date (1748) à Genève, chez Barillot et fils, en 2 vol. in-4. — La *Défense de l'Esprit des Lois* parut, chez les mêmes, en 1750, in-12. — Les *Lettres familières* furent publiées en 1757 (sans lieu), in-12, par l'abbé de Guasco. Le recueil s'est beaucoup grossi dans les éditions successives des *Œuvres complètes*. — La première édition des *Œuvres* fut donnée à Londres (Nourse), 1757, 4 vol. in-12. La dernière et la meilleure a été donnée par Laboulaye, chez Garnier, en 7 volumes in-8. (1875-1879).

La famille de Montesquieu a entrepris de publier les œuvres inédites de son illustre ancêtre[1]. Ont déjà paru (à Bordeaux, chez Gounouilhou, in-4) : *Deux opuscules de Montesquieu*, 1891, VII-81 pages. — *Mélanges inédits de Montesquieu*, 1892, VIII-302 p. — *Voyages de Montesquieu*, t. I, 1894, XLVIII-376 pages. — Tome II, 1896, XX-518 pages.

Les *Deux opuscules* sont : 1° des *réflexions sur la monarchie universelle en Europe*; 2° un morceau *sur la considération et la réputation*. Les *Mélanges* renferment un discours sur Cicéron, un éloge de la sincérité, divers fragments romanesques, des réflexions sur la politique et la morale, un mémoire sur la constitution *Unigenitus*; un autre sur les dettes de l'État, etc.

En 1897, on compte : 57 éditions des *Lettres persanes*; 96 éditions des *Considérations*; 40 éditions de l'*Esprit des Lois*, et 52 éditions des *œuvres* de Montesquieu.

A consulter : **Maupertuis**, *Éloge de Montesquieu*, Berlin, 1755, in-8. — **J.-P. Marat**, *Éloge de Montesquieu*, présenté à l'Académie de Bordeaux le 28 mars 1785, publié par A. de Brézetz, Libourne, 1883, in-8. — **Ph.-A. Grouvelle**, *De l'autorité de Montesquieu dans la révolution présente*, Paris, 1789, in-8. — **L.-S. Auger**, *Vie de Montesquieu* (jointe à l'édition des *Œuvres*, 1816). — **Villemain**, *Littérature française au dix-huitième siècle*. — **Hennequin**, *Étude sur Montesquieu*, Paris, 1840, in-8. — **Fr. Riaux**, *Notice sur Montesquieu*, Paris, 1849, in-8. — **Sainte-Beuve**, *Montesquieu*, *Causeries du Lundi*, t. VII (1852). — **Bersot**, *Étude sur la philosophie du XVIIIe s.*, Paris, 1852, in-12. — **Sclopis** (Fr.), *Recherches historiques et critiques sur l'Esprit des Lois*, Turin, 1867, in-8. — **L. Raynal**, *Le président de Montesquieu et l'Esprit des Lois*, Paris, 1865, in-8. — **L. V.** (Louis Vian), *Montesquieu, sa réception à l'Académie et la 2e édition des Lettres persanes*, Paris, 1872, in-8. — **Dangeau** (L. Vian). *Bibliographie de Montesquieu*, Paris, 1874, in-12. — **L. Vian**, *Histoire de Montesquieu, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1878, in-8. — **Brunetière**, *Études critiques*, t. I et IV, Paris, 1880 et 1891, in-12. — **A. Charaux**, *L'esprit de Montesquieu, sa vie et ses ouvrages*, Lille, 1885, in-16. — **A. Sorel**, *Montesquieu*, Paris, 1887, in-12. — **E. Faguet**, *Dix-huitième siècle*. Paris, 1890, in-8. — **Am. Lefèvre-Pontalis**, *Éloge de Montesquieu*, Châteaudun, 1891, in-8. — **Zévort**, *Montesquieu* (dans la *Collection des classiques populaires*). — **Durckeim**, *Quid Secundatus politicæ scientiæ instituendæ contulerit*, Bordeaux, 1892, in-8. — **Paul Bonnefon**, *Voyages de Montesquieu*, dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, 1895, in-8 (15 janvier 1895, et 15 juillet 1897).

1. Le nom s'est prolongé par les descendants de la fille de Montesquieu, mariée à un cousin du même nom.

CHAPITRE V

BUFFON[1]

Buffon semble d'abord en dehors de son temps[2]. La sérénité de cette vie et l'unité de cette œuvre que le savant construit à l'écart, lentement, pour toujours, contrastent avec l'agitation inquiète de ces esprits armés en guerre contre le présent, et qui ne se reposent des luttes de l'intelligence que dans la paix, encore active, de la vie de société. Le généralisateur audacieux qui envie aux Aristote et aux Pline leur facilité de penser en grand, et qui la ressaisit, semble peu fait pour vivre à l'époque où règne, selon son expression, Voltaire Ier. Mais ceux-là se trompaient, au XVIIIe siècle, qui, le voyant demeurer, de parti pris, étranger aux coteries philosophiques, le croyaient moins philosophe qu'eux : il l'était plus qu'eux au contraire. Aujourd'hui, de même, ce serait mal mesurer la portée de son œuvre, que s'obstiner à le fixer dans la majesté un peu dédaigneuse de son isolement, sans le replacer dans le siècle qu'il dépasse, mais dont la foi est bien la sienne. « Ce que nous connaissons déjà, écrit-il[3], doit nous faire juger de ce que nous pourrions connaître : l'esprit humain n'a point de borne ; il s'étend à mesure que l'univers se déploie. L'homme peut donc et doit tout tenter ; il ne lui faut que du temps pour tout savoir.

1. Par M. Félix Hémon, inspecteur de l'Académie de Paris.
2. « Il n'a pas de date. Il vit dans le temps indéfini.... hors de son siècle » (Faguet, *Le Dix-huitième siècle*).
3. *Dégénération des espèces.*

Il pourrait même, en multipliant ses observations, voir et prévoir tous les phénomènes, tous les événements de la nature avec autant de vérité et de certitude que s'il les déduisait immédiatement des causes, et quel enthousiasme plus pardonnable ou même plus noble que celui de croire l'homme capable de reconnaître toutes les puissances et de découvrir par ses travaux tous les secrets de la nature? »

L'orgueil de la raison humaine n'a jamais été porté plus haut. Cet enthousiasme grave a soutenu Buffon dans l'accomplissement d'une œuvre de haute science à la fois et de haute philosophie, qui a pour base la *Théorie de la terre*, et pour couronnement les *Époques de la Nature*. Les hypothèses et les découvertes du savant ont été rejetées ou dépassées; quelques-uns de ses procédés de style semblent vieillis. Mais il a fait pour la science ce que Descartes avait fait pour la philosophie : en l'affranchissant du dogme, il lui a permis d'être vraiment scientifique et, d'autre part, en la dégageant des formes scolastiques, il l'a faite humaine et vivante.

I. — La vie de Buffon.

Avant le Jardin du roi. — La vie de Buffon pourrait tenir tout entière en quelques dates, celles qui marquent la publication des premiers et des derniers volumes de l'*Histoire naturelle*. L'histoire de l'homme s'y réduit à presque rien, et c'est histoire du livre qu'on écrit nécessairement en écrivant la vie de l'homme.

D'où vint à Buffon ce goût si vif pour les sciences naturelles? Ce que nous savons de sa vie ne nous donne sur ce point que des lumières incomplètes. Georges-Louis Leclerc, fils de Benjamin Leclerc, conseiller au Parlement de Bourgogne, naquit à Montbard le 7 septembre 1707. Le nom de Buffon lui vint d'une terre voisine, dont hérita sa famille, et que Louis XV érigea plus tard en comté. Au collège de Dijon, que dirigeaient les Jésuites, il ne révéla d'aptitudes marquées que pour les mathématiques; on assure qu'il emportait, même au jeu de

paume, pour les lire à l'écart, les *Éléments d'Euclide*. Mais sur les études de sa jeunesse, qui paraît avoir été plus ardente encore au plaisir qu'au travail, ses biographes ne nous apprennent rien et, brusquement, nous le voyons, à vingt-six ans (1733), élu membre de l'Académie des sciences. Que s'est-il passé dans l'intervalle? nous savons seulement qu'il a voyagé. A Dijon, il s'était lié avec un Anglais, le jeune duc de Kingston, qui voyageait avec un précepteur allemand, Hinckman, presque aussi passionné pour l'histoire naturelle que pour la pipe. Celui-ci lui proposa de l'associer à leurs voyages. Le 3 novembre 1730, Buffon part avec eux pour la Suisse et l'Italie. A Genève, il rencontre le géomètre Gabriel Cramer : plus tard, il déclarera lui devoir ses premières connaissances solides dans les sciences mathématiques. En 1732, les trois amis sont à Rome. Après ce voyage, ils se séparent, mais ne se perdent pas de vue : de 1736 à 1738, Buffon adresse à Hinckman des insectes pour sa collection. Enfin, dans les derniers mois de 1738, il rejoint le duc de Kingston en Angleterre, où réside d'ailleurs un de ses condisciples, l'abbé Leblanc ; mais il n'y fait qu'un séjour de trois mois. Dans l'intervalle, il avait fait son « académie » à Angers, et reçu les conseils d'un savant mathématicien, le P. Landreville, de l'Oratoire. Sa mère, en mourant, lui avait laissé trois cent mille livres ; il pouvait se faire à lui-même sa vie.

De toute manière, il paraît certain que l'influence anglaise contribua pour beaucoup à orienter son esprit, déjà réfléchi, dans le sens des recherches précises et profondes. Il estimait le génie de « ce peuple si sensé, si profondément pensant [1] ». Ses deux premières publications sont des traductions de deux ouvrages anglais, la *Statique des végétaux*, de Hales (1735), et la *Méthode des fluxions* de Newton (1740). Dans la préface de celle-ci, il dit n'avoir pu se refuser le plaisir de traduire un ouvrage qui l'avait vivement frappé. Mais à Newton même il préférait Milton. Il goûtait Richardson « à cause de sa grande vérité et parce qu'il avait regardé de près tous les objets qu'il peignait ». L'admiration qu'il ressentait, il devait l'inspirer à

1. *Époques de la nature*, septième époque.

son tour : ce fut une surprise extraordinaire pour le sceptique Hume, quand il lut la *Théorie de la terre*, de voir que le génie de Buffon « donnait à des choses que personne n'a vues une probabilité presque égale à l'évidence ». Gibbon le vit et l'aima, et Needham fut un de ses collaborateurs.

Au reste, ces publications, contrairement à ce que disent Villemain et d'autres, sont postérieures à son élection à l'Académie des Sciences; le front de la première indique son nom et son titre. Il ne semble avoir eu à son actif qu'un mémoire de géométrie sur le jeu du franc carreau (1733), loué par Maupertuis et Clairaut. Ses expériences sur la force de résistance des bois, sur la génération, sur les miroirs d'Archimède ne vinrent que beaucoup après [1]. Presque tout lui manquait, une occasion, des instruments de travail, la sécurité que donne une situation publiquement reconnue et honorée.

Le Jardin du roi. L'Histoire naturelle. — Il n'y avait à Paris qu'un établissement qui lui offrît les ressources dont il avait besoin pour fixer sa vie et la gouverner méthodiquement vers un but unique : c'était le Jardin du roi, fondé en 1626, ouvert au public en 1634. Mais l'intendance du Jardin était depuis cinq ans seulement aux mains de Charles-François Dufay, marin et voyageur, jeune encore : il était né en 1698. Quoique la place semblât prise pour longtemps, Buffon ne laissait pas de la convoiter. « Combien nous en avons parlé ensemble ! écrit son ami de Brosses [2]. Combien il le souhaitait, et combien il était peu probable qu'il l'eût jamais, à l'âge qu'avait Dufay ! » Du Hamel du Monceau avait, d'ailleurs, la survivance de la charge. Soudain Dufay mourut; avant de mourir, il avait désigné, dit Fontenelle, Buffon pour son successeur. Buffon écrit pourtant qu'il ne fera aucune démarche près de M. de Maurepas, dont il est connu, et qu'il priera seulement ses amis de dire hautement qu'il convient à cette place.

1. 1737-1743, trois *Mémoires sur la Solidité des bois, sur la Conservation et le Rétablissement des forêts*, etc. ; — 1741, *Formules sur les Échelles arithmétiques* : — 1743, *Mémoire sur les couleurs accidentelles*; — 1745, *Dissertations sur les causes du Strabisme*, et *Réflexions sur les Lois de l'Attraction*; — 1747, expériences sur le Miroir comburant d'Archimède. — On ne devinait pas encore en lui le naturaliste : en 1733 il fut élu comme membre adjoint de la classe de mécanique, d'où il passa, en 1739, dans la classe de botanique.

2. Lettre écrite d'Italie à M. de Neuilly, 8 octobre 1739.

« Il y a des choses pour moi, ajoute-t-il, mais il y en a bien contre, et surtout mon âge : et cependant, si on faisait réflexion, on sentirait que l'intendance du Jardin du roi demande un jeune homme actif, qui puisse braver le soleil, qui se connaisse en plantes et qui sache la manière de les multiplier, qui soit un peu connaisseur dans tous les genres qu'on y demande, et par-dessus tout qui entende les bâtiments, de sorte qu'en moi-même il me paraît que je suis bien leur fait [1]. » Il écrit de Montbard, il est vrai; une démarche spontanée de quelque ami influent aura prévenu celle qu'il sollicite indirectement, et il ne fut pas trop étonné, sans doute, d'apprendre qu'il était nommé à l'intendance du Jardin, du Hamel recevant, par compensation, l'inspection générale de la marine.

Dès ce moment, le but de ses efforts, jusqu'alors dispersés, lui apparaît en pleine lumière; le plan de l'*Histoire naturelle* est bientôt conçu. Après dix ans de lectures, d'expériences, de méditations, il faisait paraître les trois premiers volumes de son grand ouvrage ; c'étaient la *Théorie de la terre* et l'*Histoire naturelle de l'homme* (1749). En six semaines, la première édition fut épuisée; une seconde, une troisième le furent bientôt; en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, des traductions s'imprimèrent. Quelques attaques sans importance ne firent que mieux ressortir tout l'éclat de ce triomphe. « Il n'y a eu, dit-il [2], que quelques glapissements de la part de quelques gens que j'ai cru devoir mépriser. Je savais d'avance que mon ouvrage, contenant des idées neuves, ne pouvait manquer d'effaroucher les faibles et de révolter les orgueilleux; aussi je me suis très peu soucié de leurs clabauderies. » Cinq ans après (1753), il était élu membre de l'Académie Française, sans l'avoir demandé, en remplacement de Piron, dont Louis XV, pris d'un scrupule pudique, avait annulé l'élection. « C'est la première fois que quelqu'un a été élu sans avoir fait aucune visite ni aucune démarche, et j'ai été plus flatté de la manière agréable et distinguée dont cela s'est fait que de la chose même, que je ne désirais en aucune façon [3]. » Dans son discours de réception,

1. Lettre à M. Hellot, de l'Académie des sciences, 23 juillet 1739.
2. Lettre au président de Ruffey, 16 février 1750.
3. Lettre à Ruffey, 4 juillet 1753.

il joignit à ses remerciements des conseils dont quelques-uns de ses nouveaux collègues avaient besoin. Avant même que la publication de l'*Histoire naturelle* eût commencé, il avait été élu, à l'unanimité, membre de l'Académie de Berlin (1748); après l'apparition des trois premiers volumes (1751), l'Académie de Bologne l'avait élu à son tour; au moment où l'ouvrage approcha de sa fin (1777), l'Académie des Arcades de Rome tint à honneur de compter parmi ses membres celui qu'elle appelait le Pline de son temps.

Pendant quarante ans, à partir de 1749, 36 volumes se succédèrent à intervalles presque égaux : de 1749 à 1767, 15 volumes des Quadrupèdes; de 1770 à 1783, 9 volumes des Oiseaux; de 1783 à 1788, 5 volumes des Minéraux, dont le cinquième contient le *Traité de l'aimant*, le dernier ouvrage de Buffon; de 1774 à 1789, 7 volumes des Suppléments, où paraissent, en 1778, les *Époques de la Nature*. On ne peut guère signaler que deux moments d'arrêt dans cette production si féconde : en 1769, il perdit une femme tendrement aimée, M[lle] de Saint-Belin, qu'il avait épousée à quarante-cinq ans. « Ma santé, écrit-il, en est altérée, et j'ai abandonné, au moins pour un temps, toutes mes occupations [1]. » Montesquieu se consolait de tous ses chagrins par la lecture; Buffon, qu'on s'imagine volontiers tout raisonnable, ne cherche pas même une diversion à cette première grande douleur; c'est après de longs mois d'abattement qu'il put se remettre au travail : « L'étude a été ma seule consolation, et, comme mon cœur et ma tête étaient trop malades pour pouvoir m'appliquer à des choses difficiles, je me suis amusé à caresser des oiseaux, et je compte faire imprimer cet hiver le premier volume de leur histoire [2] ». Une autre crise, toute physique, marqua l'année 1771 : depuis longtemps, à la suite d'un accident, il ressentait les douleurs de la pierre; cette fois, sa vie fut en danger, si bien que Bachaumont, à la date du 16 février 1771, le dit à toute extrémité, et que lui-même, près d'une année après [3], renvoie à un temps lointain les travaux sérieux et continués.

1. Lettre à Ruffey, 5 avril 1769. Voir aussi la lettre au même du 29 juillet.
2. Lettre à de Brosses, 29 septembre 1769.
3. Lettre à Ruffey, 11 janvier 1772.

Il devait vivre seize ans encore ; mais son travail ralenti eut désormais pour compagne la souffrance. Au début de l'année 1788, des travaux entrepris au Jardin du roi lui parurent réclamer sa présence : bien que le mouvement de la voiture la plus douce lui fût pénible, il avança l'époque de son retour de Montbard à Paris. Il arriva épuisé, résista pourtant avec vaillance aux atteintes d'une dernière crise, prit avec calme ses dispositions suprêmes, recommanda de l'inhumer à Montbard près de sa femme et de son père, expira enfin le 16 avril 1788.

II. — L'œuvre et les collaborateurs.

Le travail de Buffon à Montbard et au Jardin. — Pour mener à bien sa vaste entreprise, Buffon avait besoin d'avoir, selon le mot de Voltaire, l'âme d'un sage dans le corps d'un athlète. Pendant trente ans il travailla seul, car l'œuvre de Daubenton est distincte de la sienne. De ce grand effort sortirent les quinze premiers volumes, qui traitaient de la terre, de l'homme, des quadrupèdes. Puis, la fatigue, la souffrance, l'impossibilité de suffire à tout par soi-même, le contraignirent d'emprunter la plume de collaborateurs comme Guéneau de Montbeillard, Bexon, Faujas de Saint-Fond. La vie et l'œuvre de Buffon offrent donc deux aspects assez différents selon qu'on envisage le travail solitaire de 1739 à 1767, ou le travail partagé de 1767 à 1788.

Sur le régime de travail, sévèrement discipliné, que Buffon s'est imposé, dans sa terre et dans sa tour de Montbard, on a tout dit, et même on a trop dit, car, sans parler de la légende ridicule des manchettes de dentelles, à force de le peindre sous les traits d'un travailleur dont les heures même d'inspiration sont réglées, on le rapetisse à la taille d'un chef de bureau supérieur, et l'on en arrive à prendre à la lettre le mot qu'il aurait dit à Hérault de Séchelles : « Le génie n'est qu'une plus grande aptitude à la patience ». S'il l'a dit, il l'a dit dans un sens, et au cours d'un entretien qu'il faudrait connaître. Par nature, au contraire, il aimait peu les « petits objets dont

l'examen exige la plus froide patience et ne permet rien au génie », c'est-à-dire à « la vue immédiate de l'esprit [1] ». Ce qui est vrai, c'est qu'il ne concevait point le génie sans la patience, qui en est l'instrument nécessaire. L'amour de la science créait chez lui l'amour du travail; et l'amour du travail, l'amour de l'ordre. Il l'a lui-même expliqué dans une lettre adressée de Montbard à une amie qu'il venait de laisser à Paris : « Je suis bien arrivé; mais, comme les grands regrets font faire des réflexions profondes, je me suis demandé pourquoi je quittais volontairement tout ce que j'aime le plus, vous que j'adore, mon fils que je chéris. En examinant les motifs de ma volonté, j'ai reconnu que c'est un principe dont vous faites cas qui m'a toujours déterminé : je veux dire l'ordre dans la conduite, et le désir de finir les ouvrages que j'ai commencés et que j'ai promis au public [2]. »

Seulement, l'ordre qu'il aime n'est pas inerte : il n'a jamais séparé de l'ordre le mouvement, un mouvement sans fièvre, mais continu, et qui ne laissait jamais s'interrompre la vie intellectuelle. Du cabinet de Montbard, ce mouvement se communique non seulement aux secrétaires qui, comme Trécourt et Humbert Bazile, dépouillent pour Buffon les récits de voyages, mais à la petite armée d'agents de tout ordre qui, au Jardin du Roi, reçoivent de lui leur tâche et l'exécutent : aux dessinateurs et graveurs Desève, Lebas, Benard et Martinet; à Mandonnet, qui surveille les impressions; aux peintres Van Spaëndonck et M[lle] Basseporte; au jardinier en chef André Thouin, moins subordonné qu'ami; à Mertrude, chirurgien démonstrateur en anatomie. C'est Buffon qui nommait aux chaires du Jardin, et, grâce aux choix qu'il sut faire, le Jardin, déjà agrandi, enrichi par ses soins, en même temps qu'il devenait notre Jardin des Plantes, devint aussi une grande école de science appliquée. Les deux frères Rouelle y professèrent, l'un après l'autre, la chimie; le chirurgien Ant. Petit, l'anatomie. Lamarck, que la maladie avait obligé de quitter l'armée, lui dut sa place de conservateur des herbiers et, plus tard, sa *Philosophie zoologique*

1. *Quadrupedes*, Discours général. — La girafe.
2. Lettre à M[me] Necker, 25 juillet 1779. Mallet du Pan a dit de lui : « Il aime l'ordre, il en met partout » (*Mémoires et correspondance*, 1861, t. I, p. 124).

confirmera plus d'une idée familière à Buffon, par exemple celle de la mutabilité des espèces. Quand la mort de Macquer laissa vacante la chaire de chimie, Fourcroy y fut appelé. Il est vrai que Buffon hésita entre deux candidats; mais l'autre était Berthollet. Lacépède, qui travailla beaucoup pour Buffon, mais qui composa en dehors de lui son *Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpents* (1788) et qui usurpa sa succession par des procédés peu délicats, serait demeuré toujours peut-être un érudit subalterne s'il n'avait été longtemps attaché au Jardin avant de succéder à Daubenton le jeune.

Buffon et Daubenton. Les Quadrupèdes. — Les deux Daubenton étaient des compatriotes de Buffon. Edme Daubenton, dit Daubenton le jeune, malgré la part assez active qu'il prit à l'*Histoire naturelle*, surtout à celle des oiseaux, quand son cousin germain Louis Daubenton (1716-1799) eut rompu avec Buffon, n'a été pour celui-ci qu'un collaborateur de second plan. Au contraire, la collaboration de Louis Daubenton est de valeur si originale qu'on s'est habitué à ne pas séparer son nom du nom de Buffon. Il était fils d'un notaire de Montbard, où lui-même exerça quelque temps la médecine. En 1742, quand Buffon, tout récemment établi au Jardin du roi, y fit venir celui qu'il appelle dans ses lettres « le docteur », en 1745, quand il le nommait au poste de garde démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle, Daubenton n'avait pas trente ans. Son mariage avec sa cousine germaine Marguerite Daubenton créa un lien de plus entre lui et Buffon. Le châtelain de Montbard avait vu grandir près de lui cette jeune femme spirituelle et tendre, en qui l'on ne devinait pas encore l'auteur romanesque de *Zélie dans le désert*.

Comment expliquer la brouille qui sépara deux amis que tout rapprochait? Il en faut chercher la raison dans la nature même des relations qui les unirent. Quand Buffon, plus âgé que Daubenton de neuf ans, associa à sa fortune le médecin de Montbard, il lui ouvrait l'avenir et avait droit de compter sur sa reconnaissance. Avec cette perspicacité dont il fit toujours preuve dans la distribution des divers travaux à ses divers collaborateurs, il avait vu par où Daubenton pouvait utilement le seconder dans l'œuvre dont il concevait le plan à ce moment

même. Né myope, et, d'ailleurs, moins curieux des petits détails que des vues générales, il comprenait cependant de quelle importance étaient ces détails précis dans une œuvre de science. Daubenton fut chargé de la partie de description anatomique, qui forme un complément si considérable de l'*Histoire des Quadrupèdes*. Mais ce complément prenait la valeur d'une œuvre personnelle. Éclairer l'histoire naturelle générale par l'anatomie comparée, c'était une idée toute nouvelle, et, s'il faut faire honneur à Buffon de l'avoir conçue, il faut faire honneur à Daubenton de l'avoir exécutée avec une précision rigoureusement scientifique. Mais Daubenton a pu se lasser du rôle subordonné que lui attribuait l'opinion du public plus encore que celle de Buffon, et croire que la véritable Histoire naturelle, c'était lui qui en était l'auteur. Très bon, mais d'humeur très susceptible, après l'achèvement des *Quadrupèdes*, il cessa de collaborer à l'*Histoire naturelle*. Peu après cette époque (1774), Panckoucke donna une édition in-12 des volumes déjà parus, et, ne songeant qu'à plaire au goût public, désireux aussi sans doute de ne pas alourdir sa publication, négligea d'y ajouter les notes de Daubenton : ce fut le prétexte de la rupture, que Buffon n'avait pas désirée, mais qu'il tint pour définitive : dans toute sa correspondance il n'y a pas une plainte contre Daubenton, qui semble dès lors disparaître de sa vie. Plus tard, celui-ci parlait à Lacépède, avec gratitude, des cinquante années de bonheur dont il avait joui au Jardin, grâce à Buffon; mais, dans le cours qu'il professa à la première École normale, on vit revivre la différence des esprits et des méthodes, par exemple le jour où, commentant le portrait, tracé par Buffon, du lion, roi des animaux, il s'écria : « Il n'y a pas de roi dans la nature! » Il mourut président du Sénat.

Pour tous deux, et plus encore pour la science, on doit regretter cette rupture. Se complétant l'un l'autre, ils s'étaient rendus l'un à l'autre nécessaires. Jusqu'en 1767, l'*Histoire naturelle* donne l'impression d'une vaste entreprise désintéressée, qui fait honneur au savant comme au philosophe. Après 1767, elle perd quelque chose de son unité sévère, pour se relever bientôt, il est vrai, dans ce livre des *Époques de la Nature*, jusqu'où tous les Daubenton n'eussent pu suivre leur maître. Du

reste, même avec Daubenton, Buffon n'eût pu réaliser le programme que publiait le *Journal des savants* : avant les oiseaux devaient venir les poissons, les reptiles, les insectes; après les minéraux, les végétaux. En 1766 encore (5 février), Buffon écrivait au président de Ruffey : « Je compte bien, mon cher ami, quoique j'aie cinquante-huit ans depuis le mois de septembre dernier, finir toute l'*Histoire naturelle* avant que j'en aie soixante-huit, c'est-à-dire avant que je ne commence à radoter ». Et il annonçait qu'il donnerait encore les cétacés, les poissons cartilagineux, les reptiles, les végétaux, les minéraux. Mais, peu après avoir perdu la collaboration de Daubenton, il est frappé dans son bonheur domestique, dans sa santé jusqu'alors si robuste. Il doit choisir alors entre les parties de l'œuvre projetée, et, pour la première fois, il se détermine par des considérations personnelles : les oiseaux se prêtent mieux à la description que les insectes, déjà étudiés d'ailleurs par Réaumur; les minéraux, à la discussion des questions générales. Mais la multitude des oiseaux, surtout de « ces tristes oiseaux d'eau, dont on ne sait que dire[1] », est accablante; et l'étude des minéraux exige des recherches pénibles. Des deux côtés, des collaborateurs lui sont indispensables, mais des collaborateurs plus dociles que ne l'avait été Daubenton, plus capables par la médiocrité même de leur esprit ou par la modestie de leur humeur, de se plier à une tâche toute nouvelle, car il ne s'agissait plus de composer une œuvre parallèle et relativement indépendante, mais d'entrer dans la sienne propre, d'en accepter l'esprit, la méthode et jusqu'aux procédés. Buffon fut assez heureux et malheureux à la fois pour trouver ce qu'il cherchait : ce que sa santé y gagna en forces momentanées, son œuvre le perdit en force durable.

Guéneau de Montbeillard et Bexon : les Oiseaux. — Comme Daubenton, Philibert Guéneau de Montbeillard (1720-1785), né à Semur, était un compatriote de Buffon ; mais ses études, toutes littéraires et juridiques, n'avaient fait de lui qu'un poète agréable, un avocat disert. Buffon aimait pourtant ce bel esprit, qui était un excellent homme, et il allait jus-

1. Lettre à l'abbé Bexon, 9 juillet 1780.

qu'à lui écrire : « J'aurais besoin de vous voir tous les jours pour être heureux[1] ». Malgré son goût pour la vie de province, Guéneau se résigna, en 1774, à venir habiter Paris, pour y suivre de plus près les travaux, tout nouveaux pour lui, dont la confiance de Buffon l'avait chargé. Il avait déjà écrit plusieurs portraits d'oiseaux non signés, dont le premier fut celui du coq. Mais sa collaboration n'est publiquement reconnue qu'après la grave maladie qui éprouva Buffon en 1771. Dans l'avertissement du tome III des *Oiseaux* (1775), Guéneau est loué comme l'homme du monde dont la façon de voir, de juger et d'écrire a le plus de rapport avec celle de Buffon.

Est-il vrai que le public ne se soit pas aperçu du changement de main? Bon pour les lecteurs naïfs ou pour les étrangers, comme ce prince de Gonzague qui, visitant Montbard, crut spirituel de saluer en Buffon « l'auteur du paon et le paon des auteurs »! Buffon en fut quitte pour lui présenter Guéneau en souriant. Celui-ci trouvait des traits brillants, mais ne savait pas les fondre dans un ensemble harmonieux. Quoiqu'il passât quelquefois « six heures d'horloge[2] » à travailler sur des oiseaux, il n'avait pas la touche tantôt large, tantôt légère de Buffon. Comment ne pas lui en vouloir d'avoir tant contribué, par le luxe asiatique de ses portraits d'oiseaux trop longtemps admirés, à attacher un renom équivoque à la mémoire de Buffon? Buffon, certes, ne dédaigne pas toujours assez l'éclat du style; mais il est plus discrètement éclatant que Guéneau, et il l'est surtout dans la partie de son ouvrage où Guéneau, en exagérant les défauts du modèle, contraignait presque celui qu'il imitait à ne pas se laisser dépasser par son imitateur.

Buffon, d'ailleurs, en l'aimant le juge : il revoit tout ce qu'il écrit, sabre des tirades entières. Indépendant, Guéneau ne voyait pas sans regret ses plus beaux endroits disparaître sous une rature impitoyable; indolent, il attirait tous les jours à Buffon « des espèces d'imprécations de gens qui s'ennuient de recevoir deux ou trois fois par an des planches enluminées et de ne rien avoir à lire[3] ». En 1777, il annonça l'intention de se

1. Lettres à Ruffey, du 13 février 1767 ; à Guéneau, des 20 janvier et 16 septembre 1768.
2. Lettre de Guéneau à sa femme, 22 janvier 1773.
3. Lettre de Guéneau à sa femme, 6 novembre 1776.

retirer. Le 3 mars 1778, Buffon écrit que Guéneau fera le reste du cinquième volume des *Oiseaux*, et ne fera rien de plus. Cependant une autre lettre du 5 janvier 1779 prouve que Guéneau n'a pas cessé sa collaboration. Son nom figure encore dans le tome VI des *Oiseaux* (1779), mais disparaît du tome VII (1780). En même temps, il est vrai, Buffon lui confie l'*Histoire des Insectes*, moins faite encore pour lui que celle des *Oiseaux*, et où il épuisa ses dernières forces.

Si l'on regrette l'air d'entreprise hâtivement poussée que prend alors l'*Histoire naturelle*, on ne lit pas sans profit les lettres de direction où Buffon exprime son esprit et définit sa méthode. A l'abbé Bexon, successeur de Guéneau, il reprochait d'abord l'abus de l'érudition : « Tâchez, lui écrivait-il[1], de faire toutes vos descriptions d'après les oiseaux mêmes; cela est essentiel pour la précision.... Toutes les fois que l'on traite un sujet dans un point de vue général, il faut tâcher d'être court et précis[2]. »

Mais, dans les lettres écrites à Bexon, l'on n'a pas de peine à sentir que Buffon se trouve en rapport avec un collaborateur d'un genre nouveau, collaborateur « professionnel », que l'on paie. Non seulement il se réserve d'écrire les préambules généraux d'après lesquels Bexon devra diriger ses vues particulières; mais il lui impose ses classifications et change la distribution de ses articles. Peu ami des nouveaux visages, il l'avait accueilli d'abord assez mal, quand, en 1772, Bexon lui apporta timidement des minéraux. Rien, il faut l'avouer, ne semblait désigner ce jeune abbé à une aussi lourde succession; rien ne révélait l'homme « aimable et profond », que chanta son compagnon de collège, François de Neufchâteau[3]. Mais la douce ténacité du petit bossu lorrain conquit lentement le grand seigneur bourguignon. Buffon ne

1. Lettre du 27 juillet 1777. Gabriel Bexon, né à Remiremont (1748-1784), est le frère du jurisconsulte. Sa mère, qui a écrit la biographie de son fils, exagère quand elle lui attribue « sept volumes in-4 de l'*Histoire des Oiseaux* »; mais il a été très jeune le collaborateur anonyme de Buffon.

2. Lettres à Bexon des 8 août 1779 et 9 juillet 1788.

3. *Les Vosges*, poème; Saint-Dié, Thomas. Bexon avait composé une Oraison funèbre d'Anne-Charlotte de Lorraine, abbesse de Remiremont, un *Catéchisme d'agriculture*, et le *Système de la fertilisation*. En 1777, il publia le premier tome d'une *Histoire de Lorraine*, demeurée inachevée.

tarda pas à estimer en lui une passion pour le travail telle, qu'il était obligé de modérer son zèle, et un besoin de faire mieux, qui se traduisait par d'incessants progrès. Peu à peu, les corrections du maître se font rares; les marques de satisfaction se multiplient, et le collaborateur est élevé à la dignité d'ami. Il avait dévoué sa vie à une vieille mère infirme, que Buffon n'oublie pas dans ses lettres, et à une jeune sœur, dont l'image souvent évoquée anime cette correspondance un peu terne. Buffon prend part à sa joie, qu'il a délicatement préparée, quand Bexon trouve sous sa serviette le brevet de grand chantre de la Sainte-Chapelle avec crosse et mitre (ce laborieux prélat eût désarmé le poète du *Lutrin*) et à sa douleur quand il perd son père. Mais il est curieux de voir comment Buffon s'y prend pour écrire une lettre de consolation à un collaborateur : « Votre lettre m'a touché jusqu'aux larmes, et je voudrais bien pouvoir vous donner quelque consolation. La distraction vous serait peut-être nécessaire, et vous pourriez, mon cher ami, *lorsque les Oiseaux seront finis*, venir passer quelque temps auprès de moi. » Six mois après son père, le 13 février 1784, Bexon mourait lui-même, à trente-six ans. Il est nommé dans l'Avertissement du 7e volume des *Oiseaux*, mais sa collaboration a commencé beaucoup avant; il mourut l'année qui suivit le 9e et dernier volume : les *Oiseaux* étaient finis.

Humbert Bazile, secrétaire de Buffon, donne comme point de départ à cette collaboration la date de 1772, et veut que Bexon n'ait été comme lui-même qu'un secrétaire. S'il le fut d'abord, il ne le fut pas toujours. En 1777, quand Guéneau se retira, Bexon monta en grade. Avec un sans-façon qui prouve bien la nature de leurs premiers rapports, Buffon s'était déchargé sur lui de toutes les descriptions proprement dites, et, dans cette partie de sa tâche, ne l'inquiétait pas de ses critiques. Il devint plus sévère pour Bexon justement quand Bexon fut associé de plus près au travail de rédaction, surtout à partir des 5e et 6e volumes des *Oiseaux*. Bexon a déjà travaillé au cygne, il travaille alors à la fauvette et à l'oiseau-mouche; mais qui distinguera, dans ces articles, son apport de celui de Buffon? Il faudrait avoir partout non seulement les corrections de Buffon, qu'on a en partie, mais le manuscrit premier de Bexon, qu'on a

plus rarement. Est-on assez éclairé là-dessus pour avoir le droit de reprocher à Buffon l'insuffisance de l'éloge accordé, en tête du 7e volume (1780), à Bexon, à ses savantes recherches, à ses idées solides et ingénieuses? Le nom de Guéneau disparaît du titre sans que le nom de Bexon le remplace : c'est que Guéneau n'était pas un mercenaire.

Les Minéraux. Faujas de Saint-Fond. La correspondance. — Scientifiquement, Bexon vaut mieux que Guéneau, peut-être parce qu'il fut dirigé de plus près par Buffon. Mais il serait injuste de ne pas citer auprès de lui le savant Baillon, correspondant du Cabinet du roi, à qui Buffon dut un si grand nombre d'oiseaux vivants et empaillés, et d'observations, particulièrement sur les oiseaux de rivage. Au reste, l'*Histoire des Oiseaux* n'était, dans l'esprit de Buffon, qu'une des parties secondaires de l'*Histoire naturelle*. Il ne pouvait négliger tout à fait les oiseaux, dont beaucoup sont les familiers de l'homme; mais c'est l'homme surtout qu'il ne voulait pas perdre de vue, l'homme et l'histoire du monde où il vit. Aussi, quand ses collaborateurs, qui voyaient de moins haut que lui l'ensemble de l'œuvre, s'attardaient à caresser des oiseaux, il s'impatientait, se hâtait vers cet autre sujet si fécond en belles découvertes et en grandes vues[1], vers ses chers minéraux auxquels il voudrait travailler uniquement. Mais, quand enfin il y arrive, il n'est plus pressé de finir : le 23 juin 1783, il écrit à Bexon qui, les Oiseaux parachevés, ébauche deux volumes des Minéraux : « Je veux donner à l'article de l'aimant toute la perfection dont je le crois susceptible, et cela demande du temps ».

C'est une figure un peu effacée, mais intéressante, que celle de Faujas de Saint-Fond, qui fut le principal collaborateur de Buffon pour les *Minéraux*, après qu'eurent disparu Bexon et Guyton de Morveau, ancien membre du Parlement de Bourgogne. Quand son nom paraît pour la première fois dans la correspondance (28 mars 1777), il s'apprête à publier ses *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay* (1778). Lui aussi, comme Guéneau, n'était d'abord qu'un avocat devenu magistrat, et un

1. Avertissement du troisième volume des *Oiseaux*. Lettre à Guéneau, janvier 1781.

poète; mais il connaissait, aimait les montagnes[1]; et Buffon n'était pas homme à l'écarter parce qu'à son œuvre scientifique se mêlait un peu de poésie. Il semble n'avoir d'abord été qu'un agent intelligent, chargé de recueillir les « monuments » les plus instructifs sur les révolutions du globe. Mais les services qu'il rendit ensuite furent d'un ordre plus élevé, et Buffon l'en récompensa en le faisant nommer adjoint au Cabinet du roi. Ce fut le familier des dernières années : Buffon l'invitait familièrement à manger sa « soupe ». C'est à lui qu'il voulut léguer son cœur.

Au Jardin, il était surtout chargé de diriger le service de la correspondance. C'était une tâche bien lourde, car Buffon lui-même sentait le poids de sa gloire sans cesse accrue. « Elle finirait, dit-il[2], par me tuer pour peu qu'elle augmentât. Ce sont des lettres sans fin, et de tout l'univers, des questions à répondre, des mémoires à examiner. » Ne songeant qu'aux intérêts de la science, il avait compliqué sa propre besogne et celle de ses secrétaires en créant des brevets de correspondants du Jardin du roi, en provoquant les communications, les donations de correspondants bénévoles et de bienfaiteurs qui se croyaient honorés de leurs bienfaits. Il y avait les correspondants appointés, comme Arthur, médecin du roi à Cayenne; les voyageurs comme Sonnini, ami de jeunesse de Buffon, qui lui fut si utile pour la connaissance des oiseaux étrangers; comme Poivre, Sonnerat et Commerson, qui connaissaient à fond l'Ile de France et dont le premier avait vu la Chine; comme Bougainville, Adanson, l'explorateur du Sénégal, botaniste érudit, mais confus; comme Dombey, Polony, Gentil, pour qui le Pérou, le Chili, le Mexique, l'Inde n'avaient plus de secrets; des collectionneurs, au courant des richesses de tous les cabinets d'histoire naturelle, comme le marquis d'Amezaga et le médecin Mauduit; des médecins chirurgiens comme Portal; des étrangers comme Schouvalof, qui envoyait de Russie au Jardin d'admirables morceaux de malachite, comme Camper, l'anatomiste hollandais, ou comme Forster, le second de Cook, qui trans-

1. Barthélemy Faujas de Saint-Fond (1741-1819), né à Montélimar, fut aussi un grand voyageur et parcourut presque toute l'Europe.
2. Lettre à Mme Necker, 12 juillet 1782.

mettait le journal de leur dernier et funeste voyage ; des hommes du monde, amateurs désintéressés, mais non point insensibles au plaisir de voir leur nom cité dans l'*Histoire naturelle*, MM. de Puymaurin, de Querhoënt, de Piolenc, Le Roi, lieutenant de chasses à Versailles, du Morey, ingénieur en chef de la Bourgogne, Hébert, receveur général des gabelles à Dijon, Potot de Montbeillard, beau-frère de Guéneau, Nadault, beau-frère de Buffon, des parents, des amis, des compatriotes en foule.

Vue de ce biais, l'*Histoire naturelle* apparaît comme le centre d'un vaste mouvement des esprits qui se portent avec vaillance vers la conquête de l'univers inconnu.

III. — Buffon poète et savant.

Comment Buffon aime la nature. — Si l'homme primitif reste insensible « au grand spectacle de la nature », le privilège de l'homme civilisé sera de la comprendre en l'aimant, car il y a « une espèce de goût à l'aimer, plus grand que le goût qui n'a pour but que des objets particuliers [1] ». Buffon aime la nature en philosophe, en savant, en poète aussi, mais en poète d'une espèce disparue. Il est poète à force d'être philosophe et savant. Philosophie, science, poésie, ce n'étaient pas trois choses distinctes pour les anciens. Kepler, Pascal, Newton, chez les modernes, pour avoir été des hommes de grande imagination, n'en ont pas moins été de grands savants. Mais ce qui distingue d'eux Buffon, c'est une sorte de naturalisme tout antique. Il regrette qu'on ne puisse « rétablir toutes les belles ruines de l'antiquité savante et rendre à la nature ces images brillantes et ces portraits fidèles dont les Grecs l'avaient peinte et toujours animée, hommes spirituels et sensibles qu'avaient touchés les beautés qu'elle présente et la vie que partout elle respire ». Il semble prendre plaisir à rabattre l'orgueil des modernes en leur prouvant que les anciens sont plus philosophes qu'eux. « Les

1. Préambule des Perroquets et *Discours sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle*. Gœthe, qui se faisait gloire d'être né en 1749, l'année où parurent les premiers volumes de l'*Histoire naturelle*, loue Buffon d'aimer la vie et la nature vivante.

anciens qui ont écrit sur l'histoire naturelle étaient de grands hommes et qui ne s'étaient pas bornés à cette seule étude : ils avaient l'esprit élevé, des connaissances variées, approfondies, et des vues générales[1]. » S'il admire entre tous Aristote, c'est qu'Aristote connaît les animaux « sous des vues plus générales qu'on ne les connaît aujourd'hui ». S'il ne voit pas assez les défauts de Pline, c'est que Pline « semble avoir mesuré la nature et l'avoir trouvée trop petite encore pour l'étendue de son esprit » ; c'est qu'il communique à ses lecteurs « une certaine liberté d'esprit, une hardiesse de penser, qui est le germe de la philosophie ». Il ne parle pas de Lucrèce, mais il est impossible de lire la septième *Époque* sans se souvenir du cinquième chant du *De natura rerum*. Lui-même, à bien des égards, est notre Aristote, notre Pline, notre Lucrèce, mais un Aristote qui ne s'interdit pas la poésie des hypothèses, un Pline moins crédule, un Lucrèce qui regagne en vérité ce qu'il perd du côté de la fougue ou de la grâce.

Tout ce mélange nous inquiète. La Fontaine, Rousseau aiment la nature parce qu'ils la sentent; voilà nos poètes, l'un qui a connu la rêverie légère à l'ombre des arbres, au bord d'un clair ruisseau, l'autre que le rêve a hanté au bord des lacs et sur les montagnes. Il est restreint, sans doute, l'horizon qu'embrasse le regard de La Fontaine; mais nous ne sommes pas de ces ambitieux qui ont besoin d'embrasser « également tous les espaces, tous les temps[2] ». Dans la paix de la solitude Rousseau porte les orages d'un cœur passionné; mais ces contrastes ou cette correspondance entre la nature et nos sentiments, c'est justement ce qui nous plaît. Un grand savant allemand, qui rend d'ailleurs justice à Buffon[3], est peiné de ne pas trouver dans ses ouvrages l'accord harmonieux entre les scènes de la nature et les émotions qu'elles doivent faire naître. Et Stendhal estime « que, pour écrire l'histoire naturelle, le ton doux, tendre, touchant d'un bon Allemand vaudrait mieux que celui

1. *Discours sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle.*

2. Début des *Époques de la nature.*

3. Humboldt, *Cosmos.* « Buffon, écrivain grave et élevé, embrassant à la fois le monde et l'organisme animal, a été dans ses expériences physiques plus au fond des choses que ne le soupçonnaient ses contemporains. »



Armand Colin & Cie, Éditeurs. Paris

PORTRAIT DE BUFFON

GRAVÉ PAR CHEVILLET D'APRÈS DROUAIS LE FILS

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

de Buffon[1] ». Buffon n'est point Allemand, il en faut convenir : les effusions de l'âme lui sont inconnues. Quand la contemplation de la nature l'émeut, son émotion n'a pas ce charme de l'impression individuelle que nos poètes font passer en nous, apaisante ou troublante. C'est qu'il ne se cherche point lui-même dans la nature et croirait la profaner en mêlant nos petitesses à sa grandeur. Elle est pour lui la féconde nourricière des êtres, l'*alma Venus* antique, source intarissable de toute vie et de toute beauté, non la confidente de plaisirs et de peines que le savant d'ailleurs n'a pas le loisir de savourer.

La méthode; Buffon expérimentateur et généralisateur. — Mais, philosophiques ou poétiques, les vues générales n'ont de valeur scientifique que si elles se dégagent de l'étude patiente des faits. Buffon le savait et le disait dès 1735, pour pénétrer le système de la nature, l'imagination ne suffit pas : « C'est par des expériences fines, raisonnées et suivies, que l'on force la nature à découvrir son secret; toutes les autres méthodes n'ont jamais réussi.... Les recueils d'expériences et d'observations sont donc les seuls livres qui puissent augmenter nos connaissances[2]. » Il le répétait quatorze ans après, dans le Discours où il définit la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle : « L'on peut dire que l'étude de la nature suppose dans l'esprit deux qualités qui paraissent opposées, les grandes vues d'un génie ardent, qui embrasse tout d'un coup d'œil, et les petites attentions d'un instinct laborieux, qui ne s'attache qu'à un seul point ». Mais ces deux qualités, les a-t-il réunies, et n'a-t-il pas abandonné sans regret la seconde à Daubenton?

On se trouve ici en présence d'une double exagération : les uns ne veulent voir que le théoricien systématique et aventureux; les autres vantent le « grand et patient et humble et soumis observateur », l'expérimentateur infatigable[3]. Il a été ce qu'il devait être au XVIIIe siècle pour créer la science à la fois et pour la vulgariser : un théoricien plus déterminé que ne le disent ceux qui se plaisent à l'envisager dans son laboratoire, penché, et la loupe à son œil de myope; un observateur plus

1. Stendhal, *Racine et Shakespeare*.
2. Préface de la traduction de la *Statique des végétaux* de Hales.
3. Faguet, *Le dix-huitième siècle*.

laborieux que ne le croient ceux qui dédaignent ce rhéteur, perché sur les cèdres du Liban en habit d'académicien[1]. Ses contemporains ignoraient l'obscur travail d'élaboration de sa pensée. Ce sont les « grandes vues » du « philosophe systématique », du « peintre philosophe », du généralisateur d'idées que vantent Rousseau, Diderot, Condorcet, Vicq d'Azyr, mais que raille aussi Voltaire : « L'extraordinaire, le vaste, les grandes mutations sont des objets qui plaisent quelquefois à l'imagination des plus sages; les philosophes veulent de grands changements dans la scène du monde, comme le peuple en veut au spectacle[2] ». De là à qualifier Buffon de charlatan, il n'y a qu'un pas, et Voltaire le franchit plus d'une fois.

Ces ironies sont loin, et c'est aussi par des éloges plus dignes d'un savant qu'on rajeunit aujourd'hui la gloire de Buffon. Diderot prophétisait que la statue de l'architecte resterait debout au milieu des ruines de l'édifice. Il est vrai que certaines parties secondaires de cet édifice ont fléchi, mais les parties essentielles « nous apparaissent d'autant plus admirables que la science en progrès les éclaire davantage ». C'est le dernier éditeur de Buffon, M. de Lanessan, qui l'atteste, et, dans une longue préface, le prouve. Il y aura cent cinquante ans bientôt que les premiers volumes de l'*Histoire naturelle* ont paru : Lamarck, Cuvier, Blumenbach, Étienne et Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Laplace, Darwin ont remplacé Buffon sans le faire oublier, parce qu'on ne peut juger leur œuvre sans remonter à l'œuvre commune d'où la leur procède. L'histoire de l'univers reconstituée, une même origine assignée à toutes les parties de notre système solaire, l'origine du globe terrestre éclairée, sinon définitivement expliquée, ses évolutions successives déroulées devant nos yeux, la théorie moderne de l'unité des forces physiques entrevue, la conception de l'unité de plan du règne animal et celle de l'unité des races humaines clairement exposées pour la première fois, l'étude de l'homme, envisagé non plus comme individu, mais comme espèce, érigée en science particulière, les principes de la variabilité des espèces, de la distribution géographique des animaux sur la surface du globe,

1. Lettre de Doudan à Albert de Broglie, 4 août 1838.
2. Mémoire anonyme à l'Académie de Bologne, 1746.

de leur fécondité, de leur dégénérescence, de leurs harmonies ou de leurs contrastes reconnus comme lois, une seule de ces vues ne suffirait-elle pas à la gloire d'un de nos savants ?

Plusieurs sont mêlées de vrai et de faux; mais le vrai survit. Ainsi, l'on n'admet plus, avec Whiston et Buffon, qu'une sorte de coup de queue d'une comète ait détaché la terre du soleil, mais on ne nie pas les analogies qu'il a signalées entre le soleil et les planètes, soleils refroidis. Si les vues de Buffon sur la disposition des couches terrestres manquent souvent de justesse, il n'en est pas moins le premier en date des vrais géologues. Il a deviné que certaines espèces avaient disparu, mais sans préciser la loi qui avait présidé à leur disparition. Qu'importe si, ce que Buffon avait deviné, Cuvier l'a démontré? Bien qu'il ait suivi de plus près qu'on n'imagine les dissections d'animaux qui se faisaient au Jardin, il décrit plus volontiers l'extérieur que l'intérieur des êtres, mais, il ne l'ignore pas, « l'intérieur, dans les êtres vivants, est le fond du dessin de la nature [1] », et, en exigeant de ses collaborateurs, quand il ne se l'imposait pas à lui-même, l'étude de l'organisation interne des êtres, il a été l'un des fondateurs de l'anatomie comparée. Son embryologie, tant raillée jadis, revient aujourd'hui en faveur. Enfin, sans attendre le triage que la postérité opère entre les vérités et les erreurs, lui-même reprenait, corrigeait ses premières hypothèses, docile aux conseils des amis, ou même aux critiques des adversaires : la terre est successivement à ses yeux l'ouvrage des eaux, du feu, des eaux et du feu combinés. « C'est que j'apprends tous les jours », écrit-il l'année des *Époques de la nature* [2], après cinquante ans de travail, et ce mot n'est sans doute ni d'un charlatan avide de gloire, ni d'un théoricien qui s'opiniâtre dans son parti pris.

Seulement, Buffon est-il tout à fait exempt de « cette ivresse des esprits systématiques » que Grimm lui reproche à plusieurs reprises ? S'il est vrai qu'il se fasse une loi de ne présenter dans ses ouvrages « que des vérités appuyées sur des faits [3], il ne l'est pas moins qu'il lui arrive parfois d'accommoder les

1. *Quadrupèdes* : l'Unau et l'Aï.
2. Lettre à Bexon, 3 août 1778.
3. *Minéraux* : Substances calcaires.

faits à ses idées préconçues. Son successeur à l'Académie, Vicq d'Azyr, n'est pas loin de lui en faire un mérite : « Il devançait l'observation ; il arrivait au but sans avoir passé par les sentiers pénibles de l'expérience : c'est qu'il l'avait vu d'en haut ». Le dire, ce n'est pas incriminer la sincérité de Buffon savant, car il n'est pas d'exemple qu'il ait torturé volontairement les faits pour les asservir à son système. Mais quand il écrit : « La main n'a fait ici que confirmer ce que la vue de l'esprit avait aperçu [1] », j'ai peur que l'esprit, sans trop s'en rendre compte, ne dirige trop bien la main. En principe, rien n'est à craindre, tant Buffon connaît et définit bien la vraie méthode d'observation dans les sciences naturelles : « On doit commencer par voir beaucoup et revoir souvent... Il faut aussi voir presque sans dessein... [2] » Et la pratique semble confirmer la théorie : jeune, Buffon inaugure ses recherches scientifiques par des expériences sur les sujets les plus divers; homme mûr, il tente avant Franklin l'expérience du paratonnerre; plus âgé, il poursuit à loisir, dans ses forges de Montbard, des expériences sur la chaleur et sur les fers. Il usa ses yeux, déjà faibles, à observer les anguillules au microscope, avec Needham. Mais, précisément, la nature, en le faisant myope, et le travail, en ajoutant aux effets de la myopie, lui créaient une double excuse dont il serait bien surprenant qu'il n'eût jamais voulu bénéficier [3]. Il faudrait distinguer entre les divers âges de sa vie, et aussi entre les sujets qui lui tenaient plus ou moins à cœur. D'ordinaire, en savant épris de la vérité, il mettait, du mieux qu'il pouvait, l'expérience au service de l'intuition : ce n'était pas sa faute si l'intuition parfois ou précédait l'expérience, que d'avance elle orientait en un certain sens, ou en devançait les résultats. Faire de Buffon l'homme de l'expérience cent fois répétée, c'est peut-être l'amoindrir, car, on aura beau faire, on ne le transformera jamais tout à fait en savant de notre temps, et on courra risque d'effacer l'originalité de sa physionomie entre les savants de tous les temps.

Ces savants, surtout les contemporains, il ne les traita pas

1. *Minéraux* : le Diamant.
2. *De la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle.*
3. « Je laisse aux gens qui s'occupent d'anatomie à vérifier exactement ce fait » (*Oiseaux de proie*).

toujours avec assez d'indulgence. Il malmena Linné et Réaumur, qui le lui rendirent; il estimait peu Spallanzani et ces chimistes qui « ne voient que par leurs lunettes, c'est-à-dire par leur méthode [1] »; il laissa voir aussi quelque dédain pour le savant genevois Bonnet, qui sut pourtant s'élever de l'étude de l'infiniment petit à celle des plus hauts problèmes [2]. Ami de Buffon et de Bonnet, de Brosses écrivait à celui-ci : « C'est sans prévention que je le regarde comme le plus beau génie..., comme l'écrivain le plus éloquent et le plus clair qu'il y ait aujourd'hui en France; mais je voudrais (et je le lui ai dit) qu'il se livrât moins à sa riche imagination et qu'il fût moins ambitieux d'être chef de secte. » L'imagination pourtant, chez Buffon, n'a pas toujours été une maîtresse d'erreur : elle créait aussi, et plus d'une hypothèse féconde ou d'une véritable découverte lui est due. On ne lit pas un livre de Buffon comme on lirait un ouvrage d'un savant toujours méthodique, avec une pleine sécurité d'intelligence; mais on le lit moins encore comme on lirait un roman : à tout instant on s'y heurterait à des observations précises, à des discussions serrées, qui attestent le long effort d'un chercheur sincère. Çà et là, on sent bien que l'imagination, impatiente, veut avoir son tour, mais la raison ordonnatrice, sans l'opprimer, la domine et la ramène.

Les classifications. — Aussi n'est-il rien dans l'œuvre de Buffon, pas même les erreurs, dont on ne puisse rendre raison. On lui a beaucoup reproché sa classification ou plutôt son défaut de classification des quadrupèdes. Comme « il nous est plus facile, plus agréable et plus utile de considérer les choses par rapport à nous que sous aucun point de vue » [3], il groupe autour de l'homme les animaux domestiques, et, à distance raisonnable, les animaux sauvages; et comme, fidèle à cette méthode « agréable », il embrasse du regard à la fois l'homme et l'animal, il trace du type de chaque espèce animale un portrait presque humain, qui est d'un moraliste plus que d'un savant. Les contemporains ne s'en plaignaient pas : répondant au discours de réception de Vicq-d'Azyr, Saint-Lambert disait de ces portraits

1. Lettre à Filippo Pirri, 8 novembre 1776.
2. Bonnet lui-même censure en Buffon « l'esprit de système qu'il possède au plus haut degré ». Cf. Grimm, 15 décembre 1759.
3. *De la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle.*

de bêtes : « Il y mêle toujours quelque allusion à l'homme, et l'homme, qui se cherche dans tout, lit avec plus d'intérêt l'histoire de ces êtres dans lesquels il retrouve ses passions, ses qualités et ses faiblesses ». Une condamnation vaudrait mieux qu'une telle apologie.

Buffon n'aimait pas les méthodes de classification parce qu'il n'y croyait pas. Non qu'il en méconnût la nécessité en certains cas : dans la seconde partie de son œuvre, il les dédaigne moins quand il se trouve aux prises avec les innombrables espèces des oiseaux. Mais son dédain n'était pas le dédain frivole de l'artiste: c'était le dédain raisonné du savant. La haute idée qu'il se faisait de la nature, riche infiniment en productions harmoniques ou contraires, lui interdisait d'attribuer aux classifications les meilleures une valeur autre que celle de procédés, momentanément commodes pour alléger le travail du savant et soulager la mémoire du lecteur. Comment ne seraient-elles pas toutes imparfaites, puisque toutes ont la prétention d'enfermer la nature dans leur réseau et que la nature le crève toujours par quelque endroit? « La nature n'a ni classes, ni genres : elle ne comprend que des individus. Ces genres et ces classes sont l'ouvrage de notre esprit; ce ne sont que des idées de convention... Dans la nature il n'existe que des individus ou des suites d'individus, c'est-à-dire des espèces[1]. » Voyez l'espèce des Tatous : ne suffit-elle pas à prouver que la nature contredit nos dénominations et nous étonne encore plus par ses exceptions que par ses lois? Ce sont des quadrupèdes, mais couverts d'écailles comme les crustacés. Dans quelle classe les rangera-t-on et en vertu de quel caractère? « Ce n'est que par la réunion de tous les attributs et par l'énumération de tous les caractères qu'on peut juger de la forme essentielle des productions de la nature. Une bonne description et jamais de définitions, une exposition plus scrupuleuse sur les différences que sur les ressemblances, une attention particulière aux exceptions et aux nuances même les plus légères, sont les vraies règles, et j'ose dire les seuls moyens que nous ayons de connaître la nature de chaque chose. »

La description exacte et détaillée des individus apparaît donc

1. *Introduction à l'histoire de l'homme.* — *Quadrupèdes* : le Mouflon. — Voir aussi le Préambule des Singes.

comme la seule méthode qui ne soit pas arbitraire. Une partie importante du *Discours sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle* est consacrée à donner les règles de la vraie description. Bien des éléments y entrent ; ils se ramènent à deux principaux, description proprement dite, extérieure, et, s'il se peut, intérieure et histoire. « L'histoire comprend le nombre des petits, les soins des pères et des mères, leur espèce d'éducation, leur instinct, les lieux de leur habitation, leur nourriture, la manière dont ils se la procurent, *leurs mœurs*, leurs ruses, leur chasse, ensuite les services qu'ils peuvent nous rendre... » On devine comment, le système une fois admis, la description physique dégénère en histoire morale et comment Buffon en vient à attribuer aux espèces non pas seulement des caractères réels, mais un caractère idéal. Si pourtant on était tenté de ne voir en lui que le La Bruyère de l'histoire naturelle, il suffirait de replacer les portraits de bêtes dans ces vastes cadres des préambules généraux où ils apparaissent sous leur vrai jour.

Mais ce génie synthétique ne saurait se reposer dans l'analyse poussée à l'extrême : il remonte bientôt à l'unité. Les exceptions apparentes de la nature « ne sont dans le réel que les nuances qu'elle emploie pour rapprocher les êtres même les plus éloignés [1] », car la nature marche par des gradations qui nous sont inconnues. « *On peut descendre par des degrés presque insensibles de la créature la plus parfaite jusqu'à la matière la plus informe*, de l'animal le mieux organisé jusqu'au minéral le plus brut... Rien n'est vide, tout se touche, tout se tient dans la nature ; il n'y a que nos méthodes et nos systèmes qui soient incohérents, lorsque nous prétendons lui marquer des sections ou des limites qu'elle ne connaît pas [2]. » Voici donc qu'est proclamée, avec l'unité du dessein primitif, la parenté universelle de toutes les générations sorties du sein de la mère commune. Peut-être Buffon s'est-il laissé entraîner par le désir de réfuter la théorie linnéenne des espèces fixes, indépendantes les unes des autres? Mais il revient trop souvent à cette double idée de la variété accablante des productions de la nature, et de leur

1. *Quadrupèdes* : les Tatous.
2. *De la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle. — Oiseaux de rivage* : le Cariama.

continuité, de leur unité cachée, pour qu'on ne prenne pas au sérieux ce grand effort de synthèse. Lui aussi, il avait cru d'abord à la fixité des espèces; mais, justement parce qu'il n'élevait pas de cloisons opaques entre les espèces, parce qu'il décrivait les individus et dans ce qu'ils avaient de particulier, et dans ce qu'ils avaient de commun avec les individus des espèces voisines, il n'avait pas tardé à saisir, à travers la diversité apparente des êtres, l'harmonie du plan général, et cette idée organique suivie dont l'unité se révélait dans la variété même de ses manifestations, innombrables anneaux d'une chaîne ininterrompue.

Il avait vu les espèces faibles détruites par les plus fortes, celles qui ont survécu modifiées par les influences du milieu, du climat, de la nourriture, perfectionnées ou renouvelées, de nouvelles espèces venant prendre la place des espèces anciennes, et en face de cette « perpétuité de destructions et de renouvellements », il avait conçu l'idée, non pas sans doute aussi précise qu'elle a pu devenir depuis, des grandes lois de la sélection naturelle, du combat pour la vie, de l'évolution graduelle des êtres et de leur transformation indéfinie. Je ne sais si Buffon « doit être considéré comme le véritable fondateur de la doctrine du transformisme et de l'évolution[1] », car il excepte l'homme, nous le verrons, et le laisse dans son isolement superbe. Mais d'autres se chargeront d'aller jusqu'au bout des vues hardies qu'il laisse incomplètes.

IV. — La philosophie et la religion de Buffon.

L'esprit de l'œuvre. Premières attaques. — Il n'est pas étonnant que cette hardiesse ait semblé impiété à ceux de ses contemporains qui lisaient l'*Histoire naturelle* à la lumière des Écritures. On n'attache guère aujourd'hui plus d'importance que Buffon n'en avait accordé lui-même aux querelles que lui suscita le parti anti-philosophique. Elles éclairent pourtant son œuvre d'une lumière singulièrement vive.

On sait assez que, malgré son amitié pour Helvétius, malgré

1. De Lanessan, préface de l'édition Abel Pilon.

les éloges qu'il accorde, dans sa correspondance, à l'*Encyclopédie*, il vécut à l'écart du parti philosophique. Voltaire était trop bavard, à son gré; d'Alembert empêcha plus d'un de ses amis de franchir le seuil de l'Académie; Condillac, qui lui en voulait d'avoir présenté au public, d'une main plus adroite que la sienne, son « homme statue » naissant aux premières impressions de la vie, et qui écrivit contre lui son *Traité des animaux*, n'était, à ses yeux, qu'un philosophe sans philosophie; Marmontel dresse contre lui un réquisitoire en forme [1]. A s'en tenir donc aux apparences, on croirait que le parti hostile aux philosophes ne saurait être hostile à Buffon. Qu'on y réfléchisse pourtant : l'autorité souveraine de la raison n'a été, chez aucun écrivain de ce temps, plus hautement proclamée, que chez le cartésien Buffon. Il réclamait pour le naturaliste « un peu de liberté de penser [2] » et il en usait. Son rationalisme, moins agressif que celui des autres philosophes, n'en était que plus redoutable. Quand on allait ensuite au fond de sa religion, c'est le déisme qu'on trouvait [3]. Son Dieu est grand, mais comme ordonnateur des mondes. Ce n'est pas le Dieu de Pascal, le Dieu sensible au cœur; ce n'est pas la Providence toujours active de Bossuet. Il semble qu'après avoir fait ce grand effort de créer l'univers, et surtout l'homme, il se repose dans la contemplation de son œuvre, qui désormais se suffit à elle-même. Est-ce lui qui a laissé agir ces causes lentes qui du globe, né d'un accident solaire, incandescent d'abord, puis graduellement refroidi et recouvert par les eaux, a fait — en combien de milliers de siècles! — le séjour des animaux, puis de l'homme? Et quand même on dirait que les « jours » dont parle la Genèse peuvent être assimilés à des « époques », si l'on repousse l'idée même de toute brusque révolution dont la terre aurait été le théâtre, que devient, par exemple, la tradition du déluge? On se posait ces questions en lisant la *Théorie de la terre* et les *Époques*, ces livres tout philosophiques qui ouvrent et qui ferment

1. *Mémoires d'un père pour servir à l'éducation de ses enfants*.
2. *Minéraux* : Substances métalliques, le Fer.
3. Sur la religion de Buffon mon opinion actuelle est sensiblement différente de celle que j'ai exposée dans une étude précédente. En présentant cette étude à l'Académie des Sciences morales, le 9 novembre 1878, M. Fustel de Coulanges a très bien dit : « Chez lui le caractère était resté chrétien, tandis que l'esprit était libre et hardi. Il vécut en chrétien et travailla en philosophe. »

l'*Histoire naturelle*, car Buffon, au début et à la fin de sa carrière, a voulu mettre dans cette déclaration de principes et dans cette sorte de testament intellectuel ce qu'il y a de plus hardiment nouveau dans la philosophie scientifique qu'il créait de toutes pièces.

En 1749, quand parurent les trois premiers volumes, d'Argenson écrivait dans ses *Mémoires* : « Le sieur Buffon, auteur de l'*Histoire naturelle*, a la tête tournée du chagrin que lui donne le succès de son livre. Les dévots sont furieux, et veulent le faire brûler par la main du bourreau. Véritablement il contredit la Genèse en tout. » Deux mois après, les 6 et 13 février 1750, les *Nouvelles ecclésiastiques*, journal janséniste, ouvraient les hostilités par cette dénonciation formelle : « On est inondé de livres et de libelles où l'on sape les fondements du christianisme... Le livre dont nous nous croyons obligés de faire connaître le venin, a pour titre l'*Histoire naturelle.* » Prenant à partie les jésuites qui, dans le *Journal de Trévoux*, donnent à leurs lecteurs une haute et fausse idée de l'ouvrage nouveau, en citant les endroits où l'auteur proteste de son respect pour les Écritures, le gazetier janséniste se refuse à être dupe de ces précautions habiles. Il n'a pas de peine à démontrer que le système de Buffon contredit la tradition orthodoxe. Il se demande si on laissera sans flétrissure un livre aussi pernicieux, qui déshonore le nom du roi auquel il est dédié.

Buffon garda le silence, résolu à ne pas imiter Montesquieu, qui venait de défendre avec succès son *Esprit des lois* contre le même gazetier. « Chacun a sa délicatesse d'amour-propre : la mienne va jusqu'à croire que de certaines gens ne peuvent pas même m'offenser [1]. » Il fut plus sensible peut-être à un pamphlet où il entre un peu plus de science. D'Argenson dit nettement que les *Lettres à un Américain* [2] sont de Réaumur, collègue de Buffon à l'Académie, mais son grand ennemi. « Réaumur s'est adjoint un petit père de l'Oratoire, qui a rédigé l'ouvrage. » Cet oratorien, Le Large de Lignac, de Poitiers, métaphysicien et mathématicien, était collaborateur de Réaumur, et il vante

1. Lettre à l'abbé Leblanc, 21 mars 1750.
2. Ce titre est mal justifié par la donnée assez gauche d'un voyageur qui attend toujours pour partir un vaisseau toujours en retard.

avec complaisance cette histoire inimitable des insectes, où la grandeur de Dieu apparaît si éclatante dans les petites choses. Il faut le dire, ce n'était pas seulement une question de méthode qui séparait Buffon et Réaumur, c'était une question de croyance : le récit mosaïque de la Création, l'immutabilité des espèces sorties des mains du Créateur, étaient pour Réaumur des dogmes religieux. Aussi les auteurs de ces *Lettres* s'appliquent-ils à montrer que « nous ne pouvons recevoir en même temps la révélation de Moïse et le système de M. de Buffon », où tout s'opère fortuitement. Mais ils se défendent de l'accuser d'irréligion, « puisqu'il fait hautement profession de reconnaître la divinité du livre de Moïse », et ils affectent de prendre surtout les intérêts de la science, dont Buffon travaille à anéantir tous les principes par son mépris pour les modernes les plus accrédités, par son goût pour les obscurités et les paradoxes. Tout le livre est plein d'insinuations, de réticences, d'éloges perfides. C'est un pamphlet doucereux et violent, qui finit en sermon : « Efforçons-nous de connaître les bornes qui ont été fixées à la nature humaine, et ne les franchissons jamais. »

Buffon et la Sorbonne. — Buffon craignait peu les critiques des physiciens, mais beaucoup les « tracasseries théologiques » et il croyait avoir tout fait pour ne pas les mériter [1]. Il se trompait : le 15 janvier 1751, communication lui était donnée par la Sorbonne du jugement qui condamnait quatorze propositions extraites de ses livres. Il n'hésita pas un seul instant; par une lettre du 12 mars, il remerciait la Faculté de théologie de l'avoir mis à même d'expliquer ses propositions d'une façon qui ne laissât prise à aucun soupçon. « Je déclare, y disait-il, que je n'ai eu aucune intention de contredire le texte de l'Écriture; que je crois très fermement tout ce qui est rapporté sur la tradition, soit pour l'ordre des temps, soit pour les circonstances des faits, et que j'abandonne ce qui, dans mon livre, regarde la formation de la terre, et en général tout ce qui pourrait être contraire à la narration de Moïse, n'ayant présenté mon hypothèse sur la formation des planètes que comme une pure supposition philosophique.... » Cette déclaration nécessaire,

1. Lettre à l'abbé Leblanc, 23 juin 1750.

mais qui n'est pas un chef-d'œuvre de franchise, lui valut les suffrages et même les éloges inattendus de cent quinze docteurs de la Sorbonne sur cent vingt, et il s'avouait heureux d'en être quitte à si peu de frais.

Il avait offert de publier cette déclaration en tête du quatrième volume de l'*Histoire naturelle*, et la Sorbonne avait pris acte, avec joie, de son offre. Mais, entre temps, il donnait à son ami de Brosses la clef de son quatrième volume, sur la manière dont doivent être entendues les choses dites pour la Sorbonne. Ce volume parut en 1753, avec un *Discours sur la nature des animaux*, où il ne semblait pas que le philosophe rationaliste se fût amendé. Le *Journal de Trévoux* lui-même commençait à parler de paradoxe, tout en se déclarant ravi que Buffon donnât aux philosophes l'exemple de la soumission. Mais les farouches *Nouvelles ecclésiastiques* rouvrirent les hostilités. Le rédacteur rappelle que sur sa déclaration la Sorbonne a censuré les trois premiers volumes; mais elle a été dupe des vagues protestations d'un homme qui devait espérer tout au plus, par un humble aveu de ses erreurs, être admis « au nombre des pénitents », car « dans les principes de M. de Buffon on ne voit pas comment on peut prouver qu'il y a un Dieu ».

La Sorbonne fut-elle touchée de ces reproches? On ne sait. Quant à Buffon, s'il n'eut plus aussi souvent, au cours des volumes qui suivirent, l'occasion d'exposer avec ampleur sa philosophie, il est certain, du moins, qu'il n'y changea rien [1]. Vingt-quatre ans après, il la condensa, sous une forme définitive, dans les *Époques de la Nature* (1778). C'était l'année où mouraient Voltaire et Rousseau. La Faculté de théologie était plus vigilante que jamais. En novembre 1779, le docteur Riballier, syndic de la Faculté, lui dénonça les *Époques*. La véritable dénonciation avait été faite par l'abbé Royou, le frère de l'historien, le futur rédacteur de l'*Ami du roi*. Il professait la philosophie au collège Louis-le-Grand, et, depuis la mort de Fréron, son beau-frère, il dirigeait l'*Année littéraire*. Des commissaires furent nommés pour examiner le livre. Buffon l'ignorait, et, de

1. Grimm dit pourtant, 15 août 1750 : « L'alarme que le livre de l'*Esprit* a jeté dans le camp des fidèles a obligé M. de Buffon de mettre à ce nouveau volume (le 7e) plusieurs cartons avant que d'oser le faire paraître en public ».

Montbard, écrivait avec sérénité à Guéneau, le 15 novembre : « Il n'y a pas encore de dénonciation en forme et par écrit, et je ne pense pas que cette affaire ait d'autre suite fâcheuse que celle d'en entendre parler et *de m'occuper peut-être d'une explication aussi sotte et aussi absurde que la première qu'on me fit signer il y a trente ans* ». Il n'eut même pas à prendre cette peine. Le roi fit prier la Faculté de ne pas se prononcer définitivement avant d'avoir entendu Buffon, et ce désir royal produisit son effet sur les commissaires : « Ils étaient d'avance, dit Bachaumont, ainsi que tous les théologiens, bien convaincus des erreurs répandues dans l'ouvrage : mais, vu la vieillesse de l'auteur, vu la considération dont il jouit, vu la protection de la cour, *vu l'espèce d'hommage qu'il a rendu au dogme par des tournures dont ils ne sont point dupes*, ils ont cru devoir fermer les yeux sur ce nouvel attentat contre la foi, *et regarder le système du philosophe comme un radotage de sa vieillesse.* »

Mais Royou avait l'*Année littéraire.* Sans attendre que la Sorbonne eût statué, il développa longuement, dans une lettre qui devint un livre, les motifs de la condamnation qu'il souhaitait. Lui-même avoue qu'une dissertation si sérieuse est mal faite pour amuser le public qui lit un journal; mais il ne paraît pas tous les jours des livres aussi importants que les *Époques*, et les articles suivants, il le promet, auront plus de variété. Il démontre que Buffon se contredit lui-même; que son système contredit à la fois le texte sacré et les principes de la mécanique et de l'astronomie; que son succès auprès des femmes et des jeunes gens ne saurait faire adopter par les « logiciens » tous ses rêves philosophiques; enfin, qu'il est « un exemple à jamais mémorable des écarts où le génie même peut entraîner lorsque, par une curiosité indiscrète, il veut sonder les secrets impénétrables de la nature ou les décrets incompréhensibles de son auteur [1]. »

L'orthodoxie de Buffon. — Quand l'abbé Royou dressait contre lui ce réquisitoire, Buffon avait soixante-douze ans. « Il respectait la religion, dit le chevalier de Buffon, son frère, et il en remplissait toutes les pratiques, *dont il devait l'exemple.* »

1. *Année littéraire*, t. VIII, l. X, *Le Monde de verre de M. le comte de Buffon réduit en poudre.*

Le châtelain de Ferney communiait aussi bien que le châtelain de Montbard; il avait son confesseur, le P. Adam, comme Buffon avait son capucin familier, le P. Ignace. En était-il moins Voltaire? Très peu voltairien de tempérament et d'esprit [1], ayant gardé, presque seul en son temps, la vertu du respect, Buffon ne déclare la guerre à aucune croyance; il ne tourne pas en ridicule le surnaturel, mais il s'en passe. Il n'y a point de place pour le miracle dans son système : la construction du monde y est si simple, observe l'auteur des *Lettres à un Américain*, qu'il ne semble point nécessaire que Dieu y intervienne. S'il y est intervenu, on ne voit pas qu'il continue à y intervenir, et la création n'est plus un miracle continué à travers les siècles. Ce Dieu idée, pourquoi l'aimerait-on? C'est assez de le comprendre. Un certain sentiment du mystère divin manque à cette œuvre où brille seul le merveilleux des révolutions naturelles.

Est-ce à dire que Buffon soit un pyrrhonien, comme le veut Mme Necker? Non, la froideur du sentiment religieux n'équivaut point à l'incrédulité qui nie. Plus d'un adversaire l'accusait d'être l'allié inconscient des matérialistes, et c'est un hôte de Montbard, Hérault de Séchelles, qui prétend faire de lui, sur son propre aveu, leur complice : « J'ai toujours, me disait-il, nommé le Créateur; mais il n'y a qu'à ôter ce mot, et mettre à la place la puissance de la Nature, qui résulte de deux grandes lois, l'impulsion et l'attraction ». Cette confidence est bien invraisemblable dans la forme, et le fond, pour qui a pratiqué l'*Histoire naturelle*, n'en est pas vrai. Les matérialistes ont pu le tirer à eux, mais ils n'auraient pas besoin, pour se désabuser, d'aller plus loin que l'*Introduction à l'histoire de l'homme*, où est si nettement défini l'un des deux principes opposés qui composent notre nature, l'âme, cette lumière divine, sans laquelle il ne reste plus dans l'homme que l'animal. « *L'existence de notre âme nous est démontrée, ou plutôt nous ne faisons qu'un, cet être est nous, être et penser sont pour nous la même chose;* cette vérité est intime et plus qu'intuitive; elle est indépendante de nos sens, de notre imagination, de notre mémoire et de toutes nos autres facultés relatives. *L'existence de notre corps et des autres objets*

1. Voir pourtant les lettres à l'abbé Leblanc, 22 octobre 1750, et à de Brosses, 17 janvier 1767, sur les « prêtres ».

extérieurs est douteuse pour quiconque raisonne sans préjugés. »

Il ne se borne pas à prouver que notre âme est d'une nature différente de celle de la matière : pour nous démontrer l'excellence de notre nature, il rétrécit volontairement une de ses plus chères théories, et dans le plan général des êtres, où tout est suivi malgré les exceptions apparentes, il crée, en faveur de l'homme, une solution unique de continuité : « Il y a une distance infinie entre les facultés de l'homme et celles du plus parfait animal ; preuve évidente que l'homme est d'une différente nature, *que seul il fait une classe à part*, de laquelle il faut descendre en parcourant un espace infini avant que d'arriver à celle des animaux ». Il n'est donc ni un matérialiste d'intention, ni un transformiste conséquent.

Seulement, son spiritualisme n'est pas le spiritualisme chrétien, sa conception de la vie n'est pas la conception chrétienne. Comme son principal effort a pour objet de dégager l'homme de la matière, il se garde de l'abaisser après l'avoir élevé. Pêché originel, chute, rédemption, il veut ignorer tout cela. La misère originelle de l'homme, comment la comprendrait-il, si l'homme est le chef-d'œuvre de la nature? Sa grandeur, il l'exalte, mais sa grandeur du côté de la terre que l'homme dompte et des êtres vivants auxquels il commande. Le problème de la nature humaine ne le tourmente pas : l'homme est double, il est vrai, âme et corps; mais l'harmonie entre le corps et l'âme se maintient sans peine quand la raison gouverne, et l'idéal du sage, ce sera de vivre, non la vie d'angoisse et de renoncement du chrétien, mais une vie raisonnable et sereine, où l'âme ait sa large part, le corps ayant aussi la sienne. Le bonheur sera de penser, de savoir, ou de sentir, mais sans laisser prendre trop d'intensité au sentiment ou à la sensation. Il nous peint le sage maître de lui-même et des événements, occupé continuellement à exercer les facultés de son âme, à jouir de tout l'univers en jouissant de lui-même. « *Un tel homme est sans doute l'être le plus heureux de la nature : il joint aux plaisirs du corps, qui lui sont communs avec les animaux, les joies de l'esprit qui n'appartiennent qu'à lui*[1]. » Toute la phi-

1. *Discours sur la nature des animaux.*

losophie et toute la morale de Buffon pourraient se réduire à ces principes : Je pense, donc je suis un homme ; je suis un homme, donc je dois être un sage ; je suis un sage, donc je suis heureux ; j'ai été heureux en être pensant et sentant, donc je puis mourir sans regret. Il suffit de lire ses réflexions sur la mort, dont il combat la crainte superstitieuse, pour comprendre qu'il est plus près d'un Lucrèce que d'un Bossuet, avec cette différence qu'il nous a prouvé trop fortement l'imortalité de notre âme pour que nous perdions tout espoir de la voir survivre au corps.

Le caractère de l'homme, chez Buffon, fut souvent timoré ; mais l'esprit du philosophe fut toujours libre. Il savait, n'en doutons pas, mesurer la portée de son œuvre. Si nous voulons la mesurer à notre tour, lisons, après l'avoir lu, les livres où son contemporain Bernardin de Saint-Pierre a essayé, lui aussi, d'interroger et d'approfondir la nature. Un moment, le clergé semble avoir songé à pensionner ce « cause-finalier » optimiste et attendri pour l'opposer à Buffon, grand adversaire des causes finales. Bernardin n'eut pas la pension qu'il s'apprêtait à recevoir « avec reconnaissance », et que la Convention lui servit plus tard ; mais il n'en écrivit pas moins les *Études de la Nature*, les *Harmonies de la Nature*. Le lecteur le plus orthodoxe lira Bernardin avec un sourire qu'effacera bientôt l'ennui ; il lira les *Époques de la Nature* avec un respect mêlé d'inquiétude.

V. — Buffon écrivain et théoricien du style.

Le « Discours sur le style ». L'ordre et le mouvement. — Peu de temps après son premier démêlé avec la Sorbonne, le 25 août 1753, Buffon, reçu à l'Académie par le frivole Moncrif, y prononçait le discours qu'on a eu tort d'intituler « *Discours sur le style* », car le lecteur y cherche un traité sur la manière d'écrire, et n'y trouve, comme Buffon l'en avertit, que « quelques idées sur le style » enveloppées dans un compliment banal. Élu le 1er juillet, sans avoir posé de candidature, pressé par le temps, Buffon semble avoir cousu quelques lambeaux de discours académique à une dissertation, déjà écrite ou

facile à écrire, sur un sujet qui était l'objet de ses méditations constantes. Ce morceau, très fort en quelques-unes de ses parties, mais systématique, a fait à son auteur presque autant de tort que les portraits de bêtes isolés des vues générales : le public n'a plus vu, d'une part, que l'art d'un écrivain qui paraît décrire pour le plaisir de décrire ; d'autre part, que le théoricien d'une certaine manière d'écrire, qui n'est pas la plus vive. C'est un grand danger de devenir classique quand on ne peut l'être que par fragments. Le *Discours* est un tout, il est vrai, mais un tout factice. Pour en découvrir le fond solide, il faudrait le débarrasser des oripeaux de circonstance, et l'appliquer à l'œuvre de Buffon comme une sorte de Discours préliminaire sur la manière d'écrire l'histoire naturelle.

On s'est accoutumé à n'y voir, après Villemain, que la confidence un peu apprêtée d'un grand artiste. Qu'il donne la théorie de l'art dans son inépuisable variété, personne ne le soutiendra, et cependant personne ne sentira le besoin d'ajouter quoi que ce soit à cette définition où tout est contenu : « Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, *bien sentir*, et bien rendre, c'est avoir en même temps de l'esprit, *de l'âme* et du goût ». Mais on cite plus souvent cette définition plus célèbre : « Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées ». Buffon parle tant de l'ordre, et si peu du mouvement ! Voilà bien, dit-on, cette tête saine, mais froide, pour qui penser est presque tout ! Il est vrai que l'ordre est cher à Buffon, l'ordre dans la vie, dans le travail, dans la composition, dans la phrase même, où les idées sont groupées suivant les lois d'une savante hiérarchie. L'admirant dans la nature, il voulait le réaliser dans le style. La nature travaille sur un plan éternel ; l'unité de plan sera donc, pour qui veut écrire, la première des conditions. Mais cette unité, dans la nature, n'est pas uniformité ; ce plan général est formé lui-même de plans particuliers et successifs, où se distribuent les êtres et les choses ; de même, dans le discours, à la « continuité du fil » doit s'ajouter « la dépendance harmonique des idées », qui est comme la perspective du style. Ce n'est qu'en embrassant d'un coup d'œil tout le sujet qu'on détermine les idées principales, avec les justes intervalles qui les séparent, et qu'on trouve, pour rem-

plir ces intervalles, des idées accessoires et moyennes. D'autre part, la nature est animée d'un mouvement continu, qui donne à l'ordre l'impulsion et la vie. Sans le mouvement donc il n'y aura pas de style vivant.

Tout irait bien si l'on s'entendait sur ce que c'est au juste que le mouvement : si l'ordre est la clarté qui vient de l'esprit, si le mouvement est la chaleur qui vient de l'âme, le savant et le littérateur doivent se tenir pour satisfaits. Mais on reproche à Buffon de parler du mouvement avec une froideur qui dénote sa préférence pour l'ordre. Cet admirateur de la nature se défie du naturel, ne cache pas son dédain pour l'éloquence et pour la poésie. Ne nous étonnons pas qu'il fasse l'écrivain à son image et qu'il exige de lui « plus de chaleur que de raison ». A quoi aboutissent ces critiques, sinon à constater que nous n'entendons pas le mouvement comme l'entendait Buffon? Le mouvement, chez les modernes, consiste le plus souvent à suivre l'élan, plus ou moins passionné, de *notre nature*. Nous sommes curieux d'exprimer notre « moi » sous toutes ses formes, et de celui qui l'exprime avec le plus d'intensité, nous disons qu'il a du mouvement dans le style. C'est justement pour que nous ne cédions pas à ces entraînements de notre nature que Buffon nous recommande l'imitation de la nature. Les productions de la nature n'ont rien d'inégal ni de saccadé : on y admire partout « une gradation soutenue, un mouvement uniforme que toute interruption détruit ou fait languir ». Ces interruptions, dans le style, ce sont ces traits d'esprit, d'imagination ou de sentiment, qui peuvent charmer l'oreille, amuser le regard ou toucher le cœur, mais qui, pour cela même, ralentissent le mouvement du style, c'est-à-dire de la pensée en marche vers la vérité.

Car le mouvement, tel que le conçoit Buffon, s'épanche de l'ordre, comme d'une source profonde : c'est un flot ample dont l'allure, d'abord lente, s'accélère peu à peu, dans un progrès qui n'est jamais une course; un fleuve, non un torrent. Sans le mouvement, l'ordre resterait inanimé : dans la nature, la matière n'a jamais existé sans mouvement. Sans l'ordre, qui lui trace son cours à travers la chaîne continue des idées qu'il doit parcourir, le mouvement dévierait du but. L'ordre

prend vie, grâce au mouvement, mais le mouvement est en germe dans l'ordre. Et c'est par une gradation aussi insensible qu'elle est nécessaire, que l'ordre se transforme en mouvement, la clarté en chaleur, qui elle-même reste clarté : mouvement, chaleur, lumière, n'est-ce pas tout un dans la nature? Pour que l'écrivain prenne la plume avec plaisir, il faut que, dans la méditation, il ait senti mûrir sa pensée et soit pressé de la faire éclore; alors l'expression naîtra d'elle-même, animée, colorée, « le *sentiment*, se joignant à la *lumière*, l'augmentera, la portera plus loin, la fera passer de ce que l'on a dit à ce que l'on va dire », la propagera en un mot de proche en proche à travers le discours, comme se propagent dans la nature les ondes lumineuses ou sonores. Ainsi, pour que le mouvement naisse de l'ordre, il faut que l'ordre soit aimé. Le plaisir que définit Buffon et que lui-même a goûté pleinement, c'est la joie de la vérité contemplée, possédée, communiquée. Dans un morceau sur l'*Art d'écrire*, où l'on retrouve la même définition du style, ordre et mouvement, Buffon disait : « Pour bien écrire, il faut que la chaleur du cœur se réunisse à la lumière de l'esprit. L'âme, recevant à la fois ces deux impressions, ne peut manquer de se mouvoir avec plaisir vers l'objet présenté. » Il disait aussi à son secrétaire Humbert Bazile : « Les idées naissent, elles forment des groupes harmonieux; vous en envisagez l'ensemble et les détails; puis, un jour, vous sentez comme un choc électrique : c'est l'heure du génie ». Ce choc n'imprime pas à l'âme une secousse violente, ne crée pas un état de surexcitation passagère, mais, tout au contraire, d'inspiration durable. Ici encore, c'est la nature qui est le modèle : l'attraction y produit le mouvement; le mouvement, le choc; le choc, la chaleur; la chaleur, l'électricité.

On ne nie pas la grandeur de cette théorie qui assimile les productions de l'esprit humain à celles de la nature. Mais l'assimilation est plus flatteuse que juste pour le commun des hommes. La nature est patiente parce qu'elle est éternelle : le mouvement étant aussi ancien que la matière, elle n'a d'effort à faire ni pour le créer, ni pour en renouveler l'énergie, s'il se ralentit, ni pour le régler, s'il s'emporte. Mais l'esprit humain est à la merci d'influences qui l'affectent de façons bien diverses,

et le sage lui-même, quand il ne descendrait pas de ses hauteurs sereines, pourrait-il espérer de faire passer dans son œuvre toute l'unité, toute la variété qu'il admire dans les œuvres de la nature? Si peu que nous soyons, nous valons par ce que nous sommes, et ce que nous sommes, nous le faisons sentir précisément aux heures où quelque inspiration nous visite. Il y a des orateurs qui ont été grands, quoique chez eux la persuasion intérieure se soit quelquefois marquée « par un enthousiasme trop fort ». Il y a des poètes qui se sont rendus immortels par une imagination créatrice exubérante ou par de beaux cris douloureux. Il y a des livres légers et charmants, dont la lecture procure un plaisir délicat, quoiqu'ils ne soient pas « construits » pour l'éternité. Le mouvement qui naît de l'ordre n'est donc pas le seul mouvement fécond.

Mais si Buffon ne pouvait deviner le XIX[e] siècle, il comprenait à merveille l'œuvre propre que le XVIII[e] siècle devait accomplir, et sa théorie du style est en conformité parfaite avec la nature de l'entreprise intellectuelle dont lui et son siècle poursuivaient la réalisation. Ce siècle avait plus que l'amour, le besoin de l'extrême clarté, car c'est la clarté qui rend la vérité intelligible à tous, et c'est la vérité que le XVIII[e] siècle s'était donné pour tâche de propager à travers le monde. Jusqu'alors cette vérité était demeurée le patrimoine d'une élite : pour qu'elle devînt le bien commun des esprits sans distinction de pays ni de temps, il fallait qu'elle n'empruntât plus le langage de l'école, dont les initiés seuls ont le secret, mais que, dédaigneuse des termes pédantesques ou simplement techniques, elle se fît largement humaine par un style qui atteignît le plus haut degré de généralité.

Les termes généraux. Le style. — La théorie des termes généraux, tant reprochée à Buffon, n'a pas d'autre sens ni d'autre but. On n'y veut souvent voir que le dédain du grand seigneur pour le mot propre et le goût de l'écrivain pour la périphrase. Généraliser les expressions après avoir généralisé les idées, c'est s'exposer assurément à être vague, et Buffon l'a été parfois, plus rarement que ne le pensent les critiques trop pressés qui l'ont jugé sur quelque morceau pompeux. Mais l'éloge de la périphrase viendrait bien mal immédiatement après

les règles indiquées pour rendre le style « *précis* et simple, égal et clair ». Buffon s'est borné à dire que l'expression généralisée donnera au style « de la noblesse ». Cette noblesse pourtant est moins, dans sa pensée, la magnificence des paroles, que le caractère élevé et soutenu du style, dégagé des formes trop spéciales, des termes de laboratoire et de métier. Il faut ennoblir cette langue illibérale des spécialistes, et l'ennoblir non pas pour l'élever au-dessus des ignorants, mais, tout au contraire, pour élever les ignorants jusqu'à elle. Sa noblesse, ce ne sera plus, comme autrefois, de se rendre inaccessible au lecteur vulgaire, en se hérissant des broussailles d'une terminologie obscure : ce sera d'élargir et d'éclairer, pour tous les hommes, les avenues qui mènent à la science. La Harpe, qui n'a pas toujours bien compris Buffon, lui accorde ce juste éloge : « Buffon fut le premier qui, des immenses richesses de la physique, ait fait celles de la langue française, sans corrompre ou dénaturer ni l'une ni l'autre ». Buffon était plus ambitieux encore : ce n'est pas des seuls Français qu'il voulait être compris, et l'*Histoire naturelle* fit vite son tour d'Europe, à une époque où le génie de notre langue s'exprimait dans le mot de Rivarol : « Tout ce qui n'est pas clair n'est pas français ».

Nos demi-lettrés et nos demi-savants, selon l'expression de M. Brunetière, affectent une indifférence dédaigneuse pour cette forme de la science, comme si la clarté et la généralité des idées et des expressions en excluaient la précision et la profondeur. Ce que Cuvier, au contraire, louait chez Buffon, c'était son exactitude. « Buffon, disait-il à Flourens, n'écrivait pas ses descriptions en termes techniques, et c'est ce qui a trompé beaucoup de naturalistes, qui ne se reconnaissent guère en ce genre d'écrits qu'autant qu'ils y trouvent un langage particulier, convenu, le langage officiel de la nomenclature. » Ce langage officiel, Buffon eût pu le parler comme un autre, il le parle quand il juge nécessaire de le parler : ceux qui font de lui un proscripteur du mot propre n'ont jamais lu les pages plus particulièrement scientifiques de son œuvre, qui sont nombreuses. Même dans celles qui prêtent au développement, si le mot savant se présente, et si c'est le mot juste, il ne songe pas à l'écarter : le grand ennemi de la clarté, c'est le mot impropre. Il est

curieux de voir que Grimm lui reproche de n'avoir pas daigné proportionner son érudition et son style au commun des lecteurs. De loin en loin même il semble se plaire à prouver qu'il possède tel vocabulaire à part. Il importe assez peu, si le lecteur n'en est pas troublé dans son intelligence de l'ensemble et sans effort suit le courant qui des principes le mène aux conclusions.

Si certains savants rejettent aujourd'hui Buffon du côté des littérateurs, c'est que le langage de la science est redevenu technique. Mais autre chose est d'inventer la science, autre chose de l'approfondir. Avant Buffon, elle n'existait pas vraiment, reléguée qu'elle était dans la pénombre des officines savantes; après Buffon elle existe, parce qu'il l'a produite au grand jour, en lui apprenant à parler un langage moins éloigné encore du langage sévèrement précis de nos savants que du langage faussement élégant de Fontenelle. Un de ces savants, non des moindres [1], ne comprend pas comment on pourrait séparer, chez Buffon, la grandeur du style de la grandeur des conceptions, et se refuse à distinguer « ses qualités de grand écrivain et ses qualités de grand penseur ». D'autres ont distingué pourtant. Selon Buffon, « un beau style n'est tel *que* par le nombre infini des vérités qu'il présente ». Selon eux, il se mêle un peu de rhétorique à son éloquence; s'il a cru à la puissance de la vérité, il a cru aussi à celle des mots. Mme de Staël déjà reprochait à Buffon de s'être complu dans l'art d'écrire : « Il ne veut faire, avec de beaux mots, qu'un bel ouvrage,... la parole est son but autant que son instrument » [2]. La manière bien équilibrée, presque impersonnelle, de Buffon, devait sembler froide à cette élève de Rousseau. Mais il a le souci, presque le culte de la forme? Il ne lui déplaisait pas, sans doute, de paraître ce qu'il était, un admirable ouvrier du style, et il lui est arrivé de l'être à un moindre degré, à force de vouloir le paraître. Il a donné le plus souvent l'exemple du grand art; il n'a pas toujours assez dédaigné les petits artifices. Sachant que les connaissances et les découvertes sont le bien commun des hommes, tandis que le style est l'homme même et demeure sa

1. Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, dans ses *Fragments biographiques*.
2. *De la littérature dans ses rapports avec les institutions sociales*.

propriété inaltérable, il a voulu se survivre au moins dans son style. Mais, s'il n'avait travaillé son style que pour en faire l'instrument de sa gloire, il aurait mérité de ne se survivre que par là : il en a fait aussi et surtout l'instrument de la science qu'il créait et de la philosophie qu'il dégageait de cette science.

Pourquoi, même dans sa vieillesse, comme il le dit à Hérault de Séchelles, apprend-il tous les jours à écrire? Il aimait, nous affirme son secrétaire, à faire lire ses ouvrages devant lui, mais c'était pour s'assurer qu'il avait bien employé l'expression claire; il se corrigeait « si sa pensée avait été mal comprise ». Seul dans son cabinet, il était sévère pour lui-même : dans les deux premières rédactions de son portrait du Jabiru, il avait appelé les reptiles du Nouveau Monde : « ces productions de la première fange de la terre,... cette fange vivante »; dans la troisième, il écrit simplement : « ces espèces nuisibles ». Quand il corrige ses collaborateurs, c'est presque toujours dans le sens de la précision et de la justesse des termes. Bexon écrivait de l'oiseau-mouche, amant des fleurs : « Il vit de leur nectar. On a dit qu'il mourait avec elles : plus heureux, il habite des climats où elles ne fleurissent que pour renaître et parent tour à tour le cercle entier de l'année. » Buffon abrège et simplifie : « Il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent ». Quand un mot expressif vient sous sa plume, c'est pour remplacer un mot qui rend faiblement l'idée. Bexon écrivait : « La frégate est souvent l'unique objet qui s'offre entre le ciel et l'Océan aux regards *attentifs* des voyageurs ». Buffon substitue : « aux regards *ennuyés* », et ce seul mot rend au tableau sa vérité.

Cet effort incessant, qui donne au style, sans doute, plus de propriété et de force que de grâce et de souplesse, n'est pas l'effort puéril d'un rhéteur. Buffon ne peine pas à arrondir des périodes vides, mais à faire tenir ses idées dans le cercle d'une phrase qui s'étend ou se resserre selon que ces idées s'y déploient ou s'y condensent. S'il emploie de préférence la phrase périodique, c'est qu'elle se prête mieux au groupement des idées subalternes autour de l'idée maîtresse. Un long travail d'analyse et de synthèse est nécessaire à l'écrivain pour les distribuer selon leur importance relative; mais le lecteur bénéficie de ce

travail, et sait gré à l'auteur, qui lui permet d'embrasser d'un regard sans inquiétude les détails et l'ensemble. Çà et là, trop chargée, la période laisse un peu traîner sa longue robe : c'est que, voulant y marquer tous les rapports, Buffon n'y a pas assez épargné les incidentes. Quand il touche à des sujets plus légers, on trouve un peu lente cette allure d'une phrase qui naît, s'enfle et meurt avec la belle monotonie du flot qui succède au flot. Mais l'effet est grand quand l'unité de la phrase laisse voir à plein l'unité de la pensée. L'ordre alors y est lumineux, et le lecteur que sa clarté attire, un mouvement large et suivi le porte de phrase en phrase, de vérité en vérité.

Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, que Buffon use exclusivement de la période. Malesherbes jeune lui reprochait même de trop employer « les phrases détachées et le style coupé » qui étaient à la mode vers 1750. Et Vinet s'est étonné de rencontrer chez lui plus de constructions brisées que chez tout autre écrivain de son époque, tant son attention portait sur le seul rapport de l'expression avec l'idée. « Les articulations de la phrase arrêtaient moins son regard que la cohésion logique de ses parties », et il aimait mieux, quand il le jugeait nécessaire, briser sa phrase que sa pensée. Et en effet, quand on étudie de près la phrase de Buffon, on sent qu'elle a été construite par un philosophe épris de clarté logique plutôt que par un grammairien respectueux de l'exacte correction. On lui reprochait un jour d'avoir employé activement un verbe neutre; mais il pensait « qu'un verbe neutre peut quelquefois devenir actif, *surtout quand il sert à bien exprimer une pensée*. Il est vrai, ajoutait-il, que cela n'est pas du ressort de la grammaire, *qui ne s'est jamais occupée que des mots*, comme on le voit par une infinité de livres qui n'expriment rien, quoique très correctement écrits[1]. » Il voulait, lui, que son style exprimât quelque chose. Il s'en était donc fait un à son usage et à l'usage de ceux qui devaient après lui philosopher sur les grands sujets. Ce n'était ni le style court et vif de Voltaire, style d'homme d'action, bon pour la lutte présente, insuffisant pour « graver des pensées »; ni le style oratoire, mais trop individuel et attendri de Rousseau, style de

1. Lettre à M. Lambert, mai 1787. Mme Necker a écrit : « M. de Buffon ne pouvait rendre raison d'aucune des règles de la langue ».

rêveur qui s'exalte dans sa rêverie. Voltaire, c'est la raison trop rarement éloquente ; Rousseau, c'est l'éloquence trop rarement soutenue par la raison. Venu après Voltaire et avant Rousseau, plus philosophe et plus orateur que l'un, moins douloureusement sensible que l'autre, dont il plaignait les malheurs, s'étant placé de bonne heure en face de la nature, qui lui donnait une leçon quotidienne de sérénité, il a traité les choses de la nature avec un tout autre ton qu'on ne traite une querelle ou une question personnelle, avec suite, avec calme, avec autorité. C'est, dit le dédaigneux Stendhal, « le style qui conviendrait à un gouvernement ». Oui, c'est le style qui convenait alors et qui n'a peut-être pas cessé de convenir au gouvernement des esprits vers la vérité, comprise d'abord, aimée ensuite, exprimée enfin et propagée.

Ne « gouverne » pas ainsi qui veut : il y faut, avec une grande hauteur de vues, une fermeté soutenue de caractère et de style. Grimm assurait que la beauté harmonieuse de ce style serait totalement perdue pour la postérité, qui, négligeant la forme, ne pourrait juger que les idées et le fond. La postérité n'a pas trouvé qu'il fût si facile de séparer le fond de la forme, et comme pour ce fond d'idées elle n'a pas le dédain qu'avait Grimm, elle s'est résignée à les unir dans une admiration raisonnée. Dès le début de ce siècle, Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire déclarait que, s'il fallait distinguer entre le littérateur et le savant, « le littérateur ne serait plus qu'à la seconde place ». Cela eût étonné Grimm. Mais il serait plus surpris encore s'il pouvait voir quel respect ses plus dignes successeurs dans la critique témoignent encore à ce Buffon dont la gloire devait si tôt vieillir, et, comme ils lui démontreraient que Buffon a été un grand savant, il lui pardonnerait d'avoir été un grand écrivain.

BIBLIOGRAPHIE

Textes. — Les premières publications de Buffon sont *La statique des végétaux et l'analyse de l'air*, par Hales, ouvrage traduit de l'anglais par M. de Buffon, de l'Académie royale des sciences, à Paris, chez Debure l'aîné, 1735, in-4; et *La Méthode des fluxions et des suites infinies*, par M. le chevalier Newton, à Paris, chez Debure l'aîné, in-4, 1740. Buffon n'est plus nommé; la préface (38 pages), qui précède la traduction, n'est pas signée

davantage. — L'*Histoire naturelle* a été publiée par l'imprimerie royale. de 1749 à 1788, 36 vol. in-4; les 3 premiers volumes ont paru en 1749 (discours généraux sur la terre, sur l'homme, sur la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle); le 4e, qui inaugure les quadrupèdes, en 1753; le dernier vol. des *Quadrupèdes* en 1767. De 1770 à 1783, 9 volumes des *Oiseaux* succèdent aux 12 volumes des *Quadrupèdes*; de 1783 à 1788, 5 volumes des *Minéraux*; de 1774 à 1779, 7 volumes de *Suppléments*, dont le 5e contient les *Époques de la Nature*. Même publication, 44 vol. in-4, imprimerie royale, 1749-1804, avec continuation de Lacépède, 1817-1819, 17 vol. in-8. Une seconde édition in-12 de l'*Histoire naturelle*, d'où les notes anatomiques de Daubenton avaient disparu, fut publiée chez Panckoucke, à partir de 1774, 28 volumes. — Du vivant même de Buffon, Allamand, professeur à l'Université de Leyde, donna une édition de l'*Histoire naturelle*, de 1776 à 1779, 21 vol. in-4. L'édition que Sonnini fit paraître de 1799 à 1808, 127 vol. in-8, est complétée et continuée par ce savant. Depuis, on peut citer les éditions de P. Bernard d'Héry, 11 vol. in-8, an XII (1804); de Fr. Cuvier, 1825-1831, 42 vol. in-8; de Richard, 1825, 30 in-8; de Flourens, 1853-1855, 12 vol. in-8; de M. de Lanessan, 12 vol. in-8, 1883. — M. Henri de Nadault de Buffon a donné, en 1860, la *Correspondance inédite de Buffon*, 2 vol. in-8.

Articles et pamphlets du XVIIIe siècle sur et contre Buffon. — *Lettres à un Amériquain sur l'Histoire générale et particulière de M. de Buffon*, Hambourg, 1751, 4 vol. pet. in-12. L'auteur est l'oratorien de Lignac, inspiré, croit-on, par Réaumur. — *Année littéraire*, 1779, t. VIII, lettre X, *le Monde de verre de M. le comte de Buffon réduit en poudre*, ou réfutation de sa nouvelle théorie de la terre, développée dans son ouvrage des *Époques de la nature*, par M. l'abbé Royou, chapelain de l'ordre de Saint-Lazare et professeur de philosophie au collège de Louis-le-Grand. Voir aussi *le Monde de verre réduit en poudre*, ou analyse et réfutation des *Époques de la Nature*, Mérigot jeune, pet. in-18. Le livre est plus complet que la lettre. En mars 80, le *Journal de Grimm*, hostile au pamphlet, n'en dit pas moins qu'il a fait « une sorte de sensation ». — *Journal des savants*, 1748, p. 639; on y trouve le programme primitif que s'était tracé Buffon. — *Nouvelles ecclésiastiques*, 6 et 13 février 1750, 26 juin, 3 et 10 juillet 1754. Le 10 juillet 1754, ce journal mentionne une brochure, *Lettre d'un philosophe à un docteur de la Sorbonne sur les explications de M. de Buffon*, et il semble bien que cette brochure soit du rédacteur des *Nouvelles*. — *Journal de littérature, des sciences et des arts* (Journal de Trévoux), 1750; décembre 1753, décembre 1778, t. IV, l. 3, t. VI, n° 24; et n° 13, l. 17, 1779. — **Voltaire**, *Œuvres complètes*, éd. Beuchot, in-8, XXVI, 405-409; XXVII, 140-155, 220-222; XXX, 510-519; XLIX, 117 et suiv. — **Grimm**, *Journal*, in-8, Garnier, I, 336-344; II, 261, 275-279, 285-291; III, 112-113, 301-305; IV, 131-134, 136-139; V, 55-59; VI, 22-29; XII, 237-241; XV, 362-366. — *Journal de Paris*, 6 et 8 mai 1788. — *Mercure de France*, 26 avril 1788. — Voir aussi les *Mémoires* de Bachaumont et de d'Argenson, passim.

Livres et éloges publiés par les contemporains de Buffon. — **Lamoignon-Malesherbes**, *Observations sur l'Histoire naturelle générale et particulière de Buffon et Daubenton*, 1798, 2 vol. in-4. Ce livre posthume avait été écrit en 1750. Malesherbes y prend la défense de la méthode de Linné contre Buffon. — *Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker*, Paris, an VI (1798), 3 vol. — **Hérault de Séchelles**, *Voyage à Montbard*, Paris, an IX. — **Marmontel**, *Mémoires d'un père pour servir à l'éducation de ses enfants*, 1804, 4 in-8. — **Vicq d'Azyr**, *Œuvres*, édit. Moreau de la Sarthe, 6 vol. in-8, Paris, an XIII, 1805, t. I, p. 6 à 107. — **Condorcet**, *Œuvres*, édit. Arago, 1847-1849, t. III. — **La Harpe**, *Cours de littérature*, ch. I, section 3.

Savants du XIXe siècle. — **G. Cuvier**, *Recueil des éloges historiques*, Strasbourg et Paris, 1819 et 1827, 3 vol. in-8; *Éloges historiques*, éd. Flourens, in-8, 1860, et *Biographie universelle*, article *Buffon*. — **Ét. Geoffroy Saint-Hilaire**, *Fragments biographiques*, précédés d'une étude sur la vie, les ouvrages et les doctrines de Buffon, Paris, 1838, in-8, p. 1-102. L'étude est réimprimée d'après l'édition publiée par Ét. Geoffroy Saint-Hilaire. — Du même, *Encyclopédie nouvelle*, article *Buffon*. — **Isidore Geoffroy Saint-Hilaire**, *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, in-8, 1856, t. I, Introduction historique, section 3. — **Flourens**, *Buffon, histoire de ses travaux et de ses idées*, 1844, in-12; 2e éd., 1850, in-12. — **Id.**, *Des manuscrits de Buffon*, 1860, in-12. — **Id.**, *De l'instinct et de l'intelligence des animaux*, 4e éd., 1861, in-16, p. 24-37. — **De Blainville**. *Histoire des sciences de l'organisation et de leurs progrès, comme base de la philosophie*, rédigée d'après ses notes et ses leçons par Maupied, 3 vol. in-8, t. II, période VII, section 5, p. 358-464. — **Humboldt**, *Cosmos*, trad. Galusky, 1846-1848, 2 vol. in-8, t. I, 1re partie, ch. I. — **Edmond Perrier**, *La philosophie zoologique avant Darwin*, 1884, in-8, ch. VIII. — **De Lanessan**, Préface de l'édition citée ci-dessus.

Critiques et écrivains divers du XIXe siècle. — **Villemain**, *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, in-8, 22e leçon. — **Nisard**, *Histoire de la littérature française*, t. IV. — **Vinet**, *Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle*, in-16, t. II. — **Sainte-Beuve**, *Causeries du lundi*, IV, 367-368; X, 55-73; XIV, 320-337. — **H. Nadault de Buffon**, *Montbard et Buffon*, 1855, in-8; *Buffon et Jean Nadault*, 1856, in-18; *Buffon et Frédéric II*, 1864, in-8; *Buffon, sa famille, ses collaborateurs et ses familiers* (Notes de son secrétaire Humbert Bazile), 1863, in-8; *L'homme physique chez Buffon*, 1868, in-8. — **Henri Martin**, *Histoire de France*, t. 18, p. 247-272, 1853. — **Géruzez**, *Mélanges et pensées*, in-12, 1866, 102-121. — **Montégut**, *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1872. — **F. Hémon**. *Éloge de Buffon*, 1878, reproduit dans les *Études littéraires et morales*, 1re série, 1895. — **Michaut**, *Éloge de Buffon*, in-12, 1878. — **Krantz**, *Essai sur l'esthétique de Descartes*, in-8, 1882, l. V, ch. V. — **Nourrisson**, *Philosophie de la nature : Bacon, Boyle, Toland, Buffon*, in-12, 1887. — **F. Brunetière**, *Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1888, art. reproduit dans les *Nouvelles questions de critique*, 1890. — **Lebasteur**, *Buffon* (*Classiques populaires*, 1889, in-8). — **Faguet**, *Le dix-huitième siècle*, in-12, 1890. — **L. Picard**, *Préface de l'édit. des Époques de la Nature.*

CHAPITRE VI

JEAN-JACQUES ROUSSEAU[1]

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

I. — De la naissance de Rousseau aux Discours.

Son enfance; ses premières œuvres. — Ce monde-ci, étant apathique, appartient aux violences de doctrine comme d'action : Rousseau le prouve par l'insuccès de sa vie et le succès de ses idées. Il fut, autant que penseur, un maître des passions et une manière de conquérant. Il subjugua ses contemporains avec la seule véhémence de la parole écrite, et prépara leur docilité envers les prochains agitateurs de l'époque révolutionnaire; mais il les courtisa tout en paraissant les rudoyer. Il les enivra d'absolu et leur énuméra de nombreux titres au bonheur qu'ils n'avaient pas su se donner et que lui-même avait laissé échapper. Quoique croyant aux réparations d'une vie posthume, il proclama que la terre était organisée pour la joie de tous, individus et peuples. Ces nouveautés parurent un système philosophique : elles eurent un charme d'âpreté, parce qu'on y sentait trop les aigreurs d'un malheureux auquel la naissance avait manqué, comme souvent le pain, et qui, à cause même de son génie, avait méconnu le lot moyen de l'humanité.

1. Par M. F. Maury, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Mais la faute, il sied d'en convenir tout d'abord, n'est pas imputable à lui seul : il devient presque maître de lui-même à un âge où la perfection consiste à être soumis aux autres. Issu de protestants français qui avaient émigré en 1550, il naît à Genève, le 28 juin 1712. Fils cadet d'une femme distinguée d'esprit et de beauté, mais qui ne lui pourra pas appliquer la discipline domestique d'une famille de pasteurs dont elle descend, puisqu'il la perd presque en venant au monde, il reste abandonné à la direction d'un père occupé par le métier d'horloger et, d'ailleurs, homme de plaisir. Il n'échappe qu'à moitié aux dangers d'une surveillance si molle que son frère aîné s'esquive un jour de la maison paternelle et disparaît pour jamais. Lui, il vagabonde surtout par l'imagination. A six ans, il a déjà la curiosité du livre et prend « conscience » de lui-même : à huit, il ose affronter Ovide, Bossuet, La Bruyère, Fénelon, Fontenelle. Il s'éprend surtout de Plutarque, romancier bien plus qu'historien, et contracte l'habitude de se former une image idéale des hommes et des choses avant que l'expérience lui ait donné le sens du réel. Il est Athénien et Romain des siècles héroïques, sans avoir cessé d'être enfant; il juge l'histoire et la vie avec la débile critique d'une tête qui s'essaie à penser pendant cette phase de croissance où la nature ne commande guère que de sentir. La culture trop précoce de l'intelligence laisse, par compensation, sa volonté inexercée. C'est en vain qu'on l'assujettit à des tutelles différentes. Il n'emporte, de deux années passées chez un ministre de l'Église réformée, que peu de latin, mais maintes curiosités prématurées. Successivement commis de greffe et apprenti graveur, il prend en dégoût métiers et maîtres, ne se sauve de la basse polissonnerie que par son amour de la lecture, et, un beau jour, à seize ans, déserte lui aussi le foyer pour courir le monde et commencer une série d'aventures qui ne finira vraiment qu'à sa mort.

Il parcourt d'abord la Savoie et reçoit, quelque temps, l'hospitalité d'une jeune veuve, Mme de Warens. Il franchit à pied les Alpes, arrive dans un couvent de catéchumènes et s'y convertit au catholicisme, sans conviction, pour le simple profit des faveurs accordées aux néophytes. Privé des gains espérés et abandonné à lui-même, il vit d'un peu de gravure, devient

laquais, et tout à coup, renonçant au service d'une grande maison qui lui prépare un honorable établissement, il refait la traversée des monts en compagnie d'un jeune vagabond et retourne chez Mme de Warens. Puis, toujours entraîné par sa mobilité d'humeur, il quitte un séminaire où il étudie pour la prêtrise; entre en pension chez un musicien dont il devient l'élève; enseigne la musique à Lausanne, à Neuchâtel; accompagne un archimandrite à Berne en qualité de secrétaire; se rend à Paris et en repart pour revenir à Annecy, où, ayant pris et rejeté la profession d'arpenteur, il se réinstalle chez Mme de Warens, en acceptant d'elle un partage de cœur et une promiscuité de sentiments que l'amant a eu l'indélicatesse de révéler, et perd ainsi nombre de mois « entre la musique, les magistères, les projets, les voyages ». Sauvé d'une grave maladie par cette femme, il passe avec elle cinq années aux Charmettes (1736-40), cinq années de délices et de commerce exquis, un peu attristées par la faiblesse d'une longue convalescence, mais occupées, pour l'acquisition d'un « magasin d'idées », par l'étude de la philosophie, de la géométrie, de l'algèbre, de l'astronomie, variées par un voyage à Montpellier à la recherche d'une guérison que la dissipation seule produit, et aboutissant à une rupture avec l'amie trop froide ou trop volage. Enfin, après un essai, aussi court qu'infructueux, de préceptorat à Lyon dans la maison de M. de Mably, père de Condillac, il arrive à Paris, vers l'automne de 1741, avec quinze louis, une comédie, *Narcisse*, et un projet pour noter la musique. Bientôt il présente, mais inutilement, son mémoire à l'Académie; il se lie avec Marivaux, l'abbé de Mably, Fontenelle, Diderot, Duclos; il fréquente le salon de Mme Dupin, où se rencontrent les beaux esprits de la finance et de la littérature, et ne gagne à ces hautes relations qu'une place de secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise. Encore est-il obligé, malgré un apprentissage consciencieux de la carrière diplomatique, de quitter bientôt l'Italie, mais cette fois par la seule faute d'autrui, et de retourner à Paris (1744). C'est là que de nouveau il tente d'utiliser son talent naissant. Il se tourne d'abord vers le théâtre. Il avait écrit *Narcisse* en 1733; il compose les *Prisonniers de guerre* en 1743, et l'*Engagement téméraire* en 1747.

Mais il manque à ces productions ce qui est l'âme d'un ouvrage fait pour être représenté : la fable. On n'y saurait découvrir d'intrigue, puisque, à vrai dire, il n'y a point d'obstacles. Les acteurs, peu nombreux (de jeunes amoureux, des serviteurs et deux pères composent tout le personnel de ce théâtre), sont encore uniformisés par un commun défaut : ils ne sont point animés, ils n'ont qu'un cerveau raisonneur; celui-ci personnifie une diatribe contre les mœurs du temps; celui-là incarne une apologie des Français et surtout des vertus de Louis XV. Le comique n'est pas dans l'opposition ou le choc des travers; il est tout dans les termes qui simulent la raillerie fine et ne deviennent qu'amers. On sent partout l'auteur sérieux qui se travaille pour être plaisant. Molière fréquentait des hommes et maniait des âmes; Rousseau remue seulement des idées. Il ne montre donc que des qualités de style. Nerveuse, précise, énergique et brillante, néanmoins sans chaleur ni aménité communicative, sa langue, celle du pamphlet, promet un polémiste.

Premier « Discours ». — Celui-ci va venir, mais après cinq années d'une existence besogneuse, qui aboutit à une liaison fatale avec une ouvrière en linge, Thérèse Levasseur. Rousseau n'a encore réussi qu'à collaborer à l'*Encyclopédie* et à faire répéter à l'Opéra les *Muses galantes*, qu'il retire parce que l'œuvre n'est pas « en état de paraître sans de grandes corrections ». Il cherche donc partout sa voie lorsque, pendant l'été de 1749, un petit événement de province vient tout à coup décider de sa destinée, de son génie et de sa gloire. Un jour, en allant rendre visite à Diderot, enfermé au donjon de Vincennes à cause des hardiesses de sa *Lettre sur les aveugles*, il lit, dans le *Mercure de France*, que l'Académie de Dijon propose, pour le prix de l'année suivante, cette question : *Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs*. Aussitôt il voit, à travers un éclair d'enthousiasme dont son intelligence est longuement illuminée, un ensemble de souvenirs, d'aperçus et de réflexions qui s'organisent en un système cohérent, du centre duquel il juge l'humanité et ses œuvres. Et le résultat de cette intuition si rapide, c'est qu'il déclare la guerre à la civilisation et qu'il improvise la prosopopée de Fabricius, brillant morceau d'attente

pour le prochain discours. On a révoqué en doute cet accès d'inspiration raconté par Rousseau dans les *Confessions*; on lui a même contesté, en l'attribuant à Diderot, l'initiative de la campagne contre le siècle. Graves erreurs assurément. Outre que Jean-Jacques était habitué, dès l'enfance, à une puissante activité d'esprit, il ne pouvait répondre que par la négative à la question proposée. Ce qu'il met dans son ardente méditation sous le chêne, ce n'est point un paradoxe de rhétorique, mais une indignation accumulée contre une société qu'il s'était d'abord représentée sur un patron utopique des grandeurs de la Grèce et de la Rome; son dépit d'étranger qui n'est pas même un parvenu; ses déboires de républicain bourgeois accueilli, mais non naturalisé dans un monde monarchique et aristocratique; ses mécomptes de multiples professions essayées et abandonnées en tant de villes de Suisse, d'Italie, de Savoie et de France; son ressentiment d'avoir, à Paris même, inutilement fait appel aux hôtels, aux salons, à l'Académie, à l'Opéra, à la littérature, aux finances; enfin sa fureur d'avoir appris tout ce que l'on honore, lettres, sciences et arts, de compter trente-sept ans et de se voir, malgré toutes ses forces, honteux et caché, ni mari ni père, admirateur de la vertu et copiste de musique.

Voilà où s'alimente la verve du *Discours sur les sciences et les arts*. Cette diatribe, qui se complète par les lettres à l'abbé Raynal et à Grimm, et par les réponses au roi de Pologne, à Bordes et à un académicien de Dijon, présente la connaissance comme une altération de notre pureté originelle, la civilisation comme une déviation de notre vraie voie. Émulation des individus et des peuples pour accroître le trésor de la tradition, doctrines pour expliquer les choses ou régler la conduite, anatomies du cœur, établissements où l'antiquité devient l'institutrice de l'avenir, tout cela est invention diabolique et anti-humaine, appauvrissement de notre capacité pour le bonheur, enrichissement de nos misères. Depuis les collèges, où on apprend tout « excepté ses devoirs », et où, si l'on ignore sa langue, on en sait qui « ne sont en usage nulle part », jusqu'aux laboratoires à l'ombre desquels on étudie « ce profond mystère de l'électricité qui fera peut-être à jamais le désespoir des vrais philosophes », en tous lieux règne l'esprit de chimère et de corruption.

« L'astronomie est née de la haine, de la flatterie, du mensonge; la géométrie, de l'avarice; la physique, d'une vaine curiosité; toutes, et la morale même, de l'orgueil humain. » Aussi, puisque l'homme ne peut cultiver toutes les sciences à moins d'être Dieu, il serait logique d'ériger au rang de bienfaiteurs les incendiaires des bibliothèques. Cette destruction de la bouquinerie profitera au bien-être de tous, car « tel qui sera toute sa vie un mauvais versificateur, un géomètre subalterne, serait peut-être devenu un grand fabricateur d'étoffes ». Il n'y aura plus, pour assurer la félicité publique, qu'à enclore de murs chaque nation de l'Europe, comme s'en aviserait Jean-Jacques s'il était roi de Nigritie, en y faisant « pendre le premier Européen qui oserait y pénétrer et le premier citoyen qui tenterait d'en sortir ». Ainsi verrait-on partout activité des bras et inactivité des têtes, pauvreté et pureté, puisque l'ignorance habite les toits de chaume.

C'est proprement du pamphlet bien plus que de la philosophie. Rousseau y mêle plusieurs tons, la raillerie de La Rochefoucauld sur nos morales, et le scepticisme violent des douteurs qui, comme Pascal, furent religieux. Destructeur de la science, mais restaurateur de la croyance, « il n'y a, dit-il, de livres nécessaires que ceux de la religion, les seuls que je n'ai jamais condamnés ». Il accepte ceux-là, afin de suivre Jésus qui prêcha pour « les petits et les simples », et convertit le monde sans académiciens, au moyen de « douze pêcheurs et artisans ». Il regrette les temps de foi illettrée, surtout le xe siècle, qui fut une ère de bonheur à cause de l'ignorance universelle.

Rousseau est donc une manière de polémiste chrétien, mais il laisse percer, dans son *Discours*, le réformé de Genève. Il s'attache au protestantisme, non pas pour ses origines historiques, puisque celui-ci naquit d'une dispute de savants « après la renaissance des lettres », mais parce que ces savants furent obligés, à force de connaissances, de retourner à la simplicité de la primitive Église et à l'unique autorité des lumières naturelles et de l'Évangile. Il est pour l'étude personnelle de ce divin livre, qui « n'a besoin que d'être médité », contre la théologie orthodoxe et la polygraphie des exégèses sacrées. S'il n'a pas de sauvages au xviiie siècle, il veut des hommes qui aient touché le

moins possible à l'arbre de la science. C'est pour ceux-là qu'il redemande un christianisme très peu organisé, délivré surtout de la puissante et ancienne hiérarchie romaine; un christianisme où l'individu soit tout, sans chef spirituel, maître lui-même de sa conscience et de ses croyances, sectateur et pasteur d'une religion fort semblable à une philosophie sentimentale, à la fois conviction raisonnée et poésie.

Cependant, si l'on ne voit pas bien tout d'abord à quelle confession il se rallie le plus, on comprend, du moins, à quel parti il s'oppose. Malgré sa collaboration à l'*Encyclopédie* — et c'est une des contradictions dont sa vie surabonde, — il ose déclarer que le monument élevé par Diderot, D'Alembert et leurs acolytes, marque la dégénérescence et non l'affranchissement insensible des hommes, et que ceux-ci trouveront le bonheur dans une conformité avec leurs commencements et dans un retour décidé en arrière, au lieu d'une marche impétueuse en avant. L'assertion était hardie et d'une originalité qui provoquait l'attention sur l'écrivain. Il suscitait contre lui les salons, épris de la civilisation; les académies, coopératrices et protectrices du progrès scientifique; les philosophes, amis des incessantes nouveautés; jusqu'aux prêtres et pasteurs pour qui la faute primitive était un dogme. Il surgissait, lui inconnu, pour être l'adversaire de tous. Mais, pour ruiner sa thèse, il n'y a qu'à le citer contre lui-même. Il trahit le paradoxe, d'abord quand il énonce que les sciences sont dignes de Dieu seul, ou des hommes les plus grands, ensuite lorsqu'il avoue qu'on ne peut plus les supprimer, parce que leur suppression ferait plus de mal que de bien. « On n'a jamais vu, dit-il, de peuple une fois corrompu revenir à la vertu. » C'est pourquoi « laissons les sciences et les arts adoucir, en quelque sorte, la férocité des hommes qu'ils ont corrompus ». Bien plus, le seul remède à la dépravation générale est dans l'institution des académies, « chargées à la fois du dangereux dépôt des connaissances humaines et du dépôt sacré des mœurs ». L'anathème se termine par une politesse de candidat.

La diatribe de Jean-Jacques pouvait tout d'abord n'offrir que la singularité d'un penseur assez hardi pour plaider la cause de la sauvagerie au seuil même des académies, mais elle avait

surtout la gravité d'un manifeste. Et la chose se conçoit. Il comptait déjà trente-sept ans. L'esprit mûr et la tète réfléchie, il n'avait pris la plume qu'après avoir ramené ses idées et ses croyances aux principes qu'il expose. Ce premier écrit, bien que l'auteur doive s'en écarter un jour, est le résumé d'une œuvre prochaine, présenté sous la forme oratoire, c'est-à-dire celle qui a le plus de prise sur la moyenne des intelligences et qui est la plus propre à la vulgarisation. Pour ces raisons multiples, l'ouvrage eut une vogue prodigieuse : il révélait mieux qu'un système, un polémiste d'une vigueur encore inconnue, un logicien à la fois véhément et retors, capable de déguiser, avec les prestiges de la passion, les lacunes ou les écarts de son argumentation; habile à prendre une société par ses préjugés, ses enthousiasmes et ses déceptions; tournant contre les savants les désillusions que leur causait l'insuffisance de leurs méthodes en formation; séduisant les lettrés par un ardent rappel des plus beaux ressouvenirs de l'antiquité classique; enfin relevant sa diction d'un je ne sais quoi de moins élégant, avec une rudesse toute plébéienne qui devait sonner à des oreilles aristocratiques comme une agréable nouveauté. On entendait le précurseur éloquent d'une multitude de victimes qui jetaient un cri de haine, avant-coureur de 1789.

Second « Discours ». — Rousseau avait-il conscience d'être le porte-parole d'opprimés qui essayaient de se formuler à eux-mêmes tous leurs griefs contre le monde de l'ancien régime? On serait tenté de le croire, à voir combien il devient bientôt plus agressif. Encouragé par son succès, il compose, en 1754, un discours pour répondre à une autre question posée par l'Académie de Dijon : *L'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.* A vrai dire, il commençait ce nouvel ouvrage quand il écrivait, dans sa *Réponse au roi de Pologne* : « la première source du mal est l'inégalité : de l'inégalité sont venues les richesses.... des richesses sont nés le luxe et l'oisiveté; du luxe sont venus les beaux-arts, et de l'oisiveté, les sciences ». Ainsi donc Rousseau s'était élevé jusqu'ici contre les vices sociaux; maintenant il va remonter à leur cause, reprendre les principaux motifs de sa diatribe et les condenser en un spécieux corps de doctrine.

Il ne veut pas examiner l'homme dans « l'embryon de l'espèce », au sein de l'animalité; il le considère comme un animal ayant quelques pensées et ne différant, sous ce rapport, « de la bête que du plus au moins »; tenant sa distinction spécifique de sa « qualité d'agent libre », enfin doué d'une faculté propre, la perfectibilité. Cet homme sauvage n'était sujet qu'à trois passions : « la nourriture, une femelle et le repos », tout le reste étant dû au progrès de nos connaissances; il n'a donc pu arriver « sans le secours de la communication et sans l'aiguillon de la nécessité », et encore après combien de siècles! à l'usage du feu, à l'agriculture, à la création de langues substituées au « cri de la nature » et pourvues de grammaires si complexes, à la définition des notions abstraites et métaphysiques. Ni bon ni mauvais, puisqu'il vivait isolé et n'avait aucun devoir de relation, il était adouci par une répugnance instinctive pour la douleur d'autrui, et cette pitié lui tenait lieu « de lois, de mœurs et de vertu ». C'était le règne de l'égalité parfaite; l'inégalité vint « des développemens successifs de l'esprit humain ». Et d'abord, « le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile ». En construisant des maisons, on s'achemina vers « l'établissement et la distinction des familles », la vie du cœur, les plaisirs de la compagnie et la recherche de la considération, qui inspira peu à peu les vengeances et la cruauté. Puis, « dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire »; d'où la métallurgie, la culture, et le partage du sol, les idées de justice, « l'invention successive des autres arts, le progrès des langues, l'épreuve et l'emploi des talents, l'inégalité des fortunes, l'usage et l'abus des richesses ». C'est alors que, toutes les terres se touchant, les faibles ou les indolents furent obligés, pour vivre, de servir les riches, ce qui causa des conflits et suggéra aux forts l'idée de se protéger en imaginant les lois et les gouvernements. Ainsi, « pour le poète, c'est l'or et l'argent; mais pour le philosophe, ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain ».

Le premier Discours était fondé sur une fausse philosophie de

l'histoire; le second est plein de subtilités qui ne se distinguent guère du sophisme. L'auteur sépare tout d'abord le point de vue profane du religieux. Pour se mettre en règle avec les autorités ecclésiastiques, il commence par déclarer qu'il n'y a pas eu d'état de nature, puisque l'homme a reçu immédiatement « de Dieu des lumières et des préceptes » ; que, si les hommes sont inégaux, c'est que ce Dieu « a voulu qu'ils le fussent », et que même la société actuelle fournit des occasions d'exercer une haute moralité. Mais, quoique l'hypothèse sur notre passé soit interdite au croyant, elle demeure permise au penseur pour faire « des conjectures tirées de la seule nature de l'homme et des êtres qui l'environnent sur ce qu'aurait pu devenir le genre humain, s'il fût resté abandonné à lui-même ».

Rousseau n'a point attribué à l'esprit humain ce qu'il y a de fondamental dans la civilisation, pour avoir le droit de le charger de toutes nos misères. Il explique par un secours divin l'usage du feu, de l'agriculture, des langues, etc., tout ce qui a permis à notre espèce de sortir de l'innocente stupidité de l'état de nature ; mais puisqu'il ne reconnaît pas de faute première, il est obligé, s'il est logique, d'imputer à Dieu tous les maux de la société. Cette conclusion s'imposait d'autant plus à lui qu'il joue sur le mot de *perfectibilité*. Il prend ce terme comme indiquant une aptitude latente et virtuelle à recevoir une inspiration supérieure et à en profiter. Par cet attribut, qui n'est pas un agent actif d'amélioration spécifique, l'homme, incapable de rien inventer ni de se perfectionner, serait resté insociable et n'aurait même pas acquis un langage aussi pauvre que celui des « singes ». Si l'on considère donc une évolution de la créature, c'est que, ou bien l'homme a été corrompu par la « communication », ou il a évolué sans aucune aide. Et cette dernière explication, si éloignée pourtant des principes établis au commencement, est bien celle de Rousseau, car la révolution qu'il imagine, encore que miraculeuse, agit à la façon des choses humaines, très lentement, et, dans le cours des âges, elle ressemble fort à l'effet de la perfectibilité ou fait double emploi avec elle : le surnaturel est ramené ici à l'allure tâtonnante, successive du naturel. L'écrivain n'a pas osé combattre de front la lettre des Écritures, mais il la rend inutile. Il

imite Descartes et Buffon : après un préambule de déférence pour la foi chrétienne, il traite sa question à la manière laïque, et en perdant complètement de vue la restriction qu'il avait d'abord posée. Les phrases sur l'inégalité voulue par Dieu, sur l'origine divine de la société et des vertus sociales, n'ont donc que la valeur d'une formule de précaution, ou l'œuvre entière n'offre aucun sens.

Et même son fondamental paradoxe s'est exagéré, d'autant plus redoutable qu'il s'appuie sur une fiction. C'est bien au roman, en effet, qu'il faut renvoyer cet homme naturel, libre et perfectible, qui ne se sert ni de sa liberté ni de sa perfectibilité; qui, analogue aux bêtes, a néanmoins plus de vertus qu'elles; éprouve la pitié; vit seul, ni agresseur ni attaqué; ne se bat pour aucun de ses besoins essentiels; a une femelle, procrée des enfants, et pourtant ne constitue pas la famille, etc. Au reste, cette peinture d'un âge d'or entrevu par un satirique plutôt que par un poète, n'est pas de Rousseau autant qu'on pourrait le croire. Il y montre les goûts du XVIIIe siècle, si peu propre à la pastorale et pourtant si fertile en imitateurs de Gessner. Il nous présente une nature sans passions ni troubles, non point amorale, mais vraiment pourvue d'une moralité solide et qui n'avait besoin d'aucune divine éducation, puisque, depuis lors, elle a glissé dans la décrépitude et la décadence. C'est qu'il pouvait compter ainsi sur le succès de toutes les églogues aux époques de civilisation avancée. Il amusait une société spirituelle, qui avait l'agrément de sortir un moment d'elle-même par le commerce inoffensif de sauvages très fréquentables; il charmait des fatigués en leur proposant le rêve facile de l'inertie physique et cérébrale des Caraïbes : il flattait les pauvres, heureux de se reconnaître de nouveaux titres à la charité et des droits inattendus sur ce qu'ils n'avaient pas gagné; il lançait la protestation d'un orang-outang objurguant ses frères en animalité supérieure, et leur reprochant leur dégénérescence par cet aphorisme que « l'état de réflexion est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé ».

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, le philosophe du *Discours sur l'inégalité* n'est rien moins qu'un bucolique; c'est un penseur

fort avisé qui mêle et fausse tous les problèmes au point qu'il serait difficile de soutenir, en moins de pages, un plus grand nombre de retentissantes erreurs. Il étale surtout ses négations dans l'examen des lois et des gouvernements, et nous n'avons plus le droit de considérer son système avec l'indulgence curieuse qu'appelle la pastorale, si nous nous souvenons que ce théoricien du bonheur dans la barbarie est devenu l'inspirateur de maintes écoles politiques. Non seulement il a suggéré aux législateurs de 1789 le dogme si vague de l'Égalité, mais il a causé les révoltes de ceux qui n'ont pas contre ceux qui possèdent. Il a invoqué un mythe pour populariser ces deux erreurs : que la nature consacre l'égalité de facultés et de mérites et, par suite, d'avoir; et que la richesse est nécessairement le produit du vol, comme la pauvreté celui d'une spoliation. Il s'est servi de l'expression ambiguë de droit naturel (en confessant, d'ailleurs, qu'on peut le définir de plusieurs manières) pour faire aux uns un crime de leur fortune; aux autres, un mérite de leur misère. Socialistes, communistes, collectivistes, etc., procèdent de lui et n'ajoutent rien d'essentiel à son principe : ils cherchent pour eux-mêmes, ou lèguent à l'avenir la réalisation de sa plus ambitieuse proposition : que « les fruits sont à tous », et que « la terre n'est à personne ». Que dis-je? ils ne se contentent pas de lois agraires, de partage des rentes; mais, élargissant leur philanthropie, ils pensent, avec lui encore, que la commisération naturelle « ne réside plus que dans quelques grandes âmes cosmopolites qui franchissent les barrières imaginaires qui séparent les peuples, et qui, à l'exemple de l'être souverain qui les a créés, embrassent tout le genre humain dans leur bienveillance ». Ainsi donc l'auteur du *Discours sur l'Inégalité* est à la fois l'apôtre de l'individualisme à outrance et du cosmopolitisme; il a agité des opinions dont la dernière conséquence serait l'anarchie, et, malgré l'éternelle loi du cantonnement et de la spécialisation des races, l'inextricable confusion des patries. Son idéal ne peut être réalisé que par le retour en deçà de l'agriculture, du fer, de la parole, aux mœurs des Pongos.

Mais à quoi bon discuter cet utopique recul de l'humanité par rapport aux oiseaux et aux quadrupèdes? Le fait seul qu'elle

existe prouve qu'elle n'a jamais eu les vices que l'écrivain nous présente sous le jour de vertus. L'histoire et la logique démontrent, avec Hobbes et les précurseurs des évolutionnistes, que l'homme a eu, dès l'origine, le germe de toutes les facultés qu'il montre aujourd'hui. Et Rousseau lui-même en convient quand il déclare que « la société est naturelle à l'espèce humaine comme la décrépitude à l'individu ». Voilà bien un adoucissement des premiers postulats. Associations, lois, arts, etc., deviennent ainsi un prolongement de l'état de nature, qu'aucune lacune ne sépare plus de l'état de société. Or, s'il est aussi impossible aux peuples qu'aux individus d'éviter la vieillesse, il n'y a plus là qu'une évolution, comme dans tous les organismes, non une révolution subite ni une transformation.

N'y a-t-il donc que des erreurs dans cette œuvre de Rousseau? Gardons-nous de le croire. S'il est redevable à son faux principe de maintes conclusions inacceptables, il doit à son génie des divinations inattendues. Il a fait, soit dans son *Discours*, soit dans les apologies et notes qui l'accompagnent, d'heureuses conjectures sur des temps que la science commence à peine à débrouiller. A tout prendre, il est à la fois plus judicieux et plus hardi que personne dans sa recherche des origines de l'homme. Il n'accepte pas l'apparition subite et simultanée de tous les attributs humains, puisqu'il convient qu'il a fallu une multitude de siècles pour se servir du feu, inventer le labourage, etc. Il est avec notre temps quant au progrès de l'espèce; il ne s'en sépare qu'en ce qu'il place l'idéal du bonheur dans le cœur et la tête d'un ancêtre innommable, à cette période indécise du sauvage encore trop animal pour être homme. Il a donc entrevu ce magnifique spectacle dont les anciens avaient traduit la poésie dans le mythe de Prométhée, et dont les modernes recomposent l'ensemble pour représenter la laborieuse et grandiose épopée de la civilisation sortant du chaos.

II. — Des Discours à la fuite.

A l'hôtel du Languedoc et à l'Hermitage. — On le voit, si le premier Discours « manque absolument d'ordre et

de logique », comme le confesse Rousseau lui-même, le second a surtout une logique tortueuse et portée à l'hyperbole. L'écrivain semble déjà subir les atteintes du mal qui fit l'éclat si mêlé de ses œuvres et le tourment de sa vie. Dans son petit logement de la rue de Grenelle-Saint-Honoré, à l'hôtel du Languedoc, où il demeure sept ans (1749-56), jusqu'à son déménagement pour l'Hermitage, il est tout aux opinions extrêmes. Il accomplit d'abord sa « réforme personnelle », qui consiste à quitter l'épée, « la dorure et les bas blancs », à prendre une perruque ronde, à laisser croître sa barbe, à se donner un extérieur qui ne démente pas le censeur vertueux de son siècle. Mais, en même temps, il commence à mettre les enfants qu'il a de Thérèse aux Enfants-Trouvés, ce qu'il appelle les livrer « à l'éducation publique », comme il sied à « un membre de la république de Platon ». Après la vogue de son *Discours sur les sciences*, qui, selon le mot de Diderot, avait « pris tout par-dessus les nues » ; après le succès du *Devin du village* à l'Opéra (1752), de *Narcisse* à la Comédie-Française, et de la *Lettre sur la musique*, dont l'effet « serait digne de la plume de Tacite », car elle fait oublier l'exil du Parlement, il joint aux susceptibilités de son caractère celles d'un homme célèbre ; il se prête malaisément aux relations. Tous ses amis, auteurs et susceptibles eux aussi, il les fatigue par l'inégalité de son humeur. Dans chaque salon et hôtel où il les introduit, tandis qu'il s'en éconduit peu à peu par ses bizarreries, il considère leurs succès comme une intention arrêtée de l'expulser de toute maison hospitalière ; il les voit occupés, jusque dans son ménage, à ourdir une « trame » contre lui. Il ressent, par intervalles, des accès du délire de la persécution qui déséquilibrent et noircissent son âme, mais laissent à son intelligence sa puissance de pénétration et de dialectique.

Et pourtant il pouvait alors avoir tous les charmes d'une amitié de femme avec la sécurité d'une existence de son choix. Logé, sur la lisière de la forêt de Montmorency, dans un petit chalet que Mme d'Épinay lui offre en disant : « mon ours, voilà votre asile », il a tout près désormais « bosquets » et « ruisseaux ». Lui qui est incapable de méditer ailleurs que « *sub dio* », ou sous les arbres, avec son carnet et son crayon, parce

que son imagination languit « dans la chambre et sous les solives d'un plancher », il trouve maintenant le loisir de penser et d'écrire. Aussi, bien qu'occupé le matin à copier de la musique, et souvent distrait, pendant les après-dînées, par les services qu'il rend à Mme d'Épinay, il commence ou achève à l'Hermitage la plupart de ses chefs-d'œuvre. Il fait (1756) ses extraits de l'abbé de Saint-Pierre, avec ses essais sur la *Paix perpétuelle* et sur la *Polysynodie*; il conçoit le plan d'un ouvrage qu'il ne finira pas, *La morale sensitive ou le matérialisme du sage*; il attaque ses *Institutions politiques*, travail important qui restera interrompu, mais dont les débris serviront plus tard à la composition du *Contrat social*. C'est durant cette période que, abstrait de la société des hommes, inoccupé de cœur et d'esprit dans sa vulgaire union avec Thérèse, il se met à peupler sa solitude avec les chimères écloses de son cerveau. Il se complaît surtout au rappel de ses souvenirs romanesques ou amoureux. Il combine ainsi des rêves pour amuser le désœuvrement de son âme, et rédige quelques-unes des lettres de la *Nouvelle Héloïse*. Et, comme en ce moment même il cherche son héroïne, il rencontre la belle-sœur de Mme d'Épinay, Mme d'Houdetot, qu'il aime aussitôt avec la brûlante passion que celle-ci éprouve, de son côté, pour Saint-Lambert, le futur poète des *Saisons*. Il irrite son amour par l'habitude de l'extase et par l'impossibilité d'obtenir du retour; il incarne sa Julie en Mme d'Houdetot; il embellit ses journées par la magie de l'imaginaire et met, dans la fiction, le retentissement du réel; il fait ainsi à la fois un roman malheureux pour lui-même et un chef-d'œuvre pour le public. Mais le livre n'est pas achevé que son amitié trop ardente pour Mme d'Houdetot, ses relations mêlées de malentendus, de froideurs, de maladroites réconciliations avec Mme d'Épinay, comme avec ses amis, enfin son inaptitude à toute correspondance qui n'emploie pas les soupçons désobligeants et les sarcastiques boutades, tout cela amène une brouille définitive entre lui et la châtelaine de la Chevrette, et il quitte l'Hermitage, le 15 décembre 1757, après y avoir séjourné environ deux ans.

La « Lettre sur les spectacles ». — Il s'installe ensuite dans une maison qu'un procureur du prince de Condé possède

à Saint-Louis, près de Montmorency, et rompt avec ce qu'il appelle « la coterie holbachique », et Diderot lui-même. Mais ces diverses circonstances renouvellent sa haine de la société; il se retrouve en fonds d'indignation contre le siècle, et, dès que paraît dans l'*Encyclopédie*, l'article où D'Alembert conseille aux habitants de Genève d'élever chez eux un théâtre, il adresse au philosophe une lettre où il prétend parler tout ensemble en moraliste et en Genevois. Cette lettre, composée « dans l'espace de trois semaines », et le premier de ses écrits où il ait trouvé « des charmes dans le travail », cache des allusions à tous ceux, amis ou ennemis, qui ont fait le bonheur ou le tourment de sa pensée pendant les derniers mois de son séjour à l'Hermitage; mais elle contient surtout une nouvelle protestation contre la corruption de son temps. Rousseau y dépose ses dernières intentions de polémiste, car il écrit avec l'attendrissement d'un homme qui, accablé de maux physiques, malade de l'âme, se résigne à une fin prochaine et s'estime heureux de consacrer ses forces déclinantes à une noble cause.

Et c'est bien, en effet, son testament, celui de l'auteur des *Discours*, lequel ne reparaîtra plus. La *Lettre sur les spectacles* (1758) nous montre combien ce sévère censeur gardait l'habileté de choisir des questions le plus souvent insolubles; d'inquiéter le sentiment, sans avoir trop nettement contre soi le jugement; de satisfaire les austères; d'amuser les hommes d'esprit et de mettre tant de chaleur dans ses paradoxes qu'ils prennent le charme persuasif de la vérité. Il traite encore ici un sujet spécieux, car le théâtre a autant d'adversaires que de partisans, et peut fournir au blâme autant qu'à l'éloge. C'est grâce à ce tempérament du mal et du bien que Rousseau triomphe, car, se jetant d'un côté avec toute l'impétuosité de sa faculté oratoire, il paraît trouver la rectitude où il n'apporte que la véhémence. Il développe une thèse simple, encore que dans un plan sujet à digressions, reprises et obscurités. Il prétend que les spectacles sont nuisibles par l'emploi des passions et par leurs effets sur les spectateurs, et il tente de le prouver en examinant le théâtre français. A l'entendre, la tragédie reçoit l'opinion, au lieu de la faire; elle se prive de toute autorité par l'invraisemblance de ses fables et elle déprave malgré ses dénouements, parce qu'elle

produit la sanction morale par des moyens trop peu communs. Il s'attaque encore plus violemment à la comédie, dont la séduction est fondée « sur un vice du cœur humain », et il triomphe avec les dérèglements qu'entraîne la peinture dramatique de l'amour. Il conclut enfin que la loi est impuissante contre le libertinage des comédiens, et que l'introduction d'un théâtre et des gens de théâtre à Genève, pour y amener des divertissements qu'il serait possible de se procurer par des jeux patriotiques et nationaux, causerait une funeste révolution dans les mœurs genevoises.

On donnera raison ou tort à l'écrivain, selon que l'on sera pour les mœurs sévères ou pour les élégantes. La controverse que soulève sa *Lettre* se confond avec celle des *Discours* et revient à ceci : aurait-il mieux valu vivre à Sparte ou à Athènes? Toute tête un peu bien faite a sa réponse prête. De quelle utilité Sparte, avec ses égoïstes vertus, a-t-elle été pour la civilisation générale? Quel principe de moralité supérieure ou de culture humaine nous a-t-elle légué? Quel était le plus homme, le parfait Athénien ou le parfait Spartiate? La question est jugée pour nous : elle devait l'être aussi pour les contemporains de Rousseau. En faisant ainsi cause commune avec Bossuet, les Jansénistes et les plus rudes prédicateurs de l'austérité, il étonnait son temps plus qu'il ne le convertissait. Cette proscription du théâtre aurait pu se comprendre dès les premiers succès d'un art dont le prestige avait dû alarmer les consciences rigides ; mais, après la régence, les scandales du règne de Louis XV, et la diffusion des idées philosophiques, l'indignation de notre auteur était au moins hors de saison. J'ajoute qu'elle lui convenait moins qu'à personne. Sans voir, dans ses invectives contre le théâtre, le dépit d'un homme qui n'y a pas réussi à son gré, quelle étrange contradiction que le censeur de tous les ouvrages dramatiques n'ait pas cessé d'en écrire jusqu'en 1754, c'est-à-dire jusqu'à quarante-deux ans! Il avait déjà composé, outre les trois pièces dont j'ai parlé, et les *Muses galantes* (1743), dont le titre seul est une ironie contre lui, les *Fragments d'Iphis et Anaxarette* (1738), la *Découverte du nouveau monde* (1740), le *Persifleur* (1749), et pour terminer par son principal succès, le *Devin du village* (1753), qui avait fait dire aux plus élégantes specta-

trices : « cela est charmant; cela est ravissant; il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur ». Enfin, comment ne pas rappeler qu'avant de terminer sa *Lettre à D'Alembert*, il avait déjà commencé la *Nouvelle Héloïse*? Dans ses comédies, ses essais de tragédies et son roman, partout il n'y a d'autres incidents que ceux qu'amène le rapprochement ou la séparation des amants. Si donc l'immoralité consiste à donner à l'amour une telle importance parmi les passions, je ne sais comment on pourrait sauver Rousseau du reproche de dépravateur.

Mais il est trop aisé de lui emprunter des armes pour le battre. Aussi bien y a-t-il, jusque dans ses plus fières indignations, autant d'apparat que de conviction. Nul, à y regarder de près, n'a mieux su manier son public d'admirateurs, car il l'a tenu en haleine jusqu'à sa mort. Par sa *Lettre à D'Alembert*, il attaquait la littérature dans ses plus brillants chefs-d'œuvre et ses contemporains dans leur goût le plus vif; il se décernait le mérite d'une apparente conformité avec ses deux plus populaires écrits; il soutenait une cause qui avait été celle de saint Augustin, de saint Clément, de Pascal, de Bossuet, de Nicole, du prince de Conti, etc., et qui contenait assez de vérité pour donner au polémiste l'avantage d'un beau rôle et de l'éloquence; peut-être aussi, car il était fort compliqué, jugeait-il habile de montrer de l'orthodoxie dans la morale à la veille du jour où il allait faire preuve de relâchement sur le dogme au point d'aboutir à la religion naturelle.

La « Nouvelle Héloïse ». — En effet, la *Nouvelle Héloïse* était à moitié composée. Achevée dans l'hiver de 1759-60, elle fut imprimée à Amsterdam et parut en 1761. Cet ouvrage, qui ressemble à un fragment détaché des futures *Confessions*, mais affranchi de la chronologie, inaugure avec éclat un genre nouveau : il raconte une des affaires de cœur de Rousseau. Cette Julie qui, séduite par son précepteur Saint-Preux et forcée d'épouser l'athée Wolmar pour obéir à son père, se refuse désormais à son amant et ne lui avoue sa flamme qu'à l'agonie, cette Julie, c'est Mme d'Houdetot, qui, aimée par l'ancien précepteur des fils de Mably, resta obstinément fidèle à l'incrédule Saint-Lambert. L'héroïne historique, inconstante pour le mari, avait été constante envers l'amant, et le Saint-Preux de la réa-

lité n'avait eu que les vaines insistances d'un admirateur accepté pour ami, mais éconduit comme amoureux. A ces enjolivements près, la fiction reste vraie, et c'est pourquoi elle est simple et bourgeoise, malgré la qualité de presque tous les personnages, sans ruelles, ni coups d'épée, ni aventures : les événements sont ceux du foyer et constituent l'histoire d'une famille ou plutôt d'une femme qui est fille, amante, épouse, mère et amie. L'œuvre, suivant la technique de nos poètes classiques, contient seulement des analyses fines ou puissantes du sentiment ; une intrigue se développant presque tout entière dans les consciences ou les intelligences et consistant en progrès d'amour, faute, repentir, résignation à la loi du monde, satiété du bonheur permis et retour aux obligations du cœur, à l'heure dernière qui purifie et spiritualise. Les seuls épisodes dramatiques sont une faiblesse et un trépas : entre ces deux termes, le drame s'arrête dans la tranquillité des vertus conjugales : les dangers de la passion sont supprimés par la fermeté de Julie, et il n'est pas jusqu'au respect, au voyage, et aux hésitations de Saint-Preux qui ne refroidissent cette partie. L'intérêt passe alors des acteurs à la controverse, et l'action n'est qu'un conflit de doctrines opposées. Le ton paraît oratoire et doctrinal bien plus que dramatique, étant celui de la discussion, même de l'in-folio ; il convient à des érudits qui songent plus aux fondements de leurs convictions qu'aux choses d'amour. Tous les correspondants, ayant beaucoup lu, sont des façons d'auteurs : ils personnifient même trop souvent de belles abstractions à la manière de ceux qui paraissent dans les romans du XVII[e] siècle. On ne les voit guère agir ni marcher ; on ne saisit ni leur physionomie, ni le trait caractéristique de leur port et de leur tenue ; on ne connaît rien d'eux que leur sensibilité générale, leur esprit, et encore sont-ils uniformisés par des procédés semblables d'argumentation et une égale curiosité pour tous les problèmes. Jean-Jacques leur donne à tous un air de parenté intellectuelle. Il s'incarne aussi (et c'est le plus grave défaut de son ouvrage) dans son protagoniste. En tout ce qui touche les sentiments intimes de la femme, comme on voit que Julie est l'œuvre d'un homme ! Elle est même trop souvent l'interprète des principes les plus particuliers à l'auteur, des réflexions qui fondent le système : elle

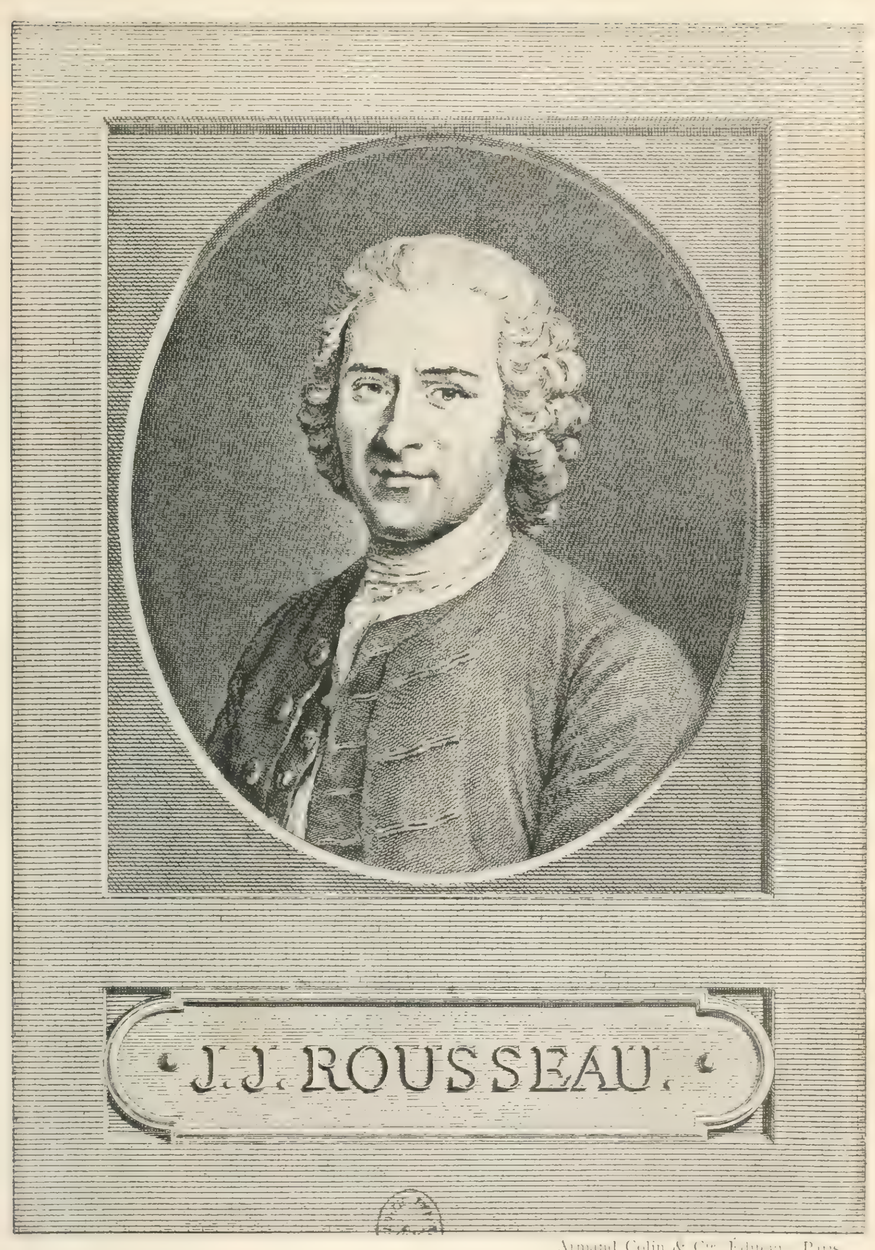
prépare, par ses intuitions sur Dieu, presque toute la substance que le vicaire savoyard condensera dans sa profession de foi, ce morceau capital de l'*Émile*; elle a une tête masculine, un entendement si vigoureux qu'elle fait défiler avec aisance de cohérentes masses d'arguments et de maximes à propos de tout ; elle paraît ainsi posséder un être de raison et de critique plutôt qu'une essence poétique et morale; elle représente la calviniste, liseuse, un peu théologienne et curieuse de toutes les controverses, mêlant d'ailleurs la religion à l'amour, et faisant marcher de pair les intérêts du cœur et ceux du salut. Calviniste indépendante, j'en conviens, car, grâce au dogme de notre bonté native, elle repousse à la fois la doctrine de Luther sur la justification par la foi seule, et celle de Calvin sur la prédestination, et elle tient que les athées eux-mêmes peuvent se sauver; mais, ces réserves faites, elle n'en montre pas moins les sentiments et les ardeurs militantes d'une réformée. Elle s'élève contre le célibat des prêtres; elle fait à son pasteur une confession qui est à la fois un éloge du protestantisme et une critique du catholicisme.

L'inspiration protestante se retrouve encore dans la manière dont Rousseau comprend la vie domestique. Certes, il n'a pas beaucoup poétisé le lien conjugal, ni même peut-être la femme, car Claire, amie ardente, montre seulement, comme épouse, une résignation enjouée à ses devoirs, et Julie, si fiévreusement heureuse dans la faute, n'apporte guère, dans le mariage, que l'uniformité d'une amitié raisonnable. Mais, s'il n'a pas assez idéalisé l'affection des époux, parce qu'il n'en avait fait qu'un douteux apprentissage auprès de Thérèse, il a peint les douceurs de l'intimité familiale avec un charme inconnu au XVIII[e] siècle. Recueillement de l'âme au coin du feu, économie de la sensibilité grâce au cours du bonheur ordonné et régularisé, enfin embellissement de tous les plaisirs d'intérieur, il y eut là une révélation captivante pour une société aristocratique qui aimait surtout le toit d'autrui, et pour qui le mariage n'était qu'un rapprochement de titres et de fortunes. On put être à sa femme et à ses enfants par délicatesse de lettré épris d'un livre récent, par superstition pour la mode. Rousseau donnait de la vogue à ce qui est universel et éternel, à la cohabitation de deux

êtres dont les lois divines et humaines légitiment l'union.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, si l'action se passe autour de l'âtre ou du verger, et si elle n'est pas agitée par de grands événements, elle laisse libre jeu à des passions qui touchent souvent au tragique, car Julie est prête aux suprêmes sacrifices, à la perte de sa réputation, de son honneur, d'elle-même. Ame si puissante que Saint-Preux pâlit à côté d'elle; égarée d'imagination, jamais des sens, elle est une des plus nobles victimes des entraînements du cœur. Elle montre, par ses écarts mêmes, ce qu'elle pouvait apporter de dévouement enthousiaste à l'époux qu'elle aurait choisi; elle laisse cette illusion qu'elle aurait trouvé le secret de mettre le délire de l'amour coupable dans le train continu de l'amour domestique. Du reste, Saint-Preux partage cette ardeur brûlante : les deux amants montent ainsi au paroxysme du bonheur, au point que l'hyperbole devient l'expression naturelle de ce qu'ils sentent, et qu'ils seraient les pires déclamateurs s'ils n'étaient les plus sincères des enflammés. Aussi le livre a-t-il plu pour avoir innové, en quelque sorte, dans la science, l'énergie et le vocabulaire de l'amour; pour avoir fait entrevoir quelle séduction irrésistible il y avait à passer des liaisons tranquilles aux liaisons troublées. Jean-Jacques a élevé l'âme de ses contemporains au ton de la sienne; il a donné comme un assaisonnement nouveau, un goût de subtilité aux erreurs des sens, car il sépare ses amants avant qu'ils aient la satiété de la possession. C'est donc une passion portée au comble, puis subitement interrompue, qu'il dépeint; il semble présenter, comme le terme ordinaire de l'amour, un apogée d'enthousiasme qui est causé par la fugacité même d'impressions qu'on ne ressent qu'une fois; il prête aux consciences humaines une capacité de vibration qu'elles sont loin de comporter toutes. D'autre part, il supplée à la réalité, assez souvent grossière et repoussante, par les artifices de l'imagination, prestigieuse souveraine : le roman est ainsi plein d'une poésie concentrée, parce que les personnages s'émeuvent fortement, et ensuite parce qu'ils augmentent la fatalité de la sensation par tout ce que leur réflexion y met d'actif et de volontaire.

Il est vrai aussi que cette puissance de méditation ils la tournent souvent contre eux-mêmes. Julie philosophe sur le bonheur



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris

PORTRAIT DE J.-J. ROUSSEAU

GRAVÉ PAR AUG. DE ST AUBIN, D'APRÈS LA TOUR

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

et en annihile l'essence en le plaçant dans la seule espérance, tandis que la possession de ce même bonheur l'ennuie. Elle a tout, fortune, mari, enfants, amour, estime, santé, et pourtant elle vit « inquiète »; elle « désire sans savoir quoi ». C'est pourquoi elle cherche, dans la prière, une allégresse en dehors de la matière et du corps, et « l'essai d'un état plus sublime, qu'elle espère d'être un jour le sien ». Elle aboutit alors à « l'état d'oraison », à un « délire », où toutes les facultés « sont aliénées », et elle glisse ensuite au pessimisme, parce qu'elle ne trouve le fond de rien, et qu'elle a le mal de penser. Bien que, dans ses adieux à Saint-Preux, elle mélange de la piété et du spiritualisme à l'amour humain, elle meurt en amoureuse désenchantée, passionnée et impénitente, sans avoir été épouse et mère assez longtemps pour oublier les erreurs de la jeune fille. Et c'est en quoi le roman a une conclusion désolante, car il prêche le néant de la volonté, l'impuissance des devoirs, des joies et des occupations ordinaires à contenter les exigences du cœur. La vie est à réformer : il faut l'abandonner de bonne heure, puisque, soit par l'entrave des lois sociales, soit par notre naturelle débilité, elle ne peut donner, à l'âge mûr ou à l'âge avancé, ce qu'elle dénie dans l'adolescence et la jeunesse, et que l'existence dans le sein de Dieu est seule capable de remplir notre besoin d'aimer. Quelle invitation au renoncement des choses humaines, et quel enlaidissement de la terre par l'embellissement des cieux! Julie est satisfaite de mourir, parce que, au fond, les années ne lui ont pas apporté ce que son imagination lui avait fait deviner d'extase et de plénitude amoureuses. C'est une Manon beaucoup plus pure, qui s'est livrée fille et se refuse femme; qui a senti les voluptés si mêlées, mais si violentes, de la chute, leur compare, malgré elle, le régime un peu terne du cœur dans le mariage, et retourne, grâce à une sorte de suicide moral, à l'espoir de la première passion transformée par les intuitions de la vie bienheureuse.

La *Nouvelle Héloïse* ne présente donc aucun sens, si ce n'est le sens religieux de la vanité de nos affections et de l'excellence du sort des âmes dans l'au-delà. Mais la thèse y est fort subtile, car Saint-Preux atténue les bonnes prédications de Julie. Celui-ci saupoudre habilement de philosophie ses sophismes de

séducteur. Il recommande la faute sous couleur de conformité aux lois naturelles. Il marque çà et là des retours à la morale des « savants dont Londres et Paris sont peuplés » ; il devance les axiomes des romanciers modernes sur les titres, la puissance, l'éternité de la passion. Le roman peut donc tourner, pour les sceptiques, à la justification de l'amour coupable. puisque Julie meurt presque de n'avoir pas été infidèle à son époux.

Situations, personnages, thèmes philosophiques, moraux ou religieux, tout laisse ainsi une impression confuse et inquiétante : il n'y a vraiment que la représentation du monde extérieur qui cause un plaisir sans mélange. La description des montagnes du Valais, des rochers de Meillerie, du verger de Wolmar, peuvent passer pour de hardies nouveautés à l'époque où elles parurent. Jean-Jacques avait compris, en traçant les aventures de ses héros, qu'il fallait en encadrer l'existence. comme la sienne, dans divers paysages, puisque sur la terre les choses tiennent bien plus de place que l'homme. C'est cette pensée qui lui suggéra de donner à sa fiction le décor du lac Léman et des Alpes, tout ce qu'il y avait de plus inspirateur en étendue et en hauteur, et de transporter, à son gré, le lieu de la scène dans quelque coin qui avait charmé en lui l'excursionniste ou le voyageur. Cependant, comme toute évolution est une lutte de ce qui éclôt contre ce qui a vieilli, Rousseau, dans la *Nouvelle Héloïse*, n'est pas encore, en tant que descriptif, sûr de son idéal ni de sa manière : il les subordonne à des préoccupations de moraliste. Vous retrouvez parfois l'écrivain des *Discours*, qui poursuit les modes et les plaisirs d'une société dégénérée jusque dans la forme de ses arbres et l'alignement de ses bocages. Aux jardins dessinés par les élèves de Le Nôtre il oppose les jardins anglais ou plutôt les naturels; au compassé, au symétrique et à l'artificiel, la façon inconsciente et capricieuse dont les arbustes, les herbes et l'eau forment des groupes de verdure pour eux-mêmes et non pour nous. Le censeur à système parle ici encore plus que le poète; la nature, ainsi dépeinte, prend des airs de protestation contre les humains, et elle a elle-même sa doctrine et ses haines.

Mais la *Nouvelle Héloïse* ne nous offre pas que ces beautés

nouvelles; elle nous présente aussi Rousseau s'essayant enfin, comme tout son siècle, quoique différemment, à reconstruire, par la théorie, l'idéal de l'homme et de la vie. Si l'écrivain rend sa Julie victime d'un monde mal organisé pour les grands cœurs, son ton n'est plus celui d'un ennemi systématique des faits sociaux; il trouve, contre le suicide et le duel, des arguments empruntés à une science supérieure des groupements humains; il s'intéresse aux États, non point comme un détracteur qui en souhaite la perte, mais comme un économiste qui voudrait les améliorer; il cherche à supprimer la mendicité; il proclame le rôle moralisateur de la société par les règlements qu'elle a établis pour la consécration du mariage et de la famille. En outre, tout ce qui nous reste de lui, tous les problèmes qu'il a traités lui-même ou légués à l'avenir sont en germe ou en ébauche dans la *Nouvelle Héloïse*. Les idées sur l'essence et la portée de la religion, les attributs divins, les rapports mutuels de Dieu et de l'homme, les sanctions futures, l'origine du mal, la conscience morale qui est « un sentiment et non pas un jugement », tout cela est discuté dans le roman. Enfin, Julie esquisse, dans la lettre III de la V[e] partie, la pédagogie des garçons, c'est-à-dire l'*Émile*, et, de son côté, Saint-Preux émet des aperçus qui dirigeront bientôt l'éducation de Sophie. On a donc le droit de considérer la *Nouvelle Héloïse* comme un ouvrage où Rousseau, abandonnant un paradoxe riche pour la réclame mais vide pour la philosophie, acceptant la société dont il dépeint avec tant d'éloquence les relations, les inventions et la poésie, se sert de toutes les forces accumulées par le passé, sciences, lettres et arts, pour façonner l'individu et les collectivités sur le patron qu'il a imaginé, mais, impatient de propager les conceptions nouvelles qui fermentent dans son esprit, jette épars et à peine indiqués, dans une fiction, les principaux linéaments dont l'*Émile* et le *Contrat social* seront le développement. La *Nouvelle Héloïse* est le premier écrit de la trinité capitale à laquelle s'attache la gloire de Rousseau spéculatif : maintenant, en effet, il enrichit la pensée de son siècle, tandis que jusqu'ici il n'avait guère fait que le malmener et le scandaliser.

L' « Émile ». — A vrai dire, la *Nouvelle Héloïse* aurait dû finir l'œuvre proprement dite de Jean-Jacques, au lieu de la

commencer. Si cette application d'un système a paru avant le système, il faut l'expliquer par la passion de l'auteur pour Mme d'Houdetot, passion qu'il ne put s'empêcher de dépeindre tant il en était maîtrisé, ou qu'il voulut peut-être atténuer en l'exprimant. Une autre cause bien plus légère, au contraire, puisqu'elle tient à des accidents de publication, a fait paraître l'*Émile* deux mois seulement après le *Contrat social* (1762); mais, comme le premier ouvrage avait été achevé avant le second, et que la réforme de l'enfant doit précéder celle du citoyen, je suivrai l'ordre logique autant que le chronologique en parlant d'abord de l'*Émile*.

La thèse de la perfection de l'état de nature, mais entendue en un sens si opposé à celui des *Discours* que la similitude est simplement littérale, reste la pensée maîtresse de l'*Émile*. De là viennent d'abord le postulat que « tout est bien sortant de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme », puis les corollaires suivants, qu'il faut faire allaiter l'enfant par sa mère; le transporter, en quelque sorte, hors de ses semblables, grâce à une éducation négative sans idée de moralité ni étude, afin qu'il développe uniquement ses organes et ses sens; enfin, le façonner au seul métier de vivre, loin des collèges, « établissements risibles ». Aussi, pour se conformer à son dogme fondamental, Rousseau devient-il gouverneur, et non précepteur. Il prend un riche orphelin, d'intelligence moyenne, le sauve des maux du bas âge par la simple hygiène, et l'abandonne aux impressions des objets extérieurs, pendant cette première époque de la vie où l'on « apprend à parler, à manger, à marcher à peu près dans le même temps ». A l'issue de l'enfance et durant la seconde période, qui se prolonge jusqu'à douze ans, il dresse son élève sans raisonner avec lui, par le frein « des obstacles physiques ou des punitions qui naissent des actions mêmes ». Au reste, pour le mieux maintenir sous la contrainte de la nature, il ne lui suggère que le plus tard possible des notions sur la propriété; il rejette les sciences « qu'on paraît savoir quand on en sait les termes »; supprime les langues mortes, parce qu'on ne peut connaître deux langues; enseigne le dessin pour le bon emploi de la main, et la géométrie comme un art de voir : il ne se propose de former, à l'aide

des seules impressions externes, qu'une raison sensitive. De douze à quinze ans, au contraire, le disciple ne s'occupe que de connaissances utiles; il apprend et, au besoin, invente les sciences; il trouve la géographie et la physique en contractant l'habitude de s'orienter autour de sa maison; il a quelques idées de la réciproque dépendance des hommes, non point par la morale, mais par les arts mécaniques, dont il étudie la hiérarchie, la solidarité et la technique en les pratiquant lui-même. Dès l'âge nubile, il voit commencer ses relations avec son espèce, et se forme à l'amitié, à la pitié, à l'amour du peuple, à la justice. C'est alors seulement qu'il découvre la Divinité. Il s'arrête aux doctrines éloquemment exposées par le vicaire savoyard sur Dieu, intelligent et bon, moteur du monde, rémunérateur et punisseur; il cesse aussi d'obéir à la nécessité ou à l'utile, pour suivre la raison et le sentiment, et s'abandonne à l'amour pur, qu'il cultive par l'entremise de livres agréables et l'étude des langues des poètes, le grec, le latin et l'italien. Il est ainsi arrivé à la veille du mariage : or Rousseau lui prépare, pour épouse, une jeune fille qu'il a formée par une méthode différente. A celle-ci il enseigne tout ce qui peut accroître le charme et l'ordre du foyer : couture, dentelle, dessin appliqué à la broderie, écriture, lecture, arithmétique, chant, danse, musique, économie domestique, et même ce qu'il refusait à Émile enfant, à savoir la morale et la religion, qu'elle connaîtra par la pratique, et non par leurs principes philosophiques. Sophie a donc une éducation toute relative à l'homme, et c'est du mari qu'elle recevra le complément de sa culture scientifique et littéraire. Mais Émile doit d'abord voyager pour étudier les divers pays, leurs mœurs, leurs institutions, leurs droits publics, afin de savoir à quelle contrée il se donnera comme citoyen par un libre contrat. Cette élection d'une patrie une fois faite, il devient époux et précepteur de sa femme.

C'est en s'inspirant sans doute des idées que Buffon avait émises, dès 1749, sur le développement progressif de nos organes, que Rousseau a proclamé une grande nouveauté : il a posé le précepte de l'*éducation négative*, qu'il ne faut pas prendre en toute rigueur, mais avec le sens d'une subordination de nos méthodes aux nécessités de la croissance physiologique. Dans son système,

c'est l'enfant qui commande, parce qu'il convient d'attendre la révélation de ses besoins mentaux ou moraux avant de lui appliquer une discipline théorique. Dès lors, le précepteur n'est plus un tuteur, puisqu'il ne redresse point par coercition ni par une continuité de direction imprimée : c'est le maître socratique qui provoque l'éclosion des pensées. Rousseau a souhaité de nous ramener vers cette condition d'originalité qui consiste à avoir d'abord des impressions pour en tirer ensuite des idées. Il s'éloigne de Rabelais, puissant cerveau qui ambitionnait d'engloutir tout le connaissable, et il se rapproche de Montaigne, qui savait sans étude et dont le savoir consistait dans l'activité aisée de l'imagination et de la mémoire. Avec ce dernier, si peu auteur à bibliothèques, il déclare que la grande affaire c'est de vivre, et que la jeunesse doit être une préparation non point à l'étude ni à l'érudition, mais à la vie. Au reste, il entend qu'Émile, étant né bon, ne sache pas seulement pratiquer de lui-même la vertu, mais encore inventer la science et faire, en quelques années, ce que l'humanité, avec sa durée mille fois séculaire et ses millions de têtes, a eu tant de peine à créer. Mais ici Rousseau est moins éducateur que satirique : il prend la contre-partie de l'*Encyclopédie*, puisque un enfant accomplit, en se jouant, le travail de tout le passé et des collaborateurs de D'Alembert. Il est vrai qu'il réduit la science à si peu de chose ! Il l'allège de tout ce que contenaient les manuscrits d'Alexandrie ; il la borne à la connaissance qui vient des organes et qui est contrôlée par eux, à celle qu'on acquiert avec l'œil, la main, l'odorat surtout.

Que d'intentions dans cette doctrine ! Ainsi ce méditatif qui était, plus que personne, travaillé par des misères de décadence, a été le porte-parole de la foule ouvrière, si insoucieuse de la rêverie morbide ; il a égaré une époque par ses livres et souhaité de préparer la paix et le bonheur de l'avenir en donnant des titres de noblesse et de précellence au travail manuel, parce que « ce qui n'est pas peuple est si peu de chose que ce n'est pas la peine de le compter ». Il semble avoir craint que son élève ne lui ressemblât par l'amour de l'étude et de la vie aventureuse, et par l'inaptitude à toute profession déterminée et nommée. Il dévoile trop tard à son élève, pour l'en imprégner,

l'idéal entrevu par les grands érivains. Or, l'homme ne devient point tout ce qu'il doit être, s'il n'hérite pas des meilleures pensées, comme de la vie de ses ancêtres. Le passé demeure donc aussi indispensable, pour l'éducation, que l'éducateur lui-même, et tous deux ne manquent, en apparence, dans la pédagogie de Rousseau que par une contradiction. Sans doute il a formé son disciple sur sa propre image. Émile s'élève, lui aussi, sur les chemins, sans langues anciennes, grâce aux hasards de la promenade et au concours effacé du gouverneur, dont le seul rôle consiste à mettre un peu d'ordre et de suite dans les circonstances extérieures destinées à servir de leçons : c'est un mélange du voulu, du nécessaire et du fortuit dans des proportions telles que le maître paraisse être seulement le serviteur des choses. Mais Émile n'a qu'un isolement fictif, et c'est par une pure abstraction qu'il reste dans l'état de nature. S'il est orphelin, il a auprès de lui quelqu'un qui lui tient lieu de société, de famille, et résume la sagesse des siècles. Le précepteur, en effet, représente l'humanité de tous les temps; il connaît, lui, la double antiquité, nos auteurs des XVIe et XVIIe siècles, les philosophes anglais et français; il peut donner le meilleur de son intelligence et de son âme fécondées par un commerce de ses semblables comme peu de personne en ont eu. Comment donc se faire une arme, contre la civilisation, d'une pédagogie qui n'est possible que si le pédagogue est issu de cette civilisation? De sorte que la difficulté n'est plus l'institution du disciple, mais la découverte de l'instituteur.

Rousseau aboutit à cet excès par l'extension de ses principes, et cette rigueur de conséquence, il l'a poursuivie dans toutes les parties de sa pédagogie. Émile n'arrive à la morale que progressivement, non point selon la valeur absolue ni le rang hiérarchique de cette science, mais quand le comportent son âge et sa croissance. Il est à lui-même centre et fin. Il se fait des règles de conduite, lorsqu'il ressent les premières et vagues émotions du besoin d'aimer, à la veille d'être époux et citoyen. Ces règles, il les choisit, car, né bon, il ne peut se tromper, qu'il se dirige vers le juste ou vers le vrai. Au reste, il n'est même pas forcé de penser pour se moraliser, puisqu'il a des penchants « innés relatifs à son espèce », que « les actes de la

conscience ne sont pas des jugements mais des sentiments », et que, enthousiasme pour la vertu, haine des méchants, remords sont aussi universels que les idées d'équité et d'honnêteté. Cette doctrine, très attaquable en soi, ne l'est pas quant à ses rapports avec le système. Rousseau ne pouvait vouloir d'une morale dérivée du savoir, puisque Émile lit peu et que son précepteur déteste les livres. Le fatras des spéculations écarté, le disciple n'a, pour être moral, qu'à écouter le cri de ses entrailles, à dégager tout ce qu'il y a de primitif en lui. Mais si Rousseau supprime les théories des autres, il maintient énergiquement la sienne, et cherche une nouvelle justification de notre originelle bonté. C'est pour étayer tout son édifice qu'il ôte à la raison le jugement de nos actions. Il prend pour règles de notre conduite, au lieu de l'acte d'entendement qui la qualifie, les penchants qui nous poussent ou nous arrêtent. Mais il nous assigne ainsi pour modératrice la faculté la plus mobile de toutes, sans se soucier si elle n'a pas ses préjugés, ses aveuglements, ses tiédeurs, ses paroxysmes. J'entends bien que, d'après Jean-Jacques, le sentiment ne se trompe pas : mais c'est le métaphysicien qui le dit. L'être humain devient alors doublement passif : il doit ses idées à ses sens, c'est-à-dire à une nature éternelle et invariablement belle dans la fatalité de sa magnificence; il est redevable de ses vertus à la pureté édénesque de son âme, docile à un verbe divin qu'il lui suffit d'entendre pour ne s'en écarter jamais. Tête et cœur, l'homme ne relève plus de soi : il est la chose de ses organes, du plus élémentaire et du plus compliqué. On nous affirme que cet homme, enchaîné par deux ordres de nécessités, sera parfait. Moi, je ne vois là qu'une spéculation qui, partant d'un *a priori* indémontrable et, d'ailleurs, contraire à l'expérience, finit par détruire l'activité du sens moral. J'aperçois même une disparate choquante, celle qui éclate entre l'intelligence d'Émile et sa conscience. D'un côté, développement personnel et incessant de l'esprit par la tension de toutes les facultés individuelles ; de l'autre, abandon de l'âme à ses portions innées et invariables, et, de peur d'écart, assoupissement de l'énergie. Je trouve, avec deux méthodes opposées, liberté ici, là déterminisme. A choisir entre deux théories, je préfère celle qui nous oblige de tirer la

science de nous-mêmes à celle qui nous fait chercher le bien dans la soumission à un conducteur surnaturel, quoique intérieur; il me reste le regret que Rousseau, qui le pouvait, n'ait pas formé le sentiment par la même culture que la pensée, et n'ait pas reconnu dans la formation de la moralité une dernière application de l'intelligence et de la volonté.

Le même mélange d'émancipation et de contrainte se trouve dans la religion d'Émile, encore qu'il l'invente comme tout le reste. Il se fait une métaphysique quand il a assez perçu les objets extérieurs pour avoir le désir d'en analyser et fixer la cause suprême. Il se passe de livres pour trouver Dieu, autant que pour découvrir la vérité; il rencontre le grand Être par le progrès ordonné de ses idées, après que la nature a parfait l'édifice organique et satisfait aux instincts des facultés inférieures; il s'élève vers le ciel quand il est moins forcé de songer à soi et qu'il se répand vers les hommes. Je n'ai pas besoin de dire que cette religion n'est ni subtile ni abstruse. Sous prétexte que la meilleure « est infailliblement la plus claire », Rousseau se tire de péril par la réserve d'un véritable positiviste. Il n'affranchit guère du scepticisme que deux propositions : la volonté intelligente en Dieu, et, dans l'homme, la liberté. Le point si controversé des rapports du fini et de l'infini, il le supprime dédaigneusement : « Ce même monde est-il éternel ou créé? Y a-t-il un principe unique des choses? Y en a-t-il deux ou plusieurs? Et quelle est leur nature? Je n'en sais rien : et que m'importe! » Pareillement, prétendre que le mal physique « ne serait rien sans nos vices » n'est même pas, à force d'insuffisance, un paradoxe; soutenir, d'autre part, que le mal moral « est incontestablement notre ouvrage », c'est trancher, en une phrase, un des problèmes qui ont le plus occupé les penseurs- Toute cette partie est d'un radicalisme simpliste, d'un éclec. tisme dont la netteté tient à son peu de profondeur et à la témérité des affirmations. C'est que Rousseau ne veut faire ici ni de la philosophie ni de la théologie; il réunit seulement des postulats capables de contenter les besoins religieux de l'âme, et il les proclame avec résolution, pour que la critique n'espère point avoir prise sur eux. Il arrête la curiosité inquiète de la méditation, car, si les religions positives se relâchent quel-

quefois de maintes exigences de leur dogmatique, lui ne peut rien céder de son programme sans anéantir la conscience, la vie future ou Dieu, c'est-à-dire tout le spiritualisme rationaliste.

Mais ce qu'il a pensé avec tant d'indépendance, il l'impose à son élève; encore que législateur profane, il est, en un sens, tout aussi intolérant que Calvin. Il prêche à la fois la liberté d'examen et l'asservissement à son système : il est exclusif en attendant qu'il devienne unitaire et centralisateur avec le *Contrat social*. Au fond, il reste une manière de protestant qui a réformé le protestantisme, comme celui-ci le catholicisme, et qui a fait économie de surnaturel sur tous les deux, mais se tient d'autant plus permanent à son credo qu'il l'a plus circonscrit.

Et cette théodicée a une importance considérable : non seulement il ne l'a jamais modifiée, lui qui s'est corrigé sans cesse, mais c'est par elle qu'il se distingue le plus des écrivains de son temps. Plusieurs tendances de son œuvre, en effet, prouvent qu'il fut aussi hardi que Locke et les encyclopédistes, puisque l'*Émile* n'est autre chose qu'un traité de l'éducation de l'homme par les sens. L'enfant, abstrait de la famille et de la société, réalise l'hypothèse de la statue de Condillac, mais c'est une statue animée. Nous avons ici le sensualisme pur, et l'influence de cette première institution est telle qu'elle remplit tout l'esprit et crée tout l'homme. Rousseau a donc profité, plus que personne, des recherches et des conquêtes de la science à son époque: on est même en droit d'affirmer que, sans les philosophes qu'il combat, son livre n'aurait pas été possible. La seule différence capitale entre eux et lui, c'est qu'il a cru la commune entreprise de renversement achevée, quand elle se continuait, et que la peur des ruines l'a saisi. Il reconstruit, mais avec des décombres seulement, ou, du moins, avec des matériaux irréguliers, épars, sans dessin ni forme d'adaptation, pour mieux réaliser son propre plan. Et l'on a suivi ce spéculatif, parce qu'il avait foi dans la vie et dans l'être humain, et qu'il allait donner les moyens de recréer les consciences et les sociétés, d'après la méthode des sensualistes et avec le libre examen de Descartes, mais sans les licences métaphysiques des uns, ni surtout les doctrines scientifiques de l'autre.

Aussi l'*Émile* est-il moins un roman pédagogique qu'un essai

de refonte du corps social pris dans ses plus malléables éléments, dans les nouveau-nés qui seront un jour hommes et citoyens. Rousseau corrige tout à côté et à cause de l'enfant : il réforme la mère, qu'il oblige d'allaiter elle-même son fils; il réforme l'époux et le père qu'il contraint à devenir précepteur; il réforme le passé en énumérant les effets dépravateurs de l'inégalité et en reprenant l'histoire, aussi hardiment que Voltaire, du point de vue plébéien; il réforme la littérature et la science, auxquelles il demande de fournir des notions de justice et de morale et d'avoir une vertu éducative. Et c'est par où sa pédagogie n'est point scolaire, puisqu'elle s'empare du disciple dès le premier vagissement, et ne s'arrête qu'au lendemain du mariage, quand le mari doit s'estimer élevé, n'ayant plus qu'un seul devoir à remplir, celui d'engendrer à son tour.

Car Rousseau a préparé une femme pour Émile, c'est Sophie. Il ne l'a point choisie exceptionnelle par la beauté, l'âme ou l'esprit, et ne l'a point rendue savante. Il lui donne une éducation toute moyenne, et sa théorie a, par là même, une lointaine portée. Aussi Sophie touche-t-elle plus peut-être à l'idéal de son sexe qu'Émile à celui du sien, parce que Rousseau, en traçant cette image, a moins obéi à l'esprit de système. Il a mal esquissé son propre portrait dans Émile, car il se comprenait insuffisamment, s'admirait en ses portions défectueuses ou douteuses, et se tenait trop pour un raccourci de l'humanité. Mais il a peint Sophie sur le modèle de la femme telle qu'il l'a vue, ou imaginée, ou adorée, dans Mme d'Houdetot, sans les illusions de l'amour-propre ni les écarts du paradoxe ou de l'hostilité philosophique. Aussi bien ne saurait-elle, dans la pensée même du théoricien, rester au-dessous d'Émile, puisqu'il la dresse pour en être la « gouverneuse ». Elle possédera ce qui peut influer sur un mari peu lettré, laborieux, raisonnable, à savoir la grâce, la puissance de rasséréner, l'entente de l'ordre domestique, l'action du disciple sur le maître qu'il ne faudrait pas croire inférieure à celle du maître sur le disciple. Mais on doit confesser qu'elle bornera peut-être trop sa fonction à son art de plaire. Il lui manque, comme à Émile, du reste, ce qu'eût trouvé un homme qui aurait cherché, dans l'union conjugale, l'intimité parfaite des âmes. Rousseau ne s'est pas complété par cette épreuve; c'est pour-

quoi il a surtout idéalisé l'amante, et Sophie trompera Émile. Cet éducateur n'a créé que des héroïnes qui sont séduites avant le mariage, ou succombent après : il a compris les devoirs de la mère, il a trop altéré la pureté de l'épouse.

Tel est ce roman de pédagogie, dont il est plus facile d'essayer la critique que de définir l'entière portée. Tout ce qui concerne le soin des premières années reste à la fois ingénieux et vrai, sans rien d'excessif ni de chagrin, car ici le mérite du précepteur consiste dans une intelligente collaboration avec la nature, cette souveraine maîtresse et éducatrice. La grande nouveauté de l'*Émile*, c'est le respect de l'enfance. Si Rousseau ne peut nous délivrer de la loi du travail, ni de la spécialisation des travailleurs; s'il ne peut faire que l'homme soit ici-bas pour le seul bonheur de la vie, du moins aura-t-il éloquemment conseillé d'accorder à l'enfant le droit de vivre sans autre fatigue que la croissance. Il est même possible d'appliquer à l'éducation collective l'inspiration générale de l'*Émile*, l'idée maîtresse qui valait vraiment qu'un tel ouvrage fût écrit, savoir : n'anticiper point, dans la marche des études, sur la progression des organes et des goûts qu'ils provoquent; fortifier la réflexion plutôt qu'amplifier la mémoire; donner une activité spontanée et indépendante à l'intelligence; inspirer l'amour, non la peur des recherches personnelles; enseigner par tous les sens, s'il est possible, et non point seulement par la vue abstraite du jugement; faire visiter et toucher les choses; se garder de la métaphysique prématurée, etc. Voilà par où l'*Émile* reste la plus française, la plus suggestive des œuvres de Rousseau. Si l'écrivain n'a pas exactement suivi son précepte de l'éducation négative, du moins en a-t-il trouvé des développements très variés et s'y attache-t-il dans toutes les branches du savoir. Il a même rendu féconde en heureuses trouvailles sa donnée de notre fondamentale pureté. Certes, il ne redonne pas l'Eden, et son élève n'est pas un Adam du XVIIIe siècle, mais c'est une tête assez forte pour supporter le poids de la méditation. La volonté dans Dieu, la liberté dans l'homme, c'est-à-dire la volonté partout, voilà ce qu'il découvre au fond de sa philosophie. Il a reconnu ainsi la toute-puissance de l'individu divin ou humain, et voulu, plus que personne à son époque, l'affranchissement de l'être moral.

D'où l'on voit que l'*Émile* est la meilleure réfutation des principes contenus dans les premiers *Discours*. Adversaire des sciences, Jean-Jacques fait maintenant non pas apprendre, mais deviner à son élève la géométrie, la physique, etc.; admirateur de Sparte et de Rome, il proscrit l'étude du grec et du latin. Là, il qualifiait l'homme qui pense d' « animal dépravé »; ici, il l'oblige de penser assez profondément et constamment pour trouver à lui seul tout ce qui est de l'humanité, tout ce qui est de Dieu. Après avoir dit que le comble du bonheur était la torpeur de l'esprit, il finit par nous montrer que le tout et la noblesse de l'homme sont dans une suractivité, une puissance quasi divine de ce même esprit. Surtout il applique cette loi universelle d'après laquelle le perfectionnement des individus est proportionnel à leurs efforts. Il impose à son disciple une culture intensive entre toutes, je veux dire la méthode de développement par soi-même, sous le contrôle bienveillant mais sans l'aide incessante du précepteur. Émile, grâce à cette discipline, accroît prodigieusement ses facultés, et se constitue une personnalité vigoureuse : Jean-Jacques a tout mis en œuvre afin de le tirer hors de la foule, au lieu de l'y confondre pour le bonheur de l'état de nature et l'uniformité générale. Il lui a fourni les moyens de créer l'énergie et les talents, ce qui est précisément la plus active cause d'inégalité dans le monde.

Le « Contrat social ». — L'*Émile* avait formé l'enfant et le mari; le *Contrat social* inspire l'homme devenu citoyen. Ce dernier ouvrage traite, dans le premier livre, des origines et des conditions de la société; dans le second, du souverain, des actes de souveraineté ou lois, du législateur qui les porte, du peuple qui les reçoit, et des divers systèmes de législation; dans le troisième, des constitutions et de leurs principes, de l'exercice de la souveraineté et de l'établissement du gouvernement; dans le quatrième et dernier, des formes sous lesquelles s'exerce la volonté générale (suffrages, élections, comices), des magistratures (tribunat, dictature), qui font « une liaison entre le prince et le peuple », enfin de la religion civile C'est donc une théorie du droit social et de toutes les institutions qu'il légitime, ou plutôt c'est la théorie de l'état social succédant à l'état de nature. Cette succession a-t-elle eu lieu réellement? et à quelle époque?

Rousseau ne le recherche pas, n'étant point historien, mais il nous montre, en philosophe, comment la transition a pu et dû se produire. Tout se passe, en effet, comme si jadis les hommes, las d'une dissémination et d'une indépendance absolues qui les faisaient périr victimes de leur imprévoyance et de mutuelles attaques, s'étaient un jour réunis pour se garantir, par un pacte commun, la tranquille jouissance de leur vie, de leur travail, des portions de terre sur lesquelles s'exerçait ce travail, etc.; pour convenir, en même temps, que le pacte, une fois ratifié par le consentement unanime des contractants, serait désormais le fondement du droit public et qu'ensuite toutes applications en seraient décidées à la simple pluralité des suffrages.

Rousseau a emprunté à Locke, qui, du reste, la tenait de l'Allemand Althusen, cette idée d'un contrat, mais il s'en est emparé volontiers, parce qu'il a cru donner, par là, une sorte de réalité à son rêve de l'état de nature. En quoi il s'est manifestement trompé. Le contrat social ne peut être un accident historique sans précédent, ni avoir transfiguré l'humanité : ou bien les hommes se sont montrés un beau jour ce que les a rendus le pacte et celui-ci a une origine historique qui aurait dû être signalée et datée, ou ils ont toujours été tels et le contractant n'est que l'homme primitif peu à peu transformé. Or, cette dernière conjecture a pour elle de n'exiger ni soudaine interruption du cours des choses, ni merveilleux; et Rousseau s'y serait tenu, s'il avait pu déjà, sans crainte d'apostasie philosophique, déclarer, comme il le fit plus tard dans un manuscrit qui est à Genève, que l'état de nature, cause d'isolement et d'égoïsme, aurait été contraire à la culture de l'entendement, de la bonté, de la moralité, et nous aurait empêchés de goûter « le plus délicieux sentiment de l'âme qui est l'amour de la vérité ». C'est qu'en effet le pacte social est naturel et non pas conventionnel, parce qu'il provient du désir, universel parmi les humains, d'échapper aux maux dont ils souffrent. La nature fournit l'instinct de sociabilité, celui de la famille et celui de la conservation, afin que le besoin de sécurité soit employé à la consécration de l'ordre. C'est en ce sens qu'elle peut être dite l'inspiratrice du pacte et du droit, puisqu'elle entre pour moitié

dans la constitution de la société par l'importance des mobiles qu'elle lui donne comme moyens de durée.

L'hypothèse de l'état contractuel a donc ce défaut qu'elle renonce à débrouiller nos origines; mais, outre qu'elle est contraire au mythe informe que l'écrivain lui-même a rejeté touchant le berceau de notre espèce, elle fournit la meilleure explication du droit civil et politique. Le droit est vraiment, comme le dit Jean-Jacques, social et non pas naturel, puisqu'il substitue à l'état de nature qui désole les règnes inférieurs, cette émulation pacifique des volontés qui est l'apanage du règne humain. Il n'a pas précédé la société; il est plutôt né avec elle; il a été progressivement entrevu comme résultant du jeu et des conditions des groupements élémentaires, et le peu qu'on en appliquait instinctivement a fait deviner celui, étendu et précis, vers lequel on marche avec réflexion. Le droit renferme donc une implicite protestation contre ce qui est; il n'est pas un terme nécessaire, mais une déviation dans l'évolution du monde; la nature l'a suggéré, comme les maux provoquent l'idée des remèdes, mais elle ne peut le fonder, puisque, par ses mœurs et ses lois propres, elle le viole et l'exclut.

La conséquence de cette définition c'est que le droit, même dans sa plus haute signification, vient du *souverain*, lequel a des préjugés, des aveuglements, aperçoit imparfaitement un idéal, s'amende ou se déprave et surtout se transforme. Rousseau s'accorde, sur ce point, avec tous les penseurs qui ont dominé le XVIIIe siècle, notamment avec Hobbes et Spinosa. Il donne aussi la main à Voltaire et à Helvétius, pour lesquels la vertu et le vice ne sont jamais que ce qui est utile ou nuisible à la société. Il est donc, dans un de ses principaux ouvrages, tout à fait imbu de l'esprit des encyclopédistes, et, s'il ne va pas aussi loin que d'Holbach, ce ne peut être que timidité ou inconséquence de dogmatisant. Il ne mêle à ses principes aucun postulat religieux, philosophique ou simplement moral : il fait la théorie de l'État laïque, où le droit n'est plus consacré, mais réellement créé par le consentement des individus. Et cette opinion ne manque pas de grandeur. Les instincts de prévoyance et de pitié qui ont permis aux hommes de sentir l'insuffisance le l'ordre physique de l'univers, que l'espèce animale ne sent pas

ou se trouve incapable de corriger, nous sont garants que le droit ainsi fondé ira sans cesse s'épurant, qu'il aura la flexibilité nécessaire pour incarner une idée de plus en plus adéquate de justice et de douceur, et que les limites de cette perfection seront celles de l'âme et de l'entendement humains.

Rousseau a donc trouvé une assez large base du droit. Mais il a oublié que les contractants n'auraient pas eu l'idée de la loi dans le pacte, s'ils n'y en avaient pas apporté le pressentiment; que l'homme est un être ayant des besoins de moralité, propriété, égalité, liberté, et qu'il entre dans l'état social, parce qu'il ne trouve pas la satisfaction de ces besoins dans l'état de nature. Rousseau en arrive à fonder les sauvegardes de l'égalité et de la liberté sur les délibérations du *souverain*; il n'a pas distingué les lois positives de lois plus hautes et plus larges, dont celles-ci ne devraient être que l'émanation. Il ne rattache pas la loi aux ressorts essentiels de la nature humaine, qui ont comme la fatalité des phénomènes physiques, et c'est pour cela qu'il rencontre, non point l'éternel ou l'universel, mais le particulier et le transitoire dans les mœurs sociales; il substitue à l'hérédité de sentiments immuables je ne sais quoi d'artificiel dans les habitudes de notre âme et de notre vie, et jusque dans la constitution de la société. Ainsi il avance que « la famille elle-même ne se maintient que par convention ». N'est-ce point là une méconnaissance des instincts créateurs et conservateurs de notre espèce, et un ressouvenir de cet état de nature où l'homme ignorait à la fois son épouse et ses enfants?

N'y a-t-il pas le même mépris de nos plus authentiques penchants au fond de sa théorie de la propriété, dans laquelle il voit plutôt une prohibition et une défense contre l'individu, car « l'acte positif qui le rend propriétaire de quelque bien l'exclut de tout le reste »? Si la propriété, loin de tenir à la personne, est postérieure au pacte, elle est donc révocable, modifiable à l'infini d'un pays à l'autre, comme de l'un à l'autre *souverain*, parce que le droit se réduit à un acte de notre volonté, au lieu d'être un principe de notre raison. Rousseau ne le démontre que trop en réglementant la propriété avec l'esprit de la liberté; il la grève d'impôts qui vont jusqu'à la suppression de tout le superflu; il prépare cette école de réformateurs qui, depuis

Brissot de Warwille, Saint-Just, Babeuf, demandent des mesures pour la spoliation des riches ou l'enrichissement des pauvres; il confond le désir révolutionnaire de l'égalité de richesse avec la notion éthique de l'égalité devant la loi.

Si nous passons maintenant au droit politique, nous voyons que Rousseau le fait créer, comme le droit civil, par la multitude, qui se prononce à la pluralité des suffrages. Il déclare la nation souveraine absolue : « Les dépositaires de la puissance exécutive ne sont point les maîtres du peuple, mais ses officiers... Il peut les établir et les destituer quand il lui plaît. » Le peuple a bien droit de se défier de ses officiers, puisqu'il est en garde contre ses propres représentants : « Le pouvoir peut bien se transmettre, mais non pas la volonté ». C'est pourquoi les députés ont un mandat impératif; ils sont de simples commissionnaires qui ne peuvent pas s'inspirer d'eux-mêmes ni de leur sagesse, suivant les circonstances où ils sont appelés à voter, mais montrent toujours une subordination passive aux termes de leurs cahiers. C'est, par là même, l'annihilation des assemblées et la prédominance des électeurs, quelque éloignés qu'ils soient du siège des délibérations. Rousseau le dit formellement : « Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle; ce n'est point une loi ». La théorie préfère ainsi les institutions d'Athènes ou de Rome, avec l'autorité centralisée sur une place publique, Pnyx ou Forum, où les citoyens étaient assemblés; elle admire surtout leur équivalent moderne, Genève avec son referendum; elle condamne les capitales, foyers de civilisations corrompues, déjà fort attaquées par les philosophes du XVIIIe siècle; elle incline vers les petites villes ou les campagnes, qui gardent quelque chose de l'innocence primitive, et sont une sorte d'étape entre la dispersion des sauvages et l'énorme tassement des Londoniens ou des Parisiens; elle fonde simplement une association de gens qui se connaissent comme habitant le même sol : ce sera l'état civil à plusieurs, ou plutôt un commencement de fédération s'interdisant l'unité politique.

La loi n'étant donc que l'exercice de la volonté générale, et celle-ci pouvant être mauvaise aussi bien que bonne, les principes de Rousseau justifient tous les attentats à la liberté :

on en a une dernière preuve dans la manière dont il comprend le rôle public de la religion. Comme l'autorité de l'Église catholique, qui a sa tête à Rome, ne procède pas d'une convention ni du consentement des fidèles, mais est de droit divin, quand la loi est de droit humain et démocratique, il n'a pas cherché à juxtaposer, dans un même État, ces deux éléments inconciliables. Toutefois, désireux d'utiliser la force qui nous attire vers le surnaturel, et fidèle aussi à son axiome fondamental, il fait le peuple prêtre, comme il l'avait fait diplomate et législateur. Il imagine alors un credo philosophique qui commande la foi en Dieu, à l'immatérialité de l'âme, à la vie future. Le culte intérieur se prête trop à la variété des pratiques individuelles, et peut devenir une cause de désagrégation nationale ; au contraire, la religion laïcisée, bornée aux simples dogmes de la religion naturelle, reste collective ; elle réunit les hommes par des formes toutes conventionnelles de piété, des rites extérieurs qui centralisent, uniformisent les manifestations des croyances et mettent, dans l'expansion des âmes, la même unité que dans les divers services de l'État : c'est une simple institution de police. Et l'on est tenu de se conformer à la loi religieuse comme à la loi politique, car il y a « une profession de foi purement civile dont il appartient au *souverain* de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ou sujet fidèle... Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort : il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant la loi. » On ne sait vraiment ce qui nous doit le plus surprendre ici, la rigueur du logicien ou l'inconséquence du philosophe. Rousseau attribue à l'État la place et la puissance de Dieu : protestant, il condamne la liberté d'examen ; auteur de la profession de foi du vicaire savoyard, il interdit toute exploration personnelle de l'absolu ; il immobilise le sentiment de l'infini dans un catéchisme public et dans une critique fixée par règlements officiels.

Voilà la substance du *Contrat social*, qui retourne le point de vue du *Discours sur l'inégalité*. L'écrivain ne présente plus la

sociabilité et la société comme causes de la corruption universelle; il tire, au contraire, d'un rapprochement et d'une entente entre les humains, la moralité, la liberté, l'égalité, le droit de propriété, tout ce qui les relève, les ordonne et les pacifie. Encore moins soutient-il que l'inégalité est d'institution divine. Au lieu d'une forme réaliste et barbare du mythe de l'âge d'or dans le paradis, nous possédons maintenant un symbole d'une sorte de rachat de l'homme par lui-même, au moyen du pacte. La seule tendance commune au *Discours sur l'inégalité* et au *Contrat social* c'est l'individualisme. Dans le premier ouvrage, l'individu vit isolé, sans Dieu, ni maître, ni passions qu'éphémères et hasardeuses, ni famille, ni amis, ni langage autre que quelques cris inarticulés; dans le second, cet animal s'est apprivoisé, mais il n'abdique rien de sa puissance : il crée le droit civil et politique par un accord avec d'autres hommes indépendants comme lui; il croit à un Dieu auquel il reste fidèle, parce qu'il a eu toute liberté de le nier; il n'est lié à sa famille que par une convention personnelle et révocable à tous instants; il détient une souveraineté inaliénable et indélégable; il destitue le gouvernement à son bon plaisir; il sort même de l'état social, s'il en est las; partout il exploite les avantages du contrat autant que le lui permettent ses obligations envers les autres contractants; il ramène même à soi la nature entière pour en jouir, parce que sa propre jouissance ne gêne en rien celle des autres. Rousseau aboutit donc, en opposition avec ses premières tendances, à l'accroissement de la volonté; et, par là, il se conforme à l'ordre général du monde, qui est le règne de la force, physique ou morale.

III. — *De la fuite à la mort.*

Nombreux changements de résidence. — Il avait commencé le *Contrat social* dès 1759, aussitôt après avoir achevé l'*Héloïse*. Il habitait alors provisoirement, pendant qu'on réparait le donjon de Mont-Louis, un petit château du parc de Montmorency appartenant au maréchal de Luxembourg. La

réparation finie, il disposait de deux bâtiments, dont l'un, celui de plaisance, paraissant environné d'eau, ressemblait, au milieu d'un site pittoresque, à « une île enchantée »; il se trouvait ainsi « le particulier de l'Europe le mieux et le plus agréablement logé ». D'ailleurs, voisin et souvent commensal du maréchal et de la maréchale, qui étaient d'assez noble race et d'assez grand sens pour condescendre aux familiarités d'un homme de génie; assuré du bien-être grâce au produit de ses œuvres; recherché et visité des plus hauts personnages; soulagé même de ses idées noires qui ne se trahissaient plus que par des bizarreries de conversation et de correspondance, il pouvait espérer jouir, pendant quelques années calmes, de la vie et de sa pensée. Mais ce qui avait contribué à faire le succès de ses productions, à savoir la netteté d'un esprit qui allait sans ménagements jusqu'à l'extrême rigueur de ses principes, fut aussi ce qui le perdit. Il est juste d'ajouter qu'on eut pour lui des sévérités qu'on avait épargnées à d'autres, malgré de pires audaces, et que l'injustice dont on frappa le penseur, eut un décisif contre-coup sur le malade, qui put dès lors, avec quelque apparence de raison, croire à la réalité d'une persécution.

L'*Émile*, en effet, était publié en France par Duchesne, alors que Rousseau avait projeté de le faire paraître en Hollande, parce qu'il comprenait que, malgré la bienveillance de M. de Malesherbes, la censure n'en pouvait permettre l'impression à Paris sans d'importants changements. « Jamais ouvrage, disent les *Confessions*, n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique » : il parut à la foule des lecteurs, comme à D'Alembert, décider de la supériorité de Rousseau, mais on l'admira sans en vouloir faire ni signer ouvertement l'apologie, tant on craignait de paraître approuver des nouveautés aussi hardies que la profession de foi du vicaire savoyard. L'auteur eut donc pour lui les têtes qui méditent, foule peu nombreuse et peu portée à l'enthousiasme : c'est ce qui donna sans doute au Parlement, alors engagé dans sa guerre contre les Jésuites, l'idée de justifier son orthodoxie religieuse compromise peut-être par sa politique, et, après avoir marqué tant d'indifférence pour les attaques du *Contrat social* contre le

droit divin des rois, de protéger Dieu en décrétant Rousseau de prise de corps. Mais la sentence ne fut exécutée que lorsque toutes les précautions eurent été combinées pour que le condamné n'en fût pas victime. Averti la veille du décret, le 8 juin 1762, Rousseau quitta Montmorency et les hôtes dont l'affection autant que le crédit avaient été impuissants à le défendre, et il se dirigea vers la Suisse. « Ici commence, nous dit-il, l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli ; sans que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre, il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. » Ici commencent, dirai-je plutôt, les atteintes certaines du mal qui devait rendre ses malheurs aussi célèbres que ses livres, et le pousser sur toutes les routes à la poursuite d'une paix introuvable, puisqu'il ne l'avait pas en lui-même. Convaincu qu'il mérite des statues pour avoir tenté de moraliser le genre humain, il ne s'explique ni le décret de prise de corps, ni les brûlements de l'*Émile* qui sont ordonnés d'abord à Paris, puis à Genève par imitation d'intolérance. Il croit donc qu'on en veut à sa personne et non à ses écrits ; il rapproche ces persécutions des incompatibilités d'humeur qui l'ont séparé des encyclopédistes, et, son affection cérébrale aidant, il voit s'organiser autour de lui des conspirations. Il cherche alors refuge un peu partout. D'abord il obtient du roi de Prusse la permission de résider à Motiers-Travers, où il trouve quelque allégement à ses infortunes dans l'amitié de Georges Keith, maréchal héréditaire d'Écosse : il y demeure deux ans et demi, troublé par des menaces d'excommunication du consistoire protestant, ou par les petites tracasseries qu'excite la singularité de son costume d'Arménien, et enfin chassé par l'astuce de Thérèse, qui, lasse du séjour, organise contre lui, pour l'effrayer, le simulacre d'une agression nocturne. Il passe ensuite quelques mois heureux au milieu du lac de Bienne, dans l'île de Saint-Pierre, dont il nous a laissé une si ravissante description, mais il en est bientôt expulsé par l'ordre du gouvernement de Berne. Dès lors, persuadé plus que jamais qu'il y a une coalition d'intrigues contre lui, il traverse Paris (fin 1765) et va en Angleterre, à Wootton, où l'attirent les promesses et l'amitié de Hume. Amitié bien courte et bien orageuse, puisque

Rousseau, d'ailleurs assombri par « les accès de mélancolie et de spleen auxquels il est sujet », a des démêlés retentissants avec l'historien anglais, qu'il accuse de faire cause commune avec ses ennemis, et quitte l'Angleterre où il n'a séjourné que six mois. Arrivé en France en mai 1767, il y reçoit, en maints endroits, un chaleureux accueil, sur lequel l'autorité ferme les yeux, et reste un an, sous le nom de Renou, à Trye (de juin 1767 à août 1768), près de Gisors, dans un château que lui offre le prince de Conti. Mais, toujours poussé par une inquiétude croissante, il s'établit non loin de Grenoble, à Bourgoin, où il épouse Thérèse, puis à Monguin, et enfin, malgré ses anciennes préventions contre le séjour des grandes-villes et ses solennelles professions de vertu, il se fixe de nouveau à Paris (juillet 1770), où il retrouve ses amis, ses occupations, sa gloire, et demeure huit ans, jusqu'en mai 1778, à la veille de sa mort.

Lettres polémiques. — Cette période de son existence, à la juger de loin par les péripéties d'une sorte de vagabondage à travers l'Europe et surtout par le récit des *Confessions*, paraît très troublée, mais, examinée de près avec quelque critique, elle offre bien des intervalles de repos, la sécurité de plusieurs résidences, l'aisance provenant de revenus de librairie, plus de sympathies, de santé et de bonheur que n'en avoue l'écrivain, et, entre les accès de son mal, toute la lucidité et toute la puissance du génie. Aussi les œuvres, et même les œuvres maîtresses, se pressent-elles durant cette époque et jusqu'à la fin : seulement, comme il faut s'y attendre, puisque le malheureux découvre partout des ennemis, réels ou supposés, elles contiennent surtout son apologie. Telle est, en 1763, cette éloquente *Lettre à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris, qui avait fait un mandement pour condamner l'*Émile* « comme contenant une doctrine abominable, propre à renverser la loi naturelle et à détruire les fondements de la religion chrétienne ». Dans cette lettre, Rousseau défend surtout la profession de foi de son vicaire savoyard, où il reconnaît deux parties : la première « est destinée à combattre le moderne matérialisme, à établir l'existence de Dieu et la religion naturelle avec toute la force dont l'auteur est capable » ; la seconde « propose des doutes et des difficultés sur les révélations en général, donnant pourtant

à la nôtre sa véritable certitude dans la pureté, la sainteté de sa doctrine, et dans la sublimité toute divine de celui qui en fut l'auteur ». Passages significatifs pour classer Rousseau parmi ses contemporains : il est chrétien et respectueux même à l'égard des invraisemblances qu'il reproche à la Révélation, tandis que les encyclopédistes ne sont ni l'un ni l'autre. Il a pris ce qu'ont de commun toutes les religions, pour en former, avec quelques dogmes, une supérieure aux églises particulières et divisées, théologique à la fois et positive, sorte de théisme d'érudition, mais imprégné de l'esprit évangélique, et prétendant concilier la libre pensée avec la Bible.

Les *Lettres écrites de la Montagne*, publiées en 1764, pour soutenir le parti des citoyens et des bourgeois qui désapprouvaient, à Genève, la transgression des lois dans le décret lancé contre Rousseau, ont, au début, le même caractère et traitent le même sujet que la *Lettre à M. de Beaumont*. L'écrivain prétend avoir voulu laisser le christianisme « dans son véritable esprit » ; il l'a réduit au credo de la religion naturelle, a donné le pas à la morale qui rapproche sur la théologie qui sépare, et, pour cette œuvre, s'il a encouru les condamnations des hommes, il compte sur la reconnaissance de Dieu, auquel il pourra dire, en parlant du livre qui lui a valu l'exil hors de France : « Daigne juger dans ta clémence un homme faible ; j'ai fait le mal sur la terre, mais j'ai publié cet écrit ». Il est donc accusé d'irréligion pour avoir cru comme le clergé de sa patrie, et l'avoir présenté, sans le désigner, « en exemple aux autres théologiens » ; il est décrété, parce qu'il a essayé de redonner le sens religieux à un siècle incrédule. Enfin, comme si cette imputation d'impiété ne suffisait pas, on l'accuse encore d'avoir, dans le *Contrat social*, attaqué tous les gouvernements, lui qui a préféré à tout autre celui de son pays. Ainsi on lui tourne à crime ce qui fait son orgueil de réformé et de citoyen. Et il insiste sur cette contradiction avec une irrésistible puissance d'argumentation et d'ironie ; il montre même que l'on a violé la constitution de Genève et porté atteinte aux privilèges et fonctions des pouvoirs de l'État, pour arriver à ce risible résultat d'une ville entière qui signale à l'Europe un aveugle esprit d'inconséquence et de persécution contre un de ses propres enfants.

Les « Confessions ». — Jusqu'ici Rousseau avait mêlé son intérêt personnel à de graves sujets, mais sa personne, ses malheurs mêmes disparaissaient dans l'ampleur des débats soulevés. Il va maintenant, dans ses *Confessions*, qui furent écrites de 1761 à 1771, mais ne parurent qu'en 1781 et 1788, se défendre lui-même et sa vie. Car c'est bien une apologie encore que ces attachants mémoires : il a voulu imposer aux autres le sentiment de sa supériorité morale ainsi que de son génie, faire son propre portrait, et juger un peu, lui vivant, de son renom posthume, car il a lu ce livre dans des salons de Paris, comme autrefois la *Nouvelle Héloïse* ou des pages de l'*Émile*. Et pourquoi n'aurait-il pas lu son œuvre, puisqu'il avait eu la hardiesse de la composer? Ne fallait-il pas, d'ailleurs, contre-miner les souterraines manœuvres de ses ennemis? Aussi importe-t-il de se rappeler son état mental pour comprendre la brutale franchise de ses révélations. Il confesse tout, même les hontes d'autrui; il ménage ceux-là seuls qui n'ont point irrité son humeur ombrageuse, les femmes surtout, car, pour les hommes, il ne les voit guère bons que dans les lointains souvenirs de sa jeunesse, et il les juge, en vieillissant, avec une susceptibilité croissante, au point de porter d'iniques accusations contre ses meilleurs amis, tels que Duclos, et, à la fin, de ne marquer de sympathie à aucun littérateur. Il convient donc de n'accepter ses témoignages qu'avec beaucoup de réserve. On s'aperçoit, à le lire attentivement, qu'il a commis de fréquentes omissions et corrections du réel; que, trahi par l'insuffisance de sa mémoire et par la prestigieuse puissance de son imagination, il arrange et se trompe, sans avoir peut-être le désir de tromper. Déjà nombreuses sont les erreurs qu'on a relevées sur les points principaux, et la critique en découvrira bien d'autres. Mais, si le lecteur doit rester toujours en éveil lorsqu'il veut se servir des *Confessions* comme de pièces biographiques et de documents d'histoire littéraire, il peut s'abandonner sans hésitation aux séductions d'un récit fait avec un art achevé. Tout s'y trouve, variété des acteurs, des âges, des situations, des pays, des paysages; charme d'épisodes ordinaires qui s'élèvent à la plus haute inspiration par la limpidité et la force de l'émotion; originalité d'un homme qui a su tour à tour

cacher sa vie et la dissiper en recherches de positions, d'idéal ou de paix. On l'admire d'avoir formé seul et par d'opiniâtres études un esprit rénovateur; enfin on trouve la clef et l'excuse de ses paradoxes ou de ses malheurs, car la narration nous montre un sensitif chez qui l'infirmité de la volonté n'avait d'égale que la vigueur de la conception.

Mais, outre son intérêt humain et dramatique, cette œuvre, bien mieux que la *Nouvelle Héloïse*, révèle à la littérature un sens nouveau. Rousseau a connu les choses, peut-on dire, avant de connaître ses semblables, et il a recherché les unes d'un amour grandissant, tandis qu'il poursuivait les autres d'une haine ou d'une méfiance qui s'accrut jusqu'à sa mort. Il nous intéresse ainsi aux bords du lac Léman, au verger des Charmettes, aux sites de l'Hermitage et de Montmorency, à l'île de Saint-Pierre, même à un cerisier. En peignant les divers cadres de son existence et montrant combien il avait eu ses impressions de joie ou de tristesse agrandies par la sympathie obscure des objets externes, il apprenait à un siècle amoureux de traditions et d'artifices, quelle poésie pouvait recéler une vie de personnage sans nom ni héroïques aventures. Partout il montrait cet être humain qui devait bientôt encombrer l'histoire et les lettres de ses faits et de ses pensées, et, au-dessus comme à côté, il dévoilait la nature, la grande dédaignée, qui allait être émancipée par une révolution littéraire, avant même que les Français le fussent par une révolution politique. D'autre part, ce récit mêlé de descriptions qui sont une partie de la biographie, ne captive pas moins par les mérites tout nouveaux du style. Nous n'avons plus la phrase tendue et aiguë, nerveusement condensée pour l'argumentation et symétrisée pour le trait, qui caractérise Rousseau polémiste : nous découvrons une diction qui prend aisément les tons les plus variés, nous présente un Jean-Jacques inconnu, souriant et apaisé, se trouve égale au conte, à l'anecdote, aux affaires, à la satire, s'enrichit de nombreux vocabulaires, élève à la dignité littéraire les locutions de chaque jour, et mêle en soi, sans disparates, le noble et le commun et jusqu'à des provincialismes. Voilà bien la langue du genre : l'écrivain y a prodigué les ressources de son art, parce qu'il a eu, dans sa vie, toutes les vicissitudes de haut

et de bas, et, devant l'univers, toutes les impressions d'un sublime contemplateur.

Les dernières œuvres; la mort. — Rousseau croyait, sans doute, en rédigeant ses *Confessions*, écrire son dernier ouvrage, mais il avait compté sans les obligations de la gloire. La Pologne, agitée et proche de son démembrement, lui demandait une Constitution qui la sauvât : il la lui donna, quoique trop tard pour arracher les Polonais à leurs dissensions et à leur ruine. L'œuvre vaut qu'on la médite, mais comme nous y sommes loin du *Contrat social*! L'auteur en vient à la philosophie de l'*Esprit des Lois*. Il est éclectique, empirique, observateur et respectueux des faits, convaincu que chaque forme de gouvernement peut avoir sa bonté intrinsèque; il accepte la coopération du temps, parce qu'il veut réformer, non l'extérieur, mais l'esprit même d'une nation; il épie l'occasion favorable, échelonne les changements, se préoccupe de la race, du passé, de l'étendue des territoires à gouverner, des intérêts acquis même contre toute équité; il est enfin pour la transaction plutôt que pour la lutte. Les auteurs des constitutions *a priori* se sont bien gardés, sous la Révolution et depuis, d'imiter tant de réserve et de méditer cette parole : « Je ne dis pas qu'il faille laisser les choses dans l'état où elles sont; mais je dis qu'il n'y faut toucher qu'avec une circonspection extrême ».

On peut donc avancer que Rousseau n'a cessé d'amender ses idées politiques. Il prend d'abord le contre-pied de toute organisation sociale avec la fable de l'état de nature, où il reconnaît aux humains l'égalité parfaite et tous les droits sans aucun devoir; il construit ensuite un État modèle où il groupe et ordonne ces mêmes humains en consacrant l'inégalité par l'institution de la propriété, et en faisant correspondre les droits aux devoirs; enfin, il condescend à ces déformations de la théorie que cause la relativité des choses, donne à la plupart des Polonais plus de devoirs que de droits, et ne leur permet d'espérer la conquête de ces quelques droits que par un acheminement d'infinies gradations et précautions. Il passe la seconde partie de sa vie à faire oublier ses débuts de publiciste; il commence en négateur révolutionnaire et finit en opportuniste timoré; à

mesure qu'il étudie mieux ses semblables, il révoque davantage en doute leur capacité d'idéal et d'absolu.

Mais, s'il connaît mieux quelles souples conventions doivent régir les rapports des hommes entre eux, il se trompe de plus en plus sur les rapports des hommes avec lui-même. Il écrit, de 1773 à 1776, les trois dialogues intitulés *Rousseau juge de Jean-Jacques*, où l'on ne sait ce qui doit le plus étonner, le trouble de son imagination ou la force de sa dialectique. Il revient, avec la monomanie de la persécution, sur les « murs de ténèbres » qu'on élève autour de lui, sur l'universelle conspiration des passants, des ouvriers, des gens de lettres, etc., contre son honneur et son bonheur. Cependant tout Rousseau est encore dans ces observations d'un malade. On ne peut s'empêcher d'admirer par quel courant pressé d'idées et de sentiments le malheureux auteur a su, en partant de l'imaginaire ou de l'hyperbole, s'élever à la plus haute éloquence et déguiser le délire sous les plus belles formes de l'art oratoire. Il a même donné à ses plaintes je ne sais quoi d'amèrement et irrégulièrement douloureux, semblable à une harmonie exécutée sur un instrument dont quelques cordes vibreraient à faux.

Les *Rêveries d'un promeneur solitaire*, composées en 1777 et 1778, peu de temps avant la mort, accusent encore davantage son dérangement d'esprit. Il croit à une étroite complicité « de la fortune et des décrets éternels » pour le poursuivre; il n'a plus qu'un recours dans ses souffrances, c'est, détesté par l'humanité, de « chercher parmi les animaux le regard de la bienveillance ». Surtout il revient avec passion à la botanique qu'il avait abandonnée, et qu'il cultive en savant autant qu'en poète, par l'étude des méthodes, la comparaison des nomenclatures, la confection des herbiers, l'échange des plantes. Herboriste et rêveur, il est ainsi tout entier au commerce du monde extérieur : « Je sens des extases, des ravissements inexprimables à me fondre, pour ainsi dire, dans le système des êtres, à m'identifier avec la nature entière ». Et, comme le monde est moins une immense composition unifiée et concentrée qu'une mosaïque de décors juxtaposés, un groupement d'existences et de réalités se modifiant par des influences mutuelles, il comprend que tout est activité autour de lui, et que la beauté, grandiose dans les pano-

ramas, a plus de charme délicat et attendrissant dans les scènes raccourcies ou fugitives. Il se met alors à « détailler le spectacle de la nature » qu'il n'avait jusqu'ici contemplé « qu'en masse et dans son ensemble ». De ce changement de goût proviennent un souci différent du pittoresque et une poétique de plus en plus affinée. On peut y rapporter, dans la cinquième promenade, la magnifique rêverie sur la grève de l'île de Saint-Pierre : « Quand le soir approchait... etc. » Que l'on compare ceci avec la page de l'*Émile* où Rousseau nous décrit un lever de soleil : cette description si fameuse forme un tableau qui, malgré bien des nouveautés de sentiment et de plume, ne démentirait pas la signature de l'abbé Delille ou de tout autre écrivain un peu imaginatif du XVIIIe siècle ; analysez-la, et vous y trouverez des procédés qui rappellent les préceptes de Buffon dans le *Discours sur le style*. Elle convient, non pas à une aube déterminée, mais à toutes celles qui n'ont pas de nuages ; elle contient un résumé, une synthèse des levers du soleil, un lever quasi scientifique et idéal. L'emploi des généralités y atténue trop le concret : l'abstraction y prend substance, forme et couleur autant qu'elle le peut sans cesser d'être elle-même. C'est donc une inspiration classique encore, quoiqu'elle révèle des traces de transition et de transformation. Mais, comme Rousseau fut aussi évolutif et flexible dans sa technique de descriptif que dans sa politique, il ne cessa pas de travailler à sa découverte essentielle, qui fut de particulariser de plus en plus les motifs de peinture littéraire. Et cet art supérieur, il me paraît l'avoir atteint sur le tard, avec les *Rêveries*. Dans ce dernier ouvrage, il employait son suprême secret d'ouvrier, celui d'interpréter le verbe des choses à force de se désintéresser de son âme pour entrer dans la leur. Il n'avait plus rien à trouver pour les lettres, et tel était le désordre de sa sensibilité qu'il ne pouvait plus espérer jouir de son génie. La mort devait donc lui être un bienfait. Elle survint, en une terre du marquis de Girardin, à Ermenonville, où il s'était réfugié pendant une nouvelle crise d'hypocondrie qui lui rendait impossible tout séjour prolongé dans un même lieu.

Jugement général sur Rousseau. — Et maintenant quelle a été l'influence de Rousseau? Plus grande qu'on ne

saurait dire, puisqu'elle dure encore. C'est de lui que viennent une bonne partie des idées dont s'inspira le XVIIIe siècle finissant et que le nôtre a reçues. On peut affirmer qu'il contribua plus que personne à opérer la Révolution dans les esprits, avant qu'elle fût dans les faits. Voltaire et les encyclopédistes avaient abattu traditions, systèmes et croyances, chacun suivant son tempérament ou ses haines, mais un peu au hasard d'une mêlée confuse : à peine avaient-ils, çà et là, indiqué quelques principes nouveaux, trop audacieux, du reste, comme ceux d'Helvetius, d'Holbach et Diderot, pour servir à une reconstitution des cadres de la vie morale et politique. Si l'on excepte la notion de tolérance, on n'a hérité de ces philosophes aucune doctrine qui soit sans dangereux alliage et réellement positive et inspiratrice dans l'éducation de l'individu et du corps social. Les doutes sur l'humanité et sur le vrai, présentés, d'ailleurs, avec l'exagération propre aux polémistes, n'ont pas d'efficacité pédagogique pour l'enfant ; le pessimisme bouffon de Candide est dénué de haute moralité pour l'adulte ; la philosophie de l'intérêt, le bafouement de la patrie et le rêve d'un État international ne recèlent aucune vertu organisatrice des sociétés. Contre des publicistes trop admirateurs du passé, malgré ses institutions vermoulues, ou trop hâtifs avant-coureurs d'un avenir sans doute irréalisable, Rousseau se dresse avec un idéal pratique qui convient, en grande partie, à l'enfant, à l'homme et aux peuples. Encore qu'il doive nous laisser entre deux utopies contradictoires, rétrograde avec les *Discours*, chimériquement radical avec une portion du *Contrat social*, il construit à partir de l'*Émile*. Il reproduit sa fiction satirique de l'état de nature sous la forme adoucie et spéculativement discutable d'une pureté primordiale de la race humaine. Et cette intégrité native de l'esprit il l'augmente ou tout au moins la sauvegarde par une discipline qui contraint la raison à ne relever que de soi et de son énergie. Il ruine ainsi la routine et popularise des méthodes qui, nées françaises, vont bientôt conquérir le monde. Il tire tout ce que pouvait comporter d'utilité éducative ce principe de la Réforme que chaque créature humaine ne doit demander qu'à elle-même sa lumière intérieure, sa moralité, son ouverture sur le beau, les choses et l'infini.

Mais peut-être Rousseau se distingue-t-il parmi ses rivaux moins encore par sa pédagogie que par sa politique. La plupart d'entre eux n'avaient pas le goût d'en bas contre les prestiges d'en haut et ne cherchaient guère qu'un affranchissement philosophique de l'humanité. Jean-Jacques, au contraire, malgré sa résolution de n'attaquer aucun gouvernement, ressentait toutes les impatiences du peuple, dont il était : il en exprime les révoltes, les désirs légitimes et les ambitieuses espérances. Aussi, après avoir revendiqué, pour l'enfant, la liberté de croissance en tous sens, fonde-t-il la société sur l'hypothèse le plus favorable à la liberté de l'homme, sur un contrat mutuel, qui fait compatir l'activité de chacun et la sûreté de tous. Il amène ainsi à la lumière et sur la scène le tiers-état, justifie d'avance la brochure de Siéyès, non moins que le vote par tête, et prépare les esprits à ce qui n'existera qu'après 1789. A la distinction traditionnelle des trois ordres, il oppose l'égalisation de tous; au dogme du droit divin des rois, celui du droit laïque et populaire. Il apporte des doctrines constitutionnelles et économiques dont la hardiesse effraiera la Constituante, mais qui seront réalisées par la Convention. Il transmet aux conventionnels l'esprit jacobin, la doctrine de la souveraineté absolue et incommunicable de la nation, et celle du *salut public*; il leur lègue aussi l'idée de la « profession de foi purement civile », qui deviendra la religion de l'Être suprême et de la Raison, ou celle des théophilanthropes, c'est-à-dire une tentative pour rejeter dans le siècle la fonction et l'influence du prêtre, et pour introduire la philosophie jusqu'auprès des autels. Pourtant, qu'on y prenne bien garde, il reste, à cause de son commerce fréquent avec la Bible, une imagination pleine d'aspirations évangéliques : c'est même dans le point de vue de penseur simplement chrétien, librement protestant, qu'il faut chercher son unité morale et l'explication de ses œuvres diverses. Il croit à toutes heureuses ou clémentes manifestations de la volonté divine; à une félicité paradisiaque au début des siècles; à la révélation assidue de Dieu au fond de la conscience; à l'action vigilante d'une Providence qui fait triompher sa justice par la toute-puissance des sanctions terrestres et des posthumes.

C'est qu'il séduit beaucoup moins par ses paradoxes que par

la contagion de ses passions. Spéculatif, il respecte Dieu, l'âme, la volonté, l'enfant, le citoyen, la cité; il dompte surtout les têtes lucides qui se meuvent à l'aise dans le monde des abstractions, et ne domine par là qu'une portion de notre histoire et qu'une école politique. Tout au contraire, lorsque, romancier, il s'abandonne à sa sensibilité, il a une bien autre influence. L'homme abstrait qu'il avait formé, il en avait régi l'activité par une règle de foi, d'équité politique, d'idéal romain, de nobles instincts, et lui avait reconnu de multiples titres à toutes les satisfactions d'ici-bas; l'homme réel qu'il peint dans son roman, ses *Confessions*, ses *Rêveries*, est un être affranchi de tout, hors de ses désirs, subordonnant à soi les obligations domestiques ou sociales, incapable de fonder la famille ou de la respecter fondée par un autre, concevant l'amour avec un tel déséquilibre mental qu'il a peur de la volupté. Par là, il égare presque tous ses contemporains, car tout le monde comprend la morale du droit au plaisir et personne ne redoute, malgré l'exemple de Jean-Jacques, les désolantes réactions des convoitises exagérées. Il fait école de héros aussi inaptes à l'action que raisonneurs sur tout, parce que, placés en dehors de la vie régulière et des devoirs qui retiennent et apaisent, ils n'ont que l'occupation de volatiliser leurs concepts et d'exacerber leurs sens à force d'analyser à vide. Ce sont des emportés qui, fils d'un malade et même d'un dément, concentrent en eux, pour d'incessantes jouissances, tous les mouvements du monde; se pardonnent beaucoup, car ils ont la superstition des vertus antiques; représentent, d'ailleurs, la foule démocratique qui gronde ou se plaint, étant dépourvue des privilèges du sang et de l'or; enfin décèlent la folie des grandeurs propre aux intelligences troublées, et une incurable tristesse, subtile distinction de ceux qui regardent de haut la vanité des choses et la fugacité des plaisirs. Saint-Preux est le père de Werther, de René, etc. Le roman et la poésie de nos jours, avec leur glorification du moi, mesure et juge suprêmes, supérieur aux entraves des éthiques humaines, et jamais si orgueilleux que dans ses fautes, puisque, par exception ou inspiration, il a le piquant de déroger à la vulgarité et à l'uniformité de la loi; tout cela, avec lyrisme, fureurs, désenchantements et larmes, vient de Rousseau.

Et ce n'est pas tout. S'il ne tire pas assez des hommes pour son ambition, de la femme pour son cœur, de la science pour sa tête, vu que ce sont sources empoisonnées ou desséchantes, il demande à l'univers une indéfectible fraîcheur d'impressions. Or, ici, il s'épanouit parce que, pensant et sentant à la fois, là où Buffon n'avait trouvé que la nécessité il voit la bonté, il touche le créateur et peut enflammer le sens pittoresque par le sens religieux. Devant les prestiges du ciel, les consciences n'ont plus de castes, et la primauté échoit à la plus vibrante; elles ne craignent pas la lassitude, car elles perçoivent l'éternel; elles éprouvent l'allégresse d'une révélation, puisqu'elles découvrent les titres d'une nature trop enroturée jusqu'alors, et qu'elles se désaltèrent à un jet de poésie aussi inconnu qu'intarissable. Rousseau avait fait du plébéien l'émule théorique du noble; il fit de la campagne l'égale des villes et de la cour : ou plutôt il donna le premier rang à la campagne, parce que là où il y a moins de l'homme, il y a plus de Dieu.

Enfin ce renouveau qui enrichissait les âmes et les lettres, fut favorisé par une langue appropriée. Elle n'a ni la distinction, ni la grâce, dons de noble origine, d'alcôve ou de salon; ni l'esprit, dont on surabonde en France dans le commun; ni la gentillesse qui convient aux riens. Mais elle possède quelque chose du français que parlaient les ancêtres de Jean-Jacques; elle garde la force des vieux écrivains, non dégénérée en aristocratiques mièvreries. Rousseau la signe d'une marque propre; il la manie avec une raison robuste qui dédaigne la manière, en penseur qui a attendu quarante ans pour se faire un style, et s'est nourri du suc des meilleurs esprits; il la rend souple et ferme, nerveuse et agile, moins capable de période que d'un mouvement impétueux et irrésistible de dialectique; il la trempe et la colore, lui donne le tour et le son oratoires, la porte à l'éloquence concentrée, sévère ou ironique, véhémente ou amère, dans les sujets les plus abstraits; il en augmente la puissance parce qu'il la façonne à la symétrie, à l'antithèse des idées, et qu'il l'appointe en lame aiguë et pénétrante; il lui ôte un peu de sa classique gravité par un mélange de familiarité populaire; il la déshabitue des solennités de la chaire, afin de la préparer aux éclats de la tribune; il en grossit les couleurs et le ton; il en

gauchit un peu la façon, s'il n'en altère pas la qualité; mais il l'assouplit par tout ce qu'elle a maintenant à exprimer, les revendications du citoyen, les tristesses de l'homme; il la varie et l'étend avec le langage pittoresque, et, désireux de compenser les pertes qu'elle a subies, il l'habitue à la contrainte du nombre; avec ce tempérament musical qui fit de lui un grand compositeur pour l'époque, il lui découvre une harmonie dont on ne la croyait pas susceptible, et la conduit, sans lui permettre d'excéder les limites ni le génie de la prose, jusqu'aux confins et au pouvoir expressif de la poésie.

IV. — Bernardin de Saint-Pierre.

Biographie. — Avec de tels moyens pour devenir chef d'école, Rousseau ne devait pas manquer de disciples. Le plus distingué tout ensemble et le plus docile fut Bernardin de Saint-Pierre, né au Havre le 19 janvier 1737. Celui-ci, trop abandonné aussi à lui-même pour sa propre éducation, trouve, dans les *Vies des Saints* et *Robinson Crusoé*, l'aliment d'idéal que le Genevois avait tiré de Plutarque; il y puise un goût de la solitude voisin de l'insociabilité, et, comme il souffre d'une inquiétude mentale qui paraît avoir été héréditaire, puisqu'après l'avoir approché de l'aliénation, elle y fit sombrer un de ses frères et son propre fils, il se montre, dès l'enfance, fantasque et maladivement ambitieux. Avant même l'adolescence, il vagabonde, comme Jean-Jacques, à travers la terre, et prélude, par une équipée en Amérique, à l'instabilité d'une existence agitée. D'abord élève des Ponts et Chaussées, puis officier dans le corps de l'artillerie, en 1760, pendant la campagne d'Allemagne, d'où il revient disgracié, et à Malte, qu'il quitte après des querelles avec les ingénieurs ordinaires, il abandonne tout emploi et prend le parti de parcourir l'Europe, pour chercher fortune. Il séjourne ainsi, grâce à des libéralités d'amis, en Hollande, en Russie, où il est nommé sous-lieutenant du génie; en Pologne, dont il s'éloigne malgré une liaison romanesque avec une princesse, Marie Miesnik, qui

sera sa Sophie d'Houdetot. Ensuite il visite l'Autriche et l'Allemagne. Envoyé enfin à l'Ile de France, comme capitaine ingénieur du roi, il se brouille encore avec ses collègues, et débarque à Lorient en 1771. A Paris, occupé surtout de réclamations ou pétitions, et vivant de gratifications, il se lie avec les philosophes, desquels il se sépare bientôt, et avec Rousseau, vers qui le pousse une affinité d'humeur et de pensée. Il publie tour à tour le *Voyage à l'Ile de France* (1773), qui fait peu de bruit; les *Études de la Nature* (1784), qui en font beaucoup; *Paul et Virginie* (1787), unanimement populaire dès son apparition; puis, durant la Révolution, les *Vœux d'un solitaire* (1789), livre d'à-propos politique, et la *Chaumière indienne* (1790), conte polémique suivant ses propres principes et la manière de Voltaire. Devenu célèbre, il obtient de nombreuses faveurs : de la Révolution, l'intendance du Jardin des plantes, des cours à l'École normale et une place à l'Institut; de l'Empire, la Légion d'honneur et des pensions. Veuf d'une première femme qui était de la famille des Didot, il se remarie, à l'âge de soixante-trois ans, avec une jeune pensionnaire. Il passe les dernières années de sa vie choyé dans son ménage, mais difficile confrère à l'Académie, où il demeure le champion têtu de grossières erreurs scientifiques. Il meurt le 21 janvier 1814, plus regretté par les lecteurs que par les auteurs de son temps.

Les « Études » et les « Harmonies ». — A vrai dire, original comme romancier, il est, en philosophie, un fort médiocre continuateur de Rousseau. Le maître, avec autant d'habileté que de véhémence, s'était servi d'une fiction pour étonner et charmer son siècle, mais, la guerre une fois déclarée à la civilisation plutôt qu'aux principes et aux méthodes des sciences, il ne s'était pas embarrassé de reconstituer le savoir, sans initiation préalable, avec des procédés de profane et d'ignorant; il avait vite transformé sa chimérique donnée et en avait tiré une doctrine de la vie individuelle et de la vie sociale, de l'éducation et de la politique. Le disciple a de bien autres prétentions. Et d'abord il attaque, dans ses *Études*, les savants et les philosophes, suppôts du matérialisme, puis, après ce début maladroitement inspiré de rancunes personnelles, il reprend le dogme fondamental de Jean-Jacques, et il l'amplifie par

cette assertion que toute la création est bonne en soi, comme œuvre et témoignage d'une cause intelligente et bienfaisante. Il s'établit le défenseur de la Divinité avec une foi qui vient de ses premières années, et qui a été entretenue en lui par les heureux dénouements des nombreux actes d'une vie aventureuse. Il énumère et réfute les objections empruntées, contre la Providence, aux désordres du globe, du règne végétal, du règne animal, du genre humain, et à l'incompréhensibilité de l'essence et des attributs divins (*Ét.*, I-VII). Toute cette partie de son livre, qui est une réplique aux libertins, n'a pas plus de profondeur que de charité. L'apologiste traite son sujet, non pas en métaphysicien ni en théologien, mais en voyageur qui fait servir continents, montagnes, mers, pôles, marées, fleuves, etc., à une réfutation des encyclopédistes. Il détaille une ample provision de souvenirs sans contrôle et sans plan, pour prouver que la terre a été minutieusement adaptée à son rôle de bienfaitrice des êtres vivants, et que, dans cette immense fabrique de la planète, il n'y a masse, contour, trait ni couleur qui ne soit un chef-d'œuvre de bonté autant que de décoration. Le polémiste retourne l'axiome de la finalité avec une inépuisable complaisance, et met, à imaginer des fins cachées, une telle ingéniosité de conjectures, qu'il peut sembler, suivant le point de vue, être le Gessner ou le Scarron de la nature, tant son éloge est près de la fadeur ou de la parodie. Il fait de la philosophie en lauréat de mathématiques qui entend détourner au profit de sa thèse l'incalculable quantité de matériaux amassés, dans un autre but, par les géomètres et les naturalistes. Il veut sanctifier les sciences expérimentales pour qu'elles deviennent les auxiliaires d'une théodicée sentimentalisée.

Bien plus, il tente de démontrer, dans son *Étude* IX, que géométrie, mécanique, physique, chimie, sont fondées sur de croulantes bases, étant aussi loin du vrai que de la vertu. Il conteste la gravitation, immobilise la Terre, aplatit l'équateur, renfle le pôle, fait tourner le soleil d'un méridien à l'autre, explique les marées par la fusion des glaces polaires, conteste les théorèmes de l'égalité entre l'action et la réaction, entre l'angle d'incidence et celui de réflexion, etc., bref, veut ramener,

non plus seulement les savants, mais la science elle-même à sa simplicité primitive avant l'attentat contre l'arbre d'Éden.

Enfin il reconstruit, lui aussi, après avoir détruit. D'un examen des choses entrepris par un homme qui recueille la sagesse des anciens jours, et qui n'emploie équations, balances, ni lentilles, il extrait des lois nouvelles, point mécaniques ni physiologiques, point mesurables ni calculables, mais esthétiques, peut-on dire. Il proclame que, par une combinaison de rapports qui s'appellent *convenance*, *ordre*, *harmonie*, *consonance*, *progression* et *contraste*, la cause première règle formes, couleurs et mouvements, crée tout, entretient tout, fait œuvre solide et artistique, explicable pour le contemplateur, admirable pour l'ignorant. Et il le prouve par une application de ses principes au règne végétal. Condamnant l'exemple de Linné et de Tournefort, qui ordonnent les plantes par la considération de leurs organes essentiels, il les classe, par leurs relations harmoniques avec les éléments, avec elles-mêmes, avec les animaux et l'homme. Puis, satisfait de cette épreuve, et dédaignant de révolutionner la géométrie et la chimie, il cherche les lois morales de la nature. Il affirme que tous nos sens, le goût, l'odorat, la vue, l'ouïe, le tact, nous donnent un incessant témoignage de nos misères, parce que, à la limite extrême de nos sensations, au dernier terme de l'exaltation par les saveurs, l'ivresse, les parfums, la musique, etc., nous touchons à l'infini, à Dieu. Quand il a ainsi spiritualisé le corps et avancé que cette voie des sens, tant suivie par les encyclopédistes pour conduire au matérialisme et à l'athéisme, mène tout droit à l'Être suprême, il étudie l'âme et y démêle des sentiments qui tous ont un caractère divin ou nous élèvent à la Divinité, à savoir les sentiments de l'innocence, de la piété, de l'amour de la patrie, de l'admiration, du merveilleux, du mystère, de l'ignorance, de la mélancolie, des ruines, de la solitude, etc. Ses définitions posées, il essaie à son tour, par un procédé d'investigation opposé à celui des sensualistes et de son maître, d'employer sa découverte à la réforme de son siècle. Il étudie d'abord Dieu (*Ét.* XII), puis descend vers la société (*Ét.* XIII), qu'il ne refait point en constituant les droits politiques et la souveraineté du citoyen, mais qu'il rend heureuse à sa manière,

car il crée des *conseils de consolation*, construit des hôpitaux, plante des arbres, fonde un Élysée, où seront enterrés les propagateurs des végétaux utiles et les personnes vertueuses, établissement placé sous la protection du peuple et pourvu du droit d'asile, comme les temples antiques ou les églises du moyen âge. Enfin, de la société il passe à l'enfant (*Ét.* XIV), et donne un plan d'éducation collective et nationale. Il bâtit des *Écoles de la patrie*, vastes monuments en amphithéâtre, où l'instruction, surtout morale et affranchie des langues mortes, est donnée par les meilleurs pères, sous la surveillance des magistrats; il assigne, à l'encontre de Rousseau, le premier rang à la religion, et fait le plus souvent distribuer le savoir pendant des promenades, suivant la manière des péripatéticiens. Il regrette même de ne pouvoir élever ensemble les Émiles et les Sophies, les filles et les garçons.

La doctrine nouvelle est-elle ainsi épuisée? Non, certes, puisque la force en consiste à dévoiler le rare et le caché de fins surnaturelles sans nombre. Bernardin de Saint-Pierre s'était tenu, dans ses *Études*, sous Louis XVI, au dogme poétique de la Providence et à un christianisme sentimental, ami des simples; mais, après la dispersion du clergé et l'instauration du culte de l'Être suprême, il croit l'heure venue pour apporter à la nation les convictions et les croyances dont elle manque. Chargé, d'ailleurs, d'un cours de morale à l'École normale, il compose ses *Harmonies*, où, reprenant la matière des *Études* X et XI, il affirme qu' « il doit résulter, sans doute, des harmonies de la nature, une religion et une morale plus solidement établies que celles qui ne s'appuient que sur des livres ». Il entasse alors une monstrueuse encyclopédie; il s'efforce, cette fois, de refaire chaque science, et, analyses de l'air, marées, tremblements de terre, physiologie des végétaux et de l'homme, hypothèses sur l'âme, astrologie, mythologie, il mêle tout pour la justification d'ambitieux *a priori*. Il décompose le monde en formes symétriques ou contrastées; dévoile, dans les éléments, une conscience et des vertus; lie le soleil et la lune par une affection fraternelle; impose des devoirs à l'humanité d'après la même loi qui régit les astres et les arbres, et donne, en quelque sorte, à l'éthique un universel

domaine, puisqu'elle se confond avec l'ordre physique et même, peut-on dire, avec l'ordre mécanique et sidéral.

« Paul et Virginie ». — Bernardin de Saint-Pierre prête trop à la critique par cette incompréhensible élucubration. Mais cette utopie de l'état de nature qui n'avait d'abord suggéré à Rousseau que l'idée grossière de l'animal humain désintéressé de la cité, de la famille et de la réflexion, puis un idéal d'amants luttant en pleine Suisse, au cœur du vieux continent, contre les conventions sociales, il la réalise, lui, avec un milieu approprié, loin des capitales et de l'Europe, dans une île tropicale depuis peu découverte, sans attache avec le passé. Il prend, pour Saint-Preux et pour Julie, deux jeunes illettrés qui ne savent que leur cœur, et il les pousse l'un vers l'autre et vers le bonheur par l'indéracinable instinct de l'amour et du foyer. Le gracieux couple a une beauté de monde naissant et d'églogue ; il respire la candeur, l'ignorance et la félicité sur un sol spontanément fécond, sous un soleil qui porte rarement à l'action et tourne la fatigue de penser en mollesse de rêve. Mais quoi ! La théorie n'est pas aussi indulgente que ce ciel africain, et à peine permet-elle à nos deux héros de parvenir à l'adolescence. Le romancier veut montrer la haute vertu des mœurs archaïques antérieures à toute civilisation, et il fait mourir Virginie du scrupule le plus conventionnel, mondain et raffiné ; il tue la vierge avec bien plus d'inconséquence que Rousseau la femme de Wolmar, car la créole est pure, et son âge, ses désirs, ses devoirs, son fiancé, l'île entière, tout conspire pour la sauver : c'est qu'il reproduit, dans son petit roman, le dénouement de la *Nouvelle Héloïse*. D'autre part, ne pouvant pas prêter à un de ses personnages si simples les considérations élevées que Julie développe comme son testament philosophique, il les met dans la bouche d'un vieillard d'Occident, solitaire et un peu misanthrope, et il conclut sa courte vision d'âge d'or par des morts prématurées. Il prête à l'existence primordiale et idyllique la même signification chagrine qu'à la civilisée ; il la trouble par la fragilité de joies subtiles et par l'impossibilité de parvenir à l'union conjugale ; il se hâte de séparer les amants avant le mariage, sous prétexte qu'une immatérielle réunion d'outre-tombe les sauvera seule

de la douleur et même de leurs propres défaillances. A une société que tiennent le souci du plaisir et l'insouciance de l'âme, il vient déclarer, quoique théoricien de l'optimisme, qu'il n'est rien de digne d'être vécu, excepté la vie hors des sens, rien de stable et d'éternel sur la terre, même brute, que la souffrance.

Mais, s'il tient d'un autre sa fondamentale chimère et le dénouement mélancolique par où se clôt son petit conte, il reste original dans la conception et la pratique du pittoresque. Il a voyagé plus que Rousseau, vu plus de pays contrastés, plus de soleils différents de prestige et de lumière décoratrice. Aussi a-t-il, à mon avis, un sens plus exquis, plus érudit de la beauté des choses. Plusieurs de ses paysages de Russie, du Cap, de l'Ile de France, de l'Ascension, sont d'un genre entièrement nouveau. Dès 1763, et pendant les années mêmes où son maître en était encore à ne voir autour de soi, à la manière du Poussin, que les grands traits d'architecture du sol et les masses de végétation, il dégage la physionomie de chaque tableau; il substitue aux scènes étendues et compliquées de l'art classique les petites vues circonscrites, et il en renforce l'expression grâce à d'habiles procédés d'idéalisation qui ne déforment pas le réel par la superposition de l'idée. De plus, il découvre l'exotisme; il rehausse et simplifie le beau de la nature européenne par son entente du beau tropical; il peint les charmes du globe dans plusieurs climats, et initie les Français à la poésie dont ils sont entourés par la révélation de celle qui abonde loin d'eux. Il ouvre un nouveau monde, une partie inexplorée de la planète à l'imagination et à l'art des romanciers et des voyageurs. Enfin, en véritable créateur, il apporte la justification de sa pratique. Son *Étude* X ne contient guère que des erreurs scientifiques, mais quels aperçus féconds pour les chefs-d'œuvre de la plume et du pinceau! Il a entrevu le premier l'importance du pittoresque, et il en a formulé quelques lois pour les littérateurs et les peintres. Si Rousseau a, pour ainsi dire, retrouvé le sentiment de la nature, Bernardin de Saint-Pierre a été le législateur de l'art descriptif; il a fait la théorie de ce qui n'était qu'intuition de génie et d'âme chez son maître.

Conclusion sur le maître et le disciple. — C'est par où se ressemblent le plus ces deux écrivains qui ont, d'ail-

leurs, tant de points d'affinité. Adversaires du dogme biblique de la chute, que la plupart de leurs contemporains, même sceptiques, acceptaient, ils condamnent la culture incessante par les sciences et les arts, qui est la grande inspiration des encyclopédistes, et croient que la société est une déformation de la nature; ils cherchent également, dans la peinture d'un passé imaginaire, à la fois paradis et barbarie, le salut pour l'homme et les corps sociaux. Mais l'un, vigoureux penseur, refait l'enfant au moyen des sens et de la raison, faculté la plus virile, à laquelle il commande de trouver l'idée du bien. et de couronner son œuvre par la détermination de Dieu; l'autre, rêveur et un peu féminin, développe, dans ses disciples, le sentiment seul, les élève d'abord à l'être inaccessible pour s'arrêter ensuite à la créature, et réduit la connaissance à tout le fatras des intuitions personnelles, à quelque chose de bien moins acceptable que les hypothèses des Ioniens sur le réel. L'enfant est-il devenu homme, Rousseau le fait entrer dans une organisation politique où le citoyen a les droits du premier humain, sorti des mains de Dieu, et ne reconnaît d'autre autorité que sa volonté d'accord avec celle de tous; Bernardin de Saint-Pierre, au contraire, pacifie villes et royaumes avec le précepte évangélique de l'amour mutuel, et aboutit à un socialisme humanitaire qui ouvre la France aux indigents cosmopolites, et transforme Paris en caravansérail des deux mondes.

Ils forment ainsi une école, la plus unie de leur temps, la plus influente sur le nôtre. Le maître nous domine encore par son *Émile* et par son *Contrat social*. S'il a marqué sa théodicée d'une empreinte trop particulière, sa prétention de connaître l'inconnaissable a trouvé un correctif dans la sentimentalité du disciple, qui a fait, avec son *Étude* XII, comme un pendant à la profession de foi du vicaire savoyard, et nous a enseigné le moyen de nous hausser au divin, sans syllogismes, théorèmes ni formules, par les seules aspirations de la mélancolie et de la rêverie, c'est-à-dire par tout ce qui alimente la croyance de notre époque. Ensemble aussi, après avoir déchiffré le sceau du créateur sur l'œuvre des sept jours, ils ont ambitionné de mettre, dans leur littérature, le reflet des splendeurs de l'univers entier. Rousseau a frayé la voie en peignant les vastes

paysages de Suisse et frappant ses contemporains par la magie de quelques grandioses aspects de la terre; mais, le public une fois conquis, c'est Bernardin de Saint-Pierre qui a fixé l'art si subtil de chercher, en quelque sorte, la psychologie des choses sous la multitude de leurs manières d'être, d'imaginer en elles la véhémence et la qualité de nos passions, et de renforcer la voix si frêle de notre âme par la sympathie et le concert supposés des âmes inférieures du Grand-Tout. C'est pourquoi, ayant agrandi leur conscience jusqu'à être le miroir et l'écho de l'Incompréhensible et de l'Infini; habitués, du reste, par une longue lutte contre la pauvreté et l'adversité, à une tension extraordinaire de leur énergie, et sujets à des troubles d'esprit ou d'orgueil, tous deux, si contents de la Providence, si convaincus que la terre ne peut être qu'une vallée de joie, ont été mécontents d'eux-mêmes et des hommes. Ou plutôt ils ont demandé à la nature la paix du silence, le rassérénement de la subordination à des lois nécessaires, parce qu'ils n'ont trouvé, dans le monde, que désenchantement pour leurs rêves, discordance avec leurs désirs démesurés, rapetissement et humiliation de leur personnalité, empiétement continuel des difformités du réel sur la rectitude de l'idéal. Trop passionnés et sensitifs, ils finirent, après avoir simplifié ou supprimé la connaissance, par la glorification du non-être. Ils ont peint l'au-delà d'une manière troublante, sans avoir les assurances de la foi. Ils ont surtout cherché la poésie autour de ce qui tombe ou attriste. Ils sont devenus les représentants d'un âge qui passait de l'orgie des sens à la lassitude d'être, et qui fut bouleversé par la Révolution, que l'un avait pressentie et annoncée, que l'autre traversa. Ils ont été les seuls précurseurs du romantisme, les vrais préparateurs de notre époque. Ils ont légué à Chateaubriand ce que celui-ci sut exploiter avec une plus prestigieuse pensée de pessimiste et de désespéré, tout ce qui devait être le poison et l'ivresse, l'or et les scories du drame et des romans de nos jours : le sentiment religieux, qui se confondra avec celui des arts, sinon avec le rêve, après le *Génie du christianisme*; le sentiment de la nature avec l'exotisme, auxquels le grand disciple n'ajoutera que de l'affinement littéraire par ses peintures de sauvages; enfin le

sentiment du moi, avec ses enthousiasmes, ses dépressions et ses désolations, sa convoitise de tout et sa satisfaction de rien, tel qu'il éclate dans René. Ils furent les premiers atteints de ce qu'on a appelé le *mal du siècle*, et ils nous l'ont rendu cher. Ennemis de la civilisation, ils ont embelli ce que la civilisation a de plus morbide et décourageant. Peut-être conviendrait-il que cette dernière partie de leur héritage fût caduque; que l'homme et les lettres prissent un moyen terme entre la recherche de l'âge d'or et celle du progrès indéfini; et que, sans se désintéresser du passé et de l'avenir, ils reconnussent quelque importance au présent, puisque le seul moyen et même la seule raison qu'on ait encore trouvés de vivre, sont d'aimer et de poétiser la vie.

BIBLIOGRAPHIE

J.-J. Rousseau. — *Œuvres complètes*, publiées par **Du Peyrou**, Genève, 1782-90; *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau*, suivies d'un *Supplément à l'histoire de sa vie et de ses ouvrages*, par **V.-D. Musset-Pathay**, Paris, 1825. — *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, par **Musset Pathay**, Paris, 1827. — 2e édition de l'*Histoire de J.-J. Rousseau*, augmentée de lettres inédites de Mme d'Houdetot, Paris, 1832. — Planches lithographiées pour servir à l'intelligence des *Lettres élémentaires sur la botanique*, par **P. Oudard.** — *Vie de Rousseau*, par **Brokerhoff**, 1863. — *Vie de Rousseau*, par **John Morley**, 1873. — *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, correspondance publiée par **Streckeinsen-Moultou**, Paris, 1865. — *J.-J. Rousseau et ses œuvres*. Biographie et fragments, Anonyme, 1878. — *J.-J. Rousseau, Fragments inédits*, par **Jansen**, Paris, 1882. — *Relation de la maladie qui a tourmenté la vie et déterminé la mort de J.-J. Rousseau*, par le Dr **Desruelles**, Paris, 1846. — *Explication de la maladie de J.-J. Rousseau*, par le Dr **Aug. Mercier**, Paris, 1859. — *La vérité sur la mort de J.-J. Rousseau*, par **Ach. Chereau**, 1866. — *Étude sur l'état mental de Rousseau et sa mort à Ermenonville*, par **Alf. Bougeault**, Paris, 1883. — *La folie de J.-J. Rousseau*, par **Châtelain**, Paris, 1890. — *Rousseau et les Genevois*, par **J.-P. Gaberel**, 1858. — **Sainte-Beuve**, *Causeries*, t. II, III, XV; *Nouveaux lundis*, t. IX. — *J.-J. Rousseau apologiste de la religion chrétienne*, par **Martin du Theil**, 1841. — *Voltaire et Rousseau*, par Lord **Brougham**, 1845. — **Kramer**, *A.-H. Francke, J.-J. Rousseau, H. Pestalozzi*, Halle, 1854. — *Essai sur les œuvres de J.-J. Rousseau*, par **Estienne**, 1878. — *Nouvelle réfutation de l'Émile de J.-J. Rousseau*, par l'abbé **Carmagnole**, 1860. — *Histoire de la littérature française*, par **Nisard**, Paris, 1844-61, chapitre Rousseau. — *J.-J. Rousseau, son Contrat social et le vrai contrat social*, par **Lamartine**, 1866. — *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*, par **Villemain**, Paris, 1868, t. II. — *J.-J. Rousseau et le siècle philosophe*, par **L. Moreau**, 1870. — *Examen critique du Contrat social*, par **Ant. Francou**, 1873. — *J.-J. Rousseau et l'éducation*, par **A. Grotz**, 1874. — *J.-J. Rousseau, sa vie et ses œuvres*, par **Saint-Marc Girardin**, 1875. — **Desnoireterres**,

Voltaire et la société au XVIIIe siècle, Paris, 1871-76. — *J.-J. Rousseau, sa vie et ses œuvres*, par **A. Meylan**, 1878. — *Calvin et Rousseau*, par **J. Gaberel**, 1878. — *Origine des idées politiques de Rousseau*, par **Jules Vuy**, 1878. — *Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle*, par **A. Vinet**, Paris, 1881, t. II, chap. Rousseau. — *Histoire de la littérature française*, par **E. Géruzez**, Paris, 1882, t. II, chap. Rousseau. — *Classiques et romantiques*, par **F. Brunetière**, Paris, 1887, t. III. — *Dix-huitième siècle*, par **E. Faguet**, Paris, 1890, chap. J.-J. Rousseau. — *Supplément aux études littéraires de M. G. Merlet*, par **Eug. Lintilhac**, Paris, 1892, pp. 87-199. — *Précis historique et critique de la littérature française*, par **Eug. Lintilhac**, Paris, 1894, 2e partie. — *De J.-J. Russæo utrum misopolis fuerit an philopolis*, par **J. Izoulet**, Paris, 1895. — *Le socialisme du XVIIIe siècle*, par **André Lichtenberger**, Paris, 1895. — *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, par **J. Texte**, Paris, 1895. — Trois ouvrages de **M. Eugène Ritter** sont à consulter particulièrement sur la biographie de Rousseau : *La famille de J.-J. Rousseau*, 1878; *Nouvelles recherches sur les Confessions*, 1880; *La jeunesse de J.-J. Rousseau*, 1896.

Bernardin de Saint-Pierre. — *Œuvres complètes* mises en ordre et précédées de la vie de l'auteur par **Louis-Aimé Martin**, Paris, 1818. — *Correspondance de B. de Saint-Pierre*, publiée par **L.-A. Martin**, Paris, 1826. — *Vie de B. de Saint-Pierre*, par **Ant. Fleury**, 1844. — *Étude sur la vie privée de B. de Saint-Pierre*, par **Ed. Meaume**, 1856. — **D. Nisard**, *op. cit.* — **Villemain**, *op. cit.* — **E. Géruzez**, *op. cit.*, t. II. — *B. de Saint-Pierre*, par **Arvède Barine**, Paris, 1891. — *Étude sur la vie et les œuvres de B. de Saint-Pierre*, par **Fernand Maury**, Paris, 1892. — **Brunetière**. *Les amies de B. de Saint-Pierre (Revue des Deux Mondes*, 1892). — *Précis historique et critique de la littérature française*, par **Eug. Lintilhac**, Paris, 1894.

CHAPITRE VII

DIDEROT ET LES ENCYCLOPÉDISTES[1]

I. — L'Encyclopédie.

L'entreprise et les éditeurs. — « L'*Encyclopédie*, dit fort justement Nisard, n'est pas un livre, c'est un acte. » Ce fut d'abord une affaire de commerce, la plus importante qu'on eût encore vue en son genre. Le capital engagé finit par dépasser un million et le bénéfice par monter à près de 300 pour 100[2]. Elle aurait infailliblement succombé sans cette sauvegarde. L'intérêt d'argent assura le triomphe de l'idée.

En 1743 un Anglais et un Allemand, Mills et Sellius, s'étaient offerts à l'un des principaux libraires de Paris, Le Breton, pour traduire en français l'*Encyclopédie des sciences et des arts*, publiée à Londres en 1727 par Ephraïm Chambers et parvenue à sa cinquième édition. Depuis un demi-siècle la mode était, en France, aux gros dictionnaires de vulgarisation ; il en manquait un pour les sciences, et rien ne pouvait mieux recommander chez nous un pareil livre que d'avoir réussi au pays de Locke et de Newton. Le Breton prit un privilège en 1745, ouvrit une souscription. Au moment d'imprimer des difficultés survinrent : Sellius mourut, Mills et Le Breton s'accusèrent mutuellement de mau-

1. Par M. Lucien Brunel, docteur ès lettres, professeur au lycée Henri IV.
2. Luneau de Boisjermain évalue en 1777 la dépense totale à 1 187 201 livres 11 sols, et les bénéfices à 3 175 064 livres 9 sols.

vaise foi dans l'exécution du traité; de là voies de fait, procès, enfin révocation du privilège. Rebuté, Mills retourna en Angleterre; mais le manuscrit, formant la matière de cinq volumes in-folio, restait aux mains du libraire; il s'agissait d'en tirer parti. Le Breton eut recours à l'abbé Gua de Malves, habile géomètre, qui possédait de la langue anglaise une connaissance éprouvée[1]. Homme d'initiative, l'abbé se proposa non de traduire l'œuvre de Chambers, mais de la renouveler, et c'est avec lui que l'*Encyclopédie* française commença d'élargir son cadre. Il « entreprit, dit Condorcet, de réunir dans un dépôt commun tout ce qui formait alors l'ensemble de nos connaissances ». Il fit part de ses intentions à plusieurs hommes distingués dans les lettres et dans les sciences, et rechercha leur concours : dans le nombre étaient Diderot et D'Alembert. Mais il manquait à l'abbé, il lui manqua toute sa vie, les qualités pratiques[2]. En conflit aigu et permanent avec Le Breton, ce fut lui qui faussa compagnie au libraire. Celui-ci, de son côté, ne paraît pas avoir reculé devant les vastes projets. La preuve, c'est qu'aussitôt après la retraite de l'abbé, il conclut avec trois de ses confrères une association qui lui permit d'aller de l'avant. Le 21 janvier 1746, il prit un nouveau privilège auquel participèrent pour moitié Briasson, Durand et David.

Tout se passait sous le contrôle, par suite sous la protection de l'autorité publique. Le choix du nouvel éditeur, Diderot, fut arrêté de concert avec le pieux chancelier Daguesseau[3]. Diderot avait trente-trois ans et, comme philosophe, cherchait sa voie. Il était en quête d'un gagne-pain et se sentait de taille à fournir sans défaillance une tâche prolongée, si ingrate qu'elle fût. Jusqu'alors il n'en avait guère fait d'autres : en 1743 la traduction de l'*Histoire de la Grèce* par Temple Stanyan (3 vol. in-12); en 1745 celle de l'*Essai sur le mérite et la vertu*, de Shaftesbury, avec un commentaire qui était son premier travail original; et tout récemment, encore une traduction, en six in-folio, le *Dictionnaire universel de médecine* de James. Diderot fut heureux

1. A peu de temps de là, deux ouvrages anglais traduits par lui furent accueillis avec beaucoup de faveur : en 1749, les *Voyages de l'amiral Anson*, et en 1750 les célèbres *Dialogues d'Hylas et de Philonoüs*, par Berkeley.

2. Voir le portrait que fait de lui Diderot dans le *Salon* de 1767 (XI, 125).

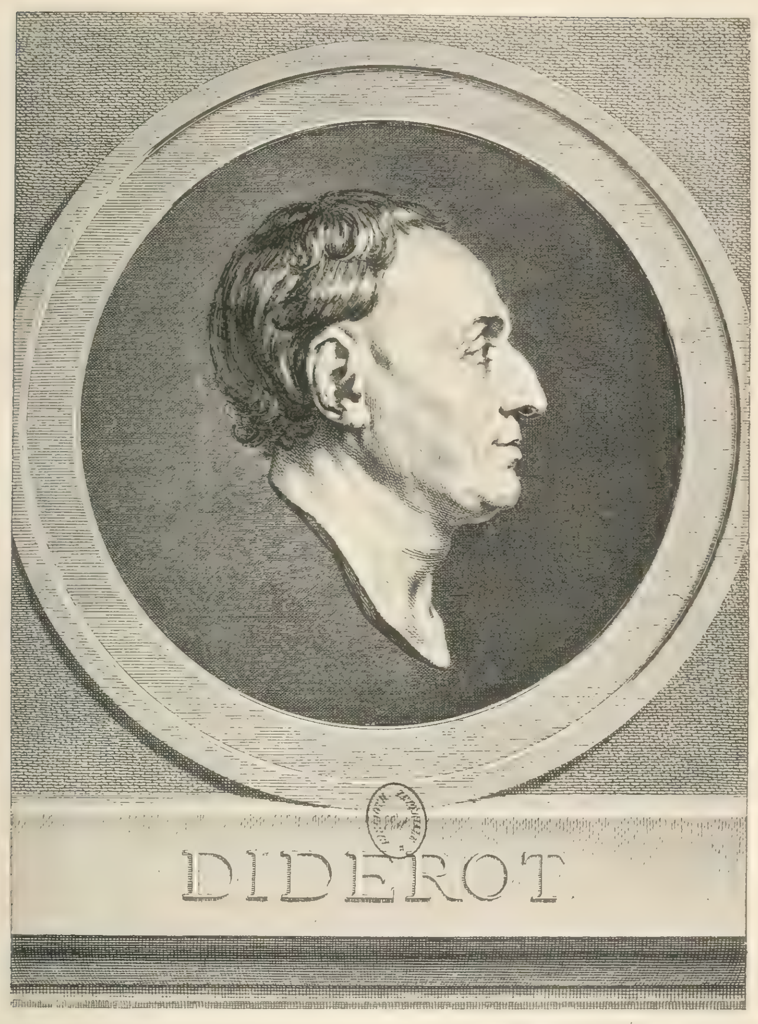
3. Voir ci-dessus, p. 53.

de toucher douze cents livres par an, sans prévoir qu'il se mettait à la peine pour un quart de siècle : « Le hasard et plus encore les besoins de la vie disposent de nous, dira-t-il un jour avec amertume : qui le sait mieux que moi? » D'humeur liante, aisément cordiale, c'était le temps où il dînait chaque semaine au *Panier fleuri* avec Rousseau, Condillac, Mably et d'autres. Nul mieux que lui n'était en état de recruter des collaborateurs, et de les enflammer. C'est ainsi que Rousseau, dès la première heure, s'engagea pour les articles de musique, et servit l'*Encyclopédie* pendant dix ans avec un vrai zèle.

Le nom de Diderot paraissait bien un peu chétif pour recommander une entreprise qui ne pouvait marcher sans crédit. C'est ce qui lui fit adjoindre D'Alembert comme collègue. D'Alembert ne se chargeait en apparence que de « mettre en ordre la partie mathématique »; en fait sa direction s'étendit, comme celle de Diderot, à l'ouvrage entier.

Diderot avait des connaissances plus variées, la fougue, l'imagination; mais ni ses idées ni sa conduite n'étaient réglées. Il ne tarda pas à commettre des écarts très dommageables pour les intérêts dont il avait la charge. Pour battre monnaie, procurer cinquante louis à sa maîtresse, il bâclait les *Pensées philosophiques*, que le Parlement condamnait au feu, ou ce malpropre roman des *Bijoux indiscrets*. Bientôt surveillé par la police à cause de ses hardiesses philosophiques et de son intempérance de langage, il était de ceux que le gouvernement se réservait de frapper pour l'exemple. En juillet 1749, il fut incarcéré à Vincennes à l'occasion de sa *Lettre sur les aveugles*. Il allait grand train. Dans les *Pensées philosophiques*, il parlait encore vaguement de Dieu; dans la *Lettre sur les aveugles*, l'athéisme était, sinon professé, du moins suggéré par une argumentation insidieuse. Certains motifs d'ordre privé pouvaient bien avoir été pour quelque chose dans son emprisonnement[1];

1. Dans les premières lignes de la *Lettre sur les aveugles*, Diderot parlait de l'expérience faite par Réaumur sur un aveugle-né, dont il avait levé le premier appareil, non devant des philosophes en état de contrôler les résultats de l'opération, mais « devant quelques yeux sans conséquence ». L'allusion s'appliquait à une dame Dupré de Saint-Maur. « Elle trouva la phrase injurieuse pour ses yeux et pour ses connaissances anatomiques; elle avait une grande prétention de science. Elle paraissait aimable à M. [*le comte*] d'Argenson; elle l'irrita, et quelques jours après, le 24 juillet 1749, un commissaire... vint à neuf heures



PORTRAIT DE DIDEROT

GRAVÉ PAR AUG. DE St-AUBIN D'APRÈS J. B. GREUZE

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

mais la perquisition pratiquée dans ses papiers donne à croire que le vrai grief était d'ordre philosophique, et le but, d'arrêter, comme l'affirme le marquis d'Argenson, une « licence devenue trop grande ». Pour l'*Encyclopédie*, dont le premier volume était prêt à paraître et annoncé depuis six mois, cet acte de rigueur pouvait être de grave conséquence, donner crédit aux bruits courants sur les visées antireligieuses du nouveau dictionnaire. Les libraires sollicitèrent la mise en liberté de Diderot, alléguant leur « embarras ruineux » et la nécessité pour le gouvernement de « s'intéresser à l'entreprise la plus belle et la plus utile qui eût jamais été faite dans la librairie ». Ils furent écoutés, et le prisonnier relâché au bout de trois mois.

D'Alembert était, au contraire, d'une tenue parfaite. Tout chez lui commandait l'admiration et le respect. « Ce fut en qualité de prodige qu'il parut dans le monde », dit Mme du Deffant. Le malheur de sa naissance [1], la modestie de sa condition [2], son attachement filial à la pauvre vitrière, sa mère d'adoption, le génie qu'il avait montré dès l'âge de vingt-six ans par la découverte des principes de la dynamique, et la gloire qu'il avait répandue sur la science française en dépassant les bornes où s'était arrêté Newton, tout, en un mot, son caractère et ses talents étaient d'un vrai grand homme. En 1746 il remportait à l'Académie de Berlin, par son *Mémoire sur la cause générale des vents*, un prix qui faisait de lui le protégé du roi de Prusse. Enfin, en 1749, il résolvait le problème de la précession des équinoxes. « De l'*Encyclopédie* ange conservateur », son nom était pour elle un honneur et une défense. La science n'y pouvait être placée sous une autorité plus imposante. Aussi D'Alembert sera-t-il toujours, au milieu des épreuves infligées à l'*Encyclo-*

du matin chez mon père, et après une visite exacte de son cabinet et de ses papiers, le commissaire tira de sa poche un ordre de l'arrêter et de le conduire à Vincennes. » *Mémoires de Mme de Vandeul sur Diderot.*

1. Nul n'ignorait qu'il était le fils de Mme de Tencin, qu'il avait été trouvé sur les marches de l'église Saint-Jean-le-Rond (d'où son nom, Jean-Baptiste Lerond), et que, recueilli par la charité publique quelques heures après sa naissance (17 novembre 1717), il avait dû à la sollicitude discrète de son père, le chevalier Destouches, général d'artillerie, une instruction distinguée.

2. Son unique revenu jusqu'en 1754 consista dans les 1200 livres que lui avait assurées son père. A cette date il reçut du roi de Prusse une pension de même valeur. De 1746 à 1758, l'*Encyclopédie* lui rapporta 10 300 livres, tant pour ses honoraires (500 livres par volume), que sous forme de gratification. — Voir Diderot, *Lett. à Mlle Volland*, 11 oct. 1759 (XVIII, 400).

pédie, traité avec des égards auxquels Diderot ne saurait prétendre. Il entre à l'Académie française en 1754. Il a même part « aux faveurs de Sa Majesté », et reçoit en 1756, grâce au comte d'Argenson, une pension de 1200 livres sur le trésor royal : « il n'a jamais eu d'affaires ». On sait qu'il est frondeur et « impie », comme dit Louis XV. Mais jusqu'à l'article Genève, en 1757, il n'a rien écrit dont on puisse arguer contre lui ni contre l'*Encyclopédie*. Il obtient même que ses détracteurs soient réprimandés et punis, et Fréron exaspéré laisse un jour échapper le cri du cœur : « Le D'Alembert est plus coquin que les autres parce qu'il est plus adroit [1] ».

Mais, en règle pour la forme, il se retranche dans son droit avec une fierté têtue. C'est Diderot, c'est le philosophe débridé qui se prête aux transactions inévitables. Pour D'Alembert, plier sous l'orage, c'est trahir la philosophie elle-même : *Sint ut sunt, aut non sint*. Aussi verrons-nous l' « ange conservateur » de l'*Encyclopédie* sur le point de la perdre.

Le Prospectus et le Discours préliminaire. — Le *Prospectus* et le *Discours préliminaire* contiennent les déclarations faites par les éditeurs avec l'agrément du magistrat, et par là constituent une sorte de contrat entre eux et le gouvernement. Le *Prospectus* est de Diderot. Il parut à l'ouverture de la souscription, en octobre 1750 : c'est plutôt une annonce qu'un manifeste [2]. Le *Discours préliminaire*, en tête du premier volume, est un véritable exposé de principes philosophiques. Il passe pour le chef-d'œuvre de D'Alembert écrivain. Voltaire le met bravement au-dessus du *Discours de la Méthode* et à côté des grands traités de Bacon. C'est beaucoup trop. Mais si la portée philosophique du *Discours préliminaire* est, à tout prendre, médiocre, il nous fait du moins connaître, sur la nature et les principaux objets de l'entendement, la doctrine avouée et consentie comme caractérisant l'esprit de l'*Encyclopédie*.

1. Lettre à Malesherbes, 31 juillet 1760 (*fonds fr.*, 22.191).

2. « L'ouvrage que nous annonçons n'est plus un ouvrage à faire », disait le *Prospectus*. Cette affirmation n'était qu'un moyen de réclame. On promettait un minimum de dix volumes, dont deux pour les planches, au prix de 280 livres, plus 18 livres de supplément « dans le cas où la matière produirait un volume de plus ». Il en coûta finalement 956 livres pour dix-sept volumes de texte et huit de planches. Cet écart fut l'origine, en 1769, de l'interminable procès entre Luneau de Boisjermain et les libraires.

Elle devait être d'abord un dictionnaire, un recueil de monographies par ordre alphabétique. Elle promettait à cet égard de « suppléer aux livres élémentaires » et de « tenir lieu d'une bibliothèque dans tous les genres, excepté le sien, à un savant de profession ». De Chambers il n'est resté qu'un canevas, une première nomenclature; tout est refait, chaque matière par un auteur spécial. Les articles, en règle générale, seront signés et les auteurs responsables. Les éditeurs, entre ces articles de provenance diverse, se sont bornés à combler quelques lacunes, à « renouer la chaîne ».

Ils ont tenu à se charger de certaines matières particulièrement importantes ou neuves. A D'Alembert revenaient de plein droit la physique générale et les mathématiques. Diderot traite des arts mécaniques qui n'ont encore été décrits nulle part. Ici nul secours à attendre de la collaboration, les gens de lettres ignorant les métiers, et la plupart des artisans ne sachant pas rendre compte des choses mêmes qu'ils savent faire. Diderot a donc pris le parti de regarder et d'analyser lui-même les procédés du travail manuel, et plusieurs de ses descriptions, en particulier celle du métier à bas, seront extrêmement remarquables par leur précision technique. Il se fait grand honneur de ce travail. Assurément son exubérance d'esprit et ses habitudes d'improvisation ne l'y disposaient guère. Mais il servait une idée qui lui tenait au cœur, celle de l'importance sociale réservée dans le monde moderne aux arts mécaniques. Ce n'était pas de sa part ferveur démocratique, vénération d'un fils d'artisan pour les mains calleuses, mais divination du développement qu'allaient recevoir les applications de la Science. Il voudrait voir instituer une « Académie des arts mécaniques ». Nos expositions universelles l'auraient enthousiasmé. Ses descriptions de métiers et la série de planches qui les éclaircissent sont déjà dans leur genre comme un palais de l'Industrie.

Quant à son principal titre, en quoi l'*Encyclopédie* le justifie-t-elle? — En ce qu'elle présente les choses connues dans une vue d'ensemble, dans « les rapports » qui les relient au regard de l'intelligence. Le titre n'était pas nouveau, l'ouvrage restait à faire : « On avait des Encyclopédies, dit le *Prospectus*, et Leibnitz ne l'ignorait pas lorsqu'il en demandait une ». Le moyen âge rêvait

de réaliser la « Somme » du savoir; mais que savait-il, surtout dans l'ordre physique, et quelle notion avait-il de la méthode? A la Renaissance, l'abondance des faits amassés sans critique devint une surcharge écrasante pour la mémoire, et c'est à la mémoire seule que les premières Encyclopédies étaient venues en aide : celle de Ringelberg (Bâle, 1541), puis celle d'Alsted (Herborn, 1610-1630; Lyon, 1649). L'idée d'une Encyclopédie organique appartient à François Bacon, et c'est au *De dignitate et augmentis* que Diderot et D'Alembert se reconnaissent redevables de l'*arbre encyclopédique*. Cet *arbre* fournit la « chaîne par laquelle on peut descendre sans interruption des premiers principes d'une science ou d'un art jusqu'à ses conséquences les plus éloignées, et remonter de ses conséquences les plus éloignées jusqu'à ses premiers principes; passer imperceptiblement de cette science ou de cet art à un autre, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, faire, sans s'égarer, *le tour* du monde littéraire ». Un renvoi en tête de chaque article doit suffire à marquer la liaison entre elles des diverses parties de la science et de ces parties avec le tout.

Dans le tracé de l'*arbre encyclopédique*, Locke et Condillac servent à préciser, à rectifier Bacon. D'où viennent les idées primitives et directes? — Des sens uniquement; ce sont des perceptions. L'esprit les conserve (*Mémoire*), les combine et les développe (*Raison*), ou les imite (*Imagination*) : d'où trois branches maîtresses : Histoire, Philosophie, Beaux-Arts. Quels sont d'autre part les objets de la connaissance? — Ils se ramènent à trois : Dieu, l'Homme moral et la Nature : d'où trois ramifications à chacune des trois branches (ou plus exactement aux deux premières, ce qui n'est déjà pas très rassurant sur la justesse du système). L'*Histoire* sera *sacrée*, *civile*, ou *naturelle*; et comme les *métiers* sont des acquisitions transmissibles par la mémoire, ils prendront place dans l'histoire naturelle (*usages de la nature*). La Philosophie, de même, envisage Dieu (elle est alors la *théologie naturelle*, complétée par la *théologie révélée*); ou l'homme (auquel s'applique la *philosophie* proprement dite); ou la nature (dont l'étude constitue le domaine des *mathématiques* et de la *physique*). Quant aux Beaux-Arts, c'est autre chose : ils se distingueront d'après le moyen d'imitation propre



Armand Colin & Cie, Editeurs, Paris.

FRONTISPICE DE L'ENCYCLOPÉDIE

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, Œuvre de C.-N. Cochin le Jeune (année 1764)

à chacun d'eux (d'où *peinture*, *sculpture*, *poésie*, etc.). Mais du premier coup d'œil on s'aperçoit que cette prétendue « mappemonde » réunit les extrêmes et disjoint les inséparables. Ainsi les métiers et l'histoire civile dépendant de la première branche, on trouve rapprochées l'*orfèvrerie* et la *biographie*. Inversement l'*architecture pratique*, donnée comme un métier, appartient à la première branche (*Mémoire*), l'*architecture d'art* nécessairement à la troisième (*Imagination*) ; voilà les deux sœurs aux antipodes. Et ces extrémités ne se rejoignent que par le tronc commun (*Perception*, *Sensation*) ; on ne va de l'une à l'autre que par le grand tour. Mais le poète, se sert-il de l'imagination sans recourir à la mémoire? Et l'historien, ne fait-il que se souvenir, sans imaginer, sans raisonner? Ainsi des autres. Qu'est-ce alors que le « système figuré », sinon le procédé de classification le plus artificiel et le plus destructif des rapports réels qu'il s'agirait de mettre en évidence[1]?

L'*arbre généalogique*, qui est la partie originale du *Discours préliminaire*, ne doit rien à Bacon; il est bien du XVIIIe siècle. — Le genre humain étant considéré, suivant la belle parole de Pascal, comme « un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement », par quelles étapes cet homme-là est-il parvenu de sa première notion jusqu'au degré de science où nous le voyons? Le XVIIIe siècle aime ces questions d origines : témoin Rousseau et Condillac, — et les traite d'après des vraisemblances érigées en vérités. D'Alembert imagine un « homme métaphysique », et raconte dans quel ordre il a « dû » faire des

1. Et c'est encore un *arbre encyclopédique* que représente le *Frontispice* de l'*Encyclopédie* (par Cochin), dont nous donnons ci-contre la reproduction, et ci-dessous l' « explication » :

« Sous un Temple d'Architecture Ionique, Sanctuaire de la Vérité, on voit la Vérité enveloppée d'un voile, et rayonnante d'une lumière qui écarte les nuages et les disperse. — A droite de la *Vérité*, la Raison et la Philosophie s'occupent l'une à lever, l'autre à arracher le voile de la *Vérité*. — A ses piés, la Théologie agenouillée reçoit sa lumière d'en-haut. — En suivant la chaîne des figures, on trouve du même côté la Mémoire, l'Histoire Ancienne et Moderne; l'Histoire écrit les fastes, et le Tems lui sert d'appui. — Au-dessous sont grouppées la Géométrie, l'Astronomie et la Physique. — Les figures au-dessous de ce grouppe, montrent l'Optique, la Botanique, la Chymie et l'Agriculture. En bas sont plusieurs Arts et Professions qui émanent des Sciences. — A gauche de la *Vérité*, on voit l'Imagination, qui se dispose à embellir et couronner la *Vérité*. — Au-dessous de l'Imagination, le Dessinateur a placé les différents genres de Poësie, Epique, Dramatique, Satyrique, Pastorale. Ensuite viennent les autres Arts d'Imitation, la Musique, la Peinture, la Sculpture et l'Architecture. »

acquisitions successives : c'est de l'histoire par déduction. Les prémisses sont fournies par certains dogmes du siècle. D'abord le sensualisme psychologique : point de connaissance directe qui ne vienne des sens, « d'où il s'ensuit que c'est à nos sensations que nous devons toutes nos idées ». Puis l'utilitarisme : le besoin, seul principe d'activité ; par conséquent le progrès intellectuel et la sociabilité résultant de l'égoïsme naturel, et l'instinct moral de la sociabilité. L'homme métaphysique selon D'Alembert n'a pas d'idées innées, il n'a que des sens et des besoins ; mais il possède la méthode innée, l'aptitude à la science intégrale. Dès ses débuts dans la connaissance, d'une part il distingue le moi du non-moi et s'élève à la notion de l'Être suprême, d'autre part il abstrait les idées d'étendue, d'impénétrabilité, de grandeur : il bâtit sur ces fondements. Il passe alors du physique au moral, de l'invention des arts à celle des sciences, à mesure que ses acquisitions éveillent en lui des besoins nouveaux. De là un désordre apparent, sans doute, mais tout « philosophique ». L'homme métaphysique progresse donc d'une manière continue, nécessaire ; et ce dogme du progrès est encore un de ceux où le siècle se complaît et que l'*Encyclopédie* propagera. L'*arbre généalogique* contient ainsi le roman de la civilisation telle qu'elle se serait effectuée si l'homme, pour acquérir ses connaissances et développer ses facultés, n'avait eu qu'à se laisser « conduire » par la Nature.

Mais ce roman était séduisant : « C'est une chose forte, c'est une chose charmante », dira Montesquieu. Dans certaines parties enfin se révèle le génie mathématique, propre à l'auteur. Son but était d'examiner « la généalogie et la filiation de nos connaissances, les causes qui *ont dû* les faire naître, et *les caractères qui les distinguent* ». Sur ce qu'il connaît mal, et seulement d'après les lieux communs du temps, — histoire, législation, politique, — il énonce avec aplomb des aphorismes déclamatoires. Dès qu'il en vient aux sciences, il marque d'une main sûre les rapports qui les unissent et le degré croissant d'évidence, de lumière où elles s'élèvent en devenant plus abstraites, en s'appliquant aux notions d'impénétrabilité, d'étendue, de grandeur, à « celles que le commun des hommes regarde comme les plus inaccessibles ». Mais qu'est-ce, encore une fois,

que cet homme métaphysique qui les atteint d'emblée, dès qu'il a seulement discerné l'existence du monde matériel?

Le *Discours préliminaire* se termine par un tableau du mouvement intellectuel pendant les trois derniers siècles, en réalité par un panégyrique du XVIIIe et de l'esprit philosophique. D'Alembert, suivant l'opinion alors courante, fait fi du moyen âge, époque de ténèbres, et par là prouve qu'il l'ignore; il l'exclut de son tableau, et cela se conçoit, la Renaissance en ayant effacé, sauf en théologie, jusqu'aux derniers vestiges. La Renaissance est donc bien, comme son nom l'exprime, un recommencement; c'est de l'antiquité qu'elle hérite, à l'antiquité qu'elle se relie. « On a commencé par l'érudition », dit D'Alembert. — Ni Montaigne pourtant, au XVIe siècle, ni surtout Copernic (pour ne parler que d'eux) ne peuvent être rangés parmi les simples érudits. — «... Continué par les belles-lettres », — voilà pour le XVIIe siècle. — Et Galilée, et Bacon, et Descartes, et Pascal? Tous littérateurs, rien que littérateurs? — «... Et terminé par la philosophie. » Tout s'explique. Il en voulait venir à faire dater la « vraie philosophie » de Locke et de Newton : « Newton... parut enfin. » Le XVIe et le XVIIe siècle n'ont fait que préparer le XVIIIe, qui est le grand. Non en littérature, « il est difficile de se le dissimuler », — quoique Voltaire, à lui seul, ce « rare génie », rétablisse peut-être l'équilibre. Mais n'insistons pas sur les jugements littéraires de D'Alembert.

Sur la philosophie son langage est plus réfléchi et significatif. L'*Encyclopédie* salue Bacon comme son véritable ancêtre. En conséquence d'Alembert lui donne le pas sur tous les philosophes modernes, y compris Descartes. La gloire de Bacon, c'est d'avoir été « à la tête de ces illustres personnages... qui, sans avoir l'ambition dangereuse d'arracher le bandeau des yeux de leurs contemporains, préparaient de loin, dans l'ombre et le silence, la lumière dont le monde devait être éclairé peu à peu et par degrés insensibles ». C'est lui qui fit « connaître la nécessité de la physique expérimentale, *à laquelle on ne pensait point encore* ». (Pas même Galilée apparemment.) C'est lui enfin qui a borné la philosophie « à la science des choses utiles »; or la philosophie encyclopédique veut n'être que cela.

Et la métaphysique? — L'*Encyclopédie* ne fait grâce en réalité

qu'à celle de Locke, à la « physique expérimentale de l'âme ». Mais connaître les opérations de l'âme, c'est ne rien savoir des choses en soi, et c'est à quoi l'humanité ne se résigne pas. D'Alembert, sceptique en tout ce qui ne possède pas la parfaite clarté des mathématiques, se retranche dans les affirmations du sens commun, et, puisqu'il faut s'en contenter, s'y enferme : « Le caractère de la vérité est d'être simple ». Réclame-t-on davantage? La religion « sert de supplément », et par là elle est « utile », elle a un rôle social. Il s'incline donc devant elle avec une gravité pleine d'ironie, mais il lui fait sa part bien circonscrite : « Quelques vérités à croire, un petit nombre de préceptes à pratiquer, voilà à quoi la religion révélée se réduit. » Elle est ainsi reléguée tout à l'extrémité de l'édifice, sous bonne garde.

D'Alembert se défend de vouloir aller plus loin : « Quelque absurde, dit-il, qu'une religion puisse être (reproche que l'impiété seule peut faire à la nôtre), — cela s'entend, — ce ne sont jamais les philosophes qui la détruisent[1]. » Il réclame seulement la protection des gouvernements pour « cette liberté si nécessaire à la vraie philosophie ». Il signifie donc à l'Église, par devant l'autorité publique, une sorte de concordat : à l'Église, l'enseignement de la morale et du dogme, et l'administration du sanctuaire; à la philosophie, pleine indépendance dans tout le champ de la spéculation, les points précis de dogme exceptés. L'*Encyclopédie* s'engage à respecter les « quelques vérités » et le « petit nombre de préceptes » qui sont articles de foi, et ne s'engage à rien de plus; et si l'Église porte la guerre sur le terrain que la philosophie s'est réservé, c'est l'Église qui empiétera. Quant à la liberté de controverse, égale et absolue, qui est le droit moderne, personne en France n'y pensait encore, et si la philosophie l'avait réclamée, nul attentat n'eût paru plus intolérable.

Les auteurs et la doctrine; le parti encyclopédique. — Les travailleurs de l'*Encyclopédie* étaient payés fort mal ou pas du tout. Quelques-uns s'acquittaient de leur tâche en conscience. D'autres la faisaient faire au rabais par des barbouilleurs affamés. Il y eut de tout temps, dans l'*Encyclopédie*, de

1. Cf. Condorcet, *Préface des Pensées de Pascal* (*Œuvres*, éd. Arago, III, 574).

scandaleuses malfaçons[1]. Parmi les ouvriers les plus estimables de la première heure, une place d'honneur appartient à ce pauvre hère de Dumarsais, ci-devant janséniste, depuis athée résolu, qui rédigea jusqu'à sa mort, dans les sept premiers volumes, la partie grammaticale. Le vieux Lenglet-Dufresnoy se chargea de l'Histoire. Pour la théologie et bon nombre d'articles de métaphysique et de belles-lettres, les éditeurs étaient allés chercher à la Sorbonne quelques-uns de ces ecclésiastiques libres d'esprit, à qui s'appliquait le mot de Turgot : « Il n'y a que nous, qui avons fait notre licence, qui sachions raisonner exactement. » Leur principal talent consistait à déguiser le pur rationalisme sous un appareil d'orthodoxie. Tels étaient les abbés Morellet, Mallet, de Prades et Yvon, choisis entre une foule de compétiteurs jansénistes ou molinistes, au risque de soulever dans l'un et l'autre parti bien des rancunes. Parmi les hommes spéciaux qui collaborent au premier volume, plusieurs sont des « utilités » distinguées : Daubenton pour l'Histoire Naturelle, Louis pour la Chirurgie, « M. Rousseau, de Genève », pour la Musique. Mais ils sont pour peu dans la vogue de l'*Encyclopédie*. Diderot écrira au libraire Le Breton : « Ce n'est pas aux choses courantes, sensées et communes, que vous devez vos premiers succès; il n'y a peut-être pas deux hommes dans le monde qui se soient donné la peine de lire une ligne d'histoire, de géographie, de mathématiques, et même d'arts;... ce qu'on y a recherché,... c'est la philosophie ferme et hardie de quelques-uns de vos travailleurs. »

Dès que les premiers volumes eurent établi dans l'opinion l'esprit de la publication, à l'importunité des ecclésiastiques bien pensants succéda l'empressement des « philosophes ». D'Alembert, dans son *Discours*, leur avait fait appel. Buffon promit l'article *Nature*, qu'après la suspension du privilège il se dispensa de donner. Montesquieu, prié de contribuer à la partie politique, s'excusa sur sa répugnance à se répéter, mais offrit l'article *Goût*, qui, en effet, parut après sa mort. Enfin Voltaire, à

1. D'après Luneau, s'appuyant sur les livres de Briasson (*Supplément aux Observations pour les souscripteurs de l'Encyclopédie*, 1777), les frais de rédaction se seraient élevés en tout à 158 091 livres. Si l'on en déduit 110 000 livres environ, représentant les honoraires payés à Diderot et à D'Alembert, on voit ce qu'il resterait pour les autres rédacteurs.

partir du quatrième volume, et jusqu'à la retraite de D'Alembert, envoya diverses études littéraires (*Élégance*, *Éloquence*, *Esprit*, *Imagination*, etc.), pour la plupart d'un tour charmant : il protestait de son zèle, multipliait ses avis, et, tout en jouant la mouche du coche, se faisait honneur d'être « un garçon dans cette grande boutique ». Les gens de lettres les plus considérés se piquèrent d'en être les « bienfaiteurs ». Duclos donne *Déclamation des Anciens*; de Brosses communique des Mémoires de linguistique; les promoteurs de l'Économie politique, Quesnay, Turgot, Mercier de la Rivière, utilisent l'*Encyclopédie* pour leur propagande; Marmontel s'y produit comme théoricien littéraire en titre d'office; d'Holbach y travaille à la Chimie, Bordeu à la Médecine, Watelet aux Beaux-Arts, Saint-Lambert et Tressan à l'Art militaire. Jusqu'au septième volume, la liste des collaborateurs s'enrichit de noms brillants ou, tout au moins, décoratifs.

Le chevalier de Jaucourt, plus modeste, fut pour l'*Encyclopédie* d'un dévouement inestimable. Cadet d'une famille noble, il exerçait la médecine en pur philanthrope. Il avait étudié à Genève, Leyde et Cambridge, promené sa curiosité dans tous les sens, et donné en 1734 une *Histoire de la vie et des écrits de Leibnitz*. Il était fait pour aimer l'*Encyclopédie* naïvement, « pour moudre des articles », disait Diderot. Il en avait donné d'abord sur les sciences physiques et naturelles; à partir du quatrième volume (octobre 1754), il figura parmi les « collaborateurs ordinaires », et prit l'emploi de Maître Jacques. Diderot, en 1760, nous le montre « depuis six à sept ans au centre de six à sept secrétaires » (qu'il paie, bien entendu, de ses deniers), « lisant, dictant, travaillant treize à quatorze heures par jour ». A la science près, qui chez lui n'avait aucune solidité, ce fut un vrai bénédictin *in partibus infidelium*.

Avec cette division du travail l'*Encyclopédie* pouvait-elle avoir une doctrine? Ses adversaires l'affirmaient, et même accusaient ses rédacteurs de former « un parti dans l'État, lié d'opinions et d'intérêts ». A quoi ses défenseurs autorisés répliquaient : « De cinquante auteurs qui concourent à cet ouvrage il n'y en a pas trois qui vivent ensemble, ou qui aient la moindre liaison entre eux[1]. »

1. *Correspondance de Grimm*, III, 458.

C'était jouer sur les mots. L'*Encyclopédie* précisément donna la cohésion au groupe philosophique, et le parti encyclopédique ne se borne point aux écrivains de l'*Encyclopédie*. Tous ceux sur qui le souffle du siècle a passé, la favorisent et la soutiennent. Aussi D'Alembert, au lendemain du premier assaut donné contre elle, peut-il proclamer qu'il ne se trouve parmi les assaillants aucun des « écrivains célèbres qui éclairent la nation et qui l'honorent ». En fait de doctrine, l'*Encyclopédie* pourrait à première vue paraître éclectique ; toutes les opinions y sont représentées. Qu'importe ? Les hardiesses seules sont à considérer. Ainsi le théologien de profession énonce sur le libre arbitre, la nature de l'âme, la Providence, les maximes consacrées ; mais le philosophe à son tour développe les objections de l'esprit critique. La thèse des mécréants aura beau être donnée pour telle, si elle est soutenue d'une logique entraînante, les « bons esprits » sauront choisir [1]. Un compte rendu des systèmes, un article de Diderot sur l'Épicuréisme, sur Hobbes, sur Spinoza, sans un mot d'approbation, est conduit de manière à rendre vaines toutes les restrictions qui l'accompagnent. Grâce à ces ruses de guerre [2], les disparates n'ont d'autre effet que de donner à l'ouvrage entier un faux air d'innocence. Quant au but, Diderot ne le cache pas, c'est de « changer la façon commune de penser ».

« Vous nous citez sans cesse les Anglais », fait dire Voltaire à un théologien de sa façon, « et c'est le mot de ralliement des philosophes [3] ». Voltaire avait donné l'exemple, l'*Encyclopédie* le suit. Les autorités qu'elle préfère, ce ne sont pas ses précurseurs français, Montaigne, Descartes ou Bayle, mais les maîtres d'outre-Manche, au premier rang les deux apôtres de l'empirisme, Bacon et Locke. L'utilitarisme en morale, le bien

1. Voir, par exemple, Liberté et Providence (par Diderot).

2. Une des plus subtiles est l'usage des renvois, qui permet de « réfuter » un article par un autre sans qu'une censure indulgente doive nécessairement s'en apercevoir. — Comparer, par exemple, Dieu (par Formey) et Démonstration (par D'Alembert), où l'on renvoie expressément le lecteur. — L'*Encyclopédie* recourt sans cesse à cette manière de « détromper les hommes », et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que Diderot en dévoile tout au long le secret dans l'article Encyclopédie. Aussi ses adversaires, pour réclamer la suppression pure et simple de l'ouvrage, allègueront-ils à juste titre qu'on ne peut se fier à aucun article, si anodin qu'il paraisse, un « renvoi de réfutation » pouvant toujours, un peu plus loin, réduire à néant les affirmations orthodoxes et approuvées.

3. *1er Dialogue chrétien* (Moland, XXIV, 132).

social fondé sur le conflit et l'équilibre des passions égoïstes, la justice sur l'intérêt réciproque, c'est encore un principe que l'*Encyclopédie* préconise, et c'est celui qu'a vulgarisé l'Anglais Mandeville dans sa *Fable des Abeilles*. Quant aux déistes anglais, Toland, Bolingbroke, Collins, Shaftesbury, l'*Encyclopédie* s'approvisionne chez eux, contre la tradition sacrée, d'arguments à la portée du commun. Par-dessus tout l'Angleterre est pour les philosophes l'heureux pays en possession de la liberté de penser et d'écrire, qui serait en France, à leur gré, la plus urgente des réformes, celle qui permettrait de donner le branle à l'opinion, et par là d'imposer les autres.

En politique, par force majeure, l'*Encyclopédie* élude les questions primordiales et brûlantes. Diderot avait écrit, dans l'article Autorité : « Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. » Aux cris que souleva cette phrase il se rendit compte qu'il jouait gros jeu. Mais les abus nuisibles au corps de l'État, oppressifs pour le peuple, surtout pour le paysan, les privilèges, les iniquités fiscales, la législation du commerce et du travail, la procédure criminelle, sont dans l'ouvrage, et plus particulièrement dans les dix derniers volumes qui ne subissaient pas de censure préalable, attaqués, ou plutôt censurés, dans un esprit de réforme pratique, en vue d'améliorations que la monarchie pourrait et devrait réaliser.

Contre la religion, au contraire, la polémique de l'*Encyclopédie* est violente dans le fond, astucieuse dans la forme. Ouvertement elle ne combat que l'intolérance civile : « L'instruction, la persuasion et la prière, voilà les seuls moyens légitimes d'étendre la religion. » Fort bien. Hors de l'Église qui maintient opiniâtrément son droit à se servir du bras séculier, c'est le sentiment que les mœurs ont fait universellement prévaloir et dans lequel sont unis tous les écrivains, tous les amis de l'*Encyclopédie*. Mais les chefs de l'entreprise se proposent d'étouffer jusqu'au germe de cette intolérance, de ruiner la religion par le ridicule, et de mettre fin à cet accord entre la raison et la foi qu'avaient rêvé les grands docteurs chrétiens du siècle précédent. Les dogmes fondamentaux sont énoncés d'abord comme « révélés dans l'Écriture » ; après quoi, sous forme de prétérition, mais tout au long, défilent les arguments qu'y pour-

rait opposer la raison, si d'aventure elle était ici recevable, et s'il ne fallait pas « se soumettre à l'autorité des livres saints et aux décisions de l'Église ». C'est proprement, sous une étiquette dérisoire, le catéchisme de l'incrédulité. Reste la théologie, dans laquelle l'Église donne le spectacle de ses incertitudes et de ses contradictions dès qu'elle approfondit ce qu'il faut croire. L'*Encyclopédie* les étale doctement, sans conclure, et prend alors fait et cause pour la foi des simples, compromise par de « frivoles disputes ». Elle n'épargne pas davantage la métaphysique. Tout ce qui dépasse l'expérience, tout ce qui n'est pas directement utile au progrès des sciences et du bien-être, est présenté non comme l'objet le plus élevé de la raison, mais comme un pur néant dont la méditation, source de préjugés funestes pour le vulgaire, n'est chez les savants mêmes que débauche d'esprit. Bref la « saine philosophie » ne consiste que dans les connaissances positives, dans l'étude des phénomènes sensibles et de leurs lois. Répandue sous une forme à demi populaire, accessible à toute intelligence moyenne, cette philosophie achève de détruire l'ancien idéal ascétique, mais en faisant le vide dans la conscience morale.

« Les persécutions ont détaché de l'*Encycopédie* la plupart des auxiliaires », disait Diderot après l'avoir achevée. A partir de 1759, la retraite de D'Alembert en entraîna beaucoup d'autres. C'est lui qui devint le centre du parti, et, suivant le mot de Grimm, « le chef visible de l'illustre Église dont Voltaire fut le fondateur et le soutien ». Les philosophes modérés, comme Buffon et Duclos, se tinrent à l'écart du clan comme de l'atelier. Quesnay, Turgot, les chefs de l'école « économique », cessèrent également de concourir à une entreprise dont ils regrettaient la tendance irréligieuse. Mais de toutes les désertions la plus éclatante et la plus nettement motivée fut celle de Rousseau : on ne pouvait le soupçonner de ménager les puissances de Cour ni d'Église ; et si des motifs personnels l'avaient brouillé avec Diderot, il protestait dans tous ses ouvrages, depuis la *Lettre sur les spectacles* jusqu'à l'*Émile*, que c'est bien des encyclopédistes en corps qu'il avait voulu se séparer, que c'était de sa part révolte de l'homme sensible et moral contre le joug déprimant de l'intellectualisme.

Protecteurs et adversaires de l'Encyclopédie ; incidents de la publication. — La publication de l'*Encyclopédie*, texte et planches (sans le Supplément et la Table générale), s'échelonna sur plus de vingt années, de 1751 à 1772. Elle fut troublée par de violents orages, et à deux reprises, en 1752 après le second volume, et en 1759 après le septième, parut sur le point d'être arrêtée. Ce fut un bonheur pour l'*Encyclopédie* d'être attaquée par deux factions, jésuites et jansénistes, trop divisées pour concerter leurs efforts ; elles s'annulèrent mutuellement par leurs dissensions, compromirent la religion par leurs intrigues, et sauvèrent ce qu'elles comptaient détruire.

1° *De 1751 à 1757*. — Les chefs de l'*Encyclopédie*, en repoussant, pour rester maîtres chez eux, la collaboration d'ecclésiastiques inféodés aux deux partis rivaux, avaient provoqué de part et d'autre les mêmes animosités. Mais en jetant le mépris sur les jansénistes et leurs « convulsions », l'odieux sur leurs menées parlementaires, ils se flattaient d'obtenir tout au moins la neutralité des jésuites, puissants par leurs accointances avec la famille royale et réputés favorables au système d'accommodement. Voltaire avait trouvé son compte à leur faire sa cour, et l'on sait qu'après s'être escrimé contre les *Pensées* de Pascal, il se serait volontiers chargé d'écrire une réfutation des *Provinciales* [1]. Que l'organe des jansénistes, les *Nouvelles ecclésiastiques*, se déchaînât contre l'*Encyclopédie* naissante, rien de mieux ; les attaques du *Journal de Trévoux* furent un mécompte. Diderot ne pouvait éviter d'y répondre, mais il prenait à témoin le P. Castel de ses intentions méconnues : « A quoi pense le P. Berthier ? » A-t-il donc, lui Diderot, d'autres ennemis que ceux des jésuites ? N'a-t-il pas repoussé les avances et, s'il faut l'en croire, l'argent des jansénistes ?

Mais voici. — L'*Encyclopédie* menaçait d'une concurrence ruineuse le *Dictionnaire de Trévoux*, et tout porte à croire, comme le bruit en courut, que le but des jésuites n'était pas de la détruire, mais de se l'approprier. Le second volume venait de paraître (octobre 1751) ; la distribution en fut brusquement interdite, et les matériaux de l'ouvrage confisqués. Un certain

1. Voir d'Argenson, *Journal et Mémoires*, 4 octobre 1739.

abbé de Prades, embauché par Diderot, avait soutenu en Sorbonne, le 18 novembre, sa thèse de licence. La thèse et l'argumentation avaient fait merveille. Après coup, l'étendue inusitée de ce travail, les connaissances variées dont il témoignait, la pureté même de sa latinité, surtout la conformité qu'il offrait avec le *Discours préliminaire* sur des questions telles que la nature des idées et le principe de la morale naturelle, tout cela fit soupçonner à certains critiques perspicaces que l'abbé de Prades n'avait été devant la Sorbonne que le prête-nom de Diderot et de D'Alembert, et que le but du complot était de faire consacrer les principes de la philosophie encyclopédique par le corps préposé au maintien de l'orthodoxie. Le prélat chargé de la feuille des bénéfices, Boyer, connu pour son dévouement aux jésuites, exigea que la Sorbonne revînt sur sa décision et censurât la thèse qu'elle venait d'approuver. Ce coup d'autorité mit la Sorbonne en émoi; dans Paris même il ne fut question que de cela, et l'on se crut revenu au temps des *Provinciales*. Mais comme dans l'affaire Arnauld, la majorité de la Sorbonne se laissa gagner au parti de la rigueur, et, le 30 décembre, releva dans la thèse de l'abbé de Prades, avec frémissement (*Horruit sacra facultas*...), dix propositions hérétiques dont elle n'avait rien vu six semaines plus tôt. L'archevêque de Paris, M. de Beaumont, moliniste fougueux, écrivit un mandement contre l'*Encyclopédie* et les philosophes; M. de Caylus, évêque d'Auxerre et janséniste, en fit un autre aussi dur pour les juges que pour le candidat. Le Parlement vint à la rescousse, et l'abbé de Prades s'enfuit pour échapper à un décret de prise de corps qui fut en effet rendu le 11 février 1752 [1]. Il s'occupait en Hollande de préparer son Apologie. Diderot, sans se nommer, se chargea de la troisième partie, et la fit

1. L'abbé Yvon, son ami, comme lui collaborateur théologique de l'*Encyclopédie*, avait pris également la fuite, et ne crut pas devoir reparaître avant dix ans (Bachaumont, 4 février 1762). — Quant à l'abbé de Prades, recommandé par D'Alembert à Voltaire et au roi de Prusse, il devint un moment lecteur de ce souverain, puis chanoine et archidiacre d'Oppeln et de Glogau. Il fit paraître sa rétractation le 5 avril 1754. Il réservait encore à ses amis les philosophes une autre déception. Soupçonné, pendant la guerre, d'avoir entretenu des intelligences avec le maréchal de Broglie, il fut incarcéré jusqu'à la paix dans la citadelle de Magdebourg, et, sauf Voltaire, qui avait ses raisons pour ne pas s'associer de gaîté de cœur aux griefs du roi de Prusse, les encyclopédistes finirent par répudier un confrère qui, de toute façon, répondait si mal à leur attente.

paraître en hâte avant les deux autres. C'est une pièce fort éloquente. Or sur qui frappe-t-elle? Sur les jésuites peut-être? — Non pas, mais sur le prélat « appelant », et sur la cabale janséniste : « Son inflexible opposition aux décrets de l'Église, les troubles qu'il a fomentés de toutes parts, les disputes qu'il nourrit depuis quarante ans et davantage, ont fait plus d'indifférents, plus d'incrédules que toutes les productions de la philosophie. » Le parti pris est manifeste d'ignorer l'ennemi véritable.

Cependant, à la diligence de Boyer, un arrêt du Conseil d'État, le 7 février, portait suppression des deux premiers volumes avec des « qualifications épouvantables ». Mais le privilège subsistait. Les jésuites se disposaient à faire main basse sur les papiers de Diderot. La difficulté fut pour eux de se reconnaître dans ce dédale [1]. Cette combinaison ayant échoué, les protecteurs de l'*Encyclopédie* purent en opérer le sauvetage.

Les trois plus précieux, en cette circonstance, furent M[me] de Pompadour, le comte d'Argenson, et Malesherbes.

On connaît le beau pastel de La Tour où M[me] de Pompadour figure avec les attributs de ses goûts et de ses talents. Sur la table, un gros in-folio; c'est un volume de l'*Encyclopédie.* Dans le petit entresol où logeait, au-dessous d'elle, son médecin Quesnay, elle aimait à s'entretenir avec des encyclopédistes en renom, D'Alembert, Duclos, Marmontel. Elle cherchait à se faire bien venir des gens de lettres, à user de son crédit en leur faveur, à tenir en échec la famille royale et du même coup les jésuites, restés sourds à ses avances. L'*Encyclopédie*, dès ses premiers embarras, la trouva prête à lui venir en aide.

Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, avait accepté la dédicace de l'*Encyclopédie* comme un « monument durable de reconnaissance ». C'était un engagement, auquel il fit honneur.

Mais le personnage le mieux placé pour rendre à l'*Encyclopédie* des services quotidiens, et le plus profondément dévoué à l'idée dont elle était le symbole, c'était Malesherbes, qui, depuis 1750, suppléait son père, le chancelier de Lamoignon, dans la direction de la librairie. Intermédiaire forcé entre le gouver-

1. Voir Barbier, février 1752; Voltaire, *Le Tombeau de la Sorbonne* (Moland, XXIV, 18); *Correspondance de Grimm*, 15 novembre 1753 et janvier 1771 (II, 298, et IX, 285).

nement et les gens de lettres, armé de règlements cruels ou tutélaires, suivant l'esprit de celui qui les appliquait, Malesherbes avait à cœur de favoriser l'expansion de la philosophie par tous les expédients en son pouvoir. C'est lui qui, chargé de saisir à bref délai les papiers personnels de Diderot, lui disait : « Faites-les porter chez moi, on n'ira pas les y chercher. » Souvent il était en butte aux récriminations de ses protégés, impatients de toute gène même salutaire. Il les laissait crier. L'*Encyclopédie* fut le grand souci de son administration, et à deux reprises sauvée par lui de la catastrophe.

Une raison d'ordre tout pratique, mais décisive, en faveur de la continuation, c'était la garantie implicitement donnée par le gouvernement au contrat qui liait libraires et souscripteurs. Assumer l'odieux d'une banqueroute, c'était d'ailleurs un moyen sûr pour que l'*Encyclopédie* se fît à l'étranger, dans des conditions d'absolue liberté : la contrebande l'introduirait en France, et tout le dommage serait pour notre commerce. Le roi de Prusse appelait D'Alembert à Berlin, lui offrait la survivance de Maupertuis comme président de son Académie, et lui faisait dire par Voltaire que l'*Encyclopédie* trouverait dans sa capitale toutes les facilités. Les éditeurs, redevenus indispensables, se firent prier. D'Alembert surtout, qui aimait à jouer les persécutés, se vante d'avoir pendant six mois crié « comme les dieux d'Homère ». Ce n'était plus le gouvernement, c'étaient les éditeurs qui réclamaient une censure plus attentive, mais efficace, contre toute récrimination de la cabale dévote. Ils acceptaient trois censeurs pour chaque article, assurés d'ailleurs par Malesherbes que tout se passerait dans un esprit large et conciliant. Le troisième volume parut en novembre 1753, avec un retard de dix-huit mois. Il était précédé d'un *Avertissement* où D'Alembert tirait à sa façon la moralité de la crise : Diderot et lui ne s'étaient remis à l'œuvre que pour ne pas « manquer à leur patrie » ; il invitait donc « la nation à protéger », « *les autres* à laisser faire » l'*Encyclopédie* renaissante. De ces *autres* il ajoutait : « Ils ont été maîtres de nous succéder et le sont encore ». En attendant l'*Encyclopédie* resterait pénétrée de l' « esprit philosophique » et respectueuse de la religion « pour l'essentiel ».

Pendant quatre ans tout alla bien. L'*Encyclopédie* prenait à

chaque volume un nouvel essor. Quoique le prix de la souscription fût plus élevé qu'au début et que l'ouvrage menaçât de s'allonger démesurément, le nombre des souscripteurs allait croissant; ils étaient 3 500 après le septième volume, et le bénéfice atteignait 65 p. 100. Cependant les conflits religieux et parlementaires issus de la Bulle étaient au paroxysme, et la philosophie, en toute tranquillité, se donnait carrière.

2° *De 1757 à 1759.* — Deux événements graves, au cours de l'année 1757, changèrent la face des choses. Au mois de janvier, l'attentat de Damiens mit provisoirement d'accord molinistes et jansénistes, et les réconcilia dans une communauté de lutte contre la propagande philosophique. Au mois de novembre, le désastre de Rosbach réveilla le sentiment national, et comme les philosophes s'étaient posés devant l'opinion en panégyristes de la libre Angleterre et du roi de Prusse, le gouvernement crut le moment venu d'organiser une sorte de croisade à l'intérieur contre une faction favorable à nos vainqueurs. Le septième volume, qui parut au mois d'octobre, contenait l'article GENÈVE (par D'Alembert). On sait à quelle brillante controverse il donna lieu et quelle part y prit Rousseau. Mais avant que Rousseau portât le débat sur ce point accessoire, du théâtre et des mœurs, il s'en était élevé un autre, beaucoup plus irritant. Quand D'Alembert représentait les prêtres de Genève « ennemis de la superstition », simples « officiers de morale », pour qui « le premier principe d'une religion véritable était de ne rien proposer à croire qui heurtât la raison », il traçait visiblement le portrait du bon prêtre tel qu'un encyclopédiste le concevait en toute religion et en tout pays. On ne s'y méprit pas, et le docteur Tronchin était bien renseigné quand il écrivait à un pasteur de Genève : « Je ne serais pas surpris que les RR. PP. de Jésus prissent en main notre défense. Il est sûr qu'ils aiment mieux notre clergé que les encyclopédistes. » Ces pasteurs réclamaient une rectification que D'Alembert, intraitable à son ordinaire, leur refusait. Mais qu'ils obtinssent ou non gain de cause, le soulèvement, à Versailles, était général. Des ordres, transmis par Bernis à Malesherbes, mais venus de plus haut, lui prescrivaient un redoublement de vigilance : qu'il appliquât rigoureusement la règle des trois censeurs et qu'un des

trois fût désigné spécialement en qualité de théologien. D'Alembert protesta contre ces vexations « dignes de Goa », éclata contre Malesherbes; mais quand il vit, en vertu des mêmes ordres supérieurs, toute licence accordée contre l'*Encyclopédie*, il en considéra la perte comme résolue, et se le tint pour dit.

De tous ceux qui la poursuivaient, le plus connu, le plus acharné, c'était Fréron, l'auteur de l'*Année littéraire*. Cet ancien collaborateur de Desfontaines, devenu son successeur, était l'Aristarque vigilant des productions petites ou grandes qui portaient l'estampille des philosophes. En retour ils ne l'appelaient, avec Voltaire, qu' « Âne littéraire » ou « Aliboron ». Fréron n'était pas, il est vrai, de ces critiques qui pénètrent dans le vif des ouvrages et des doctrines, mais il avait du goût, du mordant, et surtout du courage. Malesherbes lui rognait les ongles de près. En 1756, l'*Année littéraire* avait failli être suspendue, à la requête de D'Alembert, pour avoir traité l'*Encyclopédie* de « scandaleux ouvrage ». Après l'article Genève, Fréron eut les coudées franches. Et ce qui donnait du poids à ses attaques, c'était sa clientèle et ses relations. Il avait été régent chez les jésuites; la reine, le dauphin, mesdames de France, la majeure partie du haut clergé, enfin la cohue des écrivains obscurs et jaloux, trouvaient en lui l'homme de combat toujours prêt à frapper sur les chefs comme sur les disciples de la secte triomphante et maudite.

Coup sur coup parurent les *Petites Lettres sur de grands philosophes*, de Palissot, puis le *Nouveau Mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs*, de Nicolas Moreau; le bruit enfin se répandit d'un « tocsin sonné » en chaire, à Versailles, par le jésuite Le Chapelain, prédicateur de la cour. *Fas odisse viros*, semblait être le mot d'ordre, et c'était l'épigraphe choisie par Moreau. Dans les *Petites Lettres* de Palissot[1], qui n'étaient pas sans agrément, et que Fréron mettait en balance, sans plus de gêne, avec celles de Pascal, la satire contre Diderot et consorts était plutôt littéraire que personnelle. Le sermon du père Le Chapelain[2] et les *Cacouacs* de Moreau s'élevaient contre la morale des philosophes et ses ravages. Les *Cacouacs*, c'étaient

1. Sur Palissot, voir ci-dessous, chap. xi.
2. *Sermons du P. Le Chapelain* (1768), t. IV, p. 255 : *Sur l'incrédulité des esprits forts du siècle.*

les pervers, κακοί, ceux que le prédicateur accusait d'autoriser « les plus grands crimes » et d'établir le règne de « toutes les passions les plus déréglées... sur le débris de toutes les lois civiles, naturelles et révélées ». Les philosophes crurent un moment que le pamphlet, comme le sermon, venait d'un jésuite [1]. Moreau, avocat de finances, attaché au contrôle général et gazetier aux gages du ministère [2], était fort avant dans les bonnes grâces du dauphin. Des jésuites à lui la distance, par là, n'était donc pas longue. Avec une verve un peu grosse, mais divertissante, il représentait les innocents déniaisés par les sortilèges des philosophes et instruits par eux à justifier tous les méfaits, y compris ceux des coupeurs de bourse. Des lambeaux de citations, du Diderot, du Voltaire, du Rousseau et même du Buffon, ne laissaient aucun doute sur l'application à faire, et le surnom de *Cacouacs* devint aussitôt celui des philosophes.

L'article Genève avait servi d'occasion ou de prétexte à ces avanies qui s'étaient succédé en deux mois de temps. D'Alembert ulcéré ne consulta que son amour-propre. L'*Encyclopédie* (il l'avait expressément déclaré) était une œuvre nationale, à laquelle le gouvernement avait promis et devait son appui. Diffamé par ordre dans l'exercice d'un service public, il ne lui convenait pas, quant à lui, d'en rester chargé. Quelle considération pouvait le retenir? Les libraires? — Duperie, de peiner pour les enrichir [3]! Diderot, ses collègues, le public qui les avait soutenus et comptait sur eux? — L'outrage les atteignait comme lui, et c'est l'honneur de tous qu'il défendait en

1. *Correspondance de Grimm*, III, 458.

2. Nicolas-Moreau devint bibliothécaire de la reine, puis de la jeune dauphine Marie-Antoinette, fut chargé d'écrire pour le futur Louis XVI et ses frères des ouvrages d'éducation, enfin nommé aux fonctions d'historiographe, qui lui convenaient excellemment. Les philosophes, bien entendu, ne lui ont pas rendu cette justice, mais l'érudition lui doit des services de premier ordre. — Voir X. Charmes, *le Comité des Travaux historiques* (1886), I, IV et suiv.

3. Voir dans les *Lettres à Mlle Volland* (XVIII, 400) l'entretien de Diderot avec D'Alembert au mois d'octobre 1759. — La continuation de l'*Encyclopédie* était dès lors assurée. D'Alembert subordonne son concours à une question d'argent. Et Diderot de lui répondre : « Après toute cette ostentation de fierté, convenez que le rôle que vous faites à présent est bien misérable ». Chiffres en mains, il établit que D'Alembert a touché 5800 livres de plus que son dû. Le désintéressement de D'Alembert n'est pas suspect. S'il ne se rend pas, c'est qu'il lui répugne, depuis que l'*Encyclopédie* est devenue une merveilleuse affaire, de consentir à des conditions qui seront toujours hors de proportion avec le service rendu. L'homme de pensée et de science s'indigne d'être exploité par des marchands.

se retirant. Le grand point n'était pas d'achever l'*Encyclopédie*, mais de ne pas l'avilir. Voltaire, après l'avoir grondé, supplié, finit par se joindre à lui contre Diderot : « Allez à Lausanne ou ailleurs si vous voulez finir; ce n'est pas 30 000 livres, c'est 200 000 que cela vaut et qu'un libraire de là-bas vous paiera. » Mais Diderot, soutenu par Malesherbes, n'abandonnait pas la partie. Celui-ci priait Bernis de faire agir la Pompadour, de promettre à Diderot que sa persévérance lui serait un titre aux grâces du roi [1]. Les libraires, de leur côté, revenaient à la charge auprès de D'Alembert. Toute l'année suivante s'écoulait en pourparlers. Mais les ennemis de l'*Encyclopédie* en poursuivaient la ruine avec une persévérance égale, et dès le début de 1759, D'Alembert, ravi de s'être « tiré de ce bourbier », annonçait à Voltaire que le gouvernement allait « donner à Diderot la paix malgré lui ».

Une affaire analogue à celle de l'abbé de Prades semblait devoir porter à l'*Encyclopédie* le coup de grâce. L'*Esprit* d'Helvétius avait paru au mois de juillet 1758 [2]. Le dauphin avait réclamé la démission de l'auteur, maître d'hôtel de la reine, la révocation du censeur Tercier qui avait donné le permis d'imprimer, la suppression de l'ouvrage par le conseil d'État ; à quoi vint s'ajouter la sentence de la Sorbonne. Tout cet appareil n'était pas dirigé seulement contre Helvétius. Ses relations avec les chefs de l'*Encyclopédie* permettaient en effet de dénoncer dans l'*Esprit* « l'intervention de mains étrangères ». Voltaire ne met pas en doute que les jésuites aient prémédité d' « aller par Helvétius à Diderot ». Les jansénistes, une fois de plus, se piquèrent d'émulation. Un de leurs prosélytes, Abraham Chaumeix, grossoyait des *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, qu'il poussa en quelques mois jusqu'au huitième volume. Dans le troisième et le quatrième, il s'attache au livre d'Helvétius, en quoi, dit-il, il ne sort pas de son sujet, ce livre étant « comme l'abrégé de l'*Encyclopédie* ». Or les *Préjugés légitimes* ne sont pas, comme les *Cacouacs*, une drôlerie pour faire rire le monde. C'est « aux magistrats » que l'écrivain janséniste « défère » les ennemis de la religion. Les

1. Voir lettre de Bernis à Malesherbes, déjà citée (*Fonds fr.*, 22191).
2. Sur l'auteur et le livre, voir ci-dessous, p. 378 et p. 405.

magistrats accueillent en effet sa requête, et l'avocat général Joly de Fleury n'a qu'à découper dans Chaumeix l'acte d'accusation sur lequel intervient l'arrêt du 6 février 1759. En compagnie d'autres livres notés comme impies, tels que la *Religion naturelle* de Voltaire, l'*Esprit* est condamné au feu. L'*Encyclopédie* était à la place d'honneur dans le réquisitoire, mais comme il s'agissait en l'espèce d'un ouvrage couvert par un privilège et représentant de gros intérêts, le Parlement déploya tout un surcroît de formalités, et désigna neuf examinateurs, théologiens, avocats et maîtres en philosophie, pour lui faire rapport sur les sept volumes en vente. Ce qui va suivre est de haute comédie.

3° *De 1759 à 1772.* — Une administration d'État, la direction de la librairie, allait passer sur la sellette. Le conseil d'État évoqua la cause, rendit hommage au « zèle du ministère public », et par arrêt du 8 mars supprima les volumes parus et le privilège. Dès le 22, Voltaire écrit : « Je crois que l'*Encyclopédie* se continuera. » Oui, sans privilège, et d'autant plus à l'aise. Les libraires obtiennent en septembre un nouveau privilège qui lèverait tous les doutes, s'il en restait; privilège pour les planches, non pour le texte; mais à quoi bon des planches toutes seules? Évidemment administration et libraires sont de connivence. L'impression se poursuivra sous les yeux de la police, à Paris, chez Le Breton. L'argent français, de la sorte, n'ira pas à l'étranger. Sur le titre figurera le nom de Fauche, libraire à Neufchâtel : pure fiction. Nul exemplaire, il est vrai, ne devra passer directement de chez Le Breton ou ses associés aux mains des souscripteurs. La livraison se fera en province, pour que la marchandise ait l'air d'être entrée en contrebande : c'est la contrebande simulée par injonction de la police [1]. Cela s'appelle le régime de l' « autorisation verbale ». Rien d'écrit; le gouvernement ignore tout, et le Parlement a les mains liées.

On en était à la lettre *H*. Pour finir il fallut à Diderot six ans, ce qui est peu, et dix volumes, ce qui est trop. Mais il n'avait pas le loisir de faire court. Cette tolérance était révocable à discrétion. Il fallait donc marcher vite. En outre, à vingt livres

1. La livraison directe à Paris ne fut autorisée que pour certains personnages nominalement désignés, tels que les représentants des puissances étrangères. Les autres acquéreurs devaient se mettre en rapport avec Fauche, censément vendeur de l'*Encyclopédie*, en réalité simple commissionnaire.



Armand Colin & Cie Éditeurs, Paris

PORTRAIT DES PRINCIPAUX AUTEURS

DES DEUX ENCYCLOPÉDIES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

GRAVÉS PAR AUG. DE St-AUBIN

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N. 2

de supplément par volume, les libraires ne tenaient pas à la concision. En dépit du remplissage, l'*Encyclopédie* imposait par sa masse. Quand Panckoucke, en 1768, sollicitera la permission de la réimprimer, il fera valoir qu' « elle est, malgré les fautes et les omissions qui peuvent s'y trouver, le plus beau monument que les hommes, dans aucun temps, aient élevé à la gloire des lettres ».

Les dix derniers volumes de texte parurent en bloc au début de 1766[1]; les planches traînèrent jusqu'en 1772. Diderot avait été jusqu'au bout l'âme de l'entreprise; sans aucune vue de fortune ni de gloire, il avait assumé toute la besogne matérielle et rebutante. « La tête lasse », il se sentait à la fin « si bien courbé, qu'il désespérait de se redresser ». On comprend qu'il ait éconduit Panckoucke et, la première édition terminée, s'en soit tenu là[2]. Le Breton l'avait dégoûté du métier. Pendant la confection des derniers volumes, le tirage s'exécutait graduellement; mais Le Breton, de son chef, faisait édulcorer les passages sujets à caution. Diderot s'en aperçut par hasard et se soulagea le cœur par lettre[3] : « Quand on est sans énergie, sans vertu, sans courage, il faut se rendre justice, et laisser à d'autres les entreprises périlleuses. » Envers l'écrivain secrète-

1. L'ouvrage ainsi complété ne tarda pas à faire prime en librairie. Il avait coûté 956 livres aux souscripteurs; en 1769 il se vendait de 1300 à 1400 et deux ans plus tard environ 1100, quoique les contrefaçons se multipliassent rapidement : Genève, 28 volumes (reproduction de l'original au fur et à mesure de sa publication); Lucques, 28 vol. (1758-1771); Livourne, 33 vol. (1770). C'est en vue de faire concurrence à ces contrefaçons étrangères que Panckoucke, en 1768, avait entrepris, avec une permission tacite, la 2e édition française qui fut interrompue par ordre supérieur (1770). En 1776-77, les cinq volumes de *Supplément* (dont un de planches) marquent une nouvelle époque. Les contrefaçons de Genève (1777), Lausanne (1778), Yverdun (1778-1780) sont des refontes, où le *Supplément* est incorporé au texte. Mentionnons enfin la *Table* des deux parties de l'Encyclopédie française (2 vol.), donnée par Panckoucke et Rey en 1780. Quant à l'Encyclopédie-Panckoucke (*Encyclopédie méthodique*), c'est un ouvrage sur un autre plan, par ordre de matières, non plus une refonte, mais une réfection de la première, avec le concours d'un nouveau groupe de collaborateurs (Vicq d'Azyr, Condorcet, Roland de la Platière, etc.). Elle comprit 166 volumes in-4° et plus de 6500 planches, et ne fut achevée qu'en 1832.

2. Il fut cependant sur le point de refaire l'*Encyclopédie*, en 1774, pour le compte de Catherine II. — Voir la lettre qu'il écrit de La Haye à sa femme, le 9 avril 1774 (XX, 51). — Il comptait sur une douzaine de collaborateurs éprouvés, parmi lesquels D'Alembert : « Je puis, disait-il,... porter dans un intervalle de temps assez court cette énorme entreprise à un tel degré de perfection, que de plus d'un siècle *nos successeurs ne trouveront pas matière à un supplément de vingt feuilles.* » Si le projet n'eut pas de suite, c'est que Catherine II connaissait alors Diderot et n'avait nulle envie de lui lâcher la bride.

3. 12 novembre 1764 (XIX, 467).

ment « dépecé, mutilé, mis en lambeaux », le procédé certes laissait à dire, mais dénotait un sentiment fort juste de la situation. Un libraire avait encore plus qu'un auteur à redouter les surprises du pouvoir absolu. Le Breton lui-même et Panckoucke en firent l'épreuve, quand à deux reprises le gouvernement crut devoir satisfaire en quelque mesure aux réclamations de l'assemblée du Clergé [1].

Ces alternatives d'indulgence et de sévérité indignaient écrivains et amis de l'*Encyclopédie* : « On voulait et on ne voulait pas à la fois, dit Grimm, ou plutôt on ne savait pas ce qu'on voulait ». La vérité, c'est qu'au sein du gouvernement, on était plusieurs à vouloir, et que chacun avait son tour. Le roi, fort heureusement pour l'*Encyclopédie*, n'était en ces matières capable que de préventions et de demi-mesures. A ses côtés les influences religieuses dominaient, et c'est toujours de là que venait le signal de la « persécution ». Dans le conseil, la rigueur n'était jamais qu'un faux-semblant. D'Argenson, Bernis, Choiseul ont toujours amorti le coup qu'ils frappaient ; tous au fond respiraient l'esprit du siècle. Malesherbes fut l'agent ingénieux et convaincu de cette politique ; mais qu'aurait-il pu, si le gouvernement ne l'en eût avoué? Il faut donc, malgré ceux qui réclamaient à la fois deux avantages incompatibles, protection et liberté, reconnaître que l'*Encyclopédie* doit au gouvernement d'avoir échappé à ses vrais persécuteurs, jésuites, jansénistes, princes et princesses, pamphlétaires et parlements.

II. — Diderot.

L'œuvre de Diderot en dehors de l'Encyclopédie. — Les contemporains de Diderot ont admiré en lui un puissant ouvrier littéraire, opiniâtre au travail, riche de science, parfois brillant, original, mais paradoxal et confus ; à peu d'exceptions près, ils n'ont pas connu ses œuvres les plus fortes, celles qui le mettent en bon rang parmi les penseurs du siècle. Le Diderot vraiment supérieur est presque tout entier posthume.

1. *Correspondance de Grimm*., VII, 44; IX, 215: Bachaumont, 34 avril 1766. 5 mars 1770.

Ses écrits peuvent se diviser en trois classes :

D'abord ceux qu'il a faits sur commande, comme ses articles de l'*Encyclopédie*. Mais outre cette besogne payée, il est toujours à la disposition de qui voudra. Il fait cela sans rémunération, pour le plaisir de compléter, refondre ou rhabiller des ouvrages auxquels il s'intéresse, ceux d'Holbach, d'Helvétius, de Raynal, les *Dialogues* de Galiani, ou le *Traité de clavecin* de Bemetzrieder. La machine est sous pression. Il en sortira, le cas échéant, un sermon pour un prédicateur dans l'embarras, un avis au public sur une nouvelle pommade.

La seconde classe comprendrait les écrits véritablement personnels en divers genres, — théâtre, philosophie, critique, romans ou contes, — que Diderot destinait au public ou qu'il a cru pouvoir lui exposer. On verra que son théâtre vaut surtout comme réfutation par l'exemple de ses théories dramatiques. — En philosophie, des *Pensées philosophiques* à l'*Interprétation de la Nature*, il n'a guère divulgué de son vivant que les premiers essais par lesquels il s'acheminait du déisme au naturalisme. — Il aurait pu composer un joli recueil d'études critiques : les deux morceaux insérés en 1761 et 1762, dans le *Journal étranger*, — l'*Éloge de Richardson* et les *Réflexions sur Térence*, — auraient bien caractérisé son goût dans les deux extrêmes : là un dithyrambe hyperbolique ; ici des réflexions justes, fines, pénétrantes, comme le poète auquel elles s'appliquent. — Diderot romancier, pour ses contemporains, c'est l'auteur des *Bijoux indiscrets*, un Crébillon fils qui ne serait pas incapable, au milieu d'un récit ordurier, de glisser quelques aperçus intéressants et neufs d'art ou de philosophie. Passons. — Il a donné de çà de là, par aventure, sans jamais songer à les réunir, quelques échantillons de ses contes et de ses dialogues, merveilleux de verve, d'entrain, de vérité : les *Deux Amis de Bourbonne*, l'*Entretien d'un père avec ses enfants*, celui d'*un philosophe avec la maréchale de* ***. Enfin son dernier ouvrage ostensible, élucubration indigeste et fastidieuse, est cette apologie de Senèque, de la philosophie et de lui-même, qu'il intitule *Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1778-1782). Tout cela, fort inégal, montre l'esprit de Diderot, ses facultés littéraires dans ce qu'elles ont

tout ensemble de puissant et de désordonné, mais ne nous livre pas le fond de sa pensée, ni de sa nature. C'est un spectacle qu'il réserve pour lui-même et pour un petit nombre d'intimes qu'il lui plaît d'étonner, mais qu'il est assuré de ne point effaroucher.

De tout temps, dès la *Promenade du sceptique*, qui est de 1747, Diderot a écrit dans la joie des ouvrages voués provisoirement à l'inédit. C'est le travail exécuté d'enthousiasme, sous l'obsession d'une idée qui mûrit, fermente, puis s'échappe en bouillonnant. Il prend son élan sans le calculer. Pour une page, dix pages, un volume? Il ne le saura qu'en finissant : « Adieu, mon ami, bonsoir, dit-il au terme d'une lettre à Falconet; vous m'avez fait écrire un jour et une nuit tout de suite. » Dans ces moments-là, le souci de la renommée présente n'existe pas pour lui. Quelques lecteurs lui suffiront, mais prêts à le suivre où il lui plaira de les entraîner, dans son sujet ou au dehors. Il y a pour lui deux classes d'écrivains : « ceux qui ont travaillé pour le commun, qui se sont assujettis aux idées courantes, et qui ont perdu de leur réputation à mesure que l'esprit humain a fait des progrès; — et ceux, trop forts pour le temps où ils ont paru, peu lus, peu entendus, peu goûtés, demeurés longtemps obscurs, jusqu'au moment où un autre siècle leur a rendu justice ». Dans cette seconde classe, où il se range, on « meurt oublié et tranquille, ou comme tout le monde, ou très loin de tout le monde ». C'est « sa devise ».

Ses manuscrits, ou les copies qu'il en laissait prendre, s'étaient égarés un peu partout. Mme de Vandeul, sa fille; Naigeon, le dernier de ses disciples; les cours d'Allemagne et de Russie, nous les ont rendus peu à peu. La première révélation posthume fut celle du critique d'art. Le hasard le plus imprévu avait fait découvrir dans l'armoire de fer de Louis XVI une copie du *Salon* de 1765, l'un des plus remarquables : il parut en 1795. Les huit autres (1759-1781) se succédèrent à longs intervalles, et les derniers, retrouvés dans la Bibliothèque de l'Ermitage, ont vu le jour en 1857. En 1796, son principal roman, la *Religieuse*, fut exhumé par le libraire Buisson qui le publia sans dire d'où il le tenait. La même année, parut

Jacques le fataliste, offert à l'Institut de France par le prince Henri de Prusse. L'édition de Naigeon (1798) fit époque. C'est d'elle que nous vient, outre une riche moisson d'opuscules philosophiques et de nouvelles, ce livre où se peint si crûment le cynisme attendri de l'auteur, le *Supplément au Voyage de Bougainville.* La série d'acquisitions sans comparaison la plus riche, ce furent les quatre volumes de 1830, *Mémoires, correspondances et ouvrages inédits.* Les manuscrits n'en avaient pas été, comme l'annonçait le titre, « confiés par l'auteur à Grimm », mais copiés à Saint-Pétersbourg par un Français, M. Jeudy-Dugour, qui avait ses raisons pour cacher l'origine de ce larcin. Il y avait là les *Lettres à Mlle Volland* (1759-1774), les quinze années les plus remplies de la vie de Diderot racontées par lui-même à la femme qu'il mettait de moitié dans toutes ses pensées : document inappréciable sur lui et sur son entourage; avec cela, la perfection de la narration familière, un épanchement d'une abondance intarissable et d'une vivacité qui jamais ne languit. Il y avait ce dialogue si piquant, si profond par endroits, le *Paradoxe sur le comédien,* où Diderot recherche si, dans la création de l'œuvre d'art, l'artiste doit être ému ou de sang-froid. Il y avait son propre portrait en action, la comédie *Est-il bon, est-il méchant?* Enfin c'est dans ce recueil qu'il faut chercher l'expression la plus complète à la fois et la plus brillante de sa philosophie, le *Rêve de D'Alembert.*

Une copie du *Neveu de Rameau,* communiquée sans doute par Grimm à une cour d'Allemagne, on ne sait laquelle, était tombée aux mains de Schiller. Schiller ravi la prêta à Gœthe, et depuis elle se perdit. Mais Gœthe, par plaisir, en avait fait une traduction qui, de 1806 à 1821, remplaça le texte. C'est d'après cette traduction que deux audacieux faussaires s'avisèrent de reconstituer un *Neveu de Rameau* français, présenté par eux, et pendant deux ans admis comme authentique, jusqu'au jour où parut la copie léguée par Diderot à sa fille (1823). En 1891, M. Monval a reproduit l'autographe original, trouvé par lui dans un lot de bouquins. *Habent sua fata...*

La dernière édition complète, celle de MM. Assézat et Tourneux (1875-1877), contenait encore du nouveau, de très haut

prix, notamment les *Éléments de physiologie*, la *Réfutation de l'Homme d'Helvétius* et le *Plan d'une Université*.

Ainsi s'est dessinée, avec une précision croissante, une des physionomies littéraires les plus divertissantes qui existent. Et au risque de rabaisser l'œuvre, aux yeux de certains juges, avouons que l'auteur est ce qui s'y trouve de plus captivant.

Sa vie. — A part la grande affaire de l'*Encyclopédie*, l'essentiel dans la vie de Diderot se borne aux coups de tête et aux aventures de sa jeunesse, à deux liaisons, l'une amoureuse avec Mlle Volland, l'autre amicale avec Grimm, à ses rapports avec Catherine II et au voyage de Russie qui en fut la conséquence.

Denis Diderot est né à Langres, en 1713, d'un maître coutelier qu'il nous a fait connaître, avec une tendresse mêlée de fierté, pour un homme d'un cœur généreux et d'une ferme raison [1]. Aîné de la famille [2], il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mis à huit ans chez les jésuites de sa ville natale et tonsuré à douze. Il allait s'engager comme novice chez ses premiers maîtres, si M. Diderot, averti à temps, ne le leur avait retiré pour le conduire au collège d'Harcourt. Là Denis ne tarda pas à se détromper sur sa prétendue vocation sacerdotale. Mais le brave coutelier entendait que son fils, ses classes finies, prît un état, et le mit chez un procureur. Le jeune clerc travaillait beaucoup plus les mathématiques que la procédure. Le père intervint : « Mais alors que voulez-vous faire? — Rien; j'aime l'étude, je suis fort content, je ne demande pas autre chose. » M. Diderot ferma sa bourse, et le jeune homme, qui tenait bon, eut la vie dure pendant dix ans. Sa mère lui envoyait à la dérobée ce qu'elle pouvait, fort peu de chose. Il donna quelques leçons de la science qu'il était en train d'apprendre. Il les prolongeait toute la journée quand l'élève y prenait goût, sinon y renonçait. Il entra comme précepteur chez un financier qui lui promettait de faire sa fortune : au bout de trois mois, il dépérissait, jaunissait d'ennui,

1. Voir principalement *Lettres à Mlle Volland* (Assézat, XVIII, 357 et 369), *Voyage à Bourbonne* (XVII, 334), *Entretien d'un père avec ses enfants* (V, 281).

2. *Voyage à Bourbonne, ibid.*, 335 : « Mes parents ont laissé après eux un fils aîné qu'on appelle Diderot le philosophe, c'est moi; une fille qui a gardé le célibat, et un dernier enfant qui s'est fait ecclésiastique. C'est une bonne race. » — Cf. les portraits hauts en couleur de son frère, l' « Héraclite chrétien », et de sa sœur, le « Diogène femelle », dans la VIIIe des *Lettres à Mlle Volland*.

lâchait pied. Il lui arriva de commettre des escroqueries à la Panurge [1]. C'est le temps où on le rencontrait au Luxembourg « en redingote de peluche grise éreintée par un des côtés, avec la manchette déchirée et les bas de laine noirs et recousus par derrière avec du fil blanc. » C'est lui, et non pas Rameau, qui dit : « La voix de la conscience et de l'honneur est bien faible quand les boyaux crient ». Il n'a pas oublié sa misère de bohème; le Neveu de Rameau, Jacques le fataliste lui rappellent quelqu'un qu'il a bien connu.

A trente ans il se marie en secret avec une jolie lingère, Anne-Toinette Champion, son aînée de trois ans. Ce fut un feu de paille. Mme Diderot n'était pas faite assurément pour comprendre son grand homme de mari, mais c'est elle dans le ménage qui eut le beau rôle, le rôle ingrat et méritant. Elle était à Langres avec sa fille, en train de réconcilier le vieux père avec l'enfant prodigue, quand Diderot devint l'amant de Mme de Puisieux, un peu femme de lettres, surtout femme galante. Leur liaison dura quatre ans. Pendant sa détention à Vincennes, Diderot fut pris de soupçons sur la fidélité de la dame, s'échappa pour la surprendre, découvrit ce qu'il cherchait, et revint en prison après rupture faite.

Sophie Volland fut sa grande et durable passion. Elle avait environ trente ans, en 1755, quand Diderot entra dans son intimité : « Nous étions seuls ce jour-là, lui écrit-il bien longtemps après, tous deux appuyés sur la petite table verte... Oh! l'heureux temps que celui de cette table verte! » Sophie, fille d'un « préposé pour le fournissement des sels », habite avec sa mère veuve, une moitié de l'année à Paris, l'autre à Isles-sur-Marne, près de Vitry-le-François. L'amant a part à leur vie de famille; il est l'ami, le confident, le conseiller des sœurs, comme de Sophie elle-même. C'est la vie patriarcale tempérée par le mépris des préjugés. Sophie est d'une santé frêle, a « la menotte sèche » et porte lunettes. Diderot l'aime ainsi, fidèlement, tendrement : « Ni le temps, ni l'habitude, ni rien de ce qui affaiblit les passions ordinaires n'a rien pu sur la mienne »,

1. On verra dans les *Mémoires* de Mme de Vandeul ce qu'elle appelle la « petite espièglerie » de son père, les 2000 livres extorquées à un carme par une série de mensonges et de simagrées.

écrit-il, « au bout de dix ans. » Mais le grand charme de Sophie, c'est d'être philosophe, et de la bonne école, d'humeur à tout entendre et à tout comprendre; elle admet ce parfait sans-gène qui est pour Diderot le signe et la condition de la félicité. C'est une camarade; ils mettent en commun les menus incidents de leur vie quotidienne, et quand Diderot, gros mangeur, a des indigestions, il ne lui en épargne aucun détail. Cela n'empèche pas le sentiment d'aller son train, « le sentiment le plus fort est le plus doux ».

L'amitié de Diderot pour Grimm n'est pas moins douce ni moins forte. Quant ils se retrouvent après une séparation ou une petite querelle, Diderot en est ému jusqu'à défaillir : « Je ne pouvais lui parler, ni lui non plus. Nous nous embrassions sans mot dire, et je pleurais !... Je ne pus desserrer les dents, ni pour manger, ni pour parler... Je lui serrais la main, et je le regardais. » Dès l'arrivée de Grimm à Paris, vers 1750, ils avaient été tout de suite amis. Rousseau, qui les avait rapprochés, pressentit, à l'en croire, qu'il en serait victime. Peut-être éprouvait-il déjà quelque velléité de révolte contre Grimm, qui aimait à dominer. Diderot ne résista pas à cet ascendant : « Il est aussi supérieur à moi, dit-il, que j'ose me croire supérieur à D'Alembert. » La supériorité de Grimm est celle du jugement, du sens pratique, que Diderot a conscience de ne posséder à aucun degré; elle n'exclut pas, mais fait plutôt valoir des qualités estimables de goût. Diderot, écrivain, se met au service et à l'école de son ami. C'est à lui, dit-il, qu'il doit ses « notions réfléchies » sur les beaux-arts : « C'est la tâche que vous m'avez proposée [1], qui a fixé mes yeux sur la toile et qui m'a fait tourner autour du marbre... Seul, j'ai médité ce que j'ai vu et entendu; et ces termes de l'art, unité, variété, contraste, expression, si familiers dans ma bouche, si vagues dans mon esprit, se sont circonscrits et fixés. » Quand Grimm courra l'Europe, Diderot s'empressera d'occuper à sa place « la chaise de paille », de lui confectionner des articles, et se tiendra suffisamment payé par les éloges d'un juge expert et exigeant. Ce que Grimm veut, Diderot le fait : il se lie avec Mme d'Épinay,

1. Celle de faire, pour la *Correspondance*, le compte rendu des *Salons*.

d'abord à contre-cœur, prend parti pour elle contre Rousseau qu'il pousse à l'exaspération, et par là sacrifie une amitié de quinze ans (1758).

Mais si Grimm est despote et adroit, il a, comme ami, du zèle et du dévouement. C'est grâce à lui que Diderot eut part aux libéralités de Catherine II. Grimm n'était pas encore (1765) l'homme d'affaires de la tzarine. C'est le général Betzki, intermédiaire qualifié pour ces sortes de négociations artistiques ou littéraires, qui se chargea, sur la demande de Grimm, de faire appel au « cœur compatissant » de sa souveraine, de lui offrir, pour 15 000 livres, la bibliothèque de Diderot. Le philosophe cherchait de quoi subvenir, à l'éducation et à la dot de sa fille. Catherine déploya sa munificence, accorda le prix demandé, mais refusa d'enlever à Diderot « l'objet de ses délices, la source de ses travaux et les compagnons de ses loisirs ». Il en devait rester le gardien avec 1000 livres de traitement, et Catherine en fit d'un coup l'avance pour cinquante ans.

Diderot commença par des effusions littéraires de reconnaissance. Il « décrocha la vieille lyre dont la philosophie avait coupé les cordes ». Il « se prosterne aux pieds » de la « grande princesse » ; il « voudrait parler, mais son âme se serre, sa tête se trouble, il s'attendrit comme un enfant ». Il se représente, lui et les siens, en groupe, dans des attitudes assorties à la circonstance : la « mère tendre qui verse des larmes de joie » et qui « tient embrassée » sa fille. Ailleurs il décrit à Falconet toute la famille en train de faire « conjointement », dans la bibliothèque et devant le buste de l'auguste bienfaitrice, une oraison matinale : « Être immortel, tout-puissant, éternel,... conserve à l'univers, conserve à la Russie, etc. » Chez l'auteur du *Père de famille* le pathos est la forme inévitable de l'émotion.

Mais le témoignage de sa reconnaissance ne devait-il consister qu'en paroles et en gestes? On le réclamait, on l'attendait à Pétersbourg. Or l'idée seule de ce voyage l'épouvantait. Il préférait s'acquitter à Paris même en y exécutant les ordres de « sa souveraine » : achats de tableaux, négociations délicates pour étouffer les révélations de Rulhière [1]. Il envoyait là-bas des réfor-

1. Voir ci-dessous, p. 423.

mateurs politiques garantis et certifiés par lui [1]. Mais il avait beau se prodiguer, s'ingénier; c'est lui, en personne, que la tzarine appelait. Il opposait alors à ce grand devoir d'autres devoirs non moins impérieux pour un homme qui s'était fait « respecter par sa justice, par ses mœurs », devoirs de père, d'époux, d'amant, — d'amant surtout: « Parle, mon ami, parle, écrivait-il à Falconet devenu pressant. Veux-tu que je mette la mort dans le sein de mon amie? »

Au bout de six ans, il comprit que son excuse n'était plus de mise, et partit. Son absence fut d'un an et demi, avec arrêt en Hollande, de trois mois au départ et de six au retour. La tzarine, toujours magnifique, avait mis à sa disposition une bonne voiture et un chambellan, mais il n'avait pas l'humeur voyageuse. En Hollande il ne s'était encore senti dépaysé qu'à demi. A Saint-Pétersbourg l'étonnement lui donna la berlue : « Je n'ai guère vu que la souveraine », écrit-il à M[me] Necker. Il éprouva d'ailleurs d'assez vives déconvenues, choqua la cour par ses façons hétéroclites, trouva partout des visages de glace, et Falconet lui-même de si méchante humeur qu'ils se quittèrent brouillés. Mais sur Catherine il garda toutes ses illusions. Il la voyait tous les jours en tête à tête, enthousiasmé de trouver en elle réunis « l'âme de Brutus » et « les charmes de Cléopâtre ». Elle s'amusait de ces longues conférences avec le plus communicatif de « ces messieurs en *istes* », ses protégés, qu'elle abominait. Elle lançait Diderot, le mettait à l'aise, comme « entre hommes », faisait l' « humble écolière », attentive et docile aux leçons de son « sévère pédagogue ». Et Diderot pérorait, gesticulait, lui pressait la main, lui « meurtrissait les cuisses ». La politique fut l'écueil : — « Avec tous vos grands principes..., on ferait de beaux livres et de mauvaise besogne... Vous, vous ne travaillez que sur le papier, qui souffre tout...; moi, pauvre impératrice, je travaille sur la peau humaine, qui est bien autrement irritable et chatouilleuse. » Il fallut se rabattre sur la littérature. Mais Diderot écrivait ce qu'il n'avait pu placer de vive voix; il ne doutait pas que le bon

1. Par exemple Mercier de la Rivière. — Voir Ch. de Larivière, *Mercier de la Rivière à Saint-Pétersbourg* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 octobre 1897).

grain ne finît par lever. Il était reparti au mois d'avril 1774, charmé de « sa souveraine », comblé de présents [1], mais en proie au mal du pays et la santé fort délabrée.

Après son retour ce fut pour lui la vieillesse. Il était à l'abri du besoin et se reposait. La vie de société restait son plaisir favori : la *Merveille du Nord* le mettait en veine d'éloquence. Mlle Volland, « son autre souveraine », mourut peu de mois avant lui. Il avait habité pendant trente ans son quatrième étage, rue Taranne, avec sa bibliothèque au cinquième. Il ne jouit que peu de semaines du « superbe » appartement, rue Richelieu, dont la location était encore une libéralité de l'impératrice, provoquée par l'officieux Grimm. C'est là qu'il succomba, le 30 juillet 1784, à une hydropisie de poitrine.

Son caractère et son esprit. — Il est à la fois commun et singulier : commun par l'effronterie, l'outrance déclamatoire dans l'expression des sentiments, l'impolitesse des manières et une bonté de cœur toute d'impulsion; singulier par la vigueur de l'intelligence et la surabondance de vie. Son caractère, c'est son tempérament.

Tempérament puissant, tumultueux. Il n'est pas « un de ces uniformes et plats galets qui fourmillent sur toutes les plages ». Aussi prend-il plaisir à se regarder vivre, mais par suite surfait constamment son vrai naturel. Jeune et gamin, quand « avec son air vif, ardent et fou », il entrait chez la piquante libraire, Mlle Babuti, — qui devint Mme Greuze, — il s'amusait à se donner la comédie autant qu'à lutiner une jolie fille. Nul peintre, à l'en croire, pas même Garand, n'a saisi comme lui-même sa ressemblance, ce qu'il y avait en lui de mobile, de fugitif, ce que ne peuvent rendre des lignes et des couleurs. Mais si vif et spontané que soit Diderot, il est aussi trop artiste, trop homme de lettres et de théâtre, il distingue trop bien le « style » de sa figure pour n'en pas accuser l'expression. « J'avais, dit-il, un grand front, des yeux très vifs, d'assez grands traits, la tête tout à fait *du caractère d'un ancien orateur.* » C'est fort bien vu, mais adieu l'attitude naïve et vraie.

1. M. Ducros (*Diderot*, p. 130) a fait le compte des sommes données par Catherine II à Diderot et à sa veuve. Il arrive au total de 89 000 livres.

Le voici dans son taudis [1], courbé sur ses livres, les cheveux en désordre, le cou libre dans la chemise entr'ouverte, enveloppé de sa « vieille robe de chambre » sur les pans de laquelle il essuie sa plume. Vous croyez qu'il s'est mis à l'aise, portes closes, pour avoir l'esprit dispos. C'est encore autre chose : un tableau vivant, qui est « beau », qui a de « l'ensemble », de « l'unité », qui n'attend que le peintre; le modèle tient la pose. Son dos est « rond et bon », sa robe de chambre est à la fois « lambeau » et draperie; rayée d'encre, elle « annonce le littérateur, l'écrivain, l'homme qui travaille », elle « moule tous les plis du corps sans le gêner ». Pourquoi Mme Geoffrin s'est-elle avisée de lui en donner une autre propre et cossue? Elle l'a déguisé en Aristippe; or le vrai Diderot est un Diogène.

Il est l'homme primitif, intact, fougueux, aux sensations fortes, et qui les traduit par des frissons, des pleurs, des cris. L'homme sensible ne se demande pas s'il y a de quoi; la nature toute seule en décide. Diderot, en train d'écrire les malheurs imaginaires de sa Religieuse, est baigné de larmes; le spectacle de certaines joies imprévues le rend « presque malade le reste de la journée ». Ce pathétique à sanglots, qui coupe la parole et l'appétit, c'est le pathétique en soi, que Diderot répand à profusion dans ses drames. Ces « égarements », chez lui, sont prévus, préparés; il en jouit avant, pendant et après. Il avertit son partenaire pour que la scène soit jouée d'ensemble; et si par hasard elle n'a pas lieu, elle est écrite; c'est déjà cela. Il n'a, comme on l'a vu, nulle impatience d'aller rejoindre Falconet à Pétersbourg; il anticipe du moins sur ce beau jour, qu'il retarde à plaisir. Il y est, il frappe à la porte : « J'entrerai,... j'irai me précipiter dans vos bras et... nous nous écrierons confusément : C'est moi... oui, c'est moi... Vous voilà donc enfin!... Enfin me voilà. Comme nous balbutierons; et malheur à celui qui a perdu ses amis pendant longtemps, qui les revoit, qui a la force de parler, et qui ne balbutie pas. » Diderot est sûr de balbutier. Il connaît la sensibilité de ses organes; la pantomime théâtrale, le geste de l'émotion ne lui font jamais défaut.

1. Voir t. IV, p. 5, *Regrets sur ma vieille robe de chambre.*

Il est en scène au moment même où il pense, et ne pense jamais si bien que tout haut et devant témoins. Il a besoin de se communiquer pour valoir tout son prix. « C'est pour moi et mes amis, dit-il, que je lis, que je réfléchis, que je médite, que j'entends, que je regarde, que je sens. Dans leur absence ma dévotion rapporte tout à eux. » Ainsi se déterminent l'allure habituelle de son esprit et la forme à laquelle, en écrivant, il revient avec prédilection, celle du dialogue entre deux personnages, dont l'un n'est là que pour permettre à l'autre (qui est lui-même) de s'animer, de parler avec la fantaisie et le désordre de la pensée conçue au cours même de la discussion. En réalité il n'est jamais seul; il pense en vue de la parole et pour étonner : « C'est peut-être la raison, dit-il, pour laquelle tout s'exagère, tout s'enrichit un peu dans mon imagination. » Peut-il mieux dire que chez lui la recherche de l'effet nuit à la sincérité?

Faute de vie intérieure, ses notions morales sont étrangement troubles. Les nuances fines du sentiment lui échappent; il ne le connaît, ne le conçoit qu'au paroxysme, emphatique et convulsif. Dans la vie courante et dans la pratique des hommes il détonne perpétuellement. « Est-il bon, est-il méchant?... » Il ne lui déplaît pas de se dire qu'il aurait été, « s'il l'avait voulu, un dangereux vaurien »; c'est une force. Mais il a sans cesse à la bouche les mœurs, la vertu, — qu'il « pratique trop peu, mais dont personne n'a plus haute idée que lui » Il le croit si bien, qu'il s'érige sans cesse en donneur d'avis et redresseur de torts : Rousseau en sut quelque chose. Sa morale, au reste, loin d'être la morale vulgaire, en est généralement le contre-pied. Arrière les petits devoirs importuns, devoirs d'époux et de père, inventés pour gêner les beaux mouvements du cœur! Les devoirs d'amant, à la bonne heure; encore ne faut-il pas appeler trahison une fantaisie passagère qui se jette à la traverse. Il adore sa fille, son Angélique, il « périrait de douleur » s'il la perdait; mais il ne s'occupera d'elle qu'au moment de lui apprendre à penser. Il tranche alors dans le vif : « Dimanche passé, chargé par sa mère d'aller la promener, j'ai pris mon parti et lui ai révélé tout ce qui tient à l'état de la femme... » Voilà pour une première leçon. Et c'est à sa maîtresse qu'il en fait part.

Ce *moi* tumultueux, extravagant, envahissant, n'est cependant

point haïssable. Il se trouvait très extraordinaire; il avait, ma foi, raison ; et ceux qui l'ont vu de près ne s'en sont pas rebutés. Il ne charme pas, mais force l'attention et s'en empare. Il se dépense sans mesure, mais il se renouvelle. Il possède une égale puissance d'expression et d'impression. Il échauffe tout de son propre feu. Enfin, avec cet esprit bouillonnant et déréglé, il est bien celui que ses amis appellent « le philosophe ».

Ses idées. — Philosophie. — Diderot est sensualiste, matérialiste, hostile par-dessus tout et avec frénésie à l' « abominable christianisme », d'ailleurs très différent d'Holbach ou d'Helvétius, et très supérieur. Au XVIII[e] siècle, les philosophes modérés, comme Condillac et D'Alembert, ou violents, comme Helvétius ou d'Holbach, s'accordent à penser que la philosophie n'est pas à faire par un travail progressif et indéfini, mais qu'elle est, pour ainsi dire, toute faite dans l'esprit du premier homme qui réfléchit, et que le tout est de la dégager des superfétations qui l'étouffent; autant dire qu'il faut une bonne fois philosopher pour n'avoir plus à y revenir. Diderot, lui, voit en elle une étude qui s'étend avec la science, l'éclaire et s'en éclaire; qui vise à un but infiniment reculé, la vérité totale, car « sans l'idée du tout, plus de philosophie »; qui se transforme perpétuellement, et procure ainsi des surprises, des émotions et des joies profondes.

Il ne sera donc pas dupe d'une clarté superficielle. « Le fil de la vérité, dit-il, sort des ténèbres et aboutit à des ténèbres », et le philosophe devra s'attacher « plutôt à former des nuages qu'à les dissiper, et à suspendre ses jugements qu'à juger ». Il s'engagera dans toutes les voies qui s'ouvriront devant lui : ce n'est pas là se disperser, mais chercher les points de jonction et conserver la vue de l'ensemble. On ne parvient à la découverte qu'à force de tentatives, et la tentative, même infructueuse, a son charme : « J'abandonne mon esprit à tout son libertinage; je le laisse maître de suivre la première idée sage ou folle qui se présente, comme on voit, dans l'allée de Foi [au Palais-Royal] nos jeunes dissolus marcher sur les pas d'une courtisane [1]... » Si d'aventure la poursuite réussit, il sait bien que

1. *Le Neveu de Rameau* (V, 387).

c'est pour un temps, et qu'il rencontrera bientôt un autre « vraisemblable », plus séduisant ou plus fort; mais si peu que dure la rencontre, il est en état de fièvre, comme sur le point d'atteindre le mot de l'énigme. Ainsi de tentative en tentative et, pour parler du même ton que lui, de passade en passade, il s'oriente dans le « labyrinthe », il nous donne, il se donne d'abord à lui-même, le spectacle de « l'intelligence humaine s'organisant naturellement en pleine liberté [1] ».

Dans ses premiers ouvrages philosophiques, depuis l'*Essai sur le Mérite et la Vertu* (1745) jusqu'à la *Lettre sur les Aveugles* (1749), il porte sur l'idée de Dieu tout l'effort de sa pensée, pour l'affirmer d'abord, puis pour s'en affranchir. Dieu, l'existence et la survivance de l'âme ont commencé par s'imposer à lui comme nécessaires à la morale : « l'athéisme, dit-il alors, laisse la probité sans appui », il ne peut donc être le vrai. L'année suivante, autre point de vue : au lieu de l'ordre moral, c'est « l'ordre universel des choses » qui l'obsède. Dans les *Pensées philosophiques*, il rejette dédaigneusement toutes les religions positives, et avec elles « toutes les billevesées de la métaphysique ». Il s'intitule encore déiste; panthéiste serait plus juste, car il ne conçoit plus Dieu coexistant avec l'univers qu'en divinisant l'univers lui-même. D'où le mot célèbre : « Élargissez Dieu; voyez-le partout où il est, ou dites qu'il n'est point. » Or c'est lui qui va dire qu'il ne le voit plus. Dès qu'il en presse l'idée, elle s'évanouit; celle de l'être corporel au contraire tient bon. Dans la *Lettre sur les Aveugles* il fait parler le mathématicien Saunderson qui, n'ayant jamais vu la lumière, meurt sans comprendre le prêtre qui lui parle de Dieu. Diderot a dès lors banni Dieu de sa philosophie, sinon de sa pensée. « O Dieu! s'écrie-t-il dans l'*Interprétation de la Nature*, je ne sais si tu es. » L'argument moral ne l'arrête plus; les « charmes de l'ordre » suffisent à le rassurer : « Il est très important de ne pas prendre de la ciguë pour du persil, mais nullement de croire ou de ne pas croire en Dieu [2]. » L' « ordre momentané », la « symétrie passagère » que l'homme croit découvrir dans

1. Bersot, *Études sur le XVIII[e] siècle*, II, 149.
2. Voir sa lettre à Voltaire, du 11 juin 1749, où il donne la glose de la *Lettre sur les Aveugles*.

l'univers par rapport à lui-même, également passager et éphémère, n'est que le résultat d'une vue courte et présomptueuse. Saunderson (c'est ici Diderot) aperçoit dans l'infini du temps et de l'espace un nombre illimité de « mondes estropiés, manqués », qui « se sont dissipés, se reforment et se dissipent peut-être à chaque instant » : « Promenez-vous sur ce nouvel océan, et cherchez à travers ses agitations irrégulières quelques vestiges de cet être intelligent dont vous admirez ici la sagesse. » Ce qui n'empêche Diderot, homme de sentiment, de soutenir qu'« il croit en Dieu », quand il voit « ce spectacle étonnant de la nature ». Philosophe, il traite Dieu comme un « fétiche », « une mauvaise machine dont on ne peut faire rien qui vaille »; redevenu lui-même, ému, poète, il s'élève jusqu'à lui et croit qu'il y croit [1]. Il sera jusqu'à sa mort « athée à la ville, non à la campagne,... athée ou déiste par semestre [2] », déiste par instinct et réminiscence, athée par choix et raisonnement.

C'est dans la pratique assidue et enthousiaste de la méthode expérimentale qu'il a puisé, non pas les principes [3], mais l'inspiration coutumière de sa philosophie. Sans doute il ne s'est pas livré pour son compte (il le regrette) aux recherches de laboratoire; il s'est mis seulement, comme auditeur de Rouelle le chimiste et de Verdier l'anatomiste, par ses séances dans le cabinet de figures de Mlle Biheron, en mesure de lire les travaux des naturalistes, et de suivre un mouvement scientifique dont il prévoyait la fécondité. Vers 1747 ou 1748, ce n'est plus aux purs spéculatifs qu'il s'attache, à Bayle ni aux déistes anglais; c'est aux physiologistes, aux géologues, de Maillet, Haller, Needham, Robinet, Buffon, Linné. C'est d'eux qu'il tire, avec plus de curiosité que de critique, la matière de ses nouvelles réflexions. S'il n'est pas un « manœuvre » de la science (et il est bien d'avis que cela vaudrait mieux), il y porte un véritable génie d'intuition. Il « subodore » la découverte en germe, imagine l'hypothèse qui fraye le chemin à l'expérience. Dès 1754 il attire

1. Voir l'*Entretien d'un philosophe avec la maréchale de **** et, dans la lettre à Mlle Volland, du 1er août 1765, la conversation de Diderot avec un moine.

2. Ch. de Lacretelle, *Testament philosophique et littéraire*, t. I, chap. XIV.

3. « Notre véritable sentiment n'est pas celui dans lequel nous n'avons jamais vacillé, mais celui auquel nous sommes le plus habituellement revenus. » *Entretien entre D'Alembert et Diderot* (II, 121).

l'attention des physiciens sur l'électro-magnétisme; il indique, dans quelques lignes de la *Lettre sur les aveugles*, il développe dans l'*Interprétation de la Nature*, dix ans avant Robinet, cinquante avant Lamarck, le transformisme et ses conséquences, l'évolution substituée aux causes finales. La méthode expérimentale s'impose despotiquement à son esprit. Il rejette toute notion qui « ne se lie pas aux faits extérieurs », qui n'est point vérifiable par l'expérience. Toute sa philosophie passe dans le plan de la science. La Nature est pour lui l'un et le tout. Pour le vulgaire elle est « l'ouvrage de Dieu », ce qui n'est qu'une obscurité, un nuage de plus; pour le savant, « le résultat actuel ou les résultats généraux successifs de la combinaison des éléments ». Pour relier dans son esprit les données de l'expérience, pour anticiper sur elle, le philosophe « interprétera » la Nature, sans en sortir; il en fera le poème, comme autrefois les Parménide, les Empédocle et les Lucrèce.

Le sien est de 1759. Entre les vieux poètes-philosophes et lui, la seule ressemblance est dans la conception de la nature éternellement vivante et identique à elle-même sous la diversité des phénomènes : « Il n'y a qu'un seul grand individu, c'est le tout ». Mais Diderot, à la lumière crue de la science moderne, discerne trop exactement le certain de l'imaginaire pour avoir le frisson sacré; il sait à quel instant précis ses fantaisies tournent à « la plus haute extravagance »; il est profond, mais il s'égaie, ou même il s'ébat en obscénités énormes. La forme du dialogue, de la « comédie », sera donc celle qui conviendra le mieux à son dessein. — Trois actes, dont un prologue et un épilogue. Le prologue, c'est l'*Entretien entre Diderot et D'Alembert*. Diderot étonne son sceptique interlocuteur en lui traçant une esquisse du transformisme : le marbre se modifie en humus, l'humus en plante, la plante en homme, et le même marbre fait alors partie intégrante de l'être qui possède la propriété de sentir et de penser. « Vous rêverez sur votre oreiller à cet entretien », dit en partant Diderot. D'Alembert y rêve en effet, tout haut et toute la nuit : c'est le second acte, le principal. Mlle de Lespinasse croit qu'il délire et envoie chercher le médecin Bordeu. Ils sont tous deux au chevet de D'Alembert, qui tantôt endormi, tantôt éveillé, continue de parcourir tout le cycle

cosmogonique et physiologique ouvert à son imagination. Bordeu, charmé, s'y engage à son tour, explique tous ces secrets de nature avec la docte impudeur d'un médecin qui ne s'embarrasse pas de ménager la délicatesse du sexe. M[lle] de Lespinasse, elle aussi, prend goût à ces mystères horrifiques, et supplie Bordeu de revenir dans la journée pour lui dire le reste : c'est la *Suite du Rêve* et le troisième acte [1].

Voici le système dans ses grandes lignes. — Une substance, la matière, une mais hétérogène. Chaque molécule matérielle a comme attributs essentiels le mouvement et la sensibilité, sensibilité inerte ou active, suivant la combinaison où elle entre. Un animal, une plante, c'est un agrégat de molécules unies par un lien de continuité, une grappe d'abeilles qui se rejoindraient par leurs pattes amollies. Animaux petits ou grands, éphémères ou séculaires, espèces ou individus, c'est tout un, et l'histoire du monde vivant se voit dans une goutte d'eau : « Suite indéfinie d'animalcules dans l'atome qui fermente, même suite indéfinie d'animalcules dans l'autre atome qu'on appelle la Terre... Tout change, tout passe, il n'y a que le tout qui reste. » Point de monstres proprement dits, mais des agencements de molécules inégalement capables de durer et de se perpétuer. Toute vie n'est qu'action et réaction du milieu sur l'organisme, et réciproquement : « Pourquoi suis-je tel? C'est qu'il a fallu que je fusse tel... Ici, oui, mais ailleurs? au pôle? mais sous la ligne? Changez le tout, vous me changez nécessairement... Tout est en un flux perpétuel... Tout animal est plus ou moins homme; tout minéral est plus ou moins plante; toute plante est plus ou moins animal. Il n'y a rien de précis en nature. » Point de « galimatias métaphysique »; partout la science, celle d'aujourd'hui ou celle de demain; le *comment*, non le *pourquoi* des phénomènes: la liaison vérifiée, ou l'hypothèse vérifiable. Ajoutons : rien d'abstrait ni de froid; la Nature toute seule, mais, suivant le mot de Pascal, « dans

1. Le tome IX des *Œuvres complètes* (éd. Assézat, 1875) contient les *Éléments de physiologie*, jusqu'alors inédits. C'est un classement des notes prises par Diderot pendant dix ou quinze ans, au cours de ses lectures sur la philosophie naturelle. Il est probable qu'il l'entreprit au moment où il étudiait les *Elementa physiologiae* de Haller (1766). C'est dans ce recueil qu'on trouve éparses les observations et réflexions mises en œuvre dans l'*Entretien* et dans le *Rêve*.

sa haute et pleine majesté » ; la vie en nous, autour de nous et « au delà des espaces imaginables » ; en même temps, comme chez Pascal, l'impression du clair-obscur qui borne de toute part l'horizon, mais sans effroi, sans tristesse ; et c'est là qu'entre Diderot et Pascal la ressemblance n'existe plus du tout.

Diderot, à la vérité, n'a pas toujours été sans inquiétude sur les conséquences morales de son naturalisme. « J'aime, a-t-il dit, la philosophie qui relève l'humanité. La dégrader, c'est encourager les hommes au vice. » Le plat égoïsme de son disciple Helvétius le révoltait. Comment y échapper? Il « croyait avoir les données nécessaires », mais le problème l'intimidait. Il se disait : « Si je ne sors pas victorieux de cette tentative, je deviens l'apologiste de la méchanceté. » Tantôt il était sur le point de braver le préjugé, sûr que le vrai ne pouvait tourner à mal ; tantôt il tremblait à la pensée de divulguer une morale « spéculative », dont mésuserait « la multitude ». Il nous a du moins livré ses « données ». C'est plus qu'il n'en faut pour justifier ses scrupules.

Une morale d'obligation n'avait pas de sens pour lui. La pensée n'étant qu'un produit de l'organisation, — la sensibilité continuée par la mémoire, — la liberté ne saurait être : « La dernière de nos actions est l'effet nécessaire d'une cause une : nous, très compliquée, mais une. » La vertu, c'est la « bienfaisance » : on est bienfaisant ou malfaisant de naissance ou par suite des modifications qu'on a reçues de l'exemple, des mœurs, des lois, toujours « irrésistiblement ». « Estime de soi, honte, remords », autant de « puérilités fondées sur l'ignorance et la vanité ». Tout se tient, et sur le determinisme absolu Diderot n'a pas varié, sauf dans l'*Encyclopédie* ; on sait pourquoi.

Resterait une morale de discipline, une sorte de dressage inclinant à la « bienfaisance », développant les appétits dans le sens de l'intérêt commun, ou, pour parler le langage du temps, de la « justice ». Justice, bienfaisance, ce sont encore manières « de se rendre heureux ». « Je suis homme, dit-il quelque part avec fierté ; il me faut des causes propres à l'homme » ; le bonheur d'autrui, c'est le nôtre. « La nature humaine est donc bonne? — Oui, mon ami, et très bonne. L'eau, l'air, la terre, le feu, tout

est bon dans la nature ». Alors qu'est-ce donc que la morale? Simplement la condescendance à la bonne nature. L'homme qu'il serait nécessaire de discipliner pour le rendre bienfaisant et juste, est un monstre, une ébauche humaine, au sens précis et physique du mot.

Que de monstres! — Nullement. C'est votre morale, celle des religions, lois et bienséances, qui leur en donne l'air; c'est elle qui, par ses contraintes et ses fausses vertus, soumission, abstinence, chasteté, a gâté l'homme naturel : « On a introduit au dedans de cet homme un homme artificiel; et il s'est élevé dans la caverne une guerre civile qui dure toute la vie. » Dans votre maudite société, le sage est un révolté qui ne se déclare pas, mais qui fraude tant qu'il peut la loi sociale pour se tenir dans la loi naturelle. — Donc « il n'y a point de lois pour le sage? » — Vous y êtes, mais ne le dites pas. « Je ne serais pas trop fâché, dit à son fils le vieux coutelier, qu'il y eût dans la ville un ou deux citoyens comme toi; mais je n'y habiterais pas s'ils pensaient tous de même[1]. »

La société se compose donc ainsi : — D'abord une élite de « sages », définis comme ci-dessus; Diderot, bien entendu, est de cette élite. En second lieu, une foule d' « âmes abjectes », la majorité : « un ramas d'hypocrites », qui exaltent la morale pour l'exploiter, et la violent au détriment de ceux qui l'observent; « ou d'infortunés, qui sont eux-mêmes les instruments de leurs supplices, en s'y soumettant; ou d'imbéciles, en qui le préjugé a tout à fait étouffé la voix de la nature » (les dévots); « ou d'êtres mal organisés, en qui la nature ne réclame pas ses droits ». En troisième lieu les criminels, qui sont simplement des irréductibles : Diderot « ne hait pas les grands crimes »; ils sont la revanche de la nature et « portent le même caractère d'énergie » que « les grandes et sublimes actions ». Enfin les cyniques, les affamés, qui n'ont cure de la morale et prétendent à leur part du butin, à être « richement vêtus, splendidement nourris, chéris des hommes, aimés des femmes ». Un de ces derniers, c'est le Neveu de Rameau, « de tant de sagacité et de tant de bassesse, d'idées si justes et alternativement si fausses,

1. *Entretien d'un père avec ses enfants* (V, 307); cf. *De l'inconséquence du jugement public* (V, 357).

d'une perversité si générale de sentiments, d'une turpitude si complète, et d'une franchise si peu commune ». Diderot ne cache pas son faible pour ce « sublime » coquin; et si lui-même n'avait pris son parti d'être un « sage », c'est encore à Rameau qu'il aimerait le mieux ressembler. Peu s'en est fallu. Rameau sait ce qu'il fait et à quelles fins il sert; il connaît, lui aussi, la « fibre », la « molécule », le « besoin », et le reste. Diderot dit : « Le monde est la maison du fort », et Rameau : « Dans la nature toutes les espèces se dévorent; toutes les conditions se dévorent dans la société. Nous faisons justice les uns des autres. » Diderot a beau vanter à ce « vaurien » la partie du bonheur « qui ne s'émousse pas » et « les charmes de la vertu », Rameau, qui « n'a pas le tour d'esprit romanesque », réplique par des arguments péremptoires. Diderot n'a plus les dents longues; mais son idéal n'était ni tendre ni héroïque, du temps où il vivait en bohème. Il s'est rangé, moralisé, depuis qu'il est rassasié. Au tour de Rameau, maintenant; non du véritable, fantoche inoffensif et bon enfant[1], mais de celui que Diderot a fait à sa ressemblance d'autrefois (avec une philosophie et une turpitude beaucoup plus marquées), et finalement institué justicier de la Société, vengeur de la Nature et, bon gré mal gré, destructeur de la morale [2]. Le « bon » Diderot pourra retourner les « données » du problème : ainsi posé, c'est Rameau qui en fournit la vraie solution, purement négative.

Littérature et Beaux-Arts. — Malgré tout son mépris pour « les siècles pusillanimes de goût », *Pantophile*-Diderot était passionné de littérature et d'art. Il a fait avec amour le métier de critique. Son objet principal et sa faculté maîtresse en ce genre, c'est de communiquer son plaisir en donnant, « non pas une leçon, mais une fête » [3]. Par malheur, il tient, avec son temps, pour l'art utile, didactique, humanitaire. C'est ce qui a souvent troublé chez lui la notion de la beauté proprement poétique, plastique ou pittoresque.

En littérature il se distingue de ses contemporains par la

1. Voir la Notice de M. Thoinan à la suite de l'édition Monval.
2. On trouvera cette interprétation du *Neveu de Rameau* soutenue avec force dans le *Diderot* de M. L. Ducros, p. 325-331.
3. Voir Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III, 301.

chaleur et l'étendue de son admiration. Il est vrai qu'il la porte d'emblée au superlatif et que pour lui la question de degré n'existe pas : « O Richardson, Richardson, homme unique à mes yeux... Tu me resteras sur le même rayon avec Moïse, Homère, Euripide et Sophocle. » En revanche il est entièrement affranchi des opinions traditionnelles. Cherche-t-il des modèles à son usage, des formes d'art bonnes à rajeunir le goût français, il puise sans hésiter chez les modernes, dans le théâtre et le roman anglais de la veille : Sterne, Richardson, Moore, Lillo. Veut-il « boire aux sources de toute beauté et de toute imitation sublime », ce sont les Romains et surtout les Grecs. Il est alors classique, et de la façon la plus haute. Homère, Virgile, Horace, Térence, Anacréon, Platon, Euripide, sont ceux dont il a « sucé de bonne heure le lait, coupé avec celui de Moïse et des prophètes ». Aussi s'est-il imprégné de leurs perfections intimes et intraduisibles[1]. Il refuse d'insérer dans l'*Encyclopédie* l'article de Fontenelle où Eschyle était taxé d'extravagance[2]. Quand il lit Pindare, il sait qu'il doit répudier les habitudes d'esprit méthodiques d'un siècle uniquement raisonneur. De même pour Shakspeare : en détacher, comme Voltaire, quelques traits sublimes, et se détourner avec dérision de ce qui paraît bizarre, autant vaudrait tracer des allées de parc à travers une forêt sauvage. Shakspeare n'est pas l'Apollon du Belvédère ni l'Antinoüs; c'est le « saint Christophe de Notre-Dame, colosse informe, grossièrement sculpté, mais entre les jambes duquel nous passerions tous... » C'est dommage qu'à ce colosse Diderot, sans sourciller, donne pour arrière-neveu, le bon Sedaine. Il a l'intelligence pénétrante du beau; mais quand il admire, il ne juge plus, ne compare plus; il s'épanouit en dithyrambes.

Il est fort discuté comme critique d'art. Le fût-il davantage encore, il lui resterait d'avoir créé le rôle, d'avoir le premier parlé sculpture et peinture pour être entendu du public, autrement qu'en pur philosophe ou en homme du métier; d'avoir sinon formé, tout au moins éveillé le goût des amateurs, dont le plaisir était et demeure la raison d'être des Salons. Diderot est l'un de ces amateurs; il ne réclame que sa place au

1. Voir la fin des *Réflexions sur Térence*.
2. Trublet, *Mémoires sur Fontenelle* (1761), p. 172.

parterre. Il sait du moins, mieux que personne, tout ce qu'il gagnerait à « avoir eu quelque temps le pouce passé dans la palette », pour venir à bout de certaines résistances. « Je ne me connais pas en dessin, dit-il, et c'est surtout le côté par lequel l'artiste se défend contre l'homme de lettres. »

Homme de lettres, c'est par là qu'il charme et entraîne; mais c'est aussi par là qu'il laisse s'interposer entre l'œuvre d'art et lui un critérium préconçu et tout intellectuel. On a cru comprendre que, par dérogation à l'empirisme de sa philosophie, il était idéaliste en art. Il parle d'un modèle idéal, qui n'existe nulle part en nature, et qui donne à l'artiste la « ligne vraie » : « Quand vous faites beau, vous ne faites rien de ce qui est, rien même de ce qui peut être. » La « belle nature », c'est donc la nature embellie. Mais cet idéal, pour Diderot, est le résultat direct de l'expérience. Le beau est ce qui éveille l'idée de rapports ou de convenance : « L'arbre qui est beau dans l'avenue d'un château, n'est pas beau à l'entrée d'une chaumière, et réciproquement [1]. » Saisir ces rapports, cette convenance, rien de plus personnel, relatif et variable. Plus l'œuvre d'art exprime de ces rapports, plus elle est belle aux yeux et aux esprits qui savent les reconnaître, jusqu'à une limite qui est la somme des rapports perceptibles dans une vue d'ensemble. L'œuvre belle sera l'œuvre expressive. Soit; et si cette définition n'est pas d'une exactitude rigoureuse, universelle, elle est bien selon l'esprit de l'art français, de celui que Diderot connaît et aime le mieux. Mais, en fait d'expression, il est insatiable, théâtral. Il veut en peinture des actions qui, pendant la durée « d'un coup d'œil », lui fassent l'effet d'un coup de théâtre : « Touche-moi, étonne-moi, déchire-moi; fais-moi tressaillir, pleurer, frémir, m'indigner. » Expressif, pour lui, c'est suggestif; il demande à la peinture, comme à la littérature, de « faire penser », d'instruire en émouvant. Il attache une importance énorme à certains détails de mise en scène : il lui faut, dans un *Sacrifice d'Iphigénie*, « le victimaire avec le large bassin qui doit recevoir son sang »; sur un temple en ruines, l'inscription *Divo Augusto, Divo Neroni*. Il en veut à Robert de n'y avoir pas pensé.

1. *Plan d'une université*, II, 485. — Cf. l'art. Beau de l'*Encyclopédie*. Voir aussi quelques pages de la *Lettre sur les sourds et muets* (1751).

Ainsi comprise, la peinture d'église pourra servir à deux fins. Tantôt elle « prêchera » mieux que « le curé ou son vicaire »; tantôt elle montrera « l'atrocité de l'intolérance... depuis le meurtre d'Abel jusqu'au supplice de Calas ». Littéraire, c'est encore trop peu; que la peinture soit déclamatoire; qu'elle s'approprie les moyens du drame bourgeois. Et c'est ainsi que Diderot ne voit rien, de son temps, au-dessus de Greuze, « prédicateur de bonnes mœurs » et de vertus familiales. « Cela est beau, très beau, sublime; tout, tout. » Voilà, chez le critique d'art, l'aberration impardonnable.

Voici la contre-partie. — Diderot a fréquenté les ateliers, les artistes; il connaît du métier tout ce qu'on en peut connaître sans l'avoir exercé; il a la vision large, précise, voluptueuse de la ligne et du coloris, et, s'il est littérateur en peinture, nul écrivain de son temps n'a eu plus que lui le don du pittoresque. Regardez ce portrait : « L'hôtesse n'était pas de la première jeunesse; c'était une femme grande et replète, ingambe, de bonne mine, pleine d'embonpoint, la bouche un peu grande, mais de belles dents, des joues larges, des yeux à fleur de tête, le front carré, la plus belle peau, la physionomie ouverte, vive et gaie, les bras un peu forts, mais des mains superbes, des mains *à peindre ou à modeler*[1]. » Observateur à ce degré de la figure humaine, il sent du premier coup le convenu, l' « académisme », dont il a horreur, la pose substituée au mouvement. Si réalisme peut s'entendre de l'imitation intelligente et expressive de la nature, il le pratique, et l'enseigne, et le prêche. Il est « rustre », et s'en vante; il connaît le plein air et la vraie lumière aux « diverses heures de jour », toutes les nuances du vert, et « la rosée qui mouille les plantes vers le soir ». Il dit au peintre de figures : « Allez à la guinguette, et vous verrez l'action vraie de l'homme en colère... Regardez vos deux camarades qui disputent; voyez comme c'est la dispute même qui dispose à leur insu de la position de leurs membres »; et au paysagiste : « Habite les champs... » Devant la toile

1. *Jacques le Fataliste* (VI, 124). — Voir aussi dans *la Religieuse* (V, 137) l'admirable groupe de la supérieure entourée de ses nonnes en train de coudre : « C'était un assez agréable tableau », dit encore Diderot; et en effet c'est de la *peinture écrite*.

ou le marbre, le prestige de l'exécution, qu'il dédaigne en théorie, l'enchante et le ravit. Il subit la « magie » de Boucher, dont pourtant il trouve le style bas et égrillard (reproche qui, de sa part, semble dur). Chez Chardin, le « sublime du technique » lui tient lieu de tout : « C'est la substance même des objets, s'écrie-t-il, c'est l'air et la lumière que tu prends à la pointe de ton pinceau et que tu attaches sur la toile. » Il a tort sans doute de faire du sentiment sur la « jolie élégie » de Greuze (la *Jeune fille qui pleure son oiseau mort*), qui n'est qu'une allégorie sensuelle; mais si son imagination se fourvoie, ses yeux font bien leur office : « Elle est très vraie, cette main, très belle, très parfaitement coloriée et dessinée... La tête est bien éclairée, de la couleur la plus agréable qu'on puisse donner à une blonde. »

Des mois, un an après le salon, il reprend son carnet et son catalogue, et ses impressions se réveillent avec toute leur acuité, les bonnes surtout, car, dit-il, « le mal au premier moment me fait sauter aux solives; mais c'est un transport qui passe; l'admiration du bien me dure ». Elle passe toute vive dans ses descriptions; il donne une folle envie de voir les ouvrages qu'il a vus; et quand ce serait là tout le fruit de sa critique, serait-ce peu de chose?

Son talent. — L'écrivain de génie au XVIIIe siècle (je dis l'*écrivain*), celui qui par inspiration soudaine étonne, éblouit, transporte, et trouve sans la chercher l'expression neuve et puissante, c'est Diderot. Il improvise avec une fougue qui confond; mais l'improvisation le tient à sa merci et lui interdit la perfection soutenue. Il le sent, se le reproche, mais n'y peut rien. Il n'est « presque jamais content de ce qu'il fait ». Il écrit en pleine allégresse, mais il sait que « ce n'est pas au courant de la plume qu'on fait une belle page ». Il en a fait cependant quelques-unes; mais quelle œuvre de lui, sinon de très courte haleine, ne trahit cette exécution précipitée?

Il est négligé, quelquefois même franchement incorrect. Il accumule les mots : au lecteur de choisir. Il y a chez lui de nombreux et splendides éclairs, mais aussi du fatras en abondance. Il écrit avant de savoir quoi dire : « Je laisserai les pensées se succéder sous ma plume dans l'ordre même

selon lequel les objets se sont offerts à ma réflexion, parce qu'elles n'en représenteront que mieux les mouvements et la marche de mon esprit. » S'il fait buisson creux, c'est devant nous; et si sa conclusion ne le satisfait pas, il nous avertit, la laisse telle quelle, et se dérobe : « Ce n'est pas qu'il n'y ait peut-être quelque chose à rectifier et beaucoup à ajouter à ce que j'ai dit; mais il est onze heures et demie [1]. » C'est ainsi que l'on cause, mais le lecteur ne se résigne pas à ces ajournements qui risquent d'être indéfinis. Avec Diderot, la clarté, qu'on voyait poindre, se dissipe au moment final. Il aurait encore des idées « peut-être fortes »; et c'est là qu'il reviendra, s'il y revient.

Dans la conversation, ce jaillissement copieux plaît par lui-même. Ainsi dans les lettres intimes. Celles de Diderot sont l'image captivante de la parole. Elles n'ont pas, comme celles de Voltaire, la netteté parfaite, la fine malice; mais on n'en saurait trouver de plus vivantes. C'est Diderot tout entier, corps et âme et d'heure en heure, l'homme pour qui raconter sa vie c'est vivre une seconde fois, afin que tout lui soit commun avec son amie absente [2].

Il y a de tout dans les *Salons*. Il y a surtout, comme dans les *Lettres à Mlle Volland*, les épanchements de Diderot. Ce sont, dit Scherer, « des espèces de mémoires ». Lettres, mémoires, cela se touche. Destinés à la *Correspondance littéraire*, ils auront pour lecteurs les Altesses et souverains du nord. Diderot s'en souvient à l'occasion « pour leur donner quelques leçons,... écraser par-ci par-là le fanatisme et les préjugés ». Mais Grimm en fait ce qu'il veut. De là pour Diderot une sécurité qui le laisse

1. C'est le mot sur lequel Bordeu, porte-parole de Diderot, prend congé dans le *Rêve de D'Alembert*.

2. Signalons encore, dans la *Correspondance* : 1° les *Lettres à Mlle Jodin* (1765-1769), jeune comédienne qu'il prend à tâche, en Mentor vraiment pratique, de mettre en garde contre le bas cabotinage et contre les galanteries trop multipliées, qui ne valent rien pour le talent, — « morale facile à suivre », comme il dit à sa protégée : — 2° les célèbres *Lettres à Falconet*, qui sont de deux sortes. Les neuf premières, sous forme épistolaire, sont des dissertations destinées à la publicité, sur la question de l'influence que doit exercer, sur le talent de l'artiste, le souci de la postérité. Les autres, de la dixième à la vingt-troisième, se rattacheraient à un genre plus intime : mais adressées au statuaire pendant son séjour à Pétersbourg, Diderot sait qu'elles seront lues par d'autres, quelquefois par l'impératrice, et son ton s'élève à la pensée que, de la rue Taranne, sa voix portera jusqu'à l'extrémité de l'Europe. De là un caractère déclamatoire très marqué, ce qui chez Diderot ne signifie pas le contraire du naturel.

tout à fait lui-même, tel qu'il se montrerait à son ami dans le tête-à-tête. Quinze jours durant, il écrit sans désemparer : « quelquefois c'est la conversation toute pure comme on la fait au coin du feu; d'autres fois, c'est tout ce qu'on peut imaginer d'éloquent et de profond. » Un souvenir, une anecdote lui revient, et il raconte; une rêverie surgit, et il s'y abandonne; un thème à disputer, et il dispute. Intervient un contradicteur imaginaire, Grimm, Naigeon, ou n'importe qui; et tout un dialogue s'intercale au milieu de la promenade artistique. Diderot s'acharne à cette prouesse de jeune homme; il est curieux de voir s'il est toujours de force; et quelle joie de s'assurer qu'après la cinquantaine, après l'*Encyclopédie*, il possède encore « pleinement, entièrement, toute l'imagination et la chaleur de trente ans »! Grimm est « resté stupéfait » : voilà ce qu'il fallait. Nous le sommes aussi, pendant vingt, trente, cinquante pages. Mais c'est trop de plaisir. Nous finissons par l'étourdissement, l'ahurissement. Nous n'avons plus d'attention que pour ce cicérone, aussi alerte et véhément au bout de deux cents pages qu'à la première. Et en effet la merveille des *Salons*, celle dont le souvenir ne s'efface pas, c'est lui, c'est son débordement de pensée, d'émotion et de verbe.

Il n'aime rien tant qu'à raconter : « Mes amis, faisons toujours des contes. Tandis qu'on fait un conte, on est gai; on ne songe à rien de fâcheux. Le temps se passe; le conte de la vie s'achève, sans qu'on s'en aperçoive. » « On est gai », cela veut dire : on est captivé, on se passionne, on palpite, ce qui est délicieux; on rit aussi, quand la chose est drôle. Ici encore ses dons d'improvisateur se déploient en toute liberté, car il raconte souvent à l'instant même ce qu'il a vu, entendu, et l'animation de son récit est celle dont il est lui-même rempli. Au Grand-Val, à la Chevrette, ce sont les folies de ses hôtes, les histoires grasses rapportées par les convives; la chronique amoureuse de tout ce monde ou demi-monde. Voici une demoiselle d'Ette, dont le visage est « comme une grande jatte de lait sur laquelle on a jeté des feuilles de roses ». Qui est-ce? Enlevée à quatorze ans par le marquis de Valory, elle a été « plantée là » après quinze ans de vie commune. « O les hommes! les hommes!... Et voilà ce qu'on appelle d'honnêtes gens. Ils ont

de ces actions par devers eux; ils s'en souviennent, on le sait, et cependant ils vont tête levée... Je m'y perds, je me cacherais dans un trou ; je ne sortirais plus... Au nom de l'honnêteté, mon visage se décomposerait, et la sueur me coulerait le long du visage. » Tous ses contes sont ainsi des histoires *arrivées* qui ont bouleversé sa machine morale, dont il a jasé, disserté, dans lesquelles, en les retraçant, il aura son rôle, le rôle d'avocat de la vertu, comme au moment où il en a été l'auditeur ou le témoin. Presque tous sont placés dans le cadre d'une conversation et coupés de réflexions banales, mais d'autant plus ressemblantes, car « plutôt que d'écouter ou de se taire, chacun bavarde de ce qu'il ignore ». Heureusement Diderot est là pour poser les questions, sinon toujours pour les résoudre.

Ce verbiage est d'une vérité qui aide à l'illusion. Ce n'est pas de trop. Rarement le vrai a paru moins vraisemblable. — Une femme passionnée et délaissée fait épouser à son amant une jeune fille d'apparence honnête, qu'elle lui dénonce ensuite comme une courtisane dont sa mère fait trafic (*Histoire de Mme de la Pommeraye et du marquis des Arcis*, dans *Jacques le Fataliste*). — Un mari infidèle par surprise implore en vain son pardon; sa femme se sépare avec éclat et meurt de désespoir (*Sur l'inconséquence du jugement public*). — Dans *Ceci n'est pas un conte* (remarquez le titre), une lâcheté d'homme en regard d'une lâcheté de femme, toutes deux inouïes, monstrueuses. Incroyable, mais vrai, authentique : « On n'invente pas ces choses-là. » Pour que vous n'en doutiez, il fera le portrait des personnages, aussi individuel que leur histoire est singulière. Voyez Gardeil, dans *Ceci n'est pas un conte* : « Un petit homme bourru, taciturne et caustique; le visage sec, le teint basané; en tout une figure mince et chétive; laid, si un homme peut l'être avec la physionomie de l'esprit. » Celui-là, Diderot l'a vu; mais au besoin il imaginerait « la cicatrice légère, la verrue à l'une des tempes, la coupure imperceptible à l'une des lèvres », le trait particulier, unique. Bref il « veut être cru, intéresser, toucher, entraîner, émouvoir, faire frissonner et couler les larmes ».

Nous fait-il connaître des âmes? — Il s'en flatte : « Racontez-moi les faits, rendez-moi fidèlement les propos, et je saurai bientôt à quel homme j'ai affaire. » — Quels propos? Ceux,

pensez-vous, qui éclairent les actes et les ramènent, pour singuliers qu'ils paraissent, à l'ordre général. Par où la trahison de Gardeil nous fait-elle horreur, à nous si indulgents pour l'inconstance commune de l'amour? — « Ce serait une dispute à ne finir qu'au jugement dernier. » Et M[me] de la Carlière, pourquoi a-t-elle mieux aimé mourir que de pardonner à un mari repentant? — « Ah! pourquoi? c'est que chacun a son caractère. » Nous voilà bien instruits! Les contes de Diderot ne sont donc que des anecdotes, où tout est juste, vivant, souvent pathétique, mais inexpliqué; pathétique comme toute scène où brusquement, sous nos yeux, entre les premiers venus, se déroulerait le conflit dont nous saurions que dépend leur honneur ou leur vie.

Parmi ces petits contes il en est un, *les Deux amis de Bourbonne*, où Diderot, en usant de moyens très limités, ne laisse rien à désirer. Il y a là deux paysans, hommes des bois, cousins et nourris du même lait, qui « s'aiment comme on existe, comme on vit, sans s'en douter ». Cette passion instinctive, chez des êtres élémentaires, agit avec une énergie sombre et poignante. Le style est serré, nerveux, farouche, comme le drame. C'est la destinée de trois familles ramassée en quelques pages.

Sans composition et sans psychologie, *Jacques le Fataliste* et *la Religieuse* sont d'une longueur cruelle; *Jacques* surtout, où le parti pris de mystifier le lecteur réclamait une légèreté d'exécution que Diderot n'a pas su dérober à l'auteur de *Tristram Shandy.* Ce Jacques qui chemine avec son maître et qui, pour tuer le temps, ne sait rien de mieux que d'écouter des contes, ou d'en faire, c'est le moins humoristique des personnages, car c'est Denis en chair et en os. Ces contes qui s'enchevêtrent, burlesques, graveleux, sentimentaux, ces arrêts, ces reprises, ces échappées philosophiques, tout cela est, comme les *Salons*, un tour de force dépourvu de grâce. La matière est plantureuse, savoureuse, mais indigeste. — *La Religieuse* a tous les défauts qu'on voudra. Sœur Suzanne traverse tous les cercles de l'enfer à l'état purement passif : nous savons ce qu'elle souffre, non qui elle est. Pas de dénouement : Suzanne meurt parce que cela fait une fin. Et que dire de certaines peintures à mettre au coin le plus reculé d'un musée pathologique? Malgré

tout, je l'avoue, *la Religieuse* me touche. Diderot l'écrivait en versant de vraies larmes, et il y paraît. Il n'a pas soupçonné (cela va de soi) les mystérieuses douceurs de la cellule. Il n'a vu dans le cloître qu'un lieu de gêne et de flétrissure ; il y a cru, s'en est indigné, révolté. Sa peinture est violente, mais douloureuse ; elle a pu fournir des armes aux pamphlétaires ; elle n'est pas un pamphlet.

En résumé Diderot n'a guère son égal à donner la sensation du mouvement, du coloris, de la vie physique. Il a de la verve, peu ou point d'esprit ; une sensibilité forte, mais un peu grosse ; si peu de goût que les cris, les sanglots et le galimatias lui paraissent, de bonne foi, la vraie forme du sublime.

Mais par moments il ouvre ses ailes robustes, il est poète et, quoiqu'en vile prose, très grand poète. Sa phrase s'élargit en strophe d'un rythme souple et frémissant : « Le premier serment que se firent deux êtres de chair, ce fut au pied d'un rocher qui tombait en poussière ; ils attestèrent de leur constance un ciel qui n'est pas un instant le même ; tout passait en eux et autour d'eux, et ils croyaient leurs cœurs affranchis de vicissitudes. O enfants ! toujours enfants ! » On sait ce qu'avec la rime l'auteur du *Souvenir* en a su faire [1]. Et ces lignes, sur la Fête-Dieu : « Je n'ai jamais entendu ce chant grave et pathétique donné par les prêtres, et répondu affectueusement par une infinité de voix d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants, sans que mes entrailles s'en soient émues, n'en aient tressailli et que les larmes m'en soient venues aux yeux. Il y a là dedans je ne sais quoi de grand, de sombre, de solennel, de mélancolique [2]. » Est-ce du Diderot ou du Chateaubriand? Une sensibilité commune, mais franche, soutenue de l'imagination, cela peut être du lyrisme ; et Diderot, seul avec Rousseau, jusqu'à l'avant-dernière heure du siècle, annonce le romantisme. Mieux que Rousseau même il a connu le secret du génie poétique : « Le pinson, l'alouette, la linotte, le serin, jasent et babillent tant

1. Voir *Jacques le Fataliste*, VI, 117. — Cf. *Supplément au voyage de Bougainville*, II, 224.

2. *Salon de 1765* (X, 391). — Cf. les paroles que Mme d'Épinay prête à Saint-Lambert (*Mémoires*, éd. Boiteau, I, 377). Il ne me paraît pas douteux qu'elle a eu communication du *Salon* de Diderot, dont elle reproduit presque exactement les termes.

que le jour dure. Le soleil caché, ils fourrent leur tête sous l'aile, et les voilà endormis. C'est alors que le génie prend sa lampe et l'allume, et que l'oiseau solitaire, sauvage, inapprivoisable, brun et triste de plumage, ouvre le gosier, commence son chant, fait retentir le bocage, et rompt mélodieusement le silence et les ténèbres de la nuit [1]. » Quoique sociable et à son aise (trop à son aise) dans tous les mondes, il était demeuré plébéien, « rustre », comme il dit, bohème sous les dehors bourgeois, et même « sauvage et inapprivoisable » dans son fond intime, plus près de la nature par conséquent et plus poète que pas un des beaux-esprits et des grands esprits du temps.

III. — L'École encyclopédique.

D'Alembert; son rôle philosophique et littéraire. — Que Voltaire ait fait ce compliment à D'Alembert : « Je vous regarde comme le premier écrivain du siècle », cela paraît fort, même après le *Discours préliminaire*. Avec sa correction froide, ses épigrammes sans enjouement, sa raideur géométrique, son étroitesse et ses bizarreries de goût, D'Alembert est un grand esprit qui, dans les lettres, ne compterait plus, si ses ouvrages n'étaient défendus par l'importance scientifique et personnelle de leur auteur. L'autorité qu'il sut prendre fit de lui le représentant, le grand pontife des philosophes. C'est lui, dans l'*Encyclopédie*, qui se charge des manifestes. Nous le verrons, académicien, secrétaire perpétuel, revêtir une sorte de magistrature. Dans tous ses écrits, c'est comme par délégation de la philosophie qu'il s'adresse aux gens de lettres, au public, au gouvernement. Il y a toujours dans son langage le ton dogmatique et tranchant de l'homme officiel.

Il s'est donné un rôle, dans lequel il a d'ailleurs fort belle contenance. Outre sa gloire de savant, la sévère dignité de sa vie contribue à son prestige. Il réclame pour les écrivains des droits et des égards, mais il leur prescrit d'abord les vertus qui les feront respecter, « liberté, vérité, pauvreté »; mieux

1. *Salon de 1765* (X, 251).

encore, il en donne l'exemple. Il tend au même but que Voltaire, — la liberté d'écrire, — par des voies tout opposées, moins faciles, mais combien plus honorables et plus dignes des lettres!

Son premier recueil de *Mélanges*, en 1753, contenait un morceau qui, signé de lui, avait une haute portée, l'*Essai sur la société des gens de lettres et des grands, sur la réputation, sur les Mécènes et sur les récompenses littéraires*. Le reste de ces deux volumes se composait de réimpressions (*Discours préliminaire*, divers éloges de savants et d'écrivains), jointes à des *Anecdotes sur Christine de Suède* et à la traduction de quelques passages de Tacite. Le tout, assurait-il, pour « prouver qu'on peut être géomètre et avoir le sens commun »; entendez : savoir écrire tout aussi bien que si l'on ne savait que cela. L'*Essai sur les gens de lettres* était une bravade préméditée. D'Alembert s'élevait avec force contre la vanité des « Mécènes », qui se posaient en amateurs et bienfaiteurs des lettres, et contre l'obséquiosité des écrivains qui, par intérêt sordide ou par intrigue, s'attachaient à ces « Mécènes ». Le moment était venu pour les gens de lettres, disait-il, de « donner la loi au reste de la nation sur les matières de goût et de philosophie ». Il ne s'agissait plus désormais pour eux de mendier la renommée, chacun de son côté, mais de conquérir sur l'opinion une puissance effective, collective, et pour cela de « vivre unis », de grandir en considération, de dédaigner fortune et récompenses. « Les gens de lettres du moins, ajoutait-il, me sauront gré de mon courage. » Ce ne fut pas tout de suite. Tandis que les coteries fulminaient, D'Alembert tranchait du « stoïcien », du « quaker », jurait de se taire, de « se remettre en ménage avec la géométrie » et de « lire Tacite ». Mais après le premier émoi, l'opinion des gens de lettres lui revint; il avait prononcé le mot attendu, le mot de ralliement. L'année suivante, son élection à l'Académie française réveilla chez lui l'ambition de briller dans les lettres et de les régenter. Ses infidélités à la géométrie devinrent chroniques, et le faux ménage lui fit délaisser le vrai.

Il méritait la considération, mais sa vertu rigide avait trop l'air d'une attitude. En se retirant de l'*Encyclopédie* il avait voulu faire montre d'inflexibilité. En 1762, quand il refusa la charge d'instruire le prince héritier de Russie — et cent mille



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris.

PORTRAIT DE D'ALEMBERT

D'APRÈS UN PASTEL DE LA TOUR

Appartenant à M. Daniel Daujon

francs de pension, — il mit, là aussi, beaucoup d'ostentation. Il avait la tête assez solide pour fuir la servitude, même dorée, et des raisons de cœur le retenaient à Paris. Il eut soin de donner tout le retentissement possible à l'offre de la tzarine, et fit insérer sa lettre dans les registres de l'Académie; il voulut que la philosophie prît part à l'honneur dont il était l'objet. Depuis 1754 il avait reçu, même pendant la guerre, les libéralités du roi de Prusse. En 1763, après la paix, il alla passer trois mois à la cour et dans l'intimité du vainqueur de Rosbach, et en revint avec une nouvelle auréole : on savait qu'il n'aurait tenu qu'à lui de recueillir à l'Académie de Berlin la succession de Maupertuis, et que Frédéric la laissait vacante à son intention. Mais D'Alembert protestait de sa fidélité à ses amis et à son ingrate patrie; à la disgrâce que le gouvernement royal faisait peser en France sur des sujets respectueux, il opposait les prévenances et les faveurs dont les comblaient les plus grands souverains de l'Europe. Il tournait tout dans sa vie et dans sa conduite à l'honneur de la philosophie.

A l'Académie, où il se prodiguait, c'est encore comme au nom de la philosophie qu'il prenait la parole. Il dissertait sur tous les genres, — poésie en général, ode, histoire, — et dans tous revendiquait pour la philosophie une forte part d'influence. Il avait beau se défendre d'exagérer, c'était aller au-devant du reproche, et dans son parti même cette apologie perpétuelle, à tout propos, faisait l'effet d'une gageure.

Ses *Éléments de philosophie* (1759), et les *Éclaircissements* qu'il y ajouta (1765) pour répondre au vœu du roi de Prusse, sont le résumé de sa doctrine exotérique, car il en avait deux. « La vraie philosophie, avait-il dit dans l'*Essai sur les gens de lettres*, est de ne forcer aucune barrière. » Il aime à répéter qu'on ne pourrait « tirer aucune proposition répréhensible de ses ouvrages[1] ». Sa vraie pensée, c'est dans sa correspondance avec Voltaire et avec le roi de Prusse qu'il la faut chercher. Comme Voltaire il crie (mais à huis clos) : « Écrasons

1. Servan, le célèbre avocat général au Parlement de Grenoble, lui écrivait : « Vous n'avez eu de persécution que ce qu'il en faut pour relever le mérite; vous avez la main pleine de vérités dont parlait Fontenelle, mais vous savez ouvrir les doigts l'un après l'autre. » 11 avril 1765. — Ch. Henry, *Correspondance inédite de D'Alembert*, Rome, 1886, p. 41.

l'infâme » : et des deux c'est D'Alembert le plus violent contre la « prêtraille ». En métaphysique il se réserve. Il incline à regarder la pensée « comme un résultat de l'organisation », Dieu comme un « être matériel, borné et dépendant », à n'admettre d'autres forces que « la nécessité et la fatalité absolues ». Mais il tient ces opinions aussi peu démontrables que leurs contraires, et, par suite, que « le sage » serait fou de s'exposer pour elles à des dangers : « *Faisons-nous* sceptiques, conclut-il, et répétons avec Montaigne : « Que sais-je? » Les *Éléments de philosophie* sont l'expression tempérée de ce scepticisme. C'est, plus en détail, ce qu'il a exposé dans le *Discours préliminaire* : certitude, absolue en algèbre, décroissante à mesure que les données empiriques se mêlent davantage aux notions purement abstraites; dans l'ordre de la sensation et de la conscience, certitude encore, invincible en fait et par instinct, inconsistante dès qu'intervient l'examen de la raison; en ontologie, rien que questions « insolubles et frivoles », chimères « des esprits téméraires ou des esprits faux ». La philosophie se ramène donc à savoir ignorer ce qui n'est pas matière de science proprement dite : « C'est pour satisfaire nos besoins, et non pas notre curiosité, que nos sensations nous sont données », et « tout le monde ignore ce que tout le monde ne peut savoir ». Il fait sa révérence aux dogmes « impénétrables, dont la raison ne nous permet pas de douter » : le voilà en règle. Mais sa soumission est sous bénéfice d'inventaire. « Plus la religion aura de mystères à proposer, dit-il, plus elle doit éclairer et accabler par les preuves »; d'où il suit que la philosophie « peut et doit même discuter les motifs de notre croyance ». La bonne discipline pour y réussir, c'est la sienne, celle des sciences exactes : « Bientôt l'étude de la géométrie conduira d'elle-même à celle de la saine physique, et celle-ci à la vraie philosophie, qui par la lumière qu'elle répandra, sera bientôt plus puissante que tous les efforts de la superstition[1]. » Tel est bien le dessein de la secte qui, pour éliminer la religion, ne trouvait rien de mieux qu'un Dictionnaire universel des sciences.

Les écrits, les « Réflexions », de D'Alembert ne s'adressaient

1. *Réflexions sur l'abus de la critique en matière de religion.*

ni ne parvenaient à la foule. Sa *Destruction des Jésuites en France* (1765) et les deux *Lettres* qu'il y ajouta en 1767, font exception[1]. Il put se figurer qu'il venait, lui aussi, de faire ses *Petites Lettres*, ou mieux de compléter celles de Pascal. Au gré des encyclopédistes, les *Provinciales* avaient eu le tort de ne déshonorer que les jésuites, au grand avantage des jansénistes. Les jésuites venaient d'être expulsés, sacrifiés à la faction rivale. Ce n'était que demi-justice. D'Alembert prétend faire justice entière : « Beau chapitre à ajouter à l'histoire des grands événements par les petites causes. » Ce qui a perdu les jésuites, à l'en croire, ce n'est pas l'hostilité séculaire du jansénisme; « c'est proprement la philosophie qui, par la bouche des magistrats, a porté l'arrêt contre les jésuites; le jansénisme n'en a été que le solliciteur ». La « petite cause », c'est l'attaque de 1752 contre l'*Encyclopédie*. Il ne tenait qu'aux jésuites de trouver dans les philosophes des alliés contre « la tyrannie jansénienne ». Rebutés, poussés à bout, les philosophes n'avaient plus qu'à être spéctateurs du conflit, « avec cette curiosité sans intérêt qu'on apporte à des combats d'animaux ». Ils ont simplement éclairé l'opinion sur la vanité des querelles religieuses et sur les dangers dont elles menaçaient l'autorité royale et la paix publique : « Toute société religieuse et remuante mérite que l'état en soit purgé; c'est un crime pour elle que d'être redoutable. » Reste à juger les juges. Maupeou va s'en charger.

Le moment était bon pour les philosophes à soulager leur rancune contre les vaincus de la veille, et surtout contre les vainqueurs. Voltaire l'eût fait avec une plus fine malice, mais le pamphlet de D'Alembert, avec sa dialectique âpre et nerveuse, bannit toute équivoque et fit changer les rieurs de côté.

Le sensualisme[2] en psychologie; Condillac. — Condillac trouve-t-il aujourd'hui beaucoup plus de lecteurs que D'Alembert? Pendant le premier quart de ce siècle la question ne se serait même pas posée. Jusque vers 1830, la philosophie

1. « La petite brochure in-12 de D'Alembert sur la *Destruction des Jésuites*, qui n'est rien, a fait plus de sensation à Paris que les trois ou quatre volumes in-4° d'opuscules mathématiques qu'il avait publiés auparavant, et qui marquent bien une autre tête. » Diderot, *Notice sur Clairaut*, VI, 475.

2. Je me sers du terme usité, dont je reconnais, avec Sainte-Beuve, l'apparence équivoque : celui de *sensationnisme* serait plus exact, s'il existait.

de la sensation, issue de Condillac, demeura classique en France. C'est par lui et par ses continuateurs, Cabanis, Tracy, La Romiguière, que l'esprit du XVIII[e] siècle se survécut le plus longtemps en celui-ci.

Condillac[1] n'est pas, à la lettre, un encyclopédiste. Prêtre et croyant, homme de spéculation pure, il ne se laissa pas enrôler. Il soutenait les principes spiritualistes, le libre arbitre, la loi morale, la Providence, et les ajustait tant bien que mal à sa théorie de la connaissance. Les chefs de l'*Encyclopédie* la firent servir à un tout autre usage. Condillac venait de donner, en 1746, son premier ouvrage, l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*. Il y a déjà beaucoup de Condillac dans les deux *Lettres* (de Diderot) *sur les aveugles* et *sur les sourds et muets*. Dans l'*Encyclopédie* également. Cette métaphysique, comme on l'appelait, en réduisant l'étude de l'âme à celle des phénomènes de pensée, se prêtait mieux à combattre le spiritualisme qu'à le restaurer, et elle passa pendant toute la seconde moitié du XVIII[e] siècle pour vérité consacrée. Condillac fut classé d'office par les encyclopédistes parmi leurs alliés. Quand il fut appelé, en 1757, à diriger l'éducation de l'Infant de Parme, petit-fils de Louis XV, la secte en mena grand bruit, et dès son retour (1768) il entra, sous les auspices de D'Alembert, à l'Académie française.

Son œuvre à cette date comprenait, outre l'*Essai sur les origines des connaissances humaines*, le *Traité des systèmes* (1749), celui des *Sensations* et celui des *Animaux* (1754). Elle fut complétée en 1775 par son *Cours d'études*. La même année il écrivit *le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, puis en 1780, année de sa mort, la *Logique*; son ouvrage posthume, la *Langue des calculs*, ne parut qu'en 1798.

Si Condillac fut pendant plusieurs générations le maître de la philosophie française, il le dut pour une bonne part à ses qualités littéraires. Il était la clarté même, et la clarté faisait en quelque sorte le fond de sa méthode. Une science, pour

1. Né en 1715 à Grenoble, mort en 1780. Il était d'une famille de robe. L'un de ses frères, l'abbé de Mably, est le célèbre écrivain politique; l'autre, grand-prévôt de Lyon, nous est connu par J.-J. Rousseau qui fut en 1740 le précepteur de ses enfants. Cf. *Confessions*, part. I, livre VI.

lui, n'est « qu'une langue bien faite »; le pouvoir de créer des signes arbitraires, la différence primordiale entre l'intelligence de l'homme et celle des bêtes. Il a beaucoup contribué à répandre cette idée, familière au XVIII[e] siècle, que les opérations de l'esprit sont naturellement justes, et que les mots, sans lesquels il ne pourrait étendre ses acquisitions, l'induisent, et même l'induisent seuls à mal raisonner. L'extrême précision de sa langue philosophique forme entre les idées une chaîne continue, que l'esprit suit sans effort, sans défiance, charmé de trouver simple ce qui passait pour obscur. C'était en ces matières une nouveauté séduisante, et par laquelle Condillac obtint autant de vogue que Rousseau par l'éloquence de la passion.

Il venait après Locke, dont l'*Essai sur l'entendement humain*, traduit en français depuis 1700, passait chez nous, comme en son pays d'origine, pour le modèle d'une métaphysique affranchie de l'esprit de système et fidèle à l'observation. Locke est en effet un observateur[1], qui cherche à saisir les phénomènes dans leur complexité, à décrire les actes sensitifs et intellectuels tels qu'ils apparaissent chez un être dont le corps et l'esprit sont dans une dépendance mutuelle. Condillac se réclame de l'observation, mais y substitue l'analyse. Au lieu de considérer l'être qui pense, de prendre sur le fait, autant qu'il le pourra, le mécanisme de ses opérations, il isole, il abstrait, comme existant par lui-même, le contenu ou le produit de la pensée, c'est-à-dire les idées. Avec lui la philosophie devient *idéologie*. L'esprit n'est plus qu'un récipient organisé pour sentir, conserver les impressions qui lui viennent du dehors, et servir de théâtre aux transformations successives de la sensation.

Le *Traité des sensations*, l'ouvrage le plus original et le plus attrayant de Condillac, est le développement d'une hypothèse, celle de l'Homme-Statue, dont l'invention lui est commune avec son ingénieuse amie, M[lle] Ferrand. Il suppose « une statue organisée intérieurement comme nous et animée d'un esprit privé de toute espèce d'idées »; puis, il lève l'enveloppe de marbre

1. Et d'abord il est versé dans la physiologie. C'est pour lui, sur Condillac, une supériorité qui n'échappe pas à Diderot. — « Il n'appartient qu'à celui qui a pratiqué la médecine pendant longtemps d'écrire de la métaphysique; c'est lui seul qui a *vu les phénomènes*, la machine tranquille ou furieuse, faible ou vigoureuse, etc. » *Encyclopédie*, art. Locke.

qui recouvrait l'organe de l'odorat, le plus rudimentaire des sens; et ainsi de suite, en finissant par l'organe du toucher, le plus philosophique. Les expériences se produisent, s'accumulent, douloureuses ou pénibles, réagissent les unes sur les autres, éveillent la statue à la conscience, l'enrichissent de facultés de plus en plus nombreuses et parfaites. Elle n'était qu'un organisme inerte, un simple devenir; elle finit par être un homme capable de toutes les opérations de l'esprit; la sensation conservée, transformée, suffit à tout : « Peut-on ne pas admirer qu'il n'ait fallu que rendre l'homme sensible au plaisir et à la douleur, pour faire naître en lui des idées, des désirs, des habitudes et des talents de toute espèce? »

Mais l'esprit ainsi conçu n'a point d'énergie propre, n'est qu'un reflet du monde matériel, la collection de l'expérience fournie par les sens; et la personnalité, le produit des influences extérieures. Condillac échappe par des actes de foi aux conséquences morales de sa doctrine; maniée par des philosophes résolument incrédules, elle recevra sa pleine application.

Le sensualisme en morale et le matérialisme : Helvétius et d'Holbach. — Helvétius dans *l'Esprit* (1758) et d'Holbach dans le *Système de la Nature* (1770), ne s'arrêtent pas à mi-chemin. Celui-là ruine la morale, celui-ci en élève une sur le matérialisme. Ils développent les conséquences extrêmes que les habiles du parti évitaient d'ébruiter. Leur audace et les clameurs qu'elle souleva donnèrent seuls aux deux ouvrages une importance passagère, très supérieure à leur valeur philosophique.

Chez Helvétius, au début, il y avait beaucoup de candeur. Il était de ceux qui faisaient dire au vieux Fontenelle : « Je suis effrayé de la conviction que je vois régner autour de moi ». Il n'aspirait à rien de moins qu'à éclipser l'*Esprit des lois*. Il était persuadé de ce principe simple, « qu'on devait traiter la morale comme toutes les autres sciences, et faire une morale comme une physique expérimentale ». Ancien fermier général, riche à cent mille écus, bien traité de la pieuse reine dont il était maître d'hôtel [1], il s'était déclaré l'auteur de son livre et l'avait soumis

1. Sa fortune en cour avait pour origine les services rendus à Louis XIV et à Louis XV enfant par son père et son aïeul, tous deux médecins très distingués.

à la censure. Le censeur, Tercier, premier commis aux affaires étrangères, n'y vit pas non plus malice. Ils furent tous deux enveloppés dans la même disgrâce. L'imprudent philosophe, étourdi du coup, se rétracta, fit appel aux jésuites ses maîtres, enfin se sauva pour éviter un décret probable de prise de corps. C'est à son retour d'Angleterre qu'il se jeta dans la philosophie militante. Il ne s'embarrassa plus de ses rétractations, mais au contraire se fit le prisonnier de ses paradoxes et consacra un second ouvrage, *l'Homme*, publié après sa mort, à corroborer la thèse de *l'Esprit*.

On dirait qu'Helvétius ait voulu réfuter par l'absurde et l'odieux les lieux communs de son école. Elle admet entre l'homme et l'animal une différence, non d'essence, mais de degré; Helvétius soutient que cette différence serait nulle « si la nature, au lieu de mains et de doigts flexibles, eût terminé nos poignets par un pied de cheval ». Elle fonde la morale sur l'intérêt social; Helvétius, le plus excellent des hommes, s'ingénie, comme La Rochefoucauld, à déceler partout l'égoïsme (ce que Mme du Deffand, cette mauvaise langue, appelle « dire le secret de tout le monde »); ou mieux, à le réduire à l'unique désir des jouissances physiques. Par suite la morale est toute d'institution, « une science frivole si on ne la confond avec la politique » : l'art, pour les gouvernants, de faire servir l'égoïsme surexcité, l'amour du luxe et des femmes, à l'intérêt de l'État. L'éducation, voilà par excellence l'œuvre du législateur (et cela encore est bien du siècle); mais dans l'éducation selon Helvétius, la diffusion de la vérité n'est que l'accessoire; l'essentiel est de tromper les hommes pour le bien commun, de leur faire envisager dans l'estime publique, et dans les efforts que sa conquête exige, le sûr moyen « d'atteindre aux avantages qu'elle procure », réputation, fortune, et toujours, en fin de compte, plaisir des sens. L'homme est bon par nature, disent nos philosophes; Helvétius : « Tous portent en eux le germe productif de l'esprit »; c'est par l'effet des circonstances, d'un hasard, que le génie et l'héroïsme, les Newton et les Curtius, sortent de la sphère commune. Au législateur de faire en sorte que ces hasards deviennent la règle, et de multiplier indéfiniment les grands hommes. Diderot, en dépit des sophismes,

juge *l'Esprit* « un des grands livres du siècle ». Les « historiettes agréables », comprenez licencieuses, y sont le grain de sel.

L'agrément fait totalement défaut au *Système de la Nature*. On sait ce qu'en pensait Voltaire :

Que dis-tu de ce livre? — Il m'a fort ennuyé.

D'Holbach est verbeux, emphatique; son matérialisme épais, son ignorance des réalités historiques et morales profonde, même pour son temps. L' « esprit de finesse » lui manque à un degré extraordinaire. Mais il a le sentiment de la dignité que le savoir peut donner à la vie, et le souci de fonder sur la connaissance des lois naturelles une règle du devoir.

D'abord déiste [1], il avait suivi Diderot dans sa marche rapide vers l'athéisme. Bientôt il le dépassa. Toutes les religions, et plus que toute autre le christianisme, qui met son empreinte sur la vie entière, lui parurent les fléaux de l'humanité. Sa maison devint une vraie manufacture de publications anti-religieuses. Ce sont, avec une trentaine d'autres, le *Christianisme dévoilé*, l'*Imposture sacerdotale*, la *Contagion sacrée*, les *Prêtres démasqués*. De jeunes athées de profession, Naigeon, Lagrange, travaillaient sous lui à cette propagande: Diderot lui donna son coup de main. D'Holbach a fait aussi de gros livres : le *Système Social* (1773), la *Morale de l'homme, ou les devoirs de l'homme fondés sur la Nature* (1776), et le premier en date comme en notoriété, le *Système de la Nature* (1770). C'eût été folie à l'auteur de se nommer : l'impression était confiée à Marc-Michel Rey, d'Amsterdam, et la vente à des colporteurs clandestins. Deux fois, en 1770 et en 1776, le Parlement condamna au feu divers écrits d'Holbach, notamment le fameux *Système*.

De la sensation d'Holbach va droit au matérialisme. La

1. Né à Hildesheim (Palatinat) en 1723, il avait été amené en France dès sa douzième année. Il était riche. Il se livra à l'étude des sciences physiques et fit de sa maison, vers 1750, un des lieux de réunion les plus goûtés des philosophes. (Voir le chap. suiv., p. 405.) Sa probité, la sûreté de son commerce, son amour éclairé des arts et des sciences, le noble usage qu'il faisait de sa fortune, lui valurent l'estime même de ses adversaires philosophiques. Après leur brouille, Rousseau continua de rendre hommage à son caractère, et l'on crut qu'il l'avait représenté dans Wolmar, le vertueux athée de la *Nouvelle Héloïse*.

pensée dérive de la sensibilité, qui n'est elle-même qu'une propriété du cerveau. Le mouvement sous toutes ses formes est propriété de la matière, et la somme des combinaisons et propriétés de la matière, c'est la Nature, qui seule peut enseigner à l'homme le secret de sa condition et de son bonheur. En morale d'Holbach est d'accord avec Helvétius sur le caractère tout physique de la passion, l'identité du Droit avec l'intérêt social, le pouvoir du législateur — et par suite son devoir — de susciter le talent et la vertu. L'éducation est « l'agriculture de l'esprit ». Mais elle doit régler les passions, non les exalter. La science, voilà pour l'homme le moyen de trouver le repos intérieur et de mettre ses désirs en harmonie avec l'ordre général une fois connu. La nécessité comprise et acceptée, c'est la loi consacrée par l'accord des intelligences : la science, la morale, la politique, commandent ou assurent la soumission raisonnée à l'ordre naturel. Ainsi le *Système*, en partant d'une conception toute physique de l'homme et de l'univers, aboutit à la victoire de l'esprit sur l'instinct. Mais c'est une morale populaire que d'Holbach se propose d'établir sur les ruines des traditions politiques et religieuses. Jusqu'à ce que la foule soit devenue vertueuse par raison et raisonnable par science, qu'est-ce qui réprimera la férocité des appétits individuels?

Derniers représentants de l'école encyclopédique : Raynal, Volney, Condorcet. — Après l'avènement de Louis XVI, l'école encyclopédique n'est plus combattue et vit sur son acquis. Ses dernières productions intéressent peu l'histoire des idées, mais il en est trois, curieuses à divers titres, dont l'histoire littéraire doit tenir compte.

D'abord un livre dont le succès de vente fit événement : l'*Histoire philosophique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Mondes*, par l'abbé Raynal [1].

En 1772, Raynal faisait depuis vingt-cinq ans métier d'homme de lettres, et ne s'était encore signalé que dans les salons philosophiques, comme causeur disert et de mémoire bien

1. Né à Saint-Geniès, dans le Rouergue, en 1711, mort en 1796. — D'abord jésuite, puis prêtre, puis homme de lettres à la suite du parti philosophique et complètement détaché de son premier état (mais non de ses revenus ecclésiastiques), il travaille au *Mercure* et donne l'*Histoire du Stathoudérat* (1745), puis celle du *Parlement d'Angleterre* (1750).

garnie. Son *Histoire* fut une compilation de tout ce qui touchait à la colonisation : des statistiques, des monographies sur les produits et les industries d'outre-mer, porcelaine de Chine, pelleteries, cacao, canne à sucre, etc., puis des anecdotes attendrissantes sur les malheurs et les vertus des nègres ou des Peaux-Rouges, des harangues de sauvages bourrées de rhétorique, et à tout propos des invectives contre la cupidité, l'astuce et le fanatisme des conquérants. Malgré l'impudence des plagiats, une composition informe, une phraséologie verbeuse, l'ouvrage instruisait et se faisait lire. En 1774, dans la seconde édition, un onzième livre énumérait les réformes politiques urgentes : substitution de la volonté générale à celle des souverains; établissement d'une république européenne où les écrivains, maîtres de l'opinion, le seraient par là même du gouvernement; suppression du célibat et des biens ecclésiastiques, et le reste. C'est le programme, c'est aussi déjà en certaines pages, tout le pathos révolutionnaire; c'en fut assurément l'un des modèles les plus répandus. A chaque édition nouvelle Raynal et ses collaborateurs forçaient davantage la voix. En 1780, il se nomma. Le ministère public releva le défi; l'avocat général Seguier, le même qui avait requis contre le *Système de la Nature*, fit décréter Raynal de prise de corps le 21 mars 1781, et confisquer ses revenus. Revenu d'exil en 1788, il vit éclater la Révolution, perdit aussitôt son optimisme, et fit sa palinodie dans une lettre à l'Assemblée, son dernier écrit, dont les conclusions furent dédaigneusement écartées après une virulente réplique de Robespierre (31 mai 1791).

C'est l'année où paraissent *les Ruines*, de Volney, apocalypse de la philosophie encyclopédique par un disciple de Condillac et d'Holbach qui a vu l'Orient et médité dans le désert[1]. Sous la tente de l'Arabe, Volney s'est grandement perfectionné comme linguiste, mais n'a point élargi sa conception de l'homme. Assis sur les ruines de Palmyre, il a eu sa vision. Il a entendu « les graves accents d'une voix profonde »,

1. Né en 1727, mort en 1820. — Il avait consacré ses premières ressources, produit de l'héritage paternel, à visiter pendant trois ans l'Égypte et la Syrie. Son *Voyage*, publié en 1787, contenait des descriptions nettes et saisissantes, et lui fit d'emblée une réputation d'écrivain.

et « le Génie des tombeaux et des ruines » a donné la paix à son âme. Ce « Génie », ce « Fantôme » imbu de sensualisme, parut d'un merveilleux très philosophique. L'homme n'a que « des sens pour l'instruire de ses devoirs, qui naissent uniquement de ses besoins ». La corruption s'est introduite dans les sociétés préhistoriques par l'ignorance et la cupidité. De là les tyrans, la superstition, le fanatisme, et le rêve décevant d'une félicité surnaturelle : « Épris d'un monde imaginaire, l'homme méprisa celui de la nature ; par des espérances chimériques, il négligea la réalité. » Le Fantôme ajoute que depuis l'imprimerie, « art sacré, don divin du génie,... il s'est formé une masse progressive d'instruction, une atmosphère croissante de lumières, qui désormais assure solidement l'amélioration ». L'ignorance finira, « la loi de la sensibilité » reprendra sa force première, l'homme « deviendra sage et bon, parce qu'il est de son intérêt de l'être » ; et les peuples, oubliant leurs ressentiments, s'écrieront : « Nous ne voulons qu'être libres, et la liberté n'est que la justice. » Resterait, pour fonder la fraternité universelle, à effacer entre les peuples une dernière différence, toute factice, celle des religions. Ce sera l'affaire d'un congrès où, de bonne foi, les sectateurs de Mahomet, de Moïse, de Boudda et de *Jesous* reconnaîtront que leurs dissentiments ne portent que sur l'incertain, sur ce qui échappe au contrôle des sens, seul universel, et s'uniront dans « la religion de l'évidence et de la vérité ». Telle fut la vision de Volney sur ces illustres ruines.

Avançons jusqu'en 1793, en pleine Terreur. Condorcet proscrit trouve asile pendant huit mois dans une maison de la rue Servandoni. Il y écrit le testament de la foi encyclopédique, l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, plan d'un vaste ouvrage où tous les rêves humanitaires du siècle paraîtront accomplis ou sur le point de l'être : « Il arrivera donc, ce moment où le soleil n'éclairera plus que des hommes libres,... où les tyrans et les esclaves, les prêtres et leurs stupides et hypocrites instruments n'existeront plus que dans l'histoire et sur les théâtres » ; où l'on ne supposera même plus « un intérêt national séparé de l'intérêt commun de l'humanité ». Grâce à l'*Encyclopédie*, la voie est ouverte au progrès

sans rétrogradation possible. « Sans doute l'homme ne deviendra pas immortel » ; non, sans doute, mais Condorcet n'aperçoit aucun « terme assignable » à la prolongation de la vie moyenne. Enfin « la bonté morale de l'homme, résultat nécessaire de son organisation, est, comme toutes les autres facultés, susceptible d'un perfectionnement indéfini, et la nature lie, par une chaîne indissoluble, la vérité, le bonheur et la vertu ».

La philosophie encyclopédique ne jurait que par l'expérience; elle bafouait la métaphysique et la religion. Elle a outrageusement méconnu l'expérience, et elle s'est fait, elle aussi, sa religion. Savoir n'a été pour elle qu'un moyen de croire, de prêcher et d'agir; elle a eu ses fanatiques et ses illuminés; elle a lu ses catéchismes[1]. Elle s'est formé de l'homme vrai et primitif, physiquement organisé pour être, par besoin, raisonnable, heureux et juste, une idée que nulle expérience n'autorise ni ne vérifie. C'est l'enfant de la Nature qu'elle a aimé dans l'homme, qu'elle a pris à tâche de rendre à lui-même, en qui elle a mis toutes ses complaisances. Le livre posthume[2] de Condorcet est le témoignage touchant de cette croyance portée jusqu'au pied de l'échafaud.

1. D'Alembert avait à mainte reprise réclamé « un catéchisme de morale à l'usage des enfants,... uniquement fondé sur les principes de la loi naturelle, et qu'on pût apprendre à Pékin comme à Paris, à Rome comme à Genève ». C'est à quoi se sont appliqués Saint-Lambert et Volney, en poussant à bout le seul principe de l'intérêt. Le Catéchisme de Volney (*La loi naturelle ou principes physiques de la morale déduits de l'organisation de l'homme et de l'univers*) est daté de 1793; c'est, par questions et réponses, la doctrine même des *Ruines*. Celui de Saint-Lambert, écrit dès 1788, ne parut qu'en 1801; il fut acclamé par les survivants du parti encyclopédique, et récompensé du prix décennal par l'Institut où ceux-ci dominaient. — Pour se faire une idée de l'avilissement infligé à la morale, et même aux sentiments naturels, dans ces catéchismes utilitaires, qu'on lise seulement cette leçon empruntée à Volney : D. « En quoi la tendresse paternelle est-elle une vertu pour les parents? — R. En ce que les parents qui élèvent leurs enfants dans ces habitudes, se procurent pendant le cours de leur vie des jouissances et des secours qui se font sentir à chaque instant, et qu'ils assurent à leur vieillesse des appuis et des consolations contre les besoins et les calamités de tout genre qui assiègent cet âge. »

2. Publié en 1795 par la veuve de l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE

Sur le mouvement philosophique pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, il y a encore beaucoup à apprendre dans le *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle* de **Villemain**; voir principalement la 20e leçon et la 38e. Consulter aussi (particulièrement sur Condillac et Helvétius) : **Cousin**, *Histoire de la philosophie moderne*, Paris, 1846, in-8, le tome III. — **Damiron**, *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle*, Paris, 1858 et suiv., 3 vol. in-8. Mais l'ouvrage le plus complet et le plus au courant sur l'ensemble du sujet est celui de **John Morley**, *Diderot and the Encyclopædists*, Londres, 1891, 2 vol. in-8.

Sur l'Encyclopédie on pourra lire avec profit la *Notice préliminaire* de M. Assézat, t. XIII (p. 109-128) des *Œuvres complètes de Diderot*. Voir aussi le travail en cours de M. **L. Ducros**, *L'Encyclopédie du XVIIIe siècle*, dans la *Revue des Universités du Midi*. I. *La science* (1895). II. *La polémique* (1896); **Rocafort**, *Les doctrines littéraires de l'Encyclopédie*, Paris, 1890, in-8. — Sur diverses questions de détail se rattachant à l'histoire de l'*Encyclopédie* : **F. Brunetière**, *La direction de la librairie sous Malesherbes* (*Études critiques sur l'Histoire de la littérature française*, 2e série). — **Sainte-Beuve**, *M. de Malesherbes* (*Causeries du lundi*, t. II). — **Fr. Bouillier**, *Une thèse en Sorbonne en 1751. L'abbé de Prades* (*Revue politique et littéraire*, 11 octobre 1884); cf. **Gazier**, *Revue critique* (1885), I, 146. — Sur l'*Encyclopédie* considérée comme affaire de librairie, la source principale est le recueil de pièces relatives au procès Luneau de Boisjermain, à la Bibliothèque nationale, Imprimés, 4°F$_3$ 1,561 — 34,420.

Sur Diderot : 1° Sources du texte : **M. Tourneux**, *Manuscrits de Diderot conservés en Russie* (*Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. XII, 1885). — **G. Monval**, *Introduction* au *Neveu de Rameau*, Paris, 1891, in-16. — 2° Études biographiques et littéraires : **Naigeon**, *Mémoires sur la vie et les ouvrages de D. Diderot* (t. XXII des *Œuvres de Diderot*, éd. Brière, Paris, 1821). — **Carlyle**, *Diderot* (*Critical and miscellaneous Essays*, t. III, Londres, 1847, in-8), à l'occasion des *Mémoires, correspondances et ouvrages inédits* publiés en 1830. — **Rosenkranz**, *Diderots Leben und Werke*, Leipzig, 1866, 2 vol. in-8. — **Scherer**, *Diderot*, Paris, 1880, in-12. — **Faguet**, *Diderot* (*Dix-huitième siècle*, Paris, 1890, in-12). — **L. Ducros**, *Diderot, l'homme et l'écrivain*, Paris, 1894, in-12. — **Joseph Reinach**, *Diderot*, Paris, 1894, in-12. — Voir aussi d'excellentes Notices dans les Extraits de Diderot à l'usage des classes, par M. Parigot et par M. Joseph Texte. — 3° Diderot philosophe et critique : **Bersot**, *Diderot* (*Études sur le XVIIIe siècle*, Paris, 1855, t. II). — **Sainte-Beuve**, *Diderot* (*Causeries du lundi*, t. III). — **Caro**, *La fin du XVIIIe siècle*, Paris, 1880, t. I, chap. VI-XII. — **F. Brunetière**, *Diderot* (*Études critiques sur l'Histoire de la littérature française*, 2e série).

Sur divers écrivains de l'École encyclopédique : **Condorcet**, *Éloge de D'Alembert*. — **Joseph Bertrand**, *D'Alembert*, Paris, 1889, in-12. — **Sainte-Beuve**, *Volney* (*Causeries du lundi*, t. VII).

CHAPITRE VIII

LES SALONS, LA SOCIÉTÉ, L'ACADÉMIE [1]

I. — *Introduction.*

Au XVIIIe siècle plus encore qu'au XVIIe il existe d'étroites relations entre le monde littéraire et la « société polie », mais dans des conditions très différentes. Au XVIIIe siècle, le sort des gens de lettres est en général moins précaire; ils n'ont plus le même besoin pour vivre de se faire les domestiques, de quêter les largesses des grands. Quant aux idées, leur caractère de hardiesse, de « philosophie », dénote chez les écrivains des habitudes d'esprit autrement libres qu'à l'âge précédent. Ce qui ne les empêche pas, le plus souvent, de rechercher d'abord des lecteurs et des approbateurs en dehors et au-dessus du grand public. « Point de livres, dit Taine, qui ne soient écrits pour des gens du monde, et même pour des femmes du monde » : voyez l'*Esprit des Lois*, l'*Émile*, le *Traité des sensations*. Leurs ouvrages une fois élaborés dans le silence du cabinet, les écrivains les revêtent d'une expression apprise ou perfectionnée dans la société, particulièrement dans celle des femmes. « Leurs entretiens, avoue Marmontel, étaient une école pour moi non moins utile qu'agréable; et, autant qu'il m'était possible, je profitais de leurs leçons. » C'est là qu'ils prenaient le ton parce

1. Par M. Lucien Brunel, docteur ès lettres, professeur au lycée Henri IV.

que là d'abord ils cherchaient à plaire. Ceux d'entre eux qui ont le moins sacrifié aux grâces légères, Buffon, Rousseau, Diderot, ont comme les autres tenu leur place dans les salons. Les salons, en effet, comme aujourd'hui la presse, passent pour les dispensateurs des succès et des réputations littéraires. Les exemples à l'appui ne manquent pas. La Motte, Marmontel. Delille, et tant d'autres, ont été poussés et soutenus par le monde, grâce à leur entregent et à leur complaisance avérée pour le goût des sociétés qu'ils fréquentaient. Rousseau à ses débuts reçoit du père Castel, et dans les mêmes termes, la recommandation faite à Marmontel par Mme de Tencin : « On ne fait rien à Paris que par les femmes » ; — non par leur amour, qui change, mais par leur vanité, qui leur fait adopter un écrivain, puis entretenir sa réputation, où elles se regardent comme de moitié.

En outre (et cela ne s'était pas encore vu avant le XVIIIe siècle), ce n'est pas seulement à titre personnel et par des vues particulières que les gens de lettres se mêlent au monde ; ils forment un groupe compact[1], une « république », avec un esprit, un fonds d'idées commun, et en vue d'une action collective.

Dès le début du siècle cette tendance des gens de lettres à vivre d'une vie commune les amène à choisir pour lieux de réunion certains cafés où les jeunes rencontrent leurs anciens, et font devant la galerie assaut de verve et d'éloquence. Il y a trois principaux cafés littéraires dans le voisinage du pont Neuf, les cafés Laurent, Gradot et Procope. Fontenelle, La Motte, Maupertuis, Fréret, Danchet les fréquentent assidûment. C'est là que Duclos a fait ses premières armes. Il avait choisi Boindin, l'athée, pour antagoniste, et « partageait avec lui l'attention de l'auditoire ». Certaines paroles notables, comme plus tard dans les salons, étaient recueillies et répétées. C'est au café que Fontenelle a dit son fameux mot : « J'aurais la main pleine de vérités, que je ne l'ouvrirais pas pour le peuple ». L'auteur de *Gil Blas* représente l'un de ces cafés littéraires, comme une des curiosités du temps. Le ton y est fort peu réglé. Le Sage introduit deux interlocuteurs qui ont l'air de « deux

1. L'*Essai* de D'Alembert sur *les gens de lettres, les grands et les Mécènes*, paru en 1752 (voir plus haut, p. 372), donna le signal.

possédés ». Ces colloques n'en sont pas pour cela moins récréatifs. Vieux et impotent, La Motte se fait porter chaque jour en chaise chez Gradot. Collé regrettera toujours les cafés littéraires, et ne se consolera pas de les voir déserter pour les salons. Le cabaret, dit-il, était « un lieu libre où les gens de lettres se disaient la vérité ». C'étaient des réunions non d'amis, mais de confrères. Provisoirement la « République des lettres » y tient séance.

Vers 1750, au moment où va paraître l'*Encyclopédie*, cet esprit de corps se confond avec l'esprit « philosophique », et « la République des lettres » est accaparée par une secte. C'est alors que certains salons deviennent pour la philosophie des foyers de propagande. Les « salons philosophiques » sont une des institutions du XVIIIe siècle. Leur histoire et leur description feront le principal objet de ce chapitre (entre 1750 environ et 1776).

Pendant la première moitié du siècle nous voyons naître et grandir les *bureaux d'esprit*, qui répandent dans le monde l'influence des gens de lettres, et dont les salons philosophiques seront, au moment propice, la suite naturelle. — C'est par là que nous devrons commencer.

Enfin, la crise philosophique terminée, bureaux d'esprit et salons philosophiques ont fait leur temps ; mais la vie intellectuelle s'est étendue à l'élite de la société, et lui procure le genre de plaisirs qu'elle aime le plus et dont elle est le plus fière. Jamais elle n'a été plus éclairée, plus spirituelle, plus vraiment aimable. Cela dure une douzaine d'années. Puis les approches de la Révolution, les passions politiques, troublent cette fête, dont la tragédie révolutionnaire brusquement marque la fin.

II. — La cour de Sceaux, les premiers bureaux d'esprit (1700-1750).

La duchesse du Maine et la cour de Sceaux avant la Régence; Malezieu. — Simuler — ou parodier — le culte de la science, des arts, des lettres; en tirer une gloire

hyperbolique et, par là, dérisoire ; mettre en mouvement une pléiade de comparses et d'auxiliaires, hommes et femmes, grands seigneurs, beaux esprits et savants : c'est à quoi la duchesse du Maine, petite-fille du grand Condé, Louise-Bénédicte de Bourbon, consacre cinquante ans de son existence.

Si elle « avait eu le sceptre du monde, disait une de ses amies, elle aurait trouvé le moyen de s'en faire un hochet ». En 1699, après sept ans de mariage passés dans une sorte de retraite studieuse, elle s'émancipa, et pour un million se fit du château de Sceaux un Versailles. Elle y installa la scène d'une perpétuelle féerie, et de cette féerie fut la reine. Elle résolut de tenir une cour, une cour nombreuse (cinquante personnes, disait-elle, c'est « le particulier d'une princesse »), une cour joyeuse et qui, par conséquent, fît contraste avec celle du vieux roi ; mais elle entendait que chez elle « la joie eût de l'esprit », et que l'esprit de tout le monde fît valoir le sien. Ce furent « les galères du bel esprit », comme dit Malezieu, le coryphée de la petite cour.

Malezieu, jusqu'à cinquante ans, avait eu l'air et la réputation d'un homme docte et grave. Protégé de Bossuet, de Fénelon et de Mme de Maintenon, humaniste, géomètre, notable cartésien, membre de deux Académies, il avait été chargé d'apprendre les mathématiques au duc de Bourgogne, puis mis comme précepteur auprès du duc du Maine, qui marié l'avait fait le secrétaire de ses commandements. La petite duchesse, « avide de savoir » et, disait-on, « propre à savoir tout », apprit de Malezieu le cartésianisme et, en littérature, les plus pures doctrines classiques. Ces leçons du maître lui furent toute sa vie parole d'évangile. Est-ce Malezieu qui lui enseigna le bien dire? ou fut-ce chez elle, comme alors chez tant de grandes dames, ou même de moindres, un talent de nature développé par l'usage? C'est en tout cas une supériorité que nul ne lui conteste. Fière de son maître, et sans doute aussi très certaine de le mener à sa guise, c'est lui qu'elle choisit pour organisateur et pourvoyeur des divertissements ingénieux, dont elle avait décidé que Sceaux deviendrait le théâtre. Malezieu fut au gré de la princesse, « un vrai Protée, l'homme de tous les talents, de toutes les sociétés, de toutes les heures ».

La princesse veut-elle jouer à la femme savante, Malezieu lui fait sa leçon devant la petite cour assemblée et se produit sous son aspect vénérable; il est « Platon », il est « Pythagore », le « grand » et l'« illustre » Malezieu. Il interprète une tragédie grecque, une comédie de Térence, un chant de Virgile; huit jours après, il dirige une controverse sur l'immortalité de l'âme et l'automatisme des bêtes, ou fait une démonstration d'astronomie ou de physique. L'auguste élève confère aux paroles du maître une autorité sans réplique. Si Fontenelle contredit, Fontenelle a tort. Si Malezieu, consulté sur la *Henriade*, prononce que « les Français n'ont pas la tête épique », Voltaire s'incline, ou fait semblant. Mais le plus souvent de beaucoup, Malezieu, comme si de sa vie il n'avait fait que cela, est le surintendant des plaisirs folâtres. Impromptus, allégories, chansons à boire, comédies d'après l'antique ou comédies poissardes, avec un éclectisme parfait et au premier signe de la princesse, il fait le nécessaire, et n'est jamais à court. Dans les moments de presse, cela devient héroïque; ses compagnons de « galère » lui rendent bien cette justice. Pendant les quinze premières années de la cour de Sceaux, celui par qui la machine fonctionne sans arrêt, sans ralentissement, c'est Malezieu[1].

En quête de divertissements originaux, la princesse choisit, ordonne; rien ne lui résiste. Dans son petit corps s'anime un grand courage. Elle a pris pour emblème une mouche à miel, et pour devise : « Petite, mais qui pique bien » (*Piccola si, ma fa pur grave le ferite*). Elle mène premièrement son mari, « fait exprès, dit Lassay, pour être gouverné », le contraint, « tout sauvage, timide, dévot » qu'il est, à tenir maison ouverte, à ne s'étonner d'aucune gaminerie. Elle est sans reproche pour les mœurs, mais ne respecte rien dès qu'il s'agit de rire. Saint-Simon trouve la société de Sceaux « fort mêlée ».

1. Après Malezieu, *longo sed proximus intervallo*, l'abbé Genest, de l'Académie française, ancien précepteur du comte de Toulouse, jouit à Sceaux d'une faveur exceptionnelle, et y rend des services de tout ordre. C'est un bon vivant et un drôle de corps. Son nez, démesurément long, un nez de pitre, fournit une copieuse matière à la grosse plaisanterie. Mais Genest, poète tragique, est un « Euripide », comme Malezieu philosophe un « Descartes ». — Sa *Pénélope*, mal accueillie par le public en 1684, fut réhabilitée par le succès qu'elle obtint en 1705 dans les représentations données à Clagny par la duchesse, et remise ensuite au répertoire. L'année suivante, son *Joseph*, où l'unique rôle de femme était tenu par Mme du Maine, fit couler des torrents de larmes.

Elle est en partie la même que celle du Temple et de Saint-Maur : Chaulieu, La Fare, Courtin, Ferrand, tout le troupeau d'Épicure. Les gens de lettres aimables, Fontenelle, La Motte, le jeune Voltaire, y sont choyés, et « la naissance y marche après les talents ». On les flatte pour les retenir : signe des temps nouveaux. Parmi les gens de haut parage, les préférences vont à qui contribue le mieux au plaisir commun : au vieux Saint-Aulaire, dont la princesse fait son « berger » en titre, et qui n'a pas son pareil dans le madrigal ; à l'abbé de Polignac, l'*Anti-Lucrèce* ; à la présidente Dreuillet, qui excelle dans la poésie de circonstance ; à l'abbé de Vaubrun, « le sublime du frivole », l'inventeur des *Grandes Nuits*. Les *Grandes Nuits* furent la merveille de Sceaux pendant cette folle période du début. Tout le monde à l'œuvre ! Chacun à son tour doit offrir un divertissement nocturne (faire de la nuit le jour est la grande affaire), une pièce allégorique, avec intermèdes de musique et de danse ; la fête a lieu dans le parc, aux flambeaux. Il y en eut seize. La princesse donna la douzième, afin de limiter par son exemple des prodigalités devenues trop fastueuses : elle voulait que le plaisir pût durer. La mort du roi fut un gros contretemps.

La cour de Sceaux de 1720 à 1753 ; Mme Delaunay-de Staal ; Voltaire et la duchesse du Maine. — De la mort du roi jusqu' « au retour de la prison », pendant les menées, la conspiration et les mauvais jours qui suivirent, les plaisirs de Sceaux chômèrent. Au printemps de 1720, les « doux zéphyrs » chassèrent enfin les « noirs aquilons ». La fête reprit, mais dans un autre mouvement. « Les temps étaient bien changés, dit Hénault. Mais si la cour était moins brillante, elle n'en était pas moins agréable ; des personnes de considération et d'esprit la composaient. » Genest et Chaulieu sont morts ; Malezieu, sorti de prison, n'est plus le même homme. La duchesse a pris de l'âge et s'agite un peu moins. A ses anciennes favorites d'autres femmes viennent se joindre, qui possèdent une nuance d'esprit plus délicate : Mme de Caylus, Mme de Charost (la future duchesse de Luynes), Mme du Deffand. Enfin celle qui, toujours à demeure, tâche de tenir en harmonie la petite cour à demi réformée, est une personne infiniment judicieuse, qui tempère autant

qu'il se peut la folle humeur de sa maîtresse. C'est Mlle Delaunay-de Staal.

Elle a place dans notre histoire littéraire. De Staal, c'est le nom du vieux baron, capitaine au régiment suisse, que la princesse lui fit épouser sur le tard. Delaunay, c'est celui de sa mère. Son père, nommé Cordier, avait dû fuir en Angleterre sous le coup de quelque poursuite infamante, et elle ne le connut pas. Dans les deux couvents de Normandie où elle fut élevée par charité, son intelligence l'avait rendue presque célèbre. Les beaux esprits de Rouen venaient au prieuré de Saint-Louis pour la voir, la courtiser. Quand il lui fallut chercher de quoi vivre, elle vint à Paris et après bien des difficultés entra chez la duchesse du Maine en qualité de femme de chambre. C'est le métier auquel elle était le moins préparée. Myope, maladroite, reléguée parmi la valetaille, un incident fortuit la fit connaître pour ce qu'elle était. Mme du Maine avait envie de persifler Fontenelle par lettre. Elle se rappela qu'elle avait à son service une compatriote du vieux « berger normand », et lui en donna commission. L'obscure servante s'en acquitta si spirituellement, que Fontenelle, enchanté, la porta aux nues. Elle fut tirée de l'ombre, attachée à la personne de sa maîtresse, associée même aux divertissements de la petite cour et chargée de la quatorzième *Grande Nuit*, qui réussit à souhait. Les gens d'esprit qui venaient au château la prirent en amitié. Le vieux Chaulieu, aveugle, la supposa jolie, et soupira pour elle en prose et en vers. Elle n'aurait eu qu'à se louer du sort, n'eût été le joug de la princesse.

Aussi, quand elle fut impliquée dans l'affaire de Cellamare et mise à la Bastille, Mlle Delaunay n'en trouva pas le séjour trop pénible. C'est la partie la plus riante de ses *Mémoires*. « Il est vrai, dit-elle, qu'en prison l'on ne fait pas sa volonté, mais aussi l'on n'y fait pas celle d'autrui. » Elle élevait des chats, lisait, jouait, causait avec sa femme de chambre. C'est enfin là que son cœur eut son roman, roman tout sentimental et décevant, puisqu'elle aima son compagnon de captivité, le chevalier de Menil, qui l'oublia aussitôt sorti, et qu'elle tint rigueur à cet excellent Maisonrouge, son gardien, qui l'adorait et le lui prouvait.

Mais la pire déception, ce fut, après cet emprisonnement de plus d'un an, l'accueil de la princesse : — « Ah! voilà made-

moiselle Delaunay; je suis bien aise de vous revoir. » Rien de plus. Elle reprit son service, et ce fut la vraie captivité, perpétuelle, resserrée quatorze ans après par le mariage qu'on a vu.

Pour consolation elle eut l'estime de la petite cour, pour vengeance posthume la publication des *Mémoires* qui promptement la firent célèbre. Écrits sur le ton aisé de la causerie, mais sans la mollesse de l'improvisation, ces *Mémoires* sont d'une observatrice exacte, impitoyable. Elle a un demi-sourire, plein de réticence et d'amertume. Elle s'autorise « du peu de complaisance qu'elle a pour elle-même à n'en avoir pour personne ». Ses portraits sont des silhouettes un peu sèches, mais où le trait caractéristique est dessiné d'une main sûre. Outre la duchesse du Maine, nous avons d'elle un Malezieu, une marquise du Châtelet, qu'on n'oublie plus. C'est Mme du Deffand qui lui avait appris cet art-là. Enfin par l'aisance du style, la brièveté, le « rien de trop », ses *Mémoires* nous représentent un « moment » exquis de la conversation polie. Voltaire jeune avait fréquenté ce monde-là; il en fut *immunisé* pour toujours contre l'emphase philosophique.

On parla ce langage à Sceaux trente ans de suite. « C'est là, dit l'abbé de Bernis, que j'ai puisé les premières leçons de goût et d'usage du monde. » La princesse est censée en avoir tout le mérite et jouit sans modestie des louanges que les gens de lettres lui prodiguent. Du jour où Voltaire la choisit pour protectrice et l'oppose à Mme de Pompadour, vouée à Crébillon, la princesse est « Minerve », et Sceaux « le temple des arts ». Là s'est réfugié le goût du grand siècle,

...siècle de talents accordé par les dieux.

Ce qui est vrai, c'est que Mme du Maine s'exprime « avec justesse, netteté, rapidité, d'une manière noble et naturelle ». Mais elle n'a rien appris depuis Malezieu. De nouvelles idées surgissent, elle les ignore ou d'avance les écarte. Elle n'a pas mis « le nez à la fenêtre ». Quel supplice pour Mme de Staal, de vivre dans la dépendance étroite d'une maîtresse aussi vaine et superficielle! « Ces grands, dit-elle, à force de s'étendre, deviennent si minces qu'on voit le jour à travers. » A Sceaux, « les ouvrages

d'esprit n'arrivent que lorsqu'on n'en parle plus dans le monde ». La princesse ne s'attache qu'aux bagatelles.

Voltaire sut la prendre par son faible et la mettre à contribution. Grâce à quoi, la cour de Sceaux, près de son déclin, eut de vraies fêtes littéraires. En 1732, Mme du Maine avait offert vainement à l'auteur de *Zaïre* d'être son écuyer. En 1746, académicien, historiographe, gentilhomme ordinaire, entouré d'une faveur qu'il sentait fugitive, il se rappela que la princesse avait fait bon accueil à ses débuts. Il lui brûla beaucoup d'encens et lui ménagea des surprises. En 1747 il se rend avec Mme du Châtelet au château d'Anet, y régale Mme du Maine de sa comédie, *le Comte de Boursoufle*, assaisonnée d'un prologue inédit. Quelques mois après, pendant une de ces retraites forcées dont il était coutumier, il va se cacher à Sceaux. Il écrit le jour, dans la chambre où il loge *incognito*, de petits contes qu'il lit le soir à sa divinité tutélaire : *Babouc*, *le Crocheteur borgne*, *Cosi Santa* et *Zadig*, ses premiers chefs-d'œuvre en ce genre. Il sort enfin de sa cachette, et toute la petite cour est admise à les entendre. Mme du Châtelet le rejoint, et la comédie recommence ; on joue les *Originaux*, la *Prude* en sa primeur. Nouveau prologue où Mme du Maine est instituée chef de la croisade contre la comédie larmoyante de La Chaussée. Voltaire ne veut plus combattre que sous l'étendard de la princesse. C'est elle qui vengera la France de Crébillon « le barbare » : « *Oreste* et *Catilina* sont vos enfants... Protégez donc ce que vous avez créé. » Il a le diable au corps ; il la gronde de sa mollesse, la compromet pour la bonne cause. Il lui dédie *Oreste*, précédé d'une belle épître en l'honneur du « grand » Malezieu et de ses chers Grecs. Enfin voici *Catilina* représenté une première fois chez l'auteur, rue Traversière, devant un aréopage qui savait les *Catilinaires* « par cœur ». De haute lutte Voltaire obtient que la seconde représentation ait lieu à Sceaux (22 juin 1750). Lekain y fit ses débuts. Ce fut une mémorable séance et l'adieu de Voltaire partant pour la Prusse.

La duchesse du Maine mourut trois ans après.

Les bureaux d'esprit. Le salon de Mme de Lambert (1710-1733). — Sceaux, après 1720, tendait à devenir un salon littéraire sur le modèle de celui que la marquise de

Lambert avait institué dix ans auparavant, et d'où procèdent tous ceux du siècle. M[me] de Lambert et la duchesse du Maine étaient liées ensemble. Elles avaient nombre d'amis communs, M[me] de Staal, Hénault, Saint-Aulaire. Mais la duchesse du Maine était trop fantasque pour diriger un vrai salon. La raison l'ennuyait. On lui attribue ce mot qui traduit au naturel son intempérance de verbiage : « J'aime beaucoup la société; tout le monde m'écoute et je n'écoute personne[1]. »

Dès le début du siècle, bien avant que la philosophie fût partie en guerre, la littérature était déjà pénétrée d'esprit critique, et l'on sentait comme une fermentation d'idées nouvelles. La vogue était aux écrits de Bayle et de Fontenelle. D'un autre côté, nous avons vu que les gens de lettres, avec un vague pressentiment de leur prochaine importance dans la société, cherchaient à se grouper, à se connaître, à disputer. Entre le monde des lettres et la partie la plus éclairée de la bonne compagnie il existait un fonds commun de pensées et un attrait réciproque; M[me] de Lambert prit l'initiative du rapprochement. Elle était fille d'une dame de Courcelles qui avait beaucoup fait parler d'elle par sa galanterie, mais par les mœurs fille et mère ne se ressemblaient en rien. Veuve en 1686 d'un gentilhomme mort lieutenant général, elle fit preuve d'une haute raison dans l'éducation de son fils et de sa fille, non moins que de sens pratique dans la défense de leur patrimoine menacé par des compétiteurs déloyaux. Très considérée dans le grand monde qui était le sien, elle ouvrit sa maison[2] à l'élite des gens de lettres, leur fit sentir l'agrément et les avantages d'un salon pour lieu de rendez-vous, et les mit en mesure de s'assurer eux-mêmes et de montrer aux profanes que les idées pouvaient être traitées sans pédantisme comme sans frivolité, sous la forme d'un entretien courtois. La nouveauté plut, prospéra, devint une institution. Cinq ans après sa fondation,

1. On connaît le quatrain de Saint-Aulaire :

Je suis las de l'esprit, il me met en courroux,
Il me fait tourner la cervelle.
Lambert, je viens chercher *un asile chez vous*,
Entre La Motte et Fontenelle.

2. Elle demeurait rue Richelieu, à l'angle de la rue Colbert, dans une maison remplacée par les constructions neuves de la Bibliothèque nationale.

le salon de Mme de Lambert est en plein éclat; il est « honorable d'y être reçu »; il a même des envieux et des détracteurs. Le Sage, dans *Gil Blas*, raille Mme de Lambert sous le pseudonyme de la marquise de Chaves; il reconnaît pourtant que « sa maison était appelée par excellence le bureau des ouvrages de l'esprit ».

Elle est *précieuse*, dans l'acception la plus flatteuse et la plus exacte. Elle a soixante-trois ans en 1710. Très cultivée, formée par Bachaumont, le spirituel compagnon de Chapelle, qui avait eu peut-être, si l'on se fie aux apparences, d'excellents motifs de l'élever comme sa fille; instruite dans les lettres latines, portée par goût à l'étude, à la méditation et même à écrire, elle ne prend d'abord pour confidents de ses essais qu'« un petit nombre d'amis estimables », elle souffre, elle est offensée du discrédit jeté par Molière et Boileau sur les femmes savantes. Elle appartient en esprit à l'hôtel de Rambouillet; elle en a l'idéal romanesque, et, avec une scrupuleuse honnêteté de mœurs, le goût de la galanterie noble et spirituelle. Il y a donc une affinité entre elle et la génération d'écrivains qui, sous la conduite de Fontenelle, le « joli pédant » cher aux « caillettes », achève en ce moment même de tuer le prestige de Boileau. Elle avait quelques relations intimes dans le monde académique : Saint-Aulaire, dont sa fille était la bru, et l'avocat Sacy. Par eux lui furent amenés les hommes, tous plus ou moins célèbres, qu'elle se proposait d'attirer dans son salon. On l'accusa de « briguer », de « mendier » certaines adhésions. Son dessein était de s'adresser tout de suite très haut et de frapper un grand coup sur l'opinion publique, particulièrement sur celle de son monde. Elle se heurtait de ce côté à des préjugés ombrageux. Son vieil ami l'abbé de La Rivière, fils de Bussy-Rabutin, ne nie pas qu'elle ait « vécu plus de soixante ans dans une noble et lumineuse simplicité », mais il rompt avec elle, comme pour une forfaiture, quand il la voit en proie à la « maladie du bel esprit ». Promptement ce furent les gens de lettres qui sollicitèrent la faveur d'être admis. Quand on vit chez elle La Motte et Fontenelle, des savants comme Mairan et l'abbé Fraguier, de l'Académie des inscriptions, l'un des anciens familiers de Ninon, puis les politiques du club de l'Entresol,

les abbés Alary et de Saint-Pierre, le marquis d'Argenson, puis encore Montesquieu, Marivaux, l'abbé Montgault, l'abbé de Choisy, elle eut cause gagnée, et les dédains se tournèrent en dépit. Quelques femmes de goût et de talent, Mlle Delaunay, Mmes Dacier, de Fontaine, de Murat, de la Force, d'Aulnoy, Catherine Bernard, la nièce de Fontenelle, avaient place parmi « les esprits divins » dont se composait le fameux cercle ; et, comme disait l'une d'elles, Mme Vatry :

. . . En ce rare séjour
Sous le nom de Lambert Minerve tient sa cour.

En 1726, la duchesse du Maine, non comme altesse, mais comme poète, eut la fantaisie d'en être, et pendant quelques mois mit Mme de Lambert et ses amis au régime des jeux d'esprit [1]. Ce caprice ne dura pas ; il lui suffisait d'avoir eu ses entrées.

Mme de Lambert donnait un dîner suivi de réception le mardi et le mercredi. Le jour illustre, celui des gens de lettres, était le mardi. Elle avait tenu, par égard pour ses nobles amis, à ne pas avoir l'air de leur fermer sa maison et de leur imposer en masse sa nouvelle société. Le mercredi elle recevait en femme du grand monde ; c'était le jour réservé aux personnes de qualité. Mais elle ménageait une porte de communication entre le mercredi et le mardi : libre à qui voulait de la franchir. Nous rencontrons aux mardis comme aux mercredis le président Hénault, le marquis de Lassay, le chevalier d'Aydie. Ils n'étaient sans doute pas les seuls.

Mardi ou mercredi, la grande occupation et le grand plaisir, c'est de causer. Le jeu est banni, comme malséant ; et par là le salon de Mme de Lambert tranche sur tous ceux du temps. Le mercredi toutefois fait une part aux simples divertissements. C'est aux mercredis sans doute qu'Adrienne Lecouvreur se fit entendre. Hénault nous dit, en homme sûr de son fait, que les propos galants, malgré l'air d'innocence, y menaient parfois assez loin, mais à l'insu de Mme de Lambert. C'était en somme, pour l'époque, un cercle, non pas dévot, mais moral ; l'esprit de Fénelon, « de Mentor », (dit finement un critique), y avait

1. Voir le tome X des *Œuvres complètes* de La Motte-Houdar (Paris, 1754, in-12).

pénétré profondément et laissé son empreinte. Sous la Régence, un pareil ton n'allait pas sans un air marqué de protestation.

Le mardi, au point de vue littéraire, a sa physionomie propre. Les modernes y dominent. Avec Fontenelle, La Motte, Marivaux, leur parti compte encore, comme représentants déclarés, Trublet, Terrasson, le P. Buffier, Saint-Hyacinthe. Mme de Lambert, à la façon dont elle a formé son salon, l'a voué par là même à la doctrine régnante. A ce point de vue, et par comparaison, la cour de Sceaux, sous la discipline de Malezieu, paraît vieillotte et retardataire. Les modernes, qui pendant toute la fameuse « querelle » ont gardé l'avantage de l'urbanité, ne rendent pas le salon où ils dominent inhabitable à leurs adversaires : Valincourt, d'Olivet, les époux Dacier y sont pas traités en contradicteurs savants et respectables. Mme de Lambert, moderne dans l'âme, confesse plutôt qu'elle ne professe son « sentiment libre et mutin », et c'est avec modestie, en confidence, qu'elle écrit à un autre *moderne* : « Homère n'est pas beau pour moi, car il m'ennuie. » Mais si elle évite de blesser personne, elle a pour ses illustres amis une « abondance de bonté », une complaisance, qui la poussent à servir ardemment leurs intérêts et leur ambition. Aussi le fameux salon est-il le siège d'une redoutable cabale littéraire. Cette excellente femme a contre elle tous les écrivains mécontents qui ne sont ni de chez elle ni les protégés de ses amis.

En revanche le *mardi* ne lui ménageait pas sa reconnaissance de la considération et des plaisirs d'esprit qu'elle lui procurait. Elle présidait la « conférence académique ». Chacun apportait, comme jadis chez Conrart, ce qu'il venait d'écrire. Elle donnait l'exemple. Elle osait, là seulement, se faire honneur de ses pensées et se laissait même engager à les publier [1]. On

1. Elle ne commença qu'en 1726. Les *Avis d'une mère à son fils* et les *Avis d'une mère à sa fille*, composés à l'intention de ses enfants, étaient déjà fort anciens. Fénelon, dont elle s'est ouvertement inspirée, en avait eu communication, et les avait approuvés moyennant quelques réserves. Mme de Lambert est chrétienne, mais sa morale s'aide de la religion plutôt qu'elle n'en découle. La piété lui parait « décente » et salutaire, la religion « raisonnable »; et elle recommande de s'y attacher par « amour de l'ordre ». Son christianisme est bien du temps où Massillon est le maître de la chaire. Elle parle de l' « Être suprême », comme fera le vicaire savoyard, et l'idée directrice de sa morale, c'est l'honneur. « La vraie grandeur de l'homme, dit-elle, est dans le cœur. » Vauve-

discutait avec franchise, opiniâtreté. La fille de Mme de Lambert, Mme de Saint-Aulaire, n'a pas de goût à contredire : « Quelle ressource pour un mardi ! » s'écrie La Motte. Mairan, au contraire, avec son « exactitude », sa « précision tyrannique », « ne vous fait pas grâce de la moindre inconséquence ». L'abbé Montgault ne craint pas le scandale : « Il a soutenu cent fois que les femmes n'étaient faites que pour aimer et pour plaire. » Mme de Lambert s'indigne d'un paradoxe outrageant. Il lui arrive d'être seule de son avis ; ses amis savent qu'ils peuvent lui tenir tête. Un jour elle se mit à rire et s'écria : « Vous êtes tous des ignorants et des imbéciles ; je proposerai la question à mon mercredi, et je gage qu'il pensera comme moi. » — Mairan lui répondit à l'oreille : « En diriez-vous bien autant à votre mardi ? » C'est que le mercredi est plus cérémonieux. Le mardi, la vérité avant tout : on y parle, dit Fontenelle, « raisonnablement, et même avec esprit selon l'occasion ». Mme de Lambert estime ses gens de lettres et les traite en conséquence. Elle est leur amie tendre, dévouée et sincère. Aussi La Motte dans un vers passionné (oui, vraiment) dira-t-il à cette octogénaire :

> Tu fis pendant vingt ans le bonheur de ma vie.

Le salon de Mme de Tencin (1726-1749). — « Après la mort de Mme de Lambert, le mardi fut chez Mme de Tencin. » Ces mots de l'abbé Trublet, témoin direct, signifient qu'en 1733, parmi tous les salons littéraires formés depuis vingt ans, un seul parut digne de faire suite à celui qui venait de disparaître. Le salon de Mme de Tencin ne datait guère que de cinq à six ans, mais les principaux habitués du « mardi », Fonte-

nargues n'est pas loin, et les libres esprits à qui elle confie ses ouvrages n'ont pas d'effort à faire pour les louer. Il y a chez elle une générosité de sentiment qui l'honore : elle parle de l'amitié comme elle l'exerce. Elle juge les passions, l'ambition, l'amour, avec un optimisme à la fois romanesque et candide, en *précieuse* qu'elle est. — Ses *Avis* avaient paru en 1726 et en 1728, par suite d'une « indiscrétion », nous dit Fontenelle : de telles indiscrétions sont toujours suspectes. Mais quand ses *Réflexions sur les Femmes* eurent vu le jour, Mme de Lambert prit peur et racheta ce qu'elle put de l'édition. Cet écrit était une sorte d'apologie personnelle, et par conséquent une critique des préjugés qu'elle avait écartés, non sans scrupule, en essayant de relever la tradition de l'hôtel de Rambouillet. Elle écrit finement, avec une grâce un peu molle et quelque afféterie. Est-ce auprès de La Motte et de Fontenelle qu'elle eût appris à s'en garder ?

nelle à leur tête, y fréquentaient déjà. Il n'y a pas trace de relations, et l'on ne conçoit guère qu'il ait pu y en avoir entre Mme de Lambert, si respectable, et l'autre marquise, si décriée. Quant aux gens de lettres, Mme de Tencin avait su leur faire agréer sa maison et ses bons offices; ils la tinrent quitte du reste. Un grand bureau d'esprit, un « rendez-vous des hommes célèbres », leur était devenu un besoin, et ils en assurèrent la permanence en transférant à Mme de Tencin, d'un commun accord, la suprématie qu'ils avaient reconnue à sa devancière. A seize ans de là, Mme de Tencin dira de Mme Geoffrin : « Elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon inventaire. » Et la « grande dame », avec un vague dépit de voir sa succession échoir à une « bourgeoise », fera cependant le nécessaire pour la lui transmettre intégralement : elle la prendra près d'elle comme une sorte de coadjutrice et lui donnera ses leçons. Ainsi la fondation de Mme de Lambert se perpétue pendant près d'un demi-siècle, et trois salons successivement — sans plus — constituent, entretiennent et développent la grande tradition des bureaux d'esprit.

L'original avait suscité des imitations nombreuses, la plupart très inférieures. Voltaire, en 1732, se plaint qu'il y ait dans Paris une multitude de « petits royaumes », où quelque femme « sur le déclin de sa beauté fait briller l'aurore de son esprit », avec le concours intéressé d'un homme de lettres ou deux qui lui servent de « premiers ministres ». Là on « juge son siècle », et l'on fabrique à huis clos des réputations auxquelles on essaie ensuite de donner cours. Ce travers, Voltaire tout le premier a tenté de l'utiliser à son profit quand il préparait, dans le salon de Mme de Fontaine-Martel, le succès de ses pièces nouvelles, *Eriphyle*, l'*Indiscret* et *Zaïre*. Mais ces petits cénacles éphémères pratiquent la réclame avec une telle audace, que leurs prétentions semblent impertinentes aux gens de lettres tant soit peu jaloux de leur dignité. « Tous ces bureaux de bel esprit, écrira Duclos en 1742, ne servent qu'à dégoûter le génie, rétrécir l'esprit, encourager les médiocres, donner de l'orgueil aux sots et révolter le public. »

Grâce à l'étendue et au mérite de sa clientèle, le salon de Mme de Tencin, comme celui de Mme de Lambert, échappe à ce

ridicule, et l'honneur de présider une telle réunion est si relevé, que Mme de Tencin, dans son nouveau rôle, parvient à faire oublier l'infamie de sa jeunesse [1]. Fontenelle, d'ancienne date à sa dévotion [2], servit d'intermédiaire entre elle et les gens de lettres du « mardi », Mairan, Marivaux, Montesquieu, l'abbé Alary, l'abbé de Saint-Pierre, Saint-Hyacinthe, La Motte. Mme de Tencin graduellement entr'ouvrit la porte, mais fit son choix. Les académiciens de Boze et Mirabaud, le médecin Astruc, Piron, Duclos, Helvétius, donnèrent à la réunion une physionomie nouvelle. Les deux neveux de Mme de Tencin, d'Argental et Pont-de-Veyle, en étaient par droit de naissance. Quelques notabilités de la finance et de la bourgeoisie lettrée, les Dupin et les La Popelinière, y mettent un autre élément de variété. Enfin c'est chez Mme de Tencin que certains étrangers firent pour la première fois connaissance avec ces salons littéraires qui déjà passaient, dans les capitales de l'Europe, pour une des grandes curiosités de Paris [3]. Bolingbroke et Chesterfield, le comte de Guasco, le Genevois François Tronchin, sont admis à cette faveur. Tout grand salon parisien sera désormais cosmopolite.

Mme de Tencin a pris l'extérieur d'une femme qui renonce à passer pour belle. Elle est mise comme la ménagère plutôt que comme la maîtresse de la maison [4]. Ceux qui la voient pour la première fois disent comme Marmontel : « La bonne femme ! » Les autres, « ceux mêmes qui n'ignorent rien de ses aventures », lui passent sans difficulté son ambition impénitente, et

1. Elle est née en 1680. Elle vint à Paris, en 1714, après avoir rompu ses vœux religieux et commencé, sous le voile, à Grenoble, la longue série de ses galanteries. Ses attraits lui servirent à pousser son frère l'abbé. Elle eut un nombre inconnu d'amants, parmi lesquels le Régent, dont le caprice ne dura pas (elle lui déplut en lui parlant d'affaires), et Dubois qui prit mieux la chose. On a vu que de sa liaison avec le chevalier Destouches naquit l'enfant, abandonné par elle, qui devait illustrer le nom de D'Alembert. En 1726, cette vie de désordres fut traversée et close par une aventure tragique. Son amant d'alors, La Fresnaye, se tua chez elle, en la chargeant dans son testament d'imputations atroces. Elle fut mise à la Bastille, puis, faute de charges précises, rendue à la liberté. C'est presque aussitôt après sa sortie de prison qu'elle inaugura sa nouvelle existence, ses intrigues mi-religieuses, mi-politiques, en faveur du parti de la Bulle, et son salon littéraire.

2. Elle l'avait connu chez Mme de Ferriol, sa sœur (la mère de d'Argental et de Pont-de-Veyle), et s'était fait aider par lui dans ses démarches pour obtenir à Rome l'annulation de ses vœux. — C'est aussi chez Mme de Ferriol que Mme de Tencin dut faire la connaissance du jeune Voltaire.

3. Voir lettre de Montesquieu à l'abbé d'Olivet (Vienne, 10 mai 1728).

4. Elle demeure rue et porte Saint-Honoré.

la prennent telle qu'elle se montre dans ce salon où les gens de lettres se sentent en pays ami. Elle est elle-même écrivain, mais elle s'en cache bien plus résolument que Mme de Lambert : elle laisse attribuer à Pont-de-Veyle ses aimables romans, le *Comte de Comminges*, le *Siège de Calais*, dont Montesquieu seul avec Fontenelle connaîtra, tant qu'elle vivra, le véritable auteur. C'est par sa « tête bien saine » qu'elle gouverne sa « ménagerie ». Même avec ses amis les plus célèbres, ceux qu'elle reçoit à sa table et qu'on appelle les « sept sages »[1], elle use d'une franchise absolue. On connaît son mot à Fontenelle : « Ce n'est pas un cœur que vous avez là, c'est de la cervelle comme dans la tête. » Généreuse à l'occasion, comme envers Marivaux qu'elle sauvera de la gêne, elle fait de petits cadeaux à toutes « ses bêtes », familièrement : deux aunes de velours au jour de l'an, « pour une culotte. » Elle joue un personnage très complexe : chez cette bonne camarade, sur qui l'on compte et qu'on aime, on sent une décision et une expérience qui ne laissent soupçonner rien de naïf ni de faible. Il y a presque de l'intimidation dans le respect qu'elle inspire [2].

Dans son salon elle « préside »

En déité de l'esprit et du goût.

C'est grâce à son autorité que la paix y règne, car il s'y trouve en présence bien des rivalités. Marmontel fut frappé de voir combien y était vif le désir de briller aux dépens d'autrui. Piron signale la fatuité de Marivaux, « l'homme du monde le plus attentif à se bien exprimer », et le « ton de maître » d'Astruc. Tous conviennent que c'est un « cercle d'élite », mais il n'y règne pas le même abandon que chez Mme de Lambert : on se préoccupe davantage de se montrer en beau, d'étonner son

1. Mirabaud (le traducteur de l'Arioste, secrétaire perpétuel de l'Académie française de 1742 à 1755), Mairan, de Boze, Duclos, Astruc, Marivaux et Fontenelle.

2. Dans une pièce d'ailleurs peu sérieuse (*Épître accompagnant l'envoi d'une chaise percée*), Piron traduit bien cette impression :

> Femme au-dessus de bien des hommes
> Du siècle héroïque où nous sommes,
> . . . .
> Femme forte que rien n'étonne,
> Ni n'enorgueillit, ni n'abat,
> Femme au besoin homme d'État,
> Et, s'il le fallait, Amazone...

public. Montesquieu n'y pourrait pas, comme il l'aime, « se tirer d'affaire avec son esprit de tous les jours ». Marivaux en a fait, dans *Marianne*, une peinture louangeuse, mais où ce trait n'est pas oublié : il s'y dit d'« excellentes choses », en un langage « exquis quoique simple » ; mais cette simplicité ne va pas sans « finesse » ; ce sont de « meilleurs esprits que d'autres », mais aussi parlent-ils « mieux qu'on ne parle ordinairement ». Marmontel nous montre chacun d'eux impatient de « placer son mot, son conte, son anecdote, sa maxime ou son trait léger et piquant ». Seul Fontenelle attend son tour. Sa surdité ne lui permet de suivre qu'à distance ; il se fait dire à son cornet « le chapitre dont il s'agit » ; il y réfléchit et parle le dernier. C'est alors un long monologue, à voix très basse, plein d'idées et de souvenirs, le discours de Nestor, doux comme miel. Il jouit de sa gloire, les autres courent après le succès.

Ce sont, dit Mme de Tencin, « conversations de philosophes, où, à la vérité, la morale est accompagnée d'assez de gaîté ». En ce qui la concerne, quelques-unes de ses lettres témoignent d'une bonne humeur malicieuse. Elle en a de quoi tenir ses gens en haleine et les ramener sans cesse au ton léger qui convient, même en un sujet grave. Tel est bien le rôle d'une femme au milieu de ces têtes pensantes. Mme de Tencin paraît l'avoir compris mieux que Mme de Lambert. Moins entichée de beau savoir, spirituelle et sensée, elle a l'esprit plus libre, plus alerte. Elle se tient au-dessus et en dehors du débat, qu'elle envisage au seul point de vue de l'agrément, et dont elle règle la marche, toujours souriante, sans le laisser languir ni s'aigrir.

On parle beaux-arts, science, littérature, politique aussi « parfois ». Point de mot d'ordre ni d'opinion de commande. Mme de Tencin n'est assujettie à personne. Quand on lit chez elle un ouvrage nouveau, fût-il de Fontenelle, elle le juge sans complaisance. A la différence des petits cénacles, on s'attache dans son salon à pressentir, non à forcer les jugements du public. Aussi le succès y signifie davantage, et Marmontel, par exemple, tire le meilleur augure des louanges qu'y a reçues sa tragédie d'*Aristomène*. Par de bons avis comme par des services effectifs, Mme de Tencin a pour unique but d'être utile à ses gens de lettres. Sans pudeur dans l'intrigue, elle paraît, dans ses rela-

tions littéraires, avoir mis une sorte de coquetterie à ne réussir que par la droiture. Nul n'ignore qu'elle est « sans principes, capable de tout exactement », mais dans son salon elle n'en a que plus d'ascendant. Il semble aux gens de lettres qu'ils soient les seuls dont elle ait cherché l'estime, et cela même les flatte au-dessus de tout.

III. — Les salons au temps de l'Encyclopédie (1750-1776).

Le parti encyclopédique et les salons littéraires; discipline exercée par Mme Geoffrin. — Pendant un quart de siècle, après 1750, tous les salons littéraires en vue servent de rendez-vous à un groupe plus ou moins considérable d'encyclopédistes. Le premier en date et le plus important des salons encyclopédiques fut celui de Mme Geoffrin. Il brillait déjà quand durait encore celui de Mme de Tencin, auquel en 1749 il succéda, comme nous l'avons vu, dans les formes. L'*Encyclopédie* allait paraître. Ses chefs, ses principaux collaborateurs, ses partisans de haute volée vinrent prendre place à côté de Fontenelle, de Mairan, de Montesquieu, de tous les écrivains alors célèbres. D'Alembert, Diderot, Marmontel, Morellet, puis successivement toute la clientèle littéraire de l'*Encyclopédie*, allèrent chez Mme Geoffrin. En quelques années, au moment où s'engagèrent les grandes batailles, ce salon fut la citadelle des philosophes, et Mme Geoffrin la « mère » de leur église. Son dévouement pour eux est incontesté; mais elle ne leur abandonne pas la conduite de l'entretien, et les têtes chaudes trouvent sa tutelle pesante. C'est encore, en ceci, de leur intérêt qu'elle s'inspire, mais elle l'entend autrement qu'eux. Elle veut que son salon reste un lieu d'excellente compagnie, où les gens de qualité, les gens en place, les étrangers, puissent se rencontrer avec les philosophes, sans être exposés à essuyer des propos choquants. « Soyons aimables », dit-elle quand elle attend un nouveau venu. Voit-elle la discussion prête à s'égarer sur la politique ou la religion, elle l'arrête par son fameux mot : « Voilà qui est bien. » Qu'on se le tienne pour dit. Elle est bien en cour et

tient à le rester. Elle craint qu'un mot téméraire, dit chez elle et répété, ne démente le respect qu'elle affiche pour les puissances établies. Mais cette retenue a son correctif. Elle excelle à renouer le fil, à faire dire par chacun ce qu'il dit le mieux. Ses fauteuils, d'après Galiani, « sont des trépieds d'Apollon »; ils inspirent des « choses sublimes ». Un jour qu'elle félicitait l'abbé de Saint-Pierre d'avoir si bien parlé : « Je ne suis, répondit-il, qu'un instrument dont vous avez bien joué. » Grâce à elle les philosophes, bon gré, mal gré, se sont pliés aux bienséances de la conversation mondaine; et dans tous les salons philosophiques où règne le savoir-vivre, Mme Geoffrin fait école. Une assemblée de philosophes, si elle n'était pas tenue en respect, aurait vite mis les profanes en déroute.

Les « synagogues philosophiques » : les salons d'Holbach et d'Helvétius. — Pour se dédommager de la contrainte qu'ils subissent dans les salons d'allure réglée, les « penseurs » ont ce que Grimm appelle les « synagogues de l'Église philosophique », des réunions où sont conviés les seuls adeptes, et dans lesquelles ils peuvent se donner carrière. Il se tient là des propos « qui feraient tomber cent fois le tonnerre sur la maison, dit Morellet, si le tonnerre tombait pour cela ». La plus ancienne de ces « synagogues », la plus célèbre, et celle qui disparut le plus tard, est le salon du baron d'Holbach[1]. Il avait déjà ses *jeudis* en 1749. Très éclaircie et démodée dans les derniers temps, la réunion survivra tant bien que mal jusqu'à la veille de la Révolution.

Une autre se tient, le mardi, chez Helvétius[2], de 1751 à 1771.

1. D'Holbach est mort en 1789, après tous ses amis de la première heure. D'après Grimm, sa fortune avait été fort entamée et son train de maison bien diminué depuis le temps où il était le « cuisinier de l'*Encyclopédie* ». — Il demeurait rue Royale. L'été, il recevait quelques intimes chez sa belle-mère Mme d'Aine, au Grand-Val (dans le village de Boissy-Saint-Léger). Les lettres de Diderot à Mlle Volland nous initient aux extraordinaires conversations du Grand-Val, qui ne devaient guère différer que par un degré de plus dans le cynisme de celles qui s'échangeaient rue Royale. D'Holbach, veuf de la première demoiselle d'Aine, avait épousé la seconde. Toutes deux paraissent avoir été d'une délicatesse supérieure à celle de leur entourage, — la parure gracieuse et décente de cette maison.

2. Helvétius, à trente-six ans (1751), avait fait un mariage d'amour avec Mlle de Ligniville, nièce de Mme de Graffigny, de quatre ans plus jeune que lui. Il résigna sa Ferme et ne s'occupa plus que de philosophie. Jusqu'à la publication de l'*Esprit*, Fontenelle et Buffon figurèrent dans le salon d'Helvétius à côté des purs encyclopédistes. C'est en 1758, après la condamnation de son livre, qu'il

Au moment où l'*Encyclopédie* est en train d'éclore, où la fièvre philosophique sévit, les chefs et les ouvriers de la grande entreprise tiennent partout où ils peuvent des conciliabules, où la science, les vues profondes et les effronteries s'entre-croisent au gré de chacun. Mme d'Épinay nous raconte qu'elle fut conduite par Duclos, en 1749, à deux soupers de la comédienne Quinault, chez qui se tenait la société *du Bout du banc*. Ce ne sont plus alors, comme aux premiers temps de ces frivoles agapes, des chansons et de petits contes grivois. Après le repas, et les gens congédiés, les convives, parmi lesquels Duclos, Saint-Lambert et Jean-Jacques, sont partis en guerre contre ces superstitions, la pudeur, la croyance en Dieu. Jean-Jacques seul a protesté. Mme d'Épinay, troublée par ce cynisme, mais en même temps fort intéressée par tant d'entrain, de désinvolture, d'imagination, se retire avec l'impression que ces gens-là « s'estiment entre eux et comptent les uns sur les autres »; elle s'avoue qu' « une heure de conversation dans cette maison ouvre les idées ».

Naïvement persuadés que la raison commence à poindre et qu'ils en sont les précurseurs, nos philosophes, dans leurs « synagogues », se regardent comme « les disciples de Pythagore et de Platon ». Chacun expose ses recherches et les soumet à la critique : Roux ou Darcet une nouvelle théorie de la Terre, Marmontel les principes de la littérature, Raynal ses vues sur le commerce, Morellet les premiers théorèmes de l'économie politique. Chez Helvétius, la morale est toujours sur le tapis. « Attentif et discret », nullement expansif, le futur auteur de l'*Esprit* et de l'*Homme* pose les questions, met aux prises les disputeurs, se recueille en écoutant, et « ramène tout à lui et à son nouvel ouvrage ». D'Holbach a des connaissances et une curiosité moins restreintes. On parle chez lui de tout absolument. On se met à table à deux heures ; à sept on cause encore. Diderot, exubérant, « répand sa lumière sur tous les esprits, sa chaleur dans toutes les âmes ». Aussi quel plaisir n'éprouve-t-il pas à se rappeler ces savoureux dialogues : « C'est là que le commerce est sûr;... c'est là qu'on s'estime assez pour se contredire. » On

restreignit ses relations, par nécessité comme par goût, aux philosophes les plus compromis. — Son hôtel était rue Sainte-Anne.

y admire Jean-Jacques lui-même et son éloquence tantôt « folle », tantôt « sublime »; on y applaudit Galiani, même quand il persifle l'athéisme et renouvelle par l'argument imprévu des « dés pipés » le lieu commun de l'ordre providentiel. Ils sont entre eux; ils prennent leurs ébats.

Chez d'Holbach et Helvétius, d'aimables femmes semblent désignées pour occuper le centre du cercle; leur présence est comme inaperçue. « On est chez soi et non chez elle », écrit Diderot à la louange de la baronne. Mme Helvétius, dans un coin de son salon, cause gaiement en tout petit comité. Par intervalles seulement, elle interrompt, en jetant à la traverse un trait piquant, la « chasse aux idées » où s'enfonce son mari; c'est un éclair; aussitôt les deux cercles, le grand et le petit, se reforment, se séparent, et dans la « synagogue philosophique » installée chez elle, cette femme gracieuse et spirituelle n'a pas même part à l'entretien principal. Où la philosophie a ses coudées franches, c'est entre hommes, qui ne s'embarrassent ni d'urbanité, ni de goût, ni d'autre chose que de vérité [1].

Mme d'Épinay. — Grimm. — Parmi ses émules, Mme d'Épinay seule paraît avoir plutôt favorisé que gêné la parfaite liberté de parole. Diderot a pour le salon de Mme d'Épinay autant d'enthousiasme que pour le « club holbachique » : « C'est là que demeurent la gaîté, la plaisanterie, la raison, la confiance, l'amitié, l'honnêteté, la tendresse et la liberté. » C'est un salon tout intime, surtout au début, et l'on ne saurait dire avec précision à quelle date, entre 1762 et 1765, il a pris réellement naissance [2]. Ruinée à la suite des prodigalités de son mari et de sa

1. Mme Helvétius, veuve en 1771, vécut dans la retraite à Auteuil jusqu'en 1800. C'est là qu'elle dit à Bonaparte, à la veille de Brumaire : « Vous ne savez pas, général, tout le bonheur qu'on peut trouver dans trois arpents de terre. » Recherchée en mariage par Turgot, puis par Franklin, elle demeura inviolablement attachée au souvenir de son époux. Accueillante et bonne, elle continua, dans sa maison des champs, à recevoir les amis d'Helvétius, et resta le centre d'une société de philosophes, de gens chers à son cœur, qui auprès d'elle s'abstenaient de disserter. Elle devint la mère adoptive du jeune Cabanis. Par lui la société d'Auteuil sert de trait d'union entre les encyclopédistes et les idéologues : Diderot, Condillac, Morellet, Turgot, Condorcet y donnent la main à Chamfort, Roucher, Garat; puis, à Volney, Daunou, Ginguené, Destutt de Tracy. Le souvenir et le nom d'Helvétius, mais surtout les aimables vertus de sa veuve, rapprochent comme en un foyer de famille les derniers disciples du XVIIIe siècle.

2. En 1762, après la déconfiture de son mari, Mme d'Épinay demeure dans une

destitution comme fermier général, Mme d'Épinay ne se sépare presque plus de Grimm. Les amis de Grimm sont devenus peu à peu les siens : le baron, Diderot, Saurin, Galiani, enfin Saint-Lambert, dont par Mme d'Houdetot elle était un peu cousine. Dans sa situation équivoque et précaire, elle vit en marge de la belle société; Mme Geoffrin, malgré tant de relations communes, la tient à distance. Quand Grimm court l'Europe, c'est elle, avec Diderot et Damilaville, qui tient la plume pour mettre à jour la *Correspondance littéraire*.

La *Correspondance* est le grand ouvrage, ou plutôt la grande affaire de cet habile homme. D'autres avant lui, en même temps que lui, se sont essayés dans le même genre; aucun — ni Raynal, ni La Harpe — n'y a réussi comme lui, et elle est en plein rapport quand il la passe, en 1774, au Zurichois Meister. Sa clientèle, ce sont les cours étrangères, surtout celles du Nord. Il leur sert à point, deux fois par mois, sous l'enveloppe de leurs représentants, le recueil qu'elles réclament d'informations, d'analyses et de critiques. Il est imparfaitement francisé; mais si la légèreté de touche lui manque, il a la probité, la véracité, l'indépendance, même quand ses amis sont en jeu. Il est hors ligne comme industriel littéraire; il sait placer sa marchandise, en tirer le prix, gros ou petit, que pourra payer l'acheteur [1], enrichir sa feuille d'ouvrages inédits, comme les romans de Diderot, et, suivant le mot de Scherer, pratiquer déjà « les procédés du feuilleton moderne ». Il sait enfin, la machine en train, la faire marcher sans lui, et transformer ses amis en collaborateurs bénévoles.

En 1770, devenu baron et ministre à Paris d'une cour d'Allemagne, Grimm ouvrit à un peu plus de monde la maison de Mme d'Épinay, et d'abord aux diplomates ses confrères, Creutz, Gleichen, lord Stormont, le marquis de Fuentes. Mme d'Épinay apprit sur le tard à « geoffriniser ». Elle y trouva l'occupation de sa vieillesse prématurée, maladive et sédentaire. « Droiture de sens, pénétration, tact », elle avait certaines qualités essen-

habitation très modeste du faubourg Monceau; Diderot (*Salon de 1765*, t. X, p. 379) nous apprend qu'en 1765 elle habite rue Neuve-des-Petits-Champs. Dès lors son salon est en pleine activité.

1. Ainsi, ce que la tzarine paie 1500 livres, n'en coûte que 400 à Stanislas-Auguste de Pologne.

tielles du rôle. « Sans effort, sans indiscrétion », elle déliait les langues; « rien de ce qui se disait en sa présence n'était perdu, et souvent il lui suffisait d'un seul mot pour donner à la conversation le tour qui pouvait l'intéresser davantage ». Son salon la releva dans l'opinion, fit honneur à son esprit. Elle avait plus de penchant à la rêverie qu'à l'action. Elle écrivait pour s'entretenir de ses propres pensées ou réflexions. Ce fut l'origine de ses *Mémoires*, qu'elle appelait l' « ébauche d'un long roman », et de ses *Conversations d'Émilie*, ouvrage d'une grand'mère qui de son commerce d'esprit avec Jean-Jacques avait conservé le goût de raisonner sur les matières d'éducation [1]. C'est à ce livre que l'Académie décerna pour la première fois, en 1783, le prix Montyon. Mme d'Épinay mourut trois mois après, à cinquante-sept ans.

Deux salons rivaux; Mme Geoffrin et Mme du Deffand. — Revenons à « mère Geoffrin » et à son salon, terme de comparaison nécessaire pour caractériser ceux qui, pendant la crise philosophique, se sont formés à l'ombre du sien, ou en rivalité avec lui.

Fille d'un valet de chambre de la dauphine, mariée à un administrateur de la Compagnie des glaces [2], ne se flattant, pour tout savoir, que d' « une profonde connaissance des hommes [3] », mais qu'elle n'aurait « troquée contre rien au monde », Mme Geoffrin allait à son but avec une apparente bonhomie, en fait avec une habileté consommée. Avant d'être vieille, elle s'en était donné l'air; elle avait adopté un costume simple et sévère qui ennoblis-

1. Elle avait eu de bonne heure le faible d'écrire et de se faire imprimer (voir *Mes moments heureux* et *Lettres à mon fils*, à Genève, de mon imprimerie, 1758 et 1759). Ces petits volumes, tirés à peu d'exemplaires, n'étaient que pour ses amis; mais il est visible que, dès sa jeunesse, le métier d'auteur lui sourit, et que l'idée de donner une forme littéraire à ses pensées intimes est pour elle un stimulant de l'esprit.

2. M. Geoffrin mourut en 1749, et ne vit ainsi que les débuts du salon où sa femme a conquis tant de célébrité. Il les avait vus, à la vérité, sans plaisir; et la vengeance des gens de lettres, vexés de cette répugnance, fut de donner cours sur son compte à une légende d'imbécillité burlesque. Il est inadmissible, par exemple, que ce bourgeois, habile en affaires et jusqu'à sa mort occupé d'entreprises industrielles considérables, en soit venu au point de lire, sans tenir compte de la séparation, un livre imprimé sur deux colonnes. M. Geoffrin fut la victime posthume des amours-propres irritables qu'il avait froissés en défendant des habitudes de vie auxquelles, octogénaire, il ne renonçait pas de bon gré. — Voir P. de Ségur, *Le royaume de la rue Saint-Honoré* (1897), chap. III.

3. Elle les sait même peindre. « Elle n'a jamais manqué un portrait », dit Walpole. Elle trouvait des expressions neuves et hardies pour stigmatiser les gens; par exemple, à propos de l'abbé de Voisenon et du maréchal de Richelieu : « Des épluchures de grands vices ».

sait sa physionomie [1]. « Ses goûts et ses années, dit-elle avec la demi-trivialité qui reste chez elle un signe d'origine, sont comme des chevaux bien attelés. » Elle use de sa richesse tout autrement qu'une parvenue. Elle a « l'humeur donnante », mais avec un à-propos, une bonne grâce qui obligent la reconnaissance. Elle est « la bonne Mme Geoffrin ». En fait de littérature et d'art, elle n'essaie pas de tromper sur les limites de son esprit. Elle dit ce qu'elle pense, en toute simplicité. A Fontenelle qui lui reprochait des idées de femme : « Je juge en femme, répondit-elle, parce que je suis une femme et non une licorne. » Sa dévotion n'est qu'une forme de son respect systématique pour le bon ordre. La forfanterie d'impiété la blesse dans son amour de la règle. Sous main elle avance 300 000 livres à l'*Encyclopédie*; mais si Marmontel, qu'elle loge dans sa maison, vient à encourir, par son *Bélisaire*, la censure de la Sorbonne, elle lui signifie qu'elle aimerait autant ne l'avoir plus pour « voisin ». Pour des mécréants comme la plupart de ses amis, c'est un pas difficile que de mourir sans s'exposer au refus de funérailles : Mme Geoffrin y a pensé pour eux; elle sait un religieux discret qu'elle leur dépèche quand il en est temps. Elle se mêle de leur vie intime, de leur ménage, les tance, les amène où elle veut pour leur bien. A ce degré le bon sens s'appelle « raison », et c'est en effet la « raison » qu'on reconnaît à Mme Geoffrin pour mérite éminent, comme Mme du Deffand a pour elle « le piquant [2] ».

Par l'usage supérieur de qualités moyennes Mme Geoffrin devint unique en son genre. Son salon attira toutes les illustrations de l'époque. Le lundi, dîner et réception étaient pour les artistes. Lagrenée, Vien, Vanloo, Vernet, Boucher, La Tour, Soufflot, Falconet, Bouchardon, Caylus l'antiquaire, qui lui suggéra cette innovation, ont été ses hôtes, quelques-uns ses protégés. Elle achetait des œuvres d'art, par libéralité non moins que par véritable goût. Quelques gens de lettres

1. Diderot, médiocrement disposé pour elle, « remarque toujours le goût *noble et simple* dont cette femme s'habille... Une étoffe *simple*, d'une couleur *austère*, des manches larges, le linge le plus uni et le plus fin, et puis la netteté la plus recherchée de tous côtés. » — « La vieillesse, dit La Harpe, dans Mme Geoffrin semble réconciliée avec les grâces : c'est la figure de vieille la plus revenante qu'il soit possible de voir. »

2. Ce sont les expressions du prince de Ligne.



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris

PORTRAIT DE Mme GEOFFRIN

D'APRÈS UNE PEINTURE DE CHARDIN

Musée de Montpellier

prenaient part aux lundis : tels Marmontel et Diderot, qui les préférait aux mercredis, trop solennels à son gré. Mais c'est aux mercredis que l'affluence était grande [1]. Les gens de qualité s'y rendaient pour y être remarqués et en rapporter des choses « bonnes à retenir ». Chez Mme Geoffrin, les d'Holbach, les Diderot, les Raynal, n'inspiraient pas la même défiance que dans leurs « synagogues », et de fait n'y étaient pas les mêmes. Quand ils ne pouvaient plus se tenir de passer les bornes, ils quittaient la séance et s'en allaient aux Tuileries Mme Geoffrin courait après eux, feignant de vouloir les obliger à être sages. C'est aux mercredis que se font présenter les étrangers de marque :

> Il m'en souvient [dira Delille], j'ai vu l'Europe entière
> D'un triple cercle entourer son fauteuil...

Aussi dans toute l'Europe Mme Geoffrin est autre chose qu'une particulière. Son voyage de Pologne, en 1766 — le seul qu'elle ait fait de sa vie, — prit les proportions d'un événement international. Outre son jeune ami Stanislas, qu'elle allait voir en « maman » bien-aimée, les souverains, princes et ministres des États qu'elle traversait la comblèrent d'assiduités. « Vous seriez confondus, écrivait-elle de Vienne à ses gens de lettres, si vous voyiez le cas qu'on fait de moi ici. » L'archiduchesse Marie-Antoinette s'en souvint, devenue reine de France. Elle se ménagea une entrevue au salon de peinture avec Mme Geoffrin et lui « présenta » la nouvelle comtesse de Provence. Cette illustre bourgeoise n'eut pas moins de trois oraisons funèbres, par D'Alembert, Thomas et Morellet. Sur quoi Mme du Deffand : « Voilà bien du bruit pour une omelette au lard [2]. »

1. Elle a aussi, le soir, de petits soupers intimes où elle reçoit des femmes de très grande condition. A ces soupers prennent part certains hommes de lettres dont l'entretien ou les ouvrages puissent divertir ces têtes légères, Bernard par exemple et Marmontel. C'est là que Marmontel a essayé l'effet de ses *Contes moraux*, devant Mmes de Brionne, d'Egmont, de Duras. Il voyait ces beaux yeux se mouiller de larmes, tandis qu'il faisait « gémir la nature et l'amour ».

2. Mme Geoffrin mourut le 6 octobre 1777. Malade depuis plus d'un an, à la suite d'un refroidissement pris en suivant les exercices du jubilé, elle avait suspendu ses réceptions. Sa fille, Mme de la Ferté-Imbault, qui, comme son père, détestait les philosophes, les écarta de leur vieille amie pendant les derniers mois, et souleva de leur part les protestations les plus vives. Les trois *Éloges* de Mme Geoffrin ont pour but principal de prouver par des faits la sincérité de l'affection que la défunte portait à ses gens de lettres et de jeter l'odieux sur

Mme du Deffand est en pendant et en opposition avec Mme Geoffrin. Sceptique au fond de l'âme, mais exaspérée par le dogmatisme hautain des « philosophes in-folio », ce fut de sa part une lourde erreur que de leur ouvrir son salon. L'incident romanesque auquel aboutit cette méprise ne fit que précipiter un dénouement inévitable.

Pendant cinquante ans, Mme du Deffand a fait admirer, « au coin du feu », un esprit que ses ennemis mêmes n'ont pas tenté de déprécier. « C'est bien vous qui écrivez comme vous parlez », lui disait un de ses intimes. Nous retrouverons donc quelque chose de son langage dans ses lettres. Montesquieu ne croit pas « possible de s'ennuyer avec elle ». C'est elle qui n'a jamais cessé de s'ennuyer avec les autres : « ... Des imbéciles qui ne débitent que des lieux communs, qui ne savent rien, qui ne sentent rien; quelques gens d'esprit pleins d'eux-mêmes, jaloux, envieux, méchants, qu'il faut haïr ou mépriser. » Mais quoi! « J'aime mieux cela que d'être seule. » Sa misanthropie est plutôt irritée qu'apaisée par des crises d'affection impétueuse, inassouvie. Elle s'étourdit par l'activité forcée que la conversation donne à l'esprit. C'est une incurable malade.

En sa jeunesse, entraînée dans le tourbillon de la Régence, galante par ambition, « sans tempérament ni roman », séparée de son mari presque au lendemain du mariage, elle se lia vers 1730 avec le président Hénault : ce dernier amour se changea très vite en une amitié languissante, en un simple commerce d'habitude. Dans son petit salon de la rue de Beaune — son premier salon, — elle recevait une société très aristocratique. Quoique Voltaire et Mme de Staal en aient fait partie, ce n'était pas un salon littéraire. Quand Hénault lui amena D'Alembert, elle ressentit un vif attrait pour ce jeune homme qui, par sa naissance, son génie, sa pauvreté, ses vertus, sa gaîté d'enfant[1], était digne en effet de provoquer un tel élan de sympathie.

Mme de la Ferté-Imbault. Sa mère disait d'elle : « Je suis comme une poule qui aurait couvé un œuf de cane. » Il paraît établi que dans cette querelle elle n'eut pas tous les torts et que D'Alembert en particulier lui fournit des motifs plausibles de lui interdire l'accès de la mourante. — Voir P. de Ségur, *Les dernières années de Mme Geoffrin* (*Revue de Paris*, 15 avril 1896).

1. D'Alembert, quand il se sentait libre, était le plus enjoué des hommes. Sa

Elle voulut le voir tous les jours, et le faire voir. C'est ainsi qu'elle fut amenée à se mettre en concurrence avec Mme Geoffrin. Elle ne renonça pas à la société toute mondaine qui avait chez elle ses habitudes, mais elle y adjoignit quelques écrivains en pleine renommée, comme Montesquieu et Fontenelle, et les auxiliaires les plus en vue de l'*Encyclopédie*. Dans ce cercle, D'Alembert, le « prodigieux », le « sublime » géomètre, toujours présent et choyé, jouissait d'une faveur que Mme du Deffand ne laissait pas se refroidir. Ainsi débuta le salon de Saint-Joseph [1], aux tapisseries « couleur de feu », dans lequel elle a passé ses trente dernières années.

En 1754, quand elle fit entrer de haute lutte D'Alembert à l'Académie, on put s'imaginer qu'elle tenait pour les encyclopédistes. Elle ne tenait en réalité que pour D'Alembert. Il a, disait-elle, « le cœur bon, un excellent esprit, beaucoup de justesse, du goût *sur bien des choses* » ; elle ne pouvait se faire à la secte. Incapable de taire ses répugnances, même dans son salon, elle « humiliait les savants, redressait leurs disciples », lançait de mordantes épigrammes : « De l'*esprit sur les lois* » (c'est un de ses mots). Diderot n'avait paru chez elle une fois que pour n'y plus revenir. Elle s'était déclarée pour les adversaires à mort de l'*Encyclopédie* et, en 1760, avait applaudi bruyamment à la comédie de Palissot. D'Alembert aurait probablement donné le signal de la retraite à ses confrères en philosophie, s'il n'avait été retenu par un charme tout-puissant.

En 1752, perdant la vue, Mme du Deffand avait quitté Paris, dans la pensée de se fixer en Bourgogne auprès de son frère. Ses amis la rappelaient, et elle-même ne se sentait pas la force de changer sa vie. Elle revint. Elle ramenait, pour conduire sa maison, une personne d'une vingtaine d'années, sans beauté, mais pleine d'esprit, de séduction, et faite pour « ne demeurer jamais dans la foule », suivant le mot du président Hénault, qui tout de suite la remarqua. Enfant de l'amour [2],

voix aiguë et perçante avait des inflexions d'une drôlerie irrésistible, surtout quand il contrefaisait les gens, à quoi il excellait.

1. Le couvent de Saint-Joseph était rue Saint-Dominique (c'est aujourd'hui le ministère de la guerre). Mme du Deffand y occupait l'appartement où Mme de Montespan s'était retirée pendant ses vingt dernières années.

2. Mlle de Lespinasse, née pendant que sa mère, Mme d'Albon, était séparée de

réduite dans sa propre famille à une cruelle sujétion, fière et passionnée, Mlle de Lespinasse avait regardé comme une délivrance la condition que lui offrait Mme du Deffand. Celle-ci, ravie de sa « conquête », n'avait rien négligé pour la rendre définitive. Mlle de Lespinasse, entre autres promesses, avait fait celle de « vivre avec elle avec la plus grande vérité et sincérité ». Mais bientôt « l'humble servante », par sa flamme contenue et par les grâces de sa parole, produisit une impression capable de rendre Mme du Deffand jalouse, si celle-ci avait pu s'en rendre un compte exact. D'Alembert, entre tous, subit l'attrait de la nouvelle venue : « L'infortune, nous dit-on, avait mis entre eux un rapport qui devait rapprocher leurs âmes. » D'après les témoins les mieux renseignés, voué par complexion aux tendresses platoniques, il n'aima et ne se fit aimer qu' « en tout bien et tout honneur ». Mais son cœur fut entièrement pris. Il ourdit un petit complot pour faire tenir à Mlle de Lespinasse, une heure par jour, avant que Mme du Deffand parût au salon, un cercle où la jeune femme pût jouir en toute liberté des hommages dus à son esprit. Il lui conduisait dans sa chambre Chastellux, Marmontel, Turgot, Condorcet, tous les philosophes assidus à Saint-Joseph, et c'est pendant cette heure d'entretien clandestin que ces brillants causeurs se mettaient en frais ; il ne restait à Mme du Deffand que les miettes du festin. Quand elle eut découvert la « trahison », nulle expiation ne put la fléchir; Mlle de Lespinasse se retira, mais presque tous les confidents de cette crise lui demeurèrent fidèles, et tous ensemble, gens de lettres et gens du monde, se réunirent pour la mettre en état d'exercer en toute indépendance le talent qu'ils admiraient en elle. Mme Geoffrin la reçut à son mercredi, ce qu'elle n'accordait à aucune femme, et lui fit 3 000 livres de pension. Mme du Deffand en conserva contre « la Geoffrin » un ressentiment implacable.

Elle vécut jusqu'en 1780, toujours recherchée, éblouissante d'esprit. Mais la littérature ne fut plus dans son salon qu'un intermède d'exception. Elle ne voyait d'une manière suivie que des gens du grand monde. Ceux-ci l'irritaient moins que les « beaux esprits », mais lui semblaient insipides. Elle ne se

son mari, avait pour sœur Mme de Vichy-Chamrond, la propre belle-sœur de Mme du Deffand.

consola pas d'avoir perdu D'Alembert et se plaignit toujours de « cette fille » qui le lui avait enlevé. La Harpe, Delille, Dorat, Sedaine, venaient de temps à autre lire chez elle quelque ouvrage de leur façon. Elle n'y trouvait aucun plaisir : « Personne aujourd'hui n'écrit bien » ; c'est son dernier mot. Voltaire lui plaît de moins en moins. Elle n'aime que les chefs-d'œuvre du grand siècle ; elle tolère encore Marivaux et La Chaussée, comme l'extrême décadence, avant le néant. Son cœur est occupé par son amitié d'aïeule passionnée pour la duchesse de Choiseul et par cette tendresse exaltée pour Horace Walpole, dont le vrai nom échappe, tant celui d'amitié serait faible et celui d'amour dérisoire. Mais la duchesse, après la disgrâce, est à Chanteloup, Walpole à Strawberry-Hill. Aussi Mme du Deffand passe-t-elle à dicter tout le temps qu'elle ne donne pas au monde. De cette époque date en majeure partie la correspondance[1] qui, en nous livrant le secret de son âme tourmentée, fait que rien de sa vie, si stérile qu'elle soit, ne saurait nous laisser indifférents.

Nouveaux salons philosophiques (1764) ; Mme Necker et Mlle de Lespinasse. — Les philosophes, individuellement, se montrent dans les divers salons de plus en plus nombreux, où les choses de l'esprit sont la matière courante de l'entretien[2] ; mais à partir de 1764 Mme Necker et Mlle de Lespinasse partagent avec Mme Geoffrin la fonction de recevoir la philosophie *en corps* et de prêter leur salon à ses assemblées[3] : « Sœur

1. Sa *Correspondance* la range parmi les meilleurs écrivains de son sexe et de son siècle. La langue en est excellente, comme celle de la Régence : c'est la justesse même, la précision, la simplicité ; mais par l'imagination elle est loin de Mme de Sévigné, qu'elle admire, qu'elle adore. Il lui manque surtout ce bel épanouissement de santé morale qui nous sourit dans les lettres de l'autre marquise. Celles de Mme du Deffand à Horace Walpole, quoique certains accents y soient réellement douloureux, laissent une impression de malaise. — Elle est un maître en l'art du portrait. Elle « disséquait » ses amis tout vifs, suivant le mot de Thomas qui venait de lire le portrait de Mme du Châtelet, un chef-d'œuvre impitoyable. Si Mme du Deffand a formé Mlle de Lespinasse à cet art, c'est à son grand détriment, car son portrait par Mlle de Lespinasse pourrait servir de pendant à celui de Mme du Châtelet. Voir L. Perey, *Le Président Hénault et Mme du Deffand*, Paris, 1893, p. 387.

2. Nommons ceux de Trudaine de Montigny, de Mme Dupin, de Mme du Boccage. — C'est à celui de Mme Dupin que se rapporte, suivant toute apparence, la peinture que fait Rousseau, dans la *Nouvelle Héloïse* (part. II, lettre 14), de la conversation chez une « jolie femme de Paris ».

3. La secte des économistes, tantôt amie, tantôt rivale, de la secte encyclopédique, avait aussi des salons à son service. Les *mardis* du marquis de Mirabeau, où se rencontraient « les colonnes de la société », Quesnay, Dupont de Nemours, l'abbé Baudeau, correspondent à ce qu'étaient pour les encyclopé-

Necker, dit Grimm, fait savoir qu'elle donnera toujours à dîner les vendredis : *l'Église s'y rendra...* Sœur de Lespinasse fait savoir que sa fortune ne lui permet pas d'offrir ni à dîner ni à souper, et qu'elle n'en a pas moins d'envie de recevoir chez elle *les frères* qui voudraient y venir digérer. *L'Église m'ordonne de lui dire qu'elle s'y rendra...* » Elles sont, non les rivales, mais les pupilles de Mme Geoffrin.

Néanmoins elles appartiennent, comme Mme d'Épinay, à cette nouvelle génération de femmes qui ont été « touchées du Rousseau », comme dit Sainte-Beuve, c'est-à-dire chez qui se sont ranimés l'imagination et le cœur, au souffle de la *Nouvelle Héloïse*. Mme Necker a grandi dans un presbytère de campagne, au pays de Vaud. Comme la Claire du roman, elle a un fonds de rêverie sérieuse qui n'exclut ni le jugement ni même une humeur souriante. Elle est à l'abri de la passion tumultueuse, mais elle n'en méconnaît pas la grandeur. Mlle de Lespinasse ignore les délices de la solitude ; l'univers est pour elle la société ; mais par les troubles du cœur, par l'amour « rare, grand, sublime », elle est une autre Julie. Pour elle aussi l'amour est une « vertu » ; l'amour « seul avec la bienfaisance lui paraît valoir la peine de vivre ». Elle en sera torturée, elle en mourra. Il suffisait de l'approcher pour sentir en elle une « âme ardente », pour reconnaître dans ses moindres paroles « l'éloquence du sentiment ». Après Mme de Tencin, Mme du Deffand, Mme Geoffrin, le contraste est brusque et saisissant.

Dès que Mlle Curchod fut devenue Mme Necker, elle se mit sans préambule à recruter le salon littéraire sur lequel elle comptait pour fonder la célébrité de son mari : elle entreprenait,

distes les réunions chez Helvétius ou chez d'Holbach; tandis que les salons de la duchesse d'Enville et de Mme de Marchais, muses en titre de l'école, sont plus ouverts et font pendant à ceux des Geoffrin, des Necker et des Lespinasse. — Il faut enfin mentionner un salon unique en son genre : c'est le *bureau de nouvelles* qui se tint pendant une trentaine d'années, jusqu'en 1771, chez Mme Doublet de Persan. Tous les grands salons, à vrai dire, étaient en une certaine mesure des lieux d'information. Mais Mme Doublet et son inséparable Bachaumont font de l'information une spécialité. Les principaux habitués de la maison, les « paroissiens », sont Mirabaud, Mairan, Voisenon et les deux Lacurne. Chacun prend place dans son fauteuil, au-dessous de son propre portrait. Il y a deux registres sur la table, l'un pour les nouvelles authentiques, l'autre pour les « on dit ». On lit et on complète la feuille du jour; « les valets copiaient ensuite ces bulletins et s'en faisaient un revenu ». Le fameux recueil dit de Bachaumont, pour la période de 1762 à 1771, et la suite qu'en donnèrent Mairobert et Mouffle d'Angerville, viennent de là.

par reconnaissance, de lui gagner les hommes qui passaient pour diriger l'opinion. Marmontel, Thomas, Raynal et Morellet furent ses premiers invités. Elle allait droit au but : « Necker, venez vous joindre à moi pour engager M. Marmontel, l'auteur des *Contes moraux*, à venir nous voir. » Elle le rencontrait ce jour-là pour la première fois. Taciturne et froid, Necker fut d'abord très effacé dans le nouveau salon. Son heure vint plus tard, quand il arriva aux affaires. « Trop ajustée » dans sa mise comme dans ses manières, Mme Necker plut cependant par le désir qu'elle en montrait, par l'effet imprévu d'un langage original en somme et distingué, surtout, à la longue, par sa haute valeur morale.

Il y avait de quoi s'étonner sur cette amitié d'une chrétienne fervente avec les hommes de l'*Encyclopédie*. Elle s'en expliquait en termes exquis : « J'ai des amis athées. Pourquoi non? Ce sont des amis malheureux. » Elle les admirait tous, un peu de confiance. En matière littéraire, ses préférences trahissaient un grave manque de goût : l'emphase de Thomas la ravissait. Mais elle avait surtout, comme il est naturel, un faible pour ceux qui ne lui paraissaient pas obstinément fermés aux idées religieuses. Loin de cacher ses convictions, la sincérité qu'elle mettait à les défendre lui attirait le respect et la sympathie des plus indévots[1]. C'est sans ironie qu'ils appelaient son salon « le sanctuaire ». Grimm, un jour, « fondit en larmes », de l'avoir affligée par une boutade impie; Diderot la priait de lui pardonner une effronterie de style, qu'il n'aurait pas eue, assurait-il, s'il l'avait connue plus tôt. Avec Buffon, qui répondait en tout à son affection, elle fut plus pressante. Elle aimait à penser que ce beau génie, par la nature même de ses travaux, par sa haute sérénité d'esprit, était plus qu'à mi-chemin de la foi; elle le poussait à ne s'y point arrêter. Buffon ne la décourageait pas : « Je vous aimerai toute ma vie, lui disait-il, et même dans l'autre et pour l'éternité, si, comme

1. Quand Guizot, façonné lui aussi par l'éducation puritaine de Genève, prit contact, dans les salons du premier Empire, avec des hommes qui conservaient les traditions philosophiques du XVIIIe siècle, il n'eut pas besoin, pour leur plaire, de cacher ses « habitudes austères » ni ses « croyances pieuses » : « J'avais pour eux, dit-il, quelque chose de nouveau et d'indépendant qui leur inspirait de l'estime et de l'attrait. » *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. I, p. 8.

je le désire, votre opinion est meilleure que la mienne. » Elle recueillit son dernier soupir et put espérer qu'elle le reverrait au sein de Dieu.

« Le sanctuaire » n'avait rien de morose. Si Mme Necker gardait toujours une certaine réserve, on ne laissait pas de s'amuser chez elle. Galiani (c'est tout dire) y soutenait avec sa pétulance naturelle des paradoxes étourdissants. Aussi de son « désert » (de Naples, où il mourait d'ennui) aimait-il plus tard à repasser en esprit « les délicieuses journées » pendant lesquelles il avait mis à rude épreuve l'ingénuité de Mme Necker.

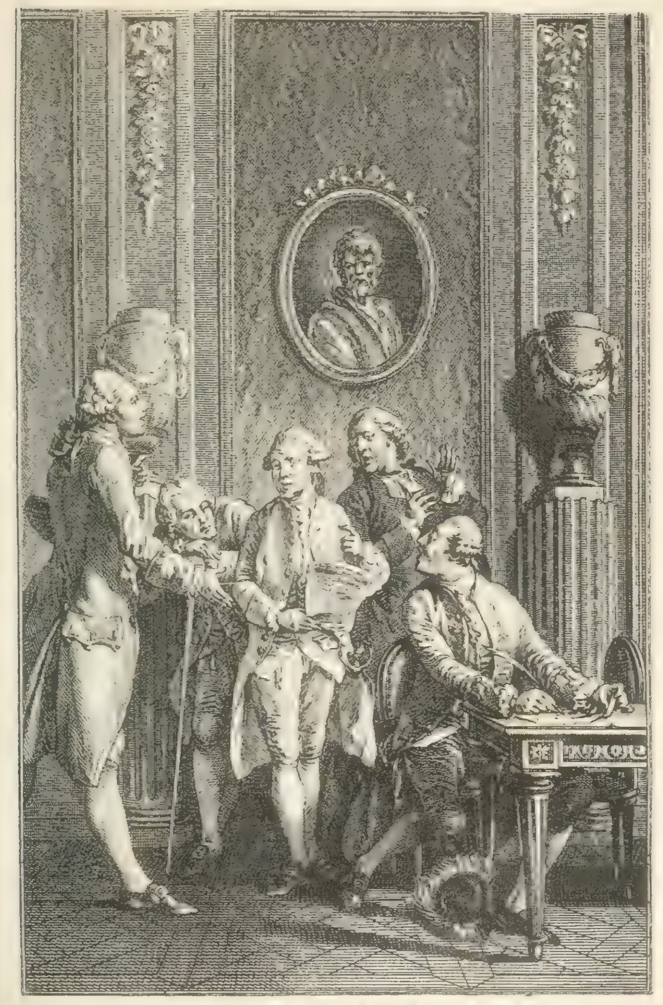
Par la qualité de la conversation, le salon de Mlle de Lespinasse nous apparaît comme le plus parfait de tous. L'admiration de ceux qui l'ont connu n'a pas de bornes. Au dehors, par contre, il n'en est pas de plus haï. C'est que son influence littéraire est considérable et exclusive : D'Alembert y domine, et par D'Alembert l'esprit de coterie le plus étroit. Les circonstances dans lesquelles était né le salon de Mlle de Lespinasse faisaient d'elle la muse de l'*Encyclopédie*, de la philosophie militante. En 1765, D'Alembert vint habiter sous le même toit que son amie. Condorcet, Turgot, Chastellux, Morellet, furent avec et après lui les inspirateurs de la politique littéraire que Mlle de Lespinasse faisait sienne avec la passion qu'elle portait en toute chose. Elle s'associait avec véhémence aux desseins de ses amis, prônait leurs créatures et secondait à leurs antipathies [1]. Elle usa et abusa de son crédit, fit des prodiges de diplomatie, mais l'institution des *bureaux d'esprit* ne s'en releva pas [2].

En tout le reste D'Alembert n'est pour elle qu'un ami soumis et sacrifié. Il ne découvrit qu'après la mort de Mlle de Lespinasse les preuves de ce double amour pour le jeune marquis de Mora et pour M. de Guibert, de cette orageuse passion qui pendant dix ans avait fait son supplice sans qu'il sût ou voulût

1. Dorat, qui n'avait pas pu triompher de cet obstacle et forcer les portes de l'Académie, colportait dans le monde, depuis 1774, une comédie qui ne fut jamais jouée, mais qu'il fit imprimer en 1777, *les Prôneurs* ou *le Tartuffe littéraire*. C'était la satire de Mlle de Lespinasse (Mme de Norville), de D'Alembert (Calidès) et de sa cabale. Personne ne se méprenait sur l'allusion. On appliquait à Mlle de Lespinasse ce vers, l'un des meilleurs de cette chétive comédie, mais qui en réalité ne lui convenait que très imparfaitement :

Elle parle, elle pense, elle hait comme un homme.

2. Elle mourut le 22 mai 1776, sept mois avant Mme Geoffrin.



Armand Colin & Cie Éditeurs Paris

UNE CABALE LITTÉRAIRE

DESSIN DE MARILLIER, GRAVÉ PAR LE BEAU (1777)

pour illustrer l'acte II des « *Prôneurs* » de Dorat

Bibl. de l'Arsenal, 10163 BL.

comprendre. Délire des sens et de l'âme, remords, expiation consentie et poussée jusqu'à la mort : ce fut un drame intérieur, dont les lettres de Mlle de Lespinasse nous retracent les péripéties avec une rare puissance. Du monde elle était tout ensemble l'idole et la proie. Chaque jour, elle « montait sa machine morale ». Elle mettait en harmonie philosophes, gens de qualité, prélats, diplomates, amis anciens ou nouveaux. « Combien de personnes, dit Guibert, se voyaient, se cherchaient, se convenaient par elle! » Greuze voulait un jour peindre Mme Geoffrin armée d'une férule; c'est « la baguette d'une fée » que tenait Mlle de Lespinasse. Sa devise était : « De la modération dans le ton et une grande force dans les choses. » Elle « donnait le mouvement à sa société », dit Mme Necker. « Politique, religion, philosophie, contes, nouvelles », tout était bon dans ce petit cercle, moins imposant que celui de Mme Geoffrin, mais composé de gens habitués à s'y rencontrer presque chaque jour, et que Mlle de Lespinasse considérait comme « les plus excellents de leur siècle ». Sans paraître y songer, elle prévenait les heurts, « comme ces duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaine », et « ramenait sans cesse les intérêts particuliers vers le centre commun ». Chez Mme de Lambert, Mme de Tencin, Mme Geoffrin, on découvre quelque chose comme l'exécution d'un plan concerté. Mlle de Lespinasse ne règne que par « l'art de plaire et de n'y penser pas ». Tout en elle prend la nuance du sentiment et de la grâce féminine.

La vie littéraire dans les salons. — Conversation et éloquence. — C'est en grande partie sous la forme *parlée* que la pensée du XVIIIe siècle a pénétré dans les hautes classes. Plus que dans les livres les plus engageants, les matières abstraites se rendaient, sous cette forme, accessibles aux gens du monde. Ceux-ci devenaient, en quelque façon, philosophes sans s'en douter. Ils s'intéressaient avant tout à la manière de dire, mais chemin faisant se familiarisaient avec les idées. Les écrivains de profession, quand ils causaient, avaient souvent un autre agrément que dans leurs ouvrages. Tel D'Alembert, si divertissant en société, si raide et pincé la plume à la main. Les gens du monde, les étrangers diversifiaient l'entretien par

leurs réflexions, leurs saillies, et se faisaient quelquefois remarquer par un tour d'esprit tout personnel. Mme de Rochefort est « aussi naturelle dans sa conversation que dans sa parure ». Le chevalier d'Aydie traduit ses impressions par des termes d'une énergie saisissante; il s'anime dans cet effort et s'élève jusqu'à la « passion », jusqu'à la « véritable et sublime éloquence ». L'ambassadeur de Suède, Creutz, distrait à l'ordinaire, et comme indifférent, a de superbes réveils et « lance des traits de feu ». Celui de Naples, Caraccioli, est « savant, bouffon; il a des traits, du raisonnement, du galimatias, du comique;... c'est toute la comédie italienne ». Les gens de lettres pareillement sont jugés dans le monde d'après l'effet qu'ils y produisent en personne. Duclos, l'homme à la « voix de gourdin », est celui qui « dans un temps donné » peut montrer le plus d'esprit. Saint-Lambert est la vivante image de la petite cour de Lunéville; « personne ne cause avec une raison plus saine et un goût plus exquis ». Morellet est un « très riche magasin de connaissances »; Raynal, de même, a plus de savoir que d'élégance, est tranchant, universel, et « répond comme un livre »; Rulhière, subtil, analyse à l'excès, et ne voit jamais « l'opéra que derrière les coulisses ». Et la suite... Au milieu de cette exposition permanente de l'esprit, le plaisir des spectateurs est toujours assaisonné de critique. Les mots ingénieux ou profonds sont épiés, soulignés, notés, et, comme le dit Mme Necker qui nous en a transmis une collection, « on cite le trait avec la personne ».

C'est une grande audace de garder la parole longtemps de suite. Quelques-uns y ont réussi pleinement.

Ainsi Galiani, le « gentil abbé »[1], avec sa petite taille, son trémoussement, sa perruque de travers, sa « tête de Machiavel » sur les épaules « d'Arlequin », est le plus récréatif et celui dont la parole, même suivie, s'éloigne le moins du ton familier. Un vrai meuble de salon! « Si l'on en faisait chez les tabletiers, dira Diderot, tout le monde voudrait en avoir un. » Chez

1. L'abbé Galiani est secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris de 1759 à 1769. — « Oui, écrivait-il après son rappel, Paris est ma patrie. On aura beau m'en exiler, j'y retomberai. » — C'est son compatriote et ami Caraccioli, quelques années plus tard, qui, félicité par Louis XVI d'être rappelé à son tour pour occuper la *place* de vice-roi de Sicile, répondit tristement : « Ah! Sire, la plus belle *place* du monde est la *place* Vendôme. »

d'Holbach, chez Mme Geoffrin ou Mme Necker, il est l'enfant gâté, de qui rien ne saurait déplaire. Son chef-d'œuvre est l'apologue de longue haleine : les « dés pipés », pour prouver la Providence ; « le coucou, l'âne et le rossignol », pour comparer le « génie qui crée » à « la méthode qui ordonne [1] ». Il ne dit pas, il « joue » son conte, il est « pantomime de la tête aux pieds ». Il guette le moment où la discussion s'obscurcit ; il la débrouille, fait « rire aux larmes », puis s'esquive et se garde d'accepter la controverse sur une argumentation aussi fantaisiste. Il lui suffit de confondre l'assurance des gens à systèmes et de les amuser à leurs dépens. Il soutient les opinions antiphilosophiques, le bon Dieu, la tyrannie dans le gouvernement, la contrainte dans l'éducation. Il paraît « sublime » en débitant des « folies » ; mais au gré de Diderot, « ces folies-là marquent du génie, des lumières », et sa verve est irrésistible.

Diderot, qui l'admire, ne lui ressemble pas. Dans un vrai salon, il ne peut être, dit-il lui-même, que « silencieux ou indiscret ». Mme Necker l'appelle « un monstre assez beau » ; Mlle de Lespinasse le trouve « extraordinaire », et lui reproche de « forcer l'attention ». C'est, dit-elle « un chef de secte » : elle ne croit pas si bien dire. Quand il peut s'espacer, chez d'Holbach, chez Helvétius ou dans l'atelier de Pigalle, c'est là qu'on voit le Diderot capable d'entraîner et de transporter les foules. Diffus quand il écrit, il a quand il parle la plénitude de l'éloquence : « abondance, faconde, air inspiré,... flot de l'orateur,... expressions vivantes et pittoresques » ; tout, sauf le goût. C'est le « déclamateur » accompli. On nous le montre [2] chez Helvétius « mettant la raison sur les ailes de l'imagination ». Il parle *pro domo*, exalte son propre génie. « Je veux, dit-il pour conclure, que l'imagination soit un peu ébouriffée. » On le reconnaît, on sourit, puis il se fait un grand silence. L'assemblée est émue, subjuguée, et Suard en un pareil moment se regarde comme bien audacieux d'oser reprendre la thèse qui tout à l'heure avait pour elle toute l'assistance.

Morellet se souvenait d'avoir entendu Buffon, chez Mme Necker,

1. *Mémoires* de Morellet, II, 344 et suiv. ; Diderot, *Lettres à Mlle Volland*, du Grand-Val, 20 octobre 1760 (XVIII, 509 et suiv.).
2. Garat, *Mémoires sur M. Suard*, I, 229 et suiv.

exposer le sujet de la septième *Époque* : « En vérité, dit-il, cela était beau à l'égal du livre. » Plus beau peut-être, avec quelque chose de plus libre, de plus ailé. C'est vraiment dans les salons, en ce temps-là, que l'éloquence a donné ses grandes fêtes.

Lectures de société. — Les salons littéraires font tous une place, petite ou grande, à la lecture d'œuvres nouvelles. Les gens de lettres y tiennent beaucoup. Mme Necker conseille de ne pas trop leur céder là-dessus : « Celui qui lit est seul content, le reste est ennuyé. » Elle exagère. En général les auditeurs sont flattés de passer avant le public. L'accueil est bienveillant, chaleureux même, pour peu que l'ouvrage ait de la facture et rentre dans les genres en usage. La poésie didactique et descriptive, si commode à débiter par tranches, et dont le mérite consiste en menues gentillesses, — les *Saisons* de Saint-Lambert, l'*Art d'aimer* de Bernard, les *Mois* de Roucher, surtout les *Jardins* de Delille, — voilà ce qui réussit invariablement auprès d' « un monde d'élus ». Nous avons de Delille, lecteur de société, un croquis pris sur le vif par Rivarol : « De tirade en tirade il promène ses regards sur tous les visages, pour recueillir les éloges : peu à peu, l'enthousiasme gagne ; et, dans quelques lectures, la réputation d'un homme est sur les toits. » Le public l'en fait souvent descendre; ce sont des « retours fâcheux ». Inversement les *bureaux d'esprit*, esclaves de l'habitude, sont de glace pour l'œuvre vraiment neuve, qui ferait tressaillir le lecteur non prévenu. Dans nos salons philosophiques, le plus franc échec fut celui de *Paul et Virginie* chez Mme Necker, vers 1781. Ni Buffon, ni Thomas, ni aucun des grands juges, ne goûta la saveur pénétrante de cette idylle sous les tropiques. Une dame, une seule, allait pleurer ; Necker sourit, elle se retint : elle aurait passé pour sotte.

Ces lectures privées ont plus de raison d'être et font événement, quand il s'agit d'ouvrages auxquels la police barrerait infailliblement la route. Les salons en vue ne dédaignaient pas le plaisir du fruit défendu. En 1768, les *Anecdotes* de Rulhière *sur la Révolution de Russie*, et en 1770 la *Mélanie* de La Harpe, eurent dans les salons un retentissement prodigieux. Rulhière, secrétaire du ministre de France à Saint-Pétersbourg, avait vu l'avènement de Catherine II, Mme d'Egmont lui demanda de

l'écrire. On connaissait vaguement les faits, mais on était d'autant plus curieux du détail, que par raison d'État il demeurait secret. Ses *Anecdotes* communiquées à M. de Choiseul, Rulhière consentit à les lire chez M[me] du Deffand, puis chez M[me] Geoffrin. Le monde diplomatique, les philosophes dévoués à la tzarine, comme Diderot, et la tzarine elle-même, s'émurent. Et puis, si le manuscrit sortait des mains de l'auteur, était imprimé en Hollande?... Pressé par M[me] Geoffrin en personne, qui avait assumé cette mauvaise commission, Rulhière refusa l'argent offert, garda le beau rôle et défendit les droits de l'historien. Les chancelleries finirent par s'en mêler, et Choiseul termina l'incident en réclamant de Rulhière la promesse de garder l'ouvrage en portefeuille jusqu'à la mort de la tzarine. Il pouvait attendre; ses révélations étaient devenues le secret de la comédie[1]. — Quant à *Mélanie*, elle eut un succès plus bruyant, mais plus court. C'était une tragédie (on osa la comparer à *Iphigénie*) sur un fait divers *vraiment parisien* : « Une jeune fille, forcée par d'injustes parents à se faire religieuse contre son inclination,... s'était pendue de désespoir dans le couvent de la Conception, rue Saint-Honoré, le jour même qu'elle devait prononcer ses vœux. » Un pareil sujet ne pouvait être porté sur le théâtre. Mais La Harpe était un lecteur excellent; il promena sa pièce de salon en salon, et elle devint, avec les édits de l'abbé Terray, « l'affaire la plus importante du jour ». Le curé de *Mélanie*, humanitaire et philosophe, toucha les âmes tendres et réjouit les mécréants. La Harpe, traqué par ses confrères en littérature, dont il était la bête noire, se vit pour un moment dans le monde l'objet d'une faveur qui le remit à flot.

Les salons et l'Académie française. — Parmi les avantages recherchés par un grand nombre d'écrivains dans les salons littéraires, l'un des principaux est le moyen de parvenir à l'Académie française, ou, d'abord, à ces prix d'éloquence ou de poésie qui désignent le lauréat pour siéger un jour ou l'autre parmi ceux qui les décernent. C'est la voie suivie par Thomas, Delille, La Harpe, Chamfort, l'abbé Maury. C'est ainsi que les grands salons, quand leur influence appartint tout entière au parti des

1. Voir Maurice Tourneux, *les Indiscrétions de Rulhière* (*Revue de Paris*, 1[er] mai 1894).

philosophes, mirent à sa merci les jeunes ambitions littéraires. De là, par un juste retour, des ressentiments implacables de la part des indépendants irréductibles ou des solliciteurs éconduits.

Ce moyen de patronage, les philosophes s'en saisirent, mais ne l'avaient pas inventé. Le duc de Luynes constate sans commentaire que « les dames sollicitent beaucoup dans les cas d'élections ». Écoutons Voltaire une vingtaine d'années auparavant : « Dix concurrents se présentent;... on fait parler toutes les femmes;... on fait mouvoir tous les ressorts. » Il ne tarda pas, bien entendu, à faire comme les autres. En 1750, Mme de Boufflers, devenue maréchale de Luxembourg et songeant à se bien poser dans le grand monde, juge que « pour cela il faut des beaux esprits ». Le comte de Bissy pourrait en faire figure à la condition d'en avoir le brevet : or donc « pour décorer la société, dit d'Argenson, il a été résolu de le faire de l'Académie française ». Mme de Châteauroux et Mme de Pompadour, la bonne reine à mainte reprise, Mme de Villars, la duchesse du Maine, introduisent leurs protégés. En 1755, l'extravagante duchesse de Chaulnes fait élire l'abbé de Boismont, son amant avéré. C'est alors un *tolle* universel, une pluie d'épigrammes sur le « ridicule » et l' « avilissement » où est tombée l'Académie.

Mme de Lambert « avait bien fait, prétend d'Argenson, la moitié des académiciens actuels ». Il faut, semble-t-il, en rabattre. Mais les académiciens dirigeants étant les oracles de son *mardi*, les élections se préparaient sous ses yeux, avec son concours, et le plus souvent (on le pense) en faveur de ses amis. Son cher Sacy venant de mourir, elle désigne Montesquieu pour lui succéder; oui, l'auteur des *Lettres persanes*; mais ce n'est pas là ce qu'elle met en avant : « Nous aurons au moins, dit-elle, la consolation que notre ami sera bien loué par lui. » Cette pente mène loin. L'Académie s'y laisse entraîner. Mais par d'heureux hasards sa condescendance pour les protectrices lui fait accueillir tels écrivains de valeur qui, sans cela, resteraient dehors : elle doit à Mme de Tencin Marivaux, à Mme de Forcalquier Duclos, à Mme du Deffand D'Alembert. Duclos et D'Alembert vont être les réformateurs de l'Académie, mais ils ne supprimeront pas un genre de brigue dont ils ont eux-mêmes

si bien usé. Ils concentreront seulement l'influence académique dans les salons où la leur s'exerce. De plus en plus l'Académie devient (le mot est de Taine) « un grand salon officiel et central ». A partir de 1760, Mme Geoffrin tient à la fois *bureau d'esprit* et bureau d'élections. En 1761, elle fait trois académiciens, Watelet, Saurin et l'abbé de Rohan. En 1763, l'élection de Marmontel, son « voisin », est son chef-d'œuvre. Marmontel avait en cour et ailleurs de puissants ennemis. Mme Geoffrin conduisit la campagne avec une parfaite dextérité. Si mince que fût le personnage, sa victoire, vivement disputée, prit une importance décisive pour tout le parti. Mme Necker, et surtout Mlle de Lespinasse, partagent ensuite avec Mme Geoffrin, et d'accord avec elle, la direction officieuse des affaires académiques. En 1772, D'Alembert parvenu au secrétariat, Mlle de Lespinasse est la grande *électrice*. Arnaud, Suard, le duc de Duras, Boisgelin de Cicé, La Harpe, Chastellux, tous les nouveaux académiciens d'alors, ont passé par le salon de la rue Bellechasse. Mlle de Lespinasse n'écoute que son cœur : « Cela était juste, sans doute, écrit-elle après l'élection de Chastellux, mais cela n'était pas sans difficulté : l'intérêt, le plaisir, le désir qu'il mettait à ce triomphe m'ont animée. » Sa domination est d'autant plus irritante qu'elle est plus personnelle, car les vieux partis tendent à disparaître. « L'Académie étant un établissement national, écrivait Linguet, en faire un *club*, une coterie exclusive destinée à devenir uniquement le théâtre d'un commérage obscur et tracassier, c'est l'avilir et la dénaturer. » Tel était le sentiment général, et personne après Mlle de Lespinasse n'osa braver le « ridicule » de faire comme elle.

L'Académie française et le parti des philosophes. — Duclos. — Ces intrigues sont dans l'histoire académique la partie frivole; la partie sérieuse est le contre-coup produit dans l'illustre compagnie par l'expansion de l'esprit philosophique.

L'Académie française, sous la protection directe du roi, rapprochait dans une égalité tout au moins nominale des princes, des seigneurs, des prélats et des écrivains sans naissance. Elle était l' « Aréopage littéraire ». Le grand cardinal lui avait donné sa constitution dans un temps où rien n'annonçait

que les gens de lettres dussent jamais s'en prévaloir contre le pouvoir absolu. Voltaire le premier se rendit compte du parti qu'un académicien pouvait tirer de ce titre pour se rendre « respectable », c'est-à-dire pour intimider la répression. Peu de temps après avoir bafoué l' « inutile » Académie française, on le vit pendant dix ans faire d'obséquieuses démarches pour pouvoir s'y abriter. Duclos porta ses vues plus haut. Il entreprit de restaurer l'institution académique selon la lettre de sa charte. « Le roi s'étant déclaré votre protecteur, dit-il dans sa harangue de réception, en 1747, l'usage de votre liberté devient le premier effet de votre reconnaissance. Votre fondateur... sentit... que les lettres doivent former une république dont la liberté est l'âme. » Ce discours eut l'effet d'un manifeste.

Le rôle académique de Duclos et sa situation dans le monde sont fort supérieurs à son talent. Esprit facile et net, on lui reconnaît les mêmes mérites dans ses ouvrages que dans sa conversation : du trait, de la désinvolture, et parfois une certaine force de pensée. Dans cette mesure c'est un *philosophe*, mais les « raisonneurs » purs le rebutent. Il a « vécu » et fait des « réflexions sur les objets qui l'ont frappé dans le monde », ainsi qu'il le dit au début de ses *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1750). C'est un observateur qui parle franc, mais qui ne pousse pas l'attaque à fond : « On déclame beaucoup depuis un temps, dit-il, contre les préjugés, peut-être en a-t-on trop détruit; le préjugé est la loi du commun des hommes. » Il a vu le monde en « honnête homme », qui s'éloigne « également de la licence et de l'esprit de servitude ». C'est d'après sa propre expérience largement traitée, qu'il a peint dans ses romans la galanterie, la seule forme de l'amour qu'il connût. Membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1739, il lui paya sa dette par quelques mémoires d'érudition (*Sur les Druides*, *Sur les révolutions des langues celtique et française*, etc.). De même, comme secrétaire perpétuel de l'Académie française, il se mit en devoir d'étudier un projet de réforme orthographique. Avec plus de bon vouloir que d'application et de compétence, il se multiplie pour faire face à tous ses devoirs. Maire de Dinan, sa ville natale, de 1744 à 1750, député du Tiers aux États de Bretagne, cet homme de lettres qu'on pourrait croire conquis

par la grande ville, le monde, les Académies, fait une part de son temps à sa patrie d'origine, administre tout de bon, en réformateur, prend parti dans les conflits de sa province et du pouvoir royal. Ami de La Chalotais, il embrasse sa querelle sans ménagements, par civisme autant que par fidélité personnelle. Avec un fonds de vulgarité, des coups de boutoir, un amour-propre immodéré, Duclos est bien vu chez les grands comme parmi les gens de lettres. A défaut de génie, il a de l'esprit, du tempérament, du caractère, et certaines parties du courtisan, mais avec un ton libre et décidé. Plein de son importance et portant très haut la dignité de sa profession, il était de ceux qui savent se faire estimer, écouter et suivre. Il se rendit populaire à l'Académie comme défenseur de l'esprit de corps. Il tint tête au maréchal de Belle-Isle et au comte de Clermont, et, le règlement en main, les soumit à la loi de l'égalité académique. En 1759, il *laïcisa*, comme nous dirions, les concours d'éloquence, en les faisant porter sur l'éloge d'un grand homme, et non plus sur une amplification de séminaire. Il avait des adversaires, entre autres l'acariâtre abbé d'Olivet, et le prenait avec eux de très haut; mais la majorité le suivait; la *vieille dame* se sentait rajeunir et savait gré à cet homme énergique de lui avoir fait violence. Aussi fut-il choisi haut la main pour secrétaire perpétuel (1755).

L'Académie fut d'abord plus froide pour D'Alembert qui tentait de la compromettre en faveur de la philosophie persécutée. Duclos résistait, et la partie la plus libérale de l'Académie se tenait comme lui à distance des conflits aigus. Lefranc de Pompignan, le jour de sa réception, crut faire un coup de maître en invectivant, comme suppôts de « cette philosophie altière qui sapait le trône et l'autel », non seulement Voltaire et D'Alembert, mais Duclos même et Buffon (10 mars 1760). Cette agression incongrue eut pour effet immédiat de réunir en un seul groupe tous les académiciens — encyclopédistes déclarés ou simples partisans de la tolérance, — qui sentaient le fanatisme dévot plus menaçant que la morgue philosophique. Les *Philosophes* de Palissot, représentés par ordre, confirmèrent leurs appréhensions, et Voltaire, par ses *satires* et *facéties*, rendit l'option inévitable entre délateurs et diffamés.

Alors commence la conquête de l'Académie par les philosophes. Ils sont en trois ans maîtres de la place. Avec D'Alembert, qui « aime l'Académie comme sa maîtresse », en vrai jaloux, les sectaires font la loi. Duclos est débordé, entraîné. Dans les discours de réception, dans les pièces couronnées, dans les panégyriques annuels de saint Louis, le philosophisme s'étale. Les *dévots* enfin réclament main-forte. Le maréchal de Richelieu, ce bon apôtre, conduit la croisade. Pendant deux ans, de 1770 à 1772, les avanies pleuvent sur les académiciens du parti dominant. La dernière est l'exclusion prononcée par le roi contre la double élection de Suard et de Delille. « Est-ce à l'Académie qu'on en veut? » demandait Voltaire. C'était à elle. Le prince de Beauvau et le duc de Nivernais, en bons confrères, détournèrent le coup. Les philosophes furent sauvés par des gentilshommes. D'Alembert succéda sans encombre à Duclos comme secrétaire perpétuel et, pendant les premières années du nouveau règne, fit de son mieux pour ranimer autour de lui la haine de « l'infâme ». Mais il n'y avait plus trace du parti contraire. L'antagonisme n'était plus entre *philosophes* et *dévots*, mais entre *gluckistes* et *piccinnistes*. Quand D'Alembert mourut, en 1783, Suard et Marmontel se disputèrent le secrétariat, et ce fut le piccinniste, Marmontel, qui l'emporta.

La crise philosophique avait tiré l'Académie de sa torpeur et fixé sur elle l'attention. Ses harangues, ses concours étaient des événements. Pour entendre un éloge de Thomas, de La Harpe, celui de Colbert par Necker, ou l'une de ces malicieuses biographies que D'Alembert lisait dans la plupart des séances publiques; pour assister à l'une de ces réceptions où les passions politiques promettaient de se faire jour, à celle du prince de Beauvau, l'ami des Choiseul en disgrâce, ou à celle de Malesherbes au lendemain du rappel des Parlements, le beau monde se privait de dîner, les femmes coiffées de « panaches » s'entassaient dans l'étroite salle du Louvre, où D'Alembert « ouvrait les tribunes,... plaçait les dames,... distribuait les prospectus ». Les princes étrangers de passage à Paris ne manquaient pas d'aller se faire complimenter par les *quarante*. L'Académie est devenue le grand conseil, non plus seulement des lettres, mais de l'esprit public; et quand elle acceptera de

M. de Montyon, en 1782, la mission de décerner des prix aux ouvrages utiles aux mœurs et même aux actes de vertu, seuls les curés de Paris seront d'avis qu'elle sort de ses attributions.

IV. — La société lettrée et la conversation pendant les dernières années de l'ancien régime (1776-1789).

Le goût et les idées dans la haute société. — Le Lycée. — Pendant les dernières années de l'ancien régime, la littérature languit. Les *Époques de la Nature* sont de 1778. C'est l'année où meurent Voltaire et Rousseau. Après eux que reste-t-il? Bernardin de Saint-Pierre, Delille, Florian, enfin le grand poète du siècle, Chénier, qui ne fut révélé qu'au nôtre. Ajoutons, au théâtre, Beaumarchais, l'étincelant promoteur de l'universelle dislocation. Mais dans les rangs supérieurs de la société les plaisirs de l'esprit, loin de faiblir, donnent à la « douceur de vivre » une délicatesse jusqu'alors inconnue. « Jamais, dit Ségur, Paris ne fut plus semblable à la célèbre Athènes. » Les « lumières » du siècle sont l'objet d'un enthousiasme général, et nulle grandeur ne paraît comparable à la science et au talent.

Les *bureaux d'esprit* sont en pleine décadence. La succession des Geoffrin et des Lespinasse s'évanouit aux mains de « quelques petites femmes d'académiciens » — M[mes] Suard et Saurin — « qui ont besoin de plâtrer la réputation de leurs maris ». Le salon de Fanny de Beauharnais n'est qu'un boudoir de lettres :

> *Églé*, belle et poète, a deux petits travers :
> Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

En 1787, il devient boudoir politique : c'est ce « petit salon bleu et argent » qui serait devenu, si l'on en croyait Cubières, « l'œuf de l'Assemblée nationale ».

Le prince de Beauvau et le duc de Nivernais, pour avoir, les premiers de leur caste, accueilli les philosophes dans leur intimité, sont portés aux nues par la jeune cour. Chez Pauline de Beaumont, chez Vaudreuil, dans la haute finance, chez M[mes] du

Moley et Pourrat, les écrivains, sans distinction de genre ni d'origine, Chamfort et Delille, Beaumarchais et les Chénier, sont reçus, non comme gens célèbres dont on fait étalage, mais en amis. L'abbé de Talleyrand tient table ouverte pour ses visiteurs du matin. Les voici pêle-mêle, comme il les nomme : le duc de Lauzun, Barthès, l'abbé Delille, Mirabeau, Chamfort, Lauraguais, Dupont de Nemours, Rulhière, Choiseul-Gouffier, Louis de Narbonne. « On parlait un peu de tout, et avec la plus grande liberté. C'étaient l'esprit et la mode du temps. » Mêmes habitudes chez Choiseul-Gouffier, au Mont-Parnasse. Enfin dans les « déjeuners philosophiques » de cet extravagant Grimod de La Reynière, « on converse... jusque vers les trois heures : ensuite les littérateurs lisent leurs ouvrages, et chaque admis a le droit de dire son sentiment... La communication des lumières, le rapprochement des sensations, la différence même des caractères, tout cela tourne au profit du génie. » Agréable illusion !

Ces propos de table ou de salon ont laissé des souvenirs délicieux aux jeunes nobles qui entraient alors dans le monde. Plus de contention ni d'aigreur : « On discutait, on ne disputait presque jamais. » Confiance sans bornes dans l'avènement de la raison : « Tout ce qui était antique nous paraissait gênant et ridicule. » Jamais les idées ne s'étaient offertes sous un aspect plus engageant que dans ces entretiens fantaisistes : « On y voyait, dit encore Ségur, un mélange indéfinissable de simplicité et d'élévation, de grâce et de raison, de critique et d'urbanité. On y apprenait sans s'en douter... On y évitait l'ennui en ne s'appesantissant sur rien. »

Les tendances d'esprit naguère opposées coexistent alors sans se combattre. Rousseau est maître des imaginations et des cœurs. Les femmes surtout ont pour sa mémoire un culte attendri. L'île des Peupliers, où il repose, est un lieu de pèlerinage ; la reine s'y rend, comme toute grande dame au cœur sensible. Une reprise des *Philosophes*, où l'apôtre de la Nature marchait à quatre pattes en mangeant une laitue, soulève « l'indignation générale ». L'effronterie dans les mœurs, le libertinage dans le roman et la poésie, ne sont plus supportés que sous le couvert de la passion. Restif est un Rousseau, lui aussi, le « Rousseau du ruisseau », et Parny repose des « Apollons de boudoir ».

L'idylle ingénue du « doux », du « paisible » Gessner[1], est en pleine faveur : elle faisait à Mlle de Lespinasse l'effet d'un baume. Les *Bergeries* « sans loups » de Florian, avec un décor de verdure, sont l'image où se reconnaît la société décente, et Trianon est un jouet royal dans ce style. L'Éden de Clarens, les préceptes sur l'allaitement maternel, sur l'apprentissage d'un métier, toute la partie de Rousseau qui peut s'adapter superficiellement aux idées et aux mœurs d'une société raffinée, reçoit la consécration de la mode.

Quant à la philosophie, vaguement envisagée comme ennemie des principes d'autorité, ses apôtres les plus fervents sont des grands seigneurs. « L'exaltation chez quelques-uns, dit la petite-fille des Beauvau (la vicomtesse de Noailles), allait jusqu'à l'aveuglement. » Ségur est de ceux qui « préfèrent un mot d'éloge de D'Alembert, de Diderot, à la faveur la plus signalée d'un prince ». Ce que ces jeunes nobles admirent dans les doctrines nouvelles, c'est qu' « elles sont empreintes de courage et de résistance au pouvoir arbitraire ». Erronées ou disparates, n'importe ; elles sont des « stimulants pour la pensée ». Voltaire, qui personnifie la lutte contre la « superstition » et les abus de pouvoir, est acclamé par la cour comme par le peuple, et Louis XVI, quand il tient rigueur au « défenseur des Calas », est désavoué par la famille royale.

L'*Encyclopédie* n'est pas étrangère à un retour des femmes vers la science ou son simulacre. Mme de Genlis, le fameux « gouverneur » des enfants d'Orléans, est le type extrême, choquant, de cette omniscience brouillonne et tapageuse. L'aimable comtesse de Sabran déchiffre les poètes latins, y compris Martial, sous la direction de Delille ; et ce n'est pas sans ironie que le chevalier de Boufflers lui tourne en latin des billets doux. L'*Anacharsis* (de Barthélemy) et les *Lettres à Émilie sur la Mythologie* (de Demoustier) veulent plaire aux dames en leur apprenant l'antiquité sous une forme qui ne sente pas son collège. Les découvertes expérimentales sont en plein essor, et les reines de la mode vont voir opérer dans leurs laboratoires Pilastre de Rozier et Rouelle. Il se fonde pour elles des cours

1. Traduit par Turgot (1761-62).

de physique qui, en six mois, leur donnent la clef du jargon technique. Mais toutes ne se contentent pas de si peu, et la comtesse de Coigny, à dix-huit ans, fait de l'anatomie sur le cadavre.

En 1782, Pilastre de Rozier avait ouvert aux dames, dans le *Musée de Monsieur* (le Conservatoire actuel des Arts et Métiers), des cours de sciences appliquées. Cette idée élargie donna naissance au *Lycée*[1]. On y fit de la vulgarisation élevée, tout au moins brillante, à l'intention des mondains des deux sexes, et les mondains y affluèrent. On sait quelle fortune devait faire chez nous cette forme d'enseignement supérieur.

Au *Lycée*, les maîtres sont de grand talent : Condorcet, Lacroix, Fourcroy, Deparcieux pour les sciences, Marmontel et Garat pour l'histoire, La Harpe pour la littérature. La Harpe est le plus admiré. C'est là qu'il a donné toute sa mesure. Sa carrière d'homme de lettres, en particulier de journaliste et de critique, avait été rude. Dans le camp opposé à Fréron, il s'était fait autant d'ennemis. « Nous aimons infiniment notre confrère M. de La Harpe, disait ce railleur d'abbé de Boismont, mais on souffre en vérité de le voir arriver toujours à l'Académie avec une oreille déchirée. » Comme professeur, ou, dirions-nous, comme conférencier, il devint un de ces hommes en vogue sur lesquels s'émoussent pour un temps les traits de la malveillance. Son *Cours de Littérature* est bien déchu. Il est mal construit, sans proportion, sans équité, terminé par de violentes diatribes contre ce siècle que La Harpe, prisonnier sous la Terreur, avait fini par prendre en aversion. Nous lui en voulons de son classicisme outré, borné, et de l'abus que d'autres en ont fait après lui. Au temps où le livre parut, les juges les moins indulgents, comme M.-J. Chénier, y louaient au contraire « la pureté des saines doctrines ». Enfin les grands tableaux de littérature ancienne et moderne, avec de larges citations excellemment lues, avaient pour l'auditoire tout l'attrait de la nouveauté. « On ne saurait, dira Daunou, en lisant aujourd'hui son *Cours* tel qu'il est imprimé, se former une idée parfaite du charme qui s'attachait à ses leçons originales. »

1. Le *Lycée* était rue de Valois, au coin de la rue Saint-Honoré. — Voir Dejob, *De l'Établissement connu sous le nom de Lycée et d'Athénée*, etc. (*Revue internationale de l'Enseignement*, 15 juillet 1889).



PORTRAIT DE MARMONTEL

GRAVÉ PAR AUG. DE ST-AUBIN D'APRÈS C.-N. COCHIN

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

La Harpe est ainsi devenu le critique marquant et, pour ainsi dire, unique, du siècle; ce qui est injuste, notamment pour Marmontel. Les *Éléments de littérature*, recueil d'articles écrits pour l'*Encyclopédie* et son *Supplément*, dénotent une curiosité plus éveillée, plus vraiment moderne que celle de La Harpe, un esprit plus libre et non sans hardiesse, un fonds solide de culture classique, où toutefois l'auteur ne s'enferme pas, enfin une notion éclairée des rapports entre la littérature, l'histoire et la morale. C'est de la bonne critique de transition, élégante, lumineuse; et Sainte-Beuve ne craint pas de ranger ce livre démodé parmi ceux « qu'on parcourt toujours avec plaisir, et que la jeunesse non orgueilleuse peut lire avec fruit ». Le monument de La Harpe est plus imposant, mais d'aspect funéraire.

Cette charmante société d'avant 89 avait donc le goût, et croyait avoir tous les moyens de s'instruire. Mais l'*Encyclopédie* avait aidé à propager cette idée fausse, que le dernier état de la science est la science même, et que la vulgarisation « n'en suppose aucune connaissance préliminaire ». La vraie discipline manquait. Tant de hautes connaissances, simplement effleurées, ne fortifiaient pas la raison, et la laissaient en général incapable de sentir à quel endroit elle perd pied et va divaguer. « Le merveilleux, a-t-on dit finement, paraissait alors tout naturel [1]. » L'illuminisme de Saint-Martin, les prestiges de Mesmer et de Cagliostro, tournaient toutes les têtes, tandis qu'on se moquait du surnaturel selon la tradition et la foi. « Il y a vingt ans, écrivait Mme Necker en 1785, au plus fort des jongleries mesmériennes,... que me trouvant pour la première fois au milieu des plus beaux esprits de l'Europe, j'entendis traiter de chimères toutes les idées sur lesquelles j'avais fait reposer mon bonheur... ; je gardai chèrement mes opinions au milieu de ce torrent d'incrédulité... C'est moi cette fois qui suis l'incrédule. »

Le prince de Ligne, Chamfort et Rivarol, causeurs et écrivains. — Le prince de Ligne, Chamfort et Rivarol doivent le nom qu'ils ont dans les lettres à l'éclat qu'ils ont jeté comme causeurs. Sainte-Beuve l'a dit avec raison du prince de Ligne : il ne saurait être « traité comme un auteur ». A soixante-

1. Bersot, *Mesmer et le magnétisme animal*, 3e éd. (1864), p. 10.

quatorze ans, confiné dans la retraite, il fit imprimer à peu d'exemplaires trente volumes de *Mélanges*, ce qu'il regardait, dans son vaste « chosier », comme le plus digne de survivre. Mme de Staël y fit aussitôt un choix succinct et exquis. Dans ces fragments se trouve une peinture de la haute société française à la veille de la Révolution, et la figure même du peintre est la représentation la plus expressive de cette société à laquelle il s'était si bien assimilé. Chamfort et Rivarol sont davantage des gens de lettres. Ce sont aussi des écrivains politiques : cette partie de leur œuvre et de leur vie sort du cadre de ce chapitre. Chamfort moraliste, Rivarol littérateur s'y rattachent au contraire directement : c'est en effet dans les salons qu'ils ont achevé de se former; leur style a été façonné par la conversation, dont ils avaient le génie, et ce que Mme de Staël dit du prince de Ligne s'applique également à eux : « Il faut les écouter en les lisant. »

Né en 1735, le prince de Ligne avait vingt-quatre ans quand il parut à Versailles, envoyé par Marie-Thérèse pour y annoncer la victoire de Maxen. A la cour, à la ville, chez Mme du Deffand, chez Mme Geoffrin, il fit d'abord sensation, non par ses qualités vraiment éminentes, qui sont l'étendue de son intelligence et ses sentiments chevaleresques, mais par les grâces légères qu'on n'avait pas encore vues à ce degré chez un étranger nouveau venu. A vrai dire, il était presque Français de race et d'éducation. Il revint souvent à Paris et à Versailles dans les années suivantes. Ce grand voyageur s'y trouvait chez lui. En 1776, le comte d'Artois le rencontra sur la frontière et lui donna rendez-vous à Trianon de la part de la reine. « Le goût pour le plaisir, dit-il, m'avait conduit à Versailles, la reconnaissance m'y ramena. » Pendant dix ans consécutifs il fut le courtisan de la jeune souveraine, dont il adorait en tout respect « l'âme et la figure, aussi belles et aussi blanches l'une que l'autre ». De tous les succès qu'il ne laissa pas de cueillir, ceux de l'esprit l'élevèrent fort au-dessus de ce monde qui l'avait si chaleureusement adopté. Il trouve des mots vifs et surprenants; mais il est de plus observateur pénétrant, et, comme il l'a dit lui-même, véritablement « moraliste ». Quoiqu'il fasse ses délices des petits vers anacréontiques, il vaut et donne bien davantage. Il a su,

dans ses voyages en tout sens, voir et peindre les cours, les pays et les peuples. Il a le pittoresque et l'émotion. Il a parlé de la guerre avec l'accent de l'héroïsme. Si, comme le dit Mme de Staël, « il est le seul étranger qui, dans le genre français, soit devenu un modèle au lieu d'être un imitateur », c'est que le « genre » procède chez lui d'un naturel riche et original. Éloigné de Versailles, ses lettres étaient le régal des sociétés où l'on gardait son souvenir. « Il faut se représenter l'expression de sa belle physionomie, la gaîté caractéristique de ses contes, la simplicité avec laquelle il s'abandonnait à la plaisanterie. » Et voilà ce qu'avec Mme de Staël pouvaient encore quelques-uns de ses premiers lecteurs.

Chamfort ne compte plus aujourd'hui comme écrivain que par ses deux ouvrages posthumes, les *Maximes* et les *Anecdotes*. Les *Maximes*, sous la forme consacrée par La Rochefoucauld, peignent dans un esprit de dénigrement non douteux la société dont Chamfort, devenu révolutionnaire, a précipité la chute autant qu'il l'a pu, après en avoir été le bel esprit favori. C'est l'expression fine, affilée, d'un pessimisme moins douloureux que cruel. Les *Anecdotes* sont, en quelque sorte, les pièces de conviction; un recueil de mots notés au vol, par lesquels cette société si polie, dénonce elle-même sa corruption. Réquisitoire et dossier produisent une impression à laquelle le lecteur ne résiste qu'au prix d'un effort d'équité aussi résolu que le parti pris de l'accusateur.

De vingt-cinq à quarante ans, Chamfort est celui que Rivarol comparait à « une branche de muguet » : léger, gracieux, fleuri, sans force et sans éclat. De « jolie figure », causeur séduisant, ardent au plaisir et adulé par les femmes, c'est, assure l'une d'elles, « un Hercule qu'on prend pour un Adonis ». Il a de l'entregent et se concilie des protecteurs sans se faire l'homme-lige d'aucun. Ce seront D'Alembert, Voltaire, Thomas et Delille, ses deux frères d'Auvergne, surtout Duclos, le plus spontané de tous. Ses premiers essais ressemblent à ceux de tous les débutants qui cherchent à se faire un nom avant de s'être découvert aucun fonds d'originalité. Il prend les deux voies frayées, les concours académiques et le théâtre. A l'Académie il est d'abord lauréat pour la poésie. Au théâtre ses deux premières comédies, la *Jeune*

Indienne (1764) et le *Marchand de Smyrne* (1770), obtinrent un succès honorable, rien de plus. Il s'emploie, comme tant d'autres sans fortune, à d'obscures besognes de librairie. Peu à peu sa réputation prend corps. Ses *Éloges de Molière* (1766) et *de La Fontaine* (1774), fort au-dessus des morceaux analogues primés par les Académies, le signalent comme critique ingénieux, et déjà comme moraliste. Le pessimisme n'y perce pas encore. Il n'y en a pas trace surtout dans la douceureuse tragédie de *Mustapha et Zéangir* (1776). La reine (faveur très rare) admit l'auteur à lui lire sa pièce, en fut émue aux larmes, la fit jouer à Fontainebleau, où le triomphe en fut éclatant. Soit déception, soit réaction, le public parisien l'accueillit froidement. A tout prendre, en 1781, une fois Chamfort à l'Académie, sa situation est aussi belle que peut l'espérer un écrivain dont le talent fin et distingué ne s'est pas imposé par un de ces chefs-d'œuvre où l'on sent la main d'un maître. C'est dans le monde, par son agrément personnel, qu'il s'est fait surtout apprécier, et le monde l'a comblé. Secrétaire du prince de Condé, puis de Mme Élisabeth; pourvu d'une pension de 1200 livres sur les Menus, il en recevra de Calonne 2000 autres. Les Choiseul, Monsieur, le comte de Vaudreuil, les Polignac, la reine le protègent. En voici la suite : en 1791, cet académicien réclamera la destruction des académies, « créées pour la servitude »; « les compagnies, dira-t-il, ne se rangent pas, il faut les anéantir ». Ce favori de la cour sera l'un des théoriciens les plus farouches de la Révolution; au moment même où il accepte de nouvelles grâces, il a déjà condamné le régime, et (soit dit à l'honneur de sa sincérité) il ne s'en cache pas avec ses puissants amis. Pendant les dernières années de sa vie mondaine, plus spirituel, plus merveilleux que jamais, il ne cessera de répandre dans la conversation ses *Maximes* « âcres et pleines de fiel ». Tel est le second Chamfort, et l'acheminement de l'un à l'autre nous révèle chez le personnage un vice profond de caractère.

Au moment même où tout souriait à sa jeunesse, il frappait déjà par son humeur et sa fatuité. Sophie Arnould l'appelait « dom Brusquin d'Algarade », et Diderot, « un petit ballon dont une piqûre d'épingle fait sortir un vent violent ». De bonne

heure le plaisir ruina sa santé; ses idées sur l'amour devinrent celles, non d'un désabusé, mais d'un cynique aigri. Dans le grand monde, entouré (c'est lui qui le dit) d'affections tendres et prévenantes comme celle de Vaudreuil, le mensonge des faux attachements lui paraît sans compensation. Comme s'il avait cédé, en devenant homme de société, à un élan du cœur, non à la soif du plaisir et du succès, il ne s'en veut pas à lui-même d'avoir bu « l'arsenic » avec le « sucre », mais à ses empoisonneurs. Il ne dit pas qu'il s'est laissé séduire, mais qu'on n'a pu le corrompre : « Pour être heureux dans le monde, il y a des côtés de son âme qu'il faut entièrement paralyser. » Il alla chercher le bonheur aux champs, dans l'intimité d'une vie à deux, et parut l'y avoir trouvé. Quand il reparut après deux ans, sa blessure s'était envenimée. La mort de son amie, les instances de Vaudreuil, sans doute aussi l'amour-propre, plus fort que le dégoût du monde, et la certitude de s'imposer par l'ascendant de l'esprit dans l'attitude de moraliste hautain, toutes ces causes ensemble le ramenèrent sur la scène.

En appelant de ses vœux le cataclysme, il accepta tous les avantages que lui offraient cette société et ce régime honnis. « Il y a, dit-il, une reconnaissance basse »; son ingratitude fut superbe : « Ces gens-là doivent me procurer vingt mille livres de rentes; je ne vaux pas moins que cela. » Ce qui lui ouvre les yeux sur les iniquités de l'ancien régime, c'est que lui, homme d'esprit sans naissance, n'y saurait remplir tout son mérite, servir (ou conduire) la chose publique; qu'un nom, des lauriers, une vaine fumée, sont le dernier terme de ses espérances, et que son ambition (ou sa convoitise) passe bien au delà. Mme Helvétius disait : « Quand j'ai eu le matin la conversation de Chamfort, elle m'attriste pour toute la journée. » On ne se lassait pourtant pas d'entendre cette conversation « où chaque mot était une sentence, chaque réplique une saillie »; on admirait comme un jeu de l'art, sans s'irriter, cette sanglante satire. « ... *Et s'il me plaît, à moi, d'être battue?...* » Par là aussi la conscience de Chamfort était mise à l'aise. L'insensibilité de ceux qu'il déchirait l'excitait à frapper toujours plus fort, avec une sorte de furie : « En voyant ce qui se passe dans le monde, l'homme le plus misanthrope finirait par s'égayer, et Héraclite

par mourir de rire ». L'impression finale, sur son compte, est compliquée et douteuse.

En Rivarol, au contraire, on voit clair, comme lui-même en toute chose. Il est tout cerveau et tout nerfs. Il n'a de passion qu'à comprendre, saisir le vrai, en communiquer la sensation vive et perçante et bafouer les faux semblants. Et non seulement il voit clair, mais il voit loin, en étendue et en profondeur. Dans la fièvre du combat il garde la sérénité de l'esprit, et son escrime la plus violente est d'un jeu libre et gracieux.

Il a dans le sang la verve méridionale, la finesse italienne et l'insolence cavalière du gentilhomme. Ses ancêtres étaient nobles au delà des monts. La branche à laquelle il appartient, tombée à la condition de la petite bourgeoisie, est venue se fixer à Bagnols[1]. Il arrive à Paris en 1777; il a vingt-quatre ans, des lettres, la tournure, le visage, les manières, la parole surtout, propres à le faire bien venir. Ce fut son premier soin. Aux potentats d'Académie, comme D'Alembert, il préfère dans le monde des lettres les irréguliers, son compatriote Cubières, Dorat, et même la bohème besogneuse et emprunteuse, dont il est. Cela ne l'empêche pas de s'insinuer chez les Polignac, Mme de Créqui, Mme d'Angivilliers, les Beauvau et les Ségur, Mme de La Reynière, Mme Pourrat, Mme Lecoulteux du Moley. Ses fautes de conduite, dont ses envieux mènent grand bruit, ne sauraient prévaloir contre la séduction de son esprit. En 1780, il se marie à une sotte qui jouait le sentiment. Sa méprise reconnue, il y coupe court et tire de son côté[2]. Ce fut un beau scandale. C'en fut un autre que ses changements de nom successifs et les désaveux auxquels ils l'exposèrent. Pour braver la médisance, il se décide à reprendre son bien, le titre de comte. C'est ainsi qu'il signe, en 1784, son premier ouvrage

1. Antoine (né en juin 1753) est l'aîné des seize enfants de Jean Rivarol. Celui-ci paraît avoir fait dans sa vie bien des métiers, entre autres celui d'aubergiste, ce qui fournit aux ennemis de notre comte de Rivarol une riche matière à épigrammes. Jean Rivarol était d'ailleurs un homme cultivé : ses fils, dont il fut le premier maître, lui font honneur sur ce point. Pendant vingt-neuf ans, il fut receveur des droits réunis et remplit diverses charges d'édilité sous la République.

2. La vie commune ne dura guère plus d'un an; il y en avait deux que la rupture était accomplie, quand l'Académie française, en 1783, récompensa du prix Montyon la servante fidèle et désintéressée de Mme de Rivarol. La satisfaction d' « humilier la vanité de M. le comte de Rivarol » ne fut pas, comme on le pense, le motif le moins puissant pour déterminer les suffrages.

important, qui demeure en bonne place parmi les petits chefs-d'œuvre de notre prose, le *Discours sur l'Universalité de la langue française.*

Ce *Discours*, dont l'Académie de Berlin avait proposé le sujet en 1783, et qui valut le prix à Rivarol (partagé avec J.-C. Schwab, professeur de philosophie à Stuttgard), est pour nous un titre national. L'auteur a débrouillé ce vaste sujet d'histoire et de littérature européennes, en faisant preuve de connaissances étendues, d'une aisance remarquable à saisir le lien des faits et à les rassembler sous les idées générales qui les éclairent. La construction n'est pas suffisamment organique et les tableaux se succèdent plutôt qu'ils ne s'enchaînent. Mais l'ensemble est vivant : il y règne un mouvement à demi oratoire, conforme à la loi du genre, et de plus, ici, soutenu par le sincère amour de l'auteur pour cette langue française, sur laquelle à mainte reprise il dit le mot juste, définitif : « Elle est... faite pour la conversation, lien des hommes et charme de tous les âges; et, puisqu'il faut le dire, elle est de toutes les langues la seule qui ait une *probité attachée à son génie.* Sûre, sociable, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est *la langue humaine.* »

Peu de mois après il donna la traduction de l'*Enfer*, que Voltaire prétendait inexécutable, et qui est un beau tour d'adresse, également éloignée de la fidélité terre à terre, et de la mollesse qui, dans les « belles infidèles », efface le relief de l'original. Son œuvre la plus forte est le *Discours préliminaire du nouveau dictionnaire de la langue française* (1797) — d'un dictionnaire qui ne fut jamais fait. C'est un jugement, nourri d'histoire, sur l'action dissolvante de la « philosophie moderne ». De l'*Encyclopédie* à Chateaubriand, que Rivarol semble pressentir, nous assistons à l'asphyxie progressive du corps social. Ce pur intellectuel conçoit des besoins de sentiment auxquels il est étranger, aussi clairement qu'un mathématicien, par le calcul, détermine l'action d'astres invisibles.

Si dispersée que fût sa vie, il se ménageait le temps de se renouveler, et son œuvre en porte témoignage. Encore est-elle peu de chose en comparaison de ce qu'il aurait pu; mais il répugnait au travail de la plume, « triste accoucheuse de l'esprit ».

Il n'avait rien du spéculatif, tout du polémiste. Aiguillonné par l'*actualité*, il écrivait de verve, et comme pour son allègement. Une *exécution* publique à faire pour venger le bon sens, voilà ce qui lui sourit : celle de Delille, poète rustique pour salons; de M[me] de Genlis, le « gouverneur » en jupons, ambiguë dans sa condition, son esprit, ses mœurs, son sexe, pédante, moralisante et médisante; de Necker, l'ambitieux inconsolé qui se taille une réclame politique dans une apologie pour « l'Être suprême »; des pygmées qui par milliers riment malgré Minerve et ridiculisent la divine poésie. Il venait de faire paraître son *Petit Almanach de nos grands hommes, année 1788*, quand la Révolution donna naissance au journalisme politique. Par sa prestesse et sa crânerie Rivarol y était prédestiné. La lutte quotidienne, à l'avant-garde, en tirailleur, convenait par excellence à son talent et à ses goûts. Sur le choix d'un parti, ce raffiné, cet aristocrate d'instincts et d'habitudes ne pouvait hésiter : la Révolution était pour lui la barbarie aggravée par la déclamation, la fin de la société polie, de la fine conversation, de ce qui était le plaisir et l'emploi de sa vie.

Il avait pénétré dans les salons, connu seulement comme un louche intrigant. Mais il n'avait pas laissé le loisir de le discuter. « Dès qu'il avait pris la parole, il ne tarissait pas, prenait possession du premier rôle, et on ne faisait plus que l'écouter avec un ravissement que personne ne dissimulait [1]. » Il a défini l'esprit, d'après le sien, « la faculté qui voit vite, brille et frappe ». Ses images, rapides et lumineuses comme l'éclair, se suivaient avec une abondance dont l'auditeur était « ébloui, terrassé [2] ». Avec cela des vues, des idées en tout sens, dans chaque trait une réflexion condensée. Rivarol donne à tout ce qu'il dit l'air d'une création directe et soudaine. Mais en grand improvisateur, pour qui le premier mouvement est le bon, il lui arrive de fixer sur ses *Carnets*, telle qu'elle a jailli de son cerveau, la pensée qui lui est venue à ses heures de solitude, et son feu d'artifice (le mot est inévitable) n'est pas absolument sans apprêts. Faut-il citer quelques-uns de ses mots, comme échantillons?

1. *Mémoires* de Thiébault, t. I, p. 103 (Paris, 1893).
2. C'est le mot de Chênedollé, après la journée passée avec Rivarol, en 1795, aux environs de Hambourg.

Celui-ci, sur le *Tableau de Paris* par Mercier : « Ouvrage pensé dans la rue et écrit sur la borne » ; ou cet autre sur l'académicien Beauzée : « Un bien honnête homme, qui a passé sa vie entre le supin et le gérondif. » Ses impertinences les plus cruelles ont un air de négligence *bon enfant* qui rend la riposte impossible et met nécessairement les rieurs de son côté. A Florian qui laissait sortir un manuscrit de sa poche : « Ah ! monsieur, si l'on ne vous connaissait pas, on vous volerait. » En virtuose amoureux de son art, il jouissait tout le premier de sa dextérité : « Pour peu que cela dure, disait-il à son compère Champcenetz, il n'y aura plus un mot innocent dans la langue. » La Révolution ne permit pas que « cela durât », et c'est sur les grandes routes de l'émigration, au hasard des rencontres, que Rivarol continua, pendant dix ans, d'exercer son art, l'art de société par excellence, et qui pour cette raison lui paraissait la plus noble conquête de l'homme civilisé.

Les salons et la politique à la fin de l'ancien régime ; Mme de Staël. — « Je ne puis souffrir cette Révolution, elle m'a gâté mon Paris », disait en 1789 le vicomte de Ségur, exaspéré de voir l'invasion de la politique. Déjà plusieurs années avant la Révolution, qui ne fit que précipiter la crise, la sociabilité s'était visiblement altérée. Vers 1783, la mode anglaise des *clubs* commença « de séparer les hommes des femmes ». Comme naguère les philosophes dans leurs « synagogues », les esprits tout à la politique n'étaient à l'aise pour en disserter, pour réformer l'État, qu'à la condition de n'être pas détournés de leur objet. La présence des femmes les gênait. « Les passions douces, dit le comte de Ségur, conviennent seules à leur grâce, à leur délicatesse, à leur voix comme à leurs traits. » L'exemple de Mme de Staël n'affaiblit pas, bien au contraire, la valeur de cette remarque. On reconnaissait en elle « une sorte de phénomène », parmi son sexe. Si les hommes paraissaient négliger la société des femmes, c'est qu'ils songeaient moins, sous la pression des événements, à briller par les agréments de l'esprit, qu'à suivre, ou même à déterminer les courants de l'opinion. Les conférences qui suivaient les déjeuners de Talleyrand, les réunions instituées dans leur hôtel par les frères Trudaine, et d'où sortit la *Société des amis de 89*,

d'autres encore du même genre, étaient des écoles de libre discussion, et l'on ne craignait pas de s'y appesantir sur les questions brûlantes. Mais ceux qui les fréquentaient transportaient ensuite dans le monde le ton des *clubs*.

Quand le comte de Ségur, aux premiers jours de 1789, revint de Russie après six ans d'absence, il fut frappé du changement survenu dans les conversations de son monde. « Plus vives, plus spirituelles, plus animées que jamais », elles avaient perdu leur « atticisme », leur « urbanité ». Les salons étaient des « arènes, où les opinions les plus opposées se choquaient et se heurtaient sans cesse... Chacun parlait haut, écoutait peu; l'humeur perçait dans le ton comme dans le regard. Souvent, dans un même salon, les personnes d'opinions opposées se formaient en groupes séparés. Bientôt une animosité toujours croissante désunit et divisa totalement des sociétés, dont l'aménité n'était plus le doux lien [1]. Dans les maisons où se réunissaient les personnes de même opinion, la chaleur des débats n'était pas moindre, ni les sujets de conversation plus variés. On y voyait seulement moins d'aigreur. » Il régnait dans les âmes des passions plus fortes que les lois de la bienséance.

Mme Necker dit que « le grand art de la conversation est d'attirer la parole, de parler peu et de faire beaucoup parler les autres ». C'est ce que Mme Geoffrin lui avait appris, ce que déjà La Bruyère aurait pu lui apprendre, et ce qu'elle enseignait à sa fille. Necker remarque combien la fille et la mère sont peu de la même école. Dès que son mariage, à vingt ans, lui permet de sortir de la pénombre et d'entrer dans le rôle dont son imagination est remplie, Germaine Necker laisse sa mère s'entretenir paisiblement, modestement, à l'écart, avec les derniers fidèles du *bureau d'esprit*, accapare l'attention des hommes groupés autour de l'ancien contrôleur général, les enflamme de son éloquence, « étonne, persuade, entraîne »; par la dialectique, le visage, le geste, la voix, elle est orateur, grand orateur politique, et le salon de la rue Bergère devient un *club* où tout plie au souffle de sa parole. Elle a dans son cercle

1. A la fin de 1788, Chamfort écrivait à Vaudreuil une lettre éloquente qu'il termine ainsi : « J'ai voulu vous faire ma profession de foi, afin que si par hasard nos opinions se trouvaient trop différentes, nous ne revinssions plus sur cette conversation. »

des « adorateurs », des sujets, au dehors des ennemis qui la traitent selon les lois de la guerre, outrageusement. Dans ce nouvel état de la société, une femme ne gouverne plus par la déférence due à son sexe, mais par la véhémence de ses sentiments et de son langage.

Conclusion. — De ces longues relations entre le monde et les gens de lettres, quels ont été les résultats?

D'abord pour les gens de lettres et leur « république », un surcroît d'autorité considérable. Entre eux et les grands, la familiarité, le commun usage des plaisirs de l'esprit suppriment, ou peu s'en faut, l'inégalité de condition. De là en faveur des gens de lettres, et contre le pouvoir, la complicité sourde ou déclarée de l'opinion, notamment dans les hautes classes.

En ce siècle, l'art de causer agréablement est d'instinct et de tradition chez l'homme de qualité; art subtil et qui suppose une éducation du caractère autant que de l'intelligence. « Il faut contenir les mouvements de l'esprit comme ceux du corps, et observer les regards de ceux devant qui l'on parle, pour affaiblir dans l'expression de son sentiment ou de sa pensée ce qui pourrait choquer leurs préjugés et embarrasser leur amour-propre [1]. » Voilà ce que les gens de lettres ont appris en se réglant sur les gens de qualité. En ce genre de talent, les gens de lettres ne font nulle difficulté de le reconnaître, ils ne sont que des disciples.

Mais ils se vantent d'avoir communiqué aux gens du monde « leurs connaissances et leurs lumières ». Les gens du monde ne devinrent pas philosophes : ils avaient trop à faire; mais ils s'inoculèrent au moins le sens général de la doctrine, le dédain de la tradition et de l'autorité, et la croyance au progrès par le rationalisme universel.

Dans la « bonne compagnie », l'agrément étant le mérite suprême, nul suffrage n'avait plus de prix que celui des femmes : « Dans un tel état de choses, dit Mme de Staël, elles sont une puissance et l'on cultive ce qui leur plaît. » Le danger pour les gens de lettres était un retour à la « préciosité ». Ils n'y échappèrent pas. Par bonheur Mme de Lambert et Mme de Tencin

1. Suard, *Discours prononcé à l'Académie française en réponse à M. de Montesquiou* (8 juin 1784).

étaient des « précieuses » de la grande école. Leurs salons ne servirent pas de rendez-vous, comme les dernières « ruelles » du XVII[e] siècle, aux beaux esprits surannés, mais réunirent la véritable élite des gens de lettres, et discréditèrent promptement les cercles infimes qui s'étaient multipliés autour d'eux. Les seuls salons littéraires qui exercent une influence appréciable sont bien au service et au pouvoir des écrivains en renom. De M[me] de Lambert à M[lle] de Lespinasse, les femmes sont les grands diplomates de la littérature. Les réunions où les philosophes sont affranchis de leur tutelle remuent plus d'idées, mais ne les font pas rayonner.

Les seuls écrivains de ce temps qui aient du souffle et de la couleur, Jean-Jacques et Diderot, comptent parmi les plus rebelles à la discipline des salons. Ceux qui s'y sont pliés (de beaucoup le plus grand nombre) y ont contracté des habitudes de goût et de langage qui ont éliminé pour un temps de notre littérature les mérites d'art supérieurs. Le « ton du monde » exclut l'épanchement des émotions intimes. La convenance, en société, consiste à ne pas produire de dissonances; le talent, à tout faire entendre sans appuyer. Cette discrétion est une habileté. L'esprit, maître de lui et souriant, provoque d'autant mieux l'adhésion, qu'il a moins l'air d'y tenir. Par contre la langue de la conversation réglée n'est oratoire ni poétique à aucun degré; elle est, suivant le mot de Mercier, « élégante mais inexpressive et sans couleur ». Une école littéraire qui n'a en vue qu'un public de mondains blasés, qui ne vit que d'idées et n'admet d'originalité de bon aloi que la finesse d'esprit, une telle école s'interdit l'expression de la vie soit morale, soit physique; elle ne connaît qu'analyse et abstraction, et sa poésie ne saurait être que prose versifiée. Bien disante, non éloquente; spirituelle, lumineuse, instructive, mais sèche et impersonnelle, telle est notre littérature du XVIII[e] siècle, et c'est ce que signifie littérature de salons.

BIBLIOGRAPHIE

Sources. — La liste complète en serait interminable. Il n'est presque pas de *Mémoires* et de *Correspondances* du XVIII[e] siècle qui n'y dussent figurer. Voici les principales :

I. SUR LES SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES DE 1710 A 1750 : **Hénault**, *Mémoires*,

in-12, Paris, 1855. — Sur la cour de Sceaux : *Mémoires* de **Mme de Staal**, *Divertissemens de Sceaux*, in-12, Paris et Trévoux, 1712; *Suite des Divertissemens de Sceaux*, in-12, Paris, 1725. — Sur les premiers bureaux d'esprit : **Trublet**, *Mémoires sur Fontenelle*, in-12, Paris, 1761; *Œuvres* de **Mme de Lambert**, in-12, Paris, 1774 (avec une *Notice* de Fontenelle); *Lettres choisies* de **M. de La Rivière**, 2 vol. in-12, Paris, 1751; *Mémoires* de **Marmontel** (livre IV, sur Mme de Tencin); **Piron**, *Œuvres*, 7 vol. in-8, Paris, 1766 (*Épîtres et poésies diverses*, aux tomes VI et VII); **Duclos**, *Mémoires secrets* (année 1719).

II et III. Sur les salons au temps de l'Encyclopédie et la Société littéraire sous Louis XVI, voir principalement dans les *Correspondances* de **Grimm** et de **La Harpe**; en second lieu le *Journal* de **Collé**, publié par Honoré Bonhomme, 3 vol. in-8°, Paris, 1868; pour la période de 1762 à 1787, dans les *Mémoires secrets* (dits de **Bachaumont**), et pour les années 1775 et suivantes dans la *Correspondance secrète* (de **Métra**). — Sur les salons encyclopédiques en général : **Mme Suard**, *Essai de Mémoires sur M. Suard*, in-12, Paris, 1828. — **Morellet**, *Mémoires sur le XVIIIe siècle et sur la Révolution*, 2 vol. in-8°, Paris, 1822; les *Mémoires* de **Marmontel** (voir notamment au livre V, Mme de Marchais et Mme Geoffrin, et, au livre X, Mme Necker); l'abbé **F. Galiani**, *Correspondance*, publiée par Lucien Perey et Gaston Maugras, 2 vol. in-8°, Paris, 1881; **Mme Necker**, *Mélanges*, 3 vol. in-8°, Paris, 1798; et *Nouveaux Mélanges*, 2 vol. in-8°, Paris, 1802. — Sur Mme Geoffrin : *Éloges de Mme Geoffrin*, par **Morellet**, **Thomas** et **d'Alembert**, in-8°, Paris, 1812. — Sur d'Holbach et Helvétius : *Lettres* de **Diderot** *à Mlle Volland*; **Garat**, *Mémoires sur le XVIIIe siècle ainsi que sur la vie et les écrits de M. Suard*, 2 vol. in-8°, Paris, 1829 (le t. I). — Sur Mme du Deffand : sa *Correspondance générale*, publiée par M. de Lescure (Introduction biographique très complète), 2 vol. in-8°, Paris, 1865; *Correspondance* de **Mme du Deffand** *avec la duchesse de Choiseul*, etc., publiée par Saint-Aulaire, 3 vol. in-8°, Paris, 1859. — Sur Mlle de Lespinasse : ses *Lettres*, publiées par Eug. Asse (voir l'Introduction biographique et le supplément), in-12, Paris, 1876; *Lettres inédites* de **Mlle de Lespinasse**, publiées par Charles Henry (voir l'Étude biographique), 2e éd , in-12, Paris, 1887. — Sur Mme Necker : nombreuses lettres inédites dans d'**Haussonville**, *Le salon de Mme Necker*, 2 vol. in-12, Paris, 1882. — Sur la société au temps de Louis XVI : Comte **de Ségur**, *Mémoires ou Souvenirs et Anecdotes*, 3e éd., 3 vol. in-8°, Paris, 1827 (notamment I, 58; II, 33; III, 588); **Mercier**, *Tableau de Paris*, 8 vol. in-8°, Paris, 1782 et suiv.; et les ouvrages du prince **de Ligne**, de **Chamfort** et de **Rivarol**.

Travaux modernes. — Généralités : **Bersot**, *Études sur le XVIIIe siècle*, 2 vol. in-12, Paris, 1855 (le tome I); **Goncourt**, *La femme au XVIIIe siècle*, in-12, Paris, 1887 (cf., sur cet ouvrage, **Scherer**, *Études critiques*, t. II, p. 95). — I. **Desnoiresterres**, *les Cours galantes*, 4 vol. in-18, Paris, 1859-1864 (le tome IV); **Ad. Jullien**, *la Comédie à la Cour*, in-4, Paris, 1885; **Sainte-Beuve**, *Causeries du lundi*, III, 206 (la duchesse du Maine), *Portraits littéraires*, III, 436 (Mme Delaunay de Staal); **Arvède Barine**, *Princesses et grandes dames*, 3e éd., in-12, Paris, 1893, p. 215 (la duchesse du Maine). — **Sainte-Beuve**, *Causeries du lundi*, IV, 217 (Mme de Lambert); **Ch. Giraud**, *Le salon de Mme de Lambert* (*Journal des Savants*, 1880); **Gréard**, *L'éducation des femmes par les femmes*, in-12, Paris, 1886 (p. 169, Mme de Lambert); **Larroumet**, *Marivaux*, 2e éd., in-12, Paris, 1894 (1re partie, chap. IV, et 2e partie, chap. III. — On trouvera dans la 1re édition, in-8°, 1882, p. 118, une bibliographie des Salons littéraires.) — II. **Scherer**, *Melchior Grimm*, Paris, 1887, in-8°; **Sainte-Beuve**, *Causeries du lundi*, II, 309 (Mme Geoffrin); I, 412 (Lettres de Mme du Deffand); II, 121

(Lettres de Mlle de Lespinasse); IV, 240 (Mme Necker); IX, 162 (le premier et le dernier des trois articles sur Duclos); **Antoine Guillois**, *Le salon de Mme Helvétius*, in-12, Paris, 1894; **Lucien Perey**, *Le président Hénault et Mme du Deffand*, in-8°, Paris, 1893; **Eug. Asse**, *Mlle de Lespinasse et Mme du Deffand, suivi de documents inédits sur Mlle de Lespinasse*, in-12, Paris, 1877; **Paul Bonnefon**, *Mlle de Lespinasse, l'amoureuse et l'amie: lettres inédites* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, 1897, p. 321); **P. de Ségur**, *Le royaume de la rue Saint-Honoré, Mme Geoffrin et sa cour*, in-8°, Paris, 1897; **Aubertin**, *L'esprit public au XVIIIe siècle*, 2e éd., in-12, Paris, 1873 (voir 3e époque, chap. II : les Salons de Paris à la fin du règne, Mémoires de Bachaumont); **L. Brunel**, *Les philosophes et l'Académie française au XVIIIe siècle*, in-8°, Paris, 1884. — III. **Desnoiresterres**, *Le chevalier Dorat et la poésie légère au XVIIIe siècle*, in-12, Paris, 1887; *Grimod de la Reynière et son groupe*, in-12, Paris, 1877; **Daunou**, *Discours préliminaire sur la vie de La Harpe, sur ses ouvrages*, etc. (en tête du *Cours de Littérature*, Paris, 1826); **Sainte-Beuve**, *Causeries du lundi*, VIII, 234 (le prince de Ligne), IV, 536 (Chamfort), V, 62 (Rivarol); **Du Bled**, *Le prince de Ligne et ses contemporains*, in-12, Paris, 1890; **Pellisson**, *Chamfort, étude sur sa vie, son caractère et ses écrits*, in-8°, Paris, 1895; **Le Breton**, *Rivarol, sa vie, ses idées, son talent*, in-8°, Paris, 1895; **De Lescure**, *Rivarol et la société française pendant la Révolution et l'émigration*, in-8°, Paris, 1883 (voir à la fin de la première partie un tableau d'ensemble des Salons littéraires).

CHAPITRE IX

LE ROMAN[1]

I. — *Le Sage, Marivaux, Prévost.*

Le Sage (1668-1747). — Avec Le Sage le roman reprend sa marche en avant et entreprend la conquête des genres classiques vieillis.

Alain René Le Sage était un Breton probe et tenace, nullement mystique, point du tout poète, doué d'un sens très pratique, juste estimateur des hommes et des choses. Venu à Paris pour faire son droit, il préféra fréquenter les littérateurs et observer le monde, en spectateur curieux et désintéressé. Il ne se pressa pas d'écrire, et passa la trentaine avant de songer à devenir auteur. Comédie et roman le tentaient également : il hésita toute sa vie entre les deux et ne fit qu'aller de l'une à l'autre. Peut-être préférait-il le théâtre, où il parut deux fois avec éclat, quand il fit jouer *Crispin*, et surtout quand il donna ce *Turcaret* qui semblait annoncer un nouveau Molière. Mais dégoûté par les cabales, il revint bien vite aux romans, dont la forme plus souple convenait mieux à son indolence. Il en écrivit beaucoup : dans le nombre il y en a deux ou trois qui ne valent pas grand'chose, trois ou quatre assez jolis, un vraiment admirable. Entre temps il retournait encore, non pas à la grande comédie, mais au

1. Par M. Paul Morillot, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble.

théâtre populaire de la foire, où il déversait le trop plein de sa verve et de ses observations quotidiennes. Nul n'a mieux démontré par son exemple l'étroite parenté de ces deux genres, la comédie et le roman. Il vécut ainsi jusqu'à près de quatre-vingts ans, subsistant du produit de sa plume, toujours occupé à projeter de nouvelles œuvres. Le Sage est le vrai patron des hommes de lettres.

« **Le Diable boiteux**. » — Cette fois encore, l'influence vint de cette Espagne, à laquelle nos auteurs avaient déjà fait tant d'emprunts. Le début du XVIIIe siècle est marqué par un renouveau d'hispanisme, qui, sans être très profond, se transmettra pourtant jusqu'à Florian et Beaumarchais. Le Sage traduit des comédies espagnoles : il lit aussi les romanciers et les nouvellistes. En 1704, il donne une adaptation du *Don Quichotte* d'Avellaneda. En 1707, il a la main plus heureuse : d'ailleurs, il ne se contente plus de traduire, il y met du sien : c'est *le Diable boiteux*.

Dans un petit livre paru en 1641 et intitulé *El Diablo cojuelo*, Luis Velez de Guevara s'était avisé d'une jolie invention. Il avait représenté un démon, Asmodée, qui transportait sur la tour de San Salvador à Madrid un jeune étudiant castillan, et qui, sautant de là par vives enjambées sur les toits de la capitale, et les entr'ouvrant « comme on enlève la croûte d'un pâté » faisait contempler à son compagnon les vices, les ridicules, les manies, les pensées intimes, les occupations secrètes qui composent la vie privée des gens que nous coudoyons chaque jour, sans les connaître, dans la rue. L'idée était heureuse; il ne s'agissait que de la bien remplir : ce deuxième mérite fut celui de Le Sage. Dans le cadre madrilène que lui fournissait Guevara, il a mis un tableau bien parisien. Quelques traits de couleur espagnole, fort clairsemés, n'ôtent à peu près rien au caractère français de l'œuvre. Ces coquettes fardées, ces bourgeois avares, ces auteurs vaniteux, ces banquiers qui filent en Hollande, cet histrion homme à bonnes fortunes, ce vieux garçon qui a épousé sa blanchisseuse, tous ces types qui défilent devant les yeux étonnés de don Cléophas comme les verres d'une lanterne magique, ne sont autre chose que les Français et les Françaises de 1707. Trente ans après La Bruyère, Le Sage peignait donc à

son tour « les caractères et les mœurs de son temps »; il les peignait moins généraux, moins abstraits, plus vivants peut-être. On sent à côté du moraliste l'auteur comique, toujours préoccupé de l'effet à produire et de la scène à faire. On sent aussi, ce qui vaut mieux, le romancier, qui ne se livre pas encore, mais qui déjà prélude et s'exerce. Quelques nouvelles habilement intercalées nous reposent du sautillement fatigant de l'intrigue. L'intrigue même a bien aussi quelque chose de romanesque : ce diable qui, une fois échappé de la fiole magique où il est enfermé, fait accomplir à son libérateur un si curieux voyage, et qui, après l'avoir promené, instruit et finalement marié, retourne docilement se faire mettre en bouteille à l'appel d'un vieux savant, est un personnage de conte fantastique. Quant à l'entreprenant écolier qu'une escapade amoureuse conduit sur les toits de la ville, et qui à la dernière page épouse la belle Séraphine, il est déjà presque un héros de roman, tout semblable à nous. A qui n'arrive-t-il pas de se promener longtemps sur les toits avant de rencontrer le bonheur? Gil Blas nous le redira après don Cléophas.

Le public fit un grand succès à cette amusante rapsodie, où abondaient les traits de mœurs, les jolies anecdotes, les allusions piquantes, mais où manquait le lien d'une action vraiment originale. Seul le vieux Boileau protestait, et gourmandait, dit-on, son jeune laquais coupable d'avoir lu un pareil livre. Le Sage, en effet, n'avait pas encore donné sa mesure : il devait faire mieux. Mais cette fois il n'imita directement personne : il osa être lui-même et composa *Gil Blas de Santillane*.

« Gil Blas » : le romanesque. — C'est une œuvre de longue haleine et très variée d'aspects. On sent que la convalescence du genre est terminée et que l'ambition lui est revenue avec les forces. Roman historique, politique, satirique, moral; roman de mœurs mondaines, bourgeoises et même villageoises, il y a de tout cela dans cet universel *Gil Blas* sous le couvert d'une épopée picaresque. Mais l'originalité de Le Sage consiste à avoir su accommoder ces éléments divers aux deux principes constitutifs de tout véritable roman, à l'imagination des faits et à l'observation des caractères. On trouve dans *Gil Blas* beaucoup d'aventures et beaucoup de mœurs : et c'est

bien là, si je ne me trompe, de la pure substance de roman.

M. F. Brunetière, dans les fortes études qu'il a consacrées aux « genres » principaux de notre littérature, est revenu à plusieurs reprises sur ce qu'on pourrait appeler la « loi de passivité », et qu'il considère comme la loi génératrice du roman : tandis qu'au théâtre « l'action est conduite par des volontés, sinon toujours libres, toujours au moins conscientes d'elles-mêmes », dans un roman ce sont les événements qui généralement mènent les hommes : les personnages, à vrai dire, n'agissent pas, ils « sont agis », et le principal intérêt d'une pareille œuvre consiste précisément à mesurer la prise que la fortune a sur leur caractère et leur volonté. Si cette définition est juste, est-il possible de trouver dans toute la littérature un plus parfait héros de roman que le seigneur Gil Blas de Santillane? En effet quelle destinée a été la sienne! Depuis le jour où il est parti d'Oviedo, possédant pour tout bien la vieille mule de son oncle le curé, quarante ducats dans sa bourse, et trois ou quatre bons conseils dans sa mémoire, jusqu'à celui où déjà vieux, assagi par l'expérience, un peu las, il rédige son « histoire » pour l'amusement de ses enfants, sa vie n'a été qu'une perpétuelle aventure. A peine sorti de la maison paternelle, il est dépouillé par un mendiant, berné par un parasite, capturé au coin d'un bois par des voleurs qui le retiennent plusieurs semaines au fond d'un souterrain, puis le dressent au brigandage. Il s'évade, mais c'est pour retomber dans les cachots d'Astorga, où il expie une faute qu'il n'a pas commise, et pour se laisser encore dévaliser par une bande d'escrocs, à qui il accorde généreusement sa confiance. Voilà une singulière manière de se rendre à Salamanque pour y devenir précepteur! Mais Gil Blas, sur les conseils d'un ami de rencontre, fausse compagnie à l'Université et se résout à embrasser une carrière plus brillante : celle de laquais. Il sert une quinzaine de maîtres, de conditions et de caractères fort divers. Le hasard le chasse de toutes ces maisons, comme il l'y avait fait entrer : il y est tour à tour cuisinier, garde-malade, médecin, confident, intendant, secrétaire, chargé tour à tour de soigner le singe d'un marquis ou d'apprécier les homélies d'un archevêque; entre temps il redevient *picaro*, reprend sa vie

errante sur les grands chemins, dans la promiscuité de tous les gens qui passent, des honnêtes gens comme des fripons. Puis le voilà d'un bond parvenu à l'une des plus fructueuses charges du royaume, favori du premier ministre, distributeur des faveurs royales, maquignon des consciences, quasi maître de toutes les Espagnes; mais il est précipité encore une fois dans l'infortune, disgracié, ruiné, emprisonné. Un château en Espagne vient le consoler à propos, et aussi un bon mariage avec la fille d'un de ses fermiers. Le roman pourrait finir là : mais Le Sage n'abandonne pas encore son héros; il nous le montre veuf, ennuyé, piqué une seconde fois du désir de jouer un rôle, et retournant encore à la cour en qualité de secrétaire du comte-duc d'Olivarès : enfin, après dix-sept ans passés dans cette dernière charge, Gil Blas se retire définitivement et termine dans le calme bourgeois de la famille sa vie d'aventures. Voilà, sans parler des maladies qui le mettent à deux reprises aux portes du tombeau, quelques-uns des incidents de cette longue carrière. Est-il beaucoup de destinées plus fertiles en surprises que celle-là? Or ce perpétuel recommencement des choses, ce flux et ce reflux sans cesse renaissant, ces hasards imprévus et toujours possibles, tout cela est le roman de la vie humaine, dont Gil Blas nous offre en sa personne un admirable exemplaire.

Et combien d'autres destinées viennent traverser celle du héros principal! A l'histoire de Gil Blas se mêlent celle de Scipion, son fidèle valet et secrétaire; celle de Fabrice Nunez, le poète décadent qui passe tour à tour de la table somptueuse des grands à une humble couchette d'hôpital; celle du sentimental don Alphonse; celle de Raphaël et d'Ambroise, sinistre paire de coquins; celle du bon docteur Sangrado; celle de tous les maîtres qu'a servis Gil Blas; celle même des ministres tout-puissants de la monarchie espagnole. Tous ces personnages, grands ou petits, bons ou méchants, mènent tous l'existence la plus déconcertante. Avec la matière de *Gil Blas* (comme avec celle d'*Astrée*) il y a de quoi défrayer vingt romans.

Le réalisme. — Par bonheur il s'y trouve encore autre chose, qui est d'un prix plus relevé : l'exacte observation des mœurs. Il y a dans *Gil Blas* une immense galerie de personnages qui vivent, parlent, agissent devant nous, admirables de

vérité et de relief : premiers ministres qui mènent de front les affaires de l'État et les intrigues privées, intendants avides, grandes dames frivoles et coquettes, duègnes énamourées, magistrats importants et dédaigneux, médecins âpres et querelleurs, poètes crottés et superbes, hommes de lettres envieux, archevêques vaniteux, chanoines gourmands et podagres, comédiens effrontés, marchands, laquais, aubergistes, muletiers, alguazils, geôliers, voleurs de grands chemins, etc. Presque toutes les conditions de la société humaine sont représentées dans le roman, chacun y conservant sa physionomie propre. Cette vivante cohue de types fidèlement copiés s'agite et grouille à nos yeux ; tantôt ils se profilent les uns derrière les autres, par un procédé de composition un peu monotone : tantôt ils sont groupés de manière à former un tableau de mœurs. Car Le Sage ne peint pas seulement le portrait, il sait aussi composer des toiles d'ensemble.

Par ce fonds d'observation si riche et si varié, l'œuvre de Le Sage nous apparaît comme une véritable comédie humaine, qui n'est point très différente de celle d'un Balzac : scènes de la vie bourgeoise et de la vie littéraire, de la vie de cour et de la vie de campagne, sans compter celles de la vie de théâtre et de la vie de voyages, se succèdent et s'entre-croisent à nos yeux : il n'y aurait qu'à les isoler et à les développer pour en faire autant de petits romans sortis de la souche du roman principal. L'auteur de *Gil Blas* peut donc être considéré comme l'authentique ancêtre du réalisme. On le voit bien d'ailleurs à la manière dont il représente ses personnages : les caractères y sont d'une médiocrité presque générale. Il s'y trouve à la fois peu de très honnêtes gens (sauf Alphonse et Fernand de Leyva), et peu de francs coquins (sauf Ambroise et Raphaël). La grande majorité se compose de maniaques à idées fixes : le docteur Sangrado ne songe qu'à l'eau claire, l'archevêque de Grenade n'a en tête que ses homélies, le duc de Lerme est hanté par le désir de l'intrigue, le marquis Galiano n'aime que son singe. Ils ne sont pas méchants au fond ; ils sont plutôt bornés de cœur et d'esprit : surtout ils sont sots, avec délices, et font un peu songer par avance à tels personnages de Flaubert, à ces deux ineffables ganaches qui s'appellent Bouvard et Pécuchet.

Pourtant le réalisme de Le Sage est d'une essence plus douce que celui des romanciers du XIXe siècle. On sent que l'auteur de *Gil Blas* appartient par ses origines à l'âge classique : il est resté par bien des côtés un disciple de l'école de 1660, qui avait fondé la première sur la raison et sur la nature ce réalisme, qu'on a étrangement rétréci depuis. Bien qu'il sache, à l'occasion, justement noter les détails extérieurs où l'on retrouve l'empreinte des caractères, il le fait d'une main légère, sans y insister plus que de raison; dans chacun des portraits qu'il trace, il va droit au principal, qui est de nous découvrir à travers un individu une face du ridicule universel. Malgré les allusions aux hommes et aux choses du temps dont son livre est farci, il ne se perd jamais dans l'observation particulière, ou plutôt il ne s'en sert que comme d'un moyen pour atteindre le général : il cherche à faire une enquête sur l'homme, et non pas une collection d'histoire naturelle. Et par cela même qu'il enfonce moins avant dans l'analyse des individus, son réalisme n'a pas ce goût d'amertume qui distingue celui d'un Balzac ou d'un Flaubert : à peine peut-on surprendre sur la lèvre railleuse de Le Sage certain pli dédaigneux. Chez lui la bonne humeur, indice de santé morale, est la plus forte et lui suggère malgré tout une vision optimiste des choses.

Voyez Gil Blas : peut-on imaginer un personnage de roman plus naturel, plus éloigné de toute exagération, plus semblable à l'homme même? Ce que nous connaissons de sa personne se réduit à peu près à rien : nous supposons qu'il est joli garçon et bien fait, puisqu'il plaît généralement; mais voilà tout. En revanche nous sommes admirablement renseignés sur son caractère. Gil Blas a des qualités, mais il n'a pas de vertus; il a des défauts, mais il n'a pas de vices. Il boit avec des laquais, mais il n'est pas ivrogne; il expédie les malades qu'il soigne, mais il n'est pas cruel; il fait sa main et pille sans vergogne, mais il n'est pas avare; il s'amourache d'une comédienne, mais il n'est pas débauché. De même, il sauve la vie à une belle prisonnière, mais il n'est pas chevaleresque; il sert honnêtement plusieurs maîtres, mais il n'est pas dévoué; il rend des services, mais il n'est pas généreux; il a parfois des remords, mais il n'a pas de sérieuse repentance. Qu'est-il donc? Il est bien intentionné,

et faible. Il a une intelligence vive, mais courte, et qui ne voit guère au-delà de l'intérêt présent. Il s'aime trop lui-même : il est présomptueux, vaniteux, un peu fat : mais il est « bon garçon » et il a des amis. En dépit des incohérences et des avatars de sa vie, il a un fond bourgeois, solide, paisible, un peu pot au feu : on le voit bien à la fin du livre. En somme, par ce qu'il y a de bon et de mauvais en lui, il correspond assez exactement à la moyenne de l'humanité. Si un alchimiste, comme celui du *Diable boiteux*, mettait dans un creuset les vertus et les vices des humains, leurs défauts, leurs qualités, leurs ridicules, leurs travers, leurs désirs d'être heureux, leurs joies de vivre, tout cela combiné, fondu et amalgamé donnerait un résidu neutre qui serait assez pareil à la nature de Gil Blas. Or n'est-ce point là le triomphe du vrai réalisme? Ce livre pourrait être intitulé : *Histoire d'un homme comme tout le monde, qui a eu de la chance.*

La moralité. — Il est facile de prévoir que la morale d'une pareille œuvre ne sera pas très relevée. Ce n'est guère, a-t-on dit, que la morale du succès. Gil Blas est assez mal récompensé de ses bonnes actions : au contraire ses fourberies lui profitent. L'histoire de ses aventures n'est qu'un vaste recueil des différents moyens de parvenir, des mauvais plus que des bons. Panurge est un chenapan, mais vraiment épique, symbolique même et irréel. Figaro est un intrigant, mais il a du moins une idée : détruire la Bastille, et un sentiment : son amour pour Suzanne. Gil Blas n'est ni poète, ni révolutionnaire, ni amoureux : c'est un ambitieux médiocre et sans scrupule. Toute la morale de son histoire ressemble assez à l'âme du licencié Garcias, qui était enfouie sous la pierre, et qui se trouva être un sac d'écus. Il y a du vrai dans cette critique : mais n'est-elle point excessive? A ne considérer dans *Gil Blas* que la morale des résultats, elle n'est point aussi scandaleuse qu'on a dit : la plupart des personnages y sont punis par où ils ont péché, qui par gourmandise, qui par vanité, qui par avarice; Gil Blas lui-même traverse certaines épreuves (prison, maladie) qui ressemblent bien à une expiation. Son bonheur final n'est point le fruit du vol ni de l'intrigue, mais la simple récompense d'une fidèle amitié. Sans doute il a eu de la chance, et pour un ancien *picaro* il en a été quitte à bon marché. Mais, franchement, aurions-

nous préféré qu'il fût pendu au dernier chapitre? Cela n'eût-il pas été plus « immoral » que le château qui lui arrive à souhait? Non, ce livre n'est pas mauvais : il faut seulement savoir le lire. Le Sage, il est vrai, n'a pas prêché la vertu : mais il a déroulé à nos yeux les leçons de l'expérience; il nous a montré, sans indignation superflue, les petits côtés de l'humaine nature; il nous a fait rire de tout ce qui est ridicule en nous, sans nous faire rougir de ce qui est bon, et il nous a donné le conseil très peu héroïque, mais en somme utile et sage, de prendre la vie comme elle est, et d'en tirer le moins mauvais parti possible. Ainsi fait Gil Blas, et, après quarante années d'une vie agitée, il se retrouve à la fin meilleur qu'il n'était au commencement : on s'aperçoit alors que, s'il n'a pas eu l'audace de lutter contre certains courants, il les a en somme habilement dirigés et tournés du côté de l'honnêteté finale. Une pareille morale n'a rien de noble assurément, mais rien non plus de pernicieux : tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'être insuffisante.

Ce qui manque à « Gil Blas ». — Ces qualités ne doivent pas nous fermer les yeux à quelques défauts de *Gil Blas*, qui choquaient déjà les contemporains et qui empêchent encore aujourd'hui de mettre l'œuvre de Le Sage au tout premier rang.

D'abord il aurait beaucoup mieux valu que *Gil Blas* ne fût pas une histoire espagnole. On l'a souvent reproché à Le Sage avec malveillance : on est allé jusqu'à l'accuser d'avoir traîtreusement dépouillé quelque auteur d'au delà des Pyrénées. Voltaire l'a insinué : le fougueux P. Isla, le trop ingénieux Llorente ont renchéri de leur mieux, et à force de crier très haut *Au voleur!* ont fini par émouvoir bien des gens, mais sans pouvoir ni l'un ni l'autre dire qui a été volé, ni montrer les preuves du larcin. Grâce aux efforts de la critique [1], il est bien démontré aujourd'hui que si Le Sage a grappillé de droite et de gauche, chez les Espagnols comme chez les Français, il n'a certainement dépouillé personne, et que les seuls livres qu'il ait suivis d'un peu près sont trois petits pamphlets fort obscurs, imprimés en français, et sur lesquels deux sont des traductions de l'italien.

1. Sur la querelle de *Gil Blas*, sans remonter à François de Neufchâteau, on peut consulter le judicieux résumé de la question qu'a fait M. Brunetière (*Hist. et Litt.*) et les piquantes indications qu'a récemment données M. Lintilhac.

Le Sage, qui a travaillé à son livre plus de vingt-cinq ans, a fait une œuvre originale d'esprit, de style et d'allure. Nul ne songe plus aujourd'hui à lui contester ce mérite.

Il n'en est pas moins vrai qu'en se bornant par pure nonchalance à jeter le fruit de ses observations dans le vieux moule picaresque dont on avait tant abusé déjà, il a manqué l'occasion de donner au roman de mœurs une forme viable. Si le picarisme avait eu jadis en Espagne sa raison d'être, si même en France, au moment de la grande fureur de l'héroïque et du burlesque, les haillons de Lazarille avaient formé un assez agréable pendant au panache du Matamore, il n'en était plus de même en plein XVIII[e] siècle. Ces fourberies complaisamment décrites, ces histoires de brigands et d'escrocs, cet étalage de mauvaises mœurs, ce décousu de l'intrigue, où les chapitres se courent après comme des scènes de comédie détachées, tout cela n'ajoute rien, tant s'en faut, au mérite de *Gil Blas*. Il est vrai que Le Sage a cherché à mettre autant d'ordre, de vérité, de moralité et d'esprit qu'en pouvait comporter un pareil sujet : mais il n'a pas su faire que ce cadre décidément suranné n'ait un peu nui à la popularité de son œuvre, et que son *Gil Blas*, qui est en un sens le premier des romans modernes, ne soit demeuré par la forme le dernier des vieux romans.

Il n'a pas vu non plus quel élément d'intérêt pouvait fournir l'emploi judicieux de cette psychologie où avaient excellé Racine et Molière. Dans *Gil Blas* les diverses conditions humaines sont peintes à merveille : mais au fond de tous ces personnages qui s'agitent à nos yeux de si plaisante façon, que se passe-t-il? Nous ne le savons guère, ou plutôt Le Sage nous indique d'un mot qu'on n'y trouve que des sentiments très simples, comme la vanité, l'avarice, l'ambition, dont il se borne à décrire les effets. La psychologie du héros principal est tout aussi rudimentaire. Nous aimerions voir la lutte intérieure qui se livre dans cette âme faible, exposée aux hasards et aux tentations : nous voudrions assister à la formation de ce caractère que les hommes et les choses ont pétri comme une pâte molle, savoir quelles sont les secrètes pensées du héros, ses joies, ses souffrances intimes. Or nous nous intéressons bien moins à lui-même qu'à ses aventures : nous ne sommes pas pour lui

l'ami secret, que nous sommes pour Des Grieux ou pour Saint-Preux : Gil Blas nous amuse, comme ferait un comédien qui saurait habilement jouer les personnages les plus divers : mais il finit son rôle sans avoir relevé son masque ni montré sa figure.

Ce roman, où la psychologie est courte, est aussi un roman d'où la tendresse est absente. Sans doute on peut concevoir un très beau roman sans effusions sentimentales, et il serait fort injuste de reprocher à Le Sage de n'avoir point inoculé par avance à son héros le « werthérisme » ou la maladie du siècle. Mais étant donné qu'il l'a pris au sortir de l'adolescence pour le conduire aux confins de la vieillesse, qu'il l'a promené à travers toutes les conditions, et au milieu des aventures les plus diverses, il était presque impossible qu'il ne le mît pas au détour de quelque chemin en face de la femme et de l'amour. Or combien est petite la place qu'occupe ce sentiment dans les douze livres du roman! Une intrigue vulgaire avec une comédienne, une galanterie ridicule avec une vieille duègne, de cyniques fiançailles avec la fille d'un riche horloger, un mariage imprévu avec une villageoise que l'auteur tue à la page suivante, un second mariage, pour finir, avec une certaine Dorothée, parfaitement insignifiante, qui donne à son époux « des enfants dont il croit pieusement être le père ». Voilà tout ce qui peut ressembler de près ou de loin à de l'amour dans *Gil Blas*. La tendresse filiale et l'amitié n'y sont pas mieux traitées que l'amour. Tout cela sans doute ne faisait point partie du mince bagage avec lequel Gil Blas s'était embarqué dans la vie, et qui tient dans ce principe : *Ne pas être dupe.* Le cœur de Gil Blas n'est jamais dupe d'aucun bon sentiment, ni son esprit d'aucune noble pensée. Voilà pourquoi ce roman si plein de vie, si riche en observations et en enseignements, si savoureux de style, ne procure qu'un plaisir incomplet, et pourquoi, au sortir de cette lecture, on comprend un peu, sans l'approuver jusqu'au bout, le mot si sévère de Joubert : « Ce livre semble avoir été écrit par un joueur de dominos, en sortant de la comédie. »

Les autres romans de Le Sage. — Les limites du talent de Le Sage apparaissent plus clairement encore dans ses autres romans.

Le plus intéressant de tous, le plus original, et en même temps un des moins connus, est à coup sûr celui qui est intitulé : *Les aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine de Flibustiers dans la Nouvelle France* (1732). Cet ouvrage inachevé, mal composé, écrit en un style assez médiocre, plaît du moins par la nouveauté du sujet. L'auteur y a transcrit (en les arrangeant un peu, j'imagine) les véridiques mémoires d'un vieux loup de mer, ancien capitaine de flibustiers, qui avait bataillé pendant près de cinquante ans contre les Anglais, au temps des guerres de Louis XIV. La scène se passe successivement au Canada, en Acadie, chez les Hurons, chez les Iroquois, aux Antilles, en Irlande. On y trouve des détails curieux sur les mœurs de ces pays reculés, et surtout sur la vie aventureuse de ces hardis forbans qui firent tant de mal aux Espagnols et aux Anglais : ce ne sont qu'invraisemblables coups d'épée et héroïques abordages : çà et là un souffle patriotique vient animer cette œuvre incohérente, et pittoresque, où le Breton Le Sage a mis quelque chose de son amour pour les voyages et pour la mer. On dirait une première ébauche des romans de Mayne Reid ou de Cooper. Par malheur Le Sage, resté paresseusement fidèle à ses vieilles habitudes, a voulu accommoder ce libre récit à la mode espagnole : il a tenu à faire de Beauchêne un mauvais fils, un mauvais frère, menteur, joueur, querelleur, brutal : un vrai *picaro*. C'était manquer une belle occasion de fonder en France le roman d'aventures.

L'*Histoire de Guzman d'Alfarache* (1732), celle d'*Estebanille Gonzalès, surnommé le garçon de bonne humeur* (1734), et le *Bachelier de Salamanque*, ou *Mémoires et Aventures de don Chérubin de la Ronda* (1736), passeraient aujourd'hui à nos yeux pour des œuvres assez agréables, si nous n'avions plus *Gil Blas*, d'où elles procèdent, et qu'elles sont loin de valoir.

A part quelques jolies pages, *Guzman* n'est guère qu'un recueil de fourberies assez triviales et médiocrement réjouissantes. *Estebanille* est d'un comique moins bas : mais quel besoin avait-on de ce nouvel aventurier espagnol? Le *Bachelier* est un assez heureux décalque de *Gil Blas*, mais qui paraît bien pâle et décoloré auprès du modèle : il va sans dire que Le Sage vieilli

le préférait à toutes ses autres œuvres, comme monseigneur de Grenade sa dernière homélie.

Les autres romans de Le Sage, la *Journée des Parques* (1734) et la *Valise trouvée* (1740), ne sont guère que des scènes détachées, à la façon de celles du *Diable boiteux*. Le *Mélange amusant de saillies d'esprit et de traits historiques les plus frappans* (1743), comme le titre l'indique, n'est plus un roman : c'est un simple amas de provisions inemployées, bonnes à la fois pour la comédie et pour le roman : Le Sage, qui ne voulait rien perdre, y consignait le détail journalier de ses observations et de ses lectures. Ce dernier trait achève de nous le faire bien connaître. A pénétrer ainsi dans les dessous de son travail de romancier, on comprend mieux tout ce que vaut *Gil Blas*, et on s'aperçoit mieux aussi de tout ce qui lui manque.

Marivaux et ses premiers romans. — Comme Le Sage, Marivaux a mené de front comédies et romans : mais, cette fois, quoi qu'on ait pu dire, le romancier est resté au-dessous de l'auteur comique : les meilleurs romans de Marivaux ne valent certainement pas cette charmante suite de comédies qui va de la *Première surprise de l'amour* aux *Fausses confidences* et à l'*Épreuve*. Pourtant la *Vie de Marianne* et le *Paysan parvenu*, romans défectueux et inachevés, n'en sont pas moins des œuvres pleines d'originalité et de saveur.

Marivaux, très différent en cela de Le Sage, est franchement un homme du XVIIIe siècle. Né vingt ans après l'auteur de *Gil Blas*, en 1688, il n'a connu du règne du grand Roi que les dernières années silencieuses et moroses. Aussi est-il tout aux goûts et aux modes de l'âge nouveau. Ce Parisien, à l'esprit aimable et gai, fin jusqu'à la subtilité, ne s'est pas terré comme Le Sage dans son cabinet de travail pour y faire sa quotidienne besogne d'homme de lettres : il a été homme du monde, très répandu dans les salons et dans les cercles du temps; il a souhaité d'être de l'Académie, et il en a été. Il a eu beaucoup d'amis, et d'ennemis, comme de juste : mais, chose précieuse, il a toujours eu pour lui le suffrage des femmes. C'est à l'école de l'aimable et sage Mme de Lambert, et aussi à celle de la vive, mordante et perverse Mme de Tencin, que Marivaux, honnête mais faible, a formé son esprit et son cœur. A vivre dans ces milieux trou-

blants. il est devenu lui-même un peu femme par la grâce, la délicatesse, la perspicacité, la coquetterie, le charmant bavardage. Son style même, caressant, insinuant, toujours soigné, parfois même poudré et musqué, a un sexe : quand Marivaux écrit, c'est presque toujours Marianne qui tient la plume.

Qualités et défauts se retrouvent dans ses romans : non pas à vrai dire dans les premiers, car il fut assez long à trouver sa voie. En 1712, il avait composé *Pharsamon ou les Folies romanesques* (en 10 parties), qu'il ne laissa publier que vingt-cinq ans plus tard, avec ce sous-titre ambitieux : le *Don Quichotte moderne*. Ce premier essai était malheureux : Marivaux y sacrifiait à la parodie, de nouveau à la mode. Il y tournait en ridicule les affectations des précieuses et les romanesques langueurs de Mlle de Scudéry : c'était bien perdre son temps, après Sorel, après Scarron, surtout après Molière et Boileau ! L'année suivante, il compose un autre roman qui ne vaut pas mieux, et qu'il publie sans le signer : ce sont les *Aventures de *** ou les Effets surprenans de la sympathie* (1713-1714), en cinq volumes. Est-ce encore une parodie trop bien déguisée des romans « romanesques »? Ou bien est-ce une concession passagère à ce genre toujours aimé du public? On se l'est demandé. En tout cas ces surprenants effets de la sympathie amoureuse consistent dans un invraisemblable entassement d'aventures et de sanglantes catastrophes qui passent l'imagination. Avec cela, point de psychologie : on dirait une gageure de Marivaux de n'y être point Marivaux. Un troisième roman, paru dans le même temps (1714) et laissé inachevé, *la Voiture embourbée*, est encore une parodie assez médiocre du genre romanesque et sentimental. Le cadre seul est ingénieux : des voyageurs, réunis dans une salle d'auberge où ils sont forcés de passer la nuit, se distraient en racontant une histoire : il y six conteurs et une seule histoire : chacun la reprend à son tour au point où l'a laissée le dernier narrateur.

C'étaient là de mauvais débuts : il fallut la comédie, celle des Italiens, pour remettre dans la bonne voie l'auteur égaré de *Pharsamon*: *Arlequin poli par l'amour* ouvre en 1720 la série exquise qui se continue par *les Surprises* et *le Jeu de l'amour et du hasard* : Lelio et Sylvia révèlent à Marivaux les limites et

les ressources de son propre talent. Désormais il ne se haussera plus vers l'héroïque, il ne s'abaissera pas non plus au burlesque ; il emploiera les précieuses qualités de patience, de sagacité et de finesse que la nature lui a données, à analyser les plus subtils ressorts de l'âme humaine, à peindre les obscurs commencements de l'amour, à isoler et à décrire tous ces infiniment petits du sentiment qui sont en réalité, dans l'élaboration de la vie morale, les infiniment puissants, à savoir les microbes de la coquetterie, de l'amour-propre, et de la vanité. C'est à cela qu'il excellera, et désormais, malgré les insuccès et les cabales, il saura s'y tenir. Deux champs d'analyse s'offriront à lui, la comédie et le roman : la première a pris le meilleur de son talent, et l'a pour ainsi dire contraint à donner tous ses fruits : mais le second, d'allure plus libre et de forme plus souple, en a aussi recueilli une bonne part. Marianne est bien de la même famille qu'Araminte et Sylvia.

La « Vie de Marianne ». — La comtesse de ***, qui n'est plus jeune, raconte à une de ses amies le roman de sa quinzième année : roman d'amour encadré dans un roman d'aventures. Marianne est une enfant trouvée : quand elle avait deux ans, le carrosse qui la menait à Bordeaux avec ses parents a été attaqué par des voleurs, tous les voyageurs tués, sauf elle, oubliée, laissée pour morte. Elle a été recueillie et élevée par la sœur d'un brave homme de curé. Puis, un jour, comme elle avait quinze ans, elle s'est trouvée absolument seule dans la vie, ses protecteurs étant morts, seule à Paris, perdue dans la ville immense. Ce qu'elle devient alors, à quels dangers elle échappe, quels appuis elle trouve, quelle vaillance elle déploie : tel est le vrai sujet du roman. Tour à tour demoiselle de magasin chez une lingère, puis pensionnaire dans un couvent, exposée aux entreprises d'un vieux monsieur hypocrite, patronnée par une grande dame charitable, elle rencontre son prince charmant, et à travers mille obstacles, malgré l'opinion du monde, l'attirance du couvent, l'infidélité du fiancé, elle finit par conquérir son bonheur. Nous le supposons du moins, car le roman est inachevé : mais nous savons, par le titre même, que Marianne est sortie de tous ces mauvais pas, qu'elle est devenue comtesse de ***, et qu'elle a retrouvé des preuves authentiques de sa

noble origine. Tout devait donc se terminer par un mariage et par une reconnaissance. Voilà bien du pur roman.

Mais l'intérêt véritable est ailleurs. Une femme est l'héroïne de ce livre, et c'est elle-même qui nous raconte l'histoire de son cœur. L'amour faisait avec Marivaux sa rentrée dans le roman, d'où il avait à peu près disparu avec Le Sage. Il rentrait modestement, sans cet accompagnement d'invraisemblable héroïsme qui avait fait verser dans le ridicule les rapsodies de M[lle] de Scudéry, sans ce cortège d'événements historiques qui nous gâte un peu aujourd'hui l'œuvre charmante de M[me] de La Fayette. Il n'était pas non plus l'amour-passion qui va causer les malheurs de Des Grieux et de Saint-Preux; il était simplement la joie de vivre, d'être belle, de plaire, et d'aimer : et c'est au cœur d'une jeune fille de quinze ans que Marivaux l'a placé. De plus, comme c'est elle-même qui nous fait, après quelque vingt ou trente ans écoulés, les honneurs de sa personne d'autrefois, ce roman acquiert aussi la saveur d'une confession intime. Dès lors la qualité essentielle d'une pareille œuvre consistera dans la finesse d'analyse des sentiments et des idées, c'est-à-dire dans la psychologie. Tel est bien en effet le mérite éminent de cette agréable *Vie de Marianne*.

Jamais héroïne de roman ne s'est étudiée elle-même, analysée, disséquée, aussi complaisamment que Marianne. Avec elle nous faisons mille tours dans le labyrinthe de ses pensées et de ses sentiments, nous pénétrons dans les allées les plus obscures de son « jardin secret ». Le moindre fait de sa vie morale devient sous sa plume le sujet d'interminables réflexions, où elle nous entraîne à sa suite. Elle se regarde perpétuellement agir, penser et sentir : ce qui fait qu'elle sent, pense et agit assez peu. Qu'y a-t-il au fond de cette petite tête si ferme et de ce petit cœur si assuré? De la coquetterie : un immense désir de plaire aux autres et à soi-même, dans les moindres choses comme dans les plus grandes. A sa toilette Marianne est naturellement coquette : il lui prend « des palpitations » quand elle essaie une robe neuve ou qu'elle ajuste un ruban. Elle l'est à l'église, où elle surveille du coin de l'œil l'effet que produisent ses charmes et ses attitudes sur les femmes, ses rivales, et sur les hommes, ses adorateurs. Elle l'est avec le beau Valville qu'elle aime, et à

qui elle montre le plus joli petit pied du monde. Elle l'est même avec le vieux Climal qu'elle déteste, mais à qui elle sait intérieurement gré de l'avoir distinguée. Souvent aussi elle place mieux sa coquetterie, elle la met à être franche, généreuse, reconnaissante, à se dévouer, à s'immoler même. Sans doute elle pèse trop ses bons sentiments, elle en calcule trop justement les effets, elle s'en félicite trop : mais qui saura jamais de quels alliages sont faites les vertus humaines? En somme Marianne est une honnête fille, qui fait mentir la maxime de La Rochefoucauld : « Les femmes ne connaissent pas toute leur coquetterie. » Marianne la connaît : et c'est là son excuse. Ajoutez qu'elle est jolie, qu'elle a des yeux superbes, une mine futée, de l'esprit à revendre (toutes choses qu'elle sait fort bien), et vous conviendrez qu'il n'avait pas encore paru en France d'héroïne de roman aussi charmante.

Marianne éclipse un peu les autres personnages. Pourtant quels jolis portraits elle nous trace de ses deux protectrices, de la paisible Mme de Miran, « si bonne qu'elle en paraissait moins belle », et de la vive Mme Dorsin, dont « l'esprit instruisait le cœur, l'échauffait de ses lumières, et lui communiquait tous les degrés de bonté imaginables! » De la même touche délicate elle nous peint une fausse ingénue et je ne sais combien d'abbesses douceâtres et de religieuses mélancoliques. Ce roman est une mine presque inépuisable de psychologie féminine.

Les hommes, naturellement, sont un peu sacrifiés. Deux seulement y jouent un rôle de quelque importance. Valville, le fiancé, n'est qu'un bellâtre inoffensif et frivole, dont Marianne dit pour l'excuser, non sans dédain : « Il est homme, Français, et contemporain des amants de notre temps. » M. de Climal est un caractère plus étudié. Il a « de cinquante à soixante ans », il est bien fait, d'un visage sérieux et doux; il est riche, il est pieux, et jouit d'une grande considération dans le monde des couvents : c'est d'ailleurs un hypocrite. Mais il n'est pas un héroïque et sinistre malfaiteur comme Tartuffe : il n'est qu'un pauvre homme, torturé par le démon de la chair, et qui par lâcheté et par prudence abrite son vice sous le couvert de la religion : il se repent à son lit de mort et finit par

inspirer moins de haine que de pitié. M. de Climal existe : nous l'avons sûrement rencontré plus d'une fois.

Marivaux n'a pas seulement observé des personnages isolés, il a su aussi les situer dans leur milieu, et composer ainsi de jolis tableaux de mœurs. J'imagine que les soupers de Mme de Tencin ou ceux de M. de la Popelinière n'étaient pas très différents de celui auquel assiste Marianne chez son amie Mme Dorsin. Il y a aussi dans le roman tout un coin de mœurs cléricales que l'auteur a décrites avec beaucoup de soin : sans être libertin, il n'aimait pas les dévots et il ne devait pas se consoler d'avoir laissé sa fille unique entrer au couvent, par nécessité de fortune : aussi ne se fait-il pas faute de railler l'esprit de curiosité et d'intrigue qui règne souvent dans ces demeures, la gourmandise et l'embonpoint des abbesses, et de dénoncer, avant Diderot, le scandale des vocations imposées : Marivaux est, avec Mme de Tencin, le fondateur du roman de mœurs religieuses en France. Le tableau qu'il a tracé des mœurs populaires n'est pas moins original. C'est à Paris qu'il a placé le sujet de ses deux grands romans. Bien qu'il fréquentât les marquises et les mît à la scène, Marivaux était pauvre, il allait souvent à pied dans les rues et dans les carrefours, se mêlant à la foule et l'observant : il a quelque part essayé de faire la psychologie générale du badaud de Paris, curieux, romanesque, avide de sensations nouvelles, compatissant et cruel à la fois. Ailleurs il a tracé quelques jolies silhouettes, celle de Mme Dutour, marchande de linge, bonne femme, obligeante, expansive, mais bavarde et vulgaire ; et celle d'un cocher, d'un *fiacre*, comme on disait alors, très amusant avec ses airs goguenards et gouailleurs : la scène où il se dispute avec la lingère, pour une question de douze sous, et où les deux adversaires, après avoir épuisé les ressources de leur rhétorique et de leur vocabulaire, en viennent à se menacer de l'aune et du fouet, est restée justement célèbre. Mais elle fut alors blâmée comme « grossière et ignoble ». Marivaux est un des premiers qui aient fait place aux petites gens dans le roman français.

C'étaient là des innovations heureuses : et pourtant ces rares qualités n'ont pas suffi à faire de la *Vie de Marianne* un chef-d'œuvre, ou plutôt c'est leur abus même qui a nui à la

perfection de l'ensemble. Le ton de la causerie familière, de la confidence intime, qui donnait un tour si piquant au livre, dégénère souvent sous la plume de Marivaux en un fastidieux bavardage. A force de vouloir nous conduire dans les innombrables détours de son cœur, de moraliser longuement à propos de tout et de coudre ses réflexions les unes aux autres, Marianne finit par s'y perdre elle-même et par impatienter le lecteur. Voltaire, qui n'aimait pas Marivaux, lui a reproché d'être sans cesse occupé à peser des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée; et Crébillon fils nous représente quelque part l'auteur de *Marianne* sous la forme d'une taupe parlante, qui n'y voit pas plus loin que le bout de son nez, et qui disserte, moralise sans trêve. Il y a par malheur un peu de vrai dans ces critiques. De plus, la forme même du livre est rebutante. Après avoir mis dix années (de 1731 à 1741) à publier les onze parties de son roman, l'auteur laissa l'œuvre en plan. Dès la neuvième partie il avait abandonné l'histoire de son héroïne pour nous conter celle d'une religieuse : l'une et l'autre sont restées interrompues. Quelques bonnes âmes, Mme Riccoboni entre autres, imaginèrent une fin pour contenter la curiosité de quelques lecteurs restés fidèles. Au fond, il faut bien le dire, Marivaux n'a pas voulu composer un vrai roman : il a borné son ambition à refaire une sorte de gazette romanesque, plus soignée, mieux suivie, que son *Spectateur français*. La *Vie de Marianne* n'était guère dans sa pensée qu'un feuilleton moral. C'est dommage : car, en dépit de l'auteur, elle est mieux que cela : elle nous apparaît aujourd'hui comme un charmant et aimable roman qui se cherche, et qui n'a pas réussi tout à fait à se trouver.

« Le Paysan parvenu ». — Cette fois encore le choix du sujet était une vraie trouvaille. Peindre l'arrivée à Paris d'un beau gars de Champagne, robuste, entreprenant, âpre au gain, bien armé pour la conquête de la richesse, décidé à parvenir par tous les moyens, et finissant en effet par faire son chemin et devenir fermier général : voilà qui est plus intéressant que l'éternelle odyssée picaresque d'un Guzman ou même d'un Gil Blas! Par malheur, cette fois aussi, ce beau sujet est resté à l'état de chef-d'œuvre manqué. Marivaux commença son roman

avant d'avoir fini *Marianne* dont il se dégoûtait déjà; il le publia, comme l'autre, en lambeaux détachés (1735-1736); arrivé à la cinquième partie, ne sachant plus que faire de ses héros, il s'arrêta, et abandonna tout : *le Paysan parvenu* n'est qu'un tronçon de roman.

Jamais pourtant Marivaux n'avait été mieux en possession de son talent. Tous les personnages sont dessinés de main de maître : ils se détachent encore avec plus de relief que ceux de *Marianne*. Quand on a lu une fois *le Paysan parvenu*, on n'oublie plus les silhouettes des deux bigotes Mlles Habert, de leur cuisinière Catherine et de leur directeur de conscience, le papelard M. Doucin. Et Mme d'Alain, propriétaire bavarde et curieuse, et sa fille Agathe, dressée à la chasse au mari! Et Mme Remy, loueuse de garnis interlopes! Et ces deux dames du grand monde, Mmes de Ferval et de Fécourt, qui ressemblent si fort à celles du demi-monde! Et M. Bono, financier! Et tant d'autres! Tout cela est du meilleur Marivaux.

En revanche, nous voyons apparaître dans *le Paysan parvenu* un symptôme fâcheux qu'avec de bons yeux on pouvait distinguer déjà dans certaines pages de *Marianne*. Chez presque tous les personnages du roman on découvre un fond inquiétant, une vilenie cachée. Il ne s'agit plus de la joyeuse et inoffensive effronterie des héros picaresques, mais d'une corruption secrète, pour laquelle l'auteur semble professer une complaisance inavouée. Ainsi Jacob, le héros de l'histoire, est un beau garçon de dix-neuf ans dont la seule occupation consiste à tirer parti de sa figure : il arrive à tout parce qu'il plaît aux femmes : il séduit une soubrette de bonne maison, puis une dévote de cinquante ans dont il se laisse épouser, puis deux dames du monde, qui le poussent dans la finance. Venu à Paris sans un sou vaillant, il reçoit de ses protectrices bons soupers, bons gîtes et des écus plein ses poches. Avec cela ce Bel-Ami de 1735 a de l'esprit, il a même de l'honnêteté à sa façon; il est brave, et sauve un inconnu attaqué par trois spadassins; il est généreux, et renonce à une bonne place en faveur d'un candidat pauvre. Alors nous n'y comprenons plus rien, et nous nous demandons ce que Marivaux lui-même en a pensé.

Il nous l'a dit en une page qui voudrait être une justification

et qui est un aveu. Après avoir fait une vive critique des romans de Crébillon fils, qui s'adressent aux sens plus qu'à l'esprit, et qui sont remplis d'indécences « sales et rebutantes », il ajoute : « Un lecteur veut être ménagé : vous, auteur, voulez-vous mettre sa corruption dans vos intérêts? allez-y doucement, du moins, apprivoisez-la ; mais ne la poussez pas à bout [1]... » Voilà qui est clair : Marivaux, qui pour le talent et pour la décence est infiniment supérieur à l'auteur du *Sopha*, a pourtant avec lui cette fâcheuse ressemblance, qu'il a voulu « mettre dans ses intérêts la corruption du lecteur ». Seulement il s'est arrêté à temps [2]. Son goût délicat l'a préservé de toute chute honteuse. Il n'en a pas moins montré par son exemple la fâcheuse parenté qu'il y a entre l'extrême raffinement de l'esprit et la corruption du cœur. Son paysan, après avoir exalté les charmes de ses maîtresses et la rapidité de ses bonnes fortunes, fait cette réflexion : « Voyez quelle école de mollesse, de volupté, de corruption et *par conséquent* de sentiment! *Car l'âme se raffine à mesure qu'elle se gâte.* » Ajoutons qu'à mesure qu'elle se raffine, elle se gâte aussi; on ne s'en aperçoit pas d'abord : dans *Marianne* la tache est à peu près invisible, dans *le Paysan parvenu* elle est déjà apparente : le ver est dans le fruit. C'est là une conséquence imprévue, et pourtant réelle, du marivaudage.

L'abbé Prévost. — L'homme. — Chez Le Sage et Marivaux le roman n'est guère encore que l'envers de la comédie : l'un et l'autre d'ailleurs avaient trop d'esprit, ils étaient trop peu naïfs pour être vraiment romanesques. Avec Prévost le roman se déchaîne librement : on le trouve partout, dans l'auteur comme dans l'œuvre.

Antoine Prévost d'Exiles a mené une vie aventureuse et agitée : mais encore faut-il libérer sa mémoire des légendes infamantes ou absurdes qu'ont accumulées à son sujet la malignité des nouvellistes et la crédulité du public. Non, Prévost n'a pas été un défroqué, ni un apostat, ni un déserteur, ni un vil débauché : il n'a pas tué son père en le précipitant dans un esca-

1. *Paysan parvenu*, IVe partie.
2. Sainte-Beuve place Marivaux romancier « à côté et un peu au-dessus de Crébillon ». (*Lundis*, IX.)

lier, il n'a pas épousé deux femmes à la fois, il n'a pas fabriqué de fausses lettres de change; enfin il n'a pas péri de l'affreuse mort qu'on a dit, dépecé tout vif par le scalpel d'un ignorant barbier de village. La réalité est moins noire, mais elle reste encore suffisamment romanesque. Prévost a simplement été le plus faible, le plus inconstant et aussi le plus inoffensif des hommes. Il n'a jamais su ce qu'il voulait et il a toujours regretté ce qu'il faisait. A seize ans il entre au noviciat des Jésuites à Paris, puis à la Flèche, et il en sort à dix-neuf pour être soldat. A vingt-deux, il cherche à rentrer au couvent, mais, de fait, il rentre au régiment, qu'il quitte encore peu après, se retire en Hollande, et revient en France pardonné :

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Alors survient dans sa vie l'heure décisive qui bouleverse son être moral : il aime, d'une irrésistible et subite passion, une jeune fille entrevue à Amiens, et destinée sans vocation, comme lui, à l'état religieux. A la première ivresse d'un bonheur partagé succèdent les inquiétudes, l'impatience des privations, les complaisances inavouables, et jusqu'au bout l'illusion tenace. Prévost accompagne sa Manon sur le chemin de l'exil infamant; enfin, parvenu à Yvetot, à bout de forces, de courage, de ressources, il tombe et se réfugie dans la religion, consolatrice des grandes douleurs. Il recommence son noviciat, cette fois chez les Bénédictins. Mais quel novice! Voici le signalement que donneront de Prévost les supérieurs de l'ordre : « Cheveux blonds, yeux bleus bien fendus, teint vermeil, visage plein ». Voilà pour le physique; pour le moral écoutons Prévost lui-même : « Qu'on a de peine, écrivait-il, mon cher frère, à reprendre un peu de vigueur, quand on s'est fait une habitude de sa faiblesse! et qu'il en coûte à combattre pour la victoire, quand on a trouvé longtemps de la douceur à se laisser vaincre! » Il cherche à se dompter par l'étude : il étudie la théologie, il travaille à la *Gallia christiana*, il enseigne dans les collèges : mais, par-dessous main, il écrit un roman, les *Mémoires d'un homme de qualité*, et le fantôme obsédant revient toujours. Il aspire à une vie moins sévère, et part sans permis-

sion... Il voyage en Angleterre, en Hollande, où il écrit, où il publie *Manon*, et où son cœur se laisse prendre à d'autres Manons. Il revient pourtant absous par le pape, qui lui donne un prieuré; il refait son noviciat (pour la troisième fois!), reprend sa place dans l'ordre, et reconquiert en même temps son indépendance avec le titre d'aumônier du prince de Conti. Il vit encore vingt-huit ans, jusqu'en 1763, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît. Mais au milieu de la société du temps il apparaît comme un peu déclassé, entouré d'une réputation équivoque : il est toujours agité, besogneux, et se dépense en des tâches diverses. Avec cela, il reste jusqu'au bout aimable et charmant, avec un nuage de mélancolie sur le front, et l'air d'un homme qui a connu l'orage des passions.

Les romans de Prévost. — Prévost a beaucoup écrit : on lui a souvent reproché d'avoir été « aux gages des libraires ». La vérité est qu'il a publié cent douze volumes de taille et de valeur très inégales, sur des sujets fort divers. Si l'on met à part une gazette littéraire assez curieuse, *le Pour et le Contre*, une monumentale *Histoire générale des voyages* (en quinze volumes in-4 dont sept sont traduits de l'anglais), et quelques autres ouvrages d'histoire et d'érudition, il reste une cinquantaine de volumes qui représentent la production romanesque de l'abbé Prévost. De cette masse émergent quelques œuvres qui comptent dans l'histoire du genre : les traductions de *Paméla*, de *Clarisse* et de *Grandisson*, et surtout ces trois grands romans souvent réimprimés au XVIIIe siècle, les *Mémoires d'un homme de qualité* (7 volumes, 1728-1731), *Cléveland ou le Philosophe anglais* (8 volumes, 1731-1738), le *Doyen de Killerine* (6 volumes, 1735-1740); le premier des trois contient un épisode qui fut plus tard tiré à part, et qui a suffi à immortaliser le nom de Prévost : c'est l'*Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut.*

Prévost historien est oublié aujourd'hui et mérite de l'être : Prévost romancier a seul survécu. Et pourtant l'auteur de *Manon* attachait assez peu de prix à ses romans. Était-ce méconnaissance de son véritable talent? Le cas est fréquent chez les écrivains et les artistes. N'était-ce pas plutôt une concession au préjugé qui, encore à cette époque, reléguait les romans

dans les basses œuvres de la littérature? Prévost du moins semble avoir écrit les siens à contre-cœur, pour gagner sa vie. Il dit avec amertume : « Les études dont je me suis occupé toute ma vie ne devaient pas me conduire à faire des *Cléveland* ! » Nous ne serons pas aussi dédaigneux que lui pour ses quinze romans : si nous n'en lisons plus qu'un seul pour notre plaisir, tous sont encore intéressants à étudier aujourd'hui.

D'abord leur nombre même est à considérer. Sans doute ce ce n'est ni au poids, ni à la toise qu'on estime semblable marchandise; pourtant, en cette matière, la fécondité de l'invention, la facilité de l'expression ne sont point qualités absolument négligeables. Un roman, par définition même, doit couler comme la vie, dont il est l'image; il doit être un perpétuel recommencement de destinées toujours nouvelles; pour un peu il semblerait ne devoir jamais finir : aussi le genre s'accommode-t-il volontiers d'un peu de prolixité. Prévost sur ce point n'a guère à envier à Alexandre Dumas ou à George Sand : il est déjà un vrai romancier, d'instinct et de tempérament. Il possède une fertilité d'invention merveilleuse : les histoires qu'il raconte offrent toutes « de nouveaux exemples de l'inconstance ordinaire de la fortune » ; les personnages y « passent successivement par tous les degrés du bonheur et de l'adversité, ils sentent les extrémités du bien et du mal, de la douleur et de la joie ». La destinée du petit chevalier et de sa Manon est assez connue : que de péripéties, que de paradis et d'enfers, dans le court intervalle qui sépare l'arrivée du coche d'Arras de la fuite suprême au milieu des savanes de la Nouvelle-Orléans! Le reste des *Mémoires d'un homme de qualité*, le *Doyen de Killerine*, les *Mémoires de Montcal*, le *Journal d'une jeune dame*, et le *Cléveland* débordent de la même sève romanesque. Il y a notamment dans ce dernier de quoi défrayer dix romans-feuilletons du *Petit Journal*. Et l'auteur nous garantit gravement l'authenticité de toutes ces aventures, si absurdes qu'elles paraissent; et, par cette affectation d'exactitude, il pique à fond la curiosité du lecteur qui ne demande qu'à être abusé.

Cette forte recrudescence du romanesque pur dans le roman mérite d'être signalée. D'ailleurs il s'agit là d'un élément à peu près nouveau. Prévost n'en reste pas à cette conception étroite



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris

PORTRAIT DE L'ABBÉ PRÉVOST

DESSINÉ D'APRÈS NATURE ET GRAVÉ PAR G. F. SCHMIDT

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

et optimiste de la vie où tout finit bien, et où à la dernière page du livre Céladon épouse sa bergère et Gil Blas trouve un château tout meublé. Le romanesque de *Cléveland* et de *Manon* a un caractère sombre et tourmenté qu'on n'avait pas encore vu : les catastrophes l'emportent sur les succès et les douleurs sur les joies. La vie ne fait plus l'effet d'une comédie plus ou moins lente qui se déroule pour aboutir au mariage ; elle ressemble plutôt à un drame mouvementé et poignant, plein d'humaine souffrance. Ainsi le roman s'annexait l'un après l'autre tous les débris de l'héritage classique : il se faisait tragique avec l'abbé Prévost vers le temps où, par un juste retour, la tragédie exténuée essayait du romanesque avec Crébillon père.

« Manon Lescaut » et la peinture de l'amour. — Rien ne contribue davantage à donner aux romans de Prévost cette teinte sombre et tragique, que la manière dont il a représenté l'amour. Gil Blas, tête saine et cœur froid, fait passer les affaires avant le sentiment; Marianne, en fille avisée, cherche un mari aimable et riche : mais ce n'est point là de l'amour, de cet amour-passion, dominateur, fatal et triste, qui va fondre, comme un souffle d'orage, sur le cœur désemparé du pauvre Des Grieux, et lui faire toucher le fond des joies et des douleurs humaines. Depuis le coup de foudre initial jusqu'à l'inévitable catastrophe, tous les symptômes du mal sont décrits avec une admirable précision : — d'abord l'illusion sans cesse grandissante qui transfigure aux yeux de l'amant l'objet de son culte, et rend possibles toutes les défaillances ; — puis cette lamentable série d'accidents caractéristiques où sombrent tour à tour la volonté, la dignité et l'honneur du petit chevalier (entrevue du parloir, séjour à Chaillot, tricheries au jeu, honteuses aventures avec M. de G. M.) ; — enfin les scènes violentes, les dernières convulsions morales, signes d'un prochain dénouement : toutes les faiblesses, les humiliations, les tortures d'un cœur possédé par la plus folle des passions sont peintes en quelques pages, comme elles ne l'avaient jamais été dans notre littérature. Des Grieux est le premier grand amoureux du roman, il mène directement à Saint-Preux, à Werther, à René : moins éloquent et moins lyrique, il est plus vivant, car il aime et il souffre davan-

tage. Il est le vrai héros du livre : Manon n'y figure que comme l'instrument de sa souffrance. Nous ne la voyons guère qu'à travers l'amour du pauvre chevalier. Qui est-elle, cette « Cléopâtre en paniers », funeste et charmante, rouée, cynique, luxurieuse, d'un égoïsme et d'une coquetterie insondables, et pourtant sincère, inconsciente, que Des Grieux ne se lasse pas d'appeler une divine maîtresse et une incomparable amante et qui triomphe de nos cœurs même par l'éclat souverain de sa jeunesse et de sa beauté? Est-elle capable d'aimer vraiment, ou n'aime-t-elle que le plaisir? Est-elle une Sapho? une Marguerite Gautier? ou simplement une Mimi Pinson tragique? ou même une Virginie qui a mal tourné? Il est assez malaisé de le démêler : il semble qu'elle est surtout la Femme, la grande tentatrice, l'objet de félicités et de souffrances plus qu'humaines, qui hantait l'imagination ardente du jeune bénédictin de 1730.

Des Grieux et Manon : quel chemin parcouru par les héros de roman en moins d'un siècle! Ils n'aiment plus suivant les lois du code d'amour : ils n'écrivent ni madrigaux ni bouts rimés; ils ignorent « Petits soins » et « Billets galants ». Mais ils se sont enfoncés hardiment dans ces mystérieuses *Terres inconnues* devant lesquelles les voyageurs du pays de Tendre s'arrêtaient épouvantés. Des Grieux est le premier qui ose nous faire le récit de cette terrible aventure, et qui nous révèle la profondeur des abîmes où il est tombé. Mais aussi ces élus de la passion, victimes expiatoires du dieu d'amour, reviennent de leur lointain voyage (quand ils en reviennent) presque absous et pardonnés, en raison même des exceptionnels malheurs qui ont été leur lot. Ils en conservent une sorte d'auréole qui les transfigure aux yeux de la foule. Car une grande passion n'est pas seulement un phénomène très rare (Prévost l'a dit avant Stendhal), elle est aussi quelque chose de divin. Un amant comme Des Grieux porte à lui seul toutes les croix des vulgaires amants. Peu s'en faut que le pauvre bénédictin, par le plus inconscient des blasphèmes, ne compare la Passion amoureuse du petit chevalier à celle du Sauveur, et le chemin du Havre à celui du Calvaire. Parfois, lorsqu'il veut décrire l'ardeur de sa flamme, les termes de théologie naissent spontanément sur ses lèvres; il dit à Manon : « Tu es trop adorable pour une

créature. Je me sens le cœur emporté par une délectation victorieuse. » Jamais dans un roman français l'amour n'avait encore parlé pareil langage.

La naissance du roman moral. — Ce livre brûlant est-il un mauvais livre? Il ne le semble pas. Le candide Prévost a bien eu soin de marquer cette moralité latente qu'il faut savoir découvrir sous cette œuvre de passion. Autour de Des Grieux il a placé quelques personnages secondaires, indispensables à l'intelligence de l'œuvre. C'est d'abord la satanique et pittoresque silhouette du frère Lescaut, joueur, bretteur, entremetteur, escroc de marque, chenapan presque romantique, qui finit par être tué comme un chien, au coin d'une rue, sans la moindre oraison funèbre. Puis voici l'ami grave et fidèle, au cœur tendre, à la parole consolante, indulgent aux autres et sévère à lui-même : Tiberge est le bon ange, souvent mal écouté, mais qui veille toujours, et sauvera les dernières épaves du naufrage où sombre la conscience de Des Grieux. Enfin voici le père du petit chevalier, charmant, fringant, spirituel, indulgent aux faiblesses de cœur, intraitable sur la dignité du nom et le respect de la famille. Ils errent tous autour de Des Grieux comme des fantômes du vice, de la vertu et de l'honneur. L'intention morale de l'auteur apparaît d'une façon plus explicite encore dans l'*Avis au lecteur* : « Le public verra dans la conduite de M. Des Grieux un exemple terrible de la force des passions », et Prévost explique comment, tout en représentant le vice, il ne l'enseigne point, et il se propose, tout au contraire, de découvrir par l'exemple « de ce jeune homme faible et aveugle, et de cette jeune fille corrompue » tous les dangers du dérèglement. De même le *Doyen de Killerine* prétendait être une œuvre d'édification, et le *Cléveland* aspirait à montrer que « la paix du cœur et la véritable sagesse ne se trouvent que dans la parfaite connaissance de la religion ». Ainsi l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de la vertu* a toujours cru et proclamé que le roman, en représentant l'homme aux prises avec d'extraordinaires « aventures de fortune et d'amour », avait pour mission de montrer les effets salutaires ou pernicieux qui peuvent en découler, et par cela même de fortifier, en l'éclairant, sa conscience. Cette conception du

roman à la fois passionné et moral va causer une révolution dans la littérature. A ce signe on sent que Rousseau est proche et viendra bientôt avec son *Héloïse* : et déjà, vers cette époque, de l'autre côté du détroit, Richardson écrivait sa *Paméla.*

L'anglomanie de Prévost. — C'est un fait important dans l'histoire des idées au XVIIIe siècle, que la croissance à peu près simultanée et la marche parallèle du roman anglais et du roman français. L'un et l'autre, avec certaines différences de race bien tranchées, ont eu plusieurs caractères communs, et portent la marque évidente d'une pénétration réciproque. D'une part il est certain que *Gil Blas*, *Marianne*, *le Paysan parvenu*, *Manon Lescaut*, *Cléveland*, *le Doyen* sont antérieurs à *Paméla*, à *Clarisse*, à *Tom Jones* : il y a trace de Le Sage dans Fielding, et de Marivaux dans Richardson. C'est donc bien sur le sol français, illustré et fécondé par les chefs-d'œuvre classiques, qu'il faut chercher la source première de ce goût pour l'observation de la réalité, pour l'analyse psychologique, et pour la moralité de l'art, qui sera un des caractères de notre roman. D'autre part, en France, beaucoup d'esprits se prenaient alors d'une vive sympathie pour l'Angleterre, dont les institutions politiques paraissaient à Montesquieu l'idéal même du gouvernement. Du même coup la littérature anglaise commence à s'insinuer avec les idées anglaises. Il se produit insensiblement un changement d'orientation dans les intelligences. L'Espagne de Le Sage semble déjà démodée; l'Italie s'attarde dans les infructueux essais de rénovation de la tragédie : c'est vers les littératures du Nord que se tournent peu à peu les esprits, sinon vers l'Allemagne, non encore émancipée par Lessing, du moins vers l'Angleterre. Le Suisse Béat de Muralt a montré la voie : Voltaire, avec ses *Lettres philosophiques* y a poussé peut-être un peu plus qu'il n'eût souhaité : personne n'y a plus volontairement contribué que l'abbé Prévost.

Il connaissait l'Angleterre pour y avoir demeuré deux fois, au cours de sa vie aventureuse, et il l'aimait à la fois par goût et par reconnaissance. Il paya largement sa dette, en monnaie d'écrivain, et il fit l'éloge des Anglais : mieux que cela, il imagina dans ses romans (dans *Cléveland* et dans *le Doyen*) des aventures qui fussent à l'honneur de ses hôtes. Mais c'était là

une coloration de surface, plus qu'une imitation véritable : car pour le fond il reste fidèle à la tradition française. Après 1740 son anglomanie trouve une ample occasion de s'exercer. Au fur et à mesure que paraissent *Paméla*, *Clarisse*, *Grandisson*, Prévost les traduit en français; en même temps il les arrange quelque peu, retranche des longueurs, atténue des trivialités, et leur prête ce style flexible, infiniment naturel, dont il avait écrit *Manon*. Ce fut un immense succès, où sombra l'originalité de Prévost : il ne fit plus de *Manon*, ni de *Cléveland*, mais il resta jusqu'à la fin de sa vie le traducteur de Richardson. Cette importation du roman anglais en France est une date importante dans l'histoire du genre. Ce sera à voir quelles conséquences en ont résulté, et si dans ce délire d'enthousiasme qui va arracher des larmes d'admiration aux contemporains de Diderot, il n'y eut pas un peu de cet éternel snobisme qui nous rend si souvent injustes pour nous-mêmes, et nous fait admirer nos productions seulement quand elles reviennent d'Angleterre ou de Norvège. Quoi qu'il en soit, on ne saurait mettre en doute l'antériorité et l'originalité de ces trois vrais rénovateurs du roman au XVIIIe siècle, qui s'appellent Le Sage, Marivaux et Prévost lui-même. C'est à eux qu'il faudra rattacher Rousseau, au moins autant qu'à Richardson.

Mme de Tencin et Mme de Graffigny. — Au-dessous de ces trois grands noms, les talents de second ordre sont rares. Car les contemporains du vieux Fontenelle et du jeune Arouet sont plutôt attirés par la liberté du conte. Ce sont les femmes qui conservent alors la tradition romanesque et entretiennent le goût des belles aventures dans l'imagination du public. Parmi elles, deux seulement méritent de n'être point oubliées : Mme de Tencin et Mme de Graffigny.

Que Mme de Tencin ait écrit des romans, il n'y a rien là qui doive surprendre ceux qui la connaissent, et qui savent quels extraordinaires personnages elle a joués pendant toute sa vie. Elle aurait pu nous raconter les frasques de sœur Claudine au joli couvent de Montfleury près de Grenoble, puis les louches et criminelles intrigues de cette aventurière de marque que l'histoire appelle la Tencin, comme on dit la De Prie ou la Du Barry, enfin les triomphes mondains de la reine de salon,

qui sut si brillamment tenir son rang au milieu des grands écrivains du XVIIIe siècle, ses hôtes et ses amis. Voilà, semble-t-il, de beaux sujets de roman tout trouvés, et auxquels n'auraient pas manqué le sel ni le piment. Et pourtant les trois petits romans qui sont sortis de la plume de cette femme hardie et cynique (et qu'elle a volontairement laissé attribuer à ses neveux d'Argental et Pont de Veyle) se contentent d'être doux, simples et charmants : ils nous feraient estimer et presque chérir Mme de Tencin, si nous ne la connaissions d'autre part. Ce sont de courtes nouvelles, qui appartiennent au genre historique, si fort à la mode depuis près d'un siècle. L'une d'elles, les *Mémoires du Comte de Comminges* (1735), contient une scène admirable : deux amants, après mainte épreuve, se retrouvent au fond du couvent de la Trappe, l'un et l'autre liés par des vœux éternels, et ils se reconnaissent à la confession publique qu'ils font de leurs péchés. Le *Siège de Calais* (1739) renferme un mélange très artificiel de roman et d'histoire : le noble dévouement d'Eustache de Saint-Pierre ne gagne pas à passer de la chronique de Froissart dans le roman de Mme de Tencin. Dans les *Malheurs de l'amour* (1747) l'auteur nous conte une histoire de religieuse au cœur tendre et d'enfant abandonné : et elle le fait avec une délicatesse qu'on n'aurait pas attendu de la mère de D'Alembert. On a pu comparer ces trois petits romans à ceux de Mme de La Fayette, pour le charme du style et la mélancolie de l'inspiration. Mais on y chercherait vainement ce fond de noblesse et cette haute moralité qui font le prix inestimable d'une *Princesse de Clèves*.

Mme de Graffigny est bien loin de valoir Mme de Tencin : mais, avec des dons médiocres, elle a laissé une trace plus profonde dans l'histoire du genre. Les *Lettres péruviennes* sont un pauvre roman, mais elles furent lues, admirées, imitées en leur temps (1747). La banale histoire d'amour qui y était contée se trouvait relevée par une facile satire des mœurs parisiennes, et par un ingénieux bariolage de couleur locale. L'héroïne Zeïla était une Péruvienne, une vierge consacrée au soleil, une adoratrice du sage Mancocapac et du grand Pachamacac : et cela ravissait d'aise les contemporains de Voltaire et de Montesquieu. L'œuvre plut encore par la forme, qui parut nouvelle. De cette

époque date vraiment en France la vogue du roman épistolaire : depuis la *Religieuse portugaise* on n'avait plus revu de ces correspondances passionnées. Beaucoup de grands romans de la seconde moitié du XVIIIe siècle, *la Nouvelle Héloïse, les Liaisons dangereuses, le Paysan perverti*, seront des romans par lettres; *Delphine* aussi, au seuil du XIXe siècle. A Mme de Graffigny revient, à défaut d'autre mérite, celui d'avoir popularisé ce genre en France dans le temps où Richardson venait de l'illustrer en Angleterre.

II. — Voltaire et les conteurs.

Les deux premiers tiers du XVIIIe siècle sont vraiment l'âge d'or du conte. Mais, durant cette période de libre épanouissement, le conte s'est profondément transformé. D'abord purement merveilleux, il s'est fait licencieux avec Crébillon, puis philosophique avec Voltaire, pour devenir moral avec Marmontel, et se fondre dans le grand courant du roman de Rousseau.

Le conte licencieux et Crébillon fils. — Ce siècle, qui devait finir de si tragique façon, avait débuté sous les auspices les plus heureux : les Fées ont présidé à sa naissance. De 1697 à 1702, les contes de Perrault, de Mme d'Aulnoy, de Mme de Murat, et de beaucoup d'autres, firent fureur. « La cour, disait en 1702 certain abbé de Bellegarde, s'est laissée infatuer de ces sottises; la ville a suivi le mauvais exemple de la cour et a lu avec avidité ces aventures monstrueuses; mais enfin on est revenu de cette frénésie... » Au fond on n'en revint pas tant que cela, comme l'atteste le succès du *Cabinet des fées* qui se continua pendant quatre-vingts ans. Mais cette « frénésie » changea un peu d'objet et reprit de plus belle quand parut en 1704 la traduction des *Mille et une Nuits* par Galland. Dès lors la *Lampe merveilleuse* et *Ali-Baba* firent tort à *Cendrillon* et au *Petit Poucet*, que les petits enfants continuèrent à chérir, mais que les personnes « sérieuses » commencèrent à dédaigner. Il n'y en eut plus que pour les contes orientaux, persans,

turcs et arabes : en 1710, Pétis de La Croix publie les *Mille et un Jours*, en 1715 Gueulette les *Mille et un quarts d'heure*, puis les *Contes chinois*, les *Contes mongols*, les *Contes péruviens*, etc.

Mais à travers cette débauche de merveilleux, le naturel de l'époque ne tarda pas à reparaître. Le persiflage et la raillerie percèrent vite et donnèrent une aigre saveur à ces fictions. De simplement féerique le conte se fit satirique. Il devint aussi licencieux. Il n'eut pour cela qu'à suivre la pente funeste où glissait le siècle au temps de la Régence. Mais il eut bien soin de garder ses beaux habits reluisants, pour ne pas déplaire aux gens de goût et à M. le lieutenant de police. Et puis ces histoires de sérail, de Grand Seigneur, de sultanes et d'eunuques se prêtaient si bien aux sous-entendus indécents! Dès 1721, un grave président à mortier n'avait-il pas donné l'exemple dans les *Lettres persanes*? De 1730 à 1750 environ ce fut un vrai débordement. C'est à cette méchante besogne que se ravala pendant trop longtemps l'art de nos conteurs, cet art exquis qu'Hamilton venait d'illustrer. Ils sont là une vingtaine, tous élégants, fringants, à la fois corrompus et corrupteurs, qui écrivent à qui mieux mieux des histoires qui seraient à dormir debout, si l'on n'y trouvait le triple piment de la satire, de l'incrédulité et de l'indécence. De nos jours on ne les lit plus guère, on se contente d'en faire de jolies rééditions à l'usage des bibliophiles. Ce n'est pas qu'ils n'aient dépensé beaucoup d'esprit dans leur œuvre : mais l'ensemble est vraiment peu intéressant, monotone, d'un dévergondage subtil et obscur. Citons vite le chevalier de Mouhy, plus connu par son *Histoire du théâtre*; l'aventurier de lettres La Morlière; l'académicien Duclos, auteur d'*Acajou et Zirphile*, édité avec des estampes de Boucher [1]; Voisenon, surnommé Greluchon par Voltaire, abbé galant, gourmand et sceptique, fort admiré en son temps pour son *Histoire du sultan Misapouf et de la princesse Grisemine*; Diderot, dont le talent chercha à s'élever plus haut, mais qui commença par écrire cette bizarre et cynique rapsodie des *Bijoux indiscrets*; enfin le plus célèbre de tous, celui qui a donné au genre tout son éclat,

1. Duclos est aussi l'auteur d'une nouvelle « historique » : l'*Histoire de la Baronne de Luz*, et d'un roman à tiroirs et à allusions, qui supporte encore la lecture : ce sont les *Confessions du Comte de **** (1741).

et qui jadis marchait de pair avec les grands écrivains, Crébillon (1707-1777).

Il était le fils du romanesque auteur de *Rhadamiste*. Mais au lieu d'appliquer à des inventions tragiques la vive imagination qu'il avait héritée de son père, il la tourna vers des sujets plus doux et moins nobles. Il se fit le conteur attitré de la haute société du temps, le pourvoyeur de ses instincts d'élégante perversité. Le conte de l'*Écumoire ou Tanzaï et Néadarmé* (1732), où sous le voile d'une longue et grossière équivoque se trouvent quelques allusions à la bulle *Unigenitus*, au cardinal de Rohan, et à la duchesse du Maine (sans parler de pointes méchantes à l'adresse de Marivaux), valut à son auteur un court séjour à la Bastille. Crébillon essaya bien dans les *Égarements du cœur et de l'esprit* de faire œuvre moins frivole; mais il revint vite au genre où il était assuré de plaire, et il donna en 1745 son trop fameux *Sopha*. Ces fastidieux mémoires d'une chaise longue, égayés par les balourdises du sultan Schabaham, nous intéressent aujourd'hui aussi peu que possible : tout y est contourné, maniéré, prétentieux, et nous supportons mal cette hypocrisie de style qui jure avec l'obscénité du fond. Le *Sopha* n'en obtint pas moins un énorme succès en France et à l'étranger. L'auteur l'avait bravement intitulé *Conte moral*, et il était lui-même à cette époque censeur royal, chargé comme tel de défendre la moralité publique contre les hardiesses des écrivains. Au demeurant, Crébillon était un homme aimable, un bon fils, et le modèle des maris. Il avait épousé une jeune et riche Anglaise qui, séduite par cet irrésistible *Sopha*, avait fait le voyage de Paris pour voir l'auteur et lui offrir sa main. Cette vertu conjugale de l'*Écumoire* et du *Sopha* n'est pas un des faits les moins curieux de l'histoire morale du XVIIIe siècle. Crébillon continua à écrire, mais il renonça aux fictions orientales : il se borna à peindre, en des récits ou des dialogues fort apprêtés, l'élégante sensualité de la société du temps : on dirait des feuillets détachés d'une *Vie parisienne* de 1760. Un délicat moraliste de notre époque a bien caractérisé la portée de l'œuvre de Crébillon : « Voyez-vous cette ligne qui sépare le bien du mal? Ce qui est immoral ce n'est pas de montrer quelqu'un qui la passe, c'est d'insinuer que dans l'habitude du monde on marche dessus

sans y prendre garde, et qu'en y marchant, on l'efface. C'est l'immoralité des romans de Crébillon [1]. » Combien d'autres après Crébillon vont venir, qui à leur tour piétineront et aboliront jusqu'aux derniers vestiges de cette ligne !

Le conte philosophique et Voltaire. — Par bonheur, l'histoire du conte au XVIIIe siècle ne tient pas tout entière dans ces frivolités et dans ces vilenies. Voltaire va fournir au genre l'aliment qui lui manquait.

On a montré ailleurs ce que fut Voltaire [2]. C'est bien, semble-t-il, l'homme de France dont on a dit le plus de bien et le plus de mal. Mais on a, je crois, rarement mis en doute l'agilité surprenante de l'écrivain, les ressources prodigieuses de son esprit : qualités qui se déploient à l'aise dans la forme du conte. En effet les *Romans* de Voltaire partagent avec le *Siècle de Louis XIV*, le *Charles XII*, quelques *petits poèmes*, et la *Correspondance*, la bonne fortune de passer pour des chefs-d'œuvre à peu près incontestés. Fruits de la vieillesse de l'auteur, peut-être portent-ils la marque d'un talent encore plus exquis et plus fin.

Mais sont-ils vraiment des romans, ainsi qu'ils s'intitulent? Non. La destinée du vertueux Zadig, de l'excellent Candide, ou de la belle Saint-Yves nous laisse absolument froids : jamais les infortunes de Mlle Cunégonde n'ont, j'en suis sûr, arraché la moindre larme aux plus sensibles lecteurs : ce sont là personnages de pure fantaisie, qui ne vivent pas de notre vie et ne servent qu'à nous amuser. Ces petits romans sont en réalité des contes, non point à l'usage des petits enfants comme les histoires de ma mère l'Oye, mais écrits pour ces grands enfants qui s'appellent les hommes, et où revit la verve savoureuse de nos vieux auteurs.

Ces vingt ou vingt-cinq petits contes, très inégaux de taille (aucun n'est très long, et certains n'ont que deux ou trois pages) sont extrêmement bariolés d'aspect. On y trouve encore des sultans et des sultanes, de bons Turcs, des Persans, des Arabes, mais aussi des Hurons, des Péruviens, des Grecs, des Anglais, des Westphaliens, des Bulgares, des Portugais, des Bas-Bretons

1. E. Bersot, *Études sur le XVIIIe siècle*, p. 367.
2. Voir ci-dessus, chap. III.

et même de simples Auvergnats, natifs d'Issoire, et fabricants de chaudrons. On y rencontre également des géants, qui semblent empruntés à Swift, et des habitants de Saturne et de Sirius, qui auraient réjoui l'âme de Cyrano de Bergerac. Le lieu de la scène est tout aussi varié : c'est Paris ou Pontoise, ou des pays très lointains comme Babylone et Ninive, parfois même des contrées de pure imagination comme l'Eldorado, où il nous est loisible de supposer que tout se passe à l'envers de ce que nous voyons chez nous. A ne les considérer que par le dehors, ces petits contes sont déjà tout à fait divertissants dans leur libre fantaisie.

Leur contenu est tout aussi charmant. L'auteur nous y donne, par le moyen des amusantes marionnettes dont il tient les fils, le plus agréable spectacle de comédie humaine qu'on puisse désirer. Pangloss, Martin, Candide, Cacambo, Cunégonde, Memnon, Hercule de Kerkabon, Sainte-Yves, Zadig, Bacbouck, M. de la Jeannotière et autres, excellentes gens d'ailleurs, se chargent de nous démontrer amplement par leurs actes et par leurs paroles que tout marche de travers ici-bas, et que, suivant le mot du bon Boileau, l'homme est bien « le plus sot animal » qu'on ait jamais inventé. Le thème n'est pas neuf : mais il n'a jamais été traité avec pareil brio, pas même par l'auteur de l'*Apologie de Raymond de Sebonde*. Voltaire a réuni une extraordinaire collection d'exemples de l'absurdité, de l'ignorance et de la sottise humaines. N'en citons aucun, car il serait impossible de choisir, et tout *Zadig* y passerait, et *Candide*, et l'*Ingénu*, et *Memnon*, et *Micromégas*, et les autres. Courons plutôt bien vite à la conclusion. Si le monde est si mal fait, faut-il se désespérer? Point du tout. Ces formidables prémisses, qui contiennent dans leurs flancs le plus noir pessimisme, aboutissent à quoi? A une conception optimiste des choses! Pessimiste, Voltaire ne l'a pas été, parce qu'il n'était pas poète et parce qu'il n'était pas vraiment philosophe : il n'y avait pas en lui le plus léger symptôme de Vigny ou de Schopenhauer. Mais son vieux fond de bourgeois sensé et aisé a pris le dessus; et après avoir pris plaisir à nous faire mesurer l'abîme de la folie humaine, l'auteur exécute une jolie pirouette et nous prêche la résignation et la modération. Si ce monde est mauvais, nous ne pou-

vons pas le changer; et puis nous ne voyons que les détails, et ne connaissons pas la vraie pensée du grand Architecte et du Justicier suprême; et puis ce même hasard qui fait mal les choses les fait quelquefois bien; et puis tout cela est prodigieusement amusant à considérer, à condition que l'on ne s'y mêle pas. Cultivons donc notre jardin, mais regardons à l'occasion par-dessus le mur, pour nous divertir des gens qui passent sur la route. Nous pouvons trouver que Voltaire en parle un peu à son aise, que son jardin lui a fourni des revenus peu ordinaires, et qu'il ne s'est pas gêné d'ailleurs pour jeter parfois des pierres dans ceux de ses voisins. Il n'en est pas moins vrai que ces *Contes* sont ingénieux et charmants, remplis d'une sage philosophie, et que nous voilà bien loin des tristes élégances de Crébillon fils.

Diderot. — Il n'y a pas eu deux Voltaires. Un seul écrivain eût pu rivaliser avec l'auteur de *Candide* : c'est Diderot. Or il n'a rien publié qu'un médiocre conte licencieux. Ses ouvrages plus sérieux, la *Religieuse* et *Jacques le Fataliste*, ne parurent qu'en 1796 : le *Neveu de Rameau* ne fut connu que par une traduction allemande de Gœthe en 1821, retraduite en français, et ne nous a été définitivement restitué qu'en 1891. Tout le Diderot romancier est un Diderot posthume.

Rarement auteur apporta d'aussi riches dispositions naturelles que le fils du coutelier de Langres. Issu de vieille souche champenoise, et conservant la marque du terroir natal, sorte de paysan de génie, laborieux et robuste, enthousiaste et naïf, souvent aussi grossier et cynique, Diderot possédait les qualités éminentes du conteur, la verve, la fantaisie, la délicatesse au besoin, l'art supérieur de mettre en relief un personnage, de l'animer, de le camper à nos yeux, et surtout un talent de style vraiment prodigieux : un éblouissement de mots et d'images, un déluge d'harmonie verbale, véritable style orchestre, où se fondaient toutes les fougues et toutes les suavités d'un extraordinaire neveu de Rameau. Malheureusement tous ces dons furent gaspillés : la passion les gâta souvent, la précipitation et le désordre firent le reste.

L'histoire, à moitié réelle, qui fait le fond de la *Religieuse*, était un vrai sujet de roman, dramatique et touchant. Le tableau

de ces vocations imposées a tenté au XVIIIe siècle plus d'un auteur : aucun n'a fait une œuvre aussi hardie, aussi tragique, aussi émouvante que Diderot : tant est grand le prestige du style. Mais aussi, la violence de la thèse, les partis pris révoltants de l'auteur, nous écœurent bien vite : le roman dégénère en un grossier pamphlet. Il roule même plus bas encore.

Le *Neveu de Rameau* est une œuvre trop trouble et trop complexe pour pouvoir être apprécié ici. On sait avec quelle éblouissante furie l'auteur y a entrechoqué les opinions de son temps et les siennes propres. Notons au passage ce débordement de pittoresque qui finit par aveugler, et surtout cette inoubliable silhouette du bohème débraillé, éhonté et génial. De splendides parties romanesques émergent de ce chaos de philosophie satirique.

Jacques le Fataliste et son maître est un ouvrage ironique, incohérent, où l'on sent passer des souffles de fantaisie rabelaisienne, et d'où se détachent quelques pages exquises, notamment cette délicieuse *Histoire de Mme la marquise de la Pommeraie et M. le marquis des Arcis*. C'est du meilleur Diderot, pimpant, léger, spirituel, plein de grâce et de bonne humeur. Dans ce fougueux et violent Champenois il y avait un coin charmant, il y avait du La Fontaine.

Ces mêmes mérites se retrouvent dans d'autres petits récits, dont l'un, les *Amis de Bourbonne*, est resté presque populaire, et aussi dans les *Lettres à Mlle Voland* où l'auteur conte si joliment à son amie tant d'amusantes anecdotes. Diderot faisait profession d'admirer passionnément Richardson, dont il a fait un emphatique éloge : il n'a pourtant aucune de ces qualités de patiente psychologie qui distinguent l'auteur de *Clarisse*. Il est avant tout un conteur, de bonne et pure race française, égaré au milieu des passions de l'époque. L'*Encyclopédie* est aujourd'hui bien oubliée, mais on peut souscrire encore au jugement qu'a porté Villemain sur Diderot : « Personne n'a mieux conté au XVIIIe siècle, non pas même Voltaire. »

Le conte moral et Marmontel. — Pour conserver au conte son originalité il fallait l'art d'un Voltaire ou d'un Diderot : on le vit bien avec Marmontel. Le conte, vers la fin du XVIIIe siècle, verse de plus en plus du côté du roman, alors dans tout son éclat.

En effet le merveilleux, dont on avait tant abusé, finit par lasser, et disparaît presque pour un temps de la littérature. Seul l'honnête Cazotte cherche à en prolonger la vogue avec ses *Contes arabes*, et surtout avec son *Diable amoureux* (1772), d'une fantaisie piquante et neuve. Les perpétuels sarcasmes, les airs impertinents et sceptiques commencent à passer de mode. Les contes licencieux eux-mêmes semblent jouir d'une moindre faveur. Tout est à la philosophie naturelle et au sentiment. Le règne de Rousseau est venu.

Celui qu'on s'est plu à appeler le bon Marmontel (fut-il vraiment aussi bon que cela?) nous fait assister à cette évolution du conte. Marmontel était, aux environs de 1760, comme un premier exemplaire de Bernardin de Saint-Pierre, un Bernardin sans les boucles et aussi hélas! sans Virginie, un Bernardin ami de Voltaire. Il avait publié un à un dans le *Mercure* des *Contes moraux*, qu'il réunit en 1761 et qui eurent un énorme succès. Il avait tâché d'y peindre « les mœurs de la société ou les sentiments de la nature »; il voulait y rendre « la vertu aimable », et se flattait d'y arriver par une extrême simplicité de moyens. « Un petit serin me sert à détromper et à guérir une femme de l'aveugle passion qui l'obsède! » Ce serin moralisateur est l'indice d'un art nouveau. D'ailleurs ces *Contes* ne sont point ennuyeux, certains même sont jolis, et il ne s'y trouve qu'une seule histoire de sérail.

Bélisaire (1767) et les *Incas* (1778) ne sont guère autre chose que de longs contes moraux, solennels et prétentieux. Par leur sujet, ils semblent se rattacher plutôt au roman historique, mais par leur intention ils appartiennent au genre prêcheur du roman pédagogique, qui ne doit pas être un genre faux puisque nous avons *Télémaque*, mais qui est un genre parfois cruel, puisque nous lui devons *Bélisaire*. Le « chef-d'œuvre » de Marmontel est franchement insupportable : à cet interminable cours de philosophie que débite le vieux Bélisaire aveugle il n'y a pas l'ombre d'intérêt romanesque. Les *Incas* valent mieux : on y trouve un peu plus d'action, des discours moins longs, parfois même éloquents; et puis ils nous donnent l'envie de relire la *Chaumière indienne* ou les *Natchez*.

A partir de Marmontel, la morale déchaînée sévit impitoya-

blement dans le conte. Les dernières années du siècle verront naître à foison les contes d'éducation à l'usage des enfants. Ce sera une avalanche de bons conseils sous la forme d'historiettes morales. Faut-il rappeler les noms de Berquin, de Mme Le Prince de Beaumont, de Mme de Genlis, de Bouilly? Sous ces fades et honnêtes plumes le conte badin du XVIIIe siècle, celui de Crébillon, celui de Voltaire, faisait ample pénitence, en attendant que Nodier lui redonne un peu de cette fantaisie dont le genre ne peut décidément pas se passer.

III. — J.-J. Rousseau et sa descendance.

La « Nouvelle Héloïse » : résurrection du grand roman. — La personne et l'œuvre de Rousseau occupent dans l'histoire littéraire et morale du siècle une trop grande place pour pouvoir être appréciées ici, à l'occasion d'un simple roman [1]. Pourtant on peut dire que tous les divers aspects sous lesquels on peut envisager le « citoyen de Genève », à savoir le philosophe, le calviniste, le politique, le pédagogue, le rêveur, le promeneur, et jusqu'au musicien, se trouvent réunis et comme fondus ensemble dans Rousseau romancier, et que l'œuvre où il s'est mis tout entier est bien moins le *Contrat social*, l'*Émile*, ou même les *Confessions*, que la *Nouvelle Héloïse*.

En effet, tout est roman dans Rousseau, et tout Rousseau est dans le roman qui parut en 1761 sous ce titre : *Julie ou la Nouvelle-Héloïse, ou Lettres de deux amans habitans d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies et publiées par J.-J. Rousseau.* Dans quelles circonstances fut composé ce livre à jamais fameux, au milieu de quels poétiques transports, de quelles ivresses d'imagination et de sentiment, l'auteur nous l'a dit au neuvième livre de ses *Confessions*. Quant au sujet, il est trop connu pour qu'il soit besoin de l'analyser ici. Les principaux personnages du livre : la sensible et prêcheuse Julie d'Étanges, le rêveur et fatal Saint-Preux, le raisonnable et froid Wolmar, la rieuse Claire d'Orbe, le stoïque Bomston; l'étrange aventure qui rap-

1. Voir ci-dessus, chap. VI.

proche tous ces cœurs vertueux, et jette la jeune Vaudoise dans les bras de son « maître d'études », puis qui, après avoir séparé les amants, les réunit de nouveau, une fois Julie mariée à un autre; et alors cet essai héroïque et fou de vie idéale à trois, où femme, mari et « ami » rivalisent ensemble d'abnégation et de tendresse, jusqu'au jour où Julie, à bout de forces, disparaît et meurt; les scènes les plus dramatiques de l'ouvrage, celles du bosquet, du cabinet de toilette, de la promenade en barque; les admirables tableaux des mœurs parisiennes et des mœurs valaisannes, des vendanges de Clarens, de l'éducation des enfants, de la vie patriarcale à la campagne; et, çà et là, ces inoubliables échappées sur le grand lac immobile, mélancolique comme le souvenir, et sur les cimes neigeuses, hautes comme le devoir : tout cela est devenu, on peut dire, classique, et fait partie du patrimoine commun de la littérature, non seulement française, mais européenne. Bornons-nous seulement à indiquer ici la nouveauté d'une pareille œuvre, l'influence qu'elle a exercée sur le roman en France, et la place qu'elle occupe dans l'histoire du genre.

La *Nouvelle Héloïse* marque la complète résurrection du grand roman en France. Elle est à la limite de deux époques. Elle clôt le cycle inauguré cent cinquante ans auparavant par l'*Astrée* : elle ouvre aussi une ère nouvelle.

C'est dans notre littérature nationale qu'il faut surtout chercher les origines vraies du roman de Rousseau. L'auteur des *Confessions* nous a raconté comment dès sa première enfance il s'était nourri de la forte sève de l'*Astrée*, de la *Cassandre*, du *Cyrus*, et plus tard du *Cléveland* qui enchanta sa vingtième année. Le sujet même de *Julie* en rappelle d'autres, traités par nos romanciers et par nos poètes. Cette femme qui lutte pour rester honnête et le demeure en effet, ne ressemble-t-elle pas un peu à Mme de Clèves, qui elle aussi se confie loyalement à son époux, ou bien à Pauline, qui elle aussi voit revenir d'un lointain voyage un « malheureux et parfait amant », ou bien encore à Cassandre, qui tout en aimant Orondate, conserve à Alexandre la foi jurée? C'est la même émulation de beaux sentiments, la même vaillance dans le danger, la même exaltation du devoir, et aussi (du moins chez Corneille et chez La Calpre-

nède) la même vertu emphatique et raisonneuse. Et Saint-Preux, lorsqu'il erre désespéré dans les sauvages montagnes du Valais, et jusque dans les déserts du nouveau monde, loin de celle qu'il aime, n'accomplit-il pas alors la classique épreuve des Céladons et des Polexandres? Et cet idéalisme voluptueux, qui amnistie la passion en l'épurant, n'a-t-il pas du rapport avec la métaphysique amoureuse de D'Urfé? Quant aux attitudes mélancoliques du héros, à ses velléités de suicide, peut-être n'est-il pas nécessaire d'en chercher l'origine ailleurs que dans nos vieux romans : Céladon se jette dans le Lignon, et Tiridate meurt de désespoir; trente ans avant Saint-Preux, Cléveland songe à se suicider et disserte longuement à ce sujet; il se trouve même formuler par avance le principe de Rousseau : « Tous les mouvements de la nature sont droits et appartiennent à l'ordre ». Telles sont les vraies sources littéraires de la *Nouvelle Héloïse* : ou du moins telles sont les principales. Si quelques traits ont été ajoutés du dehors, le fond de l'œuvre est bien français.

Mission nouvelle du roman. — En même temps Rousseau élargissait beaucoup cette conception traditionnelle du roman. Aux personnages pseudo-historiques, princes ou gens de qualité, si fort à la mode depuis plus d'un siècle, il substituait ces héros obscurs, la fille d'un gentilhomme campagnard du pays de Vaud, et un simple maître d'études, venu on ne sait d'où. Il s'engageait hardiment dans la voie nouvelle ouverte par les auteurs de *Gil Blas*, de *Marianne* et de *Manon*, et où l'avait devancé Richardson, qui venait de raconter l'histoire d'une humble servante de ferme, et celle d'une petite bourgeoise entêtée de « respectabilité ». La *Nouvelle Héloïse*, tout en restant la plus romanesque des œuvres, est aussi la plus libre de tout préjugé de fortune et de rang. Dans ce héros plébéien, qui n'a ni nom ni ancêtres, il y a autant de souffrance et de noblesse qu'en peut contenir une âme humaine. De même la fille du baron et son aristocratique époux n'aspirent qu'à la vie simple, au milieu des serviteurs familiers et des travaux du ménage. Tous ne désirent qu'une chose : revenir à la nature, devant laquelle il n'y a ni nobles ni roturiers, ni pauvres ni riches. Par là Rousseau ouvrait à ses successeurs un champ illimité : la *Nouvelle Héloïse* rendait possibles tous les romans.

Le roman ainsi élargi va gagner aussi en profondeur : il devient capable d'exprimer les pensées les plus hautes et les plus fortes moralités. Et il ne s'agit point là d'une morale *a posteriori*, comme celle que nous découvrons après coup dans *Gil Blas*. Chez Rousseau elle ne se dissimule pas, elle préexiste à l'œuvre, elle l'anime et la vivifie dans toutes ses parties. Il est juste de rappeler aussi que Prévost avait déjà essayé de tourner au perfectionnement des âmes les romanesques inventions de son cerveau : tous ses romans les plus passionnés et les plus dramatiques, *Manon*, *Cléveland*, ne sont d'après lui que des plaidoyers en faveur de la vertu. Rousseau avait donc de qui tenir : mais ce fut l'influence des romans anglais, mis à la mode par les traductions de Prévost lui-même, qui contribua à donner à la *Nouvelle Héloïse* cette moralité en dehors, prêcheuse et même un peu provocante, que l'on ne connaissait pas encore en France sous cette forme. On sait quelle place tient dans les romans de Richardson la préoccupation d'édifier et d'instruire : le titre seul de *Paméla* est un vrai prospectus moral : *Paméla ou la vertu récompensée, suite de lettres familières écrites par une belle jeune personne à ses parens, et publiées afin de cultiver les principes de la vertu et de la religion dans les esprits des jeunes gens des deux sexes*, etc., et Dieu sait si « la belle jeune personne » tient parole et prodigue les exhortations et les sermons ! Le calviniste Rousseau devait être porté à imiter cet exemple. Par bonheur, son génie si français le préserva en partie de l'excès où était tombé le libraire anglican : bien que Julie disserte et prêche un peu trop, elle reste vraie et touchante jusqu'à la fin. Dans la *Nouvelle Héloïse* la morale, loin de gâter l'œuvre, la vivifie et l'embellit.

Jamais questions plus graves et plus vraiment humaines ne furent traitées avec plus de sérieux sous le voile d'une fiction romanesque. L'auteur nous a confié qu'il poursuivait à la fois un objet de mœurs et d'honnêteté conjugale et un objet de concorde et de paix publique. A supposer que Rousseau ait mal présenté sa thèse, elle n'en subsiste pas moins, elle remplit l'œuvre entière, et elle aboutit à cette double apologie du mariage fondé sur la vertu et de la religion fondée sur la tolérance. Avoir présenté aux contemporains de Grimm et de Vol-

taire l'idéal d'une vie calme et vertueuse, à la campagne, loin de l'opéra, des boudoirs et des soupers à la mode; avoir osé montrer une Julie prosternée priant pour la conversion de Wolmar et de Saint-Preux, et prouvant par son exemple, que là où la jeune fille philosophe avait failli, la femme chrétienne, humble et forte, triomphe : quelle matière à réflexion, et surtout quelle morale pour un roman du XVIIIe siècle! Et songez qu'autour de ces questions essentielles le romancier en a groupé beaucoup d'autres, qui intéressent les mœurs publiques et privées, et qui concernent le duel, le suicide, l'éducation des enfants, l'économie domestique, le jardinage, la musique, etc.! En un mot, sous le couvert d'une fiction romanesque, c'est Rousseau tout entier que nous trouvons : c'est tout un programme de vie morale, intellectuelle, et même matérielle, que nous offrent Julie, Wolmar et Saint-Preux.

On voit le chemin parcouru en quelques années. Le romancier s'est investi d'une mission toute nouvelle : il annonce les grandes vérités morales, il dirige les âmes dans le combat de la vie, c'est-à-dire il joue ce rôle jusque-là dévolu au philosophe, à l'orateur, et au poète. C'est sans doute parce qu'en 1760 il n'y a plus de Descartes, de Pascal, de Corneille ni de Bourdaloue, et qu'il n'y a pas encore de Lamartine, ni de Hugo, que le roman s'avise de concevoir une pareille ambition. Profitant ce jour-là du silence de la chaire chrétienne, des convulsions de la tragédie, des tâtonnements de la comédie, de l'évanouissement des dernières traces de lyrisme, il prend simplement la place qui était à prendre, il passe « grand genre » et même le plus grand des genres, puisqu'à cette date il supplée presque à lui seul tous les autres, et fournit à la littérature ce qu'ils étaient incapables de donner. Cette quasi-souveraineté n'était pas sans péril : car, à vouloir embrasser toute la pensée et toute la morale humaines, le roman risquait d'éclater hors de ses limites et de manquer à certaines des conditions essentielles du genre : après Rousseau d'autres viendront qui ne sauront pas toujours éviter cet écueil.

Le sentiment de la nature dans le roman. — Sur d'autres points encore Rousseau a innové. Il est bien le premier qui ait introduit le sentiment de la nature dans le roman, comme

il venait de le susciter dans toute la littérature. Avant lui les romanciers avaient généralement ignoré cette source d'intérêt et d'émotion. Il y a bien quelques tempêtes dans *Télémaque*, une allée de saules dans la *Princesse de Clèves*, et une caverne de voleurs dans *Gil Blas* : mais tout cela tiendrait en quelques lignes et pourrait être retranché sans dommage. La coquette Marianne ne se doute pas qu'il existe autre chose que les couvents et les salons de Paris; et des Grieux, qu'il soit à Chaillot ou sur la route du Havre ou dans les savanes de la Nouvelle-Orléans, n'a d'yeux que pour Manon. Quant à l'honnête libraire de Londres, à l'auteur de *Clarisse*, il était bien l'homme du monde le moins ouvert à l'intelligence de ces choses-là. La *Nouvelle Héloïse* au contraire est pénétrée des souffles nouveaux. Elle a été écrite, pour ainsi dire, en plein air, dans cet admirable « cabinet d'études » qui est la forêt de Montmorency, en compagnie « d'un chien bien-aimé, des oiseaux de la campagne et des biches des halliers de la forêt », en communion « avec la nature entière et son inconcevable auteur ». On y sent la présence d'un personnage mystérieux, qui parle au cœur des héros aimants et souffrants : la Nature entière, les Alpes, le Jura, les rochers de Meillerie, les vignes de Clarens, l'azur du lac, prêtent leur cadre merveilleux aux joies et aux angoisses de Saint-Preux : et du coup l'auteur nous fait retrouver cette secrète harmonie entre les âmes et les choses, que Virgile avait connue, et dont nous avions perdu le secret. D'autres, mieux que Rousseau, sauront exprimer les formes, les sons, les couleurs, et nous donneront la vive sensation des objets : mais c'est la *Nouvelle Héloïse* qui a apporté dans le roman (et dans la littérature) ce sens nouveau de la Nature, d'où allait jaillir cinquante ans plus tard la poésie.

Le style. — Nature et moralité : telles sont les sources encore presque intactes que Rousseau ouvrait au roman. Il a su en même temps, pour exprimer ces idées nouvelles, créer un style nouveau. En effet il n'avait que faire du joli style, poudré et musqué, plein de malicieux sous-entendus ou de voluptueuses élégances, qui convenait à Marivaux ou à Crébillon; celui de Voltaire était trop sec, trop lucide et trop froid. D'ailleurs c'étaient là des styles à l'usage des gens d'esprit, et la

plus grande originalité de Rousseau a peut-être consisté à ne point avoir d'esprit. Pour traiter sérieusement de choses sérieuses, pour oser être grave, ému, sincère, pour parler de Dieu, de la Nature, et de l'Amour sans raillerie, sans y mêler l'histoire du grand Turc et de la Sultane favorite, il fallait un autre style que celui de *Zadig*, du *Sopha*, ou même de *Marianne* et de *Gil Blas*. Et voilà comment ce Genevois, cet ennemi des salons, ce « roi des ours », comme l'appelait Mme d'Épinay, a mis dans son roman quelque chose qu'on ne connaissait plus en France depuis longtemps, de l'éloquence et du lyrisme. L'éloquence sert à exprimer toutes les vérités d'ordre intellectuel et moral, dont la connaissance est indispensable au bonheur de l'homme : Julie a le verbe des apôtres ; elle est notre plus grand orateur, après Bossuet. Le lyrisme donne une forme à tous les sentiments les plus profonds qui oppressent l'âme humaine, et qui ont pour objet l'amour, la nature et la divinité : il y a dans le roman de Rousseau bien des odes ou élégies, ou « méditations », déjà presque à demi rythmées, qui ne demandent qu'à s'envoler en passant par les lèvres d'un Lamartine.

Importance d'une pareille œuvre. — En regard de ces beautés si neuves, que pèsent les défauts bien connus de la *Nouvelle Héloïse*? On sait de reste que la thèse éternelle de Rousseau sur l'homme naturel et sur les crimes de la civilisation est outrée et paradoxale, que le ménage à trois de Julie, Wolmar et Saint-Preux est une pure folie, que la sensibilité de ces gens-là revêt souvent une forme d'exaltation maladive, et que les très beaux discours qu'ils tiennent sont gâtés par la déclamation et l'emphase. Oui, bien des choses ont vieilli, que la mode a depuis longtemps fanées. Et puis, après Rousseau, les imitateurs compromettants sont venus, qui ont exagéré les défauts du maître, et discrédité quelques-unes de ses plus belles qualités. Il est donc très facile aujourd'hui de railler la *Nouvelle Héloïse*, et les « snobs » n'y manquent guère. D'autre part il reste toujours ceci : c'est que ce gros livre si « vieux jeu » marque l'épanouissement superbe du roman, qui à partir de ce moment devient vraiment français et humain, qui n'est plus un amusement frivole, mais une œuvre de passion, d'imagination et de raison, ouverte à tous les « vents de l'esprit » et à tous les élans du cœur, et qui,

tout en donnant aux âmes la plus grande somme de plaisir possible, aspire à les guider vers le bonheur et la vérité. En 1762, le roman idéaliste renaissait plus brillant qu'au temps de l'*Astrée*, plus vigoureux aussi et appelé à de bien autres destinées : car il portait en lui toute la poésie et tout le roman du XIXe siècle.

Bernardin de Saint-Pierre : « Paul et Virginie » (1788). — Le successeur immédiat de Rousseau, son ami, son disciple, c'est l'auteur de *Paul et Virginie*. Mêmes dispositions romanesques : Bernardin de Saint-Pierre ne fut pas le bonhomme souriant que l'on croit, mais un être sensible et imaginatif, toujours inquiet et vagabond, épris de la femme, hanté de chimères, au demeurant mélancolique, défiant, hypocondriaque, presque autant que son maître Rousseau, encore que la destinée lui ait été plus clémente.

Il a bien pris soin de nous rappeler, en tête de son roman, qu'il s'était proposé trois « grands desseins dans ce petit ouvrage : peindre un sol et des végétaux différents de ceux d'Europe; réunir à la beauté de la nature entre les tropiques la beauté morale d'une petite société; mettre aussi en évidence plusieurs grandes vérités, entre autres celle-ci, que notre bonheur consiste à vivre suivant la nature et la vertu ». Renversons, du moins en partie, l'ordre de ces trois « desseins », et le plan nous apparaîtra encore plus clair. Dans ce « petit ouvrage », à jamais célèbre, il y a ce qui se trouvait déjà dans le gros livre de Rousseau : une thèse, un paysage et un roman.

La thèse est puérile et charmante. Elle tient dans cette ligne : « L'histoire de la nature n'offre que des bienfaits, et celle de l'homme que brigandage et fureur ». Rousseau aurait été content de son élève. Nous voyons deux enfants qui naissent et se développent loin de la société des hommes, dans un vallon solitaire des Tropiques, c'est-à-dire dans un « champ de culture » idéal, où la bonne nature s'épanouit à l'aise sans être gênée ni déformée par la civilisation. Il en résulte que ces deux êtres, étant naturels, sont parfaits. Ils sont plus beaux, plus grands que les autres enfants des hommes. Ils sont meilleurs aussi : ils sont pieux sans aller à la messe, honnêtes sans avoir peur des juges et des gendarmes; ils connaissent l'heure sans hor-

loge et la succession des jours sans calendrier; ils n'ont pas de souliers, ni de chapeaux, ni d'habits à la mode; ils ignorent la cuisine, les lettres et les arts, et ainsi de suite. Mais ce parfait bonheur va s'écrouler, au plus petit contact de la nature avec la société. Une lettre venue d'Europe, l'appel d'une vieille tante acariâtre, une visite que font le gouverneur et un missionnaire dans l'humble vallon suffiront à causer les plus terribles catastrophes : les cœurs aimants seront séparés, ils s'aigriront et se gâteront un peu; la nature offensée se vengera, et tout se terminera par un ouragan qui sèmera l'épouvante et le deuil. Conclusion : hors de la nature il n'y a pas de bonheur. D'autre part, la mort n'est pas un mal, étant voulue par la nature : elle ouvre aux âmes « les rivages d'un orient éternel » où elles goûteront en paix le véritable amour. Telle est la thèse du roman : irritante et amusante à la fois, délicieuse en somme. Il convient d'ajouter que toutes les âmes tendres qui depuis un siècle se nourrissent de *Paul et Virginie*, les femmes, les jeunes filles, les adolescents, ne font guère attention à cette belle philosophie.

Le paysage est admirable. Pour peindre ce Paradis retrouvé, cet Éden des Tropiques, l'auteur a fait des prodiges. Il a découvert, le premier en France, les inépuisables trésors que renferme la nature. Il a observé les formes, les sons et les couleurs : il les a notés, analysés, classés, comparés : il a découvert leur « expression harmonique », leurs rapports de ressemblance ou de dissemblance, la part que chaque phénomène occupe dans le concert providentiel qui règle l'univers. Pour dire ces choses nouvelles il a eu recours à des mots nouveaux, non pas à ces termes généraux dont se servait Buffon, mais aux vocables précis et exacts. En un mot il a créé le pittoresque. Et, pour saisir davantage encore notre imagination, il a reculé tout cela loin de nous, dans cette luxuriante Ile de France qu'il connaissait un peu, et que ses lecteurs ne connaissaient pas du tout. Enfin, par un suprême triomphe de l'art, il a mis le tout en harmonie avec l'homme même : les printemps amoureux, les étés brûlants, et les ouragans dévastateurs deviennent, selon un mot fameux dont on a souvent abusé, des états d'âme en même temps que des phénomènes naturels admirablement décrits. Ce que Rousseau avait déjà soupçonné mais n'avait pas eu le temps

ni les moyens de réaliser, Bernardin de Saint-Pierre nous le révèle, et c'est au roman, à l'heureux roman du XVIII[e] siècle, qu'il fait ce royal cadeau. Aussi les paysages de *Paul et Virginie* restent-ils parés d'une grâce vraiment unique, même à côté de ceux de Chateaubriand et de George Sand, qui en procèdent : couleurs, formes et sons, secrète concordance des choses entre elles et avec l'âme, tout cela était insoupçonné ou bien oublié depuis des siècles, et nous y apparaît neuf, comme au jour de la création. On croirait entrer dans le château de la Belle au bois dormant, enseveli sous l'exubérante poussée des rameaux et des fleurs.

Sous cette double enveloppe de la thèse et du paysage se cache le roman, et quel roman! Il n'y en a pas de plus simple, ni de plus touchant. Cette idylle tragique se déroule en trois actes distincts, auxquels correspondent trois paysages. C'est d'abord l'enfance de Paul et de Virginie, enfance bénie et paradisiaque sous l'œil bienfaisant de la nature, leurs jeux, leurs ébats, leurs mutuels témoignages d'innocente tendresse, leur divine félicité au matin radieux de la vie. Puis surviennent les appels inquiets du cœur, le trouble obscur des sens, la séparation imposée, les menaces grandissantes de la Nature et du Destin. Voici enfin la catastrophe, les éléments déchaînés, le sacrifice inutile et sublime de la vierge, l'anéantissement de toutes les existences et de tous les bonheurs terrestres. Mais il est bien superflu de rappeler ici des beautés qui restent gravées dans tous les souvenirs et dans tous les cœurs. Remarquons seulement qu'on s'est parfois mépris sur le caractère essentiel d'une pareille œuvre. Certains critiques, trop sensibles au côté purement sentimental et un peu mièvre du livre, n'y ont vu qu'une berquinade de génie, propre à charmer les adolescents, en un mot le parfait modèle du roman ingénu. Sans doute Paul et Virginie nous paraîtront toujours d'une fraîcheur, d'une pureté, d'une innocence adorables, surtout si on les compare à ce Daphnis et à cette Chloé trop vantés auxquels la traduction de notre vieil Amyot a donné une naïveté empruntée. Il n'en est pas moins vrai que ce roman si virginal est un livre d'amour, l'un des plus troublants qu'ait enfantés le génie de nos auteurs. La pauvre Virginie, en dépit de sa chaste réserve, de ses luttes

secrètes, de sa candeur inviolée, aime avec autant d'emportement que n'importe laquelle des grandes héroïnes chantées par les poètes : languissante, ses « beaux yeux bleus marbrés de noir », « agitée d'un mal inconnu », elle gravit à son tour la voie douloureuse où l'ont précédée les Didon et les Julie Sans aller jusqu'à dire avec Théophile Gautier que ce roman est le plus dangereux qu'on puisse mettre entre les mains d'une jeune fille, on peut trouver que Lamartine n'avait point trop mal choisi quand il lisait *Paul et Virginie* dans la cabane du pêcheur Andréa pour émouvoir le cœur de la jolie corailleuse. D'ailleurs Bernardin lui-même, dans son *Avant-Propos*, a dédié son livre non pas aux enfants, mais aux femmes, qui civilisent le genre humain par l'amour et qu'il appelle galamment « les fleurs de la vie ». De même Rousseau destinait la *Nouvelle Héloïse* non point aux jeunes filles, mais à « quelque couple d'époux fidèles », qui devaient y puiser de nouveaux trésors de vertueuse tendresse.

Bernardin de Saint-Pierre n'a donc fait autre chose que de continuer l'œuvre de Rousseau. Sa *Chaumière indienne*, où un pauvre paria fait si joliment la leçon à un membre de la Société Royale de Londres, se termine par ces trois préceptes, qui sont l'âme même de tout ce petit récit : « Il faut chercher la vérité avec un cœur simple; on ne la trouve que dans la nature; on ne doit la dire qu'aux gens de bien. » A quoi le docteur ajoutait, pour faire plaisir à Bernardin et à Rousseau : « On n'est heureux qu'avec une bonne femme. » Tous deux, l'auteur d'*Héloïse* et celui de *Paul et Virginie*, ils ont écrit le roman de l'homme naturel. Julie et Saint-Preux sont des civilisés qui souffrent et voudraient revenir à l'état de nature. Les personnages de Bernardin sont deux enfants, qui sortent des mains mêmes de la nature et que la civilisation n'a point gâtés : ils sont ce que Julie et Saint-Preux auraient voulu être : ils sont Émile et Sophie sous les Tropiques, avec la Nature comme unique précepteur. Seulement il y a cette différence entre l'œuvre du maître et celle de l'élève, que la première a une saveur âcre et paradoxale qui peut déplaire, tandis que la seconde est beaucoup plus simple, plus douce et plus pure, et qu'elle possède le charme souverain du paysage. Bernardin de Saint-Pierre a réussi à être le Rousseau des familles.

La pastorale et Florian. — Ainsi se trouvait confirmé le mot un peu cynique de Rousseau : « C'est dans les siècles les plus dépravés qu'on aime les leçons de la morale la plus parfaite. » Le roman idéaliste, tout en demeurant une œuvre de passion brûlante, inclinait de plus en plus à la pastorale comme par une pente naturelle : car si l'on se plaît à imaginer des êtres exceptionnellement purs, où les situer, sinon dans le seul milieu qui leur convienne, loin de la société, en contact avec la seule nature? C'est un curieux phénomène que ce retour apparent du roman du XVIII[e] siècle à ses premières origines, c'est-à-dire à cette *Astrée*, qui est chez nous la source de toute la littérature romanesque. Tout au fond de la *Nouvelle Héloïse* on peut entrevoir comme une immense bergerie morale, à laquelle il ne manque que les bergers et les moutons. Avec *Paul et Virginie* apparaissent les petits bergers, qui courent pieds nus à travers les prairies et les bois. Et il va venir un auteur naïf (pour ne pas dire niais) qui y mettra les moutons.

Jean-Pierre Claris de Florian, méridional pur sang, neveu de Voltaire, officier de cavalerie en demi-solde, fut le plus vertueux et le plus sensible des hommes. Cédant aux sages conseils du duc de Penthièvre, son protecteur, ce dragon assagi employa les loisirs de sa courte existence, troublée un moment par les orages de la Révolution, à faire fleurir la vertu et à la célébrer en prose comme en vers. Il écrivit des comédies, où il représenta l'ancien sacripant du théâtre italien, Arlequin, sous les traits d'un brave homme, bon époux, bon père et bon fils. Il écrivit des fables, qui ne prétendent pas rivaliser avec celles de La Fontaine, mais qui sont assez jolies, d'une morale fort limpide, et où les agneaux ne sont pas mangés par les loups : des fables telles que Rousseau en eût permis la lecture à Émile. Entre ses comédies et ses fables, il écrivit aussi des romans. Renchérissant sur l'idéalisme en vogue, il composa des romans historiques et des romans pastoraux, comme on faisait au beau temps de Gombauld et de Gomberville.

Numa Pompilius n'est qu'une froide imitation de *Télémaque* (sans le goût de l'antiquité, sans la saveur philosophique ni le mérite du style) et de l'ennuyeux *Bélisaire*. *Gonzalve de Cordoue* vaut un peu mieux : cette romanesque histoire de la prise de

Grenade en 1492, entremêlée des aventures de Gonzalve, de Zuléma et de Boabdil, ne manque pas d'un certain intérêt.

Mais Florian était plutôt né pour la pastorale. D'ailleurs les circonstances l'y poussaient. Outre l'influence de Rousseau, il en subissait une autre, alors toute-puissante, celle de Gessner. Cet honnête libraire de Zurich troublait les têtes en France presque autant que faisait, vers le même temps, son vertueux confrère de Londres. Il arrachait à Diderot les mêmes témoignages d'admiration que Richardson, mais il y avait moins de droit. Son plus clair mérite consistait à avoir gâté Longus et Théocrite : dans son *Daphnis* et dans ses *Idylles* il avait mêlé à un sentiment de la nature très conventionnel les plus fades protestations d'innocence et de vertu. Mais en France on le sacra grand homme, on imita cet imitateur : ce fut un débordement d'idylles et de romances, Berquin écrivit l'*Ami des enfants*, et Florian accorda ses pipeaux. Le moment était bien choisi : car c'est toujours aux époques troublées, ou sur un sol corrompu, que pousse la fragile fleur de l'églogue. En 1788 paraît *Estelle*, la même année que *Paul et Virginie*, pendant que Fabre d'Églantine se prépare à chanter : *Il pleut, il pleut, bergère*.

Cinq ans auparavant, Florian avait déjà composé *Galatée*, médiocre imitation de Cervantès. *Estelle* vaut beaucoup mieux, sans valoir grand'chose. Le sujet est des plus fades. Inutile de dire par suite de quelles circonstances Estelle, qui aime Némorin, en vient à épouser d'abord Méril (simple mariage blanc!) et finit par épouser pour tout de bon son cher Némorin. Tous ces bergers, les jeunes comme les vieux, sont également vertueux et larmoyants, prompts à la pâmoison; en vain chercherait-on un seul loup dans cette bergerie; et l'on comprend bien, au sortir d'une pareille lecture, le mot malicieux de Sainte-Beuve : « Il faut lire *Estelle* à quatorze ans et demi : à quinze ans, pour peu qu'on soit précoce, il est déjà trop tard. » Le mérite, du reste assez court, de ce petit roman est surtout dans le paysage : Florian nous a décrit tout uniment son pays, un petit coin de Languedoc lumineux et parfumé, entre Anduze et Massane, sur les bords du Gardon; il l'a fait en termes secs, un peu dénués de pittoresque, mais en somme suffisamment

précis. Il nous a dit aussi avec une filiale émotion les mœurs de là-bas, le départ des moutons pour la montagne, la tonte des brebis, les chansons des bergers, et les doux rendez-vous sous les bois d'aliziers. Cela a valu de nos jours à la mémoire de Florian un doux renouveau : chaque année, à Sceaux, devant la maison où mourut l'auteur d'*Estelle*, les « Félibres » se réunissent pour fêter celui qu'ils considèrent comme le premier des leurs. Et de tous ces poétiques hommages le roman du XVIII[e] siècle, grâce à Florian, prend bien un peu sa part.

Choderlos de Laclos : les « Liaisons dangereuses ». — Rousseau a eu une autre descendance, moins avouable : en même temps que les naïfs, comme Bernardin, Florian et le sensible Baculard d'Arnaud, les cyniques comme Laclos, Louvet de Couvray, Restif, ou tel autre que je ne nommerai pas.

Comment Rousseau a-t-il pu donner naissance à cette seconde postérité? D'abord par l'exemple fâcheux de sa vie et par le charme troublant de ses *Confessions* où il étale à nu toutes ses faiblesses, où il en fait l'aveu presque glorieux, et trouve le moyen de séduire malgré tout le lecteur, de s'en faire aimer, sans s'en faire estimer. Et puis le prodigieux optimisme de sa doctrine, la négation du péché originel, l'apologie déterminée de tous les sentiments et de tous les désirs prêtaient à de périlleuses interprétations. Suivre la nature : passe encore, quand on est Sénèque, ou Épictète, ou bien quand on est nourri de Plutarque et de Platon : mais quand on est Restif! Il est juste aussi de proclamer que dans cet avilissement du roman tout n'est pas « la faute à Rousseau », et que la perverse effronterie des conteurs tels que Crébillon fils y a bien sa part. Mais, à partir de Rousseau, l'immoralité apparaît plus redoutable parce qu'au lieu de se présenter comme une élégance exceptionnelle, elle prend volontiers le masque de la vertu, et s'adresse aux humbles, aux femmes, plus faciles à séduire et à entraîner.

Parmi les auteurs qui personnifient le mieux ces fâcheuses tendances, il suffira d'en signaler deux, Laclos et Restif, le premier d'ailleurs bien supérieur au second, et, ce qui vaut mieux, supérieur aussi à sa mauvaise réputation.

Le roman que fit paraître en 1782, sans nom d'auteur, le capitaine d'artillerie Choderlos de Laclos, secrétaire des com-

mandements de Mgr le duc d'Orléans, est intitulé : *Les liaisons dangereuses*, avec ce sous-titre : *Lettres recueillies dans une société et publiées pour l'instruction de quelques autres*. Bien que l'éditeur, dans l'*Avertissement*, ait spirituellement défendu l'auteur du reproche d'avoir peint d'après nature, vu que « dans le siècle de philosophie où nous sommes, les lumières répandues de toutes parts ont rendu, comme chacun sait, tous les hommes honnêtes et toutes les femmes modestes », il faut plutôt en croire l'épigraphe de l'ouvrage, empruntée à la *Nouvelle Héloïse* : « J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai publié ces lettres », et même certaine tradition qui veut que Laclos ait représenté des mœurs observées *de visu* dans la ville de province où il avait été en garnison. L'intention morale du roman est catégoriquement proclamée dans la *Préface*; elle contient un double enseignement : « Toute femme qui consent à recevoir dans sa société un homme sans mœurs finit par en devenir la victime. — Toute mère est au moins imprudente qui souffre qu'une autre qu'elle ait la confiance de sa fille. » Lorsque le livre parut, certains affectèrent d'y voir une œuvre virile, destinée à « faire peur au siècle », une protestation vengeresse contre la corruption générale. Voilà qui est parfait : mais au fond, que trouvons-nous? Le sujet est très simple : deux scélérats du grand monde, la marquise de Merteuil et le vicomte de Valmont, son ancien amant, opèrent dans une petite société qui devient leur proie. Valmont, cédant aux suggestions de son amie, séduit une jeune fille frivole et mal gardée, puis une présidente prude et sentimentale, dont le mari est absent, et il sacrifie lâchement ces infortunées à sa complice, qui ne lui en sait plus d'ailleurs aucun gré. Les deux misérables se brouillent, et se perdent l'un l'autre : Valmont est tué en duel, la Merteuil est doublement démasquée, puisqu'elle est chassée du monde et défigurée par la petite vérole. Tout l'intérêt est dans la peinture des savants manèges qu'emploie Valmont pour triompher de ses victimes : marches, contremarches, attaques de front, ruses de guerre, feintes de toute sorte, il n'est pas de moyen auquel il ne recoure en stratégiste consommé, pour envelopper à coup sûr son adversaire et le rendre à merci. Ses ancêtres sont don Juan et Lovelace, ses descendants Julien Sorel et Robert Greslou :

Valmont est le pire de tous, car il est vil, sans motif, il n'est qu'un instrument aux mains de la Merteuil, vrai démon femelle. L'auteur a fait preuve durant tout l'ouvrage d'une psychologie fine et déliée, les caractères sont généralement bien soutenus, l'action est habilement conduite, l'intérêt ne languit pas un moment (ce qui est rare dans les romans épistolaires), enfin le style est d'une fermeté et d'une délicatesse que pourraient envier parfois les meilleurs écrivains du siècle. Disons-le donc très vite : au point de vue de l'art, les *Liaisons dangereuses* sont bien près d'être un chef-d'œuvre.

Il est vrai qu'on va répétant (sans l'avoir lu, j'imagine) que c'est un livre infâme. Entendons-nous. Il s'y trouve, il est vrai, deux ou trois tableaux un peu risqués, à la Boucher; mais on n'y rencontre ni un seul mot ordurier, à la Diderot, ni une seule équivoque, à la Crébillon. L'immoralité, réelle d'ailleurs, d'une pareille œuvre gît toute dans la complaisance que met l'auteur à nous décrire les dessous ténébreux d'âmes exceptionnellement corrompues : il est certain que Laclos, à force d'analyser le vice, oublie de le haïr, et qu'il l'admire presque : on surprend chez lui la marque, sinon d'une secrète connivence, du moins d'un scepticisme fâcheux, qui tend à faire croire que la vertu est inutile puisqu'elle est exposée à d'aussi inéluctables défaillances. D'autre part l'impression dernière que laisse un pareil livre n'est point si pernicieuse : on a hâte de le fermer, malgré le talent de l'auteur, et de se consoler un peu en relisant *Paul et Virginie*, et même, pour une fois, *Estelle et Némorin*.

Restif. — De Laclos à Restif (1734-1806), la chute s'accentue. C'est un étrange personnage que Nicolas-Edme Restif (qui prit d'une terre le nom de La Bretonne) : fils d'un gros cultivateur bourguignon, d'abord apprenti typographe à Auxerre, puis ouvrier à Paris, il mène une vie honteuse, se farcit la cervelle de romans, et il se met à en écrire, à la diable, dans un style et une orthographe impossibles, sur du papier à chandelles, ou bien même il les imprime directement lui-même sans les avoir écrits. Et cet être malpropre et laid, dont le visage rappelait, paraît-il, les traits de l'aigle et du hibou, et dont la vie était un scandale public, se faufile parmi les hommes de lettres, soupe chez les duchesses et chez les financiers, devient

la coqueluche du Tout-Paris élégant et mondain, comme cent cinquante ans auparavant le pauvre Scarron; il coudoie Fontanes, Sieyès, André Chénier, l'évêque d'Autun, Fanny de Beauharnais : au demeurant il est à moitié fou, fou érotique, puis fou dangereux pendant la Terreur, en attendant qu'il finisse policier de Napoléon.

Il a écrit deux cent cinquante ou trois cents volumes : parmi ces élucubrations souvent extravagantes il y a de nombreux romans. Citons *M. Nicolas ou le cœur humain dévoilé*, et *la Vie de mon père*, qui sont les « Confessions » de Restif, combien cyniques et confuses; — les *Contemporaines*, en 42 volumes! immense répertoire (sous forme de nouvelles) des divers métiers et conditions du peuple parisien en 1780, — enfin cette œuvre plus connue, et vraiment forte, le *Paysan perverti* (1775), roman par lettres, où l'auteur met en action une idée chère à Rousseau : il nous raconte l'histoire affreuse d'un jeune paysan venu à la ville, gâté par des corrupteurs, condamné aux galères pour crime d'empoisonnement, puis devenu, après son évasion, assassin de sa propre sœur, et finissant par se faire écraser sous les roues d'une voiture. Tout ce livre est à la façon de Restif, horriblement embrouillé, mal écrit, éhonté, et aussi très moral d'intention, plus moral au fond que le *Paysan parvenu* de Marivaux. Çà et là quelques échappées sur le pays natal et sur l'innocence des mœurs champêtres font un violent contraste avec le tableau de cette hideuse corruption, incarnée dans un être sinistre et presque symbolique, Gaudet d'Arras, qui annonce le Vautrin de Balzac.

Tout cela, par malheur, est à peine de la littérature : il est pourtant impossible de passer sous silence cet amas de romans, où, si l'on avait le courage d'y fouiller, on découvrirait beaucoup des matériaux que nos romanciers modernes, réalistes, naturalistes, socialistes, ou simples feuilletonistes, ont exploités depuis. Aussi a-t-on appelé Restif le « Rousseau du ruisseau ». C'est dur pour Rousseau : mais l'auteur de *Julie* va bientôt se retrouver dans une descendance plus noble, dans Mme de Staël et dans Chateaubriand.

BIBLIOGRAPHIE

SUR LESAGE, MARIVAUX ET PRÉVOST : *Éloges de Lesage*, par **Saint-Marc Girardin** et **Patin** (1822). — **Sainte-Beuve**, *Lundis*, II, IX, *Portraits littéraires*, I. — *Notices* par **J. Janin**, **Francisque Sarcey**, **Anatole France**, en tête de diverses éditions de *Gil Blas* et de *Manon Lescaut*. — **Brunetière**, *Études critiques sur l'histoire de la Littérature* (3e série). — Id., *Histoire et littérature* (*La question de Gil Blas*). — **É. Faguet**, *XVIIIe siècle*. — **Léo Claretie**, *Lesage romancier* (1890). — **Lintilhac**, *Lesage* (1893). — **Larroumet**, Thèse sur *Marivaux*. — **Gaston Deschamps**, *Marivaux* (1893). — **Harrisse**, *Bibliographie et notes pour servir à l'histoire de Manon Lescaut*, 1875. — Id., *L'abbé Prévost, Histoire de sa vie et ses œuvres* (1896).

SUR VOLTAIRE ET DIDEROT, voir la bibliographie des chapitres III et VIII du présent volume; mais consulter spécialement **Faguet**, *Voltaire*, et **Ducros**, *Diderot*.

SUR LES CONTEURS, comme Crébillon fils et ses émules, consulter les notices en tête de l'édition **Uzanne** des *Conteurs du XVIIIe siècle*.

SUR ROUSSEAU ET BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, voir la bibliographie du chapitre VI; mais consulter spécialement : **Texte**, *J.-J. Rousseau et le cosmopolitisme littéraire* (Thèse, 1896). — **Maury**, *Bernardin de Saint-Pierre* (Thèse, 1894). — **Arvède Barine**, *Bernardin de Saint-Pierre* (1893). — **De Lescure**, *Bernardin de Saint-Pierre*. — **Morillot**, *Revue des Cours et Conférences* (1893).

SUR FLORIAN. — **Sainte-Beuve**, *Lundis*, III. — **Léo Claretie**, *Florian*.

SUR RESTIF. — **P. Lacroix**, Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de La Bretonne, avec sa vie par Cubières Palmaizeaux (1875).

CHAPITRE X

LES MÉMOIRES ET L'HISTOIRE[1]

I. — Les Mémoires.

Un critique a finement noté que si le XVIIIe siècle, entre ceux qui l'encadrent, a paru parfois s'amincir, par les défauts de ses œuvres principales, il reprend dans les lettres intimes qu'il a produites sa véritable grandeur. Les *Mémoires* de ce temps, à condition qu'on les rattache aux sociétés dont ils sont, à la façon des *Lettres* un miroir fidèle, ont la même valeur. Tableaux réduits, mais proportionnés, comme ceux de Lancret et de Saint-Aubin, aussi vivants, qu'il faut remettre dans leur cadre, et juger par leur milieu : la vie sociale alors se détache de Versailles, où l'on ne va plus que par coutume, par devoir et par intérêt; elle reflue à Paris, plus librement s'élance, se ramifie, circule dans les hôtels particuliers. Alors apparaît, dans son agrément et dans sa force, au plein milieu du siècle, varié, épanoui, multiple, ce grand pouvoir du temps, qui devait finir par annihiler Versailles, qu'on a pu appeler sous le sceptre de Mme Geoffrin, un royaume : le *Salon*. De cette évolution, les *Mémoires* ont subi l'effet : variés, particuliers, parisiens comme

1. Par M. Émile Bourgeois, docteur ès lettres, maître de conférences à l'École normale supérieure.

les sociétés où ils sont nés, utiles à les faire connaître plus que leurs auteurs. Tandis que les regrets et la mode vont à l'Hôtel de Rambouillet transformé par la licence du temps, on revient aussi par une pente naturelle à Tallemant des Réaux, avec une autre langue et d'autres mœurs. C'est le public qui reprend la plume et se peint, auteurs et sociétés indistinctement, emportés tous d'un même élan vers la recherche de la vérité, de la justice et du bonheur, donnant la mesure de la fécondité, de l'activité des milieux où ils se meuvent.

Buvat. — Les *Mémoires* de Mme de Staal ont été étudiés plus haut[1] avec la cour de Sceaux qu'ils racontent. A la même société, à cette intrigue politique que l'histoire appelle « la conspiration de Cellamare » se rattachent, de plus bas et de plus loin, les écrits de Buvat. Comme Mlle de Launay, Buvat aussi fut un déclassé, non de la noblesse, mais de la bourgeoisie, où il était né. Jean Buvat, après de bonnes études chez les jésuites de Châlons-sur-Marne, son pays, et deux voyages en Italie, n'avait en 1697 d'autre ressource qu'une place de copiste à la Bibliothèque nationale, à 600 livres d'appointement. Ce fut pendant trente années la lutte contre la misère, l'effort soutenu pour être logé gratuitement à la Bibliothèque, pour de maigres gratifications que confisquait son chef l'abbé de Targny, les souffrances endurées dans les salles de travail qu'on ne chauffait pas, bref la vie d'un homme du peuple, précaire, pénible au point de provoquer à la fin, après une longue patience, les rancunes. Buvat valait mieux pourtant, comme Mme de Staal, que son emploi et ne méritait pas son sort. L'abbé Bignon, l'un des premiers hommes de lettres de l'Europe au dire de Saint-Simon qui le qualifie en bonne part de « bel esprit », avait remarqué le mérite de son modeste employé. Il « lui fit l'honneur de le souffrir », de l'admettre à ses conversations. Et, comme l'abbé fréquentait le grand et le beau monde, Buvat en eut et en recueillit les échos.

Dans la conspiration de Cellamare, on lui fit une part du secret. Un des agents de l'intrigue, l'abbé Brigault, plus étroitement attaché à la cour de Sceaux que l'abbé Bignon, lui demanda un copiste. Buvat fut choisi. Mais bientôt il prit

1. Voir ci-dessus, p. 388.

peur, n'ayant pas comme Bignon un pied dans les deux mondes, au Palais-Royal et à l'Arsenal. Quand Dubois lui fit réclamer ses copies, il les livra. Il s'attendait à une récompense qu'il n'eut pas. La pauvreté s'acharnait après lui.

Fut-ce pour l'adoucir qu'il imagina un autre emploi de ce qu'il savait? une collection de faits historiques, « utile pour les personnes habiles qui voudraient écrire des Mémoires de la Régence ». Toujours modeste, simple *collecteur*, comme il s'intitulait, il n'avait pas de hautes prétentions : point de réflexions sur les faits, point de drame, un simple canevas, et des notes précises. Manœuvre il était, et manœuvre il restait, avec l'espérance sans doute de quelque profit. Il nous apprend qu'il négocia avec un libraire d'Amsterdam, de Hondt, la vente de ce journal de onze ans (1713-1724) ; quatre mille livres lui parurent trop peu, au moment où l'abbé Bignon le proposait au cardinal de Fleury. Le cardinal prit le manuscrit, le garda, et, décidément économe, ne délia point sa bourse. Buvat ne devait être imprimé que cent cinquante ans après sa mort (1865). Ce dernier coup l'acheva (1729). Il sentait confusément que son œuvre, après tout, comme lui-même, méritait moins de dédains. Duclos, qui l'a pillé sans le nommer, le savait bien : c'était un hommage sans doute, mais qui ne vaut pas celui de Michelet : « Personne n'a plus donné que Buvat le vrai mouvement de Paris, de la Banque, la vie dans les conseils et dans les sociétés de la régence. »

Il y a de tout dans ce *journal* : les propos mondains et les récits qui venaient de l'abbé Bignon et de son entourage, les événements notés chaque jour, avec les bruits que Buvat recueillait dans la rue, en bon curieux qui flâne. Ce qu'il ajoute de son cru ou de son monde n'est pas toujours ce qu'il y a de mieux, contes à dormir debout, comme l'histoire des étincelles de feu autour du cercueil de l'abbé Dubois, aventures de Cartouche et récits de brigands, de commères aussi. Tout cela pourtant se sauve par la naïveté. Et c'est la naïveté encore qui donne aux nouvelles peu sérieuses que Buvat se faisait conter un certain charme de style. Style décousu sans doute, mais que le contraste anime, où l'événement paraît avec la fraîcheur de la nouveauté. On dirait un de nos vieux auteurs

traduisant en une langue populaire et jeune des écrivains très raffinés. Pour le lecteur curieux de l'agrément, Buvat, a dit un critique, est « l'Amyot de la Régence ».

Mathieu Marais, les lettrés. — Avec l'avocat érudit, qui avait au barreau la réputation de plaider pour les dames, « plus lié avec les grands qu'aucun du Palais », nous entrons dans une société très différente, assez à part. Quoiqu'il fréquente chez la duchesse de Gesvres et chez Samuel Bernard, Marais est le survivant et le témoin d'un groupe d'hommes de lettres et d'esprits libres qui ne se plient point au rôle de beaux esprits dans les salons : « Fuyez les Fontenelle, et les Lamotte, et tous les poètes et gens du nouveau style » — dit-il quelque part dans ses *Mémoires*. Il a déjà trente-cinq ans lorsque s'ouvre le XVIIIe siècle. Et de bonne heure, comme d'instinct, il s'est attaché aux écrivains du grand siècle qui, hors de la cour, à Paris ou même à l'étranger, gardent avec la simplicité de la forme la tradition du bon sens et leur liberté d'allures et de jugement. Saint-Évremond est à ses yeux le plus grand homme du monde. Boileau, qu'il a connu de près, dont il a recueilli et transmis à Brossette les entretiens; La Fontaine, dont il a écrit la vie et ramassé des pièces rares ou inédites, ont séduit et fixé son goût très sûr. C'est ainsi qu'il est devenu en 1698 le confident et le collaborateur de Bayle à Paris. Trop prudent pour faire comme lui, dans un pays où la liberté manquait, un Dictionnaire historique et critique, dévoué sans prétention personnelle, à l'œuvre qu'avait entreprise Bayle, après sa mort à sa mémoire, Marais écoute, note en sourdine, furette et fait la chasse aux anecdotes pour le compte de son ami : « Que j'admire, lui écrit celui-ci (2 octobre 1698), l'abondance des faits curieux que vous me communiquez touchant un Arnauld, Santeul, La Bruyère et sur Rabelais ! Vous connaissez mille particularités, mille personnalités qui sont inconnues à la plupart des auteurs. Vous pourriez, si vous vouliez, leur donner la meilleure forme du monde. » Cet éloge suffisait à payer Marais de sa peine. Comme Bayle, il est homme de lettres sans réserve. Rien au monde ne vaut pour lui la vie de labeurs et de recherches désintéressées qu'il a choisie. Bayle ne voudrait pas signer son livre : l'avocat néglige de publier les siens.

Cette réserve silencieuse lui ferma les portes de l'Académie. Il était membre-né, essentiel, des académies que les rois ne patronnent pas. Ce lui fut un grand vide lorsque la mort, peu à peu, dispersa la société d'écrivains qui appréciait sa valeur, surtout lorsqu'elle lui prit Bayle. Pendant quelques années, il fut et resta *bayliste*, s'employant avec Mme de Mérignac à « construire le temple, le monument qu'ils avaient résolu d'élever à la mémoire du maître ». Les combats qu'il livra pour arracher à l'oubli, à la famille de Bayle, aux jésuites, toutes les œuvres inédites encore de l'auteur du Dictionnaire le passionnèrent assez pour occuper dix ans durant et distraire sa peine. Il eût néanmoins tristement fini sa vie, s'il n'avait retrouvé avec qui « sentir et goûter encore le plaisir de la société et de la communication ». L'amitié du président Bouhier le rattacha quinze ans encore (1722-1737), jusqu'à sa mort, à une compagnie de gens de goût et de savants. Ce fut, selon ses propres paroles, le *soutien de sa vie*, un grand honneur de pouvoir devenir le correspondant et le confident du magistrat érudit qui de son hôtel de Dijon exerça une véritable dictature, acceptée de tous les savants de France et d'Europe, dans la république des Lettres. Ils se voyaient de temps à autre; dans l'intervalle, Marais, par les lettres qu'il adressait à son ami, venait prendre sa place dans l'académie familière, caustique parfois, toujours lettrée, qui se réunissait auprès de lui.

Tel était l'homme qui de 1715 à 1727 nota sur un simple journal les événements de son temps. Le fait qu'il s'y appliqua surtout avec continuité à partir de 1727, prouve qu'il n'avait d'autre ambition que de s'instruire pour mieux informer ses amis de Dijon. A la façon de Bayle encore, il composait un dictionnaire d'anecdotes et de réflexions : articles très divers, commentés ou non, finances, parlements, mariages, nouvelles de la cour et des lettres, chansons et mots d'esprit. L'histoire aujourd'hui fait son profit de ce recueil formé comme par hasard. Mais ce qu'on y apprend d'abord, c'est où se portait la curiosité de Marais, et de ses amis, gens de la magistrature et du barreau, personnes prudentes, légèrement sceptiques, frondeurs discrets des puissances, attentifs aux querelles du parlement, de l'Église et des jansénistes, aux œuvres littéraires

surtout. Dans le langage même de l'avocat, on retrouve l'écho de leurs conversations, de leurs critiques, de leurs plaisanteries parfois salées, de leur gaieté mêlée de larges rasades de vieux bourgogne et de souvenirs d'Horace. C'est, à l'époque de la Régence, le ton d'une compagnie d'exception restée fidèle à une tradition de bon goût et de mesure qui n'excluait pas la liberté du jugement, la franchise et la gaieté, étrangère aux hardiesses ambitieuses de ce temps, de cette littérature qui autour d'eux s'essaie à de nouvelles formes. A qui veut saisir la distance de Bayle à Voltaire, si bien marquée par M. Faguet, il faut recommander la lecture de Marais. Son admiration pour l'auteur d'*Œdipe* et de la *Henriade*, œuvres classiques, œuvres de génie, sa sévérité pour l'ami des Anglais, « ce déserteur de la patrie », philosophe et poète qu'on fait bien d'embastiller, traduisent les sentiments de cette compagnie pour les écrivains « qui croient être à la cour et se font donner des coups de bâton ». Ne peut-on juger sans tant de bruit? Quelques vers d'Ovide pour se plaindre du système qui vous ruine, ces simples mots sur les mœurs du temps, après le récit d'un beau mariage : « voilà comment se font les mariages aujourd'hui. » C'était la vieille manière des gens d'esprit, et la bonne. « N'ayons affaire ni aux dévotes, ni aux poètes. L'amitié n'est pas là, elle n'est qu'entre bonnes gens comme nous », conclut Marais. Dans le siècle qui vient, il est l'un des derniers de ces bonnes gens, fidèle à leur souvenir, et peut-être leur meilleur ami : c'est là le charme et l'intérêt de son journal.

D'Argenson : le club de l'Entresol. — A la première lecture du journal de d'Argenson, il semble difficile de le rattacher comme les précédents à aucun groupe. Rien ne rappelle moins en apparence Marais que la vie de ce gentilhomme assidu à la cour, auprès de la reine, intendant, ministre des affaires étrangères, que son langage, auquel manque surtout la mesure. Son idéal n'est pas l'*umbratilis vita*, où se plaisaient Bayle et Bouhier. Et ce n'est pas davantage le commerce des gens du monde, la bonne compagnie « où on écrit peu, on pense moins encore, on perd son temps ». A le lire, comme à le voir agir, on se sent en présence d'une personnalité vigoureuse, faite pour la pensée et pour l'action, d'un tempérament enfin.

non d'un type à refléter seulement son entourage. « Dans ces mémoires, a dit Sainte-Beuve, l'instinct respire. »

René-Louis Voyer d'Argenson était de forte race en effet et d'une naissance qui l'appelait presque au premier rang. Son père, le fameux lieutenant de police, garde des sceaux sous la Régence, était un noble de vieille souche qui avait compris, mieux que les gens de son monde, l'évolution de la monarchie au temps de Louis XIV. Il avait une grande puissance de travail, de la netteté d'esprit, et l'ambition de s'employer : pour parvenir aucune fonction ne lui parut méprisable. Tout le contraire, comme on voit, des Saint-Simon égarés dans leurs souvenirs, aveuglés par leurs regrets. Et pourtant d'Argenson était de leur classe, le duc et pair en convient. Il conservait, au témoignage de son fils, les goûts de son monde, « gaillard, d'une bonne santé, donnant dans les plaisirs sans crapule, buvant sec sans s'en incommoder, et disant force bons mots à table »; le modèle du gentilshomme, sauf qu'au moment opportun, il avait su prendre et reprendre la robe, la perruque, et « des sourcils à faire trembler la populace ». La race et les habitudes, en dehors de la fonction, reparaissaient. Dans son fils cadet, le marquis, né le 18 octobre 1694, elles éclatèrent : « J'aime mieux tout bonnement *être*, disait-il, que de me donner de la peine pour paraître ce que je ne serais pas. » L'étonnement des mondains surpris par ce réveil brutal de la nature se traduisit par l'épithète qu'ils donnèrent au marquis, comparé à son frère, le comte, homme de cour achevé. Ils l'appelèrent d'Argenson la *bête*, le *balourd*. C'était une bête en effet pour la gaucherie, la maladresse aux politesses de cour, aux intrigues, rêvant du plaisir plus grand qu'il y aurait à vivre dans son château, en prince souverain, largement, librement, avec la nostalgie du terroir primitif. Mais c'était une nature aussi pleine de sève, toute d'instinct, une *bête de sang*. Il n'y a qu'à l'entendre dire : « Mon père et mes aïeux ont toujours passé dans leur temps pour gens francs, nobles et courageux. Rien n'est si à propos que de s'attirer la même considération par où la race est connue. Il faut y conserver la qualité comme le nom et les armes. »

Fils de ministre, produit dans la société par ses parents, à

vingt ans conseiller d'État, le marquis d'Argenson suit par tradition une pente facile en apparence, où il n'y a cependant pour sa nature que contradictions et que pièges. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il la suit avec la ténacité et l'amour-propre d'un véritable ambitieux. L'idée et l'espérance du pouvoir l'ont hanté sans cesse, déterminant ses blâmes et ses éloges, ses colères et ses enthousiasmes. Combien de fois ne lui est-il pas échappé de dire : « si j'étais premier ministre, je ferais ceci »? Le premier éditeur de ses *Mémoires*, René d'Argenson, se crut obligé en 1825 d'effacer des confessions de son aïeul l'aveu de cette ambition; il fallut une seconde édition sur le texte original, celle de M. Rathery, pour que Sainte-Beuve « avec son goût pour les portraits vrais » pût restituer à d'Argenson sa véritable figure, « d'ambitieux sans le savoir, de bourru philosophe, qui grille d'envie du pouvoir et l'attend d'heure en heure ».

L'attente du pouvoir, enfiévrée, obstinée, c'est en effet toute la vie de d'Argenson jusqu'au jour où il le recevra, pour le perdre aussitôt et le regretter aussi longuement qu'il l'avait cherché. Intendant du Hainaut en 1720, il compte sur Mme de Prie pour être intendant de Paris et se fâche contre cette dame et lui dit son fait, si elle ne l'a pas servi. Le voilà déçu en 1723 et qui s'éloigne. L'amitié de M. de Chauvelin, le rapproche de la cour et du pouvoir. Tout ce que le ministre lui procure, c'est une ambassade en Portugal. Il refuse, et garde rancune, et sollicite la place de Chauvelin quand Chauvelin est disgracié : il ne l'aura que sept ans plus tard, après avoir pendant ce temps flairé toute sorte d'autres occasions, présidence du Parlement, contrôle général ou chancellerie comme son père. On le vit alors trois ans ministre et brusquement condamné à une retraite d'où il ne sortira plus jusqu'à sa mort (1757), épanchant sa colère contre son frère qui a réussi mieux que lui, « par les jésuites » : — sur son propre fils, le marquis de Paulmy, dont les succès l'irritent. « Si j'étais ministre..., » dit-il pendant vingt-cinq ans... — « si je le redevenais », répétait-il silencieusement, après une trop courte satisfaction. « Il y a un métier à faire, disait-il, pour réussir; c'est d'être parfaitement honnête homme. » La disgrâce lui procura une autre leçon : « Il faut

plaire pour réussir. Les hommes sont plus difficiles que les affaires. » Trop tard, il s'aperçut qu'il n'était point fait pour réaliser une ambition dont sa naissance seule et la prédestination de ses parents, selon le mot de Bolingbroke, avaient formé en lui et soutenu le goût. En définitive, il demeura pour la postérité une figure originale sans doute, « à qui nul autre ne ressemble », mais incomplète, contradictoire, une ébauche seulement d'homme d'État ou d'homme d'action, d'intrigant et de travailleur.

Ébauche aussi que ses *Mémoires*, quoiqu'il se soit donné un modèle, L'Estoile : ébauche pour le fond, où les jugements les plus opposés se heurtent et s'embrouillent, par la forme surtout, lourde, négligée, incorrecte. Le mérite de l'écrivain est, comme de tout l'homme, la personnalité. Mais vraiment d'Argenson traite trop la langue en gentilhomme ; on lui sait gré d'emprunter à son terroir provincial des termes vigoureux, fleurant le bon vieux temps, imagés ; et pourtant il abuse du droit de mal écrire, pour parler franc et dire net. C'est de la monnaie de Saint-Simon, et parfois de bien mauvais aloi. Décidément, si l'homme et l'œuvre n'étaient que cela, il faudrait passer et laisser d'Argenson à ses maladresses de conduite et de style.

Nous ne le ferons pas, car il y a eu dans sa vie un moment décisif où sa personnalité s'est dégagée des influences de famille et de classe pour se mêler à un monde restreint destiné à agir sur lui comme sur le siècle tout entier. Par là se relèvent ses *Mémoires* qui font revivre avec une intensité singulière les idées, le langage de ses amis oubliés. En 1723, dans un premier accès d'ambition déçue, d'Argenson s'affiliait à une petite académie libre, comme M. Marais. Mais ce n'était pas une compagnie de lettrés résolus à se tenir à l'écart qui pouvait convenir à un jeune ambitieux, travaillé de l'envie d'agir et de se signaler. Au moment où l'abbé de Saint-Pierre était mis à la porte de l'Académie pour avoir critiqué Louis XIV et l'institution monarchique, un autre abbé, Alary, tout jeune, vif et remuant, fondait chez lui une académie politique. C'était le *club de l'Entresol*, ainsi appelé du petit appartement que l'abbé Alary occupait à l'entresol du président Hénault, place Vendôme. On s'y réunissait le samedi, sous le patronage et la direction de

l'abbé de Saint-Pierre, qui donnait là son enseignement à une vingtaine de jeunes gens, épris de réformes, animés d'une ambition généreuse, futurs diplomates ou administrateurs : Coigny. Matignon, Champeaux, Plélo, Pallu, Saint-Contest et son fils, Noirmoutiers, l'abbé de Pomponne. Autour d'un bon feu l'hiver, les fenêtres ouvertes l'été, sur un joli jardin, la conversation s'engageait sur les gazettes de France, de Hollande, les papiers anglais, et durait une heure : on prenait le thé, des limonades, comme dans un café d'honnêtes gens. On discutait de toutes les choses du jour librement, et, pour conclure, des membres du cercle, l'abbé de Saint-Pierre lisaient des mémoires sur l'histoire et l'administration des pays étrangers, les formes de gouvernement, les procédés de justice, de finances, de commerce. Et chacun alors, en hiver « de s'en retourner chez soi avec une nouvelle curiosité », ou pendant les longues soirées d'été de prolonger avec ses confrères la causerie sur les terrasses des Tuileries. Nouveau Platon, le doyen d'âge, l'abbé de Saint-Pierre, faisait des disciples, servant de trait d'union entre les réformateurs du dernier règne comme Boulainvilliers, Vauban, Boisguillebert, Belesbat, et la génération nouvelle.

D'Argenson fut de bonne heure, à ses côtés, le secrétaire de cette république de Platon. Neveu de l'abbé de Choisy, qui en 1692 avait constitué un groupe du même genre, son héritier et son admirateur, il fut l'un des membres les plus actifs de la compagnie. D'autres se contentaient d'être des *écouteurs*; lui se chargeait de la critique des gazettes, étudiait le droit public, le droit ecclésiastique, apportait des objections aux mémoires du maître, ébauchait ses *Considérations sur le gouvernement de la France*. Dans ce travail et ce commerce, qui lui convenaient à merveille, d'Argenson s'absorba sept ans (1724-1731), les sept meilleures années de sa vie. Point de contrainte mondaine, l'étude du présent poussée à fond, sans ménagement fâcheux, avec l'espoir de réaliser ses idées au ministère, le bonheur était là pour le marquis. Il déplora la dissolution du club de l'Entresol ordonnée par Fleury en 1732. Il voulut le reconstituer en 1734 et ne l'abandonna que sur les conseils de Chauvelin, opposé « à ces conférences de fanatiques et de mauvais royalistes » Comme le conseil était accompagné

d'offres aimables de collaboration, et de promesses d'avenir, d'Argenson se résigna provisoirement : « Si j'étais premier ministre, certainement j'établirais une académie politique. » Il ne fut que ministre, et si peu que le temps lui manqua. Il ne garda pour sa retraite qu'un remède, « la fréquentation des bons esprits, plus que des beaux esprits, des honnêtes gens surtout », et salua dans Rousseau, quoiqu'il lui enlevât le prix de l'Académie de Dijon, un bon *politique*, fidèle comme lui-même aux leçons de l'abbé de Saint-Pierre.

On publiait en 1825 les *Mémoires* de d'Argenson dans la collection des Mémoires de la Révolution, et l'on faisait bien. Leur place est là, à la source d'un grand courant de sentiments et d'idées qui par des canaux, souterrains d'abord, féconde le siècle que le bel esprit risque de dessécher, et se répand largement au grand jour, de Rousseau jusqu'à la Constituante. « Je vaux peu, a dit d'Argenson, mais ma valeur est là : dans ma famille, le cœur excellent, l'esprit moins bon que le cœur. » Cet esprit né pesant, raccourci par l'ambition, est dominé par une sorte d'exaltation morale qu'il a puisée dans le commerce de l'abbé de Saint-Pierre, au club de l'Entresol, que les desseins généreux excitent, et qui éclatera à la nuit du 4 août chez ses successeurs. Par là d'Argenson se dégage, s'élève et s'affermit. Un souffle étranger, l'air qu'il a respiré, loin de la cour et de son monde, l'anime, l'emporte à des hauteurs qui surprennent. Il prophétise le progrès de la raison universelle, l'uniformité des poids et mesures, l'enseignement gratuit, la justice de paix; l'indépendance des colonies américaines et leur prospérité; « l'art de *voler en air* », et par-dessus tout l'amour des peuples et la tolérance. Imaginations, envolées de l'esprit et du cœur, prophéties même relèvent singulièrement le ton des *Mémoires*; l'expression jaillit alors, chaude, colorée, éloquente : « Les princes ont des ménageries de bêtes curieuses, s'écrie-t-il, que ne s'avisent-ils d'avoir dans leurs parcs des ménageries d'hommes heureux! » ou encore : « Le commerce de toutes choses devrait être libre comme l'air : on ne manque jamais d'air, quoiqu'il entre ou qu'il sorte. » « De nos jours la France s'est métamorphosée de femme en araignée : grosse tête et bras maigres. Toute graisse, toute substance s'est portée à Paris.

Pour mieux gouverner il faudrait gouverner moins. Eh! morbleu, laissez faire! Ah! que tout irait mieux, si on laissait faire la fourmilière! » Voilà les échos de ces conversatious hardies, généreuses, qui de la terrasse des Tuileries se répétaient à travers les sociétés parisiennes. « Nous frondions tout notre saoul », disait d'Argenson, et l'on se demandait : « Qu'est-ce que pense l'Entresol? » Par ses *Mémoires* nous le savons mieux peut-être que ses contemporains. Et nous y retrouvons par surcroît, avec le plaisir que procure la vie saisie sur le vif à une telle distance, l'âme et l'accent d'un groupe, on disait alors « d'une coterie », à qui Montesquieu fit les premiers honneurs de son génie, où Rousseau sentit s'éveiller le sien, du vrai milieu en somme où se décida le siècle.

Le président Hénault. — De d'Argenson au président Hénault le contraste est complet et justement instructif. Presque contemporains — Charles-Jean-François Hénault est né en 1685 et mort en 1770 — et tous deux Parisiens, ils se sont connus, rencontrés. Pourtant quelle distance de l'un à l'autre! D'abord, toute celle qui devait séparer, dès l'origine, un gentilhomme qualifié et désigné pour les premiers emplois, d'un bourgeois, petit-fils de libraire, fils de traitant résigné à ne jouer aucun rôle : Hénault était entré à l'Oratoire de 1700 à 1702, puis, président des Enquêtes à vingt-cinq ans, il le resta toute sa vie. Mais la nature, surtout le tempérament et les goûts, voilà entre ces deux hommes la limite infranchissable. Il suffit de relire dans les *Mémoires* du Président son portrait, de la main de sa meilleure amie :

« Toutes les qualités de M. le Président et même tous ses défauts sont à l'avantage de la société. Sa vanité lui donne un extrême désir de plaire, sa facilité lui concilie tous les caractères et sa faiblesse semble n'ôter à ses vertus que ce qu'elles ont de rude et de sauvage dans les autres. Ses sentiments sont fins et délicats, mais son esprit vient trop souvent à leur secours : et comme rarement le cœur a besoin d'interprète, on serait tenté quelquefois de croire qu'il ne ferait que penser ce qu'il s'imagine sentir. Il ferait peut-être dire aujourd'hui que le cœur est souvent la dupe de l'esprit.

« Il est exempt des passions qui troublent le plus la paix de

l'âme. L'ambition, l'intérêt, l'envie lui sont inconnus. Ce sont des passions plus douces qui l'agitent. Il joint à beaucoup d'esprit toute la grâce, la facilité, et la finesse imaginable. Il est de la meilleure compagnie du monde ; sa plaisanterie est vive et douce, sa conversation est remplie de traits ingénieux et agréables. Il se plaît à démêler les beautés et les finesses qui échappent au commun du monde. Il ne manque d'aucun talent : il traite également bien toutes sortes de sujets. »

Ne fût-ce que pour cette page, dont la modestie de Hénault pouvait reproduire les éloges sucrés, les *Mémoires* vaudraient la peine d'être lus. Quel joli pastel, aux tons discrets, à la touche légère et fait pour donner l'idée du parfait homme du monde qu'était en 1750 le président ! Et combien différent de ces grands portraits de magistrats du siècle précédent, revêtus de la toge et de l'hermine auxquels d'abord ferait penser sa charge ; plus différent encore de la figure qu'on serait tenté de donner à l'auteur de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*. L'œuvre est signée de Mme du Deffand : le peintre et le modèle ont vécu quarante ans côte à côte, unissant leurs goûts, leur talent, leurs relations, avec une horreur commune pour ce qu'ils appelaient « l'*inonction* du d'Argenson. » Sans les bienfaits de Hénault, qu'eussent été le salon et la situation de Mme du Deffand, après la dissipation de ses premières années ? Sans les souvenirs de la société qu'elle forma, que vaudraient aujourd'hui les *Mémoires* du président ?

Hénault, après le récit de sa vie publique très courte au temps de la Régence, consacre un long chapitre à la cour de Sceaux. « J'y ai passé plus de vingt années. J'espère que Dieu me pardonnera les fadeurs prodiguées dans des médiocres poésies. Si j'étais assez malheureux pour que ces misères me survécussent, on croirait que la duchesse du Maine était la beauté même : la Vénus flottant sur le canal ; et on prendrait pour la figure ce qui n'était donné qu'aux charmes de la conversation. » Après la cour de Sceaux, le salon de Mme du Deffand, voilà toute la vie du président Hénault, employée à causer. Pour prendre le sceptre mondain qu'avait tenu la duchesse du Maine, à défaut d'un autre, vraiment royal, Mme du Deffand eut autrement à lutter. Sans considération, depuis qu'elle s'était affichée avec

le Régent et beaucoup d'autres, sans fortune, elle regagna, à Sceaux d'abord, chez les Brancas ensuite, aidée et introduite par Hénault, à force d'art, d'esprit et de tenue, plus que le terrain perdu. La duchesse qu'elle imitait avait une cour, mais par droit de naissance. Mme du Deffand fit la sienne, et la régla, attirant, gardant autour d'elle des ambassadeurs, des étrangers de marque, des femmes jolies ou spirituelles, veillant à ce que jamais la noblesse de son entourage ne fût écartée par les gens de lettres, à ce que la politesse du grand monde donnât le ton et une règle aux plus audacieuses libertés de l'esprit. Voilà le salon qui servit de modèle à la première moitié du XVIIIe siècle. Il eut sa marque et l'imprima aux salons voisins. Point de fêtes, ni de comédies, ni d'hospitalité princière comme à Sceaux, mais des soupers encore, une tenue de maison noble, que la maison d'en face, dans la rue Saint-Dominique, n'offre point aux écrivains qui ont suivi Mlle de Lespinasse exilée par la jalousie de Mme du Deffand. C'est une transition, ou plutôt l'apogée, du premier coup, de la royauté des femmes. Dans la suite, et les imitations, on sentira déjà la décadence.

De cette royauté, Hénault fut le servant discret, le banquier plus discret encore. C'était un délicat de toutes manières qui rechercha les femmes, leur fit une cour plus que la cour, par plaisir surtout de les entendre causer, de les voir agir, gouverner : il ne voulut être que le témoin de leur règne. Il y a dans ses *Mémoires*, publiés incomplètement encore, des parties d'histoire générale, des tableaux intéressants de la mort de Dubois, de la disgrâce de M. le Duc. Des couleurs discrètes, une langue facile et polie, une certaine philosophie, peu profonde, mais délicate, « rien d'élevé ni de fort, a dit d'Argenson, mais rien non plus de plat, ni de fade, le langage d'un gentilhomme sans la morgue », telle est la manière du Président. « Le premier moment du malheur, dit-il à propos du duc de Bourbon, a un certain appareil qui soutient contre le malheur même. On est encore grand dans le moment de la chute. Bientôt après il ne reste plus que la réalité de la déroute, les réflexions et les regrets s'emparent de l'âme et le vide que laisse la privation des affaires se fait sentir. Cela ne se trouvera que trop vrai pour M. le Duc. » Ce ton convenait à l'écrivain qui nous a laissé des portraits de

femmes surtout et les échos de leur conversation. Figures de M[lle] de Lespinasse, de M[mes] de Staal et de Castelmoron, de M[me] du Deffand, de leurs milieux, de leurs amis, de Cirey et des salons de la rue Saint-Dominique, petits tableaux et pastels forment la galerie du peintre accompli de cette société. Regardons-en un entre autres : « M[me] de Rochefort est digne de l'amour et de l'estime de tous les honnêtes gens. Quand les poètes ont voulu égarer leur imagination dans des fictions agréables, ils ont imaginé des danses où les grâces riantes du printemps se trouvaient jointes aux fruits de l'été et de l'automne, où l'on jouirait de ses espérances : elle était de ce pays-là, et voilà son portrait d'alors. Les grâces de sa personne ont passé dans son esprit. Je ne sais si elle a des défauts. Il ne lui manquait que d'être riche. Elle s'avisa de nous donner un jour à souper. Nous essayâmes sa cuisinière, et je me souviens que je mandai qu'il n'y avait de différence entre cette cuisinière et la Brinvilliers, que l'intention. » Voici encore, sur M[me] de Luynes, un jugement, d'une touche différente, qui a son prix : « M[me] la duchesse de Luynes a toutes les qualités et toutes les vertus du plus honnête homme : noble, généreuse, fidèle, discrète, ennemie de toute ironie, proscrivant la médisance qui n'approche pas de sa maison, aimant la cour à la vérité, mais la cour devenue sa patrie. »

Ces derniers traits sont à retenir. Pour le monde que fréquente Hénault, aimer la cour est un défaut. A la façon dont le président s'excuse, « la cour n'est pas pire qu'un autre pays, quand on y est à sa place », il a l'air de plaider sa propre cause, auprès de M[me] du Deffand sa souveraine. En habile homme, en effet, il a su servir deux reines à la fois, celle de l'esprit à Paris, à Versailles la reine de France Marie Leszinska, qui l'appréciait et le prenait comme surintendant de sa maison. Et cela lui a permis d'ajouter à sa galerie un portrait, celui de la souveraine délaissée, plus intéressante qu'on ne croit d'ordinaire, et supérieure à sa réputation. Mais comme, après tout, ce fut au duc et à la duchesse de Luynes, les témoins renseignés de cette petite cour abritée dans la grande, que le président dut la faveur d'y être introduit, il vaut mieux interroger sur la reine et son cercle le duc de Luynes directement.

Le duc de Luynes; le cercle de la Reine. — On a dit du duc de Luynes, pour la volumineuse chronique qu'il a tenue de son époque : c'est le *Dangeau du règne de Louis XV*. Petit-fils de Dangeau par sa mère, et naturellement désigné pour conserver au château de Dampierre l'ouvrage de son grand-père, il n'a jamais connu que la cour, et semble né en effet en 1695 pour continuer l'histoire de cette petite patrie, au delà de laquelle il aperçoit un an seulement, dans une campagne aux Pyrénées, les frontières de la grande. Cette histoire, à ses yeux, a de l'importance : c'est le guide du parfait courtisan qu'a été son grand-père, l'explication détaillée et précise des règles qui constituent le service par excellence d'un noble, à la fin du règne de Louis XIV : le service royal. Cette science de l'étiquette, dont le duc de Luynes a longuement disserté, nous paraît puérile, et semblait telle déjà à ses contemporains, qui commençaient à négliger les « usages de respect ». Mais, y avait-il jusqu'en 1789, pour les grandes familles du royaume, d'autre certitude de fortune, d'autres preuves de race que le succès ou le service auprès du roi? Décidément, un duc de Luynes ne pouvait oublier Dangeau : il eût fait tort au passé, à l'avenir des siens. Mais, avec ce préjugé, il a certainement fait tort à sa chronique, qui n'est point, selon l'éloge d'Hénault, « des annales bien curieuses de son temps », encore moins l'œuvre d'un écrivain. Quelle différence avec Saint-Simon, son contemporain, et son ami!

Pourtant cette différence n'est pas aussi grande que de Saint-Simon à Dangeau. Il faut noter, avec plus de soin qu'on ne l'a fait, cette distinction. Si par sa mère, par certains côtés de sa nature et de son esprit, le duc se rattache à Dangeau, il est Chevreuse d'autre part. Orphelin de bonne heure, depuis 1704 il a été élevé par son grand-père, le confident du duc de Bourgogne : de cette éducation et de ces confidences, il a reçu parfois des idées, certaines habitudes de juger même ce qu'il respecte, ses amis et son roi. Sa mémoire est ornée de jolies anecdotes qu'il conte bien. Elle s'est tournée vers l'histoire, appliquée à réunir des documents qu'il s'efforce à mettre en œuvre. La chronique toute sèche, au hasard des journées, ne suffit point à son goût, à son amour du travail. On le voit composer, rédiger : il juge. Pour être discrète, comme il sied à un galant homme qui parle

d'un ami, son opinion sur Saint-Simon n'en est pas moins fondée : « C'est l'homme du monde le plus incapable d'entendre les affaires d'intérêt, quoique cependant il soit extrêmement instruit sur toutes autres matières. Il a beaucoup d'esprit et est très bon ami. Mais comme c'est un caractère vif, impétueux et même excessif, il est aussi excessif dans son amitié. » Voilà pour l'homme ; et voici l'écrivain, « extrêmement énergique dans ses expressions, sujet à préventions ». Le duc de Luynes a donné ainsi son opinion sur les personnes et les choses, presque toujours équitable et juste. Quand l'*Encyclopédie* parut, il lui reconnut le mérite d'avoir « une utilité infinie pour les détails qu'elle contenait ». Et c'est comme à regret qu'il ajouta : « Il est bien malheureux que tant de perfections soient accompagnées de principes qui tendent au déisme et même au matérialisme. » D'un dévot, l'hommage et le regret ont leur valeur : ils donnent la mesure de son jugement et de son équité.

Et Dieu sait à quel point le duc de Luynes poussait la dévotion. Saint-Simon, qui n'était pas un esprit fort, le félicitait un jour sur l'énormité de ses maigres : « Je vous y souhaite un estomac. » L'estomac tint bon, le duc vécut jusqu'à soixante-treize ans. Mais ses *Mémoires* en souffrirent : la charité chrétienne et la crainte de la médisance les ont, selon la jolie image que Saint-Simon appliquait à leur auteur, un peu trop rasés. « Je ne porte aucun jugement », dit-il fréquemment, quand il a commencé d'en esquisser un. Voilà par où il différait de son vieil ami, qui ne retenait pas sa langue, confessait son péché à l'abbé de Rancé, et finissait par trouver dans une certaine morale à son usage des arguments pour retirer son acte de contrition.

C'est par là d'ailleurs, par leur discrétion, leur religion, que le duc et la duchesse de Luynes s'attachèrent la reine de France, Marie Lesczinska. On a gardé de cette princesse, qui s'isola vingt ans volontairement, comme le duc sut se taire, des lettres au président Hénault, à ses amis, d'un tour aisé, d'une familiarité enjouée. Tous les jours trois heures de lecture avant le jeu, qu'elle aimait d'ailleurs franchement : il y avait là de quoi remplacer la médisance qu'elle détestait. Très cultivée, Marie Lesczinska était digne d'avoir des correspondants, et elle eut son salon : « Mon cher Président, venez : voilà la fin de mes lettres ;

et celle de ma conversation : restez. Vous ne faites de l'un et de l'autre que ce qui vous plaît », écrit-elle un jour à Hénault. En dehors des heures de représentation, où la reine soutient toujours son rang, du temps consacré aux lectures, un peu à la musique, toute sa vie, enfermée à Versailles dans un cercle d'honnêtes gens, se passait en entretiens : « Le dîner et le souper finis, on la suivait dans ses cabinets. C'était un autre climat; ce n'était plus une reine, c'était une particulière. Des conversations d'où la médisance est bannie, où il n'est jamais question des intrigues de la cour, encore moins de la politique, paraîtraient difficiles à remplir, et cependant pour l'ordinaire elles sont on ne peut plus gaies. Personne ne sent plus les ridicules que la reine, et bien prend à ceux qui en ont que la charité la retienne. Ils ne s'en relèveraient pas. » Pour qui sait la fidélité de la reine à de Luynes, sa coutume de prendre tous les soirs le souper chez lui, il n'y a aucune surprise à retrouver le ton de son cercle dans les *Mémoires* du duc : même ironie, même malice, adoucies par une indulgence qui souvent sent la contrainte; des portraits dont la touche est juste, mais qui volontairement ne sont point poussés, des traces de lectures nombreuses, et d'auteurs tout contemporains, Montesquieu, Voltaire, les Encyclopédistes, des mentions d'artistes que la reine pratiquait, Bouchardon, Coustou, Pigalle, enfin des détails fréquents sur la famille royale. N'est-ce pas la belle-mère qui aurait prononcé à son cercle ce jugement sur la dauphine de Saxe : « Elle a de l'humeur; on prétend qu'il y a aussi de la hauteur; je trouve toujours à plaindre les personnes qui ont de l'humeur. » Voici un mot de la reine noté aussitôt : « Le roi lui dit hier : M. de Mailly est mort. — Et quel Mailly? dit la reine. — Le véritable, répondit le Roi. » Enfin ce dernier écho des entretiens de la Reine, confidence véritable et presque douloureuse qui, par la simplicité même de la forme, touche et fait sentir l'égoïsme de Louis XV : « Il n'est pas certain que la reine soit aussi détachée de son amour pour le roi qu'elle le croit elle-même. L'attitude plus aimable du roi depuis le règne de Mme de Pompadour adoucit les chagrins de la reine, mais leur vie demeure entièrement séparée. » L'histoire en quelques lignes de la femme délaissée, et qui n'a pas cessé d'aimer, le

vide que l'amitié, les entretiens, et les indigestions, ce remède imaginé par la pauvre reine en ses heures d'ennui et de détresse, ne remplissent pas, cette plainte échappée à Marie Lesczinska, « l'univers sans mes amis serait un désert pour moi », et en face le triomphe, le règne de la favorite, toutes ces misères, profondément, discrètement traduites, forment le fond vivant, attachant des *Mémoires* de Luynes. On y retrouve peint par celui qui en était l'âme, ou plutôt dessiné, le tableau intime d'un salon qui aurait pu être le centre du royaume, et ne fut qu'une retraite, adoucie par l'amitié.

Le cardinal de Bernis, Mme du Hausset et Mme de Pompadour. — A cette époque où les conditions sont déjà bouleversées, quarante ans avant la Révolution, la reine de France vit auprès du roi, retirée dans sa chambre comme dans un couvent. Et, tandis qu'un grand seigneur de sa familiarité, avec des allures et l'esprit d'un bénédictin égaré à la cour, note ses entretiens oubliés, Jeanne-Antoinette Poisson, fille d'un commis aux vivres, tient le cercle du roi, et c'est un cardinal qui écrit les Mémoires de ce règne. Le contraste est piquant.

On n'aurait en effet du rôle de Mme de Pompadour qu'une idée fort incomplète par les *Mémoires* de sa femme de chambre, Mme du Hausset, le témoin en apparence le mieux renseigné et le plus intime. Elle a la clef de l'appartement de *Madame* et nous y introduit à toute heure : *Monsieur* ne se gêne pas pour elle. Suivant un joli mot de la marquise, « elle est leur chat, leur chien domestique », honnête à sa manière, dévouée et fidèle. Il y a des moments où, n'étaient certaines commissions dont elle se charge pour les demoiselles du Parc aux Cerfs, on se croirait dans l'intérieur d'un ménage bourgeois. Le roi parle de sa chasse plus que de ses affaires; la dame fait des projets pour l'établissement de sa fille Alexandrine. Une des plus jolies scènes qu'ait contées l'honnête du Hausset, c'est son départ pour l'avenue de Saint-Cloud où une jeune personne va mettre au monde un fils de Louis XV. Le roi a dicté ses volontés : Madame va à une armoire et en tire pour l'accouchée une aigrette de diamants : « Que vous êtes bonne ! » dit Louis XV. La Pompadour pleure d'attendrissement. Les larmes viennent aux yeux du roi. Et la femme de chambre de pleurer aussi, « sans trop

savoir pourquoi ». Dans sa naïveté, elle a de ces trouvailles. C'est un tableau de Greuze, du Greuze-Pompadour, comme disait Sainte-Beuve. Il y en a beaucoup de ce genre dans les *Mémoires* de Mme du Hausset : Louis XV est un *bon papa*, la Pompadour l'adore, le duc de Crillon, qui se pendrait si un autre que lui attrapait les chauves-souris dans le palais, un très brave homme; Quesnay, le bon docteur bourru et bienfaisant; Mme de Mirepoix toujours la bonne petite maréchale, et toute la société des petits cabinets à l'avenant. C'est un livre bien singulier que ces cahiers d'une dame noble au service de la Pompadour : il n'est pas à comparer, bien entendu, aux souvenirs de Mme de Caylus que l'auteur prétendait se donner pour modèle. C'est par l'ingénuité, une naïveté faite pour surprendre d'abord dans ce milieu, qu'il plaît. Et le plus étrange, c'est que Mme du Hausset a voulu faire œuvre d'écrivain pour adapter « son style » à ce milieu et qu'elle y a réussi : il fallait cette touche pour peindre les amours et l'amitié de Mme Lenormant d'Étioles et d'un Louis XV, ce roi égoïste attaché à ses habitudes et à ses goûts bourgeois.

Il en fallait d'autres pour représenter la Pompadour en scène non seulement sur le théâtre des petits cabinets où elle parut pour fixer sa faveur, comédienne exquise, ravissante danseuse, et cantatrice applaudie, mais au conseil du roi, tenant encore le premier rôle, composant la troupe des ministres et des généraux avec ses courtisans, réglant et commençant la danse des alliances et des combats. Les *Mémoires* de l'abbé de Bernis, intendant d'abord préféré de cette pièce politique, en retracent les actes successifs et la donnée maîtresse, peignent les acteurs et l'actrice principale, leur inexpérience, leur désarroi et leur chute, au milieu des sifflets du public.

Quoiqu'il ait fait des efforts louables pour devenir un homme d'État, « quand il troqua son panier de fleurs contre un portefeuille », l'abbé de Bernis était plutôt disposé à ordonner des comédies de salon que des plans politiques. Né au château de Saint-Marcel en Vivarais, dans une famille de très ancienne noblesse, très fier de son origine, mais pauvre et obligé comme cadet à chercher fortune dans les ordres, il attendit le succès pendant trente ans, de 1715 à 1745. Tandis que son frère aîné entrait

aux pages, il passait par les jésuites de Louis-le-Grand, par Saint-Sulpice et n'y prenait que l'instruction nécessaire à l'homme de lettres. La cour de Sceaux, où l'introduisit son cousin de Polignac, qui fit fête à ses premiers essais et lui donna ses premières leçons de goût et d'usage du monde, l'a marqué au contraire d'une empreinte ineffaçable. Ses premières amitiés avec Fontenelle, Mairan se formèrent là : on le retrouve dans d'autres salons, chez Mme Geoffrin, poussé par la mode et le monde à l'Académie en 1744, rimant avec quelque poésie des madrigaux pour les dames qui paient ses dettes. Mais il y garde, en dépit du tort que lui font ses succès mondains, un fond de conscience, d'honnêteté, une tenue de galant homme qui rappellent le duc du Maine. Ses poésies de même ont conservé le parfum de l'atmosphère où elles sont nées, grands vers en l'honneur de la religion, inspirés par le P. Tournemine, accommodés, comme le style des Pères, au goût du temps, avec des paradis couleur de rose, et des peintures délicates sur les amours d'Ève et d'Adam, petits vers doux et tranquilles, trop roses parfois aussi, trop débordants d'une mythologie enfantine, de celle qui faisait les délices de la cour de Sceaux.

Telle était la vie de l'abbé de Bernis, telle sans doute elle se fût poursuivie, facile comme son talent, douce comme celle de Bussi, l'évêque de Luçon, « le dieu de la bonne compagnie », si cet évêque, son protecteur, avait eu le temps de lui laisser avant sa mort mieux qu'un conseil suivi trop docilement : « Souvenez-vous que rien n'est plus humiliant à Paris que l'état d'un vieil abbé qui n'est pas riche. » Mal pourvu, chargé d'une famille, Bernis ne s'en souvint que trop. « Douze mille livres de rente m'auraient évité, devait-il dire, le risque de la cour. Il ne m'a pas été possible de les avoir. Il a fallu s'embarquer. » Le départ ressembla d'abord à un embarquement pour Cythère. L'abbé, qui connaissait avant sa faveur Mme Lenormant d'Étioles, s'attacha à elle pour qu'elle le conduisît à la cour. « Elle avait besoin d'un ami honnête homme. » En attendant qu'elle lui procurât un ministère, il lui offrit le sien pour charmer les loisirs que lui donnaient les absences du roi, et rédiger ses lettres d'amour. Le voilà établi, logement au Louvre, pension sur la cassette, canonicat de Lyon, légation de Venise : « on lui jetait

les ambassades à la tête ». La traversée était risquée et le passage délicat pour un honnête homme. Arrivé au port, Bernis aurait dû s'y tenir. L'effort qu'il fit pour apprendre son métier, étudier le pays où il était envoyé, la politique, était une preuve de conscience. Mais la tentation fut plus grande d'accroître sa fortune, comme il l'avait fondée. Il n'y résista pas : au bout de quatre ans, il revenait à Paris. Mme de Pompadour, découragée alors de la froideur du roi, essayait de se rendre indispensable pour les affaires, puisqu'elle ne l'était plus pour les plaisirs. Bernis lui offrit de l'aider à devenir premier ministre. Quelque excuse qu'il se soit donné, le désordre du royaume, l'affaiblissement du pouvoir royal, c'était bien de l'audace, après un si court noviciat, de se prétendre prêt pour une pareille tâche; le remède était plus singulier encore de relever l'État par une intrigue de cour, de confondre les intérêts de la patrie et ceux de Mme de Pompadour. On ne peut du moins refuser à l'abbé le mérite des efforts qu'il dépensa à cette œuvre impossible : et, s'il fut responsable des malheurs de la guerre de Sept ans, on lui doit cette justice qu'ils eussent été évités sans les intrigues de cour, la diplomatie de Mme de Pompadour, plus favorable aux plans de la maison d'Autriche qu'aux intérêts de la France. Il faut lui tenir compte enfin des cris d'alarme qu'il fit entendre au roi, et à la favorite après Rosbach : ce rôle de Cassandre, ces *jérémiades perpétuelles* déplurent à Mme de Pompadour, qui lui substitua Choiseul. Bernis alla méditer dans une belle retraite, archevêque d'Albi et cardinal, « sur l'impossibilité de servir son pays et son roi, avec une favorite qui traitait les affaires de l'État en enfant ».

Il y écrivit ses *Mémoires*, dont le principal intérêt est dans cet aveu. Le règne de Mme de Pompadour s'y peint au naturel. L'artiste, mieux préparé à ce rôle de témoin qu'à celui d'homme d'État, a mis sur sa palette tous les tons qu'il fallait pour ce tableau : esprit, grâce, facilité ingénue, philosophie légère, émotion. « Il y a longtemps, disait-il, que j'ai renoncé à toute enluminure académique. Je ne méprise pas l'éloquence; mais je ne la place pas dans la symétrie des mots. Il faut perdre trop de temps pour écrire avec élégance. Il est plus facile, plus court et peut-être plus agréable d'écrire plus

simplement ses pensées. » En cette matière, l'abbé n'a pas été, comme en politique, dupe de ses illusions. La candeur que respirait toute sa personne, et qui donne encore quelque charme à ses poésies, la simplicité font la valeur de ses *Mémoires*. L'aveu qu'il y fait de sa misère effacerait presque la gravité des moyens qu'il employa pour en sortir. Sa douleur sincère, sa clairvoyance patriotique, au milieu des maux d'une guerre ruineuse et honteuse, disposent à l'indulgence, et feraient presque oublier sa responsabilité et sa part dans l'établissement de ce régime désastreux. La *confession* du cardinal, c'est le titre qu'il a failli donner a son œuvre historique, ne mérite cependant pas une absolution aussi complète : elle demeure seulement, comme il l'avait en partie voulu, une peinture singulièrement vraie et agréable de son esprit, de la société politique qu'il a inspirée, faisant du gouvernement un salon, une coterie de femmes, de gens de lettres et d'intrigants.

Marmontel et les Salons de l'Encyclopédie. — De fait il n'y a qu'un pas entre le cardinal de Bernis et Marmontel, entre la coterie de Mme de Pompadour et les salons de Mme Geoffrin, qui rêvait à son heure de devenir premier ministre, le *Sully* du roi de Pologne. C'est pour ses enfants que Marmontel a écrit son histoire, comme de Bernis la sienne pour les enfants de sa nièce, la marquise de Monbrun. Bien que leur vie ne fût pas un modèle à donner, la même fierté de parvenus les poussait à rappeler avec la même candeur leurs moyens de parvenir. L'un et l'autre s'étaient bien employés pour la famille. Une carrière de beau gars limousin, comme on l'a dit, une fortune de gentilhomme campagnard nourri de potage aux choux, de lard, au fond du Vivarais, voilà Marmontel et de Bernis. Même pauvreté à l'origine, même besoin d'en sortir, et, pour y réussir, une réelle solidité de corps et d'esprit avec un même fonds robuste de moralité.

Les tableaux que Marmontel nous a donnés de l'intérieur paternel où il naquit, à Bort en 1723, sont parmi les meilleures pages qu'il ait écrites, les seuls peut-être qui du fatras de ses ouvrages survivent et vivent. Les jolis souvenirs aussi que ceux de « ses bisaïeules au coin du feu, buvant le petit coup de vin et se rappelant le vieux temps dont elles faisaient des contes merveilleux, de ces soirées à la métairie de Saint-Thomas, où

l'on battait le chanvre, où à l'entour du foyer on entendait bouillonner l'eau du vase aux châtaignes savoureuses et douces, et griller les raves ». Tout cela est d'un art supérieur aux peintures de Greuze, plus juste, plus réellement attendri, sincère comme des scènes de Chardin.

La fidélité de l'auteur à ses souvenirs d'enfance fait qu'on lui pardonne le contraste parfois agaçant qui se marqua plus tard entre ses prétentions de moraliste, ses beaux discours vertueux et ses fréquentations dans un monde qui n'était rien moins qu'honnête. A ceux qui reprochaient à Marmontel d'avoir eu tout l'ennui de la vertu, sans la vertu, Sainte-Beuve a pu opposer avec justice ces récits de ses premières amies, témoignages authentiques d'une « honnêteté native et foncière ».

La vérité fut encore que, fils aîné d'un père âgé et chargé d'une famille nombreuse, Marmontel se vit obligé de réussir vite et à tout prix. La vanité de sa mère, à qui ses succès au collège et ses couronnes aux Jeux floraux avaient tourné la tête, l'engagea dans la carrière des lettres, à défaut de l'Église pour laquelle il n'avait point de vocation. Il vint à Paris dans l'espoir d'être placé par Orry, dont la disgrâce coïncida avec son arrivée (1745). L'appui de Voltaire, une tragédie, *Denys le Tyran*, dont nous avons peine à comprendre le succès presque égal à celui de *Mérope*, firent de Marmontel un auteur à la mode. Les actrices se le disputèrent, Mlle de Navarre, Mlle Clairon, Mlle Verrière. Et il ne se déroba pas à sa fortune. De l'alcôve et du salon de ces demoiselles aux salons de plus grande allure qui s'ouvraient aux gens de lettres, l'accès était facile. Marmontel, protégé par M. de La Popelinière, dont la femme, fille de comédienne, avait acquis de Mme de Tencin le droit et l'art de tenir un salon, fit son entrée et son chemin dans tous les salons de Paris.

L'histoire des salons, particulièrement celle du « royaume de la rue Saint-Honoré » (le salon de Mme Geoffrin), voilà la partie essentielle, durable des *Mémoires* de Marmontel. Logé chez Mme Geoffrin, il n'a pas manqué un de ses dîners d'artistes ou de gens de lettres. Et combien de soupers ailleurs, partout où l'*Encyclopédie* fut reçue ! Il avait « les douze estomacs » qu'il fallait, une belle santé, une bonne humeur imperturbable. Et cela se sent à une certaine grâce facile, un peu édulcorée, au

parti pris d'indulgence; façons de style naturel à un homme qui digérait bien, dans un monde où l'on dînait tant. « J'en conviens, dit-il, tout m'était bon : le plaisir, l'étude, la table, la philosophie. J'aurais une belle galerie de portraits à peindre si j'avais pour cela d'assez vives couleurs; je vais du moins essayer d'en crayonner les traits. » Marmontel s'est rendu justice : à défaut de tableaux enlevés, spirituels, que la médiocrité de son génie ne comportait pas, il a constitué un portefeuille de croquis au trait, silhouettes des Encyclopédistes et de leurs amies, esquisses d'intérieurs et de salons, paysages aperçus dans leur compagnie. Le trait n'est pas fouillé, mais il est juste. Ce n'est pas de la gravure, c'est plutôt de la photographie pour laquelle les modèles ont posé en bonne lumière devant un opérateur bienveillant et infatigable. L'album de Marmontel est comme l'illustration de l'*Encyclopédie*.

Madame d'Épinay. — Durfort de Cheverny. — Les couleurs et l'analyse qui ont manqué à Marmontel, pour peindre et juger ce monde des salons, des philosophes et des femmes, une femme heureusement, Mme d'Épinay, les a maniées en véritable écrivain. Ses *Mémoires* n'ont ni la sûreté ni la richesse d'informations des précédents. A proprement parler, et dans leur origine, ce ne furent même pas des mémoires. Au moment où la *Nouvelle Héloïse* remettait le roman à la mode, où dans la société des écrivains les femmes se faisaient auteurs par imitation, presque par mégarde, Mme d'Épinay, amie de Rousseau et digne de l'être, ébauchait, comme beaucoup d'autres, « un long roman » dont elle légua le manuscrit à Grimm. Le plan n'était pas celui d'un journal, mais un récit prêté au tuteur de la dame, entrecoupé de titres, de scènes et de conversations; une sorte de roman vécu. Roman ou histoire, le livre de Mme d'Épinay doit son charme et sa valeur aux conversations dont il a été l'écho fidèle. « La femme du XVIIIe siècle, a-t-on dit, se témoigne avant tout par la conversation qui a été son génie propre. » Par là tout est de son ressort, événement du jour, affaires politiques, mœurs, portraits, économie et philosophie. Le sourire léger, l'étourderie délicieuse, l'à-propos et le don de l'observation, parfois même la profondeur du sens animent, éveillent et prolongent les entretiens dans ces salons qui

seraient presque des paradis si les orages de la passion et les tourments d'argent n'en avaient troublé cruellement la sérénité. Mme d'Épinay, « avec sa droiture de sens fine et profonde », la grâce qu'elle avait dans l'esprit et le langage, moins d'imagination en somme que de puissance d'observer et de juger, a trouvé dans les réunions de la Chevrette, dans sa propre histoire, dans celle de son temps, l'occasion d'un chef-d'œuvre. Expérience de la société vraie jusqu'à la douleur, étude des physionomies, et surtout des âmes, des instincts même démêlés sous les visages familiers, tableaux de mœurs, mariages, ménages, adultères, c'est la confession d'une société qui se laisserait surprendre au milieu de ses entretiens les plus intimes.

En voici les archives dans un tout autre livre, qu'il ne faut signaler que pour l'intérêt du rapprochement. Un petit-fils de magistrat, Jean Durfort, comte de Cheverny, pourvu, à vingt ans, d'une charge d'introducteur des ambassadeurs (1751), et par là attaché à la cour, sourit à la pensée qu'un duc de Luynes puisse écrire l'histoire « d'une vie de visites, de tristes brelans, d'une existence monotone et de servitude », et noter ces misères d'étiquette. Dès qu'il le peut, il s'enfuit de Versailles et court à la Chevrette jouer la comédie dans le cercle des La Live et de Mme d'Épinay, retrouver sa maîtresse, fille et femme de fermier général, ou la reçoit et lui fait fête à son château de Saint-Leu. Que plus tard il se marie, achète Cheverny en Blaisois et la lieutenance de Blois, pour s'affranchir tout à fait de la cour, c'est toujours la même existence de plaisirs, de comédies et de fêtes dont Sedaine est le héros et l'auteur applaudi. Pour son plaisir encore le vieux comte écrit, comme il a vécu, cette histoire qui lui paraît très supérieure aux fêtes de Versailles, assez sèchement d'ailleurs. La race des Dangeau s'éteint avec le duc de Luynes : Durfort est le Dangeau de la cour que ses pareils, bourgeois, magistrats et fermiers généraux, ont constituée vers le milieu du siècle aux écrivains, aux femmes d'esprit.

L'avocat Barbier. — Bachaumont. — Paris et les journaux. — Et, par lui, nous arrivons à une forme de Mémoires plus impersonnelle encore, au Journal, expression et produit



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris.

PORTRAIT DE Mme D'ÉPINAY

D'APRES UN PASTEL DE LIOTARD

Musée de Genève

d'une société qui, s'éloignant chaque jour davantage de Versailles, sous l'action des écrivains, se multiplie à l'infini, et se confond avec la masse de la population parisienne. Cet esprit de Paris, ces sentiments de la foule, on peut les recueillir déjà dans la chronique que fit pendant près de cinquante ans l'avocat Barbier (1718-1763). Menues nouvelles du jour, rumeurs des rues, des boutiques, écho de ce qui se dit dans le commerce et le barreau, querelles du Parlement et de la couronne, disputes religieuses, toute l'étoffe est là dont on fera plus tard la grande et la petite presse, étalée d'ailleurs sans grâce, sans goût. Ce furent encore les salons qui donnèrent la façon, ou plutôt une dernière sorte de salon, celui où l'on ne se contente plus de causer, celui où l'on écrit, la maison de Mme Doublet de Persan, *sa paroisse*, dont Bachaumont fut le sacristain et l'archiviste. Ces deux associés unis d'abord par une collaboration artistique, puis plus étroitement rapprochés, eurent un beau jour l'idée que les bureaux d'esprit, utiles à tant de gens, pouvaient bien à leur tour payer qui les tenaient. Ils firent une affaire, qui réussit. Recueillir chaque soir les propos apportés, les faire copier, après leur avoir donné quelques agréments de forme, et vendre les copies à des abonnés : voilà à quoi Bachaumont s'employa vingt ans. Et comme il était né anecdotier par excellence, qu'il avait l'esprit vif, orné, ouvert à toutes les entreprises de l'esprit philosophique, sensible à toutes les manifestations de la pensée et de l'art, ses chroniques, commencées en 1762, eurent bientôt l'autorité d'un vrai journal, varié, militant, incessamment actuel. « Cela sort-il de chez Mme Doublet? » demandait-on. L'invention n'était pas d'avoir fait circuler ces *Nouvelles à la main* : depuis le début du XVIIIe siècle le public curieux en trouvait d'analogues, en cherchait pour suppléer à la sécheresse systématique des journaux autorisés par le gouvernement, le *Mercure* ou la *Gazette*. Ce qui lui plut, ce qu'il découvrit de nouveau dans l'initiative de Bachaumont, ce fut la source abondante, claire, et vraiment délicieuse au goût de ce temps qu'un homme d'esprit faisait jaillir, pour l'agrément de tous, d'un salon fréquenté par les académiciens, les gens de lettres et les femmes. Aussi faut-il voir la colère du chroniqueur, généralement indulgent, lorsqu'un libraire s'avise « d'ouvrir à trois sols la séance une salle litté-

raire ». Avec quel dédain elle s'exprime! « le ton mercenaire me gâte ce bel établissement. » La concurrence qui l'inquiète marquait simplement la puissance de son idée, une époque, la fin des salons, la naissance du journalisme prochaine. La première feuille quotidienne va paraître, élaborée encore dans le salon d'un fermier général, Corancez : le *Journal de Paris*. Et la presse politique a commencé, avant la Révolution, avec le *Journal de Bruxelles* (1764), Panckouke, Linguet et Mallet Dupan. Du salon, nous voici arrivés à la place publique. Linguet annonce Camille Desmoulins et le Palais-Royal.

Avec Bachaumont, nous n'y sommes pas encore. Nous y touchons : nul n'a été en effet plus profondément Parisien. Ce fut une des raisons de son succès que d'avoir assuré la victoire de Paris sur Versailles. On a dit spirituellement qu'ayant refusé une charge de premier président, il s'en était fait une, à ses yeux supérieure, d'édile honoraire de la ville de Paris. S'il veillait aux édifices à restaurer, rêvait d'embellissements, gourmandait les autorités, inspectait les travaux, « c'était pour sa patrie ». Son patriotisme était infatigable : il s'étendait à la mode des femmes, au théâtre, à tout ce qui soutenait auprès de l'étranger et de la province la réputation de la capitale. Bachaumont jugeait la valeur de ses efforts, lorsqu'il disait : « Un recueil de mes feuilles formera proprement l'histoire de notre temps. La vérité paraîtra toujours avec quelque agrément dans un récit dont le seul dessein est d'instruire et de plaire. » Le recueil a paru à Londres en 1777 pour la première fois sous le titre : *Mémoires secrets de la République des lettres*. Il a justifié les espérances du chroniqueur. Ce sont « les mémoires, a-t-on dit, de toute la république, de celle qui inspire les gens d'esprit, encourage les écrivains, applaudit à leur œuvre de raison et s'en nourrit » : genre libre, d'un tour aisé, à la fois sérieux et plaisant, où l'on sent la main d'un bon ouvrier, et dont l'auteur paraît une société tout entière, quelque chose enfin d'intermédiaire entre des mémoires et un journal, aussi difficile à définir que le salon où il est né, *bureau*, ou *boutique d'esprit* — le mot est de Choiseul, — sur les jardins du couvent des filles Saint-Thomas, ou sur la rue.

De là à la cour de Sceaux que l'on est loin! Et cependant, si

le ton à travers le siècle s'est modifié, c'est le même intérêt qui soutient et relie ses œuvres si variées, successivement adaptées à des milieux de plus en plus larges, plus parisiens. « Qui n'a pas vécu avant 1789, disait Talleyrand, n'a pas connu la douceur de vivre. » Les *Mémoires* qui nous permettent d'y revivre un instant ne démentent pas ce témoignage. A l'honneur du siècle dont ils donnent l'image fidèle, ils sont d'un naturel, d'une aisance où se trouve surtout l'influence de la femme, la vraie reine anonyme de cette époque.

Lauzun, Bezenval, Augeard et Marie-Antoinette. — On comprend enfin que Marie-Antoinette, au seuil de cette Révolution qui fut un si grand tournant de notre histoire, se soit attardée à plaire, à gouverner Paris et la France, en s'associant à leurs plaisirs, au lieu de servir leurs vœux. Elle suivait le courant du siècle sans voir qu'il avait changé de direction et de force. Ce n'est pas sans doute par les *Mémoires de Lauzun* qu'il faut la juger. Ce *lion* de l'époque, le grand héros des courses et des amours faciles, a laissé des souvenirs trop personnels. On les lirait encore s'il y avait mis cette ironie et cet esprit auquel Mme du Deffand prenait plaisir. « Il nous fait, disait-elle, d'excellentes facéties. » Lauzun a peut-être trouvé drôle le récit monotone, sans passion, sans poésie, de ses bonnes fortunes. En tout cas, s'il en a compris la faiblesse comme aujourd'hui le lecteur en ressent l'ennui, si, pour le relever, il a voulu, selon le mot de Chamfort, établir « qu'un libertin, en ayant des filles, se donne le droit d'avoir des reines », il n'a pas réussi. On ne prend ni agrément ni confiance aux scénarios que ce grand seigneur léger et fat a forgés par vanité et de toutes pièces de ses conversations, de ses entretiens avec Marie-Antoinette. C'est auprès de plus modestes témoins, moins fêtés, plus sérieux qu'il faut se renseigner sur la vie et le cercle de la reine : Bezenval, le confident de ses secrets, l'ordonnateur de ses plaisirs; Augeard, le secrétaire de ses commandements, Mme Campan, sa femme de chambre. Les tableaux qu'ils nous ont donnés de la société de Trianon, avec ses conversations décousues et sautillantes, « sa haine et son mépris de Mme l'Étiquette », concordent entre eux, et avec le portrait ressemblant qu'ils ont tracé par des traits presque

identiques de Marie-Antoinette, superficielle, ignorante et incapable d'application, livrée à son entourage et au plaisir jusqu'à se compromettre. Malheureusement il manque à ces peintres fidèles, au soldat de fortune qu'on avait surnommé « le suisse de Cythère », à l'honnête Augeard, à la trop parfaite Mme Campan, le talent et la grâce nécessaire, pour restituer au naturel la figure de cette reine, les goûts de cette société convertie au culte de Rousseau, aux hardiesses de Beaumarchais, éprise d'art, de théâtre et de musique. En vain Marie-Antoinette a cessé de régner, espérant gouverner par la grâce et l'intrigue. « Ses coquetteries, comme dit le prince de Ligne, pour plaire à tout le monde », ses desseins lui ont fait moins d'amis que d'ennemis. Et de ses amis même et de ses familiers, aucun ne paraît avoir subi et su rendre l'effet de cette séduction qui un moment lui avait conquis les Français, « ses *charmants vilains sujets* ». Des *Mémoires* que nous venons de citer l'histoire retient des jugements utiles ; les lettres ont grand'peine à recueillir en fait d'art l'équivalent des détails gracieux et spirituels, frises, fresques, et rubans de fleurs jetés par les sculpteurs et les peintres aux portes de ces salons Louis XVI, dont les échos ont été étouffés par les bruits de la rue et le murmure des nouvellistes.

II. — L'Histoire.

Voltaire historien. — Ce qui manque le plus aux Mémoires du XVIIIe siècle, l'étendue, le cadre d'un horizon moins étroit que les limites d'un cercle particulier, s'est retrouvé heureusement dans l'histoire, telle qu'on la voit alors se renouveler sous la main de Voltaire et par l'esprit du siècle. Dans notre littérature, la publication, la composition du *Charles XII* (1726-1731) marque une date décisive. Cette œuvre a pour l'histoire en France la valeur d'une charte d'affranchissement.

Pour la première fois, un historien écrivant pour le public, non pas un érudit, ou un bénédictin travaillant dans le silence, se met au-dessus des préjugés des lecteurs qui avaient jusque-là exigé des historiens comme preuve de goût l'imitation servile de Tite-Live. Lorsque Voltaire entreprit d'écrire en 1726

la vie de *Charles XII*, que tous les contemporains comparaient à Alexandre, il fut encore séduit par un souvenir classique : Quinte-Curce, sinon Tite-Live. Et Frédéric II a pu dire justement dans l'éloge qu'il fit de l'écrivain à l'Académie de Berlin : « Il devint le Quinte-Curce de cet Alexandre. » La preuve existe (dans une lettre à Thiériot de 1729) d'un commerce fréquent de Voltaire avec l'auteur latin tandis qu'il composait son *Charles XII*. Mais de là à une copie il y a bien loin. Voltaire avait résolu de ne pas écrire l'histoire « en bel esprit », de l'affranchir « de la coutume absurde des portraits, des harangues, des légendes inventées et créées de toutes pièces », rompant avec la tradition de Paul Émile à Mézeray.

Et, du même coup, l'histoire se trouva affranchie d'une autre chaîne. En choisissant un sujet tout contemporain. hors de France, Voltaire rajeunissait, élargissait les procédés et le cadre de la connaissance. Il la dégageait d'un joug plus ancien, plus lourd encore que celui des écrivains de la Renaissance, celui des *Grandes Chroniques de France*. « Pour ne plus remonter à la tour de Babel et au déluge », Voltaire a pris les choses comme elles se faisaient sous ses yeux, de son temps. « Il faut peindre les princes par leurs actions, et laisser à ceux qui ont approché d'eux le soin de dire le reste. » Lorsqu'on voit vingt ans après les Français faire encore un succès prodigieux, en 1755, aux histoires puériles, aux grâces rococo de l'abbé Vély, on comprend mieux la valeur de l'effort que fit Voltaire contre les habitudes détestables de son temps. La critique que faisait Mably du *Charles XII* en 1783 est peut-être le plus bel hommage que, sans le savoir, un homme du XVIII[e] siècle ait pu lui rendre. « L'auteur, disait-il, court comme un fou à la suite d'un fou. » Mably regrettait toujours Tite-Live. Il le regardait encore comme le modèle inimitable à proposer aux historiens. Si bien qu'au début de ce siècle, Augustin Thierry dut livrer les mêmes combats que Voltaire pour sauver les Français du mauvais goût et de l'imitation maladroite des anciens.

Entre le *Charles XII* pourtant et les *Récits des temps mérovingiens*, entre le poète de la *Henriade*, pour qui l'histoire semble un passe-temps, et le savant qui consacre sa vie à relever en bénédictin les vieux monuments de notre histoire nationale,

que de différence d'autre part! Moins grande cependant qu'il ne paraît au premier abord. Ce n'est pas seulement la forme de l'histoire que Voltaire a retrouvée : c'est la méthode. En faisant table rase des méthodes anciennes, il a eu le mérite d'introduire et de pratiquer des habitudes scientifiques qui devaient être singulièrement fécondes : la recherche et la critique des sources. C'est une bonne fortune qu'on ait conservé, pour son premier ouvrage historique, la preuve manifeste de ses procédés de travail. Elle est à la Bibliothèque nationale, dans le recueil de pièces et de notes qu'il avait formé et qu'il y déposa. Ces matériaux témoignent de son zèle à faire, selon le précepte de Descartes, des dénombrements entiers, de son ardeur à se renseigner auprès des contemporains, à comparer, à discuter leurs récits. Sa bonne foi a pu être établie par le profit qu'on l'a vu tirer, même après la publication de son livre, pour le corriger par d'incessantes retouches, des objections et des critiques. La valeur de ses jugements, enfin, a subi victorieusement l'épreuve à laquelle les travaux modernes les ont soumis en France et en Suède. « En principe, disait-il, douter des anecdotes. » Et l'histoire a définitivement rejeté comme lui le récit contemporain qui attribuait la mort de Charles XII à la main d'un de ses officiers, le Français Siguier. Voltaire ne se trompait pas davantage lorsque, d'un point particulier passant aux règles générales de cette science qu'il renouvelait, il ajoutait : « Ce qu'il y faut, c'est du travail et du jugement. » Son mérite particulier fut d'avoir su employer cette méthode au récit d'événements contemporains. Son impartialité devait l'exposer, lui et son livre, à plus d'un mécompte « pour ce qu'il avait, pour ce qu'il n'avait pas dit ». Dès que l'*Histoire de Charles XII* fut sous presse (1730), le gouvernement la fit saisir, par crainte qu'elle ne déplût à l'électeur de Saxe. Un libraire de Rouen heureusement s'en chargea et fit paraître en 1731 la première des cent dix éditions que méritait ce chef-d'œuvre d'information et de narration historiques. Cela ne devait pas empêcher Voltaire de s'attacher plus encore à cette étude de l'histoire contemporaine où le portaient sa curiosité, ses voyages à l'étranger, ses relations chaque jour plus étendues et son tempérament nerveux, toujours disposé au combat.

A ce point de vue, le séjour de Voltaire en Angleterre a eu sur ce qu'on pourrait appeler sa vocation historique une importance décisive. On ignore à quelle date fut commencée l'*Histoire de Charles XII* : la première partie était achevée en 1727 ; peut-être la part que Stanislas Leszczinski, le beau-père du roi, avait eue dans les révolutions du Nord, l'intention de plaire à sa fille, furent-elles des motifs qui déterminèrent Voltaire, vers 1726, à ce travail. Ce qui est certain, c'est qu'il le rédigea avec l'aide d'officiers de Charles XII, à Londres, devenu depuis 1713 le centre de la politique, où l'on avait le moyen et le droit d'en parler, des livres, des témoins, la liberté enfin. Ainsi ce premier ouvrage historique de Voltaire était une œuvre de l'exil; le second, son *Essai sur le siècle de Louis XIV*, devait en porter plus profondément encore la marque. Il y a sa source et son explication : Voltaire voulait se venger de ses persécuteurs. A la France asservie, il opposa le tableau de la libre Angleterre : ce furent les *Lettres philosophiques*. Au roi de France qui chassait les écrivains « comme Ovide », il résolut de rappeler les faveurs de son aïeul pour les gens de lettres, les savants de la France, de toute l'Europe. « Dans quel siècle vivons-nous! on brûlerait La Fontaine aujourd'hui. » Le *Tableau du siècle de Louis XIV* fut ainsi conçu et commencé en 1732 comme une vengeance et une leçon à l'adresse de Louis XV.

Il ne fut publié qu'en 1751, par la protection de Frédéric, et encore sous le nom d'emprunt de M. de Francheville. « Je ne veux pas m'exposer à ce qu'on peut essuyer en France de désagréable quand on dit la vérité. » L'essai que Voltaire avait fait de publier les premiers chapitres en 1740, aussitôt supprimés par arrêt du conseil, l'avertissait que, s'il voulait attaquer Louis XV, celui-ci ne se laisserait pas impunément attaquer. Ce n'était point cependant un pamphlet que Voltaire avait fait. c'était une œuvre, et une œuvre d'histoire.

Le nombre de recherches que ce livre a coûté est incalculable. « J'y ai travaillé, écrivait-il en 1751, comme un bénédictin. » Souvenirs des contemporains, témoignages encore vivants des ministres et des courtisans de Louis XIV, de La Feuillade et de Torcy, de ses adversaires à l'étranger et en France, mémoires publiés ou manuscrits qu'il sollicitait sans

trêve. archives d'État que sa charge d'historiographe royal lui ouvrit un instant, il n'est pas une source où Voltaire ait négligé de puiser, sans compter celles que sa curiosité savait découvrir, que sa patience obstinée a fait jaillir. A lui seul, le livre en ferait foi : il porte à chaque page, dans chaque note, la trace de cette enquête. La correspondance de l'historien permet de refaire cette enquête avec lui. « Les témoins des événements peuvent se tromper. J'ai senti, écrivait-il en 1737 à Frédéric, combien il est difficile d'écrire l'histoire contemporaine. » Discussions ou questions sur l'authenticité des pièces, examen et confrontation des témoins, citations de témoins nouveaux, enquête supplémentaire en cas de doute, méthode, finesse de jugement, et sûreté de critique, tout ce qui peut conduire l'historien « à l'extrême probabilité, la seule possible dans cette science qui n'attend point la certitude mathématique », Voltaire l'a pratiqué en conscience.

Est-ce à dire qu'il ait échappé à toute cause d'erreurs? Lorsqu'un érudit comme Secousse lui affirmait les fiançailles de Bossuet et de Mlle Dervieux, lorsqu'une femme placée si près de la reine que lady Malborough lui racontait l'histoire du verre d'eau, il était porté à les croire. Sa critique se trouvait en défaut. Elle était impuissante surtout contre ce qu'on pourrait appeler, en histoire contemporaine, l'*équation personnelle*, l'idée enracinée qu'un homme de son époque se faisait du pouvoir et des droits de la royauté, son admiration presque instinctive pour les mœurs, les goûts, les modes de la société polie et de la classe bourgeoise au XVIIIe siècle. De là une tendance à exagérer le rôle et le mérite de Louis XIV, à prendre pour règle de ses opinions, en fait d'art et de lettres, le goût français, qui lui a fait porter parfois d'étranges jugements. Par le fait cependant que ces erreurs sont pour ainsi dire inconscientes, qu'elles viennent non d'un parti pris individuel, mais d'opinions alors très répandues, elles ont leur prix. Il suffit de les estimer, de les employer à leur valeur, comme témoignages de l'état et des habitudes d'esprit d'un certain public auquel appartenait l'auteur, à titre non plus de jugements historiques, mais de *mémoires*. En définitive, c'est là ce qui donne à ces œuvres historiques de Voltaire un caractère et un mérite particuliers :

par son goût pour les questions contemporaines, par les moyens et le désir d'information exacte qu'il avait, par sa méthode et les faiblesses à la fois dont elle ne l'a pas toujours préservé, il a écrit pour ainsi dire des *Mémoires* plus larges qu'aucun de ce temps, et une *histoire* solide et plus vivante qu'on ne l'eût faite cent ans plus tard.

La forme même du *Siècle de Louis XIV* s'explique ainsi. Si on la compare aux *Mémoires* de Saint-Simon, elle paraît sèche, abstraite; elle ne donne pas cette forte impression de réalité prochaine, vivante, qui, par la sensation et la couleur, est comme un réveil brusque et brutal du passé. Mais, en revanche, c'est le style qui convient à une histoire, à une œuvre d'analyse et de synthèse, où les détails sont comme ramenés, après une étude minutieuse dont le résultat seul apparaît, à leur substance même, où l'ensemble se dégage net, lumineux, complet du chaos des faits : « Je saute à pieds joints sur les ministres que je trouve en mon chemin : c'est un taillis fourré où je me fais de grandes routes », s'écriait Voltaire en écrivant son œuvre encore animée aujourd'hui de son souffle. Ce qui donne en effet la vie à cet Essai, c'est la précision, le nombre des touches jetées, fixées comme en passant, et l'horizon lumineux qui guide le lecteur au centre du tableau. Un contemporain seul pouvait trouver dans un commerce, renouvelé par la lecture et la conversation, avec le XVIIe siècle, cette intelligence du détail, cet art des proportions qui fait du *Siècle de Louis XIV* « le précis le plus clair, le tableau le plus vivant de ce grand règne ».

On a dit et répété que ce tableau du moins était mal composé; on a comparé le livre à un meuble de collections dont l'auteur aurait ouvert et vidé successivement les tiroirs. N'est-ce pas en tout cas pour un Essai « qui devait peindre l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fût jamais », une conclusion étrange, singulièrement mesquine qu'un chapitre sur les *Cérémonies chinoises*? Le reproche serait fondé si le *Siècle de Louis XIV* avait été composé et conçu comme il a été publié. Mais il y a eu pour ainsi dire deux états de l'œuvre : un premier état que nous connaissons par une lettre de l'abbé Dubos à Voltaire. Commencé en 1732, fiévreusement composé, écrit à Cirey en 1735, abandonné en 1736, sur les conseils de

Mme du Chatelet qui redoutait pour son ami les vengeances du gouvernement, repris en 1737 et 1738, à la prière de Frédéric II qui ramenait Voltaire à l'histoire contemporaine, l'Essai fut achevé cette année-là. Sans les rigueurs de Louis XV, il eût paru dans la forme qu'il avait alors, d'un tableau historique où la politique ne formait qu'un cadre aux portraits d'écrivains et d'artistes mis avec soin au premier plan. Le début était l'introduction que nous avons, la conclusion, une vaste peinture des arts au XVIIe siècle, « à commencer par Descartes, à finir par Rousseau », bien proportionnée, adaptée au plan que s'était fait l'écrivain de tracer l'histoire de l'esprit humain au XVIIe siècle. « L'histoire des arts, voilà mon seul objet », écrivait-il en 1738. Il croyait si bien l'avoir atteint qu'il abordait déjà un autre travail. Puisque Frédéric l'invitait à poursuivre ses études historiques, regardées à Cirey « comme des caquets », Voltaire se résolut à donner une suite à son *Charles XII*, un Essai sur Pierre le Grand. Il commença en 1737 ou 1738 à recueillir les matériaux de ce travail, qui devait être le germe de son *Histoire de Russie*.

Le *Siècle de Louis XIV* ne parut pas alors, et, dans l'intervalle des dix années qui retardèrent sa première édition, il se transforma : il devint une partie seulement de l'œuvre plus générale que la pensée de Voltaire, toujours en mouvement, paraît avoir conçue à Cirey, sous l'influence et pour l'instruction de Mme du Châtelet, de son *Histoire universelle*, de son *Essai sur les mœurs des nations*. Désormais, pour être juste envers ce livre, il faut le juger en le rattachant au tout dont il n'est qu'une partie. La composition, qui paraît défectueuse, ne s'explique et ne se justifie que dans cet ensemble.

L'*Essai sur les mœurs* est assurément postérieur dans sa forme définitive au *Siècle de Louis XIV*. La première édition complète en sept volumes fut donnée aux frères Cramer en 1756. Mais combien de fragments, de chapitres publiés dans le *Mercure* de 1745 à 1750 : « plan d'une *histoire de l'esprit humain*, de *la Chine* et *du mahométisme*; *conquête de l'Angleterre*, *histoire des Croisades*, publiée à part en 1752, sans parler de l'*Abrégé d'histoire universelle*, qui eut l'honneur de trois contrefaçons ». Lorsqu'il entreprenait d'écrire l'histoire du monde, « à com-

mencer par les révolutions du globe », Voltaire parut s'éloigner tout à coup du XVIIe siècle, et plus encore de l'étude de son temps. De l'histoire contemporaine à la philosophie de l'histoire générale, quelle distance, quel saut brusque? En réalité, l'*Essai sur les mœurs* demeure, malgré les apparences, une œuvre contemporaine. C'est par l'histoire une apologie du XVIIIe siècle qui doit se substituer à l'apothéose du siècle précédent. L'influence de Cirey, l'enthousiasme communicatif de Mme du Châtelet pour la science, « l'avènement sur le trône de Prusse d'un roi philosophe », la conversion enfin presque générale de tous les esprits éclairés à la raison, ramènent Voltaire, qui commence alors son règne de patriarche, à l'admiration de son temps. Grand siècle, n'est-il pas vrai, que celui qu'on peut appeler le siècle de Frédéric II et qui deviendra celui de Voltaire? l'époque de perfection, auprès de laquelle toute l'histoire n'est que « *sottises du globe* et *butorderies de l'univers*! » « Frédéric, écrit-il, a élargi la sphère de mes idées et la sphère du monde n'est pas trop grande. » Prouver l'excellence du XVIIIe siècle par l'étude des époques antérieures, et la grandeur d'une société qui croit à la raison par l'infériorité de toutes les sociétés asservies dans l'univers aux préjugés des autres cultes, décrire ces erreurs, juger les religions à travers l'histoire, amener le monde enfin, jusque-là gouverné par le hasard, l'ignorance, ou la mauvaise foi, aux lumières du temps présent, tel fut le programme de l'*Essai sur les mœurs*.

De l'histoire contemporaine, avec un tel programme, Voltaire prenait ce qu'il y avait de pire, ce que l'historien doit le plus éviter, les passions, les préjugés. S'il avait pu se tromper en jugeant Charles XII, au moins l'avait-il peint par ses actions surtout, par des témoignages critiqués sans parti pris. A l'histoire de Louis XIV, il avait, à l'excès peut-être, apporté une sympathie active qui demeure malgré tout une condition de la connaissance historique : car aimer, c'est comprendre. Quand il reprit cette histoire, du point de vue où il s'était placé depuis 1740, il la déforma pour s'étendre à plaisir sur les querelles religieuses qui avaient retardé les progrès de la raison, pour la terminer par une véritable satire à la manière des *Lettres persanes* sur le catholicisme en Chine et dans le monde en général. Ce

point de vue exclusif et faux devait offusquer à l'avenir tous ses jugements, tous ses tableaux historiques. La galerie de l'*Essai sur les mœurs* aurait pu être une sorte de chef-d'œuvre. Si l'historien en effet a perdu son impartialité, le peintre a conservé les qualités indispensables à l'art qu'il a renouvelé et presque créé. Sacrifiant le détail résolument, lorsqu'il n'importe pas à son dessein, batailles, mariages des princes, discours inutiles, l'appareil usé des procédés à la mode, il s'attache aux lois qui révèlent les mœurs, aux découvertes, aux progrès de l'activité humaine. Dans des tableaux d'une vie intense, comme celui de l'Europe au xve siècle, il marque les étapes de la civilisation, élargit les perspectives de l'histoire : brisant enfin le cadre étroit où la tradition enfermait l'humanité, il la fait apparaître tout entière pour la première fois sur la scène. D'un geste expressif il domine et met chacune à leur place, à leur rang, ces foules réunies du bout du monde, évoquées à travers les siècles. Si, passant avec lui dans la coulisse, on examine les détails et le soin scrupuleux de la mise en scène, l'effort qu'elle représente et qu'on peut constater fait grand honneur à sa conscience. On ne se douterait pas, à voir comme Voltaire maltraite le moyen âge chrétien, que pour le connaître il allait et demeurait trois semaines à Senones auprès de Don Calmet. Malheureusement, ce n'était plus la vérité seulement qu'il y allait chercher. « C'est une assez bonne ruse de guerre d'aller chez ses ennemis se pourvoir d'artillerie contre eux. » Voilà comment un livre qui eût pu être un modèle, demeure pour le fond, dans la forme, une œuvre de combat.

C'est le sort des œuvres de ce genre d'être délaissées, quand le moment de la lutte est passé. Le supplément que Voltaire donna à son *Essai* en 1763-1768 sous le titre de *Précis du règne de Louis XV*, conclusion véritable de cette vaste enquête précieuse par la valeur des témoignages contemporains, l'*Histoire de Pierre le Grand*, achevée en 1759 sur une foule de documents authentiques que l'auteur avait sollicités et reçus de Frédéric II et des ministres russes, furent, après la Révolution française, plus oubliés qu'ils ne méritaient de l'être. Enfin comme l'histoire, au début du xixe siècle, se réveilla au souffle du *Génie du christianisme*, par l'étude même de ces origines

chrétiennes et barbares sacrifiées par Voltaire comme le catholicisme à la « raison » du XVIIIe siècle, à leur tour les œuvres historiques de l'écrivain, celles de ses élèves, les histoires très distinguées, très documentées de la Pologne par Rulhière, de la Régence par Lemontey furent sacrifiées. La mode s'en mêla : les couleurs, les costumes si chers aux romantiques, la brutalité même parurent des garanties de vérité. Dans cette réaction nécessaire, aussi féconde qu'excessive, les services que l'esprit critique du XVIIIe siècle, le jugement, la conscience, la curiosité et la grâce de Voltaire avaient rendus furent oubliés. Voltaire avait lui-même contribué à diminuer par sa philosophie ses mérites d'historien. Le romantisme lui fit plus de tort encore : il lui fallait avoir dans tous les genres raison de l'esprit classique. Aujourd'hui qu'il nous est permis et possible d'étudier le XVIIIe siècle sans passion, nous estimons qu'avec Voltaire et les bénédictins ce siècle a rendu l'histoire à ses destinées, à ses méthodes. D'un genre faux, condamné, par l'imitation maladroite des anciens, aux puérilités de forme et de fond, il a fait un art vivant, éminemment français.

BIBLIOGRAPHIE

Buvat, *Journal de ce qui s'est passé de plus important pendant la régence de M. le duc d'Orléans* (1715-1723), 1re édition par M. **Émile Campardon**; Paris, 1865. 2 vol. in-8. — Consulter la notice de M. Campardon, et **Aubertin**, *L'esprit public au XVIIIe siècle*, p. 20-30.

Marais (Mathieu), *Journal et mémoires sur la Régence et le règne de Louis XV* (1715-1737, 1re édition (t. II et III seulement) dans la *Revue Rétrospective* (Taschereau), 2e série, t. VII à X. — Édition définitive par M. de **Lescure**, Paris, 1863-68, 4 vol. in-8. — Consulter la préface de M. de Lescure. — **Aubertin**, *L'esprit public*, p. 31-47. — **Charles de Guerrois**, *Le président Bouhier*, 1855.

D'Argenson (René-Louis, marquis), *Journal et mémoires inédits* (1721-1755), publiés par le marquis René d'Argenson, pour la première fois en 1835 : Collection des *Mémoires relatifs à la Révolution française*, Paris, 1825, in-8 (texte tronqué et faux). — 2e édition, Paris, 1857-1858, 5 vol. in-12 (*Biblioth. elzévirienne*), texte plus complet, mais remanié par l'éditeur. — 3e édition : Société de l'Histoire de France, édit. Rathery, 9 vol. in-8, Paris, 1759-1863 (définitive et authentique). — Consulter **Sainte-Beuve**, *Caus. du Lundi*, t. X (à propos de la 2e édition), t. XIV (sur le texte authentique). — **Aubertin**, *L'esprit public*, p. 193-233. — **E. Zévort**, *Le marquis d'Argenson*, Paris, 1880, in-8.

Hénault (le Président), *Mémoires*, édition incomplète par le baron de

Vigan, Paris, 1855, in-8. Le texte complet encore manuscrit, propriété du comte Gérard de Contades, a été en partie utilisé et cité par **Lucien Perey**, *Le président Henault et madame du Deffand*, Paris, in-8, 1893. — Voir **Sainte-Beuve**, *Causeries du Lundi.*

Luynes (duc de), *Journal historique*, de 1715-1757, in-12 (inédit); *Mémoires sur la cour de Louis XV* (1735-1758), édition Dussieux et Soulié, 17 vol., Paris, 1860-1864. — **Aubertin**, *L'esprit public*, p. 296-326.

Du Hausset, *Mémoires*, 1re édition, 1809, in-4, dans **Craufurd**, *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. IV. — 2e édition, 1824, Paris, in-8 (Collection des *Mémoires relatifs à la Révolution française*, t. II). — Consulter **Sainte-Beuve**, *Causeries du lundi*, t. II, p. 487.

De Bernis (cardinal de), *Mémoires*, 1715-1758, 1re édition, par F. Masson, Paris, 1878, 2 vol. in-8. — Consulter **Aubertin**, p. 326-374.

Marmontel, *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants*, 1re édition, Paris, 1800-1805, 6 vol. in-8; *Œuv. complètes*, t. I à VI, Paris, 1819, in-8, etc. — Consulter **Sainte-Beuve**, *Causeries du Lundi*, IV, 515-538. — **P. de Ségur**, *Le royaume de la rue St-Honoré*; *Mme Geoffrin*, Paris, 1897, in-8. — **Mary Summer**, *Quelques salons de Paris au XVIIIe siècle*, Paris, in-8. — **Goncourt**, *La femme au XVIIIe siècle*, Paris, in-12, 1896. — **Sainte-Beuve**, *Causeries du Lundi*, t. II, p. 121-309. — **D'Épinay** (**Mme**), 1re édition (incomplète), Paris, 1818, in-8, 3 vol. — 2e édition, Boileau (encore incomplète), 1863. — 3e édition, complète avec notes, 2 vol. in-18, Paris, 1865. — Consulter **Sainte-Beuve**, *Causeries du Lundi*, t. II, p. 187-207. — **Perey** et **Maugras**, *Madame d'Épinay*, 2 vol., Paris, in-8, 1881-1883.

Barbier, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, 1re édit., Paris, 1857, 8 vol., in-12; — 2e édition de La Villegille (*Société de l'Histoire de France*), Paris, 4 vol. in-8. — **Bachaumont**, *Mémoires secrets de la République des lettres*, 1re édition, Londres, 5 vol., 1777. — Consulter **Aubertin**, *L'esprit public*, p. 171; p. 374. — **Goncourt**, *Portraits intimes du XVIIIe siècle*, 1857, in-16, t. I, p. 7. — **Hatin**, *Histoire de la Presse française*, Paris, 1859, t. III.

Lauzun, *Mémoires*, 1re édit., Barrois, Paris, 1822, 2 vol. (Collection Barrière et Lescure, t. XXV). — Consulter **Maugras**, *Le duc de Lauzun*, 2 vol., Paris, in-8, 1894-1895. — **Sainte-Beuve**, *Causeries*, t. IV, p. 286. — **Augeard**, *Mémoires secrets*, Paris, 1866, in-8. — **Bezenval**, *Mémoires*, 1re édit., Paris, 1805-1807. — Éditions Barrière et Lescure; Barrière et Berville, t. III. — **Campan** (**Mme**), *Mémoires*, 3 vol. in-8, 1re édit., Paris, 1823. — Consulter **Aubertin**, *L'esprit public*, p. 429-462.

Voltaire. — Pour le détail des éditions, consulter **Bengesco**, *Voltaire, bibliographie de ses œuvres : Histoire*, Paris, 1882, t. I, p. 327 à 412. — Éditions à consulter de préférence : **Moland**, *Œuvres historiques* (dans les Œuvres complètes publiées par). — **Rébelliau et Marion**, Le *Siècle de Louis XIV* (Introduction), Paris, 1894. — **Émile Bourgeois**, Le *Siècle de Louis XIV* (Introduction), Paris, 1890. — **A. Waddington**, *Charles XII* (Introduction), Paris, 1890. — **A. Wahl**, *Charles XII*, Paris, 1892. — **M. Fallex**, *Précis du siècle de Louis XV*, Paris, 1893. — **E. Champion**, *Études critiques sur Voltaire*, Paris, 1897. — **Barey**, *Voltaire historien* (dans la *Liberté de penser*, IV, p. 325, 1849). — **Geffroy**, *Le Charles XII de Voltaire et le Charles XII de l'histoire* (Revue des Deux Mondes, 15 novembre 1869).

CHAPITRE XI

LE THÉATRE[1]

C'était un héritage compromettant que celui de Corneille, de Racine et de Molière. La succession était lourde. On pouvait facilement prévoir que cette admirable éclosion de chefs-d'œuvre dramatiques n'aurait pas de lendemain et que les maîtres avaient emporté avec eux le secret de ces créations qui s'élevaient, pour atteindre l'humanité, au-dessus du temps dont elles étaient le fidèle miroir. Elles étaient trop pleines à la fois d'observation et de vie pour pouvoir être imitées avec succès. Avec elles la tragédie et la comédie de caractère avaient pris comme leur expression définitive. Il était presque nécessairement impossible que le genre se maintînt à un tel degré de perfection. Il ne pouvait que péricliter par la suite. Il eût fallu, pour le sauver, un autre Racine et un autre Molière.

Il n'est même pas sûr qu'ils eussent suffi à cette tâche et que les circonstances n'eussent pas été plus fortes que les individus. Comment résister à un public toujours plus nombreux et moins instruit, depuis l'installation de la nouvelle salle de la rue des Fossés-St-Germain (1688) ; que gâtent à la fois les licences des théâtres forains et la sensibilité des romans ; qui porte au théâtre ses impressions et veut les y retrouver coûte que

1. Par M. Henri Lion, docteur ès lettres, professeur au lycée Janson-de-Sailly.

coûte : qui fait bon marché enfin de ce que, peu avant, les clercs et les lettrés prisaient avant tout : le mouvement logique des passions et l'étude précise des caractères.

Il fallait donc fatalement ou faire moins bien ou faire autrement. Le tableau de la littérature dramatique au XVIIIe siècle — car nous ne pouvons présenter ici qu'un tableau — sera justement la constatation de ce fait. Aussi l'intérêt en est-il moins dans les imitations classiques, quelque brillantes qu'elles aient été parfois, que dans les essais ou tentatives de toutes sortes qui virent le jour, déjà même dans la première moitié du siècle.

PREMIÈRE PARTIE (1701-1748)

I. — La Tragédie.

La tragédie est toujours le grand œuvre. Il n'est pas de poète, même de poète comique, qui ne rêve de faire et ne fasse sa tragédie. Tous furent malheureusement, dès le début, le jouet d'une funeste illusion. En croyant imiter Corneille et Racine ils n'imitèrent que Thomas Corneille et Quinault. Ils tombèrent avec ceux-ci dans la galanterie, le romanesque et les procédés. C'est toujours et partout le même cadre, les mêmes sujets, le même moule, les mêmes sentiments ; c'est à coup sûr le même style, ou une apparente et plate concision, ou une fade et vide élégance, une sorte de ronron tragique qui étonne d'abord et bientôt énerve. Les meilleures tragédies ne sont encore que de pâles copies. Une ou deux à peine (le *Manlius* de La Fosse, par exemple, et l'*Électre* de Longepierre) font songer à l'auteur de *Nicomède* ou à celui de *Bérénice*. En somme, pas une œuvre originale ou, si l'on préfère, pas un homme.

Crébillon (Prosper Jolyot de). — Crébillon vint qui bénéficia des circonstances. L'homme, mélange bizarre de qualités et de défauts, à la fois honnête et dépravé, fier et humble, actif et paresseux, toujours en proie aux rêves d'une imagination exaltée, manquait de caractère. Il n'était pas de taille à résister à un public déjà repris par une mièvre galanterie, et les romans l'enchantaient trop pour qu'il écartât le romanesque. Il ne l'écarte



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris.

PORTRAIT DE CRÉBILLON

GRAVÉ PAR BALECHOU D'APRÈS AVED

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

donc pas, mais il le veut terrible. Tout en acceptant les règles et les unités, en admirant Racine, il conçoit la tragédie à sa manière (« trop fortement », dit-il), comme « une action funeste qui doit être présentée aux spectateurs sous des images intéressantes, qui doit les conduire à la pitié par la *terreur* » ; il ajoute vite d'ailleurs : « mais avec des mouvements et des traits qui ne blessent ni leur délicatesse ni les bienséances » (préf. d'*Atrée et Thyeste*). Le dessein était louable. D'autant qu'il pensait sincèrement imiter les Grecs. Mais il ne les connaissait que par les traductions. En outre il crut avoir le droit, sous prétexte d'être de son temps, de mêler l'amour aux sujets antiques; il embarrassa la simplicité grecque d'intrigues inutiles, il s'efforça moins d'arriver à la terreur, et de là à la pitié, par la peinture des passions que par l'inattendu et l'invraisemblable des situations. C'était moins augmenter le pathétique que l'affaiblir. Du moins la tragédie demeurait-elle encore tragique dans *Atrée et Thyeste*, dans *Électre* et surtout dans *Rhadamiste et Zénobie*[1].

Les deux premières montrent bien ce que peut devenir un sujet grec entre les mains de Crébillon. Il encombre la première d'un naufrage, d'une double reconnaissance, d'un amour à la Quinault, d'un romanesque à la Lagrange-Chancel ; il y joint un raffinement d'horreur qui fit trouver la pièce « trop tragique ». L'antique sujet est encore assombri à plaisir : Atrée est repoussant, avec sa froide et machiavélique cruauté; on peut dire qu'il dégoûte vraiment de l'horreur. Toutefois, grâce au caractère de Thyeste, qui est bien soutenu, à de chaudes tirades, surtout à une instinctive sympathie pour Plisthène et Théodamie, la pièce fut reçue avec grande faveur. Elle paraît médiocre aujourd'hui. Électre est supérieure. Il y a deux beaux actes. Cela compte. Si les trois premiers ne touchent que par la douleur et l'énergie

1. Les autres œuvres valent peu, aussi bien *Idoménée* (1705), malgré deux belles scènes, que *Xerxès* (1714), *Sémiramis* (1717), *Pyrrhus* (1726) et *Catilina*, qui ne verra le jour qu'en 1748 (où Crébillon avait songé un instant à mettre en action les scènes du serment et de la coupe et qu'il avait voulu faire en sept actes). Quant au *Triumvirat* (1754), ce n'est qu'une œuvre sénile. Crébillon, arraché à sa solitude (il vivait dans le plus complet isolement, aux bêtes près, forgeant les romans les plus invraisemblables au milieu d'une intense fumée), opposé à Voltaire par le parti dévot et Mme de Pompadour, comblé d'honneurs, eut le tort de la laisser jouer. Il n'en fut pas moins prôné, encensé... et imprimé aux frais du trésor royal. Quand il mourut (1762) on lui fit de magnifiques funérailles. Il est vrai qu'il avait quatre-vingt-huit ans!

d'Électre, gâtés qu'ils sont par de déclamatoires récits, de pénibles descriptions, un rêve grotesque et les obligatoires galanteries, la pièce s'anime étrangement, quand Palamède, « sauvé des eaux », divulgue à Tydée sa véritable naissance. Une reconnaissance émouvante a lieu entre Électre et son frère; celle-ci excite d'abord le jeune homme à la vengeance; puis Palamède, par la peinture poignante et pittoresque de la mort d'Agamemnon, lui souffle la haine d'Égisthe et en fait comme un vengeur sacré. Suit le dénouement, rapide, violent, vraiment tragique. Et les fureurs d'Oreste, presque dignes de celles que Racine lui a prêtées dans *Andromaque*, terminent une pièce qui, par le noble caractère de Palamède, la mâle énergie d'Oreste et ses ardentes imprécations, la piété filiale d'Électre, même cette « partie carrée » si insipide aujourd'hui, séduisit étrangement les contemporains. Le succès persista tout le XVIII[e] siècle.

Toutefois, ce n'était guère dans un sujet grec et classique que Crébillon pouvait donner toute sa mesure. D'un passage de Tacite, ou plutôt d'un roman de Segrais, il tire *Rhadamiste et Zénobie*, dont la fortune fut si prodigieuse, que les drames romantiques seuls la purent écarter de la scène. C'est son chef-d'œuvre, et c'est le chef-d'œuvre du romanesque. Une telle pièce défie tout résumé complet et exact[1], qui est une série d'étonnantes situations. Mais du moins, l'intrigue une fois comprise, la conduite en est habile, l'action bien découpée, les péripéties susceptibles d'émouvoir et d'oppresser les spectateurs; l'horreur y est ménagée avec plus d'art que dans *Atrée et Thyeste*, et, malgré le dénouement, ne dépasse pas l'endurance d'un public qui, d'abord menacé de l'inceste, voit la vertu l'emporter; le romanesque y laisse place au pathétique; même la galanterie n'exclut pas la passion. De plus, la tragédie ne laissait pas de rappeler,

1. On y voit, en deux mots, un fils qu'on croit mort et qui vient en qualité d'ambassadeur romain à la cour de son propre père sans se faire reconnaître; un mari qui, pensant avoir tué et noyé sa femme quelque vingt ans auparavant (dans la bonne intention d'ailleurs de l'arracher — par amour — aux ennemis qui la poursuivent), ne la revoit captive et méconnue à la cour paternelle que pour en devenir jaloux malgré sa générosité et sa vertu, l'enlever à un père et à un frère qui l'aiment et se la disputent, et périr lui-même, victime de son bizarre incognito, de la propre main de son père, qui apprend trop tard la vérité; une femme qui, alors qu'elle aime un jeune prince aimable et généreux et en est aimée, retrouve un mari violent et cruel, lui pardonne, triomphe de son amour et en face d'insolentes accusations étale une sublime vertu. — Cela suffit à donner une idée du reste.

par certaines situations, certaines tirades même et certains vers, et *Nicomède* et *Polyeucte*. Enfin, les fureurs et les remords de Rhadamiste trouvaient parfois des accents capables de remuer les cœurs. Bref, un pêle-mêle de galanterie et de rage jalouse, d'amour, de vertu et d'héroïsme, qui donnait à la tragédie, sinon la vie, du moins l'apparence de la vie, et prenait le public par les entrailles.

Voilà ce qui le fit appeler par beaucoup « Crébillon le Tragique ». D'aucuns par contre en faisaient « un Racine ivre » ou « avec un transport au cerveau ». Crébillon ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. De belles scènes, de fortes situations, des tirades colorées, quelques très beaux vers, un réel tempérament tragique qui se sent même à la lecture, suffisent à sa renommée. Le malheur est qu'en gardant le cadre, les procédés, même les sujets classiques, il a fait la tragédie la plus anti-racinienne possible, pleine d'âpreté et de déclamation, accablée sous le poids des imbroglios, des méprises, des reconnaissances, des meurtres, des catastrophes, tout le bagage en un mot de la tragédie d'alors et du futur mélodrame. Et c'est encore un miracle qu'au milieu de tout cela sa personnalité n'ait pas complètement sombré. Mais il n'est, en somme, avec ses tragédies sanglantes, dont les personnages sont des exaltés d'héroïsme ou de crime que mènent, pressent et oppressent les événements, qu'un Lagrange-Chancel plus puissant, plus hardi, et plus poète aussi. Et, si ce n'est pas suffisant, c'est déjà quelque chose en vérité.

La Motte. — On ne pourrait certes pas, à beaucoup près, en dire autant de La Motte. Si ses théories dramatiques sont souvent intéressantes[1], encore que parfois étranges, ses pièces sont médiocres (*Les Macchabées*, 1721 ; *Romulus*, 1722) et ne diffèrent

1. La Motte combat non sans esprit les unités de lieu et de temps, remplacerait volontiers l'unité d'action par l'unité d'intérêt, déclare nettement qu'il faut avant tout plaire au public, réclame le droit de mettre de l'amour dans tous les sujets, de modifier les événements et les personnages historiques peu connus, raille les récits toujours ou trop poétiques ou trop exacts, demande des actions d'appareil et de spectacle (cf. ci-dessus, p. 17), de grands tableaux comme dans *Rodogune* et *Athalie*, veut des expositions vives, des situations nouvelles, etc., et fait enfin leur procès à la versification et à la poésie, soutenant qu'il faudrait écrire de préférence en prose les tragédies. Ce à quoi il s'essaie dans un *Œdipe*. La théorie en fut tuée du coup, heureusement.

guère des œuvres contemporaines[1]. *Inès de Castro,* seule est à part (1723) par le sujet... et par le succès de larmes qu'elle obtint. Bien que le style et la poésie lui nuisent singulièrement à la lecture, on ne peut, en conscience, trop en vouloir au public de s'être laissé toucher par l'exaltation généreuse et coupable à la fois d'un cœur passionné qui va jusqu'à se révolter contre un père aimé et respecté, par l'héroïsme d'une amante désespérée qui ne recule pas pour sauver celui qu'elle aime devant les aveux les plus dangereux, même par les muettes supplications de tout jeunes enfants (dont la présence sur la scène fit sensation) et la mort impitoyable, alors même que le roi a tout pardonné, de la trop malheureuse Inès. Peu importait que La Motte fît faux bond à ses théories et qu'il n'y eût là ni caractères, ni grands intérêts, ni tableaux imposants. Il y avait de la passion du moins. La pièce alla aux nues. Mais il semblait que la tragédie n'eût plus et ne dût plus avoir d'autre but que d'exciter la curiosité et la sensibilité du public. Et par là elle courait un réel danger.

Voltaire, d' « Œdipe » à « Mérope ». — C'est alors qu'un homme à l'imagination brillante, au talent souple et fertile, Voltaire, la sauva pour quelques années par d'heureuses productions et la fit revivre comme d'une vie nouvelle. Il avait déjà su, avec *Œdipe* (1718), traduire ou imiter heureusement Sophocle, rivaliser en certains passages de concision avec Corneille ou d'élégance avec Racine, et soit en limitant habilement — sans l'étouffer — la part du romanesque, des subtiles déclamations et des fades sentiments, soit en prêtant à ses personnages des pensées quelque peu modernes, faire une œuvre singulièrement attirante pour ses contemporains et dont une scène (IV, 1) est parmi les plus remarquables de notre théâtre. Malheureusement il ne soutint sa réputation naissante ni dans *Artémire* (1720), ni dans *Mariamne* (1724) qui n'en est que la contrefaçon, mais avec un essai nouveau de dénouement en action. Il reste toujours l'auteur d'*Œdipe*.

Il va être bientôt celui de *Zaïre*. Et, chose bizarre, c'est l'An-

1. Non que les tragédies de l'abbé Pellegrin, de Danchet, de De Caux ou du président Hénault soient mauvaises, où l'on rencontre même d'heureuses situations et de belles tirades (dans le *Marius* du président Hénault, par exemple), mais elles sont banales, quelconques, ce qui est pis encore.

gleterre qui lui inspirera cette si française tragédie ; après trois autres, il est vrai. Il subit, coûte que coûte, durant son séjour en Angleterre l'influence de Shakespeare. Bien que rebuté forcément et troublé par des drames si peu « raisonnables », « remplis d'irrégularités barbares », et qu'il allait même jusqu'à appeler des « farces monstrueuses », il les admire. Il en traduit certaines scènes. Il voit jouer *Brutus* « avec ravissement ». On peut dire qu'il a senti, sinon compris, le génie de l'auteur d'*Hamlet*. Aussi veut-il transporter sur notre théâtre les beautés du théâtre anglais. Seulement, de même que les Anglais avaient surtout imité les formes extérieures de notre tragédie, de même il s'égare en face de Shakespeare. Il ne pénètre pas jusqu'au fond de l'œuvre. Ce qui le séduit surtout c'est la puissance de l'action, la grandeur du spectacle, l'allure républicaine et philosophique de certains passages. Et là-dessus il compose *Brutus* (1730) et, dans un discours en tête de la pièce, se moque de notre délicatesse excessive qui ne peut supporter certaines situations et multiplie les récits, déclare en s'inspirant de La Motte que nos tragédies ne sont que de vides « conversations », réclame des situations fortes, un appareil éclatant (il cite, lui aussi, *Rodogune* et *Athalie*), de grands intérêts, un style digne du sujet et un amour véritablement tragique par ses conséquences. Il s'en faut qu'il y ait tout cela dans *Brutus* [1]. Du moins y a t-il et des vers passionnés, ceux où Titus s'abandonne malgré lui à la fatalité qui l'entraîne, et des vers héroïques, presque tous ceux que l'auteur prête au républicain et au patriote Brutus, et des scènes touchantes, comme celle des suprêmes adieux du père et du fils. C'est dommage que Voltaire ait accablé sous le poids d'une intrigue accessoire le vrai sujet. La pièce en est gâtée, où il y a des beautés de premier ordre et qui a trouvé, même en ce siècle, d'enthousiastes admirateurs.

La *Mort de César* n'a pas eu ce bonheur. Séduit par les « morceaux admirables » de la tragédie anglaise, Voltaire l'a corrigée à sa façon ; il a émondé l'intrigue, supprimé ou modifié les personnages, changé de place l'intérêt. Plus de large pein-

1. Pour avoir fait paraître les sénateurs en robe rouge, pour avoir placé de temps à autre à quelques indications de mise en scène, pour avoir emprunté aux opéras dramatiques anglais l'apparition féerique de Brutus au quatrième acte, etc., Voltaire croyait avoir fait une sorte de révolution, et s'en excusait.

ture historique avec lui, pas d'évocation d'une époque. La pièce, c'est la crise terrible que subit Brutus, pris entre son devoir et son affection pour César. Et ainsi c'est encore Corneille, à travers Shakespeare, que l'auteur imitait. Il doit toutefois à celui-ci d'avoir osé revenir à de « grands intérêts », et d'avoir laissé de côté les conversations d'amour. Il a fait plus encore. Non content de présenter une tragédie en trois actes, d'offrir aux yeux du parterre le corps de César mort, de déployer un spectacle inusité, de faire paraître même la foule sur le théâtre, de mettre enfin en action la scène de la conjuration, il s'est passé de tout personnage féminin. C'était bien travailler sinon « dans le goût anglais », comme il s'en piquait, du moins dans un goût « opposé à celui de la nation ». Aussi n'osa-t-il affronter le vrai public qu'en 1743, après *Mérope*. La pièce d'ailleurs ne réussit que médiocrement. Elle parut vraiment trop anglaise à beaucoup. Et puis, ni l'importance du sujet, ni les situations émouvantes, ni l'heureuse peinture du caractère de César, ni le spectacle et l'appareil ne pouvaient remédier à l'erreur initiale qui était de faire de Brutus le propre fils de César. Une intrigue galante y eût seule suffi à cette époque. Sachons-lui gré de nous l'avoir épargnée. La tentative au moins était originale. Elle l'était plus même que celle de la tragédie d'*Ériphyle*. Hanté par la scène du spectre dans *Hamlet*, Voltaire a cherché le sujet classique capable d'en comporter un semblable. De là cet Hamlet romanesque à façade classique, qui n'est qu'une suite de coups de théâtre mal amenés, et tomba misérablement. — Cinq mois après, l'immense succès de *Zaïre* le console (13 août 1732).

Là encore, Shakespeare l'a inspiré. Il dédie la pièce à un Anglais, mais sans nommer nulle part son modèle. Il croyait en effet ne lui rien devoir. Personne en France ne soupçonna l'imitation ; la plupart des Anglais mêmes furent dupes. Et la chose se comprend, tant les deux œuvres sont différentes : *Othello*, sauf deux passages directement inspirés, n'a été que l'occasion de *Zaïre*. En effet, tout le drame de Shakespeare réside dans le développement gradué de la jalousie ; un conflit entre la religion et l'amour, voilà tout *Zaïre*. Chez Voltaire, le protagoniste est une malheureuse jeune fille qui meurt victime du devoir et de l'amour tout ensemble ; chez l'Anglais, un soldat rude et grossier,

amant sentimental et jaloux, qui devient assassin par excès même d'amour. Le dénouement seul est le même. D'une souche anglaise est sortie une plante bien française; mais cette fois, c'est Racine que Voltaire imite à travers Shakespeare. Et moins sans doute parce que nous ne retrouvons pas dans *Zaïre* les décors multiples et magnifiques d'*Othello*, ses personnages, ses épisodes, son mélange de comique et de tragique, ses grossièretés de détail enfin, ou parce que nous y retrouvons au contraire l'appareil — encore qu'un peu avarié — de la tragédie classique et ses *nobles* procédés, que parce que l'amour remplit toute la pièce. Il est partout. Là où il n'est pas avec Zaïre, il est avec Orosmane, et là où il n'est pas avec Orosmane et Zaïre, il est encore avec Nérestan, dont l'affection fraternelle conserve toute l'ardeur et toutes les susceptibilités de l'amour. Voltaire avait raison d'écrire que *Zaïre* serait faite pour le cœur, qu'il y mettrait tout ce que l'amour a de plus touchant et de plus furieux. C'est bien là la première pièce où il a « osé s'abandonner à toute la sensibilité de son cœur[1] », il eût pu dire, d'un cœur amoureux. Car il aimait alors; et si l'air ambiant était comme imbibé d'amour, si nuls spectateurs n'étaient mieux faits pour être séduits ou par la douce Zaïre, innocente victime de déplorables circonstances, ou par la tendresse délicate, la galanterie passionnée, la rage jalouse enfin d'un soudan enivré d'amour, nul plus que lui n'était aussi capable de faire agir et parler ses personnages selon les convenances de l'époque et du public. Ici la galanterie n'étouffe pas l'amour, qui n'a rien ni de précieux ni de vulgaire. Il y a mieux encore. En pleine possession de ses forces dramatiques, Voltaire s'élève en quelque sorte au-dessus de son sujet, en saisit et en pose nettement l'intérêt véritable et humain : une femme trahira-t-elle par amour sa naissance et sa religion, voilà toute la question, et qui s'impose à tous. L'aventure particulière qui est la base de la tragédie se dépasse ainsi en quelque sorte elle-même, et revêt un caractère de généralité qui lui donne de bien autres proportions. Zaïre devient l'incarnation même de l'amour aux prises avec le devoir. Elle

1. Lettre à M. de La Roque. — C'est ce qui explique que Voltaire ait fait la pièce en vingt-deux jours. Ce qui ne l'empêcha pas, après la première représentation, de la retoucher « comme si elle était tombée » (*Corresp.*, sept. 1732).

regagne sur Desdemone tout ce qu'Orosmane perdait sur Othello. En suivant Racine, Voltaire atteignait à une peinture psychologique qui n'était pas indigne d'un Shakespeare.

Et voilà pourquoi, bien qu'il n'y ait dans la pièce ni la logique intense, ni la puissance d'observation, ni la sève de vie qu'on retrouve dans le poète anglais comme dans Racine, bien que Voltaire abuse, il l'avoue lui-même, des invraisemblances, *Zaïre* conserve encore aujourd'hui presque tout son intérêt. Il s'y trouve aussi d'ailleurs un art réel à amener d'émouvantes situations, un admirable épisode (celui de Lusignan), un style qui, sans avoir la précision de celui d'un Racine, en avait souvent l'élégance et l'harmonie, des personnages sympathiques enfin, voire des personnages et français et chrétiens, ce qui, sans être une création, était bien alors une nouveauté. Si Voltaire s'est vanté à tort d'avoir présenté un contraste de mœurs et de peintures historiques, il a du moins évoqué devant nos yeux les croisés, sinon les croisades. Ses chevaliers français exhalent cette bravoure, cette générosité, cet héroïque dévouement à leur roi et à leur religion qui est la marque du caractère. Par là la tragédie était presque une tragédie nationale. Et elle était telle encore parce que c'était, malgré quelques vers (dont on a trop abusé depuis), une tragédie vraiment chrétienne. Voltaire a atteint son but qui était de peindre tout ce que la religion chrétienne a de plus imposant et de plus tendre; il a très heureusement présenté d'une part la foi ardente d'un Nérestan ou d'un Lusignan, de l'autre ou l'amour instinctif et l'admiration de Zaïre pour les chrétiens, leurs lois, une religion qu'elle ne sait pas sienne, ou son respect pour elle dès qu'elle la connaît et le sacrifice qu'elle lui fait de son amour et de son bonheur.

En somme, un sujet d'intérêt général, le plus délicat à la fois et le plus navrant, une œuvre jeune, pleine de sentiment, de poésie, d'héroïsme, prenante, attirante, qui fait pleurer et qui fait aimer les larmes répandues, voilà *Zaïre*. On comprend l'enthousiasme des contemporains pour une tragédie où la passion se fondait si bien, selon le mot de Geoffroy, avec la galanterie. Quant à Voltaire, il essaie, comme de juste, d'exploiter cette heureuse et fertile veine, et s'efforce de refaire *Zaïre* dans trois pièces. Dans *Adélaïde du Guesclin* d'abord, qui échoue (1734),

malgré ses personnages français, par l'effet d'une intrigue malhabile et de la délicatesse du public[1], puis dans *Alzire*, qui réussit dès le premier jour (1736), et avec éclat. Voltaire avait mis deux ans à la corriger. Il y veut à la fois peindre l'amour et ses fureurs, montrer à la scène un « monde nouveau », un contraste de mœurs européennes et américaines, et faire une pièce chrétienne, en y exaltant ce qu'il y a de plus « respectable » et de plus « frappant » dans la religion, à savoir le pardon des injures. Il a tenu ces promesses, ou à peu près. L'amour est bien un maître terrible ici encore, puisque chez Zamore il va jusqu'au meurtre, puisqu'il tient tête au devoir chez Alzire et la trouble jusqu'au pied des autels. Et c'est bien aussi le « véritable esprit de religion » que Voltaire a produit à la scène. Si Alzire peut paraître un moment ou prêcher le suicide ou blasphémer même, alors qu'elle ne trouve pas dans sa nouvelle religion la paix dont son pauvre cœur a tant besoin, si elle a plus la docilité que le zèle empressé des jeunes chrétiennes, Montèze, lui, a la fougue d'un néophyte qui a compris ses longues erreurs, Gusman rachète par sa mort tout ce qu'il y avait de cruel et d'impur dans sa conception de la religion, Alvarez, enfin, est par sa bonté, sa raison, sa noble et pure charité, un véritable prophète. Par contre Voltaire n'a pas été si heureux dans la peinture des mœurs exotiques. Ni Montèze, ni Alzire, ni Zamore même ne sont réellement américains. La couleur locale ne consiste guère que dans certains passages descriptifs sur la nature du pays et les coutumes de ses habitants. Mais quelques mots exotiques, mêlés à d'heureuses images, suffirent alors à séduire des spectateurs qu'émouvaient profondément et l'héroïsme angoissé de cette nouvelle Pauline, et l'éloquence persuasive d'Alvarez, et l'ardeur généreuse de Zamore, et le sublime sacrifice de Gusman mourant. Les belles scènes du début qu'Alvarez remplit de sa généreuse autorité permettaient d'attendre celles où les protagonistes sont aux prises, et là, l'habileté de Voltaire à opposer les personnages et les sentiments, son entente

1. Le coup de canon qui devait annoncer à Vendôme, au cinquième acte, la mort de Nemours, s'il ne tuait pas le jeune homme, tua la pièce auprès d'un public déjà dérouté par la vue de Nemours ensanglanté et s'évanouissant sur la scène. Quelques vers malheureux y contribuèrent aussi.

de l'émotion scénique se chargeaient du reste. Quand on réfléchissait, il était trop tard. Et qu'importait qu'il y eût là comme un composé d'*Artémire*, de *Zaïre* et d'*Adélaïde*? une telle succession de coups de théâtre et de reconnaissances que *Zaïre* paraît naturelle à côté? L'intérêt inhérent au sujet emportait tout, et les belles tirades et les beaux vers. Les invraisemblances n'apparaissaient qu'après coup. On plaçait *Alzire* à côté de *Zaïre*. Aussi le succès enhardit Voltaire. Il songe à une tragédie « singulière », *Mahomet*, et travaille déjà à *Mérope*. Mais, poussé par les circonstances, en proie à mille attaques, ayant besoin d'un succès au théâtre, il revient à l'amour, fait *Zulime* en huit jours, met un an à la corriger, et la voit échouer, ce qui n'était que justice (1740).

Au reste *Mahomet* est prêt, qui a une importance autrement considérable et est sa première pièce de combat : il s'y attaque à « deux monstres » en effet, la superstition et le fanatisme. Il écrit dans l'intérêt de tous et dans le sien propre, à un moment où il se voit ou se croit la victime de fanatiques peu scrupuleux. Et il corrige, lime, rabote la pièce qu'il fait jouer d'abord à Lille, puis à Paris (1742) et qui est interdite après la troisième représentation. On l'accusait d'avoir mis des « choses énormes » contre la religion. En vain il dédie habilement sa tragédie au pape, les attaques ne cessent pas. Il fallut tout le zèle de ses amis, des circonstances favorables, même son éloignement de Paris pour que la pièce pût être représentée neuf ans plus tard (1751). Cette fois le succès dépassa toute attente. Ses ennemis n'en soutenaient pas moins qu'elle était une satire sanglante contre la religion et qu'en Mahomet il avait voulu peindre Jésus-Christ. Le bon sens public ne s'émut point de ces fantaisistes accusations. Il comprit que Voltaire n'avait visé que le fanatisme. Il ne fit pas un crime au poète d'avoir conçu son prophète selon les données de l'histoire, qui était donc seule responsable, même de s'être laissé égarer par ses amis, et d'avoir fait du prophète un thaumaturge, dans l'espérance sans doute d'atteindre, avec le mahométan, le surnaturel chrétien. Il faut répéter que le vrai but de Voltaire était de montrer par une action forte et puissante jusqu'où le fanatisme peut égarer une âme. Et certes elle est forte et puissante cette action, malgré de

criantes maladresses, et pleine de pathétique aussi, voire d'horreur, avec le « grand fracas » du quatrième acte et le tableau pittoresque du cinquième; oui, certes, elle faisait clairement, presque visiblement paraître, en bouleversant les cœurs, les fatales conséquences d'un aveugle fanatisme. Seulement il la faut juger en la replaçant dans son cadre, sans fouler aux pieds les dates, sans prêter à Voltaire des intentions qu'il n'a eues, qu'il ne pouvait avoir que plus tard. La meilleure preuve d'ailleurs de la portée réelle de la tragédie, l'hommage le plus éclatant aux intentions de Voltaire, est que le nom de Séide est demeuré dans notre langue comme synonyme de fanatique. Le vrai dessein de Voltaire n'a donc pas échappé à la foule, qui, de même qu'elle s'est toujours laissé toucher par la grâce et la douceur de Palmire, la piété généreuse et l'héroïsme de Zopire, a plaint l'aveuglement insensé d'un jeune homme ébloui, et détesté la fourberie et la cruauté du prophète. Non sans l'admirer d'ailleurs, ce Mahomet, en qui Voltaire nous a donné une belle, et large, et humaine peinture de conquérant. Ce prophète conscient de soi, audacieux jusqu'au crime, ambitieux dominateur des âmes, assez grand et assez fort pour dévoiler ses desseins au plus redoutable de ses ennemis, fourbe et cruel, confiant et orgueilleux, fier et hautain, amoureux aussi, et tendre, et jaloux, étonne parfois, ne séduit jamais, mais intéresse toujours. La tragédie par là n'est plus seulement un drame touchant par des scènes fortement écrites, par des tirades où la nature et l'humanité semblent faire entendre leur voix, mais la haute conception d'un penseur et d'un philosophe. C'est pourquoi sans doute nos pères la savaient par cœur. On ne la lit même plus aujourd'hui.

On lit, on joue même encore *Mérope*, qui est, avec *Zaïre*, le chef-d'œuvre de Voltaire. Commencée en 1737, quelque peu sacrifiée à *Zulime* et à *Mahomet*, reprise, corrigée, refaite pendant six ans, *Mérope* paraît en 1743, le 20 février, et triomphe dès le premier soir, quoique sans romanesque, sans galanterie, même sans amour, et cela, en France, à Paris, en plein XVIIIe siècle! Non qu'elle soit aussi simple, aussi unie, aussi grecque que se l'imagine Voltaire[1], puisqu'il s'y trouve en

1. La *Mérope* de Maffei, jouée en 1713 et acclamée en Italie, traduite depuis en France, l'a d'abord inspiré. Puis il s'en est écarté sensiblement et a fait une

réalité trois situations, presque trois sujets : Mérope reverra-t-elle son fils? Pourra-t-elle le venger, alors qu'elle le croit mort? Le sauvera-t-elle du tyran, alors qu'elle le sait vivant? Mais ces trois situations dépendent si étroitement et si logiquement l'une de l'autre, qu'il y a presque unité d'action. En tout cas, il y a unité d'intérêt. Comme Voltaire a peint partout et toujours l'amour maternel et la mère, comme il a vu qu'il y avait dans son sujet matière non seulement à la plus poignante des méprises et à la plus pathétique des reconnaissances, mais à une terrible crise d'âme, celle d'une mère placée entre le sacrifice d'elle-même et le salut de son fils (ce qui est tout *Andromaque*), on lui peut pardonner de se faire illusion et de croire sincèrement avoir fait une pièce à l'antique. C'est du moins chose louable que, dans ces situations successives, Mérope soit toujours présente, luttant pour son fils et prête à tout pour le venger ou pour le sauver. Il y a bien là ces scènes de combat qu'il réclamait dans la tragédie, et qui ne laissent pas reposer le spectateur. Les libertés ou les invraisemblances ne comptent plus en face de tant d'intérêt, de tant d'admirables passages. Et Mérope paraît l'incarnation même de la mère!

Car ce rôle est toute la pièce. Point d'Hermione, point d'Oreste ou de Pyrrhus ici, rien qu'une mère, une mère capable de tout pour son fils. Du début à la fin, et sans autre préoccupation importante, Voltaire présente, en Mérope, la mère, toujours la mère, étalant et exaltant elle-même ses sentiments de mère. Et ce qu'il y a en elle de fidélité conjugale, d'orgueil, de courage, d'ambition pour son fils, comme aussi de timidité, de faiblesse, d'indifférence politique, fait encore mieux ressortir la passion qui la possède et la dirige sans cesse. Là d'ailleurs était aussi le danger. Choisir trois situations émouvantes, faire éclater dans ces trois situations toute l'intensité d'un amour maternel aux abois, était chose plus que délicate. Ainsi le sujet se faisait tort à lui-même. Je ne sais quoi de monotone et d'uniforme dans l'explosion même de la douleur maternelle, portée au paroxysme dès le début, amenait forcément de la

œuvre plus personnelle, non sans imiter *Andromaque* et sans emprunter quelques traits à l'*Amasis* de Lagrange-Chancel, à l'*Électre* de Longepierre, au *Téléphonte* de La Chapelle, voire à *Nicomède*, à *Athalie* et à son *Eriphyle*.

déclamation. Mérope élève et enfle trop la voix; elle pleure ou gémit trop haut et trop fort; sa douleur paraît parfois, plutôt que la douleur discrète d'une mère, la douleur officielle d'une reine qui a des confidents et une suite, qui veut qu'on la sache malheureuse dans l'intérêt même de son fils et fait parade de son amour maternel; mais il n'empêche qu'elle nous touche profondément par la noblesse et la fierté de son caractère, par sa tristesse, sa douleur, son désespoir, l'égarement où la jettent les dangers de son fils, ses éloquentes prières au tyran, son affection enfin si vive qu'elle en est maladroite. Aussi ce qu'il y a d'exagéré et comme de théâtral dans ses paroles, ses gestes, ses cris et jusque dans son silence, ne nous choque pas trop; et c'est pourquoi elle a été, elle est encore la personnification même de l'amour maternel, violent et exaspéré. Le caractère peut-être forcé, il reste toutefois vraiment humain. Mérope est une mère de théâtre, soit; mais enfin c'est une mère, et c'est aussi la mère.

Si ce caractère était bien capable, par ses excès mêmes, de plaire au public du temps, la pièce ne l'était pas moins, avec son cadre antique, son respect des règles, sa poésie simple, élégante, concise, encore que parfois un peu emphatique, son action plus mouvementée, non dépourvue d'une certaine mise en scène, ses personnages sympathiques, déjà plus sensibles et plus nerveux, sa claire psychologie. Ce public était encore assez classique pour s'attacher à qui lui rappelait les modèles, et assez curieux de nouveau pour accepter avec ardeur ce qui lui semblait tel : d'où son enthousiasme. La pièce, en somme, était une création digne, sinon de Racine, de Corneille du moins. Si l'action y prime le développement des caractères, ceux-ci ne se laissent pas étouffer par elle. Tragédie pathétique, quoique sans amour, *Mérope* est à la fois la dernière belle tragédie de Voltaire, et la dernière belle tragédie classique. C'est pourquoi elle marque une date, une date considérable dans l'histoire de notre théâtre. *Sémiramis*, qui suit, sonnera le glas de la tragédie classique (1748).

On peut donc clore ici tout ensemble la première partie de l'histoire de la tragédie au XVIIIe siècle, comme la première partie de la vie dramatique de Voltaire. On voit quelle a été son œuvre. Il a essayé de retenir la tragédie sur la pente de la galanterie et du romanesque compliqué, et de ramener sur la

scène, en donnant à ses pièces une action plus vive, plus intéressante, plus poignante, la vérité générale des sentiments et des passions. Il faut regretter sans doute qu'il ait, au détriment de cette peinture, trop accordé à l'action, au spectacle, aux essais de contrastes de mœurs; qu'il ait commis dans la conduite de ses pièces, par une funeste méthode de composition et de correction, d'étranges maladresses, et souvent abusé des méprises et reconnaissances; qu'il n'ait pas enfin toujours donné à son style et à sa versification tout le soin désirable. Mais il a eu du moins un réel instinct, et rare, du théâtre, l'art d'amener les situations émouvantes et d'en profiter; il a su faire vivre ses personnages, les rendre sympathiques, et même créer des caractères : Mahomet, Zaïre, Mérope (sans parler ou d'Alvarez, ou de Brutus, ou de Lusignan, ou de Séide, ou d'autres encore) ne sont pas des figures indignes d'un rival de Corneille; il a prêté à la passion un langage plein de sensibilité et de naturel, chose peu banale alors; il a empreint certains rôles d'une émotion intense, large, humaine, donnant à l'expression des sentiments une portée générale qui trouve un écho dans tous les cœurs; il a su traiter les grands intérêts, et non sans éloquence; il a été souvent, sinon un grand poète, un poète toutefois élégant et facile, nerveux et coloré; il a eu l'honneur enfin de faire connaître Shakespeare aux Français, de composer des tragédies à personnages français et chrétiens, et de laisser — seul avec Racine — une tragédie sans amour, qui est un chef-d'œuvre. Il n'a donc pas, en somme, d'*Œdipe* à *Mérope*, démérité de l'art tragique.

Les rivaux de Voltaire. — Et cela apparaît mieux encore quand on lit les pièces de ses disciples et rivaux. Celles mêmes qui réussirent le plus alors paraissent bien faibles en face d'une *Zaïre* ou d'une *Mérope*, même d'un *Œdipe* ou d'un *Brutus*. Ni le *Childéric* de Morand (1733), ni l'*Abensaïd* de l'abbé Leblanc (1736), ni même le *Maximien* de La Chaussée (1738), trop savant imbroglio, ne peuvent entrer en ligne de compte. Et pas davantage le *Gustave Wasa* de Piron (1733), malgré une ou deux heureuses situations et de beaux vers; mais le romanesque, l'emphase, l'obscurité chassent tout intérêt. La *Didon* de Lefranc de Pompignan (1734) et l'*Édouard III* de Gresset (1740),

toutes deux pleines de réminiscences de Corneille, de Racine et de Voltaire, ne sont que des tragédies de collège faites par d'habiles écoliers, celle-là avec un dénouement adroit et d'heureuses imitations de Virgile, celle-ci avec une sage conduite, une situation originale, de belles tirades. Le *Mahomet Second* de La Noue enfin (1739), s'il a plus d'élan et de fougue, s'il est écrit parfois avec une sombre énergie, ne fait plus que nous étonner par l'horreur du dénouement. Il ne reste plus de la pièce que des détails, d'habiles plaidoyers, de pompeux récits. Et ceci est la denrée habituelle. Encore un coup, *Zaïre* et *Mérope*, *Alzire* ou *Mahomet* se font trop regretter.

II. — La Comédie.

Si l'histoire de la tragédie se pourrait à la rigueur résumer en un nom, il n'en va pas ainsi pour la Comédie. Tour à tour gaie et simplement comique avec Regnard et Dufresny, agréablement piquante avec Dancourt, résolument agressive avec Lesage, morale et attendrissante avec Destouches, romanesquement larmoyante avec La Chaussée, délicatement psychologique avec Marivaux, elle affecte les formes les plus diverses. Elle ne se contente pas de « reculer modestement jusqu'à l'*Étourdi* ». (Nisard.) Elle va au delà ou elle va à côté, si elle n'atteint pas, et pour cause, au *Misanthrope* et au *Tartufe*. Même en l'imitant et en le suivant de près, on ne marche pas toujours sur les talons de Molière.... Et l'esprit envahit tout.

A. **La Comédie de Molière après Molière. — Les disciples directs. Regnard.** — Le premier en date est un aimable épicurien, né, comme Molière, près des Halles, grand voyageur et bon vivant : Regnard, qui mourut à cinquante-cinq ans (1710). Il débute au théâtre italien, se risque au théâtre français, revient au premier et le quitte enfin tout à fait. Ni les pièces qu'il y a données seul, ni celles qu'il a composées avec Dufresny ne méritent de nous arrêter : la verve licencieuse y déborde et les banales obscénités. Le théâtre français lui fut, et tout de suite, plus favorable. Si *la Sérénade* (1693), puis *le*

Bal (1696) roulaient sur un thème banal, que rajeunissait d'ailleurs suffisamment la légère fantaisie du jeune auteur, il y avait dans *Attendez-moi sous l'orme* (1694), où un valet se venge de son maître en faisant échouer ses projets de mariage, avec non moins de vivacité et d'adresse, plus d'originalité.

Ces petits actes toutefois, quoique charmants en partie, ne laissaient guère présager une grande comédie en cinq actes, telle que *le Joueur* (1696) qui, comme *le Bal*, est en vers. C'est sinon un chef-d'œuvre, en tout cas une pièce excellente par l'intrigue, par les personnages et par le style. Un joueur, doublé d'un libertin, Valère, se fait aimer de deux sœurs, aime celle-ci, feint d'aimer celle-là, et en réalité les trompe toutes deux, car il n'aime que le jeu, ne vit que pour le jeu, n'emprunte que pour jouer, et joue malgré ses promesses et ses serments. Gagne-t-il, il oublie sa maîtresse pour jouer encore et toujours; perd-il, il se désespère et revient à l'amour; mais il est trop tard. Angélique le fuit. La comtesse le dédaigne.... Le jeu le consolera. Jetez maintenant sur cette trame une verve abondante, des scènes folles, des tirades étincelantes, des personnages épisodiques amusants, un dialogue rapide d'où jaillit la gaieté, l'esprit, et vous aurez *le Joueur*. Regnard a su ne pas verser un moment dans le drame qui effleurait son sujet. Tout y est supérieurement comique. Comique, le constant parallélisme des sentiments de Valère pour son père, pour la comtesse et pour Angélique, avec l'état de sa bourse; comiques ses désespoirs ou de jeu ou d'amour; comiques ses triomphes de joueur, sa superbe avec ses créanciers, son persiflage avec le marquis; comiques ces scènes où le valet spirituel et raisonneur, Hector, commente Sénèque à son maître ou présente à Géronte la liste des créanciers de son fils; comique le dénouement, et comiques enfin toutes ces pittoresques silhouettes qui défilent en courant devant nous, et dont la plus originale et la plus vivante est ce faux marquis, ancien valet, matamore encombrant, dont le « allons, saute marquis! » est demeuré célèbre.

L'honnête et malicieux Géronte, la douce et crédule Angélique, font seuls exception. Et le plus comique peut-être est encore notre jeune homme lui-même, notre joueur, étourdi, désœuvré, habile aux intrigues d'amour, quelque peu menteur

et indélicat, aimable d'ailleurs, spirituel et brave. Le portrait est habilement tracé [1]. Cela frisait la comédie de caractère. Et c'est pourquoi — sans parler de la langue saine et drue, du style et de la poésie qui ont une aisance et un naturel que rien n'égale — on eût pu lui crier aussi, à lui, Regnard : « Courage, Regnard, voilà la bonne comédie ».

Il ne sut pas se maintenir à un si haut degré, ni dans *le Distrait* (1697), qui est une erreur de sa part, ni même dans *Démocrite* qui suivit (1700)[2], qui ne vaut réellement que par les scènes où Cléanthis et Strabon, époux séparés, s'aiment tendrement tant qu'ils ne se reconnaissent pas, pour se détester ensuite de plus belle. Elles sont classiques. Leur succès ouvrit les yeux à Regnard. Il laisse là les tentatives de haute comédie; il ne vise plus qu'à faire rire. La série de ses « folies amoureuses » commence. D'abord par un petit acte qui n'est qu'une imitation, *le Retour imprévu* (1700), puis par *les Folies Amoureuses* (1704), où la verve comique bat son plein, où tout chante, tout danse, tout rit, tout vit. Le sujet que Molière avait magistralement amplifié dans l'*École des Femmes*, ne fournit à Regnard que l'occasion d'amuser, mais la lui fournit largement. Le tuteur est un sot qu'on berne aisément, car il se croit de l'esprit. Agathe est l'incarnation même de la folie; elle a le diable au corps, elle entraîne tous les personnages dans sa ronde échevelée; elle se grise de paroles, prend des déguisements invraisemblables, joue tous les rôles et finit par s'enfuir avec Éraste. La pièce est une mascarade qu'il faut jouer en brûlant les planches. Mais c'est aussi une pièce qui se lit, qui se relit même, grâce à la magie des détails et du style. Sur ce point encore Molière ne renierait pas un tel héritier.

Mais, dit-on, cette exubérance de gaieté entraîne l'auteur un peu loin. Passe encore pour des fils dévergondés, des valets fripons, des marquis débraillés, des soubrettes insolentes, des jeunes filles délurées, même pour une pupille qui berne son

1. On voit que Regnard connaît *par expérience* le jeu et les joueurs. — Le sujet d'ailleurs ne lui appartenait pas en propre, puisqu'il devait le traiter avec Dufresny. Il est probable que les collaborateurs, brouillés ensemble, se sont emprunté mutuellement, consciemment ou non, certains traits. Mais il ne faut pas oublier que *le Joueur* de Regnard a précédé *le Chevalier joueur* de Dufresny, et que la comparaison écrase ce dernier.

2. Dans cette comédie l'unité de lieu est violée : c'est à noter.

tuteur (la tradition fait loi), mais une jeune fille qui s'envole avec son amoureux! Et on se récrie au nom de la morale, et on a raison, ou plutôt on aurait raison si nous n'étions ici dans un monde à part et en présence de fantoches dont la charge est de rire et de nous faire rire. Il ne faut pas les prendre au sérieux. La rigide morale perd ses droits. Elle les perd moins toutefois avec les *Ménechmes* et le *Légataire universel*, où Regnard force la note peut-être. Il sait trop qu'il y a quelque chose d'autoritaire dans sa gaieté. Ainsi dans les *Ménechmes* (1705), qu'il a très habilement intrigués et francisés, il s'est trop complu à faire de ses deux jumeaux de piètres personnages. Le chevalier qui veut profiter de sa ressemblance avec son frère pour lui enlever un héritage et une femme, est un vrai chevalier d'industrie qui use de tous les stratagèmes, un libertin fieffé, un amoureux sans passion et intéressé; du moins est-il aimable et spirituel, et a-t-il un certain vernis. L'étoffe cache le personnage; les femmes s'y peuvent tromper. L'autre Ménechme est un rustre, un sot, un fat, un égoïste et un lâche. Celui-là ne demande qu'à berner: on ne demande qu'à voir berner celui-ci. Et la danse commence. Grâce à la ressemblance des deux frères et au contraste des personnages, avec une dextérité parfaite, une logique implacable, les scènes se suivent, s'opposent, se complètent, l'imbroglio se serre, se desserre, se resserre jusqu'au dénouement, sans que l'intérêt faiblisse un instant. Rien qu'à voir le provincial Ménechme étonné, étourdi, insulté, volé, puis, par une gradation savante, de plus en plus désorienté, grognon, colère, ahuri, le rire éclate, franc, communicatif, irrésistible. Il est déjà loin de Paris que nous rions encore de lui!

Et Regnard se surpasse encore dans le *Légataire universel* (1708). La pièce, qui repose, paraît-il, sur un fait réel, tient à la fois du *Malade imaginaire* et des *Fourberies de Scapin*, et ne laisse pas de faire penser à l'*Avare*. Mais Regnard se préoccupe moins de peindre des caractères que de porter la gaieté à son comble. Là encore les scènes burlesques et les situations comiques abondent. On rit..... et on est désarmé. La morale récrimine en vain; on ne songe plus qu'Éraste est le complice de Crispin. Il y a là un crescendo, un tourbillon de gaieté qui

emporte tout. C'est d'abord un ladre vert, un égoïste, un vieillard cacochyme, toujours occupé de ses médicaments et de sa santé ; puis un valet qui se déguise en gentilhomme campagnard et en veuve provinciale et accumule les sottises pour dégoûter notre homme de ridicules collatéraux ; le même valet prenant la place du malade, tombé en léthargie, et toujours toussant, crachant et mourant, dictant au milieu des protestations et des larmes un testament où il n'a garde d'oublier Lisette ni lui-même. La pièce dès lors est lancée dans un courant fou d'hilarité débordante. Le bonhomme à peine revenu à la vie voit surgir les notaires, ne comprend goutte à ce qu'on lui dit et finit par sauver la situation en mettant naïvement la chose sur le compte de sa léthargie. Tous de saisir la balle au bond, et Éraste, et Crispin, et Lisette ; et le mot revient à plusieurs reprises, refrain naturel et concluant, glas funèbre à la fois et ironique, jusqu'à l'explosion finale,

« Je suis las à la fin de tant de léthargies »,

et jusqu'au dénouement, non moins vif et alerte, où Géronte finit par accepter le testament qu'il a signé sans l'avoir fait.

C'est par une telle puissance et une telle intensité de verve comique que Regnard est le disciple direct de Molière. Il ne faut pas lui demander un système de philosophie ou une étude pénétrante des ridicules humains. Ce n'est pas un contemplateur ; et il n'est moraliste (je ne dis pas moral) que dans ses récits de voyages. Dans ses comédies il n'est ni l'un ni l'autre. On l'excusera si on songe que le dérèglement des mœurs est alors chose générale, sinon admise encore. Aussi ne faut-il pas lui en vouloir si certains de ses personnages ne valent pas cher, si les amoureux — même les amoureuses — abusent trop parfois des privilèges de leur âge. Cela sent déjà étrangement la Régence. L'important est qu'il ait composé une série de comédies pleines d'une verve intarissable, d'un mouvement échevelé, d'une gaillarde gaieté, où pétillent les traits spirituels, les mots de l'humour le plus bouffon, naïvement ou flegmatiquement cocasses, où paraissent de nettes et vivantes figures, où s'étale enfin, avec une langue souvent excellente, une verdissante, et chaude, et pittoresque poésie. Toujours et partout jaillit

une infatigable fantaisie qui se renouvelle d'elle-même. Aussi toutes « ces folies amoureuses », que déparent seules quelques maladresses de style et quelques distractions dans l'intrigue, gardent-elles une éternelle jeunesse. Elles n'ont rien perdu à la scène. Leur gaieté est de bon aloi et d'un métal résistant : elle est plus que française, elle est humaine.

Dufresny. — Dufresny n'a pas eu cette bonne fortune de rester populaire et joué. Son nom vit encore; les titres de ses comédies demeurent; de rares lettrés en ont lu quelqu'une, et c'est tout; c'est peut-être trop peu. Rien que sa vie est une grande comédie intéressante à connaître (1648-1724). Il gaspilla gaiement, avec l'argent, les dons les plus heureux, lassa tous les protecteurs, Louis XIV en tête, et vécut assez follement, à la vieillesse près, tout en composant une quarantaine de comédies, les unes pour la Comédie italienne, les autres pour le Théâtre français. Des premières, il n'y a rien à dire; les secondes, où l'on sent trop encore la hâte du travail, font regretter qu'il ne s'en soit pas tenu à de petites pièces en un acte : il eût pu y exceller.

Il a généralement échoué, en effet, faute de temps ou de moyens, dans les grandes comédies. Elles ne valent que par des rôles à côté, des situations amusantes et de l'esprit. Il ne sait pas les composer; il étouffe souvent le véritable sujet sous des intrigues accessoires; sa verve ne se soutient pas; les scènes sont étriquées[1]. Même dans *la Réconciliation normande*, qui est la meilleure (1709), l'action ne laisse pas d'être traînante et pâteuse. La chose est regrettable, car il y a de jolis couplets (ceux sur la haine ou sur Procinville « le père des procès »), de jolies scènes même (comme celle où le frère et la sœur, venus avec l'intention de se réconcilier par intérêt, s'abordent avec une fausse joie et se quittent en se haïssant davantage, si c'est possible), un caractère original enfin, celui du chevalier, ami dévoué, spirituel, et adroit.

Les comédies en trois actes ont une allure plus facile. Ainsi,

1. Il n'y a à noter ici que le rôle d'un marquis léger, fat, fourbe, et déjà lâche, dans *le Négligent* (1692), que l'idée originale du *Jaloux honteux sans l'être* (1708), que les types amusants et assez bien venus de Franchard et de Rapin dans *le Faux sincère* (joué seulement en 1731). *La Malade sans maladie* (1699), *la Joueuse* (1708) n'offrent guère que quelques tirades ou traits.

sans parler du *Faux Honnête homme* (1703), dont l'intérêt est médiocre, ou du *Faux Instinct* (1707), qui est plus amusant, avec un type original de père nourricier, franche canaille qui fait la bête... et a trop d'esprit, *le Double Veuvage* (1702), où Dufresny met à la scène avec adresse la fausse douleur ou la fausse joie qu'éprouvent un mari et une femme, qui aiment chacun ailleurs, d'abord à se croire veufs, puis à se retrouver [1], *la Coquette du Village* (1715), où se rencontre une silhouette assez profondément tracée [2], et surtout *le Mariage fait et rompu* (1725). Plus de vivacité, plus de fantaisie, et c'eût été du Regnard. Il y avait là d'ailleurs un rôle nouveau et plaisant, celui du « froid gascon » Glacignac, homme habile, honnête, et spirituel lui aussi.

Mais c'est seulement dans les pièces en un acte que Dufresny est réellement à son aise. *La Noce interrompue* (1699), petite farce lestement troussée, et *le Dédit* (1719), qui, malgré le fond banal du sujet (un valet se fait aimer, au profit de son maître, de deux vieilles filles, l'une prude, l'autre étourdie et évaporée), se lit avec plaisir, le prouvent déjà. *L'Esprit de contradiction* (1700) le prouve mieux encore, qui est une charmante comédie, vivement conduite, à laquelle une prose rapide et la peinture très heureuse d'un ridicule ont assuré un succès continu. Dufresny a su tirer cette fois bon parti d'une ingénieuse idée. Le caractère de Mme Oronte, cette contredisante à outrance qui contredit d'autant plus qu'elle croit naïvement que ce sont les autres qui la contredisent, qui prend le silence et jusqu'à l'obéissance même pour une contradiction, est habilement présenté. Elle est bernée, heureusement, par Angélique, une maîtresse petite femme, qui conduit sous main son intrigue, sans avouer à personne qu'elle aime Valère. Un gros paysan, infatué de ses richesses, un jardinier fin, rusé, au langage métaphorique et familier, qui est et se sait la forte tête de la maison, complètent le tableau. C'est d'un bon ouvrier.

1. Il y faut remarquer aussi le caractère mélancolique et passionné du jeune Valère, qui aime comme aimera le Dorante du *Jeu de l'Amour et du Hasard*.

2. Celle du paysan Lucas, qui ne rêve que la fortune, las qu'il est de « labourer » sa vie, et de labourer pour les autres. Il devient grave, mystérieux, insolent, bouffi, quand il croit avoir gagné le gros lot; il salue de haut, crie, parle, fait des plans, veut acheter le château du baron (pour le jeter à bas et en bâtir un superbe), et arrive dans sa folie à proposer presque à son ancien maître de devenir son fermier. Voilà qui est bien observé.

Mais cela ne suffit point pour égaler Dufresny à Regnard, dont l'élégance aisée, l'envolée fantaisiste, la *lactea ubertas*, lui font trop souvent défaut. Il a fait trop vite de trop longues pièces. Il n'a point donné toute sa mesure. Son théâtre, pris en quelque sorte entre celui de Regnard et celui de Dancourt, semble à la fois manquer de gaieté et de relief.

Les rivaux de Regnard et de Dufresny. — A côté de lui les poètes comiques foisonnent. On se trouve en présence d'une foule d'auteurs qui ont fait, tant au théâtre français qu'aux théâtres de la foire ou à la Comédie italienne, une foule de pièces, et parfois nullement méprisables. La nomenclature à elle seule en serait considérable. Le choix est délicat. Il est impossible de ne point commettre quelque erreur ou quelque injustice. Si l'on se contente, faute de place, de citer *le Grondeur*, de Brueys et Palaprat (1691), qui, avec un excellent premier acte, est une pièce très amusante en partie, et *l'Avocat Pathelin* de Brueys seul (1706), vieille farce gauloise rajeunie non sans habileté (qui elle aussi fut jouée presque jusqu'à nos jours), c'est assez sans doute que de mentionner et *les Trois Frères rivaux* (1713) et le *Naufrage de Crispin* (1710) de Lafont, qui ne manque ni d'aisance ni de verve, et les aimables comédies de Boindin, comme *les Trois Gascons* (1701), et *le Port de Mer* (1704) (auxquelles collabora, dit-on, Lamotte, auteur agréable lui-même de *la Matrone d'Éphèse* et du *Magnifique* (1731), qui aura un succès considérable sans le mériter réellement), et les essais de Rousseau avec *le Flatteur* (1697), *le Capricieux* (1701), d'autres encore; enfin *le Jaloux désabusé* de Campistron (1709), dont certaines scènes bien menées, plaisantes à la fois et quelque peu attendrissantes, font une œuvre à part, qui ne manque ni d'intérêt ni d'originalité.

Mais il convient de s'arrêter un peu plus sur le comédien Legrand, dont la veine a été inépuisable. On a de lui une trentaine de pièces, et il en a fait bien davantage. Sa vive gaieté, sa facilité spirituelle se retrouvent partout, dans ses comédies pour les théâtres de la foire comme dans les autres, dans le dialogue comme dans les divertissements. Il a parfois la fantaisie de Regnard et il sait, comme Dancourt, noter les modes et les travers du jour ou profiter des événements. Son *Cartouche ou les*

Voleurs (1721) le montre bien, qui fit fureur. C'est un homme de théâtre qui a du mouvement, une entente réelle de la scène, et donne parfois des silhouettes bien venues, comme celle du faux financier dans *l'Épreuve réciproque* (1711). Malheureusement il a gaspillé son talent sans compter. Il a laissé un théâtre, et, en somme, pas une comédie. C'est à peine si on pourrait faire un sort à son *Galant Coureur* (1722), jolie petite pièce qui, sans parler de scènes épisodiques amusantes, fait songer parfois, par un esprit plus fin et plus subtil, à du Marivaux jeune.

Les disciples originaux. — Dancourt. — Si Dancourt (1661-1725) est, comme Molière, un Parisien de bonne famille, si, comme lui, il a épousé une comédienne et a été aussi acteur, directeur et orateur de la troupe (il avait commencé par être avocat), il ne s'est pas contenté de l'imiter servilement. A part un sujet qui l'a tenté, où il est revenu par trois fois et où il semble plutôt rivaliser avec lui, il a su exploiter habilement sa petite veine, qui n'était pas sans originalité.

Le sujet qui l'a séduit et qu'il a repris avec complaisance est celui des bourgeoises de qualité. D'abord dans *le Chevalier à la mode* (1687). Car c'est surtout par le portrait de Mme Patin que vaut la pièce [1]. Dès la première scène la figure est nette et pittoresque de cette riche bourgeoise infatuée d'elle-même, qui rêve d'être de qualité, préférerait être « la marquise la plus endettée de France » que la veuve du plus riche financier, ne se laisse nullement troubler par le bon sens brutal de son beau-frère, M. Serrefort, et veut rompre avec sa famille, qui ne la considère pas assez à son gré. Bref, c'est une dupe toute prête pour un jeune et habile chevalier, que cette fastueuse personne qui se croit honorée, comme M. Jourdain, de prêter son argent à un gentilhomme. Elle est bien « une peste dans une famille bourgeoise », que troublent et désorganisent ses travers. Ils font tache d'huile.

La pièce eut un prodigieux succès. Au relief des peintures

1. Non que celui du chevalier de Villefontaine, le héros de la comédie, sorte de petit monstre, chevalier galant, fat, égoïste, fourbe, cynique et débauché, qui courtise et dupe à la fois une baronne qui le couvre de cadeaux et une « bourgeoise gentilhomme » qui ne demande qu'à l'épouser, ne soit fidèlement et spirituellement tracé, avec ses manèges intéressés, son sang-froid et son impertinence spirituelle. Mais l'*Homme à bonnes fortunes* de Baron avait singulièrement facilité les choses.

s'ajoutait une conduite habile, un dialogue vif et piquant, beaucoup d'esprit. On ne saurait surtout trop louer Dancourt d'avoir su, dans deux de ses personnages, ramasser une série de traits particuliers dont l'ensemble, harmonieusement fondu, forme un caractère réel et vivant. Il y a là une puissance de concentration qu'il ne retrouvera plus. Il n'est pas sûr d'ailleurs qu'il l'ait voulu. Il remet au théâtre les mêmes travers avec *les Bourgeoises à la mode* (1692) et *les Bourgeoises de qualité*[1] (1700), mais cette fois il disperse sur plusieurs individus les traits notés. Là nous avons deux femmes, ici nous en avons quatre, entêtées de qualité. Nos deux « bourgeoises à la mode » vivent comme des femmes de qualité ; nos quatre « bourgeoises de qualité » renchérissent l'une sur l'autre de folie, et, crevant de jalousie réciproque, ne rêvent que laquais, suisses, titres et équipages. En somme, ce n'est que la monnaie de Mme Patin.

Par là, la manière de Dancourt se laisse facilement pénétrer. Et d'abord, il procède d'une façon particulière, sans nous donner de portraits en pied des personnages au début ou dans le cours de la pièce, et en les laissant se peindre eux-mêmes peu à peu par leurs actes et leurs paroles. Puis, comme il n'a le temps ni d'observer profondément en une fois, ni de brosser un large tableau, ni de lécher un portrait, si nous avons des silhouettes saisissantes de relief, nous n'avons forcément que des silhouettes. C'est pourquoi, bien que quelques traits lui suffisent en général pour mettre debout un personnage, il sent le besoin de retoucher souvent le premier crayon. Nous avons donc une série de croquis pittoresques et spirituels, qui se rappellent mutuellement, mais sans se nuire, parce qu'ils se complètent. Dancourt est moins un caricaturiste qu'une sorte de *revuiste* supérieur, qui marque au vol les travers et les scandales du jour, et fait défiler devant nous des originaux, souvent les mêmes, mais toujours différents par quelque côté.

Il ne faut pas s'étonner après cela si les intrigues de ces pièces sont banales parfois et souvent semblables. Dancourt s'en préoccupe médiocrement. Le principal est d'amuser par une vive et fidèle peinture de la société. Ses grandes pièces même,

1. En collaboration aussi, comme le *Chevalier à la mode*, avec Saint-Yon, d'après certains. Les preuves manquent.

comme *la Femme d'intrigues* (1692) et *les Agioteurs* (1710), ne sont rien autre que des pièces à tiroirs, des sortes de stéréoscopes où se détachent avec précision des coins de sociétés. Avec la première nous sommes chez une recéleuse, à la fois agent matrimonial, prêteuse, et revendeuse à la toilette. C'est un défilé d'étranges originaux. Et de même dans *les Agioteurs*, le plus *actuel* des sujets après le succès de *Turcaret*, et qui sont comme les coulisses de la haute banque d'alors, de l'agiotage et de l'usure[1]. Et ainsi dans la foule de ses petites pièces en un acte, où il se ménage adroitement le moyen d'exhiber ses types. Même celles où cette préoccupation n'apparaît pas aussi nettement, comme *le Tuteur* (1695), *l'Impromptu de garnison* (1692), *le Charivari* (1697), *la Parisienne* (1691), *le Mari retrouvé* (1698), *le Colin-Maillard* (1701), *le Galant Jardinier* enfin (1705) sont surtout intéressantes par là. Son théâtre est une galerie d'une richesse incomparable. Car s'il tourne souvent « sur un même pivot », comme on le lui reprochait déjà de son temps, il n'y a pas chez lui que des procureurs, des bourgeoises ridicules et des meuniers. C'est une presse de gens de toutes sortes, tous différents d'âge, de mœurs, de manières, qui se coudoient, se démènent, se malmènent, et vont un train d'enfer. Il y a là tout le personnel ordinaire de la comédie : valets et soubrettes, pères et tuteurs, jeunes et vieilles coquettes, marquis et bourgeois, paysans et tabellions, mais il y a aussi des comparses moins habituels et dont quelques-uns montent pour la première fois sur les planches. Outre des bourgeois jouisseurs, des pères égoïstes, des maris grossiers, des femmes indifférentes ou haineuses, des ingénues dépravées, des hommes de loi ignorants et sots, des veuves faciles, des chevaliers sans scrupules, voici, dans un pêle-mêle pittoresque, joueurs et joueuses, soldats, officiers, hobereaux, petits collets, maîtres à danser ou à chanter, ivrognes, *fiacres*, marchands, charlatans, agioteurs, opérateurs, entremetteuses, etc.; voici surtout des paysans et des hommes d'affaires, dont Dancourt s'est complu à peindre ou la

1. Trapolin, Durillon, Croquinet, Cangrène, sont tous filous, mais tous nettement silhouettés et différenciés. Trapolin est hautain, caustique et fier; le procureur Durillon est un fripon « officiel » qu'on prendrait presque pour un honnête homme; Croquinet est un novice que n'a pas encore tout à fait gâté le métier; Cangrène est un gredin qui se permet d'avoir des remords.

malicieuse naïveté et le langage imagé, ou la sottise, la vanité et l'indélicatesse. Le Lucas du *Galant Jardinier* et le Thibaut du *Charivari* suffisent à mettre en vedette la nature et les aspirations du paysan d'alors : le Rapineau du *Retour des officiers*, le Patin de *l'Été des coquettes*, le Trapolin des *Agioteurs* résument en eux l'ambition, la sottise et l'âpreté au gain et aux plaisirs des financiers du temps. — C'est que Dancourt ne peint que ce qu'il voit et ceux qu'il voit. Nous avons partout de petits tableaux d'un réalisme piquant, d'une vérité implacable. Comme il est directeur de troupe et n'a pas le droit d'attendre le succès, il le presse avec habileté, exploitant les événements et les modes [1]. L'actualité, et encore l'actualité, telle semble être sa devise. Et les pièces se suivent sans interruption, alertes satires des mœurs, où il trouve parfois le moyen même d'être plus actuel que l'actualité, en la devançant.

On peut comprendre maintenant le succès qu'ont eu, et conservé longtemps, que mériteraient encore toutes ces petites pièces, ou à peu près. Si le vers ne va pas toujours très bien à Dancourt, sa prose est drue, alerte, imagée. Le ton est le ton même de la conversation. Rien de plus varié et de plus naturel que ce dialogue où l'on aime jusqu'aux négligences. Puis l'esprit abonde : un esprit aisé, facile, qu'aiguillonne souvent une pointe d'observation, qui choque plutôt les idées que les mots et jaillit si naturellement qu'il paraît naturel alors même qu'il ne l'est pas. Même ce monde interlope que nous voyons grouiller partout n'est ni pour étonner ni pour déplaire [2]. Les classes se mêlent étrangement. L'intérêt et le plaisir mènent tout. On est las de toute discipline. La bourgeoisie se gâte de plus en plus ; les nobles n'ont plus à se gâter. Le libertinage paraît. C'est en somme la Régence avant la Régence, la chose avant le mot, et c'est cependant, et cela reste l'actualité.

1. Un arrêt du roi contre le jeu du lansquenet lui inspire *la Désolation des joueuses* (1687) ; le départ des galants pour l'armée, *l'Été des coquettes* (1690) ; une aventure du temps, *la Gazette de Hollande* (1692) ; les privilèges abusifs de l'Opéra, *l'Opéra de village* (1692). De même le fait du jour donne naissance à *la Loterie* (1697), au *Retour des officiers* (1697), à *l'Opérateur Barry* (1702), aux *Curieux de Compiègne* (1698). Le succès du *Diable boiteux* de Le Sage amène deux petites comédies du même nom, comme *Turcaret* avait fait naître *les Agioteurs*. Dancourt profite de tout, d'une ville d'eaux, d'une fête foraine, d'une promenade ou d'un restaurant à la mode ; tout lui est bon.

2. Les mémoires du temps prouvent la vérité et la justesse d'observation des comédies de Dancourt, qui sont d'un intérêt réel pour les historiens.

Le Sage. — Dancourt mène droit à Le Sage. Les deux théâtres se complètent et s'expliquent. Le Sage est un Dancourt, plus puissant et plus âpre. L'un n'a laissé que des croquis, l'autre a su créer un type. C'est le père de Turcaret. Et Turcaret (1709) suffit à sa gloire d'auteur dramatique [1].

Chose étrange, il se trouve que ce paisible bourgeois, né Breton, mais Champenois par la bonhomie et la finesse, a fait une œuvre d'un réalisme amer, violente, brutale, presque cruelle, où l'on sent une de ces haines vigoureuses qu'inspire, même aux âmes timides, la vue d'un fléau public [2]. C'était d'ailleurs une heureuse audace que de convier des spectateurs que venaient d'éclabousser les superbes carrosses de hautains financiers, à la curée d'un traitant. Car c'est bien là une curée. Une meute féroce pourchasse sans répit Turcaret. C'est une guerre à mort contre lui ou plutôt contre son coffre-fort. On veut sa ruine, à laquelle tous participent, même sa sœur et sa femme involontairement. On le ruinerait complètement si l'homme n'était arrêté à la requête de ses associés mêmes qu'il volait. Et le parterre d'applaudir. Et il pouvait applaudir « sans pitié indiscrète » (IV, 9), puisque le personnage est pire encore que ceux qui l'entourent et qu'il devient de plus en plus ridicule et odieux à mesure que ses ennemis s'enhardissent. N'était-ce pas faire œuvre pie que de désirer la ruine d'un tel homme, agioteur indélicat, rapace usurier, viveur débauché, mauvais frère et piètre mari? d'ap-

1. Il a presque fait oublier les autres œuvres : et les comédies empruntées à l'Espagne, ce qui n'est que justice, et les comédies-vaudevilles ou parodies, ce qui l'est beaucoup moins. Là, en effet, la gaîté et l'imprévu permettent de reconnaître l'auteur de ce *Crispin rival de son maître*, qui précède *Turcaret*, et qui malgré l'audace de certains traits n'est qu'une comédie amusante (1707). Le Sage a surenchéri sur le *Jodelet* de Scarron et *les Précieuses ridicules* de Molière. Un coquin cynique de valet tente de ravir à son maître et sa fiancée et la dot. Car ce valet est las d'être valet, il réplique rageusement à son maître, presque en égal; il se sent fait pour la finance, où il brillera. Le Sage lui en donnera lui-même les moyens. L'acte, vivement mené, finit en laissant prévoir les valets traitants, c'est-à-dire les Turcarets.

2. Or la sottise, la rapacité, la puissance enfin des traitants, au milieu d'une société fascinée et déjà gangrenée par l'argent, d'un pouvoir ruiné, d'une noblesse aux abois, d'une bourgeoisie ambitieuse, d'un peuple misérable, étaient bien un fléau public. Il était temps qu'un homme courageux clouât au pilori de la scène ces voleurs effrontés et vengeât, autrement que par des pamphlets, des croquis à la Dancourt ou des chansons, les honnêtes gens. Ce que fit Le Sage. En vain les traitants firent-ils ajourner la représentation de la pièce, en vain offrirent-ils à l'auteur une somme énorme pour la retirer, elle fut jouée; en vain parvinrent-ils à en arrêter le succès : *Turcaret* fut bientôt dans toutes les mains.

plaudir à son déshonneur? Et peu lui importait au profit de qui il se ruinait! C'était sa revanche, que cette déconfiture de Turcaret, « mangé » par une baronne, que « pille » elle-même un chevalier, lequel est volé par son laquais. C'était le but dont l'auteur ne s'écartait pas un instant. Nulle fantaisie, ici; nulle gaieté même, j'entends de cette gaieté, franche, radieuse, qui s'épanouit; plus de ces scènes épisodiques qui reposent et font diversion; pas une réplique, pas un mot presque qui ne serve à la poussée en avant de l'action. Le réseau des fourberies qui emprisonne Turcaret se rétrécit à chaque instant. La pièce est un chef-d'œuvre de concentration et d'habileté dramatiques.

C'est aussi un chef-d'œuvre de vérité et de vie. Nous avons un tableau saisissant de l'entourage ordinaire d'un traitant, avec ces personnages avides de plaisirs et d'argent, qui ne cherchent l'un que pour avoir les autres, et se volent à qui mieux mieux. Tout en procédant comme Dancourt, rejetant les tirades et les portraits, sachant ingénieusement *situer* ses personnages par des renseignements précis et précieux, Le Sage le dépasse de beaucoup par l'art de fondre en un seul individu un certain nombre de ridicules, et par le relief même de la peinture. Laissons les personnages secondaires, quelque intéressants qu'ils soient. Serait-il injuste de dire que la baronne vaut à elle seule toutes les coquettes et Frontin tous les valets de Dancourt? Cette soi-disant « veuve d'un colonel étranger », qui veut se faire enrichir et épouser, assez habile d'une part pour tromper un Turcaret, assez crédule de l'autre pour se laisser tromper par le chevalier, à la fois spirituelle et naïve, point méchante au fond, capable de scrupules à ses heures, ayant parfois une inconscience qui désarme, est prise sur le vif et vit, au point... qu'elle vit encore. Et de même le fourbe, le voleur et le spirituel Frontin, qui salue avec enthousiasme sa nouvelle dignité de laquais d'un traitant, s'imagine que tout va se convertir en or sous sa main, dépouille ses deux maîtres, et ne peine que dans le secret espoir de vivre plus tard en paisible bourgeois ou de devenir un traitant. De toute façon sa conscience ne le gênera guère.

Mais le coup de maître c'est la peinture de Turcaret. A côté les autres figures de financiers pâlissent. Comme Molière, Le Sage a fait une synthèse, mais une synthèse des vices communs à une

classe d'hommes, affectés et déprimés par une même condition. Si d'ailleurs le caractère n'est pas presque exclusivement constitué par une passion ou un ridicule qui prime les autres, déforme les qualités et tient tout l'être, mais par plusieurs vices ou travers qui se montrent successivement à nos yeux, il a eu soin toutefois de donner à son personnage un trait dominant, qui est celui de la caste, et autour duquel se groupent les autres. Né d'un grand-père laquais, d'un père artisan, Turcaret est avant tout un vaniteux qui se croit réellement quelqu'un de par son argent, singe les gens du grand monde, et exhibe avec amour sa personne. Passe encore s'il n'était que vaniteux. Mais il est sot, tour à tour hautain ou bas, avare par nature et prodigue par amour-propre; sans éducation, il passe d'une galanterie familière à l'éclat et à la grossièreté; il donne en faisant valoir ses présents; il est impudent; rapace, cruel dans les affaires, il manie l'argent, le prête, et le vole. C'est un traitant. Son langage le peint bien; il a des mots terribles qui font pénétrer l'homme jusqu'en plein cœur. Encore un coup, c'est un traitant.

La peinture est à la fois particulière et générale. D'où la popularité dont jouit encore le type de nos jours. Il a survécu à sa postérité, qui ne le vaut pas. La pièce n'a rien perdu à la lecture, sinon à la scène. Avec son dialogue net et vigoureux, son allure franche, ses procédés précis, son réalisme sincère, l'âpreté de la satire, cet esprit enfin, cinglant et vibrant, qui est ou se cache partout, elle conserve un caractère tel de modernité qu'on la croirait faite d'hier, pour ne pas dire d'aujourd'hui.

Delisle. — Ce qui ajoute à son prix c'est qu'elle est, entre le *Tartuffe* et *le Mariage de Figaro*, la seule grande satire comico-sociale. Elle est même, dans la première moitié du XVIIIe siècle, la seule pièce, ou peu s'en faut, qui se soit attaquée, non plus à des travers généraux, mais à une caste d'hommes puissants, et par là à la société même. Après elle la satire sociale se réfugie aux théâtres irréguliers, plus malicieuse d'ailleurs que violente. L'*Arlequin Traitant* (1716) de D'Orneval le prouve à lui seul, et aussi l'*Arlequin Deucalion* (1722) de Piron, malgré quelques traits d'une hardiesse originale. Une seule œuvre fait exception; l'*Arlequin Sauvage* de Delisle de La Drévetière (1721). Dans une

donnée ingénieuse, celle d'un sauvage transplanté dans un pays civilisé, la satire de nos lois et de nos mœurs, opposées aux lois et mœurs naturelles par le bon sens aiguisé de notre Arlequin, prend un ton amer et âpre qui étonne au premier abord. Il n'est pas jusqu'à certains traits qui ne fassent prévoir les théories de Rousseau. Mais nous sommes au théâtre italien, et le rire emporte tout.

Un disciple dissident : Destouches. — *Le Légataire* et *Turcaret* venaient d'être joués, et Dufresny et Dancourt occupaient encore la scène quand Néricault-Destouches, bourgeois de bonne famille, tour à tour comédien et soldat, hasarda ses premières comédies (1710-1717). Puis le jeune auteur se transforme en un habile secrétaire d'ambassade, à l'âge de trente-sept ans, et vit en Angleterre, où il se marie. Quand il rentre en France (1723), il reçoit de belles gratifications, est admis à l'Académie; et, le Régent mort, se retire dans ses terres, où il compose paisiblement des comédies jusqu'à sa mort (1754).

Il a presque toujours visé au même idéal, à peu de chose près. Il rêve une comédie de caractère, à la fois morale et plaisante, capable et d'amuser et d'instruire. Tout en se réclamant de Molière, il se vantera même plus tard d'avoir pris un « ton nouveau » (préface du *Glorieux*). Au début, il s'essaie surtout à la comédie de caractère, sans y atteindre malheureusement : il ne fait qu'y rencontrer des scènes agréables et des tirades bien venues[1]. Une fois du moins, en courant après la grande comédie, en attrape-t-il une charmante : *l'Irrésolu* (1713), qui est bien conduite. Les irrésolutions de Dorante, qui se décide, après bien des tergiversations, à se marier, puis ne sait qui épouser de Julie et de Célimène, penchant tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre, sont vraiment amusantes. Le succès fut très vif. Quatre ans après, Destouches quittait le théâtre pour la diplomatie.

Il y revint (en 1727) avec la prétention plus accentuée encore (grâce à l'influence des romanciers et des publicistes anglais) d'instruire et de corriger les spectateurs. Il va travailler vingt

1. Dans *le Curieux impertinent* (1710), *l'Ingrat* (1712), même *le Médisant* (1715), qui réussit beaucoup pourtant, moins sans doute par le caractère répugnant de Damon, que par les types amusants du baron, de la baronne et de Richesource.

années durant, à quelques pièces près, à la réforme morale de ses contemporains. C'était à craindre. Déjà les premières comédies inquiétaient par certains côtés. Maintenant il veut faire une sorte de prêche en action; il veut « prouver » quelque vérité. A ce point que plusieurs pièces se terminent par des moralités. En restant toujours de bon ton, de ton diplomatique, la comédie instruit par la tirade, la maxime, le dénouement, et jusque par l'attendrissement mouillé de larmes, puisqu'il faut, vu le but, que nous plaignions les personnages ou leur pardonnions. Et de cette comédie — qui pourtant doit rester comique, — un an avant les *Fils ingrats* de Piron, il a donné les modèles avec *le Philosophe marié* (1727) et surtout, après la médiocre tentative des *Philosophes amoureux* (1730), avec *le Glorieux* (1732).

Les scènes excellentes et les couplets heureux ne manquent pas dans *le Philosophe marié*, qu'on joua souvent encore dans ce siècle. L'œuvre plaît. Notre philosophe, pour triompher de mesquins préjugés, a beau nous dérouter parfois par ses allures, même nous faire rire par le continuel contraste entre son caractère et ses actes, comme il parle excellemment, comme aussi, ce qui vaut mieux encore, il est entouré de personnages très intéressants [1], nous sommes séduits à la fin. Même la résignation de Mélite, la plus vertueuse et la plus raisonnable des épouses, nous touche au quatrième acte.

Mais c'est surtout dans le *Glorieux* que Destouches a su mêler heureusement le comique et l'attendrissant, et c'est là seulement qu'il a eu la bonne fortune de créer presque un caractère. Toutes les qualités du comte de Tufière sont déprimées, tous ses défauts sont dominés par un travers particulier. C'est un glorieux, glorieux de son nom, glorieux de sa personne, et glorieux en face de tous, même en face de son valet et de sa maîtresse [2]; sa hauteur éclate toujours et partout, et croît avec

1. Un ami prudent, calme, discret, philosophe qui enrage d'aimer une coquette; une belle-sœur capricieuse, vive, bavarde, moqueuse, — c'est notre coquette (le portrait est peint d'après nature, Destouches ayant mis à la scène, avec sa propre histoire, sa propre belle-sœur); enfin, un financier brutal et grondeur, et un homme de cour fin et spirituel.

2. Il arrive furieux de ce qu'un petit campagnard a osé s'emporter devant lui; il méprise sottement un honnête, mais timide rival; il s'indigne de ce que le bourgeois Lisimon, son futur beau-père, lui parle familièrement et ose s'asseoir devant lui, le tutoyer et opposer son argent à la noblesse, etc.

les respects; il se fait passer pour riche; il semble condescendre seulement à épouser et à aimer; il a des sourires dédaigneux, un air moqueur, des silences affectés. Son orgueil d'ailleurs est mis bientôt à une rude épreuve. Son père survient, pauvre et misérable. Il le fait passer pour son intendant auprès de Lisimon, son beau-père futur, mais est au supplice de s'entendre parler net et franc devant le bourgeois étonné. Pour comble de malheur, il lui faut aller « respectueusement » demander la main d'Isabelle à sa mère, et enfin, après avoir encore laissé éclater toute sa vanité dans la scène du contrat, ou reconnaître son père, ou être maudit. Le cœur l'emporte. Au risque de perdre Isabelle, il tombe aux pieds de Lycandre, qui reprend son vrai nom, ses titres... et se dévoile riche.

Ainsi le glorieux n'est pas puni, ce qui est une exception chez Destouches. La faute en est au comédien Quinault-Dufresne, qui, fort glorieux lui-même, réclama un honorable dénouement. Le serait-il d'ailleurs que la leçon de morale n'eût pas été plus forte que celle qui sort, avec le rire, de la peinture du personnage dont l'orgueil est constamment à la torture. Mais sans morale moralisante, il n'y a pas de vraie leçon pour Destouches. Il lui faut toujours un porte-parole qui essaie de corriger le personnage. L'idée était habile de faire jouer ce rôle par un père, et d'amener ainsi une lutte entre la vanité du comte aux abois et ses devoirs filiaux. S'il a mêlé à l'intrigue un peu trop de romanesque, le cas n'est pas pendable. D'autant que les personnages sont tous sympathiques ou amusants [1]. Le tableau est complet. La langue et la poésie le relèvent encore, une langue correcte et élégante, une poésie aisée et pittoresque, avec des vers à la Boileau, nés pour devenir proverbes. Une centaine de ces vers-là, et la pièce serait demeurée classique. Telle qu'elle est, elle fait grand honneur à Destouches.

C'est malheureusement une exception dans son théâtre. Il ne sut plus divertir en instruisant, ou ne le sut plus que par échap-

1. Le bonhomme Lycandre est une doublure adroite du Géronte du *Menteur*; la jeune Lisette, pleine de grâce, de réserve, de franchise et de finesse, qui garde dans une demi-domesticité sa supériorité native, est une charmante création; Pasquin est un valet gascon, fripon par habitude et glorieux par ricochet; le vieux Lisimon, un bourgeois commun, vaniteux et libertin; Philinte, un amoureux balbutiant, honnête et brave au demeurant.

pées. On ne fait pas en effet sa part à la morale. Une fois dans la place, elle envahit tout. Qui veut corriger les hommes et ne laisse pas ce soin à la peinture franche et naïve des ridicules humains en arrive nécessairement à les vouloir toucher pour les corriger plus sûrement. C'est une pente fatale. Le succès des comédies larmoyantes de La Chaussée n'était pas pour empêcher Destouches d'y glisser. La comédie finit par perdre en quelque sorte sa raison d'être, n'étant plus comique que par accident. Elle est morale jusque dans ses rôles de valets et de soubrettes. Il y a abus de vertu et de gens vertueux. Et si l'on ne préfère pas à toutes ces comédies ambitieuses [1] *le Tambour nocturne* (traduit librement d'Addison), ou l'*Amour usé*, avec l'originalité de son sujet, ou *le Trésor caché*, ingénieuse adaptation du *Trinummus* de Plaute, on peut leur préférer à coup sûr la *Fausse Agnès*, qui est une très agréable petite pièce (jouée seulement en 1759), pleine de mouvement et d'esprit, aux silhouettes précises, qui eut un grand succès, l'a conservé très longtemps, et est, avec moins de fantaisie et plus de satire, comme le pendant des *Folies amoureuses*. Il y a là une veine qu'on peut regretter que Destouches n'ait pas exploitée davantage.

Il a voulu plus et mieux. Il a rêvé d'être le successeur véritable de Molière en faisant revivre la comédie de caractère, et de le compléter par une morale plus directe et plus visible. C'était certes une noble ambition. Sachons-lui gré de l'intention. D'autres, avec moins de talent, ont eu plus de bonheur. Il faut se souvenir que presque toutes ces comédies supportent la lecture grâce à leur style — et la louange n'est pas commune; que dans toutes il est des scènes excellentes; qu'il a fait le *Glorieux* enfin, avec qui la comédie, à la fois plaisante et attendrissante, morale par suite, vit et vit bien. Personne, pas même Voltaire, ne le surpassera. On ne saura guère que le dénaturer.

Les imitateurs de Destouches. — Car Voltaire est, à ses heures, un disciple de Destouches. Il rejette avec horreur la comédie larmoyante de La Chaussée et n'admet, pour l'ins-

1. Les titres parlent d'eux-mêmes : c'est *l'Enfant gâté* (1741), où se trouve un premier crayon de la Philiberte d'Augier, *l'Homme singulier* (1747), *la Force du naturel* (1750), *l'Ambitieux* et *l'Indiscrète* (1737), *le Dissipateur ou l'Honnête friponne* (*id.*), d'autres encore. L'habileté du dramaturge, le talent du moraliste, les qualités de l'écrivain ne tendent plus qu'à des leçons de vertu.

tant, que la comédie attendrissante, dont il donne des exemples habiles dans les deux derniers actes de *l'Enfant prodigue* (1736), et dans *Nanine* ou le *Préjugé vaincu* (1749), où il met sur la scène le sujet même de *Paméla* et nous touche par la grâce, par la douceur de l'héroïne et par le caractère généreux et humain du comte, homme sans préjugés et sans morgue. Mais déjà la comédie attendrissante a ses grandes entrées à la Comédie, grâce à Guyot de Merville et à son *Consentement forcé* (1738) : un fils qui s'est marié sans le consentement de son père parvient à obtenir le pardon du vieillard, grâce à d'heureux subterfuges, grâce surtout aux charmes et à la vertu de sa femme dont celui-ci s'éprend, puis, la sachant mariée en secret, se fait le protecteur. Rien de plus touchant que la confiance et la tendresse mutuelle des deux époux. La pièce semble trop courte. C'est qu'elle est aussi plaisante et ne laisse pas de faire rire.

Les petits-neveux de Molière. — D'Allainval. — La comédie... comique n'abdique pas en effet, qui n'abdiquera même pas en face des comédies larmoyantes de La Chaussée. Les héritiers de Molière ne chôment pas. Et d'abord D'Allainval, dont *l'École des Bourgeois* (1728) est une des meilleures contrefaçons du *Bourgeois gentilhomme*, en petit. S'il n'est pas le premier qui ait mis à la scène un marquis à l'affût d'une dot bourgeoise, chez lui le portrait est plus fouillé que d'habitude. En face d'une riche bourgeoise, hypnotisée par les titres et qui gagne sa fille à sa folie, et d'autres comparses amusants, se détache la figure du marquis de Moncade, le plus aimable, le plus badin, le plus fat, le plus spirituel et le plus insolent des marquis, comme aussi le plus dédaigneux des gendres, même des fiancés[1]. Démasqué, joué à son tour à la fin, il s'en va, riant, l'air vainqueur, remerciant ceux qu'il n'a pu duper de l'empêcher de « ternir sa gloire ». Il est bien régence. Le portrait est fait de main de maître. Il faut attendre maintenant jusqu'à Piron et Gresset pour trouver des œuvres dignes d'une étude attentive.

1. Il se laisse admirer, aduler, sans s'en étonner; on lui donne de l'argent, et il le reçoit comme faisant une grâce; il raille sa belle-mère en la flattant, fait la leçon à sa fiancée sur les sentiments bourgeois, et lui prêche la vraie théorie du mariage, qui est celle de la séparation des époux. — La pièce a été jouée, et souvent, jusqu'en 1848.

Boissy et Fagan. — Les autres comédies du temps ne sont pas toutefois, à beaucoup près, méprisables ; et, entre autres, celles de Boissy et de Fagan. Le premier a fait représenter, tant à la Comédie française qu'à la Comédie italienne, une cinquantaine de pièces, dont deux, deux petites en un acte, sont à part : *le Babillard* (1725), badinage aimable et alerte, et *le Français à Londres*[1] (1727), qui eut un succès non moins persistant, et le méritait. Boissy a de l'aisance, de la fantaisie et de la finesse. Et Fagan aussi. Ses comédies sont presque toujours intéressantes, même celles qui ne réussirent que médiocrement. Avec *les Caractères de Thalie* (1737), *le Rendez-vous* (1733), charmante petite intrigue où les valets amoureux poussent leurs maîtres à s'épouser en leur faisant croire qu'ils s'aiment réellement, la meilleure, la plus originale, en tout cas, est *la Pupille* (1734). Une jeune fille se voit forcée par les circonstances, par l'aveugle modestie d'un tuteur qui se croit indigne d'être aimé, de lui faire comprendre elle-même (et elle s'y applique avec une grâce et une pudeur toutes virginales) qu'il ne lui déplaît pas, que c'est lui qu'elle aime, et de l'amener ainsi à se déclarer ouvertement. Fagan a traité à deux ou trois reprises avec une habileté délicate cette scabreuse situation. La pièce obtint justement un très vif succès. Peut-être le retrouverait-elle même aujourd'hui à la scène. C'est une de ces comédies où on regrette de ne pouvoir s'attarder quelque peu.

Voltaire, etc. — Par contre, ni *le Faux Savant* de Du Vaur, bien qu'il soit resté au répertoire tout le siècle et contienne, avec quelques scènes amusantes, une vive satire du pédantisme, ni *le Complaisant* (1732), ou *le Fat puni* (1739), ou *le Somnambule* (*id.*) de Pont de Veyle, quoique assez adroitement agencés et spirituellement tournés, ni *les Grâces* (1744) ou même *l'Oracle* (1740) de Sainte-Foix, dont la vogue fut considérable, fantaisiste et précieuse bagatelle où l'auteur a peint, non sans une déli-

1. Boissy y peint avec esprit un petit-maître français, qui dédaigne les Anglais et leurs rudes manières, et perdra celle qu'il aime par sa sotte fatuité et sa vide politesse. On trouverait encore beaucoup à glaner dans *l'Époux par supercherie* (1744), *le Sage étourdi* (1744), *le Triomphe de l'intérêt* (1730), *l'Homme indépendant* (1741), etc., et surtout dans *les Dehors trompeurs ou l'Homme du jour* (1740), la meilleure de ses grandes comédies. Le portrait du baron, l'homme mondain, esclave de la société par laquelle et pour laquelle il vit, est fort plaisant.

cate gradation et une pudique sensualité, l'éveil des sens chez une jeune fille, ni l'*Impromptu de campagne* (1733), bluette amusante, ou le *Procureur arbitre* (1728) de Ph. Poisson, qui offre de jolies scènes et, chose originale, un caractère de procureur honnête homme, ni les aimables comédies du président Hénault, ne méritent réellement de nous arrêter. Il en va de même des comédies de Voltaire, sauf deux. La première, et peut-être la meilleure, est *l'Indiscret* (1725), qui eut du succès, et où le portrait de Damis, jeune fat qui met le monde au courant de ses bonnes fortunes, vraies ou fausses, est lestement poussé. La pièce abonde en tirades qui sont d'admirables petites satires mondaines. Et de même elles ne manquent pas, et non plus les silhouettes amusantes, dans *les Originaux ou M. du Cap Vert* (1732), plaisante comédie où une jeune femme vertueuse et sensible finit, par une ruse habile, à ramener à elle un mari dédaigneux dont la naissance bourgeoise ne se trouve que trop dévoilée au dénouement. Les autres pièces ne comptent pas [1]. Le grand tort de Voltaire — tort peu commun — est d'avoir trop d'esprit, et d'en trop prêter à ses personnages.

Piron et Gresset. — Piron et Gresset, l'un Picard, l'autre Bourguignon, ont su n'en point trop mettre dans leurs comédies. L'esprit cependant ne leur manquait pas, plus piquant et plus salé chez le premier (1689-1773), fils d'un apothicaire chansonnier, chansonnier lui-même, auteur tragique à ses heures, homme gai, honnête, franc, malicieux sans méchanceté, sympathique encore qu'un peu vaniteux, dont les malheurs n'altérèrent pas la bonne humeur; plus fin et plus discret chez le second (1709-1777), de jésuite devenu homme du monde, poète aimable, lui aussi auteur tragique à l'occasion, observateur délicat des mœurs, provincial que troublent les Parisiens, et qui retourne désabusé dans son Amiens où il brille jusqu'au jour où la dévotion le prend et ne le quitte plus. On ne saurait donc s'étonner s'il y a plus de verve et de gaieté dans *la Métromanie*, plus de délicate psychologie dans *le Méchant*.

1. *L'Échange* (1734), qui n'est qu'une pochade; *la Prude* (1740), *la Femme qui a raison* (1749), trop peu amusantes. Quant à *l'Envieux* (1738), ce n'est qu'une satire (contre Desfontaines) qui ne fut, heureusement, représentée nulle part. — Nous avons déjà parlé (voir ci-dessus, p. 577) de *l'Enfant prodigue* et de *Nanine*.

On sent, en effet, par toute la *Métromanie* cette verve bourguignonne que Piron a répandue sans compter dans ses diverses productions pour la Foire, à commencer par le fameux *Arlequin Deucalion*, et qu'il n'avait abandonnée qu'un instant avec ses *Fils ingrats* (1728). Et pour cause, puisqu'il s'est peint quelque peu dans Damis, et que le rôle est le tout de la pièce. Il lie entre elles les différentes parties (car l'intrigue est double), il en est le centre, et, à peu de chose près, tout l'intérêt. Non qu'on reste indifférent à l'habile agencement des scènes, à leur adroit ricochet, ou encore aux autres personnages : le passionné Dorante, la nonchalante Lucile que transforme l'amour, l'oncle Baliveau, le capitoul infatué de soi et de ses fonctions, le bourgeois pratique, qui n'entend rien à la poésie, et que sa bonté seule et un bon sens natif sauvent du ridicule, le métromane Francaleu enfin, « bon ami, bon mari, bon citoyen, bon père », que la manie de rimer a pris sur la cinquantaine, qui rime malgré Minerve, joue la modestie, rit de lui-même et lit ses vers à tout venant; mais Damis attire tous les regards, qui a, avec les défauts du métromane, les réelles qualités du poète. Malheureusement Piron a eu le tort de nous le présenter presque tout le temps ridicule dans la première partie et presque toujours, à la vanité près, sympathique dans la seconde. Du plus distrait, du plus fat, du plus insupportable des métromanes, il fait aussi un vrai poète, plein d'enthousiasme pour son art, amoureux de solitude, désintéressé, généreux, courageux et énergique. Il y a là une transformation qu'on ne s'explique pas très bien tout d'abord. Mais la verve emporte tout, et ces scènes plaisent étrangement où tour à tour Damis exalte devant son valet sa propre personne et son talent, escompte par avance son avenir en termes magnifiques et vante en vers ardents une maîtresse qu'il ne connaît pas [1]; où, en face de son oncle, bourgeois poncif et officiel, il défend la poésie et les poètes avec une éloquence chaleureuse, où il tient tête avec un calme et un courage tranquilles à Dorante qui l'insulte et le menace, se croyant trahi

1. Cette Muse bretonne qu'il adore se trouvera être... M. Francaleu même. (Piron a mis au théâtre l'histoire piquante de M. Desforges-Maillard, qui se fit passer dans ses vers pour Mlle de Malerais de la Vigne, et, sous ce nom et ce sexe, se fit admirer comme poète et trompa son monde. Quand la ruse fut dévoilée, le monde le lui rendit bien,... en ne l'admirant plus.)

par lui, où enfin, après avoir attendu dans la fièvre le résultat de la représentation de sa comédie, il apprend son échec sans faiblesse et se venge de Dorante, qui a mené la cabale, en rendant possible son mariage. Elles font et feront vivre un ouvrage, bien écrit d'ailleurs, auquel on n'a fait tort de nos jours qu'en le voulant porter trop haut. Le succès en fut considérable (1738).

Celui du *Méchant* (1747) ne fut pas moindre, où Gresset, après son *Sidney*, s'attaque à un mal plus sérieux qui sévissait alors dans toutes les sociétés à la mode. C'était une manière spéciale de méchanceté, une méchanceté à froid, par système et dilettantisme, et dont la base était l'égoïsme et la vanité. Gresset a su excellemment, en s'inspirant quelque peu du reste du *Flatteur* de J.-B. Rousseau ou du *Médisant* de Destouches, nous présenter et nous peindre un de ces « paralytiques du cœur », selon le joli mot de D'Argenson, qu'il voyait et coudoyait sans cesse. Si *le Méchant* nous étonne un peu aujourd'hui, si même ses menées, son manège savant et sa louche diplomatie nous irritent, la faute n'en retombe pas à coup sûr sur Gresset, qui a si bien réussi à ne le rendre ni tout de suite ni tout à fait odieux que les contemporains l'accusaient d'être demeuré en deçà de la vérité. La chose fait frémir. Car ce Cléon qui domine en maître dans la maison de Géronte, prêt à épouser ou la sœur Florise ou la nièce Chloé, selon les circonstances, qui ne reculera devant rien pour arriver à ses fins, flattant les uns et trompant les autres, est en somme, malgré son esprit, un triste personnage. C'est un fourbe, une âme noire, qui use de tout, des mines, des airs, des demi-mots, des ricanements, des insinuations perfides, même des silences pour semer l'aigreur, la haine, la division, et y joint, s'il est nécessaire, lettres et brochures infâmes. Il n'a aucun scrupule. Par plaisir et par habitude il torture les cœurs. Une imprudence le perd, heureusement. Il est chassé. Mais il sort en maître, et menaçant. Et il a raison, car il sait les secrets de la maison et est homme à en abuser.

Voilà le héros de la pièce, un marquis de Sade en son genre, dont la figure étonne singulièrement aujourd'hui. S'intéresser à cette sorte de libertinage moral, sinon à la lecture, n'est plus guère possible. Et comme d'autre part les amours de Valère et

de Chloé, qui pas une fois ne sont en présence, nous touchent médiocrement, la pièce paraît froide, du moins à la scène. Les caractères des personnages secondaires ne parviennent pas à l'animer suffisamment, quelque bien venus qu'ils soient[1]. On le déplore d'autant plus que l'esprit y abonde, que la langue en est remarquable de précision élégante et pittoresque. Mais quoi, il y a trop de finesse, une gaieté trop décente. La comédie est trop littéraire, trop faite pour un public spécial : elle est le chef-d'œuvre des comédies de salon. Avec une intrigue plus vivante, une verve plus abondante, elle n'eût pas été indigne de Molière. En tout cas, c'est la dernière grande comédie de caractère faite d'après les procédés classiques. Et par cela, quand ce ne serait pas par son intérêt historique, *le Méchant* marque une date considérable dans l'histoire de la comédie, comme *Mérope* dans celle de la tragédie.

B. **Les Indépendants**. — Tous ces auteurs comiques, de Regnard à Piron, ont été, avec plus ou moins d'originalité, de verve et d'esprit, les héritiers de Molière. Avec eux, en somme, même avec Destouches, la comédie n'a pas brisé ses attaches avec le *Maître*. Il n'en va plus ainsi ni avec Marivaux ni avec La Chaussée.

La comédie « métaphysique » de Marivaux. — Marivaux (Pierre Carlet de Chamblain de) a créé un genre spécial, dont il est le seul représentant, et qui a fait sa gloire. Ce genre est si particulier qu'il faut pour le bien comprendre une éducation préalable, une sorte d'initiation. Il est bon de lire les mémoires du temps et de pénétrer quelques instants au moins dans les salons de la marquise de Lambert et de Mme de Tencin, centres du bon ton et de la délicatesse, certes, mais aussi de la subtilité et du raffinement. C'est là qu'après avoir vécu vingt ans en province, notre Parisien, fils d'un financier honnête, quoique

1. Ni le bourru et indulgent Géronte, homme de sens, certes, mais crédule, entêté, vaniteux, propriétaire enthousiaste et implacable, ne suffit à la tâche, ni la fidèle et habile Lisette, ni l'honnête et sensé Ariste, ni le mobile Valère, qui de « fat subalterne » redevient amoureux et honnête homme, ni la toute gracieuse et toute charmante Chloé, une des plus agréables ingénues qui soient, ni la coquette et sentimentale Florise, tête folle, cœur gâté, femme qui enrage de vieillir, fuit le monde qui la fuit, se pare de l'esprit des autres, et garde des airs sur la vertu sans avoir été vertueuse, ni enfin le plaisant et scrupuleux Frontin, type original de valet qui a souci de son « honneur ». De quoi va-t-il se mêler là?

Normand, déjà rendu sceptique par une misérable histoire d'amour, épura et affina son goût, et scruta le cœur féminin. Aucune société n'était plus propre à lui plaire, à faire éclore et valoir les qualités natives de son esprit. La misanthropie ne résista pas, si le mauvais goût fut plus tenace. Mais avec la féerie d'*Arlequin poli par l'amour* (1720), il entre déjà dans son élément. A trente-quatre ans, tout en fondant un journal : *le Spectateur français*, il mettait brillamment au jour, avec *la Double Inconstance* et *la Première Surprise de l'amour* (1722) ses qualités d'analyste pénétrant des mystères du cœur humain et jetait dans ses œuvres, outre la délicatesse piquante de son monde, une très ingénieuse subtilité, un langage singulier, un esprit continu qui lui appartenaient bien en propre. Une adorable artiste, Sylvia, qui devint son artiste, fit le reste : elle attendrit sensiblement le jeune psychologue, et donna à son talent je ne sais quoi de plus léger et de plus capricieux. Ce fut un bonheur pour Marivaux d'avoir débuté au théâtre italien. Il y resta[1]. Il eut raison. Car là seulement il pouvait trouver les artistes qu'il lui fallait. Au théâtre français de telles pièces couraient le risque — ce qui arriva — de dérouter le public. Il y avait trop loin d'elles à celles qui occupaient alors la scène. Ici le but n'est plus le rire, mais l'analyse des sentiments; ici, pour toute intrigue ou un conflit d'amour-propre, ou un amour qui s'ignore et prend conscience de soi; ici des marquis, des chevaliers, des comtesses, non plus ridiculisés et comme maltraités à plaisir, mais peints avec sympathie par l'auteur, et qui rivalisent de sentiment et d'esprit; ici enfin un langage original, et

1. Sur ses 29 comédies, il en donna 19 aux Italiens à savoir, outre celles nommées plus haut, *l'Amour et la Vérité* (1720), *le Prince travesti* (1724), *la Fausse suivante* (*id.*), *l'Héritier de village* (1725), *le Triomphe de Plutus* (1728), *la Nouvelle Colonie* (1729), *le Jeu de l'Amour et du Hasard* (1730), *le Triomphe de l'amour* (1732), *l'École des mères* (*id.*), *l'Heureux Stratagème* (1733), *la Méprise* (1734), *la Mère confidente* (1735), *les Fausses Confidences* (1737), *la Joie imprévue* (1738), *les Sincères* (1739), *l'Épreuve* (1740), qui réussirent beaucoup pour la plupart, et 10 seulement au Théâtre français : *le Dénouement imprévu* (1724), *l'Ile des Esclaves* (1725), *les Petits Hommes* et *la Seconde Surprise de l'amour* (1727), *la Réunion des amours* (1731), *les Serments indiscrets* (1732), *le Petit Maître corrigé* (1734), *le Legs* (1736), *la Dispute* (1744), *le Préjugé vaincu* (1746), qui, en général, furent, à beaucoup près, moins heureuses. Ce ne sera que peu à peu qu'elles forceront le public. En même temps que ces comédies, il composait ses romans, rédigeait ses feuilles, dépensait dans la société des trésors d'esprit, faisait des lectures à l'Académie. Né en 1688, à Paris, il y mourut en 1763, après une vieillesse gênée, où il était demeuré toutefois et bon, et généreux, et charitable.



PORTRAIT DE MARIVAUX

D'APRÈS LA PEINTURE DE L.-M. VANLOO

Conservée à la Comédie-Française

étrange pour le gros des spectateurs tout au moins. Bref, c'était la présentation à la scène, avec un réalisme voulu, d'un milieu particulier. Marivaux, en prenant comme domaine le cœur humain, exploitait un filon nouveau. Il faisait dans la comédie, comme on l'a dit — et toutes proportions gardées, — une révolution semblable à celle qu'avait faite Racine dans la tragédie. Mais au lieu de la peinture des passions et de la passion, Marivaux s'en tenait à celle des manèges amoureux, de ces amours nées dans les salons, de ces sentiments qui, gênés par mille préjugés et par mille bienséances mondaines, honteux de se montrer, sinon d'être, se défient de tous, surtout d'eux-mêmes, et ne s'avouent vaincus qu'après une série de défaites. Il se contentait donc — le plus souvent — de vouloir pénétrer les mystères des amours naissantes, d'autant plus compliquées qu'elles sont parfois plus naïves, toute cette fine diplomatie des cœurs qui se trouvent sans avoir l'air de se chercher ou se fuient pour se mieux donner. Il y avait là de quoi étonner le public, à coup sûr. Était-ce assez en effet pour le préparer à une telle comédie qu'une ou deux scènes du *Galant Coureur* ou de *l'Épreuve réciproque* de Legrand?

Quoi qu'il en soit, de cette comédie l'amour est la base et le centre, l'amour avec ses acolytes habituels, parfois la naïveté, le plus souvent la coquetterie et l'amour-propre. Tous les personnages de Marivaux finissent, tôt ou tard, par être sensibles à l'amour. Ils semblent avoir tous un « penchant incognito » en eux. Ils n'ont pas le droit de ne pas aimer, car sans l'amour le cœur est un « paralytique » et les hommes demeurent comme des « eaux stagnantes ». L'amour est un « devoir »[1]. L'amour est donc partout. Il n'y a pas toutefois monotonie. Marivaux n'a pas constamment refait, quoi qu'on en ait dit, *la Première Surprise de l'amour*[2]. Et d'abord, *la Seconde Surprise de l'amour* est déjà bien différente. Si *la Double Inconstance* est encore une surprise de l'amour, le cadre ici est tout autre. Il y a loin aussi de

1. Cf. *la Double Inconstance* (I, 2; III, 1) et *la Première Surprise de l'amour*.
2. Lui-même disait, d'après D'Alembert : « Dans mes pièces, c'est tantôt un amour ignoré de deux amants, tantôt un amour qu'ils sentent et qu'ils veulent se cacher l'un à l'autre, tantôt un amour timide et qui n'ose se déclarer; tantôt enfin un amour incertain et comme indécis, un amour à demi né pour ainsi dire et qu'ils épient au dedans d'eux-mêmes avant de lui laisser prendre l'essor ».

la Fausse Suivante et du *Dénouement imprévu* au *Jeu de l'Amour et du Hasard*, où la volonté d'une part, et la passion, la véritable passion de l'autre, trouvent leur place. *Les Fausses Confidences* sont *le Jeu de l'Amour et du Hasard* renversé, sans partie carrée en quelque sorte : il y a encore méprise, surprise, et même passion, mais les conditions et l'âge des personnes changent considérablement les choses. Dans *l'École des mères* il n'y a rien de tout cela; le *Legs* n'a ni méprise, ni surprise, non plus : il ne s'agit que de pousser un amoureux timide à déclarer nettement son amour; *les Sincères* sont une tout autre pièce et très originale où deux amants, qui croient s'aimer, se tournent le dos dès que leur franchise s'attaque, non plus aux autres, mais à eux-mêmes. Et *l'Épreuve* est un délicieux bijou, où il n'y a qu'un quiproquo amoureux dénoué habilement. Là encore ni méprise ni surprise, ou alors il y en a dans toutes les comédies où entre l'amour. Il est vrai qu'il y a toujours triomphe de l'amour.

C'est vers ce triomphe de l'amour que, dans presque toutes les pièces (même dans les comédies héroïques), marche constamment l'action. Car il y a réellement une action, et qui marche. Seulement elle se hâte lentement, d'un mouvement continu qui va sûrement à son but, tour à tour poussée ou retardée, soit par des incidents extérieurs, soit par le simple choc des personnes intéressées, et leur stratégie savante de regards, de réticences et de sous-entendus. Et il arrive ce qui devait arriver nécessairement, à savoir qu'elle va en quelque sorte en s'épurant elle-même, et que les incidents extérieurs finissent par n'avoir plus de place dans les œuvres de la maturité, les modèles du genre, *le Jeu de l'Amour et du Hasard* et *les Fausses Confidences*. Les seuls incidents sont ici, ou peu s'en faut, des états d'âme qui, « ou se contrarient jusqu'à ce qu'ils finissent par se concilier, ou se succèdent en se précisant jusqu'à ce qu'ils se connaissent eux-mêmes » (Brunetière).

Ce théâtre est donc un théâtre essentiellement psychologique; il est comme le bréviaire des amours naissantes. Aussi est-ce un théâtre particulièrement féministe. Comme dans les tragédies de Racine, les femmes ont ici les premiers rôles. Marivaux a mis dans leur peinture, avec une minutieuse exactitude, une poé-

tique fantaisie. Elles séduisent dès l'abord quand elles apparaissent (telles que dans les aimables tableaux de Watteau ou de Lancret, ou dans les pastels de Latour et les dessins de Saint-Aubin) délicieusement poudrées, mouchetées, enrubannées, dans ces toilettes claires et amples où se jouent festons, mignonnettes et dentelles, ingénieusement parées de ces mille riens qui rehaussent le teint, avivent la physionomie, font saillir les charmes, toutes gracieuses, toutes aimables, et fines, et délicates, attirantes déjà et désirables rien qu'à les voir dans leurs coquets ajustements. Elles forcent les regards, et avec les regards la sympathie. C'est pis encore si on examine de près la mobilité des traits, l'esprit du sourire, le feu discret des prunelles, l'innocence habile du maintien de ces fériques poupées. C'est en elles un mélange irrésistible de naïveté et de coquetterie, de réserve et de hardiesse, de fierté et d'abandon, de bon sens spirituel et de fantaisie. Elles tiennent toutes de la délicieuse créature qui les incarnait au théâtre, et sont sœurs par le caractère comme par le costume, celles-ci plus malicieuses et plus mutines, celles-là plus retenues et plus graves, celles-ci plus adroites, celles-là plus tendres. Le type idéal c'est la toute charmante Silvia du *Jeu de l'Amour et du Hasard*, jeune, alerte, vive, mais souple, mais habile déjà, et raisonnable, et énergique, sans que la raison, même raisonnante, exclue un seul instant l'esprit, l'enjouement et le charme. Donnez-lui plus de retenue encore, plus de dignité, plus de bonté sensible, et aussi plus d'expérience indulgente, et vous aurez, à peine plus âgée et déjà veuve, l'Araminte des *Fausses Confidences*. C'est tout dire.

Telles sont les héroïnes de Marivaux, ingénues ou veuves, qu'elles s'appellent Silvia, Angélique, Hortense, ou plus simplement : la comtesse, la marquise. Les hommes, leurs vis-à-vis, ne les valent point, quelque aimables qu'ils soient [1]. Mais ce sont des hommes, et bien qu'ils aient souvent une exquise délica-

1. Des valets et soubrettes, un peu étranges à première vue, ceux-là, fidèles, honnêtes, dévoués, adroits, encore que raisonneurs, intéressés et impertinents (parfois du reste hardis et cyniques, comme le Trivelin de *la Fausse Suivante*), celles-ci honnêtes aussi pour la plupart et fidèles, presque des « amies de condition inférieure », selon le mot de M. Larroumet; des paysans balourds et finauds, des pères tendres, des mères grondeuses, deçà et delà quelque Gascon, quelque pédant bouffi, quelque procureur, quelque plat courtisan, etc., complètent la galerie des personnages de Marivaux.

tesse et parfois même de la passion, un égoïsme inconscient, une indiscrète sensualité, voire un soupçon d'intérêt, percent toujours à travers leur subtile adresse, leur politesse émue et leur tendresse respectueuse. Au demeurant ils paraissent encore séduisants en face de leurs irrésistibles antagonistes. Et la petite guerre s'engage, une guerre d'escarmouches, une sorte de duel de diplomates où les intéressés restent d'abord sur une prudente exspectative. Puis c'est une série de menues, et douces, et attirantes attaques où l'on n'avance que pour reculer. D'escarmouches en escamourches, de ripostes en ripostes, à force d'insinuations, de réticences, de sous-entendus et de regards, à force de chaude indifférence et de froideur sympathique, le suprême assaut et la dernière défense amènent un dernier choc, le bon, où les méprises s'éclaircissent, les surprises se dévoilent, les défaites et les victoires s'avouent en s'excusant, et où l'amour triomphe dans le mariage. Et c'est cela même qui est ce marivaudage, si difficile à définir. Il semble que ce soit comme un jeu d'amour, une passe amoureuse, où les personnages, l'œil fixé sur leurs adversaires et sur eux-mêmes, observant tout, voyant tout, décrivant tout, notant tous les degrés de ces multiples inclinations qui ne cessent d'agir et de réagir les unes sur les autres, rivalisent entre eux à coups d'analyses pénétrantes, de perspicaces examens, de chicanes de sentiment — et cela dans un langage dont la souplesse, la ténuité, la vivacité pittoresque et imagée, la naïveté fine et subtile s'unissent pour peindre ces infiniment petits qui, sans échapper à l'analyse, échappaient jusqu'alors à l'expression [1].

Mais le marivaudage, c'est-à-dire le dialogue psychologique, et, comme on disait, « métaphysique », n'est pas tout Marivaux. Il a fait des féeries, et aussi des comédies héroïques, mythologiques, philosophiques, lesquelles, même quand elles portent la marque de ce marivaudage, y échappent toutefois le plus

1. Le marivaudage est bien, selon un mot de Marivaux lui-même, une expression simple des mouvements du cœur, car il croyait sincèrement copier la nature. La preuve de sa sincérité est dans l'exubérance bouffonne et le burlesque raffinement de pensée et de langage qu'il prête parfois à ses valets et soubrettes, et qui rappellent par plus d'un trait le jargon des précieuses. Ce n'est plus ici que la copie du marivaudage. Le vrai marivaudage est parfois guindé, et sec, et fatigant; il n'est jamais ridicule.

souvent [1]. Car, à vrai dire, il est toujours original. Il l'est quand, brisant les cadres du réel, il évoque de féeriques intrigues qui rappellent certaines comédies de Shakespeare; il l'est quand son imagination infatigable l'entraîne à faire dans des cadres nouveaux et plaisants, sans âpreté d'ailleurs, avec une verve facile qui se joue sans efforts et fait triompher par l'esprit la saine raison, le procès de certains ridicules et de certaines utopies; il l'est quand il donne avec *le Prince travesti* une comédie vraiment héroïque, une comédie à la *Nicomède* ou à la *Don Sanche*, une pièce à panache pour ainsi dire, et déjà romantique par la violence des sentiments et le romanesque; il l'est encore enfin dans sa *Mère confidente*, en montrant en face de La Chaussée qu'on peut tirer les larmes sans accumuler les situations bizarres, qu'il y suffit d'une délicatesse attendrie et d'une éloquence émue. De sorte que, même s'il n'avait pas créé un genre spécial par ses comédies féminines, psychologiques, aristocratiques, qui lui assurent un des premiers rangs parmi nos auteurs comiques, il y tiendrait encore une place honorable par les autres, qui n'ont que le tort d'être éclipsées par les premières, de plus en plus admirées chaque jour, et à juste titre.

La comédie larmoyante et La Chaussée. — Ce que la postérité a rendu à Marivaux en gloire, elle l'a presque complètement enlevé à La Chaussée (1692-1754). Ses comédies, après avoir tant fait pleurer jadis, nous touchent si peu aujourd'hui que nous avons peine à nous expliquer leur succès.

On comprend toutefois que la comédie attendrissante devait nécessairement donner naissance à la comédie larmoyante. Il n'y avait qu'à forcer la dose du romanesque. On sait de reste qu'il conduit droit à la grosse pitié. Les choses allèrent bon train, le moment étant favorable. Une vive sensibilité pénétrait tous les cœurs. On commençait déjà à naître sensible. La faute

1. S'il y en a des traces dans la charmante féerie qui lui servit de début : *Arlequin poli par l'Amour*, dans la pièce mythologique qui a nom *la Réunion des Amours*, dans des comédies héroïques comme *le Prince travesti* et *le Triomphe de l'Amour*, il n'y est plus le principal. Il n'y en a pas dans ses deux dernières comédies : *les Acteurs de bonne foi* et *Félicie*; il n'y en a pas dans sa seconde comédie mythologique et sa seconde féerie : *le Triomphe de Plutus* et *Félicie*; il n'y en a pas non plus dans ces satires piquantes que Marivaux écrivit de 1726 à 1729 : *l'Héritier de village*, et surtout *l'Ile des Esclaves* et *la Nouvelle Colonie ou la Ligue des femmes*. A plus forte raison, n'y en a-t-il pas dans ces comédies pathétiques qu'il composa plus tard : *la Femme fidèle* et *la Mère confidente*.

en était surtout aux romans. Le *Télémaque* était dans toutes les mains. La tragédie avait suivi bientôt la voie ouverte. Emprunter à la tragédie et au roman ce qui en avait assuré le succès, la sensibilité exagérée naissant du romanesque, telle fut, après l'*Inès de Castro* de La Motte, après *Zaïre*, après *Manon Lescaut* et les *Mémoires d'un Homme de qualité*, après la *Marianne* de Marivaux qui se publie depuis 1731, après le *Jeu de l'Amour et du Hasard*, après *le Glorieux* enfin, l'œuvre de La Chaussée. La comédie, tout comme la tragédie, va viser au pathétique. Les genres vont se confondre. Il ne s'agit plus maintenant de faire rire les honnêtes gens par le spectacle des ridicules de l'humanité, il faut les émouvoir, et par suite les instruire, par l'étalage constant de la vertu malheureuse.

Voilà ce qu'a fait La Chaussée, et sans doute ce qu'il a voulu faire. Car chez lui, pas de règles, pas de théories. Il n'a guère conscience, dès le début, que de mettre du romanesque dans la comédie. Il sait plutôt ce qu'il ne veut pas (à savoir une « farce surchargée » ou un « badinage abstrait et clair-obscur » (prologue de la *Fausse Antipathie*), que ce qu'il veut au juste, et s'excuse d'avoir manqué de comique. Il ne semble pas avoir été un novateur de parti pris. Le précis de sa vie dramatique tendrait à le prouver. Si l'on ne peut aller jusqu'à dire qu'il a fait des comédies pathétiques par impuissance de faire des tragédies, voire même des comédies, il faut avouer qu'il n'a pas eu de système rigide auquel il a tout sacrifié. On peut trop croire qu'il n'a fait qu'exploiter le goût public, qu'il s'est laissé aller au gré des événements, ce qui était son droit, après tout. Il a été un habile, au flair subtil, avide de succès; il n'a été sans doute le père de la comédie larmoyante que par occasion.

En tout cas ses comédies larmoyantes comptent seules, et moins encore par elles-mêmes que par leur succès et les discussions qu'elles firent naître (en somme la question de la fusion des genres était en jeu). Aucun homme certes ne paraissait moins propre à de telles comédies que ce bourgeois aisé, qui fréquentait tous les mondes, généreux et bon à coup sûr, mais froid, mais caustique, et ne cherchant qu'à jouir de la vie. Ce spirituel débauché devint dans ses comédies, comme l'appelaient Piron et Collé, le « Révérend Père » La Chaussée. Et déjà dans

la Fausse Antipathie. Plus encore avec *le Préjugé à la mode* où, exploitant sur les conseils de Mlle Quinault une scène de *M. du Cap Vert* de Voltaire, s'inspirant du *Jaloux désabusé* de Campistron, du *Philosophe marié* et des *Philosophes amoureux* de Destouches, il montre, par les malheurs de Constance, épouse aimable, vertueuse, mais délaissée, trahie, bientôt même accusée sur de fausses apparences par un mari qui l'adore pourtant mais craint l'aveu public de son amour, les conséquences tantôt comiques, tantôt émouvantes du préjugé absurde qui régnait alors. C'était chose malséante et bourgeoise, que d'aimer ou de paraître aimer sa femme. La Chaussée attaque par l'émotion un ridicule que n'avaient pas affaibli les traits fréquents des poètes comiques et l'éloquence d'un Destouches. Il réussit. On passa sur les invraisemblances de l'intrigue, l'encombrante sentimentalité de la pièce, sur le style vague, prétentieux et humide, sur une pâle et terne poésie, et on pleura. Et de même à *l'École des maris*. Et plus encore à *Mélanide* (1741), qui fut un triomphe, et à *la Gouvernante* (1747) dont le succès fut très vif. Ce sont les pièces types de la comédie larmoyante [1].

Quand on les lit, la méthode de La Chaussée apparaît nettement. Il a emprunté à un roman d'une part, à la réalité de l'autre, deux faits intéressants : celui d'un fils qui demande réparation à son père du tort qu'il veut faire à sa mère par un second mariage; celui d'un juge capable de payer de sa fortune une erreur involontaire. En les dénaturant du reste quelque peu, il les a étouffés sous une foule d'incidents étrangers et étranges. Certes il en a tiré de belles scènes qu'on a louées avec raison, mais ils sont devenus chez lui l'accessoire. Il y avait là pourtant matière à des peintures intéressantes de caractères et d'états d'âme. La Chaussée a passé à côté; il a seulement voulu gagner les spectateurs — surtout les spectatrices — en leur présentant un personnage féminin sur lequel il accumulait les malheurs. Et comment résister, dans *Mélanide* par exemple, à la pitié qu'inspire une pauvre femme qui, mariée secrètement, séparée de son mari, séquestrée par des parents barbares qui ont fait annuler le

1. Les autres comédies larmoyantes de La Chaussée, sauf *l'École des mères* (1744), échouèrent : ainsi *Paméla* (1743), *l'École de la Jeunesse* (1749), et *l'Homme de fortune* (1751).

mariage, puis libre au bout de vingt ans, mais déshéritée, élève son fils Darviane comme s'il n'était que son neveu, et ne retrouve son époux, le comte d'Ormancé (aujourd'hui marquis d'Orvigny), que pour le voir rival du jeune homme et pour être sacrifiée elle-même à un nouvel amour? Comment ne pas la plaindre d'être forcée, après que l'impétueux Darviane a insulté le marquis, son rival (qu'il ignore être son père), chez son amante même, de lui découvrir le secret de sa naissance, de lui laisser entrevoir qu'elle est sa mère,... et de lui enjoindre comme telle de respecter le marquis? C'est plus qu'il n'en faut, heureusement, pour que Darviane comprenne tout. Il va trouver le marquis et par une habile manœuvre le force à avouer sa paternité. Mélanide survient. Sa grâce et sa beauté l'emportent. Et les larmes de couler. Et quel sujet était plus capable, sinon celui de *la Gouvernante*, de les tirer inévitablement? Il suffisait d'acteurs passables. Ils ne manquent jamais à des pièces où il entre peu ou pas de psychologie, où le style procède par saccades, qui abondent en personnages prêcheurs et sensibles et où tout se résume en quelques situations à effet. Or si, presque dans toutes les comédies de La Chaussée, il y a une véritable entente du théâtre, des scènes bien filées, des situations émouvantes, d'aimables ingénues, voire même des types originaux et des vers heureux, il n'y a le plus souvent qu'un encombrant romanesque, une enfantine psychologie, une morale prétentieuse, et tout cela noyé dans un déluge de sensibilité déclamatoire.

Il reste que La Chaussée, après Campistron, après Piron, après Destouches, a substitué d'une façon plus large et plus nette l'émotion au rire dans la comédie. L'attendrissement ne lui suffit pas, il lui faut les larmes. Aussi n'y a-t-il presque plus (s'il y en a encore) de place pour le comique dans des pièces comme *Mélanide* et *la Gouvernante*. Nous sommes donc en présence de comédies romanesques et sentimentales, où les personnages, de condition noble ou de condition au-dessus de la moyenne, toujours vertueux et toujours guindés sur la vertu, comblent par suite d'accidents peu ordinaires la mesure des malheurs humains. Rien de plus propre à attendrir un public prêt aux larmes, qui aime, qui s'amuse presque à pleurer,

et rien de plus propre aussi à lasser, à la lecture, des gens vertueux, et de la vertu même.

D'ailleurs l'influence qu'ont eue ces pièces suffirait à leur conserver aujourd'hui une certaine importance. Destouches, Marivaux, Gresset dans son *Sidney* (sombre pièce imitée de l'anglais, pleine de tirades fastidieuses et emphatiques, qu'égaye d'ailleurs de temps en temps l'humour raisonneur d'un fidèle valet (1735), Mme de Graffigny dans sa *Cénie*, Diderot enfin, d'autres encore, leur doivent quelque chose à coup sûr. En fait, La Chaussée a eu l'originalité, sinon le mérite, de traiter plus sérieusement la comédie et de la croire capable de donner plus qu'elle n'avait donné, et pour cause. Et si le drame bourgeois, le drame domestique qui met aux prises les divers membres d'une même famille, déprime ou exalte les passions par les préjugés, les relations, les professions, les institutions, est à peine ici effleuré, et combien pauvrement! c'est encore quelque chose qu'on puisse l'y apercevoir quelquefois. Sedaine fera le reste.

DEUXIÈME PARTIE (1748-1789)

L'apparition et la publication de l'*Encyclopédie* (1751-1772), la lutte philosophique, les transformations sociales qui en découlent, dominent l'histoire de la littérature dramatique dans la seconde moitié du XVIIIe siècle comme elles dominent l'histoire générale. Cela était inévitable. C'est par le théâtre seulement que les philosophes pouvaient espérer conquérir la foule. Ils ne manquèrent point à leur tâche. Le drame lui-même, presque aussitôt né, tout en se développant et en pénétrant de plus en plus les deux autres genres qu'il corrompt, puisera dans les nouvelles idées de périlleuses ambitions. Il ne faut donc pas s'étonner si la tragédie et la comédie vont se modifiant chaque jour. Sur elles d'ailleurs, comme sur le drame, agissent en outre deux influences considérables : celles de la littérature anglaise d'une part, de l'autre celle de Rousseau. La terreur et l'horreur anglaise sont à la mode; un courant de sensibilité, voire de nervosité, entraîne et emporte tout. C'en

est fait dès lors presque complètement des œuvres générales, impersonnelles, artistiques : *Mérope* (1742) et *le Méchant* (1747) ont été comme les dernières grandes manifestations de l'esprit classique.

I. — La Tragédie.

On peut dire que l'histoire de la tragédie n'est plus maintenant que l'histoire d'un genre destiné fatalement ou à se transformer ou à périr. En face des exigences d'un public toujours plus nombreux et moins instruit, de la vogue croissante de l'opéra-comique, de la tyrannie ou de la médiocrité des acteurs, l'œuvre simple, psychologique, désintéressée de Racine, n'était plus de mise. Pour vivre, la tragédie emprunte donc à l'opéra, au théâtre anglais, même au drame, ce qui plaît en eux. Elle devient une pièce à spectacle, présente des actions terribles, brise ses cadres, admet des personnages inusités, délaisse pour la pantomime les grands intérêts et la peinture des sentiments, se fait tour à tour antique ou moderne, nationale ou exotique, chevaleresque ou bourgeoise (même champêtre), et ainsi c'est une tragédie-opéra ou une tragédie pittoresque, mais toujours une tragédie militante, à quelques exceptions près, jusqu'au jour où, la lutte sociale envahissant tout, elle n'est réellement qu'une pièce de combat. Et de tout cela, Voltaire, toujours Voltaire, ou par lui-même ou par ses disciples, sera l'ardent promoteur ou l'infatigable ouvrier.

Voltaire, de « Sémiramis » à « Agathocle ». — Ses tragédies sont plus intéressantes maintenant par leur histoire ou leur but qu'en elles-mêmes. Et déjà *Sémiramis* (1748), où Voltaire faiseur d'opéras et admirateur sincère de Quinault, courtisan bien en cour, n'a voulu composer d'abord qu'une pièce à spectacle. Mais bientôt il veut davantage ; il s'agit de faire pleurer et frissonner, de parler à la fois aux yeux, à l'oreille et à l'âme. La pièce d'ailleurs n'est qu'une nouvelle *Ériphyle* avec la fameuse ombre encore maladroitement présentée, mais une *Ériphyle* supérieure, que deux rôles sympathiques et la pein-

ture énergique d'un caractère énergique mettent bien au-dessus de la *Sémiramis* de Crébillon avec lequel Voltaire se trouvait ainsi rivaliser. Il l'emporte moins aisément, s'il l'emporte même (c'est maintenant moins une simple rivalité qu'une véritable lutte), avec son *Oreste*, bien qu'il n'y ait ni romanesque, ni amour et qu'il ait su, parfois avec bonheur, modifier à la moderne les caractères, faire d'ingénieux changements et trouver, outre une habile gradation de périls pour le vengeur d'Agamemnon, d'originales dernières scènes (1750). Mais il l'emporte sûrement avec *Rome sauvée* (1752), son *Catilina* à lui, qui est la grande œuvre travaillée et retravaillée jusqu'en Prusse, où il veut joindre à une action puissante un tableau historique. Ses forces ne l'ont pas trop trahi. Il a su habilement peindre les Romains et la Rome d'alors (cette Rome, toute meurtrie, tout inquiète, et déjà tout ingrate!), et si la tragédie est loin d'être aussi terrible qu'il le pensait, confondant le terrible avec la succession rapide des coups de théâtre (il y en a sept ici), l'émotion n'y manque pas toutefois. Même l'apparition d'Aurélie au Sénat, où elle confond l'époux traître à la patrie, ses aveux, sa mort enfin, ne laissent pas, malgré l'étrangeté historique de la conception, de nous toucher vivement.

Voltaire ne pouvait jouir de sa victoire, étant en Prusse. Il s'enfuit, on sait comment, pour s'installer définitivement en Suisse, toujours souffrant et toujours travaillant. Au milieu des plus graves soucis, il ne délaisse pas pourtant la Muse tragique. Il corrige certaines de ses pièces, puis se met à *l'Orphelin de la Chine*, qu'il fait et refait. Il veut gagner les cœurs par une intrigue amoureuse, susciter l'intérêt par la peinture contrastée des mœurs chinoises et tartares, donner enfin une éclatante leçon de vertu. Ces trois préoccupations, hélas! se nuisent l'une à l'autre. La pièce n'est si morale que parce qu'elle n'est plus vraie historiquement. Ce vainqueur troublé dès les premiers pas par une civilisation nouvelle, et dompté bientôt par l'amour, ce conquérant doux, clément, presque respectueux, comme dégoûté du pouvoir, ce psychologue galant, n'a plus du Tartare que le nom. De même les autres personnages ne sont ni tartares, ni chinois. Mais les contemporains se laissèrent facilement prendre aux tirades savantes de l'auteur, et grâce à la nouveauté

du sujet, au rôle d'Idamé, au jeu admirable de la Clairon (qui inaugurait la réforme du costume), firent à la pièce, malgré l'indécision maladroite de l'intrigue et la médiocrité du style, un éclatant succès (1755).

Ce succès encourage le « patriarche de Ferney », et surtout la transformation matérielle de la scène française. Il la voit avec enthousiasme débarrassée des banquettes et des spectateurs (avril 1759). Aussi fait-il avec ardeur, et dans un goût nouveau (c'est le refrain ordinaire), *Tancrède*, y mettant bien de l'action, bien du fracas, bien du spectacle. Il l'écrit en vers croisés. Il appelle à son aide pour voir et revoir l'œuvre tous ses amis. Et *Tancrède* paraît! Et *Tancrède* est acclamé (1760)! Quel sujet moins banal en effet? Quoi de plus susceptible de tirer les larmes qu'un héros qui combat en champ clos pour son amante alors même qu'il s'en croit trahi, puis cherche dans la mêlée une mort ardemment désirée, meurt enfin en apprenant qu'il est aimé et n'a jamais cessé de l'être? Et que sera-ce si les mœurs sont modernes, si le héros est français, si c'est l'amour enfin qui est la base de toute la pièce, encore qu'il n'y ait ni paroles, ni déclarations amoureuses? Comment résister à cette suite rapide d'événements, à cet éclatant spectacle, et, à la fin, à cette pantomime effrénée? L'action a beau être romanesque, avoir des vides sans nombre, on sent qu'on serait pris à la représentation, les acteurs aidant, par l'art avec lequel Voltaire a opposé les scènes aux scènes, a rendu ses personnages sympathiques, et a su parfois, malgré d'étranges faiblesses de style, les faire parler. Il y a là de ces vers et de ces tirades qui sonnent allégrement aux oreilles; il y a de ces cris, comme le : « Eh bien, mon père? » qui résument toute une situation et un caractère; il y a surtout deux touchants protagonistes, victimes tous deux de l'amour, du devoir et d'une trop généreuse fierté, à qui on ne peut pas ne point accorder une admiration attendrie. Dans tout cela on sent que Voltaire a mis un peu de son cœur, comme pour *Zaïre*. Car *Tancrède* est une *Zaïre* plus romanesque et plus mouvementée. Et c'était bien ce qu'il fallait à des spectateurs blasés et nerveux, que ce drame sombre, empreint de mélancolie, d'héroïsme et d'humanité, rapide et coloré, qui paraît une sorte de drame romantique — avant le romantisme.

Les autres tragédies n'offrent plus guère d'intérêt que par l'intention. Les théories se croisent et s'entre-croisent. Celle des *Commentaires* est vite sacrifiée au profit des autres. Le grand point maintenant pour Voltaire est de « déchirer » les cœurs et de les instruire. De là naît, et des circonstances, et de ses débats de toutes sortes avec les prêtres, et de sa rivalité avec Rousseau, et des audaces de ses disciples, et de son désir insatiable du succès et du nouveau, cet idéal d'une tragédie pleine d'action « agissante », de tableaux et de « peintures vivantes », d'allusions, de propagande morale : drame, opéra, pantomime, satire et sermon tout ensemble. C'est la tragédie pittoresque et philosophique. Telle est *Olympie*, pièce encore plus courte que *Tancrède*, qui réclame une foule d'acteurs, qui est une suite de tableaux animés, où l'enseignement se fait jour par des vers, des tirades, des notes même, et qui réussit. Pensez donc : on y voyait successivement un mariage, trois reconnaissances, un enlèvement ou à peu près, divers combats, les funérailles de la veuve d'Alexandre, et jusqu'au bûcher où se jette l'héroïne, sa fille, par honte d'aimer celui-là même qui est cause de la mort de sa mère! (1764.) Mais, hélas! en voulant parler aux yeux, à l'oreille et à l'âme, Voltaire ne parlait plus à l'âme. Et *les Scythes* suivent, tragédie champêtre, un peu française, un peu suisse, un peu républicaine, où exaltant à dessein le sentiment de la nature, il fait dominer, avec l'amour, les tableaux vivants, les contrastes de mœurs et les allusions contemporaines. Et là encore il étouffe comme à plaisir l'analyse des sentiments. Mais cette fois la pièce échoue presque (1767).

Le philosophe prend maintenant le pas sur le poète et le dramaturge pittoresque. Voici en effet, sans parler des pièces de combat littéraire (le *Triumvirat* fait auparavant pour lutter encore avec Crébillon (1764), les *Pélopides*, non joués, nouvel et dernier assaut contre Crébillon (1771), et *Sophonisbe*, où il rivalise avec Corneille (1774), voici les tragédies militantes, les pièces de combat philosophique. C'est d'abord, au moment de ses démêlés avec l'évêque d'Annecy, alors qu'il est occupé, après l'affaire de Calas, par celles de Sirven, du chevalier de La Barre et de d'Etallonde, la tragédie des *Guèbres* (1769), qui ne sera pas représentée, où il s'agit moins pour lui de mettre de la passion,

de l'action et du spectacle, « d'arracher », comme il dit, « avec le secours d'une actrice quelques larmes bientôt oubliées », que d'attaquer corps à corps le fanatisme, de prêcher la tolérance, l'humanité, et non plus seulement dans des vers, des tirades, des notes, ou encore par les personnages et par la conclusion, mais dans la tragédie tout entière qui n'est plus qu'un cadre pour les idées de l'auteur. Puis ce sont *les Lois de Minos*, qui ne sont presque que le même sujet (avec des notes « chatouilleuses » qui visent les juges de d'Etallonde et de La Barre) et qui ne pourront pas paraître à la scène (1773). Il y met aux prises en effet, non sans allusions contemporaines, non sans un grand spectacle, l'Église et la royauté, s'attaquant cette fois et à l'intolérance religieuse des prêtres et à leur intolérance politique. *Don Pèdre* (1774) ne peut pas non plus affronter le parterre : il y oppose la royauté et les parlementaires, ces parlementaires qu'il hait à cette heure autant que les prêtres. Mais bientôt, malade de la nostalgie de Paris, espérant qu'une nouvelle tragédie, celle-ci jouable, lui en rouvrirait les portes, désireux de répondre aux partisans enthousiastes de Shakespeare par une pièce bien française, il revient à un sujet antique et tout d'amour avec *Irène*, sans autre intention. *Irène* lui rouvre en effet les portes de Paris, et réussit au delà de toutes ses espérances (1778). Voltaire assiste même, un soir, à la Comédie, à sa propre apothéose. Et *Agathocle* est sur le chantier, quand il meurt, alors qu'il s'efforçait encore, à quatre-vingt-quatre ans, de peindre les fureurs de la passion et de donner de belles leçons à ses contemporains !

Soixante ans durant il avait occupé de ses productions la scène tragique. Bien qu'accablé de travaux de toutes sortes, ses tragédies ont été sa constante préoccupation. Il a toujours et tout le temps lutté pour un genre qu'il croyait sincèrement supérieur, faisant des tragédies, en faisant faire, en faisant jouer, en jouant lui-même. Ce que le genre est devenu entre ses mains, on le voit maintenant. S'il l'avait réellement sauvé de l'imbroglio romanesque et de la galanterie dans la première moitié de sa carrière, s'il a su encore par la suite être un dramaturge habile et pathétique, peindre avec feu l'amour, mettre dans l'expression des sentiments une émotion attendrissante, leur

donner souvent aussi une portée générale qui établit un courant de sympathie entre le public et l'auteur, on peut dire qu'il a contribué autant, sinon plus que personne, à la transformation ou, si l'on préfère, à la décadence du genre[1]. En croyant rajeunir et renouveler la tragédie racinienne en y faisant largement rentrer des éléments secondaires ou étrangers, en étalant dans des œuvres composées, écrites et corrigées trop fébrilement, un magnifique spectacle, des tableaux pittoresques, une pantomime désordonnée, en excitant la nervosité de son auditoire, en s'efforçant de mêler toujours et partout les allusions contemporaines, en voulant rendre la tragédie de plus en plus morale et philosophique et en faire comme une arme entre ses mains, il la conduisit par une suite nécessaire et logique à se modifier, sinon à se suicider. Elle ne pouvait subsister à de telles conditions. Et si elle ne cesse pas de vivre avec ses disciples, elle perd vite du moins tout ce qui faisait son éclatante grandeur et sa valeur propre, ce qui faisait d'elle à la fois une œuvre de théâtre et une œuvre littéraire.

Les disciples de Voltaire. — Ces disciples sont légion. C'est presque tous les poètes tragiques du temps. Tous l'imitent en quelque point ; quelques-uns le dépassent même. Les tragédies se succèdent, qui rivalisent entre elles d'action, de spectacle, de pantomime et d'horreur, ou exploitent soit la curiosité, soit le patriotisme du public, ou exaltent les sentiments philosophiques, humanitaires et républicains, qui sont de mode alors, ou abusent enfin les spectateurs par une apparence de simplicité et de beauté antiques. Voilà par quoi, sans compter les cabales et les acteurs, réussirent une foule de tragédies dont le succès nous étonne aujourd'hui. Et toutes, cette fois encore, font étrangement valoir celles de Voltaire.

Marmontel. — Celles de Marmontel tout d'abord, et même sa première, *Denys le Tyran*, qui est sa meilleure et qui le rendit célèbre à vingt-cinq ans (1748). C'était payer trop libéralement des promesses de talent, car il n'y a là, comme dans *Aristomène* (1749), que des promesses. Du moins s'y rencon-

1. Il l'a avoué lui-même : « Hélas! j'ai moi-même amené la décadence en introduisant l'appareil et le spectacle. Les pantomimes l'emportent aujourd'hui sur la raison et la poésie. » (Corr., 23 nov. 1772.)

trait-il un ou deux caractères nettement tracés, des situations intéressantes, un style correct et élégant. Et cela suffisait pour faire espérer un Voltaire. Marmontel n'en fut jamais que l'ombre dans ses autres tragédies, filandreuses et pâles compositions [1].

Guimond de La Touche. — Si *les Troyennes* de Châteaubrun (1754) et la *Briséis* de Poinsinet de Sivry (1759) ne valent guère mieux, si même elles ne valent pas moins, n'étant qu'une suite essoufflée de coups de théâtre, de tableaux, de situations larmoyantes et pitoyables, et ne servent qu'à montrer comment on entendait alors l'imitation de l'antiquité et comment le public était dupe ou complice, *l'Iphigénie en Tauride* est supérieure (1757). Non que la pièce ait rien de grec. Guimond de La Touche est un jésuite défroqué qu'a touché la grâce, je veux dire la philosophie, et qui fait toujours valoir contre la tyrannie et le despotisme les droits de la nature et de l'humanité. Du moins lui faut-il savoir gré de l'avoir faite assez simple et sans amour. Des scènes touchantes et un beau tableau excusent suffisamment à nos yeux l'enthousiasme d'un public que ne choquèrent tout d'abord ni les maladresses de l'intrigue, ni les contradictions dans les caractères, ni la rudesse du style.

Saurin. — C'est plutôt la force et la vigueur qui séduisent dans *Spartacus* (1760), où il y a comme un écho de *Brutus*. Saurin y a peint, en philosophe convaincu, un héros philanthrope. Spartacus rêvant la liberté du monde, refusant pour elle les offres du consul Crassus et jusqu'à la main d'Émilie qu'il aime, mourant enfin pour cette liberté même, et toujours agissant ou déclamant au nom de l'humanité, voilà certes qui n'est pas historique, mais qui est bien fait pour le public de Voltaire! Et aussi, dans un autre genre, cette *Blanche et Guiscard* (1763), qui, avec ses situations violentes, ses tirades heurtées, sa psychologie à fleur de peau, eut un si vif succès! Ce qui n'étonne pas quand on sait que la *Caliste* de Colardeau (1760) de source anglaise comme celle-ci, et qui est le comble de l'obscur et du frénétique, avait réussi et demeurait même au répertoire [2]!

1. Dans *Cléopâtre* (1750), les *Héraclides* (1752), *Egyptus* (1753), qui échouèrent successivement. En homme habile, Marmontel renonça aux tragédies. Les opéras-comiques, les opéras, les contes lui furent plus favorables.

2. Il n'est pas inutile de donner un aperçu de la pièce. Caliste déshonorée par Lothario qu'elle déteste et aime tour à tour doit, sous peine de voir sa honte

De Belloy. — De Belloy lui aussi, dès ses premières tragédies, accumule les événements et les coups de théâtre (*Titus*, 1758; *Zelmire*, 1762). Et de même quand, invoquant l'auteur de *Zaïre* et voulant « exciter la vénération » des Français pour leurs grands hommes, il cherche à « inspirer à la nation une estime et un respect pour elle-même qui seuls peuvent la rendre ce qu'elle a été autrefois ». C'est du moins ce qu'il dit dans la préface de ce fameux *Siège de Calais* (1765), tragédie nationale [1], qui, représentée partout, à la cour, à la ville, en province, dans tous les régiments, excita des applaudissements si enthousiastes que l'écho en est venu jusqu'à nous. D'heureuses situations, sans cesse les noms de France et de Valois, une rivalité, comme un assaut de dévouements et de sacrifices entre les personnages, de l'héroïsme, encore de l'héroïsme, et toujours de l'héroïsme patriotique, voilà sans doute plus qu'il n'en fallait pour enlever les cœurs. Il y avait là certes, une exploitation habile des sentiments nationaux. On ne s'aperçut que plus tard de la complexité et de la monotonie du sujet, de la platitude incorrecte du style. On s'en voulut d'avoir tant pleuré... et on pleura encore toutefois. De Belloy resta le « célèbre auteur du *Siège de Calais* ». Ce ne fut pas pourtant son seul succès. Si *Pierre le Cruel* tomba (1772), *Gaston et Bayard* (1770) réussit, où c'était encore un sujet français, des personnages français, des héroïsmes à la française, sans parler des coups de théâtre et du spectacle; et de même *Gabrielle de Vergy*, qui ne fut jouée (1777) qu'après la mort de l'auteur. Là De Belloy poussait l'horreur tragique, la déclamation, et la pantomime aux extrêmes limites [2].

devenir publique, épouser Altamont; l'amant désespéré pénètre dans l'église, enlève la femme à qui il a ravi l'honneur et qu'il veut épouser malgré tous. Aux drames les plus intimes se mêlent les conspirations politiques. Menaces, provocations, duels, évanouissements se succèdent, jusqu'à l'acte de la prison, où, dans un décor funèbre, la trop malheureuse Caliste s'empoisonne sur le corps même de Lothario... C'est ce qu'elle avait de mieux à faire. — Et ainsi pour se faire applaudir la tragédie perdait jusqu'aux raisons mêmes de vivre.

1. Le président Hénault avait déjà entrevu, à la suite de Shakespeare, la tragédie nationale et historique. Mais son *François II* (1749), de son aveu même, ne peut être considéré comme une tragédie.

2. Baculard d'Arnaud fit imprimer, aussi en 1770, un *Fayel*, qui est le même sujet, plus horrible encore. Il ne restait plus, après de Belloy, qu'à faire manger à Gabrielle de Vergy le cœur même de son amant. Il n'y a pas manqué.

Lemierre et Leblanc. — Il semble que la tragédie philosophique, vu ses nobles ambitions, soit préférable à de telles œuvres. De tirades philosophiques, il y en avait peu, et pour cause, dans De Belloy. Il y en a bien davantage même dans les premières tragédies de Lemierre (*Hypermnestre* (1758), *Térée* (1761), *Idoménée* (1764), *Artaxerxe* (1766). Lemierre n'est pas le premier venu, à coup sûr. Il mérite mieux que d'être seulement connu par quelques vers, excellents d'ailleurs. Déjà dans ces tragédies ne manquent ni la rapidité de l'action, ni les tableaux pathétiques, ni les couplets nerveux. Mais il est surtout l'auteur de *Guillaume Tell* (1766) et de *la Veuve de Malabar* (1770). Toutes deux ne réussirent, quoique tragédies philosophiques, que lorsque l'auteur présenta en action, dans la première, la scène du *bûcher* (1780), dans la seconde celle de la *pomme* (1786). Il fallait bien cela d'ailleurs pour faire passer les audaces des sujets. Dans *Guillaume Tell*, Lemierre, comme de juste, a saupoudré ses tableaux de tirades déclamatoires et libertaires. Dans la *Veuve de Malabar*, il y a place à la fois pour les sentiments humanitaires et les discours violents contre les prêtres. Ceux-ci sont représentés comme des fourbes, des cruels, des assoiffés d'honneurs et d'argent, des barbares sanguinaires. Voltaire pouvait être content. Les *Guèbres* avaient porté leurs fruits.

Les *Druides* de Leblanc du Guillet visent au même but (1772). Mais ici, chose curieuse, les sacrifices humains sont abolis, non plus par un général, ennemi vainqueur, mais par un grand-prêtre même (nous sommes en Gaule), symbole de toutes les vertus, et qui combat, au nom de l'humanité et du bon sens, contre les autres prêtres et contre son peuple. La pièce avait eu déjà douze représentations quand on l'arrêta par ordre du roi.

La Harpe et Ducis. — La tragédie avait donc toutes les audaces. Mais elle va maintenant céder, en partie, au drame et à la comédie, le soin de la lutte philosophique. La Harpe et Ducis ont d'autres préoccupations.

Les tragédies de La Harpe (1739-1803) sont supérieures à leur renommée, bien qu'il n'ait pas su réaliser dans ses pièces l'idéal qu'il avait en tête. Et d'ailleurs risquer devant le public qui venait d'applaudir *Caliste* une tragédie d'une allure tranquille, en ne cherchant à animer son sujet que par la seule éloquence,

n'allait pas sans une certaine hardiesse. C'était vraiment un début honorable que *Warwick* (1763). On y sentait un poète imbu des bons modèles. La tragédie réussit, encore qu'un peu froide. Mais *Timoléon* (1764), *Pharamond* (1765), *Gustave Wasa* (1766) échouèrent, où ne manquaient pourtant ni les belles scènes ni les beaux vers. La Harpe découragé, déjà accablé d'ennemis, passa au drame pour ne revenir à la tragédie qu'en 1775, avec *Menzicoff*, pièce russe qui n'est intéressante que parce que l'auteur met dans la bouche de son héros, à qui il prête d'ailleurs une noble fermeté, les desseins que venait d'exécuter Catherine II. Ici déjà, comme dans *les Barmécides* (1778), *les Brames* et *Jeanne de Naples* (1783), le romanesque et les tirades philosophiques gâtent les choses. La Harpe paie son tribut au goût du jour. Et en faisant son tour du monde à la Voltaire, il s'efforce lui aussi de présenter de beaux, même d'étranges spectacles. Le succès ne fut que médiocre. Il revint plus heureusement à des sujets antiques. Il semble avoir plus de nerf et de chaleur avec l'âge. Il y a dans *Coriolan* (1784) et dans *Virginie* (1786) des situations émouvantes, de vigoureuses tirades, d'éloquents plaidoyers. Mais déjà *Philoctète* avait paru (1783), qui avait emporté tous les suffrages. Les libertés prises par La Harpe avec le texte, ses habiles compromis, l'élégance pompeuse du style, le fade anoblissement des détails et leur décence voulue, tout cela, loin de choquer, attira des louanges à l'auteur qui put croire même s'être élevé parfois au-dessus de son modèle. Aujourd'hui le *Philoctète* ne nous paraît ni assez fidèle pour une traduction, ni assez libre pour une adaptation. Nous y cherchons en vain le dramatique intense et le souffle poétique de Sophocle. Mais c'est déjà beaucoup que La Harpe n'ait pas, comme Châteaubrun, dénaturé le sujet par une intrigue amoureuse, qu'il ait suivi en général le plan du poète grec, que sa tragédie enfin, là même où elle s'écarte de l'original, laisse l'impression d'une pièce qui n'est pas moderne et échappe à l'influence de Voltaire.

Pour Ducis (1733-1816), qu'il s'essaie à des tragédies antiques, qu'il adapte Shakespeare à la scène française, qu'il cherche à donner dans des tragédies exotiques de hautes leçons morales, il en reste toujours le disciple, conscient ou inconscient. Ses pièces, sur lesquelles on voudrait reporter en partie l'admiration qu'ins-

pirent les vertus de l'homme privé, n'intéressent plus aujourd'hui, malgré de vives beautés, que par les comparaisons qu'elles suscitent, et qui abondent. Pour les aimer en elles-mêmes, il faudrait ne bien connaître ni les Anciens, ni Shakespeare.

Ainsi, il faut oublier et l'admirable *Œdipe à Colone* de Sophocle et l'émouvante *Alceste* d'Euripide pour pouvoir se laisser toucher par cet *Œdipe chez Admète* où Ducis a fondu les deux œuvres, pensant doubler l'intérêt, et où par les tableaux éclatants, les habiles coups de théâtre, l'éloquence vigoureuse des plaintes et des imprécations d'Œdipe, les remords violents de Polynice, les prières émues d'Antigone, il ne laisse pas de nous attendrir. Mais rien d'antique ici ; rien qu'une tragédie à la Voltaire avec son décor, son horreur à l'anglaise, ses personnages sensibles, sententieux, philosophes même (1778).

Et telles étaient aussi ces adaptations de Shakespeare que Ducis avec un enthousiasme toujours grandissant (enthousiasme un peu étrange chez un homme qui ne connaissait son modèle que par des traductions) donna successivement, aux applaudissements de ses contemporains. Ses procédés restent les mêmes après comme avant la fameuse traduction de Letourneur (1776). Il conserve le cadre, la forme, les moyens, les comparses de la tragédie, relève le sujet et les personnages du drame shakespearien, hausse le style et donne ainsi des pièces d'un mouvement plus rapide, comme Voltaire, et, comme Voltaire encore, multiplie les changements de lieux et les tableaux pittoresques, tout cela mêlé d'imitations et de souvenirs classiques. Il a plus admiré certes que compris le poète anglais. Pour le faire connaître et aimer, il le dénature comme à plaisir. Il taille, émonde, tronque, étrique et finit par étouffer le drame shakespearien ; les passions n'ont plus le temps de se développer. Il n'y a plus cette gradation savante des caractères, éternel honneur de l'auteur d'*Othello*, mais une série d'événements plus ou moins habilement agencés, de spectacles et de scènes plus ou moins tragiques. Il s'est trop défié de son public. Ses timides audaces irritent. On sent trop l'homme qui veut à la fois ménager et exciter la sensibilité des spectateurs. De là une disparate continuelle. Ici il adoucit certains caractères, là il en assombrit d'autres ; ici il atténue certains traits, là il les exagère par contre ; parfois c'est un raffi-

nement de pathétique, une recherche de l'extraordinaire qui étonnent, et parfois une affectation de calme et de simplicité qui déroute. Pour contenter son monde, il fait de doubles dénouements; s'il accumule, comme il arrive, les horreurs, c'est en récit. Et il se croit sincèrement un puissant et terrible dramaturge pour avoir osé faire paraître sur la scène la folie du roi Lear et le somnambulisme de lady Macbeth!

Voilà pourquoi du drame sombre, psychologique, vibrant, qu'était l'*Hamlet* de Shakespeare, il a fait une grande pièce languissante, doublure de l'*Oreste* de Voltaire, qui n'a été conçue que pour le cinquième acte, celui où Hamlet, poussé par le spectre paternel à tuer sa mère, hésite, tremble, la menace, tombe à ses genoux, et fuit devant les nouvelles excitations de l'Ombre (1769). De même *Roméo et Juliette* n'a été composé (1772) que pour le dénouement : de la pièce, hélas! ont disparu toute la fraîcheur et toute l'émotion shakespeariennes. Étrange adaptation en vérité! Et non moins étrange celle du *Roi Lear*, où l'important pour Ducis a été de montrer un pauvre roi, fou, chassé par les siens, errant sans guide pendant une nuit orageuse dans une forêt (nous avons le tonnerre, les éclairs, etc.) et y retrouvant une fille, une fille jadis injustement chassée, qui à force de tendresse et d'amour rappelle la raison égarée du vieillard (1783)! Non moins étrange également celle de *Macbeth* (1784 et 1790) où il biaise avec son sujet, donne des remords à son héros (lequel se punit lui-même), laisse la première place à Frédégonde, qui mène tout, et qui devient, grâce au somnambulisme, infanticide par surprise et derrière la coulisse! Et plus étrange encore, si c'est possible, celle d'*Othello* (1792), où là aussi l'ampleur du sujet accable le cadre classique, qui cède et crève; et la pièce, hybride et romanesquement maladroite, avec ses personnages obscurs et louches, ses hardiesses comme honteuses d'elles-mêmes, un dénouement puéril, paraît aussi loin de la *Zaïre* de Voltaire que du modèle anglais. Rien ici n'intéresse ou n'émeut. Ducis est inférieur à lui-même comme dans *Jean sans Terre* (1791). Et peut-être, à voir la réelle beauté de certaines scènes, la sensibilité et la chaleur éloquente de certaines tirades, l'élégance ou la concision de certains vers (encore qu'il y en ait de bien pâles, et ternes, et bizarres), pour

avoir voulu par une conception malheureuse transplanter sur un terrain peu propice des œuvres aussi pleines, aussi complexes, aussi originales et aussi vivantes que celles d'un Shakespeare, a-t-il toujours été inférieur à lui-même. Il semble bien qu'il eût mieux fait et plus complètement réussi, s'il eût suivi une autre route. Malheureusement le pli était pris quand il se piquera de produire au théâtre « quelques-unes de ces grandes vérités morales qui peuvent rendre les hommes meilleurs ». Ce seront toujours, soit que dans *Abufar* (1795, en quatre actes) il mette sur la scène « une famille avec les mœurs du désert » et veuille peindre « les impressions de la zone torride », soit qu'avec *Fédor et Vladimir* (1798) il nous conduise en Sibérie et nous donne les impressions de la zone glaciale, des sujets et des tableaux extraordinaires, des personnages vertueux et sensibles, des contrastes de mœurs, de longs récits, des tirades sentencieuses enfin où s'étale, avec l'enthousiasme pour la nature et la simplicité, l'amour de l'humanité.... Mais de telles œuvres, malgré la nouveauté des sujets et de belles scènes, devaient paraître bien fades après les terribles tragédies de la Révolution! Et c'était encore, et toujours, du Voltaire.

II. — Le Drame.

Diderot. — Les noms de Diderot et du drame sont indissolublement liés ensemble. C'est à lui que revient communément l'honneur d'avoir créé une forme dramatique nouvelle. C'est de lui que se réclament les dramaturges qui ont suivi. Il a des disciples enthousiastes jusqu'à l'étranger : ainsi Lessing, sans parler des autres. Ceux-là même le regardent comme un maître, qui critiquent ses pièces. Pour tous il est le grand législateur du genre naissant, un législateur impatiemment attendu en Angleterre, en Allemagne et en France. Car partout, la bourgeoisie étant devenue plus riche et plus puissante, la philosophie plus pratique et plus humanitaire, le terrain était prêt pour un drame bourgeois et sentimental. Or comme c'est lui qui, le premier, a réuni en un tout compact, en un corps de sys-

tème, les idées émises jusqu'alors, comme de plus, par l'étude des œuvres et la réflexion personnelle, il les a singulièrement agrandies, et est arrivé même à proposer un genre, sinon tout neuf, à beaucoup près, du moins original, il est donc bien, quoi qu'on en ait dit, le véritable père du drame, son père conscient et légitime. Le malheur est qu'en croyant donner des exemples perfectionnés du drame anglais[1], il n'a pas su faire de ces œuvres maîtresses qui s'imposent non seulement aux contemporains, mais encore à la postérité.

La *Poétique* d'ailleurs leur est bien supérieure, et les dépasse. D'où son intérêt et son importance. Elle les précède aussi. Si elle semble en effet n'avoir été écrite que pour expliquer et justifier les drames, depuis longtemps elle germait en Diderot. Elle avait déjà percé deçà et delà, surtout dans les *Bijoux indiscrets*, quand parurent, en même temps que les pièces, les *Entretiens sur le Fils naturel* (1757) et la *Dissertation sur le Poème dramatique* (1758). C'est celle-ci, œuvre moins brillante, moins éblouissante, mais plus régulière et plus solide, qui doit servir de base. Du reste, il faut l'avouer, ici comme là, les idées, les impressions, les intuitions se mêlent, se poussent et s'étouffent au point qu'il est difficile parfois de s'y reconnaître. Le principal disparaît sous l'accessoire; les incohérences et les digressions abondent; les préceptes se suivent « en style d'oracle », selon le mot de Fréron, tantôt excellents, tantôt bizarres ou obscurs; bref il y a là comme un chaos où bouillonnent au hasard et au petit bonheur une multitude disparate d'idées. Les classer, ce ne sera donc pas trahir Diderot, ce sera lui rendre service, encore qu'il soit difficile de le résumer sans le compromettre.

Deux grands principes dominent cette poétique, à savoir que la nature est la source féconde de toute vérité et que la seule raison d'être de l'œuvre dramatique est d'inspirer, avec l'horreur du vice, l'amour de la vertu. L'imitation de la nature sera le moyen; l'instruction morale des spectateurs, le but. C'est au nom de la nature et de la vérité qu'il fait leur procès, je ne dis pas à la tragédie, qu'il respecte fort, ou à la comédie,

1. Il a surtout vanté les deux pièces les plus en vogue alors : le *Barnwell* (ou *le Marchand de Londres*) de Lillo (1731), et le *Beverlei* de Moore (1753).

mais aux tragédies et comédies du temps. Et c'est en leur nom aussi que, tout en admirant beaucoup Corneille, Racine et Molière, il affirme (2e *Entr. sur le Fils nat.*) qu'un « homme de génie » « dans l'impossibilité d'atteindre ceux qui l'ont précédé dans une route battue » se doit jeter « de dépit » dans une autre plus facile et plus utile. C'est pourquoi il imagine, sur les traces des Anglais et de ses prédécesseurs français, un genre intermédiaire entre la comédie et la tragédie, lequel peut revêtir deux formes : la comédie sérieuse, qui a pour domaine la vertu et les devoirs de l'homme, et cette sorte de tragédie dont l'objet est nos malheurs domestiques [1]. Ce genre, qu'il appelle tantôt « genre sérieux », tantôt « tragédie domestique ou bourgeoise », n'est pas du tout un compromis entre la tragédie et la comédie ; il ne « confond » pas « deux genres éloignés », qui sont les « bornes réelles » de la composition dramatique, et qui, placés aux extrémités, sont les plus « frappants » et les plus « difficiles ». Diderot sait bien « quel serait le danger de franchir la barrière que la nature a mise entre les genres » (3e *Entr...*). Le genre sérieux, où il n'y a pas le mot pour rire, n'a rien à voir avec la comédie, et, n'inspirant pas la terreur, il n'est pas non plus la tragédie. C'est un genre à part, qui a sa raison d'être particulière. Il n'a pas pour but de présenter à la scène les ridicules, les vices, ou les grandes passions, mais — ce qui est un fonds non moins riche — les devoirs des hommes, les actions ou affaires sérieuses, qui, étant les plus communes, augmenteront tout ensemble et l'étendue et l'utilité du genre. Or les devoirs des hommes, c'est-à-dire d'hommes *bourgeois*, sont à la fois sociaux et domestiques. Il faut donc présenter sur la scène les « conditions » des hommes et leurs « relations de famille ». Et même, comme il n'y a guère selon lui qu'une douzaine de caractères « marqués de grands traits » et par suite vraiment tranchés, que les « autres petites différences qui se remarquent dans le caractère des hommes ne peuvent être maniées aussi heureusement, » il s'ensuit qu'il faut exposer au théâtre non plus, « à proprement parler, les caractères, mais les conditions ». C'est

1. Les deux formes d'ailleurs peuvent se confondre, et ne laissent pas en réalité de se confondre souvent dans l'esprit de Diderot. Il imagine d'ailleurs de multiples subdivisions qu'il serait trop long d'énumérer.

la condition sociale ou domestique qui doit devenir l'objet principal et, avec ses obligations les plus importantes, ses charges et ses embarras, la base de l'œuvre. Si l'homme en effet n'a le plus souvent que le caractère de sa condition (Diderot ne le dit pas nettement, mais c'est la conséquence logique de ce qui précède), il est bon de lui proposer cette condition, et par suite ses devoirs, de la façon la plus complète et la plus élevée possible. Rien de plus fécond, ni de plus utile. « Pour peu que le caractère fût chargé, un spectateur pouvait se dire à lui-même : ce n'est pas moi. Mais il ne peut se cacher que l'état qu'on joue devant lui ne soit le sien; il ne peut méconnaître ses devoirs. » (*3e Entr.*) Et il propose comme sujets le financier, le philosophe, l'homme de lettres, le commerçant, le père de famille, l'époux, la sœur, le juge enfin. « Que le juge, dit-il, soit forcé par les fonctions de son état ou de manquer à la dignité ou à la sainteté de son ministère et de se déshonorer aux yeux des autres et aux siens, ou de s'immoler lui-même dans ses passions, ses goûts, sa fortune, sa naissance, sa femme et ses enfants, et l'on prononcera après, si l'on veut, que le drame honnête et sérieux est sans chaleur, sans couleur et sans force. » (*Diss. sur le Poème dramat.*) Il n'est donc nullement question de *substituer*[1] la condition au caractère, mais de *subordonner* celui-ci à celle-là, et non plus la première au second. C'était du caractère, jusqu'alors, qu'on tirait toute l'intrigue : « On cherchait en général les circonstances qui le faisaient sortir et on enchaînait ces circonstances. » (*3e Entr.*) Il faut agir autrement. Il faut choisir la situation la plus propre à faire valoir les obligations de la condition que l'on joue, puis les caractères les plus propres à faire valoir cette situation. Et ainsi Diderot est amené à dire que c'est aux situations à décider des caractères, que ceux-ci ne peuvent être arrêtés qu'après que l'esquisse est faite, que l'auteur aura donné les caractères les plus convenables à ses personnages quand il leur aura donné les plus opposés aux situations. Plus de contrastes de caractères : c'est un moyen usé et peu naturel; des caractères opposés aux situations. Celles-ci contiennent

1. Le mot *substituer* ne se trouve qu'une fois, à la fin du 3e Entretien, et n'a pas la valeur qu'on lui attribue généralement. Il signifie « substituer dans la première place ». Le mot, et cela arrive souvent avec Diderot, fait tort à la chose.

ceux-là, qui seront « bien pris » si « les situations en deviennent plus embarrassantes et plus fâcheuses ». (*Diss. sur le Poème dramat.*) Il y a donc là une sorte de réciprocité de services. Si la situation, et par suite la condition, est la source d'où découlent les caractères, si elle les fait naître, si elle les prime même, à la rigueur, elle ne les annihile pas. Et la preuve encore, c'est que Diderot ne laisse pas, à plusieurs reprises, de donner de judicieux préceptes sur le choix et le développement des caractères. Le genre sérieux comporte donc une situation importante, tirée des relations sociales ou domestiques, en conflit soit avec les obligations de la condition, soit avec le caractère même de l'homme, et, pour mieux dire, avec les deux. De ce conflit naîtra nécessairement une morale généreuse, et forte, et générale aussi, à laquelle n'échappera personne. D'autant que l'action sera simple, aussi voisine que possible de la vie réelle et bourgeoise par elle-même et par ses personnages, grâce à la suppression des rôles de valets, des coups de théâtre, du romanesque : le relief des tableaux, l'exactitude des costumes, la vérité du jeu, la pantomime enfin feront le reste. Diderot y attache une importance considérable. Car c'est toujours l'imitation de la nature qu'il a en vue, et c'est encore en son nom qu'il écarte la poésie au profit de la prose.

Voilà le gros de la théorie. On ne peut suivre Diderot dans le détail. Car il parle de tout, ou à peu près. Il entre parfois dans les recommandations les plus minutieuses. Ainsi pour le dialogue, le plan, les incidents, la division de l'action, les actes, les entr'actes, le ton, les mœurs. Les idées tourbillonnent en quelque sorte. A voir les unes, ambitieuses, puériles, fausses, burlesques, il semble qu'il n'entende rien au théâtre; les autres au contraire dénotent une vive intuition des choses dramatiques. Leur seul tort est d'avoir été démarquées depuis. A force de les admirer chez d'autres, on les dédaigne chez Diderot, d'où elles viennent. Il n'y a qu'à lire ce qu'il dit de la simplicité de l'action et de sa marche progressive, de la crise dramatique, de la liaison des événements, de la connaissance par les spectateurs du réel état des personnages, de la séparation des genres, des tableaux, de la décoration, etc., pour être convaincu qu'il y a là autre

chose que des banalités emphatiques. Il faut songer enfin qu'il avait en tête un noble et généreux idéal, qu'il a donné une esquisse intéressante du drame moral et philosophique, qu'il a entrevu enfin, non sans netteté, la comédie à thèse d'un Dumas fils[1]. Tout cela prouve qu'il a plus connu qu'il ne l'avoue les œuvres dramatiques et a beaucoup réfléchi sur le théâtre. En tout cas, malgré de sérieuses objections, la théorie reste debout[2]. Il y a là plus qu'un plaidoyer éloquent. Diderot sonne le rappel du drame moral et moralisateur, où les personnages bourgeois « sont honorés » d'aventures tragiques. Sur les ruines des comédies de La Chaussée il étaie une tragédie domestique en prose d'où il chasse sans pitié le romanesque, où il met aux prises les situations, les conditions et leurs devoirs, les caractères familiaux ou professionnels des personnages, et fait naître ainsi une généreuse et morale émotion qui elle aussi *purge* nos âmes. En vérité ces théories étaient bien d'un philosophe.

Les drames sont, par contre, d'un bourgeois emphatique et larmoyant. Ils demeurent inférieurs aux modèles anglais et médiocrement supérieurs à la *Cénie* de Mme de Graffigny (1750), drame en prose, dont le succès fut considérable, qui fit oublier *la Gouvernante* de La Chaussée et qui annonçait déjà les pièces de Diderot, d'abord par le style (les périphrases attendries, les banalités sentencieuses, les hautaines maximes, les exclamations, les points de suspension), puis par le respect ému qu'ont tous les personnages pour le malheur et les malheureux. Il serait cruel d'insister sur *le Fils naturel*, qui ne retrouva pas à

1. Cf. *Dissert. sur le poème dram.* « Quelquefois, j'ai pensé qu'on discuterait au théâtre des points de morale les plus importants, et cela sans nuire à la marche rapide et violente de l'action. Si une telle scène est nécessaire, si elle tient au fond, si elle est annoncée et que le spectateur la désire, il y donnera toute son attention, et il en sera bien autrement affecté que de ces petites sentences alambiquées. »

2. On aura beau dire que les conditions avaient déjà paru sur la scène, que les spectateurs refuseront tout autant de se reconnaître dans la condition que dans le caractère raillé, que l'imitation exacte de la nature par le théâtre est une chimère, et que le meilleur moyen d'y paraître naturel est de savoir ne pas trop l'être, que c'est une étrange logique que de faire parler éloquemment les personnages et de ne leur point permettre de parler en vers, que Diderot ne repousse l'abstraction des caractères que pour tomber fatalement dans celle des conditions et ne peut éviter ce danger qu'en redonnant (comme le remarquait déjà Palissot dans ses *Petites Lettres sur de Grands Philosophes*) la première place aux caractères, tout cela infirme la théorie, mais ne la détruit pas.

la scène, en 1771, le succès de lecture qu'il avait eu en 1757 [1]. *Le Père de famille* a plus d'intérêt, parfois même quelque pathétique. Encore n'est-ce pas par où le pensait Diderot, c'est-à-dire par la peinture des douceurs et amertumes de la condition de père de famille. Seuls les amours de l'impétueux Saint-Albin et de la vertueuse Sophie, victimes des préjugés sociaux, de la méchanceté de l'un et de l'indécision de l'autre, sont capables de nous toucher. La pièce manque par la base, qui est le caractère même du *Père de famille* [2]. Ce n'est plus qu'une médiocre tragédie bourgeoise, sans romanesque certes, ni coups de théâtre, ni comique, et où tout, action, tableaux, pantomime, concourt bien à la prédication morale, mais où l'auteur a redoublé d'inexpérience dans la conduite de l'action et dans la peinture des personnages, les transformant tous en lui-même en quelque sorte et remplaçant la psychologie par l'acuité des sentiments, les mouvements désordonnés, une emphase doctrinale et gonflée. Elle devait nécessairement sombrer bientôt, en France du moins. Et avec elle eût fatalement aussi sombré la poétique, si, alors même qu'elle triomphait avec ce drame bâtard, il ne s'était trouvé fort heureusement un homme pour en donner une plus vivante et plus durable manifestation.

Sedaine. — Cet homme fut Sedaine (1719-1797). On le connaissait déjà par quelques poésies, surtout l'*Épître à mon habit*, quelques comédies et quelques opéras-comiques, quand il hasarda *le Philosophe sans le savoir* (1765), ou pour mieux dire

1. Les personnages y déclament en s'étudiant, et exaltent la vertu, longuement, pompeusement, implacablement. — La pièce, où Diderot ne discute aucun point de morale, ne mérite même pas son titre.

2. Bien qu'il ait les pires ennuis et les pires chagrins, il n'émeut pas, tant sa nature est complexe et bizarre! Il prône la sensibilité et se défie de sa sensibilité, il fait profession de philosophie et, s'il sait s'élever au-dessus des préjugés de la fortune, il ne s'élève pas au-dessus de ceux de la naissance; il est bien fasciné par son titre et ses devoirs de père de famille, mais surtout par les devoirs qu'on a envers lui; timide en face de son beau-frère, désarçonné, pour ainsi dire, par les événements, à la fois bon, sentimental, philanthrope, délicat, entêté, naïf, indulgent et égoïste, il est le plus autoritaire, le plus changeant et le plus faible des pères. Par ses emportements, ses effusions, ses prédications, il attire tout ensemble et repousse ses enfants qui le respectent... et le craignent. Nous, il nous énerve. D'ailleurs il entraîne à sa suite les autres personnages. C'est une famille de nerveux, de surchauffés, d'hallucinés, d'emphatiques, qui veulent, jusque dans l'expression des détails domestiques les plus puérils, nous émouvoir par l'exagération de leurs sentiments et leurs apostrophes véhémentes, et qui tous, ou se démènent sur la scène, ou y demeurent en des poses étudiées — pour faire tableau!

(car ni ce titre, ni le premier, *le Duel*, que n'autorisa pas la censure, ne sont les bons), *le Père de famille*. *Le Philosophe sans le savoir*, en effet, qui enthousiasma Grimm, Diderot, Collé même, n'est rien autre en réalité que le *Père de famille* de Diderot refait par un homme qui a su mettre en pratique, en les corrigeant, les théories de l'auteur du *Fils naturel*. C'est bien la condition de père de famille que Sedaine nous a présentée à la scène. D'une part nous avons les soucis habituels, les heureuses préoccupations d'un père qui règle et dispose tout la veille du mariage d'une fille chérie, de l'autre ses angoisses et sa douleur quand, le matin même du grand jour, son fils part pour se battre en duel. D'abord accablé, il reprend vite conscience de son devoir, de ses devoirs; car il en a de multiples : père, époux, frère, chef de maison, il fait face à tous avec une rare énergie, un complet dévouement, une ingénieuse délicatesse, une scrupuleuse honnêteté, soucieux qu'il est du bonheur, de la tranquillité, de la dignité même des siens. Et par là certes, ainsi que par sa bonté et par son humanité, c'est un philosophe, comme il l'est aussi au sens moderne du mot par son naturalisme, sa raison perspicace, son dédain des préjugés; mais il demeure avant tout un père de famille. C'est cette qualité, cette condition qui affirme et précise son caractère. Ce Vanderck est bien le chef de famille respecté et aimé tout ensemble, protecteur-né des siens, qui leur donne à chaque instant par sa vie et par ses paroles l'exemple de la vertu. Et ainsi Sedaine faisait vivre à la fois et le type rêvé par Diderot et la tragédie domestique.

Car nous sommes vraiment en présence d'une tragédie domestique. Si le comique y trouve place grâce au rôle de la marquise, sœur de Vanderck, si parfois il s'y glisse un rire discret, la pièce est bien un drame à la Diderot (Diderot des théories, bien entendu. Nulle déclamation, ou à peu près ; peu de romanesque, mais un naturel presque constant; des personnages qui ne se contentent point de faire parade de leurs sentiments, mais qui agissent; une mise en scène, des détails familiers, une pantomime qui expliquent l'action et ajoutent à l'effet; des discussions de quelques points de morale assez bien présentées pour qu'elles paraissent nécessaires; enfin un intérieur bourgeois, un

foyer familial autour duquel sont groupés, unis par une vive affection, parents et enfants, maîtres et serviteurs. Le malheur qui plane sur ce « home » si paisible et si heureux ne peut que nous faire trembler.

D'ailleurs, comme nous avons affaire à un adroit dramaturge, tout intéresse et tout émeut. D'habiles préparations et une habile gradation dans l'action, un contraste heureux de personnages, des caractères sobrement, mais nettement dessinés, un dialogue rapide, clair, encore qu'un peu sec, voilà ce qui fait la valeur de la pièce, qui touche jusqu'aux larmes, et vit. Nous ne sommes plus en présence de fantoches, mais de personnages qui ont leur individualité, que dis-je? leur originalité propre. Sans parler de la sèche, ingrate, et criarde marquise, de l'aimable Sophie, du jeune et impétueux Vanderck, ne sont-ce pas des figures nouvelles, un peu étranges même alors, que celles et du vieil Antoine, ancien marin, fidèle et dévoué caissier, serviteur à la fois familier et respectueux, père bourru et attendri, qui a sinon la finesse de l'esprit, du moins celle du cœur, et de la toute naïve, toute sensible, toute pure Victorine, une amoureuse sans le savoir, ingénue aimable et tendre, qu'un rien fait sourire ou pleurer, et qui ne comprend son cœur qu'alors qu'il est près d'éclater? Et nouvelle aussi et originale était la figure de ce philosophe qui s'ignore soi-même et non seulement en tant que philosophe par sa sereine et discrète tranquillité, mais encore en tant que bourgeois, en tant que commerçant, en tant que financier même. Il y avait là plus qu'il n'en fallait pour étonner tout d'abord, puis charmer le public. Non que l'auteur fût un puissant psychologue ou un écrivain chaud et éloquent, mais l'œuvre était simple, sincère. Elle plaît encore et fait regretter que Sedaine ait laissé se perdre dans de simples comédies et opéras-comiques ses qualités de dramaturge. En tout cas une seule œuvre lui a suffi pour créer en fait la tragédie domestique, créée en théorie par Diderot. Grâce à lui le drame moral, le drame qu'enveloppe une chaude atmosphère familiale, existe maintenant. On peut dire d'un tel drame qu'il atteint un maximum d'effet avec le minimum de moyens, et qu'il instruit en émouvant. Il n'aura pas de postérité immédiate.

La Harpe et Baculard d'Arnaud. — C'est que Diderot reste le grand maître ; ce sont ses drames qu'on imite, en les exagérant encore grâce à l'influence anglaise. Exciter les larmes par l'horreur des sujets et le pathétique des tableaux, ou profiter du drame pour en faire, comme de la tragédie, une tribune ou une chaire, voilà dès lors l'idéal. Il y a comme deux courants qui ne laissent pas du reste de confondre leurs eaux. Les sujets les plus scabreux tentent les auteurs. Ainsi La Harpe donne en 1770 une *Mélanie* que lui suggère un événement contemporain : une jeune fille que ses parents voulaient consacrer à Dieu malgré elle préféra mourir plutôt que de prononcer ses vœux. Le contraste entre un curé paternel, tolérant, philosophe et d'autres prêtres durs et inflexibles (qu'on ne voit pas, mais dont l'influence ne se fait que trop sentir) est le tout d'une pièce qui, malgré de beaux vers, d'éloquents passages, des scènes touchantes, ne put être jouée qu'en 1791, sans grand succès d'ailleurs, après avoir fait pleurer à sa naissance tous les lecteurs. Mais déjà même Baculard d'Arnaud, également dans des drames en vers, avait été plus loin. Dans son *Euphémie* (1768) et dans son *Comminges* (1765), en trois actes, il nous fait pénétrer, ici dans un couvent d'hommes, là dans un couvent de femmes, et nous montre non seulement l'amour poursuivant jusque dans la solitude du cloître et jusqu'au pied des autels ses malheureuses victimes, mais aussi triomphant presque de la religion là même où il paraissait devoir être facilement dominé et vaincu. De telles pièces à coup sûr, et de même *Mérinval* (1774), n'étaient pas pour être représentées (*Comminges* le sera cependant, mais en 1790). D'autant qu'à la hardiesse des sujets, Baculard d'Arnaud ajoute le sombre et l'horrible, quoiqu'il les repousse en théorie, et un réalisme dans le décor et la pantomime bien capable d'étonner et d'effrayer les spectateurs. Certains de ses tableaux font frissonner. Et puis tout cela est gâté par un romanesque incroyable, une recherche bizarre d'effets, un débordement inouï de sentimentalité, une ennuyeuse et incorrecte déclamation, une fastidieuse accumulation de points suspensifs dont l'auteur a même jugé bon de faire une minutieuse théorie. Il est rare qu'il ait conservé (bien qu'il l'ait su parfois, dans *Euphémie* par exemple) un peu de cet intérêt psy

chologique qu'il admirait tant dans la tragédie racinienne. Ses drames, publiés avec ses tragédies (1782), furent loin d'avoir la vogue de ses romans.

Saurin et Beaumarchais. — Le *Beverlei* de Saurin (1768) et l'*Eugénie* de Beaumarchais (1767) leur sont supérieurs. *Beverlei*, que Saurin a imité de Lillo, ne manque pas d'intérêt, dans la première partie du moins. Comment une malheureuse passion pour le jeu, excitée par un faux ami, entraîne peu à peu Beverlei à la ruine, puis au déshonneur et à la prison, voilà le sujet. Nous sommes loin du *Joueur* de Regnard. Ici, il n'y a pas une scène où la seule vue des personnages ne puisse tirer les larmes aux personnes sensibles. Sauf Stukély — le traître auquel vont être voués tous les drames — et Beverlei, sympathique d'ailleurs, tous les personnages sont des modèles de vertu. Du moins la passion fatale du joueur n'est pas sèchement rendue, l'intrigue n'est pas maladroitement conduite, le style, avec quelques couplets heureux, a je ne sais quoi de facile; c'est la fin, la folie furieuse de Beverlei sur le point de tuer son petit enfant endormi, qui compromet tout. A Saurin aussi le pathétique ne suffit plus, il lui faut l'horreur anglaise.

Beaumarchais, ce Beaumarchais que deux fameuses comédies ont à jamais illustré, ne la cherche point. Il ne tient pas à faire frémir. S'il rêve un drame pathétique, d'où découle une touchante moralité, l'horreur n'est pas son fait. Il n'a d'ailleurs que médiocrement réussi dans ses tentatives. La première, *Eugénie*, est la meilleure (1767). C'est l'histoire, si à la mode alors, d'une jeune fille abusée par un grand seigneur amoureux, qui sur le point d'être abandonnée parvient à retenir l'infidèle par son charme et par ses vertus, et à se faire épouser. Une intrigue bien menée, des personnages sympathiques, des tirades parfois éloquentes, un valet raisonneur avec des mots à l'emporte-pièce, voilà, avec les retouches successives que Beaumarchais fit à son drame, ce qui explique le succès qu'il finit par obtenir, malgré la sensiblerie déclamatoire et l'invraisemblance romanesque qui en diminuent singulièrement l'intérêt. Du moins elles ne l'étouffent pas, comme dans les *Deux Amis* (1770). A force de vouloir toujours faire triompher la vertu, Beaumarchais en vient à nous donner une suite de

dévouements bizarrement héroïques; ses personnages, « philosophes sensibles », ne nous touchent pas, car ils s'emportent ou prêchent; un seul, Aurelly, retient l'attention; et toujours de la mise en scène, des tableaux, de la pantomime, des points suspensifs, et la moralité finale! Le vrai sujet, l'angoisse poignante et les tortures morales d'une famille sur laquelle plane l'imminence d'une faillite, n'est nullement traité. La pièce devait donc échouer. Elle échoua. Elle poussa du moins Beaumarchais vers une autre voie; il triomphe avec *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*. Mais leur succès ne le contente pas. L'idée d'un drame qui soit « une moralité en action » le hante toujours. Il a en tête depuis longtemps l'*autre Tartuffe* ou *la Mère coupable*, « ouvrage terrible qui lui consume la poitrine », pour lequel il garde « toutes les idées, une foule, qui le pressent », et qui doit former avec *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro* une sorte de trilogie. L'œuvre est méditée, mûrie, comme un « grand travail », « une des conceptions les plus fortes qui puissent sortir de sa tête et qui donnât l'idée d'une route nouvelle à parcourir », où il unira le pathétique et l'intrigue, c'est-à-dire la sensibilité et la gaieté [1]. Il a échoué ici encore, par malheur. La pièce n'est ni gaie ni pathétique. Il a gâté son Figaro en en faisant un représentant attitré, raisonnant et raisonnable de la vertu; Begearss est odieux et mal conçu; la comtesse est peu intéressante, malgré ses vingt ans de remords pour une faute qu'elle a subie plutôt qu'acceptée, sa douceur et sa pieuse vertu; le comte est tantôt aussi cruel qu'il est parfois ou naïf ou sensible à contretemps; le dialogue même a perdu cette vivacité qu'on retrouve jusque dans les *Deux Amis*. Beaumarchais n'a pas atteint son but : il ne fait ni rire ni pleurer. Lui aussi, à force de sensibilité et de morale, il tue le drame.

Sébastien Mercier. — Et de même le plus souvent Sébastien Mercier (1740-1814) [2]. Il semble qu'il soit venu trop tôt, avec son idéal complexe et obscur, ses théories étranges, ses vues originales. C'était un homme universel que cet exalté, ce

1. Cf. la préface de *la Mère coupable*. — La pièce ne fut jouée qu'en 1792.

2. Il vaut mieux ne pas parler, malgré la vogue qu'ils ont eue à l'étranger, des drames de Fenouillot de Falbaire (le plus connu est *l'Honnête criminel*, 1768) et de la trop médiocre imitation de la *Minna de Barnhelm* de Lessing, par Rochon de Chabannes dans ses *Amants généreux* (1774).

paradoxal à outrance, qui ne manquait ni de connaissances, ni de verve, ni de talent, mais qui, faute de goût, de patience, de modestie, ne fit que des choses médiocres que d'heureux traits ne peuvent sauver du naufrage. Publiciste, historien, traducteur, gazetier, théoricien dramatique, il a été en outre un fécond producteur de drames. L'œuvre est considérable, sinon importante.

Chez lui aussi, d'ailleurs, il y a presque antinomie entre ce qu'il a voulu faire[1] et ce qu'il a fait, si tant est qu'on puisse dans cet ambigu bizarre d'idées hirsutes et de théories empruntées à Diderot, à Voltaire, à Rousseau, à Beaumarchais, aux modèles anglais, et déformées et exagérées par un cerveau toujours en ébullition, discerner nettement le principal. Ce qui est certain, c'est qu'il réclamait pour l'auteur dramatique le noble rôle de législateur, de « flagelleur des vices », de « chantre de la vertu », et voulait qu'il fût une sorte de peintre de toutes les conditions et de toutes les personnes, et, combattant les vices, peignant les infortunes réelles de ses semblables et les suites funestes des passions, enseignât la vertu et « exerçât » la sensibilité. Même le drame devait être, pour lui, le reflet des intérêts de la nation : il l'appelait à former des citoyens. Il en faisait une tribune pour éclairer le peuple, discuter des affaires de l'État, nous faire connaître « la mesure et l'étendue de nos obligations mutuelles » et nous instruire de nos devoirs en produisant sur la scène « les monstres de la société punis ». Et voilà en somme ce qu'il a tenté de réaliser dans une soixantaine de drames, dont la plupart ne furent pas joués, et dont les autres ne le furent que sur des théâtres spéciaux, ou en province.

Il est loin d'y avoir réussi. Non que ces pièces, où il prend d'ailleurs toutes les libertés, soient méprisables ou ennuyeuses; mais il s'en faut qu'elles fassent l'effet qu'il en espérait. Dans les drames historiques comme *Jean Hennuyer* (1772) ou *la Destruction de la Ligue* (1782), dans les drames bourgeois et populaires comme *Jenneval* (1769), *le Déserteur* (1770), *l'Indigent* (1772), *le Juge* (1774), *Natalie* (1775), *la Brouette du Vinaigrier* (1775), tout est gâté par une sensiblerie et une prédi-

1. Cf. les préfaces des drames, et l'*Essai sur l'art dramatique* (1773).

cation continuelles, des efforts constants pour exciter une intense émotion, un triomphe perpétuel de la vertu, des parades ronflantes de sentiments généreux, des tableaux d'un réalisme puéril, une pantomime exagérée, un style enfin aussi incorrect que vulgaire, aussi vague que prétentieux, où pullulent les apostrophes, les périphrases, les antithèses. Et voilà pourquoi nous restons froids à la lecture de *Jenneval*, du *Déserteur* ou de *l'Indigent*, malgré quelques scènes touchantes; pourquoi aussi et *Jean Hennuyer*, malgré la belle leçon de tolérance qu'il contient, et *la Destruction de la Ligue*, malgré la hardiesse des tableaux, et *le Faux Ami*, malgré une situation piquante par son modernisme, et *le Juge*, malgré des plaidoyers habiles et un aimable caractère de jeune fille, et même *la Brouette du Vinaigrier*, le plus simple et le mieux conduit des drames de Mercier, apologie en action du travail et de l'épargne, qui eut un succès colossal (qu'on s'explique encore aujourd'hui par le choix du sujet et d'heureuses trouvailles scéniques), ne peuvent pas toujours, sinon nous émouvoir, du moins nous intéresser [1]. Ces drames étonnent surtout, comme l'homme. On lui en veut, en les lisant, d'avoir laissé se perdre comme à plaisir de réelles qualités. Car on sent qu'avec plus de mesure et de travail, il eût pu servir utilement la cause du drame. Peut-être n'a-t-il fait au contraire, sans arriver à mettre au monde un drame historique ou populaire vraiment viable, que compromettre le drame domestique créé par Sedaine.

III. — La Comédie.

La comédie va suivre une route identique à celle de la tragédie et aboutir au même terme. Elle visera moins les travers généraux de l'humanité et l'homme même, que des ridicules ou des hommes particuliers, jusqu'au jour où elle sera, elle aussi, une véritable pièce de combat.

Il apparaît vite d'ailleurs que la tâche lui était assez facile.

1. Parmi les autres drames de Mercier, citons : *Childéric Ier*; *Molière*; *l'Habitant de la Guadeloupe*; *Zoé*; *les Tombeaux de Vérone*, adaptation bizarre d'*Hamlet*; *Montesquieu à Marseille*; *le Nouveau doyen de Killerine*, *Timon d'Athènes*.

Elle s'y était préparée de longue date. Les traits cinglants ne manquaient pas dans les comédies de la Foire, bien qu'on ne continuât pas, et pour cause, la tradition de Delisle. Il est vrai qu'on ne prenait pas au sérieux les tréteaux de Tabarin.

Ce qui eut plus d'importance ce furent ces attaques, isolées d'ailleurs, qui se rencontrent avant 1750, dans un certain nombre de pièces régulières. *L'École des Mères*, *le Préjugé vaincu*, *Nanine* avaient soutenu, directement ou indirectement, la cause du bon sens contre la sottise du préjugé courant qui appelait mésalliance tout mariage en dehors de sa caste. D'autre part, en peignant les grands seigneurs corrompus ou cyniques, en ne montrant plus aussi constamment les bourgeois ridicules, en accentuant encore après Regnard et Le Sage la hardiesse insolente des valets, la comédie, avec les Dancourt, les D'Allainval et autres, avait subi l'influence des idées nouvelles.

Desmahis et Lanoue. — Les choses, dès 1750, s'accentuent plus nettement encore. La pure comédie d'intrigue ne reparaît un instant avec *la Double Extravagance* (1750) de Bret, la meilleure de ses pièces, que pour céder presque définitivement la place aux comédies de mœurs. Et cela même est un signe. Voici d'abord, avec *l'Impertinent* de Desmahis (1750), une charmante pièce, pleine d'esprit, de grâce légère, de faciles couplets, de portraits délicats, de vers précis et alertes, qui rappelle *le Méchant* de Gresset. Damis est bien un Cléon plus impertinent et plus cynique, qui va jusqu'à exposer devant une jeune fille ses idées — et quelles idées! — sur le mariage, et éclate en quelque sorte de fausseté, d'égoïsme et d'impudence. La peinture paraît brutale, ou plutôt elle le paraîtrait s'il n'y avait dans *la Coquette corrigée* de Lanoue (1756) un marquis précepteur de corruption et de libertinage. Voilà qui était peu banal à coup sûr, et peu fait aussi pour relever la noblesse dans l'esprit des bourgeois!

Saurin et Poinsinet. — Ni *les Mœurs du Temps* de Saurin (1760) ni *le Cercle* (1764) de Poinsinet, Poinsinet le petit, ne la relèvent davantage. Là un marquis avoue hautement qu'il échange contre une dot un nom et une livrée, qu'il ruinera son futur beau-père sans crier gare, enfin qu'il n'épouse sa femme que pour vivre avec une autre et n'aimer que soi. Ici, pour notre grande joie, une série d'originaux défilent dans la maison de la

changeante et capricieuse Araminte : un vieux baron, entêté des théories de Rousseau et fanatique de la nature, un abbé sémillant et chantant, un médecin galant, aux remèdes sympathiques, qui gradue sa politesse et ses saluts selon les rangs des personnes, des femmes légères, bavardes et joueuses, un marquis-colonel enfin, fat, petit-maître, qui jase, courtise, se montre, se contemple.... et fait de la tapisserie. Rien de plus ridicule. Encore fallait-il une certaine hardiesse pour mettre la chose à la scène.

Palissot et Voltaire. — Mais déjà la comédie semblait prête à tout. On le vit bien avec *les Philosophes* de Palissot[1] (joués au Théâtre-Français même (1760), grâce à la connivence du pouvoir), qui ne sont pas seulement une mauvaise copie des *Femmes Savantes*, et des *Académiciens* de Saint-Évremond, mais une « cruelle » et « sanglante » satire. L'auteur s'est tout permis contre les philosophes, une attaque générale et une attaque particulière. Il les représente comme des hommes fourbes, intéressés, vaniteux, sans convictions sincères, voire sans patrie, sans honnêteté même. Il fallait certes avoir un bon vouloir haineux pour reconnaître en de tels personnages, malgré des allusions significatives, un Helvétius, un Diderot, un D'Alembert ou un Duclos! Les clameurs que fit naître la représentation de la comédie — trop de satire nuit — eurent du moins ce résultat pour le parti philosophique de permettre la représentation de *l'Écossaise* de Voltaire, deux mois après. Quoique composée avant l'apparition des *Philosophes*, elle fut considérée comme une revanche, l'auteur attaquant Fréron, qui avait patronné auprès des comédiens Palissot. Ainsi en mettant à la scène sous les traits d'un gazetier famélique et ambitieux, tantôt humble, tantôt insolent, lâche calomniateur et dénonciateur, son ennemi acharné, Voltaire servait à la fois sa propre cause et celle de la philosophie. D'où le succès de la pièce, auquel contribua d'ailleurs, par la suite du moins, le drame larmoyant qui escorte et encadre cette médiocre satire, et qui la sauva, le premier moment de curiosité passé[2].

1. Il avait donné, en 1755, à Nancy, une petite comédie, *le Cercle*, où il paraît bien qu'il avait attaqué Voltaire, Rousseau, même Mme du Châtelet.

2. Dès lors on alla, ou pleurer sur les malheurs de Lindane, ou rire aux

Collé. — Ces pièces, heureusement, ne firent pas souche au théâtre. D'une part, les philosophes veillaient, qui empêchèrent la représentation de *l'Homme dangereux* de Palissot et purent laisser jouer impunément ses *Courtisanes* (1782); de l'autre, la censure se fit plus défiante. Aussi *la Partie de chasse de Henri IV*, que Collé avait imitée de l'anglais sans songer à mal, ne put d'abord être représentée à Paris. C'était bien la peine d'avoir quitté la parade, où notre homme excellait, d'avoir versé dans la comédie, d'avoir même donné au Théâtre-Français une pièce à la fois gaie et attendrissante qui avait été assez bien accueillie (*Dupuis et Desronais*, 1763)! Il lui fallut attendre dix ans. Et de fait l'œuvre avait bien, sous son apparence inoffensive, quelque chose de légèrement frondeur. Voir étaler sur la scène les vertus du roi Henri, y entendre vanter son amour du peuple, sa bonté et son esprit, n'était pas pour plaire au pouvoir. Quand après avoir couru la province et les salons avec un succès prodigieux grâce à ses tableaux variés et à ses personnages sympathiques, cette comédie bon-enfant, mi-historique, mi-familière[1], sera jouée à Paris (1774), elle sera reçue avec transport, les uns espérant en Louis XVI un nouvel Henri IV, les autres, plus sceptiques, applaudissant leur héros idéal, le souverain tolérant, le roi philosophe!

Favart, **Goldoni**, **Barthe**, **Sedaine**, **Florian**, etc. — Ainsi, ou la satire a la place prépondérante dans la plupart des comédies, ou on la lui fait[2]. Tandis que la tragédie monte à l'assaut des grandes questions sociales et que le drame étale avec une complaisance inépuisable les vertus des humbles, il semble que la comédie ne puisse plus avoir pour seule mission de faire rire, ou même de mêler la gaieté et l'attendrissement. Elle n'abdique pas toutefois complètement ses anciens droits : dans

excentricités d'un type original d'Anglais, Freeport, le plus grossier, le plus bourru, mais le plus généreux des hommes.

1. Elle débute en comédie historique et finit en comédie familière. Si le premier acte est le plus original où la cour, les seigneurs, Sully, le roi sont pittoresquement saisis, le reste, à savoir Henri égaré dans une forêt, reçu incognito chez un de ses gardes, causant affablement avec ses hôtes, toujours simple, aimable, spirituel, faisant enfin le bonheur du fils Michau en sauvant sa fiancée de la griffe d'un grand seigneur débauché, devait plaire davantage encore.

2. D'où l'agrément du *Droit du seigneur* de Voltaire (1762), de sa *Mort de Socrate*, « ouvrage dramatique » (1760), et de *la Jeune Indienne* (1764) ou du *Marchand de Smyrne* (1770) de Chamfort.

les Trois Sultanes de Favart, par exemple (1761), pièce vive et aimable comme la Française qui en est l'héroïne, ou son *Anglais à Bordeaux* (1763), dans *le Bourru bienfaisant* (1771) de l'Italien Goldoni, qui resta aussi au répertoire, dans *les Fausses Infidélités* de Barthe enfin et *la Gageure imprévue* de Sedaine (1768). Rien de plus vif, de plus léger et parfois de plus touchant que *les Fausses Infidélités*, rien de plus charmant, de plus délicat que *la Gageure imprévue*. Barthe réussira moins dans de grandes comédies (*la Mère jalouse* (1771) ou *l'Homme personnel* (1778), encore qu'elles soient intéressantes et supérieures aux essais médiocres d'un Rochon de Chabannes, voire d'un Dorat, d'un Imbert [1]. Mais la comédie y frôle un peu trop le drame. Ce qu'elle fait encore dans les piécettes agréables et modestes de Florian, les *Deux Billets* (1779), le *Bon Ménage* (1782), le *Bon Père* (1790), ces arlequinades où le héros apparaît sous un jour nouveau, et original. Arlequin tirant les larmes!... Mais déjà le *Mariage de Figaro*, impatiemment attendu de tous, détourne à son profit l'attention d'un public que *le Barbier de Séville* a singulièrement séduit et excité. Place donc à Beaumarchais [1].

Beaumarchais. — L'œuvre et l'homme se tiennent étroitement. Pour bien comprendre celle-là, il faut bien connaître celui-ci. Il est né en pleine rue Saint-Denis, d'un honnête horloger (1732). Gâté par un père et des sœurs à la fois gais et sensibles, le jeune Pierre-Augustin Caron, après une enfance facile, travailla tout d'abord dans la boutique paternelle. L'horlogerie le mène à Versailles, lui procure une charge, une femme et un nom. Grâce à la musique, il est de l'intimité de Mesdames de France, fréquente la cour, y joue de l'épée et de l'esprit, se lie avec Pàris-Duverney, qui l'enrichit dans ses affaires. Vite il achète la charge de secrétaire du roi. Le voici noble : c'est M. de Beaumarchais (1761). Bientôt lieutenant aux bailliage et capitainerie de la Varenne du Louvre, il a deux comtes sous ses ordres! C'en est fini maintenant avec l'horlogerie.

Il vole à Madrid, où il a à venger une de ses sœurs, abandon-

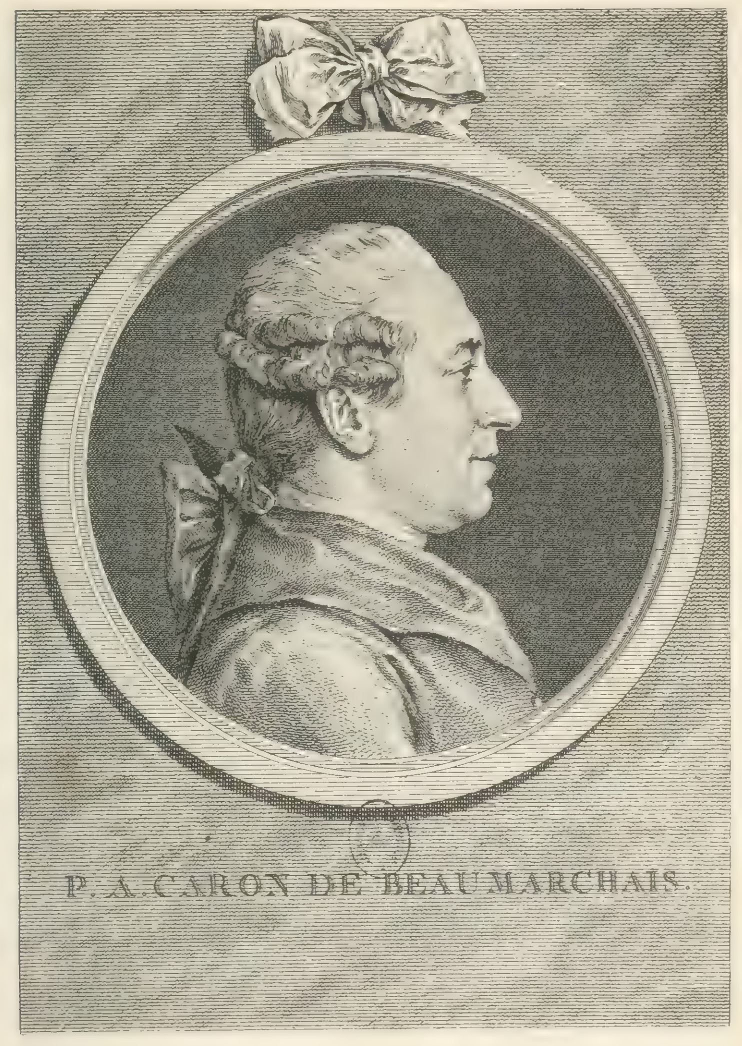
1. Un petit acte, *Heureusement*, est la meilleure des pièces de Rochon de Chabannes. Parmi celles de Dorat, *la Feinte par Amour* (1773) et *le Célibataire* (1775), sont les moins médiocres. Il faut noter dans *le Jaloux sans amour* (1781), d'Imbert, un caractère de femme qui fait songer par quelques traits à la comtesse Almaviva.

née par son fiancé, l'écrivain Clavijo, et à ménager mille intrigues secrètes. Quand il revient, c'est le moment pour lui de montrer que « l'amour des lettres n'est pas incompatible avec les affaires. » Depuis longtemps le théâtre l'attire. Il fait *Eugénie* (1767), puis *les Deux Amis* (1770). Ce dernier drame échoue. En même temps il perd sa femme, puis son ami Pâris-Duverney, et voit l'héritier de celui-ci, le comte de La Blache, lui intenter un procès malgré le règlement de comptes qu'il produit. Il gagne en première instance, mais non en appel. Et tandis que son fils meurt, qu'il voit la représentation de son *Barbier de Séville* retardée, l'affaire Goezman surgit. Il est accusé habilement, par son juge, de tentative de corruption sur lui et sa femme [1]. C'en était trop. Cet excès de malheur exalte son courage et son esprit. Quatre mémoires successifs pleins de comique, de verve et d'éloquence, en appellent à l'opinion contre le conseiller du parlement Maupeou. Tout le monde le lit, même le roi. Le procès n'en a pas moins un mauvais dénouement pour lui. Mme Goezman est bien condamnée, le conseiller obligé de vendre sa charge, mais Beaumarchais est *blâmé*, peine infamante qui le privait de ses droits civils. Ses *Mémoires* sont livrés au feu. Cela mit le comble à sa popularité.

Rien ne lui coûtera maintenant pour obtenir sa réhabilitation. Il devient l'agent secret de Louis XV, puis de Louis XVI, joue tous les rôles, prend tous les masques, obtient entre temps la représentation du *Barbier de Séville*, dont le succès est très vif, et l'a enfin, en septembre 1776, cette réhabilitation tant désirée ! Et maintenant, avec la complicité de Maurepas et de Vergennes, il est agent secret des colonies d'Amérique en France, il approvisionne les insurgés de munitions et de fusils, tout en reprenant et en gagnant cette fois définitivement son procès avec le comte de La Blache. Et les affaires succèdent sans interruption aux affaires de 1778 à 1784 [2], c'est-à-dire de la réception du *Mariage*

1. Selon la coutume, il avait comblé d'argent et de présents le rapporteur de son procès, le conseiller Goezman, et sa femme. Le procès perdu, il réclame son argent. Une différence de quinze louis met le feu aux poudres.

2. Il fonde la société des auteurs dramatiques, devient l'éditeur de Voltaire, s'occupe avec Vergennes de la réorganisation de la Ferme générale, avec Joly de Fleury d'un projet d'emprunt, soutient ceux-ci de sa plume, et ceux-là de sa bourse. Plus tard, de 1784 à 1789, Beaumarchais organisera la Compagnie des Eaux de Paris, composera son opéra philosophique de *Tarare* et trouvera même le temps de défendre à ses risques et périls l'infortune malheureuse.



Armand Colin & Cie, Editeurs, Paris

PORTRAIT DE BEAUMARCHAIS

GRAVÉ PAR AUG. DE ST AUBIN, D'APRÈS C. N. COCHIN

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

de Figaro par les comédiens à sa représentation! Ce fut un triomphe. Mais ses ennemis ne désarment point. Il est accablé peu à peu sous le poids de perfides accusations. Sa popularité décroît. Elle sombre presque avec la Révolution, car il n'est rien moins qu'un révolutionnaire à outrance. Constamment soupçonné, arrêté même quelques jours à propos de l'affaire des fusils de Hollande, qui le ruine à moitié, courant après ces fusils par toute l'Europe, il ne se voit sauvé que par le 9 thermidor. Il retrouve alors un peu de popularité et de bonheur, et meurt en 1799.

Telle est sa vie, en raccourci. On voit quel fut l'homme [1]. La marque de ce tempérament c'est l'activité, l'ambition, et l'esprit. Et par suite il semble bien né pour le théâtre, pour forger des intrigues, aiguiser des ripostes, amuser et même attendrir, éblouir par une verve étincelante. Malheureusement le théâtre n'a été chez lui que l'accessoire, d'abord un « délassement honnête », puis un moyen; il n'a jamais été le but de sa vie. L'homme d'affaires prime l'auteur. C'est un prodige même qu'il ait trouvé le temps de composer (et de souvent retoucher) ses deux comédies, son opéra, et ses trois drames. Mais de la vie au théâtre il n'y avait presque pas changement pour lui.

Il y débuta, nous le savons, par des drames. Puis d'une parade devenue opéra-comique, il fait *le Barbier de Séville* qui, reçu en 1772, ne sera joué que le 27 février 1775. Entre temps Beaumarchais est devenu célèbre grâce aux *Mémoires* contre Goezman. Il s'avise d'allonger la pièce et d'y semer de mordantes allusions : elle tombe le premier soir. Il a vite fait d'élaguer. Elle va aux nues. Le sujet, sorte de défroque de la comédie italienne qu'avaient déjà illustrée Molière et Regnard dans *l'École des femmes* et *les Folies amoureuses*, n'était pas neuf pourtant. Beaumarchais le rajeunit en le transportant en Espagne, pays de

1. On pourrait dire qu'il y a comme deux hommes en lui. Dans son intérieur, fils, frère, père ou mari, il est doux, tendre, affectueux, libéral, aimable et sensible. Au dehors, quoique rarement égoïste et toujours honnête, fouetté par les circonstances, aigri et choqué par les personnes, rarement lui-même, il se guinde ou il se débraille; son activité verse dans l'intrigue, son intelligence dans le savoir-faire, son esprit dans l'impertinence. Il gâte ses plus généreuses tentatives par des procédés d'homme d'affaires; il confond la fierté avec l'insolence, le succès avec la réputation. S'il est de la famille de Grandisson (son père et ses sœurs le comparaient constamment à ce dernier), il est aussi de celle de Voltaire.

fantaisie et de travestis, puis en l'intriguant avec soin. Pour ce, il modifie le caractère des personnages. Bartholo, s'il est encore un sot, est aussi un rusé. Sa défiance, née de son avarice et de son amour, lui donne du flair, sinon de l'intelligence. Ce ne sera pas trop pour l'emporter sur lui des efforts combinés de Lindor et de Figaro. D'ailleurs sa pupille, Rosine, n'est plus une ingénue comme Agnès ou une jeune folle comme Agathe. elle a, sans manquer de réserve, quelque peu d'expérience; elle oppose la ruse à la ruse. Amoureuse et femme, on lui pardonne aisément. D'autant qu'elle paraît affectueuse, qu'elle a un grand charme, qu'elle sait enfin se faire respecter. Elle est de ces petites bourgeoises qui deviennent comtesses sans qu'on s'en étonne, sans presque s'en étonner elles-mêmes. Elle sera tout naturellement la comtesse Almaviva. Car Lindor est comte. C'est de plus, pour le moment, une sorte de prince charmant, qui diffère des autres amoureux par un grand air naturel et une distinction particulière. Seuls les amoureux des comédies de Marivaux ont quelque rapport avec lui.

Le valet, lui, est méconnaissable. Car Figaro, malgré sa casaque de barbier, joue le rôle de valet. Valet original certes, et qui a trop de pères pour ressembler complètement à aucun [1]. Le seul vrai, en somme, c'est Beaumarchais. Comme lui « partout supérieur aux événements, loué par ceux-ci, *blâmé* par ceux-là, aidant au bon temps, supportant le mauvais », il se moque des sots, brave les méchants, rit de tout pour ne pas en pleurer, et se trouve la victime des circonstances, de sa naissance et de la calomnie. Il a fait d'ailleurs tous les métiers et il a conscience de sa valeur. Ne pouvant être autre chose, faute d'argent et de protecteurs, il est philosophe, et philosophe cynique, gouailleur, familier et insolent, dont la provision est ample de traits et d'observations. Son arme est l'esprit, un esprit vif et acéré, qui pique tout et blesse tout. Il se venge ainsi en riant de n'avoir ni situation, ni considération. Il nargue

1. Il n'a plus que quelque vague ressemblance avec les valets de la comédie antique, voire même avec les Mascarille et les Scapin; il tient plus des Sganarelle et des Cliton, surtout des Frontin, Crispin, Labranche et autres, plus hardis, plus ambitieux surtout. Ses ancêtres directs, sans oublier Panurge et Gil Blas, semblent être le Crispin de Le Sage, le La Ramée de Dancourt, et le Trivelin de Marivaux; mais il les dépasse de beaucoup.

les préjugés, démasque les hypocrisies, fronde les ridicules et les lois, sans que sa gaîté s'émousse. Il a le parler libre, la réponse hardie, sifflante, déconcertante; peut-être un brin d'amertume, mais pas de fiel; ajoutez enfin un bon sens aigu et une morale complaisante, et vous aurez tout l'homme, qui ne déplaît pas. On hait Basile, au contraire. Celui-là paraît et parle peu. C'est aussi un intrigant habile, mais affilié à une secte puissante qui le mène. Au contraire du gascon franc et déluré qu'est Figaro, il affecte des dehors graves, se couvre d'un costume sévère, presque sacré, et pour mieux tromper s'avance lentement, sourdement, mystérieusement vers son but. Il sert tous les maîtres, reçoit de toutes mains, et se fait craindre sans se faire respecter. Lui aussi il possède une arme terrible, et justement la seule qui puisse lutter avec l'esprit, la seule contre laquelle échoua souvent l'esprit de Beaumarchais : la calomnie. Il en joue comme Figaro de son esprit, mais non plus face à face et loyalement. Il frappe de nuit et par derrière.

Voilà les personnages. Et la pièce va d'une allure rapide, très amusante avec son dialogue, le plus vif et le plus plein tout ensemble des dialogues, le plus sobre et le plus pittoresque. C'est une cascade éblouissante de répliques ou de tirades; un jaillissement continuel de réflexions ironiques, de mots serrés et profonds. On est étonné, ébloui, ravi, et on ne se lasse pas, tant tout cela paraît naturel. Car si tous les personnages ont de l'esprit, chacun a le sien propre, ce qui est le comble de l'art.

Il n'y en a pas moins dans *le Mariage de Figaro*, et de toute façon. Car la satire sociale s'y fait une large place. C'est que Beaumarchais a souffert depuis 1772 dans sa réputation et dans son honneur. Il a soif de vengeance. Une fois réhabilité, il n'a qu'à prendre la plume pour voir la pièce éclore d'elle-même. On l'attend et on la redoute. A peine née elle court le monde (1778). Le difficile est de la faire jouer. Le censeur, le garde des sceaux, le roi même[1] s'y opposent. Beaumarchais a pour lui l'entourage royal, de puissants protecteurs, la curiosité publique, sa tenace activité; il a pour et contre lui son esprit. Enfin, après force

1. Le roi dit, selon Mme Campan, après avoir entendu lire la tirade sur les prisons, « qu'il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de la pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse ».

lectures dans les salons, après force plaintes, après force désillusions, après la représentation de la pièce chez le comte de Vaudreuil, il parvient à obtenir d'abord de nouveaux censeurs, puis, sous la pression publique, l'autorisation royale. La comédie est annoncée pour le 27 avril 1784. On s'écrase aux portes du théâtre; on enfonce tout; les rangs sont confondus; une foule fiévreuse, qui comprend tout, voit partout de l'esprit, applaudit tout, fait à l'œuvre un succès sans précédent. Ce succès persiste obstinément, effrontément, auquel les loges contribuent autant que le parterre et que nourrit habilement l'auteur, tout en s'en étonnant lui-même. « Il y a quelque chose de plus fou que ma pièce, disait-il, c'est son succès. »

Il disait plus vrai qu'il ne pensait. Il n'a pas vu en effet toute la portée de son *Mariage*. La préface dont il l'illustra plus tard le prouve bien. S'il y reconnaît qu'il a fait entrer dans son plan « la critique d'une foule d'abus », il déclare nettement que le vrai sujet — celui qui donne à la pièce cette « directe moralité » « sans laquelle il n'y a pas d'art véritable », — c'est la défaite de l'époux suborneur « contrarié, lassé, harassé, toujours arrêté dans ses vues », et « obligé trois fois dans cette journée de tomber aux pieds de sa femme, qui finit par lui pardonner ». Soit; mais les événements, une verve étincelante, et le public, et les ennemis de l'auteur, et enfin ses paroles mêmes, jetées à l'étourdie, ont tout modifié. Si la comédie est un drame moral, qui donc le voit ou s'en préoccupe? La moralité n'a que faire ici. Le sujet n'est pas, quoi que pense Beaumarchais, l'époux suborneur, mais le valet maître. Thème banal, encore, mais qu'il a complètement renouvelé. La comédie, malgré certaines imitations[1], est toute à lui : elle ne pouvait être faite que par un Beaumarchais.

Car le tout ici, c'est Figaro. Il attire à lui tout l'intérêt. Même invisible il est présent. La pièce est menée pour lui et par lui. Il ne travaille plus pour le compte d'un Lindor, n'intrigue plus pour le simple plaisir d'intriguer, mais à son profit. Et voilà la grande nouveauté, justement. Il s'agit bien toujours d'un

1. Il a fait quelques emprunts d'abord à Molière (*Georges Dandin*), à Scarron (*la Précaution inutile*), à Sedaine (*la Gageure imprévue*), à Vadé (*Il était temps*), puis à Antoine de La Salle (*Plaisante chronique du petit Jehan de Saintré*).

mariage, mais c'est le mariage d'un valet. C'est le valet qui est l'amoureux, c'est à lui que va la sympathie, puisqu'il aime et est aimé. Nous applaudissons au vilain qui défend son bien, même contre son maître. Le jaloux à cette heure, le Bartholo, c'est le Lindor d'autrefois, c'est ce comte, si dangereux par son or, par sa puissance, par la séduction de ses manières, qu'il faut un Figaro pour oser et pour pouvoir lui résister!

Lui seul est capable de conduire pareille intrigue, car il a contre lui non seulement le comte, mais une Marceline « qui est friande de lui en diable » et à qui il a signé jadis une promesse de mariage, le rusé Bartholo qui le déteste, le faux Basile qui cherche une vengeance. Il lui faut compter avec l'espièglerie imprudente et le juvénile amour de Chérubin, la sottise des uns, le bavardage des autres, le trouble et l'émotion de la comtesse. Rien n'y fait; il l'emporte, il se marie. Il était temps toutefois. Sa patience et sa gaieté étaient à bout. Son esprit tournait à l'aigre. Ce n'était plus déjà le Figaro du *Barbier*. Et c'est moins lui encore, quand marié, se croyant trahi, lassé et dégoûté de tout, perdant cette gaieté — parfois factice — qui l'a soutenu jusqu'alors, il exhale ses plaintes dans un long réquisitoire. Il est vaincu. Le grand seigneur l'a emporté, comme toujours! Et sa vie repasse devant ses yeux; il se rappelle ses espérances, compte ses déboires, déplore avec rage ses malheurs : partout son activité, son intelligence, son habileté ont échoué contre les iniquités, les privilèges, la fortune et la naissance. Il aurait pu, il aurait dû tout être, et il n'est rien. Et les mots partent, les traits volent, la tirade s'enfle; le duel s'élargit et prend des proportions énormes, dédaigne l'homme pour s'attaquer à la société entière. Rien ne résiste à cet assaut. Une raison acérée perce tout, dégonfle tout, montre le vide. Sous le poids de cette charge, tout sombre, comme la gaieté de Figaro. Il la reprend bientôt d'ailleurs. Le déguisement de la comtesse en Suzanne, qui l'a trompé, amène sa victoire définitive. Le comte berné n'a qu'à avouer ses torts. Pour lui il va faire souche d'honnêtes gens.

Et ainsi Beaumarchais ne s'est pas contenté de répondre au défi du prince de Conti de mettre à la scène la préface du *Barbier*. Nous n'avons guère « la plus badine des intrigues ». *La Folle Journée* n'est qu'un sous-titre, et vraiment secondaire.

Car s'il y a vraiment une « folle journée », un véritable imbroglio où se mêlent les travestis, les quiproquos, les courses folles, s'il y a même là une sorte de jeu de cache-cache perpétuel qui se termine par une « ronde en couplets », et, Figaro menant la danse, un mouvement si endiablé qu'à peine a-t-on le temps de respirer, si enfin l'auteur y a mêlé le pathétique par la triple reconnaissance de Figaro, de Marceline et de Bartholo, tout en riant de cet admirable enchevêtrement d'incidents, il ne faut pas se laisser détourner du principal. Et le principal, c'est Figaro luttant pour ses propres amours, ferraillant avec audace, et lançant enfin contre ses ennemis, et ils sont légion, une fière et éloquente diatribe. D'où l'importance de ce monologue (qu'on juge aujourd'hui emphatique et inutile), qui est la conséquence nécessaire de l'œuvre. C'est bien lui, en tout cas, qui donnait en 1784 une portée générale à la pièce et faisait qu'elle allait si loin au delà de la rampe. Le procédé qui lui avait si bien réussi dans ses *Mémoires*, Beaumarchais l'appliquait ici encore excellemment. Comme il en avait appelé à l'opinion, Figaro en appelle au parterre.

Il arriva vite d'ailleurs ce qui arrive toujours. On vit dans la pièce beaucoup plus qu'il n'y avait réellement. Elle devint pour beaucoup une œuvre subversive qui détruisait toute autorité. Par suite on fit de Figaro une sorte de héros populaire, le porte-voix des revendications bourgeoises, et même une des plus brillantes incarnations de l'esprit français. On exalta ses qualités. On oublia ses défauts et ses vices. Sa vie passée rentra dans l'ombre. On ne se souvint plus que de son courage habile, de sa raison spirituelle et de sa mordante ironie. On lui emprunta de ses mots pour le définir[1]. Ses impertinences, son cynisme, ses ambitions, ses fautes, ses indélicatesses, tout cela disparut, et jusqu'à sa domesticité. Il devint, comme on l'a dit, le héros théâtral de la Révolution. C'est le triomphe de l'esprit. Et c'est aussi le triomphe de Beaumarchais, qui a soigné son personnage d'un amour vraiment paternel et a fait briller pour lui toutes les facettes de son merveilleux talent[2].

1. On vit en lui la revanche de l'honnête homme qui ne veut pas être dupe, de l'homme qui pense contre ceux qui ne pensent pas, de ceux qui peinent contre ceux qui ne se donnent que la peine de naître.

2. Cette peinture si originale et si vivante profite singulièrement à toute la

Il n'avait d'ailleurs visé ni si loin ni si haut. Le drame de *la Mère coupable*, qui fait suite au *Mariage de Figaro*, le prouve bien. Il suffisait à Beaumarchais que le valet hardi et intéressé du *Barbier de Séville* s'y élevât à la dignité d'honnête homme et d'homme d'honneur, étrangement supérieur à son maître. C'était là sa façon de s'emparer de la Bastille. Il ne songea jamais à la prendre réellement et à tout bouleverser [1]. Mais voilà, de telles pièces, déjà meurtrières par elles-mêmes, le sont encore plus par leurs conséquences. Elles mettent le feu aux poudres. De fait, le *Mariage de Figaro*, porta un coup terrible à la noblesse, sans qu'on s'en doutât, sans qu'elle s'en doutât elle-même. C'est toujours par de folles journées que commencent les révolutions.

Même parfois les révolutions littéraires et dramatiques. Car c'était en réalité une comédie toute nouvelle et d'une importance capitale, étant tout ensemble imbroglio rapide et puissante comédie sociale, que cette *Folle Journée*. On peut dire que toute la comédie moderne, dans ses diverses grandes manifestations, s'y rattache. Scribe et Dumas, sans parler de M. Sardou, n'ont fait que se partager l'héritage de Beaumarchais.

comédie. Les autres personnages recueillent tous quelque chose de cette exubérance de vie. Ce sont pour la plupart d'anciennes connaissances du Barbier. Et d'abord la comtesse, qui est toujours l'aimable, la tendre, un instant même l'espiègle Rosine, mais plus « imposante », plus mélancolique aussi, voire même triste, car elle est délaissée et s'ennuie, et est troublée plus qu'elle ne le dit, plus qu'elle n'en a conscience par l'amour de son jeune filleul. Puis le comte, qui, lui (à l'esprit et au charme près), n'a plus rien du Lindor d'autrefois : c'est maintenant un de ces grands seigneurs qui se croient tout permis parce que tout leur a réussi, galants sceptiques, friands du fruit défendu par désœuvrement, curiosité et amour-propre. Il est de plus jaloux et colère, quoique diplomate. Voici maintenant Bartholo, toujours sévère et toujours ennuyeux, Basile toujours fourbe, et, sans parler de la sensible Marceline ou de l'ivrogne Antonio, la « toujours riante, verdissante, pleine de gaieté, d'esprit, d'amour et de délices », Suzanne, et sage aussi par surcroît. Et voici enfin le petit page, l'adorable et diabolique Chérubin, l'enfant terrible qui aime en ignorant l'amour, dit naïvement les pires choses, émeut par une idolâtre admiration, distrait par des regards qui caressent et qui brûlent, et mourrait pour un baiser, même un ruban!

1. Même dans son opéra philosophique de *Tarare*, où il touche cependant à des questions philosophiques et sociales, comme la souveraineté nationale, le règne des lois, le divorce, le mariage des prêtres, la liberté des nègres, etc.

APPENDICE

La comédie-vaudeville ou opéra-comique.

L'histoire de la comédie-vaudeville ou opéra-comique, trop peu littéraire en général pour nous retenir longuement, ne doit pas toutefois être entièrement passée sous silence. Quand les comédiens italiens accusés d'avoir joué Mme de Maintenon dans la *Fausse Prude* (1697) furent expulsés, les acteurs forains, jusque-là danseurs de corde et acrobates, voulurent s'emparer de leur répertoire et construisirent de véritables salles de spectacle. C'était compter sans la jalousie des comédiens du Théâtre-Français. Des procès commencèrent qui devaient durer près de dix ans. Nos pauvres forains se voient interdire successivement comédies, farces, dialogues, colloques, monologues même (1709), et cela à l'heure où l'Opéra, après avoir usé envers eux d'une indulgence intéressée, leur retirait la permission de faire usage de machines, de danseurs et de chanteurs. Ils en vinrent, par un adroit subterfuge, à jouer des pièces — bien misérables, hélas! — dites « à la muette », avec cartons et écriteaux qui expliquaient au parterre la mimique des acteurs. Puis des couplets sur des airs connus, ou vaudevilles, remplacèrent en partie la prose. L'orchestre jouait l'air les spectateurs chantaient. Le succès fut énorme. Nos forains étaient sauvés. D'heureuses circonstances leur permirent bientôt de traiter avec l'Opéra pour chanter eux-mêmes leurs vaudevilles. Ils composent dès lors, déjà sous le nom d'opéras-comiques, des comédies ou tout en vaudevilles ou mêlées d'un peu de prose pour relier les couplets : farces grossières, lestes parades, parodies malicieuses ou pimpantes revues. Et la brouille de Le Sage avec les comédiens français vint à point servir leurs intérêts. Seul ou avec ses collaborateurs Fuzelier et d'Orneval, dont le mérite n'est pas à dédaigner, Le Sage donna de 1712 à 1728 un nombre incalculable de pièces, d'inégale valeur certes, mais où il a presque toujours prodigué la verve, l'esprit, la fantaisie, les traits d'observation, et transporté à la scène les travers et les modes en des cadres pittoresques et amusants. Les meilleures sont *Achmet et Almanzine*, *les Amours déguisés*, *la Boîte de Pandore*, *la Princesse de Carizme*.

Ainsi la comédie-vaudeville avait son public (les comédiens italiens rappelés (1716) l'avaient même jointe à leur répertoire) quand le jeune Piron y débuta en sauvant le théâtre forain de Francisque, auquel les comédiens français ne permettaient alors qu'un seul acteur sur la scène, par son *Arlequin Deucalion* (1722), œuvre d'un esprit endiablé, satire vivante des mœurs du temps, et tour de force vraiment étonnant, car la pièce n'est qu'un long monologue, où l'intérêt ne faiblit pas un moment grâce à une verve jaillissante et infatigable. Il ne fera pas mieux dans ses véritables comédies-vaudevilles et parodies, bien que lestement troussées et réellement amusantes, comme par exemple le *Claperman*, *les Chimères*, *Colombine-Nitétis* et surtout *le Caprice*, où les jolies choses abondent. Comme les autres fournisseurs des théâtres de la Foire et de la Comédie italienne, il mêle la mythologie à la peinture des ridicules du jour, et dans des couplets et une prose alertes, il abuse des allusions, quelquefois même du débraillé et de la grivoiserie; mais ce n'était point pour déplaire aux spectateurs.

S'il y a moins de verve et d'esprit, il y a aussi moins de licence dans les opéras-comiques de Boissy, comme dans ceux de Fagan auxquels Pannard collabora souvent, dit-on, pour les vaudevilles, Pannard, le « dieu du vaudeville », comme l'appelle Collé, dès son début (1729), inimitable en effet dans l'art de tourner le couplet, par son élégance aisée, sa gaieté saine et originale. Car il se donna pour mission de captiver le public tout en respectant la morale et en n'attaquant que les ridicules, sans toucher aux personnes. Il y réussit grâce à l'heureux choix des sujets et à son adresse à manier l'allégorie. La pièce type est le *Fossé du Scrupule* (1738). Mais un de ses collaborateurs devait le faire oublier, et porter à son apogée la comédie-vaudeville : Favart, qui débute en 1739. Il trouve sa voie avec *la Chercheuse d'esprit* (1741), qui eut deux cents représentations, pièce charmante, fort bien conduite, aux couplets agréables quoique décents, au dialogue à la fois naïf et spirituel. Dès lors les comédies se suivent

sans interruption. Il reprend d'ailleurs souvent, avec variantes, le même thème. Et partout et toujours il excelle dans la peinture des ingénus et ingénues et sait dans celle de l'éveil des sens allier la réserve à un piquant réalisme. Ses personnages (des paysans le plus souvent), à la fois naïfs et curieux, gauches et aimables, ignorants mais sincères, sollicitent et forcent la sympathie. A cela s'ajoute une conduite habile, des nuances délicates de sentiment, un pathétique discret, une pointe de malice, une fantaisie plaisante, un langage pittoresque et savoureux, un choix remarquable des airs et un talent non moindre dans la facture du couplet. Enfin il avait en sa propre femme la plus gracieuse, la plus intelligente des interprètes.

La comédie-vaudeville ou opéra-comique était donc en pleine vogue grâce à Pannard et à Favart en 1752. C'est alors que la venue en France de la troupe italienne de Bambini mit les *buffi* à la mode. On les traduisit; puis on les imita. Favart le premier, qui mêle aux vaudevilles des ariettes parodiées, c'est-à-dire des airs nouveaux empruntés aux pièces italiennes. Le modèle du genre est *le Caprice amoureux ou Ninette à la cour* : le ton s'y élève, l'esprit abonde avec la satire piquante de la cour, et une aimable fantaisie, et les couplets légers et frétillants (1755). Tandis que Vadé, non sans verve d'ailleurs, faisait retomber la comédie-vaudeville dans l'indécence et la grossièreté et que le genre poissard s'établissait un moment avec lui sur la scène, Favart, soit au théâtre d'opéra-comique de Monnet, soit au théâtre italien, prodigue dans des pièces purement en vaudevilles comme dans des pièces mêlées d'ariettes, sa grâce facile, ses peintures nuancées de sentiments, l'aisance attirante de ses couplets.

La comédie-vaudeville subit bientôt une nouvelle transformation, qui en fait véritablement un opéra-comique au sens moderne du mot. On ne se contente plus de joindre aux vaudevilles des ariettes empruntées ou parodiées, on y mêle des airs originaux, toujours il est vrai sous le nom d'ariettes. Il n'y aura plus qu'à supprimer les vaudevilles pour qu'existe notre opéra-comique. De cette comédie-vaudeville avec ariettes (ou airs originaux) le modèle est encore une pièce de Favart, qui après avoir donné ses *Trois Sultanes*, fit représenter *Annette et Lubin* (1762). Bientôt les vaudevilles cèdent de plus en plus la place aux ariettes. Le compositeur devient un collaborateur indispensable, jusqu'au jour, qui ne tardera pas, où il reléguera au second plan le librettiste. L'opéra-comique est le spectacle favori de la nation, si bien que les comédiens italiens demandent et obtiennent le droit exclusif de le jouer. Et Favart compose ses derniers opéras-comiques, avec les musiciens Duni, Philidor ou Grétry. Mais en abandonnant les vaudevilles il a perdu toutes les grâces de sa jeunesse. L'âge est venu d'ailleurs qui a apporté avec soi, dans une société qui prône d'autant plus la morale qu'elle tombe davantage dans le libertinage, la manie prêcheuse. En des livrets larmoyants Favart nous présente des ingénues sensibles, des personnages aussi raisonneurs qu'honnêtes, qui déclament au nom de la nature et de la vertu contre le luxe et la civilisation. Par la filière de Rousseau l'opéra-comique subissait l'influence indirecte de La Chaussée.

Il courait de grands risques malgré le succès persistant de quelques œuvres aimables et gaies, quand Sedaine contribua pour une bonne part à sauver le genre de l'invasion de la sentimentalité et à lui imposer en quelque sorte son caractère national. Dans tous ses opéras-comiques, quels qu'ils soient, il excelle à choisir les sujets, à mêler la gaieté et l'attendrissement, à amener les scènes où la musique en s'étendant à loisir peut souligner l'effet, à conduire un dialogue toujours vif et naturel, à prêter à ses personnages amoureux, villageois et autres, des sentiments pleins de naïveté ou de fraîcheur, de passion même. Des piécettes agréables, comme *Blaise le savetier* (1759), *le Roi et le Fermier* (1762), *Rose et Colas* (1764), *les Sabots* (1768), d'autres encore où il peint des artisans ou des paysans pleins de candeur ou d'innocence, suffiraient déjà à sa réputation, j'allais dire à sa gloire, malgré la faiblesse de sa versification et parfois de son style. On lui doit plus encore. Il a agrandi sans le compromettre le domaine de l'opéra-comique. Il a fait des livrets pathétiques, mais sans trop de romanesque ou de sensiblerie. *Le Déserteur* (1769), *Félix ou l'Enfant trouvé* (1777), *Aucassin et Nicolette* (1782), enfin *Richard Cœur de Lion* (1784), le modèle du genre, haussaient le ton de l'opéra-comique, et sans en exclure toute gaieté lui donnaient une allure héroïque, comme ils en faisaient, par les détails et les tableaux pittoresques, le mouvement de l'action, la collaboration opportune et habile d'un

Monsigny ou d'un Grétry, un spectacle à la fois délicieux et émouvant. L'opéra-comique est hors de page maintenant. Tandis que Marmontel, dans des livrets corrects et élégants, comme celui de *Zémire et Azor* (1771), le plus célèbre, ne faisait que refroidir ou affadir le genre, Sedaine, comme il avait créé la tragédie domestique, créait notre opéra-comique national.

Les imitateurs ne manquèrent point, surtout ceux qui étalèrent à la scène, de 1770 à 1790, en des décors rustiques, familiers et familiaux, l'honnêteté paisible et les qualités natives des artisans et des paysans. Et par là, par le contraste des mœurs représentées avec celles des spectateurs, par cette exaltation continuelle de la simplicité et des vertus champêtres, par certains traits enfin plus satiriques, l'opéra-comique contribuait à sa façon, encore qu'innocemment, à la campagne philosophique et se faisait l'inconscient auxiliaire du drame, de la comédie, et de la tragédie.

BIBLIOGRAPHIE

Éditions [1]. — **Crébillon**, 2 vol. in-8, 1812. — **La Motte**, t. IV à VII de l'édit. in-12, 1754. — **Danchet**, 4 vol. in-12, 1754. — **Voltaire**, t. II à VII de l'édit. Moland, in-8, 1883. — **Morand**, 3 vol., in-12, 1751. — **Piron** et **Gresset**, cf. plus bas. — **Le Franc de Pompignan**, t. III de l'édit. in-8, 1784. — **La Noue**, in-12, 1765. — **Marmontel**, t. IX de l'édit. in-8, 1818. — **Châteaubrun** et **Guimond de La Touche**, in-18, 1814. — **Saurin**, 2 vol. in-8, 1783. — **Colardeau**, 2 vol. in-8, 1779. — **De Belloy**, 6 vol. in-8, 1779.— **Lemierre**, 3 vol. in-8, 1810. — **La Harpe**, 6 vol. in-8, 1820. — **Ducis**, 6 vol. in-18, 1827.

Regnard, 6 vol. in-8, 1822. — **Dufresny**, 6 vol. in-12, 1731. — **Brueys** et **Palaprat**, 3 vol. in-12, 1755. — **Lafont**, in-12, 1746. — **J.-B. Rousseau**, t. III et IV de l'édit. in-8, 1820. — **Boindin**, 2 vol. in-12, 1753. — **Campistron**, 2 vol. in-12, 1791. — **Legrand**, 4 vol. in-12, 1770. — **Dancourt**, 12 vol. in-12, 1760. — **Lesage**, t. XI et XII de l'édit. in-8, 1821. — **Destouches**, 6 vol. in-8, 1811. — **Poisson**, 2 vol. in-12, 1743. — **Boissy**, 9 vol. in-8, 1788. — **Fagan**, 4 vol. in-12, 1760. — **Voltaire**, *Op. cit.* — **Hénault**, in-8, 1770. — **Piron**, 8 vol. in-12, 1778. — **Gresset**, 3 vol. in-8, 1811. — **Marivaux**, *Théâtre*, édit. Fournier, 1878. — **La Chaussée**, 5 vol. in-12, 1762. — **Bret**, 2 vol. in-8, 1778. — **Desmahis**, 2 vol. in-12, 1778. — **La Noue**, *Op. cit.* — **Saurin**, *Op. cit.* — **Palissot**, t. I et II de l'édit. in-12, 1779. — **Collé**, 3 vol. in-8, 1777. — **Barthe**, in-12, 1811. — **Goldoni**, 3 vol. in-8, 1801. — **Dorat**, t. VIII de l'édit. in-8, 1764-1780. — **Rochon de Chabannes**, 2 vol. in-8, 1775. — **Florian**, t. VIII à X de l'édit. in-8, 1784-1807. — **Imbert**, 4 vol. in-8, 1797. — **Sedaine**, 3 vol. in-18, 1813. — **Beaumarchais**, édit. Moland, in-8, 1874.

Diderot, t. VII et VIII de l'édit. Assezat et Tourneux, in-8, 1875-1879. — **Mme de Graffigny**, 4 vol. in-12, 1788. — **Sedaine**, *Op. cit.* — **Beaumar-**

1. Nous nous contentons, faute de place, de donner les éditions les plus complètes, — qui ne le sont souvent que médiocrement. Nous ne pouvons, à plus forte raison, entrer dans le détail des impressions et réimpressions des pièces en particulier. — Pour les auteurs dont les œuvres n'ont pas été réunies, nous renvoyons aux répertoires du théâtre français, où on trouvera les meilleures. Le plus souvent d'ailleurs les pièces ont paru imprimées l'année même de leur représentation. (Cf. Quérard, *La France littér.*, 12 vol., 1827, et les Dictionnaires et Bibliothèques des théâtres, dont les principaux sont : le *Dict. portatif du théâtre* (de Léris), in-8, 1763; le *Dict. dramat.* (De la Porte et Champfort), 3 vol. in-8, 1776; *Biblioth. du th. fr.* (duc de la Vallière), 3 vol. in-8, 1768; *Dict. des théâtres*, 7 vol. in-8, 1767; *Anecd. dram.* (Clément), 3 vol. in-8, 1775; *Tablettes dramat.* (*chev. de Mouhy*), 3 vol. in-8, 1780), etc.

chais, *Op. cit.* — **Baculard d'Arnaud**, t. XI et XII de l'édit. V[ve] Duchesne. — **S. Mercier**, 4 vol. in-8, 1774. — **Fenouillot de Falbaire**, 3 vol. in-8, 1787. — **Rochon de Chabannes**, *Op. cit.*

Le Théâtre de la Foire, par **Lesage**, etc., 10 vol. in-12, 1721-1737. — **Piron**, *Op. cit.* — **Pannard**, 4 vol. in-12, 1763. — **Favart**, 10 vol. in-8, 1763-1772. — **Sedaine**, *Op. cit.* — **Marmontel**, *Op. cit.*

Principaux ouvrages de critique. — Outre la *Correspondance littér.* de **Grimm** (édit. Tourneux), le *Lycée ou Cours de littérature* de **La Harpe**, le *Cours de littérat. dramat.* de **Geoffroy**, le *Tableau de la littér. au XVIII[e] s.* de **Villemain**, l'*Histoire de la littérat. au XVIII[e] s.* de **Vinet**, le *Cours de littérat. dramat.* de **Saint-Marc Girardin**, les *Causeries du Lundi* (t. IX : Marivaux), et les *Nouveaux Lundis* (t. VII : Piron), de **Sainte-Beuve**, les *Histoires de la littérature française* (**Nisard**, **Brunetière**, **Lanson**, etc.), consulter :

Lucas, *Hist. philos. et littéraire du th. fr.*, 2 vol. in-12, 1843. — **Petit de Julleville**, *Le Théâtre en France*, in-12, 1889. — **Brunetière**, *Les Époques du théâtre franç.*, in-12, 1892 ; *Études crit.* (t. I, III, IV : Voltaire, Lesage, Marivaux), in-16, 1880-1891 ; *Nouv. études crit.*, in-16, 1886 (Marivaux). — **J. Lemaître**, *Impressions de théâtre* (t. II : Voltaire), III : Beaumarchais, Poinsinet, Favart, IV : Marivaux, V : Florian, in-18, 1888-1892. — **Lenient**, *La Comédie au XVIII[e] s.*, 2 vol. in-12, 1888. — **Lanson**, *La Comédie au XVIII[e] s.* (*Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1889). — **Fontaine**, *Le théâtre et la philosophie au XVIII[e] s.*, in-8, 1879. — **Lacroix**, *Hist. de l'influence de Shakespeare*, in-12, 1856. — **Jusserand**, *Shakespeare en France* (Cosmopolis, nov. 1896, sqq.). — *Recueil des conférences de l'Odéon* (t. I, III, VI, VII, VIII, et sqq.) (Conférences de MM. Chantavoine, Doumic, Larroumet, Lemaître, Lintilhac et Sarcey).

Dutrait, *Étude sur Crébillon*, in-8, 1895. — **E. Deschanel**, *Le théâtre de Voltaire*, in-8, 1886. — **H. Lion**, *Les tragédies et les théories dramat. de Voltaire*, in-8, 1896. — **V. Fournel**, *La Comédie au XVII[e] s.*, chap. v, in-8, 1892. — **Gilbert**, *Regnard* (*R. des Deux Mondes*, 1[er] sept. 1859). — **J.-J. Weiss**, *Essais sur l'hist. de la littér. fr.* (art. sur Regnard), in-12, 1891. — **J. Lemaître**, *Le théâtre de Dancourt*, in-18, 1882. — **Léo Claretie**, *Lesage*, in-8, 1892. — **Lintilhac**, *Lesage*, in-18, 1893. — **E. Wogue**, *Essai sur la vie et les ouvr. de Gresset*, in-8, 1894. — **Lavollée**, *Marivaux inconnu*, in-12, 1880. — **Gossot**, *Marivaux moraliste*, in-12, 1881. — **Larroumet**, *Marivaux, sa vie, ses œuvres*, in-8, 1882. — **G. Deschamps**, *Marivaux*, in-18, 1897. — **G. Lanson**, *Nivelle de la Chaussée et la Comédie larmoyante*, in-8, 1887. — **Léo Claretie**, *Florian*, in-12, 1891. — **L. de Loménie**, *Beaumarchais et son temps*, 2 vol. in-12, 1856. — **Gudin de la Brenellerie**, *Hist. de Beaumarchais*, édit. Tourneux, in-12, 1886. — **Lescure**, *Éloge de Beaumarchais*, in-8, 1887. — **Bonnefon**, *Étude sur Beaumarchais*, in-8, 1887. — **Lintilhac**, *Beaumarchais et ses œuvres*, in-8, 1887. — **Larroumet**, *Beaumarchais, l'homme et l'œuvre* (*R. des Deux Mondes*, 1[er] avril 1890). — **A. Hallays**, *Beaumarchais*, in-18, 1897. — **Scherer**, *Diderot*, in-8, 1880. — **Ducros**, *Diderot*, in-18, 1894. — **Reinach**, *Ducros*, in-18, 1896. — **Campardon**, *Les spectacles de la Foire*, in-8, 1877. — **Drack**, *Le théâtre de la Foire*, in-8, 1889. — **Barberet**, *Lesage et le théâtre de la Foire*, in-8, 1887. — **Font**, *Favart* (*l'Opéra Comique aux XVII[e] et XVIII[e] s.*), in-8, 1894.

CHAPITRE XII

LES POÈTES

ANDRÉ CHÉNIER [1]

I. — *Les poètes du XVIIIe siècle.*

Jamais on n'écrivit plus de vers en France, jamais on ne fut moins poète. Laissons à part les œuvres dramatiques, étudiées plus haut; réservons Voltaire, qui mérite, au moins, qu'on le distingue; ne prenons pas au XVIIe siècle, Chaulieu, son ami La Fare, Senecé, tous trois nés presque en même temps que Louis XIV; bornons-nous aux rimeurs qui n'avaient rien écrit, ou même n'étaient pas nés, quand commença le XVIIIe siècle; nous les voyons s'avancer, nombreux comme une légion; ils s'appellent Jean-Baptiste Rousseau, Houdar de La Motte, La Grange-Chancel, Grécourt, Piron, Louis Racine, Voisenon, Le Franc de Pompignan, Gresset, Gentil-Bernard, Bernis, Saint-Lambert, Écouchard Le Brun, Malfilâtre, Lemierre, Ducis, Colardeau, Dorat, Boufflers, Delille, La Harpe, Léonard, Roucher, Gilbert, Bertin, Parny, Florian. Enfin naquit Chénier [2].

1. Par M. Petit de Julleville, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

2. L'abbé de Chaulieu (1639-1720), « l'Anacréon du Temple ». Il vécut dans la société libertine des Vendôme. Il n'était pas prêtre, mais touchait 30 000 livres par an sur plusieurs abbayes. — Le marquis de La Fare (1644-1712), son fidèle ami; tous deux épicuriens pratiques; le premier a quelquefois pensé. — Senecé (1643-1737), sorte de Voiture en retard; relégué en province, il y rima agréablement jusqu'à quatre-vingt-quatorze ans. (Voir, sur ces trois petits poètes, Sainte-

Toute cette poésie est à peu près morte. Mais non, comme on l'a dit, mort-née. Elle a vécu, et brillamment; elle a charmé même des connaisseurs. Voltaire (qui aurait eu des raisons pour en vouloir à Saint-Lambert) trouvait son poème des *Saisons* « fort au-dessus du siècle ». La poésie du XVIIIe siècle n'a pas rebuté tout d'abord Chateaubriand, ni nos premiers romantiques; ils ont commencé par l'admirer, et Béranger, qui la prolongea jusqu'au milieu du XIXe siècle, a été longtemps pris pour un poète par une foule d'hommes d'esprit. L'école de la périphrase et de la prose rimée (pauvrement rimée) régna pendant longtemps; et le secret de sa durée n'est pas difficile à démêler; comme la grande majorité des esprits est incapable

Beuve, *Causeries du lundi*, t. I, X, XII.) — La Grange-Chancel (1677-1758), auteur tragique oublié; satires contre le Régent, *les Philippiques* (1720). — Grécourt (1684-1743), érotique grossier. — Piron (1689-1773); pour son théâtre, voir ch. XI; il excella dans l'épigramme, dans la chanson. — Racine (Louis), fils de Jean Racine, né en 1692, mourut en 1763; versificateur un peu froid, mais correct et élégant, il donna deux poèmes didactiques religieux, *La Grâce* (1720), *La Religion* (1742) et d'intéressants *Mémoires* sur la vie de son père (1747). — Voisenon (1708-1775), que ses chansons grivoises firent entrer à l'Académie (1763). — J.-J. Le Franc, marquis de Pompignan (1709-1784), trop raillé par Voltaire pour ses poèmes sacrés (*sacrés ils sont, car personne n'y touche*), avait au moins d'un vrai poète, les aspirations, au défaut de la langue et du génie; presque seul en son temps, il sentit le sublime de la Bible. — Sur Gresset, voir ci-dessous, p. 646. — P.-J. Bernard (1710-1775), dit par Voltaire Gentil-Bernard, auteur de l'*Art d'aimer*, et de beaucoup de petits vers libertins. — Bernis (1715-1794), d'abord poète badin, et bientôt académicien (1744), plus tard ministre des affaires étrangères, et cardinal. — Saint-Lambert (1716-1803), auteur des *Saisons* (1769), et de *Poésies fugitives*; académicien en 1770. — Sur Écouchard-Lebrun, voir ci-dessous, p. 648. — Malfilâtre (1732-1767), fade auteur de *Narcisse dans l'île de Vénus*; connu surtout parce que Gilbert a dit que *la faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré*. (Il mourut d'un phlegmon, non de faim.) — Lemierre (1733-1793) chanta le *Commerce*, puis la *Peinture* (1769), puis *les Fastes ou les Usages de l'année* (1779), qui ont quelque intérêt historique; il eut des succès au théâtre. — Ducis (1733-1816), connu surtout comme auteur dramatique (voir chap. XI), a laissé quelques jolies épîtres, où il y a de la grâce et du sentiment. — Colardeau (1732-1776), froid auteur d'élégies brûlantes : *Héloïse à Abailard*, *Armide à Renaud*; élu à l'Académie, il mourut avant d'y entrer. — Dorat (1734-1780), poète intarissable (20 vol. in-8), libertin, fade et ennuyeux. — Boufflers (1737-1815) eut plus d'esprit et moins d'abondance; académicien (1787), poète érotique, et conteur en vers et en prose. — Sur Delille (1738-1813), voir t. VII, chap. III. — La Harpe (1739-1803) fit des *Héroïdes* (1759), des *Épîtres philosophiques* (1765); mais son mérite, qui fut réel, est ailleurs. — Léonard (1744-1793), né à la Guadeloupe, créole, comme Bertin et Parny, fit *les Saisons*, poème, et des *Idylles*. — Roucher (1745-1793) fit *les Mois* (1779). — Sur Gilbert, voir ci-dessous, p. 647. — Bertin (1752-1790), né à Saint-Domingue, poète érotique; *les Amours*, élégies (1780). — Parny (1753-1814), né à l'île Bourbon, *Poésies érotiques* (1778); plus tard il assaisonna les vers sensuels par les vers impies; *La guerre des Dieux* (1799). — Florian (1755-1794); idylles bibliques, *Ruth*, *Tobie*; contes en vers. On goûta ses romans poétiques en prose, mais on n'a retenu que ses *Fables* (publiées en 1792), dont plusieurs sont très agréables. Il est le seul, depuis La Fontaine, qui se laisse lire dans ce genre, désormais fermé.

de poésie, cette poésie prosaïque eut pour admirateurs la foule de ceux qui lui devaient l'illusion flatteuse d'aimer les vers et de s'y connaître.

Or le XVIII[e] siècle est un siècle absolument prosaïque. Il s'est lui-même vanté cent et cent fois d'être le « siècle de la raison ». Cette « raison » n'est pas celle dont Boileau voulait, au siècle précédent, que toute œuvre littéraire (et même la chanson) tirât « et son lustre et son prix ». Cette raison, c'est le raisonnement (chose fort différente du bon sens, appuyé sur la nature et sur l'observation). Réduit à raisonner sur tout, par goût d'abord, et plus encore par incapacité de sentir naïvement, le siècle se prit bientôt à penser que la prose est le vrai langage du raisonnement. Dès lors pourquoi parler en vers? Vraiment on ne savait quoi répondre. Dès le début du siècle La Motte avait, en vers, donné congé à la poésie :

Loin cet harmonieux langage
Né jadis de l'oisiveté;
Que la raison hors d'esclavage
Brille de sa seule beauté.
Pourquoi s'imposer la torture
D'une scrupuleuse mesure
Et du retour des mêmes sons?

Tous n'osaient pas le dire, mais tous pensaient ainsi. Toutefois, par pudeur, par tradition, on garda le vers, en donnant de mauvaises excuses : le vers était difficile, partant plus noble et plus distingué. Il se gravait mieux dans l'esprit; il avait une haute valeur didactique et mnémotechnique; et le siècle avait la rage d'*enseigner*, d'enseigner tous les arts, depuis l'*Art d'aimer* (dévolu à Gentil-Bernard) jusqu'à l'art de naviguer, dont Esménard dut se contenter [1]. Puis, pourquoi cesser de faire des vers, puisqu'on en avait toujours fait? Voltaire en raffolait d'ailleurs et prouvait avec éclat qu'on peut aimer sincèrement les vers sans être poète. Mais à vrai dire il est le seul grand écrivain de son siècle qui ait ressenti cette faiblesse; les

1. Lebrun débuta par une *Ode sur les causes physiques des tremblements de terre*; Malfilâtre par une *Ode sur le soleil fixe au milieu des planètes*; Lemierre célèbre l'*Utilité des découvertes faites dans les sciences et dans les arts*; Delille écrit une *Épître à M. Laurent à l'occasion d'un bras artificiel qu'il a fait pour un soldat invalide.* Voir Bertrand, *La Fin du classicisme*, Paris, 1897, in-8, p. 170.

autres, Montesquieu, Buffon et même Jean-Jacques Rousseau (quoique celui-ci fût poète en prose) méprisent au fond le vers, au moins ils le dédaignent, et ne s'en cachent guère.

Qu'à la fin de ce siècle antipoétique un grand poète ait surgi, qu'André Chénier ait écrit ses premiers vers en 1780, et la *Jeune Tarentine* à peu près en même temps que Beaumarchais faisait *Figaro*, c'est presque un miracle de l'histoire littéraire, bien propre à dérouter toutes les théories et à désarçonner toutes les « lois »[1].

Jean-Baptiste Rousseau. — Dans cette ère des médiocrités, Jean-Baptiste Rousseau parut un grand homme, et il reste un grand nom; mais ce grand nom est vide. Il était né à Paris, le 6 avril 1671, fils d'un cordonnier; mais, dès l'enfance, sa vive intelligence le tira de cette obscurité; il fit de brillantes études, et presque aussitôt de brillants débuts dans le monde. Il imposa aux gens graves par le caractère religieux de ses poésies sacrées; en même temps, il amusait les libertins par d'autres vers, tout différents. C'était un cœur sec, où l'ambition dominait tout. Il désavoua son humble famille, et cette lâcheté

1. L'irrémédiable défaut des poètes du XVIII[e] siècle, c'est de n'avoir pas été poètes. Plusieurs furent d'ailleurs des hommes de grand talent, et de beaucoup d'esprit. Quelques-uns sentirent bien l'appauvrissement de la langue poétique, et voulurent y remédier. Ainsi tout n'est pas mauvais ni même insignifiant dans Roucher. Il a eu des velléités d'invention verbale qui méritent qu'on les relève avec éloge. Il écrit à propos d'un mot qu'il a risqué : « Le mot *s'avise* révoltera sans doute, mais je prie ceux qui le proscrivent d'observer qu'il manque à notre langue depuis qu'on a cherché à l'épurer... Quelle raison avons-nous eue de le laisser tomber en désuétude? Ce n'est pas le seul mot ancien que j'aie cherché à rajeunir. On en trouvera dans ce poème un grand nombre d'autres, comme *bleuir*, *tempétueux*, *ravageur*, *fallacieux*, et même *punisseur*, qui souvent m'ont épargné la longueur d'une périphrase. Les poètes anglais et allemands n'ont pas besoin de demander grâce comme je le fais ici pour les mots anciens ou étrangers qu'ils emploient... Je suis bien loin de vouloir qu'on mêle un idiome étranger au nôtre; mais je ne puis m'empêcher de souhaiter que nous nous emparions de nos propres richesses trop négligées. Si nous sommes pauvres, c'est notre faute, Montaigne ne l'était pas. » (*Les Mois*, I, p. 48). Croirait-on que les lignes qui suivent furent écrites en 1769 : « Parmi nous la barrière qui sépare les grands du peuple a séparé leur langage; les préjugés ont avili les mots comme les hommes, et il y a eu pour ainsi dire des termes nobles et des termes roturiers. Une délicatesse superbe a donc rejeté une foule d'expressions et d'images. La langue en devenant plus décente est devenue plus pauvre; et, comme les grands ont abandonné au peuple l'exercice des arts ils lui ont aussi abandonné les termes qui peignent leurs opérations. De là la nécessité d'employer des circonlocutions timides, d'avoir recours à la lenteur des périphrases, enfin d'être long, de peur d'être bas : de sorte que le destin de notre langue ressemble assez à celui de ces gentilshommes ruinés qui se condamnent à l'indigence plutôt que de déroger. » Qui a écrit cette page excellente? Victor Hugo en 1827? Non, mais Delille, en tête de sa traduction des *Géorgiques* (1769).

lui fit du tort. Accusé d'avoir écrit des couplets diffamatoires, d'une violence abominable, il se défendit mal, en accusant, à son tour, Saurin, qui prouva son innocence. La voix publique était hostile à Rousseau. Il s'enfuit. Le Parlement le bannit par arrêt du 7 avril 1712. Depuis lors, il erra misérablement en Suisse (où l'ambassadeur de France, le comte du Luc, lui donna l'hospitalité), à Vienne, à Bruxelles; partout pauvre, et suspecté. Voltaire, devenu son ennemi mortel pour des piques d'amour-propre, ne cessa de le poursuivre, tandis que l'amitié fidèle du vertueux Rollin plaidait en sa faveur. La postérité n'ose prononcer. Il rentra secrètement en France en 1738; mais n'ayant pu obtenir des lettres de rappel, il regagna la terre d'exil, et mourut peu après, le 14 mars 1741, à Bruxelles, en protestant de son innocence. S'il n'était pas coupable, il faut le plaindre comme une grande victime. Mais il y a quelque chose en lui qui décourage la sympathie. Parce que la sincérité a manqué dans son œuvre, on craint qu'elle n'ait manqué aussi dans sa vie : et, pour avoir menti comme poète, il est (peut-être injustement) soupçonné d'avoir pu mentir en prose.

Jean-Baptiste Rousseau gardera toujours une place dans l'histoire de la poésie française, quoiqu'on ait cessé d'admirer ses vers et même de les lire. Mais il a été longtemps regardé comme un très grand poète, comme le premier de nos lyriques; enfin comme un classique en ce genre; au siècle dernier, alors que si peu de poètes français pénétraient dans les collèges, Rousseau y était érigé en modèle; et les écoliers apprenaient par cœur l'*Ode à la Fortune*. Ce bruyant succès peut s'expliquer : Jean-Baptiste Rousseau a possédé par excellence les qualités que le XVIIIe siècle estimait propres à faire un poète : il avait une lecture étendue, un sentiment juste de ce que pouvait supporter, en fait de poésie, le goût contemporain; une science peu délicate, mais très exercée, du mécanisme poétique; l'usage de la rhétorique et des figures accoutumées; un *nombre* sonore qu'on prend d'abord pour de l'harmonie; une emphase soutenue, qu'on prend pour de la grandeur; nulle imagination, mais un don ingénieux pour détourner celle des autres à son profit; nulle sincérité poétique, mais de toutes les vertus du poète, c'est celle que ce siècle exigeait le moins. Jean-Baptiste Rous-

seau n'a aucun génie, c'est un pur mosaïste, qui juxtapose habilement les idées qu'il emprunte, comme d'autres font les fragments de verre coloré. Voici l'*Ode sur la naissance du Duc de Bretagne*, datée du 28 février 1707. Une note précieuse l'accompagne : « A mon gré, je n'ai point fait d'ouvrage où j'aie mis tant d'art que dans celui-là. Car ayant dessein de donner une idée des fougues de l'ode, *que je puis dire qu'aucun Français n'a connues*... il fallait m'appuyer d'autorités dans les endroits où mon enthousiasme paraissait le plus violent ; c'est ce que j'ai fait en prenant mes plus hautes idées dans la IVe Églogue de Virgile, dans le prophète Isaïe, ou dans la seconde épître de saint Pierre. » Dans cette ode sur la naissance de l'arrière-petit-fils de Louis XIV, la France n'est pas nommée, ni Louis XIV ! Il n'est question que de Saturne et de Janus.

Je ne dis point qu'il n'ait pas fait mieux. Il y a certainement quelques beaux vers dans l'*Ode sur la mort de Conti*, dans l'*Ode au comte du Luc* ; même dans cette *Ode à la Fortune*, quoiqu'on l'ait trop vantée. La Harpe sentait déjà ce qu'il y avait de faible et de creux dans cette poésie sonore mais vide. Il en trouvait « la marche trop didactique ». Il disait : « Le fond n'est qu'un lieu commun chargé de déclamations et même d'idées fausses. » Il ajoutait : « On la fait apprendre aux jeunes gens dans presque toutes les maisons d'éducation ; elle est très propre à leur former l'oreille à l'harmonie... Mais on ne ferait pas mal de prémunir leur jugement contre ce qu'il y a de mal pensé dans cette ode, et même d'avertir leur goût sur ce que la versification a de défectueux. » Cette harmonie tant louée est même, le plus souvent, lourde et uniforme ; elle n'est jamais exquise, ni variée, ni délicate, ni caressante. C'est un *ronron* monotone. Ah ! La Fontaine entendait autrement l'harmonie. Il ne faut pas non plus, parce que Jean-Baptiste Rousseau pense d'une façon banale et creuse, laisser croire qu'il écrit du moins d'une façon rare, ni même correcte. On lui passerait mieux d'être à court d'idées s'il avait un style. Mais lisez la première strophe de la plus connue de ses *Odes* :

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur.
Tout ce que leur globe enserre
Célèbre un Dieu créateur.

Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps?
Quelle grandeur infinie,
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords!

Ces vers sont très mal écrits. *Révérer* est faible; *globe* impropre; *enserre* archaïque et impropre; *concert magnifique* est faible; *célestes corps* est dur; *grandeur infinie*, *sublime harmonie* sentent la cheville; *résulte* est affreusement prosaïque. Malherbe écrit cent fois mieux que Jean-Baptiste Rousseau. Celui-ci descend parfois au galimatias tout pur :

Sans une âme légitimée
Par la pratique confirmée
De mes préceptes immortels,
Votre encens n'est qu'une fumée
Qui déshonore mes autels.

C'est Dieu qui parle. Lui seul sait ce que Rousseau veut dire!

Trop souvent, pour imiter le « délire pindarique » (qu'il faut en vouloir à Boileau d'avoir enjoint à l'ode un « beau désordre[1] »!), Jean-Baptiste Rousseau s'applaudit d'une composition incohérente, qui montre seulement le décousu d'une inspiration essoufflée. De plus, chez lui l'abus de la mythologie touche à la manie, et surtout l'abus de la périphrase mythologique. Avec Rousseau nous sommes venus au temps où la poésie consiste essentiellement à écrire au lieu de ces quatre mots : *voici le premier octobre*, dix vers dans le goût de ceux-ci :

Déjà le départ des Pléiades
A fait retirer les nochers,
Et déjà les tristes Hyades
Forcent les frileuses Dryades
De chercher l'abri des rochers.
Le volage amant de Clytie
Ne caresse plus nos climats,
Et bientôt des monts de Scythie
Le fougueux époux d'Orithye
Va nous ramener les frimas.
Ainsi dès que le Sagittaire, etc., etc.

1. Tous, après le maître, ressassaient la même sottise. La Motte, au bas de l'*Ode à Proserpine*, écrit gravement : « J'y affecte quelque désordre. »

On loue encore (un peu sur parole) l'harmonie des *Cantates* et surtout de la fameuse *Circé*; il y eut là sans doute un effort assez heureux vers la poésie musicale. La *cantate*, à l'origine, était un poème exclusivement destiné à être mis en musique. Rousseau imagina de lui donner une valeur musicale assez sensible pour qu'elle pût se passer des instruments, et toutefois produire une impression analogue. Il y réussit en partie; mais ce genre un peu froid devait s'épuiser vite; il plut seulement dans sa nouveauté. L'idée d'éveiller au moyen d'un art les impressions que produit naturellement un autre art, est une idée fausse, au fond, ou du moins, n'est praticable que par accident, non d'une façon continue, exclusive et systématique. Au reste Rousseau ne parut grand clerc en cet art de faire de la musique avec des mots que parce que ses contemporains avaient totalement perdu la science du nombre et de l'harmonie. Aujourd'hui nous avons cent habiles versificateurs, qui pourraient écrire en se jouant des cantates plus savantes que celle de *Circé*.

Jean-Baptiste Rousseau avait beaucoup d'esprit; il en a mis un peu dans ses *Épîtres*, où l'on trouve des traits fins, dans un ensemble long et diffus. Il en a mis davantage dans ses *Épigrammes*, où son humeur caustique l'a merveilleusement servi. Je crois qu'il s'est trompé sur sa vraie vocation. Il était fait pour être le Marot de son siècle. Il aurait dû mieux consulter ses forces, rester dans les « petits genres », où il eût excellé, et ne se servir de la rime que pour aiguiser la prose. Tel « billet à Chaulieu » vaut bien mieux qu'une ode amphigourique.

Voltaire. — Voltaire poète est infiniment supérieur à tous ses contemporains; et toutefois Voltaire aimait passionnément les vers, sans être tout à fait poète. Car enfin *poésie* dit autre chose qu'éloquence et bon sens, finesse, urbanité, précision, grâce, esprit, malice; toutes qualités qu'avait bien Voltaire; mais qui, fussent-elles ornées de rimes et ajustées à des lignes égales, ne sont pas encore la poésie. Mais peut-être Voltaire n'a-t-il jamais bien su ni senti ce qu'est la poésie! il a dit plusieurs fois que pour juger si des vers sont bons, il faut d'abord les remettre en prose. Une telle idée n'est pas d'un poète! Mais Voltaire est du moins un versificateur très distingué. On ne lit plus la *Henriade*; on ne la relira jamais. Les contemporains, toutefois, s'y

étaient trompés, et criaient au chef-d'œuvre. Mathieu Marais, qui n'est pas un sot, loue ainsi le poème : « On ne sait où Arouet, qui est jeune, en a pu tant apprendre... Tout y est sage, réglé, plein de mœurs; ce n'est partout qu'élégance, correction, tours ingénieux; et déclamations simples et grandes. » On ne saurait mieux dire; et ces éloges sont devenus, à nos yeux, autant de reproches. Nous avouons que le poème a quelque valeur historique; et offre des portraits brillants, à défaut de caractères fortement étudiés. Mais nous aimerions mieux lire cela en prose, comme *Charles XII*. Le choix de ce fin gascon, le plus politique des rois, pour héros d'épopée, dénonce un auteur qui ne sait pas ce qu'est l'épopée (quoiqu'il ait écrit la poétique du genre, un *Essai sur le poème épique*, tout exprès pour appuyer son œuvre). Mais ce placage d'épisodes merveilleux, calqués sur l'*Énéide*, et mal recollés à ce fond tout historique, nous rebute absolument; ce merveilleux lui-même purement allégorique et philosophique, nous ennuie et nous glace. Le poème est rempli de beaux vers, au moins de vers bien faits; mais il n'a pas de style. Ces vers ne sont pas plus à Voltaire qu'à d'autres; ils sont de pure facture, comme les bons vers latins modernes; ils sont impersonnels. Voltaire est lui-même dans telle épigramme ou dans tel quatrain plus que dans tous les vers de sa *Henriade*.

On me dispensera de parler longuement d'un autre grand poème de Voltaire. Il est impossible aux lecteurs doués de sens moral, de lui pardonner la *Pucelle*, qui est d'ailleurs une parodie aussi lourde que grossière et plus ennuyeuse encore qu'obscène. Si l'on veut absolument trouver quelque excuse à Voltaire, on pourra dire que tout son siècle fut complice de cette mauvaise action; et que vers 1760 plus d'un homme grave, en France et hors de France, trouvait galant de réciter par cœur (en petit comité) un chant de cette œuvre immonde. Mais l'excuse est médiocre; car ce n'est pas la peine d'être appelé le roi de son siècle pour en flatter les goûts les plus bas.

Voltaire s'est fait plus d'honneur par ses poésies didactiques, telles que les *Discours sur l'Homme*, sur le *Tremblement de terre de Lisbonne* (examen de la question : pourquoi y a-t-il du mal sur la terre?), le poème de la *Loi Naturelle*. Nous avons perdu le secret, et aussi le goût de cette forme poétique, qui côtoie la

prose sans y tomber; qui, dans un style sobre et ferme, exprime, en vers précis, élégants, lumineux, des vérités philosophiques et morales. Nous aimons mieux aujourd'hui traiter la philosophie en prose; et ce que nous demandons au vers c'est surtout de nous émouvoir, non de nous instruire. Peut-être aurions-nous tort de trop rétrécir le champ de la poésie; craignons, à la fin, d'en extirper toute idée pour n'y laisser que le son, la couleur et la sensation. J'avoue que la philosophie de Voltaire réduite à un déisme assez pâle, et à une morale pratique vulgaire et un peu flottante, n'est ni très profonde ni très originale; mais Voltaire demeure toutefois un poète philosophique remarquable, et son influence est demeurée sensible, tant que cette forme de poésie a fleuri; jusque dans plusieurs des *Méditations* de Lamartine (par exemple l'*Homme* et *Dieu*).

Nous le goûtons bien davantage aujourd'hui dans ses *Épîtres*, qui sont parmi ses œuvres en vers ce qui a le moins vieilli (Épître *à Boileau*, *à Horace*, etc.). Il y est plein d'esprit, de bonne grâce, d'urbanité, de malice sans fiel; l'âge avancé où il écrit ces pièces a rendu seulement sa veine plus indulgente, mais ne l'a pas refroidie. Les *Épîtres* sont, en somme, préférables aux *Contes*, où il manque de bonhomie, et intervient trop de sa personne, ce qui les fait trop ressembler aux *Satires*; et aux *Satires* elles-mêmes, où il y a des traits excellents, des méchancetés exquises, une verve merveilleuse; mais le souffle y est saccadé, la composition malhabile; et telle satire excellente (comme celle du *Pauvre Diable*) n'est guère autre chose qu'un chapelet d'épigrammes, dont chacune à part pourrait se détacher des autres sans rien perdre à cet isolement. Une satire d'Horace est autrement bâtie, même en son apparent désordre. Au reste on ne diminue pas Voltaire en remarquant que chez lui, quand l'édifice est manqué, du moins les morceaux en sont bons; il est supérieur à tout dans cette poésie en fragments qu'on appelle *poésie fugitive*. Il y excelle absolument; nul n'a mieux su que lui coudre une rime piquante à une pensée légère et fine; et lancer, comme un trait ailé, le compliment flatteur ou l'épigramme mordante; par la grâce exquise de la forme, il donne une valeur d'art au moindre billet. Tel madrigal sera cité encore et admiré, quand personne ne se souviendra plus que Voltaire a voulu faire même des *odes* !

Gresset. — Jean-Baptiste-Louis Gresset, moins oublié que beaucoup d'autres poètes de son temps, n'est toutefois, lui aussi, qu'un homme d'esprit qui rimait joliment. Né à Amiens, en 1709, il fut d'abord novice chez les Jésuites, et professeur; il était au collège Louis-le-Grand, qui appartenait à la Société de Jésus, lorsqu'il publia ces petits poèmes badins, dont le succès fut extraordinaire : *Vert-Vert*, poème héroï-comique sur un perroquet de couvent; le *Carême impromptu*, le *Lutrin vivant*, la *Chartreuse*. Sans doute, il y a beaucoup d'agrément dans ces bagatelles; mais leur mérite est fort au-dessous de leur célébrité. Gresset tourne aisément le vers de dix syllabes; mais qu'on prenne une page de *Vert-Vert*, et qu'on la compare à quelqu'une des *Épîtres* de Marot au Roi; on sentira bien la différence qui sépare ces deux manières; Marot a un style, Gresset n'a qu'un procédé. Quant à ses petits poèmes en vers de huit syllabes, librement accouplés, si l'on est d'abord ébloui de l'extraordinaire facilité avec laquelle le poète se joue et jongle avec ses rimes croisées, triplées, quadruplées, l'émerveillement se change en fatigue lorsqu'on s'aperçoit du peu d'idées qui surnage dans cette pluie de mots. Cet esprit, tout en paillettes, sent un peu le bel-esprit de collège, qui tremble toujours de n'être pas assez mondain, assez léger, assez chatoyant, et qui finit par l'être trop, avec un grain de pédantisme. C'est ce que la malice de Voltaire avait senti à merveille :

Gresset doué du double privilège
D'être au collège un bel esprit mondain,
Et dans le monde un homme de collège.

Gresset rentra dans le monde, eut des succès de théâtre, fut reçu à l'Académie; puis, dégoûté de cette vie littéraire où sa jeunesse clôturée avait si passionnément aspiré, il retourna vieillir à Amiens, et faire pénitence, un peu trop bruyamment; l'éclat de son repentir dépassait celui de ses fautes, je veux dire de ses petits vers, et de sa comédie. Voltaire ne manqua pas de l'en avertir, avec une charité cruelle :

Gresset se trompe; il n'est pas si coupable.
Un vers heureux et d'un tour agréable

Ne suffit pas; il faut une action,
De l'intérêt, du comique, une fable,
Des mœurs du temps un portrait véritable,
Pour consommer cette œuvre du démon.

Gresset mourut à Amiens, le 16 juin 1777, laissant le souvenir d'un homme d'esprit, mais d'un esprit un peu pincé, où manque souvent le naturel. Entre les poètes de son siècle, c'est une figure assez aimable, et honnête; mais il ne dépasse pas son époque : et sa seule originalité fut d'avoir fini en faisant le procès de ses contemporains, quoiqu'il eût lui-même au moins les germes de presque tous leurs défauts.

Gilbert. — Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert, né en Lorraine, à Fontenay-le-Château, en 1751, mort à Paris, le 12 novembre 1780, à l'âge de vingt-neuf ans, ne fut mêlé que cinq ou six années à la vie littéraire; mais ce lui fut assez de ce court passage pour exciter des admirations passionnées, et des haines furieuses. En arrivant à Paris (1774) il avait presque aussitôt pris position, lui jeune, inconnu, et pauvre, contre les chefs triomphants et tout-puissants du parti philosophique. Là-dessus, ceux-ci le traitèrent de bas et vil coquin; leurs adversaires, en même temps, l'érigeaient en grand homme. Ni si haut ni si bas, ce serait sa vraie place. On n'a aucune raison de révoquer en doute la sincérité de ses sentiments religieux; mais il est possible aussi qu'il y ait eu, dans la fougue de ses attaques, un peu d'insolence juvénile, et d'impatient désir d'arriver. Il mourut d'une fièvre cérébrale déterminée par une chute de cheval; ses ennemis racontèrent qu'il était mort fou; ses partisans qu'il était mort de misère; en fait, il touchait diverses pensions qui le mettaient à l'abri du besoin. A la suite de l'accident qui causa sa mort, on l'avait porté à l'Hôtel-Dieu; de là cette légende qu'accrédita encore le récit romanesque d'Alfred de Vigny dans *Stello*.

Pour être un poète, il n'a manqué à Gilbert que l'instrument; car il en eut l'âme. Dans la satire du *Dix-huitième siècle* (1775), dans celle qu'il intitula *Mon apologie*, il y a une verve, un mouvement, une éloquence dont la poésie de son temps s'était entièrement déshabituée. Cet homme qui pense et qui sent, qui aime et qui hait, avec franchise, émotion et sincérité, fait un frappant

contraste avec tous les diseurs de fadaises, les énumérateurs et les *descripteurs* de l'époque; et il nous paraît d'autant plus vif, plus animé, plus intéressant, qu'ils sont eux-mêmes plus froidement et continûment ennuyeux. Mais, par malheur, la langue et le style sont, chez lui, bien inférieurs à la verve; il est trop souvent sec et dur dans l'expression; son vers est souvent martelé; sa syntaxe est quelquefois raboteuse. Enfin, si les idées sont personnelles, le style n'est pas original; c'est du Boileau moins correct, et d'une langue moins fine.

Mais Gilbert, mort avant trente ans, n'a pas donné la mesure de son génie: quelques années de travail allaient dénouer son style, et dégager son inspiration; j'en atteste ces vers qu'il fit, peu de temps avant sa mort, et qui sont restés si justement fameux sous le nom d'*Adieux à la vie*; mais ce n'est pas le nom qu'il avait donné à cette pièce, intitulée simplement par lui : *Ode imitée de plusieurs psaumes*. N'est-ce rien que toutes les mémoires aient retenu fidèlement et sans effort ces admirables strophes :

Au banquet de la vie, infortuné convive, etc.

Cette langue n'a rien de rare, cette harmonie n'a rien de savant, et toutefois ce n'est ni par hasard, ni par erreur de goût que tout le monde sait par cœur ces vers. Ils sont sincères; ils sont émus;ils sont touchants. Pour des vers écrits en 1780, voilà une rare merveille ; et pour ces vingt-quatre vers, Gilbert mérite d'être nommé un précurseur et un initiateur. Je ne prétends pas dire que tout le lyrisme du XIXe siècle soit sorti des *Adieux à la vie*; mais il est vrai, du moins, que Gilbert a fait résonner le premier cette note intime, profonde et mélancolique, dont l'accent est demeuré le plus grand charme et la principale originalité de la poésie romantique. Il est singulier que le même poète imite avec beaucoup de verve Boileau dans ses satires, et fasse pressentir Lamartine dans ses vers lyriques. Ce qu'un talent si souple eût pu donner enfin, la mort n'a pas voulu nous laisser le savoir.

Ecouchard-Lebrun. — Ponce-Denis Ecouchard-Lebrun, que ses admirateurs ont compromis en l'appelant Lebrun-Pindare, né à Paris le 11 août 1729, y mourut en 1807, âgé de soixante-

dix-huit ans, ayant versifié pendant toute sa longue carrière. Il eût mieux valu pour sa réputation future que sa vie fût un peu plus brève; mort avant la Révolution, il se confondrait parmi tant de petits poètes lyriques ou élégiaques, et survivrait, comme eux, dans quelque anthologie, pour trois ou quatre strophes assez fermes, quoique dures et sèches. Mais il n'est mort qu'en plein Empire; et il a eu le temps de voir et de célébrer, après Louis XV et Louis XVI, la Révolution, la Convention, Robespierre, Bonaparte général, consul, empereur; sa muse, franchement vénale, fut au service de toutes les puissances; et chaque fois qu'il changea de maître, il oublia ou il insulta le maître précédent. Mais à lire tour à tour ces brûlants panégyriques, on croirait que le dieu du jour fut toujours son dieu unique :

Si j'osai quand le sceptre arma la tyrannie
D'un vers républicain épouvanter les rois;
Si de la liberté l'indomptable génie
Sut toujours enflammer et mon cœur et ma voix, etc.

On n'a jamais menti avec plus d'assurance. Lebrun en 1757 appelait Louis XV « monarque adoré »; en 1763, il admirait le traité de Paris; plus tard Louis XVI avait son tour, et Marie-Antoinette. Il n'est pas jusqu'à Calonne, ce ministre impudent et peu sérieux, qui n'ait humé l'encens banal de Lebrun, et ne se soit ouï traiter en vers de Sully :

Ose du grand Sully nous retracer quelque ombre.
Prête tes yeux perçants à l'aveugle Plutus...

Jamais poète n'eut moins de génie, je veux dire d'inspiration naturelle, et d'émotion poétique sincère; mais il eut beaucoup de talent, une remarquable dextérité dans l'art d'assembler les mots et les images; une sorte de fermeté dans la syntaxe, qui imite la grandeur à des yeux inexpérimentés; une assurance, qui donne de l'autorité à son vers, et qu'on prendrait pour une conviction, si on ne connaissait l'homme. Mais il se trahit lui-même au cours de ses pièces trop longues; un vers, ou même une strophe peut faire illusion par cette allure hautaine, qui semble de la vraie fierté; mais la fatigue d'un travail que l'inspiration ne soutient pas, s'accuse vite par la succession pénible

de strophes mal enchaînées, faites une à une, sans lien, sans souffle, sans l'entraînement du génie. Surtout l'abus des souvenirs mythologiques est poussé jusqu'à la manie la plus fastidieuse. Cette ode fameuse *sur le Vengeur* qui s'achève par trente-six vers d'une assez belle allure, commence par une évocation de noms antiques, exhumés bien mal à propos :

Au sommet glacé du Rhodope
Qu'il soumit tant de fois à ses accords touchants,
Par de timides sons le fils de Calliope....

Quel début pour célébrer *le Vengeur*! Et comment croirions-nous à la sincérité d'un poète qui pense d'abord au Rhodope en voyant s'abîmer dans les flots le navire héroïque ?

Et toutefois Lebrun ne sera jamais oublié tout à fait. Il vivra par ses épigrammes, genre où il excella; son esprit caustique et méchant l'y servit à merveille; et là, vraiment, il fut quelquefois inspiré. Souvent il attaqua joliment les travers littéraires du temps; il faisait preuve alors d'un bon sens très juste; et sa critique est d'un poète, plus que ses vers. Il raille fort bien l'incroyable précepte de Voltaire qui veut que pour juger des vers on commence par les mettre en prose. Il se moque agréablement de la manie prédicante de son époque; on ne parle que de morale, et la corruption est partout. Son bon sens un peu sec, et facilement grognon, ne l'inspirait pas moins heureusement lorsqu'il protestait, presque seul, contre la vogue insensée des élucubrations ossianesques, et, d'instinct, restait en défiance devant les romans de Macpherson :

Mes amis, qu'Apollon nous garde
Et des Fingals et des Oscars,
Et du sublime ennui d'un barde
Qui chante au milieu des brouillards!

II. — André Chénier.

La jeunesse d'André Chénier. — André Chénier naquit à Constantinople, le 30 octobre 1762. Son père, Louis Chénier, originaire du Languedoc [1], établi depuis vingt ans dans le

1. La famille n'était pas noble. Ils signaient indifféremment *Chénier* ou *de Chénier*. Dans l'ancien régime on n'attachait aucune importance à la particule.

Levant, y faisait le trafic des draps; par son activité, son intelligence et sa probité, il mérita d'être élu « premier député » de la « nation française » à Constantinople; et cet honneur le mit en fréquents rapports avec l'ambassadeur de France, auquel il présentait officiellement les vœux de ses concitoyens. Il avait épousé une Grecque, Élisabeth Santi-Lomaca [1]. Il en eut une fille et quatre fils; André fut le troisième, et Marie-Joseph, plus jeune de quinze mois, le quatrième. Louis Chénier, dégoûté du Levant, où il n'avait pas fait fortune, se résolut à rentrer en France, en avril 1766. André avait deux ans et demi. On voit s'il est sensé d'expliquer son intelligence du génie grec par le souvenir enchanteur qu'avaient pu laisser dans ses yeux et dans sa mémoire les horizons du pays natal [2]. Deux ans plus tard, le père obtint le consulat général de France au Maroc; il y résida seul dix-sept ans; la mère était demeurée à Paris pour élever sa jeune famille. André mis au collège de Navarre, y fit d'excellentes études, qu'atteste un « premier prix » des « nouveaux » en discours français, obtenu au concours général, en 1778, avant la seizième année accomplie. A cet âge, il rimait déjà; et ses premiers vers, imités de l'*Iliade*, offrent déjà (même avec un peu d'exagération) les procédés de son style et de sa versification :

Faible, à peine allumé, le flambeau de ses jours
S'éteint : dompté d'Ajax, le guerrier sans secours
Tombe, un sommeil de fer accable sa paupière;
Et son corps palpitant roule sur la poussière.

Ce n'est pas excellent; mais en 1778, nul n'écrivait ainsi en vers; et c'est chose rare qu'un jeune poète original à seize ans! A dix-neuf ans, sa méthode était trouvée et fixée; je veux dire cet art de rester personnel dans une imitation continue; et de ne ressembler qu'à soi-même en empruntant de toutes parts, et surtout aux anciens. Une élégie, datée du 23 avril 1782, est accompagnée, dans le manuscrit, de notes qui la commentent

1. De qui la sœur, mariée à M. Amic (de Marseille), fut la grand'mère de Thiers.

2. Et comme Constantinople n'est pas en Grèce, il se trouve qu'André ne vit jamais la Grèce. Il est vrai qu'il passa sa petite enfance en Languedoc, à Limoux, chez une tante de son père, et put contempler dans ce beau pays un ciel et des montagnes qui rappelaient un peu l'Orient.

curieusement. André déclare qu'il en doit le fond à Properce (livre III : élégie III). « Mais, dit-il, je ne me suis point asservi à le copier. Je l'ai souvent abandonné pour y mêler, *selon ma Coutume, tout ce qui me tombait sous la main*, des morceaux de Virgile, et d'Horace et d'Ovide — Et quels vers! (s'écrie-t-il, en citant Virgile) et comment ose-t-on en faire après ceux-là! »

Cependant le père, devenu vieux, était rentré en France, avec une pension médiocre; les quatre fils eurent besoin de chercher une carrière qui les fît vivre; l'aîné, Constantin, entra dans les consulats; les trois autres, Sauveur, André, Marie-Joseph, s'engagèrent dans les « cadets », les titres de bonne bourgeoisie pouvant, à la rigueur, suppléer aux preuves de noblesse. André fut envoyé (1783) en résidence à Strasbourg. Lebrun[1], qui s'intéressait au jeune poète, salua son départ d'une épître emphatique :

> ... Les Muses te suivront sous les tentes de Mars ;
> J'aime à voir une lyre aux mains du jeune Achille.

André ne prit pas à Strasbourg le goût du métier militaire, où il était entré par hasard : mais il est possible qu'il s'y soit confirmé dans l'étude et l'amour du grec, en liant commerce avec le savant helléniste Brunck, éditeur de l'*Anthologie*, d'Anacréon, de Sophocle, d'Aristophane, et d'Apollonius de Rhodes. Au reste il ne resta que six mois en Alsace. Vers le milieu de 1783, malade, et dégoûté du service, il revint à Paris. La famille indulgente ne lui fit pas mauvais accueil, et pendant quelques années, il put librement ne penser qu'à la poésie. Deux amis de son âge, deux condisciples de Navarre, les frères Trudaine, destinés à mourir sur l'échafaud, comme lui (vingt-quatre heures après lui), mais alors jeunes, insouciants et riches, lui offrirent de l'emmener avec eux en Italie et jusqu'en Orient. Il accepta leur offre avec transport; et prêt à partir, il écrivait fièrement dans ses notes : « Que la fortune en agisse avec nous comme il lui plaira : nous sommes trois contre elle ». On n'alla pas plus loin que Naples. Mais ce voyage ne fut pas

1. Sans nier l'influence que Lebrun, ami de la famille, put exercer sur André, je ne la trouve pas fort sensible, à comparer les deux œuvres. Ce que Chénier doit de plus net à Lebrun, c'est l'amour de la périphrase, déplorable chez l'un et l'autre poète.

sans fruit : la mer, les grandes montagnes, que jusque-là les poètes français n'avaient guère regardées qu'avec indifférence, éblouirent les yeux d'André Chénier, ouvrirent à son imagination de plus larges horizons. On le vit quelquefois

Ne pensant à rien, libre et serein, comme l'air,
Rêver seul en silence, en regardant la mer.

De tels vers, aujourd'hui communs, étaient en 1784 très neufs de facture et de sentiment. Rome chrétienne parla peu au cœur de ce fils incroyant du XVIIIe siècle. Mais Rome antique l'émerveilla. Il revint à Paris, l'esprit bouillonnant d'idées et d'images. Trois années durant, il put travailler avec ardeur, sans que sa famille le pressât trop vivement de choisir une carrière plus lucrative que la poésie. Mais à la fin de 1787, comme l'ambassadeur de France à Londres, M. de La Luzerne, offrait de le prendre avec lui en qualité de secrétaire, il accepta, pour n'être pas plus longtemps à la charge d'un père déjà vieux et maigrement retraité. Il s'ennuya profondément en Angleterre, où tout répugnait à ses goûts et à son caractère; il aimait le soleil, la poésie, les loisirs studieux, les amis souriants; et Londres lui offrait ses brouillards, son peuple affairé, ses marchands laborieux, et la raideur flegmatique des mœurs anglaises. Sévère jusqu'à l'injustice, il ne vit même pas ce qu'il y avait de bon dans les mœurs libres de l'Angleterre; il l'appela très faussement

Nation toute à vendre à qui peut la payer.

Il sut mal l'anglais, n'étudia pas les poètes dans leur langue : et, tout en reconnaissant qu'ils avaient « de la force » et des « beautés », trop fidèle aux dédains intéressés de Voltaire, il vit toujours en eux des barbares,

Tristes comme leur ciel toujours ceint de nuages,
Enflés comme la mer qui frappe leurs rivages,
Et sombres et pesants comme l'air nébuleux
Que leur île farouche épaissit autour d'eux.

Pendant ce temps, les succès de son jeune frère Marie-Joseph lui rendaient l'exil encore plus odieux. Il était incapable de jalousie et il aimait sincèrement cet heureux cadet; mais enfin,

quand le 4 novembre 1789 on joua *Charles IX* au Théâtre-Français, et que, d'un seul coup, Marie-Joseph passa grand homme, il ne se peut qu'André n'en ait un peu souffert, par comparaison. C'est ce jour-là, non sur l'échafaud, qu'il dut se frapper le front en disant : « Et moi aussi, j'ai quelque chose-là ! » A cette date la Révolution était commencée depuis six mois. On ne parlait pas d'autre chose en Angleterre que des événements de France. Au printemps de 1790, André Chénier ne put tenir à Londres plus longtemps : il donna sa démission et rentra à Paris.

L'œuvre. — A cette date, André avait vingt-huit ans et depuis dix années déjà poétisait avec ardeur. Le temps eût pu suffire pour faire quelque œuvre achevée. Malheureusement tout était encore en ébauche et en fragments par l'effet d'une fâcheuse méthode dont il ne put ou ne voulut jamais se départir.

André Chénier commençait tout à la fois ; et même il érigeait en principe ce mode singulier de travail. Dans l'*Épître à Lebrun*, il se compare lui-même au fondeur de cloches, qui prépare ensemble trente cloches d'airain de toutes tailles :

Moi je suis ce fondeur : de mes écrits en foule
Je prépare longtemps et la forme et le moule,
Puis sur tous à la fois je fais couler l'airain.
Rien n'est fait aujourd'hui ; tout sera fait demain.

Hélas ! demain lui manqua, mais il était à l'âge où l'on a foi dans l'avenir, où la vie semble longue et la verve inépuisable. Mille projets ensemble lui sourient ; il les caresse ensemble et n'en veut rebuter aucun.

Mon ciseau vagabond
Achève à ce poème ou les pieds ou le front,
Creuse à l'autre les flancs, puis l'abandonne et vole
Travailler à cet autre ou la jambe ou l'épaule.
Tous, boiteux, suspendus, traînent ; mais je les vois
Tous bientôt sur leurs pieds se tenir à la fois.
Peut-être il vaudrait mieux, plus constant et plus sage,
Commencer, travailler, finir un seul ouvrage.
Mais quoi ! cette constance est un pénible ennui.

Sans doute « il eût mieux valu », car enfin l'échafaud n'est pas seul coupable de l'état mutilé où l'œuvre de Chénier est venue

jusqu'à nous. « Plus constant et plus sage », il aurait eu le temps, si courte que fut sa vie, d'achever dix poèmes, s'il n'en eût commencé vingt ou davantage à la fois.

Telle qu'elle est, à l'état d'ébauche ou d'œuvre achevée, elle peut se répartir en un certain nombre de cadres ou de genres distincts. Fidèle au goût classique, André Chénier ne mêle pas les genres : il en cultive plusieurs avec un égal plaisir, mais sans chercher à les confondre. Il a fait des *Bucoliques* (j'y comprends les *Idylles*), des *Élégies* (j'y fais rentrer les *Épitres*), des *Poèmes didactiques*, des *Odes*; des *Satires* sous le nom d'*Iambes* : quelques ébauches de *Comédies* n'ont pas assez d'importance pour nous permettre de juger si André Chénier pouvait devenir un poète dramatique.

Idylles et Bucoliques. — Les *Bucoliques* et les *Idylles* sont de petits récits d'un caractère pathétique et touchant, quelques-uns dialogués, tous enfermés dans un cadre antique. Sept pièces sont achevées, et justement célèbres : *l'Aveugle*, *le Mendiant*, *l'Oaristys*, *le Malade*, *la Liberté*, etc. Il y faut joindre une trentaine d'ébauches plus ou moins développées. *La Liberté* s'inspire des passions de la révolution déjà prochaine (la pièce fut écrite en 1787). Les autres *Idylles*, inspirées d'Homère, de Théocrite ou de l'*Anthologie*, sont des œuvres plus sereines, où l'auteur s'efforce de réveiller dans leur fraîcheur les sentiments de la Grèce antique en leur prêtant une expression assez générale pour les rendre accessibles à toute âme ouverte aux émotions de la poésie, même en dehors d'une érudition spéciale. Ce goût passionné pour l'art grec n'est pas propre à Chénier dans cette fin du XVIIIe siècle, où Barthélemy se rendait populaire en écrivant le *Voyage du jeune Anacharsis* (1788); où Winckelmann et Caylus fondaient l'histoire de l'art; où David restaurait le culte du modèle antique. Tous les contemporains de Chénier croyaient de bonne foi chérir la beauté grecque; il n'a nullement créé ce retour à l'hellénisme; mais dans cet entraînement général, lui seul apporta un sens infiniment délicat, sinon tout à fait pur, de la belle antiquité. Ce qui fut mode et, comme on dit aujourd'hui, *snobisme* chez la plupart, fut vraiment sentiment chez lui. Lui seul fit (quelquefois au moins) revivre le naturel exquis, l'aimable simpli-

cité de la poésie antique. Son *Idylle* est bien cette jeune fille, à laquelle il l'a comparée :

L'eau pure a ranimé son front, ses yeux brillants;
D'une étroite ceinture elle a pressé ses flancs;
Et des fleurs sur son sein et des fleurs sur sa tête,
Et sa flûte à la main....

Encore faut-il avouer que le goût antique chez lui n'est pas absolument pur; qu'il est un Grec de décadence, né bien longtemps après Périclès, alexandrin plutôt qu'attique; un Grec toutefois; et quel poète avant lui (même parmi les grands artistes de la Pléiade), quel poète avait su évoquer dans le vers français la divine harmonie du rythme grec; en dessiner les lignes élégantes, en faire flotter la noble draperie :

O coteaux d'Érymanthe! ô vallons! ô bocage!
O vent sonore et frais qui troublais le feuillage,
Et faisais frémir l'onde, et sur leur jeune sein
Agitais les replis de leur robe de lin...
Dieux! ces bras et ces flancs, ces cheveux, ces pieds nus,
Si blancs, si délicats, je ne les verrais plus....
Oh! portez, portez-moi, sur les bords d'Érymanthe,
Que je la voie encor cette nymphe dansante!
Oh! que je voie au loin la fumée à longs flots
S'élever de ce toit au bord de cet enclos!

Certes l'art est grand dans ces admirables peintures; mais il y a là plus que du talent, plus qu'un prestigieux talent; il y a une inspiration sincère, une âme émue profondément. Les noms, les lieux, le décor est antique; les sentiments sont de tous les âges; et le poète apporte à les exprimer plus qu'une imagination heureuse. Qu'on ne dise pas qu'il n'est pas une page où la critique attentive n'ait relevé dix imitations. Nous le savons. Et même, il n'imite pas seulement les anciens, il prend son bien partout. Une médiocre estampe de Bartolozzi (les *Enfants dans les bois*) lui inspire des vers charmants, nés de cette invention banale. Il extrait de Shakespeare (*Henri IV* et *Mesure pour mesure*) une brûlante chanson d'amour :

Viens; là sur des joncs frais ta place est toute prête.
Viens, viens, sur mes genoux viens reposer ta tête.
Les yeux levés sur moi tu resteras muet,
Et je te chanterai la chanson qui te plaît.

Il imite ensemble Shakespeare (dans *Hamlet*) et une épigramme de Callimaque :

> Ne reviendra-t-il pas? Il reviendra sans doute.
> Non, il est sous la tombe. Il attend. Il écoute.
> Va, belle de Scio. Meurs. Il te tend les bras.
> Va trouver ton amant. Il ne reviendra pas.

La Jeune Tarentine, ce pur chef-d'œuvre, renferme, en trente vers, au moins dix imitations. Le gracieux mouvement du début (*Pleurez, doux Alcyons*) est imité de Catulle; et la répétition de cette invocation (*Doux Alcyons, pleurez*) est un procédé fréquent dans les *Églogues* de Virgile. *Elle a vécu, Myrto*, est un souvenir de Bion (*Il est mort, le bel Adonis*). Tous les traits qui peignent le voyage nuptial et les ornements préparés pour la fête sont puisés dans Homère, dans Euripide, et dans les *Épithalames* antiques. L'infortune de cette jeune vierge noyée la veille de ses noces avait inspiré une épigramme de l'*Anthologie*, attribuée à Démocrite de Rhodes. Cette belle image :

> Mais seule sur la proue invoquant les étoiles,

est un souvenir de Virgile et de la mort de Palinure au Ve livre de l'*Énéide*. La répétition si touchante :

> . . . . . Elle est au sein des flots,
> Elle est au sein des flots, la jeune Tarentine,

est d'un mouvement tout antique :

> . . . . . *Icare, dixit,*
> *Icare, dixit, ubi es?* (Ovide.)

La pitié des Néréides pour la vierge infortunée est un souvenir de Properce (III, VII, 67) et surtout de l'*Anthologie* (VII, I). L'énumération des Nymphes « des bois, des sources, des montagnes » est fréquente chez les lyriques anciens ou les élégiaques; la lamentation finale formée par la reprise des mêmes traits et des mêmes vers qui avaient servi au début à peindre le bonheur faussement promis à la jeune victime, est un procédé constant de l'élégie antique.

Certes nous ne prétendons pas que Chénier ait eu lui-même conscience de toutes ces imitations; ni qu'il ait écrit *la Jeune Tarentine* les yeux fixés sur tous ces textes gréco-latins, ouverts

à la bonne page. Mais tout rempli de ses lectures antiques, tout imprégné de l'esprit et des souvenirs de Rome et de la Grèce, il en reproduit les traits, les tours, les images, naturellement, sans recherche et sans effort. Et cette merveilleuse érudition n'enlève rien à l'originalité du poète. *La Jeune Tarentine* est une œuvre inspirée, absolument personnelle, que seul il pouvait écrire. D'autres ont su mieux que lui le grec et le latin; et même ont su l'art des vers. Mais Chénier seul pouvait faire *la Jeune Tarentine*. Il faut en revenir à la vieille comparaison : les fleurs des champs sont à tout le monde; mais la seule abeille en sait tirer le miel.

Au reste, Chénier ne puise pas seulement dans ses livres, dans ses souvenirs, dans son imagination. Il observe aussi, et il note ses observations. Il voit la nature avec ses yeux, non à travers Théocrite. Une courte description d'une petite scène champêtre se trouve ainsi notée dans ses manuscrits : « *Vu et fait* à Catillon, près Forges, le 4 août 1792, et écrit à Gournay, le lendemain ». En partant pour l'Italie, il projetait vaguement dix poèmes à la fois, selon sa coutume; mais à ce canevas confus, il ajoutait ces mots : « Tout cela doit être fait de verve et *sur les lieux* ». Cet infatigable liseur, cet ingénieux scoliaste est ainsi tout le contraire d'un versificateur *livresque*; et son inspiration, quoique servie par ses souvenirs, vient d'abord de son âme et de la nature. J'y insiste; parce qu'on a, depuis quelque temps, semblé réduire Chénier au rang de « maître mosaïste », ce qui me paraît d'une suprême injustice.

Si nous voulons être justes envers André Chénier, n'oublions pas en le lisant que son œuvre nous est parvenue dans les conditions les plus défavorables à l'admiration; non pas seulement parce qu'elle est inachevée, tronquée, mutilée, toute en fragments épars (Pascal aussi, du moins le Pascal des *Pensées*, nous est venu en cet état); mais surtout parce que cette œuvre nous est livrée dans la surprise et le désordre de la préparation, du travail poétique; parce qu'on jette ainsi devant nos yeux d'une façon brutale, indiscrète et grossière les secrets de l'atelier où cette œuvre s'élaborait [1]. Quel poète voudrait affronter une

1. De là le reproche fait souvent à Chénier que chez lui le style est un

publicité de ce genre et, au lieu d'un poème, nous montrer d'informes ébauches, des plans interrompus, des notes écourtées. quelques pages de premier jet? Ils ont bien soin de nous dérober ces mystères; ils étalent leur œuvre dégagée, sereine, achevée; ils cachent leur travail.

Les Élégies. — L'Élégie, chez André Chénier, est presque exclusivement la confidence d'un récit d'amour.

Abel [1], doux confident de mes jeunes mystères,
Vois; mai nous a rendu nos courses solitaires.
Viens, à l'ombre, écouter mes nouvelles amours.

Les deux vers de Boileau semblent avoir inspiré l'idée qu'André se fait du genre élégiaque :

Elle peint des amants la joie et la tristesse,
Flatte, menace, irrite, apaise une maitresse.

Et Boileau ajoutait :

Mais pour bien exprimer ces caprices heureux
C'est peu d'être poète; il faut être amoureux,

vers dont André Chénier s'est peut-être souvenu en écrivant :

L'art, des transports de l'âme est un faible interprète;
L'art ne fait que des vers; le cœur seul est poète.

Toutefois ne vantons pas outre mesure la « sincérité » de Chénier dans l'élégie; les amours qu'il y chante furent, en somme, assez vulgaires; et l'on aurait tort de médire de l' « art » ingénieux, exquis, par où il releva la médiocrité du fonds, en puisant à pleines mains dans le trésor antique et surtout chez les Latins, Tibulle, Ovide et Properce. La XXIIIe élégie (*Animé par l'amour*, etc.) est accompagnée d'un commentaire précieux où l'auteur se plaît à dénoncer avec une sorte de complaisance, une foule d'imitations : « J'ai imité autant que j'ai pu ces vers divins d'Ovide ». Plus loin : « Je n'ose pas écrire mes vers après ceux-là. Le premier des miens est mal fait. » Dans l'épître II il se moque agréablement des critiques malveillants

placage qui du dehors s'adapte à la pensée. Il a protesté d'avance en déclarant dans l'*Invention* que chez tout vrai poète le langage

Naît avec la pensée et l'embrasse et la suit.

1. Dédiée à Abel de Malartie, chevalier de Fondat.

qui croient lui faire pièce en décelant un emprunt : « Je leur en montrerai bien d'autres », dit-il; et qu'ils prennent garde, en déchirant mes vers, « de donner sur ma joue un soufflet à Virgile ».

Quoiqu'un amour tout sensuel, d'essence peu délicate, ait inspiré la plupart des élégies de Chénier, d'autres sentiments plus nobles et plus purs y sont exprimés aussi, avec grâce ou avec force : le tendre attachement aux amitiés de jeunesse, le goût de l'étude et des arts ; le culte pieux des Muses :

O mes Muses, c'est vous, vous, mon premier amour,
Vous qui m'avez aimé dès que j'ai vu le jour !
Leurs bras à mon berceau dérobant mon enfance,
Me portaient sous la grotte où Virgile eut naissance;
Où j'entendais le bois murmurer et frémir,
Où leurs yeux dans les fleurs me regardaient dormir.

Chateaubriand, qui, dès son retour en France, en 1800, put jeter les yeux sur les manuscrits de Chénier, devina sans hésitation le mérite d'une poésie si neuve. En même temps qu'il écrivait *René*, il reconnut chez Chénier la première expression poétique de cette « mélancolie » que lui-même allait peindre avec d'ineffaçables traits. Une note du *Génie du Christianisme* nomma André Chénier à la France, qui l'ignorait, et cita ces vers inédits si pleins d'un souffle amer et pénétrant :

Souvent las d'être esclave et de boire la lie
De ce calice amer que l'on nomme la vie;
Las du mépris des sots qui suit la pauvreté,
Je regarde la tombe, asile souhaité;
Je souris à la mort volontaire et prochaine;
Je me prie, en pleurant, d'oser rompre ma chaîne...
Le fer libérateur qui percerait mon sein
Déjà frappe mes yeux et frémit sous ma main...
Et puis, mon cœur s'écoute et s'ouvre à la faiblesse,
Mes parents, mes amis, l'avenir, ma jeunesse,
Mes écrits imparfaits : car à ses propres yeux
L'homme sait se cacher d'un voile spécieux.
A quelque noir destin qu'elle soit asservie
D'une étreinte invincible il embrasse la vie;
Et va chercher bien loin, plutôt que de mourir,
Quelque prétexte ami de vivre et de souffrir.

N'est-ce pas déjà René qui parle ici? René au front chargé d'ennuis, au cœur vide, mais non détaché; René, le grand

mélancolique, dont le XIXe siècle a multiplié les images dans le drame ou dans le roman. Ainsi André Chénier, qui tient à l'antiquité par la sève de son talent; et qui est pleinement de son siècle par l'esprit et le raisonnement, Chénier semble annoncer le nôtre, et le romantisme prochain, par cette note mélancolique et désabusée qu'il mêle au cri de triomphe d'une science orgueilleuse, et au cri de passion d'une jeunesse sensuelle.

Poèmes scientifiques et didactiques. — Mais ce sont là traits épars et lignes presque indistinctes. Chénier (surtout avant la Révolution), loin d'être un mélancolique et un désabusé, nous apparaît comme imprégné profondément de l'esprit optimiste de son temps : il a une foi enthousiaste dans la « raison », dans la science; il croit au progrès indéfini par la science et par la raison; et le poète, à ses yeux, ne peut se proposer un plus grand objet que de célébrer l'humanité, ses œuvres dans le passé, ses triomphes dans l'avenir. Ainsi naquit chez lui l'ambition d'enfermer l'*Encyclopédie* dans un grand poème. Cette idée nous paraît étrange aujourd'hui. On n'écrit plus de poèmes scientifiques. La science est devenue trop précise et trop rigoureuse; son domaine, trop complexe et trop étendu, pour qu'un poème encyclopédique nous paraisse désormais possible. Au XVIIIe siècle, on se flattait encore de pouvoir mettre en beaux vers la physique et l'astronomie. André Chénier, en 1783, commença ce poème ambitieux, l'*Hermès*, où il voulait, en reprenant l'œuvre de Lucrèce, à la lumière de la science moderne, expliquer l'origine du monde et des sociétés humaines. L'*Hermès* eût formé trois chants : le monde, l'homme isolé; l'homme en société; tels en étaient les sujets. Mais le plan n'est pas achevé : on n'a que de belles pages, de beaux vers épars, quelques fragments de haute mine. Nous admirons la grande allure de cette versification, plus que nous n'en sommes touchés. Notre âge est peu sensible à cette poésie philosophique dont nos pères étaient charmés; admettons-nous seulement qu'on *enseigne* en vers? La prose seule, à notre goût, peut-être trop exclusif, peut s'appeler *didactique*. Il y a toutefois quelques admirables fragments dans cette partie de l'*Hermès* où Chénier devait exposer les grandes découvertes astronomi-

ques. De toutes les sciences, l'astronomie est peut-être celle qui se prête encore le mieux au langage des vers; sans doute parce que, malgré la rigueur de ses calculs, elle offre un vaste champ à l'imagination par l'infinité des hypothèses qu'elle permet ou suggère.

Salut, ô belle nuit, étincelante et sombre,
Consacrée au repos! O silence de l'ombre,
Qui n'entends que la voix de mes vers et les cris
De la rive aréneuse où se brise Téthys.....
Terre, fuis sous mes pas. L'éther, où le ciel nage,
M'aspire. Je parcours l'océan sans rivage.
Plus de nuit. Je n'ai plus d'un globe opaque et dur
Entre le jour et moi l'impénétrable mur :
Plus de nuit, et mon œil et se perd et se mêle
Dans les torrents profonds de lumière éternelle.

Sans doute Lamartine planera d'un plus haut vol dans les pages les plus sublimes des *Méditations* ou des *Harmonies*. Mais, même en préférant dans l'œuvre de Chénier, la *Jeune Captive*, ou l'*Ode à Charlotte Corday*; le dernier *Iambe*, ou la *Jeune Tarentine*; enfin tout ce qui émeut notre sensibilité plus qu'il n'éclaire notre raison; il faudrait plaindre toutefois le rétrécissement de notre goût poétique, s'il allait jusqu'à dédaigner ces vers lumineux, éloquents. Il est permis de douter si la science peut désormais s'exprimer en vers; mais pourtant ne réduisons pas tout le domaine de la poésie aux sensations et aux images. En vers comme en prose, l'Idée peut trouver son langage. L'erreur d'André Chénier fut non de vouloir toucher, lui poète, à la philosophie, mais de croire qu'une science complète pût encore, au XVIIIe siècle, être traitée poétiquement. Nous ne défendons pas au poète d'être un savant et un penseur; mais désormais, l'*Encyclopédie* est trop vaste et la science est trop précise pour être exposée didactiquement dans une autre langue que la prose.

Outre l'*Hermès*, André Chénier, dans l'espace des cinq ou six ans qui précédèrent la Révolution, entreprit (sans les achever plus qu'il n'acheva l'*Hermès*) au moins cinq poèmes distincts : l'*Invention*; — *Suzanne*, poème biblique; — *l'Art d'aimer*, fâcheux tribut au goût libertin du siècle, heureusement à peine ébauché; — un poème sur l'*Amérique*; — un poème satirique et moral

sur les défauts des gens de lettres, en particulier des critiques.

Entre ces fragments, *l'Invention* (près de quatre cents vers) me paraît le plus précieux. L'œuvre abonde en vers heureux qui se gravent d'eux-mêmes dans l'esprit, comme font les meilleurs vers-maximes de Boileau; mais ici brille toujours un rayon de poésie, plus rare dans l'*Art poétique*. Tantôt Chénier compare entre elles les plus fameuses parmi les langues littéraires; c'est là qu'il nomme le grec

Un langage sonore aux douceurs souveraines;
Le plus beau qui soit né sur les lèvres humaines.

Tantôt il venge le vers français de l'injuste mépris d'un siècle prosaïque :

O langue des Français! est-il vrai que ton sort
Est de ramper toujours, et que toi seule as tort? etc.

Il en appelle à tant de grands écrivains, qui en prose, en vers, ont trouvé notre langue suffisante à leur génie. Ailleurs il explique admirablement ce qu'il demande à l'imitation : des mots, des formes, des couleurs, non des idées et des sentiments; disciple des anciens pour le style, mais qui pense avec son siècle et par lui-même, non d'après Démosthène ou d'après Cicéron :

Changeons en notre miel leurs plus antiques fleurs;
Pour peindre notre idée empruntons leurs couleurs;
Allumons nos flambeaux à leurs feux poétiques.
Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques.

Quoi qu'on en ait dit, la poétique de l'auteur est bien dans ce vers fameux : c'est par là que son entreprise se distingue nettement de celle de la Pléiade, et de Ronsard, qui disait (en tête de la *Franciade*) :

Les Français qui ces vers liront,
S'ils ne sont et Grecs et Romains,
Au lieu de ce livre, ils n'auront
Qu'un pesant faix entre les mains.

Mais un Français, même ignorant du grec, lit *la Jeune Tarentine* avec un charme infini. Au reste il ne faut pas citer ce vers isolément; il faut l'interpréter par ceux-ci, qui sont aussi dans *l'Invention* :

Pourquoi donc nous faut-il par un pénible soin,
Sans rien voir près de nous, voyant toujours bien loin,

Vivant dans le passé, laissant ceux qui commencent,
Sans penser écrivant après d'autres qui pensent,
Retraçant un tableau que nos yeux n'ont point vu,
Dire et dire cent fois ce que nous avons lu?
. . . Tous les arts sont unis; les sciences humaines
N'ont pu de leur empire étendre les domaines
Sans agrandir aussi la carrière des vers.

Ainsi, tout épris qu'il fût des anciens, Chénier était loin de croire que les anciens « aient tout dit »; la poésie se renouvelle de siècle en siècle; et tout reste à chanter à la Muse éternellement jeune :

Aux lieux les plus déserts ses pas, ses jeunes pas,
Trouvent mille trésors qu'on ne soupçonnait pas;
Sur l'aride buisson que son regard se pose :
Le buisson à ses yeux rit, et jette une rose.

Dans cette partie de l'œuvre de Chénier antérieure à la Révolution, quelle est en somme la part de l'originalité, quelle est celle des emprunts? Question vivement disputée! Sur l'imitation telle qu'André Chénier la pratique, on écrirait des volumes, sans épuiser la matière, tant lui-même varie à l'infini ses procédés. Entre la traduction pure et simple, et l'essor libre et personnel qui n'emprunte rien des modèles qu'une discipline générale, et un goût plus sévère de la perfection, André Chénier a connu et pratiqué tous les degrés d'imitation [1]. Mais ajoutons qu'il tendit toujours à se dégager de plus en plus de ses maîtres; et, s'il eût vécu, sans se croire quitte envers eux, il aurait probablement avant la fin du siècle, tout à fait cessé d'imiter. Les « pensers » qu'il eût exprimés fussent devenus de plus en plus des *pensers nouveaux*; et des deux sens qu'on peut trouver à cette expression un peu mystérieuse, *vers antiques*, soit qu'elle signifie des vers écrits dans les procédés de style grec ou latin; soit qu'elle désigne simplement des vers « beaux comme l'antique », purs et corrects comme ceux des grands classiques, mais

1. Souvent des vieux auteurs *j'envahis les richesses*;
Plus souvent leurs écrits, aiguillons généreux,
M'embrasent de leur flamme, *et je crée avec eux*. (*Épitre* III.)
Tantôt chez un auteur j'adopte une pensée.
. . . Tantôt je ne retiens que *les mots seulement*,
J'en détourne le sens . . . . . (*Id.*)
L'esclave imitateur naît et s'évanouit,
Ce n'est qu'aux inventeurs que la vie est promise. (*Invention.*)

non calqués sur leurs vers, c'est probablement la seconde interprétation qui eût prévalu de plus en plus dans l'œuvre de Chénier mûri, tout à fait maître de lui-même et de son génie.

La Révolution. — André Chénier n'était pas fait pour jouer un rôle actif dans la politique, surtout en un temps de révolution. Modéré, ennemi par nature et par réflexion de toutes les solutions violentes, en même temps, épris de la liberté, très dégagé de tout préjugé traditionnel; il avait tout ce qu'il faut pour déplaire à tous les partis, et devenir suspect à droite et à gauche. On se prend à regretter que cet artiste délicat se soit jeté dans la mêlée furieuse; on est tenté de se dire : qu'il eût peut-être mieux servi la France en se réservant pour la gloire de sa langue et de sa poésie. Mais écartons ces faibles pensées. Le rôle qu'André Chénier a joué dans la Révolution nous paraît si honorable qu'on ne voudrait à aucun prix le retrancher de sa courte histoire.

Depuis longtemps ses principes étaient fixés; il voulait la liberté politique et l'égalité civile, garanties par une constitution; plus libéral que démocrate, il croyait que la révolution devait être faite au profit de tous, mais seulement par la classe éclairée. Surtout il haïssait également le désordre et la tyrannie; de quelque nom qu'ils se décorassent, il trouvait odieux le despotisme qui vient d'en bas, comme celui qui vient d'en haut. Il avait plus que le respect de la légalité; il en avait le culte. Son patriotisme était pur, absolument désintéressé. Tandis que la plupart, autour de lui, emportés d'une ambition quelquefois légitime, s'étaient promis, dès le premier jour de la Révolution, de travailler à leur fortune personnelle en même temps qu'à l'amélioration de la chose publique, André, seul ou presque seul, ne demandait rien, ne désirait rien, n'acceptait rien pour lui [1]. Détachement beau et rare en tout temps, surtout à une époque où le bouleversement général éveillait, autorisait même toutes les ambitions.

Ce sont les sentiments qui inspirèrent son premier écrit politique: l'*Avis au Peuple français*, publié à Paris (le 24 août 1790). Il y soutenait que, toutes les conquêtes utiles étant faites sur le

1. Une pauvreté mâle est mon unique bien;
Je ne suis rien, n'ai rien, n'attends rien, ne veux rien. (*Cyclopes*, III.)

pouvoir arbitraire: la liberté, l'égalité, la justice étant fondées, la Révolution était finie: il était temps d'en cueillir les fruits, sous le règne paisible et fécond des lois. A toute heure de la Révolution il se trouva des gens pour dire ainsi : la Révolution est finie. Seulement Mirabeau le disait quand il devint conseiller privé de Louis XVI, richement appointé; Roland le dit quand il fut ministre; Bonaparte le dit quand il fut premier consul. Seul André Chénier tint le langage des satisfaits, par pur amour de l'ordre et par respect des lois, sans que la Révolution eût rien fait pour lui, et sans qu'il lui eût rien demandé.

Un tel homme ne pouvait entrer dans la politique à un plus mauvais moment, sous de plus fâcheux auspices. L'anarchie régnait seule en France, et tout pouvoir passait peu à peu aux mains d'obscurs démagogues. André Chénier trace un merveilleux portrait de ces chefs anonymes qui soulevaient la faveur populaire contre tout ce qui était noble ou prêtre, ou riche, ou seulement considéré :

Ainsi, tout yeux, tout oreilles, hardis, entreprenants, avertis à temps, préparés à tout, ils pressent, ils s'élancent à tout propos; ils se tiennent, ils se partagent; leur doctrine est versatile, parce qu'il faut suivre les circonstances; et qu'avec un peu d'effronterie, les mêmes mots s'adaptent facilement à des choses diverses; ils saisissent l'occasion, ils la font naître, etc. Race sans pudeur qui sous des titres fastueux et des démonstrations convulsives d'amour pour le peuple et pour la patrie cherchent à s'attirer la confiance populaire : gens pour qui toute loi est onéreuse, tout frein insupportable; tout gouvernement odieux; gens pour qui l'honnêteté est de tous les jougs le plus pénible. Ils haïssent l'ancien régime, non parce qu'il était mauvais, mais parce que c'était un régime : ils haïront le nouveau; ils les haïraient tous quels qu'ils fussent.

La Terreur était loin encore, mais on pouvait la prévoir; et attaquer en face un Marat demandait déjà du courage et presque de l'héroïsme. André Chénier savait bien qu'il soulevait contre lui d'impérissables rancunes; il prévit et brava l'échafaud avec une sorte d'amère gaîté, une belle et dédaigneuse ironie.

J'ai goûté quelque joie à mériter l'estime des gens de bien en m'offrant à la haine et aux injures de cet amas de brouillons corrupteurs que j'ai démasqués. J'ai cru servir la liberté en la vengeant de leurs louanges. Si, comme je l'espère encore, ils succombent sous le poids de la raison, il sera honorable d'avoir contribué à leur chute. S'ils triomphent, ce sont gens par qui il vaut mieux être pendu que regardé comme ami.

C'est le sort des vrais modérés, qui ne relèvent que de leur conscience, de marcher presque seuls dans la voie qu'ils se sont tracée. André Chénier combattait en face les violents qui déshonoraient la révolution par leurs excès sanglants; mais il dédaignait de plaire aux royalistes purs qui voulaient détruire la révolution elle-même et ramener la France au gouvernement arbitraire. Il regardait, quant à lui, l'œuvre de 89, comme légitime et nécessaire; il publiait, au commencement de 1791, son poème du *Jeu de Paume* à la gloire des députés du Tiers, qui, rebelles à l'injonction de la Cour, avaient juré de ne pas se séparer sans donner à la France une constitution libre. Toutefois, dans cet hymne enthousiaste à la liberté reconquise, il laissait deviner les craintes que lui inspirait déjà la démagogie menaçante :

Peuple, ne croyons pas que tout nous soit permis.
Craignez vos courtisans avides,
O peuple souverain !...

Le *Jeu de Paume* est écrit avec force, mais dans un procédé de style un peu artificiel où l'on sent l'effort et même une sorte de tension; il ressemble ainsi à telle peinture théâtrale de ce David, à qui le poème était dédié. Le *Jeu de Paume*, à vrai dire, est ce que nous aimons le moins dans l'œuvre d'André Chénier. Avec du travail, Marie-Joseph eût fait presque aussi bien.

Le 1er octobre 1791, la nouvelle constitution commença d'être appliquée. Elle eut peu de défenseurs : André Chénier fut peut-être le plus sincère et le plus désintéressé. Royalistes et Jacobins, les uns pour rétablir le pouvoir arbitraire, les autres pour renverser la royauté, conspiraient séparément contre le nouveau régime. L'anarchie était partout et même dans les familles : le 24 décembre 1791, Chénier le père écrivait à sa fille (mariée à Saint-Domingue) :

Votre mère a renoncé à toute son aristocratie et est entièrement démagogue ainsi que Joseph [1]. Saint-André et moi, nous sommes ce qu'on appelle modérés, amis de l'ordre et des lois. Sauveur [2] est employé dans

1. Jadis elle avait prétendu descendre des Lusignan; et Marie-Joseph, de sa part, avait signé, pendant quelque temps : « Le chevalier de Chénier. »
2. Il était devenu gendarme à titre d'ancien insurgé; il avait travaillé en juillet 89 au soulèvement des Gardes françaises. Voir *Cabinet historique*, mai 1862, p. 144.

la gendarmerie nationale, mais je ne sais ce qu'il pense ni s'il pense. Constantin trouve qu'on n'a rien changé... Il a raison, car on marche, on va, on vient, on boit, on mange, et par conséquent il n'y a rien de changé.

André Chénier se jeta vivement dans le parti constitutionnel. Il parla souvent au club des Feuillants (ses discours n'ont pas été recueillis). Il écrivit au *Journal de Paris* pendant huit mois (du 12 novembre 1791 au 26 juillet 1792). Le 10 août renversa la Royauté, les Feuillants, la Constitution, et mit fin ensemble au *Journal de Paris* et à la carrière politique d'André Chénier. Le mois suivant Marie-Joseph entra à la Convention. Entre les deux frères, l'abîme s'élargissait. Déjà la fête offerte par la municipalité de Paris aux Suisses du régiment de Chateauvieux (amnistiés des galères, qu'ils méritaient si bien pour avoir pillé la caisse militaire et tué des soldats français), cette fête indécente avait fait cruellement ressortir les divergences d'opinion qui séparaient Marie-Joseph et André. Marie-Joseph avait rimé l'hymne aux amnistiés, que des jeunes filles, vêtues de blanc, chantèrent sur leur passage au Champ de Mars :

L'Innocence est de retour.
Elle triomphe à son tour;
Liberté, dans ce beau jour
Viens remplir mon âme.

Le même jour, le *Journal de Paris* avait publié un autre hymne, ironique et vengeur, qu'André Chénier dédiait *aux Suisses de Chateauvieux*, dans le rythme cinglant des futurs *Iambes*.

Salut divin, triomphe ! Entre dans nos murailles,
Rends-nous ces guerriers illustrés
Par le sang de Desille et par les funérailles
De tant de Français massacrés.....
Ces héros que jadis sur les bancs des galères
Assit un arrêt outrageant,
Et qui n'ont égorgé que très peu de nos frères,
Et volé que très peu d'argent.

Pendant un mois, André Chénier avait lutté (dans le *Journal de Paris*) pour empêcher cette fête infâme; il avait été merveilleux d'éloquence et d'indignation, d'esprit, de bon sens et de patriotisme; il avait trouvé des accents aussi beaux, dans cette prose enflammée, que ses plus beaux vers. Le programme de

la fête annonçait que « les statues des despotes (Louis XIV sur la place des Victoires; Louis XV sur la place Royale) seraient voilées » sur le passage du cortège. Là-dessus André s'écriait :

« On dit que dans toutes les places publiques où passera cette pompe, es statues seront voilées. Sans m'arrêter à demander de quels droits des particuliers qui donnent une fête à leurs amis [1] s'avisent de voiler les monuments publics, je dirai que si en effet cette misérable orgie a lieu, ce ne sont point les images des despotes qui doivent être couvertes d'un crêpe funèbre; c'est le visage de tous les hommes de bien, de tous les Français soumis aux lois, insultés par le succès de soldats qui s'arment contre les décrets et pillent leur caisse militaire; que c'est à toute la jeunesse du royaume, à toutes les gardes nationales de prendre les couleurs du deuil lorsque l'assassinat de leurs frères est parmi nous un titre de gloire pour des étrangers. C'est l'armée dont il faut voiler les yeux pour qu'elle ne voie point quel prix obtiennent l'indiscipline et la révolte. C'est à l'Assemblée nationale, c'est au roi, c'est à tous les administrateurs, c'est à la patrie entière de s'envelopper la tête pour n'être pas de complaisants ou de silencieux témoins d'un outrage fait à toutes les autorités et à la patrie entière. C'est le livre de la loi qu'il faut couvrir lorsque ceux qui en ont déchiré les pages à coups de fusil reçoivent les honneurs civiques. »

Au lendemain du 10 août, André Chénier suspect quitta Paris durant quelques semaines. Il était au Havre, le 24 septembre; à Rouen, le 29. Il échappa ainsi à la prison, et aux massacres de septembre. Il rentra au mois d'octobre à Paris. Le procès du Roi commença: Malesherbes lui fit demander des *mémoires* sur les moyens de défense propres à sauver Louis XVI. Les pages qu'il écrivit pour répondre à ce vœu, se sont retrouvées dans les papiers d'André Chénier; il ne semble pas que Malesherbes en ait tiré parti. Après l'exécution du Roi, le poète renonçant à se mêler davantage à la politique, se retira à Versailles et y vécut plusieurs mois, caché dans une petite maison de la rue de Satory, tout entier au travail, à la poésie, et à ses douloureuses pensées. Le 11 novembre 1793, il signait ainsi une note en latin écrite sur un exemplaire des *Phénomènes* d'Aratus : « Écrit à Versailles, malade de corps et d'esprit, triste, affligé. André Chénier de Byzance [2]. » Quelques mois auparavant, il avait composé l'*Ode à Charlotte Corday*, meur-

1. Les Jacobins prétendaient que la fête n'étant pas officielle ne pouvait être interdite.

2. *Scribebam Versaliæ, animo et corpore æger, mærens, dolens, die novembris undecima 1793.*

trière de Marat. Dans son désespoir, il eût voulu mourir avec elle. Il écrivait, parlant de lui-même :

Il est las de partager la honte de cette foule immense qui en secret abhorre, autant que lui, mais qui approuve et encourage, au moins par son silence, des hommes atroces et des actions abominables. La vie ne vaut pas tant d'opprobre.

Et cependant, sur cette année douloureuse et presque désespérée, un dernier amour, chaste amour, que nul soupçon n'a osé flétrir, jetait quelques rayons de joie! A Luciennes, à deux lieues de Versailles, deux jeunes femmes habitaient, deux sœurs, filles de Mme Pourrat, qui avait été célèbre à la fin du règne de Louis XV par son esprit et sa beauté. L'une se nommait la comtesse Hocquart; l'autre Mme Laurent Lecoulteüx. L'une avait un esprit plus brillant; l'autre une beauté touchante et remplie de charme. André, qui la connaissait depuis plusieurs années, la visita fréquemment pendant les loisirs de sa vie solitaire, et ne put la voir assidûment sans l'aimer. C'est elle qu'il a chantée sous le nom de Fanny dans plusieurs odes qui sont parmi ses œuvres les plus exquises. Le seul nom de Fanny, la vue de ces beaux yeux et de ce doux sourire faisait couler à flots sur ses lèvres les vers harmonieux. Jamais son imagination n'avait été plus fraîche, sa langue plus riche, sa lyre plus sonore :

Mai de moins de roses, l'Automne
De moins de pampres se couronne,
Moins d'épis flottent en moissons,
Que sur mes lèvres, sur ma lyre,
Fanny, tes regards, ton sourire
Ne font éclore de chansons.

Fanny, l'heureux mortel qui près de toi soupire
Sait à te voir parler, et rougir, et sourire,
De quels hôtes divins le Ciel est habité...

Mais la perle de ce recueil, c'est l'*Ode à Versailles*, dont Fanny fut encore l'inspiratrice. Il n'y a rien de plus achevé dans l'œuvre de Chénier. La langue est riche et précise, abondante en images, en tours personnels et neufs. La pensée est tour à tour grandiose, émue, gracieuse, pathétique. En dix courtes strophes, quel flot pressé de sentiments et d'idées : la fragilité des trônes, la tristesse du désenchantement patriotique ;

la douceur d'une dernière illusion d'amour; enfin la pitié profonde pour les innocentes victimes qu'il voit périr tous les jours.

Ainsi la grandeur des événements, l'intensité des émotions publiques, la solennité tragique de l'heure, loin d'étonner et d'abattre son âme, semblaient la soulever plus haut par une inspiration plus neuve et plus personnelle. Nous avons loué tout à l'heure cette originalité dans l'imitation, cette souplesse de talent qui sut ravir aux Grecs, aux Latins, le suc le plus exquis de la plus belle antiquité. Mais osons dire que le poète nous paraît plus grand encore, maintenant qu'il n'imite plus personne. Il a fermé ses livres; il n'écoute plus que son cœur, et les émotions de ce cœur passionné, l'indignation, la tendresse, le désespoir. Et c'est au moment où l'âme du poète, entièrement affranchie de tout artifice d'école, s'élance vive et légère, à la conquête d'un idéal nouveau, plus vrai, plus élevé, plus pur; c'est à ce moment qu'un lamentable hasard, le caprice d'un valet de prison, vint couper court à cet admirable essor et jeter André Chénier à Saint-Lazare, antichambre de l'échafaud.

La prison, les « Iambes », l'échafaud. — Si les événements avaient quelque logique, André Chénier, *constitutionnel* et *feuillant*, aurait dû être emprisonné le lendemain du 10 août, et massacré dans sa prison le 2 septembre. Sauvé par hasard alors, il pouvait échapper : on en était à guillotiner Hébert et Danton. Il était oublié. Une inexplicable fatalité le perdit.

Le 7 mars 1794, deux obscurs agents du comité de sûreté générale faisaient une perquisition à Passy chez Mme Piscatory, mère de la marquise de Pastoret, qu'ils avaient mandat de saisir. La marquise avait fui; mais un inconnu se trouvait en visite dans la maison. Il parut suspect; on l'interrogea; c'était André Chénier. On le ramena à Paris; d'abord à la prison du Luxembourg, puis à celle de Saint-Lazare. Il en sortit au bout de cent quarante jours pour aller à l'échafaud.

Un geôlier soudoyé servit d'intermédiaire entre le prisonnier et sa famille. Ainsi furent conservés les *Iambes*. On ne peut contempler sans émotion ces feuilles étroites, où les vers s'entassent d'une écriture imperceptible, hérissés d'abréviations, de mots latins et grecs, d'initiales mystérieuses, pour dérouter les espions qui les pourraient saisir au passage.

Dans cette sombre prison, il avait retrouvé quelques amis : le peintre Suvée, qui fit son portrait (daté du 29 messidor an II, dix jours avant l'échafaud), Ginguené, Roucher, l'auteur des *Mois*, qui devait périr avec lui; les deux Trudaine, ses chers compagnons du voyage d'Italie. Ils lui survécurent vingt-quatre heures. Enfin, celle à qui son génie allait donner l'immortalité : *la jeune captive*. O prestige de la poésie! enchantement des beaux vers! Nous avons beau savoir que Mlle de Coigny, femme divorcée du duc de Fleury, future épouse de M. de Montrond, et destinée à un second divorce, et à d'autres aventures, n'était pas tout à fait l'ange radieux qu'évoquent les admirables vers de Chénier; pour tous, elle restera « la jeune captive »; pour tous, elle est belle, elle est pure, elle a seize ans [1]; elle est la grâce, elle est l'innocence, elle est la jeunesse.

L'épi naissant mûrit de la faux respecté;
Sans crainte du pressoir le pampre tout l'été
  Boit les doux présents de l'aurore;
Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui,
Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
  Je ne veux point mourir encore.

Dans sa prison, la plus amère douleur d'André Chénier fut qu'il douta des siens, de ses amis, de son frère même. Injustement, sans doute; car Marie-Joseph eût voulu le sauver [2]; mais il savait trop bien que nommer André aux puissants du jour, c'était le désigner à la mort. L'oubli seul pouvait le sauver. Mais la prison, la solitude aigrit les cœurs les plus fermes. Et quel contraste amer entre le sort des deux frères! Tout suspect qu'il fût déjà à Robespierre, Marie-Joseph demeurait le poète attitré de la Terreur. On chantait ses vers officiels en présence de la Convention à la fête de l'Être Suprême :

Source de vérité qu'outrage l'Imposture,
De tout ce qui respire Éternel Protecteur,
Dieu de la Liberté, Père de la Nature,
  Créateur et Conservateur.

1. Née en 1769, elle avait vingt-cinq ans en 1794.
2. Quoi qu'en aient dit les ennemis de Marie-Joseph, il est certain qu'il eût sauvé André, s'il eût pu le sauver. Mais ce que nous avons peine à lui pardonner, c'est qu'ayant hérité de tous les papiers de son frère, il n'en ait rien publié. Fut-ce par jalousie? Non certes; jaloux, il les eût détruits. C'est simplement qu'il ne sentit rien du mérite de cette œuvre, si différente de la sienne.



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris

PORTRAIT D'ANDRÉ CHÉNIER

GRAVÉ PAR HENRIQUEL-DUPONT D'APRÈS J.-B. SUVEE

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

Le même jour, dans l'ombre de Saint-Lazare, éclatait cet *Iambe* vengeur, inachevé, mutilé, mais étincelant de beautés sublimes : « Mais si Dieu est avec eux, qui donc vengera la vertu, qui donc les frappera du foudre? »

> Eh bien! fais-moi donc vivre, et cette horde impure
> Sentira quels traits sont les miens!
> Ils ne sont point cachés dans leur bassesse obscure :
> Je les vois, j'accours, je les tiens!

Le même homme a fait dans les mêmes mois la *Jeune Captive* et les *Iambes*; les *Iambes*, le plus sublime cri d'indignation, d'ironie, de colère et de pitié qu'ait poussé la poésie française.

André Chénier n'était point né méchant. Son œuvre, avant les *Iambes*, offre à peine deux ou trois épigrammes insignifiantes, et quelques ébauches de satires sans beaucoup de verve malicieuse. Lui-même, dans les *Iambes*, s'est vanté à bon droit d'avoir été longtemps doux et inoffensif.

> Dans tous mes vers on pourra voir
> Si ma muse naquit haineuse et meurtrière.

Mais puisqu'aujourd'hui le crime est roi, puisque la vertu gémit, puisque la France agonise, le poète devient un vengeur; il n'est plus cet artiste silencieux

> Qui, douze ans, en secret, dans les doctes vallées
> Cueillit le poétique miel.

Il se redresse, farouche citoyen, pour maudire et déshonorer les tyrans, avant de leur abandonner sa vie; et pour pleurer sur les victimes, avant d'aller les rejoindre : il vit encore pour cette tâche suprême. Et certes, il est las de vivre; mais, s'il mourait trop tôt, s'il mourait

> Sans vider son carquois,
> Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange
> Ces bourreaux barbouilleurs de lois,
> Ces vers cadavéreux de la France asservie,
> Égorgée!...
> Nul ne resterait donc pour attendrir l'histoire
> Sur tant de justes massacrés!
> Pour consoler leurs fils, leurs veuves, leur mémoire!
> Pour que des brigands abhorrés
> Frémissent aux portraits noirs de leur ressemblance;
> Pour descendre jusqu'aux enfers

Nouer le triple fouet, le fouet de la vengeance,
Déjà levé sur ces pervers;
Pour cracher sur leurs noms, pour chanter leur supplice!
— Allons, étouffe tes clameurs,
Souffre, ô cœur gros de haine, affamé de justice;
Toi, vertu, pleure si je meurs.

C'est cette admirable pièce (complète en quatre-vingt-huit vers) que le premier éditeur de Chénier, H. de Latouche, osa couper en deux, après le quinzième vers, pour feindre que la voix du geôlier avait interrompu le poète, en l'appelant au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à la guillotine. La gloire de Chénier peut se passer de cette mise en scène mélodramatique; la pièce fut achevée, Dieu merci, et probablement quelques jours avant la mort d'André, puisqu'il eut le temps de la transmettre à sa famille. Si l'expression n'en est pas parfaite, s'il y a des duretés, des négligences, des redites, marques d'un travail hâtif où manqua la dernière main, l'inspiration de cet Iambe suprême est absolument sublime; et je ne sais rien, dans notre poésie, de plus émouvant que ce long cri de désespoir. Nul n'a plus souffert dans la prison qu'André Chénier. Beaucoup de ses compagnons, hommes ou femmes, allégeaient leurs maux par une insouciance, une gaieté à demi feinte, à demi sincère. Ils jouaient avec la mort[1]. L'âme du poète, rendue grave par l'horreur des événements, se refusa jusqu'au bout à s'étourdir en prenant sa part de cette légèreté. Elle l'indignait, au contraire. Il ne sentit pas ce qu'il pouvait y avoir, après tout, d'héroïque, dans l'insouciance de cette société vieillie qui descendait au tombeau avec un sourire. Il n'était pas, lui, un homme du passé, comme beaucoup de ses compagnons. Il avait appelé, souhaité, célébré la Révolution, chanté le serment du Jeu de Paume; il avait cru à la liberté. Il ne ressentait pas, comme quelques-uns, une joie amère à voir que tout s'abîmait avec lui : son désespoir était profond, inconsolable; non par crainte de la mort, qu'il avait

1. Un des Iambes, longtemps inédit, peint en traits vigoureux cette disposition d'esprit singulière :

. . . . . Quelle sera la proie
Que la hache appelle aujourd'hui?
Chacun frissonne, écoute; et chacun avec joie
Voit que ce n'est pas encor lui.
Ce sera toi demain, insensible imbécile!

volontairement bravée; mais par l'horreur d'un désenchantement absolu.

Vers le commencement de juin, le père d'André Chénier, malgré les objurgations de Marie-Joseph, commit l'imprudence d'intervenir en faveur de son fils oublié. Robespierre se rappela alors la collaboration d'André au *Journal de Paris* et toute son attitude politique pendant l'année 1792. Ordre fut donné de l'impliquer dans la fameuse « conspiration des prisons ». Le 6 thermidor, il fut transporté à la Conciergerie; le 7 au matin, jugé et condamné sur le vu d'un dossier qui s'appliquait à son frère Sauveur. Qu'importait-il? L'exécution eut lieu le soir même. Nous ne savons rien sur les dernières heures du poète; tout ce qu'en a conté Latouche est romanesque et pauvrement inventé. Cette mort passa presque inaperçue. Le bruit s'en perdit dans celui que fit le lendemain la chute de Robespierre. Lentement, bien lentement, comme à regret, page par page, et presque vers par vers, cette œuvre et cette gloire sont ensuite sorties de la nuit du tombeau. Maintenant elles rayonnent. Mais que cette résurrection fut tardive [1]!

Osera-t-on dire que malgré la célébrité, malgré l'admiration qui entourent l'œuvre de Chénier, la place du poète et son vrai rang ne semblent pas encore définitivement fixés dans l'histoire de notre poésie? Les plus charmés n'osent encore le mettre tout à fait parmi les plus grands, l'asseoir entre Racine et Lamartine. Nul ne pense à le réduire au rang des hommes de talent, à qui le génie a manqué. Ce qui gêne, à notre avis, le plein essor de l'admiration, c'est l'étonnante complexité de l'œuvre d'André Chénier; toutes les parties de cette œuvre ne peuvent être goûtées ni louées de la même façon, ni pour les mêmes raisons. André Chénier nous offre au moins trois poètes différents dans un seul homme. Il y eut chez lui d'abord un imitateur délicat, exquis, laborieux, des anciens, surtout des Grecs; particulièrement d'une grécité de décadence, mais charmante encore; de la Grèce alexandrine ou même pompéienne. Le poète qui fit l'*Aveugle*, et le *Mendiant*, et l'*Oaristys* est un « styliste » excellent, un « artiste » raffiné; un joaillier enchâsseur de perles;

1. Voir ci-dessous, p. 677, *Bibliographie*.

un mosaïste éblouissant, plutôt qu'un grand poète, au sens suprême où nous aimons à prendre ce mot. Il y a ensuite en Chénier le philosophe, le savant, l'encyclopédiste, qui avait rêvé d'enfermer dans la mesure du vers la science et la philosophie, et les grands espoirs et les vastes ambitions de son siècle. L'idée était grandiose, mais chimérique; l'œuvre devait avorter, même si Chénier eût vécu. Désormais s'il est toujours permis au poète de s'inspirer de la science, de l'aimer, de la comprendre; il lui est interdit de la mettre en vers. D'une part, elle est devenue trop vaste; de l'autre, trop précise. L'*Hermès* fût resté un chantier, où quelques pierres éparses forment aujourd'hui de belles ruines. Enfin il n'y a pas seulement chez André Chénier un disciple des Grecs et un élève des Encyclopédistes. Je trouve encore en lui un homme, un citoyen, moderne, actuel, vivant, frémissant, passionné; c'est celui qui a fait les odes à Fanny, l'ode à Charlotte Corday, et les *Iambes*. Des trois poètes qui sont en lui, celui-là est le plus grand peut-être, au goût de ceux qui pensent que l'émotion sincère, quand elle trouve des mots suffisants pour s'exprimer, passe encore en beauté les plus rares habiletés du style, et la plus heureuse invention verbale. Mais surtout n'essayons pas d'enfermer ces trois André Chénier dans une formule unique. Car ils se sont réellement succédé dans le temps. La mort, l'abominable échafaud ont tranché le reste d'une vie qui peut-être nous réservait la fusion harmonieuse et incomparablement belle de ces trois sources d'inspiration; la tradition antique; la science moderne; l'émotion intime et personnelle. Si André Chénier eût vécu aux côtés de Chateaubriand, il eût accompli, avant les romantiques, la révolution qu'ils ont faite trente ans après sa mort; il eût conduit lui-même, non certes avec plus de bonheur, mais peut-être avec plus de mesure, de suite et d'habileté, la renaissance ou le rajeunissement de la poésie française dès l'aurore du XIXe siècle [1].

1. On veut aujourd'hui que son influence sur les romantiques ait été nulle, en dépit du fameux vers de Baour-Lormian, porte-voix des classiques :

Nous, nous datons d'Homère; et vous, d'André Chénier.

Sans entamer sur ce point une discussion assez vaine, je rappelle que l'un des premiers écrits de Victor Hugo, ce sont des pages, remplies d'admiration, écrites à l'apparition de l'édition Latouche, en 1820, où le critique, âgé de dix-huit ans,

BIBLIOGRAPHIE

Sur Jean-Baptiste Rousseau, voir **Auger**, *Essai sur J.-B. Rousseau.* — **Amar**, *Nouvel essai sur J.-B. Rousseau.* — **Sainte-Beuve**, *Portraits littéraires*, t. I. — Sur Chaulieu, voir **Sainte-Beuve**, *Causeries*, t. I. — Sur La Fare, id., t. X. — Sur Senecé, id., t. XII. — Sur La Grange-Chancel, voir **Villemain**, *Dix-huitième siècle.* — Sur Piron, voir **Sainte-Beuve**, *Nouveaux Lundis*, t. VII. — Sur Louis Racine, voir **Villemain**, *Dix-huitième siècle.* — Sur Pompignan, id., ibid. — Sur Gresset, voir **Cayrol**. *Essai sur la vie et les ouvrages de Gresset*, Paris, 1845, in-8; **Villemain**, *Dix-huitième siècle*; **Sainte-Beuve**, *Portraits contemporains*, t. V; **J. Wogue**, *Gresset*, Paris, 1894, in-8. — Sur Bernis, **Sainte-Beuve**, *Causeries du Lundi*, t. VIII. — Sur Saint-Lambert, id., ibid., t. XI. — Sur Ecouchard-Lebrun, id., ibid., t. V. — Sur Ducis, **O. Leroy**, *Étude sur Ducis*, Paris, 1832, in-8; **Villemain**, *Dix-huitième siècle*; **Sainte-Beuve**, *Causeries*, t. VI, et *Nouveaux Lundis*, t. IV. — Sur Boufflers, voir **Taschereau**, *Notice sur Boufflers*, Paris, 1827, in-8. — Sur Delille, voir **Sainte-Beuve**, *Portraits littéraires*, t. II. — Sur La Harpe, voir **Sainte-Beuve**, *Causeries*, t. V. — Sur Léonard, id., *Portraits littéraires*, t. II. — Sur Roucher, id., *Causeries*, t. XI. — Sur Parny, voir **Sainte-Beuve**, *Portraits littéraires*, t. III. — Sur Florian, id., *Causeries*, t. III. — Sur ces petits poètes du xviiie siècle, on peut consulter la *Correspondance* de **Grimm**, le *Lycée* de **La Harpe**; **Poitevin** a publié une *Chrestomathie* dont le xviiie siècle fournit la plus grande partie, sous ce titre : *Petits Poètes français*, Paris, 1838, 2 vol. in-4.

André Chénier. De son vivant, le *Jeu de Paume* (1791) et l'*Hymne aux Suisses de Chateauvieux* (1792) avaient seuls vu le jour (de l'œuvre en vers). *La Jeune captive* parut dans la *Décade philosophique* du 20 nivôse an II (9 janvier 1795), *La Jeune Tarentine* dans le *Mercure* du 1er germinal an IX (22 mars 1801); Chateaubriand cita trois courts fragments (*Accours, jeune Chromis. — Néère, ne va point... — Souvent, las d'être esclave*) dans le *Génie du Christianisme* (*notes* de la 2e partie, livre III, chap. vi); Fayolle donna des fragments du *Mendiant* dans les *Mélanges littéraires inédits* (Paris, Pouplin, 1816). — En 1819 parurent les *Œuvres complètes d'André Chénier*, Paris, Beaudoin frères, Foulon et Cie, édition donnée par H. de Latouche. — D. Ch. Robert publia les *Œuvres posthumes d'André Chénier* (à la suite des œuvres de Marie-Joseph), Paris, Guillaume, 1826. Latouche fit paraître divers fragments inédits dans la *Revue de Paris*, décembre 1829, et mars 1830. Il publia, en 1833, *André Chénier, poésies posthumes et inédites*, 2 vol. in-8, Paris, Charpentier et Renduel; nouvelle édition en 1839, souvent réimprimée depuis, quoique très incomplète et bien imparfaite. L'*œuvre en prose* d'André Chénier, avec les pièces du procès, parut en 1840, Paris, Gosselin, in-12. — Les éditions suivantes rendent inutiles celles qui précèdent. *Poésies d'André Chénier*, édition critique par Becq de Fouquières, Paris, 1862, in-12 (2e édition, 1872). — *Œuvres en prose d'André Chénier*, édition critique, par Becq de Fouquières, Paris, 1872, in-12. — *Œuvres poétiques d'André de Chénier*, publiées par Gabriel de Chénier, Paris, 1874, 3 vol. in-18. — *Poésies d'André Chénier*, nouvelle édition, par Becq de Fouquières, Paris, 1881, in-32. — *Œuvres poétiques d'André Chénier*, par L. Moland, Paris, 1889, 2 vol. in-12. — *Œuvres en prose d'André Chénier*, par L. Moland, Paris, 1879, in-12.

savait déjà reconnaître et louer cette forme de vers toute nouvelle, « cette variété de coupes, la vivacité des tournures, la flexibilité du style : là des images gracieuses, ici des détails rendus avec la plus énergique trivialité. »

Sur André Chénier consulter en outre : — **Sainte-Beuve**, *Portraits littéraires*, t. I : — *Tableau de la poésie au XVI*e *siècle* ; — *Portraits contemporains*, t. II et V : — *Causeries du lundi*, t. IV ; — *Nouveaux lundis*, t. III ; — **E. Egger**, *Étude sur l'Hermès* (*Revue des cours littéraires*, 7 déc. 1867) ; — **Despois**, *André Chénier* (*Revue politique et littéraire*, 28 nov. 1874) ; — **Becq de Fouquières**, *Documents nouveaux sur André Chénier*, 1875 ; — **E. Fallex**, *Étude sur les sources antiques d'André Chénier*, dans l'*Instruction publique* ; — **Dezeimeris**, *Leçons nouvelles et remarques sur le texte de divers auteurs*, Bordeaux, 1876, in-8 (Id. dans *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, juillet 1879) ; — **R. de Bonnières**, *Lettres grecques de Madame Chénier, précédées d'une étude sur sa vie*, Paris, 1879, in-8 ; — **Becq de Fouquières**, *Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'André Chénier*, Paris, 1881 ; — **Caro**, *La fin du XVIII*e *siècle*, Paris, 2 vol. in-12, 1881 ; — **O. de Vallée**, *André Chénier et les Jacobins*, Paris, 1881 ; — **H. Wallon**, *Histoire de la Terreur*, t. V (procès de Chénier), 1881 ; — **E. Faguet**, *Dix-huitième siècle, André Chénier*, Paris, in-18 ; — **Jules Haraszti**, *La poésie d'André Chénier*, Paris, 1892, in-12 ; — **Paul Morillot**, *André Chénier*, Paris, 1894, in-8 (*Classiques populaires*) ; — **L. Bertrand**, *La fin du classicisme et le retour à l'antique*, Paris, 1897, in-8 ; — **Zyromski**, *De A. Chenerio poeta, quomodo græcos poetas sit imitatus et recentiorum affectus expresserit*, Paris, 1897, in-8.

La plus grande partie des manuscrits confiés à Latouche a malheureusement péri, ou disparu. Tous les papiers conservés d'André Chénier ont été déposés par son neveu, Gabriel de Chénier, à la Bibliothèque nationale ; ils ne sont pas encore communiqués. La bibliothèque de Carcassonne possède aussi quelques manuscrits du poète.

CHAPITRE XIII

LA LITTÉRATURE SOUS LA RÉVOLUTION[1]

La littérature de la Révolution, de même que la Révolution, n'a pu se détacher des traditions de l'ancien régime. La plupart des écrivains qui se produisirent de 1789 à 1800 n'appartiennent-ils pas à l'âge précédent? Les *Fables* de Florian ne parurent-elles pas en 1792? Les contemporains ont beau dire que la littérature se dégage de l'esclavage : elle obéit aux idées reçues, suit les mêmes exemples qu'auparavant, et les hommes qui détruisent le trône et bouleversent la société, craignent de violer les bienséances théâtrales et la règle des trois unités.

Voltaire et Rousseau gardent l'autorité qu'ils exerçaient. La France révolutionnaire les allie tous deux dans le même culte d'admiration reconnaissante. On les met sur la scène. Willemain d'Ablancourt célèbre la bienfaisance de Voltaire et la translation de ses restes au Panthéon. Andrieux représente Rousseau comme un enfant sublime et Bouilly le montre prophétisant à ses derniers moments que les Français deviendront le premier peuple du monde. « Nous voyons Voltaire et Rousseau, dit Flins, régir l'opinion du fond de leur tombeau. » Brissot nomme l'un le plus bel esprit et l'autre le plus grand philosophe du siècle. Ginguené propose d'écrire sur la statue de Voltaire *au destructeur de la superstition* et sur celle de Jean-Jacques *au fondateur de la liberté*.

1. Par M. Arthur Chuquet, professeur au Collège de France.

Voltaire demeure le maître de la scène tragique. Buffardin donne une suite à sa *Mort de César* et Collot d'Herbois l'invoque comme le plus illustre des écrivains dramatiques dans la préface du *Procès de Socrate*. Il avait dit qu'un temps viendrait où la Saint-Barthélemy serait un sujet de tragédie, et Joseph Chénier compose *Charles IX*, proclame Voltaire un génie, assure qu'il abonde en beautés de toute espèce et que personne n'a mieux « conçu l'électricité du théâtre ». Comme Voltaire, les tragiques de la Révolution visent à un but moral et politique. Comme lui, ils veulent faire de la scène une école. Comme lui, ils représentent non seulement des Grecs et des Romains, mais des Français. Comme lui, ils se piquent de décrire la vérité historique, de bannir les intrigues d'amour, de faire des tragédies en trois actes. Ils imitent son style, comme il avait imité le style de Corneille et de Racine, et ils outrent ses défauts : trop souvent leur vers est monotone ; leur rime, pauvre ; leur épithète, banale ; leur langue, incolore.

Cette influence s'étend sur la poésie, même sur le journalisme. Le plus brillant pamphlétaire de la Révolution, Camille Desmoulins, est un élève de l'auteur de *Candide*, et Joseph Chénier dans ses épîtres et ses satires, comme Andrieux dans ses contes, essaie d'attraper la manière des poésies légères et des poèmes philosophiques de Voltaire, nette, simple, élégante, spirituelle, pleine de grâcè, de goût et de bon sens.

L'action de Rousseau n'est pas moins évidente. Non seulement son *Contrat social* est lu, cité, commenté sans cesse par les révolutionnaires qui en font leur Coran et en tirent leur programme et la justification de leurs coups de force. Mais c'est de lui, de l'auteur le plus éloquent du siècle, que procèdent la plupart des orateurs. Il distinguait deux façons d'écrire et de parler : l'une où il y avait beaucoup d'images et où les sons faisaient l'effet des couleurs, un effet vif et momentané ; l'autre qui pénétrait dans l'âme et produisait une impression ineffaçable par un raisonnement froid et aigu ; la première est celle de la *Nouvelle Héloïse* et la seconde, celle du *Contrat social* ; Saint-Just imite celle-ci, et Robespierre celle-là.

Et n'est-ce pas de Rousseau que vient cette sensibilité qui s'exalte au plus fort de la Révolution, cet attendrissement qui saisit ou semble saisir les plus forcenés terroristes, cette manie

de se dire vertueux et de faire appel aux âmes vertueuses, d'étaler son cœur, de vanter les douces affections de la nature, d'afficher pour les bons et les opprimés une touchante pitié qui s'allie très bien à la haine contre les méchants et les traîtres? La plupart des personnages du théâtre révolutionnaire sont sensibles. Être sensible, c'est être parfait, c'est aimer sa patrie, combattre et mourir pour elle. « Servez votre pays, allez, guerriers sensibles! » C'est être religieux et croire en Dieu. « Êtes-vous chrétien? » demande une veuve hindoue au Français qui l'épouse. — « Je suis un homme sensible, répond le Français, qui reçoit les bienfaits de l'Être suprême avec reconnaissance. » Être sensible, c'est posséder toutes les vertus; c'est être marié, c'est donner à la République de nombreux soutiens et de nouveaux soldats, car le célibat « répugne à l'homme sensible! »

La littérature révolutionnaire est donc la suite de la littérature dite du XVIII[e] siècle. Le théâtre reste fidèle aux traditions d'antan. Certaines comédies semblent datées de la fin du règne de Louis XV. C'est en décembre 1792 que Vigée fait représenter la *Matinée d'une jolie femme* où il n'y a que caquets de dames et propos d'amour. C'est en avril 1793 que Dumoustier donne cette fade comédie en trois actes et en vers *Les Femmes* où un jeune malade voit, comme dit l'auteur, sept femmes l'entourer du matin jusqu'au soir. Les drames sont conformes aux théories de Diderot : on y trouve, outre la sensiblerie et un ridicule enthousiasme pour la vertu, le décousu du dialogue et des tirades coupées par des soupirs et des « cris de nature ». Dans la tragédie, les Grecs et les Romains règnent comme naguère : on les cite partout, on les copie, et David répète, après 1789 ainsi qu'avant 1789, que les modernes doivent se modeler sur les anciens et que la France ne brillera dans les arts que si ses institutions se rapprochent de celles d'Athènes et de Rome.

La poésie ne change et ne progresse pas. Que de rimeurs, disciples de Dorat et de Delille, font de petits vers mièvres, musqués, galants ou de longues et vagues descriptions! Castel publie en 1797 un poème sur les *Plantes* où il nomme le fumier « ces feux que la paille a reçus des coursiers ».

A la vérité, la langue s'accroît à la fois de nouveaux mots et de locutions vicieuses ou barbares. Mais avant 1789 Beau-

marchais, Mercier et d'autres avaient donné l'exemple des néologismes, des incorrections et des expressions bizarres ou vulgaires. D'ailleurs les péroreurs de clubs et les journalistes de la populace se servent seuls d'un style bas et débraillé. Les écrivains dignes de ce nom ont une langue pure et décente. Les grands orateurs des assemblées observent les règles de la rhétorique classique; ils ont le goût académique; ils usent d'une périphrase plutôt que d'un terme précis mais récent, et la Législative accueille par des rires le mot encore peu connu de *publiciste*.

Et pourtant, bien qu'elle n'ait pas répudié l'héritage de l'ancien régime, la littérature de la Révolution existe et a sa valeur propre, son originalité. Deux genres nouveaux se sont produits avec éclat : l'éloquence parlementaire et le journalisme politique. Les poètes n'ont pas manqué : Lebrun, Joseph Chénier, Rouget de Lisle. La tragédie grecque et romaine, malgré ses faiblesses et ses langueurs, a parfois l'accent plus ferme, l'allure plus libre qu'avant 1789.

I. — L'éloquence.

« La liberté est bonne à tout, disait Camille Desmoulins en 1789, et notre Plutarque français, le dictionnaire de nos grands orateurs va s'accroître prodigieusement. » Le pamphlétaire ne se trompait pas. L'éloquence politique que la France ne connaissait pas encore, naît sous la Révolution. Une foule de noms la représentent. Les principaux, les seuls qu'il faut citer, sont, à la Constituante, Mirabeau, Barnave, Maury et Cazalès; à la Législative et à la Convention, les Girondins, Danton, Robespierre, Saint-Just et Barère.

Mirabeau [1]. — Mirabeau était né orateur. Dans tous ses écrits il semble être à la tribune. Ses lettres même aux périodes arrondies prennent la forme de plaidoyers, et il paraissait, dit un journaliste du temps, toujours être au forum, au milieu d'une multitude orageuse qu'il voulait séduire et entraîner.

1. La vie de Mirabeau est assez connue: né au Bignon, près de Nemours, le 9 mars 1749, Gabriel-Honoré de Riquetti, comte de Mirabeau, meurt à Paris le 2 avril 1791.

A ce tour oratoire de son esprit se joignaient le coup d'œil de l'homme d'État, une profonde expérience, un savoir presque universel. Grâce à d'immenses lectures et à une merveilleuse intelligence qui s'assimilait toutes choses sans effort, il possédait les connaissances les plus variées.

Mais le temps lui manquait. Il menait de front les plaisirs et les affaires; il entretenait une vaste correspondance; il était le conseiller occulte de la cour; il parlait non seulement à l'Assemblée, mais aux Jacobins; il éparpillait, gaspillait ses forces, et il avoue qu'il est écrasé de travail, ravi sans cesse au recueillement et à la méditation.

Il eut donc des collaborateurs. C'était sa coutume, et son père le nommait avec assez de raison un pillard. Il prenait de toutes mains et en taisant ses auteurs. Dans son second mémoire contre le marquis de Monnier il insère une tirade d'*Hamlet* et il jette dans ses *Lettres à Sophie*, comme s'ils étaient de lui, des passages de Rousseau, de Raynal, de Klopstock et des pages entières empruntées à des romans, à des brochures, à des articles du jour. L'*Histoire secrète de la cour de Berlin* où il tire l'horoscope du nouveau règne qui ne sera que « faiblesse et incohérence » et où il fait une peinture si crue et si vraie des principaux personnages du « noble tripot » est peut-être sa seule œuvre originale. Dans tous ses autres ouvrages il eut des coopérateurs, gens capables et instruits qu'il savait exploiter. Eût-il composé l'écrit sur l'*Ordre de Cincinnatus* sans Chamfort, les *Doutes sur la liberté de l'Escaut* sans Benjamin Vaughan, l'*Essai sur la monarchie prussienne* sans Mauvillon, l'*Adresse aux Bataves* sans le pasteur Marron et Debourge, et ce qu'il publia sur l'agiotage et les finances sans l'aide de Clavière? Son livre *De la caisse d'escompte* appartient à plusieurs : un chapitre a été rédigé par Dupont de Nemours, deux autres par Brissot, le reste par Clavière, et lorsqu'on accusa Mirabeau de se parer des plumes du paon, il répondit dans la préface de la *Banque de Saint-Charles* qu'il prêtait son talent à ses amis, mais ne prêtait pas son nom, et cette belle phrase, ainsi que toute la préface, était de Clavière!

Ses « faiseurs » à la Constituante furent Clavière, Dumont, Du Roveray et surtout Pellenc et Reybaz. Personne n'ignorait

alors qu'il avait ses fournisseurs oratoires et qu'au milieu de ses secrétaires il était comme un chef environné de ses ouvriers. Lui-même parle de cet *atelier* qu'il avait monté, et une foule de témoins attestent que la plupart de ses harangues sont l'œuvre d'autrui. Celui-ci le compare à un tronc où de nombreuses personnes déposent leur opinion. Celui-là déclare qu'on lui glisse ses discours tout faits dans la poche ou bien qu'il touche l'orgue pendant que Pellenc ou Reybaz gouverne le soufflet. Desmoulins assure que « ce grand luminaire de l'Assemblée brille encore plus de rayons empruntés qui lui viennent hors des murs que de sa propre lumière » et rappelle à son propos que les acteurs romains se mettaient à deux pour jouer un rôle, l'un déclamant, l'autre faisant les gestes, et, ajoute Camille, Mirabeau ne se réserve que le geste. « C'est le briquet, disait Chamfort, qu'il faut à mon fusil. » Il arriva même, très rarement sans doute, que Mirabeau, pressé par le temps, ne connaissait du discours de son faiseur que la conclusion, et qu'il en prenait connaissance à la tribune. Le 30 octobre 1789, il ne pouvait parer une réponse imprévue de Maury et il enfermait Pellenc durant toute la nuit afin d'avoir une réplique pour le lendemain.

Mais il lisait parfaitement. L'acteur Molé disait qu'il avait manqué sa vocation et aurait dû monter sur les planches. Barnave comparait sa diction à celle de Mlle Sainval l'aînée. Talleyrand parut froid et languissant lorsqu'il lut à l'Assemblée le discours sur les successions et pourtant, ce même discours, lu par Mirabeau aux Jacobins, avait produit l'impression la plus profonde.

Presque aucun des objets qu'il traitait, ne lui était étranger. Par de feintes objections, par des flatteries, par des promesses il tirait d'autrui les arguments dont il avait besoin. *Grattez-moi l'ours*, disait-il à ceux qu'il chargeait d'interroger adroitement Sieyès. Lorsqu'il voulait s'éclairer complètement sur une question, il invitait à dîner les hommes compétents, les provoquait, les poussait, leur faisait exposer leurs idées, les approuvait ou les désapprouvait, et ses secrétaires, présents à la scène, allaient aussitôt rédiger ce qu'ils avaient entendu.

Il revoyait presque toujours les discours qu'il lisait, et il les

vivifiait par des retouches, introduisant çà et là un mot, une comparaison ou un développement, refondant des morceaux entiers, remaniant l'ensemble, colorant l'esquisse, comme il dit, ou, selon l'expression de ses admirateurs, ajoutant aux raisonnements d'un autre ses propres tours et ses saillies, répandant la chaleur et le mouvement dans le discours, y mettant le trait.

A la tribune, il ne s'attachait pas strictement au texte qu'il avait sous les yeux : il y insérait des phrases suggérées par un incident, par un propos qu'il recueillait en passant, par un billet qu'il recevait à l'instant même. Souvent un ami lui donnait des notes écrites au crayon; il les parcourait du regard, sans cesser de parler, et les enchâssait dans sa harangue le plus naturellement du monde, semblable, disait-on, au charlatan qui déchire un papier en vingt morceaux et après l'avoir avalé, le tire de sa bouche tout entier. « Je vois d'ici, s'écriait-il une fois, la fenêtre d'où Charles IX donna le signal de la Saint-Barthélemy »; il venait de lire cette phrase dans un manuscrit que Volney tenait à la main. Au milieu d'un discours prononcé aux Jacobins sur la traite des noirs et préparé par plusieurs faiseurs, il improvisait cette belle image : « Suivons sur l'Atlantique ce vaisseau chargé de captifs ou plutôt cette longue bière ». Il augmentait de quelques pages le travail de Reybaz sur les assignats et y modifiait deux ou trois passages où la Constituante était cavalièrement traitée.

En certaines circonstances, il a, de son aveu, autant parlé que lu. En d'autres, il renonce à lire. Sitôt qu'il voyait le peu d'effet que produisait un discours fait d'avance, il rejetait ses notes et se livrait à la vivacité de sa parole. Le 15 juin 1789, lorsque l'Assemblée discutait le nom qu'elle devait prendre, il parla d'abondance, durant une heure, sans recourir au manuscrit de Dumont. Le 29 novembre 1790, à propos du serment ecclésiastique, il négligea le mémoire de l'abbé Lamourette et fit à la tribune même une partie de ce discours que ses contemporains qualifièrent de sermon et qui tira des larmes à plusieurs curés. Aussi Mirabeau est-il éloquent dans ce qu'on nommait alors la « riposte improviste » et dans les harangues qui sont vraiment siennes, dans les plus courtes, car, a dit justement un gazetier de l'époque, « au delà de quelques minutes, c'était un

volcan qui, au lieu de lave enflammée, ne vomissait que des cendres ».

Quelle qu'ait été la part de ses coopérateurs dans son œuvre oratoire, il faut donc répéter avec Gœthe que Mirabeau, comme Hercule, ne perd rien de sa grandeur s'il a eu, de même que le héros antique, des compagnons qui l'aidaient. C'est le sculpteur, disait La Marck, qui se sert des praticiens ou le peintre qui emploie ses élèves. C'est l'architecte, lit-on dans la *Galerie des États Généraux*, qui fait un palais; il n'a pas sculpté les colonnes ni peint les plafonds ni exécuté les ornements; mais il a dessiné le plan, distribué les appartements, choisi le genre de décoration, et c'est lui qui reçoit l'éloge ou mérite la critique.

Et c'est ainsi que dans tous les ouvrages qu'il fit avant la Révolution, Mirabeau a dégrossi les matériaux et, selon le mot de Brissot, poli les diamants bruts que d'autres lui livraient. Si considérable que soit la part de Mauvillon dans la *Monarchie prussienne*, Mirabeau a étudié de près cette « belle machine à laquelle des artistes supérieurs ont travaillé pendant des siècles », et bien des réflexions et considérations — dont plusieurs sont vraiment géniales — lui appartiennent sans conteste. C'est lui qui dit que Frédéric, en ne faisant rien pour les lettres allemandes, a tout fait pour elles. C'est lui qui discerne ce qu'il y a de durable et d'éphémère dans l'œuvre du grand roi. C'est lui qui prévoit que la monarchie prussienne peut s'écrouler soudain à cause du mauvais système d'économie politique et de la mauvaise composition de l'armée. C'est lui qui pronostique une « crise » où la Prusse vaincra l'Autriche dans des batailles décisives qui termineront la guerre. C'est lui qui prophétise que l'Allemagne, réunie sous un même sceptre, l'emportera sur la France parce que notre nation est moins militaire que la nation allemande, « moins susceptible de calme, de soumission, d'ordre, de discipline ».

Ses discours offrent sans doute en certains endroits les mêmes défauts que ses écrits. Rivarol compare ses ouvrages à des brûlots qui se consument au milieu de la flotte qu'ils incendient, et assure qu'ils ne doivent leur succès qu'à l'à-propos du sujet : « son style était mort ou corrompu, mais son sujet était plein de vie, et voilà ce qui l'a soutenu ». Il tombe quelquefois dans l'em-

phase et le jargon[1]. Par instants il est diffus, filandreux; son exorde se traîne en phrases lourdes, et on lui reprochait d'avoir, au commencement de ses discours, un peu de prétention et d'apprêt. Il hésitait d'abord, cherchait ses expressions, pesait ses termes; il semblait embarrassé; avant de s'animer et de s'étendre, il lui fallait, pour ainsi dire, se dépêtrer; il ne s'élevait qu'en jetant du lest.

Mais dès qu'il est en train et que, suivant le mot de Dumont, fonctionnent les soufflets de la forge, il atteint la perfection oratoire. Sa phrase, tantôt courte, nerveuse, composée d'exclamations ou d'interrogations rapides et pressantes, a l'élan de la passion; tantôt longue et ample, se développe avec une noble aisance et un rythme parfait. Rien de guindé, de tourmenté; rien qui marque l'effort; tout paraît naturel, facile, et, d'un bout à l'autre de l'improvisation, circule un grand souffle.

Il a la force et la véhémence. Mercier, proposant un de ses néologismes, dit qu'impétuoser un discours était le talent de Mirabeau, et ses amis assurent qu'il lançait la foudre et les éclairs, qu'il avait, comme l'orateur que décrit Cicéron, cette sorte de chaleur divine qui élève l'âme des auditeurs, qu'il excellait surtout dans les morceaux d'indignation et que l'orgueil, la colère lui inspiraient des mouvements admirables.

Son apostrophe à Dreux-Brézé est restée célèbre. Mais quelle flamme dans les paroles qu'il fait porter au roi le 15 juillet 1789 par la députation de l'Assemblée : « Dites-lui que les hordes étrangères, etc. » !

Quelle vigueur dans la péroraison du discours du 26 septembre lorsqu'il montre le « gouffre effroyable » où l'on voudrait précipiter deux mille notables et lorsqu'il engage ses collègues, ses *amis*, à voter le subside extraordinaire, sans aucun délai, parce que la banqueroute, la hideuse banqueroute est là qui menace de les consumer! L'effet de cette harangue fut prodigieux. Les contemporains rapportent que Mirabeau s'était surpassé lui-même, qu'il *fallait entendre le monstre*, qu'il parlait avec cet enthousiasme qui maîtrise les jugements et les volontés. Sur les bancs s'était fait un silence de terreur et de mort. Les députés

1. Bouillons du patriotisme; fermentation contentieuse; hideuses contentions; vaines irascibilités; impraticabilité; anarchiser, etc.

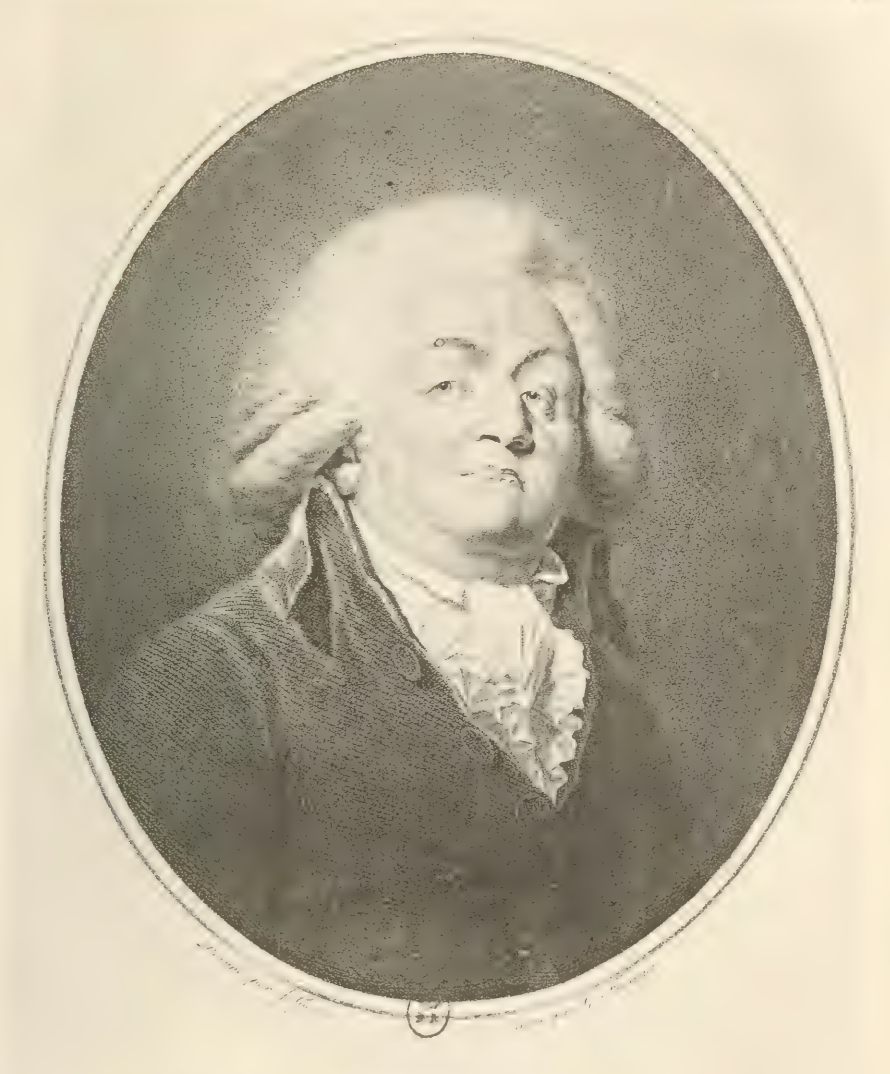
se voyaient entraînés dans la ruine universelle, se croyaient poussés vers l'abîme que l'orateur ouvrait devant leurs yeux.

Six mois plus tard, les aristocrates prétendent que l'Assemblée a terminé sa tâche et Maury demande depuis quand elle est une convention nationale. Depuis quand? dit Mirabeau : — « depuis le jour où trouvant l'entrée de leur salle environnée de soldats, les députés du peuple allèrent se réunir dans le premier endroit où ils purent se rassembler, pour jurer de plutôt périr que de trahir et d'abandonner les droits de la nation ». Et il ajoute que les pouvoirs de l'Assemblée ont été légitimés par ses travaux et sanctifiés par l'adhésion de la France; il cite le mot de cet ancien qui avait négligé les formes légales, mais qui jurait d'avoir sauvé la patrie : « Messieurs, je jure que vous avez sauvé la France! » et l'Assemblée décide de ne se séparer qu'après avoir accompli son œuvre.

Le 22 mai 1790, il répond à Barnave dans la discussion sur le droit de paix et de guerre. Quoi de plus imposant que l'exorde où il se met en scène et, après un retour sur l'instabilité de la faveur des hommes et le peu de distance entre le Capitole et la roche Tarpéienne, rappelle sa lutte contre le despotisme, oppose son passé de combat et de résistance à la carrière des Lameth qui « suçaient le lait des cours! » Quoi de plus net, de plus rapide, de plus pressant que la suite du discours où il s'attache à réfuter les arguments de Barnave l'un après l'autre! Et de quel ton victorieux il s'écrie à plusieurs reprises : « Où est le piège? »

Faut-il citer aussi le discours du 2 octobre 1790 dans lequel il déchire en lambeaux la procédure du Châtelet et d'accusé devient accusateur? « Il a déployé, disait un journaliste, toutes les forces qu'on attendait de cet athlète vigoureux. »

Faut-il citer le discours du 21 octobre 1790 où il foudroie, selon sa propre expression, ces messieurs du rétrograde en répliquant aux partisans du pavillon blanc que le drapeau tricolore est le signe de ralliement de tous les enfants de la liberté et de tous les défenseurs de la constitution et que ces couleurs nationales vogueront sur les mers pour obtenir le respect du monde? Camille Desmoulins fut transporté : « On a nommé son frère Mirabeau Tonneau; lui, c'est Mirabeau Tonnerre ».



H. G. MIRABEAU

Armand Colin & Cie Éditeurs, Paris

PORTRAIT DE MIRABEAU

GRAVÉ PAR G. FIESINGER, D'APRÈS J. GUÉRIN

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N° 2

Faut-il citer le discours du 28 février 1791 où il combat la loi contre l'émigration? Par trois fois, il prit la parole pour démontrer que la loi était barbare, impraticable, et il jura de ne lui obéir en aucun cas, déclara qu'il refusait de se déshonorer, qu'il ambitionnait une popularité qui fût, non un faible roseau, mais le chêne aux racines enfoncées dans la terre. « Comme il fut grand ce jour-là, dit Suard, comme toutes ses répliques furent vives et brillantes, de quel ton supérieur il imposa silence aux trente voix! »

Le même soir, il se rendait aux Jacobins. Du Port l'accusa de trahison. Mirabeau se défendit avec embarras et lorsqu'il descendit de la tribune, il ne fut pas applaudi. Alexandre Lameth l'attaqua de nouveau et avec une telle énergie que Mirabeau suait à grosses gouttes. Mais il se leva lorsque Lameth eut terminé sa philippique, il se maîtrisa et, sans parler de lui-même, exposa ses vues politiques. « Il n'eut jamais, dit Oelsner, un moment plus puissant dans l'Assemblée nationale; il employa toutes les ressources de son génie; il empoigna Lameth et ses compagnons d'une main de fer et de feu, leur arracha leur fausse armure, leur fit d'inguérissables blessures; sa colère bouillonnait et rejaillissait sur tous ceux qui s'étaient déchaînés contre lui, et devant sa hardiesse, sa sublime allure, l'auditoire restait étonné, pétrifié. » Desmoulins et Gorani sont d'accord avec Oelsner : Gorani déclare que la belle défense de Mirabeau convertit tous les cris d'indignation en cris d'admiration; Desmoulins reconnaît que Mirabeau eut un art infini, qu'il saisit adroitement le côté faible de Lameth, qu'il loua très habilement les jacobins, qu'il enleva les applaudissements.

Mirabeau joignait à sa vigueur une verve railleuse et une amère ironie qui rappellent l'esprit mordant, sarcastique de sa famille. Si l'on parle le 18 mai 1789 d'une conciliation avec les membres de la noblesse qui se disent légalement constitués : « N'est-ce pas, s'écrie Mirabeau, ajouter la dérision au despotisme? Laissez-les faire; ils vont nous donner une constitution, régler l'État, arranger les finances, et l'on vous apportera solennellement l'extrait de leurs registres pour servir désormais de code national. »

Lorsque l'Assemblée interdit le ministère aux députés, il

objecte que deux d'entre eux sont évidemment visés, lui-même et l'auteur de la motion qui sans doute est modeste et veut se soustraire à quelque grande marque de confiance en demandant une exclusion générale.

On l'accusait d'avoir parcouru au 5 octobre les rangs du régiment de Flandre le sabre à la main; d'autres nommaient toutefois le comte de Gamache. « On m'accuse, répond-il, d'un grand ridicule. Quelle caricature qu'un député en habit noir, en chapeau rond, en cravate et en manteau, se promenant à cinq heures du soir, un sabre nu à la main, dans un régiment! Néanmoins on peut être ridicule sans cesser d'être innocent. Porter un sabre à la main ne serait ni un crime de lèse-majesté ni un crime de lèse-nation. L'accusation n'a rien de vraiment fâcheux que pour M. Gamache qui se trouve légalement et véhémentement soupçonné d'être fort laid, puisqu'il me ressemble. »

Dans la discussion sur le droit de paix et de guerre il se moque spirituellement de Barnave. Son jeune rival avait dit que les gouvernements font la guerre pour sauver leur responsabilité et que Périclès entreprit la guerre du Péloponèse parce qu'il ne pouvait rendre de comptes. Mirabeau réplique que Barnave a le talent d'un parleur et non les connaissances d'un homme d'État; que le roi, lié par la constitution, ne peut rompre la paix arbitrairement; que Périclès n'a été ni un roi ni un ministre despotique, mais un homme qui savait flatter les passions populaires, se faire applaudir, comme Barnave et ses amis, au sortir de la tribune, et qui entraîna à la guerre du Péloponèse... qui? l'assemblée nationale d'Athènes.

Enfin Mirabeau avait l'à-propos, la vivacité, le mot qui frappe l'esprit et fait image. Il repousse une motion parce qu'elle « donne aux communes l'attitude de la clientèle suppliante » et que les Communes ne sont pas un « bureau de subdélégués ». Il résume ainsi la conduite du tiers en face de la noblesse et du clergé : « Envoyez au clergé, et n'envoyez point à la noblesse, car la noblesse ordonne et le clergé négocie ». Il réfute d'une phrase ceux qui pensent qu'opiner par ordre, c'est causer une scission : « Cela revient à dire : séparons-nous, de peur de nous séparer ». Il prie l'Assemblée d'inspirer à ses adversaires « la terreur du respect ». Il dit que « ce n'est pas l'indignation, mais

la réflexion qui doit faire les lois », que le signal de la résistance juste et nationale ne peut être donné que par « le tocsin de la nécessité ». En proposant à ses collègues de porter le deuil de Franklin, il paraphrase adroitement le vers de Turgot : « L'antiquité eût élevé des autels au vaste et puissant génie qui, au profit des mortels, embrassant dans sa pensée le ciel et la terre, sut dompter la foudre et les tyrans ». Lorsqu'il est au fauteuil et qu'il agite constamment sa sonnette au cours d'un débat : « Vous m'avez, s'écrie Mirabeau, nommé votre président et non votre sonneur banal ». Regnaud et Charles Lameth se disputent la tribune : « A qui avez-vous donné la parole? — J'ai donné la parole au silence », réplique Mirabeau. Si Chasset, rapporteur d'un comité, revendique le droit de rouvrir une discussion close : « Service pour service, lui répond Mirabeau, vous avez voulu m'apprendre mon métier, je vais vous apprendre le vôtre », et il le force à s'asseoir. Dans une séance du soir, Babey ne cesse d'interrompre Maury : « Au nom de l'Assemblée, lui dit Mirabeau, je vous ordonne de vous taire, on doit être aussi sage le soir que le matin. » Despatys de Courteille raconte sottement et en style équivoque au milieu de grands éclats de rire qu'il a fait fermer des couvents de religieuses et que les dames ont tantôt refusé l'entrée de leur chœur, tantôt accepté ses propositions avec complaisance : « La gaieté française, remarque Mirabeau, est extrêmement aimable, pourvu qu'elle ne dure pas trop longtemps », et il ajoute qu'il serait fâché de mettre aux voix la proposition de ne plus rire. Regnier veut répondre à des calomnies; Mirabeau l'arrête : « Ne nous ôtez pas le plaisir d'avoir rendu justice à votre droiture sans vous avoir entendu », et le lendemain, lorsqu'on distribue un libelle contre Regnier : « Vous devez regarder comme au-dessous de vous, comme impossible d'atteindre à votre hauteur, ces restes des cris expirants d'une faction dont on connaît l'impuissance. »

Le prestige de l'éloquence de Mirabeau était rehaussé par une tête impérieuse de tribun, par la superbe sérénité de l'attitude, par la noblesse du débit, par « la séduction de la déclamation ». Toute sa personne imposait. Il avait une chevelure énorme, immense, qu'il arrangeait avec art comme pour rendre sa grosse tête plus volumineuse : « Quand je secoue ma hure, disait-il, il n'est per-

sonne qui ose m'interrompre », et l'on répétait que sa force, comme celle de Samson, dépendait de cette abondante crinière. Il avait le front vaste, les tempes évasées, les yeux étincelants, les traits vigoureusement marqués, la figure ravagée par la petite vérole, une laideur grandiose, vraiment belle, dont lui-même affirmait la puissance. Il avait les membres muselés, les épaules larges et qu'il équarrissait encore, la robuste apparence d'un athlète. A la tribune, il relevait la tête avec orgueil et la portait en arrière, défiant ses adversaires du regard, fixant les Lameth avec fierté, toisant d'Eprémesnil avec mépris. Mais son corps était immobile, et Chateaubriand, le voyant impassible dans le désordre effroyable d'une séance, le comparait au chaos de Milton. Au milieu des murmures, des interruptions et des outrages, Mirabeau restait imperturbable, toujours maître de lui. Même lorsque l'orage grondait dans son cœur, il demeurait tranquille et ne parlait jamais avec rapidité : il méprisait la volubilité française et se moquait des grands gestes, des impétueux transports et de la fausse ardeur qu'il nommait une tempête d'opéra. Ni précipitation, ni brusquerie. Il appuyait sur les mots. Aussi lui reprochait-on de garder d'un bout à l'autre de ses harangues la gravité d'un sénateur. Mais la lenteur de sa parole et le sérieux de ses manières ne refroidissaient pas, ne glaçaient pas son discours, et ses contemporains s'accordent à dire que sa chaleur, bien que concentrée, était pourtant visible, presque palpable, et que son air de calme et de dignité semblait être le témoignage d'une bonne conscience. Sa voix d'ailleurs n'avait rien de terrible : elle était argentine lorsqu'elle prononça la rude apostrophe à Dreux-Brézé, et mielleuse lorsque dans son rapport sur la ville de Marseille, il répondit aux injures de la droite qu'il attendait patiemment la fin de ces *aménités*. Pleine, sonore, toujours soutenue, elle flattait l'oreille et qu'il vînt à l'élever ou à l'abaisser, elle était tellement flexible et apte à tous les tons que l'auditoire entendait très distinctement les finales et les bouts de phrase.

Barnave[1]. — Barnave fit à ses débuts une impression pro-

1. Barnave (Antoine-Pierre-Joseph-Marie), né le 22 octobre 1761 à Grenoble, avocat au barreau de sa ville natale, élu député du Tiers-État du Dauphiné aux États généraux, mort sur l'échafaud le 29 novembre 1793.

fonde. On vit avec surprise qu'il parlait sans notes, et que, malgré ses vingt-huit ans, il parlait à merveille, méthodiquement, solidement. On l'accueillit avec faveur : il ne portait ombrage à personne; il était trop jeune encore pour diriger l'Assemblée, et nul ne craignait sa rivalité. Après l'assassinat de Foulon et de Berthier, il lui échappa de s'écrier : *le sang qui coule était-il donc si pur?* Et ses adversaires l'appelèrent aussitôt Barnave-Néronet, hyène du Dauphiné, boucher, bourreau. Pourtant Barnave n'avait pas fait l'apologie du meurtre : il avait dit que toute révolution entraînait des malheurs, mais qu'on ne devait pas renoncer à la Révolution, qu'il fallait au lieu de gémir ou de lancer une proclamation, prendre de vigoureuses mesures, armer les propriétaires contre les brigands, étendre les pouvoirs des municipalités. Pareillement on lui reprocha d'avoir dit que les monarchies distribuent au peuple *un pain empoisonné*; ce mot n'était dans sa bouche qu'une métaphore.

Il sut le 24 juin 1789 rendre l'indignation de ses collègues qui voyaient la salle de leurs séances environnée de gardes : n'était-ce pas manquer à la nation, l'insulter dans ses représentants, et pouvait-on délibérer au milieu des armes?

A diverses reprises il osa lutter contre Mirabeau, affronter ses « prestiges », ses « traits élégants », et dans la discussion sur le droit de paix et de guerre, il le combattit vigoureusement.

Barnave fut bientôt impopulaire. Il s'opposait à l'affranchissement des nègres, non parce que les Lameth, ses intimes amis, avaient de grandes propriétés à Saint-Domingue, mais parce qu'il croyait que la liberté des noirs causerait la perte des colonies. Nommé commissaire, avec Petion et La Tour-Maubourg, pour ramener à Paris les fugitifs de Varennes, il eut pitié de la reine et se fit son conseiller. Aussi défendait-il le 15 juillet 1791 l'inviolabilité royale. Ce discours est son chef-d'œuvre. Avec une rare fermeté d'accent Barnave déclare qu'il est temps de terminer la Révolution; il prophétise le destin de la future république; il prêche la modération et la sagesse.

C'est, disait Mirabeau, « un jeune arbre qui croît pour devenir mât de vaisseau, et l'on n'a jamais parlé si bien et si longtemps ». Toutefois, ajoutait Mirabeau, il n'y a pas de *divinité* en lui. Barnave avait en effet un talent précoce, heureux, facile. Mais

la précision et l'énergie lui faisaient défaut. Il est verbeux, et vainement il s'exhortait à la netteté, à la brièveté. Il resta prolixe, et Maury l'appelait un robinet d'eau tiède. Il n'a pas le nerf oratoire; il n'a pas de mots hardis et d'expressions saisissantes, d'illuminations soudaines et de grands mouvements. Élevé dans la religion protestante, prenant dès l'enfance un ton sérieux et grave, visant, dit-il, à l'utilité positive du pays, raillant les gens de cabinet qui ne s'entendent pas aux affaires, répétant qu'on n'entraîne la multitude que par des réalités et qu'on ne la touche que par des avantages palpables, Barnave rejette les ornements de l'imagination et ne donne pas dans le sentiment, ne désire exprimer que le bon sens. Il est donc froid et il nous laisse froids. Sa langue, un peu terne, parfois obscure, toujours diffuse, manque de relief et d'éclat. Ses contemporains crurent qu'il était l'Eschine de Démosthène-Mirabeau, mais ils reconnaissaient qu'il n'était pas le premier orateur de l'Assemblée. Néanmoins par le genre de son éloquence comme par ses idées libérales, par ses défauts comme par ses qualités, c'est peut-être Barnave qui représente le mieux et le plus fidèlement la Constituante.

Sieyès[1]. — Sieyès a peu parlé dans les Assemblées, bien que Mirabeau l'eût appelé son maître et son guide, et déclaré que son silence était une calamité publique. Mais ses deux brochures, l'*Essai sur les privilèges* et surtout *Qu'est-ce que le tiers état?* ont annoncé, préparé la Révolution. Il montre dans la première que les privilégiés se regardent comme une autre espèce d'hommes et comme un besoin des peuples, qu'ils excellent dans le double talent de l'intrigue et de la mendicité, que pour eux la malheureuse France travaille et s'appauvrit sans cesse.

1. Sieyès (Emmanuel-Joseph), né le 3 mai 1748 à Fréjus, élève des jésuites de sa ville natale, des doctrinaires de Draguignan et du séminaire de Saint-Sulpice, reçoit la prêtrise, s'attache comme chanoine à la personne de M. de Subersac, évêque de Tréguier (1775), qu'il suit en 1780 dans le diocèse de Chartres comme vicaire général et chancelier du chapitre de la cathédrale, entre aux États généraux, comme député du Clergé de la généralité de Paris, et à la Convention comme député de la Sarthe (après avoir été élu également par l'Orne et la Gironde), remet à la Convention ses lettres de prêtrise (10 novembre 1793) en déclarant qu'il ne reconnaît d'autre religion que celle de l'humanité et de la patrie, devient membre du Comité de Salut public et du Conseil des Cinq-Cents, ministre plénipotentiaire à Berlin, membre du Directoire, et, après avoir contribué au 18 brumaire, président du Sénat et comte de l'Empire. Proscrit comme régicide par la Restauration, il vit à Bruxelles, regagne la France en 1830 et meurt à Paris le 20 juin 1836.

Dans la seconde — que l'Académie française, disait un journaliste, aurait dû couronner en 1789 comme l'ouvrage le plus utile — il développe les trois questions qu'il pose au début : qu'est-ce que le tiers état? Tout; qu'a-t-il été jusqu'à présent: Rien; que demande-t-il? A devenir quelque chose, et ces trois questions, il les développe clairement, fortement, d'une façon un peu sèche et raide, fière toutefois et provocante, sur ce ton affirmatif et avec cet air de dogmatisme qui réussissent toujours en notre pays. Il dira, par exemple, que le clergé est, non un ordre, mais une profession; que la noblesse est étrangère à la nation par sa fainéantise; que, si la noblesse descend des anciens conquérants, le tiers redeviendra noble en redevenant conquérant à son tour. Sieyès a d'ailleurs marqué par un mot décisif, par une formule brève et vigoureuse les principales situations de la Révolution. Ce fut lui qui fit donner aux Communes le nom d'*assemblée nationale* et qui le premier cria : *Vive la nation!* Lorsqu'il vit la Constituante dévier et s'égarer, « ils veulent être libres, dit-il, et ils ne savent pas être justes ». Sous la Terreur, il se tut, et il résumait ainsi sa conduite : « J'ai vécu ». On lui prête cette parole à la fin du Directoire : « Il me faut une épée », et au lendemain du 18 brumaire : « Nous avons un maître ».

Maury [1]. — Maury voulait et crut être le premier orateur de l'Assemblée. Ne disait-il pas qu'« on peut tout ce qu'on veut » et n'avait-il pas esquissé les principes de l'éloquence dans un essai où il montre assez de goût pour critiquer Massillon et louer les sermons de Bossuet? Mais il fut dans ses discours ce

1. Maury (Jean-Siffrein), né à Valréas, dans le Comtat-Venaissin, le 26 juin 1746, élève du séminaire de Saint-Charles à Avignon, vient chercher fortune à Paris, publie des Éloges funèbres du Dauphin et de Stanislas (1766), concourt au prix de l'Académie française, obtient des félicitations pour son *Éloge de Charles V* et son *Discours sur les avantages de la paix* (1767), et un accessit pour son *Éloge de Fénelon* (1771), prononce devant l'Académie le panégyrique de saint Louis (1772) et devant l'Assemblée du clergé de France le panégyrique de saint Augustin (1775), publie en 1777 ses *Discours choisis sur divers sujets de religion et de littérature*, entre à l'Académie en 1785 et, comme député du Clergé du gouvernement de Péronne, aux États généraux en 1789, émigre après la session, se rend à Coblentz, puis à Rome, devient archevêque de Nicée *in partibus* (1er mai 1792), évêque de Montefiascone et de Corneto, cardinal (1794), se rallie à l'Empire, accepte en 1810, malgré la défense du pape, l'archevêché de Paris, meurt à Rome le 10 mai 1817, après avoir été exclu de l'Académie par la Restauration. Son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, tel qu'il parut en 1810, après avoir été longuement corrigé et étendu, est, dit Sainte-Beuve, un des bons livres de la langue; on y trouve quantité de remarques fines et justes qui sont d'un homme du métier.

qu'il était dans sa personne et sa tenue. A voir ses yeux pleins d'une audace effrontée, sa corpulence athlétique, ses épaules larges, ses mollets carrés, on l'aurait pris pour un grenadier qui s'habille en abbé, un spadassin en culotte, dit un gazetier — et il n'eut pas de peine à se déguiser en charretier lorsqu'il s'enfuit en 1798 de son diocèse italien. Il avait dans un salon le ton impérieux et débitait sans souci des convenances tout ce qui lui passait par la tête. A table, en mangeant et en buvant comme quatre, il contait des anecdotes graveleuses dont rougissaient les dames de la cour. Il vantait le flegme qu'il opposait aux huées de la foule, et il narrait avec complaisance qu'il avait empoigné et conduit au poste un colporteur qui vendait un pamphlet contre lui. A la Constituante, il étalait sa vigueur physique, montrait le poing, gesticulait, envoyait rouler sur le parquet un député qui lui disputait la tribune, et s'il quittait la salle en forme de protestation, il saluait ses collègues d'un air railleur ou levait la cuisse comme s'il faisait passer l'Assemblée entière sous sa jambe. Il s'exprimait aisément sous l'aiguillon de la contradiction, recherchait les interruptions, aimait à répliquer, à riposter, et il eut un accès de rage lorsqu'à la séance du 27 novembre 1790 Alexandre de Lameth lui maintint malicieusement la parole et ne souffrit pas qu'on l'interrompît. A chaque instant il se jetait dans la mêlée, parlait de tout, des affaires religieuses, des finances, de la justice, de l'armée avec un merveilleux aplomb. « Il a, écrit Desmoulins, la science universelle et infuse du journaliste. » Il savait enchaîner ses idées et les exposer clairement. Il usait avec adresse de certains procédés : interruption, exclamation, citation. Il employait assez bien l'ironie et lorsqu'on lui disait que la force prime le droit, il répondait que cette théorie avait été dans ce siècle même appliquée par Mandrin. Mais c'était un rhéteur, et, suivant le mot d'une femme d'esprit, un sophiste. Avec quelle emphase il dépeint la douleur des vieux soldats lorsqu'il combat la suppression des Invalides! Et s'il nomme Saint-Germain, quel long et impatientant portrait il trace de ce ministre! On sent que la conviction lui manque, que sa faconde ne vient pas du cœur, qu'il s'emporte à froid. Toutefois il avait de la vigueur, et une vigueur qu'il doit à ses origines : c'est sa sève roturière

qui fait du fils d'un cordonnier de Valréas le défenseur le plus énergique de l'aristocratie.

Cazalès [1]. — Cazalès, fils d'un conseiller au parlement de Toulouse et capitaine de cavalerie, est une des figures les plus originales de la Constituante. Nonchalant, dissipé, préférant le jeu à tout autre plaisir, il n'avait aucun souci de la renommée, et ses camarades de régiment ne remarquaient en lui qu'un esprit juste, un caractère doux et ce goût de la lecture qui s'allie très bien à la paresse. Malgré la petite vérole qui criblait son visage, malgré son encolure épaisse, malgré son costume négligé, son feutre percé, sa culotte qui lui tombait sur les genoux, il avait, grâce à son regard plein de feu, à son air franc et résolu, à son geste animé, quelque chose de noble et d'imposant. Il improvisait facilement avec une fermeté, une netteté, une pureté de parole que n'atteignaient pas toujours ses rivaux. S'il abuse de la prétermission, il ne cesse jamais d'être chaleureux, ne dit que ce qui lui paraît juste, n'exprime que sa conviction et l'émotion qui l'agite. De quel superbe dédain il écrase Necker qui s'est « constamment tenu derrière la toile » et laisse l'Assemblée « s'embarrasser dans sa propre ignorance »! Avec quelle vigueur entraînante il compare le fidèle Strafford au ministre des finances qui « déserte la cause publique » et « ne se sent pas le courage de périr ou de rétablir la monarchie ébranlée »! Avec quel accent de loyalisme héroïque il jure de combattre l' « ivresse du pouvoir » qui égare la Constituante, et de défendre jusqu'au bout, en dépit des décrets et des événements, la légitime autorité de son roi! Aussi, par la sincérité de son âme autant que par la véhémence et la précision de son langage, s'était-il attiré l'estime de tous les partis. Plus d'une fois il dit à ses adversaires des vérités utiles, soit en leur montrant les catholiques réduits au même état de misère et de persécution que les protestants, soit en leur citant l'exemple du parlement anglais qui casse ou diminue l'armée selon l'intérêt

1. Cazalès (Jacques-Antoine-Marie de), né le 1er février 1758 à Grenade-sur-Garonne, seigneur de Lastour et Saint-Martin d'Antejac, entré au service à l'âge de quinze ans, capitaine au régiment des chasseurs à cheval de Flandre, envoyé aux États généraux par la Noblesse du pays de Rivière-Verdun, tente d'émigrer après la prise de la Bastille, et, arrêté à Caussade, revient siéger à l'Assemblée, donne sa démission après la fuite de Varennes, gagne l'étranger au 10 août 1792; mort le 24 novembre 1805.

de la nation, soit en les engageant à décréter la *réélection* par laquelle le peuple exerce réellement sa souveraineté. Son éloquence nous touche plus que celle de Maury; elle a sans doute le ton belliqueux et agressif; mais elle proclame les principes de justice et de liberté dont s'inspiraient les législateurs de 1789; elle reconnaît le désintéressement et la grandeur de la Constituante; elle s'empreint par instants d'une grave et pénétrante mélancolie. Cazalès prévoit le despotisme des assemblées et fait, suivant son expression, l'oraison funèbre de la monarchie.

Volney[1]. — On cite ici Volney, quoiqu'il ne fût pas orateur, mais il siégea dans la Constituante.

Le *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*, qu'il publia en 1803, répond à son titre : c'est un traité de géographie physique, un ouvrage scientifique et nullement littéraire.

La plus marquante de ses productions, la description de l'Égypte et de la Syrie, qui date de 1787, est précise et concise. Il veut faire œuvre d'historien, non d'artiste. Pas d'ornement. Rien ou presque rien de pittoresque. Mais, à force d'exactitude et de rigueur, et si bref qu'il soit, il rend l'aspect des contrées qu'il a vues, et de bons juges préfèrent cette manière sobre et sèche à la manière colorée et exubérante de ceux qui sont venus après lui. Son livre guida les Français en Égypte et fut le seul qui ne les trompa jamais. Berthier et Bonaparte vantent la vérité, la profondeur de Volney.

Les Ruines qui parurent en 1791 eurent un succès plus grand et moins mérité que le *Voyage d'Égypte*. Tout plaisait aux contemporains; la rêverie mélancolique de l'écrivain assis sur les ruines de Palmyre et déplorant le sort des mortels, l'apparition du génie des tombeaux qui transporte le voyageur dans les airs et de là lui montre la terre et lui révèle les causes de la chute

1. Constantin-François Chassebœuf, né à Craon, dans l'Anjou, le 3 février 1757, reçut de son père le nom de Boisgirais, et de son oncle celui de Volney. Il fait ses études au collège d'Ancenis et d'Angers. De bonne heure indépendant et livré à lui-même, il se rendit à Paris, où il passa trois ans dans les bibliothèques publiques, et dans la société du baron d'Holbach et de Mme Helvétius. De 1785 à 1787, il parcourut l'Égypte et la Syrie. Une brochure, *Considérations sur la guerre des Turcs et de la Russie* (1788), et un journal qu'il publiait à Rennes, *la Sentinelle*, lui valurent les suffrages du Tiers-État de la sénéchaussée d'Angers. Ce fut pendant qu'il siégeait à la Constituante que parurent les *Ruines ou méditations sur les révolutions des Empires*. Emprisonné sous la Terreur et, après un voyage aux États-Unis, sénateur et comte de l'Empire, il ne cessa de se livrer à l'étude des langues. Il est mort à Paris le 25 avril 1820.

des États, les tirades de ce génie sur le perfectionnement de l'homme et ses invectives contre les monarques et les ministres qui se jouent de la vie et des biens de leurs semblables, les spectacles qu'il présente successivement à Volney, la Constituante consacrant les droits des peuples, les tyrans demeurant confondus, et les nations réunies en un congrès immense où les théologiens exposent leurs systèmes et où les prêtres avouent leur imposture. L'ouvrage nous ennuie aujourd'hui; il nous paraît froid, bizarre, et le style nous rebute par ses mots abstraits, par ses phrases qui se suivent comme dans la Bible sous forme de versets, par une emphase qui rappelle Raynal.

La Gironde. — L'éloquence des Constituants dont l'esprit était porté à la métaphysique, avait naturellement quelque chose d'abstrait, de raide, et, malgré les orages de l'Assemblée, le ton des orateurs était presque toujours grave et sévère : ils dissertaient et maniaient surtout l'arme du raisonnement. La passion éclate et déborde dans les discours de la Législative et de la Convention : la France se défend alors contre l'émigration et contre l'étranger; les partis sont aux prises; les harangues sentent la poudre; elles ont plus d'émotion et de mouvement; elles frappent les imaginations et expriment avec force tout ce qui remue et agite les âmes : l'enthousiasme, la colère, la défiance, la haine, le fanatisme.

La Gironde compte le plus grand nombre d'orateurs : Vergniaud, Guadet, Gensonné, Buzot, La Source, Isnard, Lanjuinais, Condorcet, Brissot. La Montagne a Danton, Robespierre, Saint-Just et Barère.

Vergniaud [1]. — Vergniaud ne descendait pas dans le détail des faits; il ne traitait que des questions élevées et n'exposait que des idées générales. Il sut embraser les âmes de l'amour de

1. Vergniaud (Pierre-Victorien), né à Limoges le 31 mai 1753, élève du collège de Limoges et du collège du Plessis, où Turgot lui avait procuré une bourse, étudie au séminaire de la Sorbonne la philosophie et la théologie, entre comme surnuméraire dans les bureaux de M. Bailly, directeur des vingtièmes, se donne à l'étude du droit en 1780, à Bordeaux, où il est secrétaire du président Dupaty, passe bachelier (4 mai 1781) et prête serment le 25 août suivant en qualité d'avocat près le parlement de Bordeaux. Administrateur du département de la Gironde en 1790, élu quatrième député à l'Assemblée Législative (31 août 1791) et premier député à la Convention (2 septembre 1792), arrêté et transféré au Luxembourg (26 juillet 1793), pris à la Force (31 juillet), puis à la Conciergerie (6 octobre), exécuté le 31 octobre 1793.

la patrie et de la liberté, passion sublime, dit-il, qui double la force, exalte le courage et enfante les actions héroïques. Que de pathétique dans son discours sur l'amnistie d'Avignon! Quelle vigueur dans sa harangue contre les émigrés! Quelle véhémence dans ses attaques contre le ministre Delessart et les conseillers de ces Tuileries où l'épouvante qui jadis en sortait au nom du despotisme, rentre maintenant au nom de la loi! Avec quelle tragique éloquence il décrit, le 3 juillet 1792, la situation de la France trahie par son roi! Avec quelle vivacité il anime l'Assemblée à la guerre immédiate contre l'Autriche et de quelle voix vibrante il flétrit en septembre les discussions intestines qui se mêlent aux violences de l'invasion étrangère! Quel superbe morceau que cet *appel aux armes* que la Législative, électrisée, charge Vergniaud de rédiger sous forme d'adresse au peuple! Son plus beau discours est peut-être sa réplique du 10 avril 1793 à Robespierre : avec un éclat incomparable il réfute les accusations de la Montagne contre les Girondins et se glorifie, avec eux, d'être un modéré. Mais à mesure qu'il approche de sa fin, se succèdent des allocutions qui sont, suivant l'expression d'un contemporain, brûlantes de chaleur, pleines de choses et étincelantes de beautés. Il menace Paris si Paris viole la représentation nationale. Il demande qu'on « purge » les tribunes et punisse la horde de brigands qu'il faut distinguer soigneusement des citoyens de Paris. Il conjure ses collègues de sauver par leur fermeté l'unité de la République et de frapper les coupables sans faiblesse ni pusillanimité; il les supplie d'attaquer de front les assassins. Durant les mois d'avril et de mai 1793, ce Vergniaud que ses amis traitaient de paresseux, est toujours sur la brèche, et lorsqu'il succombe, il pardonne à ses bourreaux pourvu qu'ils assurent le triomphe de la liberté.

Vergniaud était classique. Il abonde en réminiscences des anciens et il a la période longue, cicéronienne. Par suite, il se sert quelquefois de mots vagues et de périphrases élégantes. Il abuse des épithètes, des synonymes, de l'apostrophe. A certains instants il tombe dans l'enflure, et l'avocat bordelais perce encore. Mais il avait la riposte vive, et les interruptions lui fournirent souvent l'occasion d'un trait nouveau, imprévu, saisissant. S'il

eut des procédés, il fit un très heureux emploi de la répétition. A la chaleur et à la force il joignait une logique remarquable. Ses discours longtemps médités offrent un plan clair et des divisions nettes. Ce qui le caractérise, c'est l'imagination, c'est la grandeur, la noblesse, une ampleur majestueuse, et, comme a dit Baudin des Ardennes, une teinte de mélancolie qui se mêle à tout cela. De nos orateurs, c'est lui qui rappelle le mieux l'orateur antique.

Guadet[1]. — Parmi les Girondins, Guadet improvisait le plus facilement et il l'emportait sur Vergniaud et Gensonné par la verve et la vivacité. Il était de tempérament impétueux, bouillant. Son discours du 14 janvier 1792 où il mit tout ce qu'il avait de chaud, de spontané, excita les applaudissements unanimes de l'Assemblée et des tribunes. Il s'élevait contre le congrès que les étrangers voulaient former pour modifier la constitution française, dénonçait comme traîtres les Français qui prendraient part à ce congrès et leur marquait d'avance leur place qui était l'échafaud. Les assistants, entraînés par la parole ardente de Guadet, adhérèrent à sa déclaration par des cris réitérés et jurèrent avec lui de maintenir la constitution.

Il avait une ironie amère et mordante dont il usa durant la Législative contre les ministres et contre Lafayette. Il demandait lorsque ce dernier parut à la barre pour réclamer au nom de son armée et des honnêtes gens la punition des auteurs du 20 juin, s'il n'y avait plus d'ennemis extérieurs, si les Autrichiens étaient vaincus, et il s'étonnait que le général eût quitté son poste sans l'ordre du ministre, comme si l'Assemblée n'avait pas assez de puissance pour réprimer les troubles intérieurs, comme si l'armée pouvait délibérer, comme si le vœu de l'état-major était celui des soldats, comme si les honnêtes gens avaient donné mission à Lafayette de se rendre leur organe.

A la Convention, il montra le même courage que Vergniaud et combattit la Montagne avec une héroïque obstination. Dans

1. Guadet (Marguerite-Élie), né le 20 juillet 1755 à Saint-Émilion, termine ses études au collège de Guyenne et fait son droit à l'Université de Bordeaux; inscrit au barreau en 1781, presque en même temps que Vergniaud, membre du Conseil général du département, élu député de la Gironde à l'Assemblée législative, le sixième sur douze, nommé à la Convention par 570 voix sur 671 votants, proscrit par la Montagne, arrêté le 17 juin 1794 dans une cache de la maison paternelle à Saint-Émilion, exécuté le lendemain.

la séance du 12 mars 1793 il écrasa Robespierre sous cette âpre ironie qu'il employait volontiers et sous une grêle de vives et frémissantes exclamations, se vantant, comme Robespierre l'en accusait, d'avoir cherché à faire rétrograder la Révolution, assurant qu'il n'avait pu calomnier Paris et n'avait avancé que des choses exactes et vraies, citant les massacres de septembre : *peux-tu les nier?* les pillages de février : *peux-tu les nier?* le sac de l'imprimerie de Gorsas : *peux-tu le nier?* les arrêtés insolents des sections : *peux-tu les nier?* les usurpations de la Commune : *peux-tu les nier?* l'anarchie qui règne à Paris : *peux-tu la nier?* l'oppression que subit l'Assemblée : *peux-tu la nier?* s'indignant de cette doctrine du silence que prêchent les Montagnards, soutenant qu'il faut non pas jeter un voile sur les crimes, mais les poursuivre et les châtier pour réconcilier les bons citoyens avec la Révolution et gagner les peuples à la liberté, protestant qu'il n'est pas un des meneurs de la Convention puisqu'il n'a pu faire adopter les mesures qu'il proposait et qu'il est insulté, menacé, et n'a le 10 mars échappé que par hasard au fer des assassins, prouvant enfin à Robespierre qui lui reprochait de s'être laissé corrompre, qu'il vit dans la médiocrité, dans la pratique des vertus privées, puisqu'il n'est pas de ceux qui parlent de la misère du peuple au milieu de l'abondance, de la sans-culotterie au sein des jouissances et du bonnet rouge dans un boudoir.

Il est parfois tendu et exagéré. Mais d'ordinaire il a le style sain, correct, et il joint à la pureté du langage de la rapidité, du trait. Cet homme, plein de feu, prompt à prendre la parole, sait garder presque toujours son sang-froid et rester maître de lui-même.

Gensonné[1]. — Si Guadet a la véhémence et la fougue, Gensonné a la solidité. Il était méditatif, pesait chacune de ses

1. Gensonné (Armand), fils d'un chirurgien en chef des troupes du roi en Guyenne, né à Bordeaux, le 9 août 1758, élevé au collège de Guyenne, avocat, refuse les fonctions de secrétaire général de la ville (1787), devient procureur de la commune de Bordeaux au mois de juillet 1790, puis, durant sept mois, juge au tribunal de cassation (19 janvier 1791) et, après avoir rempli, comme commissaire civil de la Constituante, une mission en Vendée, membre de l'Assemblée législative. L'assemblée électorale du département de la Gironde le nomme à la Convention par 570 voix sur 671. Il meurt sur l'échafaud le 30 octobre 1793.

paroles et ne cessait de recommander la sagesse à ses collègues, de les mettre en garde contre les « mouvements tumultueux et précipités ». Aussi lui reprochait-on de perdre le temps à réfléchir et à délibérer au lieu d'agir. Il fut le juriste des Girondins et se montra grand travailleur au Comité diplomatique de la Législative et au comité de constitution de la Convention. Le discours qu'il prononça le 27 octobre 1792 pour obtenir que les conventionnels ne pourraient accepter une fonction publique que six ans après l'établissement de la nouvelle constitution, caractérise assez bien sa manière : il avait évidemment la gravité, l'autorité, quelque chose d'imposant et d'impérieux, et, en outre, des mots qui pénétraient les cœurs. Sa meilleure harangue est celle du 2 janvier 1793 où, sur un ton calme et pourtant vigoureux et ferme, il fait la leçon à la Convention, la somme de punir non seulement Louis XVI, mais les brigands qui le 2 et le 3 septembre ont « ajouté l'odieux chapitre des prisons à l'histoire de la Révolution ». Dans ce beau discours, le logicien s'anime, s'échauffe, et lance de cruels sarcasmes que Robespierre ne lui pardonna pas : « L'amour de la liberté a aussi son hypocrisie et son culte, ses cafards et ses cagots... Je crois que vous ne ferez égorger personne, mais la bonhomie avec laquelle vous reproduisez sans cesse cette doucereuse invocation, me fait craindre que ce ne soit là le plus cuisant de vos regrets. »

Buzot [1]. — Buzot, incorrect, négligé, n'a pas l'éloquence des trois grands Girondins. Il est diffus, emphatique, et parle trop de lui-même. Mais en toute occasion il attaque courageusement les « anarchistes » et annonce hautement le dessein de les punir. S'il a parfois l'indignation ampoulée du provincial contre la corruption de Paris et de la cour, il défend la cause des départements avec une infatigable énergie. L'amour que lui voua Mme Roland a plus fait pour son renom que tous ses discours.

1. Buzot (François-Nicolas-Léonard), né à Évreux le 1er mars 1760, élu à l'assemblée des États généraux (27 mars 1789), installé grand juge criminel dans la cathédrale d'Évreux où le tribunal tenait ses séances (7 février 1792), député à la Convention, décrété d'accusation (2 juin 1793) et fugitif, caché dans les grottes de Saint-Émilion, puis dans la maison Troquart avec Pétion et Barbaroux, sort de sa retraite le 18 juin 1794 et se tue d'un coup de pistolet, non loin de Saint-Émilion, dans un champ nommé depuis le Champ des émigrés.

La Source[1]. — La Source avait de l'esprit et de la chaleur. Comme Vergniaud et avec autant de force, il demanda l'amnistie d'Avignon. Comme Guadet, mais avec moins d'ironie et de verve, il accusa Lafayette. Il eut parfois de généreux mouvements d'éloquence, notamment dans les assauts qu'il livrait à la Montagne et à la Commune. S'il fut imprudent lorsqu'il attaqua Danton dans la séance du 1er avril 1793, son argumentation était habile et pressante. Il rédigea le rapport sur la conduite que les généraux français devaient tenir dans les pays étrangers. Après le 10 août, il annonçait à l'armée du Nord la chute de Louis XVI et lorsque éclata la trahison de Dumouriez, il fit entendre aux soldats la voix sacrée de la patrie en péril. Mais trop souvent il déclame.

Isnard[2]. — Isnard est surtout connu par l'anathème qu'il lançait contre Paris lorsqu'il présidait la Convention : « On cherchera sur les rives de la Seine si Paris a existé ». Mais à la Législative son énergique emphase, rehaussée par ses gestes et son accent, lui avait obtenu de grands succès. Sur le ton enthousiaste d'un voyant et avec une sorte de fureur prophétique, il célébrait les guerres des peuples contre les rois, la liberté triomphante et la nation française imposant sa volonté qui n'a de supérieure que la volonté de Dieu. Il s'est caractérisé lui-même en disant qu'il avait l'imagination très méridionale et que l'hyperbole lui était familière.

Lanjuinais[3]. — Lanjuinais a été sublime un jour, le

1. Alba (Marc-David), dit La Source, né le 22 janvier 1763 à Anglès dans le Tarn, « étudiant de la province » et élève, à Castres, du pasteur Bonifas-Laroque, envoyé par le synode provincial du Haut-Languedoc à la Faculté protestante de théologie de Lausanne (3 mai 1781), consacré ministre du Saint-Évangile à Lausanne (18 juin 1784) et affecté par le Synode au service de l'église de Lacaune (5 mai 1785), puis au service des églises de Roquecourbe et de Réalmont (3 mai 1787), élu député du Tarn à l'Assemblée législative et à la Convention, incarcéré au Luxembourg (19 août 1793) et à la Conciergerie (30 octobre), exécuté le 31 octobre 1793.

2. Isnard (Maximin), né à Grasse le 16 février 1751, riche parfumeur en gros, député du Var à l'Assemblée législative et à la Convention, échappe à la proscription, rentre à la Convention pour organiser en Provence la réaction contre les terroristes, devient membre du Conseil des Cinq-Cents, se retire après le 18 brumaire à Saint-Raphaël, publie en 1804 une brochure qui passe inaperçue, *Réflexions relatives au sénatus-consulte du 28 floréal an XII* et en l'an X un *Traité de l'immortalité de l'âme*; excepté de la loi du 12 janvier 1816 par la Restauration, bien qu'il eût voté la mort de Louis XVI, il meurt vers 1830, en odeur de dévotion.

3. Lanjuinais (Jean-Denis), né à Rennes le 12 mars 1773, avocat au parlement et professeur de droit dans sa ville natale, envoyé aux États généraux par le Tiers-

2 juin 1793, où il dit au boucher Legendre qui menaçait de l'assommer : « Fais décréter que je suis bœuf », au prêtre Chabot qui l'insultait : « On a vu orner les victimes de fleurs et de bandelettes, mais le prêtre qui les immolait ne les insultait pas », et à ceux qui lui parlaient du sacrifice de ses pouvoirs : « Les sacrifices doivent être libres, et vous ne l'êtes pas ».

Louvet[1]. — Louvet, l'auteur du roman de *Faublas*, est le seul orateur qui ait brillé à la fois au commencement et à la fin de la Convention. Il a fait cette fameuse diatribe contre Robespierre, cette *Robespierride*, d'ailleurs élégamment écrite, qui honore son courage et son talent, mais non sa prudence. Échappé à la proscription, il demeura républicain sans incliner au royalisme, et par son beau discours du 13 floréal obtint, en plaidant la cause des enfants « innocents et malheureux », la restitution des biens des condamnés. Ses Mémoires valent mieux que ses harangues. Il a de l'emphase et par instants le pathos sentimental. Son imagination, sa vanité l'égarent : il assure que l'étranger soudoyait Marat, que les dantonistes s'alliaient secrètement aux Vendéens, que les principaux montagnards étaient de connivence avec l'Autriche, que, s'il avait eu le ministère de la justice, les destins de la France auraient changé. Mais son récit est émouvant, et il retrace de la façon la plus vive, la plus dramatique les aventures et les périls de sa fuite en Bretagne et dans le Bordelais, la résolution désespérée qui le jette sur la route de la capitale, les terribles péripéties de son voyage à tra-

État de la sénéchaussée de Rennes, élu premier député à la Convention par le département d'Ille-et-Vilaine, décrété d'arrestation avec les Girondins, s'évade, se rend à Caen sous un déguisement, mais n'y reste qu'un jour, se cache à Rennes dans sa propre maison et y déjoue toutes les recherches pendant dix-huit mois; rappelé à la Convention qui l'accueille par une ovation, président de l'Assemblée, rapporteur du Comité de législation, envoyé au Conseil des Anciens par soixante-treize départements, professeur de législation et de grammaire générale à l'École centrale de Rennes, membre du Sénat (22 mars 1800) et comte de l'Empire (1808), pair de France (4 juin 1814), président de la Chambre des représentants pendant les Cent-Jours, mort à Paris le 13 janvier 1827.

1. Louvet de Couvrai (Jean-Baptiste), né à Paris le 12 juin 1760, secrétaire du minéralogiste P. F. de Dietrich, commis chez le libraire Prault, membre des Jacobins de Paris, rédacteur de la *Sentinelle*, qui le fit connaitre dans toute la France, nommé à la Convention en septembre 1792 par les électeurs du Loiret sur la recommandation de Brissot, échappe à la proscription, rentre dans l'assemblée (8 mars 1795) et y devient membre du Comité de salut public, siège au Conseil des Cinq-Cents où l'envoie le département de la Haute-Vienne, et, exclu par le renouvellement partiel de mai 1797, continue à tenir le magasin de librairie qu'il avait ouvert avec sa femme Lodoïska au Palais-Royal; le gouvernement l'avait nommé consul à Palerme lorsqu'il mourut le 25 août 1797.

vers la France, la vie qu'il mène à Paris deux mois au fond d'une cache, l'asile qu'il trouve ensuite au milieu des montagnes du Jura, tout près de la frontière, dans les roches et les bois où le rejoint sa chère Lodoïska. Le touchant amour de Lodoïska fait le charme des mémoires du proscrit. C'est avec Lodoïska que Louvet se console de ses misères dans la petite maison solitaire de Penhars. C'est pour revoir Lodoïska qu'il a quitté les Girondins et regagné Paris. Dans les sites romantiques d'Elinans, Lodoïska lui apparaît comme une autre et délicieuse Julie; c'est « l'unique bien » qui l'attache désormais à l'existence.

Brissot [1]. — Brissot au caractère léger, crédule et imprévoyant, mais à l'esprit délié, à l'intelligence ouverte, à l'âme honnête et désintéressée, montra dans les assemblées sa profonde connaissance des affaires étrangères. Il traça plusieurs fois à la tribune le tableau de l'Europe et ce fut lui qui fit déclarer la guerre à l'Autriche et à l'Angleterre. Personne n'a plus fortement, plus souvent que lui prêché la nécessité de la lutte contre l'Europe et prédit la victoire. Suivant lui, la guerre consoliderait la liberté et la purgerait des vices du despotisme; elle seule pouvait régénérer la nation et briser à jamais les vieilles habitudes d'esclavage : les Français étaient innombrables et seraient instruits, irrités par leurs défaites; les soldats des tyrans entendraient les « saints cantiques » et secoueraient leurs chaînes. Mais ces discours de Brissot sont gris et ternes, sans images ni couleur. Ils n'étaient pas improvisés et Brissot, bien que judicieux, est un écrivain verbeux et froid qui ne se pique pas de style. Ses Mémoires retracent l'existence d'un bohème de lettres au XVIIIe siècle : il y donne de curieux renseignements sur ses voyages, sur son métier de journaliste international, sur ses liaisons avec des aventuriers qui subsistaient de libelles, sur ses rapports avec les principaux auteurs de l'époque, et l'on

1. Brissot (Jacques-Pierre), né à Chartres le 15 janvier 1754, était le fils d'un restaurateur ou traiteur-rôtisseur et le treizième enfant de sa famille. Il prit de bonne heure, pour se distinguer de ses frères, le nom d'un village de la Beauce où son père possédait quelques terres, Ouarville, auquel il donna un air anglais en substituant un *w* à la diphtongue *ou*. Élève du collège de Chartres, où il eut pour camarades Sergent, Chasles et Pétion, clerc de procureur à Paris, lié avec les littérateurs de l'époque, rédacteur du *Courrier de l'Europe* qui se publiait à Londres, auteur d'une *Théorie des lois criminelles*, fonde en 1789 le *Patriote français*, entre à l'Assemblée législative où il est l'âme du Comité diplomatique, puis à la Convention; proscrit, fugitif, arrêté à Moulins, exécuté le 31 octobre 1793.

se prend de sympathie pour cet homme probe, injustement calomnié, qui faisait des ministres et n'avait que trois chemises. Le *Patriote français* qu'il rédigeait, est une des gazettes les plus sérieuses de la Révolution. Brissot désire rendre le pouvoir exécutif plus fort, organiser une administration « vigoureuse et coercitive », *graduer* et non *précipiter* le passage de l'esclavage à la liberté. Il se défie des « plans si réguliers » de Sieyès et reproche à la Constituante de « se jeter dans un dédale géométrique et métaphysique ». Il redoute la multitude : « lui mettre une épée dans la main, c'est armer un enfant ». Il blâme le despotisme des municipalités qui croient qu'attaquer l'écharpe tricolore, c'est attaquer le Saint-Esprit. Il propose à la France l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis.

Condorcet [1]. — Condorcet n'était flegmatique que d'apparence et il savait être amer, acrimonieux, donner, dit André Chénier, de petits coups de stylet empoisonné : D'Alembert le comparait à un volcan couvert de neige, et les aristocrates le nommaient un mouton enragé. Il n'a pas seulement, comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, écrit avec compétence, souvent avec profondeur des *Éloges* consciencieusement développés en une langue, il est vrai, lourde, parfois déclamatoire et qui manque d'agrément. Il a publié des pamphlets qui préparèrent les esprits à la Révolution et dans ses articles de la *Chronique de Paris* il raconte dignement les succès de la liberté et, ainsi qu'il s'exprime, nos philosophes et nos soldats répandant les vérités éternelles chez les peuples étrangers et la tyrannie tremblant devant nos armées et nos maximes. Il fut membre de la Législative et de la Convention. Mais il n'était pas orateur, et les discours qu'il lisait sont froids : il voulait, disait-il, éclairer et non émouvoir. Pourtant, l'amitié dont D'Alembert, Voltaire et Turgot l'avaient honoré, sa renommée, ses vastes connaissances lui valurent un grand rôle. Il rédigea la plupart des

1. Condorcet (Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de), né le 17 septembre 1743 à Ribemont en Picardie, élève du collège des Jésuites à Reims et du collège de Navarre à Paris, voué à l'étude des mathématiques après une thèse qu'il soutient à l'âge de seize ans devant D'Alembert et Clairaut, admis à l'Académie des sciences en 1769, secrétaire perpétuel en survivance (1770) et en titre (1788) de cette Académie, reçu en 1782 à l'Académie française, membre de la Législative et de la Convention, décrété d'arrestation, caché dans la rue Servandoni, chez Mme Vernet, quitte cet asile le 5 avril 1794, et, arrêté le lendemain dans une auberge de Clamart, emprisonné à Bourg-la-Reine, s'empoisonne.

adresses de l'Assemblée à la nation en un style grave sans éclat et non sans longueurs. Son rapport sur l'instruction publique contient, avec des vues fausses et chimériques, de nobles pensées et des inspirations généreuses. Condorcet a bien mérité de l'espèce humaine dont il célèbre et proclame la marche ascendante. Dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, composée sous le coup de la proscription et sans le secours d'aucun livre, il ne se borne pas à montrer comment l'homme a pu à force de temps et de labeur perfectionner son intelligence et étendre ses facultés; il assure que l'homme, délivré de la superstition et régénéré par la philosophie, ne trouvera plus d'obstacles et que son progrès est indéfini. Sans doute, là encore, il pousse ses idées jusqu'à leur extrême conséquence : il s'imagine qu'on change l'esprit et le caractère en changeant les institutions. Mais ce beau rêve pacifique et serein est le rêve d'un proscrit. Jusqu'au dernier instant de sa vie Condorcet croit au progrès. Il en a la fièvre et la passion, la religion et le fanatisme, et c'est au nom de cette évolution du genre humain qu'il conseille le travail, puisque travailler pour soi, c'est travailler pour l'avenir : « L'homme, dit-il en termes admirables, est une partie active du grand tout et le coopérateur d'un ouvrage éternel; dans une existence d'un moment, sur un point de l'espace, il peut, par ses travaux, embrasser tous les lieux, se lier à tous les siècles, et agir encore longtemps après que sa mémoire a disparu de la terre. »

Danton [1]. — Danton avait la figure laide et criblée de petite vérole, des yeux enfoncés sous un front énorme, une voix « stentoriale », des façons brusques et familières. On lui trouvait l'air d'un boudelogue et il avait été surnommé le Tartare, le Cyclope, le Mirabeau de la populace, le grand seigneur de la sans-culotterie. Mercier le jugeait né pour tonner sur la borne

1. Danton (Georges-Jacques), né à Arcis-sur-Aube le 26 octobre 1759, fils du procureur au bailliage, élève au collège de Troyes (alors tenu par les Oratoriens), clerc chez un procureur au Parlement, reçu avocat à Reims, achète une charge d'avocat aux Conseils du roi (29 mars 1787) dont il reçoit le remboursement en 1791, administrateur du département de Paris (21 janvier 1791), substitut adjoint du procureur de la Commune (8 décembre 1791), ministre de la Justice au 10 août, député de Paris à la Convention, commissaire de l'assemblée en Belgique, membre du Comité de défense générale et du Comité de salut public, arrêté dans la nuit du 30 mars 1794 et guillotiné le 5 avril suivant.

d'un carrefour et lui attribuait l'éloquence d'un démagogue, voire d'un portefaix. Mais il avait fait d'excellentes études; il citait Corneille; il voulait, assurait-il, asseoir le temple de la liberté, le décorer, l'embellir : après le pain, l'éducation était le premier besoin du peuple et la Révolution fondée sur la justice devait être affermie par les lumières. A ces connaissances solides il joignait un esprit clair, le coup d'œil rapide et juste, une décision prompte et vigoureuse. Toutefois, après avoir fait preuve d'une volonté puissante, il semblait épuisé par cet effort et saisi d'un irrésistible désir de repos et de jouissance. Il manquait de ténacité, et un journaliste disait qu'il ne serait jamais dictateur faute de longs calculs et d'une continuelle tension. Il lisait peu, et ses amis craignaient même qu'il ne prît pas la peine de parcourir leurs lettres jusqu'au bout. Il n'écrivait pas, autant par paresse que par prudence.

Un pareil homme ne prépare donc guère ses discours, il improvise, et dans ses improvisations il se livre et s'abandonne : ce qu'il dit jaillit spontanément de son âme. Et voilà ce qui déroutait, déconcertait les lettrés comme Mercier et Daunou. Il répudiait la rhétorique du temps et parlait sans méthode ni apprêt, non sur une seule question, mais sur une foule d'objets, comme dans sa harangue du 10 mars 1793 où il mêle l'organisation du tribunal révolutionnaire, le remplacement de Monge, le départ des commissaires de la Convention. Rien de classique, rien de vague; pas d'exorde et de péroraison; pas de périodes. Il ne développe ni ne délaie, il procède par bonds et soubresauts, il n'a qu'une seule et commode formule de transition : « je passe à un autre fait », et c'est pourquoi Roederer lui reproche de n'avoir ni logique ni dialectique et d'enlever tout par un mouvement. Très peu de citations des anciens; des métaphores empruntées à la vie d'alentour; des mots simples, familiers, vigoureux qui le peignent lui-même, *force*, *énergie*, *action*, *audace*, *chaleur*, *mouvement*, *impulsion*, *marcher*, *faire marcher*, *déborder*; une concision forte, parfois brutale, toujours saisissante; des exclamations, des interrogations pressantes, de vives apostrophes. Il se vante, « se cite » ridiculement, rappelle ses formes robustes, son tempérament chaud, sa tête de méduse. Il fait des plaisanteries de mauvais goût et il a des images fausses,

obscures, emphatiques. Mais il a la franchise et la sincérité de l'accent, le ton ardent de la vérité, de cette vérité qui doit, dit-il, colorer le civisme et le courage. Sa passion du bien public s'exprime dans tous ses discours, et qui les a lus, le comprend et le voit plein du sentiment de sa force, écoutant volontiers la voix de l'humanité, désireux d'être utile à la patrie, convaincu qu'il a fait son devoir et sauvé la République, prêt à mourir pour son pays.

Porté le 10 août par un boulet de canon au ministère de la Justice, il tient le langage qui sied au pouvoir et il parle au nom de ses collègues en homme d'État, sur un ton ferme et résolu, avec ce calme et cette mâle concision qui réconforte les cœurs. En termes inoubliables, il retrace les apprêts de la résistance et assure que la France sera sauvée : « Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis de la patrie : pour les vaincre, *il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace* ». L'audace a triomphé. Mais bien que sorti du ministère, Danton reste l'orateur de la défense nationale, et très souvent il s'élève au-dessus des querelles de parti, tourne son énergie, son « agitation » vers la guerre et prêche le déploiement de tous les moyens de la puissance française contre l'ennemi du dehors, prêche les mesures les plus promptes, prêche l'unité d'action. Il a dans ses discours contre les Girondins la même fougue, la même brièveté entraînante. D'abord il les avait ménagés et leur tendait la main; après la séance du 1er avril où ils l'accusèrent de connivence avec Dumouriez, il les attaqua sans trêve ni pitié.

Son chef-d'œuvre oratoire, c'est son plaidoyer au tribunal révolutionnaire. On n'en possède que des lambeaux et des phrases écourtées, mutilées; mais on croit l'entendre, et le public admira la fierté de son attitude, la hauteur de ses réponses, la lutte qu'il soutint contre ses accusateurs, ironique, poignant, assénant des coups rapides et rudes, jetant des cris sauvages et comme des rugissements. Sa voix terrible faisait trembler le tribunal, elle étouffait le bruit de la sonnette du président, elle traversait les fenêtres et parvenait à la foule amassée sur le quai. On le mit hors des débats sans lui permettre de parler davantage.

Robespierre [1]. — Robespierre, boursier du collège Louis-le-Grand et fort en thème, qualifié de Romain par son professeur de rhétorique et chargé de haranguer le roi au nom de ses condisciples, avocat, membre de la société des Rosati et président de l'Académie d'Arras, lauréat de l'Académie de Metz, s'imaginait, lorsqu'il fut envoyé par le Tiers-État d'Artois aux États généraux, qu'il allait de prime saut conquérir la gloire. On se moqua de lui; on dauba sur son habit olive, sur ses façons gauches, sur son style, sur tout ce qui sentait en lui le bel esprit de province. Sans se rebuter, il étudia Rousseau, ne cessa d'aborder la tribune et de s'aguerrir, de défendre la cause populaire : il acquit ainsi la réputation d'un homme rectiligne et absolument intègre — l'intégrité, dit un policier du temps, est le dieu du peuple; — il fut l'idole des jacobins; il arracha les applaudissements de ceux qui l'avaient sifflé. Lorsque la droite fit lire la remontrance de l'abbé Raynal, il répondit au nom de la gauche que la constitution était bien favorable au peuple puisqu'on se servait pour la décrier d'un homme connu jusqu'alors en Europe pour son amour de la liberté et aujourd'hui devenu l'apôtre et le héros de ceux qui l'accusaient jadis de licence. Il parla contre l'inviolabilité royale et ce fut lui qui, par une série d'arguments spécieux mais habilement exposés et ordonnés avec art, décida les Constituants à voter contre leur réélection. Desmoulins l'appela l'ornement de la députation septentrionale, l'exalta comme le *primus ante omnes* en fait de principes, comme l'homme incorruptible, inflexible, immuable, le pur des purs, le « nec plus ultra » du patriotisme, comme le livre de la loi, le commentaire vivant de la déclaration des droits et le bon sens en personne.

Ses discours aux Jacobins et à la Convention sont plus connus

1. Robespierre (Maximilien-Marie-Isidore), né à Arras le 6 mai 1758, fils d'un avocat au conseil d'Artois, boursier au collège Louis-le-Grand, où il eut pour condisciples Desmoulins et Fréron, avocat à Arras, membre de l'Académie de cette ville, concourt pour des prix académiques, obtient en 1783 une mention honorable de l'Académie d'Amiens pour un *Éloge de Gresset*, et un prix de l'Académie de Metz pour un discours sur « l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable », publie en 1788 un *mémoire* sur la nécessité de réformer les États d'Artois, entre aux États généraux comme député du Tiers-État de la gouvernance d'Arras, et à la Convention comme premier député de Paris; exécuté le 10 thermidor an II ou le 28 juillet 1794.

que ses discours à la Constituante où, selon ses propres termes qui révèlent son ambition profonde, il était « à peine aperçu » et « n'était vu que de sa conscience ». Ils se distinguent par de sérieuses qualités. Robespierre a de la vigueur. A diverses reprises, en s'opposant au mois de janvier 1792 à la guerre, il emploie le sarcasme avec succès et démontre dans une suite d'interrogations vives et pressées que les véritables ennemis de la France sont en France. Lorsqu'il demande que Louis XVI soit décapité et non jugé, lorsqu'il déclare aux Jacobins qu'il se met en insurrection contre les députés corrompus, lorsqu'il conclut au 31 mai contre la Gironde ou qu'il obtient de la Convention qu'elle n'entende pas Danton, il s'exprime avec une brièveté nerveuse et saisissante, avec cette énergie âpre, terrible qui le faisait comparer à un chat-tigre.

Mais il recourt trop souvent à des procédés de rhétorique. Il cite à satiété les Grecs et les Romains. Il abuse de l'apostrophe et de ces développements compassés, de ces longues phrases balancées qu'il aime à débiter lentement du haut de la tribune, tout en regardant ses auditeurs avec le binocle qu'il applique sur ses lunettes. Il vise trop à l'élégance et à la noblesse du style. N'était-il pas soigné dans sa mise, toujours poudré, même quand personne ne se poudrait plus, vêtu en 1793 avec la recherche d'un petit maître de 1789?

C'est sur tout l'élève de Rousseau — qu'il nommait le précepteur du genre humain et le seul des grands hommes du siècle qui fût digne des honneurs de l'apothéose — et ce qu'il imite de Rousseau, c'est la période qui se déroule avec nombre et harmonie. Qui ne reconnaît dans certains passages de son volumineux rapport sur l'Être suprême, le mouvement, le tour, l'expression même de Jean-Jacques? Qui ne croit entendre le Genevois dans la dernière harangue de Robespierre à cet endroit où il parle de ceux qui, comme lui, « trouvent une volupté céleste dans le calme d'une conscience pure et le spectacle ravissant du bonheur public »? Les deux discours qu'il prononce à la fin du 20 prairial ne sont-ils pas dans le goût et la manière de Rousseau? Boissy d'Anglas, disant alors que l'orateur lui rappelait Orphée enseignant aux hommes les progrès de la morale, empruntait sa comparaison au modèle de Robespierre : le vicaire

savoyard, écrit Rousseau, semblait « le divin Orphée qui apprend aux hommes le culte des dieux ».

Un grand mérite des discours de Robespierre consiste dans la composition. Ses manuscrits étaient chargés de ratures; mais ce qu'il supprime, ce sont des paragraphes et des tirades entières, non des phrases ou des mots. Il a l'habitude d'écrire et un de ses secrétaires rapporte qu'il écrit vite; il change donc non pas la forme, mais le fond; il modifie le plan, ajoute des développements, transpose des arguments pour les mettre en meilleure lumière. De là ces harangues qui contiennent tant de choses, souvenirs de l'antiquité et de la Révolution française, haine des rois et de l'Europe qui ne peut vivre sans les rois, éloge de la République, éloge de la vertu qui est l'essence de la République, éloge de la Convention, éloge de Robespierre qui ne craint pas le danger et n'existe que pour la patrie. De là des longueurs, de la diffusion, parfois du rabâchage. Mais de là aussi, à force de tourner et de retourner les idées soit à la promenade, soit dans la chambre des Duplay le soir et jusque bien avant dans la nuit, des effets oratoires et souvent de grandes beautés. Le discours du 8 thermidor, le dernier que Robespierre ait lu à la Convention et aux Jacobins, si interminable qu'il paraisse aujourd'hui, n'a sûrement pas lassé la patience des auditeurs, et l'écrivain y a pris tous les tons, tantôt vif et vigoureux, tantôt aigre, ironique, menaçant, tantôt mélancolique et fier, tantôt doucereux et insinuant, se plaignant d'abord, attaquant ensuite ses ennemis, les réfutant avec hauteur, les couvrant d'exclamations indignées, attestant son patriotisme en termes touchants et se représentant comme un de ces défenseurs de la liberté que les calomnies ont toujours accablés, flattant la Convention et les « gens de bien » qui la composent, revenant à ses adversaires, à Barère, à Carnot, à Cambon, à ceux qu'il nomme méchants et fripons, conspirateurs et traîtres, dénonçant une coalition formée dans les Comités contre les patriotes et la patrie, demandant l'épuration des Comités à la Convention « qui est le centre et le juge ».

Saint-Just[1]. — Le style de Saint-Just, froid, sec, tranchant,

1. Saint-Just (Louis-Antoine de), né le 25 août 1767 à Decize, dans la Nièvre, fils d'un capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis qui vint se fixer à

rappelle assez ce que sa personne avait de raide et d'impassible. Il procède par phrases courtes et nerveuses, tâche de donner à ses idées la forme d'une maxime ou d'une sentence, et Collot d'Herbois le nommait une boîte à apophtegmes. Parfois ce désir de sembler profond le rend obscur, et l'on sent qu'il veut faire effet, frapper les esprits et leur imposer par un langage rapide, dense, impérieux. « Il est impossible, assurait-il, que l'on gouverne sans laconisme », et il maudissait la bureaucratie et le « monde de papier » des ministères. Mais ses images ont une énergique brièveté. Il dit de la liberté qui sort du sein des orages que « cette origine lui est commune avec le monde sorti du chaos et avec l'homme qui pleure en naissant », et des factions que « nées avec la Révolution, elles l'ont suivie dans son cours comme les reptiles suivent le cours des torrents ». S'il recommande la violence contre la ruse britannique, il s'exprime ainsi : « Un jour de révolution parmi nous renverse les projets de l'ennemi comme le pied d'un voyageur détruit les longs travaux d'un insecte laborieux ». S'il prêche les grands coups, il déclare qu'il préfère les lois fortes qui « pénètrent comme l'éclair inextinguible » aux mesures de détail qui ne sont que des piqûres. Il a des mots saisissants dans leur concision et qui valent de longues proclamations. « La République française, répondait-il à un parlementaire, ne reçoit de ses ennemis et ne leur envoie que du plomb », ou encore : « J'ai oublié ma plume et n'ai apporté que mon épée ». L'éloquence de Saint-Just a néanmoins quelque chose de sinistre et de funèbre. Il a beau parler de justice, de probité, de vertu; il emploie d'autres termes effrayants : inflexibilité, impitoyable rigidité, rigueur farouche, venger, immoler, foudroyer. Il aime à représenter les suspects hantés par la peur du supplice, leur front qui se couvre de nuages, leurs convulsions, l'échafaud qui les attend, leur tombe qui sera creusée à côté de la tombe des conspirateurs

Blérancourt, près de Noyon, élève du collège de Soissons, commence à Reims ses études de droit et revient bientôt à Blérancourt où il compose son poème d'*Organt*, qui paraît à la fin de 1789. Électeur du département de l'Aisne et signalé à l'attention de ses concitoyens par un livre intitulé *Esprit de la Révolution et de la Constitution de France* (1791), il est nommé le 3 septembre 1792 député à la Convention. Chargé de missions en Alsace et à l'armée du Nord, membre du Comité de salut public, il succombe avec Robespierre et meurt le 28 juillet 1794.

d'hier et de la tombe du dernier roi. Vagues à dessein, ses menaces, comme celles de Robespierre, sont d'autant plus terribles.

Barère[1]. — Le versatile Barère n'appartient pas proprement à la Montagne. Girondin, puis terroriste, il combat le vaincu quel qu'il soit, et au 9 thermidor, selon que la chance tourne, il efface ou rétablit certains traits de sa harangue. Il fut le panégyriste officiel du gouvernement révolutionnaire et l'orateur des deux Comités dans les grandes circonstances. S'il a tous les défauts de son temps, il sait être bref, rapide, animé. Il frappe l'imagination en répétant avec force le mot essentiel. Dans différents discours il a parlé dignement de l'importance de Paris, des souffrances du peuple, des dépenses nécessaires à la défense de la liberté et à l'enseignement de la langue nationale. Il avait un talent merveilleusement souple : dans l'intérieur du Comité, il résumait comme en se jouant les discussions les plus ardues. Aussi fut-il chargé de retracer à la Convention les progrès des armées, et ses bulletins clairs, entraînants, coupés à propos par des lettres de représentants et de généraux, eurent bientôt un tel renom que les soldats marchant au combat criaient *Barère à la tribune*. Il ne faut pas chercher la vérité dans ses « carmagnoles », et Saint-Just reprochait avec raison à Barère de trop faire mousser les victoires. Son rapport sur le naufrage du *Vengeur* n'est qu'un long mensonge, gâté d'ailleurs par de malheureuses expressions. Mais ses autres rapports n'offrent pas les mêmes traces de mauvais goût et d'enflure, Barère sait agrémenter le sujet, et, comme il dit, le « brillanter », montrer à la Convention, sans jamais la lasser, les drapeaux que nos soldats enlevaient au despotisme et qui « formaient le garde meuble de la liberté ». Son chef-d'œuvre, c'est le rapport sur la reprise de Toulon et le déblocus de Landau, véritable tour de force, admi-

1. Barère de Vieuzac (Bertrand), né à Tarbes le 10 septembre 1755, était avocat au parlement de Toulouse et conseiller en la sénéchaussée de Bigorre lorsqu'il fut élu aux États généraux par le Tiers-État de cette sénéchaussée. Premier député des Hautes-Pyrénées à la Convention, membre du Comité de salut public, condamné à la déportation et enfermé dans la prison de Saintes d'où il s'échappe, amnistié, il se consacre à la littérature sous l'Empire, siège à la Chambre des représentants sous les Cent-Jours, habite la Belgique durant toute la Restauration, devient sous le gouvernement de Juillet conseiller général des Hautes-Pyrénées, et meurt le 14 janvier 1841.

rable discours de rhétorique où se déploie tout ce qu'il avait de facilité, d'agilité, de virtuosité. Au lieu de narrer les victoires, il les compare, les assimile au pays et au terrain où elles sont nées, l'une spontanément et comme une production du climat, l'autre comme une « élaboration lente mais vigoureuse de la nature », et il fait un joli et ingénieux parallèle entre les armées du Nord et celles du Midi qui prennent pour ainsi dire leur caractère à la région où elles combattent : au Nord, parmi les neiges et les glaces, courage froid et imperturbable, constance et intrépidité soutenue, patience infatigable et cette persévérance militaire qui semble l'apanage des Germains, les soldats surpassant tout l'art des généraux et s'élevant au-dessus de toutes les tactiques ; au Midi, exaltation, enthousiasme sans bornes, de la furie, la foudre frappant les palais, un grand coup qui rend les Français soudainement vainqueurs et met de la poésie dans leur triomphe !

II. — Le journal.

En même temps que l'éloquence parlementaire, naît alors la presse politique que Brissot nomme la tribune du peuple et la grande manufacture des révolutions. Le nombre des journaux fut infini; ils pleuvaient tous les matins, disait-on, comme la manne du ciel. On ne mentionne ici que les journalistes de talent, et non les vils escrimeurs de plume, les *journaillons* ou *journaliers*. C'étaient André Chénier, Rivarol, Mallet du Pan, Chamfort, Loustallot, Brissot, Condorcet, Camille Desmoulins.

André Chénier. — André Chénier fait dans son *Avis aux Français* une énergique peinture des dangers que court la liberté nouvelle, et durant l'année 1792, dans les suppléments du *Journal de Paris*, il démasque avec autant de force que de courage ceux qu'il nomme les brouillons et les factieux, décrit en traits vigoureux les sociétés jacobines qui se tiennent par la main et forment une chaîne électrique autour de la France, déplore éloquemment la faiblesse des honnêtes gens, le culte que Paris rend à la Peur et les outrages impunis que subissent les lois. La noblesse et la mâle fermeté du ton, une ironie perçante, une

tristesse hautaine, voilà ce qui distingue ces articles d'André Chénier.

Rivarol. — Rivarol aimait l'ancien régime : il se croyait fait pour être la parure d'une monarchie et il voyait dans le parti contraire ceux qu'avait bafoués son *Petit Almanach des grands hommes*. Il collabora d'abord au *Journal politique national*, puis aux *Actes des Apôtres*.

Ses articles du *Journal politique national*, recueillis en volume sous le titre de *Mémoires*, sont remarquables. Il y raconte les événements depuis la réunion des États généraux jusqu'au retour de Louis XVI à Paris. Le récit des journées d'octobre est dramatique par sa grave et sombre simplicité, par des traits concis et saisissants : l'attente de Paris et sa « curiosité barbare », l'Assemblée « anéantie devant quelques poissardes », la stupeur de l'entourage royal et « la défection de toutes les idées grandes et petites », l'avilissement du roi traîné lentement à Paris au milieu de la populace sous les yeux de Mirabeau « abusant de son visage » et du duc d'Orléans « se réservant pour dernier outrage ». Rivarol voit dans Louis XVI un homme « toujours irrésolu, toujours malheureux dans ses irrésolutions », et il lui souhaite le courage de la reine. Non qu'il loue Marie-Antoinette sans réserve : il reconnaît qu'elle a régné sur le roi « comme une maîtresse », qu'elle a fait des dons excessifs à ses amis, affaibli l'étiquette. Mais seule, la fille de Marie-Thérèse garde « une contenance noble et ferme parmi tant d'hommes éperdus et une présence d'esprit extraordinaire quand tout n'est que vertige autour d'elle ».

Il se pique d' « impartialité », d' « austérité ». La Révolution, dit-il, ne pouvait s'éviter. Les griefs de la nation étaient à leur comble : impôts, lettres de cachet, abus de l'autorité, vexations des intendants, longueurs ruineuses de la justice. Des philosophes de génie avaient écrit pour corriger le gouvernement et les petits esprits qui les commentaient avaient mis leur œuvre à la portée du peuple ; l'imprimerie n'est-elle pas l'artillerie de la pensée? Mais de tous les griefs, le plus terrible était le préjugé de la noblesse : ceux qui n'étaient pas nobles trouvaient la noblesse insupportable et ceux qui l'achetaient, ne la détestaient pas moins, puisqu'ils n'étaient qu'anoblis et que le roi guérit

ses sujets de la roture comme des écrouelles, à condition qu'il en reste des traces.

Il insiste sur la défection des troupes. Qu'étaient les gardes françaises, sinon des bourgeois armés? Ne furent-ils pas fêtés et caressés à Paris comme jadis à Rome les gardes prétoriennes? Et devait-on compter sur des soldats indignés contre les faiseurs qui remplaçaient l'honneur par le bâton, désespérés par les coups de plat de sabre et la discipline du Nord, mécontents d'un roi qui ne montait pas à cheval, manquant de tout et nourris par ceux mêmes qu'ils venaient réprimer?

Mais le grand coupable aux yeux de Rivarol, c'est la cour, c'est le ministère qui n'a fait que des sottises, c'est le conseil où il y eut un *concert de bêtises*. Pourquoi entourer l'Assemblée d'un appareil menaçant comme pour réduire tout le règne actuel à quinze ans de faiblesse et à un jour de force mal employée? Pourquoi n'avoir ni prévu ni compris ce que devaient être les États généraux? Pourquoi renvoyer Necker? N'était-ce pas agir aussi imprudemment que si la cour de Naples jetait à la mer l'ampoule de saint Janvier? Pourquoi le roi se mettait-il à la tête de la milice bourgeoise? Henri III, se déclarant chef de la Ligue, en était-il le maître?

L'Assemblée n'est pas moins sévèrement traitée. Qu'elle prenne garde. Le peuple ne goûte de la liberté comme des liqueurs violentes que pour s'enivrer et devenir furieux. *Malheur à ceux qui remuent le fond d'une nation!* Le Palais-Royal qui joint les exécutions aux motions, qui transforme ses galeries en chambres ardentes où se prononcent des sentences de mort et ses arcades en gémonies où s'étalent les têtes des proscrits, le Palais-Royal est une seconde assemblée qui l'emporte sur la première par la vivacité de ses délibérations, par la perpétuité de ses séances, par le nombre de ses membres. La Révolution est déjà toute populaire. La lie de Paris entre dans l'armée démocratique, et les constituants tremblent devant cette armée. Pour la satisfaire, ils entassent décrets sur décrets et ruines sur ruines, et dans la nuit du 4 août, cette *Saint-Barthélemy des propriétés*, les députés de la noblesse « frappaient à l'envi sur eux-mêmes, comme les Japonais chez qui le point d'honneur est de s'égorger en présence les uns des autres ».

Les jugements de Rivarol ne sont pas toujours justes. L'esprit de parti l'entraîne, et il nomme M[me] de Staël la Bacchante de la Révolution et Necker un impudent charlatan. Mais le style de ces *Mémoires* est énergique, vigoureux, plein de mots qui font penser.

Les conseils qu'il donnait au roi par l'entremise de La Porte témoignent d'une grande sagacité. Que le roi, dit-il, sache bien que les aristocrates restés à Paris passent leur vie autour des tapis verts, et ceux qui sont mieux chez eux que dans la rue, doivent être battus par ceux qui sont mieux dans la rue que chez eux. Il recommande de travailler le peuple, de fonder un club des ouvriers. Selon lui, il faut se conserver par la *partie forte*, par les maximes populaires, par le corps législatif, et non par l'appui pourri des nobles et des prêtres; que le roi ne compte pas sur ces émigrés qu'il devra « remplumer » après la victoire; qu'il ne soit pas le roi des gentilshommes; qu'il soit roi.

Lui aussi émigra. Mais dans sa *Lettre à la noblesse française* il donna, sous une forme oratoire et par instants trop pompeuse, les mêmes conseils de prudence et de modération. Pas de triomphe impitoyable. Pas de cruelle vengeance. On devra consolider par la sagesse le nouvel ordre des choses, et, après avoir usé de la force, user de la persuasion. On devra laisser faire le roi qui a vu le mal et le danger plus longtemps et de plus près : le roi, seul juge et médiateur, n'oubliera pas qu'il est père et que le peuple est enfant.

Mallet du Pan [1]. — Mallet garde la rouille de sa patrie genevoise; il manque d'agrément et d'éclat; son style rude, heurté, chargé de mots, plein de répétitions et de longueurs, est le style du journaliste pressé qui laisse courir sa plume. Il s'imagine que la Révolution aboutira à la destruction totale des propriétés; il attribue l'enthousiasme des soldats à la vanité française et assure que le Comité projette de massacrer les pri-

1. Mallet du Pan (Jacques), né en 1749 dans le presbytère de Céligny, élève du collège et de l'Académie de Genève, nommé par l'intermédiaire de Voltaire professeur d'histoire et de belles-lettres du landgrave de Hesse-Cassel (1772), collaborateur des *Annales politiques et littéraires* de Linguet, rédacteur de la partie politique du *Mercure de France* de 1784 à 1792, quitte la France après le 10 août et séjourne en Suisse, en Belgique, puis, à partir de 1798, en Angleterre, où il publie le *Mercure britannique*; mort le 10 mai 1800 à Richmond, chez son ami le comte de Lally-Tollendal.

sonniers pour diminuer la consommation des vivres. De parti pris et avec un implacable acharnement il attaque toutes les *nouveautés gallicanes*. Il déblatère sottement contre les conventionnels et les membres du Comité, « dont Catilina eût à peine voulu pour ses crieurs publics » ; contre les Parisiens, qui ont « la poltronnerie et la simplicité des lapins » ; contre Paris, « bande d'escrocs et de dupes » ; contre les cinq Directeurs, « cinq gredins jouant les Césars et les Gengis-Khan ». S'il finit par s'incliner devant le génie de Bonaparte, il l'a nommé d'abord un « petit bamboche à cheveux éparpillés » et un « bâtard de Mandrin qui n'a fait la guerre que dans les tripots et les lieux de débauche ».

Mais soit dans le *Mercure de France* et le *Mercure britannique*, soit dans ses mémoires, ses brochures et ses notes, il crayonne, comme il dit, la carte politique de la France. Dès le début, il combat Rousseau et les maximes que les révolutionnaires lui empruntent pour les travestir, combat tous ceux qui « voguent à la République avec le pavillon monarchique », combat le fanatisme démocratique et l'« athéisme persécuteur » : les gouvernements mixtes comme le gouvernement anglais sont les seuls qui lui semblent concilier la liberté et l'autorité. Puis il dévoile les conquêtes grandissantes des Jacobins qui, seuls, ont « montré de la conduite » et « marché impétueusement à leur but », dénonce l'anarchie et la future domination des « indigents hardis et armés », montre comment le pouvoir est « tombé de cascade en cascade » dans les mains de la multitude. Il conseille aux alliés d'appeler l'opinion à leur secours et d'opposer aux droits de l'homme une charte des peuples. Il prophétise que leur tactique échouera contre un « ramas immense de troupes flottantes et irrégulières », contre des armées indestructibles qui se recrutent aisément et réparent aussitôt leurs pertes, contre un gouvernement de terreur qui met la France en état de siège et par des violences passagères, mais nécessaires et inévitables dispose de toutes les volontés et de tous les courages, contre un Comité qui « agit avec la rapidité de l'éclair pendant que ses ennemis délibèrent ».

Mallet excelle dans ce qu'il nomme les exposés de situation et les recensements. Il sait retracer à grands traits la lutte des

partis, l'état moral de Paris, le caractère des insurrections et le « génie permanent de la multitude ». Les progrès de la doctrine révolutionnaire, l'expansion prodigieuse de l'esprit de républicanisme, la Convention obtenant jusqu'au bout une obéissance d'habitude et de nécessité, mais n'inspirant plus le moindre respect, la capitale devenue sous le Directoire une cité de brocanteurs, la fusillade et la déportation substituées à la guillotine, le gouvernement rétablissant la Terreur et de peur d'être *tué* par la paix, continuant la guerre, rêvant invasions et rapines, et ne doutant pas de « tenir l'Europe dans ses serres », l'avènement prochain d'une République monarchique et dictatoriale, tel est le vaste tableau qui se déroule à nos yeux dans la correspondance de Mallet avec la cour de Vienne.

Chamfort. — André Chénier, Rivarol, Mallet défendent la royauté; Chamfort, Loustallot, Brissot, Condorcet, Desmoulins furent les porte-voix du parti démocratique ou républicain.

Chamfort garda sous la Révolution son esprit amer et caustique. Aigri contre l'ancien régime dont les bienfaits humiliaient son orgueil, il applaudit avec fureur aux victoires populaires. Il donna à Sieyès le titre de la brochure sur le tiers état, composa le discours de Mirabeau contre les académies, trouva le fameux mot d'ordre *guerre aux châteaux, paix aux chaumières*. Lorsqu'il vit la Bastille démolie, « elle ne fait, dit-il, que décroître et embellir ». En apprenant le réveil politique de la Pologne, il admira cette « enjambée de la liberté par-dessus l'Allemagne ». Il répétait que le peuple encore neuf ne savait organiser que l'insurrection, mais que cela valait mieux que rien, qu'il ne croirait pas à la Révolution tant qu'il verrait les cabriolets écraser les passants, et qu'il n'y a pas de Révolution à l'eau de rose. Mais bientôt vinrent les excès. « Ces gens-là, disait-il, ne feront pas rétrograder les lumières de dix-huit siècles. » Ces gens-là furent les maîtres, et Chamfort traduisit leur devise *fraternité ou la mort* par celle-ci : *sois mon frère ou je te tue*, déclara que leur fraternité était celle de Caïn et d'Abel, qu'un honnête homme ne pouvait mettre le pied dans les sections, qu'il fallait avoir lapidé et assassiné pour obtenir un certificat de civisme. Menacé, il essaya de se tuer, se manqua, et après avoir longtemps souffert, mourut sans avoir vu la chute de Robespierre.

Loustallot[1]. — Loustallot rédigeait les *Révolutions de Paris*. Il a, non pas de l'éclat, mais de la chaleur, de l'énergie, et sous sa gravité perce l'émotion. Il oppose aux menaces de l'étranger les peuples de la Gaule, les Flamands, les Normands, les Champenois, « les Lorrains et les Alsaciens qui sont nos frères et se glorifient aujourd'hui d'être Français ». Il proteste contre les meurtres commis par le peuple : exercer ainsi le droit de punir et usurper la fonction du magistrat, c'est renverser tout l'ordre de la société. Il s'élève éloquemment contre le décret du marc d'argent et contre le *livre rouge*. Il raille avec verve Necker, le *ministre adoré*.

Desmoulins[2]. — Camille Desmoulins avait fait de bonnes études et il farcit de citations tout ce qu'il écrit. Ces rapprochements lui semblaient des estampes dont il ornait son journal, et puisque les Muses, disait-il, étaient filles de Mnémosyne, ne pouvait-il recourir à la mémoire autant qu'à l'imagination? Mais il sait amener ces citations, les enchâsser dans son texte, et il les traduit joliment, drôlement, sur un ton leste et badin, comme avec un sourire : il faut, pour goûter le sel de ses plaisanteries et saisir le piquant de ses anachronismes voulus, avoir reçu la culture antique et pouvoir dire ainsi que lui : « Voilà les traces des pas de la déesse ».

Il se fait donc, selon sa propre expression, l'écho des écrivains anciens et des clubs parisiens tout ensemble. Le Palais-Royal est pour lui un lycée, un portique ou un forum, et le journaliste français, un homme qui tient les tablettes, l'album du cen-

1. Loustallot (Elysée), né en décembre 1761 à Saint-Jean d'Angély, fait ses humanités au collège de Saintes, étudie le droit à Bordeaux, est reçu avocat; mais, frappé d'une suspension de six mois par le conseil de discipline à cause d'un mémoire violent contre la sénéchaussée de sa ville natale, il vient, au commencement de 1789, se faire inscrire au barreau de Paris. C'est alors que l'imprimeur Louis Prudhomme le charge de rédiger les *Révolutions de Paris*, journal qui paraissait en une brochure de quarante à soixante pages tous les dimanches et qui eut un prodigieux succès (certains numéros furent tirés à deux cent mille exemplaires). Loustallot rédigea le journal du 14 juillet 1789 au 20 septembre 1790, jour de sa mort.

2. Desmoulins (Lucien-Simplice-Benoit-Camille), né à Guise le 2 mars 1760, fils du lieutenant général au bailliage de cette ville, élève du collège Louis-le-Grand, où il obtient une bourse par l'influence d'un cousin (M. Viefville des Essarts), étudiant en droit, bachelier au mois de septembre 1784, licencié au mois de mars 1785, avocat au parlement de Paris, secrétaire général de Danton au ministère de la Justice après le 10 août, député de Paris à la Convention (2 septembre 1793), mort sur l'échafaud le 5 avril 1794.

seur, et passe en revue le Sénat, les consuls et le dictateur lui-même. Deux députés obscurs sont choisis pour former le comité des recherches; l'Assemblée, écrit Desmoulins, veut imiter la sagesse de Solon et choisir les juges parmi les citoyens inconnus. Il dit que, lorsque le jacobin Gracchus faisait une motion, le ci-devant feuillant Drusus proposait une motion plus populaire encore; aussi finit-on par trouver que Gracchus n'était pas à la hauteur et que c'était Drusus qui allait au pas.

Il mêle volontiers les réminiscences de la Bible à celles de l'antiquité. S'il demande qu'on aide les religieuses à quitter le couvent et qu'on leur fasse une sorte de violence : « Vierges saintes, s'écrie Camille, on veut que vous ôtiez vous-mêmes votre voile comme des Ménades en plein jour; vous regrettez sans doute que l'Assemblée ne se soit pas souvenue du mot de l'Évangile : forcez-les d'entrer dans la salle des noces, *compelle intrare*. » S'il déplore ses efforts inutiles et l'ingratitude du peuple, il cite et Curtius qui pouvait se précipiter dans un gouffre parce qu'il croyait sauver la patrie, et Jésus qui marchait à la croix parce qu'il était sûr d'opérer la rédemption du genre humain : encore Jésus eut-il une sueur de sang « aux approches de M. Sanson ».

Nourri de la Bible, des classiques, de Cicéron dont il regarde les *Offices* comme un modèle de sens commun, de Tite-Live, de Tacite, il est en même temps un écrivain; il vise au trait, il aiguise sa pensée, il balance élégamment la période, emploie de savants artifices de style.

Si rapide et « haletante » que soit sa plume, il trouve des images saisissantes. Décrit-il les progrès du patriotisme, il montre la jeunesse qui s'enflamme et les vieillards qui, pour la première fois, rougissent du temps passé et ne le regrettent plus. Veut-il faire voir que les écrivains patriotes redoublent de zèle sous le feu et le nombre des brochures du parti contraire et entraînent les citoyens sur leurs pas, il narre l'anecdote du soldat qui s'étonnait au lendemain de l'assaut d'avoir pu grimper jusqu'au haut des murailles ; « c'est, lui répondait un camarade, qu'on tirait sur nous à balles ». S'il parle des pensions que le roi fait à la noblesse : « On croit voir, écrit-il, de grands enfants

s'attacher au sein d'une mère épuisée tandis qu'une foule de petits languissent de besoin à ses pieds. »

Nul, sous la Révolution, n'écrit avec la même vivacité, la même malice, pétillante, scintillante. Quel charmant portrait de Mirabeau qui noue des intelligences avec tous les partis! Desmoulins le compare à une coquette : « attentive à la fois à tenir son jeu et à occuper ses amants, elle a ses deux pieds sous la table posés sur ceux de ses voisins et tourne ses regards languissamment vers le troisième, ce qui n'empêche pas la belle de prendre du tabac d'un quatrième et de serrer la main d'un cinquième sous prétexte de voir sa manchette de point ».

Il excelle dans la satire, dans les *causticités*. « C'est mon élément, disait-il, que le genre polémique. » De la manière la plus gaie, la plus goguenarde, la plus piquante il nargue ses ennemis et fait la charge de Malouet, de Maury, de Mirabeau-Tonneau, qui croit avoir ravi la toison d'or en emportant les cravates de son régiment, de Cerutti qui ceint la tiare et prend l'ostensoir pour adorer Necker, de Bergasse qu'il gratifie d'un certificat de démence et qu'il représente comme un nouveau Narcisse idolâtre de lui-même, de son génie et de ses projets de loi. Il châtie l'orgueil de Mounier, cet aigle du Dauphiné, qui se croyait un Lycurgue et le futur restaurateur de la France : « Ce que vous pleurez, c'est la perte de vos ambitieuses espérances; vous ressemblez à ces femmes esclaves dont Homère disait : en apparence, elles pleuraient la mort de Patrocle, mais ce qu'elles lamentaient, c'était leur propre condition ». Il nomme le duc d'Orléans qui vote silencieusement avec la Montagne un *Robespierre par assis et levé* et en quelques lignes il dépeint cet impuissant blasé : « Aimable en société, nul en politique, aussi libertin mais plus paresseux que le régent, il aura pu être embarqué un moment par Sillery, son cardinal Dubois, dans une intrigue d'ambassade, comme il s'était embarqué dans un aérostat; mais dans cette intrigue comme dans son ballon, il me semble voir Philippe, à peine ayant perdu la terre et au sein des nuages tourner le bouton pour se faire descendre bien vite, et rapporter du voisinage de la lune le bon sens de préférer Mme Buffon ». Il cingle d'importance l'équivoque Barère qui dit blanc et noir à la fois.

Avec quelle fine ironie il se moque de Marat, ce dramaturge des journalistes, cet *hypertragique* qui demande vingt mille têtes et qui voudrait égorger tous les personnages de la pièce et jusqu'au souffleur! Mais Marat, le sylphe Marat, n'est-il pas invisible comme les premiers chrétiens dans des catacombes où Lafayette n'a pu le découvrir encore, bien que le général ait fouillé les maisons de Paris, du parterre au paradis, et proposé un prix aux taupiers pour le déterrer? « Marat, tu as raison de m'appeler jeune homme puisqu'il y a vingt-quatre ans que Voltaire s'est moqué de toi, de m'appeler malveillant puisque je suis le seul écrivain qui ait osé te louer. Tu auras beau me dire des injures; tant que je te verrai extravaguer dans le sens de la Révolution, je persisterai à te louer parce que je pense que nous devons défendre la liberté comme la ville de Saint-Malo non seulement avec des hommes, mais avec des chiens. »

Quelle verve comique dans le récit de la motion proposée par l'abbé de Cournand sur le mariage des prêtres! « Il fit des merveilles. Il cita saint Paul, le patriarche Judas, la tribu de Lévi et trouva, comme dans l'Écriture, que les filles étaient jolies, que *sous le ciel n'est un plus bel animal*, et qu'il fallait aller au-devant d'elles; *et viderunt quod essent pulchræ et obviam exierunt.* Il promit à la nation que si la motion passait, il sortirait de lui une postérité plus nombreuse que celle d'Abraham. Il se courrouça contre ses contradicteurs en leur disant qu'ils en parlaient fort à leur aise. Il insulta la partie adverse. M. le président, sous prétexte qu'il était minuit, leva la séance et, par un « il n'y a pas lieu à délibérer », tua d'un seul coup la race innombrable du professeur royal. »

Que d'esprit incisif dans ce passage des *Révolutions de France et de Brabant* où il se plaint qu'on parle sans cesse de la loi et ne la pratique jamais! « Tous ont à la bouche le nom de *loi*. 30 clubs, 48 sections épuisent leurs poumons pour la *loi*. L'Assemblée nationale, la cour de cassation, 6 tribunaux, 2 directoires et des municipaux par centaines veillent pour la *loi*. Bailly a 75 000 livres de rente pour tenir son télescope toujours braqué sur la *loi*. Lafayette mange 100 000 écus par an à sa table pour faire observer la *loi*. Les passants semblent avoir ce mot pour devise. 200 000 hommes, juges, épauletiers, citoyens

font lire à tout le monde sur leurs chapeaux, à leur hausse-col, à la boutonnière de leur basque le mot *loi*. Qui ne croira qu'un soupir de l'innocence opprimée va remuer, sinon tout le monde, comme dit Sadi, au moins toutes les sonnettes des clubs et sections? Hélas! ce mot de *loi* ressemble beaucoup à l'inscription que le loup devenu berger avait mise sur son chapeau pour mieux gober les moutons : « C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »

Quel amusant persiflage de ces badauds qui « ne savent ni sauver, ni prévenir » et que notre pamphlétaire compare à des athlètes portant la main a l'endroit où on les frappe et ne pensant qu'aux coups qu'ils viennent de recevoir! « Ils commencent à se douter que Louis XVI pourrait bien être un parjure quand il est à Varennes. Il me semble les regarder de même, grands yeux ouverts, bouche béante, quand ils retrouveront le déficit aussi profond qu'en 89, quand ils verront maints départements indignés se détacher de la métropole et abandonner Paris à l'esprit mercantile de ses boutiquiers qui aiment la liberté et ne reconnaissent pour le meilleur gouvernement que celui qui entoure leur comptoir d'un plus grand nombre d'acheteurs. »

Lui dit-on que les riches ont quitté Paris, il expose plaisamment le résultat de cette désertion : l'herbe cachant le pavé de la place Maubert, Turcaret renvoyant son suisse et mangeant du pain sec, l'armée des filles du Palais-Royal licenciée faute de paye.

Que l'Assemblée exige de chaque électeur ou citoyen actif une contribution égale à un marc d'argent, il s'écrie que Rousseau, Mably, Corneille n'auraient pas été éligibles : « Ne voyez-vous pas que votre Dieu n'aurait pas été éligible? Jésus-Christ dont vous faites un dieu, vous venez de le reléguer parmi la canaille! Et vous voulez que je vous respecte, vous, prêtres d'un Dieu prolétaire et qui n'était pas même un citoyen actif? »

Mais à force de singeries il est parfois grotesque. Ce ton gouailleur, cet étalage de bouffonnerie, ce système de ricanement, cette manie de faire des calembours et de travestir l'antiquité finissent par fatiguer le lecteur. Il propose à Bailly, maire de Paris, l'exemple d'Épaminondas, *maire* de Thèbes. Il montre les Germains de Tacite jouant leur liberté au trente-et-un ou au

biribi et compare le café Procope à la maison de Pindare et les brissotins aux « vases impurs d'Amasis avec lesquels a été fondue dans la matrice des jacobins la statue d'or de la République ». Il dira que Léonidas promet à ses trois cents Spartiates la salade et le fromage chez Pluton, et que le peuple romain, après le meurtre de Virginie, cassa le Directoire, que le président Appius allait à la lanterne, s'il ne se fût sauvé à toutes jambes. Il qualifie Desilles d' « aristocrate splendide » en rappelant que saint Augustin qualifiait de péchés splendides les belles actions des païens et qu'Horace qualifie Hypermnestre de parjure splendide. Il emploie des mots comme *colaphiser*, *cavillations*, *dehortatoire*, *effigier*, *obstacler*, *vespuer*. Enfin, il vilipende ses adversaires, les déchire et les traîne dans la boue, les désigne gaillardement au « rasoir national ».

Ce qui nous rend indulgents envers lui, c'est son *Vieux Cordelier* où il souhaite la fin d'un sanglant régime. Non que Camille ait eu l'héroïsme de s'élever hautement, sans réserve ni réticence, contre la tyrannie; à la fois timide et hardi, il mêle à ses protestations des flatteries et des assurances de soumission; il attaque Hébert et n'ose attaquer Robespierre; il s'en prend non à la Terreur, mais à ses « goujats »; s'il est un instant audacieux, il se repent aussitôt de son audace et la désavoue; il désire qu'on ouvre un guichet des prisons, et non les deux battants; dès qu'il se voit menacé, il bat sa coulpe, affirme sa contrition parfaite, s'humilie, se condamne, s'abaisse à dire qu'il s'est livré à une débauche d'esprit. Mais il pressent et présage Thermidor. Les contemporains louèrent tout bas son talent et son courage; ils crurent à sa voix que la Terreur prenait fin, et lorsqu'il fut emprisonné, son arrestation fut presque une calamité publique. Dans le troisième numéro du *Vieux Cordelier*, tout en assurant qu'il se borne à traduire Tacite et à retracer le règne des Césars, il dénonçait en allusions vigoureuses et mordantes les excès de la Montagne et comparait les crimes que punissaient les empereurs aux crimes de contre-révolution. Le quatrième numéro est dans quelques passages plus franc, plus téméraire encore : Camille ne procède plus par voie d'allusions; il réclame la *douceur* des mœurs républicaines; il déclare qu'il adore dans la Liberté, non pas une nymphe de l'Opéra au

bonnet rouge et en haillons, mais le bonheur, la raison, la justice, et, au risque d'être traité de modéré, il demande la création d'un *Comité de clémence* qui termine la Révolution; il rappelle que les Athéniens élevaient un autel à la Miséricorde; il implore le tout-puissant Robespierre : « Souviens-toi que l'amour est plus fort, plus durable que la crainte! »

Il était trop tard. Camille abandonnait la Terreur après l'avoir déchaînée. C'est ainsi que naguère il donnait sa démission de procureur général de la *Lanterne* pour n'être pas complice de meurtres injustifiables, ainsi qu'il reprochait au peuple d'envoyer le cordon avec autant de facilité que Sa Hautesse à ceux qu'elle disgracie. Mais n'avait-il pas été le boutefeu du peuple? Il eut le sort qu'un jour, en gambadant, comme à son ordinaire, il avait entrevu : « Un journaliste tel que lui devait avoir un bout de rôle dans la pièce et un intérêt si fort qu'il pourrait bien figurer tragiquement à la catastrophe. »

Il est le prosateur le plus original de la Révolution, et rien en ce temps-là n'est supérieur à *la France libre* où il y a, malgré le manque de suite et quelques incohérences, tant de verve et de juvénile ardeur, au *Discours de la Lanterne* où il y a, malgré de sinistres souvenirs, tant de couleur et de gaieté, aux *Révolutions de France et de Brabant* où il y a tant de variété, tant de mouvement et d'entrain, tant de vives et brillantes saillies, à l'*Histoire des brissotins* où l'ironie est si méchante, à la *Réponse à Arthur Dillon* où la raillerie est si fine, au *Vieux Cordelier* où il y a, malgré la bigarrure du style, tant de vigueur éloquente et un généreux appel à l'humanité.

III. — Le théâtre.

Le théâtre de la Révolution n'a guère d'autre valeur que celle d'un document historique, et son seul mérite, c'est d'exprimer les idées et les sentiments de l'époque. Le Directoire n'exigeait-il pas que les spectacles fussent des « écoles de républicanisme », et la Convention ne décrétait-elle pas que s'ils étaient contraires à l'esprit de la Révolution, le théâtre qui les représentait serait fermé?

Reprises. — On reprit donc les pièces qui, selon le mot du temps, étaient bonnes *politiquement parlant*. Des tragédies tombées avant la Révolution eurent alors, grâce aux circonstances, un succès imprévu. La Harpe reconnut *Virginie* qu'il n'avait osé avouer et le dialogue d'Appius et d'Icilius reçut des spectateurs l'applaudissement qu'ils lui refusaient jadis. Lemierre remit à la scène son *Guillaume Tell*, et le public, exaspéré contre Gessler, cria « à la lanterne » à l'acteur qui jouait le rôle du tyran.

Pièces d'actualité. — Les pièces d'actualité furent innombrables. Elles ont toutes le même style banal et offrent toutes les mêmes caractères. On y loue le nouveau régime. Patriotes, républicains, sans-culottes, y sont représentés comme des gens simples et bons. On leur prête toutes les vertus et tous les héroïsmes. On vante leur désintéressement, leur esprit d'ordre et d'économie, leur goût pour la vie de famille.

On raille les préjugés de la noblesse : des marquises se donnent à de vaillants roturiers et des baronnes, aux vainqueurs de la Bastille ; des ducs arborent la cocarde et boivent à la liberté ; des aristocrates déposent leurs titres sur l'autel de la patrie.

On se moque du clergé. Le pape épouse Mme de Polignac. La papesse Jeanne prescrit le mariage aux ecclésiastiques et accouche d'un poupon. Les curés jettent leur robe aux orties, se coiffent du bonnet rouge, montent la garde et renoncent au célibat contraire aux lois de la nature. Plus de *victimes cloîtrées* ; les nonnes sortent du couvent pour rentrer dans le monde ; les bénédictines tombent dans les bras des dragons.

On insulte les monarques. Dans sa *Folie de Georges*, Lebrun-Tossa représente le peuple de Londres qui proclame la république, massacre Pitt et conduit George III à Bedlam. Dans son *Jugement dernier des rois* — dont le Conseil exécutif fit acheter trois mille exemplaires, — Sylvain Maréchal déclare que les rois sont ici-bas pour nos menus plaisirs et les livre à la risée. La tsarine, le pape, l'empereur, les rois d'Espagne, de Sardaigne, de Prusse, d'Angleterre et la plupart des « brigands couronnés », déportés dans une île par ordre de la Convention européenne qui se réunit à Paris et se compose de députés de toutes les républiques, offrent au monde le spectacle de ses tyrans

détenus dans une ménagerie et se dévorant les uns les autres : pour un morceau de biscuit, ils se disputent à coups de sceptre; un volcan les met d'accord en les recouvrant de sa lave .

On célèbre les grandes journées, les « traits historiques », la prise de la Bastille, le triomphe des Suisses de Châteauvieux, la mort de Gouvion, de Desilles, de Beaurepaire, de Dampierre, de Viala, de Barra, de Marat et de Robespierre, le camp de Grandpré, les exploits des demoiselles Fernig et du valet de chambre Baptiste, les batailles de Spire et de Jemappes, l'entrée des Français à Bruxelles et à Chambéry, les sièges de Thionville, de Lille et de Toulon, le naufrage du *Vengeur*.

C'était le spectacle à grand fracas. Le public entendait avec joie les bruits de la guerre et le son du tocsin; il voyait avec émotion des citoyens, pioche en main, fabriquant du salpêtre, les représentants du peuple haranguant les troupes, des soldats faisant l'exercice et plantant l'arbre de la liberté, des volontaires se rendant à la frontière et portant au bout de leur fusil une branche de laurier donnée par les citoyennes — car les volontaires étaient amants et guerriers tout ensemble et ces favoris de Mars et de Vénus se couvraient d'une double gloire : *Amour et valeur* et *Au plus brave la plus belle* sont les titres de deux comédies du temps.

Après le 9 thermidor, éclate la réaction. Les terroristes sont à leur tour mis sur la scène et cruellement fustigés. Le *Réveil du peuple*, ce chant thermidorien de Souriguières, qualifie les jacobins de « monstres destructeurs »; Ducancel, dans *l'Intérieur des comités révolutionnaires*, compare ces « Aristides modernes » aux cannibales; Charlemagne, dans *le Souper des Jacobins*, les flétrit comme « francs coquins » et « buveurs de sang », et Martainville, dans le *Concert de la rue Feydeau*, comme des scélérats à qui n'agrée que « l'art affreux d'enfanter des crimes ». Laya avait eu plus d'audace lorsqu'il donnait en 1793 son *Ami des lois* qui bafoue les « fanfarons de patriotisme » et « faiseurs d'anarchie »; son œuvre, il est vrai, a été trop rapidement composée ; c'est un acte de courage plutôt qu'une bonne pièce.

Tragédies. — A côté de ces à-propos patriotiques et révolutionnaires naissent alors des tragédies qui, sans doute, renferment

des allusions ou, comme on disait, des applications, mais qui sont de vraies tragédies classiques selon la formule.

Le bon Ducis se tut sous la Terreur; il disait que la tragédie courait les rues et qu'il voyait autour de lui trop d'Atrées en sabots; mais au printemps de 1795 il fit représenter *Abufar*, qui plut par sa couleur orientale.

Legouvé composa *Quintus Fabius*, *Épicharis et Néron* et *Étéocle*.

Arnault donna trois tragédies correctes et froides : *Marius à Minturnes*, *Cincinnatus*, *Lucrèce*, les deux premières en trois actes. Dans *Oscar*, où il met aux prises l'amour et l'amitié, il s'efforce gauchement de mêler à l'action la nature d'Ossian et, comme il s'exprime, sa mythologie sentimentale, les tombeaux, les nuages sombres et « les hurlements plaintifs des fantômes errants ». Sa pièce *Blanche et Montcassin ou les Vénitiens* rappelle le *Tancrède* de Voltaire. Mais il y a, outre la couleur historique, du pathétique et du mouvement. Elle est dédiée à Bonaparte. Le général avait pleuré lorsque Arnault lui lut son œuvre ; mais il avait regretté ses larmes parce que le dénouement n'était pas terrible ni le malheur des deux amants irréparable. « Il faut, disait-il, que le héros meure. » Le héros mourut et la tragédie réussit. Un conseil de Bonaparte, remarque Arnault, devait produire une victoire.

Joseph Chénier[1]. — Mais le poète tragique de la Révolution, c'est Joseph Chénier qui, selon le mot de Desmoulins, attachait à Melpomène la cocarde nationale.

Son *Charles IX* excita le délire de Paris. On applaudissait aux tirades de Henri et de Coligny contre la cour et l'on frémissait

1. Chénier (Marie-Joseph de), né le 28 août 1764 à Constantinople, élève du collège de Navarre à Paris, sous-lieutenant dans un régiment de dragons en garnison à Niort, abandonne le métier des armes au bout de deux ans et donne au Théâtre-Français un drame en deux actes, *Edgar ou le page supposé* (1785), ainsi qu'une tragédie d'*Azémire*, qui tombent à plat. Mais vient *Charles IX* (1789); puis *Henri VIII* et *Calas* (1791); *Caius Gracchus* (1792), *Fénelon* (1793); *Timoléon* (1794). Membre de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents, du Tribunat, de l'Institut, inspecteur général des études de l'Université (de 1803 à 1806), chargé d'un cours de littérature française à l'Athénée de Paris en 1806 et en 1807, il a composé en outre *Philippe II*, *Brutus et Cassius ou les derniers Romains*, *Tibère*, et deux comédies, *Ninon* et *Les portraits de famille*. Le plus important de ses écrits en prose, le *Tableau de la littérature française depuis 1789 jusqu'à 1808*, hostile à Chateaubriand, peu original, trop superficiel et sommaire, offre quelquefois des idées justes. Il mourut à Paris le 10 janvier 1811.

d'horreur aux maximes de Lorraine qui commandait la vengeance. Une scène fait encore une impression de terreur, et Schiller ne l'eût pas désavouée : c'est la scène du IVe acte où, pendant que sonne la cloche, le cardinal bénit les épées que croisent les courtisans agenouillés. Mais la pièce n'est qu'une suite de harangues. Les personnages n'agissent pas; ils discourent. Et ils discourent, non pas comme au XVIe siècle, mais comme à la fin du XVIIIe siècle. L'Hôpital dit qu'il est citoyen autant que sujet et il annonce que les affreuses bastilles, tombeaux des vivants, s'écrouleront un jour.

Henri VIII est plus dramatique que *Charles IX*. Anne de Boulen s'exprime avec une émotion touchante et l'épisode de Norris, qui proclame l'innocence de la reine, offre quelque intérêt; mais la langue du poète est lâche, banale, dénuée de toute vigueur.

Dans *Calas*, dirigé contre les parlements, l'action se traîne et le langage des personnages manque de simplicité comme la pièce de mouvement.

Gracchus renferme une scène qui fit un effet inexprimable et qu'on a nommée la scène des harangues. Comme *Charles IX*, la pièce n'a pas d'action; mais elle respire d'un bout à l'autre l'amour de la liberté, et le style de l'auteur est plus ferme, plus châtié.

Fénelon représente l'archevêque de Cambrai comme un patriarche des temps antiques, vivant en paix avec les calvinistes, déplorant les misères du peuple, flétrissant les crimes des rois, et, avant de servir Dieu, servant l'humanité. Un journaliste de la Montagne disait que Fénelon fait à l'abbesse un plat et larmoyant sermon : le mot s'applique à toute la pièce.

Joseph Chénier n'est qu'un élève de Voltaire et non le meilleur; mais il eut parfois de la vigueur, et il a fait *Charles IX*.

Comédies. — La comédie de la Révolution n'a rien créé d'original. Des financiers, anciens valets, et des Crispins qui prennent le nom expressif de Harpon ou de Crusophile, furent mis sur la scène. Charlemagne composa l'*Agioteur*, et Pujoulx, *les Modernes enrichis*. Mais personne ne peignit en traits immortels le fournisseur, le spéculateur, le Turcaret de l'époque.

Deux types, créés, l'un par Maillot, l'autre par le cousin

Jacques ou Beffroy de Reigny, furent populaires : le type de Mme Angot, la poissarde parvenue qui veut suivre le bel usage et se donner des grâces, et le type de Nicodème, paysan naïf et franc qui a de l'esprit dans sa naïveté et de la finesse dans sa franchise.

Fabre d'Églantine [1]. — Fabre d'Églantine est le seul qui mérite d'être tiré de la foule des poètes comiques. On sait qu'il a fait la chanson *Il pleut, bergère*, et que le calendrier républicain lui doit un grand nombre de ses dénominations : il se vantait d'avoir mis à profit l'harmonie imitative de la langue et donné aux noms des mois, selon la saison, un son gai ou grave.

Le succès de son *Philinte* qui parut en 1790 fut éclatant. Fabre représentait Philinte tel que Jean-Jacques l'avait compris : égoïste, ne se souciant de personne, indifférent aux malheurs d'autrui, et parce qu'il a fait bonne chère, soutenant que le peuple n'a pas faim. Lorsque Alceste accourt de ses terres pour sauver un inconnu que menace un fripon, Philinte lui refuse son crédit. Soudain, et tout naturellement, la scène change. L'inconnu, c'est Philinte, et le voilà hors de lui; mais Alceste vient à son secours et Philinte confesse son tort. Fabre ne devait donc pas intituler sa pièce *la suite du Misanthrope* : son Philinte n'est pas du tout le Philinte de Molière. L'œuvre est du reste trop sérieuse, trop sombre et dépourvue de gaieté; elle tient plus du drame que de la comédie. Mais l'idée était heureuse de punir l'égoïste par son égoïsme même.

Dans le *Convalescent de qualité ou l'Aristocrate*, Fabre suppose qu'un marquis, confiné par la goutte dans son hôtel, ignore la chute de l'ancien régime. La situation est divertissante. Traité d'égal par son laquais, menacé des recors par son créancier, obligé de donner sa fille au fils d'un propriétaire campagnard, le marquis reconnaît avec surprise qu'il a perdu ses privilèges : les droits de l'homme, voilà ce qui lui reste.

L'Intrigue épistolaire a de grands défauts. Mais c'est encore une pièce amusante qui se distingue par la rapidité du dialogue

1. Fabre d'Églantine (Philippe-François-Nazaire), né le 28 juillet 1750 à Carcassonne, longtemps acteur en province et à l'étranger, secrétaire du ministère de la Justice après le 10 août, député de Paris à la Convention, membre du Comité de défense générale, guillotiné le 5 avril 1794.

et par le caractère à la fois plaisant et vrai d'un des personnages, le peintre Fougères, qui ne serait autre que Greuze.

La pièce *les Précepteurs* renferme des scènes originales, des traits heureux, et l'on remarquera le contraste que Fabre prétend établir entre les deux précepteurs, l'un, philosophe, et l'autre, homme du monde, ainsi qu'entre les deux enfants, l'un, mauvais sujet, gâté par l'éducation de la ville, l'autre, élevé à la campagne d'après la méthode de Rousseau, retrouvant son maître à l'aide de la boussole, méprisant les convenances sociales et, selon le mot de l'auteur, plein des grâces que donne la nature.

Toutes les œuvres de Fabre pèchent par le style qui foisonne de négligences, d'incorrections, de bizarreries, et c'est grand dommage : il savait mettre de la vigueur dans ses peintures et il avait la *vis comica*, l'imagination fertile, l'esprit d'observation aiguisé par une vie aventureuse. Partout il voyait la comédie. « Entre le moment où je vous donne cette tabatière, disait-il à Arnault, et celui où vous me la remettrez, il y a une comédie. »

IV. — La poésie.

La Révolution n'a que trois poètes : Lebrun-Pindare, Joseph Chénier et Rouget de Lisle.

Lebrun [1]. — Lebrun avait le caractère irritable, jaloux, haineux, et il a décoché des traits cruels à ses contemporains, ennemis et amis. Nombre de ses épigrammes sont piquantes et quelques-unes, vraiment belles. On a pu dire qu'il porte de la grandeur jusque dans ce genre.

Ses odes à Louis Racine, à Voltaire, à Buffon, le firent nommer Lebrun-Pindare. Celles qu'il composa sous la Révolution témoignent de son exaltation. Après avoir chanté les bienfaits de Louis XVI, il lui promit l'échafaud; « le ciel, disait-il, veut plus que des remords », et il représentait l'ombre de Charles Ier appelant le prisonnier du Temple :

Thémis dut l'immoler à ses peuples trahis.

1. Lebrun (Ponce-Denis Écouchard), dit Lebrun-Pindare, fils d'un valet de chambre du prince de Conti; né le 17 août 1729 à Paris, où il est mort le 2 septembre 1807.

Il avait vanté les grâces de Marie-Antoinette; il la qualifia de femme horrible et de reine barbare qui méritait d'expier sous le glaive sa cruauté. Il voulait

> D'un vers républicain épouvanter les rois,

jurait d'abattre les trônes et d'écraser les despotes :

> Pour cent Caligula s'offre à peine un Titus,

et il conseillait de briser les cercueils de Saint-Denis, de jeter aux vents les os des « monstres divinisés ».

Pourtant, certaines de ses odes ont en elles plus de véritable poésie que les hymnes et dithyrambes des Trouvé et des Desorgues. Dans l'ode sur l'année 1792, il a trouvé de belles comparaisons et des expressions hardies pour chanter Valmy, Jemappes, la conquête de la Belgique. les soldats morts pour la patrie et, d'une façon fière et touchante, il souhaite d'être un jour placé dans le Panthéon français à côté de ces généreuses victimes. Sa meilleure ode, celle qui conservera son nom, est l'ode au *Vengeur*. Peu importe que les historiens contredisent Lebrun. Ses vers feront toujours vivre dans la mémoire des hommes ce « naufrage victorieux ».

Incorrect, obscur, rocailleux, Lebrun a de vigoureux élans. S'il n'a pas l'harmonie et l'habileté de Jean-Baptiste Rousseau, il a plus de précision et de force. Pas d'agrément : peu de naturel et de naïveté; mais de l'élévation, et, pour parler comme lui, des accents énergiques. C'est un poète de mots, a-t-on dit, et ce n'est pas peu.

Joseph Chénier. — Joseph Chénier a été, avec Lebrun, le chantre officiel de la République. Ses odes et ses hymnes rappellent trop Jean-Baptiste Rousseau. Mais il excelle dans la satire et l'épître où il s'est fait comme une seconde manière, bien différente de sa manière dramatique. Le style de ses tragédies était emphatique, verbeux, flasque; le style de ses discours poétiques est sobre, mâle, vigoureux. Le temps, de rudes épreuves, les conseils de Daunou avaient mûri le talent de Chénier. Il n'écrivait plus seulement pour son époque : il avait « les yeux sur l'avenir », et *Tibère*, sa dernière tragédie, et la meil-

leure, qui fut jouée en 1844, offre par instants des vers concis, des peintures énergiques et d'heureuses imitations de Tacite.

Ses satires où, de traits acérés et perçants, il blesse à l'endroit sensible plus d'un contemporain, Mme de Genlis, La Harpe et Delille, ont, à défaut de couleurs et d'images, beaucoup d'agrément et de clarté; elles sont mordantes, spirituelles, sensées, et la langue a le ton ferme et franc.

Son *Épître à Voltaire* marque, comme dit Suard, un progrès étonnant. Chénier, en ses dernières années, était maître dans le genre orné, tempéré, classique, où il faut du goût, de la délicatesse, une raison fine et la pureté d'un style élégant dans sa précision et correct dans sa verve.

L'épître *Sur la calomnie* est le plus connu de ses petits poèmes : il y dépeint avec une émotion poignante les regrets que lui inspire la mort de son frère André, et sa douleur profonde, sa fière indignation s'élèvent jusqu'à l'éloquence.

Tout compte fait, Joseph Chénier est le poète de la Révolution. Il l'a non seulement célébrée, glorifiée; il l'a conduite à la victoire. Le *Chant du départ* qui date de 1794 est moins étincelant, moins enflammé que la *Marseillaise*; il n'a pas l'énergie quelquefois farouche de l'œuvre de Rouget; sévère et contenu, grave et imposant, propre à la musique de Méhul, il tient plus de l'hymne que du chant. Mais un homme d'esprit, qui l'entendait pour la première fois, s'écriait qu'il ferait le tour du monde, qu'il était noble et populaire tout ensemble et conciliait ainsi les deux extrêmes, qu'on n'avait jamais si bien fait et qu'on ne ferait jamais mieux.

Rouget de Lisle [1]. — La *Marseillaise* est néanmoins et restera dans les imaginations ce que la poésie révolutionnaire a

1. Rouget de Lisle (Claude-Joseph), né le 18 mai 1760 à Lons-le-Saulnier, élève du collège de sa ville natale, reçu à l'École du génie de Mézières en 1782, lieutenant en second (1er avril 1784) et attaché au fort de Mont-Dauphin, lieutenant en premier (7 septembre 1789) et employé au fort de Joux, capitaine (1er avril 1791), suspendu après le 10 août 1792 par les commissaires de la Législative pour royalisme, réintégré au mois d'octobre suivant, suspendu de nouveau en août 1793 et derechef réintégré (20 mars 1795), chef de bataillon (2 mars 1796), donne sa démission le 29 mars 1796 sous prétexte de « passe-droits » et de « dégoûts », et mène dès lors une existence inquiète, misérable : composant des poésies et des œuvres musicales qui n'ont pas de succès, demandant en vain un emploi, contraint pour vivre de copier de la musique, comme Jean-Jacques. Il aurait fini dans l'abandon et le dénùment, sans Béranger et le général Blein, ses amis; il mourut à Choisy-le-Roi, le 27 juin 1836.

produit de plus beau. Ce chant, dont le capitaine du génie Rouget de Lisle composa les paroles et la musique à Strasbourg dans la nuit du 25 au 26 avril 1792 après un dîner chez le maire Dietrich, s'intitulait d'abord *Chant de guerre de l'armée du Rhin* et devait s'intituler la *Strasbourgeoise*. Mais les fédérés de Marseille en firent leur chant de marche et de combat. Il devint bientôt le chant national et, selon le mot de Valence, le cri général de la République. Sans doute une des meilleures strophes, la dernière, *Nous entrerons dans la carrière*, est de Du Bois, et non de Rouget. Sans doute les images, les élans de la *Marseillaise* se retrouvent dans l'adresse du club de Strasbourg dont Rouget était membre : « Aux armes, concitoyens, l'étendard de la guerre est déployé! Il faut combattre, vaincre ou mourir! Qu'ils tremblent ces despotes couronnés! Dissipez leurs armées; immolez sans remords les traîtres, les rebelles, qui, armés contre la patrie, ne veulent y rentrer que pour faire couler le sang de leurs compatriotes! » Mais Rouget exprime les sentiments des patriotes d'alors, leur exaltation, leur amour de la liberté et de la France, leur horreur des émigrés; son hymne était déjà dans les cœurs et flottait, vague, indistinct, sur les lèvres; ce que le club de Strasbourg dit en prose, Rouget, dans un instant unique de verve et de sublime inspiration, le saisit et le fixe. Et de là ces six couplets où il y a des vers faibles et pauvrement rimés, mais où il y a tant de mouvement et de chaleur; de là, tout ce que ce chant a d'effervescent et de spontané; de là, son allure fière et mâle; de là, ce refrain ou mieux ce cri d'une superbe et irrésistible puissance; de là, cette musique simple, naturelle, et en même temps si ardente et martiale, si vigoureuse et entraînante, pleine de fougue et de la fièvre qui transportait les âmes. On a proposé d'appeler ce poème le *pas de charge*, et le 22 septembre 1796 la nation proclamait le Tyrtée français digne de sa reconnaissance. « La *Marseillaise*, disait Napoléon, a été le plus grand général de la République, et les miracles qu'elle a faits sont une chose inouïe. »

BIBLIOGRAPHIE

La Harpe. — **Joseph Chénier**. *Tableau de la littérature française*. — **Goncourt**. *Histoire de la société française pendant la Révolution et pendant le Directoire*. — **Sainte-Beuve**, **Droz**, **Lanfrey**, et toutes les histoires ainsi que les journaux et les mémoires de la Révolution. — **Maron**, *Histoire littéraire de la Révolution*, 2 vol., 1856 et 1860. — **Prat**, *Études littéraires*, 1868. — **Caro**, *La fin du XVIIIe siècle*, 1880. — **Compayré**, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*, 1880. — **Maurice Albert**. *La littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration*, 1891. — **Merlet**, *Tableau de la littérature française*, 1878-1883. — **Picavet**, *Les idéologues*, 1891 ; etc. — **Aulard**, *Les orateurs de l'Assemblée constituante*, 1882, et *Les orateurs de la Législative et de la Constituante*, I, 1885 ; II, 1886 (ouvrage capital). — **Stephens**, *Orators of the French Revolution*, 2 vol., 1882. — **Loménie**, *Les Mirabeau*, 5 vol., 1870-1891. — **M. Pellet**, *Mirabeau au fauteuil* (*Variétés révolutionnaires*, 1887, 2e série). — **Rousse**, *Mirabeau*, 1891. — **Mézières**, *Vie de Mirabeau*, 1892. — **Alfred Stern**, *La vie de Mirabeau* (en allemand), 2 vol., 1889 ; (en français), 2 vol., 1895. — **Méjanes**. *Collection complète des travaux de Mirabeau à l'Assemblée nationale*, 4 vol., 1791. — **Barthe**. *Discours et opinions de Mirabeau*, 3 vol., 1820. — **Barnave**, *Discours*, éd. Berenger, 1843. — **Beauverger**, *Étude sur Sieyès*, 1851. — **Sieyès**. *Qu'est-ce que le tiers état?* éd. Champion, 1888. — **Maury**. *Œuvres choisies*, 5 vol., 1827. — **L.-S. Maury**, *Vie du cardinal Maury*, 1827. — **Poujoulat**, *Maury*, 1855. — **Cazalès**, *Discours et opinions*, avec notice de Chare, 1821. — **Volney**, *Œuvres complètes*, 8 vol., 1820-1826 ; *Œuvres choisies*, 6 vol., 1827 ; 1 vol., 1846 (avec notice de Bossange). — **Eug. Berger**, *Étude sur Volney*, 1852. — **Barthe**, *Orateurs français*, 4 vol., 1820. — **Vermorel**, *Œuvres de Vergniaud, Guadet et Gensonné*, 1866. — **Vatel**, *Vergniaud*, 2 vol., 1873. — **Guadet**, *Les Girondins*, 2 vol., 1861. — *Mémoires* de Pétion, Buzot et Barbaroux, éd. Dauban, 1866. — *Mémoires* de Brissot, éd. Lescure, 1877. — *Mémoires* de Louvet, éd. Aulard, 1889. — **Condorcet**, *Œuvres complètes*, 12 vol., éd. Arago, 1847-1849. — **Robinet**, *Condorcet, sa vie, son œuvre* (sans date). — **C. Rabaud**, *La Source*, 1880. — **Mme Roland**, *Mémoires*, éd. Faugère, 2 vol., 1864. — **Robinet**, *Le procès des Dantonistes*, 1879. — **Chardoillet**, *Notes de Topino-Lebrun sur le procès de Danton*, 1875. — **Hamel**, *Histoire de Robespierre*, 3 vol., 1865-1867, et *Histoire de Saint-Just*, 2e éd., 2 vol., 1860. — **Tourneux**, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, t. II, 1894. — **Curnier**, *Rivarol*, 1858. — **Lescure**, *Rivarol*, 1883. — **Le Breton**, *Rivarol*, 1895. — **Mallet du Pan**, *Mémoires et correspondance*, éd. Sayous, 2 vol., 1851 ; *Correspondance avec la cour de Vienne*, éd. A. Michel, 2 vol., 1884. — **M. Pellet**, *Élysée Loustallot*, 1872. — **Ed. Fleury**, *Cam. Desmoulins et Roch Marcandier*, 2 vol., 1852. — **Cuvillier-Fleury**, *Portraits politiques et révolutionnaires*, 2vol., 1852. — **J. Claretie**, *Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins, étude sur les Dantonistes*, 1875. — *Œuvres de Camille Desmoulins*, p. Despois (coll. de la Bibliothèque nationale, 3 vol., 1886). — **Étienne et Martainville**, *Histoire du théâtre français*, 4 vol., 1804. — **Muret**, *L'histoire par le théâtre*, 3 vol., 1865. — **Desnoiresterres**, *La comédie satirique au XVIIIe siècle*, 1885. — **Welschinger**, *Le théâtre de la Révolution*, 1881. — **A. Chuquet**, *Paris en 1790, voyage de Halem*, 1896. — *Théâtre* de M.-J. Chénier, éd. Daunou, 3 vol., 1818. — *Œuvres complètes* de M.-J. Chénier, avec notice d'Arnault, 8 vol., 1823-1826. — **Labitte**, *Études littéraires*, 1846. — **Fabre d'Églantine**, *Œuvres mêlées et posthumes*, 2 vol., 1802. — **Lebrun**, *Œuvres*, éd. Ginguené, 4 vol., 1811. — *Œuvres choisies*, 2 vol., 1821-1828. — **Tiersot**, *Rouget de Lisle*, 1892.

CHAPITRE XIV

LES RELATIONS LITTÉRAIRES DE LA FRANCE AVEC L'ÉTRANGER AU XVIII[e] SIÈCLE[1]

La littérature française du XVIII[e] siècle, bien plus que celle des deux siècles précédents, est entrée dans des rapports étroits avec l'étranger. Tout d'abord, elle a exercé une influence considérable sur la plupart des littératures européennes : même, c'est au XVIII[e] siècle que l'influence de la littérature classique de l'âge précédent s'est surtout fait sentir au delà de nos frontières. D'autre part — et ce phénomène est encore plus frappant que le précédent, — la France de ce temps a fait effort pour se mettre en contact, non pas avec une ou deux nations de même culture que la sienne, avec l'Italie ou avec l'Espagne, comme les générations précédentes, mais avec l'Europe et plus particulièrement avec les nations du Nord, différentes sans doute par la race et certainement par le génie. D'un mot, elle a eu, comme le disait d'elle-même M[me] Roland, « l'âme cosmopolite », et c'est à la fois une supériorité et une faiblesse.

Au XVIII[e] siècle, malgré la situation privilégiée qu'elle occupe en Europe, la France reçoit en même temps qu'elle donne. Dans la première période du siècle, et surtout avant les grandes œuvres de Rousseau (1761), si notre pays fournit à l'univers

1. Par M. Joseph Texte, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon, maître de conférences suppléant à l'École normale supérieure.

entier des modèles de l'art de penser et d'écrire, si nos classiques exercent une influence incontestée et générale, il n'en est pas moins vrai que, créanciers en littérature, nous sommes débiteurs en philosophie : c'est la période où l'influence anglaise envahit nos méthodes scientifiques, pénètre nos théories politiques et commence à modifier notre société. Si l'on admet que l'Angleterre et la France mènent la civilisation de ce temps, on peut dire que l'une domine alors la pensée, l'autre l'art européen. — Dans la seconde moitié du siècle, au contraire, nos philosophes et nos écrivains politiques, héritiers, mais héritiers de génie des Anglais, imposent à l'Europe l'idéal social du « philosophisme » français; en revanche, le prestige de notre littérature classique va diminuant; un écrivain de langue française, mais de génie essentiellement « européen », Jean-Jacques Rousseau, renouvelle, au profit des nations étrangères en même temps que de la France, les sources d'inspiration. S'il travaille, lui aussi, à la diffusion de la langue et des idées françaises dans le monde, il travaille également à la formation d'une littérature européenne dont la France ne sera plus la grande inspiratrice. — La Révolution enfin, dans les dix dernières années du siècle, marque un effort gigantesque de la France pour imposer au monde son idéal philosophique et politique; mais elle marque, en même temps, une éclipse — d'ailleurs passagère — de l'influence littéraire de notre pays.

I. — La première période du XVIIIe siècle (1715-1761).

L'Europe française. — Le XVIIIe siècle s'ouvre sur le triomphe incontesté de la littérature française en Europe. Presque partout, notre art classique est accepté, admiré, imité. La place que l'Italie de la Renaissance avait tenue jadis en Europe, nous l'occupons pendant le XVIIe et pendant une bonne partie du XVIIIe siècle : comme jadis l'Italie, la France représente la culture antique, mais élargie, mais renouvelée, mais accommodée aux besoins du monde moderne, qui, pendant cent

cinquante ans, a vécu de nos grands écrivains, de nos philosophes et de nos artistes. Le XVIIIe siècle a bénéficié de ce rayonnement du « siècle de Louis le Grand », et, comme l'a dit Voltaire, « dans l'éloquence, dans la poésie, dans la littérature, dans les livres de morale et d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe ». Goethe exprimait un jour à Eckermann le regret de n'avoir pas suffisamment montré, dans ses *Mémoires*, tout ce que son génie a dû à la culture française. Combien d'écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle ont dû à cette même culture la formation de leur talent!

C'est dans l'époque précédente qu'il faut chercher les origines de cette hégémonie. En Angleterre, dès le XVIe siècle, Shakespeare et ses contemporains étaient remplis, à un degré qui n'a pas encore été suffisamment déterminé, de la lecture de certains livres français, notamment de Montaigne. En Allemagne, Opitz avait, au début du siècle suivant, réformé la poésie allemande en s'inspirant de la nôtre. En Hollande, Vondel s'était formé à l'école de Du Bartas et de Robert Garnier. Dans toute l'Europe, le roman de D'Urfé avait porté comme une première image de la « politesse » française. Mais, au XVIIIe siècle, l'Europe se souvenait surtout de nos grands classiques de la seconde moitié du siècle précédent, — non pas, il est vrai, de tous également : car ni Bossuet ni Pascal, par exemple, n'ont jamais été très lus hors de France (Bourdaloue ou La Bruyère ont eu, en Angleterre, une fortune bien supérieure), — mais principalement des poètes, et, entre les poètes, des poètes dramatiques.

Pendant cent cinquante ans, l'influence sociale de la France sur l'Europe a été intimement liée à celle de son théâtre classique, considéré comme l'expression parfaite de son génie. Faut-il rappeler que, dès 1699, Charles XII, qui affectait de ne pas parler français à sa cour, appelle Rosidor et sa troupe en Suède? que des troupes françaises passent la Manche sous Louis XIV? que les cours d'Allemagne raffolent du théâtre français? que, dans sa jeunesse, le futur Frédéric II s'amusera à jouer les tragédies de Racine? qu'Élisabeth de Russie attirera à Saint-Pétersbourg Sérigny et lui confiera la direction d'un théâtre français? qu'Aufresne fera les délices de Naples? et enfin qu'en pleine Révolution, une troupe française établie à

Hambourg remportera encore, auprès du public allemand, les plus incroyables succès? Ces faits, entre cent, prouvent la longue fortune de notre littérature dramatique pendant tout le cours du siècle. « Ces hommes, disait Voltaire de Corneille et de Racine, enseignèrent à la nation à penser, à sentir, à s'exprimer. » Ils ont donné le même enseignement à l'Europe.

Chose remarquable : de nos deux grands tragiques, le plus goûté peut-être a été Racine[1]. A vrai dire, Corneille fut, de son vivant, traduit dans plusieurs langues et il a puissamment contribué, en Allemagne, aux tentatives dramatiques de Gottsched, en Angleterre, à celles de Dryden. Mais Racine a eu une fortune plus durable, semble-t-il, et on lui a su gré de donner une idée plus complète de son siècle et de son pays. Les tragiques anglais de la Restauration, à commencer par Otway, l'ont adapté, tout en le défigurant. En Allemagne, on l'a joué dès la fin du XVIIe siècle, à la cour de Brunswick ; Gottsched a traduit *Alexandre le Grand*, quand il a voulu, comme il disait, « mettre le théâtre allemand sur le pied du théâtre français », et Schiller lui-même a traduit *Phèdre*. Sa fortune n'a pas été moindre dans les pays du Nord : Charles XII se faisait lire Racine dans les camps et Gustave III lui sacrifiait Shakespeare. Les premiers tragiques russes, Lomonosov et Soumarokov, s'inspireront de nos classiques dans leurs tragédies, et Karamzine lui-même ne critiquera le théâtre français qu'en demandant pardon « aux ombres sacrées de Racine et de Corneille ». Il suffit de rappeler l'influence, souvent malheureuse, que nos tragiques ont exercée en Italie sur Conti, sur Jacopo Martelli, même sur Apostolo Zeno et sur Metastase, dont le génie est cependant bien différent du leur. Mais Alfieri lui-même, le *misogallo*, ne rendra-t-il pas hommage à la tragédie française quand il affirmera à Calsabigi « que les hommes doivent apprendre au théâtre à être libres, forts, généreux, passionnés pour la véritable vertu, impatients de toute violence, amoureux de la patrie, connaissant leurs droits, et, dans toutes leurs passions, ardents, droits et magnanimes »? Cette fois, c'est l'idéal cornélien qui reprend le dessus et qui,

1. Sur les traductions étrangères de Corneille et de Racine, voir les *Bibliographies* de l'édition des *Grands Écrivains*. M. Ch. Dejob a étudié de près l'influence de la tragédie française en Italie. (*Etudes sur la tragédie*, p. 107-291.)

après la longue fortune de Racine, permet de présager, à la fin du siècle, le drame romantique. La tragédie française a fait écrire, en toute langue, bien des œuvres médiocres, et les critiques étrangers, Lessing en tête, le lui ont durement reproché. Il n'est que juste de rappeler qu'elle a inspiré aussi des œuvres vraiment grandes et qu'elle a été, en tout pays, une école de nobles sentiments.

Si le plagiat est la mesure de l'influence exercée par un écrivain, aucun poète français n'a eu plus d'influence que Molière[1]. De son vivant, en 1670, il a été traduit en Allemagne, et l'*Histrio gallicus comicus sine exemplo* a donné, en 1695, le signal d'une longue série d'imitations. On lui a su gré, avec Gottsched, de conserver, dans quelques-unes de ses pièces, « des manières dignes de l'aristocratie et de peindre ses héros sans la moindre platitude » ; on lui en a voulu d'avoir rappelé, dans quelques autres, « les farces triviales de la comédie italienne ». On a tenu à voir surtout en lui le fondateur de la grande comédie, et, comme disait Voltaire, « un législateur des bienséances du monde ». Ainsi l'ont compris les Elie Schlegel, les Gellert, les Krüger, les Mylius et même le jeune Lessing. A son école, ils ont appris à respecter et à grandir la comédie. En fait, chaque peuple lui a pris ce qui convenait le mieux à ses besoins présents : en Danemark, il a fourni à Holberg le cadre et la matière d'un théâtre vraiment national ; en Italie, Girolamo Gigli l'a imité avec toute la fantaisie de sa race et Goldoni avec un respect ingénu ; en Angleterre, les comiques de la Restauration, les Dryden, les Shadwell, les Vanbrugh ou les Congreve, qui l'ont pillé outrageusement, lui ont pris surtout ce qu'il avait de plus libre, de plus bas et de plus grossier, et, quand Hogarth l'a illustré, il a commis un long contresens. Si l'on excepte l'Angleterre, — et encore faut-il nommer ici Fielding, — on peut admettre avec Herder que, pour la culture euro-

1. Voir la *Bibliographie* de Molière par A. Desfeuilles (éd. des Grands Écrivains), pour les traductions. — Sur Molière en Allemagne, P. Stapfer : *Molière, Shakespeare et la critique allemande* (Paris, 1882), et A. Ehrhard : *Les comédies de Molière en Allemagne* (Paris, 1888) ; en Angleterre, C. Humbert, *England's Urtheil über Molière* (Oppeln, 1883) ; en Italie, Ch. Rabany, *Goldoni* (Paris, 1896) ; en Russie, Mikhaël Achkinasi, *Les influences françaises en Russie : Molière* (*Le Livre*, 10 novembre 1884) ; en Danemark, Legrelle, *Holberg considéré comme imitateur de Molière* (Paris, 1864), etc.

péenne. « Molière, à lui seul, a plus fait qu'une académie ».

Les fables de La Fontaine ont été presque aussi imitées que les comédies de Molière, depuis l'Allemand Hagedorn jusqu'au Russe Kriloff ou jusqu'à l'Espagnol Iriarte[1]. Mais, plus encore que La Fontaine et presque autant que Molière, toute l'Europe a traduit, commenté, imité Boileau; et je ne dis rien ici des imitations innombrables du *Lutrin* ou des *Satires*, mais comment ne pas rappeler que la poétique de Boileau fait partie intégrante de l'histoire de toutes — ou de presque toutes — les littératures? Gottsched et Addison se sont nourris de l'*Art poétique*. Le marquis de Luzan l'a traduit en espagnol et Trediakovsky en russe. Et l'œuvre même de Boileau n'a pas suffi à ce besoin de théories littéraires qu'il avait éveillé. L'Europe nous a emprunté la *Lettre à l'Académie* de Fénelon et les *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* de l'abbé Dubos, ce qui se comprend, et même le P. Le Bossu ou Batteux, ce qui se comprend moins. « L'imitation de la belle nature », déformation fâcheuse de la théorie classique, a fait fureur en Europe pendant près d'un siècle. Il a fallu la critique acerbe d'un Lessing, la philosophie profonde d'un Herder pour mettre fin à la domination tyrannique des prétendus disciples de Boileau.

Si l'on cherche à déterminer le caractère général de cette influence de notre littérature classique, on constate que, de l'aveu des étrangers, elle a partout contribué à élever le niveau général de la civilisation. C'est en lisant nos classiques que, pour la première fois, d'un bout à l'autre de l'Europe, le public lettré a eu le sentiment d'une littérature vraiment humaine, vraiment sociale, et reflétant, dans sa majestueuse et tranquille harmonie, ce besoin d'ordre et d'unité qui a été longtemps le besoin dominant de la pensée européenne.

Fin des influences méridionales en France. — La littérature française du commencement du XVIIIe siècle conserve plusieurs des caractères de l'âge précédent, et, par exemple, elle continue à subir, dans un domaine restreint, il est vrai, l'influence des littératures du Midi. Seulement, à mesure que le

1. Voir *Bibliographie* de La Fontaine (éd. H. Régnier), et F. Stein, *Lafontaines Einfluss auf die deutsche Fabeldichtung des XVIII. Jahrhunderts* (Aix-la-Chapelle, 1889).

siècle marche, cette influence diminue, et finalement, à l'admiration séculaire pour l'Italie ou l'Espagne, on voit succéder l'indifférence ou même le mépris.

La connaissance de la langue italienne continue à être assez répandue au XVIII[e] siècle : en 1737, Voltaire l'estime encore aussi nécessaire que l'anglaise à un journaliste et Rousseau l'opposera aux langues du Nord, « tristes filles de la nécessité », qui « se sentent de leur dure origine ». La comédie italienne garde, grâce à Riccoboni, un peu de son prestige. La *Bibliothèque italique* (1728-1734), fondée par des réfugiés, s'efforce, sans grand succès d'ailleurs, de faire connaître la pensée italienne à l'Europe. Métastase, Zeno, Maffei, quelques autres dramaturges, sont traduits. Goldoni s'établit à Paris, et Diderot lui emprunte la matière, sinon l'inspiration, de son *Fils naturel*[1]. Mais, en fait, les contemporains sont peu connus chez nous, et, à vrai dire, méritent pour la plupart ce dédain. Ce sont les classiques, Boïardo, Pétrarque, l'Arioste, Machiavel qui sont très fréquemment traduits et commentés[2]. Le Tasse surtout préoccupe la critique : Voltaire lui emprunte, bien plus qu'à Malmignati, la substance épique de la *Henriade*, comme il emprunte sa *Mérope* à Maffei, et Rousseau, vieilli et malheureux, se console à Bourgoin en chantant, d'une voix tremblante, des strophes du Tasse.

Mais, s'il goûtait encore le Tasse, notre XVIII[e] siècle méconnaissait Dante. « Poème bizarre, mais rempli de beautés naturelles », écrivait Voltaire de la *Divine Comédie* en 1756. Quatre ans après, il félicitait le P. Bettinelli d'avoir osé dire « que Dante était un fou, et son ouvrage un monstre... » L'émoi fut grand en Italie : Gozzi, Bettinelli, Torelli bataillèrent autour du « divin Dante ». En France même, il y eut des protestations, et Rivarol publia sa fameuse traduction, infidèle, mais écrite avec amour et avec une intelligence du siècle de Dante qui fait, par endroits, pressentir la critique d'un Chateaubriand[3].

1. Ch. Rabany, *Carlo Goldoni* (Paris, 1896), et P. Toldo : *Se il Diderot abbia imitato il Goldoni* (*Giorn. stor. d. lett. ital.*, 1895, t. XXVI).

2. G.-J. Ferrazzi, *L'Ariosto presso i Francesi* (dans sa *Bibliografia Ariostesca*, Bassano, 1881). — Leone Donati, *L'Ariosto e il Tasso giudicati dal Voltaire* (Halle, 1889). — M. Puglisi Pico : *Il Tasso nella critica francese* (Acireale, 1896). — E. Bouvy, *Voltaire et l'Italie* (Paris, 1898).

3. Sur Dante en France au XVIII[e] siècle, voir un article de Sainte-Beuve (*Causeries*, t. XI), les livres de Lescure et A. Lebreton sur *Rivarol*, et surtout le livre cité de E. Bouvy, *Voltaire et l'Italie*.

Au fond, la littérature italienne souffrait du mépris où, de plus en plus, tombait l'Italie elle-même. On y allait beaucoup, mais en archéologues ou en touristes, comme Dupaty ou de Brosses, pour y chercher des souvenirs ou des aventures. Ce pays, disait Rivarol, « ne fournit plus que des baladins à l'Europe ». « Nation autrefois maîtresse du monde, écrivait Montesquieu, aujourd'hui l'esclave de toutes les nations. »

L'esprit philosophique du XVIIIe siècle n'était guère plus indulgent à l'Espagne. Il y eut bien, au début, une recrudescence très sensible de l'influence espagnole dans le roman et dans le théâtre[1]. Quevedo, Dona Maria de Zayas, Montalban, le « sublime Gracian » furent traduits. En 1700, Le Sage publie son *Théâtre espagnol*; en 1702, il emprunte à Francisco de Rojas le sujet de son *Point d'honneur*; en 1707, à Calderon, celui de *Don César Ursin*. Il puise dans Luiz de Guevara pour son *Diable boiteux*, dans Francisco de Rojas pour *Crispin rival*, dans tous les picaresques espagnols, de Mendoza à Vincent Espinel, pour certains procédés de son *Gil Blas*. A vrai dire, il est acquis désormais qu'il a puisé le sujet même de son chef-d'œuvre dans trois livres dont aucun n'est espagnol, et, si le décor est espagnol dans *Gil Blas*, l'auteur songe bien plus à Paris qu'à Madrid, qu'au surplus il ne connaissait pas. Mais il a dû incontestablement — lui et quelques-uns de ses contemporains — aux novellistes espagnols, certaines habitudes de composition, le goût des épisodes parasites, si fréquents dans *Gil Blas*, et des dissertations philosophiques ou morales; ensuite, et surtout, le réalisme un peu cru et le sentiment de la vérité matérielle, qui faisait parfois défaut à nos romanciers du siècle précédent : Le Sage, on l'a dit excellemment, « a dépouillé de ses scories le roman picaresque; il lui a enlevé ses loques sordides pour le revêtir d'un galant habit à la française[2] ». Le Sage est le principal, en même temps que le dernier, représentant de l'influence espagnole au XVIIIe siècle : car Beaumarchais ne doit rien, de son propre aveu, à l'Espagne que le décor de ses pièces et les noms des

1. Leo Claretie, *Essai sur Lesage romancier* (1890, in-8). — Sur les origines de l'influence espagnole, P. Morillot, *Scarron*, et G. Reynier, *Thomas Corneille*. — Sur les sources de Lesage, E. Lintilhac, *Lesage* (Paris, 1893).
2. A. Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, 1re série, p. 50.

personnages, et Florian, en adaptant Cervantes comme il l'a fait, ne prouvera que l'ignorance de ses lecteurs et la sienne. Déjà J.-J. Rousseau avait écrit de *Don Quichotte* que « les longues folies n'amusent guère » ; et Montesquieu, sur les compatriotes de l'auteur : « Le seul de leurs livres qui soit bon est celui qui a fait voir le ridicule de tous les autres ».

Plus encore que l'Italie, l'Espagne eut à souffrir des progrès du philosophisme chez nous. L'auteur des *Lettres persanes* raillait la paresse et l'ignorance de la péninsule en des pages qui eurent un long retentissement. Il bafouait les Espagnols pour leur morgue, leurs bizarreries, leur mépris du progrès. Il les montrait « si attachés à l'Inquisition qu'il y aurait de la mauvaise grâce de la leur ôter ». On le crut sur parole, et c'est à peine si les lecteurs de l'*Essai sur les mœurs* eurent un sourire quand on leur apprit que, depuis des siècles, « tout le monde », au delà des Pyrénées, « jouait de la guitare », et que « la tristesse n'en était pas moins répandue sur la face de l'Espagne ». En vain, des écrivains des deux nations lancèrent, en 1774, l'*Espagne littéraire*, qui ne vécut pas. En vain, l'abbé de Vayrac, au commencement du siècle, J.-Fr. Bourgoing vers la fin, publiaient des livres solides et informés sur nos voisins. L'opinion s'était décidément détournée d'un pays qui l'avait jadis séduite par sa grandeur, qui l'avait plus récemment amusée par sa littérature picaresque, mais qui avait désormais le tort de rester en dehors du mouvement de la pensée française.

Origines du cosmopolitisme philosophique. — C'est qu'en effet, tandis que l'Europe restait encore sous le charme de notre littérature du XVIIe siècle, il se faisait, chez nous et au dehors, un travail dans les esprits qui allait transformer profondément l'attitude de la France pensante à l'endroit de l'Europe. Par suite de circonstances très diverses, l'idéal du XVIIIe siècle a été moins national et plus humain que celui du XVIIe, moins attaché à la tradition et plus curieux du progrès, moins soucieux de l'unité de l'inspiration que de sa variété : à la théorie classique, le XVIIIe siècle substitue, en philosophie d'abord et bientôt en art, le cosmopolitisme.

La querelle des anciens et des modernes avait profondément remué les esprits et répandu cette idée, chère à Fontenelle, que

« les différentes idées sont comme des plantes et des fleurs qui ne viennent pas également bien en toute sorte de climats ». De là à cette curiosité inquiète de l'univers qui est l'un des caractères saillants des *Lettres persanes*, de l'*Essai sur les mœurs* ou des *Époques de la nature*, il n'y a qu'un pas. De fait, la plupart des œuvres du XVIIIe siècle donneront de plus en plus de place à une enquête intellectuelle et morale sur les pays voisins ou même lointains. C'est une prétendue enquête sur l'Orient que les *Lettres persanes*, et c'est une enquête réelle sur l'Angleterre que les *Lettres philosophiques*. L'*Esprit des lois* n'est qu'un essai de synthèse des constitutions de tous les peuples, et le titre seul de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* suffit à en indiquer l'objet. « Vos Romains, dit un personnage de Voltaire, qui se vantaient d'être les maîtres de l'univers, n'en avaient pas conquis la vingtième partie. » Ce monde romain avait cependant suffi au XVIIe siècle. Mais voilà que les romanciers même étendent le cercle de leurs observations : après avoir longtemps transporté dans l'antiquité des sujets modernes, ils empruntent maintenant à la peinture des nations contemporaines de nouveaux éléments d'intérêt : Le Sage nous conduit en Espagne; l'auteur des *Mémoires du chevalier de Gramont* (1713), qui est presque un romancier, en Angleterre; le traducteur des *Mille et une nuits* (1704-1708), en Orient; l'auteur du *Doyen de Killerine* ou de *Cléveland*, dans tous les pays du monde. C'est Prévost surtout qui imagine de soutenir l'intérêt de ses fictions par la peinture des mœurs exotiques, de nous peindre l'intérieur d'un harem et de nous donner « une idée des plaisirs allemands et de la galanterie germanique ». C'est lui qui compare le caractère espagnol au caractère anglais, et qui travaille, comme il s'en vante, à dissiper « certains préjugés puérils, qui sont ordinaires à la plupart des hommes, mais surtout aux Français, et qui les portent à se donner fièrement la préférence sur tous les autres peuples de l'univers ».

Mais, en dehors même du roman, le journalisme et la littérature d'information développent de plus en plus cette tournure d'esprit, principalement sous la plume des critiques protestants. Voltaire, se demandant un jour comment notre littérature avait conquis l'Europe, n'hésitait pas à signaler, parmi les

hommes qui avaient le plus travaillé à cette conquête, « les pasteurs calvinistes réfugiés, qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers », et, parmi les réfugiés, « un Bayle surtout, qui, écrivant en Hollande, s'est fait lire de toutes les nations » : ce sont les revues ou, comme on disait, les « bibliothèques » protestantes[1] qui ont tenu l'Europe au courant des œuvres françaises, avant que ce rôle fût assumé par les encyclopédistes, c'est-à-dire pendant toute la première moitié du siècle. Mais il faut noter qu'inversement les mêmes écrivains nous ont initiés, pour une bonne part, à la connaissance des pays étrangers, et qu'entre l'Europe et nous ils ont servi de truchements industrieux et consciencieux, sinon brillants. Déjà Bayle et ses successeurs, dans les *Nouvelles de la république des lettres* (1684-1718), avaient fait une certaine part aux œuvres étrangères. Le Clerc dans sa *Bibliothèque universelle* et Basnage de Beauval dans son *Histoire des ouvrages des savants* s'intéressent aux livres italiens, anglais ou allemands. Ce sont des critiques protestants qui ont fondé et soutenu la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe* ou l'*Europe savante* ou encore l'*Histoire littéraire de l'Europe*, dont les titres seuls parlent assez haut. Ce sont eux qui ont eu successivement l'idée d'une *Bibliothèque anglaise*, d'un *Journal britannique*, d'une *Bibliothèque italique* ou *germanique*.

Les commencements de l'influence anglaise. — Entre toutes les nations européennes, il y en avait une qui, par sa politique, sa philosophie, sa littérature et sa méthode scientifique, allait s'imposer à l'attention des Français. Politiquement, l'Angleterre avait singulièrement grandi en Europe depuis la révolution de 1688 et depuis les défaites de la France, dans les dernières années de Louis XIV. En science, elle avait pris, depuis la fondation de la *Société royale* (1662), un incomparable essor et, après les Boyle ou les Halley, Newton venait de réaliser les promesses de la méthode prônée jadis par Bacon.

1. P. A. Sayous, *Le XVIII[e] siècle à l'étranger* (Paris, 1861), et V. Rossel, *La littérature française hors de France* (Paris, 1895). — Pour les réfugiés d'Allemagne, Chr. Bartholméss, *Hist. philos. de l'Acad. de Prusse* (1851, 2 vol.), et G. Pariset, *L'État et les églises en Prusse sous Frédéric-Guillaume I[er]* (Paris, 1897). — Pour ceux d'Angleterre, Joseph Texte, *J.-J. Rousseau et les orig. du cosmopol. litt.*, liv. I, chap. I (Paris, 1895).

En philosophie, outre Locke, elle offrait à l'Europe une pléiade de polémistes ardents et de sceptiques hardis, comme Toland (*Christianity not mysterious*, 1696), Collins (*Discourse on free Thinking*, 1713), Tindal (*Christianity as old as the Creation*, 1730), ou de philosophes éloquents et enthousiastes, comme Shaftesbury (*Characteristics*, 1713). En littérature enfin, avec les écrivains du règne de la reine Anne, avec Pope, Swift, Addison, de Foe, elle présentait à l'admiration du monde un ensemble d'œuvres à la fois traditionnelles et neuves, dans lesquelles l'influence manifeste du classicisme français n'avait pas réussi à faire disparaître les qualités natives de la race.

Les premiers intermédiaires entre les deux pays furent les réfugiés. De 1688 à 1730 environ, la colonie de Londres, qui compte soixante-dix ou quatre-vingt mille membres, est un centre actif de propagande anglaise. On y répète ce que d'Argenson appelle « les raisonnements anglais sur la politique et la liberté ». On y exalte la liberté de penser, la constitution anglaise, le baconisme et Locke. C'est un réfugié, Pierre Coste, qui, en 1700, traduit l'*Essai sur l'Entendement*. C'en est un autre, Rapin de Thoyras, qui publie la première histoire d'Angleterre (1724). Ce sont des réfugiés qui donnent les premières traductions de Shaftesbury, de Bernard de Mandeville, d'Addison, de Pope, de Swift et de Daniel de Foe. Enfin c'est un de leurs coreligionnaires, Béat de Muralt, qui publie des *Lettres sur les Anglais et les Français* (1725) où il essaie de démontrer que « parmi les Anglais il y a des gens qui pensent plus fortement que les gens d'esprit des autres nations ».

Les critiques français continuent le mouvement. Prévost exalte, dans ses romans, « un des premiers peuples de l'univers », et fonde son *Pour et Contre* (1733-1740) pour donner les preuves de son jugement. Surtout Voltaire, avec ses *Lettres philosophiques* ou *anglaises* (1733-1734), saisit l'opinion de la question anglaise avec son génie d'écrivain et avec l'autorité que lui donnent trois années d'un exil studieux à Londres[1], et peut-être n'est-ce pas trop de dire avec Condorcet que « cet

1. Sur Voltaire en Angleterre, Churton Collins : *Bolingbroke and Voltaire in England* (Londres, 1886); A. Ballantyne, *Voltaire's Visit to England* (Londres, 1893). — Voir *Rev. d'hist. litt. de la Fr.*, 5 avril 1894, et ci-dessus, p. 101.

ouvrage fut parmi nous l'époque d'une révolution », sinon dans le goût, du moins dans les idées. Non pas, à vrai dire, que la liberté de penser des Anglais fût absolument une nouveauté en France : leurs déistes eux-mêmes connaissaient fort bien Bayle et son « incomparable dictionnaire », comme l'appelait Locke, et ils avaient pu puiser plus d'une idée dans les deux traductions anglaises qui en parurent successivement. Mais il ne semble pas qu'on eût encore attaqué si ouvertement, ni d'une manière aussi systématique, les bases surnaturelles du christianisme. D'ailleurs la psychologie ou la pédagogie de Locke, ou encore ses idées sur le gouvernement civil, ne se trouvaient pas dans Bayle, et ce n'est pas non plus dans Bayle que Voltaire avait pu trouver un exposé du newtonianisme, qui le frappa pour le moins autant que le lockisme. Enfin le livre de Voltaire apportait aux lecteurs français ce que ni les réfugiés ni Muralt ni Prévost n'étaient capables de donner : un tableau, sinon complet ou de tout point exact, du moins vivant et singulièrement attachant de l'Angleterre contemporaine. Les quinze années qui suivirent la publication des *Lettres philosophiques* virent l'influence anglaise s'implanter solidement chez nous.

Elle s'exerce à la fois en politique, en philosophie, en science. Montesquieu, dans l'*Esprit des Lois*, fait un magnifique éloge de la constitution anglaise et montre comment elle réagit sur le tempérament de la nation, comment « les coutumes d'un peuple esclave sont une partie de sa servitude, celles d'un peuple libre sont une partie de sa liberté », comment l'Angleterre est « le peuple du monde qui a le mieux su se prévaloir à la fois de ces trois grandes choses : la religion, le commerce et la liberté ». Le livre du Genevois Delolme (*La Constitution de l'Angleterre*, 1771), tant lu de nos révolutionnaires, ne fera que développer et justifier les idées de Montesquieu. En science, Voltaire publie ses *Éléments de la philosophie de Newton* (1738) et met le newtonianisme en vers ; Fontenelle célèbre le grand homme à l'Académie des sciences ; les encyclopédistes se réclament de lui. « Nous avons pris des Anglais, écrivait un jour Voltaire à Helvétius, les annuités, les rentes tournantes, les fonds d'amortissement, la construction et la manœuvre des vaisseaux, l'attraction, le calcul différentiel, les sept couleurs primitives, l'inoculation.

Nous prendrons insensiblement leur noble liberté de penser et leur profond mépris des fadaises de l'école. » Ce « mépris », on le professait ouvertement à l'*Encyclopédie*, et Diderot se faisait la main en imitant, dans les *Pensées sur l'interprétation de la nature* (1754), celui que D'Alembert appelait « le plus grand, le plus universel et le plus éloquent des philosophes », Bacon.

Ce que l'Angleterre représente, c'est la diffusion de l'esprit scientifique, l'utilitarisme en morale et en art, la substitution du jugement individuel au respect de la tradition. « Je crois, écrivait Le Clerc, que le monde commence à revenir de cet air décisif que Descartes avait introduit en débitant des conjectures pour des démonstrations... Les Anglais surtout sont ceux qui en sont le plus éloignés. » En exaltant Bacon ou Newton, ce que veulent les disciples de Voltaire ou de Maupertuis, c'est battre en brèche la méthode cartésienne, ce qui veut dire, pour eux, la métaphysique. C'est ramener l'esprit humain à l'observation des phénomènes qui lui sont accessibles et qui, seuls, méritent de nous intéresser. C'est condamner la recherche de ces vérités qui avaient passionné la génération précédente et qu'un Voltaire compare maintenant à des étoiles « qui, placées trop loin de nous, ne nous donnent point de clarté ». C'est chercher à fonder, avec Locke ou avec d'Alembert, « la physique expérimentale de l'âme ». C'est aussi condamner, comme autant de « niaiseries ingénieuses » — le mot est de Newton, — l'art, la poésie, le culte de la forme. C'est enfin avoir pleinement conscience de ce fait que le passé de l'humanité n'est à peu près d'aucun intérêt au prix de son présent et de son avenir.

Shakespeare et le roman anglais en France. — Les premières conséquences littéraires de l'influence anglaise furent de battre en brèche, surtout au théâtre, la tradition classique.

« Le génie poétique des Anglais, avait écrit Voltaire, ressemble jusqu'à présent à un arbre touffu planté par la nature, jetant au hasard ses mille rameaux, et croissant inégalement avec force... » En écrivant ces lignes, il songeait surtout à ce Shakespeare qui avait bien été mentionné par quelques critiques antérieurs, mais dont l'œuvre était encore, en 1734, profondé-

ment inconnue des lecteurs français[1]. Elle le restera, à vrai dire, longtemps encore. On peut étudier, à titre de curiosités, les imitations, le plus souvent inavouées, que Voltaire fit de Shakespeare dans *Brutus*, dans *Eriphyle*, dans *Jules César* ou dans *Zaïre*. On prouvera difficilement que ces prétendues audaces aient jamais été au delà d'une mise en scène plus compliquée et d'une certaine affectation de « républicanisme » dans le dialogue. Comment oublier que, dans la mieux réussie de ces adaptations, dans *Zaïre* (1732), une obscure intrigue de garnison se transforme en une « action éclatante », à laquelle sont mêlés les plus grands noms des croisades? que l'humble et obéissante Desdemona devient la fille du roi de Jérusalem, « la jeune et belle Zaïre »? que cet officier de fortune maure qui s'appelle Othello se transforme en un brillant « soudan d'Asie »? Et vraiment Voltaire ne fait-il pas un peu tort à ses précurseurs français en affirmant que c'est au théâtre anglais qu'il doit la hardiesse qu'il a eue « de mettre sur la scène les noms de nos rois et des anciennes familles du royaume »? Aucune de ces innovations n'était vraiment neuve, non pas même les timides fantômes d'*Eriphyle* ou de *Sémiramis*, si vite effrayés par les feux de la rampe. Les continuelles doléances de Voltaire, dans sa correspondance ou dans ses préfaces, sur notre « délicatesse excessive », ne doivent pas non plus nous faire illusion : il s'agissait, au fond, de tourner les unités en les respectant, et ni Destouches[2] ni le président Hénault ni les autres adaptateurs contemporains du théâtre anglais qu'on pourrait citer n'ont jamais poussé l'audace plus loin. Accordons à Voltaire que « le soleil des Anglais, c'est le feu du génie », et que le Nord « n'en éteint point les flammes immortelles ». Ce qu'il y a de plus shakespearien chez Voltaire, ce sont les magnifiques spectacles de *Sémiramis*, — que Shakespeare n'a d'ailleurs jamais connus, — et qu'au surplus leur inventeur désavouait lestement en écrivant que

1. Sur Shakespeare en France, Louis P. Betz a donné une bibliographie étendue (*Rev. de philol. franç.*, 1er trimestre 1897). On consultera surtout A. Lacroix, *De l'influence de Shakespeare sur le théâtre français jusqu'à nos jours* (Bruxelles, 1856, — sujet à caution), J.-J. Jusserand, *Shakespeare en France sous l'ancien régime* (*Cosmopolis*, nov. et déc. 1896, janv. et fév. 1897), et H. Lion, *Les théories dramatiques de Voltaire* (Paris, 1896).

2. Noter qu'on cite toujours à tort Destouches parmi les imitateurs de Shakespeare. Dans ses *Scènes anglaises*, c'est la *Tempête* de Dryden et Davenant, non celle de Shakespeare, qu'il adapte.

« quatre beaux vers valent mieux dans une pièce qu'un régiment de cavalerie ».

Quand, enfin, en 1745, parut le premier volume de la traduction de La Place, le public français fut-il mieux édifié sur le génie de Shakespeare? Cela est fort douteux. Cette pitoyable version, moitié prose, moitié vers, ne put que confirmer les lecteurs dans l'idée que Shakespeare était un chaos de monstruosités et de trivialités et que son génie « âpre et peu réglé » n'avait rien à apprendre aux lecteurs de Corneille. De ce pseudo-Shakespeare, oui, Voltaire aurait eu raison d'écrire à Mme du Deffand qu'il est « irrémédiablement au-dessous de Gille ». Mais a-t-on suffisamment songé que notre XVIIIe siècle n'a presque connu que Gille Shakespeare? et peut-on dès lors lui savoir mauvais gré d'avoir méconnu un homme de génie dont ne le séparait pas seulement la différence des races, mais encore la distance d'une époque à une autre? On ne comprenait plus Rabelais ni Ronsard chez nous. Comment donc eût-on compris Shakespeare?

Bien plus réelle et plus profonde fut l'influence de la littérature bourgeoise des Anglais, qui, moins différente, malgré son originalité, de la nôtre, et d'ailleurs contemporaine, pénétra plus aisément les esprits.

Un premier groupe d'écrivains est celui des moralistes, Pope, Swift, Addison, Steele. Ceux-là, traduits abondamment, et beaucoup mieux traduits — notons ce point — que Shakespeare, entraient en France de plain-pied. L'*Essai sur l'homme*, traduit en 1736, parut l'évangile poétique du déisme anglais. *Gulliver*, traduit en 1727, offrit un modèle de satire pénétrante et hardie. Addison et Steele, enfin, moralistes bourgeois et familiers, charmèrent par la vérité des peintures, le souci de la modernité, le bon sens fortifiant et un peu terre à terre : le *Spectateur*, mainte fois réimprimé, fut un des arsenaux de la littérature bourgeoise du siècle.

Parmi les romans, celui de Foe, traduit presque dès son apparition en 1720 et 1721, et souvent réimprimé, engendra toute une littérature de « Robinsonades » et bientôt Rousseau mettra *Robinson*, déjà fameux comme roman, au rang des grands livres de morale de l'humanité. Quant à Fielding, la hauteur de son robuste génie échappa à la majorité des lecteurs, qui virent

surtout en lui un picaresque à la façon de Le Sage ; cependant on fut frappé de sa puissance d'observation et Mme du Deffand ne fut pas seule à en goûter « la vérité infinie ». Mais le maître du chœur, ce fut « l'immortel auteur de *Pamela*, de *Clarisse*, de *Grandison* », Samuel Richardson. Celui-là est vraiment des nôtres, tant nos pères l'ont goûté, tant ils l'ont adapté et imité, et son œuvre fait partie intégrante de l'histoire du roman français.

Prévost traduisit *Pamela* en 1741-42, *Clarisse* en 1751, *Grandison* en 1754. Il traduisit ces romans en admirateur enthousiaste qui préfère les œuvres de Richardson aux siennes propres, mais aussi en Français du xviiie siècle qui avait, nous dit son biographe « le goût trop sûr pour se borner à traduire son original ». Et ce fut, pour Richardson, une bonne fortune que cette trahison dont il se plaignait à ses amis [1]. Plus tard, on eut en français Richardson tout entier. Tout d'abord, on goûta mieux les adaptations trop élégantes, mais dramatiques et passionnées, de l'auteur de *Manon Lescaut*.

Dans l'Europe entière, les romans de Richardson soulevèrent un enthousiasme profond. Ils apportaient, dans un cadre fictif, une certaine conception, étroite, mais puissante, de la morale. Ils visaient à être des tableaux sincères de la vie, et de la vie contemporaine. Ils étaient audacieusement bourgeois. Enfin, ils débordaient de pathétique et de sensibilité. Toutes ces qualités leur assurèrent en France un succès peut-être supérieur à celui qu'ils avaient remporté en Angleterre. A vrai dire, Marivaux, que d'ailleurs Richardson ne paraît pas avoir connu, avait déjà réalisé chez nous une part de cette révolution. Mais le romancier anglais était singulièrement plus puissant que son précurseur français. A coup sûr, l'opinion le mit fort au-dessus. Quand il mourut, Diderot publia son éloge (1761) : « O Richardson, s'écria-t-il, homme unique à mes yeux, tu seras ma lecture dans tous les temps ! Forcé par des besoins pressants, je vendrai mes livres : mais tu me resteras ; tu me resteras sur le même rayon avec Moïse, Homère, Euripide et Sophocle... »

1. Voir la correspondance de Richardson publiée par Mrs Barbauld, lettre du 24 février 1753 (t. VI, p. 244) : Richardson y reproche à Prévost d'avoir diminué la part de la morale dans son œuvre, c'est-à-dire « de l'objet même en vue duquel l'histoire a été écrite », et aussi d'avoir supprimé quelques-unes des parties « les plus pathétiques ».

Si maintenant l'on ajoute à ces œuvres le drame incomplet, mais puissant de Lillo, le *Marchand de Londres* (traduit en 1748), et le *Joueur* d'Édouard Moore, on aura l'ensemble des œuvres qui ont le plus agi en France à cette époque. Diderot traduisit lui-même le *Joueur*, et J.-J. Rousseau qualifiait le *Marchand de Londres* de « pièce admirable, et dont la morale va plus directement au but qu'aucune pièce française que je connaisse ». On considérait généralement Moore et Lillo, auxquels on joignait, sans beaucoup le connaître ni le comprendre, Shakespeare, comme des modèles d'un art nouveau, plus hardi dans la forme et plus profond par les idées.

Le moment approchait où, dans notre littérature d'imagination, un homme de génie allait reprendre et parfaire l'œuvre des grands écrivains anglais, et par là consacrer leur influence, non seulement en France, mais en Europe.

II. — La seconde période du XVIIIe siècle (1761-1800).

Rôle européen de J.-J. Rousseau. — Cette immense influence exercée par Rousseau dans le monde s'explique d'abord par ses origines : Rousseau est un étranger adopté par la France. Suivant une excellente remarque de M. Lanson, le fond français que ses ascendants ont pu lui transmettre, « c'est celui qui n'avait pas été travaillé encore par la culture classique », et cela déjà le distingue profondément de nos écrivains nationaux. De même, il a échappé à l'influence monarchique et à l'influence catholique; fils de bourgeois de Genève, il croit d'instinct à la liberté et à l'égalité naturelles; il est un admirateur-né des républiques antiques et aussi, comme il le dit, de ces « fiers insulaires », de ces Anglais qu'on ne voit pas « ramper lâchement » dans les cours d'Europe. En religion, il est né protestant et le restera malgré ses conversions; son déisme aura, au regard celui de Voltaire, un caractère presque confessionnel; sa perpétuelle révolte contre la société de son temps ne sera que la révolte de cet individualisme, qui est le fond du protes-

tantisme; enfin, ce souci de la moralité qu'il a porté en toutes choses, et jusque dans l'art, prouvera une fois de plus que « Jean-Jacques est l'héritier de cent cinquante ans de calvinisme ». D'autre part, cet étranger a beaucoup aimé notre patrie; il a vécu longtemps dans cette « France tendrement aimée », qui l'a persécuté, il est vrai, mais qu'il a conquise et dont son génie est devenu l'une des gloires. Au surplus, un grand nombre des idées politiques ou philosophiques de Rousseau sont d'origine française ou antique : Tacite et Plutarque ont été ses maîtres, et aussi Montaigne ou Montesquieu. Et tout cela explique la situation unique de Rousseau, dans l'histoire de la littérature moderne. Entre l'Europe et la France il a servi de lien. Personne, d'une part, n'a plus fait pour la diffusion de l'influence française dans le monde, mais personne aussi n'a plus contribué à répandre les influences étrangères en France. Français par la langue, Rousseau a le génie essentiellement européen.

C'est pourquoi dans l'histoire des relations intellectuelles de la France avec les pays étrangers pendant la seconde période du siècle, son nom est le premier, et il n'y a pas une seule littérature où il ne tienne sa place. Si l'on écrit l'histoire des théories politiques ou sociales, Rousseau doit être rattaché avant tout au groupe des philosophes français; il a été l'ami de Diderot, il est le disciple de Montesquieu, il a une sorte de culte pour Buffon; cependant il est aussi le disciple de Locke, il a lu Addison et Pope, et, surtout, il diffère de ceux-là justement par ce qui le rapproche de ceux-ci, par le caractère protestant de son œuvre. Si, d'autre part, on étudie le mouvement littéraire du siècle, on voit bien ce qu'il emprunte, ne fût-ce que pour la combattre, à la culture française, mais on voit encore mieux par où il s'en sépare. Plus généralement, dans l'histoire de la littérature européenne, c'est l'œuvre des Anglais, de Pope, d'Addison, de Gray, de Richardson, de Macpherson qu'il reprend et continue. Ses affinités sentimentales le portent vers les écrivains septentrionaux. Faut-il s'étonner que son succès leur ait profité et que l'Europe ait vu en lui ce qu'il est en effet, leur continuateur, mais un continuateur de génie?

Influence des lettres françaises dans le monde. — L'influence de la littérature française au dehors a été sur-

tout littéraire, avec nos classiques, jusqu'au milieu du siècle; elle a été principalement politique et philosophique, après. Seul, J.-J. Rousseau a révolutionné à la fois les idées et l'art.

A vrai dire, on a beaucoup lu dans la seconde période du siècle la plupart de nos écrivains; mais, si l'on excepte Rousseau, ils n'ont pas exercé d'action profonde sur l'orientation du mouvement européen. Ce qu'on goûtait, par exemple, de notre littérature légère, si abondante pendant cette période, c'était, avec la polissonnerie, la hardiesse de certaines idées : si Brockes, Hagedorn ou Wieland font, en Allemagne, une certaine fortune à Chapelle ou à Chaulieu, c'est comme à des « libertins » de bon goût et d'esprit; si Catherine II jeune fait ses délices de la *Pucelle*, ce n'est pas surtout pour le mérite littéraire de l'œuvre; si on réimprime un peu partout Crébillon fils ou même Grécourt, ce n'est pas enfin pour leur originalité. L'un des rares livres français de ce temps qu'on a lus à l'étranger sans y chercher un système de morale et de politique, c'est *Gil Blas*; celui-là a été traduit presque dans toutes les langues, et il a exercé une profonde influence sur les romanciers anglais, notamment sur Fielding ou sur ce Smollett qui en louait « l'humour et la sagacité infinie ». Et, si c'est un livre français que les *Mille et une Nuits*, peut-être sera-t-il permis de noter tout ce que lui a dû un groupe d'écrivains allemands, dont le plus grand est Wieland. Mais ce sont là des exceptions. Même la comédie légère porte avec elle, ou paraît porter, des idées nouvelles et hardies. Quand, par exemple, en 1781, Monvel va à Stockholm jouer du Dallainval, du Carmontelle ou du Collé, le public suédois applaudit la philosophie française jusque dans *Dupuis et Desronnais*, jusque dans la *Partie de chasse de Henri IV*. — Et c'est le portrait du roi-philosophe encore que toute l'Europe admire dans l'épopée voltairienne de la *Henriade*.

C'est, à vrai dire, par là seulement que s'explique l'incroyable succès européen de quelques œuvres médiocres, comme les livres de Marmontel : Gustave III fait de *Bélisaire* un de ses livres de chevet; Catherine II le fait traduire par ses intimes, traduit elle-même un chapitre et proteste contre les condamnations de la Sorbonne; les *Contes moraux* inspirent quelques-unes des œuvres marquantes de la littérature hongroise.

Si ce n'est pas la philosophie, c'est du moins la morale qui séduit surtout les lecteurs étrangers dans les romans de Prévost et de Marivaux. Le premier passe en Allemagne pour un émule de Richardson et Pfeil le loue d'avoir « travaillé avec bonheur et génie en vue des plaisirs et des besoins de ce monde si égoïste » ; et si le second est, au témoignage de Diderot, « de tous les auteurs français celui qui plaît le plus aux Anglais », c'est à des motifs analogues qu'il le doit. Il est curieux de constater qu'en dépit du succès incontestable du théâtre de Destouches, de La Chaussée ou de Marivaux, notamment en Allemagne, on leur reproche cependant d'emprunter leurs personnages à une société « vide de vérité et de vie intérieure », ce qui veut dire, dans la pensée de leurs critiques, qu'on leur reproche d'être français : Destouches n'en paraît pas moins supérieur, aux yeux de Mme Gottsched, à Molière lui-même ; Goethe enfant, à Francfort, voit jouer avec délices Destouches ou La Chaussée ; Gellert s'inspire de ce dernier ; en Espagne, des écrivains *afrancesados* se réclament de Destouches, et le marquis de Luzan traduit le *Préjugé à la mode*. La fortune du drame larmoyant et de la tragédie bourgeoise s'explique de même : on en goûte la morale indiscrète et la sensibilité débordante : l'*Eugénie* de Beaumarchais obtient en Russie un succès de larmes. Diderot, en Allemagne, voit ses drames traduits par Lessing, ses *Entretiens* et son *Discours sur la poésie dramatique* abondamment commentés, comme l'œuvre de la « tête la plus philosophique » qui, depuis Aristote, se soit occupée du théâtre [1]. Mais Diderot lui-même n'est qu'un prétexte à se réclamer de cette influence anglaise, dont il dérive, et d'ailleurs si Iffland ou Schrœder se disent ses disciples, ils imitent également Goldoni, comme d'autres imitent Holberg. Assurément l'influence de Diderot à l'étranger n'a été ni purement littéraire, ni surtout purement française et, d'une façon générale, elle a été subordonnée à celle des auteurs anglais.

Ce qui est vrai de nos poètes dramatiques l'est aussi de nos historiens. C'est leur philosophie, plus encore que leur mérite littéraire, qui a fait leur succès. Il est bien vrai que l'Europe a, pendant de longues années, jugé le monde à travers la critique

1. L. Crouslé, *Lessing et le goût français en Allemagne* (1863), et E. Gandar, *Diderot et la critique allemande* (dans ses *Souvenirs d'enseignement*).

et l'érudition françaises : c'est à l'école de Rollin, traduit jusqu'en Russie, qu'elle a connu l'antiquité classique, et c'est dans le P. Brumoy que Schiller a lu d'abord les tragiques grecs. Mais c'est surtout à la lumière des idées philosophiques et politiques de Montesquieu, de Voltaire, voire même de Raynal, que le public européen a étudié l'histoire des temps modernes, et, pour ne citer que des auteurs anglais, Hume, Gibbon ou Robertson s'inspirent autant des idées politiques de Montesquieu que de la critique historique de Voltaire.

A peine, enfin, est-il besoin de signaler le même genre d'influence dans le succès du journalisme à la française. C'est l'influence de Bayle qu'on retrouve à la base de toutes les tentatives faites en Europe à l'imitation des *Nouvelles de la république des lettres*, et c'est le *Dictionnaire critique* qui se débite en morceaux dans la plupart des revues, « bibliothèques » ou journaux. Gottsched traduit le *Dictionnaire*; Frédéric II en fait faire un *Extrait*, dont il écrit la préface; Feyjoo, en Espagne, s'inspire de son esprit dans son *Théâtre critique* ou dans ses *Lettres*. Ce n'est pas seulement le scepticisme, c'est la méthode de Bayle, c'est son érudition discursive, agressive et irrévérente, qui a fait sa fortune dans le monde des lettres et qui a imposé, pendant un siècle, sa forme à la critique.

Influence de la philosophie française. — Le meilleur de notre influence, pendant cette période, est donc et devait être dans le succès de nos philosophes.

Celui de Montesquieu a été peut-être le plus durable. On a goûté en lui d'abord l'historien des civilisations, et l'école de Bodmer à Zurich l'admirait pour son art de peindre les époques et les nations. Mais on a goûté plus encore le pamphlétaire des *Lettres persanes* et le philosophe de l'*Esprit des lois*. Les *Lettres* firent révolution en Toscane : Beccaria avouait à Morellet s'être converti, en les lisant, à l'idée de progrès. L'*Esprit* devint très rapidement un livre européen. Les gouvernements avaient beau interdire et les *Lettres persanes* et l'*Esprit des lois* : Hume et Gibbon s'en inspiraient; Filangieri en Italie, Don José Cadalso en Espagne, se proclamaient les disciples de l'auteur; Catherine II citait, dans les préambules de ses lois, des maximes de Montesquieu; Kantemir présentait les *Lettres* au public russe, et

Mendelssohn, en Allemagne, faisait à Montesquieu l'honneur, insigne à ses yeux, de le rapprocher de Shaftesbury et de Bolingbroke. Écrire l'histoire des idées de Montesquieu, ce serait passer en revue toute l'histoire des idées politiques, parfois même de la politique active, du XVIIIe siècle.

Une histoire plus agitée serait celle de la gloire de Voltaire. Elle comprendrait au moins deux chapitres : le poète et le philosophe. L'action du premier n'apparaîtrait peut-être pas très profonde : il est vrai qu'on a imité un peu partout ses tragédies, ses poèmes philosophiques, sa *Henriade* : celle-ci a même été mise en vers latins par le cardinal Quirini, c'est-à-dire presque consacrée par l'Église, et Goethe a traduit *Mahomet* et *Tancrède*; mais, si l'on cherche les noms des disciples directs de Voltaire en poésie, on trouve ceux d'Algarotti ou de Bettinelli en Italie, de Nicolai ou de Wieland en Allemagne : ce n'est guère. De bonne heure, la sécheresse de son génie a inquiété l'Europe du Nord : « N'allez pas rendre visite à Voltaire, disait le poète Gray à un de ses amis qui partait pour la France : personne ne sait le mal que fera cet homme ». Mais on goûtait le « sublime » Voltaire, le « premier-né des êtres », comme l'appelait Frédéric II, l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* ou du *Dictionnaire philosophique*. Celui-là était en coquetterie avec tout l'univers : il avait charmé Potsdam, et sa pensée fuyante et hardie pénétrait jusqu'à la cour de Catherine II ou de Louise Ulrique de Suède. Même Benoît XIV était sous le charme. « M. de Voltaire, disait malicieusement Lessing, fait de temps en temps l'historien dans la poésie, le philosophe dans l'histoire, et dans la philosophie, l'homme d'esprit. » C'est précisément cette universalité de l'esprit voltairien qui a fait son succès, comme il en a préparé le déclin. Le voltairianisme a été une influence sociale autant qu'une influence philosophique. Mais il y aurait injustice à oublier qu'il a été l'une aussi bien que l'autre, et l'auteur de la *Critique de la raison pratique* lui rendait un solennel hommage quand il parlait du respect que « tout vrai savant » doit à sa mémoire, parce qu'il n'y a pas un philosophe qui ne soit tenu, même en le combattant, « d'imiter son exemple ».

Buffon a eu, lui aussi, sa part des hommages du monde pensant : Catherine II, après une lecture des *Époques de la*

nature, lui envoyait des présents, et Beccaria nomme son livre parmi ceux qui ont le plus agi sur lui. Mais sa gloire n'a pas été comparable à celle de Rousseau — et je n'entends parler ici que de Rousseau politique et philosophe. — Celui-là a eu pour lui d'être suspect à tous les souverains d'Europe : bien plus que Voltaire ou même que Montesquieu, il a incarné les aspirations nouvelles en politique, en pédagogie, en religion. Faut-il rappeler qu'il a fourni des constitutions à la Pologne ou à la Corse? A vrai dire, il faudra la Révolution pour que son œuvre porte ici tous ses fruits. Mais, dans l'histoire de l'éducation, sa place est considérable dès avant 89 : la plupart des réformes tentées en pédagogie, dans les divers pays d'Europe, relèvent de Locke et de Rousseau. Nombreux sont les « pédagogues » qui pourraient, comme l'Allemand Campe, placer dans leur maison un buste de Rousseau avec cette inscription : « A mon saint! » L'éducation d'Émile a hanté et troublé plus d'un cerveau. Dans un roman d'Élisabeth Simpson, *Nature and Art*, on voit deux cousins, dont l'un a été élevé dans les villes, l'autre parmi les sauvages : l'un a tous les vices, l'autre toutes les vertus. Que de livres, en toutes les langues, ont été écrits pour soutenir cette thèse, qui est celle de Rousseau! La pédagogie de Rousseau, romanesque à souhait, a sa place dans l'histoire du roman européen. Enfin, sa « religion naturelle », si voisine et si différente à la fois du déisme voltairien, a droit à une place d'honneur dans l'histoire du philosophisme. Même dans les pays italiens, elle exerça une action profonde : témoin cette traduction de la *Profession de foi du vicaire savoyard* qui, sous le titre de *Catéchisme des dames de Florence*, remua toute la Toscane en 1765. Que dirons-nous donc de son influence sur l'Allemagne? Toute la pensée allemande de ce temps est pleine de Jean-Jacques, depuis Schiller jusqu'à Kant. « Viens, Rousseau, et sois mon guide! » s'écriait Herder, interprète de toute une génération [1].

Depuis l'*Émile* et le *Contrat social* jusqu'à la Révolution, la philosophie française se répand dans tout l'univers. Non sans obstacles, il est vrai : en Autriche, la censure fait brûler l'*Émile*

1. Sur l'influence de Rousseau, voir Marc-Monnier dans *Jean-Jacques Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui* (1878); Erich Schmidt, *Richardson, Rousseau und Gœthe* (1875), et Lévy Bruhl, *L'influence de Rousseau en Allemagne* (dans les *Annales de l'École libre des sciences politiques*).

et les *Lettres persanes*; en Portugal, Pombal fait détruire les œuvres de Raynal et interdit les livres étrangers. Mais l'élan est donné. L'*Encyclopédie* se répand dans les pays voisins [1]. On la réimprime jusqu'à trois fois en Suisse, et deux fois en Italie; on la lit en Allemagne ou en Russie. Même en Espagne, sous Charles III, des nobles, le duc d'Albe, Aranda, entrent en relations avec nos philosophes [2]. En Italie, Condillac élève l'infant de Parme; les idées françaises inspirent Pierre-Léopold de Toscane, Paoli en Corse, même Benoît XIV. Beccaria écrit : « Je dois tout aux Français... D'Alembert, Diderot, Helvétius, Buffon, Hume, noms illustres et qu'on ne peut entendre prononcer sans être ému, vos ouvrages immortels sont ma lecture continuelle, l'objet de mes occupations, pendant mes jours et de mes méditations pendant les nuits! » En Allemagne, Frédéric II écrit d'après Helvétius et d'Alembert son *Essai sur l'amour-propre*, sorte de catéchisme de morale à l'usage de son corps de cadets. Catherine II de Russie appelle à sa cour des philosophes ou des économistes, Diderot, Grimm, Mercier de La Rivière, Senac de Meilhan; prie D'Alembert de faire l'éducation de son fils, souscrit pour les Calas et les Sirven, demande à Diderot un plan d'université, et recueille, après sa mort, ses papiers; dans la haute société russe, les précepteurs français sont à la mode, et les rares écrivains russes de ce temps qui osent, comme Alexandre Radistchev, s'attaquer aux institutions de leur pays, s'inspirent de nos écrivains, et, par exemple, de Raynal. En Pologne, les écoles se servent d'un traité de logique rédigé pour elles par Condillac, et Cabanis jeune enseigne à Varsovie. En Danemark, La Beaumelle, Mallet enseignent la littérature française [3]. En Suède Gustave III, en Allemagne Joseph II, se réclament de nos philosophes. Les idées françaises franchissent les mers : elles agitent les colons anglais ou espagnols de l'Amérique; elles inspirent la déclaration

1. Francotte, *La propagande des encyclopédistes français au pays de Liège* (Bruxelles, 1880). — J. Küntziger, *La propagande des encyclopédistes français en Belgique* (Paris, 1879).

2. Parmi les écrivains espagnols de ce temps, don Ignacio de Luzan résida à Paris, comme secrétaire d'ambassade, et Iriarte, le fabuliste, fit ses études au lycée Louis-le-Grand, sous le P. Porée.

3. Voir A. Taphanel, *La Beaumelle à Copenhague* (*Revue d'hist. litt. de la France*, 1895) et la notice de Sismondi sur Mallet.

de Philadelphie, qui fut l'acte d'indépendance des États-Unis.

Mais ce ne sont pas seulement nos livres qu'on lit; c'est notre société qu'on imite ou dont on recherche la peinture dans nos livres. Un historien a pu dire de la Hongrie sous Marie-Thérèse : « Le français joua dans ce pays le rôle qu'avaient joué le grec et le latin dans la France du XVIe siècle[1] ». On en dirait autant de beaucoup de pays d'Europe. La langue et la littérature françaises y servirent de véhicules à la culture française. Nos artistes, peintres, sculpteurs, architectes, se répandaient partout. On nous empruntait nos institutions littéraires : une Académie de peinture ou de sculpture se créait-elle à Stockholm, on appelait un Français, Bouchardon, pour la diriger. Nos académies littéraires et savantes étaient imitées partout : telles l'Académie espagnole ou celle des *Dix-huit* en Suède. Le voyage de France faisait partie de toute éducation libérale : Paris était, suivant le mot de Galiani, le « café de l'Europe », on y voyait Gustave III, Stedingk, Hume, Gibbon, le prince de Ligne, combien d'autres[2]! Quelques-uns y devenaient de véritables écrivains français : tels le prince de Ligne ou Galiani. D'autres le devenaient à distance : tel Frédéric II. Les correspondances de Grimm ou de Métra mettaient l'Europe entière au courant des menus événements de la vie française : « Le temps, disait Rivarol, semble être venu de dire le *monde français*, comme autrefois le monde *romain*... »

Et pourtant cette hégémonie n'est pas incontestée. L'Italie n'a jamais subi le joug sans révolte. La nationalité allemande se réveille. La nationalité anglaise ne s'est jamais laissé entamer. Aux premières nouvelles de la Révolution, toute la Russie, si française en apparence, se soulèvera contre nous. Un assaut se prépare contre la conception française de l'art,

1. Ed. Sayous, dans *Histoire générale*, t. VII, p. 955. Bessenyei et ses camarades de la *Nobilium turba* étudient le français, lisent Voltaire, Montesquieu, Molière, Racine : « Une tragédie de Ladislas Hunyade s'écrivait dans des vers pareils à l'alexandrin français. La *Henriade* servait de modèle à un poème sur Mathias Corvin. Anyos traduisait Marmontel; Péczely, les tragédies de Voltaire; de modestes étudiants transylvains, Molière. »

2. Il y eut, au XVIIIe siècle, un assez grand nombre d'étudiants russes à Paris pour qu'on élevât une chapelle orthodoxe (Rambaud, *Histoire de Russie*, p. 450). — Voir Babeau, *Les voyageurs en France*, Grand-Carteret, *La France jugée par l'Allemagne*, les articles de Rathery cités plus loin et le livre de L. Dussieux, *Les artistes français à l'étranger*.

et ce seront les nations germaniques qui, prenant conscience, à la voix de Rousseau, de leur génie propre, opposeront à la littérature de la France, la littérature de l'Europe du Nord.

Progrès du cosmopolitisme littéraire. — Pendant que notre idéal social conquérait le monde et que nos philosophes se flattaient de voir, suivant le mot de Rivarol, les hommes « d'un bout de la terre, à l'autre se former en république sous la domination d'une même langue », la France, de son côté, faisait accueil, principalement sous l'influence de Rousseau, aux œuvres anglaises et allemandes.

Rousseau a puissamment aidé à la diffusion des littératures du Nord en France. Et d'abord il procède directement, dans la *Nouvelle Héloïse*, d'un des chefs-d'œuvre du roman anglais, de *Clarisse*, et par là consacre d'une façon éclatante l'influence anglaise parmi nous. Assurément, c'est surtout lui-même que Rousseau a peint dans son roman. Niera-t-on cependant la profonde influence que Richardson a exercée sur lui? Écrit au moment où Prévost venait de révéler *Clarisse* à la France, son livre trahit, en plus d'un sens, cet « enthousiasme » qu'au dire de Bernardin de Saint-Pierre, il professait pour Richardson. Peut-être même trahit-il une certaine inquiétude à l'endroit du succès de son rival anglais : littérature réaliste, bourgeoise, protestante d'inspiration, *Clarisse* et l'*Héloïse* ont ces caractères communs, et personne ne dira qu'ils soient d'importance secondaire.

D'autres traits encore du génie de Rousseau le rapprochent des Anglais, et au premier rang le lyrisme : il y a dans Richardson des pages d'une mélancolie comparable à celle de Jean-Jacques, et il y en a plus encore dans les *Nuits* d'Young, qui paraissent de 1742 à 1746, dans les poèmes d'Ossian, que Macpherson commence à publier en 1760, dans les poésies de Gray, enfin, qui sont toutes antérieures aux grandes œuvres de Rousseau; il y en a, et de plus belles encore, dans Shakespeare et dans Milton. L'influence directe de tous ces écrivains sur Jean-Jacques se réduit à peu de chose, et, sans doute, on en dirait autant de Gessner ou de Thomson. Au fond, sa puissante originalité se passe de modèles. Il n'en est pas moins vrai que, dans l'histoire de la littérature européenne, si l'on

veut chercher des ancêtres à Rousseau, c'est dans les littératures du Nord qu'on les trouvera : je veux dire que certains écrivains anglais, par exemple, avaient exprimé avec une rare intensité des sentiments à tout le moins exceptionnels parmi nous avant qu'il eût écrit.

Et, en effet, du premier jour, son œuvre est, sans effort, entrée dans la trame de la littérature anglaise ou allemande. Tout naturellement, il devient le maître de Cowper, de Shelley, de Byron, des lakistes. Schiller et Goethe se reconnaissent en lui ; Lessing éprouve pour lui un « respect secret » ; Herder voit en lui « un saint » et « un prophète ». On n'imagine pas une histoire de la poésie anglaise, du roman ou même du théâtre allemand où son nom ne serait pas prononcé. En France, au XVIIIe siècle, Bernardin de Saint-Pierre sera presque son seul disciple, et il faudra attendre qu'après une longue réaction du classicisme, Chateaubriand surgisse, pour que notre littérature ne soit transformée dans ses profondeurs. En Allemagne, au contraire, toute une floraison d'œuvres sort immédiatement de Rousseau entre 1760 et 1800 : suivant la remarque de M. Georg Brandes, « à la fin du dernier siècle, ce sont les Français qui réforment les idées politiques, mais ce sont les Allemands — et, ajouterons-nous, les Anglais — qui réforment les idées littéraires ». Nous avons aussitôt été les disciples de Rousseau en philosophie et en politique ; nous avons mis plus de temps à être ses disciples dans l'art.

Cependant il a, tout au moins, ébranlé nos habitudes d'esprit traditionnelles dans la critique. La poétique classique vivait du respect des règles. Rousseau pensa et sentit contre les règles. Il proclama hautement qu'il ne se croyait fait « comme aucun de ceux qui existent ». Il affirma les droits de « son tempérament » et estima que le goût « n'est que la faculté de juger ce qui plaît ou déplaît au plus grand nombre ». Il exalta l'homme sauvage, l'habitant primitif des « forêts immenses que la cognée ne mutila jamais ». Il donna à ses lecteurs le sentiment de la diversité infinie des climats, des races et des hommes. Comment la critique des œuvres littéraires ne se serait-elle pas ressentie de cette révolution? Et elle s'en ressent, en effet, de 1760 à la Révolution. La France se laisse envahir par les mœurs anglaises.

Des voyageurs de marque, Hume, Wilkes, Garrick, Gibbon, Franklin, viennent en France. La plupart des Français illustres de ce temps, de Montesquieu à Mirabeau, passent la Manche, Grimm parle des « progrès effrayants » de l'anglomanie. La connaissance de l'anglais se répand, les traductions se multiplient. Les revues font une place de plus en plus grande aux œuvres étrangères : ainsi l'*Année littéraire*, le *Journal encyclopédique*, l'*Esprit des journaux*. Des recueils se fondent, qui n'ont pas d'autre objet que l'étude des livres étrangers : par exemple ce *Journal étranger* (1754-1762), que dirigea l'abbé Prévost, et qui se proposait d'apprendre aux Français « à ne plus marquer ce mépris offensant pour des nations estimables, qui n'est qu'un reste des préjugés barbares de l'ancienne ignorance ». On y lisait encore : « Nous devons à tout ce qui est étranger la même justice. Il faut nous mettre au point de vue où ils sont, pour juger de la manière dont ils vivent. » Assurément, le principe n'était pas neuf : Fontenelle ou Perrault ou Voltaire lui-même l'avaient affirmé. Mais c'est peu de chose qu'une théorie en critique, si elle ne s'appuie sur des œuvres. Mieux que tous les critiques, Rousseau avait fait comprendre à chacun la vérité de cette pensée de l'Anglais Young, que « la nature ne crée point deux âmes semblables en tout, comme elle ne fait point deux visages qui se ressemblent parfaitement ».

Les littératures du Nord en France. — La plupart des écrivains anglais traduits pendant cette période sont des poètes dramatiques, des romanciers, des poètes lyriques.

A-t-on suffisamment noté que les plus furieuses attaques de Voltaire contre ce Shakespeare que nous avons vu traduit par La Place coïncident avec les grands succès littéraires de Rousseau? « Il s'est mis dans un tonneau qu'il a cru être celui de Diogène, et pense de là être en droit de faire le cynique ; il crie de son tonneau aux passants : « Admirez mes haillons ! »... Cet homme se met noblement au-dessus des règles de la langue et des bienséances. » Ce que Voltaire reproche à Jean-Jacques dans les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse* (1761), c'est à peu près ce qu'il va reprocher, avec une amertume croissante, à Shakespeare. Il est visible que le succès de la littérature anglaise, à laquelle Rousseau prête son concours, lui semble une menace

pour les qualités séculaires de l'esprit national [1]. Soit dans l'*Appel à toutes les nations*, soit dans le *Commentaire sur Corneille*, soit dans le *Dictionnaire philosophique*, on voit se dessiner la campagne anti-shakespearienne qui suivra. Cependant en Angleterre, de 1741 à 1776, Garrick réhabilite Shakespeare, en l'émondant, mais en le jouant. En France même, des traductions partielles le font un peu mieux connaître. Ducis adapte *Hamlet* (1769) et *Roméo* (1772) et agite l'opinion avec ces pâles et timides adaptations. Voltaire lui-même avoue que « les pièces wisigothes sont courues ». Enfin Letourneur met le comble au scandale en publiant, avec des souscriptions de la famille royale, une traduction complète (1776-1783). Il importe assez peu que cette version nouvelle, supérieure à celle de La Place, fût cependant encore bien insuffisante. Il suffit que Letourneur se soit proposé de faire connaître Shakespeare, comme disait Voltaire, « dans toute son horreur et dans son incroyable bassesse » et qu'il ait affirmé son intention dans une préface audacieuse. « L'abomination de la désolation est dans le temple du Seigneur », écrit Voltaire à d'Argental. Il est grand temps de combattre « la canaille anglaise » : faute de quoi, nous serons mangés « par des sauvages et des monstres ». On connaît de reste les deux fameuses lettres de Voltaire à l'Académie (1776), son appel au patriotisme de tous les Français, aux cours de l'Europe, aux « hommes de goût de tous les États ». Shakespeare avait de jour en jour des amis plus nombreux chez nous : pour la première fois, on avait quelque chose d'approchant des pièces du procès : Élisabeth Montague ou Baretti portaient le débat devant le public européen. Quand, en 1778, Voltaire mourut, la cause qu'il soutenait semblait perdue, et, par une ironie du sort, l'Académie lui donnait Ducis pour successeur. Mais au fond Shakespeare avait fait peu de progrès chez nous. Qu'on lise, si on en doute, le *Roi Léar* de Ducis (1783), son *Macbeth* (1784), son *Roi Jean* (1791) ou son *Othello* (1792), ou *les Tombeaux de Vérone* de Sébastien Mercier, ou même *l'Amant Loup-Garou* de Collot d'Herbois. On verra

1. On notera que Voltaire reproche constamment à Rousseau ses origines et ses opinions étrangères. Il ne lui pardonne pas de trouver le catholicisme « très ridicule et très vénal ». Il lui reproche son français suisse et son « profond mépris pour notre nation », etc. (*Lettres sur la Nouvelle Héloïse.*)

combien l'original a été peu compris et on s'expliquera pourquoi en 1823, quand Stendhal reprendra le procès Racine-Shakespeare, il posera le problème dans les termes mêmes où l'avait posé Voltaire. Superficielle dans la littérature dramatique, l'influence de Shakespeare au XVIII[e] siècle ne s'est exercée réellement que dans la critique : elle a contribué à élargir le goût et à faire pressentir des beautés nouvelles.

On a beaucoup mieux compris les romanciers et les poètes. Sterne, l'étrange auteur de *Tristram Shandy*, ne fut pas seulement fêté et choyé à Paris[1]; il charma toute la France par son impudeur à parler de lui, par son *humour*, par son art de noter, dans une langue inquiète, de menues sensations. Voltaire le comparait « à ces petits satires de l'antiquité qui renferment des essences précieuses ». Il sembla délicieusement personnel, comme Rousseau : est-ce que, bien avant lui, il n'offrait pas au monde ses *Confessions*? Diderot se reconnut en lui et s'en inspira dans *Jacques le fataliste*, et le *Voyageur sentimental* eut toute une lignée d'imitateurs, qui aboutira un jour à Xavier de Maistre et à Charles Nodier.

La traduction des *Saisons* de Thomson (1759), celle des *Nuits* d'Young (1769), celle d'Ossian (1777)[2] marquent chacune un progrès de l'influence anglaise et correspondent à un progrès de l'influence de Rousseau. C'est la nature que Thomson nous apprend à aimer et à peindre. C'est le sentiment de la mort et c'est la mélancolie des tombeaux qu'exprime éloquemment Young. Enfin, la querelle ossianique n'intéresse pas seulement les historiens et les érudits : elle ramène, dans toute l'Europe, l'attention vers cette civilisation celtique ou, comme on disait, « calédonienne », qui passait pour avoir produit le seul poète comparable à Homère. Là, dans des régions lointaines et mal explorées, la critique voudra découvrir les origines d'une littérature qu'elle opposera à la littérature classique : le Celte et le Germain détrôneront le Grec et le Romain. Si l'on joint à ces noms celui de l'évêque Percy, l'éditeur des vieilles « ballades » anglaises[3], on aura l'essentiel de ce qu'ont fourni à notre

1. Voir Garat, *Mém. sur Suard,* t. II.
2. Celle des *Saisons* est de M[me] Bontemps, celles d'Young et d'Ossian, de Letourneur.
3. *Reliques of english Poetry* (1765). — Voir Bonet-Maury, *Bürger et les origines*

XVIIIe siècle ces poètes anglais que Chénier, qui ne les aimait pas, dira « tristes comme leur ciel toujours ceint de nuages », mais qui ont préparé de loin la poésie romantique. « Je ne crois plus, écrira un jour Chateaubriand, à l'authenticité des ouvrages d'Ossian... J'écoute cependant encore la harpe du barde, comme on écouterait une voix, monotone, il est vrai, mais douce et plaintive. » De même, nous ne lisons plus guère ni Young ni Ossian. Mais nous ne pouvons méconnaître sans injustice ce qu'ils ont apporté de neuf à la poésie européenne. « Ossian a chassé Homère de mon cœur », dit Werther. Il a contribué à détrôner Homère, dans l'esprit de tout le XVIIIe siècle, de la place où l'avait mis la critique classique.

Par Ossian la critique française entre en contact avec les littératures de l'extrême Nord. Pelloutier, Mallet, en des livres très lus, révèlent la civilisation celtique au public français. Plus exactement, ils lui apprennent à révérer ce que Mme de Staël appellera « les fables islandaises », les « poésies scandinaves » ou encore « les poésies erses » : car c'est tout un pour elle et pour son temps. A l'exception de quelques érudits, les hommes du XVIIIe siècle ont confondu les Celtes, les Germains, les Scandinaves[1]. Ils ont placé Ossian au début des littératures du Nord, et Mme de Staël l'a pris naïvement pour un Germain, comme ont fait Klopstock ou Chateaubriand. Une ethnographie rudimentaire permettait de noyer dans une même brume septentrionale l'Amérique, l'Écosse, l'Islande et la Scandinavie. « Les poèmes du Nord, écrivait Suard, abondent en images fortes et terribles, mais n'en offrent que rarement de douces et jamais de riantes... Tout y peint un ciel triste, une nature sauvage, des mœurs féroces. » La poésie de ces races ressemble au « sifflement des vents orageux ». Le temps n'est pas loin où Chateaubriand, exilé en Angleterre, rêvera, nouveau disciple d'Ossian, de tracer le tableau de ces nations barbares dont le génie « offre je ne sais quoi de romantique qui nous attire ».

Des littératures scandinaves et slaves, le XVIIIe siècle n'a su

anglaises de la ballade en Allemagne (1889), et Wüscher, *Der Einfluss der englischen Balladenpoesie auf die französische Litteratur* (Zurich, 1891).

1. On notera les titres des livres, alors classiques, de Pelloutier, *Histoire des Celtes et particulièrement des Gaulois et des Germains* (1740-50), et de Mallet, *Monuments de la mythologie et de la poésie des Celtes, et particulièrement des anciens Scandinaves* (1756).

que peu de chose[1]. En revanche, il s'est intéressé à cette Allemagne si méprisée du xviie siècle que le P. Bouhours lui refusait « cette belle science dont la politesse fait la principale partie ». Vers le milieu du siècle, l'Allemagne commence à prendre conscience de son génie littéraire et Grimm affirme que l'Allemagne est « une volière de petits oiseaux qui n'attendent que la saison pour chanter » [2]. Bientôt la critique s'occupe de Winckelmann, de Kleist, de Klopstock, de Lessing, et plus encore de Gellert, qui fut correspondant de notre *Journal étranger* et qu'on traduit presque entièrement; de Haller, l'auteur des *Alpes*, poète et philosophe, dont Condorcet prononcera l'éloge, et dont Roucher s'inspirera directement dans ses *Mois*; de Salomon Gessner enfin, le « Théocrite helvétique », qui a eu le tort d'inspirer Berquin ou Florian, mais qui a eu des imitateurs plus glorieux en J.-J. Rousseau et André Chénier. Nous avons connu d'abord l'Allemagne par ces poètes idylliques et fades. C'est dans un accès d'admiration pour Gessner qu'un Dorat pouvait s'écrier, dès 1769 : « O Germanie, nos beaux jours sont évanouis, les tiens commencent!... » Klopstock, traduit en 1769, vanté et traduit par Turgot, n'est resté, pour la masse du public français, qu'un bon disciple de celui que Rousseau appelait « le divin Milton ». Lessing scandalisa le *Mercure* par ses attaques contre le théâtre classique, et son propre théâtre intéressa peu. Wieland, qui doit beaucoup à la France, fut travesti par Dorat, et Diderot lui reprocha sa « naïveté », ce qui est fait pour surprendre.

Aux approches de la Révolution, le théâtre de Goethe et de Schiller nous arrive en partie dans le recueil du *Nouveau théâtre allemand* de Friedel et Bonneville (1782). *Goetz de Berlichingen*, déjà imité par Ramond, y était traduit et fit d'ailleurs peu de bruit. La seule pièce de Goethe qui ait obtenu chez nous, au siècle dernier, un certain succès, est une de ses moindres œuvres, *Stella*, jouée sous la Révolution (1791), sans que l'au-

1. Le grand poète danois Holberg vint à Paris en 1725 et y connut Fontenelle et Lamotte. Il offrit même à Riccoboni de jouer son *Potier d'étain*, mais sans succès. On a, au xviiie siècle, traduit en français une partie de son théâtre. On a traduit aussi en notre langue quelques livres russes. Mais ces tentatives eurent peu d'écho.

2. Voir le livre d'E. Scherer, *Melchior Grimm* (Paris, 1885).

teur en fût nommé. Schiller fut plus heureux avec ses *Brigands*, traduits en 1785 et dont La Martelière tira en 1792 un gros succès avec son *Robert et Maurice ou les Brigands*. Sous la Révolution, tout le théâtre de Schiller, ou peu s'en faut, a passé dans notre langue. Mais il faudra attendre le siècle suivant pour que cette imitation porte ses fruits.

De tous les ouvrages allemands, le plus lu au siècle dernier, « le livre par excellence des Allemands », dira Mme de Staël, a été *Werther*[1]. On en fit chez nous, dès son apparition, des traductions, des suites et des parodies très nombreuses. Il y eut des « chapeaux à la Charlotte » et des « fracs à la Werther ». On parla de *werthérisme* et de *werthériser*. Mais on ne comprit, semble-t-il, que le roman d'amour : *Werther ou le délire de l'amour*, tel est le titre d'une comédie française de ce temps. La portée de la confession poétique que renferme *Werther* échappa à la majorité des lecteurs, et il faudra attendre le livre *De la littérature* pour voir enfin Goethe mis à son rang, c'est-à-dire à la suite et tout près de Rousseau, comme un peintre profond des crises du cœur.

En fait, l'influence anglaise a éclipsé, au XVIIIe siècle, l'influence allemande. Les traducteurs mêmes du *Théâtre allemand* reprochaient à Lessing son pays d'origine : « Il n'y a que Londres, écrivaient-ils, qui soit au pair avec la France [en matière de théâtre]; Berlin y aspire, le reste de l'Europe n'y pense pas ». Et en 1799 encore, La Martelière, traduisant Schiller, se plaignait qu'on continuât à préférer les productions d'outre-Manche à celles d'outre-Rhin. C'est bien, en effet, à l'Angleterre que revenait l'honneur d'avoir commencé la révolution littéraire qui agitait l'Europe : originaire d'Angleterre, continué par Rousseau, le mouvement ne faisait qu'aboutir en Allemagne. C'est à l'influence anglaise que les Allemands eux-mêmes avaient dû d'abord de s'émanciper de l'imitation de la France. C'est le nom de Shakespeare ou celui de Richardson qu'avaient invoqué, d'un bout à l'autre de l'Europe, les poètes dramatiques et les romanciers. C'est celui d'Ossian qu'invoquaient Klopstock en Allemagne, Ozerov en Russie, Cesarotti en Italie, Thorild en Suède, tous les novateurs d'intention ou de fait.

1. F. Gross, *Werther in Frankreich* (1888).

Lessing lui-même ne proclamait-il pas bien haut les affinités du génie allemand avec le génie anglais? Faut-il s'étonner que l'Europe l'ait cru sur parole? — Le tour de l'Allemagne viendra au XIXe siècle. Au XVIIIe, la grande influence européenne appartient à l'Angleterre et à la France.

La réaction classique et la Révolution. — Mais en France même l'influence anglaise rencontrait, aux approches de la Révolution, des adversaires acharnés. Plus on allait, plus se répandait cette idée que le culte des modèles étrangers était une menace pour la tradition classique, c'est-à-dire pour le vieil idéal d'universalité et d'humanité que nous avaient légué les littératures anciennes. « J'avoue, disait Voltaire en parlant de Shakespeare, qu'on ne doit pas condamner un artiste qui a saisi le goût de sa nation, mais on peut le plaindre de n'avoir contenté qu'elle. » De plus, les écrivains étrangers manquaient d'art : au respect des règles, ils substituaient, comme Rousseau, le culte « de leur seul tempérament » et se vantaient d'être « ce que les avait faits la nature ». Ils faisaient un livre, au témoignage de Rivarol, « avec une ou deux sensations », et par là — ainsi en jugeait Vauvenargues parlant de Shakespeare — ils « choquaient essentiellement le sens commun ». Quelques-uns des meilleurs esprits de ce temps, se refusant à voir qu'au fond le cosmopolitisme littéraire dérivait tout naturellement du cosmopolitisme philosophique qu'ils professaient sans scrupule, croyaient l'esprit français menacé dans son existence par l'Angleterre ou par l'Allemagne. Par là s'explique la violence des attaques dirigées, non seulement par Voltaire, mais encore par La Harpe, Condorcet ou Marie-Joseph Chénier, contre Shakespeare qui, disait l'un d'eux, « porte le délire et l'indécence à un degré humiliant pour l'humanité ». Par là aussi se justifie cette renaissance de l'antiquité classique qui s'oppose, dans la seconde moitié du siècle, à l'invasion des modèles étrangers. Il semble que revenir aux anciens, ce soit revenir à la France. Les érudits font un grand effort pour mieux comprendre la vie antique : Villoison, Caylus, Choiseul-Gouffier, l'abbé Barthélemy collaborent avec éclat à la renaissance de l'érudition[1].

1. G. Renard, *De l'infl. de l'antiquité classique sur la litt. franç. du XVIIIe siècle.*

Mably, Rollin, Montesquieu exaltent l'idéal politique des anciens. Rousseau lui-même, qui savait peu de latin et point de grec, recommande à Émile de lire de préférence leurs ouvrages, « par cela seul qu'étant les premiers, les anciens sont le plus près de la nature et que leur génie est plus à eux ». Diderot exalte, sans toujours bien les comprendre, Sophocle, Homère ou Eschyle et essaie de rattacher ses réformes dramatiques au théâtre grec. Chénier enfin,

Dévot adorateur de ces maîtres antiques,

tente, dans quelques fragments admirables, de marier l'esprit du XVIIIe siècle à la poésie hellénique.

Mais, à part Chénier, dont l'œuvre resta inédite et, par conséquent sans influence, il ne paraît pas que tout ce mouvement ait exercé une action appréciable dans la littérature d'imagination. Tout au plus a-t-il retardé en France l'avènement de la littérature romantique, dont l'œuvre de Rousseau renfermait tous les germes. C'est sur les théories politiques que la pensée antique a vraiment agi au siècle dernier. Ce n'est pas Homère ou Pindare, Euripide ou Sophocle qu'on lisait ou qu'on comprenait : c'était Tacite, Plutarque, Polybe, Salluste, les politiques et les historiens. C'est d'eux que Montesquieu écrivait : « J'avoue mon goût pour les anciens; cette antiquité m'enchante... » Il aimait la liberté grecque, la vertu romaine, les exercices du Champ de Mars ou la politique du Sénat, l'héroïsme de Caton et la grandeur morale de Marc-Aurèle. C'est en songeant à Carthage et à Rome qu'il proclamait — et Jean-Jacques l'a redit après lui — que « l'or et l'argent s'épuisent », mais que « la vertu, la constance, la force et la pauvreté ne s'épuisent jamais ».

Faut-il s'étonner que, quand les préoccupations politiques l'emportèrent décidément sur toutes les autres, l'antiquité ait repris faveur en France? La littérature révolutionnaire est un retour au pseudo-classicisme du XVIIIe siècle, mais elle est antique par les idées. Pleine de Rousseau si on ne regarde qu'aux doctrines, elle marque l'abandon de la tradition poétique de Rous-

(Lausanne, 1875). — L. Bertrand. *La fin du classicisme et la renaissance de l'antiquité* (Paris, 1897). — S. Rocheblave. *Essai sur le comte de Caylus* (1887).

seau et, par là même, de ces littératures du Nord qui maintenant nous renvoyaient des œuvres inspirées par lui. Partout en Europe, la littérature romantique se développait. En France seulement, on voyait renaître, sous le Directoire, puis sous le Consulat ou l'Empire, une littérature qui se disait classique, mais qui n'était qu'une maladroite contrefaçon de cette antiquité dont elle se réclamait. Sauf dans l'éloquence, qui produisit de grandes œuvres, la période qui va de 1789 à 1815 est une période de recul et de réaction. Elle compromet l'hégémonie littéraire de la France en Europe, et, au lendemain de l'Empire, quand notre pays reprendra contact avec la pensée de l'Europe, il trouvera l'Angleterre et l'Allemagne en possession de cette influence qui avait été la sienne.

Par bonheur, tandis que l'esprit national se renfermait jalousement en lui-même, deux très grands écrivains se développaient hors de France, et, tout en restant très Français et singulièrement originaux, sauvaient, avec l'héritage littéraire de Rousseau, ce qu'il y avait de vraiment fécond dans la tradition du XVIIIe siècle. L'un, Chateaubriand, pendant un exil de huit années en Angleterre, étudiait profondément, en même temps que nos classiques, quelques écrivains anglais, Shakespeare, Ossian ou Milton. L'autre, Mme de Staël, victime également de la politique révolutionnaire, publiait en 1800, pour clore le siècle, un livre aventureux, mais généreux, pour demander qu'on fît entrer dans notre littérature « tout ce qu'il y a de beau, de sublime, de touchant, dans la nature sombre que les écrivains du Nord ont su peindre ».

Le XIXe siècle devait donner raison à Chateaubriand et à Mme de Staël. Si l'influence des nations germaniques est restée plus active chez nous dans la première moitié de ce siècle, celle des nations méridionales ne sera pas cependant négligeable, et, dans l'œuvre de l'auteur des *Martyrs*, l'antiquité mieux comprise aura également sa grande place. La génération romantique ne fera au fond qu'élargir, en faisant appel à toutes les littératures étrangères, anciennes ou modernes, une idée de la France du XVIIIe siècle, de cette « douce et bienveillante » France qu'avait aimée J.-J. Rousseau.

BIBLIOGRAPHIE

Il n'existe pas de livre d'ensemble sur le sujet. — On trouvera l'indication de beaucoup de travaux de détail dans un *Essai de bibliographie des questions de littérature comparée* publié par Louis P. Betz dans la *Revue de philologie française et de littérature* (années 1896, 1897 et 1898). — Sur l'influence française en Europe, **J.-J. Honegger** a écrit un livre insuffisant, *Kritische Gesch. der franz. Cultureinflüsse in den letzten Jahrh.*, Berlin, 1875. — Le sujet est exposé, dans ses grandes lignes, dans **Villemain**, *Tableau de la littér. au XVIII*e *siècle* (1828), et surtout dans **H. Hettner**, *Litteraturgesch. des achtzehnten Jahrh.*, 4e éd., Brunswick, 1893-95. (Il a paru une 5e éd., revue par H. Morf, du volume sur la France.) — Le livre de **Sayous**, *Le XVIII*e *siècle à l'étranger*, 1861, 2 vol., est l'histoire des colonies littéraires de la France. — Le même sujet a été repris par **Virgile Rossel**, dans son *Hist. de la littérature française hors de France*, 1895.

J'ai cité dans les notes quelques travaux de détail. J'ajouterai seulement les ouvrages qui me paraissent les plus accessibles aux lecteurs français.

Italie. — **Goujet**, *Biblioth. franç.*, t. VII, p. 288-407, t. VIII, p. 1-110 (trad. franç. des poètes italiens), et t. VIII, p. 110-152 (traductions du théâtre italien). — **J. Blanc**, *Bibliogr. italico-française*, 1887, 2 vol. — Sur les voyageurs fr. en Italie, l'appendice de l'édition du *Voyage de Montaigne* donnée par Al. d'Ancona (Città di Castello, 1889). — Sur les influences littéraires, outre les travaux déjà cités, **Ch. Dejob**, *Études sur la tragédie*, s. d.; **Ch. Rabany**, *Carlo Goldoni*, 1896, et **E. Bouvy**, *Voltaire et l'Italie*, 1898.

Espagne et Portugal. — **Goujet**, *Biblioth. franç.*, t. VIII, p. 152-193 (trad. fr. des poètes espagnols et portugais). — **A. Morel-Fatio**, *Études sur l'Espagne* (1re série, 1888). — **Léo Claretie**, *Essai sur Lesage romancier*, 1890. — **E. Lintilhac**, *Lesage*, 1893. — **F. Brunetière**, *L'influence de l'Espagne dans la littérature française* (*Études critiques*, t. IV). — **M. Menendez y Pelayo**, *Historia de las ideas estéticas en España*, 1883-86, 3 vol. — **F. Michel**, *Les Portugais en France, les Français en Portugal*, 1882.

Angleterre. — **Goujet**, *Biblioth. franç.*, t. VIII. — **B. de Muralt**, *Lettres sur les Anglais et les Français* (éd. E. Ritter, Paris et Berne, 1897). — **Tabaraud**, *Hist. du philosophisme anglais*, 1806, 2 vol. — **Garat**, *Mémoires sur Suard et sur le XVIII*e *s.*, 1820, 2 vol. — Parmi les ouvr. mod., on consultera surtout, sur les relations sociales, **Rathery**, *Des relations soc. et intell. entre la France et l'Angleterre depuis la conquête des Normands jusqu'à la Rév. fr.* (*Revue contemp.*, 1855); — sur les idées polit., **Buckle**, *Hist. de la civilisation* (trad. franç., 2e éd., 1881); — sur les idées philos., **Leslie Stephen**, *Hist. of english Thought in the 18*th *Cent.*, Londres, 2e éd., 1881, 2 vol.; — sur le mouvement litt., **A. Lacroix**, *De l'influence de Shakespeare sur le théâtre fr.*, Bruxelles, 1856; — **J.-J. Jusserand**, *Shakespeare en France sous l'ancien régime* (voir ci-dessus, p. 753, n. 1). — **Erich Schmidt**, *Richardson, Rousseau und Goethe*, Iena, 1875. — **L. Ducros**, *Diderot*, 1895, in-12. — Sur l'ensemble de l'influence anglaise, **J. Texte**, *J.-J. Rousseau et les origines du cosmop. litt.*, 1895.

Allemagne. — Voir **Th. Süpfle**, *Gesch. des d. Kultureinflusses auf Frankreich*, Gotha, 1886-1890, 3 vol., et **Virgile Rossel**, *Hist. des relat. litt. entre la France et l'Allemagne*, 1897. — **A. Ehrhard**, *Les comédies de Molière en Allemagne*, 1888. — **L. Crouslé**, *Lessing et le goût fr. en Allemagne*, 1863.

Pays Scandinaves et Slaves. — **Legrelle**, *Holberg considéré comme imitateur de Molière*, 1864, in-8. — **A. Geffroy**, *Gustave III et la cour de France*, 1867, 2 vol. — **Ch. de La Rivière**, *Catherine II et la Rév. fr.*, 1895. — **Alex. Veselovsky**, *Influences occident. dans la litt. russe* (en russe), Moscou, 1896, 2e éd.

CHAPITRE XV

L'ART FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE DANS SES RAPPORTS AVEC LA LITTÉRATURE[1]

I. — L'époque de Watteau et sa suite. — L'art régence et le « rococo » (1710-1745 environ).

Nouvelles tendances. — Le Brun avait à peine fermé les yeux, presque aussitôt suivi dans la tombe par Mignard, devenu son successeur à l'Académie, que des symptômes généraux annonçaient dans l'art français une modification prochaine.

Les institutions pourtant demeuraient en place ; la doctrine était consacrée, ou plutôt sacrée : bientôt personne n'y touchera. Qu'y avait-il donc de changé ? Rien et tout. Un homme de moins dans l'art, et le principe d'autorité semblait avoir disparu. On n'avait plus la foi. Tous les liens allaient d'ailleurs, à la fin du règne, se relâcher en même temps. A l'ombre de la royauté vieillie et appauvrie, les artistes se détendaient. Ils ne se refusaient pas les distractions. Au lieu de s'enfermer dans leur Académie comme dans le lieu très saint, ils mettaient parfois le nez à la fenêtre, laissaient les portes entre-bâillées. Et les bruits de la rue, en attendant les échos des salons et les rires des boudoirs, montaient jusqu'à eux. Comment auraient-ils pra-

1. Par M. Samuel Rocheblave, docteur ès lettres, professeur à l'École des Beaux-Arts.

tiqué avec une conviction immuable les exercices traditionnels de l'Académie, sollicités qu'ils étaient par les choses du dehors? Les « conférences » se font dès lors rares et insignifiantes; l'enseignement est donné avec mollesse. La réorganisation de 1704, opérée par Bignon sur l'ordre de Pontchartrain, ne donne pas au corps une véritable cohésion; ses travaux cependant, ses pratiques ne changent guère, car rien ne tend plus naturellement à la perpétuité qu'une certaine manœuvre du pinceau et de l'ébauchoir. Durant toute une génération encore il se trouvera des artistes « imbus d'assez bonnes études » sinon pour tenter les prouesses d'un Le Brun sur les murailles de Versailles, du moins pour suspendre à la voûte aérienne d'un plafond une vaste composition mythologique selon la formule : telle, dans le Salon d'Hercule, la grande page de Lemoine, qui possède en outre vigueur et couleur. Et pourtant, si l'on peut ainsi parler, l'art académique de la fin de Louis XIV ne vit guère que de survivances. Il peint une chose, et il pense à une autre. Il conserve ses habitudes, au surplus commodes, en attendant qu'il en puisse changer. Car il est atteint, lui aussi, de l'esprit du siècle; il est déjà, comme la littérature, « tout Régence en dessous ».

La vie propre au XVIIIe siècle, cette vie qui frémit avant 1715 pour frétiller après, se traduit en art par un assouplissement général des formes, tout à fait analogue à celui qui se produit dans le style. C'est ici l'effet d'un courant bien plus que d'une volonté. En littérature, il est vrai, La Bruyère brise plutôt qu'il n'assouplit le style : ce n'est pas le temps qui a voulu son livre, mais l'auteur. Mais le style de Voltaire n'eût probablement pas été retardé par l'absence de cette laborieuse et géniale gageure; dès La Fontaine, dès Fénelon et Fontenelle, on allait au dépouillé, au rapide, au gracieux, parfois à l'exquis. En art, à dater de la chapelle de Versailles (achevée en 1710), on pouvait pressentir l'évolution prochaine. Un homme la précipitera, la fera sienne en quelque sorte, Watteau. Mais, entre Mignard et lui, quinze ou vingt années s'écoulent où l'architecture, la sculpture et la peinture s'humanisent d'un commun accord, réduisent leurs ambitions comme leurs proportions, tendent, en un mot, à s'adapter à la taille, aux inspirations, aux goûts directs d'une génération nouvelle. Moins d'emphase et plus d'agrément; moins

d' « héroïsme » et plus de vérité observée ; moins de force ou de noblesse, mais par contre plus de ressemblance avec la vie, plus de nerf et d'agilité, voilà les caractères généraux d'un art à la veille de Watteau, d'un art qui n'est plus « Louis XIV » sans être encore « Louis XV ».

Pendant que l'art se rapprochait peu à peu de l'homme, le fossé se comblait entre l'artiste et la société mondaine. Le siècle précédent avait vu le poète crotté de l'époque Henri IV, l'écrivain besogneux de l'époque Louis XIII, transformés en bourgeois, voire en courtisans, sous Louis XIV. Quelle distance de Régnier à Racine! et quel intéressant chapitre de mœurs que le sermon sur l'éminente dignité du poète, adressé par Boileau à ses confrères, au quatrième chant de l'*Art poétique*! Le siècle suivant verra, tout pareillement, l'ascension sociale des artistes. Les grands seigneurs les coudoient d'abord par désœuvrement; puis ils cherchent à leur emprunter de menus talents, propres à divertir leur « société »; puis ils les acceptent eux-mêmes dans leurs salons, pendant qu'ils leur confient la décoration de leurs cabinets secrets.

Ainsi non seulement l'art incline peu à peu vers la mode, mais il crée une mode à son tour. Il devient de bon goût de connaître le métier d'artiste, de le pratiquer. L'exemple part de haut. Il est probable qu'il remonte à l'élève de Fénelon. De gentilles compositions, scènes de guerre ou de chasse que Caylus s'est amusé plus tard à graver, prouvent qu'en art le duc de Bourgogne pouvait quelque chose. Le Régent, en des esquisses moins anodines et volontiers grivoises, montrait cette facilité qui était chez lui un don universel. A côté de ces amateurs royaux, que les salons et les femmes vont bientôt imiter, il y a le financier, déjà collectionneur, souvent pourvu de goût pour son compte, en tout cas nanti de curiosités d'art que lui procurent marchands ou rabatteurs. Car il y a finance et finance. A côté des Turcaret flanqués de leur M. Râfle, il y a des Pierre Crozat, des La Live de Jully, vrais bienfaiteurs de l'art, dignes successeurs des Marolles et des Jabach. Ceux-ci ouvrent leurs cabinets aux « curieux », aux artistes, aux gens du monde. Et dès lors on dessine, on copie, on grave, et cette occupation va nuire à celle des nouvelles à la main. Tout ce qui

est d'une pratique longue et appliquée se voit délaissé; on ne veut que la fleur des choses et l'instantané de l'exécution. Aussi les amateurs-graveurs vont-ils droit à l'eau-forte, et les peintres mondains s'en tiennent-ils au croquis ou à la « croquade ». La comédie de société, qui fait subitement fureur, alimente ce goût nouveau. Il faut dessiner décors et costumes, donner un air galant à ces tréteaux qui se dressent un peu partout. Bals masqués, fêtes nautiques, embrasements de parcs, tous ces menus districts de l'art mondain (qui pour le roi deviendront bientôt une administration entière, celle des « Menus-Plaisirs ») ont désormais leurs spécialistes. Il faut que de toute part « la fête *soit* exquise et fort bien ordonnée ». Et elle nous paraîtra telle, grâce à la baguette d'un enchanteur, Watteau.

Watteau (1684-1721). — Le fils d'un pauvre couvreur de Valenciennes, venu à dix-huit ans à Paris pour y vivre de ses pinceaux, longtemps tourmenté par la gêne, et mort de la poitrine à trente-sept ans, est l'évocateur de l'époque de la Régence, et le créateur d'un art nouveau. L'évocateur plutôt que le peintre, car Watteau est poète encore plus qu'observateur. Quant au créateur d'un art nouveau, il pourrait s'appeler révolutionnaire (car il a fait révolution), si Watteau n'avait innové sans y songer. Il a inventé son art comme l'oiseau des bois invente sa chanson. Il n'était lui-même qu'un enfant de la nature, avec un peu de métier, et aucun savoir. En débarquant à Paris, Watteau n'apportait que l'adresse de sa main, un œil de coloriste encore inconscient, et son âme maladive et profonde. Il fut préservé de l'enseignement académique par un heureux échec au concours pour le prix de Rome (1709). Trois ans après, son originalité, sa célébrité naissante, le faisaient entrer presque sans bagage à l'Académie (1712), et, cinq ans après, il donnait son chef-d'œuvre, l'*Embarquement pour Cythère* (1717). Rubens entrevu dans la galerie de Marie de Médicis, la nature étudiée sous les arbres du Luxembourg et de Montmorency, le costume observé au théâtre, et les physionomies prises sur le vif dans le monde élégant, tels furent les maîtres de Watteau, tels furent ses modèles. Celui qu'on a appelé « le petit-fils de Rubens » était surtout le fils de son époque, un fils qui a idéalisé sa mère en la peignant. Les regards

d'artiste, les regards d'amoureux qu'il promène sur son temps ont la chasteté de ces engagements muets dont un malade n'espère rien, la grave coquetterie des fiançailles éternelles. Il peint ce temps comme il le voit, comme il le sent. Chez lui le désir se voile, le plaisir se spiritualise. Ses toiles disent partout la caresse, nulle part la possession. A quelle distance n'est-il pas de la petite poésie sèche d'un Lafare et d'un Chaulieu! Combien plus éloigné encore de la molle peinture de Boucher, et de ses grâces qui sentent le mauvais lieu! Watteau a mêlé son âme pensive à ces joies, à ces fêtes dont le chatoyant spectacle était le régal de ses yeux d'artiste. Sans les attrister, il les a poétisées : à travers ces amusements qui passent, il a saisi le rêve qui demeure, son rêve, — et il l'a fixé.

C'est assez dire que son art ne ressemble à aucun de ceux qui l'avaient précédé. Tout y est neuf, frais, et spontané. Watteau n'a rien cherché, il a rencontré; et la rencontre est unique dans l'histoire de l'art français. Ce Flamand apporte de son Hainaut l'amour inné de la nature forestière; et ces bois, ces clairières, ces gazons, ces parcs roussis par l'automne, ces ciels d'opale ou de turquoise, tout son « plein air » enfin, bien qu'il sente un peu le décor et l'opéra, infusait à l'art vieilli un sang tout jeune. Aux praticiens d'une doctrine surannée, il apprenait que sans « fabrique », sans « mythologie », sans arrangements poussinesques, on pouvait, avec de la couleur et du sentiment, faire vibrer, parler un paysage. Aux défenseurs de la hiérarchie des « genres » en peinture, il prouvait en se jouant que l'art peut être grand à tous ses degrés, s'il est ému et sincère. A la fausse « noblesse » des sujets il opposait, parmi tant de scènes d'une élégance raffinée, des choses humbles, jamais triviales sous son pinceau, une ferme, un abreuvoir, des enfants qui jouent sous l'œil de la mère et de l'aïeule, de petits soldats en campagne, un artisan à son métier. Aux peintres épris du coloris romain, si dur, et de ces fonds bolonais trop pareils à des sauces, il montrait des lumières caressantes, des horizons transparents et légers, une harmonie de couleurs soyeuses et savamment avivées, qui accroche un rayon d'or aux cassures satinées des corsages et des pourpoints. Et quels costumes, et quelles « études »! Là surtout cet essayiste universel était sans

rival. Le vestiaire italien, qu'il avait rencontré dans l'atelier de son maître et de son demi-précurseur Gillot, prend sous sa touche un prestige de féerie. La Comédie-Italienne, de retour d'exil, fait luire à ses yeux tant de grâces et miroiter tant de fuyantes perspectives, qu'il en tire comme une symbolique peinte, et une image transposée de la vie. Ses ébauches, ses croquis, dont beaucoup sont perdus dans des recueils rarissimes, forment le kaléidoscope le plus varié, le plus pétillant : pierrots et pierrettes, soubrettes et grandes dames, minois mutins, nuques penchées ou relevées, nez retroussés ou grands yeux songeurs, postures accroupies, couchées, plis d'un manteau, manches traînantes ou relevées, jambes coquettes posées sur de hauts talons, tailles cambrées, jeunes garçons, petits marquis ou gens de la rue, têtes crépues de négrillons, tous les cent aspects de la vie qui marche, trotte, cause, salue, sourit, sont enregistrés là, d'un coup de crayon large, net, décisif. Tout y a la finesse, la légèreté, la prestesse, marques de la race et du temps.

Ce qui domine dans cette œuvre, comme dans l'époque elle-même, c'est l'esprit. Nul n'a été plus spirituel, nul n'a été plus français du xviiie siècle que le peintre Watteau ; nul, sinon l'écrivain qui semble le traduire et le continuer dans un autre art, c'est à savoir ce charmant Marivaux, auquel on l'a si souvent et si justement comparé[1]. Aussi ne peut-on craindre de le faire trop grand. L'influence directe de son œuvre se fait sentir durant presque tout le siècle, jusqu'à la Révolution ; la portée de son exemple dépasse le siècle et arrive jusqu'à nous. Non seulement il prépare Lancret, Pater, Boucher et Fragonard, — ce qui n'est pas toujours le meilleur de ses titres ; — mais, par son amour des sujets simples, il prépare Chardin et Lépicié. Ses bois et sa campagne mettent du vert dans notre art bien avant que Rousseau n'en mît dans notre littérature : les fonds de paysage d'un Boucher (parfois préférables aux figures), ou ceux d'un Greuze, les scènes rustiques de Lantara, puis Loutherbourg, les Huet, Demarne, prolongent l'action pittoresque de Watteau jusqu'aux environs du romantisme ; tandis que Chardin, qui a renouvelé la palette classique en se guidant sur celle de Watteau, a fait chez

1. Voir notamment G. Larroumet, *Marivaux, sa vie et ses œuvres*. — Marivaux débute au théâtre en 1720 ; Watteau meurt en 1721.

nous école de coloris. Son « sentiment », par contre, nul ne le lui a dérobé. Voilà pourquoi, aujourd'hui encore, Watteau est à méditer. Il est l'artiste par excellence, celui qui peint son temps en y ajoutant une âme qui dépasse ce temps. Ce Polyphile de la peinture nous est bien figuré par une toile où il s'est représenté avec M. de Julienne. Sous les ombrages d'un vieux parc, entre la verdure et l'eau, Watteau s'est arrêté de peindre; et, debout, la palette au pouce gauche, la tête penchée sur son long cou flexible, il écoute, l'œil plein de rêverie, son ami qui joue de la basse de viole, tandis que, derrière eux, la blancheur d'une statue se profile sur le ciel pur.

La suite de Watteau. — L'art Régence. — Watteau avait été le poète de son époque; d'autres s'en firent les chroniqueurs. L'art nouveau avait trop réussi, pour ne pas déterminer un fort courant de la mode. Les « fêtes galantes » deviennent un « genre », et même un genre académique, depuis qu'il a fallu créer cette rubrique pour faire entrer Watteau à l'Académie. Les peintres vont dès lors imiter Watteau, ou plutôt le contrefaire. Après le maître, voici les petits maîtres.

Ce que Watteau a d'inimitable lui est laissé. Mais on s'approprie son cadre et ses personnages, tandis que l'action change de caractère. Ce n'est plus de rêverie ou de causerie vaguement énamourée qu'il s'agit sous ces charmilles. Chez Lancret et Pater, le soulier à talon rouge ne chausse guère que des pieds fourchus. Le coloris se refroidit, la scène devient réelle, sensuelle; on n'échange que propos égrillards. Bientôt viendra Boucher, plus réellement peintre que les petits maîtres Lancret et Pater, et qui a même des parties de maître. Mais la mollesse abandonnée de ses corps, la parfaite insignifiance de ses visages, où ne respire que l'animalité satisfaite, nous montrent un art en pleine décomposition. Ce n'est pas le talent qui manque alors, ni en peinture, ni en littérature, c'est l'âme. Cette denrée se fait rare partout; la dissolution des mœurs a eu raison des plus beaux tempéraments. Peindre « le morceau », écrire une page piquante, beaucoup en sont alors capables; jamais on n'eut plus de légèreté au bout de l'outil. Mais créer, mais soutenir l'effort d'une composition méditée, voilà ce qu'il ne faut pas demander à cette génération. Le plaisir est sa loi, et la débauche

sa règle. Le grand XVIIIe siècle ne s'est pas encore levé. Il s'oublie encore dans ses folies de jeunesse, qu'il prolongera presque jusqu'à son âge mûr.

En art, c'est le temps des « surprises », des « escarpolettes », et des nudités sans prétexte. Le « fouillis » triomphe, et s'élève à la hauteur d'une esthétique. La haine du symétrique et l'amour du sans-gène amènent ces entassements, ces écroulements d'objets, qui donnent à certains tableaux l'aspect de bazars renversés. Le laisser-aller est dans l'art comme dans les mœurs. Le chiffon est roi. Le règne du bibelot commence. En même temps, l'audace du pinceau croissant avec celle de la plume, on ose tout peindre comme on ose tout écrire. L'art de Boucher a, lui aussi, ses Mémoires secrets.

Faut-il s'attarder à montrer qu'à cette peinture correspond une littérature toute pareille? et qu'à partir des persiflages du *Chevalier à la mode* et du cynisme de *Turcaret* jusqu'à la *Pucelle* de Voltaire, en passant par les *Lettres persanes* et par certains petits écrits du grand Montesquieu, une veine d'impureté coule sans interruption dans les œuvres de tous nos écrivains, dont elle salit jusqu'aux meilleures pages? Ainsi, après une très courte période de liberté égayée, mais encore décente, représentée par Watteau dans l'art et dans les lettres par la presque totalité des *Lettres persanes*, le dévergondage s'empare d'un siècle affamé de plaisir, et tout se noie dans l'impudeur. La crise fut longue et grave. Pourtant ni l'art ni la littérature ne risquaient d'y périr. On a vu déjà pourquoi, en ce qui concerne nos écrivains. On verra ci-après comment, en ce qui concerne nos artistes.

La sculpture et l'architecture. L'art rocaille. — L'assouplissement général des formes continuait cependant à la faveur de ces excès mêmes. Puisque le siècle faisait la nique à la majesté, à la gravité, il fallait que les arts eussent avant tout le mouvement et le piquant. Le goût du jour allait au leste, au fringant, au fouetté. Peu importait que la grâce fût minaudière ou que le déhanchement frisât la contorsion. Tous les genres étaient bons, « hors le genre ennuyeux ». La peinture, la première, avait jeté ses pinceaux très haut par-dessus les règles. Mais a-t-elle été suivie avec la même frénésie par les arts graves, la sculpture et l'architecture? C'est une autre question.

On remarquera d'abord que toute la peinture ne tient pas dans l'atelier des petits maîtres, et de Boucher. Leur tapage fait illusion sur leur nombre. Beaucoup de peintres tiennent encore pour les anciens genres, pour le sérieux et pour la tradition; et, avec quelque froideur que nous jugions aujourd'hui leurs œuvres poncives, nous devons reconnaître, pourtant, qu'ils avaient du mérite à persévérer dans leur résistance, d'ailleurs entretenue par les commandes officielles. Tels sont les peintres d'histoire Dulin, Restout, et ce Lemoine dont nous avons déjà parlé (qui fut d'ailleurs si mal récompensé de sa peine qu'il se tua). A côté d'eux, le correct de Troy, déjà teinté de Régence, mais qui reste ordonné et comme classique en ses modernités; les deux Coypel, Antoine, faible rimeur de la pédagogie académique, et son fils Charles, peintre facile, écrivain disert, qui devait finir dans les honneurs; enfin l'élégant Natoire, qui couvrit de peintures la chapelle des Enfants-Trouvés, et devait succéder à de Troy comme directeur de l'École de Rome en 1751. Plusieurs de ces artistes sont encore des « maniéristes » puisque la « manière » atteint alors jusqu'aux partisans du « grand art » : mais leurs principes comme leurs sujets sont classiques. Par l'ordonnance, la composition, le style, ils continuent en l'affaiblissant l'académisme de l'âge précédent, à peu près comme *Rhadamiste et Zénobie* continue Corneille, comme l'*Œdipe* de Voltaire continue Racine, comme la *Henriade* applique l'*Art poétique*. Les qualités et les défauts de la peinture religieuse, enfin, sont exactement ceux des poèmes de Racine le fils; et la fougue apprise de Rivals et de Subleyras rappelle de très près le lyrisme voulu d'un J.-B. Rousseau.

Pareillement on trouverait, entre 1710 et 1745 environ, comme deux sortes de sculpture : l'une traditionnelle et assez effacée, qui continue à peu près les figures allégoriques de Versailles ou l'académisme des groupes et des tombeaux de Girardon; l'autre beaucoup plus vivante, très participante à l'esprit général du siècle, mais plus surveillée dans ses audaces que la peinture, et plus serrée dans son exécution, comme il convient à un art si concentré. Là, pas d'interruption brusque, mais un développement graduel. Coysevox, qui vit jusqu'en 1720, lègue à ses continuateurs une sculpture déjà très assouplie et

pas mal modernisée en certains de ses sujets. Les deux premiers Coustou, Le Lorrain et Lemoyne vont cambrer encore les attitudes, lancer les corps en une « crânerie » plutôt française que berninesque : ils accuseront enfin cette élégance affinée, nerveuse, qui se lie fort bien à un certain emportement de l'action. Rien de mièvre en effet dans ce style : il a, comme la meilleure littérature d'alors, la finesse et la précision, mais non moins le nerf, la verve, la saillie. Non seulement il est plein d'esprit et d'imprévu, mais il frémit de vérité; le sang court dans ces jolis muscles. Celui qui caractérise le mieux ce moment curieux de la sculpture française, n'est peut-être pas Lemoyne [1], encore très académique par accès (comme dans le *Christ* de Saint-Roch, un peu cousin de celui de Bouchardon à Saint-Sulpice); c'est Le Lorrain, avec cet éblouissant bas-relief des *Chevaux du Soleil*, si pétulant, si coloré et si gracieux tout ensemble. L'œuvre est de la meilleure veine du XVIIIe siècle français. L'exemple n'en sera pas perdu pour Pigalle, l'illustre élève du trop peu connu Le Lorrain.

Voilà donc un art qui, sans répugner à la vivacité expressive, se gardait avec soin de tout écart équivoque, et ne suivait que de loin les bacchanales de la peinture. On pouvait déjà compter sur lui pour ramener dans l'art, au lendemain des entraînements suspects, le sens du vrai et le goût de la mesure. Mais il y a plus. L'architecture de ce temps, quoi qu'on en ait dit, a la sagesse relative de la sculpture. Sans doute il y a le « rococo », source inépuisable d'anathèmes classiques. Nous ne nions pas ici les effets funestes de « l'art rocaille », quoiqu'il soit plutôt pernicieux dans son abus que dans son usage. Mais, d'abord, c'est écrire étrangement l'histoire que de réduire à la rocaille l'architecture tout entière de ce temps; et ensuite, avant de juger trop sévèrement le rococo en France, il faut savoir ce qu'il a pu commettre dans son pays d'origine, en Italie, ou dans la patrie de toutes les contrefaçons architecturales, en Allemagne. C'est la distance de la fantaisie à la folie, et des propos interrompus au délire.

En réalité, si l'architecture, entre Robert de Cotte et Blondel, a subi, elle aussi, des modifications et des assouplissements très

1. Le sculpteur Lemoyne (qu'il ne faut pas confondre avec le peintre Lemoine cité plus haut) est né en 1704, mort en 1778.

notables; si l'on a cherché à rompre la monotonie des lignes, à combattre la froideur du style Louis XIV, à réduire à des proportions plus habitables les pièces glaciales de l'époque précédente, l'aspect extérieur de la construction nouvelle a eu fort rarement cet air d'architecture « dansante » ou « plaisante » qu'on lui a tant reproché. Certes, Oppenort et Meissonnier ont hasardé des saillies, arrondi des baies que la logique d'une façade ne comporte guère : mais ces excès, à tout prendre, furent rares, et s'attaquèrent surtout à la décoration et à l'aménagement intérieurs. Le palais épiscopal de Strasbourg, construit sur les dessins de Robert de Cotte, est d'une pureté de lignes irréprochable. Le fameux hôtel de Soubise, à l'intérieur duquel Boffrand prodigua les plus séduisants ornements de la rocaille naissante, n'offre au dehors rien de tortu ni de bombé; et la double galerie cintrée qui de l'entrée s'arrondit jusqu'à la construction centrale se défend sans peine. On pourrait multiplier ces exemples. Si donc Oppenort et surtout Meissonnier (lequel est Italien) risquent d'accélérer le mouvement qui allège notre architecture depuis Hardouin-Mansart, il ne faut point croire qu'ils aient facilement fait école; il faut surtout se rappeler qu'ils étaient beaucoup plus décorateurs et dessinateurs qu'architectes.

Le rococo a surtout affecté l'ornement, le travail du bois, l'ameublement et l'orfèvrerie. Les orfèvres, ces sculpteurs en petit, ont voulu renchérir sur leurs grands confrères. Les « arabesques » de Gillot et de Watteau venaient d'ouvrir aux ébénistes et aux doreurs des horizons nouveaux. Entre leurs doigts, le bois devint de cire : moulures et corniches, bon gré mal gré, durent plier. Tout s'arrondit. Les trumeaux se chantournèrent, l'angle devint une rareté. Un esprit de logique présidait d'ailleurs à cette absurdité, car rien n'était plus propre à faire valoir la peinture du temps qu'un tel cadre. Témoin le salon octogone de l'hôtel Soubise, et certaines chambres de Potsdam, vrais bijoux exécutés par des mains françaises. Lancé dans cette voie, l'art décoratif, si prompt à se compliquer, défia bientôt le bon sens : ce ne fut que déchiquetures, spirales recroquevillées, pirouettes de la forme. L'époque des caillettes se complut un instant à ce papotage de lignes. Mais la mode en fut passagère. Tout ce clinquant fatigua vite. Le rococo outré

dura-t-il quinze ou vingt ans? Tout au plus. La préoccupation d'un changement est visible, entre 1740 et 1750. Lorsque, en 1752, Cochin, dans ses pamphlets d'art, houspillera de si spirituelle façon les architectes et les décorateurs, on pourra sentir que la mode du rococo est tombée depuis quelque temps; l'attention est déjà ailleurs. Le siècle a maintenant jeté sa gourme. L'art va suivre, à sa manière, cette évolution si remarquable du siècle vers les idées générales et vers l'action, évolution qui s'accuse nettement avec l'*Esprit des Lois* et l'*Encyclopédie*. Qu'aurait-il fallu pour que le changement fût naturel et bienfaisant, comme devraient être toutes les révolutions de l'art? Simplement qu'on abandonnât l'art à son instinct; et que celui-ci, débarrassé des lourdes chaînes doctrinales qu'avait forgées le siècle précédent, ne fût point sollicité par des amis trop zélés d'en prendre de nouvelles. Alors il est possible, que dis-je? il est probable que nous eussions eu un art vraiment français, national et populaire. En tout cas, rien ne s'opposait à cette transformation aux environs de 1750. Le peu de routine académique qui subsistait pouvait disparaître, et le grand XVIIIe siècle, qui commençait alors, pouvait avoir son art, un grand art même, à condition de ne point faire du neuf avec du vieux.

L'occasion était belle. L'art sut-il la saisir?

II. — L'époque de Caylus et de Diderot. — Mme de Pompadour, l'archéologie et la philosophie (de 1745 à 1774 environ).

L'art à la recherche d'une nouvelle voie. — L'année 1745 ne représente rien par elle-même. Pourtant c'est autour de cette date qu'on peut grouper un certain nombre de faits significatifs, symptômes d'une rénovation artistique. A ce moment la direction des Beaux-Arts échoit à un homme actif, Lenormant de Tournehem; le comte de Caylus prend à l'Académie royale posture de réformateur; les Salons, interrompus de 1704 à 1737, puis devenus annuels entre 1739 et 1755, mettent les questions d'art à la mode et favorisent l'éclosion de la critique

d'art; enfin, à ces diverses influences, vient s'ajouter l'action personnelle d'une femme dont le goût sera d'autant plus suivi qu'elle est la nièce (sinon la fille) de M. de Tournehem, et la maîtresse « déclarée » du roi.

On s'est souvent mépris sur le rôle qu'a joué Mme de Pompadour dans l'art du XVIIIe siècle. C'est improprement qu'on a désigné sous le nom d' « art Pompadour » les dernières exagérations de la rocaille. Le contraire est beaucoup plus près de la vérité. L'avènement de cette femme de goût a marqué aussitôt le déclin d'une mode qui d'ailleurs avait épuisé ses formules. Le mot d'ordre de l'art, qui s'est pris durant une dizaine d'années dans la chambre où elle dessinait, peignait, gravait et même imprimait, était favorable aux nouveautés, et à des nouveautés d'une nature plus tranquille, plus ordonnée, j'allais dire plus « classique ». Sans doute il n'y eut point brusque rupture : ce ne sont point là façons de femme, et plus qu'aucune autre la Pompadour savait l'art des accommodements. D'ailleurs, Boucher n'était-il pas son professeur de peinture? Cependant l'hommage officiel d'une telle écolière allait plutôt au peintre préféré du roi qu'au genre de peinture dont Boucher était le représentant. Depuis dix ans déjà, sinon davantage, Boucher, qui avait tout ce qu'il fallait pour plaire à Louis XV [1], était encouragé, poussé au premier plan par le roi. Sous la favorite, il conserve bien ou mal ses positions; tandis qu'à côté, d'autres artistes, plus directement inspirés d'elle, verront grandir les leurs. Cochin le fils, par exemple, celui qu'on appelait naguère le « petit Cochin », ne guidera pas seulement la main de la jeune femme, dans les jolis gribouillis d'eau-forte que conserve notre Cabinet des Estampes; il est probable qu'il lui soufflera plus d'une idée ambitieuse, pendant qu'un troisième précepteur, Guay, lui enseignera l'usage du touret, pour qu'elle puisse graver sur pierre dure les victoires de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld. Dès lors la marquise ne se contentera plus des leçons de pastel d'un La Tour; elle visera plus haut, elle se préoccupera de grand style et d'antique; elle ne sera pas ignorante des dissertations d'un corps savant; elle attirera, encouragera un

1. Boucher, né en 1704, ne meurt qu'en 1770. Mais, passé 1755 environ, on peut dire qu'il se survit.

artiste froid et correct, mais d'un goût relativement sévère, le sage Vien : enfin, elle fera exécuter ce qui paraît être la grande pensée de son règne éphémère (à moins que ce ne soit celle de Cochin), le voyage de son frère en Italie (1749-1751).

Il s'agissait de faire l'éducation artistique du marquis de Vandières, très jeune alors et récemment pourvu d'un titre (*le marquis d'avant-hier*, disaient les malicieux). Un voyage en Italie devait lui préparer les voies à la succession de M. de Tournehem. Après l'oncle et la sœur, le « frérot » ; les Poisson devaient détenir le fief de l'art jusqu'à la fin du règne [1]. C'est d'ailleurs ce qu'ils détinrent le mieux. M. de Vandières partit, vers la fin de 1749, pour la terre classique du beau, en compagnie de sa maison artistique : le dessinateur Cochin, esprit vif, observateur avisé, pétri de bon sens sous sa pétulance ; l'architecte Soufflot, excellent géomètre, en qui l'on voyait l'architecte de l'avenir; enfin l'abbé Le Blanc, lettré, vaguement teinté de beaux-arts, commentateur d'un Salon récent, et « qui ne passait pas pour une tête folle ». Ce choix indique nettement le but de la mission. Il fallait déterminer un courant officiel d'art sérieux : le Directeur de demain, avec les artistes et les critiques de demain, allait se retremper aux sources, en Italie. L'art serait ensuite « dirigé » dans la bonne voie, et ce voyage ferait époque.

A-t-il vraiment fait époque? Il marque en tout cas une date. C'est la première caravane d'artistes qui parcourent l'Italie autrement qu'en élèves pressés d'achever leurs études. Cochin, Soufflot et Le Blanc sont venus, sans doute, avec le dessein de s'affermir dans certains principes qu'ils croient les bons : toutefois ils comparent, ils discutent, ils ne se défendent point d'impressions contradictoires, et, surtout, ils voient beaucoup d'autres villes que Rome et Bologne. Leurs yeux — les yeux de Cochin en tout cas — se dessillent sur bien des points. En peinture, la petite troupe découvre Florence et surtout Venise, chose capitale. En architecture, elle croit découvrir la vraie antiquité en étudiant les beaux monuments de l'époque romaine; elle est en tout cas plus près d'elle qu'on ne l'a été

1. Exactement 1773. Cette année-là, le frère de l'ancienne favorite n'est plus qu'*adjoint* au nouveau Directeur, le comte d'Angivillers; en 1774, il se retire.



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris

Mme DE POMPADOUR

EN FEMME SAVANTE QUI S'OCCUPE DE L'ETUDE

(Légende du temps)

FRONTISPICE DE NATOIRE, GRAVÉ PAR C. N. COCHIN LE FILS

pour une traduction en italien de « *La pluralité des Mondes* »

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, Œuvre de C. N. Cochin le fils, t. II

jusque-là en France; sans compter qu'elle pousse une pointe vers Herculanum, où elle entrevoit les arts industriels anciens et la civilisation à moitié grecque de l'empire. Soufflot rapportait d'Italie le projet ambitieux et froid, mais grandiose après tout, du Panthéon; Cochin en rapportait le sens de la couleur et prêchait pour les Vénitiens, dans cet intelligent *Voyage d'Italie*, dont plusieurs chapitres sont à retenir[1]. Dès leur retour, nos artistes étaient fêtés. Cochin était reçu par acclamation avec dispense de produire son morceau de réception; Soufflot, devenu l'architecte de l'ex-marquis de Vandières, aujourd'hui marquis de Marigny, pouvait vaquer à la préparation de ses grands travaux; et Gabriel, le plus bel architecte du XVIIIe siècle, d'une inspiration française et classique à la fois, allait pousser la construction de cette admirable École militaire, que Louis XV lui avait commandée dès 1751, en attendant Trianon et le Garde-Meuble. Pendant ce temps, la sculpture regardait vers Bouchardon, qui passait (à tort d'ailleurs) pour avoir rapporté de Rome un style plus « antique », ou moins entaché de manière.

Le branle était donné. Il fallait maintenant en finir avec le rococo. Cochin se chargera de l'achever. Il le cribla d'épigrammes, dans une série de petits factums qui sont des merveilles d'esprit et d'à-propos. L'art de Meissonnier et de Borromini ne se releva pas de ces cruelles petites blessures. Cochin, par ses manifestes aussi solides de fond que légers d'apparence, coopérait à l'effort général, qui tendait alors au logique, au sensé, au sérieux. L'art s'assagit et se recueille, pendant qu'ailleurs on se prépare pour la bataille des idées. L'indication artistique part de haut : mais le joug est encore léger. C'est moins le sceptre d'un tyran que la baguette enrubannée d'une femme, la houlette d'une « Belle Jardinière » de Van Loo. Que réclame Cochin? L'obéissance « aux lois du bon sens et de la convenance »; il souhaitait « que le goût qui est reçu de tous les temps et de toutes les nations fût regardé comme le vrai bon goût. » C'était peu et c'était assez. A l'inspiration de faire le reste. Mais le temps est venu où d'autres influences pèseront

1. Voir *Les Cochin*, p. 120-122.

d'un poids bien plus lourd sur les artistes et les mèneront peut-être un peu plus loin qu'ils ne voudraient.

Influences scientifiques : l'archéologie. — La première de ces influences, et de beaucoup la plus forte, entre 1750 et 1760, est la renaissance du culte de l'antiquité sous une forme nouvelle : l'archéologie. Le comte de Caylus est le grand nom de cette période. Il clôt l'ère des antiquaires, et il ouvre celle des savants. Ce serait peu, et ce ne serait en tout cas rien pour l'art, si ce savant n'était doublé d'un artiste, cet artiste d'un praticien consommé dans la gravure, et si l'homme n'avait exercé un ascendant considérable sur beaucoup d'artistes, et sur le corps entier de l'Académie Royale. L'influence de Caylus est antérieure au voyage d'Italie ; et sa prédication, pour être moins officielle que celle des porte-voix de M. de Vandières, est singulièrement plus précise, plus appuyée d'écrits, de fondations de toute sorte. L'antique est son but principal et son instrument d'enseignement presque universel. Or cette antiquité n'est pas seulement l'antiquité connue de tous, les vingt ou trente beaux morceaux devenus banals par l'usage, que dix générations d'artistes ont copiés et recopiés ; c'est l'antiquité fraîchement exhumée à Portici, c'est le détail vivant, nouveau, exact, qu'apporte un petit bronze ou un torse entamé par la pioche. Cette antiquité-là vient rajeunir l'histoire, ouvrir des champs nouveaux à la science, établir dans les œuvres de l'art ancien une perspective qui permettra bientôt d'en reconstituer l'histoire. C'est la vie qui sort de la mort. Ces pierres, interrogées, répondent. Le plus grand art que les hommes aient connu va révéler ses secrets : écoutons-le, et que tous les artistes se penchent sur les fouilles... C'est ainsi que le comte de Caylus est au centre du grand mouvement qui prépare, non pas encore David, mais l'école d'où jaillira David.

L'art va-t-il donc, par une volte-face imprévue, tourner le dos à son temps? Au contraire, et c'est ne rien comprendre ni à Caylus ni à David que de les prendre pour des phénomènes. Rien n'est plus « XVIIIe siècle » que la passion de curiosité de l'un, que la fureur de rénovation de l'autre. Ce que représente éminemment Caylus, c'est une fièvre de science et un goût de généralisation qui se rattachent par plus d'un point à l'esprit de l'En-

cyclopédie : c'est, encore, une philosophie (car cet ennemi des philosophes était philosophe à sa manière) qui croit à l'éternel recommencement des choses, et qui suit à la piste, dans les œuvres des civilisations abolies, des idées, des croyances ou simplement des procédés techniques dont nous nous étions crus les inventeurs : c'est, aussi, une pédagogie utilitaire et utopique à la fois, qui veut à chaque instant appliquer ce qu'elle découvre, et qui caresse ce rêve essentiellement français : l'alliance de la forme antique à la pensée moderne. Sous quelque aspect qu'on l'envisage, Caylus porte la marque de son temps profondément empreinte dans un esprit chercheur et oseur, sinon dans sa personne rébarbative et bourrue. En lui, enfin, aboutissent et s'éclairent d'une lumière imprévue les efforts de trois générations d'érudits, jusqu'à lui demeurés sans conclusion.

Car c'est mal envisager le XVIIIe siècle que de le regarder toujours par le côté de la littérature pure. C'est ne le voir que de profil. L'érudition moderne, dont nous sommes justement si fiers, a chez lui ses racines profondes. Si Mabillon, par les dates comme par l'esprit, est encore un homme du XVIIe siècle, Montfaucon, par le seul dessein de l'*Antiquité expliquée*, est un homme du XVIIIe. Il ouvre la série des grands travaux qui se continuent chez les bénédictins, et ailleurs. L'ancienne Académie des Inscriptions, très dépassée par la nôtre, est aujourd'hui injustement oubliée. Sa transformation, depuis le temps où elle composait des devises pour Louis XIV, est surprenante. Elle constitue vraiment, dès le premier tiers du siècle, un corps savant dans toute la rigueur du terme, et même, peut-on affirmer, le seul corps littéraire savant de l'Europe. Très considérée, très enviée au dehors, modeste et presque obscure chez nous, elle fait la somme des connaissances relatives au passé. Le recueil de ses *Mémoires* est l'Encyclopédie des civilisations mortes. Elle compte encore quelques simples littérateurs, comme l'abbé Gedoyn, traducteur de Quintilien, ou Louis Racine ; mais le nombre en diminue tous les jours. Ses chefs de travaux sont un Gros de Boze, un Le Beau, un Sallier, un Fraguier, un d'Anville, un Barthélemy. Ses correspondants provinciaux sont un marquis de Caumont, l'ami de Bouhier et du cardinal Passionei ; l'épigraphiste Séguier ; le numismatiste

Cary, qui forma Barthélemy; Calvet, qui revit dans le Muséum d'Avignon, etc. Elle envoie des missions scientifiques jusqu'au Pérou, avec La Condamine; et ses voyageurs officiels, Sévin et Fourmont, qui font par tout le monde antique la chasse aux inscriptions, risquent de rencontrer en Anatolie ou dans les îles gréco-turques quelques volontaires partis comme Spon, Wehler, Lucas ou Caylus, uniquement pour le plaisir et le danger de la découverte, sans trop savoir ce qu'ils découvriraient.

Tout cela est d'une grande conséquence pour l'art. Ce sérieux, cette opiniâtreté dans la recherche, accrus bientôt du dilettantisme des amateurs et de la passion des collectionneurs, vont mettre l'antique à la mode. N'est-ce pas un sujet de conversation nouveau, et qui repose de la philosophie, que ces villes anciennes secouant leur linceul, hier Balbek et Palmyre, aujourd'hui Herculanum et Véleia, demain Pœstum et Spalatro? Sont-ils indignes d'attention, ces pionniers français qui conquièrent à la science des terres inexplorées, Granger, Giraud, Sautel, et ce Le Roy qui le premier relevait les monuments de la Grèce propre, et cet Anquetil-Duperron qui s'en allait aux Indes chercher chez les Guèbres autre chose qu'un sujet de méchante tragédie? Une antiquité qui se révèle attachante, familière, qui pique par cent détails inédits, devient du coup « exotique » et réveille une curiosité blasée, comme naguère ces sujets orientaux, voire chinois, qui ragaillardissaient la forme usée du conte et permettaient à la comédie de changer d'oripeaux. Par surcroît, le goût y trouvera son compte; car un classique sommeille au fond de chaque Français, ce Français fût-il Diderot. Le frivole Maurepas n'était-il pas homme à courir en chaise de poste de Paris à Fréjus, en compagnie d'un seul ami, uniquement pour étudier des ruines romaines et en rapporter le dessin? A Rome, c'est encore mieux : la principale occupation d'un grave savant, l'abbé Venuti, n'est-elle pas de mener le soir à son cours d' « antiquités » la jeune ambassadrice de France, la gracieuse comtesse de Stainville? C'est l'âge d'or des « antiquaires ». Un instant, l'archéologie naissante nuit aux *Contes moraux*. Aussi, avec quel dédain l'empesé Marmontel ne parle-t-il pas de ces « breloques » d'antiquailles! Et quelle fureur

contre ces « prétendus savants qui se fourraient dans les Académies sans savoir ni grec ni latin ! »

Ce dernier reproche n'était pas, du reste, dénué de tout fondement. Le mouvement archéologique se poursuit parmi la décadence des études grecques et latines. Tout ce que les lettres perdent, l'archéologie le gagne. A cela encore on reconnaît le siècle. Ce que l'âge précédent demandait aux auteurs anciens, c'était le secret d'une façon simple ou grande de penser ou de s'exprimer. On leur demande aujourd'hui non pas ce qu'ils ont pensé, mais comment ils ont vécu, avec quelles mœurs, dans quel cadre pittoresque. La curiosité n'est plus morale, mais matérielle ; elle néglige l'âme pour le corps. On n'étudie plus l'antiquité, mais « les antiquités ». Et ainsi, plus l'on connaît les objets d'art ancien, plus on méconnaît l'art même en son essence. Du reste, les grandes œuvres que l'on attendait ne sortent pas de terre. Si d'imposantes ruines se découvrent un peu partout, la peinture est rare, et de mauvaise qualité ; la sculpture abonde, mais réduite au bibelot d'art. Le tout, plutôt romain, ou tout au plus gréco-romain, sera baptisé « grec », intrépidement. Et l'on peut pressentir désormais comment la science nouvelle, malgré la multitude de ses matériaux, ne pourra jamais inspirer qu'un art qui lui ressemble, c'est-à-dire sans chaleur, sec, et d'autant plus faux qu'il se croira exact et prétendra nous émouvoir sur documents.

Désormais c'en est fini du laisser-aller général dans les arts, de la peinture lâchée, du fouillis érigé en système, des figures dessinées de chic, de l'absence totale de doctrine. Boucher, dans cette Académie qu'il « dirigeait » un peu comme ses bergères dirigent leurs moutons, avec des rubans, sentit tout à coup que le troupeau rompait sa fragile attache pour se donner un vrai collier. L'Académie éprouvait de nouveau le besoin d'être gouvernée. Caylus était homme d'autorité. Elle le laissa faire, et le suivit. Un à un, Caylus remonta les ressorts de l'enseignement. En 1750 — date exacte, — l'étude de l'antique est « recommandée » ; peu après, elle est imposée. Le « grand goût de l'antique » est exigé pour les concours. Des prix nouveaux sont institués : un prix d'ostéologie, pour que les élèves ne puissent plus « casser élégamment une jambe », comme fai-

sait Boucher: un prix de perspective pour qu'ils apprennent à composer les fonds de leurs tableaux, enfin un « prix d'expression », terme fâcheux qui fait tort à l'intention du fondateur, bonne en soi, de proscrire la peinture sans « modèle ». En même temps, pour remonter le courant de la mode, Caylus gravait et faisait graver des milliers de petites pièces d'après l'antique, et les plaçait sous les yeux des élèves : médailles, vases, cornalines, tout lui était bon. S'il quittait un instant son énorme *Recueil d'antiquités*, c'était pour écrire à l'usage des élèves de *Nouveaux sujets de peinture et de sculpture*, des *Tableaux tirés d'Homère et de Virgile*, une *Histoire d'Hercule le Thébain*, afin de permettre à l'art de renouveler ses scènes sans quitter le cycle antique. Il voulait des tableaux si exactement archéologiques, qu'on pût inscrire « sans affectation », dans un coin du tableau, le passage de l'auteur ainsi illustré. Poussant enfin à bout cette pédagogie systématique et inféconde, il allait jusqu'à concevoir un *costume absolu*, le costume en soi, seul digne de l'art, que les Grecs auraient inventé pour leurs œuvres de peinture et de sculpture, et qui, distinct chez eux du costume de tous les jours, aurait été consacré par les traditions de l'art et immuable comme un dogme. Ainsi la découverte d'Herculanum amenait en France la refonte totale du style académique, et le rétablissement d'une doctrine plus roide que celle de Le Brun lui-même.

Pendant ce temps, les artistes hors de page modifiaient leur manière, et traduisaient, chacun suivant son tempérament, la mode nouvelle. Dans l'architecture privée, les ornements antiques vont apparaître : rosaces, palmettes, guirlandes, bucrânes, denticules, modillons, tout va être « à la grecque ». C'est le style Louis XVI qui se dessine déjà sous Louis XV. En peinture et en gravure, le Pannini fait école. Piranesi, avec ses prestigieux albums sur la Rome antique, jette dans la circulation un formidable torrent de motifs pittoresques. Ce ne sont partout que « ruines », que « monuments antiques », égayés par la végétation qui s'échappe de leurs mille blessures. Le portique écroulé devient le motif préféré des paysagistes. Les uns, purs observateurs, étudient la valeur et la couleur de ces nobles pierres ébréchées, dans une campagne plantureuse. Sans le savoir, ils collaborent d'avance à ces poètes en prose, pré-

curseurs des romantiques, qui découvriront après eux la poésie des ruines, un Bernardin de Saint-Pierre, un Volney, un Chateaubriand. Les autres, fantaisistes, laissent leur pinceau gambader, comme l'amusant Hubert-Robert, qui tantôt place côte à côte dans la même toile des monuments dispersés dans toute une région, tantôt fait servir la Vénus Callipyge de repoussoir à une scène égrillarde. Quant aux graveurs, ils prennent tout, le vrai, le faux, comme l'abbé de Saint-Non, qui inscrit au bas d'une planche d' « antiques » : *inventé de Robert.*

Voilà donc l'antique sérieux, le « grand antique », entraîné dans la farandole. Caylus, qui meurt en 1765, a vécu assez pour voir dégénérer sa réforme ; il est descendu en grommelant, non pas dans cette « cruche étrusque » que le narquois Diderot lui assignait pour tombeau, mais dans son beau mausolée de Saint-Germain l'Auxerrois. Aussitôt, on ne parle plus de lui. Cette première offensive de l'antiquité n'avait donc qu'à moitié réussi. Elle n'en avait pas moins préparé les voies à une seconde et très prochaine attaque, qui brisera tous les obstacles.

Influences mondaines et artistiques. — La résistance était venue des gens du monde et des artistes. L'Académie des Inscriptions et l'Académie Royale avaient fait la fortune de l'antique; les conversations de certains salons et l'opposition des artistes mondains la défirent. Cela n'a rien pour surprendre. Mlle Clairon pouvait, par condescendance pour Caylus — un grand seigneur, après tout, — consentir à « poser » devant les élèves, et à fournir le premier « modèle » pour le prix d'expression. La tête couronnée de laurier, assise et drapée en vague princesse de tragédie, dominant de son estrade les trois « professeurs » qu'on voit dans la curieuse estampe de Cochin, et les élèves penchés sur leur esquisse, elle peut symboliser la muse vivante de l'art; et ce rôle ajouté à tant d'autres n'est point pour lui déplaire. Mais rentrée chez elle, l'actrice n'en reprendra pas moins le corsage en pointe, les mouches et l'éventail. La grande dame, la bourgeoise à salon, fût-elle férue d'antique, n'en continuera pas moins à vivre dans un cadre sans rapport avec les villas d'Herculanum, à causer avec des invités dont la toge est un habit à la française, et la tunique une culotte gorge-de-pigeon. Sur ces panneaux, sur ces tru-

meaux, à peine corrigés des récents écarts de leurs formes, va-t-on peindre, de but en blanc, des campagnes plantées d'obélisques ou des scènes de l'Orestie? La femme renoncera-t-elle à ses élégances? Et l'artiste qui décore les parois de sa cage va-t-il désapprendre ses grâces, se refuser à peindre ses modèles tels qu'ils sont? Quel accommodement possible entre l'antique et un pastelliste comme La Tour, des portraitistes comme Nattier et Tocqué, des maniéristes comme Carle Van Loo, des fantaisistes comme Fragonard, tous exactement doués du genre d'observation et de la nuance d'exécution que comportent des originaux poudrés, fardés, musqués? On résistait donc avec le pinceau; on résistait aussi avec la langue.

Car la discussion a maintenant tout envahi. Pour une grande dame comme Mme du Deffand, qui a horreur du « parlage des auteurs », dix recherchent ce parlage, et font leur délice de ces dissertations verveuses, excitées, hyperboliques, où se dépense alors le meilleur de l'esprit français. C'est de la parole au champagne, évaporée comme mousse en un clin d'œil, à moins qu'il ne se trouve un Diderot pour la faire pétiller le lendemain dans une petite œuvre, ou un Grimm pour l'analyser gravement à son lourd alambic. L'art a passé par là, avec tout le reste; avec la poésie et la philosophie, et le froid, et le chaud, et la religion, et la morale, et le commerce des grains, et la nouvelle porcelaine, et les romans anglais, le whist, les jockeys et le parfilage. L'art a été, lui aussi, parfilé, parfilé, parfilé. Le salon le plus célèbre de Paris s'est largement ouvert aux artistes; et, pour marquer mieux son intention, Mme Geoffrin a institué pour eux un dîner spécial, celui du lundi, les mettant sur le même pied que les philosophes, ses hôtes du mercredi, et les traitant aussi comme une puissance. Quelques hommes de lettres ou quelques amateurs de marque s'asseyaient pourtant parmi les artistes, pour soutenir la conversation ou la varier. Mais le fond de l'entretien, par décision expresse de la « forte dame du lundi », était toujours fourni par l'art.

Inégales d'ailleurs étaient ces conversations. Marmontel les a racontées dans la partie la plus vivante de ses *Mémoires*[1]. On

1. Le livre VI, et partie du Ve et du VIIe.

y voit Carle Van Loo, l'endormi, discutant avec la maîtresse de la maison, la même qui trouvait le buste de Diderot nu-tête indécent, et le faisait habiller d'une perruque. Soufflot, dont la pensée « était inscrite dans le cercle de son compas », faisait vis-à-vis à Boucher, « qui n'avait pas vu les Grâces en bon lieu ». La Tour y coudoyait le sémillant Cochin, et la gaîté un peu commune du peintre des Ports de France, Joseph Vernet, s'attaquait à la mélancolie du sculpteur Lemoyne. Nulle étiquette. Des discussions tantôt suivies et tantôt vagabondes; des improvisades de Diderot, d'où ses fameux *Salons* sont sortis; ou encore des disputes comiques entre Mme Geoffrin et ses artistes, auxquels elle commandait et même dictait des tableaux. C'est sur canevas que Van Loo exécute la célèbre *Conversation espagnole*, et la *Lecture*. Ceux qui transportaient ainsi l'atelier dans le salon ne travaillaient évidemment pas à l'avancement de l'antique. D'autres sapaient tout doucement la nouvelle doctrine, artistes en place que leurs goûts portaient d'un autre côté, ou qui, chose plus grave, après avoir prôné l'antique et avoir contribué à sa vogue, se retournaient maintenant contre lui, en prévision de certains abus. Cochin est au premier rang de ces derniers. Lui qui revendique hautement l'honneur d'avoir « couvert les partisans du rococo d'une assez bonne dose de ridicule », tient cependant un parti mixte qui pourrait se définir ainsi : *pour l'antique, jusqu'à un certain point*; mais *contre l'archéologie en art, tout à fait*. Et qu'on ne dise point que l'autorité de Cochin est peu de chose : jusqu'en 1770, il est puissant en haut lieu. Jusqu'à la fin Cochin protestera nettement, avec un bon sens inaltérable, contre l'abus de l'antique, sans renier d'ailleurs sa première propagande. Son dernier écrit, sur le Salon de 1789, nous le montre résistant encore dans une lutte désormais inégale, seul critique vraiment clairvoyant, dernier artiste vraiment français. Bref, Caylus souhaitait un David, et il est mort sans le voir, mais pouvant à la rigueur le pressentir; Cochin redoutait un David, il l'a vu, et il s'en est mal consolé.

Influences littéraires et philosophiques. Greuze et Diderot. — A ces influences mondaines et artistiques s'ajoutent encore, pour retarder le triomphe définitif de l'antiquité, des influences de l'ordre littéraire ou philosophique. Aussi

fortes, sinon plus fortes que les précédentes, elles accusent, entre l'art et les lettres, les rapports les plus étroits. Entre une notable partie de la littérature et une notable partie de l'art, c'est un parallélisme d'une étrange signification.

Et d'abord, cette veine réaliste qui court chez presque tous les écrivains du siècle ne court pas moins chez ses artistes. Lesage, Dancourt, Marivaux lui-même ont su faire des tableaux de mœurs, les toucher avec justesse, *réalité*, précision. A une époque où il y a du tréteau un peu partout, où le théâtre de la Foire est aussi fréquenté que le Théâtre-Français, où l'opéra-comique vient à la rescousse des autres pour traduire aux yeux la peinture ou la satire de tous les originaux dont Paris est chamarré, le théâtre, dis-je, agit directement sur les artistes, auxquels il suggère une infinité de traits de mœurs et de scènes toutes faites. Gillot et Watteau ont tiré de là leur principal fonds. Le théâtre encore, vers le milieu du siècle, sera seul capable de donner vie à des idées abstraites, qui semblent à première vue ne pouvoir supporter une traduction artistique : s'il ne suffit à cette tâche, le roman, qui va le renforcer, achèvera l'impression, et donnera à l'artiste ce tour particulier d'imagination qui incarne en des personnages un sentiment populaire. Qu'y a-t-il de plastique dans l'idée d'égalité? quoi de pictural dans ce nouvel aphorisme, que la sensibilité est une vertu? Quel thème pour un coloriste que celui-ci : le bonheur est dans la médiocrité? Autant de sujets non avenus pour l'art, semble-t-il *a priori*. Mais attendez un peu. Que la comédie larmoyante, le drame bourgeois, la tragédie philosophique elle-même, ou le conte à thèse s'en emparent; que La Chaussée ruine le droit d'aînesse au nom du sentiment (« l'égalité, Madame, est la loi de nature! »); que Favart proclame « qu'un citoyen est roi sous un roi citoyen »; que les larmes du *Père de famille* coulent devant nous; que la vertu du *Philosophe sans le savoir* éclate avec sa sensibilité; que les scènes de la vie bourgeoise, les humbles joies du foyer émanent d'une page émue de Jean-Jacques, et voilà le *Benedicite* de Chardin, voilà la *Mère bien-aimée* de Greuze, les « ménages » de Lépicié, l'ouvrier et le commerçant devenus symboles artistiques et recevant les honneurs du marbre ou du bronze, au socle d'un grand monument. Une phrase de Diderot sur ces « conditions

subalternes.... qui forment le troupeau et la nation », ne contient, semble-t-il, qu'une vague aspiration démocratique. Elle prend une singulière valeur si l'on s'aperçoit, au contexte, qu'elle est écrite à propos du magnifique monument de Reims où Pigalle a représenté, au-dessous de Louis XV en pied, quoi? une allégorique Industrie? un Commerce à caducée? Non, mais un ouvrier presque nu, à demi couché sur des ballots de marchandises, un « travailleur » que l'artiste a, pour comble d' « égalité », sculpté à sa propre ressemblance. Nous voilà loin de Girardon.

Ainsi l'art du xviiie siècle devient, comme la littérature elle-même, un art « à tendances ». C'est là sa marque la plus originale, à l'époque de l'*Encyclopédie*. L'art pur n'est nulle part le but final que se proposent des auteurs désintéressés. De toutes les traditions du xviie siècle, celle-là est la plus abandonnée. La prédication est partout. On veut du théâtre utile, de la philosophie utile, de la peinture et de la sculpture utiles. Le témoignage le plus frappant de cet esprit est fourni par les fameux *Salons* de Diderot : « Fais-nous de la morale, mon ami! » crie-t-il à Greuze, et en marge des sujets du peintre, il brode les variations les plus brillantes que lui fournit sa « morale » et sa « sensibilité ». La *Mère bien-aimée* émeut ses entrailles plébéiennes. La marmaille, le chien, la maman pliant sous les caresses de ses enfants suspendus en grappe autour d'elle, tout « cela est excellent, et pour le talent, et pour les mœurs. Cela prêche la population, et peint très pathétiquement le bonheur et le prix inestimable de la paix domestique[1]. »

Cette morale, un peu trop bien intentionnée, eût paru faible si elle n'eût été relevée d'agrément. Peintres et littérateurs y ont pourvu, en assaisonnant l'œuvre « morale » de la dose exacte de sensualité qu'il fallait pour amorcer le public. Voyez les gloses de Diderot sur *l'Oiseau mort*, sur *la Cruche cassée*! Voyez les savantes indiscrétions du vêtement jusque dans la *Prière du matin*, de Greuze; la langueur morbide de ce *Tendre désir*, la volupté muette de ce portrait de Mme Greuze (*la Philosophie endormie*), soi-disant chaste parce qu'il est vêtu! C'est peu d'attendrir les bonnes âmes si l'on ne pique aussi les sens. L'im-

1. Salon de 1765.

pression totale doit, paraît-il, nous rendre meilleurs. Utopie que l'artiste et le littérateur poursuivent de concert, heureux encore quand c'est avec des moyens inconsciemment douteux, et non, comme chez d'autres, par des voies ouvertement malsaines. L'œuvre de Greuze, comme celle de son illustre prôneur, brille de qualités et souffre de tares analogues. Si *l'Accordée du village*, *la Malédiction paternelle*, *la Lecture de la Bible*, *le Gâteau des Rois*, et d'autres charmantes toiles sont d'un Hogarth français, plus doux, non moins moral, et plus persuasif grâce à sa tendresse, beaucoup d'autres tableaux ne sont que d'adroits suborneurs et peuvent presque être rangés dans la catégorie du *Verrou* de Fragonard, au cynisme près.

Après tout, cette morale « voulue » en peinture offre son intérêt, a son originalité. Pourquoi les classes moyennes n'eussent-elles pas fourni à l'art le renouveau que la bourgeoisie procurait alors au théâtre? Si l'étude des *conditions* transportée dans le drame, y produisait l'effet d'une découverte, n'était-ce pas une découverte aussi que cette peinture populaire du père, de la mère heureuse, de l'accordée, de la paix du ménage, du fils ingrat, et n'y avait-il pas dans ces petits cadres beaucoup de poésie populaire, de quoi toucher la foule, et l'élever au besoin? Faut-il s'étonner que Greuze ait fait accourir le peuple et provoqué un attendrissement universel, quand on songe à quelle distance l'art s'était tenu sous Louis XIV de l'âme populaire? Notez que son art ne cesse point d'être un art. Le connaisseur trouve toujours chez lui son compte; et, si le moraliste trop délicat s'apprête à sourire, je ne sais quelle pudeur, plus délicate encore, l'empêche de sourire trop ouvertement. Il y aurait donc matière à longue discussion sur le bien fondé d'une conception de l'art « moral ». Bien dirigée, qui sait quelle action une telle entreprise aurait eue sur un peuple dont on n'avait jusque-là jamais tenté l'éducation?

Ce mot d'éducation ne semble point ici hors de sa place, quand on voit quel est le but avéré des *Salons* de Diderot. Apprendre à voir, apprendre à sentir, faciliter la perception des couleurs et de la lumière, provoquer les impressions et les émotions qui y correspondent, établir enfin une relation intime entre l'œuvre de l'artiste et l'esprit, le cœur du spectateur, voilà

bien la tâche que s'était imposée Diderot, tâche d'éducateur s'il en fut. Tandis que l'art descendait vers le public, Diderot s'efforçait d'élever le public jusqu'à l'art. En même temps, il intéressait à la vie des artisans toute la légion des oisifs. A-t-on assez remarqué avec quelle précision de contremaître, et non moins avec quelle verve pittoresque de peintre, Diderot s'attache à décrire dans l'*Encyclopédie* les moindres occupations d'un gagne-petit? Et n'est-ce point, en art, une entreprise de longue portée que ces luxueuses planches, presque aussi belles que celles où le feu roi faisait graver ses glorieuses conquêtes, consacrées tout entières à détailler le polissage d'un métal, le tournage d'un meuble, le décatissage d'un tissu? L'établi, la navette et le poinçon s'ennoblissaient de façon singulière à être aussi richement portraiturés par les maîtres du burin. Ils révélaient à des lecteurs frivoles ce qu'il y a d'adresse, d'ingéniosité, d'intelligence, dans l'invention et le maniement de ces cent outils, ouvriers obscurs de leur luxe. Ils réapprenaient enfin à l'artiste le chemin de ces études pratiques, précises, si conformes à notre tempérament jusqu'à l'époque des Clouet, et qui avaient préservé les artistes d'autrefois de l'emphase étrangère par une exacte et précieuse sécheresse. Tant de documents *vrais*, tant d'objets *réels* mis sous les yeux du peintre et du sculpteur avec cette rigueur acharnée, c'était à dégoûter les décorateurs attardés de leurs « attributs » sans exactitude, de leurs « accessoires » sans vérité, et de leurs « allégories » sans consistance.

Il n'en fut pourtant rien. L'œuvre de l'*Encyclopédie*, en art comme ailleurs, fut mêlée au possible : le bon y coudoie le mauvais, et l'excellent le pire. A côté d'un réalisme de bon aloi, on y rencontre les déclamations les plus propres à égarer un artiste. Les « philosophes », qui connaissaient le pouvoir magique de certains mots, en ont étrangement abusé pour les besoins de leur cause. Les imaginations se sont remplies grâce à eux d'entités vagues, créées par un certain charlatanisme littéraire, et les artistes se sont chargés de transporter cette langue inexacte et boursouflée sur la toile. Ils ont voulu donner un contour à des chimères, un corps à du vide, une expression à des métaphores en l'air. L'allégorie, qui avait déjà sévi dans nos arts, mais sous une forme plutôt banale et inoffensive,

affiche maintenant des prétentions philosophiques, et donne des leçons. Il suffit de rappeler ici le célèbre *Frontispice de l'Encyclopédie* [1]. Ainsi la Philosophie du temps patronne officiellement l'Allégorie. Celle-ci devient, de bonne heure, une sorte de Déesse Raison des Beaux-Arts. Il faut que le tableau, que la vignette même démontrent quelque chose. L'art du dessin devient didactique et libre-pensant. C'est le temps des Lemierre, des Roucher et des Saint-Lambert de la forme. Si l'artiste ne s'est pas exprimé clairement, qu'il se rassure ! Grimm et Diderot sont là pour le commenter.

C'est assez dire que Diderot n'est pas en art un guide très sûr. Il n'en a pas moins été, dans le domaine artistique, un initiateur de génie. Dans le domaine littéraire, il est le créateur d'un genre, la critique d'art, j'entends la critique d'art destinée au grand public. Trop exaltée peut-être par quelques-uns, la valeur de cette critique a été trop niée par d'autres; il est visible, par exemple, que le dernier adversaire des *Salons* n'a point malmené Diderot sans quelque parti pris [2]. Il est pourtant incontestable que Diderot a su l'art de son temps aussi bien qu'on le peut savoir sans peindre ou sculpter soi-même, et qu'il en a parlé avec une éloquence, une persuasion, une clairvoyance même que ni artiste ni amateur n'avait jusqu'à lui déployées. Il a révélé l'art à bien des ignorants, et à beaucoup d'autres qui croyaient le connaître. Quand bien même on lui tiendrait rigueur des erreurs qui lui sont propres, voire de celles qu'il partage avec son temps, il n'en resterait pas moins à son compte tant d'explications ou ingénieuses ou profondes, tant d'intuitions d'artiste véritable, de cris éloquents et (ce qui est plus méritoire) de remarques sensées, de conseils judicieux, que cette partie de son œuvre conservera toujours une physionomie unique. Qui donc mieux que lui a dénoncé la faiblesse de la composition chez nos artistes? protesté contre l'abus du modèle et du mannequin? ramené le peintre à une observation de la nature plus « naturelle »? Qui donc a mieux médit de la « manière », signalé ses dangers, ses remèdes? Qui donc a mieux goûté, senti et fait sentir le mérite de la couleur? encou-

1. Voir ci-dessus, p. 322-323.
2. F. Brunetière, *Nouvelles études critiques sur l'histoire de la littérature franç.*

ragé de son admiration et imposé à l'admiration du public le meilleur peintre d'alors, Chardin? Qui donc a plus fortement protesté contre les ridicules pastorales, les bergeries niaises? mieux parlé de l'atmosphère, des nuages, des jeux de la lumière, des rochers et de la verdure, qui donc, sinon le défenseur, et à l'occasion le critique très avisé de Joseph Vernet? Demander à Diderot une esthétique rigoureuse alors que le mot existait à peine, et que la chose devait si mal réussir à ceux qui allaient l'inventer, c'est ne vouloir comprendre ni Diderot ni son temps. C'est beaucoup pour sa gloire, et ce n'est pas peu pour notre profit, qu'il ait écrit sur l'art français nombre de pages étincelantes, les premières où notre prose alerte parle d'inspiration le langage de l'art, et où des vérités toutes neuves partent en tous sens comme autant d'éclairs.

Résumé de l'art entre 1750 et 1774. — Où en est l'art, vers la fin du règne de Louis XV?

Parti de l'antiquité avec une sorte de résolution, vers 1750, il n'avait pas tardé à biaiser, à se ramifier. L'influence de Caylus fut forte, mais courte; l'action personnelle de Mme de Pompadour disparut avec elle. Le marquis de Marigny, dont le goût élégant, sérieux, fut longtemps un facteur de la production artistique, dirigeait moins l'art vers la fin qu'il ne se garait d'embarras croissants, et ne protégeait sa retraite. Le roi était tombé de Pompadour à Du Barry. Rien ne tenait dans les sphères officielles que par la force de l'habitude, elle-même devenue sans force; et le vau-l'eau s'annonçait partout. Trop de ressorts relâchés à la fois dans les arts, surtout après le tour de clé vigoureux qu'avait imprimé Caylus, firent qu'un élan naguère encore possible se tourna en détente universelle. Chacun prit son aise où il la trouva, et le bon plaisir régna aussi dans les arts. Le monde tira à soi les artistes; les littérateurs, les philosophes en firent autant. L'art y gagna de refléter de très près les idées, les goûts de ceux qui menaient le train; cela vaut toujours mieux que l'académisme à outrance. Mais il y perdit le recueillement, le sérieux. Il se dispersa, s'émietta, vécut au jour le jour, se laissant porter à la dérive par les courants, répugnant à l'effort, redoutant par-dessus tout la pensée, content de cette vie à la suite, à la remorque, qu'il vivait tous les jours; parasite

charmant qui payait son écot en servage, et qui aimait d'autant plus son joug, qu'il lui rapportait. Ce n'était plus l'art grave et concentré du solitaire du Monte-Pincio ; non plus l'art légèrement mondain, mais planant au-dessus du monde, et plein de rêve intérieur, d'un Watteau ; c'est l'art qui dîne en ville, écoute les causeurs, leur trouve de l'esprit, et traduit cet esprit pour se montrer bien appris à son tour. Aussi, en peinture du moins, ne peut-on signaler aucune œuvre vraiment grande en vingt-cinq ans. La conviction manque trop chez les artistes. Un seul est entièrement sincère, Chardin. Greuze lui-même ne paraît souvent qu'à demi convaincu.

Avec cela cet art est divers, ondoyant, séduisant. Il a des grâces de sirène qui lui ont fait des prôneurs passionnés, lesquels ne sont certes point sans excuse. Il a parfois tant d'esprit, qu'on lui pardonne volontiers de n'avoir pas autre chose ; et il fait revivre si fidèlement une société qui devait tragiquement finir, qu'il nous intéresse par tout ce qu'il sous-entend. Notre dilettantisme lui ajoute volontiers ce qui lui manque. Si par hasard on le querelle, c'est comme Alceste querellait Célimène : « En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer. »

Regardons-le une dernière fois, avant le nouveau règne qui le verra disparaître. Sachons goûter la variété qui en fait le charme. Les barrières des genres sont chez lui partout abattues. L'artiste peut parcourir le champ en toute liberté. L'allégorie, le tableau de mœurs, la vie des salons, celle du peuple, la mise en scène d'une vérité morale, Cythère et Vénus, et même Rome et Pompéi, tout lui est offert à la fois : et, si tout le tente, il peut amalgamer à sa guise l'antique et le moderne, l'érotique et l'héroïque, le réel et la fiction. Voyez la sculpture. Se peut-il rien de plus composite que l'art d'un Bouchardon ou d'un Pigalle? Bouchardon dessine à Rome quelque huit cents antiques, et à Paris il croque d'un crayon d'ailleurs magistral les originaux de la rue, le colleur d'affiches, le marchand de talmouses. Pour la fontaine de Grenelle, il sculpte deux figures bouffies, et il fait venir le modèle pour donner un accent de chair à sa copie du Faune Barberini ! Et de même Pigalle, poncif quelquefois, quand il veut « allégoriser » un monument : avec cela auteur de bustes qui crient la vie, d'un Voltaire qui est presque

une pièce anatomique, et capable d'exquis dans le *Mercure*, dans *l'Amour et l'Amitié*, et je dirais volontiers de sublime dans la statue du Maréchal de Saxe. Il est vrai que Bouchardon et Pigalle sont les deux grands noms de la sculpture française au XVIIIe siècle, avant Houdon. Mais, à un degré moindre, on retrouverait cette harmonieuse absence d'unité dans les deux Guillaume Coustou, la tribu des Adam et des Slodtz, et même chez Allegrain, Vassé, Saly, ou Falconet.

Toute cette souplesse donne à l'art d'alors une physionomie aussi changeante qu'attachante. Il en est de lui comme de ces grands parcs Louis XIV que la mode avait transformés en parcs anglais. Plus d'ifs taillés, de quinconces, d'allées droites, de parterres rasés : mais des « allées de Sylvie », de la futaie, des éclaircies, du sinueux et de l'onduleux partout. C'est plus nature, c'est surtout plus varié, moins ennuyeux. Cette allée tournante vous mène à une grotte; ce petit chemin, vers un temple grec niché sous un écroulement de rochers. Plus loin, un pavillon chinois, ou quelque rotonde galante, nous offre une Vénus de Pajou, assise sur une conque et guidant de petits dauphins : entre ces quatre peupliers, là-bas, un sarcophage antique vous parlera de recueillement, à moins qu'un souterrain ne vous invite à quelque frais détour. Voici le canal, d'où l'eau fuit en méandres calculés, qui appellent çà et là l'arche d'un pont rustique. Telle est la promenade sentimentale, guillerette, naturelle et artificielle à la fois, où s'attarde l'art de la fin de Louis XV, peu pressé d'arriver, satisfait de sa béatitude, et semblant dire à sa façon : « Ceci durera bien autant que moi ».

III. — L'époque de David. L'art Louis XVI et l'art révolutionnaire (1774-1800).

L'art sous Louis XVI. — Ainsi, vers la fin du règne de Louis XV, aucun art n'était orienté que l'architecture. Celle-ci, de plus en plus, mettait le cap sur l'antiquité. La tradition s'affermit, de Blondel, l'architecte écrivain, à Servandoni, l'auteur de la façade de Saint-Sulpice; de Gabriel, à Soufflot et à l'auteur de notre bel hôtel des Monnaies, Antoine. Les autres

arts tourbillonnent un peu, comme tourbillonnent les idées de Diderot; et Diderot est la grande puissance de cette fin de règne.

Le changement est sensible à l'avènement de Louis XVI. C'est Rousseau, alors exilé, demi-fou, quasi mort, dont l'influence grandit chaque jour, et grandira jusqu'à la fin du siècle. Si radical a été le bouleversement opéré par le citoyen de Genève, que non seulement la Révolution entière s'est inspirée de son esprit, mais que les beaux-arts s'en étaient pénétrés avant elle, car il n'est presque pas un aspect du nouveau mouvement artistique qui ne réflète une face de son œuvre.

D'abord l'idylle. Non pas la berquinade ou la florianerie, quoique Berquin et Florian aient inspiré des tableaux aussi fades que leurs descriptions. Il s'agit ici de cette soif sincère de paix, de quiétude, de ce retour ingénu à la nature qui, devenu passe-temps chez une jeune reine jouant à la bergère dans son « Hameau », était une secrète aspiration du cœur chez maint artiste comme chez maint écrivain. On sait d'ailleurs quel apaisement marqua le début du nouveau règne, quelles douces espérances il suscita. Ce fut, dans la marche fiévreuse du siècle, comme une halte : arts et lettres exhalèrent un instant une fraîcheur d'oasis. Pendant que Marie-Antoinette réduit à Versailles ses appartements royaux aux dimensions de cabinets intimes; tandis qu'elle dépouille l'étiquette à Trianon; que son époux s'exerce à une royauté patriarcale; qu'on efface des alcôves de Louis XV les dernières indécences de Boucher, pendant ce temps les campagnes et les troupeaux reparaissent dans Huet et Demarne, les nudités de la sculpture deviennent tanagréennes avec Clodion, et le peintre de la reine est une femme, Mme Vigée-Lebrun, une jeune mère de famille, qui consacre toutes les grâces de son pinceau à représenter Marie-Antoinette comme une simple dame entourée de ses enfants. Tout cela, c'est du Rousseau tamisé, allégé, aristocratisé. A cette aimable accalmie, à cette suavité légèrement fondante, peut se reconnaître ce que certains critiques ont appelé non sans finesse la « littérature Louis XVI », et certains écrivains d'art, peut-être plus improprement, l' « art Marie-Antoinette ». C'est alors qu'on traduit pour la première fois chez nous les idylles de Gessner, à moitié sorties elles-mêmes de Rousseau,



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris

HOMMAGE DES ARTS A LA REINE MARIE-ANTOINETTE

GRAVÉ PAR B. L. PRÉVOST, D'APRÈS C. N. COCHIN LE FILS

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, Œuvre de C. N. Cochin le fils, t. II

tandis qu'un disciple de Rousseau va faire verser des ruisseaux de larmes dans le salon Necker avec *Paul et Virginie*. L'idylle alors prélude au drame. Bien plus, l'idylle fleurira toujours au cœur du drame : jusque chez le farouche David, elle mêlera son attendrissement quelque peu niais aux brutalités sanglantes de la tragédie.

Après l'idylle, le culte des grands hommes. La religion du grand homme, due en partie au patriarche de Ferney, est consolidée, étendue, fortifiée de républicanisme et de civisme par J.-J. Rousseau, le grand admirateur de Plutarque. Bientôt cette religion est la seule d'une nation qui n'a déjà plus de foi, et presque plus de roi. Mais tandis que Rousseau allait aux anciens et aux morts, les artistes allaient aux vivants. Pour la statuaire, il est sorti de là un art iconique du plus haut intérêt; et le puissant physionomiste Houdon, qui fit rayonner l'étincelle sur tous ces masques, suffirait à caractériser toute une époque. Que n'évoque point à nos yeux cet étonnant pétrisseur de vie, dans cette galerie de bustes que sa fécondité multipliait avec une égale perfection? Diderot aux lèvres ouvertes, Buffon olympien, Franklin chenu et paternel, Voltaire surtout, dix hommes et dix visages, tous saisis, croqués, avec le détail spécial qui fait la ressemblance, et la pensée dominante qui élève l'homme à la hauteur du symbole. Cette déification, la Révolution la poursuivra, non seulement en la personne de Mirabeau, qu'Houdon a glorifié en quelques portraits admirables, mais en Robespierre et en Marat, un peu moins sculpturaux; puis le peuple, passant héros et grand homme à son tour, fournira aux gâcheurs attitrés des fêtes républicaines un nouveau type d'Hercule forain, qui n'a plus avec l'art que de lointains rapports.

Avant de se perdre dans le fétichisme, ce culte des grands hommes avait rajeuni notre statuaire et provoqué l'enthousiasme universel. Louis XVI, marchant avec son siècle, l'avait adopté. L'idée germe déjà d'une sorte de musée sculptural en plein air qui serait un encouragement à l'art, une récompense du génie et un enseignement pour les masses. La nation entière, révolutionnaire d'instinct avant la Révolution, adore déjà l'homme « utile », qu'elle confond volontiers avec l'homme « vertueux ». Utile et vertueux, homme de génie ou grand

homme, tout cela au fond signifie républicain. Et nous voilà, par un détour, rejetés sur Rousseau et son Plutarque. De Voltaire à Brutus il n'y a qu'un pas; ce pas, les tragédies du temps aident à le franchir, si Rousseau n'y suffit point. D'ailleurs il y suffit.

A leur tour Brutus, Décius, Coriolan, Spartacus et Léonidas vont raviver un goût qui s'était perdu grâce aux railleries des philosophes, celui de l'érudition et de l'archéologie. Et voilà renoués tous les fils que la mort de Caylus avait rompus. Ils sont bien oubliés, les brocards dont Voltaire, Diderot et Montesquieu avaient criblé les antiquaires. Vingt-trois ans après la mort de Caylus, un de ses anciens amis, devenu le plus savant helléniste de son temps, achève l'éducation du siècle par un roman d'érudition dont tous vont raffoler, artistes, gens de lettres et gros public. L'abbé Barthélemy publie le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, à la veille de la Révolution (1788); et la Révolution en décuplera l'effet, qui s'était d'abord annoncé considérable.

Est-ce tout cette fois? Pas encore. Cette antiquité, dont le triomphe s'annonce maintenant irrésistible, une auréole nouvelle va la parer et pour ainsi dire la sacrer, de telle sorte qu'elle aura ses oracles, ses lévites et ses pontifes. Un dernier culte est né, celui de la Beauté. « L'esthétique », science nouvelle, épelée par Winckelmann, syllabe après syllabe, sur les marbres du Vatican, s'anime aux feux naissants du génie germanique. Une éloquence, une philosophie, une critique en sortent, presque aussitôt armées de pied en cap. Lessing fait chez l'artiste l'éducation du raisonnement; Mengs, dissertant le pinceau en main, élève le peintre à des considérations platoniciennes; Sulzer, théoricien de l'allégorie ancienne, renchérit sur son maître Winckelmann et voit du mythique ou du mystique un peu partout; un Italien enfin, Canova, proclame la découverte du style de Phidias et enseigne une sculpture conforme au vrai canon grec, jusqu'alors insoupçonné. Les têtes se montent; la contagion passe d'Italie en France. Nos artistes, déjà frémissants de passions démocratiques mal couvées, se jettent à leur tour tête baissée dans une passion nouvelle, l'enthousiasme. L'enthousiasme esthétique, soutenu d'une

grande volonté, enivré de grandes phrases, qui vont dicter de grandes œuvres, voilà où en est l'art à la veille de la Révolution. Il est temps pour un David de paraître. Au fait il a déjà paru : le *Serment des Horaces* est de 1784, et le *Brutus rentrant dans ses foyers après avoir condamné ses fils* (tableau commandé par Louis XVI comme le précédent) est de 1789.

David et la Révolution. — Nature fruste, mais forte; vigoureux tempérament de peintre, qui ne savait pas tout de la peinture, mais possédait à fond le dessin, la composition, et une certaine mimique théâtrale d'un effet sûr; artiste d'un goût borné, praticien d'une conscience scrupuleuse, et même excessive; volonté indomptable, cœur froid et tête exaltée, ne trouvant jamais de sujets assez hauts pour satisfaire une hautaine ambition ; esprit énergique, étroit, têtu, où l'idée ne pénétrait qu'avec peine, mais, une fois entrée, enfonçait toujours; caractère insatiable d'autorité; allure de chef, épris d'affirmation, ivre d'action, auquel il fallait toujours un ennemi qu'il pût charger de toute sa vigueur; peintre-né du héros, et si simpliste, — ou si artiste, qui sait? — dans sa conception de l'héroïsme, qu'il aligna dans la même perspective Brutus, Marat, Bonaparte et Léonidas, peignant comme le taureau fonce devant lui, sans s'apercevoir d'une substitution de personnes, tête baissée : tel fut Louis David, non pas le plus grand peintre, ni surtout l'artiste le plus complet, mais l'esprit le plus dominateur, l'autorité la plus despotique de l'école française, le promoteur d'une réforme salutaire peut-être en son principe, néfaste par son développement et ses longues conséquences; tel fut l'ex-académicien qui renversa d'un coup d'épaule la « bastille académique » pour la réincarner, autrement intolérante, en sa personne, et pour régner sur l'art à la façon de ses héros, en Robespierre, en Napoléon.

En lui, en ce petit-neveu de Boucher, qui est en même temps le filleul de Sedaine, toutes les forces latentes de l'art nouveau se condensent, puis éclatent. Né en 1748, il a d'abord travaillé sous Boucher, puis aux côtés de Fragonard, très « ancien régime » l'un et l'autre. Mais il ne respire pas impunément l'air de son temps; Rome l'entête, et, quand il part enfin pour Rome en 1775, c'est en compagnie du nouveau directeur de l'École,

de son maître Vien, l'ancien disciple de Caylus. Il passe cinq années à Rome, travaillant comme lui seul savait travailler. Il en rapporte un *Bélisaire*, œuvre médiocrement davidienne encore, et pourtant assez significative de l'esthétique nouvelle pour que la foule le porte en triomphe devant son tableau. Tel est déjà le public, telles ses passions en 1780. Avec les toiles républicaines qui suivirent, les *Horaces*, le *Brutus*, David jetait dans la foule l'étincelle galvanique. C'était désormais entre elle et lui un courant électrique continu. Le *Serment des Horaces*, d'une crudité si romaine, se trouvant suspendu au-dessus du *Marie-Antoinette et ses enfants* de Mme Vigée-Lebrun (antithèse dangereuse et maladroite), faisait huer la reine par les spectateurs au Salon de 1785. La *Mort de Socrate*, le *Brutus*, ne produisaient pas une sensation moindre parmi les artistes. On crut retrouver la pensée de Poussin et son style avec une exactitude d'archéologie, une sobriété, que le Poussin n'avait pas. A peine s'avisa-t-on que les figures féminines de David, et même les autres, dans l'*Andromaque pleurant Hector*, dans le *Pâris et Hélène*, étaient d'une afféterie de pose, d'un léché et d'un précieux de couleur aussi éloignés du grand style que la facture noble des académiciens contre laquelle David s'insurgeait. Le mot d'antique aveugla tout le monde. La fameuse conception du « beau idéal », partout prôné, autorisa ce mariage hétéroclite du fond dramatique avec une forme vernissée, qui fait songer à une pensée de Lucain revêtue des couleurs de la porcelaine. Dès lors David faisait école, et non pas seulement dans son art. C'est à foison que le catalogue du Salon de 1789 compte les sujets antiques et en peinture et en sculpture : *Mort de Sénèque*; *Darès et Entellus*; *Ulysse et Pénélope*; *Mort d'Agis*; *Mort d'Antoine*; etc. Jusqu'à Carle Vernet (celui-là devait se corriger) qui expose un *Triomphe de Paul-Émile*, de quatorze pieds de large sur cinq pieds de haut! Le théâtre, se piquant d'émulation, réforme aussitôt ses costumes; Talma paraît en scène sans poudre, drapé dans la toge, jambes et bras nus. Les amateurs copient les meubles, les escabeaux antiques qui emplissent l'atelier du peintre des *Horaces*. On connaît l'histoire du souper pseudo-antique qui fut servi un soir par Mme Vigée-Lebrun à ses invités, et que l'aimable femme

raconte dans ses *Mémoires*. Après le théâtre et la mode, les mœurs : lorsque la vie mondaine se réveillera au lendemain des années terribles, sous le Directoire, les femmes, rassurées, demanderont au modèle antique l'art de nouer plus mollement leur ceinture. L'on sait jusqu'où fut poussé l'amour du grec chez Mme Tallien. David triomphait là encore, et sans doute plus qu'il n'eût voulu.

Quel ne devait pas être, à plus forte raison, son succès dans une assemblée révolutionnaire? Député de Paris, membre de la Convention, du comité d'Instruction publique et du comité de Sûreté générale, un instant président de la Convention, David est le grand prêtre et le grand maître de l'art jacobin. A lui seul il est un instant tout l'art révolutionnaire, avec ses haines, ses enthousiasmes, ses ostracismes, sa solennité oraculaire et son enfantillage sentimental. A son exemple, tous les artistes, même les « ci-devant », un Greuze, un Moreau le Jeune, un Pajou, un Clodion, mettent une cocarde à leur chapeau et un casque à leurs personnages. Cela leur réussit d'ailleurs comme les grandes pensées à Bernardin de Saint-Pierre. Les immortels principes transportés par David dans les arts lui suggèrent des conceptions analogues à celles des orateurs de club. Ce qui se peint, ce qui se sculpte, ce qui s'ébauche alors de monuments ou de « fêtes » patriotiques, a le mouvement, le tour, l'emphase des orateurs révolutionnaires, voire des écrivains académiques qui tâchent, eux aussi, de se mettre au ton. Même style partout, mêmes images, traduites par des moyens analogues. Entre une tirade de Joseph Chénier, une scène de Fabre, un discours de Danton, et les créations artistiques de David, organisateur de cortèges symboliques, l'identité est saisissante. Quand David, ex-membre de l'Académie de peinture, ex-premier peintre du roi, demandait à la Convention de détruire cette institution « féodale », il n'en usait pas d'autre sorte que Chamfort, de l'Académie française, quand il dénonçait cette compagnie à l'Assemblée nationale, comme « inutile, ridicule, méprisée, dégradée jusqu'au plus coupable avilissement, créée pour la servitude, école de flatterie, de servilité, d'abjection, prolongeant les espérances insensées du despotisme !... » Quand David proposait l'érection d'une statue gigantesque au peuple,

et qu'il lui donnait pour piédestal « les effigies des rois et les débris de leurs vils attributs », quand il voulait que les traits d'héroïsme, de vertus civiques, offerts à la nation, vinssent, grâce aux œuvres de l'art, « électriser son âme et faire germer toutes les passions de la gloire, de dévouement pour la patrie », il ne faisait que sculpter des métaphores et peindre des lieux communs de littérature révolutionnaire. Faut-il toucher du doigt ce que l'art de David emprunte au *Contrat social*, à l'*Émile*, aux *Incas*, et à l'indigeste fatras des gazettes, il suffira d'un échantillon, le « projet » rédigé par David pour « la fête de l'unité et de l'indivisibilité[1] ». On y verra les Français « levés avant l'aurore » et la « scène touchante de leur réunion éclairée par les premiers rayons de soleil ». On trouvera, au lieu du rassemblement, une fontaine de la Régénération représentée par la Nature, « qui, pressant de la main ses fécondes mamelles », fera jaillir avec abondance « une eau pure et salutaire ». Dans le cortège, on rencontrera les commissaires des 86 départements « unis les uns aux autres par le lien léger et indissoluble de l'unité et de l'indivisibilité que doit former un cordon tricolore. » Plus loin, on remarquera le juge, avec « son chapeau à plume », auprès du tisserand et du cordonnier; « le noir Africain, qui ne diffère que par la couleur », précédera de peu les « intéressants élèves de l'Institution des aveugles, traînés sur un plateau roulant », symbole du « malheur honoré ». Après les infirmes, les citoyens au maillot : « Vous y serez aussi, tendres nourrissons de la maison des Enfants-Trouvés, portés dans de blanches barcelonnettes; vous commencerez à jouir de vos droits civils trop justement recouvrés! » Enfin, le Cléobis et Biton du *Selectæ* fournira cette dernière scène : « un char vraiment triomphal que formera une simple charrue, sur laquelle seront assis un vieillard et sa vieille épouse, traînés par leurs propres enfants, exemple touchant de la piété filiale et de vénération pour la vieillesse[2]. » Le David qui respire en cette page est celui que nous représente un dessin de son élève Gros : David, tête nue, redingote sévère, culotte

1. Fête de la Réunion, ou de la Fraternité, célébrée le 10 août 1792.

2. Le texte autographié de cette très curieuse pièce a été donné par M. Ch. Normand, dans *l'Art* du 15 avril 1894.



Armand Colin & Cie Éditeurs, Paris

LA FÊTE DE LA RÉGÉNÉRATION SUR LES DÉBRIS DE LA BASTILLE

D'APRÈS UNE COMPOSITION DE MONNET GRAVÉE PAR HELMAN (AN V)

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, Œuvre de Helman

collante, bottes à revers, debout, l'œil au ciel, la main droite levée et armée d'un crayon; il écoute l'inspiration, tandis qu'à sa gauche un buste antique dressé sur un haut socle porte l'inscription ΠΕΡΙΚΛΗΣ, et au-dessous : *Bélisaire*, les *Horaces*, *Socrate*, *Brutus*, les *Sabines*, *Léonidas*.

Toutefois, il serait profondément injuste de ne voir en David, ou dans la Révolution envisagée comme source d'art, que préjugés antiques, contrefaçon des républiques anciennes, et transcription caricaturale de figures littéraires. Ni David n'est tout entier, heureusement pour lui, dans les *Sabines*; ni l'art révolutionnaire n'est tout entier dans des fêtes qu'il fallut improviser. Cet art lui-même n'eut pas le temps de se former. Les promesses qu'il pouvait donner, comment les aurait-il tenues? Et pourtant de grandes œuvres furent alors projetées. On aimerait à juger, autrement que par les programmes, d'une statue de Rousseau, d'un projet de bas-relief pour le fronton du Panthéon, mis alors au concours. C'est sur des essais hâtifs, parfois monstrueux, qu'on juge volontiers de l'influence de la Révolution sur les arts. Or il s'en faut que tout se réduise à des processions ridicules menées sur des ruines de monuments et des débris de chefs-d'œuvre. L'accès d'iconoclastie fut terrible, il est vrai, mais il fut relativement court[1]. Ce que la Révolution a conservé, ce qu'elle a créé en art doit être mis en regard de ce qui s'est détruit, souvent en dépit de ses principes. Car s'il y eut chez elle proscription, il y eut aussi protection; nulle part le pouvoir, maître et responsable de ses actes, ne se montra vandale. Bien au contraire, dans la conservation des œuvres d'art anciennes, la Révolution fut autrement libérale que ne l'avait été la monarchie. Si bien que son influence dans l'art, au total, peut se caractériser par cette antithèse : un rétrécissement de l'art dans les œuvres actuelles, dû à une doctrine farouchement jacobine, et un élargissement dans l'intelligence de l'art en général, joint à une puissante diffusion de l'instruction artistique, source première et profonde de notre art moderne. Ici, comme ailleurs, il faut distinguer entre la doctrine ou la pédagogie de la Révolution, et la nature intime de la Révolution :

1. Voir ce qu'en dit excellemment M. André Michel. *Histoire générale* publiée sous la direction de E. Lavisse et A. Rambaud, t. VIII, p. 596 et suiv.

l'une jalouse, mesquine, tyrannique, n'ayant guère fait que du mal; l'autre généreuse, conquérante, prodigue de ses trésors, par laquelle s'est accompli tant de bien.

Le Musée d'Alexandre Lenoir. — Conclusion. — C'est à celle-ci que l'on doit la suppression des privilèges académiques qui faisaient de l'art un monopole. Les Salons librement ouverts aux artistes non académiciens, et même aux étrangers; les appels adressés à l'initiative des provinces; les créations innombrables de sociétés privées et gratuites pour l'enseignement de l'art; l'organisation constante de concours, méthode abusive en certains cas, mais puissant correctif de la « faveur » et stimulant énergique du talent obscur; la création centrale de la *Commune des Arts*, en attendant la fameuse « troisième classe » de l'Institut, où la littérature et les beaux-arts devaient fraterniser, suivant une clairvoyante logique; tant d'autres entreprises, privées ou publiques, écloses en si peu d'années, prouvent que le « Génie des arts » fut « pleinement mis en liberté »[1]. En même temps, de généreux éducateurs prévenaient les ravages de l'ignorance et tentaient d'éclairer les masses. Un simple capitaine de chasseurs, Puthod de Maison-Rouge, expliquait aux illettrés notre ancien art national dans un journal périodique (*Les monuments ou le Pèlerinage historique*), et déchiffrait de son mieux « ces pierres qui, pour cesser d'être muettes, n'attendent qu'un Vaucanson qui les anime ».

Pendant ce temps s'ouvraient nos premiers muséums. L'idée du musée du Louvre, depuis longtemps dans l'air, compromise un instant par la sauvagerie populaire, allait aboutir grâce au dévouement d'Alexandre Lenoir, l'un des plus grands bienfaiteurs de l'art français. La tourmente passée, tout Paris défila dans son musée des Petits-Augustins, moitié jardin et moitié cloître, où les trésors de notre ancienne statuaire s'abritaient et s'encadraient dans une mise en scène pittoresque. La simple foule avait des larmes pour les soi-disant tombeaux d'Héloïse

1. *Pétition de la Commune des Arts* à l'Assemblée nationale : « Génie des arts, sois pleinement libre. La nature le veut, la raison le déclare, la loi le prononce; plane donc au-dessus de la France; il n'est plus pour toi d'obstacles; il n'est plus de corps, de privilèges, de conditions... Génie, prends ton vol... », etc.

et d'Abélard. Mais aux artistes, aux lettrés, la révélation de notre moyen âge et de notre première Renaissance fut d'une extrême conséquence. Michelet n'oublia jamais ses impressions d'enfant parmi toute cette histoire d'autrefois qui ressuscitait là dans la pierre et le bronze. Chassés des cloîtres où, deux fois morts pour les vivants, ils dormaient leur sommeil séculaire, ces témoins d'un autre âge ramenaient au grand jour, dans les plis de leurs linceuls sculpturaux, la légende et la poésie éteintes, la couleur et jusqu'à l'âme des temps jadis. Et les fils de la Révolution, découvrant tout à coup la vieille France, s'éprenaient de sympathie pour elle. Ils étaient maintenant assez libres pour ne plus la craindre; et ils avaient assez peiné, assez souffert, pour la comprendre et pour l'aimer.

Ces sentiments nouveaux, précurseurs d'un art nouveau, touchaient les spectateurs de ces débris pieusement récoltés : et parmi ceux-là se trouvait sans doute plus d'un élève de David, quelqu'un de ces *primitifs*, de ces *penseurs* dont le groupe s'était formé dans son atelier même. Telle était d'ailleurs la force, la vertu propre de la Révolution, que David lui cédait comme un autre : sans s'en apercevoir, il infligeait à sa doctrine le plus complet démenti. Le même homme qui prônait la nudité comme plus héroïque, et l'antique comme le vrai idéal; celui qui dessinait des académies pour son *Serment du Jeu de paume*, et prévenait soigneusement le spectateur qu'il n'avait point cherché une vulgaire ressemblance; le même homme, fasciné par un spectacle tragique dont il veut émouvoir à son tour la postérité, brossera, d'inspiration, ce *Le Pelletier* sur son lit de mort, une épée suspendue au-dessus de la plaie béante, et ce *Marat* sanglant dans sa baignoire, affreux de vérité et presque sublime d'horreur. Ainsi, cette vie que David chassait de son art à force de doctrine, y rentrait à l'instant par la puissance de la vérité. En face de certaines scènes, le tempérament du peintre parlait plus haut que le reste; et, comme naguère il peignait du romain « tout cru », il peignait maintenant du réel tout cru. Ce sera bien autre chose, quand il aura rencontré le triomphateur de l'Égypte, son héros, comme il l'appelle. A sa suite il fera grand, et vivant, et vrai, sans soupçon d'archéologie. A quoi bon l'antique dans une histoire plus grande que l'antiquité? Faut-il

un corps d'Antinoüs à ce petit général pâle, d'autant plus grand qu'il paraît plus chétif? C'est ainsi que le maître du *Sacre* et des *Aigles*, qui peignit néanmoins jusqu'au bout des Léonidas avec sérénité, devait fournir plus tard, sans s'en douter, les meilleurs arguments à ceux qui crieraient aux gens de sa suite : « Qui nous délivrera des Grecs et des Romains? »

Quoi qu'il en soit désormais de la lutte qu'on peut prévoir entre l'antiquité de David et le modernisme de l'époque qui va suivre, une chose apparaît clairement : la Révolution, en assurant momentanément le triomphe de l'idéal nouveau, n'en avait pas moins mis à côté du mal le remède. Dans ce bouleversement du vieux sol national, toutes les semences du passé, grosses d'avenir, avaient été jetées aux quatre vents. Plus d'une germera, et les lettres comme les arts nous offriront cet attachant spectacle : Chateaubriand formé par la Révolution, et le romantisme né dans l'atelier de David.

BIBLIOGRAPHIE

E. de Goncourt, *L'art au XVIIIe siècle*, 1880-1882. — **Paul Mantz**, *Antoine Watteau*, 1892; *François Boucher, Lemoine et Natoire*, 1880. — **André Michel**, *François Boucher*, 1886; études dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, t. VII et VIII. — **J. Dumesnil**, *Histoire des plus célèbres amateurs français et de leurs relations avec les artistes*, 1853. — **Samuel Rocheblave**, *Essai sur le comte de Caylus*, 1889; *Les Cochin*, 1893. — **Nic. Cochin**, *Voyage d'Italie*, 1758; *Œuvres diverses*, 1771. — **Diderot**, *Salons*. — **Louis Ducros**, *Diderot, l'homme et l'écrivain*, 1894. — **L. Gonse**, *La sculpture française depuis le XIVe siècle*, 1895. — Dans la collection des *Artistes célèbres : Greuze*, par **Ch. Normand**; *Les Huet, Hubert-Robert*, par **C. Gabillot**; *H. Fragonard*, par **P. Gauthiez**; *Mme Vigée-Lebrun*, par **Ch. Pillet**; *La Tour*, par **Champfleury**, etc. — **S.-J. Delécluse**, *Loui David, son école et son temps*, 1855. — **S.-L. David**, *Le peintre Louis David*, 1879. — **François Benoît**, *L'art français sous la Révolution et l'Empire*, 1897. — **Louis Courajod**, *Alexandre Lenoir, son journal et le musée des monuments français*, 1878. — **Jules Renouvier**, *Hist. de l'art pendant la Révolution, considéré principalement dans les estampes*, 1863. — **Louis Bertrand**, *La fin du classicisme et le retour à l'antique*, 1897. — *Les monuments, ou le pèlerinage historique*, par **François-Marie Puthod (de Maison-Rouge)**, 1790. — *Adresse et projet de statuts, règlements pour l'Académie centrale de peinture, sculpture*, etc., *présentés à l'Assemblée nationale par la majorité des membres de l'Académie royale..., en assemblée délibérante*, 1790. — *Considérations sur les Académies, et particulièrement sur celles de peinture, sculpture et architecture, présentées à l'Assemblée nationale*, par **M. Deseine**, *sculpteur du roi*, 1791.

CHAPITRE XVI

LA LANGUE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE [1]

Aperçu général[2]. — A première vue, la langue du XVIIIe siècle semble à peu près identique à celle des derniers classiques, de La Bruyère par exemple, et du commencement à la fin de cette période, elle paraît avoir moins varié encore. Il est incontestable qu'il n'y a pas si loin de J.-B. Rousseau à Gresset que de Corneille à Racine. Point de Vaugelas entre eux. Aucune promulgation d'un code nouveau, aucune rupture.

Mais ce calme est loin d'être la stagnation. Cela est si vrai que les contemporains se plaignaient, étant presque tous partisans de maintenir telle quelle la langue classique, de l'inconstance de l'usage et des fantaisies des novateurs.

D'abord la prononciation, sur laquelle on avait peu d'empire, subit encore des altérations assez graves. La grammaire, partie sous l'influence de l'usage, partie par la faute des puristes et des logiciens, s'enrichit d'exigences nouvelles; la syntaxe s'appauvrit encore; l'orthographe officielle de l'Académie, qui n'avait satisfait presque personne, fut attaquée et considérablement transformée, enfin et surtout le vocabulaire s'ouvrit à bien

1. Par M. Ferdinand Brunot, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

2. L'histoire de la langue au XVIIIe siècle n'est ni faite, ni faisable à l'heure actuelle, faute de travaux et de dépouillements partiels qui l'aient préparée. Je n'ai pas cru néanmoins devoir m'arrêter à 1700, et je présente aux lecteurs qui ont bien voulu me suivre jusqu'ici quelques idées et quelques faits, en les priant de se souvenir que je considère moi-même les uns et les autres comme insuffisamment contrôlés.

des nouveautés. Dès les premières années du siècle, un certain nombre de lettrés se hasardèrent à l'enrichir, sinon de mots, au moins de nouvelles expressions, et malgré l'opposition et les railleries, ces tentatives, un moment réprimées, recommencèrent bientôt. En outre, le mouvement scientifique et philosophique eut pour effet non seulement d'augmenter le lexique scientifique, mais de mêler ce vocabulaire spécial à l'autre, et, la presse périodique rendant familiers à tous des termes jusque-là réservés à un petit nombre d'initiés, le caractère de la langue écrite, et bientôt de la langue parlée, s'en trouva bien changé.

L'étude de ces divers faits constitue déjà toute une histoire. Il m'a paru en outre nécessaire de donner ici les quelques renseignements que j'ai pu recueillir sur la diffusion du français en Europe. Au XVIII[e] siècle, notre langue acquiert une situation à part dans l'estime du monde, situation qu'aucune langue vivante, même l'italien au XVI[e] siècle, n'avait jamais possédée. Vivante, elle monte au rang que seules les langues mortes avaient tenu, de langue internationale de la culture et de la société. L'étude des causes qui dans chaque pays avait amené cet état de choses, celle des causes qui ont contribué à le détruire, mériterait de faire l'objet d'autant de monographies.

I. — La Grammaire.

Nouveau développement de la grammaire[1]. — « Point de vrai succès aujourd'hui, a dit Voltaire[2], sans cette correction, sans cette pureté qui seule met le génie dans tout son jour. » Et tout le siècle à peu près acceptant cet axiome, rien d'étonnant que le public, les dames même accordent toute leur attention aux travaux des grammairiens. On suit les conférences de l'avocat grammairien Douchet[3], et quand, dans la presse[4], quelque temps se passe sans qu'un livre sur la langue

1. Voir sur ce point Vernier, *Voltaire grammairien*, p. 4-9.
2. *Let. a l'Acad.*, en tête d'*Irène*.
3. Voir *Année littéraire*, 1764, I, 286, et VIII, 214.
4. Vernier cite en ce sens une lettre de l'abbé Fromant à Fréron (1774). Peut-être Fromant prenait-il un peu ses propres goûts pour ceux des lecteurs. Mais la vogue de ces sortes d'articles est prouvée par leur nombre même. Qu'on voie l'*Année littéraire* ou les *Mémoires* de Trévoux.

soit analysé et critiqué, les lecteurs friands de discussions subtiles attendent avec impatience. Le 1er septembre 1784, Domergue commence à Lyon la première série de son « Journal de la langue française, soit exacte, soit ornée » [1]. A l'Académie, sans se décider à faire la grammaire attendue, dont celle de Régnier ne pouvait tenir lieu, et tout en se déchargeant sur des particuliers : l'abbé Gédoyn, l'abbé Rothelin, d'Olivet [2], on fait à la grammaire l'honneur de recevoir des hommes comme Girard, qui n'ont pas d'autre titre qu'un livre de synonymique, du reste bon. Chez les écrivains, même respect pour les études de langue ; il suffit de rappeler les travaux de Voltaire, et ceux, moins connus, de Rivarol. Au milieu des plus tragiques événements, celui-ci n'abandonne pas ses soucis de puriste, et note les barbarismes de Dubois-Crancé et les tours louches des proclamations de Kléber ou de Bonaparte. Les philosophes ne sont pas moins férus de ces études : D'Alembert les défend dans l'Encyclopédie [3], et Diderot regrette les railleries de Molière à l'égard du zèle de M. Jourdain à s'initier à la science.

Soutenus par une pareille faveur, les grammairiens ne pouvaient que se multiplier, et en effet leurs œuvres, trop souvent médiocres, ou quelquefois ridicules, sont innombrables [4]. Les deux plus importantes, parmi celles qui n'ont point d'autre prétention que d'être des exposés méthodiques de règles connues, sont celles de Restaut [5] et de Wailly [6], qui devinrent classiques, quand le français entra dans les classes, et qui ont par là une importance historique.

Je n'ai pas à examiner ici la valeur pédagogique des grammairiens. J'observerai seulement que la langue dont ils veu-

1. Il paraissait vingt-quatre cahiers par an, de 36 pages. La première série se termine en 1790 (le 1er octobre ?).

2. Le premier devait traiter des verbes, le second des particules. D'Olivet seul publia son travail sur les mots déclinables.

3. *Discours préliminaire*, et art. *Érudition*.

4. On en trouvera une liste très étendue dans le livre de Stengel que j'ai déjà cité.

5. *Principes généraux et raisonnés de la grammaire françoise*, Paris, in-8, 1730, réimprimé partout au XVIIIe siècle. L'auteur en donna lui-même un abrégé. Stengel a raison de douter de la date de 1745 pour la première édition de l'abrégé, puisque en effet l'abbé Goujet en parle en 1740 (*Bibl. fr.*, I, 73) et qu'il est de 1732.

6. *Grammaire françoise ou la manière dont les personnes polies et les bons auteurs ont coutume de parler et d'écrire*, Paris, in-12, 1754.

lent donner la théorie n'est pas, comme on eût pu l'espérer encore, si un retour de jugement les avait éclairés, la langue commune des grands classiques, admettant au moins ce qu'ils avaient osé; non, c'est la langue des grands grammairiens. On recueille leurs observations, on les accorde, quand il le faut, on choisit entre eux, quand cela est indispensable; on ne les abandonne que quand l'usage moderne s'est prononcé dans un autre sens, et jamais on ne leur oppose résolument l'autorité des hommes de génie.

Boileau voulait qu'on fît une catégorie d'auteurs « exempts de fautes de style », ou du moins qu'on fît des éditions des meilleurs, où serait corrigé tout ce qui dans leurs œuvres pourrait donner occasion de pécher contre la langue. C'est à cette dernière proposition, qui pouvait convenir à la modestie des écrivains, mais qu'il eût été d'une hardiesse de bon goût de ne pas accepter, que s'en tiennent les théoriciens. Sans traiter Racine, leur poète, comme Voltaire avait traité Corneille, ils le regrattent sans honte, et, « pour servir la langue », d'Olivet, Desfontaines, Luneau de Boisgermain, Voltaire, l'Académie accompagnent *Phèdre* et *Athalie* d'un commentaire préservatif. Si les remarques qu'on fait sur les textes témoignent de cette indépendance orgueilleuse[1], à plus forte raison, dans les traités dogmatiques — et ils sont beaucoup plus nombreux à cette époque que les modestes « Observations » — se sent-on autorisé à prémunir contre les fautes. Je ne veux pas dire que les grammairiens du XVIIIe siècle le prennent de plus haut que leurs prédécesseurs,

1. Voir tous les commentaires de Racine dans le Recueil qu'en a donné Fontanier, *Études de la langue française sur Racine... pour servir comme de cours de langue française et suppléer à l'insuffisance des grammaires*, Paris, Le Prieur, 1818, in-8.
Les vers les plus simples donnent lieu à d'interminables contestations. Ainsi :

Avec quels yeux cruels sa rigueur obstinée
Vous laissait à ses pieds, peu s'en faut, prosternée.

L'un trouve *peu s'en faut* populaire. — Point du tout, répond l'autre. Mais peut-il s'accorder avec un temps passé? Voilà qui est grave. Est-on en droit de le considérer comme une locution adverbiale toute faite?
Et ailleurs :

Dans mes lâches soupirs d'autant plus méprisable.
Qu'un long amas d'honneurs rend Thésée excusable.
Qu'aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui....

Aucuns au pluriel est-il possible? L'Académie semble dire que oui. Wailly et La Harpe disent non. Il y a des exemples de Boileau, de La Fontaine. Suffisent-ils?

mais ils sont moins excusables, l'éloignement leur permettant déjà de faire la comparaison entre Bouhours et Bossuet. Malgré cela le second leur apparaît toujours, sinon comme inférieur au premier, du moins comme devant lui être soumis, en tant que celui-là est le représentant autorisé d'une loi supérieure. Et ce n'est pas Voltaire, qui a combattu tant de préjugés, qui eût aidé à débarrasser la France de celui-ci.

La grammaire générale. — Ce qui a contribué à affermir les grammairiens dans la croyance à leur mission, c'est qu'ils se sont sentis, eux aussi, « philosophes [1] ». Le XVIIIe siècle est, avec le commencement du XIXe, l'époque de l'épanouissement de la « grammaire générale et raisonnée » que Port-Royal avait créée. Régnier-Desmarais s'était déjà inspiré de la méthode d'Arnauld; Buffier, tout en le critiquant, s'en inspire également, et aussi Dangeau. En même temps Dumarsais s'annonce par son célèbre *Traité des tropes* (1730), sa *Méthode raisonnée* (1722) et divers opuscules.

Mais c'est à partir de 1750 surtout que se succèdent les publications principales [2]. D'abord, en 1751, un an avant que parût en Angleterre l'*Hermès* de Harris, du Marsais publie la préface de son traité de grammaire générale, bientôt suivi de nombreux articles dans l'Encyclopédie. S'il mourut, en 1756, avant de pouvoir terminer et réunir son œuvre, il avait eu le temps de donner un plan et de proposer des idées neuves qui furent le point de départ de nouvelles spéculations [3]. En même temps Duclos

1. On trouvera sur ce mouvement aujourd'hui terminé, et dont il serait temps de faire l'histoire, des renseignements dans le chapitre III de la thèse de M. Vernier, dans le chapitre faible et confus de l'*Histoire de la langue française* de Henry (3e partie), dans le discours préliminaire que Fr. Thurot a mis en tête de sa traduction de l'*Hermès* de Harris, Paris, imp. de la Rép., messidor an IV, et surtout dans la revue sommaire, mais assez complète, dont Lanjuinais a fait précéder son édition de l'*Histoire naturelle de la parole* de Court de Gébelin; Paris, Plancher, Eymery et Delaunay, 1816.

2. C'est la date de la *Théorie nouvelle de la parole et des langues* de Le Blanc, bon résumé des travaux antérieurs.

Le livre de Girard, *Les vrais principes de la langue française*, est de 1747. La méthode philosophique n'a guère servi à l'auteur qu'à lui inspirer des divisions et sous-divisions et des classifications, qui sentent surtout la scolastique, bien plus que la philosophie.

3. Son plan est dans le *Traité des tropes* (*Avert.*, p. IV). Voici en outre, deux de ses principales idées philosophiques : Au lieu de diviser les mots en deux catégories, suivant qu'ils représentent les uns les objets, les autres la forme de nos idées, Du Marsais distingue les objets et les différentes vues sous lesquelles l'esprit considère ces objets. De la sorte tous les mots qui ne marquent point

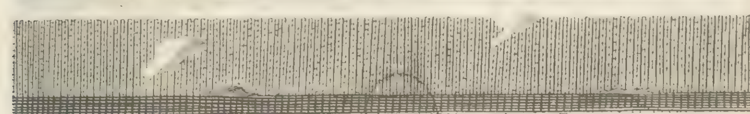
(1754) et l'abbé Fromant (1756) revisaient et complétaient l'œuvre de Port-Royal. Bientôt après, Beauzée, qui avait continué Dumarsais à l'Encyclopédie, publiait sa *Grammaire générale pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. Ce n'est pas l'œuvre la plus profonde du genre, c'est une des plus célèbres. Elle séduisit non seulement Voltaire, qui la loua, l'Académie, qui donna à Beauzée le fauteuil de Duclos, mais Marie-Thérèse, qui lui envoya une médaille d'or, et Frédéric, qui appela à lui le modeste professeur de l'École militaire. Jamais les langues n'avaient été considérées de si haut. Le livre de Beauzée est une exposition du système des langues en soi, préalable à toutes les contingences arbitraires et usuelles des langues mortes et vivantes. Il a été déduit des remarques faites sur une foule d'entre elles (Préf., xv), mais il les domine toutes, et ses principes ne sont autres que ceux de la raison humaine, considérée dans les nécessités de l'analyse de ses idées[1]. Sans atteindre à cette métaphysique, les œuvres de Changeux, d'Açarq, d'Olivet même, une foule d'autres, plus obscures, sont imprégnées de cet esprit nouveau. Court de Gébelin se partage entre la méthode de de Brosses et la méthode purement philosophique. Son *Histoire naturelle de la parole*[2] tient à la fois des deux ordres de recherches. C'est à ce moment (1775) que Condillac donna sa grammaire française. On sait comment les considérations qui avaient inspiré à Locke d'insérer dans le troisième livre de l'*Entendement humain* des réflexions sur les mots signes de nos idées avaient amené son disciple à considérer que l'art de parler, l'art d'écrire, l'art de penser et l'art de raisonner ne faisaient qu'un, et se ramenaient tous au seul art de parler. C'est en le développant que l'esprit de l'enfant, prenant possession d'un moyen meilleur, développe ses qualités et ses connaissances. Les langues ne sont que des méthodes, et les méthodes ne sont que

de choses, y compris l'article et la préposition, mais qui font connaître « les divers regards de notre esprit sur les choses », sont de la seconde catégorie.

Une autre de ses « découvertes », c'est d'avoir fondé l'accord ou concordance sur le rapport d'identité, et le régime sur le rapport de détermination, et d'en avoir déduit toute la syntaxe, tant celle des langues à construction fixe comme le français, que celle des langues flexionnelles.

1. Parmi des rêveries, on trouve des idées utiles dans les analyses de Beauzée, particulièrement dans sa théorie des temps.

2. 1776. Son *Monde primitif*, inachevé, renferme aussi, à côté des théories sur l'origine du langage, une grammaire universelle et raisonnée (II).



Armand Colin & Cie, Éditeurs, Paris

PORTRAIT DE CONDILLAC

GRAVÉ PAR IS. VOLPATO, D'APRÈS BALDRIGHI

Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, N 2

des langues. Par suite un peuple qui perfectionne la sienne, recule les bornes que l'imperfection de la méthode met à la justesse de ses jugements. C'est dans ces vues que Condillac écrit sa grammaire française, qu'il divise en deux parties, l'une générale, l'autre particulière à notre langue, ouvrage simple, bref, relativement très clair, qu'on peut considérer, malgré quelques erreurs, comme le point d'aboutissement de tout ce premier travail grammatico-philosophique.

Je n'ai pas à chercher dans quelle mesure l'esprit de raisonnement profita de cette éducation et de ces habitudes d'analyse. Il est certain que nombre des penseurs et des hommes de la Révolution ont appris à sentir avec Jean-Jacques, mais à raisonner avec Condillac, et que la grammaire a été pour eux une philosophie, à laquelle ils ont voulu former à leur tour les élèves des écoles normales et des écoles centrales[1].

Je n'ai à considérer ici que l'influence que cette grammaire nouvelle a eue sur la langue. En théorie elle n'en devait pas avoir. La science grammaticale, préexistante aux langages particuliers, se séparait nettement, d'après Beauzée, de l'art grammatical, qui leur est postérieur, celui-ci ne pouvant être que le résultat des observations faites sur l'usage[2]. En fait grammaire générale et grammaire pratique avaient, depuis Régnier, commencé à se côtoyer dans les livres, et par suite à se pénétrer.

Cette introduction de la raison dans des œuvres de pure observation eut pour conséquence d'abord de rendre plus dogmatique encore la grammaire d'usage, là où elle parut fondée sur la nature. Le moyen de contester une règle déduite par la méthode géométrique bien appliquée et conforme à la raison universelle? Voltaire lui-même ne déclare-t-il pas la syntaxe fondée sur cette logique naturelle avec laquelle naissent tous les hommes bien organisés[3]? Si un souvenir historique venait rappeler que

1. On doutait si peu, même après expérience, de l'efficacité de la méthode que Lanjuinais, après avoir été professeur de droit, puis membre des assemblées révolutionnaires, revenu à Rennes pour y enseigner le droit, et ne jugeant pas ses élèves préparés, commença par leur faire un cours de grammaire générale, pour suppléer aux notions de métaphysique et de logique qu'ils n'avaient pas reçues; il estimait même qu'on y pouvait trouver les fondements d'une morale naturelle (*Hist. nat. de la parole*, de C. de Geb., Disc. prél.).

2. Préf., x-xi.

3. *C. Menteur*, I, IV, 12.

telle règle n'avait pas toujours existé, la remarque prouvait simplement que le perfectionnement s'était fait peu à peu. Mais une fois acquis, il n'en devenait pas moins inaliénable, si historiquement contingent, il était considéré comme philosophiquement nécessaire.

Par une autre conséquence contraire, une fois qu'on se fut fait *a priori*, suivant un mot de Bacon qui obséda les esprits, le modèle d'un langage parfait, la tentation de le réaliser dut s'emparer des plus hardis.

Les uns, à l'exemple de Wilkins et de Leibnitz, rêvèrent d'une langue universelle et absolue. Je n'ai pas ici à m'occuper de Meimieux, ni de ses conférences de « pasigraphie ». Encore faut-il observer que cette chimère se réalisa en partie par l'établissement de momenclatures scientifiques internationales, qui sont, comme Condorcet l'a très bien vu, des portions de langue universelle. Ce bienfait scientifique résulta de besoins pratiques, c'est vrai, mais ce sont sans doute les recherches de la grammaire spéculative qui permirent de trouver et d'oser le moyen de leur donner satisfaction.

Si la majorité des philosophes se montra hostile à l'idée de la création d'une langue de toutes pièces, du moins se laissa-t-on aller bien souvent à l'idée d'un perfectionnement partiel de l'idiome en usage. Au moment de la Révolution, nous le verrons, l'idée de « révolutionner » la langue, pour en faire un instrument de raisonnement plus sûr, fut plusieurs fois mise en avant. Mais bien avant qu'elle fût présentée sous forme de projet de loi aux assemblées, elle hanta les esprits. Assurément on affiche pour les idiotismes, même « irréguliers », un respect peut-être sincère, mais Diderot affirme que « les combinaisons des idées et des signes sont soumises au joug de la syntaxe universelle, et qu'on les y assujettit tôt ou tard, pour peu qu'il y ait d'inconvénient à les en affranchir [1] » ? De là à aider à la transformation, il n'y a qu'un pas. Voltaire a songé un jour à un conseil d'hommes qui eussent l'esprit et l'oreille juste pour ôter ce qu'il y a de rude dans certains termes et donner de l'embonpoint à d'autres. Combien, en synonymique,

1. *Encycl. méth.*, art. Langues.

de distinctions artificielles inspirées par l'axiome de Dumarsais qu'il ne pouvait y avoir deux mots strictement équivalents, ce qui eût fait deux langues dans une! Si Domergue imagine que *j'aurais fait* devrait être le conditionnel de *j'ai fait* et *j'eusse fait* celui de *je fis*, n'est-ce pas pour réaliser la symétrie logique[1]?

Souvent, sans aller jusqu'à l'invention d'une règle nouvelle, on prend l'habitude de se garder de certains tours insuffisamment rationnels, ainsi pour la construction des phrases, où on tâche le plus possible de rester fidèle à l'ordre direct « naturel aux langues analogues ». Et la syntaxe y prend une raideur et une monotonie, parfois une lourdeur, que la clarté ne rachète pas suffisamment[2].

Changements dans les formes et la syntaxe des diverses parties du discours.

Article. — Depuis Malherbe, Vaugelas et Port-Royal, la syntaxe de l'article était à peu près réglée, et telle que nous l'avons encore. Le XVIIIe siècle s'accorde à confirmer rigoureusement la doctrine qu'un relatif ne peut se rapporter à un nom sans article, comme dans cette phrase de la *Nouvelle Héloïse* (VI, 9) : *Elle resta sans connaissance; à peine l'eut-elle reprise* (Belleg., 149-150; Volt., *C. Nic.*, I, 1; Du Marsais, II, 39; de Wailly, 246). Mais on corrige utilement la formule fausse de Vaugelas. Aux *noms sans article* d'Olivet ajoute : *ou sans équivalent de l'article* (*C. Mithr.*, III, 5, 18) et Féraud y substitue (vº Article) : *à un nom pris indéfiniment et sans article*, de façon qu'on puisse dire légitimement : *Il n'y a point d'injustice qu'il ne commette*[3].

Une autre règle, toute voisine, défendait de qualifier par une épithète les substantifs sans article faisant avec un verbe une locution juxtaposée. Elle se confirme également, et d'Olivet reprend Racine d'avoir dit *donner en*

1. Du Marsais, *Traité des tropes*, XII; Domergue, *Sol. gram.*, 18-19.

2. Je n'en citerai que quelques exemples. Voici un vers excellent de Racine :

Nulle paix pour l'impie, il la cherche, elle fuit.

D'Olivet conteste la construction, et l'abbé Fromant explique qu'en effet « la première proposition étant universelle négative, *la* ne doit pas rappeler dans un sens individuel et affirmatif un mot qui a été pris dans un sens négatif universel ». (*Suppl. à P.-R.*, p. 150.) On évitera donc le tour, mais à quel prix?

Comparez cette règle de Voltaire : *Encens* ne souffre point de pluriel. Pourquoi? C'est qu'en aucune langue, les métaux, les minéraux, les aromates n'ont jamais de pluriel. (*C. Pomp.*, I, 1.)

3. Pour Voltaire, *C.* représente le commentaire sur Corneille; les lettres qui suivent le *C* sont l'abréviation du nom de la pièce. On reconnaîtra facilement la valeur des autres abréviations dans les pages qui suivent. Quand je cite Dom., il s'agit de la *Grammaire simplifiée* de Domergue. *Sol.* ce sont les *Solutions grammaticales*. Je cite Levizac *Art de parler*, d'après la 3e édition, Paris, 1801; Buffier d'après l'édition de Paris, Bordelet, 1754; Restaut d'après la 11e édition, de 1774; le *Traité du stile* d'après l'édition d'Amsterdam, P. Mortier, 1751; Bellegarde, *Réflexions sur le style*, d'après l'édition d'Amsterdam, 1706.

spectacle funeste (*Esth.*, III, 8, 3. Cf. From., *Supp. à P.-R.*, 149). C'est sans doute par suite de cette prohibition qui fait de ces sortes de locutions des juxtaposés tout faits et invariables que l'emploi de ce procédé si utile à la langue se restreint. Il y a plus : nombre de ceux qui existent commencent à paraître vieux; *gagner temps* (*C. Pol.*, V, 2), *trouver appui* (*C. Nic.*, III, 2), paraissent à Voltaire du style comique. La suppression même de l'article, là où elle reste possible, comme dans *espérer autre issue* (*C. Pomp.*, I, 2), *devoir même peine* (*C. Pol.*, III, 3), « sent le style de la comédie ».

Adjectif. — Un certain nombre d'adjectifs cessent de se construire avec un régime, particulièrement ceux qui se faisaient suivre de *à* : *immobile à* (v. *C. Pomp.*, II, 2); *ingrat à* (Id. *C. Rod.*, IV, 1; *Pomp.*, II, 2; d'Ol. *Ber.*, I, 3, 39) [1], *juste à* (= juste, venant de, V. *C. Pomp.*, V. 2). Voltaire eût même voulu supprimer : *salutaire à* (*C. Hér.*, V, 6), *tendre à* (*C. Pomp.*, V, 1). En revanche, Beaumarchais risque *moqueur de* : *assemblée moqueuse des talents* (*Let.*, XLVII).

L'accord n'est toujours pas fixé dans certains cas difficiles. Pour *tout* Girard propose une solution absurde : faire seulement l'accord en genre, *toute surprises* (II, 152); Restaut voudrait : *toute belle*, *toute agréable*, *toutes surprises, tout affligées* (462). La règle moderne semble de Sicard (V. Aubertin, *Gr. d. écr. mod.*, 114).

Quand il y a plusieurs substantifs de même genre, Restaut (64) et Wailly (178) admettent encore le singulier. Si les genres diffèrent, le dernier nom l'emporte par l'avantage de la situation : *Cet acteur joue avec un goût et une noblesse charmante.*

Substantif. — A noter quelques formes nouvelles de féminins en *ice* : dans Voltaire, *pacificatrice* (L); dans J.-J. : *amatrice* (*Em.*, III), qui fut défendu par Linguet, Boniface et Domergue, et entra dans le Dictionnaire de l'Académie en 1798 (Cf. dans Féraud : *déceptrice*, *locatrice*, *créatrice*. L'abbé Royou a dit *une seigneure* (Fér.).

Divers noms féminins passent au masculin : *ordre* (les saints ordres), *risque*, sauf dans la locution à « toute risque » (il était encore considéré comme féminin par Bellegarde, 268); *évangile* (même désignant l'extrait lu à la messe, où Buffier (420), de Wailly (44) le tenaient pour féminin. Cf. au contraire Domergue (*Gr.*, 75); *platine* (fém. dans Rayn., *Hist. phil.*, VII, 30), Voltaire a écrit dans *Zadig* : *un outre*, et beaucoup d'autres avec lui *un sentinelle* (v. Fér.).

Deviennent féminins : *équivoque*, sur lequel Boileau hésitait encore, *insulte* qu'il faisait masculin, *offre*, encore masculin dans Racine (*Baj.*, III, 7, 28), *vipère*, encore souvent masculin au commencement du XVIIIe siècle. Rousseau a fait aussi féminins *intervalle* (*Nouv. Hél.*, III), et *pleurs* (V. Dom., *Sol.*, 46). Les grammairiens prescrivent encore de distinguer de *exemple* masculin, *exemple* signifiant : modèle d'écriture. Malgré de Wailly, l'Académie (1762), Féraud, on commence à rencontrer le masculin en ce sens [2].

On continue aussi à former et à allonger la liste des noms qui n'ont qu'un nombre. Suivant Restaut (55), les noms des vertus habituelles (*pudeur*, *exactitude*) n'ont pas de pluriel. Et Voltaire, tout en craignant qu'on

1. Voltaire a dit lui-même dans la *Mort de César* : « ingrat à vos bontés ».

2. Sur *orge* le désaccord est complet, les uns le faisant masculin, les autres, avec l'Académie, féminin, sauf dans *orge mondé*.

n'appauvrisse la langue, et en constatant qu'on peut aussi bien parler de ses désespoirs que de ses espérances (*C. Hor.*, 2), condamne successivement : *colères*, *rages*, *hontes*, *éternités*, dont plusieurs cependant « faisaient bel effet » (*C. Androm.*, I, 1; *Pomp.*, I, 1; *Pol.*, I, 4; *Pomp.*, V, 3; *Hor.*, III, 2; *Hér.*, III, 2) (Comparez pour les noms de matières, p. 827, n. 3).

Noms de nombre. — La substitution des cardinaux aux ordinaux continue. Quoique les grammairiens maintiennent jusqu'au XIX[e] siècle qu'il faut dire *François second*. l'usage dit *deux*, ils le constatent eux-mêmes (Lévizac, I, 291). De même l'Académie maintient encore en 1798, *six vingts*, *sept vingts*. En fait, ces façons de compter étaient tombées en désuétude.

La même époque voit aussi disparaître deux vieux tours : d'abord les expressions telles que *lui troisième*, *moi quatrième*, pour dire *lui*, *avec deux autres*, *moi*, *avec trois autres*; en second lieu la manière de traduire une portion d'un nombre total, qui consistait à énoncer le nombre total précédé de *des* et le nombre partiel précédé de *les*. On dit encore *l'un des deux*, *l'un des trois*, parce que il s'agit de *un*. On ne dit plus *les trois des cinq*, *les vingt des trente*, tandis que Corneille écrivait encore : *Des trois les deux sont morts, son époux seul vous reste.*

Pronoms. *A*. PERSONNELS. — *Parler à moi*, *à lui*, cèdent définitivement à *me parler*, *lui parler* (V. *C. Hér.*, II, 6). Régnier Desmarais acceptait encore les deux tours (248). Disparaissent aussi deux vieilles formes commodes pour l'expression d'idées générales : *Il ne l'est pas qui veut* (V. *C. Cin.*, II, 1). *Qui voudroit épuiser ces matières, il compteroit plutôt*, etc. (Dom., *Sol.*, 14).

On avait essayé, dans les relatifs, de distinguer ceux qui pouvaient représenter des choses de ceux qui ne le pouvaient pas. Au XVIII[e] siècle, des exclusions du même genre atteignirent les personnels de la 3[e] personne. Buffier traite la question (283). Dès le milieu du siècle, il fut acquis que *elle*, *lui*, *eux*, *leur* ne devaient jamais désigner que des personnes, lorsqu'ils étaient « régis et particulés ». Ainsi on ne peut pas dire : *la moisson est belle*, *le paysan compte beaucoup sur elle* (d'Ol., *Ess. de gr.*, 165); et Voltaire blâma Corneille d'avoir écrit : *Qui vous aima sans sceptre et se fit votre appui*, *Quand vous le recouvrez*, *est bien digne de lui*. « *Lui* ne se dit jamais des choses inanimées à la fin d'un vers. » Cela paraît une bizarrerie de la langue, mais c'est une règle (V. *C. D. Sanche*, I, 1; cf. *Rod.*, III, 5). »

B. RÉFLÉCHIS. — L'analogie devait fatalement, tôt ou tard, amener à dire *il pense à lui*, comme *je pense à moi*, *tu penses à toi*. Déjà au XVII[e] siècle, on voit que *soi* est très menacé. Écarté d'abord quand il devait représenter un pluriel, il en vint à ne plus pouvoir représenter indifféremment tous les singuliers. En parlant de choses, il fallut qu'il fût « précédé d'une particule » : *la vertu porte sa récompense avec soi*. En parlant de personnes, on exigea qu'il représentât un nom indéterminé : *on*, *chacun*, etc. *On se fait tort quand on parle trop de soi* (d'Ol., *Ess. de gr.*, 166), d'Olivet conseille de ne pas imiter le vers d'Andromaque : *Mais il se craint*, *dit-il*, *soi-même plus que tous* (V, 2, 39), et Voltaire reprit Corneille d'avoir écrit : *Qu'il fasse autant pour soi comme je fais pour lui*. Mais comment traduire le vers? C'est une des grosses pertes que la langue moderne a faites.

Se commence à se maintenir devant les infinitifs des verbes réfléchis, même quand le verbe principal est un des verbes *faire*, *laisser*, *mener*, *regarder*, *sentir*, *voir*, *entendre*. Nous ne nous accommoderions plus d'une

phrase comme : *il a fait arrêter le courrier.* S'est-il arrêté? L'a-t-on arrêté? De semblables équivoques sont fréquentes au XVIIe siècle. Ex. : *Pour moi, je suis d'avis que vous les laissiez battre* (Corn., *Ill.*, 690). En introduisant le pronom, la langue du XVIIIe siècle a gagné en clarté.

A noter enfin que pronoms personnels et réfléchis se rapprochent du terme dont ils dépendent directement : *il veut le voir*, *il veut s'amuser*, et non plus *il le veut voir*, *il se veut amuser*, sinon dans l'usage poétique.

C. Démonstratifs. — *Il* cesse de s'employer au neutre comme équivalent de *cela*, sauf avec les verbes impersonnels. On ne dit plus : *Rien n'est contemptible quand il est rare* (Malh , II, 20). Des vieux tours : *comme celui qui*, *il n'y a celui qui*, Andry admettait encore le dernier en 1689 (p. 106); De la Touche le déclara barbare, et tous les grammairiens suivirent. On condamne aussi *ce que* pour *si*, malgré Vaugelas (II, 417). *Ce que* pour *autant que*, tel qu'on le lit dans *Pomp.*, V, 4 : *Et Pompée est vengé ce qu'il peut l'être ici*, inspire à Voltaire des regrets, mais tout platoniques.

En revanche, on voit le pronom démonstratif devenir de plus en plus, malgré les grammairiens, un substitut d'un nom antérieurement exprimé, et recevoir en cette qualité une épithète : Féraud, v° *ce*, *celui*, cite avec regret des phrases comme : *Sa faute est ensuite couverte par celle beaucoup plus grande que commit le Pape.* Ce tour est dans Voltaire : *cette remarque, ainsi que toutes celles purement grammaticales* (*C. Nic.*, IV, 5). Vient-il du Palais, comme le dit Féraud? En tout cas, malgré des critiques acerbes, il s'est maintenu.

Une autre nouveauté, c'est le développement de la locution *c'est*, là où on employait autrefois de préférence *il est*, *elle est*, *cela est* : Féraud (v° *ce*, I, 378) cite comme du langage des petits-maîtres de son temps : *La chasse, pour laquelle il conçut tant de goût, que c'est devenu chez lui une passion. Ah! c'est de son âge*, pour *cela est de son âge.* Le peuple, observe-t-il, ajoute même *ce* à *cela* : *Ah! c'est joli, cela! C'est vrai, cela!* Dire *c'est inconcevable*, *c'est d'une témérité*, étaient vers 1780 à la mode et précieux; ces façons de parler sont complètement entrées dans la langue. Revanche de *ce* sur *cela*, qui lui a pris tant de ses emplois.

Enfin, il est à remarquer que les démonstratifs sont réputés nécessaires dans plusieurs cas où ils ne l'étaient pas : Racine avait pu dire (*Brit.*, v. 1688) : *J'espère que le ciel Ajoutera ta perte à tant d'autres victimes.* La construction, malgré sa légèreté, fut regardée comme irrégulière.

Aubert, dans la réimpression de Richelet, semble avoir été le premier à condamner un *qui*, sans démonstratif, se rapportant à toute une phrase : « Quand Henri IV commença à régner, qui fut en 1589. » De Wailly (215) reprit à son tour : *Les Gaulois se disent descendus de Pluton*, *qui est une tradition des druides. La perfection chrétienne consiste à s'humilier*, *qui est la chose du monde la plus difficile à l'homme.* Dites : *et c'est la chose.*

D. Relatifs. — La langue, abandonnée à elle-même, eût sans doute mis quelque ordre dans le chaos des formes relatives, les unes invariables, *dont*, *où*, les autres variables seulement en cas, *qui*, *que*, les autres enfin variables en *genre*, en *nombre* et en *cas* : *lequel*, *laquelle*, *desquels.* Les grammairiens du XVIIe siècle, en voulant déterminer les fonctions de ces mots qui faisaient double emploi, avaient tout embrouillé. On distingue cependant qu'ils avaient ébauché une classification des pronoms fondée sur la

distinction des pronoms de choses et de personnes, mais tout cela suivant des caprices, dont le pire était la haine du pronom *lequel*, qu'on disait dépourvu d'élégance. Le XVIII[e] siècle marque sur ce point un retour en arrière, et les formes de *lequel* regagnent le terrain perdu. On les admet à représenter personnes et choses. Au contraire, l'emploi de tous les autres pronoms se restreint. *Y* est considéré comme rarement propre pour les personnes (Buffier, 178). Pour *où* de même. Voltaire feint de ne pas comprendre ces vers du *Menteur*, I, 1 : *Aussi que vous cherchiez de ces sages coquettes, Où peuvent tous venants débiter leurs fleurettes.* Bien entendu, il n'est plus question de *quoi*, sauf pour les choses absolument inanimées.

D'autre part, *qui* est réservé aux personnes (en dehors du nominatif). La phrase de Molière : *donner est un mot pour qui il a tant d'aversion*, est corrigée en : *pour lequel* (de Wail., 214).

Mais même comme représentant les choses, les pronoms *où*, *quoi*, *dont*, restreignent leur usage. D'Allais (166) demande déjà que *quoi* ne se rapporte qu'à des choses au singulier. Il se conserve toujours très bien au datif : *l'objet à quoi on s'attache*, avec des prépositions : *le principe sur quoi je me fonde*. Mais Restaut pose en règle qu'au génitif et à l'ablatif il n'est d'usage qu'après l'antécédent *ce : C'est de quoi je vous rendrai compte* (131). Voilà pourquoi Voltaire jugeait inexcusable le vers de Corneille (*Androm.*, I, 2) : *Ce blasphème, seigneur, de quoi vous m'accusez. Où* pour remplacer *auquel* choque d'Olivet (*Ber.*, 5, 1, 3) : *Un bonheur où je pense ne se dit point.* « Pourquoi? Vous le demanderez à l'usage. »

Auprès de ces changements considérables, quelques détails comptent peu. A noter cependant la disparition du pléonasme qu'on trouve dans Boileau : *c'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler*. Depuis Régnier-Desmarais, tous les grammairiens n'ont pas manqué de le relever (*Trait. du style*, 113; de Wailly, 218, Dom., *Sol.*, 33).

E. INTERROGATIFS. — *Quel* pour *lequel* n'est plus souffert par Régnier que dans le cas où on dit : *J'ai une grâce à vous demander*. On peut répondre *quelle?* au lieu de *quelle grâce?* C'est encore l'avis de Féraud.

Le composé *qu'est-ce qui* tend de plus en plus à supplanter le simple *qui*. Rousseau ayant écrit : *Donc, qui met l'homme en estime et crédit*, le tour est déclaré bon pour le style marotique.

F. INDÉFINIS. — *Aucuns*, au pluriel, quoique employé par les classiques, et encore par Montesquieu, Daubenton, etc., est condamné après toute une querelle (v. Fér. et Fontan., *Ét. de l. l. fr.*, 517). *Chacun* donne lieu à la même observation. *Un chacun*, que La Touche déclarait seulement « moins bon », est rejeté. Andry l'avait déjà proscrit au nominatif. *Chaque* continue à gagner du terrain et, malgré l'opposition, on commence à trouver écrites ces phrases mercantiles : *ils coûtent un écu chaque*. Enfin *le même* cesse de se dire au neutre, dans le sens de *la même chose*, sauf dans la locution : *cela revient au même*, que nous avons encore.

Verbes. FORMES. — La conjugaison inchoative fait de nouveaux progrès. Elle attire les verbes *vêtir* (Delille, *Par. perd.*, VII : *De leurs molles toisons les brebis se vêtissent*); *tressaillir* (J.-J. Rouss., *Pygmal*; ap. Féraud : *Il tressaillit, prend cette main, la porte à son cœur*).

La question des auxiliaires *avoir* et *être*, au passé des verbes intransitifs, achève de s'embrouiller. Dans les *Opuscules* (p. 192, 195) on trouve encore

une doctrine assez libérale. Mais chacun s'ingénie à trouver des différences de sens entre les formes en *avoir* et les formes en *être*. Ex. : Avec *périr*, dit-on, il y a lieu de croire que l'auxiliaire *avoir* convient mieux, quand le verbe a une signification générale et indéterminée : *les enfants du grand-prêtre Héli ont péri misérablement;* au contraire, l'auxiliaire *être* est préférable, lorsque le verbe est accompagné de circonstances particulières : *les habitants de Jérusalem sont péris par le fer et par le feu* (Restaut, 266). Avec *passer*, c'est le contraire. On dira *il a passé par le logis*, et *il est passé*, parce que dans le second cas il n'a point de régime exprimé ni sous-entendu (Buff., 247; cf. d'Ol., *Rem. s. Rac.*, 211). Avec *demeurer*, il faut considérer si la signification est celle de *faire quelque séjour*, ou celle de *rester*. Dans le premier cas, l'auxiliaire est *avoir*, dans le second *être* (d'Ol., 260, *Com. Bér.*, II, 2, 138). Mêmes observations sur *sortir*, *accoucher*, etc.

Les temps du verbe *être*, employés pour les temps de *aller*, commencent à paraître familiers. Voltaire les condamne (*C. Pomp.*, I, 3. Cf. Dom., *Gr.*, 234 et 244). Mais comme *j'ai été* se maintient, on imagine qu'il dit autre chose que *je suis allé*, le second marquant seul qu'on est non seulement allé, mais revenu (Dom., 234, et *Sol.*, 429).

Les deux futurs composés avec *aller* disparaissent. Voltaire traite simplement de barbarisme : *votre haine s'en allait trompée*; il ne semble pas comprendre que cela signifie : *allait être trompée* (*C. Cin.*, III, 4). Il admet l'autre forme : *Avec la liberté Rome s'en va renaître* (Id., I, 3) qui signifiait au XVIIe siècle la même chose que *va renaître*. Mais il a eu beau l'accepter en poésie : ce tour ne s'est maintenu qu'à la première personne d'un seul temps et d'un seul mode : le présent de l'indicatif : *Je m'en vais lui dire*.

Voix. — On considère désormais comme intransitifs : *consentir* (V. *C. Rod.*, III, 3, *Pomp.*, V, 3, *Ment.*, V, 3); *croître* (Id. *C. Cid*, II, 7, d'Ol., *Baj.*, III, 3, 25); *douter* (*C. Her.*, III, 1); *obstiner* (qui est encore actif dans Furetière), quelquefois *encenser* (Fér.). Inversement on trouve quelques intransitifs hardiment employés comme transitifs par Beaumarchais, ex. : *répondre* une lettre, *rivaliser* (voyez ces mots dans Wey, *Rem. s. l. l. fr.*, I, 307). Voltaire poursuit dans Corneille des constructions encore fréquentes au XVIIe siècle, qui consistaient à employer sans régime des verbes transitifs : *entreprendre* (*C. Hér.*, IV, 4); *prétendre* (*ib.*, I, 2); *succéder* (*C. Pomp.*, III, 3); *traiter* (*C. Pomp.*, III, 1); *braver* (*C. Hor.*, IV, 2); *débattre* (*C. Nic.*, V, 5). Il prétend aussi interdire l'emploi de certains verbes transitifs avec deux régimes : *nous empêcher l'accès* (*C. Nic.*, II, 4), *vous a feint* (*C. Cinna*, V, 3; le tour était aussi dans *Athalie*, I, 1); *lui trahir mes ordres* (Nic., I, 5). Et on voit que sur plusieurs points la langue a perdu ces anciennes façons de parler. Toutefois l'instinct était plus fort, et d'autres verbes apparaissent, ainsi construits, par exemple *éviter qqc. à qqn*, contre lequel les grammairiens ont tant protesté. Il est dans Buffon, au dire de Féraud.

J'ai signalé dans des chapitres antérieurs le développement du réfléchi pour le passif : *ceci se dit*. Au XVIIIe siècle, la construction, bien qu'affermie, souffre une restriction importante. On cesse de donner un régime au verbe. Buffier écrivait encore (p. 25) : *Si l'un et l'autre se dit par diverses personnes de la cour et par d'habiles auteurs*, on cesse peu à peu de parler ainsi.

Accord du verbe. — C'est une question des plus agitées. On tombe à peu près d'accord pour le cas où plusieurs sujets sont unis par *et*. S'ils pré-

cèdent le verbe, celui-ci est au pluriel. S'ils le suivent, ou si le verbe est intercalé entre eux, on peut garder le singulier (Buff., 290; d'Oliv., *C. Esth.*, I, 1, 82; V. *C. Pol.*, II, 1). Par suite se montre une tendance à imposer le pluriel au verbe qui suit *l'un et l'autre* (de Wail., 176; Dom., 113). Quand les sujets sont liés par *mais*, le verbe s'accorde avec le dernier, *non seulement ses richesses, mais aussi son repos fut sacrifié* (Buff., 290). Quand ils sont liés par *ni*, la tendance est de mettre le pluriel. Cependant le singulier après *ni l'un ni l'autre* est au moins toléré (Buff., 290; Girard, II, 115). S'il y a plusieurs *ni* répétés, Girard (*ib.*) recommande même de garder le verbe au singulier. Il est désapprouvé par Féraud (v° *ni*).

Après *un des plus* quel doit être le nombre? *un des plus beaux qui soit* ou *qui soient?* Restaut (138) pose la distinction du cas où *un* est « distinctif » : il exclut toute idée d'égalité. *C'est un des hommes de la cour qui est le mieux fait. Un* est au contraire « énumératif », quand la chose à laquelle il se rapporte est confondue sans distinction avec d'autres, ou s'il y a une distinction exprimée, quand cette distinction tombe également sur plusieurs objets : *Cicéron fut un de ceux qui furent sacrifiés à la haine des triumvirs.* De même : *le Dieu Mercure est un de ceux que les anciens ont le plus multipliés.* De Wailly, lui, veut le pluriel (183, 274). Domergue, Lévizac, la plupart des grammairiens ne suivirent pas Restaut.

Des temps. — La syntaxe des temps se modifie considérablement au XVIIIe siècle. D'abord on abandonne l'usage de mettre au passé les subordonnées qui dépendent d'un présent historique. Celui-ci entraîne le présent partout; de Wailly (276) blâme : *Ils vinrent en diligence, et de grand matin, avant que le jour fût bien décidé, ils entrent avec violence dans le palais de Pison.* C'est ainsi que Racine écrivait encore (voir VI, 58, 103, 112, 121).

On perd l'habitude de construire le passé du subjonctif en relation avec un passé : *il a fallu que j'aie parlé*, alors que cet accord était encore tout à fait régulier à la fin du siècle précédent (*Vérit. princ.*, 1685, 172).

On perd le sentiment du subjonctif imparfait en relation avec un présent, tel qu'on le trouve dans le célèbre vers de Racine : *On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère* (*Androm.*, v. 278).

Au reste l'imparfait du subjonctif, même avec un passé dans la principale, tend à être remplacé par un présent. Oudin signalait cette faute en 1632 (p. 202), comme propre aux gens de l'Est, particulièrement aux Lorrains; Féraud constate, un siècle et demi plus tard (v° *que*), qu'on dit en parlant : *je voulais qu'il vienne.*

Avec un infinitif il était usuel et régulier (Mén., *O.*, I, 184), au XVIIe siècle, d'exprimer le passé au moyen de l'infinitif, en laissant le verbe principal à un temps présent, ainsi au conditionnel présent. Au XVIIIe siècle, on fait passer l'expression du passé dans la principale. L'ancien tour, souvent plus logique, se conserve pourtant, et Voltaire dit encore dans *Zadig* : *Ne vaudrait-il pas mieux avoir corrigé cet enfant, et l'avoir rendu vertueux, que de le noyer?*

En outre, on substitue très souvent le présent au passé de l'infinitif. Au lieu de la phrase de Vaugelas : *on n'oseroit l'avoir dit en prose*, on écrit : *on n'oseroit le dire en prose.*

Des modes. — On voit disparaître *croire* suivi du subjonctif, sur lequel Th. Corneille hésitait encore. *Comme* cesse de se construire avec le même

mode, au sens de *lorsque* : *comme quelques-uns le priassent*. *Quand* concessif, signifiant *alors même que*, cesse de se construire avec l'indicatif futur. Dans ce vers : *Et quand je le croirai, dois-je m'en réjouir*, le XVIIIe siècle corrigerait *croirai* en *croirais*. *Admirer que* ne se dit plus qu'avec le subjonctif, et Mme de Sévigné est blâmée d'avoir écrit : *J'admire que de deux cent lieues loin, c'est vous qui me gouvernez* (Fér., cf. V., *C. Hér.*, V, 7).

Enfin l'attraction des conditionnels, qui faisait dire à Molière : *je dirois hardiment que tu en aurois menti* (*D. Juan*, I, 1), et à Bossuet : *Si Babylone eût pu croire qu'elle eût été périssable*, cesse à peu près de s'exercer.

La construction de l'infinitif continue à donner lieu à des contradictions. *De* est considéré comme nécessaire après *c'est que*. On traite de poétique le tour de Racine (*Iph.*, III, 4, 29) : *Mais c'est pousser trop loin ses droits injurieux, Qu'y joindre le tourment que je souffre en ces lieux* (d'Ol., cf. *C. Hér.*, II, 1). Après *essayer*, comme l'usage de mettre *de* se répand de plus en plus, Voltaire condamne *à* (*C. Hor.*, I, 1). Mais d'autres, dont Féraud, veulent que *essayer de* signifie tenter, *essayer à* faire des essais. *Se résoudre de*, tout à fait commun au XVIIe siècle (La Br., II, 240. Rac., *Andr.*, 1584), est remplacé, en prose au moins, par *se résoudre à* (V. *C. Rod.*, I, 4, *Hér.*, I, 4, cf. Féraud). *Se plaire de* est de même relevé dans Racine (d'Ol., 267). Toutefois des grammairiens considérables veulent bien encore permettre d'employer *engager*, *exhorter*, *commencer*, *continuer*, *contraindre*, *forcer*... avec *à* ou avec *de*, suivant les convenances de l'oreille (de Wail., 257, Dom., 236).

Plusieurs constructions de l'infinitif tombent en désuétude, en particulier les suivantes : L'infinitif avec *à* servant de régime au verbe *se laisser*, *se laisser conduire à*, *se laisser séduire au premier imposteur*, *se laisser flatter à quelque espoir*, qu'Andry considérait comme des tours élégants, sont des solécismes aux yeux de Voltaire (*C. Hér.*, V, 30, I, 1, II, 6). En outre il déclare que *à* et l'infinitif, dans le sens de *si* plus un imparfait, n'est pas français : *J'en ferois autant qu'elle à vous connaître moins* (*C. Rod.*, V. 4).

Des participes. — Vaugelas avait résolu presque tous les cas. Il en restait deux cependant qui donnèrent lieu à des raisonnements sans fin.

1° Le substantif sujet du verbe suit le participe : *les peines que m'a donné cette affaire*. Régnier-Desmarais (483), Buffier (218) sont pour *donné*. Restaut éviterait le tour, tout en l'acceptant (255 et 361); de Wailly ne veut pas non plus le traiter de faute (273). Mais d'Olivet le combat (*Ess. de gr.*, 203, 215) ainsi que Lévizac (II, 133).

2° « Le participe étend son régime, ou à un autre accusatif que le premier terme de la relation : *le commerce l'a rendu puissante*, ou à un verbe qui suit : *je les ai vu partir*. » Régnier en ce cas est pour l'invariabilité (486), ainsi que d'Allais (281, 246) et Restaut (355 et 361). D'Olivet veut l'accord (*Ess. de gr.*, 194-196-210). Il a de son côté Girard (II, 122), mais seulement quand il n'y a pas d'infinitif. Celui-ci a écrit : *Ces dames que vous avez vu passer*; de Wailly demande l'accord partout.

Des adverbes. — Un certain nombre vieillissent et sortent d'usage : *Aussi*, dans le sens de *non plus*. Desgrouais considère cet emploi tout classique (Voir Godef., *Lex. de Corn.*, I, 73) comme un gasconisme. *Comme* pour *comment*, dans des phrases positives, se rencontre encore. Et cependant Voltaire l'a condamné (*C. Hor.*, V, 2).

Dès là, encore très usité à l'époque classique, est éliminé. *Incontinent*,

défendu encore par Andry, *un petit*, sont réputés vieux. *Tout-à-l'heure* perd le sens de *sur-le-champ*, pour ne garder que celui de *dans un instant. Du tout* devient tout à fait négatif, vraisemblablement pour avoir été employé fréquemment avec *pas, point. Sans doute* lui-même cesse d'avoir sa valeur propre de *sine dubio* = *assurément*, et s'affaiblit au sens de *probablement*.

Les puristes voudraient sacrifier d'autres adverbes encore : *tout d'abord*, *si*, dans des constructions comme : *Si parfaite qu'elle soit* (Féraud), *depuis lors* (Domergue, 221, etc.).

De la négation. — L'ellipse de *ne* dans les phrases interrogatives (*suis-je pas*), reconnue par Vaugelas, blâmée par l'Académie, était encore possible en vers. Elle disparait (d'Ol., *Alex.*, I, 3, 33). Dans les phrases subordonnées, la particule *ne*, qui était de règle après *empêcher* (l'Académie ne connait que ce tour en 1762), devient facultative en poésie, jusqu'au moment où elle sera retranchée (Léviz., II, 189).

Au contraire on est définitivement obligé d'employer *ne* après *craindre*, construit sans négation (*C. Nic.*, I, 1 et 2; d'Ol., *Bér.*, V, 5, 46), après *avant que* (Dom., *Sol.*, 90), dans le complément du comparatif. Féraud voit un solécisme dans ces vers de Voltaire : *En ces lieux plus cruels et plus remplis de crimes Que vos gouffres profonds regorgent de victimes* (Cf. Dom., *Sol.*, 213). Beauzée avait déjà remarqué cette faute dans Bouhours. *Ne point que*, *ne pas que*, déjà blâmé par Ménage (Voir Godef., *Lex. Corn.*) dans les tours comme : *Les dames ne sortent point que pour aller en visite*, se rencontre encore au XVIIIe siècle, par exemple dans Girard, *Princ. d. la l. fr.*, 8e disc., et dans Bachaumont, *Mém. secr.*, 1er oct. 1763, I, 281. Voltaire l'appelle un solécisme (*C. Hor.*, III, 6; *Pol.*, IV, 3; *Pomp.*, I, 1; III, 2; *Nic.*, IV, 2).

Enfin *ni* cède toujours du terrain devant *et*. Au XVIIe siècle, même dans une phrase positive, on l'employait très bien. Boileau avait dit : *Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru*, et ailleurs : *Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer, Ni qu'un mot déjà mis n'osât s'y rencontrer.* L'idée étant implicitement négative, *ni* y venait tout naturellement. D'Açarq releva la « faute », et de Wailly (315), Dumarsais dans Domergue (223), Domergue (*ib.*), Lévizac approuvèrent.

Prépositions. — Ici les changements sont encore très considérables et très nombreux. *A* commence à paraître, au lieu de *avec*, près du verbe *causer*. Corneille avait déjà dit : *Lysis m'aborde et tu me veux causer* (*Pl. Roy.*, 496). Rousseau écrit de même, *Conf.*, VII : *Elle me causa longtemps avec cette familiarité charmante...*

D'autre part, *à* est chassé d'une foule d'emplois. On cesse de dire *espérer à*, et l'Académie, en 1762, ne connait plus que *espérer en*. *A* est remplacé par *dans*, là où il avait tenu longtemps la place de *en* : *Abandonner mon camp en est un capital*, *Inexcusable en tous et plus au général* (Corn., *Nic.* II, 2. Voir d'autres ex. dans Godef., *Lex. de C.*, p. 11). Voltaire y voit un solécisme. *A* n'est plus possible avec *excuser* (*excuser à ta patrie*, *C. Hor.*, II, 5), *s'engager*, *s'accuser*, *se justifier*, qui s'en faisaient très bien suivre. Il faut partout *auprès de*. Dans tous ces cas, le langage courant, au lieu de *à*, introduit *vis-à-vis de*, au grand désespoir de Voltaire (*C. Pomp.*, II, 2). Inversement, *changer* se construit avec *en*, non plus avec *à* (d'Ol., *C. Bér.*, I, 3, 9).

Avec *dominer*, *s'assurer*, on met *sur* et non plus *à*, comme faisaient encore Racine, *Baj.*, II, 1, ou Molière, *Don Garc.*, IV, 7. Enfin Voltaire ne se

lasse pas de blâmer dans Corneille le beau et léger tour, où *à* se faisait suivre d'un infinitif pour marquer le but auquel visait une action, le résultat qu'on pouvait en attendre, etc. *Cherche la solitude à cacher ses soupirs* (*C. Hor.*, I, 2; cf. *Nic.*, I, 1; *Sert.*, I, 3; *Hér.*, V, 3; *Rod.*, III, 4).

Aussitôt devient préposition. Pluche écrit : *aussitôt le partage fait. Avant que de*, tout en restant la forme préférée des grammairiens (V. d'Ol., *Mithr.*, III, 1, 233), qui suivent Vaugelas, est remplacé presque partout par *avant de*, et l'abbé Desfontaines (*Racine vengé*, 74), de Wailly (295), Domergue (221), reconnaissent cette forme. *Dessus*, *dessous*, *dedans*, achevant leur évolution, cessent d'être prépositions, même dans les cas où Vaugelas avait voulu les maintenir dans cette fonction.

De souffre une grosse restriction. Le XVIIe siècle en usait souvent, près des verbes actifs, au lieu de *par*, pour marquer l'instrument, la manière. Corneille est blâmé d'avoir écrit : *Ce qu'il ne peut de force, il l'entreprend de ruse* (*Pol.*, I, 1), et d'Olivet, à propos de ces vers de Racine (*Iph.*, III, 2, 1) : *D'où vient que d'un soin si cruel L'injuste Agamemnon m'arrache de l'autel?* note le changement de l'usage : « Rien n'est si familier à Racine... Il y a cependant des endroits où cela paraît, aujourd'hui du moins, avoir quelque chose de sauvage. »

Devant, déjà proscrit comme préposition temporelle, disparaît tout à fait (Restaut, 386; Dom., *Sol.*, 14). De même pour *en* devant les noms de villes, même commençant par un *a* : *en Argos* est repris (d'Ol., *Com. Iph.*, I, 1, 94). *En* recule du reste toujours. On ne dit pas *réduire en* (V. *C. Nic.*, II, 1), ni *confier en* (d'Ol., *C. Mith.*, I, 1, 64), ni *en tête d'une armée* (Belleg., 251). Cependant *en long et en large* remplace *au long et au large* (Fér.). *Lors de*, condamné au XVIIe siècle, se relève; il est accepté par Féraud dans le style familier. *Parmi* n'est plus permis devant un nom singulier : *Parmi ce grand amour* (Corn., *Pol.*, I, 3). *Environ* est réduit au rôle d'adverbe. Diverses locutions, avec *pour*, sortent d'usage : *n'avoir pas pour* (n'est plus dans Féraud), *n'être pas pour*, *faire pour*, *en pour* (en récompense). Mais surtout la construction si commune : *pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes*, est déclarée vieillie (de la Touche, II, 449, éd. 1747; Volt., *C. Pomp.*, V, 1). *Près de* est remplacé par *auprès de*, dans le sens de *au prix* (d'Ol., *Esth.*, II, 5, 17). *Vers* est remplacé par *envers*, quand le terme régi est un nom de personne (d'Ol., *C. Baj.*, III, 2, 37). *Voici venir* est restreint à l'usage familier (V. *C. Hor.*, II, 3. Cf. Féraud).

Des conjonctions. — *Depuis que* ne peut plus s'employer pour *dès que*, comme au XVIIe siècle : *depuis qu'une fois elle nous inquiète, La nature est aveugle et la vertu muette.* (V. *C. Nic.*, II, 2.) *Devant que* suit le sort de *devant*, et cesse de pouvoir s'appliquer au temps (d'Ol., *Androm.*, V, 1, 37). D'Olivet, pour ne pas transformer des propositions corrélatives en copulatives, voudrait supprimer *et* entre *plus je*, *moins je* : *Plus je vous envisage Et moins je reconnais, Monsieur, votre visage. A raison que*, encore accepté par Andry (*Sui.*, 4), disparaît. *Pour que*, au contraire, achève de s'établir. *Attendu que*, après avoir été sacrifié par l'Académie, reparaît dans le *Dictionnaire*. On peut considérer comme disparus *avec ce que* (qu'Andry trouvait très élégant, *Sui.*, 13), *dès là que*, qui est si souvent chez les orateurs sacrés. Enfin *durant que* se maintient à peine. On le trouve vieux (Féraud).

De la période. — C'est un lieu commun de répéter qu'au XVIIIe siècle la

petite phrase incisive se substitue à la période. Il y aurait bien des réserves à faire contre cette formule. Mais ce qui est sûr, c'est que, depuis Bouhours, on a appris à mesurer les périodes, et qu'on s'étudie à les alléger. D'abord il faut en retrancher toute particule, que le sens ne demande pas absolument, les *mais*, les *parce que*, les *car*, les *en effet* (Buffier, 316). « La langue française est conforme à l'humeur de la nation qui la parle, elle ne souffre aucun embarras, rien qui puisse retarder sa vivacité naturelle. » Non seulement nous évitons les particules chères aux Grecs, mais même les conjonctions copulatives, qui lient deux phrases ou marquent le rapport de l'une à l'autre, comme *puisque*, *car*, *vu que*, *après que*, *c'est pourquoi* (*Trait. du style*, 99). Ex. : *Il y a de l'art à paraître indiscret; les apparences de l'indiscrétion servent à nous dérober à la curiosité du public; on ne songe point à nous deviner quand on croit nous connaître*. Ces phrases n'auraient nulle grâce, si pour les lier je disais : *Il y a de l'art à paraître indiscret, car les apparences de l'indiscrétion servent à nous dérober à la curiosité du public, parce qu'on ne songe point à nous deviner quand on croit nous connaître* (Gamaches, 82-84).

Les théoriciens enseignent à détacher les propositions incidentes « qui circonstancient les choses ». *Son char semblait voler sur les eaux, une troupe de Nymphes nageaient à l'entour*, est beaucoup mieux dit que : *Son char, autour duquel volait une troupe de Nymphes*... (Id., 45-47).

Éviter les *qui*. *La ville, petite et pauvre, fut condamnée à payer 40 000 écus* vaut mieux que : *La ville, qui était petite et pauvre* (*Tr. du style*, 102).

Une proposition « imparfaite, qui n'est point relative, et qui sert de régime au verbe, peut fort bien être présentée de front ». Au lieu de : *Il ne serait pas difficile de prouver que sans le secours du vice nous n'aurions jamais de vertu*, couper la phrase, et dire : *Sans le secours du vice, nous n'aurions jamais de vertu, il ne serait pas difficile de le prouver*. (Gam., 64-65.)

Ordre des mots. — Ce n'était pas au moment où la régularité de la construction française était signalée comme une marque de supériorité de la langue, que la tendance qui poussait à une rigueur de plus en plus grande, allait pouvoir se démentir. D'Olivet voit bien où l'on va, et que la poésie elle-même sera astreinte à une marche toujours semblable de la phrase : « Pour peu, dit-il, que les poètes continuent à ne vouloir que des tours prosaïques, à la fin nous n'aurons plus de vers, c'est-à-dire que nous ne conserverons entre la prose et les vers aucune différence qui soit purement grammaticale. » (*C. Baj.*, V, 5, 8.) Ailleurs il voit bien aussi ce qu'on perd à ne pouvoir plus dire avec Malherbe : *O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées Ont aux vaines fureurs les armes arrachées*. (*Rem. s. Rac.*, 242.) Mais ni lui, ni Voltaire, qui fait une remarque analogue sur un vers d'*Horace*, III, 6, ne vont plus loin qu'à conseiller aux poètes de maintenir leurs privilèges. Aucun d'eux ne songerait à autoriser cette liberté en prose. Et c'est la prose qui commande à cette époque.

Voici quelques exemples d'exigences nouvelles. On ne veut plus qu'on sépare : *a*) le verbe du substantif sans article, avec lequel il fait locution composée : *j'aurois compte à vous rendre* (d'Ol., *C. Brit.*, III, 7, 63); *b*) la préposition de son verbe : *pour en quelque sorte obéir* (V., *C. D. Sanche*, I, 3; cf. *Pomp.*, IV, 1); *c*) l'adverbe de son verbe : *Du fruit de tant de soins à peine jouissant, En avez-vous six mois paru reconnaissant* (d'Ol., *C. Brit.*, IV, 2, 83);

d) l'adjectif de son substantif : *Ou lassés ou soumis, Ma funeste amitié pèse à mes ennemis* (Léviz., II, 256).

La transposition de *que*, si souvent commode : *Hé! pourrai-je empêcher, malgré ma diligence, Que Roxane d'un coup n'assure sa vengeance* (*Baj.*, II, 3, 64) est blâmée, même en vers (d'Ol., cf. V., *C. Hér.*, V, 6).

De la clarté. — Il semblait qu'il n'y eût plus ici rien à chercher, ni à proposer de nouveau. Aussi ne fait-on que s'attacher avec plus de rigueur que jamais aux règles anciennes. (Voir Gam., 2-3, Dom., 213-215.)

Ne pas séparer les relatifs de leurs antécédents, éviter surtout à tout prix qu'on puisse les rapporter à d'autres mots (Buffier, 302, *Traité du style*, 93; d'Ol., *C. Andr.*, I, 1, 109; V, 2, 26; *Iph.*, III, 4, 5; V. *C. Nic.*, II, 4, I, 4; *Hér.*, II, 8, *Rod.*, I, 1, *Nic.*, I, 2, etc.; de Wailly, 248; Lévizac, II, 286). Même précaution avec les adjectifs possessifs (V. *C. Rod.*, I, 1; *Hér.*, II, 1; *Pomp.*, I, 2).

Restreindre la liberté de construction de l'infinitif, dans la mesure où elle ne pourra créer d'équivoques (d'Ol., *Alex.*, IV, 2, 75. V. *C. Pol.*, I, 1, Restaut, 410, etc.). On évitera l'infinitif à sujet indéterminé, qui a l'air de se rapporter au sujet : *Qu'ai-je fait, pour venir accabler en ces lieux Un héros sur qui seul j'ai pu tourner les yeux?* (d'Ol. end. cité).

Le participe absolu doit de même disparaître. Girard, tout grammairien qu'il était, en usait encore librement : *règles qu'il est inutile de répéter, venant de les exposer dans le moment* (I, 324). Il est vivement repris de ces hardiesses par Restaut (346-347; cf. *Opuscules*, 222; de Wailly, 261). A plus forte raison faut-il éviter plusieurs gérondifs se rapportant à des sujets différents (d'Ol., *Com. Al.*, II, 2, 143). Racine a fait les deux fautes à la fois dans *Britannicus* : *Mes soins, en apparence épargnant ses douleurs, De son fils en mourant lui cachèrent les pleurs* (IV, 2, 67). Il en est tancé par d'Olivet (cf. *Al.*, IV, 2, 27).

« Revenons-en toujours, dit d'Olivet (*Com. s. Baj.*, I, 4, 495) à ce grand principe de Quintilien et de Vaugelas, qu'il faut sacrifier tout à la justesse et à la clarté! » Parmi les sacrifices que l'on consent et que l'on conseille, est celui qui consiste à alourdir la phrase, si cela est nécessaire, par des répétitions, mais à éviter toute équivoque. Bouhours donnait déjà des préceptes du même genre. On renchérit. Il faut répéter :

a) L'article, si le substantif est accompagné de plusieurs adjectifs non rigoureusement synonymes : *le pieux et l'illustre personnage* (Buff., 277, 33; Lévizac, I, 266);

b) Le substantif. Il ne faut pas le mettre au pluriel avec deux adjectifs au singulier. Vaugelas avait déjà donné la règle; on la répète, ce qui n'empêche pas Duclos d'écrire : *les syntaxes grecque et latine* (Lévizac, I, 263);

c) Les pronoms sujets, si des deux verbes l'un est au positif, l'autre au négatif, si le temps, la personne, le nombre change d'une proposition à l'autre (Bellegarde, 219, 68, 101, 103, 104, 106, 109, 110, 113; d'Ol., *Baj.*, I, 1, 33; V. *C. Cin.*, III, 4, V, 1; *Hér.*, III, 1; *Sert.*, II, 4).

d) Le verbe, à peu près dans les mêmes cas, si l'une des propositions est positive, l'autre négative; si le temps, le mode, la voix, le régime change. (Belleg., 406, 237, 238, 107; Lévizac, II, 271, et *Tr. du style*, 90; Volt., *C. Nic.*, I, 1; *Pomp.*, III; 3; *Hor.*, IV, 4).

e) Enfin les prépositions et les conjonctions (V. *C. Cin.*, III, 4; *Pomp.*, I, 1; *Ment.*, I, 6; *Nic.*, I. 1; Dom., *Sol.*, 313).

II. — Le Vocabulaire [1].

Dès les premières années du XVIIIe siècle, le dogme, tant affirmé depuis Vaugelas, qu'il n'est jamais permis de faire des mots, est mis en doute par plusieurs. J'ai déjà parlé des propositions de Fénelon, j'aurais dû ajouter qu'avant lui, dès 1703, il s'était trouvé un grammairien, Frain du Tremblay, non pour jeter seulement en passant un mot de protestation contre la « mauvaise crainte » du néologisme, si préjudiciable au progrès des sciences et des langues, mais pour consacrer à cette question tout un chapitre très judicieux, où il se montre dégagé de tout préjugé [2]. Ces idées se retrouvent à divers endroits : « Les scrupules des puristes, lit-on en mars 1710, dans les *Nouvelles de la République des lettres*, ont gâté nos meilleurs écrivains ». Les deux hommes qui dominent la littérature, c'est Fontenelle et La Motte : tous deux prennent avec le lexique de grandes libertés. Et dans l'Académie, dont ils font partie, des deux représentants du grand siècle qui survivent, l'un, Boileau, se tient à l'écart; l'autre, Fénelon, est avec les novateurs. Aussi la compagnie elle-même se laisse-t-elle gagner et entraîner à quelques nouveautés [3]. En dehors d'elle un audacieux, qu'elle avait exclu, l'abbé de Saint-Pierre, met la liberté du langage au nombre de ses hardiesses, et à deux reprises défend les droits des écrivains, d'abord dans les *Mémoires* de Trévoux, en 1724, puis en 1730, dans son *Projet pour perfectionner l'orthographe des langues d'Europe* [4]. On pourrait citer d'autres textes encore :

1. Voir sur la question des indications bibliographiques, souvent très utiles, dans l'ouvrage de M. Paul Dupont, *Houdar de la Motte*, Paris, 1898, p. 315.

2. C'est le 13e du *Traité des langues*. L'auteur commence par poser la question en général, puis applique ses réflexions au français. Je relèverai seulement le conseil pratique, curieux à cette époque, de créer autant que possible sur des primitifs français, et de prendre, s'il est possible, aux provinces, qui fourniront des éléments plus assimilables que les langues anciennes.

3. « L'Académie n'a pas crû devoir exclure certains mots, à qui la bizarrerie de l'usage, et peut-estre celle de nos mœurs, a donné cours depuis quelques années, comme par exemple : *falbala*, *fichu*, *battant l'œil*, *ratafia*, *sabler*, et un grand nombre d'autres. Dès qu'un mot s'est une fois introduit dans nostre Langue, il a sa place acquise dans le Dictionnaire, et il seroit souvent plus aisé de se passer de la chose qu'il signifie, que du mot qu'on a inventé pour la signifier, quelque bizarre qu'il paroisse. »

4. Voir art. X, p. 222 des *Mémoires*. L'autre passage est cité par Didot, *Obs. sur l'orth.*, 144. L'abbé de Saint-Pierre appuie sa thèse non seulement sur des

ils sont moins probants que ceux des adversaires. En effet, vers 1720, commence à s'engager contre les néologues une furieuse campagne de railleries[1]. Dès 1722, Mathieu Marais notait dans ses Mémoires les expressions précieuses du style d'Houteville[2]. En 1724, Bel, dans cette œuvre d'une ironie perfectionnée qui s'intitule *Apologie de M. de La Motte*, s'en prend à diverses reprises « aux sublimes expressions » de son adversaire[3], et imagine d'en dresser un court catalogue[4].

C'est de là sans doute que vint l'idée, réalisée deux ans après, de jouer les Somaize à défaut des Molière et de réunir en dictionnaire ces nouvelles formes de préciosité. L'œuvre parut en 1725, c'est le *Dictionnaire néologique de Pantalon Phœbus*.

De qui est-il l'œuvre, de Bel ou de Desfontaines? il est probablement le fruit de la collaboration de leurs méchancetés[5]. La préface est une apologie plaisante des néologues. C'est en vain qu'on interdit aux particuliers de s'ériger en créateurs de termes. Cette maxime n'est fondée que sur un préjugé méprisable. Notre langue s'est bien enrichie depuis cent ans. Dira-t-on qu'elle est parfaite à présent? Mais ce dictionnaire fera voir que ses besoins naguère étaient extrêmes, avant que d'illustres auteurs l'eussent soulagée. A qui appartient-il de faire la charité à son indigence? Évidemment aux savants. C'est aujourd'hui non seulement un mérite, mais un mérite académique, de

raisonnements, mais sur le développement même du lexique pendant le siècle antérieur. De *béant* à *bézoard* il a compté 110 mots dans Nicot et 330 dans Trévoux. Il cite aussi des expressions attaquées à leur naissance, complètement reçues de son temps : *renversement*; *c'est une affaire infaisable*, *c'est pure inattention*, etc.

1. Voir Gacon, *Les Fables de la Motte mises en vers*, p. 40 et sq. Il relève *sur l'entrefaite*, *tordre le gosier*, *marchand de ramages*, *un vice inné*, *écouter un goût*, *frais banni*, *un voyage sédentaire*, *prédiseur*, *renarder*, *phénomène potager*, *Louvre enmiellé* (*ruche*), etc.

2. II, 243, éd. de Lescure.

3. Voir page 4 et surtout 125 : « Si l'on avoit recours à ces trois expediens, inventer des mots, en rappeler de vieux, en prendre à l'étranger, nous verrions bientôt notre langue replongée dans la barbarie. Semblable à un pays ouvert de tous côtez et sans aucune defense, elle recevroit insensiblement dans son sein une infinité d'ennemis, qui peu à peu formeroient un parti considérable et la subjugueroient absolument..... M. de la Motte a compris qu'on ne tiroit pas de la masse infinie des mots un parti suffisant, il hazarda donc un grand nombre de combinaisons nouvelles. »

4. Je relève : *le suisse du jardin* : une haie (fab. 9); *la servante de Jupiter* : la race humaine (fab. 14); *suivre la nature à la piste* : être naturel; *l'oracle roulant du destin* : les dés (*Odes*), etc.

5. La question est discutée par M. Paul Dupont, *Houdar de la Motte* (172).

parler comme on ne parlait pas du temps de La Fontaine, de La Bruyère et de Despréaux.

Au reste, sans créer des mots, il y a d'autres moyens de subvenir à la pauvreté de notre langue. Séparez des mots qu'on joint, unissez-en qu'on n'a jamais rapprochés, comme l'a fait un poète :

Grand marieur de mots l'un de l'autre étonnés.

Faites rencontrer un mot noble et un trivial : *phénomène potager*; transportez au style élégant et à la poésie les termes de la grammaire et du palais, employez des figures hardies : *marchand de ramages* pour dire *marchand d'oiseaux*, « métathèse » admirable qu'on pourrait imiter en appelant les libraires des *marchands de science*, ou dans un autre sens des *marchands d'ennui*. Inventez des métaphores surprenantes, comme le *sénat planétaire* pour les seize planètes, le *greffier solaire* pour un cadran. Notre langue peut ainsi s'enrichir à l'infini sous la plume délicate d'un bel esprit.

Quant au *dictionnaire néologique* lui-même, il ne faudrait pas le prendre pour un répertoire de mots nouveaux. On a glané dans La Motte, Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, le P. Catrou, Houteville, Marivaux, autant d'expressions que de mots. Parmi les premières il en est certainement de très ridicules comme les périphrases à la Cathos, si souvent citées : une haie : *le suisse du jardin*; les dés : *l'oracle roulant du destin*, ou ces antithèses forcées : *refus attirants*, *plaisamment formidable*. Il y a aussi nombre de figures peu heureuses : *un coup de langue bien asséné*, *découdre les affaires de la République*, *remettre dans leur emboîture les membres de l'histoire romaine*. Mais combien d'autres, raillées comme vulgaires, qui se sont fait accepter sans peine : *faire bourse commune*, *coutumier du fait*, *façon de faire*, *rentrer dans ses foyers*, *ainsi donc*, *esprit ingénieux*, *réputation posthume*, *raison prépondérante*, *tomber amoureux*, *mettre en valeur*, *versé dans les belles-lettres*. L'âpreté railleuse avec laquelle on les souligne marque mieux que tout autre document ce que les partisans de la fixité de la langue appelaient des hardiesses, et comment ils avaient rêvé de l'enfermer dans son passé, ainsi qu'une langue morte.

Pour les mots, on prétend les confiner dans le sens acquis, et on condamne : *comporter*, dans cette phrase : *le temps ne le comportait pas*; *conséquent*, pour dire qui a de la suite dans les idées; *démérite*, employé en dehors des choses théologiques; *fréquenté*, appliqué à un terrain; *peiné*, en parlant d'un homme; *piété fraternelle*, fait sur le modèle de piété filiale; *tranchant*, qualifiant une réponse. *Amplitude*, pour *étendue*, est déclaré trop savant. De même *dol*, *insolite*, *mi parti*. *Assouplir* est un terme technique de manège. *Moissonner*, *mordre la poudre* appartiennent exclusivement à la poésie; *affairé*, *aviser*, *coûteux*, *désemplir*, *douceâtre*, *équipée*, *étréner*, *gringoter*, *mégère*, *picoterie*, *couper pié*, *pousser sa pointe*, *prompt à la main*, *revaloir*, *à ses talons*, sont bas. Enfin ont été créés sans raison et sans besoin : * *à l'avenant* de ce qu'il lui disoit (*Spect. fr.*, 1723, 4e f., p. 5); * *bienfaisance*, * *déclarateur*, * *déplanteur*, * *érudit* (inusité au XVIIe siècle), * *généraliser*, * *gratiable* (Furet., 1690), * *gratieuser* (de Cail., 1692), * *inattaquable*, * *inexécutable*, * *intraduisible*, * *naturalisme*, * *négligement*, * *perfectionnement*, * *popularité*, * *uniformiser*[1].

Le succès du Dictionnaire fut tel que pendant de longues années il se réimprima[2], et que peu s'en fallut qu'il ne devînt, suivant le vœu d'Iraili, un recueil périodique[3]. Je passe sur les pièces qu'on y ajouta, parodies du style néologique, dont le modèle est l'oraison funèbre de Torsac, un des fondateurs de la Calotte. Dans ce plaisant régiment, on ne tarit pas de railleries contre les inventeurs du nouveau langage; parodies, apologies ironiques, arrêts burlesques, tout est bon aux « calottins », pour attaquer ce genre d'excentricité[4].

1. Les mots marqués d'un astérisque sont alors nouveaux. Beaucoup d'autres mots cités se trouvent auparavant : *avantageux*, *célérité*, *contempteur*, *disciplinable*, *héroïcité*, *improbable*, *improductible*, *inclémence*, *indiscipliné*, *politiquer*, *scélératesse*, *traduisible*, *vocation*.

2. La première édition est sans lieu (Bib. Nat., Z., 339); la deuxième de même, 1727 (Bib. Nat., Z., 340); la troisième est d'Amsterdam, Mich., Ch. le Cène, 1728 (Bib. Nat., Z., 341). Il en parut une foule d'autres. La première contient, outre le *Dictionnaire*, l'éloge de Pantalon Phœbus. La deuxième renferme en plus la relation de ce qui s'est passé à l'Academie lors de la réception de Mathanasius, la troisième a le *Pantalo-Phebeana*, et d'autres pièces sans importance.

3. *Querell. littér.*, II, 168.

4. Dans l'oraison funèbre de Torsac on s'amuse d'abord à inventer des barbarismes comme *insoin* (éd. 1732, p. 8. En note : mot nouveau créé par les orateurs du régiment, à l'imitation d'inexact, insoluble, indémontrable, — et autres mots

On dirait, à entendre tant de plaintes, que le libertinage régnait en maître dans le langage, et que tout l'édifice de règles du XVII[e] siècle s'était écroulé. En réalité, le désordre ne pouvait paraître si grand qu'à des gens habitués à une discipline très sévère, et qui confondaient stabilité et immobilité.

Il ne semble pas que, du côté des néologues, le débat théorique ait été soutenu avec quelque vigueur. A part le morceau de l'abbé de Saint-Pierre, dont j'ai déjà parlé, reproduction d'idées antérieurement exprimées, c'est à peine si j'ai pu relever quelques opuscules insignifiants[1]. Le « ridicule utile » jeté sur la néologie avait pour un temps ramené l'ordre, au moins en apparence.

Voltaire, quoiqu'il ait, dans sa correspondance et ailleurs, employé nombre de néologismes, n'a jamais varié dans son opinion sur ce point. Et dans son discours de réception, qui est de 1746, dans le *Dictionnaire philosophique*, qui est de 1768, c'est la même doctrine qui est affirmée, partout avec la même force. Elle se résume en ceci : « L'essentiel est de savoir se servir avec art des mots qui sont en usage. » (*Siècle de L. XV*, XLIII, fin). Un mot nouveau n'est pardonnable que quand il est

inventez dans le livre de la R. P. P. L. F. de l'abbé Houteville), *astronomico-galans* (p. 16). Puis on affecte les termes réellement nouveaux, qui se rencontrent dans les textes : *prédiseur*, *singulariser*, * *équivaloir*, *génie*, * *transcendataire*, *monotonisme*, *fatigant*, * *décideur*, * *indétermination*. Tout cela y est souligné avec renvoi en note aux textes. Les expressions, comme dans le Dictionnaire, y sont choisies pour produire des effets plaisants : *sage téméraire* (18), *orgueilleuse naïveté* (33), *avare prodigalité* (38), *aller à la fortune par le chemin d'une assiduité muette* (34), *joindre aux libéralités excitatives les exemples émulatifs* (58). Des phrases rappellent à chaque instant les meilleurs morceaux de Vadius (v. p. 60). Ailleurs, c'est un éloge de Torsac et des mesures qu'il prit pour conserver aux calottins le précieux privilège de donner crédit aux phrases hétéroclites (p. 45). On le félicite d'en avoir fait dresser le cadastre, « utile registre à ceux qui, ne pouvant être sublimes, font profession d'être délicats et se dédommagent par les mots de la disette des pensées ».

Comparez à la page 91 un arrêt ridicule du même genre autorisant La Motte, Houteville, et Fontenelle à venir « sur ânesses endoctriner les précieuses de leur jargon, à faire en iroquois une grammaire, et à publier leur traité d'inintelligibilité ».

1. Voir une *lettre* (anonyme) *de l'abbé N. à M. le chevalier C., relative à la troisième édition du Dictionnaire* (p. 6), et un opuscule, également anonyme, de Guyot de Pitaval : *Le faux Aristarque reconnu* (Amsterdam, 1733). Guyot de Pitaval défend en particulier les expressions : *boire à sa soif* (10), *célérité* (11), *dialoguer une scène* (15), *un homme peiné* (25). Il estime que dans le Dictionnaire, pour une critique vraie, il y en a dix de fausses de compte fait (40). Seulement il est lui-même un puriste, et reproche à Desfontaines non seulement des solécismes : *qu'il refusa* pour *refusât*, mais des néologismes : *papillotage*, *ultérieur* (qui est un terme de géographie), etc.

absolument nécessaire, intelligible et sonore. On est obligé d'en créer en physique : une nouvelle découverte... exige un nouveau mot. Mais fait-on de nouvelles découvertes dans le cœur humain?... Y a-t-il d'autres passions que celles qui ont été maniées par Racine, effleurées par Quinault? » (*Dict. phil.*, art. *Esprit*[1].) Il faut se garder de croire, parce qu'une langue est imparfaite, qu'on doive la changer. « Il faut absolument s'en tenir à la manière dont les bons auteurs l'ont parlée ; et quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée. Ainsi on ne peut plus rien changer à l'italien, à l'espagnol, à l'anglais, au français, sans les corrompre ; la raison en est claire : c'est qu'on rendrait bientôt inintelligibles les livres qui font l'instruction et le plaisir des nations (*Ib.*, art. *Langue*).

On pense bien de quel poids étaient, venant de lui, des conseils si souvent et si fortement répétés, et à quel point le respect de la langue s'en trouvait fortifié. Vers le milieu du siècle, ce sont les idées conservatrices qui l'emportent. Mais bientôt elles paraissent de nouveau ébranlées, et Gresset, recevant Suard à l'Académie (1774), renouvelle les plaintes des puristes contre les « tristes richesses » et la ridicule bigarrure dont la langue s'est surchargée. D'où ce nouveau mouvement était-il parti? Rousseau doit être un de ceux qui ont le plus contribué à lever les scrupules. « Ma première règle, à moi, a-t-il dit, qui ne me soucie nullement de ce qu'on pensera de mon style, est de me faire entendre. Toutes les fois qu'à l'aide de dix solécismes je pourrai m'expliquer plus fortement ou plus clairement, je ne balancerai jamais ; pourvu que je sois bien compris des philosophes, je laisse volontiers les puristes courir après les mots. » (*Let. sur une nouv. réfutation.*) Et de fait il n'épargne ni les néologismes, ni — peut-être à son insu — les tours étrangers. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure ses disciples, comme Bernardin de Saint-Pierre, assez hardi aussi en fait de langue, ont imité cette indépendance.

1. Dans ses lettres, comme dans ses articles, il a relevé nombre de nouveautés : *éduquer*, *suspecter*, *sentimenter*, *élogier*, *égaliser*, *mystifier*, *obtempérer*, bons pour des Allobroges qui ont écrit en français (*Dict. phil.*, art. *Français*), *amabilité* (Let. à d'Ol., 5 janv. 1767), *errement* (ib.), *persiflage* (Let. sur la *Nouv. Hel.*, XXI, 207), *prospectus* (Let. à d'Ol., 12 janv. 1770), *provocation*, *portière*, *redingote*, *vaux-hall* (V. Vernier, 87).

En tout cas, à partir de 1770, le néologisme s'introduit partout. En 1770 paraît un *Dictionnaire des richesses de la langue française et du néologisme qui s'y est introduit*[1], où tout n'est pas présenté comme devant être imité, dont l'esprit général néanmoins est directement opposé à celui de l'œuvre de Desfontaines. Dans l'*Encyclopédie méthodique*, à l'article *Langue* de Diderot, dont la tendance était très conservatrice, on ajoute un complément du chevalier de Jaucourt, qui parle sans aucune superstition des lacunes de notre langue, et qui ose conclure ainsi : « Avouons la vérité, la langue des Français polis n'est qu'un ramage faible et gentil; disons tout, notre langue n'a point une étendue fort considérable[2]. » Un des grands grammairiens du temps, Marmontel, est aussi hardi. Il semble bien mettre une foule de conditions à la liberté de créer, mais le fond de sa pensée est très net, il regrette le temps où « la langue était conquérante[3] ». Dans le Journal de la langue française de Domergue, à la date du 15 mai et du 15 septembre 1786, se trouve un long plaidoyer sur la « nécessité de créer des mots, par M. Tournon, de la société des philadelphes », qui avait été lu dans une assemblée du Musée de Paris. On le voit, Pougens et Mercier s'annoncent.

Parmi les auteurs, il y a toujours deux écoles, et celle des conservateurs, de beaucoup la plus nombreuse, a la possession exclusive de la plupart des « grands genres ». Ainsi il est très

1. Paris, Saugrain. L'ouvrage est anonyme, mais il est de Pons Alletz.

2. De Jaucourt regrette la rareté des composés, des diminutifs, la fausse délicatesse qui empêchent de nommer un *veau* ou un gardeur de bœufs. Il déclare tout simplement « honteux qu'on n'ôse confondre le François proprement dit avec les termes des arts et des sciences, et qu'un homme de la cour se défende de connoître ce qui lui seroit utile et honorable. On ne peut exprimer une découverte dans un art, dans une science, que par un mot nouveau bien trouvé; on ne peut être ému que par une action : ainsi, tout terme qui porteroit avec soi une image, seroit toujours digne d'être applaudi : de là quelles richesses ne tireroit-on pas des arts, s'ils étoient plus familiers? »

3. « Si l'expression nouvelle et rajeunie est douce à l'oreille, claire à l'esprit, sensible à l'imagination, si la pensée la sollicite, et le besoin l'autorise, si le tour est animé, précis, naturel, énergique, si elle est conforme à la syntaxe et au génie de la langue, si elle ajoute à la richesse; si par elle on évite une périphrase traînante, une épithète lâche et diffuse, si elle n'a pas d'équivalent pour exprimer une nuance intéressante ou dans le sentiment, ou dans l'idée, ou dans l'image, où est la raison de ne pas l'employer? » Mais ailleurs, il reproche aux langues modernes de s'être enorgueillies chacune de leurs propriétés. C'était aux grands écrivains à prévaloir là-contre. Ainsi firent Amyot, Montaigne, La Fontaine, et même Racine. « Leur langue est conquérante, elle prend les formes et les tours des langues éloquentes et poétiques qu'elle a pour adversaires. »

remarquable que toute l'école descriptive qui a empoisonné de ses descriptions la fin du siècle n'ait pas osé chercher le pittoresque dans les mots. Elle s'en tient aux alliances nouvelles des anciens termes. On ne cite guère que Roucher qui ait protesté[1] contre la pauvreté du lexique, et osé quelques archaïsmes : *s'avive*, *bleuir*, *tempêtueux*, *ravageur*, *fallacieux*, *punisseur*. Mais Chénier lui-même a suivi la foule. On ne rapporte que quelques néologismes de lui : *aréneuse*, *matineuse*, et il ne prend pas moins de détours que Delille pour désigner le beurre et le fromage :

> Le lait, enfant des sels de ma prairie humide,
> Tantôt breuvage pur et tantôt mets solide,
> En un globe fondant sous ses mains épaissi,
> En disque savoureux à la longue durci.

En revanche il est des publicistes qui donnent déjà bien librement dans le barbarisme : par exemple Linguet et Beaumarchais. Celui-ci a été longtemps le scandale des puristes, qui avaient relevé dans une même phrase de lui : *églisier*, *rager*, *rétablisseur*[2]. En fait, on voit se répandre avec eux cette langue fortement mélangée qui deviendra peu à peu celle du journalisme actuel.

Le vocabulaire technique. Il pénètre la langue littéraire. — Le XVIIIe siècle est l'époque où se développe avec ampleur le lexique scientifique. On en trouvera la preuve dans les exemples donnés plus loin. Et c'est à tort qu'on a reproché à quelques écrivains, comme Buffon, de s'être opposés à l'emploi du terme technique, sous prétexte de noblesse[3]. Laharpe n'a guère flatté, quand il a dit que Buffon est le premier qui, des immenses richesses de la physique, ait fait celles de la langue française, sans corrompre ou dénaturer ni l'une ni l'autre. Les savants de cette époque savent écrire scientifiquement des choses scientifiques ; ce n'est pas ici le lieu de le démontrer. L'accroissement du vocabulaire technique a été particulièrement brusque, comme il fallait s'y attendre, dans les sciences, comme la

1. Voir Bertrand, *La fin du classicisme*, p. 199, qui cite les *Mois*, I, 48.
2. Voir Wey, *Rem. sur la l. fr.*, I, 418.
3. Le reproche se fonde surtout sur le passage du *Discours sur le style*, éd. Lanessan, XI, 565.

zoologie, la botanique, la géologie, qui allaient ou naître ou prendre un nouvel aspect. La physique, encore bien en retard, la chimie aussi entraient dans des voies nouvelles; Diderot créait la critique d'art. Toutefois le développement de l'esprit scientifique a été tel que des matières depuis longtemps étudiées se sont éclairées d'un jour tout nouveau : par exemple les études antiques, renouvelées par l'archéologie (le mot apparaît autour de 1780). En politique, il se fait un tel mouvement d'idées que, outre une foule de mots, qui se créent, d'autres s'emplissent de sens, jusqu'à devenir des forces en soi, au lieu qu'ils étaient attachés jusque-là à des souvenirs historiques lointains et sans réalité (*démocratie*, *égaliser*, *délibérant*, etc.).

Dans les créations, on ne suivit en général, et les techniciens s'en sont souvent plaints, aucun plan rigoureux. Il faut cependant rappeler qu'en chimie, suivant un exemple plusieurs fois imité depuis, on créa de toutes pièces une terminologie exacte et harmonique, après entente. J'ai dit les causes qui avaient rendu possible cette création. L'honneur en revient à Guyton de Morveau, qui donna un mémoire sur les dénominations chimiques, la nécessité de perfectionner le système, et les règles pour y parvenir [1]. Les termes de cette nomenclature, scientifiquement satisfaisants, puisqu'ils ne représentent qu'un objet, et que leur forme même est en relation directe et constante avec la nature de l'objet représenté, n'en sont pas moins linguistiquement regrettables. S'ils devaient rester dans les traités spéciaux, soit encore. Mais un grand nombre d'entre eux passent, nécessairement, quelques-uns presque aussitôt, dans l'usage courant, et ils y apportent, par leurs formes latines et grecques, un trouble profond dans l'analogie de la langue.

Je touche là à un point essentiel, sur lequel j'aurai à revenir à propos du XIXe siècle : les rapports de la langue scientifique et de la langue littéraire. C'est, à vrai dire, au XVIIIe siècle qu'elles ont commencé à se rapprocher, par l'effet de ce rapprochement qui s'opéra entre lettres et sciences, dès l'époque de

1. En séance publique de l'Académie, le 18 avril 1787, Lavoisier lut un mémoire à ce sujet. Guyton de Morveau lut le sien le 2 mai, et peu après Fourcroy en fit l'application. Sauf l'addition de quelques particules : *hyper*, *per*, *hypo*, rien d'essentiel n'a été changé au système adopté alors.

Fontenelle; le vocabulaire littéraire s'en trouva considérablement élargi. Voltaire fait en vain opposition[1], le courant emporte tout le siècle, et il serait curieux de relever jusque dans les œuvres de purs hommes de lettres, philosophes sans doute, tout le monde l'est, étrangers pourtant aux recherches scientifiques, les expressions de science et de métier.

L'Académie elle-même leur ouvre le Dictionnaire, et la préface de 1762 dit : « Les sciences et les arts ayant été cultivés et plus répandus depuis un siècle qu'ils ne l'étaient auparavant, il est ordinaire d'écrire en français sur ces matières. En conséquence plusieurs termes qui leur sont propres, et qui n'étaient autrefois connus que d'un petit nombre de personnes ont passé dans la langue commune. Aurait-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire à des mots qui sont aujourd'hui d'un usage presque général? Nous avons donc cru devoir admettre dans cette nouvelle édition les termes élémentaires des sciences, des arts et même de ceux des métiers qu'un homme de lettres est « dans le cas de trouver dans des ouvrages où on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent[2] ». C'est le premier coup porté à la classification des mots, telle que le XVIIe siècle l'avait établie. Le reste subsistera jusqu'au XIXe siècle.

Changements dans le lexique.

1° Changements dans le sens des mots ou des expressions qui subsistent.

A. Un très grand nombre de mots perdent un sens ancien. Ex. : *affiner* (= tromper); *artisan* (= artiste); *brigade* (= compagnie, bande); *décrire* (= copier, transcrire); *défaillir* (= manquer); *douter* (= soupçonner); *douteux* (= irrésolu); *émouvoir* (= mouvoir); *étonner* (= stupéfaire); *ennui*

1. Voir *Utile examen des trois dernières épîtres du sieur Rousseau* (XXXVII, 350), *Conseils à un journaliste* (Mél., 1741, XXXVII, p. 378).

2. Et en effet on trouve dans cette édition une masse de mots, qui ont tous été relevés avant la fin du XVIIe siècle, qu'on avait exclus jusque-là : assonance, bijouterie, boulonner, bubonocèle, calfatage, capricant, capsulaire, carotide, cétacé, cinglage, colorant, composteur, contractuel, contre-miné, corporifier, corrodant, cratère, cribration, cubital, curviligne, décantation, déglutition, dysurie, ébauchoir, efflorescence, faïencier, flottaison, fusibilité, gabarit, ganglion, gangreneux, gastrique, généthliaque, gentiane, géodésie, germination, gibbosité, globulaire, gypse, halo, hématose, hémoptysie, hexaèdre, horographie, ictère, idiopathie, interpolateur, juxtaposition, laminoir, larguer, lavis, mucosité, myope, narcotique, etc.

(= tourment de l'âme, malheur); *gêner* (= torturer); *hostie* (= victime : *imbécillité* (= faiblesse); *infirmité* (id.); *intérêt* (= dommage, blessure); *intempérie* (= manque de juste tempérament); *licence* (= permission, liberté); *louange* (= gloire, mérite); *meurtrir* (= tuer); *nourriture* (= éducation); *offices* (= devoirs); *olive* (= olivier); *outrageux* (= qui fait outrage, en parlant des personnes); *tourner* (= traduire) [1].

B. Un grand nombre prennent des sens inconnus jusque-là : *aberration* (= erreur); *cachet* (= marque caractéristique); *débit* (= manière de réciter, de parler); *énergique* (appliqué aux personnes); *engrener* (au figuré, en parlant d'idées); *filiation* (= rapport entre des choses qui naissent les unes des autres); *fixer* (= regarder fixement); *fortuné* (= riche); *frappant* (= saisissant, déjà dans Massillon, mais à la mode vers 1780); *futile* (= léger, en parlant des personnes); *hiérarchie* (= subordination de gens ou de choses quelconques); *merveilleux* (= petit-maître); *nullité* (= incapacité, défaut de talent); *observer* (= faire observer); *onctueux* (= rempli d'onction, en parlant d'un homme); *orthodoxe* (= qui est conforme à la saine opinion, hors des matières religieuses); *petite oie* (= prélude, hors des choses d'amour); *soudain* (= appliqué aux hommes); *soupçon de* (= petit commencement); *tragédien* (= auteur de tragédies); *vampire* (= qui s'enrichit par des moyens illicites, aux dépens du peuple) [2].

2° Disparition et apparition de nouveaux mots.

A. Sont réputés bas : *abandonnement*, *abuseur*, *à tout bout de champ*, *bénévole*, *chercheur*, *éconduire*, *par exemple* (placé après la chose désignée); *franc de* (= libre de, qui est en même temps poétique); *guerroyer*, *se mouler sur* (remplacé par *se modeler sur*); *original* (= modèle : *original de sagesse*); *se ravaler*, *serviable*, *styler à*, *trépasser*.

B. Sont considérés comme hors d'usage : *abrégement*, *angoissé*, *aucunement* (même avec la négation); *beffler*, *bouger* (dans les phrases positives), *chalemie*, *conversable*, *courtement*, *dévorateur*, *efficace* (subst.), *fâcherie*, *galantiser*, *hantise*, *insidiateur*, *intellect*, *jolivetés* (= gentillesses d'enfants); *liminaire*, *maltalent*, *mugueter*, *obtempérer*, *s'outrer*, *pactionner*, *paradoxe* (adj.), *punisseur*, *remémorer*, etc. A ajouter une foule de locutions : *à faute de*, *prendre à garant*, *mettre à fin*, *bride à veau*, *faire état*, etc.

Assurément le lexique s'appauvrit par là, peut-être cependant moins qu'on ne l'a cru par la faute des grammairiens. Ce qu'ils ont regardé comme vieux ou comme bas, même quand la condamnation était de Voltaire, et non de Marin, de Geoffroy, ou de Féraud, n'a pas toujours été perdu, tant s'en faut. Nous n'avons pas été privés de : *tout d'abord*, ni de *ardu*, ni de

1. Il est à noter que plusieurs mots ont gardé un sens qui avait semblé un moment perdu. C'est ainsi que *quintessence* a continué à se dire au figuré, que *héroïque* s'applique toujours aux personnes, que *torturer* veut toujours dire *tourmenter*, etc.

2. Il serait facile de grossir beaucoup ces listes d'exemples. Bien entendu, les puristes étaient aussi hostiles à ces changements-là qu'à l'introduction de nouveaux termes. Voir Volt., *Dict. phil.*, art. *Langues* : « Lorsqu'on a dans un siècle un nombre suffisant de bons écrivains qui sont devenus classiques, il n'est plus permis d'employer d'autres expressions que les leurs, et il faut leur donner le même sens. » Ce serait toute une histoire que celle du style figuré au XVIIIe siècle, et très importante. Mais elle appartient autant à l'histoire de la littérature qu'à celle de la langue.

s'ébattre, ni de *irascible*, ni de *mésaventure*, ni de *relater*, ni de *verdoyer*, ni de *vocable*, parce qu'ils avaient semblé surannés aux arbitres de la langue.

Au reste, il semble qu'ils aient eu, dans une certaine mesure, conscience qu'on était allé assez loin, peut-être trop loin. Les vieux mots, depuis Fénelon, ne causaient plus le même dégoût. Ce n'est pas seulement Rollin, libéral en tout, qui s'y montre favorable [1], c'est Voltaire lui-même, qui en eût volontiers repris un très grand nombre [2] : *appointer*, *forclos*, *portraire* (*C. Medée*, Ep. ded.), *faire état de*, *hostie*, *discord*, *pour mon regard* (*C. Hor.*, II, IV, 1; III, 2, 4; III, 2, 50; IV, 1, 11); *épandre*, *fallacieux* (*C. Rod.*, V, 4, 112); *nourriture* (*C. Her.*, IV, 5, 47); *rebeller*, *invaincu*, *exorable*, *outrageux* *évitable*, *punisseur*, *assassine* (*C. Pol.*, III, 5, 77; *Cid*, II, 2, 22; *Hor.*, III, 6, 22; *Cin.*, III, 3, 38; *Pol.*, V, 2, 51; *Pomp.*, IV, 1, 37; IV, 4, 44; *Nic.*, III, 8, 29), *repentie* (*Rod.*, I, 7).

Aussi voit-on renaître des termes autrefois condamnés : *affres* (Volt., *Let. à d'Ol.*, 3 aug. 1761), *angoisse* (ib.); *navré* (Volt. Ib. Cf. Millevoye, *El.*, I, 2), *emmêler* (Pluche, F.), *obséquieux* (J.-J., ib.), *souvenance* (Marmont., *Œuv.*, X, 434); *vénérer* (F.).

C. Néologismes. Ils sont extrêmement nombreux. Je commence par en donner quelques-uns, que nous n'avons pas conservés [3] : *abrutisseur* (Volt., W., I, 66); *académifié* (Ling., M.); *admiromane* (Retif, Ib.); *aginer* (s'agiter en vain, Journ. de la l. fr., M.); *apocryphité* (Volney, M.); *botanophile* (J.-J.); *barbouillon* (Id., M.); *bluetter* (L., M.); *cabalant* (Ling., F.); *cajolable* (J.-J., *Conf.*, V, L.); *comédisme* (Rétif., M.); *couronnable* (Ling., M.); *débarbarisé* (Volt., *à d'Argent.*, 18 août 1762, L.); *dépersécuter* (Id., Laveaux); *ébauchément* (F.); *écriveur* (F.); *égoïstique* (abbé Guénée, F.); *égologie* (Sabat., Ib.); *électricisme* (Ann. litt., Ib.); *encagé* (Ling., Ib.); *équipondérant* (J.-J., *Lett. d. l. mont.*, VIII, L.); *essencé* (Pluche, F.); *exorbiter* (F.); *fangé* (Rétif, M.); *filialité* (Roucher, Ib.); *gazetin* (Merc. de F., 1725); *gothisme* (F.); *grammatication* (de la Touche dans Gouj. *B. fr.*, I, 62); *guenilleux* (Dider. L.); *histrionique* (Volt., *Let. à Th.*, 28 av. 1769, L); *huaille* (Ling. F.); *impolice* (J.-J., *Proj. de paix perpet.* L.); *inabondance*, *inabstinence*, *inassorti* (préconisés par Laharpe, M.); *inaniser* (M.); *inextirpable* (Ling. F.); *inhabitude* (J.-J., *Em.*, II); *insecouable* (Volt., *Dict. phil.*, adultère); *instruisable* (J.-J., *Em.*, III, L.); *lacuné* (F.); *livrier* (J.-J. M.); *lucifuge* (M.); *méplacer* (Laharpe, M.); *musiquer* (J.-J., *Conf.*, VIII, L.); *nombrable* (d'Alemb. L.); *oiseusement* (Beaum., *Préf. Mar. Fig.*); *opérant* (Pluche, F.); *pamphletier* (Volt., M.); *paperasseur* (Ling. F.); *patrimonialement* (Moreau, F.); *plagiarisme* (Gouget, *B. fr.*, I, 58); *platise* (J.-J., *Conf.*, *XI*, *2e p.*); *promiscuement* (F.); *propriétairement* (Ib.); *raccourcisseur* (Ling. F.); *relute* (Grosley, F.); *ressautement* (Tissot, Ib.); *resurrecteur* (F.); *scélératisme* (Dider, M.); *séréniser* (Coyer, F.); *stagner* (Ling. F.); *superficiellité* (Retif, F.); *tourmenteur* (abbé Prév. M.); *thuribulaire* (Sabatier, F.); *typomanie* (F.); *uberté* (Id.); *vastitude* (Id.).

1. *Hist. anc.*, XI, 2e part., dans Fromant, suppl. à *Port-Royal*, préf., XLI.
2. Rivarol non plus ne leur est pas hostile. Lebreton, *Rivar.*, 293.
3. Dans les listes qui suivent, les lettres majuscules placées après les noms des auteurs indiquent les recueils où ces mots ont été relevés : F. = Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, 1787; L. = Littré; M. = Mercier, *Néologie*, Paris, An IX; W. = Wey, *Remarques sur la langue française au XIXe siècle*. Paris, 1845.

Voici une foule d'autres mots nouveaux, qui ont été créés et mis en circulation au XVIII[e] siècle. Je les classe d'après le procédé de formation, afin qu'on aperçoive mieux comment la langue prend dès lors de plus en plus un caractère « savant ». Encore faut-il observer que nombre des mots mis ici parmi les mots de formation populaire, parce que le suffixe qui y entre est un suffixe populaire, ont un radical savant : tels *luxueux*, *parcimonieux*, *producteur*, *évoluer*. Ils sont donc en réalité à demi savants [1].

Formation populaire.

Dérivation impropre. — Substantifs : *mentor* (St-Sim., A. 1762); *nankin* (1766. A. 1835); *baisse* (Trév. 1752, A. 1762); *cumul* (*Enc.* A. 1835); *débours* (Trév. 1752, A. 1835); *mésestime* (J.-J. A. 1878); *débitant* (*Trév.* 1752, A. 1762); *débutant* (F. A. 1836); *desservant* (Trév. 1752, A. 1798); *émigrant* (M[me] du Deff., 1778, A. 1798); *exécutant* (J.-J. A. 1835); *aperçu* (F.); *débouché* (Sav. A. 1835); *flaquée* (A. 1740).

Adjectifs : *alarmant* (Bern. de S.-P.); *amusant* (St-Sim.); *assujettissant* (A. 1740); *attendrissant* (A. 1718); *attristant* (Ib.); *compatissant* (Fénel. A. 1718); *conciliant* (A. 1762); *décourageant* (Cerutti, 1763, A. 1835); *déshonorant* (d'Argenson, *Mém.*, A. 1835); *écrasant* (Garn., *Hist. de F.*, 1771, A. 1835); *encourageant* (F. A. 1835); *enseignant* (J.-J.); *envahissant* (F. A. 1878); *grossissant* (Targe, *Hist. d'Angl.*, 1763, A. 1878); *imposant* (Volt. *Zaïre*, A. 1740); *intéressant* (A. 1718); *marquant* (Trév. 1732, A. 1762); *méritant* (F. A. 1835); *provoquant* (Rétif, F.); *rassurant* (Portalis F.); *repoussant* (J.-J. F.); *étriqué* (Volt. à d'Argental, 18 nov. 1760); *brillanté* (F.) [2].

Dérivation propre. — Substantifs. — En *ade* : *arlequinade* (Volt. A. 1835); *capucinade* (J. J. A., 1798). — En *age* : *blindage* (Trév. 1771); *cafardage* (J.-J.); *cailletage* (Id.); *colportage* (Sav. A. 1762); *dévergondage* (Ling. A. 1835); *entourage* (M[me] de Genlis, A. 1835); *espionnage* (Montesq. A. 1798); *gaspillage* (A. 1740); *gribouillage* (Trév. 1752, A. 1798); *marivaudage* (La Harpe, A. 1835); *mirage* (*Hist. Ac. des Sc.*, 1753, A. 1835). — En *aille* : *frocaille* (Piron); *brumaille* (Enc. méth., 1783). — En *aison* : *effeuillaison* (*Enc. méth.* 1786, A. 1835); *feuillaison* (*Enc. méth.* 1796. A. 1835). Ce suffixe est déjà très rarement employé. — En *ance* : *bienfaisance* (abbé de St. Pierre. A. 1762); *malfaisance* (Volney, 1791, A. 1798). — En *ard* : *frocard* (Trév. A. 1836). — En *as, asse, ace, ache, is, isse, iche, oche, uche* : *ferrasse* (*Enc.* 1765);

1. Le dépouillement qui suit étant, jusqu'à la lettre *M*, presque tout entier fondé sur le *Dictionnaire général* de Darmesteter, Hatzfeldt et Thomas, où on trouvera les références complètes, je me borne, pour épargner de la place, à donner le nom de l'auteur ou de l'ouvrage où le mot a été rencontré pour la première fois. A, suivi d'une date, indique la date de l'entrée dans le Dictionnaire de l'Académie. — *Trév.* = Dictionnaire de Trévoux; *Enc.* = Encyclopédie; *Enc. méth.* = *Encyclopédie méthodique*; *Sav.* = Savary, *Dictionnaire du commerce*, 1723.

2. On trouvera, en outre, des substantifs devenus adjectifs : *échappatoire*, *écolier* (F.). D'Olivet (*Ess. de gr.*, 149) se montre assez favorable aux infinitifs substantivés. J.-J. Rousseau en fait quelquefois usage : *un penser mâle* (expression critiquée par Voltaire, dans Vernier, *o. c.*, 87) *un marcher doux* = un endroit où il fait bon marcher (*Lett. chois.*, édit. de Rochebl., 215), etc.

croquis (A. 1754); *éboulis* (Furet. 1701, A. 1762); *locatis* (Trév. 1752, A. 1798); *godiche* (Trév. 1752, A. 1878). — En **aud** : *finaud* (A. 1762). — En **el, eau** : *citerneau* (A. 1762); *jambonneau* (A. 1718) — En **ement** : *accaparement* (*Enc.* 1751, A. 1762); *approvisionnement* (*Merc. de F.*, oct. 1736); *balbutiement* (*Enc.* 1751, A. 1835); *déroulement* (Trév. 1771, A. 1835); *désœuvrement* (A. 1762); *encadrement* (A. 1762); *essouflement* (1772, A. 1835); *triplement* (Moreau, F.). — En **ie** : *confiserie* (*Enc.* 1753, A. 1878); *cristallerie* (1791, *Enc. méth.* A. 1835); *distillerie* (A. 1798); *escobarderie* (d'Alemb. A. 1835); *gaucherie* (A. 1762); *maussaderie* (A. 1740). — En **et, ette, ot, otte** : *clarinette* (*Enc.* 1753, A. 1762); *gilet* (*Merc. de F.* 1736, A. 1762); *lorgnette* (Dufresny, 1710, A. 1718). — En **eur** (= orem) : *ampleur* (Buffon, *Chien*); *lourdeur* (Condorc. *Vie de Volt.*); *minceur* (*Encycl. méth.*). — En **eur** (atorem) : *accapareur* (A. 1762); *crayonneur* (Trév. 1771, A. 1798); *dévaliseur* (Volt. *Let. 2 nov. 1764*); *dupeur* (Trév. 1752, A. 1798); *producteur* (Volt. J.-J. L.). — En **ier** : *anecdotier* (Volt. 1736, A. 1798); *cantinier* (A. 1762); *conférencier* (Trév. 1752); *crémier* (A. 1762); *écrivassier* (Fontenay); *négrier* (Trév. 1752, A. 1798); *cartouchier* (1771, Trév.); *casier* (Trév. A. 1835); *chiffonière* (Bern. de St-P.); *huilier* (A. 1718); *médaillier* (*Ib.*). — En **in, ine** : *ballotin* (Trév. 1721); *ignorantin* (Trév. 1752, A. 1835). — En **oir** : *boudoir* (P. Du Cerceau, A. 1740); *évidoir* (*Enc.* 1756, A. 1835). — En **on** : *barillon* (*Enc. méth.* 1684); *carafon* (A. 1762); *feuilleton* (*Enc. méth.* 1790, A. 1835); *négrillon* (texte de 1714, A. 1762). — En **ure** : *écornure* (Trév. 1752, A. 1762); *gravelure* (Le Sage, *Diab. boit.*, A. 1718).

Adjectifs en **able** : *calculable* (A. 1762); *critiquable* (*Merc. de F.* 1727, A. 1762); *impressionnable* (Thouvenel, 1780, A. 1762); *jouable* (Volt. A. 1878); *présumable* (Grétry, 1796, A. 1835); *taxable* (Ling. F.). — En **al, el** : *additionnel* (Buffon, A. 1798); *ascensionnel* (Trév. 1752, A. 1762); *azimutal* (*Enc.* 1751); *bancal* (Trév., 1752, A. 1762); *constitutionnel* (Ling. F. A, 1778); *exceptionnel* (d'Argens, A. 1835). — En **é** : *carabiné* (*Enc. méth.* 1783, A. 1835); *carboné* (Guyt. de Morv.); *casqué* (Volt.); *fleuronné* (A. 1762); *jambé* (Ling, F. A, 1762); *musclé* (Trév. 1732, A. 1762); *nacré* (Trév. 1752, A. 1835). — En **eux, euse** : *acrimonieux* (Trév. 1771); *cancéreux* (*Enc.* 1751: A, 1835); *filandreux* (Trév. 1752, A. 1762); *minutieux* (Trév. 1752, A, 1762); *rocailleux* (Dider. L.); *séveux* (Legendre, F.); *voluptueux* (L. Racine, F.).

Verbes en **er** : *analyser* (Condil. 1746); *breveter* (A, 1762); *caserner* (*Ib.*, 1740); *classer* (Trév. 1771, A. 1798); *compléter* (Trév. 1752, A. 1762); *costumer* (*Merc. de F.* F.); *créditer* (Sav. A. 1798); *discréditer* (Mont. A. 1798); *éduquer* (Trév. 1771); *folichonner* (Le Roux, *Dict. com.* 1786); *fusiller* (Trév. 1732, A. 1740); *motiver* (Trév. 1732, A. 1740); *récolter* (A. 1762); *victimer* (F.). — En **ir** : *assainir* (Buff., A. 1835); *doucir* (*Enc. méth.* 1755, A, 1835); *faiblir* (Trév. *Mém.*, 1726, A. 1740; le mot avait existé en v. fr.).

Adverbes : *amicalement* (Trév. 1752, A. 1762); *complètement* (Wailly, *Dict.*, 1775, A. 1798); *coquettement* (J.-J.); *décidément* (A. 1762); *défavorablement* (Trév. 1752, A. 1798); *empiriquement* (J.-J. L.); *évasivement* (F.); *gauchement* (*Ib.* A. 1835); *lumineusement* (Volt.); *machinalement* (Réaumur, A. 1740); *passagèrement* (St.-Sim. L. A. 1798); *simultanément* (F.).

Composition. 1° Par particules : *acclimater* (Rayn., F. A. 1798); *amincir* (Trév. 1752, A. 1762); *arrière-goût* (A. 1798); *avant-dernier* (Restaut dans

Trév. A. 1740); *avant-veille* (Trév.); *contre enquête* (Trév. 1771, A. 1798); *contre indication* (Col. de Villars, *Dict.* 1741, A. 1798); *désaffection* (F. A. 1878); *désapprobateur* (Montesq. A. 1798); *émietter* (A. 1718); *épiler* (A. 1762); *endolori* (J.-J. L.); *emmagasiner* (A. 1762); *enrégimenter* (Trév. *Mém.* 1722, A. 1740); *s'entr'égorger* (A. 1718); *recomposer* (Marmont.); *recrépir* (Dufresny); *rembrunir* (Mme de Genl.); *reposséder* (Volt.); *sous-tyran* (Id. 1774); *surimposé* (Dider. 1767).

2° Par divers procédés : *embrouillamini* (Volt. 1760); *femme de lettres* (Fréron, F.); *mieux-être* (Id., *ib.*); *petite-maîtresse* (F.); *attrape-nigaud* (A. 1798); *brise-glace* (*Ib.*); *chauffe-linge* (*Enc.* 1753). Cf. *coupe-gazon*, — *paille*, — *pâte*, *couvre-pied*, *garde-vue*, *gâte-enfant*, etc.

Formation savante.

Emprunts au latin et au grec : *ablégat* (Trév. 1752, A. 1835); *abrupt* (Dider.); *affabulation* (La Harpe); *agglomération* (Trév. 1771, A. 1798); *agitateur* (Volt. A. 1835); *autocéphale* (Trév. 1752); *baryton* (fin XVIIIe s. A. 1835); *bipède* (Buff. A. 1762); *calcaire* (A. 1762); *carbone* (G. de Morv. 1787, A. 1835); *cinéraire* (A. 1762); *cohésion* (*Enc.* 1753, A. 1762); *conspuer* (Volt. A. 1762); *corolle* (Trév. 1771, A. 1835); *cosmogonie* (1735, A. 1762); *cosmologie* (*Enc.* 1754, A. 1762); *cynisme* (F. A. 1798); *dénégateur* (Linguet, F.); *dénuder* (*Enc. méth.*, A. 1878); *déprécier* (A. 1762); *disserter* (Mariv. 1723, A. 1762); *effluve* (Trév. 1771, A. 1878); *énumérer* (Mont. A. 1798); *format* (Sav. A. 1762); *gloriole* (Abbé de St-P. A. 1798); *hémoptyique* (Trév. 1752, A. 1762); *herméneutique* (Enc. 1777, A. 1835); *hypoglosse* (Trév. 1752, A. 1762); *inspecter* (F. A. 1798); *longévité* (F.); *natation* (*Enc.* 1765, A. 1798); *nauséabond* (F.); *phlogose* (A. 1762); *végéter* (Marmont. L.); *verbeux* (Ling. L.); *vicinal* (Necker, F.).

Dérivation latine et grecque : En *a :* les botanistes adaptent ce suffixe à des noms propres : *Camelli*, *Dahl*, *Fuchs*, *Garden*, *Hortense* (Mme Lepaute), *Magnol*, d'où *camélia*, *dahlia*, *fuchsia*, *gardenia*, *hortensia*, *magnolia*. — En *ique :* *agronomique* (Delille, A. 1835); *anecdotique* (F.); *automatique* (fin du XVIIIe s. A. 1835); *azotique* (Guyton de Morv. 1787, A. 1835); *biographique* (A. 1762); *encyclopédique* (A. 1762); *minéralogique* (1751). — En *acée, acé :* *acanthacé* (*Enc.* 1751); *crustacé* (Trév. 1721, A. 1762); *cucurbitacée* (Trév. 1721, A. 1762); *liliacée* (A. 1762). — En *al :* *buccal* (*Enc.* 1751, A. 1762); *censorial* (J.-J. A. 1835); *confidentiel* (Necker F.); *cortical* (Trév. 1721, A. 1762); *différentiel* (Trév. 1732, A. 1762); *équatorial* (*Enc. méth.* 1784, A. 1878); *sentimental* (de Fontenai, F.). — En *ien :* *collégien* (Trév. 1771, A. 1835); *silurien* (F. A. 1798); *électricien* (1764, Nollet, *Mém. A. des sc.*); *mécanicien* (Trév. 1732, A. 1740); *milicien* (1725, A. 1762). — En *ible :* *expansible* (Trév. 1732, A. 1762); *fermentescible* (1764, Bonnet). — En *aire :* *actionnaire* (Sav.); *cellulaire* (*Enc.* 1751, A. 1762); *concessionnaire* (A. 1740); *corpusculaire* (Trév. 1732, A. 1762); *dignitaire* (Trév. 1752, A. 1762); *folliculaire* (Volt. A. 1798); *millionnaire* (Trév. 1732, A. 1762). — En *ation :* *aimantation* (Buffon); *civilisation* (Trév. 1771, A. 1798); *collaboration* (Trév. 1771, A. 1878); *concentration* (*Enc.* 1753, A. 1762); *dépréciation* (Ling. A. 1835); *élucubration* (Prévost, *Man. lex.* A. 1762); *fécondation* (Trév. 1771, A. 1798); *généralisation*

(1779. A. 1798); *herborisation* (*Journ. d. Sav.* 1720. A. 1762); *identification* (Volt. A. 1878). — En **ateur** : *collaborateur* (*An. litt.* F. A. 1798); *condensateur* (Trév. 1771, A. 1835); *désapprobateur* (Mont. 1748, A. 1798); *dévastateur* (Raynal, Linguet, F.); *réclamateur* (Beaumarch. Wey, R. I, 114); *transmutateur* (Pluche, F.). — En **atoire** : *giratoire* (Condorcet, A. 1835); *inflammatoire* (1722. *Journ. d. Sav.* A. 1762). — En **ature** : *filature* (*Ordon.* 1724, A. 1762); *cubature* (*Trév.* 1752. A. 1835). — En **at** : *commissariat* (1771, *Trév.* A. 1835); *mandarinat* (Trév. 1732). — En **ité** : *authenticité* (Trév. 1752); *causticité* (A. 1762); *comptabilité* (*Enc.* 1753, A. 1798); *élasticité* (Trév. 1732, A. 1740); *électricité* (*Hist. de l'A. des sc.* 1733, A. 1740); *éligibilité* (Trév. 1732, A. 1740); *fixité* (Trév. 1732, A. 1762); *frivolité* (signalé par Des Fontaines, A. 1762); *impartialité* (*Merc. de Fr.* 1725. A. 1740); *inamovibilité* (Id. A. 1798); *intensité* (1743, Nollet, A. 1762); *intimité* (*Merc. de Fr.* 1735, A. 1740); *responsabilité* (Pic. L. Necker F.); *versatilité* (Ling. F. A. 1835). — En **ence, escence** : *acescence* (Enc. 1751, A. 1798); *alcalescence* (Trév. 1771, A. 1835); *incandescence* (1781, A. 1798); *intermittence* (A. 1740); *imminence* (Necker, F.). — En **if** : *exécutif* (J.-J. L. A. 1835). — En **isme** : *catholicisme* (Volt. A. 1762); *charlatanisme* (J.-B. Rousseau, A. 1762); *éclectisme* (*Enc.* 1755, A. 1798); *égoïsme* (*Enc.* 1755, A. 1762); *fatalisme* (1724, A. 1762); *idéalisme* (1752. Trév. A. 1878); *journalisme* (1781. Mercier, *Tab. de Par.* A. 1878); *magnétisme* (1724, A. 1762); *naturalisme* (Trév. 1752, A. 1762); *prosélytisme* (Montesq. L.). — En **iste** : *capitaliste* (Raynal, F.); *encyclopédiste* (Trév. 1771, A. 1798); *fataliste* (Volt. A. 1762); *idéaliste* (Dider. A. 1762); *matérialiste* (Volt. A. 1762); *buraliste* (1719, A. 1762); *dentiste* (*Merc. de F.* 1735. A. 1762); *économiste* (La Harpe, A. 1835); *fumiste* (*Enc.* 1765. A. 1798). — En **iser** : *électriser* (*Hist. de l'A. d. sc.* 1733, A. 1762); *épigrammatiser* (Ling. F.); *généraliser* (abbé de St-P. A. 1762); *prosaïser* (J.-B. Rouss. *Ep.* III, 6); *rivaliser* (La Harpe, Delille, L.).

Composition latine : *antédiluvien* (Bailly, F. A. 1835); *circumpolaire* (*Enc. méth.* 1784, A. 1835); *coaccusé* (Trév. 1771, A. 1835); *coefficient* (Trév. 1753, A. 1762); *coordonner* (*Enc.* 1754, A. 1835); *disgracieux* (Trév. 1752, A. 1762); *immoral* (Raynal, A. 1835); *impartial* (Trév. 1732, A. 1740), *impasse* (Volt. *Dict. phil.*, art. Langues. A. 1835); *impersonnalité* (*Enc. mét.* 1784, A. 1878); *imprévoyant* (Marmontel); *inactif* (*Mém. Trév.* 1771, A. 1798); *inamovibilité* (Ling. 1787, A. 1798); *inaperçu* (Necker, 1769, A. 1798); *incohérence* (Volt. A. 1798); *inconduite* (1737, A. 1762); *inconsistance* (1755, A. 1878); *inconsolé* (La Harpe, A. 1878); *insouciant* (Mme de Genl. L.); *invendable* (Volt. A. 1798); *irréfléchi* (A. 1798); *irréformable* (Trév. 1725, A. 1762); *intermaxillaire* (Trév. 1752, A. 1878); *préconçu* (Dider. A. 1878); *préexister* (Bonnet).

Composition grecque : *anthropomorphisme* (P. André, A. 1798); *autochtone* (A. 1762); *autonome* (Ib.); *biographe* (Trév. 1721, A. 1762); *chronogramme* (*Enc.* 1753, A. 1762); *chronomètre* (Ib.); *cryptogame* (1783, A. 1835); *cryptographie* (Trév. 1752); *deutérocanonique* (Trév. 1732); *électromètre* (1749, A. 1798); *électrophore* (1787, A. 1835); *entomologie* (1745, A. 1835); *géocentrique* (Trév. 1732, A. 1762); *hématocèle* (Trév. 1732, A. 1762); *hélianthème* (Trév. 1752, A. 1762); *hémisphéroïde* (Trév. 1732); *heptaèdre* (1772, A. 1798); *herpétologie* (1789, A. 1835); *hydrologie* (1753, d'Holbach. A. 1835); *hystérocèle*

(Trév. 1752, A. 1762); *hystérotomie* (Ib. 1732, A. 1762); *ichtyologie* (1748, A. 1762); *métachronisme* (A. 1762); *monome* (Furet. 1701, A. 1762); *néologie* (A. 1762); *orthopédie* (Andry, 1741, A. 1762); *paléographie* (Montfaucon, 1708, A. 1798); *philharmonique* (de Bros. 1739, A. 1835); *polypétale* (Trév. 1732, A. 1762).

On reconnaît là les principaux éléments de la terminologie scientifique. Plusieurs sont déjà tout français à cette époque : le latin *in*, le grec *archi*, *anti*. Les mots hybrides, ni français, ni latins, ni grecs, commencent à abonder.

Emprunts aux langues étrangères.

La seule influence étrangère sérieuse qui ait agi au XVIIIe siècle sur notre langue est l'influence anglaise, déjà assez forte pour révolter les puristes — dont Voltaire — contre les « anglomanes » et leurs barbarismes : *redingote*, *vaux-hall*, etc. Un certain nombre de ces mots n'ont pas vécu : *abortion*, *échapper de* (= éviter de), *homme de façon*, *hors nature*, etc. Mais la majorité a été naturalisée : *budget* (1783); *cabine* (1783); *club* (1789); *coke* (1795); *corporation* (1754); *croup* (1784); *drawback* (1755); *excise* (1771); *gentleman* (1788); *interlope* (1723); *jury* (1798); *jockey* (1777). Ceux-ci sont tirés du Dictionnaire général. Parmi ceux que cite Féraud on peut retenir : *libre penseur*, *obstruction*, *pamphlet*, *parceller*, *parloir*, *prohibitoire*, *toaster*, *votes*. Certains de ces mots, tels *obstruction*, *coalition*, *parloir*, *vote*, peuvent avoir une origine latine ou même française, ils n'en paraissent pas moins nous être venus d'outre-Manche, ou avoir été formés sur les modèles anglais.

L'italien fournit moins encore qu'au XVIIe siècle; cependant un assez grand nombre de termes de musique, employés par Rousseau, ou par l'Encyclopédie, s'introduisent. Quelques-uns sont tout à fait naturalisés : *ariette*, *arpège*, *barcarolle*, *cantate*, *cavatine*, etc. Il y a aussi d'autres termes, signifiant des choses de tout ordre : *aquarelle*, *cantatrice*, *camée*, *campanile*, *caricature*, *gouache*, *grandiose*, *maquette*, *mascaron*, *morbidesse*, *banque*. *bouffe*, *bravo!* *carnier*, *cicerone*, *discrédit*, *dito*, *fonte* (d'une selle), *gala*, *lave*, *marasquin*, *pittoresque*.

De l'Espagne sont venus : *alpaga*, *aubergine*, *aviso*, *camériste*, *carapace*, *cigare*, *démarcation*, *duègne*, *eldorado*, *embarcadère*, *embarcation*, *embargo*, *fandango*, *hidalgo*, *mantille*, *mérinos*, *nègre*, *sieste*. Du Portugal : *auto da fé*, *albinos*, *caste*, *macaque*, *marabout*. D'Allemagne : *aurochs*, *chenapan*, *cravache*, *feldspath*, *gneiss*, *harmonica*, *kirsch*, *loustic*.

Les apports des autres langues étrangères sont négligeables.

Bref, pour donner une idée de l'augmentation du lexique français, je dirai que, en comptant d'après le *Dictionnaire général*, ce seraient de *a* à *négrillon* plus de 3000 de nos mots actuels qui auraient paru ou se seraient répandus dans l'usage, et à cet énorme apport il faut ajouter tout ce qui n'a pas vécu et les néologismes d'expression [1].

1. Il y a des expressions qu'on croirait très anciennes, comme : *défigurer l'usage* (*Disc. de récept. à l'A.* de Girard) : *avoir trait* (blâmé par Voltaire. *Dict. phil.*, art. Français) : *être sous le charme* (Grosier, Ib. : *faire de l'esprit* (F.) : *revenir au même* (Ib.); *soutenir la conversation* (Ib.).

Mais je renvoie pour les exemples à la polémique de Desfontaines, et au dictionnaire d'Alletz, en recommandant de se servir avec précaution des deux recueils.

III. — La Prononciation.

Coup d'œil en arrière. — Les efforts faits depuis le XVIIe siècle pour fixer la langue, même parlée, tout en demeurant souvent impuissants à contenir les transformations phonétiques, ne pouvaient cependant manquer de les arrêter sur certains points, de les contrarier au moins sur d'autres, d'y amener en somme beaucoup d'incohérence. Quand la prononciation de Paris eut été universellement reconnue, au moins en théorie, il se trouva que l'usage souffrait d'autres contradictions bien plus graves, et de disparates plus choquantes. D'abord les règles de la versification restant immuables, il fallut lire d'une façon artificielle nombre de vers, qui sans cela eussent été faux, et dire par exemple, en faisant sonner *e* :

Et mon trépas importe à votr*e* sûreté. (Corn., *Cin.*, V, 1.)

De là une prononciation artificielle, qui de la poésie s'étendait au discours déclamé. D'autre part, soit par la simple conservation de l'orthographe étymologique, soit par des remarques spéciales, on empêcha l'assimilation phonétique des mots savants aux mots vulgaires, là où ils eussent pu se corriger par analogie. Comment *adversatif* (Nicot, 1606) fût-il passé à *aversatif*, quand *adversaire*, qui se prononçait encore souvent *aversaire* à l'époque, en reprenant le *d* dans l'écriture, a fini par le prendre dans la prononciation? Dès lors, comme le dit Thurot (II, 748), « il y eut en français trois prononciations, où l'on suivait des analogies différentes, la prononciation des mots de la langue savante, celle des mots de la langue vulgaire dans la poésie et le discours public, celle des mots de la langue vulgaire dans la conversation ».

Changements au XVIIe siècle. — A. *Voyelles.* Les changements survenus au XVIIe siècle dans la prononciation furent très considérables. Par une transformation à laquelle l'amuissement de l'*e* muet final n'avait sans doute pas été étranger, *e* pénultième, devenu voyelle d'une syllabe terminée en consonne, s'ouvrit, d'abord faiblement, au point de n'être consi-

déré ni comme ouvert ni comme fermé, puis de plus en plus, sauf dans les mots en *ère*, où il y avait encore doute à la fin du XVII[e]. *Achève*, *abrège*, sonnaient désormais comme *trompette*, *élève*. *E* féminin devint à peu près complètement sourd dans les mots où il se trouvait entre *r* et *l*, et dans ceux où *r*, *l*, le précédaient ou le suivaient : *gal'rie*, *bourr'let*, *p'loton*, *ép'ron*, *p'louse*[1].

Dans les diphtongues, de gros changements se produisirent en même temps. La prononciation de *oi* par *è* fut reconnue officiellement par Vaugelas comme incomparablement plus douce et plus délicate. Elle prévalut dans tous les imparfaits et les conditionnels : *je faisois*, *je ferois*, et dans beaucoup d'autres mots : *froid*, *soit*, *noyer*, au moins quand on ne parlait pas en public. La diphtongue *eau* laissait encore entendre *e*, particulièrement dans les mots en *ceau* et en *zeau*, et cet *e* se maintint jusqu'à la fin du siècle dans *eau*. Mais, dans la plupart des mots, on n'entendit plus que *o*. *Ie* suivit la destinée de *e*, et l'*é* fermé y devint ouvert dans les mêmes conditions : *miénne*, *hiér*, passèrent à *mienne*, *hièr*. *Ier* devint dissyllabique, après un groupe dont la deuxième consonne est une *r* ou une *l*. L'Académie blâme encore Corneille d'avoir compté *meurtrier* pour trois syllabes. Cette scansion fut de règle cinquante ans après le *Cid*. Inversement, *i*, *ou*, *u*, cessèrent de faire une syllabe à part, dans la conversation, à moins qu'ils ne suivissent un groupe fait de *r*, *l*, après consonne, comme dans *éblouir*, *trouer*. Ailleurs ils furent désormais consonnes, et le vers

> J'ai tendresse pour toi, j'ai *passion* pour elle

se trouva faux, sinon pour la prononciation artificielle de la déclamation.

Les voyelles nasales furent aussi affectées de changements importants. Dans *ain*, *ein*, *oin*, *in*, *i* cessa tout à fait de se faire sentir, et ces diphtongues prirent le son de *èn*, *oèn*, sauf dans *in* initial, où *i* continua encore à se faire entendre. L'*o* devant *nn* et *mm*, après avoir un moment tendu à passer à *ou* (*Roume*), cessa d'être nasal, et dire *houme* parut aux uns « picard », aux autres « normand », en tout cas ridicule.

1. Notez que *surplis*, *réglisse*, *ourler*, ont aussi perdu *e* dans l'écriture.

B. *Consonnes.* Les consonnes furent moins atteintes. Cependant, dès l'époque de Louis XIII, la prononciation des finales devint très différente de ce qu'elle était antérieurement. Pendant qu'on conservait en vers l'habitude de faire des liaisons nécessaires pour éviter les hiatus, dans la conversation ces liaisons furent supprimées, sauf entre les mots unis par un rapport grammatical très étroit. Devant une pause, les finales qui sonnaient eurent une tendance à devenir muettes, sans qu'il soit possible, en présence de la diversité des cas particuliers, de marquer des règles bien précises.

L mouillée commença à disparaître dans le parler de la bourgeoisie au profit de *y*, et on s'accoutuma à dire *batayon*, *bouyon*. Mais c'est l'*r* surtout, dont la prononciation offre les changements les plus remarquables. L'*r* double, si elle s'introduisit à la fin du siècle dans les mots de langue savante, en même temps que *l* et *d* double, disparut en revanche des mots de la langue vulgaire. *R* simple devint muette, dans le parler usuel, dans les substantifs en *oir* (de *orium*), après *é* fermé, dans les noms en *eur*, qui ont un féminin en *euse*, dans les infinitifs en *ir*. On dit donc *mouchoi*, *tiroi*, *aimé* (= aimer), *bergé* (= berger), quoique la vieille prononciation ait eu ici longtemps des partisans; on dit aussi *couri*, *fini*, les « badauds seuls » disant *finir*, *courir*. De même *porteu d'eau*, *coupeu de bourse*, *procureu*. La tendance, sur ce point, remontait au XVIe siècle.

La prononciation au XVIIIe siècle. — Comparativement à ce que nous venons de voir du XVIIe siècle, au XVIIIe, le mouvement phonétique semble ralenti, et il est peu de grosses modifications à signaler. La plus importante certainement est celle qui change définitivement *oé* en *oa* dans les mots en *oi*. D'abord populaire, et bornée à quelques monosyllabes, comme *trois*, *mois*, *noix*, cette prononciation par *oa* s'introduisit au début du siècle dans l'usage normal, et peu à peu s'étendit aux infinitifs en *oir*, puis enfin à tous les mots où se trouve *oi* (vers 1780). Après la Révolution, la vieille prononciation par *oè*, si longtemps réputée élégante, était définitivement abandonnée aux paysans.

L'*e* changea aussi de nature dans un assez grand nombre de cas. Et on peut dire qu'en général c'est l'*è* ouvert qui prend la

place de l'*é* fermé. D'abord dans les possessifs, les articles, où depuis longtemps il avait commencé de se faire entendre, il triomphe complètement, et on prescrit de dire : *Voyez cès livres, donnez lès nous.* En outre les finales en *ére*, en *iére*, qui s'étaient maintenues, passent à *ère*, *ière* : *père*, *manière*. En 1740, l'Académie marquait les mots en *iere* d'un accent aigu dans le premier volume de son dictionnaire, d'un accent grave dans le second. En 1762, l'accent grave a été mis partout. *Aire* avait dès le début du siècle complètement perdu l'ancienne prononciation en *ére*. Après Régnier-Desmarais on ne trouve plus personne pour recommander de dire : *dictionnére*, *plére*.

È prend enfin la place de *a* dans la diphtongue *ay*, suivie d'une voyelle. Au XVIIe siècle, il était encore réputé provincial de dire *ayant* comme nous le disons aujourd'hui. On prononçait *a*, comme nous dans *païen*. Pour les grammairiens de 1750 au contraire, *a-yons* paraissait du « vieux gaulois ».

Mais c'est surtout dans la quantité des voyelles que se marquent de nouveaux usages. Les subjonctifs *fît*, *aimât*, *voulût*, malgré l'accent circonflexe substitué à l'*s* qui allongeait la voyelle, deviennent brefs. De même *as* dans les futurs. Pour les noms, on sait que c'était une règle générale que leur finale fût longue au pluriel, quelle que fût la quantité au singulier. Et cet usage demeure intact jusqu'au milieu du siècle. A la fin au contraire, de grandes restrictions sont apportées par Domergue, qui prescrit de prononcer au pluriel comme au singulier les mots où la voyelle est *i*, *u*, *eur*, *ou*, *é*, de dire *défis*, *vertus*, *malheurs*, *tours*, *bontés*, comme *défi*, *vertu*, *malheur*, *tour*, *bonté*. Ainsi la flexion du pluriel commençait à disparaître pour l'oreille, et le nombre se marquait en dehors du substantif. C'était une nouvelle perte morphologique et un nouveau pas vers l'analyse.

Deux voyelles nasales sont affectées. *In* qui avait gardé le son de *i* nasal dans la particule privative des mots savants *infidèle*, *ingrat*, etc., passe à *è*, malgré la faveur dont l'*i* nasal jouissait non seulement en province, mais chez les musiciens. *A* suivi de deux nasales cessa de se nasaliser et revint au son pur. A la fin du siècle on cessa tout à fait de dire *an-née*, *gran-maire*, comme nos méridionaux le disent encore.

Pour les consonnes, ce sont surtout des évolutions qui s'achè-

vent. L'amuissement de *r* dans *ier*, qui avait déjà atteint les noms, s'étend aux abjectifs : *altier, familier*. *Fier* garde *è* ouvert et *r* sonore, mais pour les autres, le changement était accepté par les théoriciens dès la première moitié du siècle; *y* se substitue de plus en plus à *l* mouillée. Enfin une nouvelle finale, la dentale, s'assourdit. Le *t* final se faisait encore entendre, même hors du cas où il fait liaison avec une voyelle, quand il suivait une diphtongue : *parfait*, *réduit*; soit après une voyelle, au moins dans un certain nombre de monosyllabes : *mot*, *rat*, *lit*. En 1718, la règle de Desmarais, qui maintenait cet usage, est qualifiée de rêverie. *D* cesse aussi de sonner à la fin d'une période comme un *t*. On ne dit plus : *il fait froit*.

Mais ce qu'il importe beaucoup plus de marquer que ces faits spontanés, ce sont les troubles apportés par l'autorité grammaticale dans le développement de certains usages. L'intervention des grammairiens empêche le développement de l'*s* de liaison : *je leu'z ai dit*. Elle maintient en revanche le *t* des verbes aux pluriels : *ils disent-à leur fils*. Il y a plus, elle fait réapparaître dans la prononciation courante des lettres qui s'écrivaient et ne se prononçaient plus : l' *l* de *ils*, *il*, *quel*, le *c* de *avec*, l' *r* des mots qui l'avaient perdu au XVIIe siècle : *miroir*, *chérir*, *menteur*, *leur*. *X* qui tendait à passer à *s* dans le groupe si difficilement prononçable : *xc* est ramené à *cs* : *excuser*. *P* se fait de nouveau entendre dans *psautier*, *psaume*. On veut même le faire sonner dans *sculpteur*, *dompteur*.

Ainsi, soit entre les mots, soit dans le corps même des mots, la prononciation commence à restaurer artificiellement des sons éteints, à contrarier la phonétique par l'orthographe. Cette influence troublante de la langue écrite sur la langue parlée, peu puissante, lorsqu'elle s'étendait seulement à une élite de gens désireux de soigner leur langage, deviendra extrêmement forte le jour où, à l'école, elle s'imposera comme un dogme à des enfants dont la langue maternelle est un idiome étranger, ou un patois, et qui ne sauront de français que ce qu'ils en auront appris de leurs maîtres.

IV. — L'Orthographe.

L'orthographe phonétique ne trouve guère jusqu'à la Révolution de partisans. Dans son enquête si serrée, Didot n'a relevé que quelques noms, et ils sont obscurs, comme celui du P. Gilles Vaudelin [1]. Nous ne savons même pas qui est l'auteur de l'*Orthographe des Dames*, publiée à Nancy en 1766, et qui défend le même système radical [2].

En revanche, presque tous les grammairiens du temps ont été plus ou moins novateurs. Il semble que le *Dictionnaire de l'Académie* et le *Traité* de Régnier Desmarais n'avaient satisfait personne, et ne trouvaient point de défenseurs. De sorte que, les conservateurs et les révolutionnaires faisant à peu près défaut, il n'y eut guère qu'un parti, celui des réformateurs. Cela ne veut pas dire du reste qu'il y eût accord entre eux.

Dès 1706, Frémont d'Ablancourt instituait, à la mode de Lucien, un dialogue des lettres de l'alphabet, où un des interlocuteurs, l'Usage, affirme déjà assez net la nécessité d'habiller les lettres françaises à la mode du pays. Mais l'auteur est assez résigné, et le P. Buffier, dans sa *Grammaire* (1709), Grimarest, dans ses *Éclaircissements sur les principes de la langue française* (1712), sont comme lui indécis, peu amoureux de la règle, timides devant les changements. L'abbé Girard se montra plus hardi dans son *Orthographe française sàns équivoques et dàns sés principes naturels* [3]. Ses propositions étaient compliquées, et en même temps peu systématiques, l'auteur n'osant pas étendre une réforme à tous les mots d'une série, gardant par exemple *oi* aux imparfaits, « par amour de la paix ». Mais les observations de Girard sont souvent judicieuses, et ses

1. *Nouvelle maniere d'ecrire comme on parle en France*, Paris, Jean Cot et J.-B. Lamesle, 1713, in-12. Voir Didot, *Obs. sur l'orth.*, 260.

2. Cf. Didot, 288.

3. Paris, P. Giffart, 1716. Il supprime, au moins dans certains cas, les *y*, les *ph*, les *th* qu'il remplace par *i*, *f*, *t* : *sistème*, *orthografe*, *téatre*; il ôte des lettres étymologiques, le *p* de *temps*, l'*s* de *connaistre*, *maistre*; il rapproche l'écriture de la prononciation, en substituant *ai* à *oi* dans les noms et l'infinitif des verbes : *Anglais*, *Francais*, *paraistre*, *c* à *t* dans *creacion*, *inicier*, etc. Il invente aussi, pour la facilité de la lecture, divers signes diacritiques : un accent grave sur les voyelles nasales : *promptemànt*, un trait sur *ū* prononcé après *q* : *éqūateur*, une cédille sous *x* quand elle sonne *gz* : *ex̧emple*, etc.

moyens ingénieux. Le philanthrope abbé de Saint-Pierre ne pouvait manquer de comprendre l'élaboration d'un alphabet et d'une orthographe applicables aux différentes langues parmi les procédés destinés à un rapprochement intellectuel des peuples de l'Europe. Il donna en février 1724 un *Discours pour perfectionner l'ortografe* publié dans les *Mémoires de Trévoux* et un *Projet pour perfectionner l'ortografe des langues d'Europe*, Paris, Briasson, 1730, dont les propositions étaient inacceptables, mais sa critique de l'usage et la recherche des causes qui l'ont rendu si défectueux sont très éclairées. Dumarsais, dans son célèbre livre des *Tropes* (1730), a traité avec un spirituel dédain les tenants de la tradition, sans proposer toutefois aucun système [1].

En 1740, un premier résultat fut obtenu. Dans l'édition qu'elle préparait de son dictionnaire, l'Académie était décidée à faire un pas en avant. Après avoir passé six mois à essayer vainement de se mettre d'accord, elle se détermina à nommer au commencement de l'année 1736 l'abbé d'Olivet « plénipotentiaire ». Il était décidé qu'on « travailleroit à ôter toutes les superfluités qui pourroient être retranchées sans conséquence », et sans prétendre rattraper le public, qui avait l'avance, d'Olivet fit des modifications très importantes. Les lettres parasites furent sacrifiées en masse : l'*s*, le *d* disparurent de *apostre*, *tousjours*, *bestise*, *chrestien*, *isle*, *advocat*, l'*y* fut remplacé par *i* dans *cecy*, *toy*, *moy*, *joye*, le *c* de *bienfaicteur*, *sçavant* fut supprimé. De même pour l'*e* de *creu*, *deu*, *sceu* et autres; le *t* final fut retranché devant *s* du pluriel : *enfans*, *parens*. Bref, Didot a compté que sur 18 000 mots environ, 5000 furent atteints par la réforme.

Cela n'était point pour suffire aux contemporains. On sait l'acharnement que mit Voltaire à critiquer l'usage officiel. Dans le *Dictionnaire philosophique*, à l'article *Orthographe*, il a énoncé sa pensée fondamentale : « L'écriture est la peinture de la voix, plus elle est ressemblante, meilleure elle est ». Et dans sa correspondance, il simplifie avec une grande hardiesse. Il écrit *tése*, *cristianisme*, *pardonoit*, et jusqu'à *filosofe*. Le grand service qu'il a rendu a été de faire adopter *ai* pour *oi*, non seulement là où Girard le proposait déjà, mais dans les formes verbales : *j'avais*,

1. Voir surtout l'Errata de la 3e édit., Paris, Prault, 1775, in-12, dont parle d'Alembert dans l'éloge de Dumarsais, au tome VII de l'*Encyclopédie*.

j'aurais. Parmi les théoriciens, le plus important novateur est Duclos. Un an avant de devenir secrétaire perpétuel de l'Académie française (1754), il posait la réforme comme une nécessité. Et en 1756, il joignit à la grammaire de Port-Royal des remarques très importantes, écrites dans une orthographe simplifiée, dont les lettres grecques sont exclues[1].

En 1762, la nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie adopta encore quelques simplifications, que la Préface expose ainsi : « Nous avons supprimé dans plusieurs mots les lettres doubles qui ne se prononcent point (*agrafe*, *argile* pour *agraffe*, *argille*). Nous avons ôté les lettres *b*, *d*, *h*, *s*, qui étaient inutiles. Nous avons encore mis, comme dans l'édition précédente, un *i* simple à la place de l'*y*, partout où il ne tient pas la place d'un double *i*, ou ne sert pas à conserver la trace de l'étymologie. Ainsi nous écrivons *foi*, *loi*, *roi*, etc., avec un *i* simple ; *royaume*, *moyen*, *voyez*, etc., avec un *y*, qui tient la place du double *i* ; *physique synode*, etc., avec un *y* qui ne sert qu'à marquer l'étymologie. » Cette dernière phrase montre déjà combien les améliorations étaient peu systématiques. L'Académie en avait conscience, et elle en demande pardon aussitôt, en invoquant son excuse ordinaire : à savoir que « l'usage le plus commun ne permettait pas de supprimer partout la lettre superflue ». Plus importante que ces modifications de détail, était l'adoption définitive des caractères *i* et *j*, *u* et *v* pour distinguer les sons voyelles des consonnes. Cette distinction était depuis longtemps commune dans les impressions, elle devenait enfin officielle.

Les projets et les critiques continuèrent à cette époque à se multiplier. Ce sont surtout celles de De Wailly, qui sont à retenir. De Wailly s'est occupé à trois reprises de l'orthographe, d'abord dans ses *Principes généraux et particuliers de la langue françoise avèc les moyens de simplifier notre orthographe*, Paris, 1754, puis dans un traité spécial : *De l'orthographe*, Paris, 1771, et enfin dans un ouvrage anonyme : *L'Orthographe des dames, ou*

1. « Les écrivains, disait-il, ont le droit, ou plutôt sont dans l'obligation de corriger ce qu'ils ont corrompu. L'orthografe des fames, que les savans trouvent si ridicule, est plus raisonable que la leur. Il vaudroit bien mieux que les savants l'adoptassent, en y corigeant ce qu'une demi éducation y a mis de défectueux, c'est-à-dire de savant. » Voir sa *Grammaire générale et raisonnée...* nouvelle édit. Paris, Prault, 1756, 2 vol. petit in-8.

l'orthographe fondée sur la bonne prononciation, démontrée la seule raisonnable, par une société de dames (Paris, Mérigot le jeune, 1782, in-12).

Jamais, depuis Meigret, les défauts de l'orthographe n'avaient été critiqués avec autant de clairvoyance que dans les vingt-cinq propositions établies par de Wailly : redoublement inutile des consonnes, faux emploi des consonnes doubles ou parasites pour marquer la quantité, contradictions entre l'écriture des simples et celle des dérivés, incohérences dans l'usage des lettres étymologiques, tantôt maintenues, tantôt supprimées, accumulation rebutante de règles qui sont contredites par des exceptions, que restreignent à leur tour des exceptions aux exceptions, l'auteur signale tous les vices bien connus du système usuel avec une grande abondance d'exemples à l'appui de ses dires. Dans une seconde partie, il met en scène chacune des lettres qui vient exposer à son tour combien on l'utilise mal, en la mettant à des emplois différents. Enfin, dans une troisième partie, il applique son système, et s'adressant à l'Académie il conclut : « Nous ſuivrons ſurtout les lois de la bone prononcíacion, come le ſeul guide rèsonable an cete matiere, ou ce qui reviént au même, come le ſeul qui ſoit véritablement à la portée de tout le monde. Inſi nous suprimerons les lètres qui ne ſe prononcent ǵamès. Partout où nous antandrons le ſon de l'*a*, nous anploìrons un *a*. Partout où l'oreille nous indiquera le son de l'*e*, nous ferons usage de l'*e*, au lieu de *oe*, *ae*, *ai*, *eai*, *ei*, *oi*, *eoi* qu'on anploie ſouvant pour l'*e*.

« Nous substitûrons l'*i* francês à l'*y* grec ; le *f* au *ph*, le *ci* au *ſi* qui sone come *çi*, *ǵ* ponctué au *j* ; *ǵa*, *ǵo*, *ǵu* aus *gea*, *geo*, *geu*. Nous anploìrons le *qu* avant l'*e* et l'*i* seulemant ; avant les autres lètres nous ferons usage du *c*. La longue *ſ* aura toujours le son sifflant, antre deux voièles : *paraſol*, *reſantir*. On anploiera l'*s* courte dans les mots où èle a ou peut avoir le son du *z*. Le *z* ne ſ'anploîra qu'au comancemant des mots, à la fin d'*aſſez*, *chez*... é des segondes perſones dans les verbes, *vous portez*, *lisez*. Nous ne ponctûrons pas l'*i* qui, précédé d'une voièle, marque un mouıllé fort avec la lètre *l*, *le travaıl*, *le conseıl*, ou un mouıllé fèble : *camaıeu*, *voıons*. Nous substitûrons l's à l'*x* qui a le son de *s* : *aus animaus*, *le chois étet douteus*. »

Les « dames », malgré une éloquente apostrophe, ne convainquirent pas l'Académie, mais néanmoins leur porte-parole avait obtenu un succès dont il avait le droit d'avoir quelque orgueil, il avait convaincu Beauzée. Celui-ci s'était d'abord montré très hostile. Plus tard, dans l'*Encyclopédie méthodique* de Panckouke (1789), aux articles *Orthographe*, et surtout *Néographisme*, après avoir résumé la thèse des défenseurs de l'orthographe courante, il propose un système complet de réforme. Je ne puis l'exposer ici. Outre des corrections souvent indiquées : suppressions des consonnes doubles, substitution de *s* à *x*, etc., on y trouve des idées tout à fait nouvelles et très ingénieuses; il fait un emploi judicieux de la cédille sous *ç͏h* pour marquer le son chuintant *monarçhie*; au contraire *archange* sans *h* aspirée; sous *t* sonnant comme *s* : *nous portions des porţions*; il demande qu'on utilise d'une manière plus générale et plus habile les divers accents. Écrire *è* pour marquer que la consonne suivante se prononce : *Jérusalèm*, *é* en cas contraire *Agén*; *é* si le son nasal doit être égal à *an* : *éncore*; enfin *e* nu, s'il est muet : *pressoient*. Il voudrait en outre que *è* devant une consonne muette fût remplacé par *é* : *abcés*. Mais ce n'est pas tout : les monosyllabes *ces*, *des*, *les*, *mes*, etc., porteraient l'accent, pour qu'on pût les distinguer des finales de *actrices*, *mondes*, *mâles*, *victimes*, etc. L'accent grave se mettrait sur les mots *Ècbatane*, *pèctoral*, *cèrveau*, *musète*, *cèle*, etc., encore dans *àgnat*, *ìgné*, *stàgnant*, tandis qu'on laisserait *a* et *o* seuls dans *agneau*, *cognée*, *ognon*. Le même accent indiquerait la sonorité de *u* dans *lingùal*, *gùise*, *aigùiser*, *eqùestre*, *eqùateur*. Si on ajoute que le tréma jouerait aussi son rôle, on voit à quels inconvénients pratiques venait se heurter le système de Beauzée : surabondance de signes diacritiques très gênants dans l'écriture, qui doit autant que possible se poursuivre sans que la main quitte la ligne.

En outre Beauzée est trop bon grammairien. Il estime que pour la facilité on devrait rapprocher les mots de leurs analogues, écrire : *rempar*, *nœu*, *absout*, *fais*, *impos*, *supos*, *nés*, *court*, puisqu'on en tire les dérivés *remparer*, *nouer*, *absoute*, *affaisser*, *imposition*, *suposition*, *courtisan*, etc. Mais ces considérations le conduisent à admettre que, malgré l'identité de sons, on doit conserver *haut*, *maudire*, et *beauté*, *chapeau*, parce que

les premiers sont en rapport avec des mots en *al* : *exaltation*, *malédiction*, les seconds avec des mots en *el* : *bel*, *chapelet*. Par suite il faudrait *aveu* à cause d'*avouer*, comme *veu* à cause de *vouer*, *cœuillir* à cause de *collecte*, etc. C'était simplifier, si l'on veut, qu'admettre une règle fondée sur les analogies réelles des mots, mais c'était aussi s'écarter du principe fondamental de toute écriture, qui est non de rendre saisissables des rapports grammaticaux, mais de figurer la voix [1].

V. — Histoire externe de la langue.

A l'intérieur un fait très important se produit : le français s'infiltre peu à peu dans l'enseignement : non seulement on s'en sert pour enseigner, mais on l'enseigne. Toutefois c'est la Révolution qui assure et généralise ce progrès. J'étudierai donc plus tard la question dans son ensemble, quand j'en viendrai à cette époque.

Hors de France, le français a, au XVIIIᵉ siècle, toute une histoire, qui est à faire. Il est sorti de ses frontières et a débordé sur le monde; il est devenu, suivant une expression célèbre de l'époque, langue universelle.

Tout le monde sait qu'en 1784 Rivarol partagea avec Schwab [2] un prix de l'Académie de Berlin pour un discours sur cette universalité de la langue française. Les trois questions posées par l'Académie étaient les suivantes : Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative? Est-il à présumer qu'elle la conserve? Si pareille matière eût été proposée à Paris, on eût pu expliquer par les illusions de la vanité nationale le choix de l'Académie. A Berlin, la

1. Rivarol critique aussi l'orthographe dans les notes du célèbre *Discours sur l'universalité de la langue française*, édit. de Lescure, I, p. 69. Il faudrait aussi citer Linguet et d'autres.

2. Schwab était professeur de philosophie à l'Académie Caroline de Stuttgart, et devint conseiller de cour et secrétaire intime du duc de Wurtemberg. Son mémoire, très étudié, très solide, a été traduit en français par Robelot, in-8°, 1803.

Le jugement est du 6 mai 1784; il fut rendu public le 3 juin. Les membres allemands préféraient, non sans raison, la dissertation allemande au discours brillant, mais léger et mal composé de Rivarol, et celui-ci ne dut d'obtenir partie du prix qu'à l'intervention du prince Henri. Un arrêté du 18 juillet 1785 le nomma ensuite associé externe de la Compagnie.

même interprétation n'était pas possible, et le fait que le sujet avait été accepté, malgré l'hostilité latente d'une partie de la population [1], montre quel rang notre langue tenait alors en Europe.

Je voudrais, sans avoir la prétention de traiter si vaste matière, et surtout dans l'intention de susciter les monographies qui manquent, présenter les quelques indications que j'ai pu recueillir sur la diffusion de notre langue à travers l'Europe [2].

Un mot d'abord sur une question à laquelle j'ai déjà touché. Pas plus au XVIIIe siècle qu'au XVIIe, le français ne devient la langue officielle de la diplomatie, il n'est nullement reconnu ni proclamé obligatoire entre États. La vérité est que la France est parvenue en fait à faire admettre sa langue dans les négociations, et même dans les traités qu'elle conclut avec la plupart des États : Suède, Prusse, Russie, Suisse, Sardaigne, Espagne, Pays-Bas. Souvent les deux parties contractent en français. Quelquefois la France seule use du français, l'autre partie garde le latin. Il en est ainsi avec l'Angleterre [3].

Ce qui est plus important encore, c'est que plusieurs puissances prennent l'habitude de négocier entre elles en français, même quand la France n'entre pas dans les négociations. Les Pays-Bas semblent avoir les premiers marché dans cette voie. Dans leurs rapports avec l'Angleterre, la Sardaigne, la Pologne, l'Espagne, la Hongrie, Gênes, ils se servent du français. Dès la première moitié du XVIIIe siècle la Russie, la Pologne, la Sardaigne, l'Espagne, la Hongrie, le Portugal en usent à peu près de même, l'Angleterre emploie tantôt le latin, tantôt le français. C'était incontestablement pour notre langue une situation exceptionnelle et privilégiée.

Mais il faut se garder de croire que cet usage fût absolument universel. Si les ambassadeurs français tenaient à le généraliser et à l'affermir, et on voit à différentes reprises qu'ils ne

1. Thiébault (*Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, 3e éd. 1813, IV, 93-95) raconte qu'il était opposé à ce sujet : il craignait des déclamations contre la littérature française et la nation elle-même. L'avis de Mérian l'emporta.

2. Voir à ce sujet des recherches bien incomplètes, mais consciencieuses, d'Allou : *De l'universalité de la langue française*, Paris, 1825.

3. La quadruple alliance de 1718 est en latin, mais avec un article spécial qui stipule qu'on ne pourra invoquer ce précédent contre l'usage qu'a le Roi très Chrétien de traiter en français, l'Angleterre usant de son côté du latin.

manquaient pas au moins à conserver les positions acquises, les adversaires tenaient bon encore, et espéraient toujours empêcher l'audacieuse nouvelle venue de « dresser sa crête » contre la langue que la coutume avait introduite [1].

Ce n'était pas seulement le Pape ou Venise, ni même le Danemark, qui restaient fidèles au latin. C'était surtout l'Empire. La question avait été posée au congrès de Munster, en 1644, elle le fut encore à Nimègue, à Ryswick, et les instruments furent, suivant l'usage, dressés en latin. Et il en fut longtemps ainsi : dans le traité de Radstadt (1714), dans les préliminaires de Vienne (1735), dans le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), qui étaient en français, des articles séparés stipulèrent que cette dérogation à l'usage ne pourrait être invoquée en précédent.

Dans ses relations avec le reste du monde, l'Empire maintenait aussi systématiquement le latin, sauf quelques rares exceptions. Ce ne fut que peu à peu que le français s'imposa. C'est sans doute à la fois les circonstances politiques et la popularité de notre langue qui amenèrent un changement dans le fait et par suite dans le droit. Quand ce changement se fit-il [2], et dans quelle mesure ces deux ordres de causes y contribuèrent-ils? C'est un point à éclaircir [3].

Le français en Allemagne. — Depuis le XVI[e] siècle on avait, en Allemagne, d'une manière ininterrompue, travaillé à apprendre notre langue, qui y était même devenue objet d'enseignement public [4]. Mais c'est à partir de la guerre de Trente Ans qu'un premier mouvement d'expansion véritable s'est dessiné, de l'ouest à l'est; il a eu pour causes principales l'invasion française, la suprématie politique de la France, un mouvement commercial et migratoire important, enfin la splendeur extérieure de la vie sociale fran-

1. Treuer, *Dissertatio de prudentia circa officium Pacificatoris inter gentes*, p. 102, ap. Moser.

2. En 1797, au congrès de Rastadt, les plénipotentiaires français, tout en remettant leurs notes en français, acceptaient encore les notes de la députation impériale en allemand, sans exiger de traduction officielle.

3. On trouvera de nombreux renseignements sur les usages reçus jusqu'en 1750 dans le livre de Moser (Fried. Karl) : *Abhandlung von den Europäischen Hof- und Staatssprachen, nach deren Gebrauch im Reden und Schreiben*. Francf.-s.-l.-M., Johann Benjamin Andrea, 1750. Ce volume ne se trouve pas à la Bib. nat., mais il a été acquis par le ministère des Affaires étrangères dans le fonds C.-F. Pfeffel.

4. D'après Schwab, la première école fut celle de Gérard du Vivier, Gantois, instituée à Cologne, en 1563. (Voir Stengel, *Verz. fr. Gr.*, n° 21.) Le premier professeur public dans l'Université de Wittemberg fut le Dauphinois Guillaume Rabot de Salène, dont le discours d'ouverture a été réimprimé par M. Wahlund : *La philologie française au temps jadis*, Stockholm, 1889.

çaise. Les agents principaux furent les princes et l'aristocratie[1]. La Saxe en fut particulièrement pénétrée, Leipzig fut appelé un « petit Paris », et à Dresde, des troupes françaises purent, vers 1680, jouer du Molière et du Racine. A Berlin même, qui fut toujours assez rebelle, le français s'acclimata, quoique les réfugiés fussent submergés assez vite dans la ville gallophobe du Grand Électeur[2]. A ce moment, on peut dire que la littérature française trouve bon accueil de Hambourg à Vienne, mais il ne faudrait pas croire pour cela que la langue française jouit du même succès. Une réaction ne tarda pas du reste à se produire. Elle fut tentée, à Mayence et à Brunswick, par Leibnitz. Si, en effet, il s'était servi de notre langue, — on sait avec quelle sûreté, — c'était à contre-cœur, et uniquement parce que le français était la langue la plus répandue. Il se plaignait de l'usage du français dans l'aristocratie, qui précédait et préparait les annexions. Ses lettres au duc Jean-Frédéric de Brunswick-Lunebourg (1670-1671), sa préface à l'*Antibarbarus* de Nizolius sont des éloges éloquents de l'allemand aux dépens du français et du latin. En 1697, il donne pour l'amélioration de la langue indigène ses *Unvorgreifliche Gedanken*. Un peu plus tard, Gottsched reprend à Kœnigsberg et à Leipzig la protestation de Leibnitz. Croyant à la supériorité littéraire des Français, et possédant très bien notre langue[3], il traduit plusieurs de nos grandes œuvres, par exemple le Dictionnaire de Bayle, en vulgarise une foule d'autres, mais pour civiliser son pays d'un seul coup et l'émanciper. Il croit à la supériorité de l'allemand « langue mère » et, vieilli, reproche aux Allemands de la négliger. La Société littéraire, fondée par lui à Kœnigsberg, la *Deutsche Gesellschaft*, qu'il réorganise à Leipzig, doivent être dans sa pensée des sortes d'académies qui travailleront à l'épuration de la langue[4]. A ces protestataires se joignent des Suisses, Bodmer et Breitinger, en désaccord avec Gottsched sur plusieurs points essentiels, mais unanimes à demander l'épuration de la langue allemande.

L'influence française eût donc faibli, si de nouveaux événements extérieurs ne l'eussent fortifiée (1740-1813) : l'avènement en Autriche de la maison de Lorraine, le passage sur le trône de Prusse du grand Frédéric. En 1740, sur l'ordre du roi, Formey, prédicateur réfugié, fonde à Berlin le *Journal de Berlin, nouvelles politiques et littéraires*[5]. L'essai ne réussit pas, et le journal disparut en 1741. D'autres feuilles éphémères échouèrent également : le *Mercure de Berlin* (1741), le *Spectateur en Allemagne* (1742), la *Gazette de Berlin* (1743), l'*Observateur hollandais* (1744), et en 1748 parut la *Berlinische Bibliotek*, très hostile aux tendances françaises. Mais le roi avait son parti

1. Le français était parmi les arts libéraux qu'on enseignait à la jeune noblesse. Feuerlein de Nürnberg le considère comme indispensable. Les annonces des gymnases le font figurer dans leur programme. Voir Rühs. *Historische Entwickelung des Einflusses Frankreichs... auf Deutschland...* Berlin, 1815.

2. Voir Pariset, *l'État et les Églises en Prusse*, 1897, p. 215. La conclusion de l'auteur, fondée sur une étude détaillée des archives, est qu'à la troisième génération les réfugiés ruraux étaient complètement assimilés et les réfugiés urbains ne savaient le français que s'ils avaient reçu une culture soignée.

3. Nous avons de Gottsched six lettres françaises. (Voir *Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte*, I, 1886.)

4. *Gottsched und Flottwell, die Begründer deutschen Gesellschaft in Königsberg*, 1893.

5. Voir L. Geiger, Berlin, 1688-1840 (1893-95, ch. xv). Formey a laissé 1517 sermons en français, et les *Souvenirs d'un citoyen*, 2 vol., 1789.

pris. En 1737, il déclarait l'allemand inutilisable, à cause de l'indétermination des mots; vingt ans plus tard il avouait à Gottsched qu'il le parlait comme un cocher. En 1780 dans son traité, en français, de littérature allemande, mêmes reproches encore. L'allemand est diffus, difficile à manier, peu sonore, dépourvu de termes métaphoriques. Au contraire il reste fidèle à son admiration pour le français, qu'il a appris étant enfant [1]. Toute sa vie il garde un lecteur français, d'abord l'abbé de Prades, puis le Genevois Henri de Catt. Il écrit des poésies françaises [2]. Sa correspondance politique est tout entière en français; sa correspondance militaire aussi, sauf de courts billets échangés avec de vieux généraux qu'il ménageait [3]. On sait le nombre de Français qu'il appela à sa cour, et comment Voltaire fut son grammairien. Les divertissements de la cour étaient français. Et ces goûts ne tardèrent pas à gagner la ville, d'abord réfractaire. En 1764 se construit le théâtre d'André Bergé, où se jouent des opérettes françaises. Un an avant avait reparu une *Gazette française*. En 1761, Mendelssohn choisit sa femme en considération de ce qu'elle sait le français, « qui est presque devenu la langue maternelle des Berlinois ».

En même temps que le théâtre, la science et la philosophie apprennent à parler français. L'Académie, restaurée sous le titre d'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse (1743), rédigea en français tous ses mémoires, dont la majorité jusque-là étaient en latin. Euler, dans ses *Lettres à une princesse d'Allemagne* (1768), l'Alsacien Lambert, dans son *Nouvel Organon*, se servent du français, et cet usage se conserva longtemps [4]. En 1803 encore, un descendant de réfugiés, Ancillon (1766-1837), publie en français son *Tableau des révolutions dans les systèmes politiques*. Dans les universités, les « Burschen », de leur côté, sacrifiaient à la mode [5].

Ainsi l'éducation française se faisait à la fois par les yeux et par l'oreille. Cependant, à dire vrai, le théâtre français se jouait surtout en allemand, et l'influence du théâtre classique fut faible. Mais la comédie, l'opérette, la chanson grivoise, le conte léger, eurent une vogue et une action énormes, et longtemps après que Lessing eut gagné sa cause contre la tragédie française, l'influence des genres légers subsista, vulgarisant une foule de termes. Il n'y a point à s'y méprendre, les philosophes ont moins fait pour la divulgation de notre langue que J.-B. Rousseau, Gresset, Crébillon fils, Collé, et surtout Moncrif. Molière a moins agi que Sedaine, Marmontel et Anseaume.

C'est autour de 1780 que l'influence française semble atteindre son apogée. Aussitôt après, tout le monde reprend l'usage de l'allemand. En 1800 quelques salons d'élite, ceux de la duchesse de Courlande, de Rachel Levin et de Henriette Herz gardaient seuls la tradition de la conversation française. La Révolution eût peut-être amené au français une nouvelle popularité. Mais le public berlinois, d'abord enthousiaste, ne tarda pas à se montrer très hostile. Un *Journal littéraire de Berlin*, qui essaya de paraître en 1794, échoua, et en 1806-1808, si on profita du passage des officiers français pour

1. Lavisse, *La jeunesse de Frédéric II*.
2. Berlin, 1760, chez Voss.
3. 8 vol. in-4°, publiés par les Archives de l'État prussien.
4. Wieland s'en sert souvent dans ses Lettres à Zimmermann (*Ausgew. Briefe*, I, 257 et 267).
5. Voir Fréd. Kluge, *Die deutsche Studentensprache*, Strasbourg, Trübner, 1895.

apprendre leur langue, cet enthousiasme fut, comme l'occupation elle-même, éphémère. Dans les autres pays, la défrancisation suit une marche parallèle : Wieland, Herder, Gœthe, écoliers à l'époque frédéricienne, parlent le français, quelquefois l'écrivent pour s'exercer. Schiller, né vingt ans plus tard, ne le sait déjà presque plus que par la lecture, et redoute de se trouver devant Mme de Staël, en 1803. Il ne reste plus pour bien savoir le français et le parler avec prédilection que les princes et les diplomates (Frédéric de Gentz, Jean de Müller, Reinhart), auxquels se joignent quelques beaux esprits romantiques (A. W. Schlegel, Werner, v. Kleist, Platen).

Si on a soin de séparer ceux qui attaquent l'esprit français de ceux qui font campagne contre la langue française, on ne trouve parmi ceux-ci que des littérateurs, soucieux de conserver à la langue nationale sa pureté, soit des critiques comme Lessing [1], soit des grammairiens comme Adelung. Celui-ci dans son Dictionnaire, paru de 1774 à 1786, et dans son *Magazin für die deutsche Sprache* (1783-1784), s'efforce, sans se laisser gâter par son immense érudition linguistique, d'éliminer les vocables étrangers. Un autre est Campe, moins érudit qu'Adelung, mais moins exclusivement attaché au *hochdeutsch*; son traité sur la purification et l'enrichissement de la langue allemande est de 1794. A Campe se joignit encore Kolbe.

Leur campagne servit, et plus d'un qui avait francisé s'observa. Jean-Paul écrit la Préface à la 3e édition d'*Hesperus* pour se soumettre, ne demandant plus aux puristes que de n'être pas trop exigeants [2]. Au total, Gœthe et tous les classiques furent de ce même avis, et ce qui subsiste de français dans leur langue doit être considéré comme des vestiges, non comme des innovations.

Quant à la langue française considérée comme instrument de culture, on peut dire que toute l'Allemagne évolua à ce sujet dans son opinion comme Herder. En 1769, dans son *Tagebuch*, il voulait qu'on enseignât le français sitôt après la langue maternelle, et que le savant lui-même le sût mieux que le latin. En 1793, dans ses *Briefe über Humanitaet*, il combat l'éducation française, dit la langue française changeante, sujette à la mode, trop nuancée, et l'accuse de laisser « le vide dans la pensée ». Ce sont les préjugés sur l'allemand, langue traditionnelle, opposé au français, langue mobile, préjugés juste inverses de ceux de Leibnitz, qui s'établissent. Ils ont duré jusqu'à ce que la critique philologique moderne en eût fait justice.

Influence sur l'allemand. — Pendant la longue période dont nous venons de parler, l'effet de l'influence française a été moins encore de substituer la langue française à la langue allemande dans les écrits de quelques personnes que de faire pénétrer dans l'allemand littéraire ou courant un grand

1. Voir Lessing, 14e lettre sur la littérature avant lui.

2. « Je me suis souvent traduit du grec, du latin, du français et de l'italien. Je l'ai fait partout où l'épurateur de la langue l'exigeait, et quand cela était compatible avec le respect des choses. Nous sommes bien obligés, nous autres écrivains, de nous résigner à l'*alienbill* lexicographique de Campe, Kolbe et consorts, à l'expulsion des mots intrus, et notre cher Gœthe lui-même, quoiqu'il *émine* et *émerge*, à la fin sera obligé de jeter ces deux mots hors de ses livres... Mais qu'en revanche Kolbe et les autres puristes soient gens équitables; et qu'on n'exige pas de nous de traduire des termes techniques communs à toute l'Europe civilisée. »

nombre d'éléments français, dont les uns ont disparu, dont les autres sont restés jusqu'à nos jours. Ces éléments, d'importance inégale, sont de deux sortes : des mots et des tours.

Les mots [1]. Sous leur vêtement d'emprunt, quoique rapprochés parfois du type latin (*resolut*, *project*) il est facile de les reconnaître : on y distingue; *a*) des termes d'art militaire. Dès la guerre de Trente Ans, et dans Grimmelshausen et Moscherosch, on trouvait *Garnison*, *Regiment*, *Compagnie*, *Fourier*, *Carnet*, *Schergiant*, *Convoy*, *Flotte*, *passieren*, *logieren*, *monticren*. Frédéric en sème les lettres allemandes adressées à ses généraux : *Champ de bataille*, *Fourage*, *Vivres*, *Kriegs-experience*, etc.; Lessing garde : *Montierung* (1748), *blessiert* (*Minna*, 1767), *Metier*, *Bravour*; Schiller : *Fronte*, *Garde*, *Revanche* (*Brigands*, 1781), *die Ordre* [2], *die Parole* [3]. (*Fiesco*, 1783); *b*) des termes de manège, d'escrime, de danse, *Galopp*, *Courbette*, *changirt*, *pariert*, *Menuet*, *Passepied*, *Rigodon*, *Contretanz* (Gœthe, *Werther*); *c*) des termes d'art, littérature, peinture, etc. : *der Akteur*, *die Coulissen*, *der Coup de theatre*, *der Contrast*, *das Detail*, *die Tirade*, *der Versificateur*, *articulieren*, *accentuieren* (Lessing, *Dramat.*); *d*) des termes relatifs à l'ornementation de la maison et de la personne : *Billard* (Lessing, 1748), *Habit* (id., 1750), *Moebeln*, *Karosse* (id., 1767), *Cassette*, *Brillant*, *Négligé* (id., 1763), *Garderobe*, *Surtout* (Gœthe, *Werther* et *Wilhelm Meister*); *e*) des termes de diplomatie (*Kanzleistil*) souvent assez difficiles à distinguer des mots latins, qui viennent cependant sûrement en partie du français, tels chez Frédéric II : *der Ambassadeur*, *das Departement der auswaertigen Affairen*, *der Defensivallianztractat*, *das Manifeste*, *die Souveraintaet*, *die Etiquette* (Lessing); *f*) des termes du langage des salons, relatifs à des titres, des attitudes, des sentiments, des relations et des manières d'être de l'homme : *Madame* (Lessing et Schiller), *Demoiselle*, *Mamsell*, *Marquis*, *Duc* (Schiller), *Domestique* (Lessing, 1749), *Canaille* (id.), *Brünette* (id.), *Soubrette* (id.), *Courtisanin* (Bodmer), *Maîtresse* (partout), *Coterie* (Bodmer), *Petit maitre* (Lessing), *Billet doux* (Schiller), *allamode* (id., *mode* est plus ancien), *Imagination*, *Courage*, *Complexion*, *Réputation* (Grimmelshausen), *Considération*, *Estime*, *Conduite*, *Savoir-faire*, *Animosité* (Frédéric II), *Flatterie*, *Résolution*, *Caprice*, *Conversation* (Bodmer), *Rodomontade*, *Grimasse*, *Caressen*, *Persiflage*, *Contenance* (Lessing), *Désavantage*, *Appréhension* (Gœthe), *Affinités*, *Visitenbillet* (Schiller, *Fiesque*), etc., etc.

Tous ces mots sont souvent des négligences, Grimmelshausen n'avait aucune raison de se servir de *contentiren*, *persuadiren*, *exorbitant*, *perplex*, ni Frédéric II de *recommandiren*, *destiniren*, *reserviren*, *considerabel*, *serieus* et tant d'autres. Lessing et Schiller, dans leurs ouvrages critiques, Wieland et Gœthe dans leurs romans, commettent parfois de semblables fautes. Gœthe a laissé dans *Goetz* : *désavantage* et *détail*, qui y jurent. Mais souvent les mots français servent à produire un effet burlesque, particulièrement dans les opérettes de Christian Felix Weisse et de son école, et dans les chansonniers de l'école de Moncrif. Bürger, dans sa première période, s'est

1. Le meilleur recueil est celui de Sanders : *Fremdwoerterlexikon*.

2. Les noms changent souvent de genre. Non seulement des masculins deviennent neutres : *das Metier*, mais féminins : *die Tour*.

3. Le sens est souvent inconnu au français, ou oublié. Ainsi *parole* veut dire mot d'ordre, *assemblée* veut dire salon rempli de monde. Aujourd'hui encore *coiffer* se dit *frisiren* : *édredons* se dit *plumeau* ; *rez-de-chaussée* se dit *parterre*, etc.

beaucoup servi de ce moyen [1], Lessing dans sa *Matrone d'Éphèse* et Gœthe dans des pièces satiriques ne l'ont pas dédaigné [2], et il a encore paru bon à Platen et à Heine.

Le vocabulaire français sert aussi à noter des traits de mœurs qui distinguent les classes sociales. C'est pour prouver ses manières aristocratiques que l'entourage de Fiesque parle beaucoup le français. *Kabale und Liebe* de Schiller en offre un très bel exemple. Dans la famille du musicien Miller on entend dire *Music, Mätress, Bläsir*; le président, diplomate fourbe, mais non ridicule, dira *Attachement, Flatterien, Distinction, Assemblée*, — le maréchal de la cour représenté comme un grotesque, sèmera toutes ses phrases d'exclamations et de jurons français : *Mort de ma vie! en passant! Mon Dieu!* Au contraire il n'y a jamais un mot de français dans les scènes tendres entre Ferdinand et Louise Miller.

La Syntaxe. Elle a pénétré la syntaxe allemande, soit directement par l'intermédiaire d'écrivains, grands lecteurs de français, comme Lessing et Schiller, soit par des écrivains qui ont fréquenté les Suisses, dans l'allemand desquels ont passé nombre de constructions françaises. On peut citer dans ce dernier groupe Wieland, Gœthe, Kleist. Voici un certain nombre d'exemples.

A. *Syntaxe des cas.* A remarquer le génitif français de qualité : *Dies Werk ist der Giganten* (Kleist, *Penthesilea*, 1879); le double accusatif avec omission de *als* et de *zu* : *Er machte sich Meister von Rothweil* (Schiller, *G. de 30 ans*); le datif après des verbes qui ne l'ont qu'en français : *Die Gemahlin don Garzias ist Grossmutter mir* (Herder, *Cid*).

B. *Syntaxe du verbe.* On trouve *sein* employé comme *il est : Du weizt, dass ein Gesetz der Ehe ist und eine Pflicht.* (Kleist, *Amph.*); le réfléchi pour le passif : *Wem winden jene Kraenze sich?* (Id., *Penthes.*, 1185).

C. *Syntaxe de la proposition.* A signaler des participes construits absolument : *Dies Geschaeft berichtigt, eilen alle Statthalter...* (Schil. *G. des P.-Bas.*) *Die Chefs nun gemessen instruirt, wirft er erschoepft sich auf das Stroh* (Kleist, *Prinz v. Homb.*, 1106). Dans l'ordre des mots mêmes influences. On trouve le complément circonstanciel de temps, de mode, avec ou sans préposition placé devant le verbe : *Kriegesstürme allenthalben schallen in Castilien laut* (Herd., *Cid*, 23); les mots *cria-t-il, dit-il*, rejetés après les paroles du sujet comme en français : *Ganz mit ihrem Blut bespritzt : « Schickt ihr den Bestand zur Hölle nach! » rief er* (*Erdbeben von Chili*), etc.

Ces emprunts à la syntaxe française sont naturellement inconscients [3].

Le français en Angleterre. — Après que le français eut cessé d'être la langue officielle de l'Angleterre, on n'en continua pas moins à l'y cultiver. Il y avait des carrières qu'il était impossible de suivre sans le connaître, comme le droit et la diplomatie. En outre, posséder cette langue

1. Dans *Europa* (1770) on lit : *Comme ça, mit ihr charmierte* (v. 252). *Ma foi, das ahnte mir* (262). *In solchen chosen* (309).

2. Par exemple dans *Jahrmarktsfest zu Plundersweilen*, 1773, on trouve : *paradiren, trottiren, schikaniren, scharmant*, et le refrain « *Avecque la marmotte* ». Malgré son laisser-aller, Gœthe n'eût pas risqué cela ailleurs.

3. Voir les études très importantes de Brandstaeter, *Gallicismen in der deutschen Schriftsprache*, 1876; Schanzenbach, *Franzoesische Einfluesse bei Schiller*, 1884; Weissenfels, *Ueber franzoesische und antike Elemente im Stil Heinrich von Kleists* (Herr. *Archiv*, t. LXXX, 1888).

restait, dans une partie au moins de la population, une élégance traditionnelle. Au XVIIe siècle, on l'exclut des tribunaux, et c'est à cette époque cependant qu'il reprend, par suite des circonstances politiques, une nouvelle faveur. Déjà le mariage d'Henriette de France avec Charles Ier avait amené à Londres une jeune reine dont l'entourage resta français, au point de donner des ennuis au roi, qui se plaignait à Buckingham des « Monsers ». La Révolution, en chassant en France pour un temps assez long, la cour du roi, acheva de la franciser. A cette cour se trouvaient Montague, Montrose, le chevalier Digby, Buckingham, Waller, le poète Cowley, Denham, Davenant, etc. A force de vivre au Louvre, au Palais-Royal, ou à Saint-Germain, le prince de Galles Charles II en vint au point que Mlle de Montpensier disait spirituellement de lui : « Quand le roi parle ma langue, il oublie la sienne ». Lorsqu'on repassa la mer (1660), tout en redevenant bons Anglais, l'impression resta très forte; Hamilton, qui a été le chroniqueur de cette époque, et qui, comme tout le monde sait, a écrit en français, cite des échanges de plaisanteries qui n'ont pu avoir lieu qu'en français et qui indiquent que la conversation se tenait souvent en cette langue. « Cracher du grec et du latin, dit Butler, était considéré comme un travers de pédant vaniteux, mais baragouiner du français était chose méritoire [1]. » Saint-Évremond, vivant de l'autre côté du détroit, n'éprouva jamais le besoin d'apprendre la langue anglaise.

Th. Nilson, auteur d'un *Traité de rhétorique*, écrit que les gentilshommes voyageurs, de même qu'ils affectionnent un costume étranger, aiment à assaisonner leur conversation d'un jargon d'outre-mer, à compter par *size sould et cader deners*. J. Hall fait des plaintes analogues [2]. Sans prendre leurs regrets à la lettre, il ne faut pas négliger l'influence des voyageurs. Tout au commencement du siècle, lord Herbert de Cherbury (ambassadeur en 1618), s'était laissé séduire par notre vie et nos mœurs. Plus tard, James Howell, « gentilhomme breton-anglais », l'auteur d'un dictionnaire des deux langues, s'éprit de la nôtre jusqu'à donner en français sa *Dendrologie*. Milton remercie quelque part son père de lui avoir fait apprendre notre idiome :

Addere suasisti quos jactat Gallia flores.

D'autres vinrent en France; sir William Temple, qui souleva en Angleterre la querelle des anciens et des modernes; Burnet, Prior, Addison.

Enfin l'influence des réfugiés, qui furent nombreux à Londres (Grosley dit 30 000), dut agir, au moins quelque temps, dans le même sens. Quoique leurs églises de The Savoy, de Marylebone, de Spitalfields, de Longacre, soient restées longtemps fidèles à l'idiome maternel, on admet, avec raison, semble-t-il, qu'ils se sont naturalisés assez vite. Texte en donne comme preuve que Boyer, l'auteur du Dictionnaire français-anglais, fonda une revue, *The Postboy*, écrite en anglais, que Motteux fit jouer en anglais le *Gentleman*, etc. Évidemment beaucoup de ces réfugiés devinrent bilingues. Mais n'était-ce pas là une condition meilleure pour l'action? Tout en se recherchant entre eux, et en se voyant comme ils le faisaient dans leur taverne

1. Mrs Gore, dans son roman : *The Courtier of the Days of Charles II.* (Paris, Galignani, 1839), n'a pas manqué d'émailler la conversation de mots français, pour garder la couleur du temps.

2. Rathery, *Relat. soc. et intellect. entre la Fr. et l'Angleterre*.

de l'Arc-en-Ciel, ils se mêlaient à la société anglaise, et par là avaient plus de chance d'y faire pénétrer quelque chose de leurs idées, de leurs mœurs et aussi de leur langue.

Ces diverses causes, jointes à l'expansion de notre littérature, qui marque alors la littérature anglaise d'une si forte empreinte, amenèrent ce résultat que l'anglais se chargea d'une nouvelle couche de mots français, qu'il semble n'avoir pas possédés auparavant.

Dryden a raillé ce langage bigarré dans *Le Mariage à la mode*, où Melantha apprend près de sa soubrette les mots français nécessaires pour paraître dans le goût du jour, et renouveler sa provision. Quel bonheur, quand elle croit en avoir trouvé un nouveau, destiné à faire son effet : « Et ce *regard*, comment me sied-il? — PHILOTIS : 'tis so languissant. — MELANTHA : *languissant!* ce mot je le fais mien aussi, et à toi ma dernière robe d'indienne pour t'en payer! (III, 1). » D'autres ont amusé le public de semblables moqueries, ainsi Ravenscroft, dans son *Bourgeois gentilhomme*. Comme le dit M. Beljame, ce que veut apprendre le Jourdain de l'autre côté du détroit, ce n'est plus la grammaire ou la philosophie, mais bien le langage français : « Ah! what a pretty *bells mains* has this lady... Hai, allons; the hat! *chappeaux bas*... I intend boldly to declare my *Amour*... »

Cela n'empêche pas qu'on a relevé dans Dryden (voir Beljame, *Quae e gallicis verbis in anglicam linguam J. Dryden introduxerit*, Paris, 1881) : *Agressour*; *to agonize*; *à la mode*; *amour*; *amnesty*; *antechamber*; *attack*, ou *attacque*; *bagatelle*; *billet-doux*; *brunette*; *burlesque*; *cadet*; *calèche*; *capot* (t. de jeu); *carte-blanche*; *chagrin*; *commandant*; *complaisance*; *coquette*; *corps de guard*; *couchee*; *cravat*; *cuirassier*; *debauchee*; *dessert*; *to detach*; *double-entendre*; *dupe*; *éclaircissement*; *fanfaron*; *festoon*; *flageolet*; *fougue*; *fraischeur*; *fricassee*; *gazette*; *grotesque*; *impromptu*; *justàcorps*; *levee*; *miniature*; *minuet*; *naiveté*; *parterre*; *profile*; *quatrain*; *ragou*; *repartee*; *ruelle*; *salve*; *saraband*; *tendre*; *valet*; *verve*; *volunteer* (etc., etc.).

Et on pourrait faire le même travail sur nombre des contemporains : Shadwell, Mrs Behn, Otway, Buckingham, etc. Skeat cite déjà comme appartenant à cette époque :

Adolescence (J. Howell, *Lett.*), *adroit* (Evelyn, *St. of Fr.*), *affable* (Milton, *P. L.*), *antediluvian* (T. Brown), *architect* (Milt., *P. L.*), *arsenal* (id.), *astringant* (Holland.), *avenue* (id.), *batoon* (Herbert, *Travels*, 1665), *battalion* (Milt., *P. L.*), *biais* (Holland.), *bifurcated* (T. Brown), *campaign* (Burnet), *cartilage* (Boyle), *casemate* (Blount, *Glossogr.*), *charnel* (Milt., *P. L.*), *chicanery* (Burnet), *dentition* (Blount, *Gl.*), *ebullition* (T. Brown), *fissure* (Blount, *Gl.*), *to flagellate* (S. Butler, *Hud.*), *fugue* (t. de mus. Milt., *P. L.*, XI, 563), *genuflexion* (Howell, *Lett.*), *opaque* (Milt., *P. L.*), *palanquin* (Herbert, *Trav.*), *pantaloons* (Butler, *Hud.*), *parade* (Milt., *P. L.*), *postilion* (Howell, *Lett.*), *quintessence* (Holland.), *to rebuff* (Milt., *P. L.*), *tontine*, *travesty* (*trad. de Scarron*, 1664), *virulent* (Holland.), *vogue* (Howell, *Lett.*).

Les guerres de la fin du siècle ne rompirent pas les liens intellectuels entre les deux nations. Marlborough, qui avait fait de brillantes campagnes sous Turenne, savait bien le français, et ses soldats l'apprenaient en battant ceux du roi très chrétien. Il arriva de ces rencontres un peu ce qui était arrivé des guerres entre la France et l'Italie, le vocabulaire militaire anglais s'emplit des mots des adversaires.

Mais d'autres causes amenèrent un retour presque complet. D'abord l'influence d'une cour francisée avait cessé, les réfugiés se naturalisaient; la littérature, au lieu de subir l'ascendant de la nôtre, commença au contraire à l'influencer. Une réaction très forte se manifeste dès les premières années du XVIIIe siècle contre la manie de galliciser. Le *Tatler* du 28 septembre 1710 se plaint de la corruption de l'anglais, où s'introduisent nombre de polysyllabes d'origine française, en particulier de nombreux termes militaires : *speculations*, *operations*, *preliminaries*, *pallisadoes*, *battalions*, et souhaite qu'il paraisse chaque année un *index expurgatorius*. En 1699, il avait déjà été parlé de fonder une Académie pour veiller à la conservation de la langue (Bentley, *Dissertation upon the Epistles of Phalaris*). En 1711, le n° 165 du *Spectator*, daté du 8 septembre, reprend longuement la même idée : « J'ai souvent souhaité, dit l'auteur, que, de même qu'en notre Constitution il y a des préposés à la surveillance des lois, de nos libertés, du commerce, de même certaines gens pussent être placés à la surintendance du langage, pour empêcher les mots de frappe étrangère de passer chez nous. La guerre actuelle a adultéré notre langue avec tant de mots étrangers, qu'il serait impossible à un de nos grands-pères de savoir ce qu'ont fait ses descendants, s'il lui fallait lire leurs exploits dans un journal moderne... » Et l'auteur, reprenant le thème développé chez nous autrefois par Henri Estienne, proteste contre cette manie de cacher sous des termes impénétrables au public des exploits qui font tant d'honneur à l'Angleterre. Suit une dissertation plus enthousiaste que juste, où l'auteur évoque les souvenirs d'Édouard III et du Prince Noir, oubliant qu'ils parlaient français, et il termine par une lettre plaisante d'un jeune homme de l'armée de Blenheim, où le style étranger est caricaturé. En 1712, Swift reprend le projet d'une académie qu'il soumet au comte d'Oxford [1]. Et ses motifs sont faciles à deviner, quand on se reporte à la protestation qu'il fait entendre contre l'habitude que gardent les grandes familles de faire enseigner le français à leurs enfants.

A partir de ce moment l'opposition ne cessa plus, et il advint de la gallomanie en Angleterrre ce qui advient depuis cent ans en France : on proteste, on raille, quelquefois cruellement et haineusement, suivant les circonstances; la mode ne cesse guère un instant que pour reprendre bientôt. Grosley a donné nombre de témoignages de l'hostilité qu'il rencontra. Dans la rue, au théâtre, les « antigallicans » se donnaient carrière. Mais le même Grosley nous montre combien il rencontrait facilement des interprètes. Des acteurs français, au dire de Gibbon (*Let. à Holroyd*, 18 janv. 1776, trad. Marignié, *Œuv.*, II, 285), faisaient, avec succès, des lectures françaises. Et la connaissance de notre langue s'étendait même plus loin que dans les hautes classes, car, au dire de Grosley, les petites écoles de Londres l'enseignaient.

Dans ces conditions, le français avait cessé de régner, il n'avait pas cessé d'être cultivé. Il semble même juste de croire qu'on y attachait un peu plus d'importance qu'à une autre langue étrangère, et que, sans admettre sa suprématie, on acceptait ce fait « qu'il était devenu en quelque sorte le

1. *Swift's Works*, London, 1803, VIII, 42-44. Cf. encore les protestations du *Connaisseur*, n° du 14 nov. 1754.

langage de l'Europe[1] ». Presque tous les écrivains l'ont possédé : Gray, Thomson, Hume, Sterne, Smollett, Goldsmith, Young, Johnson, Chesterfield, Gibbon. Et ce dernier l'a même écrit, sans rien publier en sa propre langue jusqu'en 1770. Il en a donné les motifs dans ses Mémoires[2] : s'il a commencé par commodité, le français ayant été la langue de ses études, il a continué par ambition, voulant un rang parmi les écrivains français, comme on voulait au XVIe siècle un rang parmi les écrivains latins. Toutefois les clameurs antifrançaises qui l'accueillirent, et dont il parle lui-même, prouvent assez que cet honneur n'était pas recherché par beaucoup[3]. Le mot de Rivarol est en somme assez juste : « Quand les peuples du Nord ont aimé la nation française, imité ses manières, exalté ses ouvrages, les Anglais se sont tus, et ce concert de toutes les voix n'a été troublé que par leur silence » (*Disc. s. l'univ.*, éd. de Lesc., 43).

Même en faisant abstraction des écrivains qui, comme Chesterfield ou Walpole, de parti pris ou par obsession, farcissent leur anglais de mots français, il est possible de faire voir que toutes les protestations furent impuissantes à empêcher l'introduction des locutions françaises.

On retrouve au XVIIIe siècle répandus dans l'usage commun une foule de mots introduits antérieurement. En outre il en arrive de nouveaux.

1. Th. Deletanville. *New French Dictionary*. London. 1770. Dédicace à lord Viscount Weymouth.

2. « J'aurais évité quelques clameurs *antifrançaises* si je m'étais tenu au caractère plus naturel d'auteur anglais..... Mon vrai motif était plutôt l'ambition de la réputation nouvelle et irrégulière d'Anglais réclamant un rang parmi les écrivains français...... Dans les temps modernes le mérite des écrivains, les mœurs sociales des naturels, l'influence de la monarchie et l'exil des protestants, ont contribué à répandre l'usage de la langue française. Plusieurs étrangers ont saisi l'occasion de parler à l'Europe dans ce dialecte commun. .... Un juste orgueil et un louable préjugé anglais ont mis opposition à cette communication d'idiomes; et de toutes les nations de ce côté des Alpes, mes concitoyens sont ceux qui ont le moins d'usage du français, et qui s'y perfectionnent le moins. Sir *William Temple* et lord *Chesterfield* ne s'en servaient qu'en affaires ou par politesse; et leurs lettres imprimées ne seront pas citées comme des modèles de composition. Lord *Bolingbroke* a bien publié en français l'*Esquisse de ses réflexions sur l'exil*, mais sa réputation n'a plus pour fondement que cette galanterie de Voltaire : docti sermones utriusque linguae.... Le comte Hamilton fait une exception sur laquelle on ne saurait insister de bonne foi : quoique Irlandais de naissance, il avait été élevé en France dès son bas âge.... Je puis donc prétendre au *Primus ego in patriam*, etc. Mais avec quel succès ai-je tenté ce sentier non encore frayé, c'est ce que je dois laisser à décider à mes lecteurs français. »

3. On a souvent rappelé qu'au XVIIIe siècle plusieurs écrivains d'origine anglaise se servirent du français, comme l'avaient fait au XVIIe siècle James Howell, et le célèbre Hamilton. En effet Sherlock (1678-1761) donna ses *Lettres sur Shakespeare*, et ses *Conseils à un jeune poète*; Hume, outre quelques lettres, discuta avec Rousseau (*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*); Walpole nous a laissé une vaste correspondance aujourd'hui publiée. On cite encore Bolingbroke (1676-1751), Towneley (1737-1805). Mais, en général, l'existence de ces lettres ou même de ces écrits en français n'implique nullement que leurs auteurs eussent reconnu la supériorité du français. Ce sont les circonstances qui les amènent à se servir, quelques-uns passagèrement, d'une langue qu'ils savent, et qu'il leur est utile d'employer, soit parce que leurs correspondants n'en savent pas d'autre, soit parce qu'ils sont, comme Towneley, en France, soit enfin pour toute cause accidentelle du même genre. La note de Gibbon citée ci-dessus le montre suffisamment.

1° Termes d'arts : *arcade* (Pope); *bistre* (Bailey, *Dict. Ed. 1731*); *cacophonic* (Pope, *Lett. to Swift*, 1733); *carnation* (Garth. *Dispensary*); *gavot* (Pope); *jonquil*, couleur (Thoms. *Seas.*); *plastic* (Pope, *Dunc.* 1,101).

2° Termes de lettres : *anachronism* (H. Walp.); *anecdote* (Sterne); *anonymous* (Pope, *Dunc.*); *badinage* (Chesterf.); *denoüement* (Warton, *Essay on Pope* : *episode* (*Spectat.*, n° 267); *pasquin* (*Tatler*).

3° Termes de guerre : *brigand* (*Tatler*); *to caracol* (Bailey, *Dict.* 1733); *circumvallation* (*Tatler*, n° 175); *to decamp* (*Tatler*, 17); *dragoon* (*Spectat.*, 281); *epaulet* (Burke, 1774); *fascine* (*Spectat.*, 165); *gasconade* (*Tatler*, 115); *invalid* (*ib.*, 16); *pontoon* (*Spectat.*); *reconnoitre* (*Spect.*, Young.); etc.

4° Termes de modes et de toilette : *cosmetick* (*Tatler*, 34); *cotillon* (Gray); *eau de carme*, *eau de luce* (*cit. dans.* Wright. *Hist. of Engl.*); *panniers* (id.), — *cabriolet* (H. Walp.; ce fut aussi une coiffure de femmes).

5° Constructions, Ameublement : *Barrack* (Swift, *Lett.*); *buffet* (Pope, *Mor. Ess.*); *corridor* (Addis.); *sofa* (*Guardian*, 167).

6° Société : *cænobit* (Gibbon); (id.), *charlatan* (*Tatler*); *creole* (Johns.); *devotee* (*Spect.* et *Tatler*); *excursion* (Pope, *Ess. on Critic.*); *exuberant* (Thoms. *Seas.*); *imperturbable* (Ash's *Dict. 1755*); *inadmissible* (Burke); *nonsense* (*Spect.*); *pirouette* (Bail. *Dict. 1751*); *prude* (Pope, *Spect.*, *Tatler*); *pruderie* (*Spect.*); *suicide* (1749, *tr. de Montesq. Spir. of Laws*).

7° Philosophie; sciences, etc. : *adequate* (Johns.'s *Rambler*); *to aggrandize* (Young.); *to appreciate* (Gibb.); *arid* (Swift. *Battle of Books*); *avalanche* (*fin du XVIIIe*); *configuration* (Locke, *H. Und.*); *to convoke* (W. Temple); *decadence* (Goldsm. *Citiz. of W.*); *to decompose* (Bail. *dict. 1751*); *to derange* (1795; condamné comme gallic.); *elasticity* (Pope. *Dunc.*); *inadvertance* (Bail. *Dict. 1751*); *junction* (Addis.); *nonplus* (Locke); *resvery* (id.); *timid* (Pope. *Prol. to Sat.*); *torsion* (Johns.); *vague* (Locke) (etc.).

8° Cuisine : *chocolate* (Pope, Addis.); *condiment* (*Spect.*); *haricot* (de mouton), *cervelas* (Phill. Kersey. *1706-1715*).

Le français en Russie. — On sait comment le tsar Pierre a pour ainsi dire précipité son empire vers la culture occidentale; Élisabeth et Catherine continuèrent, avec cette différence que leurs modèles furent plus exclusivement français. L'importation brusque qui introduisait en Russie non seulement des œuvres d'art, mais des artistes, non seulement la science et les lettres, mais des savants et des écrivains, voire des médecins, des industriels, n'était possible qu'à condition d'importer la langue elle-même. Élisabeth l'avait apprise dès l'enfance et la possédait; on vit bientôt qu'elle l'aimait. Aux représentations des pièces traduites du français succédèrent des représentations en français de la troupe de Sérigny, qui, choyée, partageait avec les acteurs italiens la jouissance d'un théâtre dont les acteurs russes, misérables, étaient exclus. Les courtisans reçurent l'ordre d'assister aux spectacles, sous peine d'amende (1742). Il n'en fallait pas tant pour que leurs inclinations fussent déterminées et qu'ils se missent, eux, ou du moins leurs enfants, en état de comprendre. Dès lors on voit affluer à Paris de jeunes Russes, pour qui on est obligé de bâtir une chapelle orthodoxe. Catherine II, élevée par une dame réfugiée, Mme Gardel, loin de réagir contre ces tendances, les accentua, étendant aux femmes mêmes dont elle organisait l'éducation, l'influence française. L'institut Smolnyi, où 480 jeunes filles nobles étaient élevées, fut mis sous la direction d'une Française,

M[lle] Lafond. L'impératrice elle-même donna l'exemple d'écrire en français des lettres (sans parler des mémoires qu'elle a laissés).

On eût pu s'attendre à ce que, dans cet entraînement vers les choses de France, la langue russe elle-même fût abandonnée quelque temps par les écrivains. Mais c'eût été évidemment aller contre la volonté et les désirs des gouvernants. Catherine, quoiqu'elle ne fût pas Russe, savait la langue du pays, et la savait bien. Elle n'a jamais ni projeté ni essayé la substitution d'un idiome à l'autre, comme en Prusse; tout au contraire : elle a fondé une Académie exclusivement réservée aux écrivains russes (1783). Aussi les meilleurs auteurs russes du siècle savent-ils le français; ils le parlent, l'écrivent même correctement, se servent de cette connaissance pour faire passer en russe Boileau, Rollin, Fénelon, Fontenelle, Montesquieu, etc.; von Vizine s'inspire directement des *Confessions* de Rousseau. Mais aucun d'eux ne compose en français, et dans la liste que M. Ghénnady [1] a dressée de Russes qui ont écrit en français, on trouve des savants, des grands seigneurs, pas un écrivain véritable.

En revanche la langue russe est de toutes parts pénétrée par des éléments français, qui y font, comme eût dit Du Bellay, l'effet d'une pièce de velours vert sur une robe de velours rouge. Presque dès le début on s'en scandalisa, et ce fut un des lieux communs de railler la gallomanie non seulement dans les modes, mais dans le langage. Soumarokov, contemporain de Lomonosov et son rival dans ses fables [2], dans son *Plaidoyer en faveur de la langue russe*, regrette « qu'elle aille sans cesse s'altérant sous l'influence des vocables étrangers », et il demande la « création d'une réunion savante et littéraire dans laquelle des écrivains de talent s'occuperaient de la pureté de la langue russe ». Catherine II, tout en correspondant avec Voltaire et en aidant Diderot, a raillé elle aussi les petits-maîtres qui par snobisme parsemaient leur conversation d'expressions françaises. Dans la *Fête de M. Vortschalkine* c'est Firlioufiouchkov qui joue ce rôle ridicule. L'impératrice est du reste revenue à ce sujet dans les revues auxquelles elle collaborait. Après s'être moquée du jeune homme qui, pour avoir été en France, estropie mots et syllabes, prenant en dégoût sa langue maternelle, elle conseille non seulement de ne plus rien emprunter, mais de substituer aux mots étrangers des mots russes. Von Vizine ne manqua pas de poser la question quand, dans le *Brigadier*, il mit en présence « jeunes et vieux Russes ». Ivan, ayant « tout son esprit attaché à la couronne de

1. Dresde, 1874. Dans ce catalogue, je relève, au XVIII[e] siècle, *Belosselsky-Belosersky* (1752-1809), qui, après des traités de musique et de philosophie, publie les *Poésies françaises d'un prince étranger*, Dresde, 1789. Mais il est à noter que l'auteur vit à Dresde, où il représente le gouvernement russe: Domaschnef, de l'Académie russe des sciences: *Discours sur l'importance de l'histoire* (29 déc. 1776); Kourakine (prince Alex. Borissovitch (1751-1818) : *Souvenirs d'un voyage en Hollande et en Angleterre*, 1770-1772 : Narischkine (Alex. Vassilievitch) : *Quelques idées du passe-temps*, 1792 : *Ressouvenirs sur la Russie, écrits entre Aix-la-Chapelle et Spa*, 1792 : Grég. Orlov, *Lettre à J.-J. Rousseau*, publiée dans les Mémoires de Bachaumont, Londres, 1777; Repnine (prince Nicolas Vassilievitch, 1734-1801) : *Le fruit de la grâce*, 1799; Schouvalof (comte André Petrovitch), *Épître à Ninon*, 1774. Razoumovsky (comte Grég., 1758-1830) établi en Suisse, qui a laissé divers ouvrages de sciences naturelles.

2. Voir les extraits dans Louis Leger, *La littérature russe*, Paris, Armand Colin et C[ie]. Ce livre m'a beaucoup servi dans toute la rédaction de ce paragraphe.

France », quoique son corps appartienne à la Russie, ne peut pas manquer de semer ses répliques de « je m'en moque », de « galant homme », et d'une foule de mots dont les équivalents existent en russe : *respecter*, *parier*, etc., mais dont il a contracté l'habitude en compagnie d'un cocher français qui a été son instituteur.

Novikov, le créateur de la librairie, dans les journaux qu'il dirigea, *le Bourdon* et *le Peintre*, exploita la même veine, et railla la manie imprudente de confier ses enfants à des « outchitels », débarqués par masses, la plupart gueux dans leur pays, dont on ne sait rien. Mais tant que l'influence de la littérature classique resta prépondérante en Russie, aucune réaction sérieuse ne pouvait se marquer. Cette influence baisse sensiblement dans les dernières années du XVIIIe siècle, au profit d'autres influences étrangères. En même temps l'émancipation se prépare. Karamzine (1766-1826), lui, écrit deux langues bien distinctes ; il commence comme ses prédécesseurs par galliciser. Dans la seconde période de sa vie, il épure, au contraire, sa langue des éléments étrangers, en même temps qu'il la débarrasse d'une surabondance de mots slavons. Encore Chichkov et le célèbre Krylov (1768-1844) ont-ils raillé sa manière d'écrire. Ce dernier, dans la *Leçon à mes filles*, a donné une édition russe des *Précieuses ridicules*. Un des travers de ces jeunes filles reste toujours l'amour du gallicisme, et leur père en est réduit à les enfermer en leur défendant de prononcer un mot de leur cher français. Ces satires, un changement de goût, les événements politiques affranchirent au commencement du XIXe siècle la langue russe littéraire de la pénétration française. Rien ne détruisit dans la société l'habitude de considérer notre idiome comme un instrument unique de culture, d'études et de relations, et de le cultiver comme tel.

Je donne ci-dessous, à titre d'exemples, quelques mots français qui avaient été exportés en Russie :

1° Mots qui ont paru au XVIIIe siècle et qui n'existent plus : *Abdikouyet* (il abdique. Cant. 1741. *Let. à l'emp. Iv. Antonovitch*) ; *approbovat* (approuver, Cant. *Let. de Londres à l'imp. Anna*, 1735) ; *arestovaniye* (arrestation, Cant. *Let. de Par.* 1741) ; *assembleya* (1718, *Vedomosti* de P. le Grand) ; *attentsione* (attention, Cant. *Let. de Lond.*) ; *avantage* (Cant. *Let. de L.* 1738) ; *bonne sanc* (bon sens, cité par Soumar. *Sup. des mots étr.*) ; *bataliya* (*Vedomosti*, 1728) ; *distraktsiya* (distraction, Cath. II. *Let. au comte Orl.* 1770) ; *devotsiya* (devotion, Cant. *Let. à l'emper. Ivan Antonovitch, 1741*) ; *exercitsii* (*Vedom.* de Moscou, 1756) ; *expressiya* (expression, *Vedom.* St-Pétersb., 1748) ; *electorskiye* (électorales, Cant. *Let. à l'emp. Iv. Anton.*) ; *festeine* (festin, *Rescr. de l'impér. Élisabeth au pr. Cantemir*, 1742) ; *impressiya* (impression. Cant. *Let. à Ostermann*, 1735) ; *indiferentvo* (indifférent, Cant. *Let. à l'imp. Iv. Antonovitch*, 1741) ; *pensif* (Soumarok., *Suppr d. mots étr.*) ; *passiya* (passion, *Ib.*)

2° Mots qui ont été importés au XVIIIe siècle et qui sont encore en usage : *akte* (Imp. Cath. II. *Rescrit au comte Orlov*, 1770) ; *anfilada* (enfilade, Soumar. *Prot.* Ab. labor.) ; *appartament* (appartement élégant, Cant. *Let. de Paris à l'Imp. Anna Ivanovna*, 1739) ; *attakouyet* (il attaque, Orlov. *Let. à Cath. II*, 1777), *blokirovat* (bloquer, Cath. II, *Rescr. au comte Greg. Orlov*, 1770), *brochure* (Cath. II. *Instr. au pr. Soltikov*, 13 mars 1784) ; *commertsiya* (commerce, 1er n° du *Vedom.* de Moscou, 1756) ; *copiya* (copie ; Lomonosov, *Let.*

au comte Schouval. 1753); *contserte* (concert, Trediakovsky, *trad. de Tallemont, Voy. à l'île d'amour*, ou *la clef des cœurs*, 1730); *curiosnyi* (curieux, *Vedom.* de Petersb., 1748), *delicatno* (delicatement, Soumarok. *Suppr. d. m. étr.*, 1759); *déserteur* (*Ib.*), *descente* (Cath. *Let. à Orlov* de 1770); *détachement* (Cath. II, *Rescr. au c. Greg. Orlov*, 1770); *dispositsiya* (disposition, *Ib.*); *dokument* (document, *Ib.*); *exempliare* (exemplaire, *Feuilles volantes manuscrites*, 1703); *équipage* (Cant. *Let. de Lond.*, 1732), *familiarno* (Trediakovsky, trad. de Tallemont, 1730); *garantiya* (garantie, Cant. *Let. à l'emp. Iv. Anton.*, 1741); *gouvernantka* (gouvernante, blâmé par Soumar. *Sup. d. mots étr.*).

Il faut ajouter enfin qu'on trouverait, dans les auteurs russes du XVIIIe siècle, des traces marquées de l'influence de la syntaxe française. Cantemir écrit : *Tchto one vesma neterpelivo ogidaet menia vidiet* = *qu'il attend avec beaucoup d'impatience de me voir.* Les mots *menia vidiet*, *me voir*, sont dans l'ordre français; le russe dirait *vidiet menia* (*Let. à Elis.*, Paris, 1742). Assez souvent on voit le participe employé à la française. Lomonosov commence en 1753 une phrase par : *Ne khotia vas oscorbit* : *ne voulant pas vous offenser...* il faudrait une phrase conjonctionnelle, etc.; Matveef, dans une lettre écrite de Paris, 1705, use de *être* là où le russe ne le met pas : *Carol iest vélikago rosta* : le roi *est* grand de taille, etc.

Le français en Espagne. — Jusqu'à l'établissement de la dynastie française en Espagne, pour des raisons politiques et littéraires très claires, les Français ont beaucoup plus appris l'espagnol que les Espagnols le français; le nombre seul des livres dont ces derniers eussent pu s'aider le dit assez. Point de grammaire française avant 1565[1], et les livres qui paraissent jusqu'à la fin du XVIIe siècle sont insignifiants, comme nombre et comme valeur.

Vers 1700 tout est renversé. La monarchie espagnole est en pleine décadence, le mouvement littéraire y est plus que médiocre, pendant que la France atteint à son apogée. L'arrivée d'une cour en partie française vint ajouter à cet ascendant. Tout, dit Quintana, concourait alors à nous amener à suivre la trace des Français : notre cour, en quelque façon française, le gouvernement, qui suivait les maximes et la conduite reçues en France; les connaissances scientifiques, les arts utiles, les grands établissements de civilisation, les collèges littéraires, tout s'importait, s'imitait de là. De là venait le goût dans les modes, le luxe dans les maisons, le raffinement dans les repas; nous nous vêtions, nous dansions, nous pensions à la française, et nous nous étonnons que les muses aient pris aussi quelque chose de cet air et de cet idiome? Je ne déciderai pas ici si c'est un bien ou un mal; il suffit que c'est un fait incontestable[2].

1. A cette date on trouve le livre de Baltazar de Sotomayor : *Gramatica en reglas muy provechosas y necesarias para aprender a leer y escrivir la lengua francesa conferida con la castellana.* Impr. à Alcalá de Henares chez Pedro Robley y Francisco de Cornellas, in-8. Le nom de l'auteur est dans le privilège. J'ai trouvé ce Manuel, insignifiant d'ailleurs, à la Bib. royale de Madrid. R. 9599. Stengel ne donne pas de grammaire française en espagnol avant 1624.

2. *Introduccion historica á una coleccion de poesias castellanas* (coll. Ribadeneira, XIX, 146). Cf. un texte de D. Pr. Gutierrez de los Rios, troisième comte de Fernan Nuñez, publié par M. Morel-Fatio, *Ét. sur l'Esp.*, 2e série, 19, où il dit pu'il faut savoir le français en perfection, tant à cause des livres excellents

Il ne faudrait pas toutefois s'imaginer que la langue devint pour cela familière à une portion plus ou moins grande de la nation. Sans doute la princesse des Ursins put faire donner des représentations françaises dans un petit cercle. Mais en admettant qu'un assez grand nombre de Castillans surent assez le français pour les entendre, il paraît y en avoir eu bien peu à qui il fût comme une seconde langue maternelle, « Jorge Pitillas » l'a dit plaisamment de lui-même : « Je parle français ce qu'il m'en faut pour qu'on ne me comprenne pas, ni moi non plus, et pour faire fermenter la pâte castillane ».

Dès 1726, Feijoó posait la question dans son *Théâtre critique*. Protestant contre les amoureux passionnés de la langue française qui la préfèrent à la leur, il établit un parallèle en forme, et discute successivement, avec beaucoup de modération, du reste, laquelle des deux a plus de propriété, d'harmonie et de richesse. Dans la masse des petits pamphlets que souleva cette œuvre, il s'en trouva un pour faire valoir les avantages du français, qui est universel, et également propre à l'art oratoire, à l'histoire et à la poésie[1]. Mais à aucun moment, l'orgueil castillan ne lui reconnut une primauté quelconque. A la fin du siècle, Capmany, avec beaucoup plus de fougue, a recommencé le procès dans les observations critiques sur la langue castillane qu'il a mises en tête de son *Théâtre historico-critique de l'éloquence espagnole* (1786). Malgré les travaux de ses grammairiens, de Vaugelas à Condillac, dit-il (Capmany met parmi eux La Bruyère), à quoi se réduit la supériorité de la langue française? Elle a la correction, la pureté, l'ordre (qu'on pourrait appeler plutôt un esclavage grammatical), elle n'a rien du caractère épique, rien du nombre oratoire à cause de ses sons sourds, de ses terminaisons aigres, de ses monosyllabes durs, de sa construction rigide. Ni harmonie imitative, ni mots composés, ni augmentatifs, ni diminutifs, ni fréquentatifs, ni inchoatifs. Les nuances (le mot est en français) manquent là où elles abondent en espagnol. Si les mots des sciences et des arts y existent en grand nombre, ce n'est pas sur ces éléments étrangers d'origine gréco-latine qu'il faut la juger. Elle les doit à un développement de la culture, et c'est sur leur fonds propre, non sur le vocabulaire astronomique, physique, hydraulique, métallurgique, chimique, qu'il faut comparer les langues; ce qui est leur, c'est le langage qu'emploieront deux hommes du peuple. Or là la supériorité de l'espagnol est visible. Même en matière philosophique, les écrivains français se tirent d'affaire avec une douzaine de mots vagues qui leur permettent d'esquiver les difficultés métaphysiques : *justesse*, *nuance*, *touchant*, *frapper*, *marche*, *rapport*, *sentiment*, *trait* (qui équivaut à *action*, *acto*, *rasgo*, *golpe*) et surtout *esprit* (*alma*, *animo*, *talento*, *ingenio*, *agudeza*, *viveza*, *entendimiento*, *capacidad*, *penetracion*, *mente*, *esencia*, *espiritu*). « La multitude des livres français qui, depuis trente ans, ont inondé nos provinces ont réussi surtout par la nou-

écrits dans cet idiome que parce qu'il se trouverait difficilement une capitale de monarchie ou de république où le français ne se parlât, sinon mieux, au moins aussi bien que la langue indigène. Ledit seigneur l'écrit du reste fort mal.

1. *Annotaciones al teatro critico*... del R^mo Padre Fray Benito Geronimo de Feijoó que da a luz don Domingo Pargas Zuendia y Gozan, 1727 (Bib. Nat., Z. 2408B—2), p. 20 : « Que expressiones no tiene (la lengua francesa) para la Oratoria, que naturalidad de vozes para la Historia, que suavidad para la Poesia ».

2. Madrid, Ant. de Sancha, in-8, 5 vol., CXXIII et suiv.

veauté, la méthode, le goût, et le style des auteurs; ce ne sont pas des mérites de l'idiome[1]. »

Si le français ne semble jamais avoir été naturalisé en Espagne, il y a cependant été considéré, au moins en fait, depuis le XVIIIe siècle, d'une manière à peu près constante, comme un instrument indispensable de culture. Il a été, comme toutes les choses de France, de mode, et devenu par là plus ou moins familier à une foule de gens, il a profondément agi sur l'idiome indigène. Ce serait toute une histoire à faire que celle de la guerre contre les franciseurs. Feijoó commence, raisonnablement comme toujours[2]. Jorge Pitillas en plaisante dans sa « Satire », le *Diario de los literatos* renferme une attaque très vive contre le traducteur du *Mercure historique et politique*, qui, faute de comprendre le français et de savoir le castillan, écrit des choses comme *un desierto de cristal* (= un *désert* de cristal!), *segun el grado de su consciencia* (selon le *degré* au lieu de selon le *gré*) (VII, 234 et s.).

Mais c'est surtout dans la deuxième moitié du siècle que les gallicisants deviennent l'objet des railleries. Le P. Isla dans le *Fray Gerundio* (part. II, 8), qui rappelle par quelque endroit Rabelais, introduit son écolier limousin. C'est Don Carlos, originaire d'une ville près de Campazas et qui, arrivant de la cour, écorche non plus le latin, mais le français. Cadalso a fait de la même manie le sujet de la trente-cinquième de ses *Lettres marocaines*[3]. Une lettre de la sœur de Nuño arrivée à Burgos, à une de ses amies, est demeurée incompréhensible pour lui, quoiqu'il soit espagnol « sur toutes les coutures[4] ». Si ces changements continuent, tous les aveugles pourront vendre, avec l'almanach un annuaire du langage : *Vocabulaire nouveau à l'usage de ceux qui veulent se comprendre et s'expliquer avec les gens de mode, pour l'année 1700 et tant, et les suivantes...* Iriarte, dans ses fables littéraires[5], en a consacré une à la gallomanie : *Les deux perroquets et la perruche*, avec cet argument : « Ceux qui corrompent leur

1. Toutes ces idées sont reprises dans le *Nuevo Diccionario francés-español*. Madrid. Sancha, 1805. Prologue.

2. Pass. cité. Cf. dans les *Œuv. chois.*, coll. Ribaden., 56, p. 507, une dissertation sur le néologisme, où il indique lui-même ce qu'on peut prendre au français : certains mots abstraits et des participes.

3. Écrites vers 1768, publiées en 1793. Cf. *Los Eruditos à la Violeta*, 78, 82. Bibl. Na . Z. 14 691 in-12°.

4. Elle commence : Hoy no ha sido dia en mi apartamento, hasta mediodia y medio. Tomé dos tazas de te: puseme mi desabille y bonete de noche: hice un tour en mi jardin; lei cerca de ocho versos del segundo acto de la *Zaira*. Vino Mr. Labauda; empecé mi toeleta, no estuvo el abate. Mandé pagar mi modista, etc. Tout est barbare là dedans, le tour et les mots. — Ce *mediodia y medio*, ce *no ha sido dia* me rendait fou, dit Nuño. Pour le *bonete*, je n'ai jamais pu comprendre quel usage il pouvait avoir sur la tête d'une femme (*Bonete* en espagnol se dit uniquement du bonnet des docteurs, prêtres, etc.).

Isla a fait (passage cité) une parodie du même genre. Voici le jargon d'une dame : « Un hombre de carácter tuvo la bondad de venirme á buscar á mi casa de campaña, y por cierto que á la hora me hallaba yo en uno de los apartamientos que están á nivel con el parterre. » Et elle ne sait pas parler le français! Ce sont des bribes qu'elle a ramassées dans des livres.

5. Coll. Ribaden., 63, p. 6. Cf. la fab. 39, p. 13, qui commence :

De frase extranjera el mal pegadizo
Hoy a nuestro idioma gravemente aqueja

et aussi la *Señorita mal criada* (I, sc. 10).

langue n'ont point d'autre revanche que d'appeler puristes ceux qui la parlent avec propriété, comme si cette qualité était une tache ». Forner, en parlant des vices de la poésie de son temps, dans une satire qui fut couronnée par l'Académie, ne manque pas de déplorer « le temps où le dialecte de Tolède s'étudie dans des lectures françaises ». Et dans la « Satire Ménippée » posthume qui porte le titre de *Obsèques de la langue castillane*, il déplore que, sous le torrent de la littérature qui vient de France, « les Espagnols, comme les autres peuples, au lieu d'apprendre seulement les choses, la méthode et les procédés, changent les locutions françaises en castillanes ».

Villaroel fait déjà un pas de plus, et écrivant à un ministre de Ferdinand VI, il sent que la domination de la muse française en prépare une autre : « Quand viendra-t-il, le jour, imprudente Espagne, où tu comprendras qu'on affile contre toi le couteau sur tes propres pierres[1] ? » Ce patriotisme a trouvé un représentant des plus ardents dans le même Capmany dont j'ai déjà parlé. Dès 1801, s'il faut en croire ce qu'il a dit lui-même dans sa brochure *Centinela contra Franceses*, il aurait déjà posé dans les journaux de Madrid (16, 17 et 18 septembre) cet axiome : « Toute nation qui vit énamourée d'une autre est déjà à demi vaincue... Ce qui fait une nation, c'est l'unité des volontés, des lois, des mœurs, de l'idiome qui les unit et qui les maintient de génération en génération. C'est dans cette considération, ajoute-t-il, que... j'ai prêché tant de fois dans tous mes écrits et mes conversations contre ceux qui corrompent la langue. Mon objet était plus politique que grammatical. [2] »

En tout cas dans l'ardente philippique qu'il a intitulée *Centinela* (sept.-oct. 1808), et dont il eut le courage de faire porter une traduction au camp impérial, il revient à l'idée de régénérer l'Espagne en purifiant les lèvres aussi bien que le cœur. Quiconque a lu des livres espagnols de ce siècle sait que si l'Espagne a recouvré à ce moment son indépendance politique, elle n'est pas parvenue à la restauration du « castillan légitime » que rêvaient les Capmany et les Garcès. Il n'y a pas lieu d'étudier ici les causes de la décadence de l'influence française. Cette influence n'a jamais cessé [3].

Ainsi, si au delà des Pyrénées les avis ont été partagés sur la valeur de la littérature française et sur l'utilité qu'il y avait à s'en inspirer, tout le monde à peu près, de Luzan à Huerta, a été unanime à se plaindre, suivant une expression un peu imprévue du P. Isla, que la langue fût atteinte du « mal français » au point que « le mercure du discret pharmacien ne l'en pût guérir ». Tous aussi sont unanimes à désigner les coupables, savoir les traducteurs et les journalistes. Sans doute, il y a de la faute des *petits-maîtres* et des *petites-maîtresses*. Mais qui leur a gâté le goût? Les gazettes et l'armée des faméliques et des charlatans attachés à faire passer au

1. Coll. Ribad., vol. 63, p. 394. Cf. p. 389.

2. P. 76 et 72, 110, 119 de l'édition de Séville, *Imprenta real*, 1810.

3. Capmany a laissé un *Art de traduire*, et un *Dictionnaire fr.-espagnol* dont j'ai déjà parlé. Le jésuite don Gregorio Garcés a écrit deux volumes : *Fundamento del vigor y elegancia de la lengua castellana* qui a été imprimé aux frais de l'Académie. Madrid, V[e] de Ibarra. 1791. C'est un recueil du langage châtié. Dans le prologue I. XIII, l'auteur se plaint aussi des gallicismes.

hasard en méchant espagnol les œuvres françaises, mauvaises ou bonnes.

Néanmoins tout le monde a été pris de la contagion. Le contradicteur de Feijoó lui fait déjà remarquer qu'il dit *espectro* pour *fantasma*, et *tablo* pour *mesa*. Melendez, qui archaïse, mêle inconsciemment des mots étrangers à ses vieux mots. Et le farouche Capmany lui-même, qui voit un peu partout des gallicismes, même dans des expressions comme *à la redonda*, qui est dans Cervantès, se laisse aller à signaler le besoin qu'on aurait de certains mots, parmi lesquels il s'en trouve de tout français : *patriótico*, *patriotismo*, *protestantismo*, *purista*, *purismo*, *rigorista*, *supremacia*, *territorial* [1].

Il y a en espagnol des gallicismes très anciens : *forja* (Lope de Vega), *assemblea* (Baren de Soto, A.). On en peut citer toute une catégorie. Ce sont les termes d'étiquette, venus avec la maison de Bourgogne : *varlet-servant*, *contralor*, *grefier*, *sumiller*, *frutier*, *sausier*, *guardamanxier*, *gentiles-hombres de la boca* [2]. Mais ils ne semblent jamais être sortis du petit cercle de la cour. Il y a aussi nombre de termes militaires : *bagage*, *bayoneta*, *brecha*, *convoy*, *derrota*, *equipar*, *fortin*, qui sont dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie (1726) et qui appartiennent déjà au XVIIe siècle.

Au XVIIIe siècle on trouve :

A. Des mots français : *el arribo* (l'arrivée. *G. de M.* [3], 15 juin 1706), *armamento* (A.), *azelerada marcha* (*G. de M.*, p. 133, non dans A.), *complexidad* (Capmany), *detallar* (non dans A.), *equipaje* (A. : mot récemment introduit), *petimetra* (blâmé par A., titre d'une comédie), *piquete* (*G. d. M.*, 4 mai 1706, A.), *resorte* (non dans A.), *villaje* (blâmé par Isla), *libertinaje*, *libertin*, *satisfaction*, *maximas* [4].

B. Des mots espagnols à qui on donne un sens français : *á favor*, qui signifie à l'utilité, à l'avantage de, devient équivalent de *à la faveur* : *á favor de la noche* (Cap.) ; *batallones*, qui signifiait escadron de cavalerie, passe au sens de *bataillons* (XVIIe s.), etc.

C. Des expressions faites de mots espagnols, mais qui sont assemblés sur le modèle d'une expression française : *ahorrar la sangre* (ménager le sang, Cap., non dans A.) ; *hombre de facil aceso* (homme d'accès facile ; *ib.*, non dans A.) ; *dones de fortuna* (*ib.*) ; *en todos los sentidos* (en tous les sens, *ib.*) ; *a su turno* (à son tour) ; *hacer alusion* (*G. d. Mad.*, *Feliz y deseado arribo...*, sept.-oct. 1706, p. 4) ; *segun todas las apariencias* (*ib.*, 17 août 1706, p. 105) ; *desalterarse en la corriente* (se désaltérer au courant, *Idilios de Gessner*, trad. Madr., 1727, p. 115) ; *elevar la juventud* (élever la jeunesse. Ramsay,

1. *Theatro hist. crit.* Obs. critic. CLXVI.

2. Voir Rodriguez Villa, *Etiquetas de la casa de Austria*. Madrid, Medina y Navarro.

3. G. de M. = *Gazette de Madrid* ; A. = l'Académie, 1re éd. du Dictionnaire ; Cap. signifie que le mot est signalé par Capmany (*Arte de traducir*). Il existe un recueil de gallicismes, malheureusement sans références historiques : *Diccionario de galicismos...*, par D. Rafael-Maria Baralt. 2e edit. Madrid. Leocadio Lopez. 1890.

4. Dans sa *Sentinela* (p. 119), Capmany promettait un recueil général des termes empruntés. Il ne l'a pas fait, et les mots auxquels il s'en prend là sont surtout ceux de la Révolution, ceux de ces gens qui lui étaient odieux et qu'il appelle *sabihondos*, *ideologos* — *filosofos* — *humanistas* — *politecnicos* : *requisition*, *section*, *résultat*, *autorités constituées*, *agents du gouvernement*, *fonctionnaires publics*. Même le mot *central*, ajoute-t-il, quoique castillan, m'incommode, uniquement pour le voir employé en France d'établissements politiques et littéraires de leur folle Révolution.

Nueva Ciropedia, page 3, Barcelona, 1739) : *a fondo* (*Tertulia historica*, por el Dr Don Jayme Ardanaz); *valer la pena*, *cantar*, *tocar*, *bailar a la perfeccion*, *ejercer el ministerio de la parola de Dios*, *darse la pena*, *las bellas letras* (autant d'expressions blâmées par Isla).

D. Des tours syntaxiques français.

Déjà au XVIIe siècle des écrivains aussi purs que Quevedo se laissent aller à introduire des gallicismes. Dans l'*Introduction à la vie dévote*, on trouve des phrases toutes françaises : *Oh Dios mio! por vos es que yo he sufrido el oprobio y que la confusión ha cubierto mi rostro* (part. III, cap. 7) : C'est pour vous que j'ai souffert, etc.

Capmany a relevé nombre de semblables imitations. Il blâme le déplacement de l'épithète : *El concurso atonito se quedó en silencio* pour *atónito el concurso...*[1]; l'emploi de l'article avec les noms propres de pays : *inundan la España de traducciones*; la substitution des nombres cardinaux aux ordinaux : *El papa Juan veintidos*, le développement du participe présent en guise d'adjectif, si commode en français : *fatigante*, *edificante*, etc.

Il y aurait beaucoup à chercher dans ce sens. La phrase espagnole se transforme au XVIIIe siècle et Cadalso, dans le passage cité plus haut, se moque visiblement de ce style coupé, à la française : *Tomé dos tazas de té*; *puseme mi desabillé y bonete de noche*; *hice un tour en mi jardin.* C'est autant l'allure que les mots qui sont choquants. Mais même là où elle reste périodique, la phrase perd son caractère propre, elle devient plus ordonnée, plus régulière, rejette la surabondance des *que* et des *y*, des conjonctions, des gérondifs greffés les uns sur les autres, se rapproche en somme de la période française des classiques. Est-ce entièrement par une évolution spontanée? Cela paraît très douteux[2].

Le français en Italie. — Dans un écrit polémique publié à la fin du siècle dernier par un Allemand, Frédéric Haupt[3], et destiné à guérir l'Italie de la gallomanie, se trouvent déjà observées les principales causes qui avaient amené l'Italie à subir une influence qu'elle avait jusque-là exercée. Il est facile d'apercevoir les causes politiques : ascendant de la puissance française, morcellement complet de l'Italie, domination des Bourbons à Naples et à Parme, des princes lorrains en Toscane. En littérature, infériorité visible : pendant que les modèles français brillent de tout leur éclat, le bon goût s'est perdu en Italie avec les Guarini et les Marini[4]; la science italienne est tombée à rien. Les modèles italiens sont très grands, mais ils sont lointains et archaïques; tandis que les idées modernes, si chères aux Italiens, ont les Français pour organes. Comment dès lors les Italiens,

1. Isla raille ceux qui disent *el santo padre*, pour *padre santo*.

2. L'étude sur ces gallicismes devrait être poursuivie surtout dans les journaux du siècle dernier. Je n'ai pu les avoir à ma disposition. J'aurais voulu également consulter Capmany : *Comentario con glosas criticas y joco-serias sobre la nueva traduccion castellana de las Aventuras de Telémaco* publicada en la Gazeta de Madrid da 15 de mayo de 1798.

3. *Lettera di un Tedesco sull' infranciosamento della lingua italiana* con note di Pietro Fanfani. Firenze, 1871. Elle avait paru en 1798, à Lausanne.

4. Algarotti a très bien démêlé ces causes d'infériorité linguistique, dans sa Préface du Dialogue sur l'optique de Newton. « Nous avons, dit-il, des auteurs d'un siècle fort reculé que nous regardons comme classiques; mais ces auteurs sont parsemés de tours affectés et de mots hors d'usage. Nous avons un pays

sans nationalité, sans unité de langue par la faute de la concurrence des dialectes, portés du reste par caractère à se dénationaliser à l'étranger, résisteraient-ils à se laisser envahir par une langue facile pour eux, et dont la connaissance est si avantageuse? Une foule de faits montrent que, même en dehors des villes gouvernées par des Français, où naturellement nos compatriotes abondaient[1], notre langue était familière à beaucoup d'Italiens. En Piémont, dit une lettre de 1780, l'introduction de l'exercice et des manœuvres à la française le rend avec d'autres causes familier aux hommes[2]. Suivant de Brosses, les dames de Bologne parlaient français presque toutes, et citaient couramment Racine[3]. A Rome, dit Voltaire, peut-être ce jour-là quelque peu intéressé à flatter un pape qui agréait ses dédicaces, non seulement Benoit XIV, mais des cardinaux, l'écrivent comme s'ils étaient nés à Versailles[4]. A Naples, vers 1770, des troupes françaises commencent à passer. On les suit livre en main, et le théâtre ressemble à une école. En 1787, l'habitude est prise, et une troupe permanente, dirigée par Delorme, joue en français, là où vingt ans auparavant, suivant Grimm, elle serait morte de faim[5].

Au reste, il n'est peut-être aucun pays, dont autant de nationaux aient quitté la langue pour écrire en français. Je ne veux pas parler de ceux qui à vrai dire sont devenus tout français, comme Lagrange (né à Turin, 1736), ou à moitié français, comme Louis Riccoboni et sa femme, Cerutti, Visconti, les Cassini, etc. Mais les autres sont encore très nombreux; je citerai les économistes et les politiques : P. Verri et plus tard Gorani, le célèbre abbé Galiani, dont la prose a mérité les éloges de Diderot et depuis de Sainte-Beuve, l'astronome Piazzi, le médecin Paolo Mascagni, le diplomate Dominique Caraccioli, le célèbre Goldoni, enfin Casanova, dont les *Mémoires* ne sont que trop connus.

Quelques cas sont particulièrement intéressants. Ce sont ceux des hommes comme Baretti, qui combat les gallomanes, et écrit pourtant en français aussi bien qu'en anglais[6]. Alfieri cédait aussi à une sorte de force supérieure. Il avoue qu'en 1776 il fut obligé, pour se défaire de l'obsession du français, de s'interdire toute lecture française et de partir en Toscane (*Vie*, p. 223 et s.). Jusque-là il se traduisait en italien.

D'autres, qui n'avaient pas les mêmes raisons que lui de résister, suivirent la tendance. Alberto Fortis de Vicence, pour mériter « l'attention d'un plus vaste public », refondit en français ses *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle* (Paris, Fuchs, 1802). Et on pourrait citer d'autres exemples où

où la langue est plus pure que dans aucune autre contrée de l'Italie, mais ce pays ne saurait donner le ton aux autres qui prétendent à l'égalité et même à la supériorité à bien des égards. »

1. A Parme on vit Condillac, l'historien Millot, le mathématicien Jacquier, l'ornithologiste Fourcault.

2. *Lettres de Suisse et d'Italie de M***, avocat en Parlement, à M*** à Paris.* Amsterdam, 1780.

3. Voir Dejob, *Études sur la tragédie*, Armand Colin et C[ie], p. 174.

4. Disc. de récept., 9 mai 1756.

5. Dejob. *Ib.*, 185 et suiv.

6. *Projet pour avoir un opéra italien à Londres* (Londres, 1753, in-8); *La voix de la discorde, ou la Bataille des violons* (Londres, 1753, in-8). *Discours sur Shakespeare et M. de Voltaire.* Il parle dans une lettre du 5 mai 1777 d'un petit livre qu'il a fait en français pour acquérir de la renommée.

furent prises de semblables précautions, témoin les *Lettere originali... di Clemente XIV* (Parigi, 1777), d'abord traduites en français, et dont l'édition italienne est précédée d'un *Avvertimento al lettore* où on lit : « Voici donc ces lettres précieuses... La langue française étant devenue universelle, il fallait que la traduction, en précédant l'original, fournît à chacun la connaissance de cette œuvre excellente et protégeât la présente édition. »

Ce n'est pas à dire que, s'inclinant devant la primauté de fait, les écrivains italiens aient reconnu au français cette précellence qu'Henri Estienne, et d'après lui Bouhours, dans ses *Entretiens*, avaient revendiquée. Des Français même, de Brosses [1] et Roland [2], eurent le bon goût de mettre en lumière les mérites de l'idiome italien. Deodati de Tovazzi consacra à montrer sa supériorité sa *Dissertation sur l'excellence de la poésie italienne* (Paris, Bauche, Leclerc et Lambert, 1761). Voltaire essaya de le réfuter, mais sans convaincre personne (*Let.* du 24 janv. 1761) et de telle façon que Tovazzi put répliquer et maintenir sa thèse. Il est certain que pareille querelle était sans issue [3].

Bien plus intéressante que cette controverse purement théorique est la discussion qui s'éleva entre Italiens sur la question de savoir s'il était loisible et utile de laisser l'italien se pénétrer d'éléments français. Chose curieuse, et qui ne semble pas s'être produite ailleurs, même en Allemagne, il se trouva des partisans et des défenseurs avérés du gallicisme. Dans le groupe littéraire et philosophique du *Caffé* ce fut une vraie fanfaronnade, et dans le manifeste révolutionnaire qui porte le titre de *Renonciation par-devant notaire au vocabulaire de la Crusca* [4], Pietro Verri et les siens affichèrent le droit non seulement de faire des mots, mais d'en emprunter au français, comme à l'allemand, à l'esclavon et au turc, si bon leur semblait. En fait j'ignore s'ils en ont pris au turc, mais ils ont fortement francisé. Néanmoins il y a des textes d'une tout autre importance que leur plaisanterie. Cesarotti, accusé par ses adversaires de pratiquer en matière de langues le relâchement, « il *lassismo* », donna son *Saggio sulla filosofia delle lingue* (Padoue, 1785). Du coup il s'en attira une querelle avec un abbé Velo, de Vicence [5], et avec le comte Galeani Napione, ce qui nous valut une réplique importante où le premier grammairien philosophe de l'Italie a eu l'occasion d'affirmer encore et d'éclaircir ses idées. Bien entendu, Cesarotti est hostile au francésisme des snobs, multiplié sans nécessité ; il ne se lasse pas de le redire [6], mais il se refuse à donner dans les « pédantesques

1. *Lettres de Rome à M. de Neuilly sur son voyage*, 1737-1740. Un volume publié par R. Colomb, Paris, 1836, sous le titre de *l'Italie il y a cent ans*.

2. *Lettres de Suisse et d'Italie*. Réflexions sur la musique, adressées par un amateur vénitien à un voyageur français. Il y a là une vraie discussion en règle sur la valeur phonétique, significative, etc., des deux idiomes comparés.

3. Cf. le bon livre de E. Bouvy, *Voltaire et l'Italie*, Paris, Hachette, 1898.

4. *Il Caffé*, p. 47.

5. Qui prit le pseudonyme de Garducci.

6. Le passage essentiel est à la page 125 du IV[e] vol. des *Œuvres*. Milan, 1821. Cesarotti y dit en substance : La quatrième source de nouveautés, ce sont les langues étrangères, qui à notre époque, pour nous, Italiens, se réduisent à la française, seule universalement connue et acclimatée en Italie. C'est elle qui est la pierre de scandale, la pomme de discorde, l'Hélène de nos Iliades, le sujet éternel des lamentations pathétiques des « zélateurs ». Je condamne bien entendu la manie de franciser sans raison, n'y eût-il d'autre motif de s'abstenir

vanités » de l'amour-propre linguistique. Il s'obstine à ne pas voir le danger pour les lettres et le caractère national de ce tolérantisme, et craint la nouveauté d'une inquisition pour la langue.

Si le français a des défauts, et Cesarotti les connaît, il les doit surtout aux grammairiens, ces eunuques littéraires, à jamais incapables de féconder une langue. Mais il a de quoi nous prêter, comme nous lui avons prêté nous-mêmes. Quelle est la science, quel est l'art qui n'ait pas été supérieurement cultivé en France? Une traduction du « Dictionnaire encyclopédique » montrerait comment le vocabulaire français a profité de ce développement, et ce qui manque au nôtre pour y correspondre. Même chose en métaphysique, dont les Français ont incorporé la phraséologie à leur langue, en l'introduisant jusque dans les œuvres d'esprit et de société. Enfin l'éloquence, l'imagination, le sentiment n'ont-ils pas aussi leurs droits particuliers, et un terme italien, obscur, rouillé, est-il préférable, en raison de son origine à un terme connu, et propre, qui n'a que le petit défaut d'être français? Junon, pour recommencer à plaire, mettait la ceinture d'une rivale; ce n'est pas là cesser d'être soi-même [1]. Et Cesarotti cite le mot de Mérian : « Je voudrais pouvoir m'approprier toutes les langues et réunir autour de moi les richesses littéraires et classiques des nations et des siècles, me faire successivement grec, latin, italien, espagnol, anglais, allemand, savourer avec le même délice les fruits les plus exquis de tous les climats. En agissant ainsi, je croirais faire mon devoir de philosophe, d'académicien, de lettré, d'homme. » Pareil cosmopolitisme linguistique était peu commun. L'idée première s'en trouvait, si l'on veut, dans Bacon, et plus récemment, dans Marmontel, mais peu l'ont professé d'une manière aussi ouverte et aussi large. En face de ces idées si libérales, les attaques des gallophobes paraissent bien banales, et bien étroites. On serait même, je crois, en peine de citer quelques pamphlets ou curieux ou spirituels. La comédie de Scipione Maffei : *Il Raguet*, est insipide. Je nommerai seulement quelques-uns des protestataires : Baretti, qui reproche aux écrivains du *Caffé* de barbariser (*Fouet littéraire*, 1er août 1764) [2]; Alessandro Verri,

que celui de ne pas froisser la vanité nationale, très susceptible dans ces petites choses. Mais quand le français a des termes propres qui nous manquent, par quelle ridicule répugnance refuser de les accepter? La langue française est, d'après Voltaire, une gueuse fière, et l'italien aussi, par la faute d'écrivains trop timides qui flattent les préjugés des pédants. Les Latins, les Anglais, les Français eux-mêmes ont emprunté sans penser s'avilir. La langue française est maintenant très commune à l'Italie, il n'y a pas une personne un peu cultivée à qui elle ne soit familière et comme naturelle; la bibliothèque des femmes et des hommes du monde est exclusivement française. Les mots de cette langue ont la plupart grande affinité avec les nôtres... Un grand nombre d'écrivains illustres, et des ouvrages de génie, pleins de toute la fleur du goût, lui ont donné l'autorité, et en outre il y a longtemps que le français nous prête. » Il cite des locutions toutes françaises : *l'annea fu trista*, *costui è convoitoso*, *io sono invironnato da nemici*, tout cela aurait l'air d'une parodie, et cependant on les lit, avec bien d'autres, dans Boccace, Fra Giordano et autres écrivains de l'âge d'or. Ne pas donc devenir trop sévères pour des mots imposés par le besoin et non rejetés par le goût.

1. Voir *Eclaircissement*, p. 213, 214, 218, 224-225, 237. Cf. la spirituelle lettre à Galeani Napione. *Ib.*, 239.

2. Cependant il y a des gallicismes dans ses *Lettres* : Come dicono i Francesi, *sarebbe tanto di guadagnato sul nemico* (I, 44); ib., 339, e la persuasi quasi che

qui fit pénitence de ses premières erreurs et se plaignit qu'un étrange dialecte, amalgamé de deux langues, se parlât et s'écrivît[1]; le poète Parini, qui railla les mêmes travers dans sa pièce du *Matin* (217-220), Gasparo Gozzi, converti comme Verri sur le tard, Morelli qui tint toujours Cesarotti pour un schismatique en matière de langue, quelques théoriciens comme Fontanini dans la Préface de son *Eloquenza italiana*, enfin et surtout Alfieri, qui n'arriva à aimer l'Italie et l'italien qu'en se dégoûtant successivement des autres nations.

L'influence française se marque dans l'italien du XVIII[e] siècle :

1° Par des reformations de mots italiens sur le type français (comparez ce qui s'est passé en France au XVI[e] siècle); on écrit ainsi *intrapreso* pour *impreso* (Becc. [2]); *lutta* pour *lotta* (P. Verr.); *ruinare* pour *rovinare* (Becc.).

2° Par l'introduction de mots français :

Je passe sur ceux qui ne sont pas même italianisés et qui se rencontrent dans le *Caffé* : *beau*, *bon ton*, *cabriole*, *madamigella*, *mateloti*, *monsiè*, *toilette*. D'autres sont contestés comme gallicismes : *abordagio* (Gold.); *appresiazione* (Ces.); *capo d'opera* (Gold : *Bot. d. c.*); *dettaglio* (partout); *galanteria* (Gold. *Bot. d. c.*) ; etc.

En voici toute une série, qui se sont incorporés à la langue italienne :

Substantifs : *amnistia* (Becc.); *appartamento* (Gold.); *assemblea* (*Il C.*); *arresto* (P. V. *Let.*); *bigotteria* (*Il C.*); *buonomia* (Gold.); *cadetto* (P. V. *S. F.*); *caffetiere* (Gold. *Bott. d. C.*); *capitazione* (*Il C.*); *chicane* (P. V. *Let.*); *condiscendenza* (*Il C.*); *cotteria* (P. V.); *decadenza* (Id.); *fanatismo* (*Il C.* Ces.); *finezza* (Gold.); *finanze* (P. V.); *flaccone* (*Il C.*); *foga*, *fricassea* (*Ib.*); *inconveniente* (P. V.); *irritabilità* (P. V.); *imparzialità* (Id.); *isolamento* (Gold.); *libertinaggio* (*Il C.*); *livrea* (P. V.); *naturalizzazione* (*Il C.*); *ogetto* (= cosa. *Il C.*); *occasione* (= cagione); *organizazione* (*Ib.*); *passività* (P. V.); *raffinamento* (*Il C.*); *rappresaglia* (Ganganel. *Let.* 43); *rimorso* (P. V. *S. Fel.*); *spontaneità* (Id.); *suicidio* (*Il C.*); *tariffa* (P. V. *E. pol.*): *trincea*, *tracasseria* (P. V. *Let.*); *urgenza* (Id.).

Adjectifs : *attuale* (Ces. *Il C.*); *bigotto* (*Il C.*); *desinteressato* (Gold. *Bott.*

non ero *la personne en question*. — De nos cent littérateurs, dit-il, il n'y en a pas trois qui sachent leur langue (II, 217); cf. lettre 135 (II, 277) où il se moque du D[r] Vincenzo Malacarne, et surtout p. 201 (15 août 1764) où il plaisante les locutions barbares des *infranciosati* :

« E tu che risponderesti, filosofo mio, alla tua diletta Pamela, se le sentissi fare delle esclamazioni sul gusto di queste fatte dalla Pamela del Goldoni? Che le risponderesti tu, che ti tieni (vedi il *Caffè*, p. 25) *un flaccone sotto il naso*? Tu che conosci *le resine di poco valore*? Tu che intendi *la medicina più brillante o meno brillante*? Tu che intendi il linguaggio degli *odori che parlano all' animo*? Tu che temi l'*incontinenza del naso*? Tu, io lo so, tu faresti (vedi il *Caffè*, 30) *rinunzia avanti nodaro al vocabolario della Crusca e alla pretesa purezza della toscana favella*, perchè *hai una testa come Petrarca, Dante, Boccacio e Casa*; perchè sei atto *ad arrichire e a migliorare quella favella*; e perchè hai intenzione e modo *d'italianizzare parole francesi, tedesche, inglesi, turche, greche, arabe e sclavone, per rendere le tue idee meglio.* »

1. Voir Préf. italienne des *Dits mémorables* de Xénophon, traduits par Giacomelli (ap. Bouvy, *Thèse*, 33).

2. Becc. = Beccaria; Ces. = Cesarotti; *S.* = *Saggio*; *d. G.* = *del Gusto*; *S. dil. d. t.* = *sul diletto della tragedia*; *Il C.* = *Il Caffé*; Gold. = Goldoni; *Bott. d. C.* = *Bottega del Caffe*; P. V. = Pietro Verri; *S. f.* = *Sulla felicità*; *L.* = *Lettere*: *Ec. pol.* = *Economia politica*; Gangan. = Ganganelli.

d. C.; *imbarazzato* (P. V.; *impolito* (*Il C.*); *pomposo* (Gangan. *L.*); *precario* (P. V.); *salariato* (Id. *Ec. pol.*); *visionario* (Gangan. *Let.*).

Verbes : *accompagnare* (P. V. *s. fel.*); *accordare* (Gold. *B. d. c.*); *affrontar* (Ces. *d. G.*); *appreziare* (*Il C.*); *avvisarsi di* (Gold. *B. d. c.*); *autorizzare* (P. V. *S. fel.*); *caratterizare* (Gold. *Bot. d. c.*); *complicare* (*Il C.*); *deperire* (P. V.); *felicitarsi* (*Il C.*); *filtrare* (P. V.); *immischiarsi* (Id.); *profittare di* (Id.), *malmenare* (Gold.); *naturalizare* (Becc.); *obliare* (Gangan. *Let.*); *oltraggiare* (Id.); *oltrepassare* (Id.); *organizare* (Becc.); *realizzare* (P. V.); *sorpassare* (*Il C.*); *sorvegliare* (P. V.); *tassare* (P. V. *Ec. pol.*).

3° Par la création d'une foule d'expressions sur le modèle d'expressions françaises : *affari di stato* (= au fig. *Il C.*); *dare l'attaco* (*Ib.*); *colpo d'occhio* (*Il C.*); *avanzar un' opinione* (Ces. *L.*); *esser d'aviso* (Gold.); *a meno che* (*Il C.*); *lasciare qualche cosa a desiderare* (Ces.); *forzare a far* (P. Verr.); *rapporto a* (Becc.); *rimontar a principj* (Id.); *esser soggetto ad aver bisogno* (Gold. *Bot. d. c.*); *mettersi in capo* (*Id.*); *tanto di guadagnato sul nemico* (Baret. *Let.*), *prendere la risoluzione* (Gang.), *tirar le conseguenze* (*id.*), *perdere di vista* (*id.*) [1].

Le français dans le reste de l'Europe. — Il resterait à étudier la diffusion du français dans divers pays, où il a eu une assez belle destinée, particulièrement aux Pays-Bas [2], où il a reçu de notables améliorations graphiques; dans les pays Scandinaves [3], — il y a des lettres de Christine en

1. Cesarotti en signale beaucoup d'autres comme étant d'usage (*Saggio P.*, III, p. 135 : *esser presto, avvisarsi d'una cosa, conoscersi d'una materia, troppo bene, amar meglio, temer forte, stare il meglio del mondo.*

2. L'histoire de la langue néerlandaise de M. Verdam (Leeuwarden, Hugo Suringar, 1890), p. 96, donne quelques renseignements sur l'élément français en hollandais, mais la période que j'étudie n'y est pas particulièrement visée.

3. M. Erik Staaf a bien voulu m'écrire à ce sujet une lettre dont j'extrais les indications qui suivent : L'influence française était si grande pendant la fin du XVII° siècle qu'une lettre suédoise de ce temps était presque compréhensible à un Français. Strindberg dans son livre « *Les relations de la France avec la Suède* », Paris, 1891, en donne page 158 un échantillon. C'est une lettre d'Oxenstiern datée de 1682 : « Jag *urgerar* pro posse på begge desse *essentielle* « punkter, önska kunna deri *reüssira*. Frankike *temoignerar* en större *ardeur* än « någonsin tillförene, *offererar* allt det som *plausibelt*, är och tager sig Sveriges « *maintien* an *à souhait*, både i Wien och Haag... Detta allt sker *pour se venger* « *de l'Angleterre*, och det med rätta efter det genom sin *blamâble conduite causerar* Nederlands undergång och Christenhetens olägenhet och *trouble*. Utan « *dissimulation* Des trogne och ergifne tjänare. » B. O.

Le français était étudié; des poètes suédois écrivaient en français. La littérature française exerçait, comme partout, son ascendant, et elle continua jusqu'à la fin du XVIII° siècle, à servir de modèle. Cette influence de la France atteint son apogée sous le règne de Gustave III (1771-1792). Ce roi était français de goût et de tendances générales, et il mit sur son époque une empreinte française. La langue française fut alors la langue de prédilection de la cour et de la haute société. Après les victoires de Charles XII, la comtesse de Kœnigsmarck alla négocier au nom du roi Auguste, en français. (Volt., *Hist. de Ch. XII*, livre 2). L'*Histoire de la Russie sous Pierre le Grand*, IV, raconte déjà que le roi Stanislas réunit les généraux suédois qui défendaient la Poméranie contre le roi Auguste et leur parla français. C'est néanmoins de son temps que commence à se marquer la réaction, faible au début, contre les gallicismes, et l'Académie, instituée en 1786, s'attacha à purifier la langue, tout en gardant l'esprit français.

Un grand nombre de mots français avaient passé en suédois : *affaire, charmant, respect, talent, detalj, pacti, moustache, kompani, société*. Bien entendu c'est toujours par la haute société qu'ils se sont introduits. De nos jours, du reste l'infiltration a continué, et il y a même un suffixe français qui a passé, et sert à

français; surtout en Suède, où il s'est répandu depuis la guerre de Trente Ans; en Pologne, où il s'est parlé au moins à la cour; en Roumanie enfin, où il commence à se répandre par l'action des hospodars et des Russes [1].

Le temps, la compétence et l'aide de collaborateurs instruits de ces diverses langues m'ont manqué pour poursuivre mon enquête sur ces divers points.

BIBLIOGRAPHIE

J'ai cité, dans la première partie de cette étude, le livre de M. Vernier sur *Voltaire grammairien*. C'est, avec deux articles signés Fergus et publiés dans la *Nouvelle Revue* le 15 mars et le 1er avril 1888, où le philologue ne peut rien trouver d'utile, tout ce qui, à ma connaissance, a été publié de spécial sur la langue française au XVIIIe siècle.

Il est à souhaiter que nous ayons bientôt quelques bonnes monographies. En attendant, j'ai eu la bonne fortune de pouvoir ajouter à mes propres notes un cours que M. Huguet, professeur adjoint à l'Université de Caen, a professé en 1896-97, et qu'il a bien voulu mettre à ma disposition. J'y ai trouvé, avec le résultat de lectures personnelles, un dépouillement très précieux des travaux de Didot et de Thurot sur l'orthographe et la prononciation, et du *Dictionnaire général*. Je remercie ici publiquement mon collègue et ami de sa complaisance désintéressée.

Pour l'histoire externe de la langue, j'ai renvoyé, au cours de mon article, aux études déjà faites, quand il y en avait. Je souhaite que le désir de corriger mes erreurs et de suppléer à mon ignorance inspire un peu partout l'idée de traiter cette question de l'influence française, qui a dans l'histoire de chaque langue une importance indiscutable. Les renseignements que j'apporte seraient bien plus défectueux encore, si je n'avais eu, pour me guider sur un terrain si varié et si inexploré, le secours de quelques amis, parmi lesquels M. Andler, maître de conférences d'allemand à l'École normale supérieure, et Mlle de Goldberg, professeur émérite des Instituts de St-Pétersbourg. Mes collègues, MM. Beljame et Dejob m'ont aussi fourni des indications ou signalé des fautes. C'était un devoir pour moi de dire ici à tous ma gratitude.

former des mots, c'est *age*. De *lasta* (charger) on fait *lastage* de *bygga* (bâtir), *byggerage*, etc.

L'histoire de la pénétration dans le danois (qui était alors la langue littéraire de la Norvège) est à peu près la même, et au XVIIIe siècle le plus grand écrivain, le Norvégien Ludvig Holberg (1683-1754), est infecté de gallicisme.

1. On trouvera à ce sujet des renseignements dans l'ouvrage dont M. Pompiliu Eliade n'a encore donné que le sommaire : *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie (1750-1848)*, Compiègne, 1897.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME

MM. **BOURGEOIS** (Émile), docteur ès lettres, maître de conférences à l'École normale supérieure.

BRUNEL (Lucien), docteur ès lettres, professeur au lycée Henri IV.

BRUNOT (Ferdinand), docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

CHUQUET (Arthur), professeur au Collège de France.

CROUSLÉ (L.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

DUCROS (Louis), doyen de la Faculté des lettres de l'Université d'Aix.

HÉMON (Félix), inspecteur de l'Académie de Paris.

LION (Henri), docteur ès lettres, professeur au lycée Janson-de-Sailly.

MAURY (F.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

MORILLOT (Paul), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble.

PETIT DE JULLEVILLE, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

ROBERT (Pierre), docteur ès lettres, professeur au lycée Condorcet.

ROCHEBLAVE (Samuel), docteur ès lettres, professeur à l'École des Beaux-Arts.

TEXTE (Joseph), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, maître de conférences suppléant à l'École normale supérieure.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

LES PRÉCURSEURS

Fontenelle, La Motte, Bayle, l'abbé de Saint-Pierre.

Par M. PIERRE ROBERT.

I. — Fontenelle.

II. — Houdar de La Motte.

III. — Bayle.

CHAPITRE II

DAGUESSEAU, ROLLIN ET VAUVENARGUES

Par M. Louis Ducros.

CHAPITRE III

VOLTAIRE

Par M. L. Crouslé.

CHAPITRE IV

MONTESQUIEU

Par M. Petit de Julleville.

CHAPITRE V

BUFFON

Par M. Félix Hémon.

CHAPITRE VI

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Bernardin de Saint-Pierre.

Par M. F. Maury.

CHAPITRE VII

DIDEROT ET LES ENCYCLOPÉDISTES

Par M. Lucien Brunel.

CHAPITRE VIII

LES SALONS, LA SOCIÉTÉ, L'ACADÉMIE

Par M. Lucien Brunel.

CHAPITRE XIII

LA LITTÉRATURE SOUS LA RÉVOLUTION

Par M. Arthur Chuquet.

CHAPITRE XIV

LES RELATIONS LITTÉRAIRES DE LA FRANCE AVEC L'ÉTRANGER AU XVIIIe SIÈCLE

Par M. Joseph Texte.

CHAPITRE XV

L'ART FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE DANS SES RAPPORTS AVEC LA LITTÉRATURE

Par M. Samuel Rocheblave.

CHAPITRE XVI

LA LANGUE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE

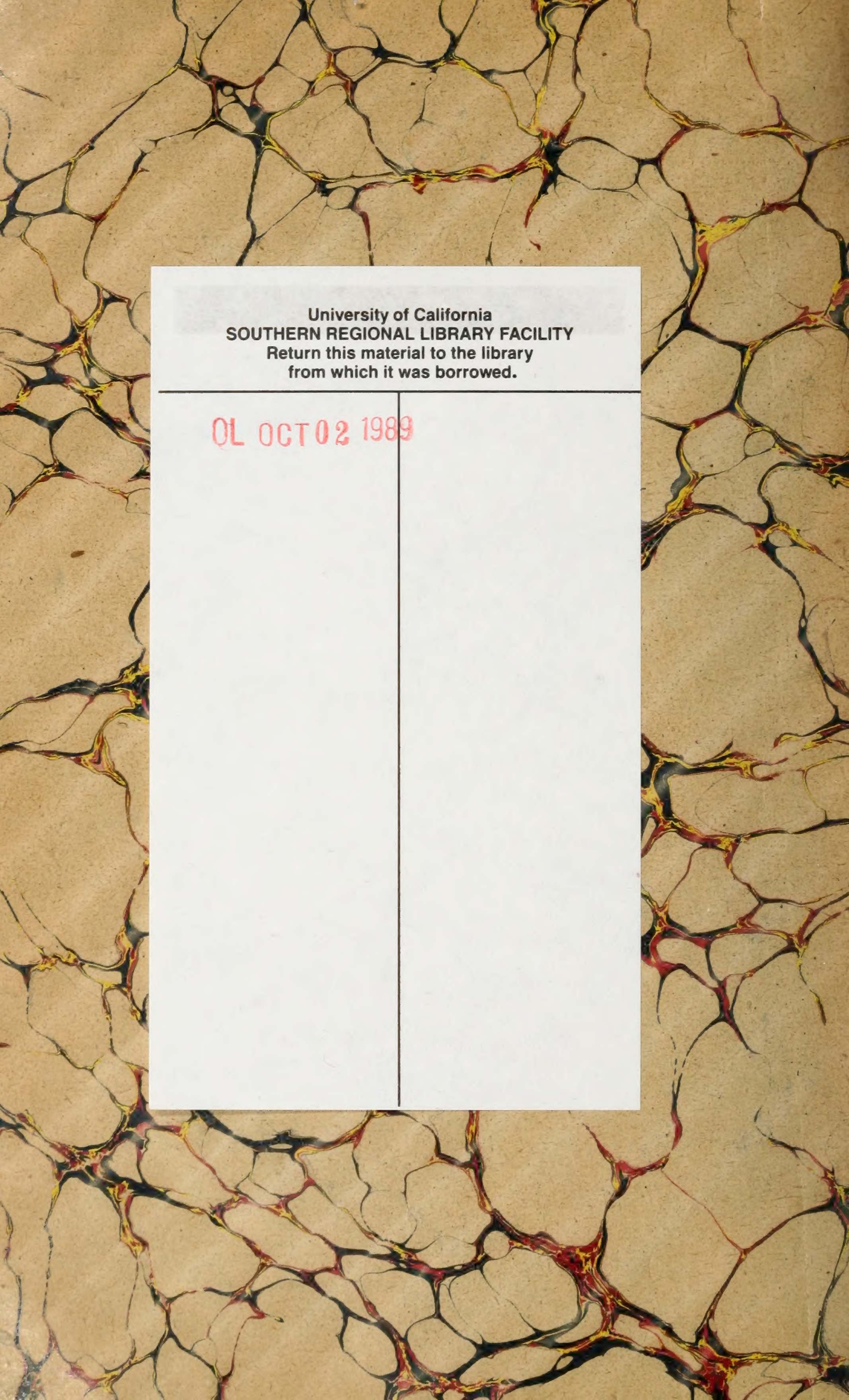
Par M. Ferdinand Brunot.

TABLE DES PLANCHES

CONTENUES DANS LE TOME VI

(**Dix-huitième siècle.**)

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.




UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 624 680 5

